Presented to
The Library
of the
University of Toronto
by

Miss Frances Nuttall

REVUE DU MONDE MUSULMAN

TOME QUINZIÈME

Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/revuedumondemusu15miss

REVUE DU MONDE MUSULMAN

TOME QUINZIÈME

P
HIST
R

REVUE DU MONDE MUSULMAN

Publiée par

LA MISSION SCIENTIFIQUE DU MAROC

TOME QUINZIÈME

1911

PARIS
ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
28, RUE BONAPARTE

413356
2.T.43

DS
36
R4
t.15-16

Revue du Monde Musulman

5e Année. JUILLET-AOUT Nos 7-8.

LE TRAITÉ DU MARIAGE ET DE L'ÉDUCATION D'IBN ARDOUN

(Mœurs des Ghomara.)

Peu d'ouvrages fournissent autant d'informations détaillées sur la vie familiale des Musulmans marocains que le « Moqni Al Mohtadj » de Abou-l-Abbas Sidi Ahmed ben Ardoun Az Zadjli. Cet important ouvrage nous introduit au foyer marocain, nous initie aux rites les plus secrets de la vie domestique, et développe les préceptes auxquels doivent obéir les époux dans la pratique de tous leurs devoirs : préliminaires du mariage, cérémonie nuptiale, rapports sexuels, naissance et éducation des enfants, séparation éventuelle des époux, ce livre est à la fois un code de morale et d'hygiène, une somme médicale et sociale présentée en grand désordre, avec cette abondance de citations et cet étalage d'érudition bibliographique qui caractérise les auteurs maghrébins.

Le « Salouat Al Anfas » (1), à propos de la biographie d'Abou Abd Allah Mohammed ben Al Hasan ben You-

(1) *Salouat Al Anfas de Mohammed ben Djafar ben Idris Al Kittani*, éd. à Fès, t. II, p. 287.

souf ben Mohammed ben Yahya ben Omar Aç Çalihi Az Zidjli Ach Chefchaouni, frère de notre auteur, donne sur ce dernier une courte indication biographique.

« *Il avait un frère, du nom d'Ahmed, qui, lui aussi, fut investi de la charge de cadi. C'était un juriste éminent : on lui doit le « Kitab Al Laïq fi l'Ouathaïq », excellent ouvrage au regard du sujet qui y est traité. Il en composa un autre de grand format, sur les règles du mariage. Il mourut le 10 Radjeb 992* (18 *juillet* 1584). *Les deux frères étaient neveux d'Abou-l-Qasim ben Khadjdjo, le juriste célèbre ; leur père était le cheikh Abou Ali Al Hasan qui, lui aussi, fut un savant remarquable ; ses réponses sur diverses questions de droit donnent la preuve de l'étendue de son savoir.* »

Le « Moqni Al Mohtadj » est, ainsi que son auteur l'indique lui-même, divisé en trois parties : la première, relative aux préliminaires du mariage ; la seconde, à la cérémonie nuptiale et aux rapports de cohabitation des époux ; la troisième à l'éducation des enfants.

Plusieurs qacidas sont reproduites dans le corps du livre. L'une d'elles, notamment, écrite en langue vulgaire et destinée à combattre les usages superstitieux des Ghomara, présente un certain intérêt au point de vue de la connaissance des usages berbères.

Une traduction complète de cet intéressant ouvrage a été faite, à la Mission à Tanger, par M. Paul Paquignon ; l'étendue de cette traduction ne permettant pas son insertion totale, nous en donnerons ci-dessous quelques extraits.

Livre composé par le cheikh, l'imam, le très savant, l'éminent, le cadi Abou-l-Abbas Sidi Ahmed ben Ardoun Az Zadjli sur ce qui a trait aux règles du mariage, à la vie commune des époux, à l'éducation des enfants. Que Dieu (qu'il soit exalté !) lui fasse miséricorde et soit satisfait de lui !

Au nom de Dieu, le Clément, le Miséricordieux ! Que Dieu accorde ses bénédictions à notre Seigneur Mohammed et à sa famille !

*
* *

Louange à Dieu le Maître des mondes ! Que les bénédictions de Dieu et le salut soient sur notre Seigneur Mohammed, le dernier des Prophètes, l'Imam des Envoyés, ainsi que sur sa famille, ses compagnons, ses épouses et ceux qui agiront bien vis-à-vis d'eux jusqu'au jour du jugement ! Ensuite, quelques-uns de mes condisciples m'ont demandé de composer pour ceux-ci un extrait de mon livre intitulé *Moqni Al Mohtadj fi Adab Az Zouadj* (1) J'ai acquiescé à cette proposition avec l'espoir de suivre la voie la mieux tracée.

Notre ouvrage sur le sujet que nous nous sommes proposé comprend une préface suivie de trois parties.

La préface a trait aux avantages du mariage, à ses vicissitudes, aux dispositions juridiques qui le concernent.

La première partie porte les questions qui sont à envisager avant le mariage. Elle est divisée en deux chapitres ; le premier a trait aux questions relatives à la personne de

(1) Ce qui suffit à contenter l'homme dans le besoin, livre ayant trait aux pratiques du mariage. L'auteur du *Salouat Al Anfas* appelle ce livre *Momatti Al Mohtadj* ; il y a là sans doute une erreur de transcription.

l'épouse ; le second aux qualités que le fiancé doit offrir, témoignant de ses bonnes intentions : et s'attachant à bien connaître la personne qu'il désire épouser. Ce chapitre contient en outre l'exposé de diverses questions se rattachant à la demande en elle-même.

La seconde partie a trait aux règles qui régissent la solennité du mariage ainsi qu'à ce qui se rattache aux événements survenus pendant sa durée. Elle comporte quatre chapitres. Le premier a trait à la cérémonie ; on y met en garde contre les innovations blâmables qui ont été introduites. Le second porte sur les règles qui régissent le *doukhoul* (1) et ce qui touche à la cohabitation. Le troisième a trait à toutes les dispositions qui concernent la personne du mari, ainsi qu'à ses obligations. Le quatrième est relatif au droit du mari sur sa femme.

La troisième partie traite de l'éducation des enfants. Elle renferme deux chapitres : le premier concerne les dispositions relatives au chef de famille pour ce qui est relatif à l'éducation des enfants ; quant au second, il se rapporte à l'éducation que leurs maîtres doivent leur donner.

Il faut demander à Dieu, avec les secours de sa providence, la direction dans la route droite.

PRÉFACE

SUR LES AVANTAGES DU MARIAGE ; SES VICISSITUDES ; LES DISPOSITIONS JURIDIQUES QUI LE CONCERNENT

De nombreux hadiths, des versets (du Coran), des faits mémorables indiquent les mérites du mariage. Il n'y a pas lieu de les rapporter dans cet ouvrage.

(1) Consommation du mariage.

Quant à ses avantages, il y a en premier lieu la conduite sage, puis la tempérance, la sauvegarde et la procréation des enfants. Il y a dans la procréation des enfants des avantages nombreux. Elle multiplie la postérité humaine, assurant la survivance du sexe masculin, si l'enfant qui naît est mâle, et du sexe féminin dans le cas d'une naissance féminine.

Le fait d'avoir des enfants constitue une bonne œuvre à quatre points de vue; en attendant, ils mettent l'homme à l'abri des aiguillons de la passion, à tel point que nul ne voudrait se présenter à Dieu sans avoir été marié. Le premier point de vue est la conformité du mariage avec l'amour de Dieu (qu'il soit exalté et glorifié !) en tant qu'ayant pour but l'obtention d'enfants, laquelle assure la perpétuation de l'espèce humaine. Le second est la recherche de l'amitié de l'Envoyé de Dieu (que sur lui soient les bénédictions et le salut de Dieu !) par l'augmentation du nombre de ceux dont il tirera orgueil (1). Le troisième est la bénédiction que les enfants vertueux acquièrent à leur père après que celui-ci est mort. Le quatrième est la recherche de l'intercession profitable d'un jeune enfant qui mourrait avant son père. C'est là ce qu'a dit l'imam Abou Hamid.

Le quatrième avantage du mariage réside dans la satisfaction de l'âme ; sa tranquillisation par le fait de vivre en commun avec une épouse ; d'user vis-à-vis d'elle de pratiques aimables ; de la voir, ce qui apporte au cœur le repos et le fortifie dans les pratiques de l'adoration. L'âme en effet est sujette à l'abattement, ainsi qu'à l'éloignement de la vertu parce que celle-ci est en opposition avec sa nature même. Or, si elle persiste à faire ce qui est en opposition avec cette nature, elle reviendra sur sa décision première

(1) Au jour du Jugement. Ces mots se rapportent à un hadith suivant lequel, au jour du Jugement, le Prophète se glorifiera des nombreux Musulmans groupés autour de lui.

et regrettera ce qu'elle aura fait. Si au contraire elle éprouve des plaisirs sensibles, à certains moments elle acquerra de la force et se réjouira.

Le fait de vivre en société avec les femmes éteint les préoccupations et apaise les cœurs. C'est là ce qu'a dit Abou Hamid. C'est également à ce sujet qu'on a dit :

Il y a trois choses qui apaisent toute préoccupation : les chevaux, les femmes et les livres.

Le cinquième avantage du mariage est de mettre l'esprit en repos quant aux préoccupations qu'amènent les soins d'un intérieur, la charge de la cuisine, le balayage, la literie, le nettoyage des ustensiles du ménage, la préparation des choses nécessaires à la nourriture.

Le sixième consiste dans l'émulation de l'âme qui se trouve stimulée par les soins qu'elle se donne, les charges qu'elle assume, la défense des intérêts des femmes, la patience qu'il faut pour supporter leurs caractères sans s'attacher à ce qu'ils ont de défectueux, le zèle pour tendre à les rendre meilleures, les diriger dans la route de la religion, agir relativement à elles d'une manière licite, veiller à l'éducation des enfants. En tous ces soins réside un grand mérite ; ils font que l'homme est à la fois un administré et un administrateur. Les femmes et les enfants sont soumis à lui, or, le mérite que comporte une telle situation est très grand. Un précurseur a dit : « Un péché en engendre un autre ; rien ne peut l'effacer si ce n'est la sollicitude pour la famille. »

Aboud Hamid (que Dieu lui fasse miséricorde !) a rapporté un certain nombre de hadiths sur ce sujet.

Le cheikh Abou-l-Hassan Aç Caghir a dit : « On a raconté qu'Ibn Abi Zeyd (que Dieu le gratifie de tous ses bienfaits !) avait à souffrir de la conduite de sa femme. Il prit la chose en patience, sachant qu'il y avait dans cette attitude un moyen de racheter ses péchés. »

Le septième avantage du mariage consiste dans la con-

naissance qu'il donne à l'homme de ce que seront pour lui les félicités de la vie future. Ibn Bachir a dit : « On a dit : Les avantages du mariage se présentent sous deux aspects. Le premier a trait à la multiplication de la postérité humaine ; le second consiste dans l'aperçu qu'il donne à l'homme d'une des félicités de la vie future. C'est ainsi que certains ont dit : « Le mariage produit deux effets relatifs aux deux vies. L'une est la vie périssable ; les effets du mariage dans celle-ci sont la multiplication de la postérité. L'autre est la vie future, il en inspire le désir à l'homme. C'est ce qu'a indiqué le cheikh Abou Hamid disant : « Dans l'appétit de cette satisfaction physique qui n'aurait sa mesure dans aucune autre si elle était durable, il y a une indication de la félicité qui nous est promise dans le Paradis. Tel est l'effet d'une des jouissances de ce bas monde que l'homme a le désir de voir durer dans le Paradis ; de la sorte, il persévérera dans l'adoration de Dieu (qu'il soit exalté !) » (Fin de la citation, laquelle a été abrégée).

Un autre avantage du mariage est la prospérité. Ibn Djouza a dit à propos de ces paroles de Dieu (qu'il soit exalté !) : *S'ils sont pauvres, Dieu les enrichira par sa grâce* (1). La promesse que Dieu (qu'il soit exalté !) fait aux pauvres qui se marient de les enrichir est faite en raison de leur désir d'obtenir l'agrément de Dieu. C'est pour cela qu'Ibn Masoud a dit : « Recherchez l'enrichissement dans le mariage. » (pages 1-4) (2).

(1) Coran, XXIV, 32. Le verset complet est : *Mariez ceux d'entre vous qui ne le sont pas encore, et ceux de vos serviteurs et de vos servantes qui sont vertueux s'ils sont pauvres.... etc.*

(2) Ces indications de pages et celles qui suivent renvoient au texte arabe et indiquent les points où des coupures ont été faites.

PREMIÈRE PARTIE

SUR LES CHOSES QUI SONT A ENVISAGER AVANT DE CONTRACTER LE MARIAGE

Cette partie renferme deux chapitres. Le premier a trait à la pureté requise chez la femme. Le second est relatif aux qualités qui sont à envisager en elle ; la première de celles-ci est qu'elle doit être exempte de ce qui pourrait empêcher la consommation du mariage ; ceci en entraînant l'interdiction pour elle. Cette interdiction pourra être de deux manières : permanente ou temporaire. L'interdiction permanente empêche la femme à tout jamais de pouvoir contracter mariage. Elle se présente sous deux formes, dont la seconde est dérivée de la première ; celle-là consiste dans une faute qui saute aux yeux, et qui met la femme en interdit après qu'elle a été apte au mariage. La première forme de l'interdiction qui s'attache à la femme porte sur cinq choses : la parenté, la parenté de lait, les relations d'alliance, le soupçon d'adultère et la période de retraite légale.

La question de parenté est celle du tronçon généalogique et de ses rameaux. Cela est exposé dans les livres de droit ; nous ne nous y étendrons pas.

Quant à l'interdiction non permanente, elle se rapporte à un empêchement par la cessation duquel elle est éteinte. Cet empêchement revêt diverses formes ; on peut envisager notamment à son égard le cas de la femme mariée soit à un musulman, soit à un *dimmi* (1).

Pour ce qui est de ceux qui sont en guerre (avec les

(1) Un sujet tributaire. Ce mot, au Maroc, sert surtout à désigner les Juifs.

Musulmans, le rapt fait de leurs femmes parmi le butin prélevé sur eux met fin pour eux à leur possession.

L'interdiction temporaire s'attache à la femme en état de retraite légale, à celle qui souffre de pertes de sang continuelles, ou qui a une maladie empêchant l'acte sexuel, à celle que quelqu'un a mise en interdit, à la femme qui éprouve une passion, d'ailleurs non suivie d'effet, pour un autre homme; à l'orpheline non encore pubère. L'auteur du *Chamil* a dit : « D'après l'opinion la plus répandue (il faut y ajouter) la femme qui appartient au *cinquième rite* (1) ; l'épileptique ; la femme qui est par rapport à un autre dans une situation qui rend son union avec lui illicite (2); la femme esclave, l'infidèle par suite d'une abjuration, ou par sa naissance, ce qui serait le cas pour une femme appartenant aux gens du Livre, quel que soit son genre d'infidélité, ou bien qui n'aurait, par exemple, aucune religion, ou qui serait magicienne, ou du nombre de tous ceux qui s'attachent à une croyance corrompue et jugée telle.

On fait également rentrer dans cette catégorie la femme née parmi les Musulmans, qui dit bien à la vérité : « Il n'y a de Dieu que Dieu, et Mohammed est l'Envoyé de Dieu », et manifeste à l'extérieur la religion de toutes les manières, mais ignore ce qu'est la doctrine de l'unité de Dieu, et ne sait ni ce qu'est Dieu, ni ce qu'est son Envoyé. Une telle femme, sans contredit, rentre dans la catégorie des infidèles.

L'imam As Sanousi, dans le commentaire du *Ouasta*, a dit : « Les jurisconsultes de Bougie, ainsi que d'autres imams, furent interrogés, au cours de ce siècle ou peu auparavant au sujet d'un individu qui prononcerait les paroles de l'acte de foi, prierait, jeûnerait, accomplirait le pèlerinage ainsi que telle et telle pratique de dévotion, mais s'en tien-

(1) Un rite autre que les quatre rites orthodoxes.
(2) Sa fille par exemple, ou sa sœur.

drait uniquement aux paroles et aux actes, selon ce que dit et ce que fait tout le monde ; allant même jusqu'à prononcer les deux propositions de l'acte de foi, mais sans en comprendre le sens; ne pénétrant pas ce qu'est : *Il n'y a de Dieu que Dieu*, ni le sens du mot *Envoyé ;* qui, en résumé, ne saurait pas, relativement aux deux propositions de l'acte de foi, ce dont elles sont l'affirmation et la négation ; qui peut-être même penserait que l'Envoyé de Dieu (que sur lui soit le salut !) est semblable à Dieu, le voyant mentionné en même temps que lui dans les deux propositions de l'acte de foi, et dans de nombreux endroits (des textes). Est-ce qu'un tel individu pourrait tirer profit des paroles qu'il prononce et des actes extérieurs qu'il accomplit, et doit-on croire ou non à la sincérité de sa foi, dans ses rapports avec son Seigneur ? »

Tous répondirent qu'un personnage semblable à celui dont il était question ne devait pas être regardé comme étant du nombre des Musulmans, quand bien même il manifesterait sa croyance et ferait les choses dont il a été parlé.

Le cheikh As Sanousi a dit : « La fetoua qu'ils ont rendue relativement à un tel individu et à tous ceux qui seraient de même est aussi évidente que possible. Deux personnes ne peuvent être en désaccord à son sujet. »

Il y a dans les *Naouazil* d'Al Mazri un certain nombre de réponses sur cette question qui sont toutes d'accord pour conclure à l'infidélité d'un tel personnage. Il faut implorer le secours de Dieu !

L'imam Ibn Bourjoum a dit dans une de ses réponses : « Si quelqu'un désire contracter mariage avec une personne qui, extérieurement, semble pratiquer l'Islamisme, mais le dénature par l'ignorance d'un de ses principes, à tel point que ceci constitue un état d'infidélité, il doit faire à ce sujet une enquête minutieuse. Cette enquête n'est pas obligatoire dans le cas où il s'agit d'une erreur de doc-

trine qui n'implique pas l'infidélité. Il est licite d'avoir des relations d'affaires avec une personne qui serait dans ce cas. Mais si l'on voulait être avec elle en relations d'intimité, et manger la viande d'un animal qu'elle a égorgé, il serait nécessaire de faire au préalable l'enquête en question.

« S'il y avait lieu de soupçonner en elle une ignorance entraînant l'infidélité, il faudrait refuser de manger la viande de l'animal égorgé par elle, et dans le cas où on l'aurait mangée, en verser le prix. Il est considéré comme étant mort par la volonté de Dieu, sans qu'on puisse en tirer parti. Il n'y a pas à en donner le prix intégral ; il suffira d'en fournir une partie.

« Quant à ce qui concerne le droit relatif au fait d'épouser une telle personne, dans le cas où elle est, sous presque tous les rapports, dans un tel état d'ignorance que celui-ci implique son infidélité, on considère ce mariage comme semblable à celui qui serait contracté avec un Madjous ; il doit toujours être annulé, sans que cela donne lieu à une répudiation. Les héritiers de cette personne n'en reçoivent pas la succession au cas où elle décède étant notée d'ignorance, en tant que cette ignorance implique l'infidélité ou le soupçon de celle-ci. Demandons à Dieu (qu'il soit exalté !) de nous donner de le connaître ! »

Telle est la règle des meilleurs seyyids de notre pays ; ils recommandent une enquête sur la foi des femmes et de leurs maris au moment du mariage.

L'imam Sidi Abd Allah Al Abdousi (que Dieu, qu'il soit exalté, lui fasse miséricorde !) a dit dans une de ses réponses :

« Certains des Oulama dont on doit suivre la manière de voir ordonnent aux adouls qui rédigent l'acte de mariage de se renseigner sur la foi de la femme qui fait l'objet de l'acte qu'on leur demande, à cause du grand nombre de vices qu'il y a dans leurs croyances. Les adouls agissaient

de la sorte, et Dieu a dirigé par cela un grand nombre d'hommes vers les préceptes de la croyance vraie.

On doit en second lieu envisager les bonnes qualités que présente la femme, afin que le mariage soit durable, et que les conditions de celui-ci, lesquelles sont au nombre de huit, soient remplies.

Ces conditions sont les suivantes :

En premier lieu, la *religion*. Celle-ci est le fondement des autres. Il faut lui accorder une grande attention. Si la femme est d'une religiosité faible à l'égard de la préservation de son âme et de sa chair, elle fait la honte de son mari, et noircit son visage lorsqu'il se trouve au milieu des autres hommes. Elle trouble son cœur par les tourments, de telle sorte que sa vie est livrée aux soucis.

L'imam Al Maouerdi a dit : « Si l'acte est établi de telle sorte qu'il comporte le désir que la femme soit religieuse, c'est le plus solide qui soit, et il procure les bons rapports les plus durables. Il est le plus louable de tous par la piété qu'il comporte et par ses fins..... »

Al Maouerdi a dit ensuite : « On doit stipuler que la femme doit être intelligente, car c'est grâce à cette qualité que l'affaire peut être conclue dans de bonnes conditions. »

On a rapporté que le Prophète (que Dieu lui accorde ses bénédictions et le salut !) a dit : « Veillez à avoir une femme qui comprenne le bien. N'épousez pas une folle dont la société serait une affliction et les enfants une perte. »

La seconde condition est le bon caractère ; c'est là un principe important pour la recherche de la tranquillité ; il aide à la pratique de la religion. Si la femme est méchante, bavarde, de caractère désagréable, ingrate, elle procurera plus de mal que de bien. La patience à supporter les bavardages de la femme est une épreuve à laquelle on

reconnaît les saints, suivant ce qui a été rapporté par Abou Hasan Aç Ceghir, d'après le cheikh Ibn Abi Zeyd.

Un auteur arabe a dit : « N'épousez pas les femmes suivantes :

1° *La plaignarde*, autrement dit celle qui abuse des plaintes et des gémissements, alléguant qu'elle est malade ; il n'y a rien de bon à en tirer.

2° *L'obséquieuse*. C'est la femme qui se fait valoir auprès de son mari; qui dit : « J'ai fait ceci et cela pour t'être agréable ».

3° *La convoiteuse*. C'est celle qui jette les yeux sur chaque objet, en a envie, et objurgue son mari de le lui acheter.

4° *La brillante*. C'est celle que les aliments rebutent ; qui mange sa part seule, dans un coin. On peut dire aussi que c'est celle qui frotte son visage et abuse des soins de toilette afin de le faire briller.

5° *La bavarde*. Cette dernière prend toujours la parole la première et s'exprime avec volubilité ».

Un *alem* a dit : « Il faut que la femme soit en état d'infériorité vis-à-vis de son mari sous quatre rapports : l'âge, la taille, la fortune, et la naissance, sinon, elle le prend en dédain.

La troisième condition est le peu d'importance de la dot. En effet, le meilleur des mariages est celui qui est plus aisé. Il est dit également dans un hadith : « La femme qui porte en elle le plus de bénédictions est celle qui apporte avec elle le moins de ressources. » Un autre dit : « La meilleure des femmes est celle qui a le plus beau visage et dont la dot est la plus faible. ».

Un hadith dit encore : « Un autre caractère avantageux du mariage est la rapidité avec laquelle il est conclu, et celle avec laquelle il produit ses effets, c'est-à-dire la naissance des enfants ; de même encore la faible quantité de la dot. »

Un autre ajoute : « La plus riche en bénédictions des

femmes est celle qui reçoit le douaire le plus réduit. » Ce hadith a été rapporté par Al Ghazzali et d'autres.

Al Ghazzali a dit encore : « De même que le chiffre élevé du douaire est considéré comme répréhensible (*makrouh*) au regard de la femme, de même il est répréhensible que le mari recherche la fortune de celle-ci. Il ne faut pas que le mariage ait pour point de départ la convoitise de la fortune. »

La quatrième condition est l'aptitude à la procréation des enfants. Al Ghazzali a dit : « Si la femme est reconnue stérile, il ne faut pas l'épouser. (Le Prophète) (que sur lui soit le salut !) a dit : « Ayez une femme qui manifeste son amour en vous donnant des enfants. »

Si la femme n'a pas été mariée précédemment, et que l'on ignore si elle n'est pas stérile, il faut que l'homme tienne compte du fait qu'elle est en bonne santé et encore jeune, car c'est à ces conditions qu'elle peut avoir des enfants dans la plupart des cas. »

Les anciens sages étaient de cet avis : que le plus noble des enfants par sa nature et son caractère est celui dont la mère a entre vingt et trente ans, et le père entre trente et cinquante. Les Arabes disent : « L'enfant dont le père est âgé n'est pas de bonne constitution. »

« Les pires des femmes sont celles qui détestent leur mari. »

On a dit que si le mari fait l'éducation (religieuse) de sa femme qui, alors, craint (Dieu) en se pénétrant de cet enseignement, il accroît ses mérites.

La cinquième condition est la virginité. Al Ghazzali a dit : « La virginité possède trois avantages :

« Le premier de ceux-ci est que la femme aime son époux et se plaît dans sa société. Le Prophète (que sur lui soit le salut !) a dit : « Attachez-vous à avoir une femme aimante. » Or la nature des femmes les porte à affectionner le premier homme dans l'intimité duquel elles ont vécu. Quand la

femme est renseignée sur ce que sont les hommes et en a une longue expérience, il arrive parfois qu'elle ne peut s'accorder avec des caractères qui heurtent les habitudes qu'elle a reçues. Dans ce cas, un mari a des sujets perpétuels d'affliction.

« Le second avantage de la virginité est qu'elle est cause d'un amour plus profond du mari pour sa femme. En effet, il est dans la nature d'un homme d'éprouver de la répulsion pour la femme qu'un autre homme a possédée avant lui. Lorsqu'il songe à cela, son caractère s'assombrit. Il y a ainsi beaucoup de personnes qui éprouvent de l'aversion pour une femme possédée par un autre avant eux.

« Le troisième est que la femme n'éprouve de tendresse que pour son premier époux; l'amour le plus solide est, la plupart du temps, celui qui s'attache au premier amant. »

La sixième condition est la chasteté. Al Ghazzali a dit : « Il faut que la femme soit chaste » ; puis il ajoute : « Cela revient à dire que la femme doit être pudique et avoir de la religion et de la vertu ; ces qualités se transmettent à ses filles et à ses garçons. Lorsqu'elle manque d'éducation, elle ne saurait en donner à ses enfants. C'est à ce sujet que le Prophète (que sur lui soit le salut!) a dit : « Prenez garde à la femme *dont le teint est vert* ! » On lui dit alors : Qu'est-ce que c'est que la femme au teint vert? « C'est, dit-il, la femme dont le visage est beau, mais qui a grandi dans le vice. » (Pages 5-9.)

La septième condition est que la femme ne soit pas la proche parente de son mari, car une telle chose amortit le désir. Le Prophète (que Dieu lui accorde ses bénédictions et le salut !) a dit : « N'épousez pas vos proches parentes, car l'enfant (qui naîtrait de ce mariage) serait faible à cause du détriment que lui causerait la faiblesse du désir de son père. »

La huitième condition est la beauté ; elle est une des qualités indispensables chez la femme. Telle est l'opinion

d'Al Ghazzali qui a dit : « La troisième condition est la beauté du visage, elle est exigée comme appoint au reste, étant donné qu'elle est la sauvegarde de la chasteté du mari dont la nature ne se contenterait pas, dans la plupart des cas, d'une femme désagréable. Comment en pourrait-il être autrement, étant donné que, le plus souvent, la beauté du corps et du caractère sont inséparables ! Ce que nous avons rapporté relativement à l'enquête qu'il faut faire sur la piété de la femme, disant qu'il ne faut pas épouser une femme pour sa seule beauté, n'exclut pas le souci de celle-ci ; nous avons condamné seulement le mariage qui n'a pour cause que la beauté de la femme, nonobstant son peu de religion. Au reste le souci de la beauté, dans la plupart des cas, est un aiguillon du mariage ; il est favorable aux sentiments religieux. Il en résulte que l'on doit en avoir souci, ainsi que de la sociabilité du caractère. Dans la plupart des cas, l'affection procède de la beauté. Le *chera* dit en effet qu'il faut rechercher ce qui peut procurer (dans le mariage) une société agréable ; c'est pourquoi il est recommandé de voir la personne que l'on doit épouser. » (Pages 9-10.)

Une *houri* a le blanc de l'œil très accentué ; ses cheveux sont d'un noir intense, ainsi que ses yeux qui sont très larges.

Le Prophète (que sur lui soit le salut !) a dit : « La meilleure de vos femmes est celle qui réjouit son mari lorsqu'il porte ses regards sur elle, qui lui obéit lorsqu'il la commande ; qui, au moment où il la quitte, garde son souvenir dans son âme, en lui réservant ce qui lui appartient. Un mari se réjouit par le seul fait de contempler sa femme, si elle l'aime. » (Pages 10-11.)

Chapitre II

Sur ce que celui qui fait la demande doit présenter en fait de qualités de persuasion ; sur l'appui qu'il doit solliciter de Dieu ; sur son sens critique nécessaire à l'examen de la fiancée, et sur certaines questions relatives à la demande en mariage.

Un homme intelligent ne doit ni conclure une affaire, ni accomplir un projet sans consulter quelqu'un qui soit de bon conseil, et sans écouter les avis des gens perspicaces. En effet Dieu (qu'il soit exalté !) a ordonné au Prophète (que Dieu lui accorde ses bénédictions et le salut !) de prendre l'avis des autres, bien qu'il eût reçu l'assurance d'être bien dirigé, et malgré l'assistance que Dieu (qu'il soit exalté !) lui a accordée. Dieu (qu'il soit exalté !) a dit en effet : *Et consulte-les dans l'affaire...* (1).

Al Maouerdi a dit plus loin : « Lorsque celui qui veut se marier a résolu de prendre conseil des autres, il doit rechercher ceux qui sont dignes de sa confiance et présentent plusieurs caractères bien marqués : le premier est d'avoir une intelligence parfaitement servie par l'expérience acquise ; le second d'être religieux, car c'est l'étai de toute vertu et la porte de tout succès : le troisième d'avoir le jugement droit et d'être compatissant, car, la droiture du jugement et les qualités affectives dirigent l'esprit et sont la sauvegarde de la décision ; le quatrième est d'avoir l'esprit dégagé de tout souci extrême, de toute préoccupation absorbante, ceux qu'affecte un souci intime ne pouvant donner un bon avis, car ils n'ont pas l'esprit dégagé ; on dit d'autre part, qu'une

(1) Coran, III, 153.

affaire gagne beaucoup à ce qu'on prenne conseil des autres pour la régler ; le cinquième est que celui dont on demande l'avis n'ait pas de convoitise personnelle relative à l'affaire au sujet de laquelle on a recours à lui, ni de désir porté sur elle.

Quant aux bonnes intentions dont doit témoigner le fiancé, un des meilleurs Oulama a dit à leur sujet :

« O toi qui te maries, il faut que tu fasses montre d'un désir louable et de bonnes intentions lorsque tu désires le mariage, car celui-ci est un acte qui portera sur toute ta vie ! Ne te dépouille donc pas d'une intention vertueuse qui te rapprochera de ton Seigneur, étant donné que les œuvres sont évaluées de pair avec l'intention qui les suscite. Chaque homme a ses désirs propres, ainsi que l'établit le hadith. » Il a dit à la suite des paroles précédentes : « Si tu le désires fortement (c'est-à-dire le mariage) et si tu fais montre à son sujet d'une intention ferme, tu commenceras par l'*istikhara* et la consultation des autres ; puis tu songeras à suivre la Sounna. En effet, notre Prophète (que Dieu lui accorde ses bénédictions et le salut !) se maria et exhorta les hommes à faire de même, et il défendit de s'abstenir du mariage sans motifs. Tu donneras ensuite la meilleure de tes attentions à l'une des servantes de Dieu (qu'il soit exalté !) en faisant durer tes bons rapports avec elle. La femme a été créée faible ; elle est incapable de la plupart des soins matériels de la vie, Dieu (loué soit-il !) a donné aux hommes la charge d'en prendre soin, de les protéger, de les abriter ; de faire les frais de leur entretien. Notre Maître (qu'il soit glorifié et exalté !) nous en a avertis dans son Livre, en disant (gloire à lui ; qu'il soit exalté !) *Les hommes dominent les femmes* (1). Quiconque s'attache à pourvoir aux dépenses de sa famille ; à assurer son entretien et à vivre en bons termes

(1) Coran, IV, 38.

avec elle, souhaitant de voir la face de Dieu, aura tout ce qu'il désire. Il n'en sera pas de même d'un autre.

(Toi qui désires te marier) tu songeras à multiplier le peuple du Prophète (que Dieu lui accorde ses bénédictions et le salut !) en procréant des enfants. En effet, notre Prophète (que Dieu lui accorde ses bénédictions et le salut !) a dit : « Mariez-vous et multipliez, afin qu'au jour du jugement je tire vanité de vous en face des autres peuples. »

Tu t'attacheras de même à préserver ta religion et à la rendre meilleure à cause de la parole du Prophète (que Dieu lui accorde ses bénédictions et le salut !) : « Celui qui se marie met à l'abri la moitié de sa religion et Dieu prend la charge de l'autre moitié. » Dans une autre version du même hadith il est dit, au lieu de *met à l'abri*, *rend plus parfaite* la moitié de sa religion.

Tu t'attacheras à la pensée que ce sont des enfants vertueux qui devront te survivre ; afin que tes biens ne soient pas dissipés après ta mort, suivant ce qui a été rapporté de notre Prophète (que Dieu lui accorde ses bénédictions et le salut !).

Au sujet des préliminaires du mariage et de la peinture de la fiancée faite avec un excès dans un sens ou dans l'autre, on a dit ce qui suit :

« Ceux auxquels on peut se fier sont peu nombreux ; plusieurs déprécient la personne sur laquelle quelqu'un a porté son choix. Les déceptions et les désillusions sont des plus fréquentes. Il faut donc que celui qui appréhende pour lui-même un penchant pour d'autres femmes (que ses épouses légitimes), veille à se protéger sur lui-même contre la passion coupable qu'il pourrait éprouver pour elles. Quant à l'homme qui ne cherche dans le mariage que la pratique de la Sounna pure, la procréation des enfants, et la satisfaction d'avoir un intérieur agréable ; mais, d'autre part, ne s'attache pas à la beauté, il est bien près du renoncement ! En effet le mariage qui est une porte ouverte sur les joies

du monde, est d'autre part pour certains hommes un auxiliaire de la religion. »

Le Qadi Abou Bekr a dit dans le *Djaouahir* : « On doit observer la personne de la fiancée avant de conclure le mariage. »

Il est dit dans le hadith qu'Al-Mogheyra ayant demandé une femme en mariage, le Prophète (que Dieu lui accorde ses bénédictions et le salut !) lui dit : « Observe-la, car c'est là une garantie de durée pour vos bons rapports (1). »

Le fiancé ne doit regarder que le visage de la jeune fille qu'il veut épouser, ainsi que les extrémités du corps (les pieds et les mains). Il faut qu'il l'entende parler, selon la tradition rapportée par Ibn Al Qasim. Il est répréhensible qu'il l'examine à la dérobée.

Mohamed ben Yahya a rapporté ce qui suit dans la *Moudaouana* : « Il n'y a pas de mal à ce qu'il l'observe si elle est vêtue. »

Le cadi Abou-l-Oualid a dit : « On admet que le fiancé observe sa fiancée à la dérobée, s'il la sait recouverte de ses vêtements, et si elle en a été avertie. »

D'Al Bourzouli : « Ibn Al Kattan a admis qu'il est licite d'examiner la femme, étant donnés les hadiths sur la question ».

Du *Taraz*. « Il est recommandé de faire la demande le jour du vendredi après l'*açr*, ce moment est choisi parce qu'il est proche de la nuit et de la tranquillité qu'elle fait régner. Il est blâmable de la faire au commencement du jour, à cause du mouvement des gens qui vont et viennent de tous les côtés pour vaquer à leurs occupations. »

Il est recommandé de la faire au mois de Choual et de prendre ses dispositions à cet effet dans le même mois. En effet, Aycha a raconté que l'Envoyé de Dieu (que Dieu lui accorde ses bénédictions et le salut !) l'épousa au mois

(1) Coran, II, 229.

de Choual ; que d'autre part (sur lui soit le salut !) il affectionnait le mariage en Ramadan par désir de la bénédiction, mais que c'est au mois de Choual qu'il épousa Aycha. Abou Obeyda dit : « Le premier mois (Choual) est préférable. »

Dans l'*Istilhaq* et d'autres ouvrages, il est dit que la demande est une chose louable, à l'inverse de ce qu'a dit Daoud, et cela en raison de ce que le Prophète l'a désirée.

Il est dit dans la *Ouadiha* : Que le fiancé dit : « Louange à Dieu, » et appelât les bénédictions de Dieu sur Mohammed son Prophète (que Dieu lui accorde ses bénédictions et le salut !) puis, ceci fait, qu'il exposât son affaire. » Ibn Al Madjichoun a dit : « Il n'y a pas de mal à ce que le fiancé et le tuteur de la femme chargent un homme vertueux ou un chérif de conclure le mariage. C'est là ce qui se faisait jadis. C'est ainsi qu'Oroua délégua quelqu'un qui fit la demande, celui-là abrégea la formule, disant : « Dieu est la vérité et Mohammed est l'Envoyé de Dieu. Un tel désire épouser une telle, je les unis par la bénédiction de Dieu. *Gardez (vos femmes) en les traitant honnêtement, et congédiez-les en leur faisant des présents.* »

Le mariage doit être précédé de la demande ; la femme, en agréant celle-ci, doit rendre grâces à Dieu. Le mari, de son côté, doit dire : *Louange à Dieu ! Que les bénédictions et le salut de Dieu soient sur l'Envoyé de Dieu ! J'accepte de t'épouser moyennant telle dot.* Il faut que le chiffre de la dot soit fixé ; il doit être faible.

Le fiancé doit, lui aussi, louer Dieu avant de faire la demande ; c'est là une chose approuvée (*mostahabb*).

De même, il faut que la femme, avant toute démarche, soit mise au courant de la situation ; cela est préférable au point de vue de leurs bons rapports. C'est également à cause de ceux-ci que l'on doit approuver que le mari contemple la personne de la fiancée ; ceci est d'un bon appoint pour la durée de leur union. (Pages 11-16.)

DEUXIÈME PARTIE

SUR LES RÈGLES RÉGISSANT LA SOCIÉTÉ DES ÉPOUX ET CE QUI S'Y RATTACHE AU COURS DU MARIAGE

Cette seconde partie forme quatre chapitres.

Chapitre Premier

Sur le festin nuptial.

Le festin nuptial n'est approuvé que parce qu'il donne au mariage la publicité nécessaire; en effet les témoins pourraient mourir. C'est là ce qu'ont dit Rabi'a et d'autres. C'est pour cela que certains divertissements sont tolérés dans la fête qui accompagne un mariage, tels que le fait de jouer du tambour, certaines choses d'un caractère ostentatoire, et tout ce qui se rattache au même ordre d'idées.

Il faut que celui qui donne le festin n'y autorise pas la désobéissance à Dieu, ni la pratique des choses illicites ou pernicieuses, telles que le fait de boire du vin, ou, pour l'amphytrion, de l'accepter de celui qui l'apporterait en cadeau, comme c'est la pratique de certaines gens. Il ne doit pas permettre non plus que des femmes s'y mêlent aux hommes et s'associent à eux par les cadeaux faits à l'époux ou à l'épouse, ni tolérer les cris de joie, les clameurs, ainsi que la musique du tambour qui est le moueddin du démon.

D'Ibn Younous : « Il n'est pas licite de chanter dans une noce, si ce n'est modérément. On a rapporté que les filles d'An Naffar chantaient : *Nous sommes venues à vous; nous sommes venues à vous — pour que nous vous saluions et que vous nous saluiez — et si le Paradis n'était notre refuge, il serait illicite que nous fussions là où vous êtes !*

De même, il est dit dans l'*Akmal* : « Malik désapprouvait tous les divertissements musicaux dans les noces. Cependant, il est admis que le fait de jouer du *deff* (1) est licite, car il assure la publicité du mariage qu'il permet de distinguer de la débauche. »

D'Ibn Younous : « On est en désaccord touchant le point de savoir si les choses qui rentrent dans cet ordre d'idées, sont licites soit pour les hommes dans leurs fêtes, soit pour les femmes dans les leurs. Asbagh a dit : « Ceci est interdit non seulement aux femmes (mais aux hommes). S'il est défendu aux hommes de jouer de cet instrument, il leur est de même interdit de l'écouter. » Le même auteur a dit également : « Cela est permis aux hommes mais, ajoute-t-il, pour mentionner Dieu et réciter ses louanges. Les chants ne doivent pas être en vers, à moins que ces vers ne soient d'allure modérée (non voluptueuse), c'est ainsi que les compagnes des Ançar récitaient : *Nous sommes venues à vous; nous sommes venues à vous.* » (Fin de la citation abrégée d'Ibn Al Hasan Aç Ceghir.)

Ibn Chass a rapporté que les divertissements prohibés sont ceux qui consistent à jouer du tambour, du luth, du mezmar carré et des instruments analogues.

Du *Kitab an nahi 'an chouhoud al malahi :*

« L'Envoyé de Dieu (que Dieu lui accorde ses bénédictions et le salut !) a dit : « Que Dieu maudisse la barbe de quiconque l'a fait surmonter d'un *mezmar.* »

(1) Sorte de tambourin carré.

Il a dit de même (que Dieu lui accorde ses bénédictions et le salut!) : « Si quelqu'un emplit ses oreilles du son du *mezmar* il sera versé dans celles-ci au jour du jugement de l'*a'nouq* (ce mot désigne le plomb fondu). C'est là une prohibition certaine... *Il y a dans tout cela un avertissement pour quiconque a un cœur, pour tout auditeur attentif, pour tout homme clairvoyant* (1).

Au nombre des qacidas de notre aïeul Abou-l-Qasim ben Khadjdjo (que Dieu lui fasse miséricorde!) il y a la suivante où il réprouve les cris des femmes (2), le jeu du tambour et les autres divertissements en cours dans les festins et les noces :

1° *O toi qui me questionnes au sujet de l'usage qui s'est répandu chez les Berbères et les Arabes, et même gagné les villes;*

2° (*A savoir*) *l'introduction des cris de joie réprouvés, mauvais, impliquant le blâme de quiconque les profère!*

3° *O faqih, notre avis au sujet de leur interdiction est contenu dans la lettre du cheikh Al Djalil; reçois-en l'avertissement!*

4° *Là où il défend les divertissements de l'ouïe — qui font partie des choses illicites. Abandonne toute dispute.*

Quiconque donne des avertissements a droit à la clémence de Dieu! Il a dit (que Dieu, qu'il soit exalté, lui fasse miséricorde!) :

« Un taleb m'a raconté qu'il avait trouvé dans un livre d'histoire que le pays des Ghomara, de Ouargha à Zargha, était habité par un peuple de *Madjous*, la pire de toutes les nations. Ils n'ont aucun livre pour les diriger, et ce qu'il y a le plus lieu de supposer (et Dieu le sait mieux que tous!) c'est que la croyance des *Madjous* subsiste encore parmi eux telle qu'elle était jadis. Ils n'entreront pas dans l'Islam

(1) Coran, L, 36.
(2) *Al oualaouil ouaz-zegharit.*

s'ils n'y sont conduits. Cela n'ayant pas encore eu lieu, les lois de l'Islam ne se sont pas introduites dans leur pays.

« Si vous considérez leur situation vous constaterez qu'ils sont en opposition avec l'Islam et ses préceptes, leurs coutumes allant à l'encontre du *chra* et leurs lois étant autres que celles qu'il édicte. Telle est leur manière d'être. Ils prétendent (que Dieu les traite de la pire manière!) que leur pays ne peut subsister que s'ils restent dans l'état où ils sont. Ce sont des débauchés, des méchants, des infidèles, conformément à la parole (de Dieu, qu'il soit exalté !) » *Quiconque ne jugera pas conformément à ce que Dieu a fait descendre...*, etc. (1).

Ils vont demander aux sources, aux éclairs, aux arbres, et aux pierres d'intercéder pour eux comme le feraient des adorateurs d'idoles. Au nombre de leurs pratiques est également le fait de glorifier le *Hadjouz* (2) ainsi que l'*Ançara* (3) qui sont des jours de fête pour les infidèles. De même encore est leur usage de monter au sommet des montagnes, hommes et femmes, et de s'y livrer à la débauche et à la rébellion contre Dieu; ou encore la promiscuité des hommes et des femmes dans les mariages, et la corruption qui en découle. Ils ont plusieurs usages spéciaux relativement à leurs repas, leurs boissons, leurs négoces, leurs transactions, tous dus à leur ignorance, leur hérésie et leur hostilité pour les principes du *chra*. Si nous nous attachions à cette étude, nous pourrions rapporter sur leur manière d'être particulière et leur croyance corrompues de quoi remplir plusieurs cahiers. Nous nous bornerons à en indiquer une partie; peut-être Dieu (qu'il soit exalté !) soulèvera-t-il le voile de la négligence qui recouvre leurs cœurs, et leur montrera-t-il ce qu'ils ont de mauvais et de pernicieux. Peut-être réfléchiront-ils sur leur éloignement

(1) Le verset se termine par ces mots « sont des infidèles ».
(2) C'est le premier jour de l'année julienne.
(3) L'Ançara correspond à peu près à la Saint-Jean.

de la vérité et le peu de souci qu'ils en ont. Quant à moi, je demande à Dieu qu'ils nous fassent voir de leur côté nos propres défauts à nous-mêmes. Certes, c'est une chose que Dieu peut nous donner ! Je vais faire suivre ce discours d'une dissertation en vers écrite dans un dialecte qui n'est pas conforme à la langue arabe pure, afin qu'elle soit à la portée non seulement de ceux qui sont savants, mais aussi de ceux qui ne le sont pas, suivant en cela les paroles de l'Envoyé de Dieu (que Dieu lui accorde ses bénédictions et le salut !) : « J'ai reçu l'ordre de parler aux hommes dans la proportion de leur intelligence. » Sa qacida est la suivante :

Louange à celui qui a créé les cieux et les a construits, qui a étendu la terre et l'a déployée;

Qui a créé les montagnes pour le rendre immobile et la fixer, puis des sources en ont jailli et ont coulé en fleuves.

O toi qui es intelligent et dont l'esprit est éveillé, — écoute-moi, et ne crois pas que mes paroles soient mensongères ;

Regarde comme le démon gouverne les hommes, comme ils sont trompés par le Rebelle, le Perturbateur !

Il a donné ses ordres à certains d'entre eux qu'il a institués gouverneurs; ceux-ci se sont déclarés savants, alors qu'ils étaient comme les bêtes.

Par l'ignorance énorme, il a rempli les cœurs de ténèbres, à tel point qu'ils n'ont ni argument ni preuves (en matière de foi).

Ils ont délaissé les paroles de Malik exposées dans la « Mouatta »; et se sont conformés à tout ce que disent les Sonneurs de cloches (1).

D'ailleurs, ce sont tous des hérétiques, des voleurs. Ils se sont mis à gouverner par les faux et les mensonges !

(1) C'est, à proprement parler, la *fête des éléments*, qui a dû être léguée par le paganisme à l'Islam en passant par la période chrétienne.

Le démon a ordonné à certains d'entre eux de rendre aux pierres des visites pieuses et à dormir dans les champs entre les bêtes et les oiseaux sauvages.

Considère ce que font ces rebelles, ces débauchés. Comme ils ont délaissé la route de l'Élu, de l'Adnanite!

Certains d'entre eux disent : « J'ai parcouru dix milles pour venir te trouver ». La sorcière a dit : « Tu viendras à moi en pèlerinage et tu en tireras profit. »

« Je me suis rendu auprès de toi (diras-tu). Peut-être me guériras-tu, car je suis malade. Je viens chercher la santé pour revenir bien portant dans mon pays.

(Le démon) a ordonné à certains d'entre eux d'errer par les prairies marécageuses. Tu en vois plusieurs qui gémissent et d'autres qui pleurent.

Ils se sont donnés à eux-mêmes l'apparence des pèlerins de la Mecque, et sont partis. Dites-leur : « Vous êtes des adorateurs d'idoles ! »

Il a ordonné à certain peuple de glorifier certains jours. Comme le Hadjouz et le jour de l'Ançara qui sont frappés d'interdit :

Ils donnent de vaines marques de respect aux Musulmans qui ordonnent d'adorer le Clément, le Miséricordieux.

En été, ils se rendent dans les montagnes, suivant leurs coutumes, avec leurs femmes et leurs filles, vêtues de leurs vêtements de fête mis en réserve (à cet effet).

Chez eux règnent les débauches et les excès, et il n'y a personne qui reprenne leurs vices. O séducteur... !

Le barbier (qui est parmi eux) est noir comme les ténèbres, il se rend auprès de la fille vierge et découvre sa chair.

Avec le mechrat (1), il rend sa peau noire, comme le charbon, dans une chambre où ne devraient entrer que les femmes.

(1) Sorte de couteau.

Il lui saisit les seins à pleines mains, et il est ivre! Une petite chienne, une vieille et le démon !

Vous voyez alors, vous autres, la joie que manifestent son père et son frère! Un fou, un possédé ne consentirait jamais à cela!

Je vais te décrire ce que font ces gens, notamment sous le rapport de la promiscuité des hommes et des femmes dans les noces.

Le vin circule parmi eux dans les verres, ainsi que les dfouf (1); les filles et les femmes dansent.

L'insensée prend son panier qu'elle ouvre: puis elle se peigne les cheveux et revêt ses habits de fête.

Elle traîne des bracelets à ses pieds, se rendant ouvertement à la débauche.

Elle n'a pas songé à réjouir son époux en mettant ces parures, depuis le moment où il l'a épousée.

Jusqu'à ce qu'elle vienne dans la maison du mari de la débauchée. Elle se farde avec du keuhl, du brou de noix, et met à son cou un collier de coquillages.

Elle passe avec le joueur de tambour en dansant; le proxénète (2) la voit agir de la sorte et s'en réjouit.

Lorsqu'ils entrent dans la maison, mêlés les uns aux autres, celui qui ne se donne pas à d'autres plaisirs se livre à des attouchements sur elle.

Tel qui n'a pas les sens très éveillés, le pauvre, se contente de parler avec elle et de porter sur elle des yeux papillonnants!

Celui qui donne la fête achète tout ce qui est dans les boutiques, pour sa femme qui ressemble alors à un diamant.

Lui, le mari, dénoue ses cheveux, alors que le proxénète est assis, en leur présence et s'en réjouit.

(1) Pluriel de *deff*, tambour.

(2) On désigne par le mot ديث celui qui livre aux débauchés sa femme ou sa fille.

Ce débauché a à peine possédé cette jeune fille et ne l'a caressée et approchée que quelques minutes.

Que déjà des porcs tous en bonne forme les entourent, la plaisantant, l'insensée passe en proverbe.

Le lendemain de la noce, les femmes viennent bavarder, avec leurs vêtements de fête et leurs charbiyyas (1) jaunes.

Si je gardais le souvenir de cela, ce serait allumer un brasier dans mon cœur ! Tout ce que j'aurais à dire de leurs fautes me suffira.

Contriste-toi de ce qu'elles font, afin d'oublier un autre sujet de peine. Les larmes du croyant couleront comme le déluge.

Ta femme viendra à ta rencontre avec des mqaïs (2) et des khelakhel (3)... Les visages de ces femmes sont sans expression, et elles n'éprouvent plus de honte !

Quel dommage, il y avait des hommes intelligents. Ils sont morts; pas un seul n'est resté; pas un seul.

Lorsque des hommes et des femmes se rencontrent, tu entends des soupirs étouffés et des rires. Le vin circule parmi eux, ainsi que la chair de porc.

Ne savent-ils pas que par ces sottises, ils ont l'air de pleurer leur aïeul le Chrétien ?

Leurs édifices sont sans fondations. Ce qu'on en voit est bon, mais leur intelligence et leur cœur sont mauvais.

Leur naturel est celui des bêtes, alors qu'ils ont l'apparence d'hommes. Je pense qu'ils seront tous aliment du feu.

S'ils restent longtemps dans cet état sans être dirigés, ils finiront par s'accoupler dans les rues.

Et il n'y aura personne qui les réprimande ou s'en fasse entendre, comme la chose a été exposée dans le hadith de l'Élu de l'Adnanite.

(1) Sorte de foulard fabriqué à Fez, que les femmes se mettent sur la tête.
(2) Sorte de bracelets.
(3) Anneaux que l'on porte aux chevilles.

Si la foi peut élever le cœur des créatures, un tel objet de honte finira par disparaître. (Pages 16-29.)

En résumé les gens éminents et religieux n'ont jamais cessé de reprendre les gens de nos montagnes de Ghomara sur leur manière de vivre et de les porter à suivre le chemin de la Sounna et de l'union. Que Dieu guide ainsi qui il voudra ! Si quelqu'un a reçu de Dieu une science suffisante, qu'il fasse lui aussi des vers sur le même sujet, agissant en conformité avec la parole du prophète (Que Dieu lui accorde ses bénédictions et le salut !) (Page 29.)

Chapitre II

Sur la manière dont le doukhoul doit se pratiquer et les règles qui doivent présider aux relations des époux.

Sachez qu'il est licite que le *doukhoul* (réception de la femme par le mari) ait lieu toutes les nuits et tous les jours; tous les mois et toutes les années. La coutume de s'en abstenir pendant le mois de Moharrem n'a pas de fondement dans la loi. An Naouaoui et Al Qortobi ont dit dans leur commentaire sur Moslim, en parlant de ces paroles d'Aycha (que Dieu soit satisfait d'elle !) : « L'Envoyé de Dieu (que Dieu lui accorde ses bénédictions et le salut !) m'épousa au mois de Choual, et quelle femme de l'Envoyé de Dieu (que Dieu lui accorde ses bénédictions et le salut !) a joui plus que moi de ses faveurs... » jusqu'à la suite du hadith : « Aycha (que Dieu soit satisfait d'elle !) n'a prononcé ces paroles sans s'étendre sur le sujet que pour réfuter une croyance en faveur pendant le temps d'ignorance. Aujourd'hui, les hommes ont peur de la mauvaise influence et des effets néfastes du mois de Choual, et ils

n'aiment pas se marier pendant ce mois. C'est là un vestige de l'époque d'ignorance, de telles appréhensions sont vaines et sans fondement. » Ce qui précède a été dit par Al Qortobi.

... « Au même ordre de faits se rattache l'aversion que les ignorants de notre époque éprouvent pour la conclusion du mariage au mois de Moharrem. Il faut, tout au contraire, profiter de l'heureux présage qui s'attache aux actes accomplis pendant ce mois, comme c'est le fait pour le *doukhoul* quand il s'y trouve pratiqué, en retenant l'importance que Dieu et son Envoyé ont attachée à son caractère sacré : en réfutant d'autre part les ignorants et en les éloignant de leur impiété. » Fin de cette citation empruntée aux *Manasik* d'Ibn Ma'la; il résulte de celle-ci que tous les mois sont sur un pied d'égalité au point de vue du *doukhoul*.

Quant aux jours où il doit se *faire*, Al Ghazzali a dit à leur sujet : « Est désapprouvée (*makrouh*) l'union des époux à trois nuits du mois : la première, la dernière et celle du milieu. On dit en effet que les démons assistent à leur union durant ces nuits et qu'ils s'y livrent à l'impudicité. Le caractère de réprobation qui y est attaché fait l'objet d'une tradition rapportée par Ali Moaouya et Abou Horeyra (que Dieu soit satisfait d'eux!) ».

Le même auteur dit ensuite : « Certains oulama approuvent l'union des époux le vendredi, en confirmation de l'une des deux interprétations de cette parole de l'Envoyé de Dieu (que Dieu lui accorde ses bénédictions et le salut!) : « Dieu fait miséricorde à celui qui nettoie son corps et fait ses ablutions (1). »

Il faut que l'époux donne des soins à sa toilette et se parfume (au jour de son mariage), car ce qu'il aime à voir chez les autres est aussi ce qu'ils aiment à voir chez lui.

(1) Ainsi que cela se pratique le vendredi.

Il faut s'écarter de ce que font certains Berbères qui mettent des bracelets à leurs bras, se teignent les mains au henné et mettent des anneaux à leurs oreilles, car ce sont là des ornements qu'il faut laisser aux femmes. L'Envoyé de Dieu (que Dieu lui accorde ses bénédictions et le salut !) a maudit le fait pour les femmes de ressembler à des hommes et pour les hommes de ressembler à des femmes.

Notre aïeul maternel Sidi Abou-l-Qasim ben Khadjdjo (que Dieu soit satisfait de lui !) a dit dans son commentaire de l'*Ourdjouzat Al Mohtaouya ala Masâïl Ben Djoma'a* : « Au nombre des innovations frappées d'interdit est la coutume qu'ont certains hommes de se parer comme des femmes et de mettre des vêtements semblables aux leurs. Ils se teignent les mains et les pieds avec du henné dont ils recouvrent leurs ongles et leurs doigts. Ils portent aux oreilles des anneaux d'or et d'argent et se tracent des figures sur les mains. Ils se mettent également du *keuhl* (1) (aux paupières) sans nécessité et dans un seul but de parure. (Pages 29-34.)

. . . . . .

Il ne faut donc pas qu'un homme emploie des objets de parure contraires à la loi ; qui comportent de mauvais agissements et sont des choses pernicieuses. Le fiancé doit au contraire purifier son être intérieur et le parer du repentir pour ses péchés, ses actes et ses vices, comme il faut qu'il s'unisse à sa femme en état de pureté, bien accoutré, et tel qu'il doit être. Peut-être alors Dieu (qu'il soit exalté !) rendra-t-il sa religion plus parfaite par son union avec son épouse, selon un hadith où il est dit : « Celui qui se marie parfait la moitié de sa religion; qu'il honore Dieu dans la seconde ! » Quiconque se marie parfait donc la moitié de sa religion, comme la chose a été rapportée dans le hadith

(1) Antimoine.

cité. Que Dieu préserve les deux moitiés de tout mal et fasse entrer au Paradis ce qui est entre sa barbe et sa moustache (sa bouche) ainsi que ce qui est entre ses pieds (son corps). C'est là ce qu'a dit l'auteur des *Moqaddimat*. (Page 34.)

Chapitre III

Sur l'examen de la fiancée, lequel est pour le mari une chose louable et fait partie de l'ensemble de ses droits.

L'Imam Abou Hamid a exposé que le mari peut faire preuve d'équité et de bonne éducation à l'occasion de douze choses : la cérémonie nuptiale; — les rapports de bonne société; — les badinages avec sa femme; — l'administration (du ménage); — la jalousie qu'il peut avoir l'occasion d'éprouver; — l'instruction qu'il doit donner à ses enfants; — celle qu'il doit acquérir à cet effet; — le partage des faveurs, les corrections qu'il doit infliger en cas de désobéissance; — l'accomplissement de l'acte conjugal; — la procréation des enfants; — enfin la séparation à la suite d'une répudiation. Nous avons parlé précédemment de la cérémonie nuptiale et de l'accomplissement de l'acte conjugal, il nous reste donc à traiter les dix autres points.

Le premier a trait aux rapports de société des époux; au bon caractère dont le mari doit faire montre à l'égard de ses femmes; à la patience avec laquelle il doit supporter leurs fautes et cela par mansuétude pour elles à cause de la faiblesse de leur intelligence. Dieu (qu'il soit exalté !) a dit : *Mettez de la bonté dans vos rapports avec elles* (1).

(1) Coran, IV, 23.

Il a dit aussi : *Elles ont reçu de vous un pacte formel* (1). De même encore : *Soyez bon envers... et envers ceux qui sont liés à vous* (2). On a dit que cette expression désignait les femmes.

D'autre part, les dernières recommandations qu'ait faites l'Envoyé de Dieu (que Dieu lui accorde ses bénédictions et le salut!) furent au nombre de trois; il s'en exprima jusqu'à ce que sa langue se fût empâtée et que ses paroles fussent devenues inintelligibles. Il se mit donc à dire : « La prière, la prière ! *Celles que vos mains possèdent* (3) ne les chargez pas de ce qui est au-dessus de leurs forces ! O mon Dieu ! o mon Dieu ! (dit-il en pensant aux femmes) elles sont un dépôt en vos mains, » c'est-à-dire : elles sont vos captives, « Vous les avez reçues moyennant un pacte conclu avec Dieu; vous avez été autorisés à approcher leur sexe par une parole de Dieu ». Il ajouta (que Dieu lui accorde ses bénédictions et le salut !) : « Celui qui supportera avec patience le mauvais caractère de sa femme recevra de Dieu une récompense égale à celle qu'il a donnée à Job en compensation de ses épreuves. De même, Dieu accordera à la femme qui aura supporté patiemment (les travers de) son époux une rétribution égale à celle dont fut gratifiée Assiyya, l'épouse de Pharaon. Sachez qu'il ne suffit pas au mari de faire montre à l'égard de sa femme d'un bon caractère, conformément aux recommandations de l'Envoyé de Dieu (que Dieu lui accorde ses bénédictions et le salut !). Il doit en outre supporter le mal qu'elle lui cause, et user de mansuétude vis-à-vis de sa légèreté et du peu d'affection qu'elle peut lui témoigner, afin de suivre l'exemple du Prophète (que Dieu lui accorde ses bénédiction et le salut!). Ses épouses (que Dieu lui accorde ses bénédictions et le salut!) relevaient ce qu'il leur disait et l'une

(1) Coran, IV, 40.
(2) *Id.*, IV, 40.
(3) Cette expression sert à désigner les femmes et les enfants.

d'elles alla même une fois jusqu'à le bouder toute la journée.

La seconde chose (par laquelle l'homme peut faire montre de bonne éducation) est constituée par le *badinage*. Cela revient à dire que le mari doit non seulement supporter sa femme, mais encore folâtrer avec elle, plaisanter, se livrer à des jeux badins; ce sont là des choses qui adoucissent le cœur des femmes. Le Prophète (que Dieu lui accorde ses bénédictions et le salut !) plaisantait avec les siennes en se mettant au niveau de leurs intelligences relativement à leurs occupations et leur manière d'être. On a raconté qu'il jouait avec Aycha dans sa maison à qui arriverait le premier dans un endroit donné; un certain jour, elle eut l'avance sur lui; puis les jours qui suivirent, ce fut lui qui triompha; il lui dit alors : « Nous sommes manche à manche. »

On sait qu'il était très expert en matière de jeux avec ses femmes.

Omar a dit : « Il faut qu'un homme soit vis-à-vis de ses femmes comme un jeune enfant tout en leur montrant qu'il est homme pour peu qu'elles pénètrent sa nature intime. »

Loqman a dit : « Il faut qu'un homme de sens soit vis-à-vis de ses femmes comme un petit enfant; mais en public il doit montrer qu'il est un homme. »

Dans le commentaire du hadith, il est exposé que Dieu (qu'il soit exalté !) déteste un *avorton prétentieux*. On interprète cette expression comme s'appliquant à un homme sévère envers ses femmes et rempli d'orgueil pour sa personne; c'est un des sens attribués à la parole de Dieu (qu'il soit exalté !) « *méchants* (1) ». On dit encore : C'est celui qui est dur de langue et de cœur envers ses femmes.

Le Prophète (que sur lui soit le salut !) dit une fois à Dja-

(1) Coran, LXVIII, 13.

bir : « Pourquoi ne folâtres-tu pas avec ta jeune épouse qui te rendrait jeux pour jeux ? »

Une femme arabe a décrit son mari de la manière suivante : « Par Dieu, il était plaisant lorsqu'il entrait, et quand il s'en allait, il était paisible. Il mangeait ce qu'il trouvait à la maison sans poser de questions sur ce qui pouvait y faire défaut. »

La troisième est relative à la sagesse du caractère. Celle-ci consiste en ce que le mari ne pousse pas trop loin ses privautés; il s'applique aussi au bon caractère ainsi qu'au fait de ne pas se plier aux exigences de la femme au point d'altérer sa nature et de perdre tout ascendant sur elle. Le mari devra, au contraire, garder en tout une juste mesure. De la sorte, il ne perdra ni son ascendant ni son prestige. Toutes les fois qu'il sera témoin d'une faute, il se mettra en colère et ne favorisera jamais un manquement quelconque. Loin de là, toutes les fois qu'il verra quelque chose de contraire au *chra* et à la dignité humaine, il s'emportera et s'y opposera en montrant qu'il en est irrité.

Al Hasan a dit : « Dieu livre aux tourments de l'Enfer un homme qui cède aux penchants de sa femme.

Omar a dit de son côté : « Faites opposition aux désirs des femmes, car en ceci, il y a une bénédiction. »

Il a dit de même : « Prenez leur avis, afin d'agir à l'opposé. »

Le Prophète (que Dieu lui accorde ses bénédictions et le salut !) a dit : « Celui qui est l'esclave de sa femme est malheureux ». Ces paroles s'appliquent à un homme qui, cédant aux exigences passionnelles de sa femme, en devient l'esclave et souffre de cette situation. Or, Dieu lui a donné autorité sur elle, en même temps qu'il lui a donné la possession de sa personne, mais l'homme a cédé aux exigences de sa femme, renversant ainsi les rôles et intervertissant les situations, en même temps qu'il obéissait au démon.

Certes, je leur ordonnerai d'altérer la création de Dieu (1).

L'homme doit avoir le pas sur sa femme et non marcher à sa suite. Dieu (qu'il soit exalté !) a nommé les hommes *les dominateurs* là où il a dit : *Les hommes ont la domination sur les femmes* (2). Il a donné au mari le nom de *Seigneur* ; disant : *Elles rencontrèrent son seigneur devant la porte* (3). Or, si les seigneurs deviennent les sujets : *c'est qu'ils auront payé d'ingratitude les bienfaits de Dieu* (4). »

Il faut donc (o toi qui désires le mariage) voir si la femme que tu désires épouser est à la mesure de ton âme. Si tu relâches ses rênes, elle t'échappera et s'éloignera de toi ; si, au contraire, tu les raccourcis à la mesure d'un empan, tu la garderas à la distance d'une coudée. Tu devras la tenir d'une main ferme, pour exercer sur elle une domination effective.

Ach Chafi a dit : « Il y a trois êtres qui, si tu les honores, te dédaigneront ; si tu les dédaignes, t'honoreront. Ce sont la femme, l'esclave, et le Nabathéen. » (Pages 34-53.)

« La meilleure manière pour le mari de manifester son zèle consiste à ne pas laisser d'hommes aborder sa femme et à ne pas la laisser pénétrer dans les souqs. Le Prophète (que Dieu lui accorde ses bénédictions et le salut !) dit une fois à sa fille Fatima : « Quelle est la meilleure manière d'être d'une femme ? » Elle répondit : « C'est de ne voir aucun homme, et de n'être vue par aucun. » Le Prophète approuva ces paroles.

Omar a dit : « Cachez les femmes, il faut qu'elles demeurent cachées. » Il n'a dit cela qu'afin d'éviter que les femmes éprouvent l'envie de sortir de chez elles dans un accoutrement immodeste. Il a dit ensuite : « Il faut qu'elles ne sortent que pour un motif sérieux, car si elles quittent

(1) Coran, IV, 118.
(2) *Id.*, IV, 38.
(3) *Id.*, XII, 25.
(4) *Id.*, XIV, 33.

leur maison dans un but futile et pour des affaires sans importance, elles provoquent les mauvais propos sur leur compte et peuvent se laisser entraîner à la débauche. Si une femme a à sortir, elle doit détourner ses yeux de la vue des hommes. »

Sidi Ibn Al Hadj (que Dieu, qu'il soit exalté, lui fasse miséricorde !) s'est élevé violemment contre le fait, pour les femmes, de sortir de leur demeure.

Ibn Al Fakihani a dit : « La femme ne doit sortir de chez elle qu'à cinq conditions : La première est que cette sortie ait lieu au commencement ou à la fin du jour, à moins de nécessité extrême. La seconde est qu'elle soit revêtue des vêtements les plus vils. La troisième est qu'elle marche au bord de la route, non au milieu, afin de rester éloignée des hommes. La quatrième est qu'elle ne porte pas de parfums sur elle. La cinquième enfin est qu'elle ne laisse pas voir ce sur quoi il est défendu aux hommes de jeter les yeux, et de ne montrer que son visage et ses mains, si la vue de son visage est incapable d'exciter la passion ; sinon il faudrait le cacher. »

L'auteur du *Chamil* a dit : « Les femmes devront sortir voilées, afin que les hommes n'aient pas de préoccupation à leur objet, quand elles se rendront soit à la mosquée, soit à une cérémonie, soit ailleurs. Si le mari d'une femme lui défend de sortir, elle ne pourra se rendre qu'à la mosquée si elle est jeune, et cela dans le cas d'un devoir religieux à accomplir, de même que pour assister aux funérailles de ses parents ou de ses proches. Si elle est noble et gracieuse, il est préférable qu'elle ne sorte pas, toutefois son mari ne devra pas, dans les deux cas mentionnés plus haut, la contraindre par la force à rester chez elle. »

D'Ibn Al Hadj : « La femme, au cours de son existence, peut sortir à trois occasions : pour se rendre chez son mari lorsqu'elle lui est conduite ; pour assister aux funérailles de ses père et mère, et pour être portée au tombeau. » (Pages 53-54.)

« Si le principe ci-dessus est bien établi, quiconque laisse sortir sa femme avec des vêtements trop voyants ou tels qu'ils en laissent deviner les formes, comme c'est le cas pour certains habitants des villes, doit être mis au nombre des proxénètes, de même que celui qui laisse ses hôtes, ses amis, ses serviteurs, et toutes les personnes étrangères à sa famille voir sa femme. »

Al Qabbab a dit dans l'une de ses réponses : Quant au fait pour le mari de montrer sa femme à un ami ou à un associé, si celui-ci s'en va causer à l'écart avec elle, ou voit de son corps plus que le visage et les mains, c'est là une chose frappée d'interdit d'après l'accord unanime ; il n'en est pas de même s'il s'agit d'un proche ou d'un ami intime ; de son frère, de son oncle, ou de l'oncle de sa femme, ou d'autres personnes qui ont été désignées expressément dans le Livre de Dieu (qu'il soit exalté!) là où il a dit (qu'il soit exalté !) : *si ce n'est à leur maris ou à leurs pères...* (1) jusqu'à la suite du verset. »

Ibn Marzouq a été interrogé au sujet d'un imam qui ne tenait pas sa femme à l'écart et qui logeait dans la même chambre que celle-ci ses enfants masculins et féminins près d'atteindre la puberté. Rien ne les isolait d'eux ; une même chambre les trouvait réunis. Un tel homme avait-il qualité pour être imam et son témoignage pouvait-il faire foi ? Il a répondu :

« Si le mari, bien qu'il puisse mettre sa femme à l'abri des regards que quelqu'un pourrait porter sur elle alors qu'il ne serait pas licite pour lui de le faire, ne satisfait pas à cette obligation, il perd de sa dignité. Il n'en est pas ainsi si pour une raison quelconque il ne lui est pas possible de le faire. Quant à la promiscuité dans une seule chambre, elle n'a pas d'importance si rien de mal ne s'y ajoute. » Puis il affirme que sa réponse avait un caractère décisif.

(1) Coran, XXIV, 31.

Le cheikh Abou Ali Nacer Ad Din Al Mouchaddali a donné une réponse suivant laquelle celui dont l'épouse sort pour aller à ses affaires en ayant le visage et les extrémités du corps à découvert, comme le font les gens de la campagne, ne peut avoir la qualité d'imam; d'autre part son témoignage ne peut être accepté en justice. On ne peut pas davantage lui remettre la zekat, s'il en a besoin, et il encourt la colère de Dieu (qu'il soit exalté!) tant qu'il continue à faire de la sorte. »

Le fait que les femmes sortent avec le visage et les extrémités du corps découverts a rempli de calamités les gens de la campagne qui tous, sauf très peu d'exceptions, un homme par tribu par exemple, agissent de la sorte. Leurs femmes sortent sans être voilées pour se rendre aux travaux des champs, garder les troupeaux, porter du bois, s'occuper du ménage etc... elles se mêlent de la sorte aux bergers, aux métayers et à d'autres hommes. En cela elles enfreignent un précepte adopté par l'unanimité des docteurs et qui a été rapporté par Al Qabbab (que Dieu lui fasse miséricorde!) Ces Bédouins font travailler les femmes libres comme des esclaves. Or, on a dit : « Celui qui fait travailler la femme libre comme une esclave tombera inévitablement dans la pauvreté. »

Sidi Yousouf ben Omar a dit : « Sept choses font tomber l'homme dans la misère. Au nombre de celles-ci est l'obligation imposée à la femme libre de travailler comme une esclave. »

La première obligation dans laquelle se trouve le mari est de confirmer la foi de sa femme relativement à ce qui est dû à notre Seigneur (qu'il soit exalté et glorifié!), il doit lui apprendre ce qu'elle doit croire et ce qu'elle ne doit pas croire relativement à notre Maître (qu'il soit exalté et glorifié!) et aux Prophètes (que sur eux soient les bénédictions et le salut!)

Il lui enseignera en outre les croyances obligatoires sur

la vie future, la résurrection, le rassemblement, la dispersion des âmes, la balance qui servira à les peser, le *haoud* (1), l'intercession du Prophète, la pesée des œuvres, les poids avec lesquels elle s'effectuera, les terreurs de la résurrection, le Sirath (2), le Paradis, le feu de l'Enfer. Il lui confirmera tout cela d'une manière positive, de manière à en faire pour elle l'objet d'une croyance solide et inébranlable.

Notre Seigneur et notre bénédiction Sidi Abd Allah Al Habti (que Dieu lui fasse miséricorde !) a composé là-dessus un manuel réduit à la proportion d'une demi-page qu'il est facile aux femmes et aux enfants de savoir par cœur.

Après cela il devra faire comprendre à son épouse les signes extérieurs (par lesquels la foi doit se manifester) et dont l'intelligence lui sera possible ; peut-être cessera-t-elle lors de faire ce qu'elle se croyait permis. »

Notre Seigneur, notre bénédiction Sidi Abd Allah Al Habti (que Dieu lui fasse miséricorde !) a également rédigé des traités succincts sur les articles de foi relatifs à la doctrine de l'unité de Dieu ; il s'en servait pour instruire les siens (que Dieu lui fasse miséricorde !). (Pages 54-59.)

D'Ibn Al Hadj : « Il faut que le mari ou le tuteur empêche les femmes de se farder les sourcils, car ceci empêche les ablutions sur le front, surtout si le fard est composé d'un produit souillé ; c'est là une chose interdite, d'après l'accord unanime. »

Al Qalchani a dit : « J'ai entendu une fetoua de notre maître Al Ghabrini d'après laquelle l'emploi des *nèchader* est blâmable... » Il ajoute : « Il en est ainsi parce qu'ils forment une concrétion et qu'on les voit s'en aller par pla. ques. Il n'en est pas de même pour le henné. »

Il a dit ensuite : « C'est un produit impur ; toutefois il ne forme pas une tache apparente. »

(1) Nappe d'eau qui, au jour du Jugement, s'étendra du Paradis à l'Enfer.
(2) Chemin du Paradis à l'Enfer.

Il résulte de sa fetoua qui déclare ce produit impur qu'il faut s'en référer à son sujet à ce qui concerne l'impureté, s'il forme des croûtes sur le visage. Ceci étant bien établi, les plaques que forme cette substance doivent être considérées de même que celles qui résultent de son mélange avec le henné. Tout ceci empêche les ablutions d'être faites sur le front.

Le mari doit donc en informer sa femme, ainsi que de tout ce qui rentre dans la même catégorie; il doit de même lui inculquer les prescriptions relatives aux soins de propreté et la Sounna qui s'y rapporte; leurs mérites et ce qu'elle doit éviter de faire en les pratiquant. Il lui dira qu'il faut s'en acquitter promptement, à cause des avantages qui en résultent.

D'Ibn Al Hadj : « Le mari doit apprendre à sa femme à faire sa toilette à l'intérieur de sa maison, car c'est cela qui présente le moins d'inconvénients. C'est là un point de la Sounna que nous avons examiné précédemment, et il est bien tranché. »

Il ajoute : « Il lui apprendra également à garder sa tête couverte et à ne la découvrir que pour se livrer à des soins de toilette. A ce moment, elle déploiera ses cheveux et répandra de l'eau sur ses cheveux, puis les ayant essuyés dans l'instant même, elle les recouvrira de nouveau. C'est alors seulement qu'elle se lavera le reste du corps, et cela dans la crainte qu'elle n'éprouve des maux de tête... »

« ... Si elle attend pour se nettoyer la tête qu'elle ait lavé tout le reste de son corps, elle ne fait pas ce qu'elle doit faire et procède d'une manière illicite... » (Pages 59-60.)

Le sixième devoir auquel est soumis le mari est de subvenir aux dépenses de sa famille. Abd Al Haqq Al Boukeir a rapporté d'après Abou Horeyra (le hadith suivant) : L'Envoyé de Dieu (que Dieu lui accorde ses bénédictions et le salut !) a dit : « La meilleure des aumônes est celle que donne un homme riche. La main qui est en haut vaut mieux

que celle qui est en bas. Commence par donner de quoi subsister à ceux dont tu as la charge. La femme dit (à son mari) : « Nourris-moi ou répudie-moi. »De même l'esclave dit (à son maître) : « Nourris-moi, et fais-moi travailler si tu veux. » Le fils de son côté dit à son père : « A qui vas-tu me confier ? »

La Sounna rapporte ce qui suit : « L'Envoyé de Dieu (que Dieu lui accorde ses bénédictions et le salut !) a dit : « Si quelqu'un d'entre vous a deux femmes et si l'amour qu'il a pour l'une éteint en lui tous sentiments à l'égard de l'autre de telle sorte qu'il n'agit pas équitablement à leur égard, il ressuscitera au jour du Jugement avec une de ses jambes séchée. »

Quant à l'opinion unanime des docteurs, elle a été traduite en ces termes par Ibn Bachir : « Il n'y a pas de différence entre la femme libre et la concubine sous le rapport de l'égalité des droits. »

Les questions relatives au partage des faveurs se trouvent exposées dans les livres de droit.

On dit à un Arabe : « Celui qui ne se marie pas à deux femmes ne goûte pas la douceur de la vie. » Or, cet Arabe, ayant épousé deux femmes s'en repentit ensuite ; il dit alors :

. . . . . .

J'ai épousé deux femmes par excès d'ignorance. Combien l'époux de deux femmes est infortuné !

L'amour pour celle-ci provoque les malédictions de celle-là, et combien les racines de ces malédictions sont profondes !

La première bénéficie d'une nuit; l'autre de la nuit suivante. Ce sont des récriminations perpétuelles pendant toutes les deux ! (Pages 60-63.)

Chapitre IV

Sur les droits du mari sur sa femme.

Il faut que celui qui a autorité sur la femme (1) lui enseigne les droits formels de son époux et lui recommande d'observer les principes qui assurent les bons rapports et ce qui touche à tout cela. Al Ghazzali a dit : « Il est d'obligation pour ses parents de lui enseigner la meilleure manière d'être dans ses rapports avec son époux et les règles applicables à cet effet. On rapporte qu'Açmar bent Kharidja dit à chacune de ses filles au moment de leur mariage : « Tu est sortie du nid dans lequel tu as grandi et tu vas aller vers une couche que tu ne connais pas. Sois la terre pour ton mari, et il sera pour toi le ciel. Sois pour lui un bâton. Sois pour lui une servante ; il sera pour toi un esclave. Ne t'élève pas à sa taille, car il te diminuerait. Ne t'éloigne pas de lui, car il te repousserait plus loin encore. S'il s'approche de toi, approche-toi de lui. S'il est de mauvaise humeur, laisse-le en repos. Ménage son amour-propre ; ne blesse ni son ouïe ni sa vue. Qu'il ne respire de toi qu'une bonne odeur ; qu'il n'entende de toi que de bonnes paroles, qu'il ne voie de toi que de la beauté ! »

Ibn Habid a dit dans le *Kitab Al Ghaya ouan-Nihaya :* « Un cheikh m'a raconté qu'Ismaïl ben Kharidj épousa la fille d'Al Hadjdjaj ben Youssouf. La première nuit de ses noces, le père de celle-ci vint la trouver, il souleva le voile qui la cachait et lui dit : » O ma fille, je suis d'avis que ce sont les femmes seules qui font souffrir les femmes. Ta mère est morte alors que tu étais toute jeune ; écoute

(1) Son père ou un des siens.

ce qu'elle a dit et souviens-toi aussi de mes avertissements! Sois à certains moments plus proche de ton époux que les chaussures qu'il a aux pieds et à d'autres plus éloignée de lui que les Pléiades. Porte les parfums les plus agréables. Garde-toi de te mettre en colère contre lui car la colère est la clef de la répudiation. Garde-toi aussi de le blâmer, car le blâme engendre la haine! J'ai dit moi-même à ta mère :

Accepte mes excuses, leur valeur est celle de mon affection! Ne prononce pas des paroles méchantes quand je me mettrai en colère.

Ne m'injurie pas; car le deff (1) *répond quand on le frappe et on ignore quelle peut être l'issue des événements.*

J'ai observé l'amour et la haine dans les cœurs; s'ils s'y rencontrent, l'amour ne reste pas et s'en va!» (Pages 76-77.)

Un homme partant en voyage avait défendu à sa femme de descendre de l'étage de la maison qu'elle habitait à l'étage inférieur; or, c'est à cet étage qu'habitaient ses parents. Son père étant tombé malade, elle envoya demander à l'Envoyé de Dieu (que Dieu lui accorde ses bénédictions et le salut!) de lui donner la permission de descendre le visiter. Il lui dit : « Obéis à ton époux ! » Le malade étant mort, elle demanda à l'Envoyé de Dieu (que Dieu lui accorde ses bénédictions et le salut !) la permission d'assister à ses funérailles. Il répondit : « Obéis à ton époux ! » Le père ayant été enseveli, l'Envoyé de Dieu (que Dieu lui accorde ses bénédictions et le salut!) lui fit dire : « La femme qui récite les cinq prières, qui jeûne pendant le mois prescrit, qui garde sa vertu et obéit à son époux entrera dans le Paradis de son Seigneur. « Le Prophète a fait de l'obéissance de la femme au mari une des bases de l'Islam. »

(1) Le deff est une sorte de tambourin carré de 0 m. 15 de côté environ, fermé d'un cadre de bois de 3 centimètres d'épaisseur, sur lequel une peau est tendue de chaque côté.

L'Envoyé de Dieu (que Dieu lui accorde ses bénédictions et le salut!) a dit : « Les femmes enceintes, celles qui sont mères, celles qui allaitent leurs enfants, celles qui sont soumises à leurs époux et en même temps satisfont à l'obligation de la prière entreront au Paradis. »

L'Envoyé de Dieu (que Dieu lui accorde ses bénédictions et le salut!) dit un jour : « J'ai vu une fois l'Enfer et j'ai remarqué que la plupart de ceux qui l'habitaient étaient des femmes ». Ses interlocutrices lui dirent : « Pourquoi cela, Envoyé de Dieu ? » Il leur dit : « Parce qu'elles multiplient les malédictions et provoquent l'infidélité de ceux avec qui elles vivent. »

Il y a un autre hadith où il est dit : « J'ai observé le Paradis, et j'ai vu que les femmes s'y trouvaient en minorité ». Celui par qui a été rapporté ce hadith ajoute : « Je dis alors : « Où sont donc les femmes, Envoyé de Dieu? » Sa réponse fut : « Elles ne sont occupées que de parfums, ainsi que d'or et de safran, c'est-à-dire de parures et de teintures pour les vêtements... » (Pages 78-79.)

La femme doit se parer pour plaire à son époux ; elle doit être soignée de sa personne et agréable dans ses manières. Elle ne doit rien ignorer de ce qui peut l'embellir ou la débarrasser de ses souillures apparentes aussi bien qu'intimes. Elle doit tenir compte de la couleur de ses vêtements ainsi que des parures qui peuvent lui donner une apparence plus aimable et elle les revêt. Un hadith porte en substance : « Les femmes ne sont pas autre chose que des objets de plaisir. Chacune d'entre vous (ô femmes) pourra parer sa personne comme elle l'entendra, car cela provoque mieux le plaisir et rassasie davantage les yeux. La parure assure du reste la durée des bons rapports entre les époux, ainsi que de leur affection réciproque. Elle fait mieux ressortir les mérites de la femme aux yeux de son mari si elle a un bon naturel et si, en outre, elle est belle. La parure, les soins de toilette, l'usage du keuhl, du brou de noix et du

henné sont obligatoires pour elle. Ils invitent le mari à accomplir l'acte conjugal et font naître l'affection dans les cœurs. C'est dans l'obéissance et les soins donnés à la parure que se manifeste l'affection de la femme pour son mari.

Quant à l'usage adopté par certaines débauchées de chercher à obtenir au moyen d'artifices magiques l'amour de leurs époux, c'est une chose frappée d'interdit. Aucun magicien ne prospérera en quelque endroit qu'il vienne. Il devra être mis à mort, et son repentir ne sera pas agréé. (Page 79.)

TROISIÈME PARTIE

SUR L'ÉDUCATION DES ENFANTS

Cette partie comporte deux chapitres.

Le *premier chapitre* a trait aux soins que les époux doivent donner à leurs enfants et à leur éducation. Celle-ci est imposée par la loi; elle est de nature à être approuvée. Quelqu'un a dit : « Celui qui élève bien ses enfants quand ils sont petits sera réjoui par eux quand ils seront grands. » Un autre a dit : « Celui qui corrige son enfant cause de la contrariété à son ennemi. » De même encore : « Si quelqu'un veut mettre en colère son ennemi, il n'écartera pas le bâton du dos de son enfant ; toutefois, cela n'exclut pas la bonté et la compassion pour lui. En effet, les corrections sont une manière de manifester de la bonté à son égard, car elles ont pour cause la crainte de le voir se pervertir. D'autre part, la bonté et la clémence pour l'enfant sont attachées au cœur des pères. Si un père se détache de l'affection qu'il a pour son enfant, ce n'est pas par aversion ; souvent il n'agit de la sorte qu'à cause de la désobéissance de celui-ci,

ou parce qu'il n'accomplit pas les devoirs qu'il a envers lui. D'ailleurs, un père ne cesse jamais de prendre soin de son fils et d'avoir de la compassion pour lui; il ne se départit jamais de ces deux qualités qui, chez lui, ne se transforment pas. (Page 79.)

On a dit : « L'enfant est sept fois ton bien (ô homme) et sept fois ton esclave ; il peut être de même ton ennemi ou ton associé. »

L'Envoyé de Dieu (que Dieu lui accorde ses bénédictions et le salut!) a dit : « Un garçon sera fêté par un festin le septième jour de sa naissance ; c'est aussi en ce jour qu'il recevra un nom. Quand il aura atteint six ans, on commencera à le corriger ; après la septième année on le fera coucher dans un lit à part. Quand il aura treize ans on lui imposera l'accomplissement de la prière, en le frappant au besoin. A seize ans, son père le mariera ; à ce moment, lui prenant la main, il lui dira : « Je t'ai élevé, je t'ai instruit, et je t'ai marié. Je me réfugie auprès de Dieu pour le trouble que tu pourrais causer dans ce monde et pour le châtiment qui pourrait t'atteindre dans l'autre. » (Page 79.)

Le premier des défauts pour lesquels l'enfant aura lieu d'être corrigé est la gourmandise. On doit le reprendre pour celle-ci. On doit également ne lui laisser saisir les aliments qu'avec sa main droite et en prononçant les mots : *Au nom de Dieu*. Il mangera ce qui se trouvera devant lui (dans le plat) et attendra pour commencer que les autres aient pris leur part. Il ne devra pas manger trop vite, et mastiquera bien avant d'avaler. Il n'avalera pas deux bouchées en même temps, et ne devra salir ni son vêtement, ni ses mains. Ses parents ne lui donneront parfois que du pain sec sans graisse, afin qu'il ne croie pas que c'est malgré lui qu'on lui en fait manger. On lui fera savoir qu'il est mauvais de trop manger en faisant devant lui la comparaison du glouton avec une bête et en lui dépeignant sous un vilain aspect celui qui mange avec trop d'avidité. Par

contre, on fera en sa présence, l'éloge de l'enfant qui mange raisonnablement. Il faut qu'il fasse attention à ce qu'il absorbe, sans trop s'en soucier toutefois. Il devra accepter de tous les mets quels qu'ils soient même, s'ils sont grossiers.

On lui fera aimer les vêtements blancs plus que les vêtements de couleur ou recherchés. On aura soin de bien lui inculquer ce principe : que les beaux vêtements sont l'affaire des femmes, et que les hommes n'en ont que faire ; il faudra que cette notion fasse impression sur lui. Toutes les fois qu'il sera à même de voir un enfant revêtu d'un vêtement recherché ou de couleur, on devra le blâmer devant lui. Il faudra aussi écarter de lui la fréquentation des enfants qui ont reçu des habitudes de luxe et qui revêtent des vêtements somptueux. On devra de même l'empêcher de fréquenter quiconque pourra lui faire convoiter un objet. En effet, si on néglige l'enfant quand il est encore très jeune, il devient la plupart du temps envieux, porté à contredire les autres, cupide, vaniteux, rusé, intrigant. Seule, une bonne éducation peut le préserver de tous ces défauts.

Il faut qu'à l'école on lui enseigne le Coran, le hadith, l'histoire, la vie des hommes de bien. De la sorte, on implantera dans son cœur l'amour de ces derniers.

On évitera de lui laisser entre les mains les poésies où il est traité de l'amour ou d'autres choses analogues. On le préservera aussi de la fréquentation des méchantes gens qui disent que ces poésies peuvent rendre l'esprit délicat, car elles ne peuvent au contraire que mettre au cœur de l'enfant la semence du vice. Si l'on voit que l'enfant a de bonnes qualités et pratique le bien, on devra l'en complimenter en présence des étrangers. S'il cesse une fois seulement de bien se comporter, on devra ne pas y attacher d'importance et ne pas lui en faire honte devant des étrangers, surtout s'il s'agit d'une faute contre la morale que l'enfant a tenu cachée. On ne devra pas sembler croire

qu'un autre a pu avoir une telle audace à son égard, surtout si la chose a été tenue cachée par lui, et s'il a mis tout son zèle à ne pas la manifester. Peut-être sans cela son audace à commettre cette même faute se trouverait-elle accrue et ne se donnerait-il pas la peine de la cacher une autre fois. S'il la commet une autre fois, il devra être puni en secret, et on lui représentera l'énormité de sa faute, on lui dira ensuite : « Prends garde à ce qu'on ne t'y reprenne pas, car tu serais méprisé par tout le monde. »

On ne devra pas abuser des reproches à son égard. Il ne faudra pas lui en adresser continuellement, car il finirait par ne plus attacher d'importance au blâme ni aux fautes qui y donnent lieu; ce qu'on pourrait lui dire ne restant pas gravé dans son esprit.

Son père doit ne pas trop causer avec lui et ne lui faire de reproches qu'à certains moments. Quant à sa mère, elle doit lui inspirer la crainte de son père et faire naître en lui de la répulsion pour les choses mauvaises.

On ne doit pas le laisser dormir dans la journée car cela engendre la paresse, mais on ne troublera pas son sommeil pendant la nuit. Son lit ne devra pas être trop moelleux afin que ses os se fortifient. On ne lui couvrira pas trop le ventre, car autrement il ne pourrait perdre ses habitudes de mollesse. Il faudra donc qu'il se contente d'un lit grossier et de vêtements communs. On devra aussi l'empêcher de faire en cachette des choses qui seraient blâmables, car c'est parce qu'il sait qu'elles sont telles qu'il les cache, et il reprendra l'habitude du vice, s'il peut s'y livrer en cachette.

On prendra soin aussi qu'à certains moments du jour il marche et prenne du mouvement et de l'exercice, pour éviter qu'il se laisse gagner par la paresse.

On l'habituera à ne pas se découvrir le corps; à ne pas faire de trop grandes enjambées ; à ne pas laisser flotter ses bras mais au contraire à les joindre sur sa poitrine.

On l'empêchera de se vanter devant ses camarades des

mets qu'il aura mangés avec ses parents, ou bien encore de ses vêtements ou de l'élégance de sa planchette à écrire. On l'habituera à demeurer humble et déférent vis-à-vis de toutes les personnes auxquelles il aura affaire; il devra parler à celles-ci avec politesse. On l'empêchera de demander quelque chose à d'autres enfants en faisant montre à cet effet d'humilité et d'obséquiosité; ses parents donneront par là une preuve de respect humain. Ils devront lui faire savoir tout au contraire qu'il vaut mieux donner que recevoir et qu'un don est toujours humiliant. Si c'est un enfant dont les parents sont pauvres, il devra savoir également que celui qui reçoit un présent d'un autre ou témoigne qu'il le convoite manque en cela de dignité et agit comme un chien qui se trémousse en attendant la bouchée qu'on va lui jeter.

En résumé, on devra inspirer à l'enfant le mépris de l'or et de l'argent ainsi que de la convoitise qui s'y attache. On le mettra en garde contre celle-ci en lui faisant craindre les richesses plus que les scorpions et les serpents. Les calamités que procurent en effet l'or et l'argent, et la convoitise qu'ils inspirent sont pour les enfants pires que le poison ; on peut dire au reste qu'il en est de même à l'égard des grandes personnes.

L'enfant ne devra pas cracher à sa place, ni s'y moucher, ni mettre ses pieds l'un sur l'autre, ni se mettre le menton dans les mains, ni pencher sa tête sur l'épaule; tout cela est une marque de paresse.

On lui apprendra comment il doit s'asseoir.

On l'empêchera de parler avec trop de volubilité en lui expliquant que c'est une marque d'effronterie et qu'en agissant ainsi il s'expose à être blâmé.

Il ne devra pas faire de serment en lui-même, que ce soit avec sincérité ou non, afin de ne pas prendre l'habitude de jurer dès son jeune âge.

On ne lui laissera pas prendre la parole le premier. Il ne

devra parler que pour répondre à une question qui lui sera posée, et dans la mesure de celle-ci. Il devra prendre l'habitude de bien écouter ce que lui dira une personne plus âgée que lui. Il se lèvera en présence d'une personne d'un rang supérieur au sien; préparera la place où elle pourra s'asseoir; puis il s'accroupira devant elle.

On l'empêchera de prononcer des paroles futiles ou blâmables, de même qu'on ne le laissera maudire ou injurier personne et qu'on lui interdira de fréquenter ceux dont c'est l'habitude de faire ainsi. En effet, c'est là un défaut que peuvent se communiquer les uns aux autres des enfants qu'unissent des liens de camaraderie. La première chose que les parents devront faire ce sera donc d'éviter à leur fils les mauvaises fréquentations. Combien est louable le poète qui a dit :

Délaisse les enfants de ton pays, crains-les, comme tu dois craindre le lion, et de même les vêtements de soie.

Aborde-les (ô enfant) et quitte-les en usant de prudence, et quand tu leur demanderas quelque chose, sois comme le Samaritain (1).

S'ils ont fait avec toi quelque chose d'impie, tu diras : « Salut », peut-être alors seras-tu sauvé !

Al Fasi a dit : « Il faut que les parents habituent leurs enfants à se tirer d'affaire par eux-mêmes pour toutes les choses dont ils ont besoin dans leur vie religieuse et matérielle. (Pages 79-91.)

(1) Cela revient à dire astucieux comme lui. Il est fait allusion ici au Samaritain dont il est question dans le Coran (Sour. XX, v. 87), et qui amena les Juifs à adorer le veau d'or.

Chapitre II

Sur ce qui se rapporte à l'instruction que les maîtres doivent donner aux enfants.

Sidi Ibn Al Hadj a dit : « Il faut que les parents choisissent pour leurs enfants les meilleurs maîtres qu'ils pourront avoir sous la main. En premier lieu, ils s'adresseront à des gens religieux et pieux et possédant la science de la langue arabe. S'ils ajoutent à celle-ci la connaissance du droit cela sera préférable. Il sera préférable en outre qu'ils aient le prestige de l'âge et surtout qu'ils soient pieux et pratiquent la vie ascétique. En effet, quand des qualités louables s'ajoutent aux mérites du maître, les enfants croissent en vertu et en noblesse... »

Il ajoute : « La science que l'enfant reçoit de son maître ressemble au lait qu'il tête de sa mère. »

Dans une des réponses données à ma mère par mon grand-père Sidi Abou-l-Qacem ben Khadjdjo (que Dieu, qu'il soit exalté, lui fasse miséricorde !) il y a ce qui suit :

« Il faut donner une rétribution pour la fonction d'imam, celle de moueddin, et celle de maître d'école. Cette dernière doit être à la charge de tous les habitants de la localité dans la mesure de leurs moyens respectifs. Ceux qui séjournent quelque temps dans un endroit qu'ils quittent ensuite pour aller en habiter un autre devront se soucier de trouver dans ce dernier un autre imam et lui donner son dû dans la mesure de leurs ressources. (Page 91.)

Si le père choisit pour son fils un précepteur vertueux et religieux, il doit d'autre part veiller à ce que ses intentions soient vertueuses, en songeant à la fonction dont Dieu l'a investi et qui est de faire cesser l'ignorance de son fils. En

effet, tout berger a des comptes à rendre pour son troupeau. On a dit : « C'est à la mesure de l'intention intime des parents que les enfants retirent du profit (de leur éducation) et peuvent eux-mêmes devenir utiles. » Lorsque le père conduit lui-même son fils à l'école, un ange le lui prend des mains en disant à l'enfant : « Assieds-toi là, suivant le désir de ton père. » La chose a été rapportée par Al Maghraoui (que Dieu lui soit miséricordieux !).

L'endroit où les enfants étudient doit être placé à l'extérieur de la mosquée, comme c'est le fait pour les écoles des villes et pour les assemblées d'enseignement dans la campagne. Il est répréhensible de leur donner l'enseignement dans l'intérieur des mosquées. Sidi Abd Allah Al Abdousi (que Dieu lui fasse miséricorde !) a donné une réponse tendant à prohiber l'enseignement qu'on y donne.

Il ne faut pas que les garçons et les filles se trouvent réunis dans un même emplacement, à cause de la corruption qui pourrait en résulter. On doit enseigner aux filles à faire la prière comme on le fait avec les garçons ; il est même bon d'y ajouter d'autres connaissances, à l'exclusion de l'art épistolaire et de la poésie.

Le précepteur doit donner ses soins les plus vigilants à apprendre aux enfants les principes de l'alphabet. Il doit leur faire épeler les syllabes chacun à son tour et non pas tous ensemble. Il répétera à ceux qui n'entendent que difficilement un verset (qu'ils auraient pu mal comprendre), et le leur fera épeler lettre par lettre en leur ordonnant de bien les prononcer, par crainte des altérations et des fautes qu'ils pourraient avoir commises. Il leur ordonnera de suivre le texte mot à mot avec le doigt et de le répéter verbalement. Il leur enseignera aussi la calligraphie, afin qu'elle soit pour eux une aide de la mémoire et de l'intelligence et qu'elle les aide également à prendre connaissance des livres. Il leur fixera leur emploi du temps, de sorte que le moment où ils apprendront l'écriture soit déterminé ainsi

que celui où ils prépareront leurs ardoises pour d'autres travaux et où ils les accrocheront à la muraille. Le moment où ils liront ce qui aura été tracé devra être, lui aussi, fixé d'avance, ainsi que celui de la récitation. De même pour la lecture des Sourates.

Il faut que le maître soit équitable à leur égard dans les places qu'il leur assigne ainsi que dans ce qu'il leur fait écrire, les questions qu'il leur pose, ce qu'il leur fait réciter, l'examen de leurs ardoises, les ponctuations des mots qu'il y trace, etc.

Il leur enseignera les règles de la religion au même titre que le Coran. Il leur ordonnera de faire la prière dès qu'ils auront sept ans et les frappera pour réprimer leurs manquements à celle-ci dès qu'ils en auront dix.

De même, il leur enseignera les principes de l'acte de foi, gravant dans leur esprit ce dont l'exposé a été donné précédemment sur ce qui est dû à notre Maître (qu'il soit exalté et glorifié !) ce qu'il est impossible de pratiquer et ce qui est seulement licite.

De même encore il leur apprendra leurs devoirs envers les Prophètes (que sur eux soient les bénédictions et le salut de Dieu !) ainsi que ce qu'ils ne sauraient faire dans cet ordre d'idée et ce qui est seulement licite.

Il leur apprendra aussi la signification des deux témoignages, ainsi que les règles de la foi et de l'Islam, les règles relatives aux ablutions, les préceptes religieux, la Sounna, les œuvres surérogatoires... De même il leur fera connaître le moyen de se débarrasser des souillures ou de les éviter, ainsi que tout ce qui touche à la prière, les règles de celles-ci, sa Sounna et les œuvres surérogatoires auxquelles elle peut donner lieu, en examinant toutes ces choses l'une après l'autre.

Parmi les tâches des maîtres, il y a celle d'apprendre à l'enfant les noms des mois étrangers et arabes.

Le maître leur enseignera aussi l'assiduité à la prière, et

la manière de prononcer l'acte de foi. Il enseignera mot par mot aux enfants les versets qui vont de *Loue le nom de ton Seigneur le Très Haut...* jusqu'à la fin du verset *Contre les génies et les hommes*, et cela avant qu'ils ne rentrent chez eux le soir, afin que celui à l'égard duquel Dieu a fixé qu'il devrait se rendre à l'exercice de sa profession puisse les mettre à profit.

Il faudra que l'endroit dans lequel ils procéderont à l'effacement de ce qu'ils ont écrit sur leurs ardoises soit pur (non souillé) ; il en est de même pour l'eau qu'ils emploieront à cet effet. Nul ne devra marcher dans les flaques formées par l'eau dont ils se seront servis pour ce nettoyage et il faudra la répandre dans un endroit éloigné de toute souillure. Un maître enseignait à ses élèves à la vider dans une fosse creusée entre les tombes.

Il faudra veiller sur cette eau, parce que la plupart des enfants ne font pas attention à préserver leurs mains de ce qui peut les souiller. Au dire d'Ai Redjradji l'encre dont ils se servent est supposée de nature à constituer une souillure. Abou Omar Al Fasi d'autre part est d'avis qu'elle est simplement *réprouvée* (makrouha). Il est bon de la nettoyer.

Si l'un des enfants désire satisfaire ses besoins naturels, le maître ne devra pas lui dire des paroles injurieuses ou l'en empêcher, car cela engendre la colique ou est nuisible à la vessie et aux reins. Si l'un d'eux est sorti dans cette intention, le maître n'en laissera pas sortir un autre jusqu'à ce que le premier soit de retour ; car il y aurait lieu de craindre qu'ils ne passassent leur temps à jouer ou à commettre des actes blâmables.

Le maître les punira s'il les voit se livrer entre eux à la débauche. Il les punira de même s'ils s'adonnent au vice, au mensonge, au vol, à l'irrévérence, s'ils s'enfuient de la mosquée, s'ils jurent par ce qui est interdit par la répudiation, ou par tous les autres modes de serments des débauchés. Il fera de même s'ils s'adonnent aux jeux d'argent;

s'ils jurent par ce qui est sacré, s'ils pratiquent entre eux l'usure, sans les laisser continuer à se comporter de cette manière. Il leur fera l'éloge de la générosité, de la bravoure et de la noblesse de caractère. Il blâmera devant eux l'avarice et la cupidité, leur faisant au contraire l'éloge du mérite qu'il y a à être satisfait de sa condition, ainsi que de la piété et de la moralité dans la mesure où il pourra le faire.

D'après Malik, le droit de sévir du maître n'a de limites que celles qu'il juge bon de se fixer à lui-même. Il y a des enfants que le seul fait de voir un visage courroucé suffit à rendre raisonnables ; pour d'autres il faut mettre en œuvre les paroles sévères et d'autres moyens de coercition ; d'autres enfin ont besoin d'être frappés et humiliés.

Le maître devra inspirer à ses élèves la crainte révérentielle qu'ils doivent avoir pour lui-même sans avoir une susceptibilité trop grande. Il ne sera ni toujours courroucé, ni toujours souriant ; usant en cela de compassion pour les enfants, et faisant montre de douceur. Il n'insultera pas ceux des enfants vis-à-vis desquels il doit être courtois. Il ne rendra pas d'arrêts contre eux ni ne les punira pas dans le moment de la colère ; de même, il ne chargera pas certains d'entre eux d'en frapper d'autres, devant assumer ce soin par lui-même. Il les frappera dans l'intention de leur être utile et non pour assouvir sa colère. Un proverbe dit : « C'est par les larmes que s'acquiert l'habileté professionnelle ». Le poète a dit de même :

N'éprouve pas de regrets à voir frapper les enfants ; car les coups s'interrompent et la science et la moralité subsistent !

Il faut frapper les enfants sur le dos, sans leur enlever leurs vêtements, ou sur la plante des pieds. L'instrument qui servira pour cela sera un bâton flexible et large, ainsi que l'a dit l'auteur du *Houlal*. On frappera l'enfant pour ses fautes relatives à ce qu'il écrit sur son ardoise, pour les in-

jures qu'il peut proférer, pour ses mensonges, sa fuite de l'école, la désobéissance à ses parents, ses mauvaises fréquentations, etc.

Si l'enfant est frappé pour un juste motif, le maître n'aura pas à répondre de ce qu'il aura fait, comme ce serait le cas pour des coups donnés sans raison. Al Maghraoui a dit :

« Examinez la question de savoir si ce que dit le maître doit l'emporter sur ce que dit l'élève, comme c'est le cas pour le mari relativement à son épouse, ou pour le père à l'égard de ses enfants. Il semble évident que c'est au maître que l'on doit s'en rapporter. » (Pages 91-111.)

D'Az Zanati et Al Djazouli : « Les jours où l'enfant doit étudier sont au nombre de cinq : le samedi, le dimanche, le lundi, le mardi et le mercredi ; on doit y ajouter le jeudi matin. »

D'Az Zanati : « Le maître laissera partir les enfants à trois moments de la journée : après qu'ils auront essuyé leurs ardoises pour qu'ils aillent prendre leur repas ; à midi pour qu'ils aillent déjeuner et dans la soirée pour qu'ils aillent se reposer, en ayant égard à la plus ou moins longue durée du jour. » (Page 112.)

Al Maghraoui a dit : « La coutume à Tlemcen et dans les environs est que l'enseignement ne soit donné ni le mercredi ni le vendredi soir.

Pour ce qui est de nos pays (le Maghreb) il y est donné congé aux enfants le vendredi soir, afin qu'ils puissent effacer le samedi matin ce qu'ils auront écrit (le sachant par cœur). C'est l'usage du plus grand nombre, et Dieu le sait mieux que tous ! »

Un Arabe a dit :

« Les jours où ils seront en vacances à l'occasion des fêtes seront au nombre de trois à la fête de la rupture du jeûne ; il en sera de même à la fête des sacrifices ; on peut sans inconvénient prolonger ce délai jusqu'à concurrence de cinq jours. »

Pour ce qui est des *hadaqat* (1), Az Zanati a dit à leur sujet :

« Les Malékites admettent l'usage des *hadaqat* et il est accepté aussi par les oulama. Le montant n'en est pas fixé, non plus que le moment de leur remise; on doit tenir compte pour cela des circonstances. La *hadaqat* doit être établie suivant la coutume, l'habitude, la manière d'être de chacun, et sa fortune. Ceux qui ont voulu s'y soustraire, fût-ce en partie, ont été condamnés à la prison et à la bastonnade. »

D'Al Djazouli : « Quant aux présents qui sont attribués au maître par la loi et que les parents doivent lui remettre à titre de gratification quand l'enfant sait par cœur une partie du Coran, ou le Livre tout entier, Malik a admis qu'ils sont illimités ; ils ne doivent pas avoir d'autre mesure que celle que leur fixent les conditions des personnes ; lesquelles peuvent être riches ou pauvres. Celui qui est riche donnera en proportion de sa fortune et le pauvre ce que sa situation lui permettra de donner. » (Pages 112-113.)

FIN.

Ceci est la fin de l'ouvrage que nous nous étions proposé d'écrire.

Le secours est dans la main de Dieu! (loué soit-il!) Que Dieu octroie ses bénédictions et son salut à notre maître Mohammed, à sa famille et à ses compagnons; qu'il leur accorde le salut! Il n'y a de force et de puissance qu'en Dieu, le Très Haut, le Tout-Puissant! (Page 120.)

Pour traduction : PAUL PAQUIGNON.

(1) Présents faits au maître par les parents des enfants qui savent par cœur soit le Coran tout entier, soit un ou plusieurs *hizbs*.

ÉTUDES SINO-MAHOMÉTANES

Par G. Cordier et A. Vissière.

DEUXIÈME SÉRIE

I

Renseignements envoyés par M. G. Cordier sur la chambre funéraire et le temple commémoratif du Seyyid Edjell à Yun-nan-fou.

A l'aimable entremise de M. A. Wilden, consul de France, délégué du ministère des Affaires étrangères à Yun-nan-fou, je dois d'avoir été mis en rapports avec M. G. Cordier, *directeur des Écoles françaises dans cette ville, qui a bien voulu me fournir certains renseignements complémentaires sur l'état actuel de la sépulture du Seyyid Edjell Chams ed-Din Omar et sur le temple commémoratif appelé* Pao-kong-ts'eu. *M. G. Cordier, qui s'est, depuis quatre ans, particulièrement occupé du mahométisme au Yun-nan, a joint aux deux notices que nos lecteurs trouveront reproduites ci-après quatre photographies et un plan, dont ils apprécieront tout l'intérêt. Notices et vues viennent s'ajouter, comme j'en exprimais le désir dès*

le début de ces Études, *par la participation de correspondants bénévoles résidant en Chine, aux informations que les livres chinois ou le témoignage de M. le commandant d'Ollone et de quelques autres personnes m'ont permis de réunir dans les mémoires composant la série précédente. J'en exprime ici mes remerciements à leur auteur, en lui cédant la parole.* — A. V.

Tombeau du Seyyid Edjell.

Le tombeau du Seyyid Edjell, dont vous trouverez ci-jointes des photographies, est situé au lieu dit Ou-Eul-To, au sud-est de la ville, à environ 10 *li*. Le nom de *Cimetière de la famille Ma*, donné à cet endroit par M. le commandant d'Ollone, est connu peut-être, de quelques Musulmans ; mais le reste de la population l'appelle *Ou-Eul-To*, du nom de l'agglomération située à quelque huit cents mètres de là. Plus souvent encore, cet enclos est désigné sous le nom de *Hien-Wang-Mo*. D'ailleurs, rien ne semble permettre de croire que le *Cimetière de la famille Ma* doive ce nom à la descendance de Masoud. J'ai inspecté minutieusement les tombes en compagnie d'un Musulman lettré ; la plupart de ces sépultures ne portent point le nom de Ma. La seule famille de ce nom enterrée là et qui ait quelque importance est celle du colonel Ma, destitué par le vice-roi Si-Iéang, en 1907, pour concussion.

Je me suis livré à de patientes recherches afin de découvrir une descendance du Seyyid à Yunnansen. Je n'en ai pu trouver aucune trace. Au reste, l'état d'abandon dans lequel est laissé ce monument, à peu près transformé en lieux d'aisances, me donnerait la certitude que ce prince n'a laissé ici aucune survivance. Ce tombeau n'est pas,

comme on l'a dit, généralement ignoré à Yunnansen. Certes, il n'est point connu des illettrés, coolies ou porteurs de chaise ; mais tout individu de culture moyenne connaît la sépulture du prince de Hien-Yang. Il serait difficile qu'il en fût autrement, cet édifice étant sur le bord d'une route très fréquentée.

La stèle brisée à inscription bilingue, ainsi que vous pourrez le constater par la photographie, est également très visible, nullement enfouie, et se trouve à la disposition des chercheurs. Cela dit uniquement pour préciser quelques points d'un article paru dans le vol. IV, n° 11, février 1908, de la *Revue du Monde musulman* (p. 288).

Tombeau du Seyyid Edjell.

Je reviens au tombeau. La terrasse face à Ou-Eul-To est dans un état d'abandon complet : l'herbe folle y pousse et les ordures y abondent. Quant au bâtiment renfermant la tombe, il est délabré au point que l'on peut affirmer qu'à la

prochaine saison des pluies tout le pan de mur côté nord s'écroulera. On accède à l'intérieur du mausolée par un trou de 0 m. 50 de hauteur environ, percé au bas de la muraille. Quand j'y ai pénétré la dernière fois, pour prendre des photographies, j'ai trouvé là, commodément installés sur des lambeaux de nattes, cinq ou six fumeurs d'opium ; de l'autre côté, un groupe de joueurs. Effrayés par mon intrusion, les délinquants esquissèrent un mouvement de retraite. Pourtant, mon appareil photographique les rassura à demi et, s'étant enquis de ma qualité auprès de mon coolie, ils vaquèrent paisiblement à leurs occupations.

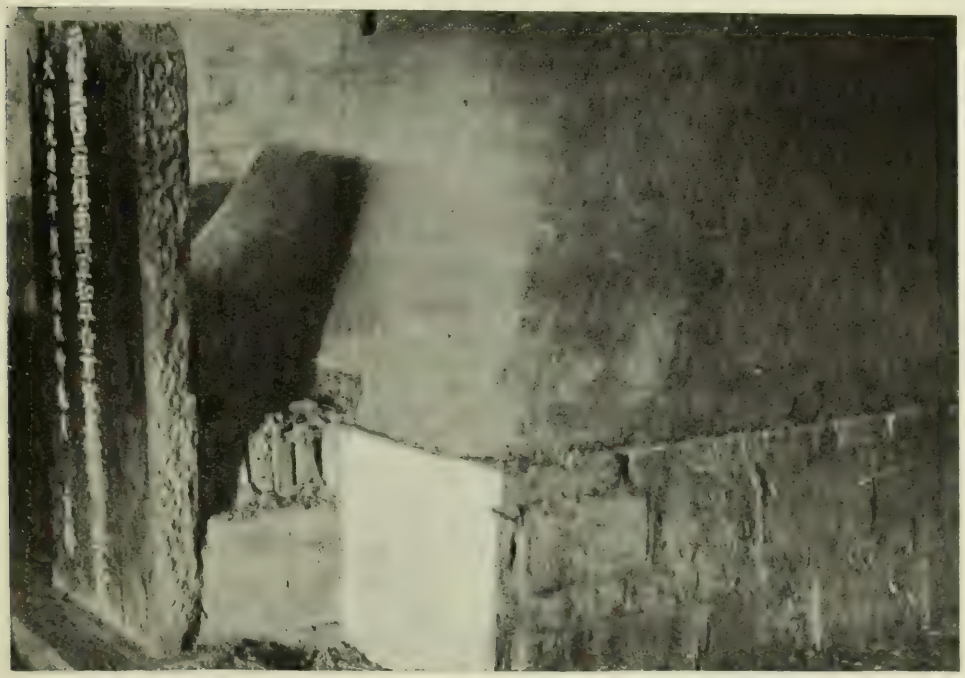

Intérieur du tombeau du Seyyid Edjell.

La salle est si exiguë qu'il ne m'a pas été possible de photographier, comme je l'aurais voulu, le tombeau en entier, y compris la grande stèle du panégyrique. J'ai dû me contenter de la tête du monument avec la pierre tombale.

Le bâtiment n'ayant aucune fenêtre, il m'a fallu opérer au magnésium ; ce qui explique le peu de netteté de l'épreuve.

Vous pourriez vous étonner de ne point retrouver sur la photographie la colonne (*a*) qui marque l'angle sud-est du tombeau sur le plan donné p. 291 de la *Revue du Monde musulman*, numéro précité. Mais je dois avouer que, ce

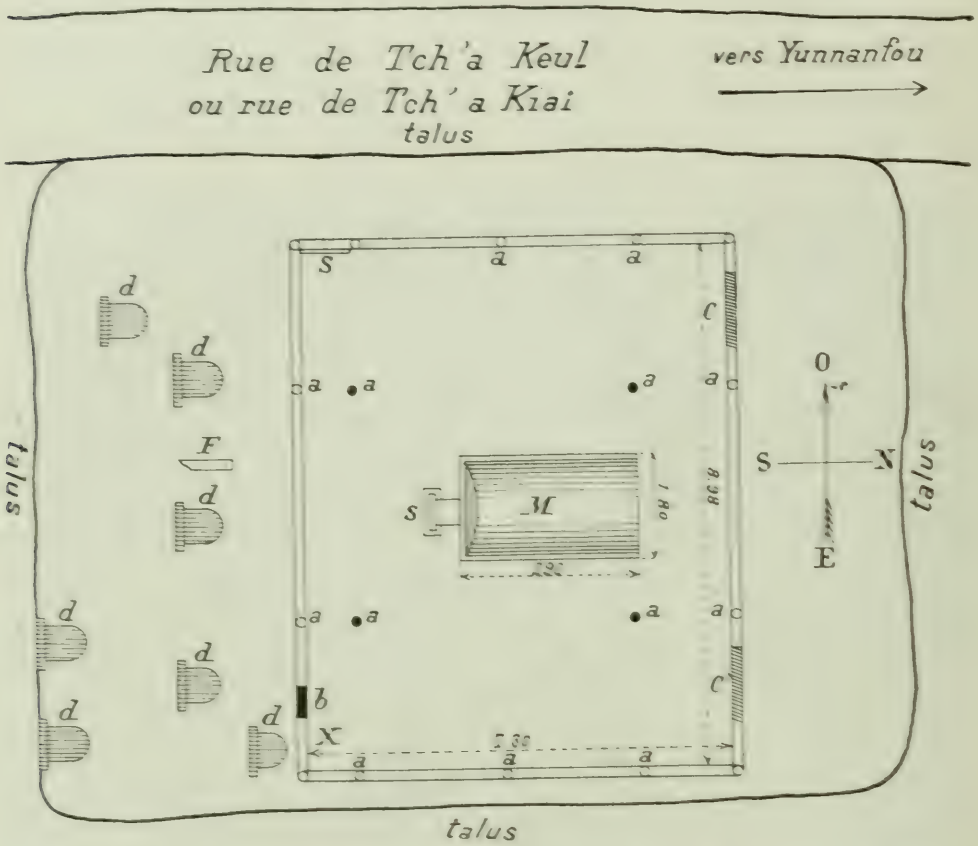

Chambre funéraire du Seyyid (échelle 0.01 par mètre) : M, tombeau ; *s*, petite stèle ; S, grande stèle ; *a*, colonnes ; *b*, trou donnant accès ; *cc*, parties dégradées ; *d*, tombes musulmanes diverses ; F, stèle brisée bilingue ; X, angle d'où a été prise la photographie.

plan ne m'ayant pas paru tout à fait exact, j'ai cru devoir vous en adresser un nouveau.

Vous pourrez ainsi rectifier certaines indications précé-

demment données et qui ne sont point toutes rigoureusement justes. G. CORDIER.

Post-scriptum : La photographie ci-jointe d'une tombe musulmane a été prise devant le tombeau du Seyyid. C'est celle d'un nommé Yao-Tchen-Pan, né en 1836, mort en 1861. On lui avait conféré le titre de 武翼都尉. Pierre élevée le 7e mois de l'année 1863 par le fils du défunt, Yao-Tse-Fou, avec épitaphe de Ma-Jou-Long, généralissime intérimaire de la province du Yunnan.

Tombe de Tao-Tchen-Pan.

PAO-KONG-TS'EU

Certes, si les Chinois, le pinceau en main, sont prodigues de louanges à l'égard de leurs grands hommes, on peut dire que les manifestations de leur reconnaissance s'arrêtent là ; car, je n'ai point vu de temple d'aspect plus minable, plus abandonné, que ce Panthéon yunnanais.

J'avais remarqué, dès mon arrivée au Yunnan, alors que j'allais en visite à la Mission, par la rue 平政街 *P'ing-tcheng-kai*, cette tablette 報功祠 *Pao-kong-ts'eu*, qui surmontait une porte ouverte sur un poste de police (1). Intrigué, j'étais entré et, derrière, tout au fond d'une cour sale, j'avais trouvé le temple et les trois tablettes du Seyyid, de Mou-Yng et de Fou-Yeou-To.

J'y suis retourné ces jours derniers, pour en prendre une photographie. Le poste de police a disparu ; mais la grande porte a été fermée et le local, transformé en logement, est habité par une famille de coolies. On pénètre maintenant dans le temple par une petite porte faisant face à la mission catholique.

Point d'inscription extérieure. Au dedans, tous les coins et recoins, les bâtiments petits ou grands enfermés dans l'enceinte, sont habités par une population misérable et déguenillée.

Au fond, à gauche, précédé par une cour de 20 mètres carrés environ, s'élève enfin le temple. Sur la porte proprement dite, aucune tablette : un papier rouge seulement, avec l'inscription : 入三摩地. Les murs, à l'intérieur, sont sales et couverts de dessins ou d'inscriptions immondes. Sur l'autel traînent les choses les plus hétéroclites ;

(1) Cf. *Etudes*, Première-série, III, *Revue*, vol. IV, p. 354.

plumeaux, balais, pots à huile, baquets à cuire le riz, etc. Je cite ces faits parce qu'ils sont encore de nature à me convaincre qu'il n'existe aucune descendance du Seyyid au Yunnan. Ainsi que vous pourrez le voir sur la photo-

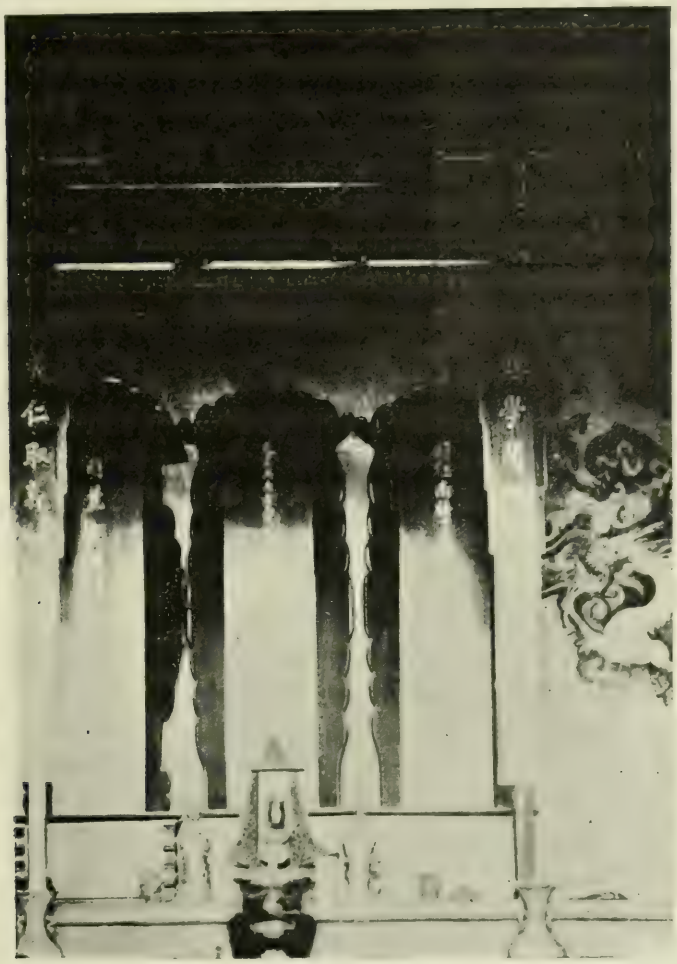

Tablettes du Pao-Kong-ts'eu.

graphie, la tablette du Seyyid est placée entre celles de Mou-Yng et de Fou-Yeou-To. Elles sont toutes trois d'égales dimensions, en bois laqué rouge, avec inscriptions en lettres dorées.

L'inscription portée sur la tablette du Seyyid n'étant pas

très lisible sur la photographie, je la reproduis ici : 元賽典赤雲南諸路行省中書平章政事贈咸陽王謚忠惠贍公諱思丁公神位 ; ce qui pourrait se traduire je crois, par : *Tablette du Seigneur Sai-tien-tch'e Chan de la dynastie Yuen, ayant nom personnel de Sseu-Ting, ministre paisible ordonnateur des affaires gouvernementales, chargé de l'inspection ambulante du Secrétariat central dans toutes les marches du Yunnan, qui reçut le titre posthume de prince de Hien-Yang et celui de Fidèle et Bienfaisant.*

Il y a lieu de remarquer la disposition bizarre adoptée pour l'énumération du titre complet du Seyyid : 元賽典赤... 贍公諱思丁. A-t-on considéré *Chan* comme un nom de famille, *Sseu-Ting* comme un prénom et *Sai-tien-tch'e* comme un titre ? Ou, par bizarrerie, a-t-on simplement scindé le nom ? Je l'ignore.

A la droite de la tablette du Seyyid, celle de Fou-Yeou-To, avec l'inscription : 明麗江王傅公諱友德神位. A sa gauche, celle de Mou-Yng avec : 明征南將軍西平侯黔寧照靖王沐公諱英神位, que je vous donne ici pour mémoire. Sur les murs, de chaque côté des tablettes, deux fresques en noir représentant, l'une un dragon, l'autre un tigre. J'y lis les deux inscriptions :

1° 龍王菩薩神位.

2° 財神菩薩神位.

Sur l'autel, au pied des tablettes, une statuette que le bonze nous déclare être celle de Ta-Fou 大佛, qui n'est autre, je le pense, que 釋迦牟尼, le Çakiamouni. Devant la statue du Ta-Fou, une tablette avec l'inscription 至聖先師孔子神位, Confucius.

Je ne saurais trop dire combien tout cela sue l'abandon et l'oubli. Derrière le bâtiment, un terrain vague est devenu un dépôt d'ordures. Un vieux gardien, bègue et idiot, est chargé de surveiller le temple. Nous avons eu toutes les peines du monde à obtenir de lui quelques ren-

seignements. Le bonze m'affirme que, le 8e jour de la 2e lune et le 18e jour de la 8e lune, le sous-préfet de K'ouen-ming et le préfet de Yun-nan-fou viennent y faire des offrandes. Mais j'inclinerais à croire que ces deux fonctionnaires s'abstiennent radicalement de toute visite à ce temple, qui paraît bien, par sa vétusté, remonter à 1821, comme l'indique le *Kouen-ming-hien tche*. J'ai cherché vainement une pierre, une inscription, pour préciser ce point ; je n'ai rien trouvé.

G. Cordier.

NOTES ET DOCUMENTS

SECTION DU MAROC

Un Discours

M. Michaux-Bellaire, chef de la Mission Scientifique du Maroc, et doyen élu de la colonie française qu'il représente en cette qualité dans les cérémonies nationales, a prononcé, le 14 juillet, les paroles suivantes ; on en appréciera l'élévation en réfléchissant à leur portée.

Monsieur le Chargé d'affaires,

J'ai l'honneur de vous présenter les hommages de la Colonie Française à l'occasion de la Fête Nationale du 14 juillet.

Depuis le commencement de cette année, les choses marocaines, pendant si longtemps immobiles et qui s'étaient, il y a six ans, péniblement mises en mouvement, semblent, tout d'un coup, être entrées dans une voie nouvelle.

Je n'ose pas dire que le Maroc est à un tournant de son histoire ; depuis plus de vingt-cinq ans, j'ai toujours entendu employer cette image, qui finit par me donner l'impression d'une course de chars ou d'un carrousel et ce perpétuel tournant, qui semble tourner sur lui-même, me fait redouter le vertige.

Espérons que nous ne tournerons plus, mais que nous marcherons, ou plutôt que nous continuerons à marcher. En disant marcher, je ne veux pas dire conquérir. Les mots français ont un sens absolu qui correspond exactement à notre mentalité et qui ne prête à aucune ambiguïté, pas plus qu'il ne supporte aucune déformation.

Nous marchons, pour nous, sans doute, mais également pour les autres, et surtout pour le Maroc lui-même.

Il faut avoir vu l'état lamentable dans lequel vit toujours l'indigène marocain, écrasé sous le poids d'impôts désordonnés, tremblant devant l'arbitraire sans appel d'un gouverneur, devant les intrigues et les dénonciations d'un voisin, exposé à toutes les trahisons, objet lui-même et les siens de tous les marchandages — et ceux qui vivent depuis quelque temps au Maroc, ne me contrediront pas pour — se rendre compte que nos troupes ne sont pas allées seulement à Fès pour secourir les Européens menacés et pour venir en aide au Sultan impuissant devant la révolte, mais pour empêcher que dans l'avenir une semblable révolte puisse se reproduire, et nous savons tous, par l'expérience de l'histoire, que ce n'est pas avec du canon seulement que l'on empêche une révolution, mais par des réformes.

Sans doute, le peuple marocain n'est pas mûr pour toutes nos libertés, mais il a le sens très exact de la justice; comme tous les autres peuples, après tout, il est composé d'hommes, avec leurs défauts et leurs qualités et étant donné le régime monstrueux auquel il est soumis depuis des siècles, et dont on peut voir encore de trop fréquents exemples aujourd'hui, sans aller bien loin, il est tout à fait remarquable qu'il ne soit pas beaucoup plus déformé qu'il n'est, ni surtout beaucoup plus déchu.

Le rôle de la France républicaine ne consiste évidemment pas à permettre la continuation de tous les abus qui ont réduit le Maroc à son état actuel, et personne n'a jamais eu l'idée que ce soit à un semblable *statu quo* qu'elle a consacré ses hommes et son argent.

Il ne s'agit pour nous ni de conquête, ni même d'entreprise coloniale dans le sens spécial du mot, mais de la mise en valeur d'un pays jusqu'ici fermé à tout progrès, à toute méthode, et dont les richesses naturelles à peine exploitées n'ont servi qu'à entretenir par des moyens arbitraires et extra-légaux, une minorité dévorante et tyrannique.

Pour mettre le Maroc en valeur, nous avons besoin des travailleurs marocains ; laissant de côté le point de vue humanitaire, qui a bien cependant aussi son importance, au vingtième siècle, et en s'en tenant seulement au point de vue pratique et utilitaire, il est certain que nous ne pourrons utiliser le travail des Marocains, qui nous est absolument nécessaire, que lorsqu'ils comprendront l'intérêt qu'ils ont à travailler, je ne dis pas seulement pour nous, mais avec nous. Or, ils ne comprendront cette nécessité et de plus ils ne pourront devenir des consommateurs appréciables des produits de l'industrie européenne, que lorsqu'ils seront suffisamment garantis dans leurs vies et dans leurs biens.

C'est cette garantie, la base de toute société, que nos soldats sont venus apporter aux Marocains : c'est là qu'est la véritable révolution qui, si elle a commencé par des actes nécessaires de vigueur contre quelques tribus insoumises, finira certainement par une évolution durable qui constituera pour la civilisation un triomphe pacifique.

Le chef de nos troupes, le général Moinier, dont nous sommes tous heureux de saluer l'avancement si bien mérité, a parfaitement compris que la mission dont il était chargé ne consistait pas seulement dans une expédition militaire, mais plus encore dans une œuvre civilisatrice et humanitaire.

Respectueux de la souveraineté du Sultan, qui a fait usage pour l'appeler à son secours de cette souveraineté même, reconnue et proclamée par l'Europe, il a, tout en maintenant le principe du Makhzen et ses droits, examiné également les droits des populations, et son effort a tendu à faire cesser le désaccord existant entre le souverain et son peuple, désaccord entretenu par ceux-là seuls qui en tirent profit.

Il a été admirablement secondé dans cette tâche délicate par tous les officiers de haute valeur qui avaient été choisis pour l'accompagner, ainsi que par le chef de notre mission militaire et par tous les officiers instructeurs qui, pendant le siège de Fès, l'expédition des Cherarda et dans le Gharb, ont fait preuve de tant de courage, de tant d'abnégation et de tant de savoir-faire.

Aux chefs et aux soldats qui, à l'heure présente, supportent encore si courageusement les fatigues du climat marocain, et les dangers du séjour et de la marche au milieu de populations encore ignorantes et farouches, et qui ne peuvent voir qu'un ennemi dans l'étranger qu'elles ne connaissent pas, à notre marine, au commandant de notre force navale et à ses officiers, qui prêtent aux opérations de nos troupes un concours si utile et si dévoué, à tous, la colonie française adresse l'expression de son admiration et de sa reconnaissance.

Nous adressons aussi un hommage ému et attristé à la mémoire de ceux qui, tant sur la route de Fès que sur les bords de la Moulouya, ont fécondé de leur sang la terre marocaine et nous prions respectueusement leurs familles qui ne pourront pas accomplir le suprême devoir de pleurer sur leurs tombes, d'être convaincues de la part immense que la colonie française tout entière prend à leur douleur. Puisse la conviction que la mort glorieuse de ceux qui leur sont chers aura largement contribué à l'œuvre libératrice et humanitaire poursuivie par la France, leur être un réconfort et une consolation.

On était en droit d'espérer voir bientôt tant d'efforts et tant de patience apporter à tous, sans distinction de nationalité, des résultats profitables; les travaux du Port de Tanger, des routes, des chemins de fer,

semblaient devoir être d'une réalisation prochaine; il paraissait évident qu'un certain ordre et une certaine méthode, prudemment apportés dans l'administration du Maroc, allaient enfin donner aux indigènes quelques garanties, aux étrangers la sécurité, aux capitaux la confiance, et que la pénétration économique, la seule qui soit vraiment pacifique, allait devenir possible pour tous, lorsque des faits nouveaux dont l'éventualité nous avait laissé incrédules se sont dernièrement produits qui, sans tout remettre en question, apportent aux réalisations un retard que tout le monde doit certainement regretter. Il semble que quelque mauvais génie ait un intérêt personnel à maintenir au Maroc le désordre et l'anarchie.

Ce n'est pas lorsque ces événements font l'objet de conversations entre les chancelleries européennes, qu'il nous est possible de les discuter ici.

Le Doyen de la Colonie Française n'est pas un diplomate; tout ce qu'il peut faire, c'est d'émettre le vœu que des questions d'amour-propre ne viendront pas compliquer encore les malentendus et qu'un accord nécessaire ne tardera pas à intervenir, basé sur le respect de la souveraineté du Sultan, sur l'intégrité de son territoire, et sur le principe de la porte ouverte à toutes les initiatives respectables et à tous les capitaux, sans privilèges injustifiés pour personne, comme sans arbitraire.

Nous connaissons tout le dévouement avec lequel notre Ministre, M. Regnault, met à Paris au service des choses marocaines son infatigable volonté et son travail incessant, alors que vous-même, Monsieur le Chargé d'affaires, vous supportez directement avec nous les fatigues et les émotions constantes de ce pays fertile en surprises.

Nous avons conscience que les intérêts de la France sont en bonnes mains. Nous savons que nos alliés et nos amis envisagent comme nous même une solution pacifique conforme à la dignité et aux intérêts de tous, et c'est confiante dans la sagesse du Gouvernement que la Colonie Française vous prie de transmettre à M. le Président de la République l'hommage de son profond respect et de son inaltérable attachement à la Patrie.

Le territoire Makhzen et le territoire Guich.

I

Au nombre des gages du deuxième emprunt qu'il a contracté, le gouvernement marocain a donné, outre le 40 p. 100 des revenus des douanes, les biens du Makhzen qui se trouvent dans les ports et les territoires Makhzen dans un rayon de dix kilomètres autour de ces ports.

Cette zone de dix kilomètres correspond à celle, où, d'après l'acte d'Algésiras, les Européens peuvent, sans l'autorisation préalable du sultan prévue par la Convention de Madrid, acquérir des propriétés.

En donnant en gage pour l'emprunt, les biens du Makhzen qui peuvent se trouver dans cette zone, le gouvernement marocain a donc assez habilement constitué l'administration du gage de cet emprunt, gardienne de l'intégrité des propriétés du Makhzen pour l'avenir et s'est débarrassé sur elle du soin des revendications souvent difficiles et même pénibles, causées par les nombreux empiètements de la propriété européenne sur le domaine du Makhzen.

D'après le régime de la propriété au Maroc, toutes les terres qui se trouvent dans un rayon de dix kilomètres autour des ports, appartiennent en principe à la communauté musulmane et le Makhzen en a plus tard constitué un domaine pour ses besoins (1).

Il est donc arrivé fréquemment que la propriété européenne se soit créée au détriment des biens du Makhzen et le gouvernement marocain, conformément à son système d'opposer les unes aux autres les prétentions étrangères, ne pouvait mieux faire, à son point de vue, que de confier à l'administration chargée des intérêts des prêteurs européens, le soin de protéger ses propres biens, qu'il mettait en gage, contre les empiètements de la propriété européenne.

Sans doute, il eût été plus régulier et plus prudent de n'accepter en gage les biens du Makhzen qu'en vertu d'une remise effective et d'une véritable mise en possession.

(1) Le Droit de propriété au Maroc, *Revue du Monde Musulman*, avril 1909, p. 365.

Lorsqu'on hypothèque une propriété, la première condition requise est généralement que l'on soit en possession paisible et non contestée du bien sur lequel on veut contracter un emprunt. De plus les revenus de ce bien sont contrôlés avec soin par le prêteur afin qu'il puisse, sans courir de risques, toucher les intérêts de son argent et les sommes nécessaires à l'amortissement des sommes avancées.

Le temps a manqué, paraît-il, lors du deuxième emprunt marocain, pour prendre les précautions élémentaires.

Dans la grande hâte où l'on était, de part et d'autre, de conclure l'emprunt, on a dû accepter du gouvernement marocain non pas la remise effective du gage, mais la simple liste des biens du Makhzen, qui avait été établie lors de l'emprunt Mendelsohn en 1905.

On pouvait penser que la garantie qui avait été jugée suffisante pour *l'avance* faite au gouvernement marocain par la banque Mendelsohn, devait suffire également pour garantir une partie du deuxième emprunt dit de liquidation.

Mais l'emprunt Mendelsohn avait retenu sur le capital avancé les intérêts de son avance pour un certain temps, il n'avait donc à se préoccuper ni de l'exactitude de la liste qu'on lui remettait, ni du rendement des biens engagés qui continuaient à être administrés pour le compte du gouvernement marocain.

Il n'en est pas de même de l'administration du dernier emprunt de 1910, qui en acceptant comme gage la simple liste des biens du Makhzen, devenait par le fait même jusqu'à un certain point responsable, vis-à-vis du gouvernement marocain, des biens portés sur cette liste et qui, effectivement, ne lui ont pas été remis.

Il arrivera un moment, en effet, où le gouvernement marocain rentrera en possession de ce qu'il a engagé et, il n'est pas douteux qu'il ne se contentera pas alors de la simple restitution de la liste qu'il a donnée, mais qu'il exigera la remise effective de tous les biens portés sur cette liste, ou, à leur défaut, de documents authentiques établissant judiciairement les raisons pour lesquelles certains des biens portés sur la liste n'ont pu entrer en possession des prêteurs, et par conséquent ne peuvent pas être restitués par eux.

Ainsi que nous l'avons dit, la propriété européenne des environs des ports et de Tanger particulièrement est formée généralement d'usurpations sur les biens du Makhzen. Il résulte de cet état de choses l'obligation, pour l'administration du contrôle de la Dette, de surveiller avec soin toutes les transcriptions immobilières et de s'opposer à celles qui ont pour objet des biens du Makhzen.

D'après l'article 11 de la Convention de Madrid, toutes les questions immobilières étant soumises aux lois du pays, c'est-à-dire au tribunal

du Qadi, de la *Chariâ*, ce sont donc des procès journaliers que l'administration du contrôle doit engager contre les détenteurs, de toutes les nationalités, de biens domaniaux.

On est amené à se demander comment a pu se créer une semblable situation dans le régime immobilier et comment l'application d'un article d'une convention diplomatique a pu arriver à un résultat aussi déplorable.

Cela s'explique aisément du fait que personne ne s'est soucié d'examiner la constitution du régime de la propriété au Maroc, avant de donner aux Européens la faculté d'y acquérir des immeubles.

Les Représentants des Puissances ont exigé ce droit purement et simplement ; le représentant du Sultan, Si Mohammed Bargach, qui savait toutes les difficultés qu'une semblable autorisation pouvait faire naître, a lutté jusqu'au bout et il a dû céder presque devant la menace, en faisant cependant insérer cette clause restrictive : « Le droit d'acquérir des propriétés au Maroc est accordé aux Européens, *avec l'autorisation du Sultan.* »

Cette autorisation n'était pas nécessaire pour acquérir dans la banlieue immédiate de Tanger. Mais là toutes les terres appartiennent au Makhzen, il n'a donc pas été possible d'acheter sans violer ou tout au moins sans tourner la loi.

Il n'est pas douteux, que si Bargach avait exposé clairement aux diplomates réunis à Madrid, la façon dont est constitué au Maroc, le régime de la propriété, on serait arrivé, tout en respectant les droits du Makhzen et en satisfaisant les justes desiderata de l'Europe, à un *modus vivendi* satisfaisant et équitable. Il est possible, d'autre part, que Bargach, qui était Représentant du Sultan à Tanger, ait compris qu'il avait après tout, intérêt à laisser les choses dépendre de compromissions dont il serait le premier à tirer profit.

Moins que les autres, les gens du Makhzen ont intérêt à voir s'établir au Maroc un ordre relatif qui mettrait fin à leurs déprédations et à leurs rapines.

C'est au peuple seul et au sultan lui-même que cet ordre pourrait profiter, et, en admettant qu'ils commencent à le comprendre, ils sont l'un et l'autre impuissants, parce qu'ils sont séparés par tous ceux qui ont intérêt à voir le désordre se perpétuer.

C'est à partir de ce moment que les indigènes détenteurs de biens du Makhzen à un titre quelconque, commencèrent à faire établir pour les terres qu'ils occupaient en vertu de concessions perpétuelles ou temporaires, ce que l'on appelle des *moulkiyas*, c'est-à-dire des documents

rédigés par deux *adoul*, où sont recueillis les témoignages de douze personnes qui affirment savoir que depuis plus de dix ans, un tel, fils d'un tel, occupe telle terre, qu'il en jouit comme un propriétaire jouit de son bien, que personne ne lui en a jamais contesté *la jouissance* pendant ce temps, etc.

Avec la complicité intéressée des fonctionnaires du Makhzen, chargés de l'Administration du domaine, les *moulkiyas*, considérées comme de véritables titres de propriété, ont permis aux possesseurs de biens du Makhzen de les vendre à des Européens.

Cette complicité est d'ailleurs la seule chose qui donne à ces *moulkiyas* une apparence de valeur juridique.

On est arrivé en effet, à admettre que l'enregistrement par deux adoul du témoignage de douze personnes certifiant que tel individu occupe une terre ou une maison depuis plus de dix ans, sans contestation connue, constitue à cette personne un droit de propriété sur cette terre ou sur cette maison, tandis qu'en réalité, une *moulkiya*, pour avoir une réelle valeur, doit indiquer avant tout l'origine de l'occupation ou de la possession et non pas la constater purement et simplement.

Avant de constater le fait de l'occupation, il faut en établir le droit, c'est ce que ne font pas la plupart des *moulkiyas* établies à Tanger, qui arrivent ainsi non pas à établir un droit de propriété par le fait d'une occupation décennale, mais à constater simplement une usurpation de propriété de dix ans.

Les docteurs musulmans sont formels à cet égard : la propriété peut être établie par témoignage pour quiconque *possède un titre de propriété* : c'est-à-dire que les témoignages qui constituent la *moulkiya* établissent que, depuis l date de ce titre, la propriété est restée en paisible possession de celui qui l'occupe, qui ne l'a ni vendue, ni engagée, ni donnée; la moulkiya établit également une prescription à l'encontre de toute revendication qui pourrait se produire au sujet du titre en vertu duquel la possession est exercée depuis plus de dix ans.

Les titres de propriété peuvent être de trois sortes : ou un partage de succession établissant que la propriété dont il s'agit est parvenue en la possession de celui qui l'occupe par voie d'héritage : ou un titre d'achat établissant qu'il l'a achetée, ou une concession du Makhzen.

Une *moulkiya* qui n'est pas établie sur une de ces trois bases, ne constitue aucunement un titre de propriété; cependant, comme les uns tenaient à vendre, que les autres tenaient à acheter et qu'ils payaient assez cher, que de plus, les fonctionnaires du Makhzen, qui auraient dû défendre ses intérêts, ne voyaient plus que les bénéfices immédiats qu'ils pouvaient réaliser sans effort, en facilitant les abus qui dépouillaient le Domaine, il n'a pas tardé à être reçu et considéré d'usage courant

qu'une *moulkiya*, constatant simplement l'occupation pendant plus de dix ans et n'indiquant nullement l'origine de cette occupation, constituait à l'occupant un véritable titre de propriété, avec lequel il pouvait vendre ce qui n'était pas à lui.

Le gouvernement marocain avait essayé cependant de protéger ses biens, en ordonnant qu'aucune vente ne pourrait se faire sans l'autorisation préalable du pacha. Le sultan pouvait espérer que les biens domaniaux seraient ainsi sauvegardés. Les pachas ne tardèrent pas à trouver une formule qui mettait leur conscience à l'abri, sans compromettre leurs avantages personnels, et ils imaginèrent la rédaction suivante, assez naïve, d'ailleurs, dans sa mauvaise foi : « Écrit avec l'autorisation du pacha un tel, qui fait ses réserves pour tout ce qui appartiendrait aux terres du Makhzen, *qui ne sauraient être vendues.* »

Il eut été facile aux pachas, au lieu de se contenter de cette réserve platonique, de contrôler, d'après les registres des biens du Makhzen, si les terres dont ils autorisaient la vente faisaient ou non partie des biens domaniaux et d'agir ensuite en toute connaissance de cause ; mais, étant donné que les plus beaux bénéfices sont tout naturellement procurés par les autorisations les moins justifiées, jamais les pachas ne se sont donné la peine de faire des enquêtes qui, pour seule récompense de leur peine, auraient eu comme résultat de rendre ces bénéfices impossibles.

On est d'ailleurs en droit de se demander si le sultan lui-même, désireux de donner quelques satisfactions à l'Europe, en laissant les étrangers acheter quelques propriétés, n'avait pas sacrifié les environs de Tanger, préférant, avec cette tendance particulière des Marocains à la casuistique, voir cette propriété européenne qu'il ne pouvait empêcher, s'établir par des irrégularités, des compromissions et des corruptions, plutôt que de reconnaître un principe que sa conscience de souverain musulman lui interdisait d'admettre.

D'ailleurs, les bénéfices réalisés de ce chef par les pachas, ne devaient pas être à leur seul profit et l'organisation des finances marocaines dont nous avons examiné il y a quelque temps les principes (1), a des dessous secrets qui laissent loin derrière eux nos virements les plus subtils.

Il n'y aurait eu que demi-mal, s'il ne s'était agi que du morcellement illégal du domaine du Makhzen au bénéfice indirect du gouver-

(1) L'organisation des finances au Maroc, *Arch. Marocaines*, vol. XI, fasc. 2, p. 171.

nement marocain lui-même. Mais le principe de l'irrégularité dans les transactions immobilières étant admis et le régime légal de la propriété étant remplacé par le régime frauduleux des *moulkiyas* sans bases, celles-ci ne tardèrent pas à croître et à multiplier et elles ont fini par devenir l'objet d'une véritable industrie.

Les vieux papiers négligés depuis des années sortirent des coffres où ils se coupaient dans leurs plis; artistiquement rajeunis, collés les uns aux autres, copiés, recopiés, rajustés ils arrivèrent par leurs interminables rouleaux à créer des propriétés imaginaires, qui se vendaient cependant et qui cherchaient à se placer arbitrairement n'importe où et surtout sur des terrains déjà vendus. On arriva au chantage à la *moulkiya*, de telle sorte que pour être à peu près paisible propriétaire d'un terrain que l'on avait acheté, il fallait racheter, aux uns et aux autres, tous les vieux papiers qui de près ou de loin prétendaient se rattacher à la propriété que l'on avait acquise, et cela sous peine d'interminables procès plus coûteux encore que des arrangements aussi amiables qu'injustifiés. De véritables agences se sont créées, qui centralisent toutes ces *moulkiyas* maquillées, les recherchent et les vendent de gré ou de force, tellement que l'on peut affirmer que la seule spéculation immobilière réellement profitable, est celle qui porte uniquement sur les *moulkiyas* plutôt que sur les terrains eux-mêmes.

Il serait trop long d'énumérer tous les artifices nombreux et variés qui sont mis en pratique tant pour la fabrication que pour l'utilisation des *moulkiyas* irrégulières, et on trouve là un exemple frappant des inconvénients qu'il peut y avoir à ouvrir à l'activité européenne un pays depuis longtemps fermé, sans s'être préoccupé, ni de l'organisation de ce pays lui-même, ni des conditions dans lesquelles cette activité pourra régulièrement s'exercer, surtout lorsqu'elle est guidée par une douzaine de souverainetés politiques, judiciaires, diplomatiques et contradictoires.

Ce qu'il y a de mieux à faire pour donner une idée des extraordinaires complications immobilières qui peuvent se produire, c'est de raconter sommairement l'histoire d'un jardin des environs de Tanger pendant ces trente dernières années. On verra, par cet exemple, d'une part comment du fait de la négligence ou de la complicité des fonctionnaires, un bien du Makhzen peut devenir par le décès de son concessionnaire une propriété particulière, et d'autre part les abus du bon plaisir de la souveraineté diplomatique, il y a vingt et quelques années.

Vers 1875, un indigène appartenant au *guich er-Rifi* mourait en laissant une veuve et plusieurs enfants. Le jardin qu'il occupait fut partagé entre ses héritiers. Rien dans les pièces de la succession n'établit que ce jardin était la propriété du défunt : ni titre d'achat, ni dévolu-

tion par héritage; tout fait donc présumer que ce jardin appartenait au Makhzen, comme d'ailleurs toutes les terres de la zone où il se trouve situé. Quoi qu'il en soit, les héritiers se partagèrent le jardin. Dès l'année suivante, un des héritiers vendait sa part à un autre membre du *guich*, qui, les années suivantes, achetait encore les parts de trois autres héritiers. Cet acheteur faisant également partie du *guich* et ayant les mêmes obligations militaires que le possesseur décédé du jardin, il pouvait très bien s'agir d'une simple vente de jouissance, plus ou moins régulière, sans doute, mais qui ne touchait en rien à la propriété proprement dite.

Aussitôt après la signature de la Convention de Madrid, l'un de ces héritiers, qui avait déjà vendu sa part, eut l'intention de la revendre à un Européen. Cette intention se manifeste par une *moulkiya* établie non pas au nom des héritiers, mais au nom de leur père mort depuis plus de cinq ans. La *moulkiya* fut établie, sans indiquer bien entendu aucune origine de propriété, mais basée simplement sur une occupation de plus de dix ans.

Pour expliquer légalement l'origine de cette occupation et sa raison d'être, il eût fallu assurer la vérité, c'est-à-dire que le défunt avait reçu en tant que *guich*, la jouissance temporaire de ce jardin, lui, son père ou son grand-père.

La vérité étant contraire au but poursuivi, qui était d'établir les droits de propriété du défunt, on la passait sous silence et le pacha ainsi que le qadi fermant les yeux, pour des raisons à eux connues, la vente de ce jardin devenait ainsi possible, tout en restant illégale.

Armé de cette *moulkiya*, cet héritier, qui ainsi que nous l'avons dit, avait déjà vendu sa part, la revendait au ministre d'une puissance étrangère. Quelques années après, ce diplomate mourait à Tanger et ses héritiers donnaient procuration à un interprète indigène de leur légation pour régler la succession et vendre la part du jardin dont il s'agit.

C'est alors que fut rédigé l'acte de vente qui est certainement le plus extraordinaire document qu'il soit possible de voir; il mérite d'être cité en entier comme le plus remarquable exemple qui soit, d'arbitraire et d'illégalité.

Le voici :

« Louange à Dieu unique. Étant donné que *l'ensemble* du jardin dont il avait acheté *une part* ainsi qu'il appert du document ci-dessus, était *en entier* la propriété de feu X, de son vivant ministre de .... *et que les titres des autres parts sont en la possession de tiers;* que les héritiers du dit X, veulent vendre *ce jardin* et qu'ils ont donné dans ce but procuration à l'interprète de la légation de.....; que la procuration établie à cette légation, permet de vendre, de recevoir, de donner

quittance, mais non de rédiger un acte, nous (les adoul) avons rédigé le présent, d'après lequel l'interprète susnommé, vend, en vertu de sa procuration, au *Roumi* un tel qui l'achète de lui, *l'ensemble du jardin mentionné dans l'acte ci-dessus et dans d'autres actes qui sont ailleurs*, etc. »

Le prix de vente porté sur cet acte, pour la *totalité* du jardin, est plus de vingt fois supérieur à celui pour lequel le ministre en question avait acheté *une seule part* de ce jardin, et jamais il n'en avait acheté davantage, ainsi que le déclare nettement l'acte de vente.

Ainsi, quatre parts du jardin avaient déjà été vendues par quatre héritiers, à un homme du *guich er-Rifi*; un de ces héritiers revend une deuxième fois sa part à un ministre et les héritiers de ce ministre vendent tout le jardin.

Pour compliquer encore les choses, on trouve dans la série de documents et de copies de documents, collés les uns aux autres, sans ordre de dates et enchevêtrés de façon à rendre les recherches presque impossibles, que la même année où le ministre de..... achetait *une part* de ce jardin, le premier vendait également à un autre membre du *guich er-Rifi* les quatre parts qu'il avait achetées, y compris celle achetée par le ministre.

Puis on trouve l'acte de décès de ce dernier acheteur guich et l'ouverture de sa succession, se composant des quatre parts du jardin achetées par lui.

Enfin, un autre acheteur indigène, mais n'appartenant pas au guich, achète ces quatre parts, plus la part vendue autrefois au ministre de.....; mais il la rachète à un Européen dont le nom ne figure dans aucun des actes précédents et qui cependant, d'après l'acte de vente, l'aurait directement achetée, à une époque qui n'est pas indiquée, au même héritier qui avait vendu cette part une première fois à un homme du guich et une deuxième à un ministre.

Sans doute, toutes les histoires des propriétés des environs de Tanger ne sont pas aussi touffues que celle dont nous venons de donner un rapide aperçu; il existe des actes réguliers et des transmissions légales, mais elles sont relativement rares et le seul fait qu'il ait été possible d'établir sans être inquiété un document extra-légal dans le genre de celui que nous venons de citer, suffit à démontrer la légèreté et l'imprévision avec lesquelles la question immobilière a été traitée et à expliquer que le gouvernement marocain ait jugé préférable de donner comme gage partiel de l'emprunt qu'il contractait, une liste des biens du Makhzen, plutôt que ces biens eux-mêmes qu'il eût été assez embarrassé de retrouver dans leur intégrité.

II

Comme nous l'avons dit, le gouvernement marocain a donné en gage tous les biens du Makhzen qui se trouvent dans les ports et dans un rayon de 10 kilomètres autour de ces ports, c'est-à-dire, ainsi que nous l'avons fait remarquer, toute la zone où peut s'étendre la propriété européenne d'après l'article 60 de l'Acte d'Algésiras.

En ce qui concerne Tanger, cette zone est occupée par le *guich er-Rifi es-Saïd*, le guich rifain fortuné, dont voici l'origine : Lorsque, sous le règne de Moulay Ismaïl, en 1684, les Musulmans reprirent possession de Tanger, leurs troupes se composaient de *moudjahids* du Rif, commandés par Abou'l-Hasan Ali ben Abdallah et-Tamsamani, qaïd des *Moudjahidin*, des combattants pour la foi.

Ces Moudjahids furent inscrits sur les registres du *guich* et fournirent les troupes régulières du pacha de Tanger. Le Makhzen partagea, entre les familles rifaines de ce *guich*, les terres des environs de Tanger, devenues, par le fait de la guerre sainte, propriété de la communauté musulmane. Le sultan pouvait régulièrement prendre cette décision, attendu qu'il s'agissait des biens de la communauté musulmane dans l'intérêt de l'ensemble de cette communauté.

Pendant longtemps, le *guich er-Rifi* resta régulièrement organisé, et constitua entre les mains du pacha de Tanger une force véritable. En 1884, le qaïd Abdessadaq et-Temsamani, put, avec son seul *guich*, réduire un soulèvement de la tribu des Andjera. Après la mort de ce gouverneur, les anciennes traditions se perdirent peu à peu, et depuis quelques années, les pachas de Tanger, choisis parmi les fonctionnaires de Rabat, du Haouz ou de Fès, semblent ignorer complètement la constitution du *guich* et ne voient dans les Rifains qui habitent les environs de la ville que des contribuables qu'ils pressurent comme des gens de *naïba*.

Une des prérogatives des tribus *guich* est de ne payer d'autre impôt que l'aumône légale, *zakat* et *achour*, et d'occuper, sans avoir à acquitter aucune redevance, les terres dont la jouissance leur est concédée en échange de leur service militaire.

Si dans la pratique, les prérogatives des tribus *guich* ne sont presque plus conservées aux Rifains des environs de Tanger, le principe n'en subsiste pas moins, et en donnant en gage pour une partie de l'emprunt de 1910 les terres du Makhzen dans un rayon de 10 kilomètres autour de Tanger, c'était bien le *territoire guich* que le gouvernement marocain engageait.

Sans s'en douter, très probablement, le délégué marocain chargé de négocier l'emprunt faisait ainsi une confusion qui amènera forcément des conflits.

En premier lieu, il est évident, que sauf les rues, les places, les remparts, etc., les biens du Makhzen qui sont engagés, ne doivent pas être un gage mort, ne rapportant rien et dont le prêteur a pris simplement la responsabilité en attendant de le rendre intact à l'emprunteur au bout d'un certain nombre d'années.

Le revenu du gage est lui-même engagé et doit servir à payer les intérêts de l'emprunt. Or, le territoire *guich* n'étant pas loué, et ne pouvant l'être, puisque sa jouissance est donnée gratuitement aux soldats du *guich*, ce territoire ne donne aucun revenu, c'est donc un gage mort, inutilisable et encombrant.

De plus, d'après l'organisation de l'emprunt, le seul fonctionnaire marocain, outre le délégué du sultan, mis en rapport avec l'administration de cet emprunt, pour le contrôle et pour les revenus, est l'Amin el-Moustafad.

Cet Amin n'a rien à voir avec les territoires guich. De création relativement récente, son rôle consiste à prélever les Meks (droits de marchés, droits des portes, droits de régie du tabac et du kif) et à toucher les revenus des biens du Makhzen, formés pour la majeure partie des biens des fonctionnaires, saisis par le sultan, soit de leur vivant, soit après leur mort. C'est ainsi qu'à Tanger, après la mort du pacha Ahmed ben Ali er-Rifi, qui s'était soulevé contre le sultan Moulay Abdallah ben Ismaïl et qui fut vaincu et tué par lui au Minzah près d'El-Qçar, en 1156 de l'Hégire (1753 J.-C.), le sultan alla lui-même à Tanger pour s'emparer des richesses considérables du pacha, dont tous les immeubles devinrent des biens du Makhzen. L'Amin el-Moustafad possède un registre où sont inscrites toutes les propriétés du Makhzen, c'est-à-dire tous les immeubles et toutes les terres susceptibles d'être loués et de donner un revenu, qui, réuni par les soins de l'Amin el-Moustafad est envoyé par lui au Bit el-Mal, tandis qu'il envoie le revenu des Meks, à *Dar Adyil* (1).

Quant aux territoires *guich*, qui ne donnent pas de revenus, ils n'ont pas à être administrés par un *Amin* ; ainsi que l'indique le nom de sa charge, celui-ci est un fonctionnaire qui reçoit des fonds.

Aussi les territoires guich sont-ils administrés par le qaïd de chaque *guich* ; à Tanger par le pacha de cette ville. De même que les biens du Makhzen proprement dits, les parcelles du territoire *guich* sont inscrites

(1) Cf. L'Organisation des finances au Maroc, *Archives marocaines*, vol. XI, fasc. 2, p. 237.

sur un registre, mais ce registre est entre les mains du pacha et non de l'Amin el-Moustafad.

C'est le pacha qui partage entre les gens de son guich les parcelles du territoire de ce guich, au moyen de concessions, « tenfidas », qui donnent au concessionnaire l'*intifâa*, c'est-à-dire la jouissance personnelle attachée à une fonction, et non la *manfâa*, jouissance transmissible.

Les fonctions de soldat du *guich* étant héréditaires, le pacha renouvelle la concession du père en faveur du fils qui lui succède, enlève la concession dans le cas où le soldat défunt n'avait que des filles, donne par contre des concessions nouvelles si le défunt laisse plusieurs fils auxquels la concession accordée à leur père ne pouvait pas suffire.

Les concessions ayant pour seul but de payer le service militaire, *les filles n'en héritent jamais*; mais les filles des soldats du *guich* épousent elles-mêmes des soldats du *guich* et participent ainsi au bénéfice des concessions.

Le territoire *guich* est également territoire Makhzen, mais avec une attribution particulière et il est inscrit sur un registre spécial qui est entre les mains du pacha. Pour agir en toute connaissance de cause, l'administration du gage de l'emprunt devrait donc avoir entre les mains, non seulement le registre de l'Amin el-Moustafad, mais également celui du pacha.

Pour dissimuler sans doute les ventes frauduleuses faites depuis quelques années, et rendre impossible toute enquête sur les agissements passés, on a eu le soin de faire disparaître les registres du *guich*.

Les administrateurs marocains sont coutumiers de cette manière de faire : c'est ainsi qu'il y a une soixantaine d'années, lorsque Moulay Abderrahman a nommé des administrateurs des biens habous, alors que jusque-là, ils étaient désignés par les habitants des villes et que chaque mosquée avait son *nadir* particulier, les anciens administrateurs, avant de remettre les comptes aux nouveaux, nommés par le sultan, se sont partagés entre eux et leurs amis ce qu'ils ont pu des habous, ont détruit les anciens registres et en ont créé de nouveaux, où figurait ce qui restait.

Les gouverneurs de Tanger n'ont même pas pris cette précaution de faire établir à l'usage de l'administration de l'emprunt un nouveau registre où leurs agissements auraient été dissimulés ; le temps leur a manqué, peut-être, ou bien le désordre avec lequel les choses avaient été faites leur a fait redouter de commettre des erreurs qui pourraient servir de preuves de leurs prévarications et ils ont préféré employer le moyen radical de supprimer les registres, purement et simplement.

L'administration du gage de l'emprunt se trouve donc avec le seul registre des biens du Makhzen qui sont administrés par l'Amin el-Moustafad et l'indication que tous les biens du Makhzen compris dans une zone de dix kilomètres autour des villes font partie du gage. Pour retrouver ces biens du Makhzen, dont elle est responsable, et qui se trouvent dans un rayon de dix kilomètres, cette administration se trouve dans l'obligation de surveiller toutes les transmissions immobilières, de se faire communiquer les titres et la plupart du temps, de les faire examiner, contradictoirement avec les possesseurs, par le qadi afin de savoir si ces titres établissent légalement une véritable propriété, ou une simple jouissance et s'il s'agit ou non de biens du Makhzen ou de biens du *guich* dont la destination a été arbitrairement changée.

Ces changements de destination des biens du *guich* soulèvent de nombreuses difficultés et posent une question de principe d'une réelle importance.

Les terres *guich*, en tant que terres du Makhzen, ne peuvent pas être vendues ; elles sont données en jouissance temporaire par *tenfidas d'intifaa* aux soldats du *guich*, pour rémunérer leur service militaire. Cette jouissance n'entraîne donc avec elle aucun paiement de loyer par le bénéficiaire, tandis que les biens du Makhzen, qui ne sont pas *guich*, sont susceptibles d'un paiement de loyer.

Or, il est arrivé qu'avec la complicité des gouverneurs chargés de veiller au maintien de l'intégrité des biens *guich*, des soldats ont fait établir des *moulkiyas*, qui, considérées à tort comme des titres de propriété, leur ont permis de vendre à des tiers, les biens dont ils avaient la jouissance temporaire. Ces biens n'étant pas inscrits sur les registres de l'Amin el-Moustafad, mais sur ceux du pacha et ne payant pas de loyer, ont continué à n'en pas payer, quoique n'étant plus en la possession d'un soldat du *guich*, et dégagés de toute redevance immobilière et locative, ont pris toutes les apparences de véritables propriétés particulières, alors que dans la réalité, elles font partie des biens du Makhzen.

Aujourd'hui, qu'un contrôle exercé par l'administration du gage de l'emprunt, ne permet plus qu'un acte de vente soit établi sans une autorisation de cette administration, dans la zone de dix kilomètres, il arrive fréquemment qu'une demande d'autorisation de vente soit faite relativement à une parcelle vendue il y a quelques années par un homme du *guich* en vertu d'une *moulkiya* et avec l'autorisation du pacha, *sous réserve qu'il ne s'agit pas d'un bien Makhzen*.

Nous avons déjà démontré la valeur de ces *moulkiya* sans indication d'origine de la propriété ainsi que celle des autorisations *sous réserve* données par les gouverneurs.

D'après les termes mêmes de la mise en gage, font partie de ce gage tous les terrains Makhzen dans un rayon de dix kilomètres autour des villes. Dans les environs de Tanger, tout le territoire de cette zone est Makhzen et se trouve entre les mains du *guich er-Rifi* ; toutes les ventes de parcelles de ce territoire sont donc irrégulières, non seulement en ce qui concerne la propriété elle-même, mais aussi en ce qui concerne la simple jouissance, attendu que la jouissance concédée aux gens du *guich*, est personnelle, temporaire, intransmissible et attachée au service militaire du concessionnaire.

Il ne saurait être question de revenir sur les constitutions de propriétés déjà relativement anciennes, qui, régulières ou non, ont pour elles d'avoir été établies avec l'autorisation des autorités du pays. La mort des fonctionnaires coupables rendrait impossible l'établissement équitable des responsabilités et surtout l'application des sanctions. De plus, la contestation, toujours facile d'ailleurs de la régularité des actes serait de nature à troubler inutilement la propriété européenne établie.

Il n'en est pas de même, lorsqu'on se trouve en face de tentatives de formation de cette propriété au détriment des intérêts légitimes du domaine marocain.

De plus, lorsque la propriété européenne est dûment établie, la responsabilité de l'administration du gage de l'emprunt est à couvert, tandis qu'elle reste engagée devant les manœuvres qui cherchent à établir cette propriété et risque d'être compromise si elle ne s'oppose pas à leur accomplissement.

Parmi les nombreuses formes sous lesquelles peut se présenter le travail de formation de la propriété particulière, aux dépens des biens du Makhzen, il y en a deux qui se reproduisent le plus fréquemment.

1° Le soldat du *guich*, au moyen d'une *moulkiya* qu'il a fait établir, cherche à vendre la propriété elle-même de la concession qui lui a été donnée.

2° Il cherche à vendre simplement la jouissance de cette concession à un acheteur n'appartenant pas au *guich*.

Dans les deux cas, il y a changement de destination de l'objet de la transaction : les parcelles du territoire *guich* ne doivent pas être vendues, non plus que leur jouissance, et elles doivent rester en la possession des gens du *guich* auxquels elles ont été attribuées.

Ce changement de destination, même s'il devient profitable aux intérêts du Makhzen en faisant, dans le deuxième cas cité, acquitter un droit de location par l'acheteur n'appartenant pas au *guich*, du droit

de jouissance d'une parcelle du territoire *guich*, n'en contribue pas moins à la modification de l'état de choses établi et a de plus, au point de vue administratif, le grave inconvénient de faire passer l'administration d'une certaine partie du territoire, d'un ministère à un autre, si toutefois on peut s'exprimer ainsi en matière de choses marocaines. Cependant, ce n'est pas en niant purement et simplement l'existence de l'administration au Maroc, d'une part, parce qu'on ne la connaît pas, et d'autre part parce qu'elle tombe en ruines, ou plutôt en décomposition, que l'on réorganisera le pays. Il s'agit, ou de rétablir ce qui était, ou de le remplacer par autre chose et non pas de se contenter d'un néant administratif qui ne peut causer qu'une confusion préjudiciable à tous les intérêts honorables.

Le territoire *guich* relève du pacha, qui relève lui-même du grand-vizir qui est en même temps ministre de l'Intérieur. Les biens Makhzen relèvent de l'Amin el-Moustafad qui dépend de l'Amin el-Oumana, ou Ouzir el-Malia, le ministre des Finances.

En autorisant la vente d'une parcelle par un soldat du *guich*, on autoriserait la vente d'un bien qui n'appartient pas au vendeur et dont il n'a que la jouissance en échange de son service militaire, il ne saurait donc en être question.

Quant à l'autorisation qui permettrait à un soldat du *guich* de vendre à une personne non guich la jouissance d'une parcelle, même en admettant que l'acheteur de cette jouissance devrait payer une redevance annuelle pour remplacer le service militaire auquel il n'est pas astreint, elle présenterait le grave inconvénient de changer la destination d'une parcelle du territoire *guich*, de désagréger petit à petit ce territoire, et de faire passer dans le service de l'Amin el-Moustafad des terres relevant de l'administration du pacha.

En fait, le *guich* de Tanger n'existe plus, mais le principe de ce *guich* existe toujours, puisqu'il n'a pas été supprimé. En donnant en gage le territoire *guich*, le gouvernement marocain a virtuellement admis que la jouissance des parcelles de ce territoire devait être soumise à une redevance payable à l'administration du gage de l'emprunt.

On ne saurait admettre, en effet, comme nous l'avons déjà dit, la remise d'un gage improductif, comme l'est forcément le territoire *guich*.

Selon son habitude, le gouvernement marocain, plutôt que d'établir les choses d'une façon nette et précise, a préféré créer une de ces situations confuses qui permettent les compromissions avantageuses et arbitraires.

Le pacha de Tanger peut continuer ainsi à donner, à de certaines conditions financières et personnelles, l'autorisation de faire des *moul-*

kiyas relatives aux terres du *guich*, et de vendre ces terres, sous l'hypocrite réserve qu'il ne s'agit pas de terres du Makhzen, « qui ne sauraient être vendues ».

Il est aisé de comprendre les confusions que ne tardera pas à produire un semblable désordre et qui se manifesteront surtout le jour où le gouvernement marocain reprendra possession de son gage, dont, malgré toutes les précautions, une partie aura forcément été vendue et dont l'autre aura changé de destination et d'administrateur.

Au lieu de chercher à augmenter l'importance du gage en y faisant entrer le territoire du *guich* de Tanger qui, par définition, est financièrement improductif, il eut été préférable de n'en pas parler, ou de déclarer nettement que le *guich* de Tanger était supprimé et qu'à l'avenir les gens de ce *guich*, n'étant plus astreint à aucun service militaire, auraient à payer une certaine redevance annuelle pour la jouissance des terres qu'ils occupaient, redevance proportionnée à l'étendue de ces terres et payable par trimestres, à l'Amin el-Moustafad.

Afin de faciliter l'extension de la propriété européenne dans la zone de dix kilomètres prévue par l'acte d'Algésiras, il aurait pu être également établi que les détenteurs de ces terres pourraient en céder la jouissance perpétuelle et transmissible, à des tiers qui auraient à payer dans la suite la même redevance à l'Amin el-Moustafad.

On se serait trouvé ainsi en face d'une situation nette qui aurait mis fin à l'immoralité du régime des *moulkiyas*, et qui aurait assuré au gouverneur marocain un nouveau revenu, sur des bases régulières et fixes. De plus, on aurait établi par le fait de cette redevance un véritable impôt foncier qui aurait pu dans la suite être adopté pour des zones plus éloignées et qui aurait donné le moyen de mettre un peu d'ordre dans la perception de tous les impôts.

En effet, la redevance payée pour la jouissance de la terre appartenant à la communauté musulmane, n'est pas autre chose que le droit de *kharadj* qui est appelé maintenant la *naïba*.

On sait à quels abus la perception de ce droit de *naïba* a donné lieu depuis longtemps et donne lieu encore aujourd'hui, de la part de tous les gouverneurs (1) ; en réglant la quotité de la redevance que la tribu

(1) Cf. « Les Impôts marocains », *Arch. Marocaines*, vol. I, p. 63.
« L'Organisation des finances au Maroc », *Arch. Marocaines*, vol. XI, fasc. 2, pp. 171 et suit.
« L'Islam et l'Etat marocain », *Revue du Monde musulman*, juillet-août 1909, p. 313.
« L'Impôt de la Naïba et la loi musulmane ». *Revue du Monde musulman*, juillet-août 1910, p. 396.

du *guich er-Rifi* des environs de Tanger, transformée régulièrement en tribu de *naïba*, comme elle l'est déjà de fait depuis quelques années, aurait à payer, on mettrait non seulement un terme à la confusion existante, relativement au gage de l'emprunt, mais on établirait aussi une base d'impôt, qui pourrait être appliquée dans l'avenir à toutes les tribus de *naïba*, et qui permettrait de connaître exactement d'avance le rendement de l'impôt de chaque tribu, en dehors, bien entendu, de l'aumône légale, zakat et achour, qui est susceptible de variations, selon l'importance de la récolte et la production des troupeaux.

On en finirait également, en grande partie, avec les scandaleux abus des gouverneurs, en ne leur laissant percevoir, que la *naïba*, cadeau fait au Sultan aux trois grandes fêtes musulmanes, et dont la quotité devrait être également réglée.

La redevance sur les terres, ou *naïba*, serait perçue par des Oumana spéciaux, ainsi que l'aumône légale. Il serait possible de cette façon d'établir un contrôle de nature à défendre non seulement les intérêts du Makhzen, mais également ceux des contribuables, c'est-à-dire du peuple marocain lui-même, de qui dépend après tout la véritable richesse du pays et le succès des entreprises européennes, qui y seront engagées.

Ed. Michaux-Bellaire.

Une tentative d'organisation postale marocaine.

On sait que le transport de la correspondance dans l'intérieur du Maroc est assuré par les services postaux de quatre nations, la France, l'Allemagne, l'Angleterre et l'Espagne.

Outre les villes de la côte où les sacs postaux sont le plus souvent apportés par mer, ces services postaux transportent les correspondances à Tétouan, El-Qçar, Fès, Mekinès et Marrakech. Des bureaux de poste des quatre nationalités se trouvent dans ces différentes villes et les sacs de correspondances y sont apportés par des piétons, appelés *rakkas*.

Il n'y a pas vingt ans que ces services intérieurs sont organisés ; il n'existait auparavant que des courriers du Makhzen pour les lettres officielles de l'Administration marocaine, et les négociants avaient établi eux-mêmes un service postal particulier qui reliait Fès à Tanger une ou deux fois par semaine, en passant par El-Qçar. Dans les cas urgents, il était nécessaire d'envoyer un courrier spécial qui, en 1888, coûtait une quarantaine de francs, de Fès à Tanger.

A la fin du règne de Moulay El-Hasan, quelques services postaux particuliers furent créés, entre autres, un de Mazagan à Marrakech et un de Tanger à Fès. En 1893, la poste française commença à s'établir dans l'intérieur du pays en rachetant le service particulier de Tanger à Fès.

Quelques-uns pensèrent alors qu'il eût peut-être été préférable d'obtenir du Gouvernement marocain l'organisation d'une poste *Makhzen* que l'on aurait pu aider et conseiller, plutôt que de risquer, par la création d'une poste française, d'ouvrir la porte à toutes les concurrences étrangères.

La poste peut toujours être un monopole d'État, et il eût été aisé, semble-t-il, de faire rentrer le Maroc dans l'Union postale et de le guider dans la création d'une Administration marocaine des postes, qui aurait pu, afin de satisfaire les uns et les autres, être internationale quant au personnel tout en restant exclusivement marocaine. Cette forme de l'internationalisme postal aurait été certainement moins dangereuse que la présence de quatre postes de nationalités différentes qui donnent l'impression d'un antagonisme plutôt que d'un accord international, et qui de plus enlèvent au Sultan sans grand profit pour elles-mêmes les bénéfices d'un monopole qui fait partie de sa souveraineté.

D'après le dahir chérifien que M. Jules Griguer, attaché au contrôle de la Dette, a pu se faire communiquer à Mazagan, et dont il veut bien nous envoyer la traduction, il semble que Moulay El-Hasan avait parfaitement compris l'importance qu'il pouvait y avoir pour lui à conserver le monopole de l'Administration des postes dans son empire, et que de plus il avait le sentiment de la nécessité de créer un service postal régulier. Nous donnons ci-après la traduction de ce document.

Dahir chérifien, réglementant le service des courriers.

« Louange à Dieu seul — que Dieu répande ses grâces sur notre Seigneur Mohammed, sur sa famille et sur ses compagnons, et qu'il leur accorde le salut ! »

(Sceau de Moulay El-Hasan : « Hasan ben Mohammed ben Abderrahman.»)

A notre fidèle serviteur, l'amin, Sid... que sur vous soit le salut ! Ensuite, il est parvenu à notre auguste connaissance que certaines puissances européennes avaient le désir de créer une poste pour relier El-Djedida (1) à Marrakech. Nous avons décidé d'empêcher cette innovation en prévenant le désir de ces « Adjnabi » (étrangers) et en faisant ce qu'ils voulaient faire.

Nous avons donc donné de suffisantes indications à ce sujet aux Oumana el-Marsa (2) de Djedida et à l'Amin el-Moustafad (3) de ce port ainsi qu'aux Oumana El Mostafadat de Marrakech. Ils se sont inspirés (des termes) de notre auguste écrit avec le sincère désir de mettre à profit nos instructions et dès que les bienfaits et l'utilité de ce service sont apparus, nos sujets se sont réjouis de son fonctionnement. Nous avons, par notre décision — que Dieu la rende illustre ! — convenu de l'étendre à toutes les villes de notre empire, le bien-gardé par Dieu, en y plaçant des agents ayant une autorité établie jusqu'à ce que toutes soient reliées les unes aux autres. Nous l'avons, en conséquence, réglementé. Nous en avons jeté les bases. Nous vous en exposons clairement le but et vous indiquons les conditions (nécessaires) pour en assurer la bonne marche.

(1) El-Djedida = la nouvelle : Mazagan.

(2) Oumana el-Marsa = administrateurs du port, plus régulièrement : de la douane.

(3) Amin el-Moustafad = administrateur ou plutôt receveur des contributions indirectes. Il est aussi : Amin el-Amlak, receveur des domaines.

L'amin de Rabat mettra en route tous les lundis et jeudis quatre rakkas après qu'il aura réuni toutes les correspondances : Deux (de ces courriers) seront dirigés sur le Houz (1) ; l'un sur Souira (Mogador), emportera les correspondances de l'ouest destinées à Dar el-Beïdha (Casablanca), Azemmour, Djedida (Mazagan), Asfi (Saffi) et Souira (Mogador), ainsi que celles qu'il trouvera dans les ports qu'il traversera pour atteindre Mogador, de même que les correspondances d'Azemmour pour Mazagan, et celles de Marrakech provenant d'Azemmour et destinées à Mazagan ; le deuxième rakkas sera dirigé sur Marrakech et, passant par Casablanca et Azemmour, emportera de chacune de ces villes ce qui y sera comme correspondances à destination de Marrakech, (et ce) de façon à ce que chacun de ces deux rakkas mis en route arrive à chacune de ces deux destinations (Mogador et Marrakech) le huitième jour qui suivra celui de son départ et en reparte le lendemain de son arrivée en emportant ce qu'il y aura trouvé comme lettres. De sorte que le rakkas qui sera de retour de Mogador apportera les lettres provenant de Saffi, Mazagan, Azemmour, Casablanca, les deux villes : Rabat et Salé (2) et le Houz el-Gharbi (la banlieue de l'ouest, du Gharb, région d'El-Qçar et Larache).

Dans chacune des villes où il passera, il remettra à l'Amin les lettres qui lui seront destinées et emportera les correspondances qu'il y aura trouvées jusqu'à ce que soit de retour à Rabat le rakkas qui en sera parti porteur des correspondances des deux villes (Rabat et Salé) et de celles de Houz el-Gharbi qui viendront aux deux villes par l'intermédiaire de l'Amin.

Le rakkas qui retournera de Marrakech apportera les lettres qu'il trouvera dans cette ville pour Azemmour, pour Mazagan et venant par Azemmour, pour Casablanca, Rabat et Salé, ainsi que celles pour le Houz el-Gharbi qui devront parvenir (à cette dernière destination) par l'intermédiaire de l'Amin de Rabat.

Les rakkas qui reviendront de Marrakech et Mogador devront en sortir tous les vendredis et mardis.

Si un cas d'empêchement survenait à l'un des rakkas qui le mette dans l'impossibilité de se mettre en route le jour indiqué, tel que la maladie ou autre cause semblable, l'Amin de la ville (où se trouvera ce rakkas) fera partir un autre courrier pour Rabat le jour même et écrira à l'Amin de cette ville pour l'informer du cas qui empêche le rakkas

(1) Houz = grande banlieue. Il indique plus spécialement le Maroc du sud.

(2) Rabat et Salé, *El Adouatine*, « les deux rives » que sépare l'Oued Bou Regreg.

de retourner, afin que l'indemnité de l'aller, seule, soit allouée à ce dernier (par l'Amin de Rabat), indemnité qui sera, de moitié, inférieure à l'indemnité totale afférente à l'aller et au retour. Celle revenant au rakkas qu'il aura mis en route, en remplacement du premier empêché, sera assurée par lui.

Deux autres rakkas assureront le service du Gharb (1). Le premier, celui à destination de Tétouan, devra y arriver le cinquième jour après son départ. Le deuxième sera dirigé sur Fès.

Le premier sera porteur des correspondances d'El-Qçar pour Larache, de celles de Larache pour Tanger et Tétouan, enfin de celles de Tanger pour Tétouan. Le deuxième, à destination de Fès sera chargé des correspondances du Houz de Fès et Mékinès.

Ce service sera assuré de façon que le rakkas chargé du courrier de Tétouan arrive dans cette ville le cinquième jour qui suivra la date de son départ et celui dirigé sur Fès le quatrième jour après son départ. Chacun d'eux en retournera porteur des correspondances. Celui retournant de Tétouan portera les lettres qu'il y aura trouvées pour Tanger, Larache, celles pour El-Qçar provenant de Larache, celles pour Fès envoyées de Tanger, et celles pour Rabat et Salé et pour le Houz, ainsi que les correspondances qu'il trouvera devant lui à Tanger, Larache, etc. Celui qui retournera de Fès portera les lettres pour Rabat et Salé et celles du Houz que fera suivre l'Amin de Rabat. Le rakkas de Tétouan quittera cette ville tous les mardis et samedis ; celui de Fès en partira tous les vendredis et lundis.

En cas d'empêchement survenant à l'un des rakkas, un autre sera mis en route en son remplacement dans le sens plus haut indiqué, afin que le fonctionnement du service soit assuré dans chaque ville tant aux départs qu'aux arrivées.

Il restera alors les lettres de Mogador et Saffi à destination de Marrakech. Chacun des *Oumana* de ces deux villes (Mogador et Saffi) mettra en route un rakkas qu'il chargera des correspondances qu'il aura réunies pour Marrakech — et ce — tous les lundis et jeudis. Le rakkas de Mogador y retournera avec les lettres à destination de cette ville qu'il aura trouvées à Marrakech. Celui de Saffi sera, de même, de retour avec les correspondances pour cette ville.

Il restera aussi les correspondances de Mékinès pour Fès et les autres villes, celles de Fès pour El-Qçar, Larache, Tanger et Tétouan. Pour celles de Mékinès, l'Amin de cette ville mettra en route un rakkas pour l'amin de Fès, tous les lundis et jeudis. Ce rakkas prendra la correspon-

(1) Le Gharb = l'occident et plus spécialement la région comprise au nord, entre Rabat, Fès, El-Qçar et Larache.

dance pour Fès et l'Amin (de Fès) fera parvenir celles destinées aux autres villes par son intermédiaire. Le rakkas retournera ensuite de Fès porteur de toutes les lettres qu'il y aura trouvées pour Mékinès. L'Amin de Fès fera partir un rakkas pour Tanger avec les lettres qu'il aura réunies (à l'adresse de cette ville) et ce, tous les mardis et jeudis. Ce rakkas emportera les correspondances d'El-Qçar, celles de Larache provenant d'El-Qçar, ainsi que celles de Tanger et celles de Tétouan venant de Tanger. Il retournera (à Fès de Tétouan) avec les lettres qu'il aura trouvées à Tanger pour Fès et El-Qçar celles qu'il trouvera à El-Qçar pour Fès, enfin celles de Mékinès qu'il aura prises à Fès. Tout cela, de façon à arriver à Tanger le cinquième jour qui aura suivi son départ et à en partir pour Fès le sixième jour, à moins d'empêchement dans lequel cas l'amin de Tanger mettrait en route un autre rakkas en prévenant l'amin de Fès. Le rakkas quittera Tanger tous les mardis et samedis. L'Amin d'El-Qçar mettra en route un rakkas pour Larache tous les lundis et jeudis, avec les correspondances qu'il aura réunies à destination de Larache et des autres villes. Ce rakkas retournera porteur des lettres qu'il aura trouvées à Larache pour El-Qçar et se chargera de même de celles à destination de Fès et Mékinès.

Personnel.

L'agent chargé des lettres à Fès est notre serviteur, l'Amin, le Taleb, Othman ben El-Hadj Abdelkerim ben Djelloul.

A Tétouan et à Larache, les Oumana el-Marsa, à Tanger l'Amin, suppléant des Oumana el-Marsa, à Mékinès, El-Qçar, Rabat et Salé Casablanca, Azemmour, Mazagan, Saffi, Mogador et Marrakech, les Oumana el-Moustafadat, seront chargés de ce service.

Pour chacun de ces territoires deux cachets ont été établis, l'un pour oblitérer les lettres, l'autre pour cacheter les sacs (Khenachi) contenant les dépêches. Chacun des Oumana, investis de ces fonctions dans ces différents territoires, devra — suivant ces prescriptions — apposer son cachet sur les lettres et les sacs et ajouter à ces derniers les dépêches qu'il aura réunies au moment de la mise en route du rakkas. Il devra, pour cela, se procurer un nombre suffisant de sacs en cuir. Il en prélèvera le prix sur les recettes provenant de l'affranchissement. Chaque Amin devra mettre à l'intérieur du sac un relevé portant le nombre de lettres pour chaque endroit. L'Amin de chaque ville que traversera le rakkas recevra le sac de dépêches qui lui est destiné, s'assurera du nombre des lettres qui y seront contenues et que mentionnera le relevé, apposera le cachet destiné aux lettres et y ajoutera les corres-

pondances qu'il aura réunies pour les autres villes que traversera le rakkas. Il portera le nombre de ces lettres sur le relevé et il sera ainsi fait partout jusqu'au point d'arrivée du rakkas. Ce relevé restera entre les mains de l'Amin du dernier point d'arrivée, lequel Amin, à son tour, dressera une liste des dépêches que le rakkas emportera (au retour) et les Oumana des villes qu'aura à traverser le rakkas à son retour feront comme (il est dit) pour l'aller, jusqu'à ce que le courrier arrive au point terminus, où alors, l'Amin prendra cette liste pour vérifier le nombre des lettres expédiées au retour. Chaque Amin tiendra un *Kounnache* (registre) sur lequel il inscrira ce qu'il aura envoyé aux différentes époques et aux différents endroits, tant les lettres de sa ville que celles qui lui seront parvenues d'un autre pays, de même qu'il indiquera les droits y afférents, les dépenses auxquelles ces envois auront donné lieu, le salaire des rakkas, etc...

Affranchissement.

Quant au prix de l'affranchissement il sera de huit mouzounat (1) quand la lettre pèsera une demi-ouqia (2) ou moins. Lorsque le poids des lettres sera supérieur à une demi-ouqia l'affranchissement sera de arba aouaq (3) (0.16 centimes hossain environ) et ce, jusqu'au poids d'une ouqia (33 gr. 75). Du poids de une oukia à une oukia et demie, elles paieront setta aouaq (0.24 centimes hassani environ).

Le paiement du salaire des rakkas sera effectué par l'Amin qui les aura mis en route, avec le produit de ses recettes et de concert avec l'Amel. Tous deux en fixeront le quantum dans des limites connues, sans l'augmenter mais (aussi) sans préjudice pour les rakkas. Ils devront limiter la durée de l'absence (du rakkas) pour chaque pays en tenant compte du temps nécessité pour l'aller et le retour. Si un cas d'empêchement survenait (en cours de route à un rakkas) l'indemnité de l'aller seulement serait payée, indemnité inférieure de moitié au montant total du salaire. L'Amin devra, en présence de l'Amel, imposer aux rakkas la condition de ne porter aucune lettre particulière qui ne soit contenue dans le sac et oblitérée et de ne se charger d'aucun dépôt, de même qu'il ne devra pas leur laisser ignorer qu'une punition serait

(1) Mouzouna : un centime hassani environ.

(2) Ouqia, poids : une once, = 1/16 de livre ou 33 grammes 75, soit pour la demi-ouqia : 16 grammes 875.

(3) Ouqia, monnaie = quatre mouzounas ou « arba oudjouh ». Il y a 4 mouzounas à l'ouqia, dix ouqias au mitqal, 14 mitqals au douro hasani (5 pesetas hassani).

infligée à celui d'entre eux qui n'observerait pas ces recommandations.

Lorsqu'une personne déclarera, au moment de la remise de sa lettre à l'Amin chargé de son expédition que cette lettre contient une valeur, l'Amin devra l'accepter à la condition que son expédition sera faite sans réserve ni responsabilité.

Au commencement de chaque semestre chacun des Oumana chargés de ce service devra envoyer à notre illustre personne le relevé de son compte et des dépenses auxquelles ce service aura donné lieu.

Nous vous ordonnons de mettre à exécution nos instructions en vous inspirant de ce que nous avons indiqué comme marche à suivre.

Les cachets et les sacs destinés aux lettres vous parviendront en même temps que la présente. Nous avons donné des ordres à l'Amel (de votre ville) pour vous aider dans l'accomplissement de ces instructions et suivre nos prescriptions.

Et le salut.

Le 2 Djoumada 1er 1310 (22 novembre 1892).

Pour traduction : Jules Griguer.

En lisant ce dahir, on ne peut s'empêcher d'être frappé, non seulement de la volonté très nette de Moulay El-Hasan d'empêcher toute ingérence étrangère dans son pays, mais aussi du soin avec lequel tous les détails de l'organisation postale projetée ont été examinés, de l'ordre et de la précision avec lesquels toutes choses ont été prévues et réglées.

Il paraît évident que l'on serait parvenu après quelques explications, à faire accepter par le souverain capable de rédiger ce règlement, les quelques modifications nécessaires, comme par exemple l'usage des timbres mobiles, les lettres recommandées, les mandats, et il est plus que probable que Moulay El-Hasan n'aurait pas tardé à accepter une collaboration qui n'aurait été qu'une collaboration et non une prise de possession, qui aurait été une véritable consolidation de sa souveraineté et non pas sa négation dissimulée.

Il eut été possible aussi d'éviter l'encombrement de services postaux étrangers que la création du premier devait forcément entraîner avec elle, comme toute organisation étrangère maladroitement affichée, amènera toujours avec elle des organisations parallèles de nationalités différentes.

Ed. Michaux-Bellaire.

PAYS MALAIS

Par Antoine Cabaton.

Les saints de Java, — I. Le maqâm (tombeau) du shaikh 'Abdulmuhyi. — II. Seh Siti djenar devant l'inquisition, par le docteur D. A. Rinkes (1).

I

« Quand on a étudié en Hollande un certain temps les langues orientales, nous dit M. Rinkes, et qu'on a dû extraire de livres secs et de manuscrits confus des matériaux scientifiques, il est doublement agréable ensuite de pouvoir recueillir sur place aux Indes, parmi les populations mêmes, les éléments bruts qui serviront plus tard à composer un ouvrage d'érudition quelconque. »

C'est, en effet, le résultat d'une enquête sur place qu'il nous présente cette fois. Après avoir, dans sa thèse de doctorat, exposé à l'aide des textes seuls l'influence du mysticisme musulman dans l'Insulinde, grâce en particulier à Abdurrauf de Singkel, il examine aujourd'hui dans l'âme javanaise même, diverses formes de dévotion créées par ce courant mystique à Java.

Une de ses premières visites, de retour à Java, a été pour le tombeau du shaikh 'Abdulmuḥyi (عبد المحي) afin d'en tirer quelques données historiques et hagiologiques sur ce très vénéré personnage.

Cette tombe est à Saparwadi ; la route qui y conduit va de Tasikmalaja sur Soekaradja et Tjibalong vers Parakan Hondjé ; de là on aboutit

(1) *De heiligen van Java, I. De maqâm van Sjech 'Abdulmuḥji. — II. Seh Siti djenar voor de inquisitie.* Door Dr. D. A. Rinkes. Batavia, Albrecht en Co., 1910 et 1911, 2 broch., in-8. (Extrait de la *Tijdschr. v. h. Bat. Gen. v. K. en W.*, LII, fasc. 3-6, pp. 556 et suiv. ; LIII, fasc. 1-2, p. 17 et suiv.

au village de Pamidjahan (1), nom actuel de Saparwadi. M. Rinkes nous conte minutieusement tout ce qui a trait au saint et aux lieux qu'il habita : la mosquée, les gardiens de sa tombe qui sont aussi ses descendants, son tombeau non loin de la rivière et d'une cascade, sur une colline à laquelle on accède par un escalier en zigzag de 125 marches en pierres cimentées. Tout près un petit *panchuran* (canal) sert à laver les pieds des pèlerins ou mieux à leur permettre une ablution complète (*wudû*). Du haut de l'escalier, l'œil découvre une fort belle vue sur la cascade et la forêt tropicale.

Un sentier conduit ensuite à une hutte dénommée *sawung waqap* (2),

Mosquée de Pamidjahan.

lieu où les pèlerins pauvres peuvent passer la nuit, elle est située juste en face de la cascade; à côté se dressent un certain nombre de *warung* (boutiques) petites ou grandes, dont l'une tenue par un Javanais a des

(1) Pamidjahan est dans le district de Pasirpandjang, circonscription de Soekapoera, résidence des Preanger (Java). Cf. *Lijst van de voornaamste aardrijkskundige namen in den Nederlandsch-Indischen Archipel* (Batavia, 1906, in-fol.), *s. v.*

(2) *Sawung* désigne une petite maison sans division en chambres, ni cloison intérieure; *waqap* est la prononciation javanaise et malaise du mot arabe *waqf* « fondation pieuse ».

prétentions d'hôtel confortable. La route continue vers la grotte et la tombe du saint; à l'entour de ce dernier, divers dévots ont tenu à se faire enterrer. Ce tombeau est entouré de murailles et ombragé d'arbres. L'entrée en est très simplement ornée; sur la porte est gravée en lettres d'or sur fond rouge une inscription arabe dont voici le sens :

« Ceci est la porte du tombeau du shaikh, du pèlerin 'Abdulmuḥyi de Saparwadi. Quand vous entrerez vers lui, commencez par le saluer : ensuite, récitez pour Allah (qu'Il voit exalté !) un passage du Coran approprié, comme la *Fatiḥât*, la soûrate *al-Ikhlâç*, etc., tant que vous séjournerez en ce tombeau. »

Au revers, en jaune sur fond bleu, s'inscrivent des légendes dédicatoires relatives à la construction du mur d'enceinte du tombeau, aux personnes qui en eurent la surveillance, et aux fonctionnaires qui administraient à cette époque-là, toute récente d'ailleurs puisqu'il s'agit de 1314 (= 1896).

Le long du mur une galerie couverte sert d'abri aux visiteurs contre la pluie ou bien à ceux qui veulent y passer la nuit soit en récitant des invocations particulières à Allah (acquièrent une vertu toute spéciale dans le voisinage des restes du saint dont on s'assure ainsi l'intercession) soit pour y dormir et, grâce aux mérites du saint, obtenir en rêve d'utiles indications pour l'avenir.

***

Cette idée de dormir auprès des restes du saint pour obtenir des songes révélateurs de l'avenir, ainsi que le fait remarquer M. Rinkes, n'est pas exclusivement musulmane (1). Frazer parle de jeunes gens qui vont chercher le sommeil sur la tombe de quelque personnage distingué, ou dans un lieu sauvage espérant qu'un esprit gardien viendra les éclairer dans leurs rêves.

Dans le *Babad tanah Djawi* se trouve l'histoire d'un jeune prince qui avant de fomenter une révolte va passer la nuit près du tombeau d'un sultan. W. W. Skeat dans sa *Malay Magic* note que l'esprit du camphre apparaît en songe à ceux qui vont à la recherche de ce produit

(1) L'*incubatio*, pratique qui consistait à aller dormir dans un temple afin d'obtenir un songe révélateur, existait dans l'antiquité chez les peuples les plus divers. Elle est fort répandue au Maghrib où on la retrouve aujourd'hui avec tous ses traits caractéristiques chez les Touaregs, au Maroc, en pays berbère. Les anciens tombeaux, le sanctuaire d'un marabout, les grottes hantées, reçoivent la visite de gens qui vont se coucher auprès d'eux pour avoir en songe la réponse sollicitée. Voir Edmond Doutté, *la Société musulmane du Maghrib. Magie et Religion dans l'Afrique du Nord* (Alger, 1909, in-8), pp. 410-412.

et leur enseigne, s'ils le trouveront. Le *Sedjarah Malayu* offre plusieurs exemples de rois qui en rêve se trouvent face à face avec le prophète de Dieu.

On vient sans gêne chez 'Abdulmuḥyi, c'est un « all round man », non le saint d'une spécialité. On peut donc le consulter dans toutes les nécessités de la vie. Une femme désire-t-elle un enfant, un jeune *magang* (1) de l'avancement, un marchand un trafic prospère, tous vien-

Entrée du tombeau du shaikh 'Abdulmuḥyi.

nent « rêver » auprès du tombeau et obtiennent ce qu'ils souhaitaient.

Si la femme voit dans un songe une poule et ses poussins, le fonctionnaire quelqu'un portant un *payong* (parasol, signe d'autorité), ou se voit lui-même grimpant à une échelle, à un arbre; si le marchand rêve qu'il tire à la chasse, ils sont sûrs de se voir exaucés. De même le jeune homme, la jeune fille en mal de mariage à leur goût qui, en dormant, voient la lune tomber dans leur giron, sont persuadés, que par l'intercession du saint, tout va aller à leur gré (2).

(1) Fonctionnaire indigène stagiaire.

(2) Dans l'appendice à son étude, M. Rinkes donne de copieuses notes relatives aux avertissements donnés par les saints dans un rêve.

Ainsi l'interprétation que la lune tombant en rêve dans le giron d'un

M. Rinkes décrit ensuite la terrasse recouverte d'un dallage en ciment qui entoure la tombe, sous laquelle reposent les restes des disciples du saint ; sur chacune de ces tombes accessoires on a mis de

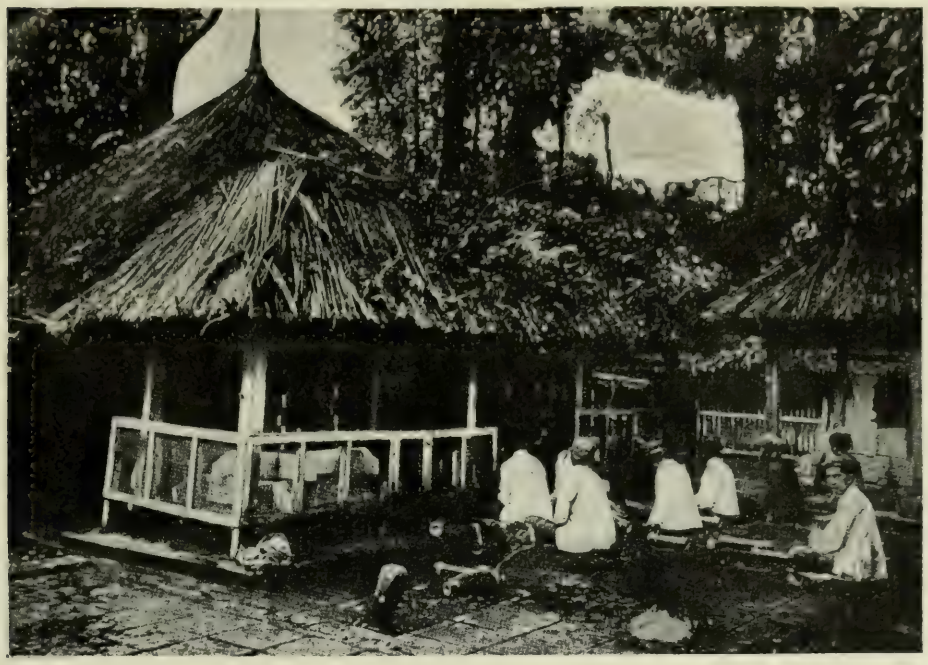

« Maqâm » d''Abdulmuhyi, et tombes de ses dévots.

gros cailloux; deux bornes de pierre marquent l'une la tête, l'autre les genoux du mort (1).

Au milieu des tombes de ses disciples se dresse la tombe du saint sous un hangar en matériaux locaux ; elle est entièrement recouverte de

dormeur présage un mariage d'inclination est peu en rapport avec la croyance traditionnelle javanaise et malaise qui y voit surtout l'annonce d'une naissance et d'un enfant extraordinaire.

(1) Si à Java il y a une grande variété dans la forme des bornes tombales (mal. *nisân, nishân, mésan*, = pers. *nishân* « signe, marque ») d'un homme ou d'une femme, dans la Péninsule malaise (suivant Skeat, *Malay Magic*, p. 405), ces pierres sont rondes pour un homme, aplaties pour une femme; une d'elles est disposée exactement à la tête (*rantau kapala*) et l'autre à la hauteur de la ceinture (*rantau pinggang*), non aux pieds comme c'est le cas pour les Européens. Ces bornes sont placées à une distance de 1 mètre l'une de l'autre. La tradition exige que sur la tombe d'un saint ces bornes soient toujours distantes de 1 m. 60 à 2 mètres; l'une à la tête, l'autre aux pieds : le saint est censé les avoir déplacées ainsi.

Quand on voit un linge blanc enroulé à l'extrémité arrondie d'une borne tombale, c'est que le décès est récent.

morceaux de toile de coton, dons pieux des pèlerins, si bien qu'elle en est cachée aux yeux de façon complète. Une clôture de grillage empêche d'en approcher tout près. A l'intérieur du grillage ou tout contre, les pèlerins tiennent un certain temps des parfums, des vivres, etc., auxquels ce saint et puissant contact passe pour communiquer des propriétés curatives. Ils y apportent aussi dans des tubes de bambou de l'eau et la gardent auprès d'eux tout le temps où qu'ils prient à la sainte tombe ; l'eau en acquiert de grandes vertus, rapportée à la maison elle servira de remède dans les cas de maladie grave ou si un decès se produit, dans la famille, à laver le défunt.

Les pièces de coton qui entourent le tombeau du saint sont changées quand elles sont sales ; elles servent alors à confectionner des voiles de prière (soundanais, *mukèna*, de l'or, *miqnâ'*) pour les parentes du Panembahan (1).

***

De la tombe vénérée, M. Rinkes alla voir le Panembahan Sĕpu et apprit de sa bouche force détails curieux sur le saint et sa parenté. On ne put toutefois lui fournir aucune donnée exacte sur la date de sa mort; quant à sa doctrine, on lui dit seulement que c'était celle du *dikir Sattariyah* (des litanies — *dẑikr* — prescrites aux Shaṭṭarites). En revanche, on lui attribue de nombreux miracles, l'imagination naïve de la masse ne sachant refuser aucune puissance à ceux auxquels elle est dévote et dont elle attend une intervention surnaturelle. C'est ainsi qu'ʿAbdulmuḥyi était souvent appelé à la cour du *susuhunan* (2) pour résoudre certaines difficultés théologiques ; quand ses disciples avaient trop faim, le saint faisait un signe en l'air, et riz et vivres se montraient aussitôt.

Un de ses petits-fils, venu de Cheribon lui rendre visite, s'aperçut soudain qu'il avait oublié sa canne chez lui : le saint fit un signe et la canne se présenta aussitôt aux yeux du petit-fils étonné.

Un jour que le même ʿAbdulmuḥyi mangeait sa modeste écuelle de riz, sa femme vit avec effroi un gros bouillon d'eau s'échapper de la

(1) Titre princier qui signifie « objet de salutation respectueuse » et donné à plusieurs personnages de la famille des sultans de Cheribon.

Le Panembahan Sepu(h) est celui dont le rang est le plus élevé. Voir L. W. C. van den Berg, *De inlandsche rangen en titels op Java en Madoera*, 2e éd., pp. 2, 80-83.

(2) Orthographe hollandaise *soesoehoenan* = Sa Sainteté. Titre du prince de Soerakarta. Autrefois, il était exclusivement donné à des souverains qui exerçaient à la fois une autorité temporelle et spirituelle. On dit plus souvent *sunan* (orth. holl. *soenan*).

manche de son mari. Celui-ci lui expliqua qu'un de ses disciples en route pour la Mecque étant tombé accidentellement dans l'Océan indien (mal. *laut Selong*), il venait de le repêcher incontinent. A son retour d'ailleurs, le disciple confirma le fait en venant remercier son maître et en proclamant partout le miracle.

Enfin, il est admis par les fidèles que la grotte qui se trouve entre Pamidjahan et Panjalahan (1) et où se retira 'Abdulmuḥyi communique par un canal souterrain avec le puits de Zemzem. Depuis que le saint en avait eu connaissance par les savants de la Mecque au temps où il s'y trouvait, de retour à Saparwadi (Pamidjahan actuel) tous les vendredis en douze heures par ce commode souterrain, il se rendait pour prier à la Mecque.

Les rares données historiques que nous avons sur 'Abdulmuḥyi sont amplement compensées et quelque peu étouffées par une série de légendes. La plus connue est celle du tigre qui, dans le mois de *mulud* (rabî'u 'l-awwal), vient la nuit monter la garde sur la tombe du saint après s'être tenu quelques instants dans l'attitude du respect. Ce que l'on sait en général moins, c'est que le tigre est blanc et a trois compagnons du pelage habituel des tigres : tous quatre auraient été nourris par un petit-fils par alliance du saint.

Un certain kyahi (= shaikh) Budur de Cheribon, vit nettement le tigre blanc. Etant venu faire au tombeau vénéré l'*'ishâ'-çalât* (prière de la nuit), il entendit du bruit; sans se laisser distraire, il acheva sa prière et s'étant retourné vit le tigre blanc. Il en resta muet de frayeur, mais le tigre disparut d'un pas tranquille sans que les portes parussent s'ouvrir.

Ces pieux félins passent d'ailleurs pour ne dévorer jamais personne; ils sont aussi bien revenus de leur férocité native que le loup de Gubbio converti par saint François d'Assise.

'Abdulmuḥyi n'est pas d'ailleurs le seul saint dont le tombeau soit gardé par des tigres (2). Les ermites, les gens vénérables peuvent se changer en tigres suivant la croyance atchinoise. Les tigres sont sou-

(1) Particularité à noter : les rizières de ce village ne peuvent être vendues; les bestiaux, buffles, etc., échappent à cette tradition. Les filles et femmes de Panjalahan se marient toujours dans le kampong (village) de leur mère, leur mari va habiter chez elles.

(2) Skeat (*Malay Magic*) cite l'histoire d'un Chinois qui en toute innocence et piété avait apporté au tombeau d'un saint musulman en offrande de la chair de porc; il fut dévoré par le tigre gardien.

M. Snouck Hurgronje (*The Achehnese*, II, p. 301), conte que Hadji Mangsur (= Mançûr), le grand saint de Banten, ayant sauvé un tigre des mortelles pinces d'un énorme crustacé, put en retour disposer des services du tigre qui n'inquiéta jamais ni lui, ni ses descendants.

vent l'incarnation de saints. M. Rinkes parle aussi de gens changés en tigres blancs; j'ajouterai qu'en Annam cela passe pour avoir lieu; au Cambodge, certaines sorcières sont, dit-on, capables de se transformer en féroces tigresses.

Les tigres sont encore la monture de saints musulmans dans quelques légendes (1); ils sont regardés dans l'Inde comme la propriété de saints personnages (pirs) déterminés; aussi la chasse au tigre répugne autant aux hindouistes qu'aux Musulmans (2). D'autre part, une légende rapporte qu'un saint musulman ayant caressé la tête d'un lion, celui-ci au lieu de le dévorer se borna à frétiller joyeusement de la queue.

Certaines abstinences relatives à la chair de divers animaux, divers poissons et même de quelques plantes, répandues dans tout l'Archipel, paraissent, en revanche, à M. Rinkes relever du totémisme. Il y ajoute la défense de fumer à la grotte de Pamidjahan et près du tombeau du saint. Les Chams de l'Indochine française, aussi bien hindouistes que musulmans, ont des abstinences analogues, qui leur interdisent l'usage de certains mets animaux ou végétaux en des circonstances spéciales (3). C'est dire combien serait intéressante la comparaison détaillée que j'espère tenter quelque jour des traditions et superstitions de l'Indochine et de l'Insulinde.

***

En une dernière note, M. Rinkes touche un mot du rôle des grottes dans la littérature indigène. C'est dans les grottes que se retirent ceux qui se vouent à l'ascétisme. Les légendes supposent même (Histoire d'Adji Seka) qu'il existe une grande ville dans les flancs d'une montagne; le populaire croit volontiers que les abîmes de la mer recèlent des palais et des villes et le *Sedjarah Malayu* narre l'aventure d'un roi qui y visita une cité magnifique.

Quand on va en pèlerinage au tombeau d'ʿAbdulmuḥyi, ajoute M. Rinkes, il est aussi traditionnel d'aller ensuite visiter sa grotte que de clore le pèlerinage de la Mecque par une excursion pieuse à Médine. L'entrée de la grotte n'est qu'à dix minutes de Pamidjahan. Éclairé par des torches fumeuses de bambou ou des lampes à huile malodorantes, on pénètre jusqu'à l'endroit d'où une source d'eau très fraîche jaillit

(1) Dans l'Inde le tigre est la monture de Durgâ, l'épouse de Çiva.

(2) Cf. Garcin de Gassy, *Mémoire sur les particularités de la religion musulmane dans l'Inde*, 2e éd., p. 24.

(3) Voir Antoine Cabaton, *Nouvelles recherches sur les Chams* (Paris, 1901), pp. 183-184.

du rocher. Bien entendu pour les indigènes, cette eau provient du puits de Zemzem et possède des propriétés presque aussi efficaces.

Au delà de la source, on arrive en trébuchant à une grande cavité qu'on appelle communément « la mosquée ». M. Rinkes remarque à ce sujet que les grandes voûtes des cavernes ont presque toujours évoqué aussi en Europe l'idée d'une cathédrale; dans la grotte de Han en Belgique, une cavité a reçu le nom de « salle du Dôme ». J'ajouterai, sur la foi de Joanne, qu'elles possèdent aussi une « mosquée » et un « Alhambra ». La grotte de Pamidjahan a sa chaire à prêcher (soundanais, *pa(m)imbaran*), ses pupitres pour le Coran (soundanais, *pagok* (1) *koran*).

Les visiteurs passent souvent la nuit dans la grotte par dévotion, les hommes installés dans la mosquée, les femmes dans un couloir voisin qui a reçu le nom de *pangwadonan* ou séjour des femmes (2).

***

M. Rinkes termine son étude sur le maqâm d''Abdulmuḥyi par d'intéressantes remarques. Il est connu que la plupart des localités révérées aujourd'hui l'ont été dans la religion précédente sous un autre nom : l'étiquette surtout a changé. Dans l'Islam, il s'est produit le même phénomène: d'anciens lieux sacrés païens ont été islamisés et sont devenus la demeure ou la tombe d'un saint musulman fameux. Il a dû en arriver ainsi à la grotte de Pamidjahan passée à l'Islam ainsi que les endroits environnants par la naissance, la mort et quelques particularités de l'existence d''Abdulmuḥyi. La grotte n'est pas sainte en soi, mais à cause de lui; il est toutefois probable qu'avant lui, on la vénérait pour des motifs analogues mais se rapportant à une autre croyance. Un ascète païen en s'y baignant avait sans doute sanctifié l'eau de la source qui aujourd'hui est regardée comme sainte parce qu'elle est censée venir du puits de Zemzem.

(1) *Pagok* désigne proprement une petite table basse qui, placée par terre ou sur les jambes croisées, sert à écrire ou à lire. Voir H. J. Oosting, *Soendasch-Nederduitsch wordenboek*, p. 609, s. v.

(2) M. Rinkes se permet de souhaiter que les autorités de la grotte en rendent le pèlerinage moins trébuchant et ténébreux aux visiteurs en leur louant à prix modéré quelque bonne lampe à acétylène, voire même en recourant à la lumière électrique. A coup sûr on verrait mieux les stalactites de la grotte; mais cette lueur vive et réaliste faciliterait-elle aussi bien que l'obscurité, toujours un peu inquiétante, la ferveur des fidèles? C'est encore là une question à résoudre.

II

« Seh Siti djenar devant l'inquisition », dont M. Rinkes s'est occupé, nous montre un tout autre aspect de cette hagiologie des Indes néerlandaises que notre auteur s'efforce de reconstituer. 'Abdulmuḥyi était un « bon homme de saint tout rond » ; Seh Siti djenar, lui, en son temps, fut un propagateur de doctrines mystiques, un doux hérétique que le martyre et le miracle seuls justifièrent contre les persécutions des prétendus orthodoxes de l'époque.

Après la réunion toute politique de Demak où les walis (1) résolurent la destruction du royaume obstinément hindouiste de Madjapahit (2), et dont le récit est d'ailleurs rapporté avec plus ou moins de véracité dans les *Babads* (3), le synode qui valut la mort à Seh Siti djenar est une des rares assemblées théologiques des débuts de l'Islam à Java.

M. Rinkes dans son mémoire s'est surtout attaché à en décrire la fin, la scène de la sentence et de l'exécution. La leçon qu'il a choisie à cet effet est celle d'un manuscrit de la Société des Arts et Sciences de Batavia dont il publie le texte suivi d'une traduction abrégée que nous résumerons ici.

« Demak était prospère et la domination du sultan de Demak reconnue dans tout Java. Le chef spirituel en était Sunan Giri. Beaucoup cherchaient la science chez les walis, mais les opinions de ceux-ci n'étaient pas toujours d'accord. Seh Siti djenar avait parmi ses élèves un fils de Dipati Andayaningrat de Pengging et un fils du sultan nommé Pangeran Paggung. Seh Siti djenar et ses disciples n'observaient pas le vendredi. Sunan Giri en fut très affligé. Il réunit les walis à la mosquée et leur dit : « Que pensez-vous tous de la conduite

(1) Les fondateurs des premiers petits états musulmans à Java sont connus dans l'histoire sous le nom de *walis* « amis de Dieu ». On leur donne encore le titre de *Susuhunan*, abrégé souvent en *Sunan*, « Sa Sainteté », *Kiahi Ageng Mulana* (ar. *mawlânâ* « notre maître »).

(2) M. G. P. Rouffaer, se basant sur des données tirées d'écrivains portugais, pense que la chute de Madjapahit peut être placée entre les années 1515 et 1521.

Ces dates sont une indication pour déterminer l'époque à laquelle vivait Seh Siti djenar.

(3) Chroniques javanaises ordinairement en vers et par exception en prose. Celles qui racontent les fastes des royaumes de Padjadjaran et Madjapahit, Demak en Padjang renferment autant de légendes poétiques que d'histoire. A partir du dix-septième siècle, les récits des *babads* peuvent être contrôlés par les relations des fonctionnaires et marins hollandais. On peut dégager des *babads*, en s'en servant avec précaution et critique, de bons matériaux pour l'histoire de Java et des pays voisins.

de Seh Siti djenar ? Il s'adonne à la science cachée (le mysticisme) et rejette l'observance du vendredi. Si ses enseignements sont écoutés, bientôt, les mosquées, au lieu d'être remplies de fidèles, seront désertes. »

Les walis répondirent :

« S'il en est ainsi, il faut interroger Seh Siti djenar sur ses opinions. S'il s'y refuse, qu'il soit mis en jugement. Au temps du Prophète, un certain Seh Mubarak fut puni par celui-ci pour avoir altéré la sainte Loi. »

Sunan Giri fit prier Seh Siti djenar de venir à l'assemblée. Seh Siti djenar répondit aux deux « ketibs » (خطيب) chargés de l'amener : « Sachez, vous deux, qu'il n'y a pas de Seh Siti djenar, Dieu seul existe ; rapportez cela à ceux qui vous ont envoyés. »

Les envoyés retournèrent à Sunan Giri et lui apportèrent la réponse de Seh Siti djenar. Sunan Giri sourit et les renvoya à Seh Siti djenar pour lui dire : « Je prie Allah et vous en même temps de vouloir bien venir. »

Seh Siti djenar rit et vint. Alors Sunan Giri lui dit : « D'où vient que vous n'engagez pas à respecter les obligations du vendredi, à accomplir la loi du Prophète, à animer la mosquée ? »

Seh Siti djenar répondit : « Il n'y a pas de vendredi, il n'y a pas de mosquée, Dieu seul existe en réalité. Il n'y a pas au monde d'autre Être que lui. »

Sunan Giri fit un signe à Sunan Kali djaga ; celui-ci, tirant un kris dit : « Bien ! Cet objet, comment s'appelle-t-il ? »

Seh Siti djenar répondit encore : « Dieu seul doit être vu ici... »

Son cou fut aussitôt tranché ; la tête détachée roula, le corps tomba par terre laissant couler les flots rouges du sang.

Sunan Kali djaga dit en raillant : « Le sang de Dieu est rouge et son corps gît comme un tronc de bananier. »

Le sang rouge ne répondit point, ne fit entendre aucun bruit, mais soudain il devint blanc, un son agréable en sortit, qui murmurait : « Il n'y a pas d'autre dieu que Dieu et Mahomet est son prophète. »

C'était le *dzikr* de ce sang. Puis le corps s'évanouit et on ne vit plus de sang.

Sunan Kala djaga ajouta alors : « Ceci est tout à fait la mort du diable, le corps disparaît et on ne voit plus rien. »

Mais la voix de Seh Siti djenar se fit alors entendre :

« Quant aux humains, s'ils croient fermement à une autre proposition sur l'Unité du Très-Haut, en vérité, ils sont le jouet de l'erreur et n'obtenant pas ce qu'ils ont souhaité sont semblables à un homme dévalisé sur la route. »

Alors Sunan Kali djaga s'adressant aux sept disciples de Seh Siti djenar : « Voulez-vous tous encore suivre votre maître ? »

Les sept y consentirent d'un accord unanime. Ils furent tous mis à mort et leur corps s'évanouit à tous les sept. L'assemblée entière des walis sourit et adressa des actions de grâce à l'Immatériel ».

***

Ce récit d'une naïve incohérence, qui semble encore plus à la gloire des martyrs que de leurs persécuteurs, et qui est le type de tous les autres sur le même sujet, est analysé par M. Rinkes de façon très érudite. Seh Siti djenar fut à coup sûr regardé comme un hérétique : « le résultat final de sa conduite, dit la légende, aurait été la ruine de la religion ».

Il rejetait les prescriptions rituelles légales ; pour ces motifs l'orthodoxie le fit justement condamner et exécuter.

M. Rinkes examine encore les conceptions religieuses de Seh Siti djenar d'après les interrogatoires légendaires qui nous ont été conservés ; s'il ne lui est pas possible d'épuiser si vite un tel sujet, il résulte de son enquête que Seh Siti djenar avait adhéré au soufisme. Pour lui, par exemple, Allah et l'homme peuvent être regardés comme identiques, Allah étant le macrocosme et l'homme le microcosme. Dans ses conceptions Allah n'est pas l'Être suprême de l'orthodoxie courante, mais un aspect affaibli, se manifestant par lui-même, de l'Être absolu qui renferme en soi le monde matériel, en qui il existe en puissance.

Les traditions indigènes fournissent de très rares données sur la personnalité de Seh Siti djenar ; pour les uns, il est non un wali, mais un être que Dieu a touché de sa grâce ; pour d'autres, il est le fils de Sunan Gunung djati, et s'appelle encore ʿAbduldjalil. Il avait étudié toutes les sciences musulmanes et particulièrement les doctrines mystiques ; par grand amour de l'étude il avait toujours refusé de se marier.

L'âme indulgente des Javanais unit aujourd'hui dans un culte aussi déférent et passablement illogique le mystique martyr et ses orthodoxes bourreaux.

Félicitons M. Rinkes pour l'ingéniosité avec laquelle il a conduit son enquête et pour avoir su grouper quantité de faits intéressant aussi bien la connaissance de l'Islam à Java que celle du lexique et de l'ethnographie de ce pays. Il a montré qu'il était à la hauteur de sa tâche et qu'à une solide pratique des langues indigènes, une connaissance approfondie de l'Islam orthodoxe et populaire, il joignait une grande habileté à se mouvoir au milieu des conceptions souvent abstruses du mysticisme musulman.

La vie psychique du Javanais, par le Dr Radjiman.

On sait l'intérêt que présentent les conférences données à la Société indienne (Indisch Genootschap) à Leyde. Quelques-unes, et c'est heureusement parfois le cas chez nous, sortent tout à fait de ce caractère de science superficielle et de banal agrément qui est le propre du genre; ce qui s'y dit est un véritable enseignement sous une forme familière et aimable.

Il vient d'en être fait une d'un attrait spécial, sous la présidence de M. le docteur E. B. Kielstra, secrétaire de l'Institut des Indes néerlandaises. Un Javanais y a esquissé un aperçu de la vie psychique du Javanais qui avait le très grand mérite d'être beaucoup moins hypothétique que celui que nous autres Européens tentons, un peu de l'extérieur, à la façon des gens qui inventorient une maison en la regardant de la route.

Du conférencier lui-même, M. Radjiman, l'*Avondpost* du 19 avril 1911 nous fournit une biographie qui fait encore mieux comprendre la valeur de la conférence. M. le docteur Radjiman est né en 1879 à Dokjakarta, en plein Pays des Princes (Vorstenlanden), au cœur même de la terre et de la race javanaises. Il grandit là de parents peu fortunés sous le gouvernement du sultan dont l'indépendance n'est plus aujourd'hui qu'une fiction diplomatique, mais fut encore, il y a quarante ans, une puissante réalité attestée par le soin des Hollandais à la réduire et l'obéissance pleine de vénération des sujets du sultan à qui cette ombre auguste rappelle un glorieux passé. Ceci n'empêche pas d'ailleurs ces Javanais par excellence d'être aujourd'hui au moins aussi désireux que leurs frères des provinces administrées directement par les Pays-Bas d'une initiation à la science occidentale.

Le docteur Radjiman perdit tout jeune son père qui avait déjà suivi lui-même les cours d'une école primaire européenne; un vieux cousin, très attaché à l'actuel mouvement de relèvement des Javanais, Mas Ngabeï Soediro Hoesodo, ancien « dokter-djawa », éleva le petit orphelin comme s'il eût été son fils, l'envoya à l'école primaire de Djokjakarta, et après lui avoir laissé passer l'examen élémentaire des fonctionnaires, le dirigea sur l'école de médecine indigène de Batavia. Il s'y montra très bien doué, ardent au travail et au succès. En mai 1896, ayant accompli le cycle de ses études, il obtint le diplôme de « dokter-djawa » et exerça la médecine à titre de médecin indigène tour à tour à Batavia, Semarang, Madioen et Banjoemas.

En 1902, il eut l'honneur d'être nommé maître-assistant à l'École de médecine indigène de Batavia, fonction qu'il garda jusqu'en 1904. Cette année-là il subit avec succès l'examen supplémentaire d'obstétrique. En 1906, il devint médecin-adjoint à la cour de Soerakarta, et fut placé ainsi qu'un deuxième médecin indigène sous les ordres du docteur Hijmans van Anrooy. Il y acquit une réelle notoriété sous le nom officiel (ambtsnaam) de Mas Ngabeï Mangoen Hoesodo.

Le 23 octobre 1909, M. Radjiman vint en Hollande parachever son instruction auprès de maîtres européens. Le 22 décembre 1910, il obtenait le titre de médecin européen ; il alla ensuite passer quelques mois à Berlin pour s'y perfectionner dans la gynécologie. Il va repartir d'Amsterdam pour remplacer à la cour du susuhunan de Soerakarta le docteur Hijmans van Anrooy récemment décédé. Cette haute situation n'apportera pas cependant au docteur Radjiman toute la fierté qu'il en attendait ; elle ne pourra même qu'atténuer faiblement la grande douleur qui l'a depuis peu frappé. En effet, deux mois après son arrivée en Hollande, le docteur Radjiman apprenait la mort de sa femme succédant à celle de deux de ses enfants. L'espoir de tout le bien qu'il pourra faire autour de lui, à tous les points de vue, dans les hautes fonctions qui lui sont dévolues, est seul capable de lui rendre courage.

Dès sa jeunesse, le docteur Radjiman a senti le besoin de s'intéresser au bien public autant qu'au sien propre, et sa culture européenne ne lui a fait nullement négliger l'étude du javanais ; il fut un des promoteurs du mouvement pour relever le niveau intellectuel de ses compatriotes. Il prit une part assidue au Congrès de la Boedi Oetomo en 1908, et s'y montra un si chaud partisan de la langue javanaise, de l'*adat* (coutume), de l'art indigène et du développement du Javanais dans le sens de sa mentalité propre et non d'un occidentalisme maladroit que certains l'accusèrent de nationalisme.

La vérité est qu'avec beaucoup de raison le docteur Radjiman souhaite seulement que l'intelligence javanaise, au moyen de la civilisation européenne, puisse reprendre sa place dans le cercle de la culture mondiale, mais par adaptation, non par imitation, en restant elle-même, en se développant dans le sens de sa vraie vitalité, de ses tendances propres, de son être intime. C'est là ce qu'il s'est efforcé de démontrer dans une conférence faite à la Société indienne en déterminant quelle est en réalité la mentalité javanaise dont on parle beaucoup et que l'on connaît assez mal (1).

(1) Cette conférence, sous le titre *Het psychisch leven van den Javaan*, a été résumée dans le *Nieuwe Rotterdamsche Courant* du 15 février 1911.

* * *

L'organisation de la vie sociale du Javanais, fait-il remarquer, date de la civilisation hindoue, laquelle domine encore aujourd'hui toute la vie psychique du Javanais. Puis vint au quinzième siècle l'islamisme ; il marqua à son tour le Javanais de sa forte empreinte et son influence, ne craint pas de dire le conférencier, fut très néfaste. Enfin un troisième facteur a modifié l'âme javanaise : le contact avec les Européens; d'abord l'influence de ceux-ci parut très négligeable; les deux races vivaient côte à côte, sans rapports intellectuels, sans amour aussi. Depuis une vingtaine d'années, au contraire, la civilisation occidentale, par le moyen des Néerlandais, a une action très sensible.

Grâce au mouvement d'opinion déchaîné par Multatuli (Eduard Douwes Dekker) et à une vue plus nette de ses véritables intérêts, la Hollande a compris la nécessité de développer les peuples subjugués au lieu de se borner à les exploiter. Mais dans quel sens les développer ? La mesure de l'intelligence d'un peuple, de ce qu'elle peut donner, pour le docteur Radjiman est fournie par son art. Les données anthropologiques sont tout à fait insuffisantes pour déterminer la valeur psychique ; nous connaissons à peine encore l'action physiologique et psychologique du cerveau ; il nous reste presque entièrement un livre fermé. C'est donc l'art qu'il faut explorer, et dans ce domaine le docteur Radjiman se bornera aux formes qui sont restées les plus originales, la langue, la littérature, le *wayang* (théâtre d'ombres).

La langue javanaise dénote un peuple raffiné et d'une souple intelligence car elle renferme une langue du peuple et une langue de la noblesse (1). L'alphabet javanais est aussi merveilleusement approprié aux sons qu'il doit rendre. La richesse des mots du vocabulaire marque un peuple observateur. Donc tout Javanais en apprenant sa langue gagne à la fois en souplesse et en profondeur.

Pour la littérature, avant l'introduction de l'Islam, le Javanais possédait une langue de la poésie, bien à lui et qui est le *kawi* (2). Beaucoup d'œuvres contemporaines sont directement inspirées de la littérature kawie. La littérature javanaise ne renferme aucun ouvrage de science pure, chimique ou physique; elle se borne à l'observation de la vie, mais il serait très exagéré de prétendre qu'elle est uniquement remplie d'histoires d'amour. Il y a force exemples du contraire. Veth avait déjà remarqué combien cette littérature unissait le goût des déductions logiques à un sentiment profond des beautés de la nature

(1, 2) Voir ci-dessous, p. 116 la note sur le javanais et le kawi.

vierge. C'est ce frappant instinct de logique qui permet au docteur Radjiman d'affirmer, contrairement à l'opinion reçue, que les Javanais ne sont pas superstitieux. On prend pour de la superstition chez le menu peuple la déduction raisonnée d'observations psychiques, du pur symbolisme. Ainsi les passions sont représentées par lui par un porc, la pensée par une flèche qui détruit le porc; en faudrait-il conclure à

Çrî Krĕsna.

Çrî Ardjuna (1).

un culte, à un respect superstitieux soit du porc, soit de la flèche? Et les exemples en la matière seraient légion.

Le docteur Radjiman aborde ensuite la question du wayang dont il vénère pour ainsi dire les créateurs comme de très grands artistes. Il circule pourtant parmi les Occidentaux les idées les plus fausses sur ce théâtre. Les uns ne veulent voir dans les figurines du wayang que des monstres sans aucune notion d'art, oubliant que dans la conception javanaise, elles ne doivent nullement représenter des êtres; le nom de wayang, « ombre », en est la preuve évidente. Elles symbolisent pour les Javanais la lutte des bons et des mauvais penchants dans l'âme humaine. Aussi pendant ces représentations le Javanais vit-il dans une

(1) Ces deux figures de wayang sont empruntées à D. van Hinloopen Labberton (Handb. v. Insulinde, p. 104).

atmosphère irréelle, idéale, que ne sauraient comprendre les spectateurs occidentaux. Exciter les émotions est un des buts du théâtre javanais, former l'esprit de l'auditeur en est un autre. Le wayang lie de façon intense l'observation et la moralisation de l'âme.

Chacune des figurines traditionnelles du wayang représente une qualité psychique, et leur ensemble montre que le Javanais a un concept très large de la vie intellectuelle et morale. Lui-même a une intelligence élastique qui avec une culture bien choisie peut donner des résultats splendides. Le conférencier ne reproche pas aux Hollandais l'actuelle stagnation du développement intellectuel ; il l'attribue bien plus aux interminables guerres indigènes d'avant la domination européenne.

Pour donner aujourd'hui au Javanais une éducation à souhait, il faut bien se rappeler ce processus, se souvenir de la paresse de l'intellect humain et des difficultés énormes qu'il faut vaincre quand on veut exciter en quelqu'un des sentiments ou des idées en contradiction avec ceux qu'il a professés pendant des siècles. C'est encore plus un bien qu'un mal : un peuple qui change trop vite de caractère n'en a aucun. Avec M. Van Deventer (1), le docteur Radjiman pense qu'il faut bien se garder, en désirant éclairer le Javanais, de le blesser dans ses sentiments intimes. C'est pourquoi il blâme, pour sa part, avec beaucoup de sévérité les écoles où l'on tendrait à ne lui apprendre que le hollandais au mépris de sa langue maternelle.

D'aussi mauvaise pédagogie sont l'emploi d'images européennes qu'il ne peut bien comprendre et s'assimiler ou l'oubli de l'histoire javanaise. A détacher de façon complète et violente l'indigène de son passé, on en fait un déraciné, un déclassé, perdu entre deux civilisations dans lesquelles il ne sait pas véritablement entrer. C'est avec calme et critique qu'il faut travailler à relever le niveau intellectuel du peuple javanais; très louables à cet effet sont les efforts des Néerlandais pour former quelques indigènes à certaines fonctions administratives et juridiques. Quel qu'en soit le résultat, il mérite d'ores et déjà la gratitude du peuple appelé à en bénéficier.

* * *

La conférence a été suivie d'un échange de vues entre le docteur Radjiman et certains membres de la Société indienne. M. le docteur en droit J. H. Abendanon, avec une courtoisie toute cordiale, fait remarquer que pour la première fois, devant un auditoire de la métro-

(1) *Land en Volk* du 15 mars 1910.

pole un fils de Java a pu parler et très bien parler de sa race. Il a uni dans un même élan le cœur des peuples néerlandais et javanais. Pour renforcer la haute opinion que le docteur Radjiman a de l'intelligence de ses compatriotes, M. Abendanon lit quelques fragments d'un ouvrage qui va paraître sous peu. C'est un recueil de lettres d'une dame indigène, fort bien douée, morte depuis sept ans. Dans une de ces lettres, il est écrit : « Plus je pénètre l'âme de mon peuple, plus je la trouve remarquable. Notre race est très riche en artistes et en poètes, et celui qui sent la poésie ne saurait jamais être vil. Amour, dévotion, croyances, tout se tourne en poésie dans l'âme javanaise. »

M. Jasper rappelle que les Javanais n'ont pas tout appris des Hindous. Leur agriculture, leur art du *batik* (1) sont originaux. Avant la venue des Hollandais, la civilisation javanaise avait déjà atteint un certain développement.

M. le docteur Soesman voit, en la conférence du docteur Radjiman, le premier effort réellement original pour une psychologie des races. C'est la première fois qu'un représentant d'une race d'où vient en grande partie la psychologie de la race occidentale, nous entretient de la psychologie de la sienne propre. Ceci est de grande importance pour une science qui, chez les Occidentaux, se cache sous une montagne d'idées. La connaissance des sentiments de l'humanité primitive en est enrichie et d'autant mieux si l'on admet que tous les peuples se sont civilisés en partant d'une souche commune. M. Soesman estime que cette conférence est une des plus caractéristiques qu'il ait écoutées ces derniers temps.

M. le docteur en droit C. Th. van Deventer tire une intéressante conclusion de l'importance des études indologiques qui ont permis lentement à un indigène de venir apporter sa profonde expérience sur de telles questions, témoin la conférence du docteur Radjiman, et qui peuvent servir plus que tout au rapprochement des Néerlandais et des Insulindiens. Ce qu'il convient aussi de bien remarquer à la suite du docteur Radjiman, c'est combien la culture occidentale peut servir à développer le Javanais. Elle lui a donné une lucidité d'esprit qu'il ne saurait atteindre abandonné à lui-même. Seulement la civilisation occidentale ne doit servir au Javanais qu'à rester avant tout Javanais.

M. van Deventer s'étonne que le docteur Radjiman ne souhaite pas voir l'alphabet latin employé par la langue javanaise. L'application de cet alphabet ne serait-il pas désirable pour apprendre à lire plus faci-

(1) Un procédé d'ornementation des étoffes analogue au *batik* javanais existait dès le cinquième ou sixième siècle en Chine et au Japon. Cf. *Bulletin de l'École française d'Extrême-Orient*, t. VIII, p. 276; t. IX, p. 168.

lement d'autres langues, notamment le malais ? On en est quitte plus tard si l'on veut étudier à fond le javanais pour s'assimiler l'écriture javanaise. Quant à lui, il se demande s'il ne serait pas tout à fait désirable que l'éducation élémentaire fût donnée au moyen des caractères latins.

Sans s'occuper de la question pour le malais où l'on ne voit d'ailleurs guère jusqu'ici les indigènes montrer du goût pour les caractères

Texte javanais cursif.

latins, le docteur Radjiman fait remarquer avec une fine intuition linguistique, que l'alphabet javanais, bien mieux approprié d'ailleurs que l'alphabet latin aux sons qu'il doit représenter, fait aujourd'hui, par son séculaire usage, partie de la mentalité javanaise et l'étude des lettres latines constituerait une bien autre difficulté pour les Javanais.

A son tour le docteur Soesman appuie sur ce fait qu'il y a un rapport infiniment plus profond et plus étroit entre la langue et les écritures d'un peuple qu'on n'est porté à l'admettre d'abord. Qui attaque la langue d'un peuple, attaque son esprit de nationalité ; il en est de même pour l'écriture. La changer ou la bannir, c'est vouloir atteindre l'intégrité de la langue et de la race. C'est pour cette raison que l'actuel empereur d'Allemagne, Guillaume II, désire tant voir maintenir l'écriture allemande. Pour les Javanais par exemple, l'élite qui longtemps encore pourra seule avoir la culture occidentale, apprendra très facilement à un certain âge l'écriture latine ; au contraire si l'on y contraint

tous les Javanais au début de leur éducation, on aboutira sans fruit à une véritable décomposition de l'esprit national.

M. J. H. Abendanon conclut en rappelant qu'il n'y a d'ailleurs aucun alphabet au monde qui puisse reproduire aussi fidèlement les sons d'une langue que l'alphabet javanais pour le javanais.

Note sur le javanais et le kawi.

Dans les écrits et la conversation, suivant le rang social des interlocuteurs et les circonstances, les Javanais mêlent à la langue courante des mots, groupes de mots ou locutions qui constituent des façons de s'exprimer particulières sous le nom de *kromo*, *ngoko*, *modyo*, *kromo inggil* et *basa kedaton* (1).

Les matériaux du *kromo*, *ngoko*, etc., se composent d'emprunts faits au sanscrit, au soundanais, au malais, aux anciens dialectes de Java, etc., ou de mots du vocabulaire javanais qui ont subi des changements portant sur une lettre (ou une syllabe) initiale, médiale ou finale.

Le *kromo* est le langage cérémonieux dont se servent l'inférieur en s'adressant à un supérieur, les nobles entre eux, même séparés par des différences de naissance ou de hiérarchie. Les lettres s'écrivent toujours en *kromo*.

Le *ngoko* ou langage vulgaire est parlé par les gens du peuple et les enfants entre eux, par le supérieur en s'adressant à l'inférieur, par tout le monde avec les petits enfants. Le Javanais pense et se parle à lui-même en *ngoko*. Les édits et proclamations sont rédigés en *ngoko* ; dans les livres, on rencontre à la fois le *kromo* et le *ngoko*.

Le *modyo* est un mélange des deux groupes précédents. C'est la langue des personnes de tout rang qui n'appartiennent pas au monde officiel et à qui le *kromo* n'est pas familier.

Le *kromo inggil* est réservé pour parler à Dieu ou à un très grand personnage.

Enfin le *basa kedaton*, langage de cour, s'emploie avec le roi qui répond en *ngoko*, mais se sert du *kromo inggil* quand il parle de lui. A un prince royal ou un prince héritier, le roi adresse la parole en *kromo*.

(1) Le cambodgien ou khmèr possède aussi des locutions pour parler du roi ou au roi, des bonzes et aux bonzes, ou pour désigner les parties du corps du roi et des bonzes ; les éléments en sont pour la plupart tirés du *pâli*, langue apparentée au sanscrit dans laquelle fut rédigé le corps des textes sacrés du bouddhisme méridional.

Le *kawi*, *basa kawi* (en sanscrit « langue des poètes »), ou ancien javanais, fut parlé et écrit jusqu'au quinzième siècle dans l'île de Java et son évolution a donné le javanais actuel. Malgré son nom, le *kawi* a été employé aussi bien en prose qu'en poésie pour la traduction ou l'imitation d'ouvrages sanscrits légendaires, religieux ou juridiques.

Raffles fit connaître le kawi en traduisant une partie du *Brata-Yudha* (*The history of Java*, 2e éd., pp. 465-524); Guillaume de Humboldt l'étudia dans un ouvrage remarquable pour le temps, intitulé *Ueber die Kawi-Sprache* (Berlin, 1836-1839, 3 vol. in-4°); mais au docteur H. Kern revient l'honneur d'en avoir exposé les véritables principes dans ses *Kawi-Studien* (La Haye, 1871, in-8), qui furent le point de départ des savants travaux de H. Neubronner van der Tuuk, Brandes, H. H. Juynboll sur le sujet.

ANTOINE CABATON.

CHRONIQUE DES INDES

Éducation musulmane.

Avant de connaître les résultats des nouvelles statistiques qui accompagneront la publication du recensement de 1911, il est instructif, de jeter un coup-d'œil sur l'état intellectuel des communautés musulmanes d'après les documents du *Quinquennial Review* qui coïncida précisément avec le recensement de 1901 (1).

Les fonctionnaires anglais se plaignaient à cette époque du peu de progrès que les Musulmans avaient faits et de leur hostilité à l'égard de l'éducation occidentale, attitude qu'ils attribuaient à des causes d'ordre social et historique ainsi qu'à l'orientation d'une éducation qui ne satisfaisait ni leurs besoins ni leurs aspirations. En effet tandis que le but d'un Hindou — le seul, on peut le dire — est de conquérir des grades ou les diplômes qui le mettront à même d'embrasser soit une carrière administrative ou judiciaire, soit une profession libérale, le Musulman est avant tout obligé de consacrer plusieurs années à son instruction religieuse. « L'enseignement de la mosquée passe avant celui de l'école. » En outre, le jeune Musulman, entré à l'école plus tard que l'Hindou, la quitte plus tôt et y reste ainsi moins longtemps que celui-ci ; partant, il en résulte une infériorité de culture. Le père de famille musulman des classes supérieures est généralement moins riche que le père de famille hindou de même position sociale, et il n'a pas le moyen de donner à son fils une éducation aussi complète ; de plus, peu sensible aux biens temporels, il choisira pour ce fils le genre d'instruction qui lui assurera une place d'honneur parmi les lettrés de sa communauté de préférence à celui qui lui promettra des succès dans les emplois du Gouvernement ou dans les professions libérales. Les Musulmans les plus distingués en conviennent ; ainsi le Nawab Imad-ul-Mulk Syed Husein Bilgrami, prenant la parole en qualité de président

(1) *Progress of Education in India (1897-1898-1901-1902) fourth quinquennial Review*. London, 1904. (Presented to both houses of Parliament by command of His Majesty).

de la *Muhammadan Educational Conference* en 1900, s'exprimait en ces termes : Nous sommes convaincus que les Musulmans apprécient les bienfaits de l'éducation, tout au moins que les pères instruits sont pénétrés de l'idée du devoir qu'ils ont d'en donner une bonne à leurs enfants ; mais, dans l'application, les Musulmans lettrés sont — pour la plupart — habitués à considérer qu'ils ont rempli ce devoir quand ils ont remis leurs enfants entre les mains du magister du village voisin ou qu'ils les ont envoyés à l'école la plus rapprochée. Leur conscience est en repos : ils ne s'en occupent plus. Le résultat est que les enfants grandissent dans l'ignorance et parfois tournent mal, ce dont les parents sont responsables. Des observations analogues furent présentées par l'Aga Khan à la *Muhammadan Educational Conference* l'année du Durbar. Il constatait avec regret, et même avec une certaine honte, que les Musulmans de l'Inde n'avaient pas profité des avantages que la Providence avait mis à leur portée. Combien y avait-il dans l'Inde d'écoles indigènes où les enfants — filles et garçons — étaient élevés d'après les principes de leur religion et les programmes modernes ? Il y avait bien un certain nombre de *Maktabs* et de *Madrassahs* surannés qui continuaient à leur faire réciter le Koran comme des perroquets ; mais dans ces institutions on ne cherchait pas à développer le sentiment moral ni à enseigner les vérités éternelles de la religion. En général on ne faisait dire les prières que rarement, et si on le faisait, il n'y avait pas un jeune homme sur cent qui comprît ce qu'il disait ou pourquoi il le disait.

Le Gouvernement avait souvent exprimé le regret qu'il éprouvait de son insuccès. Le principal document officiel relatif à l'éducation des Musulmans est la décision (*resolution*) du Gouvernement de l'Inde (*Home department*) du 15 juillet 1885 en réponse à un mémoire présenté à Lord Ripon par la *National Muhammadan Association* ; on y passait en revue la partie du *Report of the Educational Conference* qui traitait ce sujet à fond et relevait les observations des gouvernements locaux.

Depuis Warren Hastings, le Gouvernement avait toujours vu avec peine la répugnance des Musulmans à se rallier à son système d'éducation. Leur manque d'ardeur dans quelques provinces à rechercher les emplois du Gouvernement, brigués par les Hindous de même rang, avait été souvent remarquée, et l'on avait tenté de remédier à cette abstention et de stimuler leur zèle. Si l'on remonte au 17 août 1871, on voit que le Gouvernement de l'Inde publia une *résolution* ayant trait à la question de l'éducation de la population musulmane ; dans cette *résolution*, après avoir exprimé le regret de ce qu'une classe aussi nombreuse et aussi importante ne donnait pas son concours au sys-

tème d'éducation du Gouvernement et perdait ainsi les avantages sociaux et matériels dont jouissent les sujets de l'Empire, Lord Mayo *in council* décida : 1° qu'on donnerait un encouragement (en les reconnaissant officiellement aux idiomes indigènes des Musulmans dans les écoles et dans les collèges du Gouvernement ; 2° que dans les écoles purement anglaises établies dans les districts musulmans, on favoriserait la nomination de professeurs d'anglais musulmans ; enfin qu'on accorderait aux Musulmans des subventions pour leur donner le moyen d'ouvrir des écoles et une protection plus libérale pour créer des écoles vernaculaires à leur usage.

L'enquête de l'*Educational Commission* montra qu'une amélioration s'était produite depuis 1870 ; mais les Musulmans étaient encore très arriérés dans certaines provinces, et l'*Educational Commission* proposa diverses mesures, telles que l'application du système des subventions, l'encouragement de l'éducation anglaise, les bourses, etc. La nomination d'inspecteurs s'imposa, et il en résulta un progrès assez accentué qui persista jusqu'en 1901. De ces généralités passons aux chiffres et reportons-nous au recensement de cette année-là.

La population musulmane de l'Inde (1) était alors de 54 millions, ce qui donne le pourcentage de 22,6 de la population totale. Elle se décomposait ainsi : Madras, près de 2 millions et demi, soit 6,5 p. 100 de la population totale de la province. Près d'un million (y compris ceux qui résidaient dans les états indigènes étaient les Mappillas (tribu de Musulmans du Malabar parlant le Malayalam, généralement des convertis à l'Islam très ignorants.) Bombay, 18 p. 100 de la population de la présidence ; Bengale, 25 millions, c'est-à-dire un tiers de la population de la présidence ; Provinces-Unies, 6 millions trois quarts, le 14 p. 100 de la population totale ; Punjab, 11 millions, soit plus de la moitié de la population ; provinces du Nord-Ouest, 2 millions, par conséquent plus de 92 p. 100 de la population de la province ; dans la Birmanie, il n'y avait que 337.000 Musulmans et dans les Provinces-Unies, 307.000 ; dans l'Assam, la proportion fléchissait de plus en plus ; il n'y avait qu'un quart, soit un million et demi de Musulmans ; dans le Bérar il y avait 202.000 enfants du Prophète et dans le Coorg, 14.000 !

Voyons ce que cette masse énorme va fournir au point de vue de l'éducation. Il est pénible de constater qu'il n'y avait que 60 Musulmans instruits par 1.000 contre 102 par 1.000 de la population totale. Quant aux femmes, 3 sur 1.000 savaient lire et écrire. En Birmanie, la

(1) La population musulmane dont il est question ici est celle qui est comprise dans l'Inde Britannique. Cf. *Progress of Education, etc.*, ch. 1. *Introductory*, p. 1.

moyenne était plus satisfaisante : 39 sur 1.000 Musulmanes étaient instruites, sur 46 par 1.000 de la population totale.

Passons aux écoles. En 1901, 978.000 Musulmans étaient en cours d'éducation, soit 246.000 dans des institutions privées et 182.000 dans les écoles du Coran; le reste fréquentait les écoles publiques. Chose digne de remarque, le nombre des Musulmans était supérieur à celui des Hindous dans les écoles spéciales, industrielles ou techniques.

Écoles musulmanes : Dans la province de Madras, outre les écoles publiques, il y a deux écoles supérieures : *Government Madrassah-i-Azam* et la *Royapet Harris School* à Madras même; dans la présidence, trois écoles industrielles, l'*Anjuman-Mufid-i-Al-i-Islam* (100 élèves), une école pour les femmes à Gunter, et une école industrielle à Vellore. Les classes pour les Mappillas sont dirigées par des professeurs Mappillas élevés à Malapuram; dans le district de Calicut on parle le Malayalam qui est la langue officielle du district.

— *Bombay*. On a beaucoup cherché à améliorer les écoles musulmanes du Sind, en invitant les professeurs à donner à leurs élèves une éducation séculière outre l'étude du Coran. Le principal centre était, en 1901, le Madrassah de Karachi qui possède 179 élèves; il y avait également l'*Anjuman-i-Islam* à Bombay, institution très prospère qui comptait 213 élèves ; on a essayé de permettre de lire le Coran dans les écoles municipales ourdoues pour que les familles s'opposent moins à ce que leurs enfants les fréquentent, à condition que le temps de cette lecture ne serait pas pris sur les heures des classes. Nous verrons cette année les résultats de cette mesure de tolérance.

— *Bengale*. L'organisation de l'éducation au Bengale mérite que nous en disions quelques mots, parce qu'elle est fort ancienne et donne une idée juste du système général. Il y a d'abord le *Government Madrassah*, fondé par Warren Hastings en 1981, resté la première des écoles musulmanes de l'Inde. Il se divise en deux sections, l'une qualifiée d'arabe, l'autre d'anglo-persane, suivies par beaucoup d'élèves ; puis l'école secondaire anglaise, jadis une division du Madrassah et appelée *Colinga Branch School*; en mars 1901, elle fut amalgamée avec la division anglo-persane, mais en mars 1903 elle fut rouverte dans un quartier nord de la ville pour les élèves musulmans qui étudient l'anglais; elle est dirigée par le principal du Madrassah. En troisième lieu viennent les institutions privées où l'on enseigne l'arabe. Un *maktab* y est souvent attaché. Le *Ramazan Ali Mosque* peut être donné pour type de ces écoles. L'immeuble est un *wakf* ; enfin il y a les nombreux *maktabs* où l'on enseigne à réciter le Koran par cœur [ce sont les plus

nombreuses] et celles, plus restreintes, où les leçons sont données en ourdou et en persan. Quelques-unes sont soutenues par la municipalité ; du reste les Musulmans ne fréquentent pas plus volontiers les unes que les autres. Le *Calcutta Madrassah* comptait. en 1902, 816 élèves ; 339 étaient dans la section arabe, 439 dans l'anglo-persane et 38 dans celle du collège. Il y avait 100 internes. Quant au nombre des Madrassahs du Gouvernement situés hors de Calcutta, il y en avait cinq, dont les plus importants étaient à Dacca et à Chittagong; une institution recommandable était le *Madrassah* du Nawab du Murshidabad qui recevait les enfants de la famille du Nawab.

Dans les *Provinces Unies*, Aligarh était, et il est encore, la première institution de l'Inde pour les Musulmans; le grand Collège fondé en 1875 par Sir Syed Ahmed Khan comptait au début 60 étudiants et, en 1901, 560 dont 496 internes. Malgré les difficultés de toutes sortes, l'œuvre d'Ahmed Khan avait prospéré au delà des prévisions; nous n'avons pas à entrer ici dans tous les détails des classes et des programmes. Disons seulement que l'instruction est donnée en anglais, mais qu'on enseigne la théologie en arabe et en persan, suivant la secte de l'étudiant. Le but de cette institution est de produire des hommes utiles à leur pays et à leur communauté. Il y a du reste à Aligarh un *esprit de corps* qui, selon sir Auckland Colvin, distingue les élèves; avoir été à Aligarh lui paraît être un excellent passeport chez les Anglais et les indigènes. (Cf. l'*Histoire du Collège d'Aligarh, par Théodore Morison, Principal du Collège.*)

Dans le *Punjab*, la plupart des écoles sont privées ; chaque localité a son *Anjuman* dont la principale fonction est de diriger l'éducation de la communauté qu'il représente. A noter trois établissements soutenus par des *Anjumans* : *Anjuman-i-Himayat-i-Islam Institution*, à Lahore, qui reçoit un millier d'élèves musulmans (très prospère) ; *Muhammadan Anglo-Oriental High-School* à Amritsar, fréquenté par 500 garçons (somptueux local); *Mamuji Islamia High School* à Rawal Pindi, fondé par un lettré qui lui a donné son nom.

A Delhi, il y a : 1° *Anglo-Arabic High School* sous la direction d'un comité nommé par le Gouvernement; le collège est installé dans un édifice du temps des Moghols et l'instruction est gratuite; 2° *Shurfa-i Hind High-School* fondé pour recevoir les descendants de la famille impériale de Delhi.

Dans les provinces du nord-ouest, les Musulmans formant 92 p. 100 de la population, les écoles musulmanes sont organisées normalement. L'*Anjuman* de Peshawar entretient une école supérieure de 3 à 400 élèves. Si nous allons en Birmanie, les Musulmans ne font pas bande à part; ils envoient leurs enfants dans les écoles ordinaires.

Madrassah Islamia à Rangoon est malheureusement négligé et offre peu de ressources; du reste il était mal dirigé (1902) et avait seulement 77 élèves.

Dans les autres provinces, à Jubbalpore (Provinces Centrales), les Musulmans ont une École supérieure; dans l'Assam, le gouvernement vient en aide aux maktabs et aux madrassahs pourvu que l'enseignement soit donné d'après les programmes de l'*Education Department*. Au Berar, les écoles publiques sont divisées en marathes et en hindustanies; ces dernières sont réservées aux Musulmans. Dans le Coorg, deux écoles spéciales pour les Musulmans sont subventionnées par les Municipalités.

Telles sont les ressources d'éducation supérieure dont les Musulmans ont disposé pendant les dix dernières années. Quant aux résultats, il faut espérer qu'ils seront satisfaisants. Dès 1901, on remarquait un mouvement très prononcé en faveur de l'instruction. Il était dû en partie à l'énergie et à l'intelligence des membres de la *Muhammadan Educational Conference* fondée en 1886 par sir Syed Ahmed Khan. A sa mort, son successeur, Nawab Mohsin-ul-Mulk, étendit hors du Punjab et des Provinces-Unies, l'influence de la Conférence en décidant qu'elle se tiendrait dans les centres les plus importants de l'Inde, Lahore, Calcutta, Rampur, Madras, Delhi etc. C'est ainsi que, peu à peu, l'expansion s'est faite systématiquement et a abouti à une entente de toutes les communautés musulmanes, entente qui s'est manifestée ces temps-ci, au moment où l'on a discuté le projet de fondation de l'Université musulmane, la *Cordoue* de l'Asie, comme on l'appelle déjà.

Propagande en faveur de l'Université musulmane dans le Belouchistan.

Il est intéressant de noter que le Belouchistan a déjà souscrit un demi-lakh de roupies (à peu près 80.000 francs) pour la fondation de l'Université musulmane. D'après le *Comrade*, si bien renseigné, la mission de Sahebzada Aftab Ahmed Khan, *truster* et syndic d'Aligarh College, et de Maulvi Bashiruddin, éditeur de l'*Albasher*, a été accueillie avec un grand enthousiasme. Quoique le Belouchistan ait été considéré jusqu'ici comme une sorte de *terra incognita*, il n'y a pas lieu d'être surpris de l'accueil fait à ces envoyés, étant donnés leurs talents oratoires; 25.000 roupies furent promises en quelques jours par des particuliers et S. A. le Khan de Qilat versa une somme équivalente. A

relever le don touchant d'une jeune mariée qui abandonna, après sa première nuit de noce, le *Mihr* ou douaire que, selon la coutume, elle avait reçu de son époux.

En présence de ce réveil de l'Inde musulmane, l'*Indian Mirror* fait remarquer la coïncidence du mouvement en faveur des Universités (musulmane et hindoue) et les manifestations provoquées par la *Moral Education League*. M. Fox Pitt, représentant de la Ligue, a dignement rempli son mandat. Sa mission à Bombay a été couronnée de succès, dû en partie à l'appui de sir George Clarke. Doit-on admettre, avec l'excellent journal de Calcutta, que cette année, marquée par le couronnement d'un souverain, sera comptée au nombre des plus propices ?

Le Durbar et ses conséquences.

Le Roi Georges V a reçu à Westminster la solennelle investiture de ses droits acquis au trône d'Angleterre ; cet automne à Delhi, il succédera à la longue lignée des princes qui ont régné sur une partie plus ou moins étendue de l'Inde. Il aura l'honneur insigne d'être celui qui a réuni sous son sceptre la totalité du pays. Dans le *Times of India* on commence à discuter tous les préparatifs en vue de la réception des souverains. Nous y reviendrons plus tard.

La présence du *Kaiser-i-Hind* et de sa royale épouse semble combler les vœux des populations ; en tout cas elle est opportune et répond au besoin urgent de relier les deux empires. Il y a quelques années, les amis de l'Angleterre osaient à peine formuler le désir bien légitime d'avoir, à la place de simples fonctionnaires des vice-rois choisis parmi les membres de la famille royale pour entretenir chez les feudataires les sentiments de loyalisme qu'ils doivent à leur suzerain.

L'Indian Spectator a commenté des passages de la conférence faite à ce sujet devant l'*East India Association*. Ce n'était pas la première fois qu'on réclamait la nomination de membres de la famille royale comme vice-rois de l'Inde, sans que pour cela on fût partisan soit d'un choix limité à un cercle restreint et abstraction faite des aptitudes personnelles, soit du transfert au vice-roi des responsabilités actuellement du domaine du gouverneur général. La difficulté de rencontrer des personnes capables de remplir de si hautes fonctions s'ajoutait au peu de goût qu'on a généralement pour les « expériences constitutionnelles ». Ainsi les souverains chrétiens sont monogames et peuvent ne pas être en mesure de fournir des gouverneurs de province de sang royal

aussi fréquemment que les princes hindous et les empereurs musulmans ; puis une intervention dans la constitution du Gouvernement pourrait causer des désagréments qui ne seraient pas proportionnés aux avantages qu'on en attendrait. L'importance de ces questions se trouvera singulièrement diminuée par le précédent créé par la visite du Roi-Empereur. Les visites personnelles des souverains régnants rempliront le même but que la nomination d'un vice-roi appartenant à la famille royale.

Une des innovations qu'on prête au Roi-Empereur serait, paraît-il, la nomination d'officiers de l'armée indigène dans les régiments. On distribuerait au moment du Durbar un certain nombre de brevets d'après un calcul basé sur le tant pour cent. Cette mesure satisferait sans doute ceux qui, jusqu'à présent, n'ont jamais obtenu d'avancement, non pas à cause de leur manque de capacités personnelles ou de valeur militaire, mais parce qu'ils n'appartenaient pas à la communauté européenne, ce qui les empêchait de s'élever au-dessus du grade de sous-officier, malgré leur brillante conduite en maints combats, et obligeait les vétérans, à leur inexprimable humiliation, à être sous les ordres de tout jeunes officiers brevetés, en aucune manière leurs supérieurs, ni par l'âge, ni par l'expérience. Quelque petite que soit la concession, elle sera la bienvenue et abaissera la barrière dressée par la race entre les officiers anglais et les officiers indiens. Ce n'est pas un mince éloge que de considérer ceux-ci comme faisant partie de la grande machine gouvernementale et pouvant servir utilement à la défense de l'empire britannique dans l'Inde. (*Gujarati Punch*). La part qui sera faite aux Musulmans sera sans doute assez élevée.

Les hautes fonctions dans l'Inde.

Au moment où l'attention publique se préoccupe si justement du Message du 1er novembre 1908 et de la promulgation de l'*Indian Councils Act* (15 novembre 1909) qui eurent pour conséquence la nomination d'un Indien au Conseil exécutif du vice-roi, il est instructif de jeter un coup d'œil en arrière ; nous verrons qu'il fallut près de trois quarts de siècle pour appliquer l'ancienne stipulation émanant de la Cour des Directeurs : « Il ne devra pas y avoir dans l'Inde Britannique de caste investie du pouvoir gouvernemental ; quelles que soient les autres qualités qui seront requises, les distinctions de race et de religion devront être écartées. »

Cette promesse solennelle faite aux Hindous et aux Musulmans n'a pas été remplie.

La première déclaration en faveur de l'admission plus libérale des Indiens aux fonctions publiques se trouve dans l'*Act* de 1833 (3 et 4 William IV. ch. 85. sect. 87) ; mais il faut se souvenir que le *Charter Act* précédent datait de 1813 et que la demande de faire disparaître les distinctions de caste et de couleur dut se produire dans l'intervalle bien qu'elle ne se trouve pas dans l'*Act* de 1833. Suivant le paragraphe 87, aucun indigène né sur les territoires de Sa Majesté, aucun sujet de Sa Majesté y résidant, ne devait, à cause de sa famiile, de son lieu de naissance, et de sa couleur, être écarté d'une place, d'une fonction ou empêché d'obtenir un emploi de ladite Compagnie.

Lord Macaulay qui avait beaucoup travaillé à l'élaboration du *Bill* parlait de cette clause avec enthousiasme et déclarait que jusqu'à la fin de sa vie il serait fier d'y avoir pris part.

Quelque bonnes que fussent les intentions exprimées dans l'*Act*, elles ne furent pas suivies d'effet. Lors du renouvellement de la Charte en 1853, on nomma un Comité chargé de se renseigner sur la manière dont elles avaient été remplies. Richard Cobden en faisait partie.

Le 27 juin 1853, il s'exprimait en ces termes au sujet d'un amendement qui proposait l'ajournement de la mesure (*India Bill*) :

« Un des plus grands défauts de ce système, disait-il, c'est que le *patronage* est donné dans beaucoup de cas aux Européens quand il devrait l'être aux indigènes ; mais la Cour des Directeurs en dispose naturellement en faveur de ses amis. » En conséquence il réclamait l'admission d'un plus grand nombre d'indigènes aux fonctions du gouvernement ; on l'avait promis en 1833, et l'on avait rappelé cette promesse dans l'*Act* du Parlement ; or, cette promesse on ne l'avait pas tenue, et on ne la tiendrait jamais, tant que le *patronage* resterait entre les mains qui le détenaient présentement. Il avait toujours été frappé, ajoutait-il, des dépositions favorables qui avaient été recueillies par le Comité relativement aux aptitudes des indigènes de l'Inde à remplir les hautes fonctions, et, malgré cela, on les en écartait pour les reléguer aux emplois les plus humbles avec des traitements insuffisants. Il aurait voulu que quelques-unes de ces hautes fonctions actuellement confiées à des Européens avec un traitement de £ 2.000 à £ 3.000, fussent données à des indigènes, avec la moitié de ce traitement, ce qui équivaudrait pour eux au double de ce qu'il est pour les Européens. Les plus grandes autorités en matière d'Administration indienne, Munro, Melcalfe, Malcolm, Elphinstone, avaient toujours recommandé cette mesure.

Par le fait, pendant vingt ans (1893-1853), la sage clause qui sauvegardait les intérêts des indigènes resta sans application ; d'ailleurs les

événements s'étaient précipités. Le gouvernement de l'Inde fut remis à la Couronne en 1858; la Proclamation de la *Reine-Impératrice* suivit immédiatement (1er novembre 1858) et la clause au sujet de l'emploi des Indiens y fut moins libéralement interprétée. Dans l'*Act* de 1833, il n'y avait pas de restrictions; dans la rédaction de la Proclamation de 1858, il y en eut d'assez habilement glissées; on peut en juger : « *Autant qu'il se pourra*, nos sujets de n'importe quelle race ou croyance seront librement et impartialement admis aux fonctions de notre administration, dont ils seront à même de remplir les devoirs par leur *éducation*, leurs *capacités* et leur *intégrité*. »

Pendant cinquante ans, on profita en haut lieu de ces restrictions, et ainsi fut créé ce mouvement de mécontentement toujours grandissant que le message du 1er novembre était destiné à calmer. Hindous et musulmans allaient recevoir à brève échéance une satisfaction dans la personne de deux de leurs coreligionnaires : M. S. P. Sinha était appelé en mars 1909 au Conseil exécutif du vice-roi, avec un traitement annuel de 125.000 francs; dix-huit mois plus tard, M. Sinha résignait ses fonctions et Syed Ali Iman lui succédait. Les deux communautés rivales avaient obtenu une sorte de réparation. Est-ce assez (1) ?

Interrogeons maintenant les chiffres : en 1903, Lord Curzon avait fait préparer un relevé des personnes employées par le gouvernement de 1867 à 1903 ; en remontant à 1857, on trouve que le nombre total des emplois rétribués au-dessus de 75 rs. par mois était de 13.431 ; en 1903, il était de 28.278. L'élément européen (en 1904) était de moins de 10 p. 100 pour les emplois au-dessus de 200 rs. par mois ; mais pour ceux de 1.000 rs. et au-dessus, en 1867, sur un total de 648 places, **12** étaient remplies par des indigènes (des Hindous); en 1903, sur 1.370, **71** étaient occupées par des Hindous et **21** par des Musulmans. Quant aux postes dont les traitements étaient supérieurs, c'est-à-dire de 200 à 300 rs., de 300 à 400 rs., de 400 à 500 rs., de 500 à 600 rs., de 600 à 700 rs., enfin de 1.000 rs. et au-dessus, la proportion était en 1903 de 60, 43, 40, 25, 27, 13 et 7 p. 100. Il n'y a pas encore eu de calculs faits pour les places de 800 à 1.000 rs. (*Budget Speech de Lord Curzon, 30 mars 1904.*)

L'esprit libéral qui préside maintenant à l'interprétation des clauses de la proclamation de 1858 permet d'augurer les plus heureux résultats.

(1) Cf. l'article de M. P.-C. Chetti, de Madras, dans *East and West*, d'avril 1911.

Le Bill de M. Bhupendranath Basu.

Nous avons dit (voir le n° d'avril 1911, pp. 107-109), que le *Bill* de M. Bhupendranath Basu, discuté au conseil du vice-roi, était appelé à soulever d'intéressantes questions de droit musulman. Ce *bill* a pour objet de faciliter les mariages civils et les unions entre personnes appartenant à des castes et à des communautés différentes. L'*Act* de 1872 avait été promulgué pour répondre surtout aux besoins de la secte des Brahmoïstes; on réclame maintenant la protection des droits d'héritage. Les Musulmans ont autant d'intérêt que les autres communautés à ce qu'on les définisse.

L'*Indian Spectator* fait ressortir les difficultés qui attendent les législateurs. Quant l'Hon. M. Jenkins fit appel au concours de tous ses collègues du conseil du vice-roi, il ne pouvait prévoir que l'opposition viendrait de la part du gouvernement si l'on soulevait la plus légère objection; car il avait compté sur l'appui de tous ceux que le Bill intéresse. Or, à la conférence de Madras, un adversaire vient de déclarer « qu'il ne fallait pas renverser le mariage du piédestal grandiose sur lequel les anciens sages l'avaient placé ». Par le fait, M. Basu n'a apporté aucun changement aux lois des anciens sages et a proposé simplement l'amendement d'un *act* très moderne de la législation indienne. La chute du piédestal, s'il y a chute, est arrivée il y a quarante ans. Il reste à savoir s'il faut supposer que les iconoclastes ont renoncé à leur antique religion, car ils peuvent renoncer à l'orthodoxie brahmanique sans pour cela renoncer à la « religion hindoue », qui n'est pas le monopole d'une seule caste ni d'une seule communauté.

On doit à M. Y. Ayer la critique la plus modérée du bill. Il s'y était déjà opposé à la Conférence sociale.

La *résolution* passée à cette Conférence déclarait qu'il fallait écarter tous les obstacles qui s'opposent à l'union sociale des différentes classes. C'est précisément ce qu'avait en vue l'*Act* de 1872 ; or l'union des Hindous et les Musulmans ne doit pas être profitable à l'une ou à l'autre de ces communautés, mais concourir à former une seule communauté qui ne sera ni hindoue ni musulmane. Le *bill* de M. B. Basu mettrait-il donc des obstacles à cette sorte de consolidation nationale ? M. B. Basu peut répondre à cet argument que l'union sociale diminuera l'effet des différences religieuses. Soit ; mais c'est une question à débattre sur laquelle la législation ne peut encore se prononcer.

Quoiqu'on ait mis en avant les facilités que le Bill accorderait aux *inter-*

marriages, il n'y a pas un seul mot sur l'*inter-marriage* même entre les sous-castes ou les différentes communautés. Le but de l'*Act* de 1872 était d'offrir des facilités à ceux qui avaient des empêchements religieux. Si l'*Act*, ainsi que l'amendement, facilite les *inter-marriages*, c'est un avantage accessoire dont les réformateurs pourront jouir.

La véritable opposition viendra des orthodoxes qui ne veulent pas que le gouvernement ajoute une difficulté nouvelle à l'administration de la caste. En ce qui concerne les objections légales, il faut que M. B. Basu porte son attention sur la question du divorce et de l'héritage ; mais il ne voudra peut-être pas s'en donner la peine ni dire aux réformateurs que s'ils redoutent les complications survenant au sujet de la loi des *inter-marriages*, ils feront bien de ne pas profiter de l'*Act*. M. C. Ayer a une conception plus haute des devoirs de la législation.

Émeutes à Madura et à Khulna.

Il y a eu récemment à Madura entre les Musulmans et les Hindous une collision qui, grâce au bon sens des Musulmans et des notables Hindous de la localité, n'a pas dégénéré en émeute, ce qui aurait pu arriver, étant donné qu'une fête religieuse en était la cause. Les Hindous, qui n'appartenaient pas à la caste brahmanique, étaient en train d'accomplir tranquillement certaines cérémonies pour implorer la déesse qui protège contre le choléra. (Il y en avait une épidémie dans la région.) Le même jour les Musulmans se rendaient en procession à Nagur, portant en tête du cortège un drapeau attaché à une hampe de 25 pieds de haut. Ils furent arrêtés soudain par des guirlandes de feuillage (*toran*) tendues dans les rues par les pieux adorateurs de la déesse. Ils prièrent les Hindous de déplacer les guirlandes pour leur permettre de faire passer le drapeau ; mais le commis d'un homme de loi ayant conseillé aux Hindous de refuser, ce ne fut qu'après beaucoup d'hésitation et un appel des Musulmans à l'autorité locale qu'un *sub-magistrate* arriva sur les lieux et coupa les guirlandes. L'opinion des chefs hindous est favorable aux Musulmans; cet incident est évidemment très regrettable parce que les relations entre les deux communautés avaient été jusque-là fort cordiales.

De l'Inde du Sud, allons au Bengale. Dans le *Times of India* du 31 mai se trouve le récit détaillé des dernières émeutes de Khulna (district de Jessore). Elles commencèrent le 20 mai par le pillage des villages namsudras par les Musulmans qui voulaient se venger d'une ancienne

injure. La querelle entre les deux communautés remontait au mois de septembre de l'an dernier et avait eu pour point de départ l'incendie d'un village musulman par les Namsudras. L'affaire avait été renvoyée devant les cours. A cette époque, il y avait déjà eu des symptômes d'agitation. M. Farmer, *superintendent* de la Police à Khulna, fut averti que des émeutes, cette fois sérieuses, avaient éclaté à Pachidar. Il s'y rendit avec trente de ses hommes bien armés. En arrivant à Sachida, dans l'après-midi, il apprit que les Musulmans avaient pillé un village situé à quatre milles plus loin et qu'ils s'avançaient vers Sachida. Les Namsudras, alignés sur les bords de la rivière, poussaient des cris de détresse et disaient qu'on avait mis à sac leurs maisons. A son arrivée, la Police apprit que les Musulmans, soupçonnés d'être les fauteurs du désordre, s'étaient enfuis et se hâta d'envoyer un détachement à leur poursuite. Après une course de 3 à 4 milles, vingt-quatre Musulmans furent pris, et l'on ramassa plusieurs lances dont les fuyards s'étaient débarrassés. Dans les villages namsudras, les paysans effrayés ne défendaient même pas leurs maisons et laissaient champ libre aux émeutiers. A Khulna les dégâts n'ont pas été considérables; les villages attaqués par les Musulmans sont Pillanagar, Arpuis, Balardhina, Salikdar et Bhavanipore; une cinquantaine de Musulmans, dans un rayon de vingt milles, avaient pris part au mouvement et il est difficile d'identifier les coupables.

Tout est calme dans le district de Khulna; mais dans celui de Jessore les émeutes ont été beaucoup plus sérieuses ; près de dix à douze villages ont été pillés. A quinze milles au delà du quartier général, non loin de Jagana, il y a eu plusieurs incendies allumés par des Musulmans armés. La police ne put joindre les émeutiers. Dans le district de Jessore, une foule de Musulmans attaqua la maison du chef des Namsudras, Umash Chandra Sardas (ou Biswah); les dépendances furent brûlées au ras du sol; une tentative d'incendie contre l'habitation principale échoua.

La police des districts de Khulna et de Jessore est sur pied et a fouillé, dit-on, une douzaine de maisons dans le village de Mahishdia et de Darimalichdia et à Khulna Sadar, à cause de plusieurs crimes commis dans la juridiction de Kaleh Thana (district de Jessore). On a ramassé des lances et des boucliers et arrêté onze personnes. Les recherches continuent.

Inutile de dire que ces émeutes sont locales et n'ont aucun caractère alarmant, pas plus que certaines attaques qui ne sont guère que des faits divers attristants.

Dinapore.

L'accident du chemin de fer arrivé près de Dinapore a amené des découvertes sensationnelles. Un jeune musulman, Abdul-Hamid, a été arrêté non loin du lieu de la catastrophe, porteur de bijoux s'élevant à plusieurs milliers de roupies. Amené à Calcutta, il fit une déposition d'où il résulta qu'il avait été circonvenu par de jeunes Bengalais qui lui avaient demandé d'aller avec eux à Dinapore pour *saboter* la voie ferrée et faire dérailler un train de soldats. Il avoua qu'il avait simplement enlevé les vis de sorte que le train de soldats et un autre train de voyageurs avaient passé indemnes. Ce fut sans doute l'ébranlement causé par le passage de ces trains qui déplaça le rail. Au moment de l'accident, Hamid avait profité du désordre pour s'emparer des bijoux, et il s'enfuyait avec son butin lorsqu'il fut arrêté.

Le « Fatika » d'Afzul Khan.

Une réunion de visiteurs de distinction et de jeunes étudiants musulmans a eu lieu à Mehableshwar le vendredi 5 mai pour célébrer la cérémonie annuelle (*Fatika*) d'Abdullah Afzul Khan. On sait que le général du sultan de Bijapur fut assassiné traîtreusement en 1659 par Shivaji, le héros de l'indépendance mahratte, non loin de la forteresse de Partap Gad qu'on voit des divers *points* de la station de Malcolm Peth. L'épisode tragique se passa dans le plus admirable décor qu'on puisse imaginer. Le Sultan de Bijapur, lassé de combattre Shivaij, lui envoya pour traiter un de ses meilleurs généraux, Abdullah Afzul Khan. La rencontre, guet-apens infâme, eut lieu à quelques centaines de mètres de la forteresse. Habillé en blanche mousseline, porté dans un palanquin et suivi d'un serviteur, le Khan s'y rendit, un poignard pour seule arme. Shivaji, revêtu d'une cotte de mailles, une dague cachée sous sa manche droite, l'attendait de pied ferme. Dès qu'il l'aperçut, il bondit sur lui comme un fauve, et avec les cruelles griffes de tigre en acier .— *vagh nagh* — qu'il avait fixées à sa main gauche, il lui laboura les entrailles et le fit achever d'un coup de poignard, dans la poitrine. A cette vue, les détachements restés en arrière se ruèrent les uns sur les autres. La mêlée fut générale et la victoire de Shivaji complète. La tête d'Abdullah, détachée du tronc, fut enterrée

au pied de la tour qui porte encore son nom. (Pour la carrière de Shivaji, cf. GRANT DUFF, *History of the Mahrattas*, vol. I, pp. 90-220).

L'Hon. Maulvi Raffi uddin Ahmed a prononcé un long discours sur l'époque et la vie de l'infortuné général. Il a déploré à ce sujet que les trois cents ans de domination musulmane dans le Deccan aient laissé si peu de souvenirs et qu'on ignore la grandeur de la dynastie des sultans de Bijapur. (Les ruines admirables de la capitale méritent d'attirer l'attention des archéologues et d'être sauvées de la destruction totale, certaines, tout au moins, et s'il en est temps encore !) Au point de vue historique, le Maulvi regrette que les manuels soient mal faits et passent sous silence cette période importante ; il se plaint de cette négligence et prie les auteurs musulmans de préparer eux-mêmes les manuels anglais. Pour terminer, il émet le vœu que l'ère de tranquillité dont l'Inde jouit en ce moment soit employée par les Musulmans à en assurer la durée pour éviter le retour des mauvais jours. La réunion se sépara après avoir voté l'établissement d'un *Gymkhana* musulman à Mahableshwar.

Il est évident que la manière d'envisager l'histoire de l'Inde est souvent assez fantaisiste. Le *Times of India* en fait la réflexion à propos de certains passages de publications comme le *Moslem Empire*. On y relève des appréciations qui montrent que les Musulmans manquent encore de sens critique. Il faut se tenir en garde contre l'esprit de parti ; mais Lord Acton conseillait de ne pas trop murmurer contre les écrivains *de parti*, car, selon lui, on leur devait beaucoup ; s'ils ne sont pas impartiaux, ils sont tout au moins utiles, à la façon d'avocats plaidant devant un juge. Néanmoins, dans un manuel à l'usage d'étudiants incapables de discerner le pour et le contre, on ne peut approuver cette manière d'écrire l'histoire.

Le Sanatorium de Dharampur (Etat Sikh de Patiala).

La tournée du vice-roi dans le nord de l'Inde s'est terminée par la visite de lord et lady Hardinge au sanatorium de Dharampur (maison de Charité) établi sur les états du Maharajah de Patiala. Le Maharajah a lu une adresse dans laquelle il a expliqué le but de ce sanatorium construit sur le versant de l'Himalaya pour recevoir les personnes atteintes de maladies de poitrine, appartenant à *toutes les communautés*, et il a fait connaître les excellents résultats déjà obtenus.

Le *Times of India* a reproduit les discours des autorités et les vues

de ce site magnifique et a exprimé le regret que le fondateur, M. Malabari, ait été retenu à Bombay par une indisposition passagère, dont il est heureusement rétabli.

Mort du docteur Syed Ali Bilgrami.

Un télégramme de Hardoi annonce la mort du docteur Syed Ali Bilgrami, des suites d'une maladie de cœur. Les *trustees* et les élèves d'Aligarh se sont réunis dans Strachey Hall et ont prononcé des discours où sont rappelés les services du défunt, ses mérites comme linguiste et son zèle pour la cause des progrès de l'éducation.

D. Menant.

LA PRESSE MUSULMANE

RUSSIE

Persécutée par les autorités russes, qui, il y a peu de temps, suspendaient à la fois tous ceux de ses organes publiés à Bakou, la presse tartare montre cependant une réelle activité. Le *Béyân ul-Hakk*, de Kazan, qui vient d'entrer dans la cinquième année de son existence, paraîtra désormais tous les jours. Dans le gouvernement d'Astrakhan s'est fondé un nouveau journal, le *Kazakistân* « Pays des Cosaques », s'adressant, comme son titre l'indique, aux troupes musulmanes de la région.

Et à Saint-Pétersbourg, dans la capitale même, qui n'en est plus à son premier organe musulman, a paru *Islâm 'Alèmindè* « Dans le Monde de l'Islam », organe hebdomadaire de progrès et de solidarité entre Musulmans, fondé par Mohammed Bey et 'Adil Guéray Datiyeff.

Le *Vakt*, de Bakou, s'est vu infliger 300 roubles d'amende pour un article intitulé : *L'Administration de Stolypine*.

Extraits et Analyses.

Le *Terdjumân* publie un article de fond sur les alliances politiques : la Triple-Alliance de l'Allemagne, de l'Autriche et de l'Italie, celle de la France, de l'Angleterre et de la Russie; l'accord conclu entre l'Angleterre et les États-Unis. Dans l'opinion du journal tartare, la Russie aurait tout intérêt à se rapprocher de l'Allemagne. Son alliance avec

la France et l'Angleterre ne lui a valu que des déceptions et ne peut lui être d'aucun profit. Elle se rapprochera en même temps du Japon, et sa sécurité sera ainsi assurée partout. Conclusion de l'article : la politique européenne tout entière gravite autour de l'Allemagne.

Il faut cependant rapprocher de cette étude un article paru dans le numéro suivant, celui du 6/19 mai : *Polonais et Allemands dans la province de Posen*, qui dénonce avec indignation les procédés employés pour germaniser les provinces polonaises, procédés indignes d'êtres humains.

L'Administration. — Les Sociétés de bienfaisance musulmane d'Ekaterinenbourg, de Sarapol, de Stavropol et de Nijni-Yamarka, ainsi que la Société des amis du progrès de Kostanay, avaient rempli les formalités voulues par la loi et obtenu une autorisation en règle. Elles n'en viennent pas moins d'être dissoutes par mesure administrative, sous prétexte que leurs statuts contenaient des dispositions illégales.

D'un autre côté, le Ministère de l'Intérieur aurait, paraît-il, fait demander aux autorités spirituelles de Moscou des renseignements détaillés sur les conversions de chrétiens à l'Islam, le rôle joué par le clergé et les Sociétés de bienfaisance dans ces conversions, le plus ou moins de zèle des nouveaux convertis, etc. Le *Terdjumân* s'empresse de répliquer que jamais les Musulmans russes n'ont eu recours à des dons ou à des promesses pour attirer à leur foi les adeptes des autres religions.

Les vexations dont les Musulmans sont l'objet de la part des autorités russes, vexations dont leurs journaux parlent en détail, ont eu leur écho à Constantinople.

Huseïn Djâhid a consacré aux *Turcs et Tartares de Russie* un article de fond dans le *Tanin*. Parlant de l'ancienne amitié qui unit les deux nations, Turquie et Russie, amitié si favorable aux intérêts de l'une comme de l'autre, et qu'il serait déplorable de voir cesser, il regrette que le Gouvernement russe suive, à l'égard de ses trente millions de sujets musulmans, une politique semblable.

On dira qu'un État n'a pas le droit d'intervenir dans la politique intérieure de ses voisins. D'accord. Mais les Turcs peuvent-ils oublier que les Musulmans de Russie sont doublement leurs frères, par la religion et par le sang ?

Cette fraternité entre Ottomans et Tartares est-elle un danger pour la Russie ? Huseïn Djâhid répond de la façon la plus catégorique :

Non ! De part et d'autre, on n'éprouve aucune animosité à l'égard des Russes. Mais, pour que les sentiments amicaux de la Turquie à l'égard de ses voisins ne changent pas, il faut que ces derniers renoncent à une manière de faire qui est, non seulement pénible pour tous les Musulmans, mais encore contraire à la justice et à l'humanité.

Le Clergé. — Le député Cheref ud-Dîn Mahmoûdoff a déposé à la Douma un projet de loi accordant aux membres du clergé musulman l'exemption du service militaire. Ce projet a été soumis à l'examen de la Commission de la défense nationale, qui prendra l'avis du ministre de la Guerre; on ne prévoit, ni d'un côté ni de l'autre, aucune opposition.

Dispensés de servir dans l'armée active, les membres du clergé musulman seraient également dispensés des périodes d'instruction dans la réserve ; en définitive, ils ne seraient astreints à aucune obligation militaire en temps de paix. Ce n'est qu'en temps de guerre qu'ils pourraient être appelés, mais seulement en qualité d'aumôniers des régiments comptant un certain nombre de soldats musulmans; ils auraient, dans ce cas, le grade et les prérogatives d'officier.

La Vie littéraire. — *Aldem Birdim* « J'ai pris et donné », œuvre d'un jeune littérateur de Kazan, 'Iyâz Efendi Ishâkoff, a été traduite en russe ; Maxime Gorki, à cette occasion, a adressé à l'auteur une lettre dans laquelle il le félicite et exprime le souhait que les productions de la littérature tartare soient, dans une plus large mesure, mises à la portée du public russe.

Au Caucase, le goût du théâtre se développe. Drames et comédies — les premiers étant, d'ordinaire, d'inspiration persane — se sont singulièrement multipliés pendant ces dernières années. L'opérette vient aussi de faire son apparition à Bakou, avec *O olmasa bou olsoun !* « Que ce soit celui-ci, non celui-là ! » dont l'auteur est le frère de l'un de nos distingués collaborateurs : 'Azîz Bey Hâdjîbekoff, poète et musicien de mérite.

Le *Vakt* et le *Terdjumân* signalent un mouvement littéraire intéressant chez les Kirghizes. Plusieurs d'entre eux, désireux de conserver la littérature nationale, s'occupent de recueillir et de publier les contes et les poésies populaires. En même temps, la « méthode orale », si répandue en Russie dans les milieux musulmans, pénètre dans leurs écoles. L. B.

LA PRESSE OTTOMANE

D'abord attaché à l'administration du vilayet de Bagdad, 'Abdur-Rezzâk Efendi avait quitté son emploi pour venir faire du journalisme à Constantinople. Il y avait fondé un organe intitulé *Intikâd*, « l'Argent comptant », qui a été l'objet de poursuites. Le Conseil de guerre s'est montré particulièrement sévère à l'égard de 'Abdur-Rezzâk Efendi, car, non content de supprimer son journal, il lui a interdit d'en publier à l'avenir aucun autre, lui reprochant d'avoir poursuivi la satisfaction de ses haines ou de ses intérêts personnels.

La *Musèvvèr Khayâl* « Fantaisie illustrée », ayant publié des *Lettres politiques* jugées séditieuses, est suspendue pour une durée illimitée.

En revanche, la suspension prononcée contre la *Néa Patris*, journal grec, a été rapportée.

De même le Conseil de guerre est revenu sur sa sentence, à l'égard du *Néologos*. Cet organe grec, l'un des plus anciens et des plus lus de Constantinople, avait été suspendu pour une durée illimitée. Jugeant que cette suspension avait suffisamment duré, le Conseil de guerre, annulant sa sentence, a permis au *Néologos* de reparaître.

Le *Guèvèzè* « Impertinent », journal satirique de Constantinople, avait été suspendu, lui aussi, et il a bénéficié, de la part du Conseil de guerre, d'une mesure semblable. Maintenant il reparaît, mais en faisant précéder son titre du mot de *Yèñi* « Nouveau ».

Un décret rendu en Conseil des ministres, conformément à l'article 35 de la loi sur la presse, interdit, sous peine de 2 à 15 livres ottomanes d'amende, l'introduction dans l'Empire d'un organe arabe d'Amérique, *Al-Djarîdat al-adabiya* « Le Journal Littéraire », publié dans la République Dominicaine, et contenant « des choses nuisibles ». Sont passibles des peines mentionnées plus haut, non seulement ceux qui le feraient pénétrer en Turquie, mais encore ceux qui le mettraient en vente ou le distribueraient.

Journaux rouméliotes. — La décision prise par le Conseil, sur la proposition du ministre de l'Intérieur, d'interdire l'entrée et la vente à Constantinople, en vertu de l'état de siège, des journaux de Roumélie contenant des articles jugés séditieux, a produit une fâcheuse impres-

sion. Les *Sinîn*, qui ont éprouvé à deux reprises, et en si peu de temps, les rigueurs de la loi sur la presse, déplorent que le Gouvernement ait recours à des mesures aussi despotiques.

Un article fort étendu de Huseïn Djâhid relève les paroles prononcées par Rizâ Tèvfek contre les journaux de Constantinople qu'il accuse de menées séditieuses. Rizâ Tèvfek est un « homme de principes » ; il aura été mû, en la circonstance, par des calculs personnels, mais ses paroles sont blessantes pour les habitants de Constantinople. Les *Sinîn*, dans leur polémique, n'ont eu qu'une seule idée en vue : défendre la liberté de la presse. Huseïn Djâhid n'est pas l'ennemi du ministère : lorsqu'il critique les actes des hommes au pouvoir, il fait abstraction complète de ses opinions personnelles, et ne veut connaître ni amis ni ennemis : seule, la préoccupation de la justice le guide, lui et les défenseurs de la liberté de la presse.

L'entrée à Constantinople des journaux de Roumélie est demeurée libre quelques jours ; on croyait l'interdiction rapportée.

Mais il n'en était rien, et, le 10 juin, le public était avisé que cinq de ces journaux étaient interdits à Constantinople. Voici leurs titres :

Kourchoun « Le Plomb » ;
Toup « Le Canon » ;
Silâh « Les Armes » ;
Tufènk « Le Fusil » ;
Sungu « La Baïonnette ».

Là-dessus, nouvel article de Huseïn Djâhid dans les *Sinîn* ; cet article est une réponse au Dr. Rizâ Tèvfek, le philosophe bien connu, qui avait approuvé la mesure en faisant ressortir les dangers que pouvaient faire courir à la Nation des feuilles au ton provocateur. Huseïn Djâhid lui réplique qu'il est détestable de museler la presse et de cacher la vérité.

Nouveaux périodiques. — « Il n'y a pas, en Turquie, de Revue plus sérieuse ni plus utile ». C'est en ces termes que la presse juge la « Revue des sciences économiques et sociales », *'Ouloûm-i iktisâdiyè u idjtimâ-'iyè Medjmoû'ase*, récemment fondée à Constantinople. Ses collaborateurs ont eu la bonne idée de la rédiger dans une langue simple et claire, de façon à ce qu'elle soit comprise de tous. La direction est aux bureaux des *Sinîn* ; l'administration, à la Librairie Kanâ'at.

Un nouveau quotidien a fait son apparition à Constantinople. C'est la *Ziyâ*, « Lumière », ainsi nommée à cause de son fondateur, qui

reste son directeur politique, Safvètî Ziyâ Bey, personnalité très en vue, depuis longtemps déjà, dans le monde du journalisme ; la veille de l'apparition de la *Ziyâ*, un service religieux a été célébré en commémoration des ancêtres de Safvetî Ziyâ Bey, qui ont occupé, dans le clergé, de hautes situations, et dont le souvenir s'est conservé. Tout en étant un organe politique, le nouveau journal aura un caractère très littéraire.

La Revue d'Eboû'z-Ziyâ, *Medjmoû'a-i Eboû'z-Ziyâ*, en était restée à son 93e numéro, l'exil à Konia de son directeur ayant interrompu sa publication. Elle va reparaître désormais chaque jeudi, sous forme de brochure.

Une Revue analogue à notre *Larousse mensuel* paraît à Constantinople. La Société qui édite la Nouvelle Encyclopédie Scientifique, *Yèni Muhît ul-Mé'ârif*, a voulu compléter cette publication par une Revue bi-mensuelle portant le même titre, et qui est à la fois scientifique, littéraire et philologique. Elle attache une importance particulière à la langue ottomane et à ses transformations, et comprend une Section lexicographique et une Section générale.

Guèndj Tabîb, « Le jeune Médecin », Revue médicale, philosophique et sociale, est fondée par un groupe de « jeunes gens de mérite et pleins de zèle ».

Le Jeune Chimiste, *Guèndj Kîmiyâguèr Ghazetase*, a fait son apparition en mai. Ce journal, au programme étendu, parle, non seulement de la chimie, mais encore des sciences annexes, la pharmacie par exemple.

Vers la fin de mars a paru, à Constantinople, le premier numéro d'une Revue religieuse, la *Medjmoû'a-i Tèsavvuf* « Revue du Mysticisme » publiée par le député d'Ourfa, Cheikh Safvet Efendi, et consacrée aux questions de philosophie et de morale religieuse. Ses collègues de la presse ottomane lui ont fait un accueil sympathique.

Salonique compte aussi de nouveaux périodiques. Il faut parler d'abord du *Muhît-i Mèsâ'î* « Océan des Efforts », revue littéraire, scientifique et politique, très appréciée, à laquelle collaborent, entre autres, les poètes Fâïk 'Alî Bey et Suleïmân Nazef Bey.

C'est ensuite le *Kouyrouk* « Queue », journal satirique qui succède à la *Iynè*, organe dont le titre signifie, à la fois « Aiguille », « Épine » et « Dard ».

Extraits et Analyses.

La Vie politique. — Un article paru dans le *Jeune-Turc*, a provoqué aussitôt une réplique de la part de Huseïn Djâhid, dans le *Tanin*. Cet article tendait à démontrer que l'élément turc, dans l'Empire ottoman, ne se distinguait que dans l'armée. Il manquait d'aptitudes pour le commerce et l'industrie, ne montrait pas plus de zèle que les autres éléments de l'Empire pour la culture physique, leur était notoirement inférieur quant à l'instruction, déployait une ardeur excessive dans la recherche des postes officiels, et ne faisait rien pour polir sa langue et enrichir sa littérature.

Erreurs, répond le *Tanin*. Tous les habitants de Constantinople cherchent à devenir fonctionnaires, c'est vrai; mais parmi eux les Turcs sont une faible minorité. Ceux qui vivent en province sont agriculteurs ou éleveurs pour la plupart. Sans doute, les Syriens, héritiers des Phéniciens, montrent des dispositions exceptionnelles pour le commerce; mais, si les Turcs ne peuvent les égaler, cela ne veut pas dire qu'ils ne peuvent réussir de ce côté.

Au point de vue de l'éducation physique, ils ne sont nullement inférieurs aux autres communautés. Il est vrai que l'instruction primaire est moins répandue parmi eux; mais dans l'enseignement supérieur ils tiennent une place très honorable. C'est à tort qu'on leur reproche de n'avoir joué aucun rôle dans les arts et dans les sciences. Il est vrai qu'ils devront les cultiver, comme leur littérature et leur langue, qui devra s'adapter aux conditions de la vie présente; mais Huseïn Djâhid considère comme des insinuations malveillantes, dictées par la jalousie, les assertions de son confrère.

Dans l'*Ikdam*, un article sur le rôle des partis et des sociétés. Les dissentiments survenus dans le parti Union et Progrès montrent l'utilité des groupements, qui permettent les échanges de vues et, par les indications qu'ils fournissent, servent de guides aux partis politiques.

Huseïn Djâhid, dans le *Sinîn*, émet un avis contraire, après avoir eu, plusieurs fois, l'occasion de parler des dissentiments du Comité Union et Progrès. Il n'admet pas que les députés aillent chercher le mot d'ordre au dehors, dans quelque groupement que ce soit. Après avoir apprécié, en termes sévères, dans son article *Fin de Session*, les débats politiques, Huseïn Djâhid exprime le souhait que la Chambre, en reprenant

ses travaux, travaille énergiquement à changer une situation difficile. Il est d'ailleurs convaincu qu'elle sera à la hauteur de sa tâche.

Revenant là-dessus dans un article intitulé : *Audace et Clairvoyance*, l'auteur, resté anonyme, de cet article, insiste sur la nécessité d'une éducation politique. Il faut apprendre et, pour apprendre, tenir compte de l'expérience du passé. L'histoire romaine fournit des enseignements précieux. Qu'on prenne exemple sur les Fabius et les Métellus; qu'à l'exemple de Fabius Cunctator, on soit à la fois audacieux et prudent : *Unus homo cunctando nobis restituit rem...* Et surtout, que l'on s'inspire de la phrase de Caton, « l'un des plus grands hommes de l'univers », disant : Il faut pardonner aux autres, mais non à soi-même.

A rapprocher un remarquable article de l'*Ikdam*, *La loi est-elle efficace ? Ou bien est-ce l'éducation politique ?* Cet article a pour thème initial une proposition faite à la Chambre par le député de Sinope, Rizâ Noûr Bey. Il démontre que ce n'est ni du Gouvernement, ni du texte des lois qu'il faut attendre des réformes sérieuses et durables : ce sont les mœurs et la mentalité qu'il faut changer par l'éducation, les mœurs étant infiniment plus fortes que les lois.

La Réforme administrative. — On a beaucoup écrit sur la réforme administrative. L'un des articles les plus originaux et les plus intéressants, parmi ceux qui lui ont été consacrés, a paru dans l'*Ikdam*, sous le titre : *Divisions administratives*. L'auteur n'a signé que de ses initiales, M. ʿA. Il approuve pleinement la réforme faite par notre Révolution qui, supprimant les anciennes provinces, leur a substitué des départements, distribués d'après une méthode scientifique, la seule bonne en l'espèce. C'est un exemple à suivre pour la Turquie. Les divisions actuelles y sont encore les mêmes, ou peu s'en faut, qu'au temps de la conquête; elles sont basées sur des considérations d'ordre militaire et ne tiennent aucun compte de la position géographique, des intérêts économiques, des nationalités, des ressources du pays. Parfois même elles ont été établies au mépris du bon sens.

L'auteur de cet article démontre, avec preuves et exemples à l'appui, combien défectueuse est la division actuelle, division que l'on est sans cesse forcé de modifier, mais qui est à refondre complètement. C'est ainsi que le sandjâk de Prizren, en Albanie, a changé de chef-lieu à plusieurs reprises.

Conclusion : il faut nommer des Commissions de vilayet composées d'une quinzaine de membres pris parmi les officiers d'état-major, les ingénieurs du Gouvernement, les économistes, les techniciens compétents, qui prépareront la future division administrative de l'Empire ottoman, division basée sur des principes scientifiques et rationnels.

Le Mouvement intellectuel. — Ahmed Cherîf a publié dans le *Tanîn* une série de lettres fort intéressantes sur la Syrie. Il y dénonce les périls qui menacent la nationalité ottomane. Ces périls, le titre d'une de ces lettres les énonce clairement : « L'instruction ottomane contre l'instruction étrangère; l'éducation ottomane contre l'éducation étrangère ».

C'est après avoir visité Beyrouth que Ahmed Cherîf a écrit ces lignes. On connaît assez l'importance de Beyrouth au point de vue économique et intellectuel. Peu de villes, dans l'Empire ottoman, ont un commerce aussi actif, ni un chiffre d'échanges aussi important. De plus, c'est une de celles où l'on trouve le plus d'hommes instruits et cultivés, au courant de tout ce qui se passe dans le domaine intellectuel.

Mais leur culture est une culture étrangère. Ils l'ont reçue dans les nombreux établissements fondés par les étrangers, établissements au caractère confessionnel. Et ils se sont si bien assimilé leurs idées, leurs manières de voir et d'agir, qu'ils sont devenus, pour ainsi dire, des étrangers dans leur propre patrie. Les Français, les Anglais, les Américains et les Russes qui viennent à Beyrouth croient arriver dans une ville de leur pays et se trouver au milieu de leurs compatriotes; un Ottoman, au contraire, s'y sent dépaysé.

Un autre danger existe. Dans ces écoles étrangères, tenues par des missionnaires catholiques ou protestants, des élèves musulmans peuvent être contraints de se conformer à des pratiques et de suivre un culte qui ne sont pas les leurs. Cependant « il ne faut pas plus jouer avec la liberté de religion et de conscience qu'avec un tonneau de poudre ».

Le Ministère de l'Instruction publique se déclare plein de bonne volonté. Il a une occasion toute prête de le montrer, en faisant en Syrie, et pour la nation ottomane, ce que les étrangers y ont fait pour développer leur influence, prépondérante aujourd'hui. Mais qu'il se hâte, car il n'y a pas une minute à perdre !

D'un autre côté la question des écoles étrangères attend toujours sa solution. Démarches du Patriarcat, entrevues avec le ministre, pourparlers des députés grecs avec le Comité Union et Progrès continuent. Voilà pour les écoles des communautés non musulmanes, où l'on voudrait introduire des professeurs de nationalité étrangère. Quant à celles fondées et dirigées par des étrangers, en vertu d'anciennes autorisations, elles soulèvent aussi des difficultés, certains de leurs directeurs se refusant à recevoir les inspecteurs du Ministère. Aussi le Gouvernement est-il décidé à ne plus accorder d'autorisations d'ouvrir des écoles de ce genre qu'à des personnes prenant l'engagement écrit de se sou-

mettre aux lois ottomanes présentes et futures, notamment en ce qui concerne les inspections.

Les communautés non musulmanes, et particulièrement les Grecs, protestent avec énergie contre toute intervention de l'État dans leurs écoles. Le Patriarcat a fait au Gouvernement représentations sur représentations. Finalement, on a voulu chercher un terrain d'entente : les députés grecs ont délégué un certain nombre des leurs pour faire partie d'une Commission mixte dont les autres membres seront des délégués du Comité Union et Progrès, animés, a-t-on dit, des intentions les plus conciliantes.

Huseïn Djâhid, rédacteur en chef du *Tanin*, a consacré l'un de ses articles à cette question. Le droit pour l'État, dit-il, de surveiller les établissements d'enseignement libre, d'y envoyer ses inspecteurs qui lui feront leurs rapports sur la nature de l'enseignement donné, ne peut être mis en discussion. Aucune personne de bonne foi ne s'avisera de le nier. Mais on peut et on doit chercher des moyens de conciliation. Un traitement égal serait assuré aux élèves des écoles préparatoires officielles et à ceux des établissements libres d'ordre similaire. Les uns et les autres, pour être admis dans les établissements d'enseignement supérieur, subiraient un examen attestant qu'ils connaissent suffisamment le turc pour rédiger, dans cette langue, une pétition et une lettre. Quant à l'exemption du service militaire accordée aux diplômés des écoles supérieures libres, comme à ceux des établissements officiels, elle sera une preuve décisive de la bienveillance et de la justice du Gouvernement à l'égard de communautés qu'on l'accuse, à tort, de vouloir « turquifier ».

Facultés de droit et de médecine. — Il est beaucoup question de réformer les Facultés de droit et de médecine. Une pétition a été adressée à la Chambre, par les élèves de la Faculté de droit. Ils réclament la suppression du doctorat, grade inutile, selon eux, qui exige une préparation défectueuse, et qui ne répond à aucun besoin réel. Les études juridiques et les carrières auxquelles elles préparent, n'en souffriront donc pas. On a pu le constater, ajoutent-ils, dans les différents pays où il n'y a pas de doctorat.

Nous retrouvons à Salonique la même hostilité qu'à Constantinople contre la création du doctorat en droit. Après la première leçon de doctorat, les élèves des quatre années ont quitté la Faculté pour protester.

Comme on le voit, la situation n'est pas moins difficile à la Faculté de droit qu'à la Faculté de médecine. En outre, l'assiduité y laisse

beaucoup à désirer et le Ministère a décidé d'appliquer dans toute leur rigueur les règlements qui font perdre aux élèves s'absentant sans motif légitime le bénéfice de leur inscription, notamment en ce qui concerne la dispense du service militaire.

Des réformes ont été décidées ; mais, pour ce qui est du doctorat, elles ne tiennent pas compte du vœu formulé par les étudiants. Une Commission, composée des directeurs des Écoles de droit de Constantinople, Salonique et Konia a été chargée de préparer ces réformes. L'examen des programmes et de l'organisation des Facultés de droit étrangères a fait, de sa part, l'objet d'un examen attentif, et, dans ses décisions, elle en a tenu compte.

En raison de leur importance, les Écoles de droit devront avoir un personnel auxiliaire suffisamment nombreux, comprenant des secrétaires, comptables, surveillants et gens de service. Le directeur sera assisté d'un Conseil, qui examinera toutes les affaires administratives. Les questions d'enseignement et de discipline seront seules de la compétence de l'Assemblée des professeurs ; la Direction étant responsable de la mise à exécution des décisions qu'elle aura pu prendre.

En ce moment, le recrutement du personnel enseignant est très difficile. Faute de sujets, on est forcé d'engager provisoirement, comme chargés de cours, des personnes n'offrant pas toutes les garanties voulues. Dans l'avenir, les professeurs seraient nommés à la suite d'un concours auquel pourraient prendre part les diplômés de l'enseignement supérieur ; ce serait l'équivalent de notre agrégation. Ce concours serait particulièrement sévère. Les professeurs nommés n'auraient pas d'autre mission à remplir que leur enseignement et devraient se spécialiser dans la matière qui en fait l'objet.

Faute d'avoir pris leurs inscriptions au moment voulu, les étudiants ne pourraient se présenter aux examens. Ils ne seraient admis à s'inscrire qu'en produisant le diplôme de l'École Sultânî, ou un certificat de sept années d'études dans une École préparatoire, ou à défaut, en passant un examen d'admission. Quinze jours après l'ouverture des cours, aucun nouvel élève ne pourra être admis, à moins qu'il ne vienne d'être libéré du service militaire.

L'assiduité aux leçons sera rigoureusement exigée ; elle fera l'objet d'un contrôle sérieux et les absences non justifiées feront perdre le droit de se présenter aux examens.

La Commission s'est prononcée en faveur du doctorat, création contre laquelle avaient protesté les élèves de l'École de Constantinople. Mais elle a voulu que ce doctorat ne fût pas un examen de plus, analogue aux autres. Il devra constater des études plus avancées, et ses épreuves porteront sur les matières suivantes : principes du

droit ; actes juridiques; principes de droit pénal ; actes de droit pénal ; commerce par terre; propriétés ; commerce par mer; wakfs et contrats.

Chaque année un concours, à la suite duquel seront distribuées des médailles et des récompenses en argent, stimulera le zèle des élèves.

Ces réformes seront mises à exécution dès l'année prochaine et les programmes modifiés en conséquence.

A la Faculté de médecine, on se préoccupe de donner de l'extension à l'enseignement de la chimie minérale. Pour cela, il fallait constituer des collections ; aussi des ordres ont-ils été donnés pour qu'il soit envoyé à Constantinople des échantillons des produits de toutes les mines et carrières exploitées dans l'Empire ottoman.

L'Administration des Wakfs aura son École professionnelle, destinée à assurer le recrutement de ses agents. La Commission d'organisation a terminé ses travaux et les Chambres ont voté le crédit de 400 livres ottomanes nécessaire à la fondation de l'établissement. Il a été décidé que la durée de la scolarité serait d'un an. Chaque jour, les élèves auront deux heures de leçons, portant sur la législation et l'administration des wakfs, l'économie politique, la comptabilité et la rédaction.

L'Enseignement secondaire. — Une crise de l'enseignement secondaire sévit en Turquie. L'*Ikdam* la dénonce, à l'occasion de l'envoi d'un télégramme disant qu'à l'École préparatoire d'Erzeroum 140 heures de leçons n'ont pas été données, et que, sur les 250 heures réglementaires, 64 chaque semaine n'ont pas lieu, faute de professeurs, que l'on ne peut ni recruter, ni même faire suppléer.

L'insuffisance du personnel tient, avant tout, à une question budgétaire. La situation des professeurs, surtout dans les vilayets éloignés de la capitale, est très précaire; c'est à peine s'ils peuvent vivre avec leurs traitements. Pour les suppléants, c'est bien autre chose ; le maximum de l'indemnité qu'ils reçoivent ne représente que la moitié du traitement d'un professeur; elle peut même n'en être que le cinquième.

Dans des conditions semblables, comment s'étonner si les cours ne peuvent être faits ? Car ce qui se passe à Erzeroum n'est nullement une chose exceptionnelle. Il n'est pas d'école secondaire pouvant assurer à ses élèves un enseignement complet et régulier.

La création d'une École normale secondaire permettra de recruter des professeurs capables en nombre suffisant, dans un avenir plus ou moins rapproché. En attendant, le Ministère se préoccupe de combler

les vacances, en assurant au personnel enseignant une situation meilleure, et il va demander, dans ce but, un relèvement de crédits.

L'Enseignement professionnel. — Cet enseignement aussi traverse une période de crise. Sous l'ancien régime, il disposait d'un certain nombre d'établissements, généralement prospères. On avait cru que la fin du Hamidisme allait assurer ses progrès. Il n'en a rien été. Plusieurs écoles ont dû être fermées, parce qu'elles ne pouvaient plus fonctionner d'une manière normale ; les autres vivent péniblement, avec des ressources très amoindries, et ne donnent plus que des résultats médiocres. On s'est ému de la situation, dans les milieux parlementaires. Le *Tanin,* qui consacre un article à cette question, et insiste sur le fait que les établissements d'enseignement primaire, secondaire et supérieur ne suffisent pas, qu'il faut, pour relever la situation économique du pays, des écoles professionnelles, au caractère technique et pratique, annonce que, lors de la discussion du budget, des crédits seront réclamés pour le relèvement des écoles professionnelles.

En attendant, les journaux signalent de premières initiatives; c'est ainsi qu'on a activé l'organisation de l'École de Sériciculture de Beyrout. Elle est entrée maintenant en possession de ses locaux et le matériel nécessaire vient de lui être fourni.

En Albanie, à Ilbasan, on veut rénover une industrie nationale : celle des tapis. Cette fois, c'est la municipalité qui a pris l'initiative de la création d'une École professionnelle. Elle fait venir d'Asie Mineure une dame qui remplira les fonctions de professeur, et recevra, pour cela, un traitement de 500 à 600 piastres.

Arts et lettres. — Constantinople a eu cette année sa cinquième exposition des Beaux-Arts. Elle avait été installée dans les locaux de la Société italienne. Ismaïl Hakki Bey, ministre de l'Instruction publique, présidait l'inauguration : l'ambassadeur d'Italie et de nombreuses notabilités ottomanes étaient présentes.

On cite, parmi les principaux exposants : Chevket Bey ; le professeur Valeri; M. Varina; M. de Manco, pour l'architecture, et pour la peinture : Khalîl Pacha; 'Izzet Bey ; Sârem Bey ; Ziyâ Bey ; Chevket Bey, etc.

Le théâtre a fait, en Turquie, des progrès notables, pendant ces dernières années. Nos lecteurs connaissent tous le nom de Burhâd ed-Dîn Bey qui, dans son pays comme au dehors, a obtenu une notoriété

méritée. Toutefois, un certain nombre de personnes, jugeant que l'art dramatique restait encore, dans leur pays, bien inférieur à ce qu'il est dans les autres États d'Europe, ont voulu fonder une compagnie pour favoriser ses progrès

Cette association a pris le nom de Nouvelle Compagnie Théâtrale, *Yéni Teyatro Djem'iyéti*. Elle a son siège à Kazi Keuy, et se compose de :

Ibn Er-Refîk Ahmed Noûrî Bey ;
Iksirdjizâdè Ossip Bey ;
Djelâl Es'ad Bey ;
Djenâb Chihâb ud-Dîn Bey ;
Huseïn Sa'âd Bey ;
Sâmi Sa'îd Bey ;
Chihâb ud-Dîn Suleïmân Bey ;
Salâh Djimdjuz Bey ;
'Asem Bey ;
Mufîd Râtib Bey ;
Niguiâr Munîr Bey.

L'Institut d'histoire ottomane, fondé il y a peu de temps, mais qui a donné de si belles preuves de son activité, cherche à étendre son action. Il veut créer des sections dans tous les vilayets, et plus tard jusque dans chaque liva. C'est à Brousse que vient d'être créée la première de ces sections.

Dans le *Tanin*, Fâzil Ahmed fait le procès des études littéraires, mal organisées. Elles n'existent pas dans l'enseignement supérieur, et, dans l'enseignement préparatoire, sont faites sans méthode. Beaucoup de professeurs ignorent totalement la pédagogie; on se contente de lire et de faire apprendre par cœur des textes. Résultat inévitable : des études ainsi comprises sont dépourvues de toute utilité.

Fâzil Ahmed, qui a lu M. Alfred Croiset et le cite, demande une réforme. L'enseignement de la littérature, si fructueux quand il est bien compris et donné avec soin, doit avoir un caractère moral et social. Il doit contribuer à former des hommes, en leur donnant une culture intellectuelle sérieuse, et les préparer à leur rôle social.

Monuments historiques. — La tradition veut qu'une maison de Biléd-jik ait servi de demeure au sultan 'Osmân, le fondateur de la dynastie régnante. Mais il n'y a, en faveur de cette thèse, que la seule tradition ;

aucune preuve historique ne vient confirmer une attribution semblable. Bien plus, il est difficile d'admettre qu'une maison d'une construction semblable puisse avoir traversé tant de siècles. Ainsi ont conclu les personnes chargées, par l'administration et par l'Institut d'histoire ottomane, de faire une enquête à ce sujet. Mais, quoi qu'il en soit, cette maison présentant un intérêt historique et archéologique réel, ses parties les plus caractéristiques seront achetées et envoyées au Musée de Brousse.

Un voyageur qui vient de traverser Damas, Huseïn Vassâf, a été frappé du délabrement dans lequel se trouve le tombeau de Bilâl, le muezzin du Prophète. Il adresse au ministre des Wakfs, par l'intermédiaire des *Sinîn*, une requête tendant à faire remettre en état ce monument.

La vie féminine. — La Constitution et nos femmes : voilà le titre d'un article de Huseïn Djâhid dans le *Tanin*, au sujet des ordres donnés pour que les femmes musulmanes soient astreintes au port du voile et du costume qui leur est propre.

Huseïn Djâhid accepte le port du voile, qui serait, d'après lui, une chose conforme à la loi coranique, en même temps qu'aux usages reçus, et admet que les Musulmanes aient un costume spécial. Mais il ne peut admettre que ce costume, transformé tant de fois, puisse être réglementé par une ordonnance de police.

Dans les premiers jours qui suivirent la Constitution, les femmes ottomanes purent se croire délivrées de toute gêne. Beaucoup quittèrent le voile, changèrent de costume. Mais cette liberté dura peu. Les passants — et avec eux la police — les rappelèrent au respect de la tradition.

Les mœurs en sont-elles meilleures pour cela ? Non. Beaucoup de ceux qui ne peuvent admettre qu'une Musulmane sorte sans voile et avec d'autres vêtements que ceux réservés à ses coreligionnaires, n'éprouvent aucune honte à lui manquer de respect, à la frapper même à l'occasion. Quant à la débauche, elle n'en est pas diminuée.

Acceptons donc le voile, conclut Huseïn Djâhid. Mais pas de réglementations ridicules ou tyranniques. Respectons les femmes, et que la police réserve ses rigueurs à celles dont la conduite est répréhensible.

La statistique des écoles professionnelles de filles de Constantinople et de Scutari a été publiée. En voici les éléments :

Ces établissements ont reçu, pour l'année scolaire, 684 élèves, internes ou externes; 133 ont, pour des motifs divers, renoncé à poursuivre leurs

études. Au point de vue de l'âge, elles se répartissaient de la manière suivante :

De 11 à 15 ans.	324
De 5 à 10 ans.	199
De 16 à 20 ans.	102
De plus de 20 ans.	18

Au point de vue de leur origine, les filles de fonctionnaires et d'officiers sont les plus nombreuses. Les professions autres que celles du commerce et de l'agriculture viennent ensuite. Il y a relativement peu de filles de commerçants et d'agriculteurs.

L'enseignement donne d'excellents résultats, surtout pour les travaux domestiques et manuels, qui ont fait des progrès notables. Pendant l'année écoulée, les élèves ont exécuté 1.216 travaux à la main, qui ont produit 12.631 piastres, contre 700 objets, vendus 5.014 piastres, l'année d'avant.

A la suite de concours de travaux manuels ouverts, entre les élèves des écoles *ruchdié* de filles de Constantinople, le Ministère s'est résolu à développer, autant que possible, l'enseignement du travail manuel dans ces établissements; en le dirigeant de façon à rénover les métiers dans lesquels on avait si longtemps admiré le sentiment artistique de l'Orient. Le produit des expositions et des ventes de ces travaux sera affecté à ce but.

Questions économiques et sociales. — L'*Ikdam* consacre un article important aux questions ouvrières. Pour cet organe, la situation économique du pays peut se résumer en ces mots : Beaucoup de travail à accomplir, et pas d'ouvriers pour le faire. Toutes les branches d'industrie en manquent, bien que les salaires soient en progression notable. Dans certaines industries du bâtiment, les ouvriers gagnaient, il y a peu d'années, 18 piastres; maintenant ils en reçoivent de 26 à 30, et, même à ces prix, on ne peut en trouver en nombre suffisant.

Cette situation tient à des causes multiples. L'émigration syrienne en Amérique, qui enlevait en une seule semaine plusieurs centaines de travailleurs au pays, y est pour beaucoup. Maintenant, on recherche les remèdes. Une législation ouvrière est en préparation; le Conseil d'État fait les travaux préliminaires, et, une fois le projet arrêté, il sera soumis aux Chambres.

Quelle sera cette législation ? Celle de la France sera certainement imitée; mais l'*Ikdam* demande qu'on ne la copie pas servilement, étant donnés les mécomptes qu'elle a valus à ses auteurs. Il y aurait,

d'après lui, beaucoup à prendre dans les lois ouvrières anglaise et italienne. Pays neuf au point de vue économique, la Turquie doit tenir compte des expériences faites dans les autres pays.

Pour arriver à la solution de problèmes semblables, un député de Salonique, Valakhoff Efendi, a déposé à la Chambre une motion tendant à la création d'un Institut d'Économie politique, *Endjumèn-i Iktisâdî*. L'idée est bonne, sans doute, et la réunion d'hommes compétents en la matière est excellente; mais la presse émet l'avis que des hommes semblables seront difficiles à recruter en Turquie.

Collaborations étrangères. — Il a été souvent question dans la presse, ces temps derniers, des Sociétés anonymes fondées en Turquie ou en voie de formation. Les autorisations nécessaires et les privilèges qu'elles sollicitent leur sont accordés, tantôt par le Conseil d'État, tantôt par le Ministère du Commerce. La nécessité d'une législation uniforme et précise se manifeste, et un projet est à l'étude. On parle d'imposer aux Sociétés d'avoir, parmi les membres de leurs Comités directeurs, un certain nombre de sujets ottomans.

Cette disposition a été diversement appréciée. L'*Ikdam* la condamne, au nom des intérêts bien compris de la Turquie et de la liberté du commerce. Ce n'est qu'avec le concours des étrangers et leurs capitaux, que la Turquie peut améliorer sa situation économique, mettre à profit ses richesses naturelles et donner à son commerce tout l'essor qu'il doit prendre. La restriction imposée ainsi à la formation des Sociétés lui ferait le plus grand tort.

Autre cloche, autre son.

Le docteur Daghavarian, député de Sivas, étudie, dans l'*Ikdam*, la question minière. Il déplore que cette précieuse source de richesses soit, pour la plus grande partie, aux mains des étrangers et expose quels sont, à son avis, les moyens d'y remédier.

On trouve en Turquie des mines de fer, de cuivre, d'argent, de plomb, de borax, de phosphates, de chrome, d'antimoine et de charbon. Une statistique, dressée il y a deux ans, en énumérait 189, exploitées de la manière suivante :

79, par des Ottomans;
5, par des Compagnies anonymes;
29, par des Ottomans associés à des étrangers;
67, par des Européens;
4, par des Compagnies provisoires, composées d'Ottomans et d'étrangers;
5, par le Gouvernement.

En d'autres termes, 100 mines sur 189, plus de la moitié par conséquent, sont aux mains des étrangers. Ce ne sont pas seulement les plus nombreuses; ce sont aussi les plus riches et celles que leur proximité de la mer rend le plus faciles à exploiter. Car le grand obstacle aux progrès de l'industrie minière en Turquie, c'est le manque de moyens de communication. La construction de chemins de fer d'intérêt local rendrait les plus grands services.

Ce que veut le docteur Daghavarian, c'est la mine ottomane aux Ottomans, exploitée par eux et pour eux. Il faut que désormais les mines soient remises à des entreprises ottomanes.

Le député de Sivas n'est pas d'avis de faire appel à des ingénieurs étrangers. Ils font payer cher leurs services, et mieux vaut employer des ingénieurs ottomans. Ceux-ci, sans doute, ne sont pas nombreux; mais on en trouve qui, ayant passé par l'École supérieure des Mines de Paris, offrent toutes les garanties désirables.

La vie ouvrière présente de plus en plus en Turquie les caractères qu'on lui connaît en Occident; rien de plus significatif à cet égard que l'histoire de la récente grève du personnel de la Régie Ottomane des Tabacs: 22 ouvriers de la Manufacture de Djibâlî étant arrivés en retard, ont été aussitôt congédiés par le directeur. Protestations. Elles n'aboutissent qu'à faire renvoyer 50 autres ouvriers. Leurs camarades demandent une entrevue au directeur. Celui-ci la refuse. Aussitôt le personnel, qui compte 1.200 ouvriers, se met en grève, réclamant, avec la réintégration des révoqués, une augmentation de salaire : 9 piastres par jour au lieu de 6.

Les grévistes ont fait part de leurs doléances à la presse. Dans une lettre publiée par l'*Ikdam* ils dénoncent leur directeur comme ayant agi d'une façon brutale, grossière et perfide à leur égard. Ils se plaignent également des mauvais traitements que leur a infligés la police, requise par le directeur de la Manufacture, et affirment que rien ne justifiait le renvoi de leurs camarades.

D'abord étrangers au mouvement, les concierges et gardiens de la Manufacture de Djibâlî se sont solidarisés avec les ouvriers, proclamant la grève à leur tour. Au bout de dix jours, 25 ouvriers seulement, sur 3.600, avaient consenti à reprendre le travail. Tous les autres maintenaient leurs exigences, résolus à ne céder sur aucun point.

Mais avec la grève, le lock-out. Une Compagnie américaine d'exportation des tabacs, de Salonique, fermait ses magasins quelques jours après la cessation du travail dans les manufactures. Son exemple était

suivi par une autre entreprise : le nombre total des chômeurs forcés atteignait, disent les journaux, 2.000 personnes.

La grève des ouvriers de la Régie de Salonique « n'est pas une petite affaire », déclarait fort justement le *Tanin*. Car elle a eu, au bout de peu de jours, sa répercussion dans la capitale. Les députés socialistes se sont réunis pour examiner la question, et ont délégué deux des leurs, Valakhoff Efendi et Boyadjian Efendi, pour organiser un meeting, auquel ont pris part les Syndicats des tailleurs et des portefaix, venus pour affirmer leur solidarité avec les ouvriers de Salonique. Un ordre du jour a été voté, dans lequel on invitait le Gouvernement à interdire le travail des jeunes gens des deux sexes avant 14 ans révolus, à limiter sa durée jusqu'à 18 ans, et à prendre des mesures pour protéger les travailleurs. En outre, l'exercice du droit de grève a été recommandé.

L'attitude des ouvrières de la Manufacture de Djibâlî est à remarquer. Aucune d'elles n'a consenti à reprendre le travail, tant que le personnel n'aurait pas reçu satisfaction. La Direction leur avait offert une augmentation de salaire pour les ramener à la Manufacture ; peine inutile.

Une caisse de secours aux grévistes fonctionnait. Les ouvriers de toutes les Manufactures de la Régie s'étaient solidarisés avec leurs camarades.

Au bout de quelque temps, des dissensions se produisirent entre grévistes, et, sur l'intervention du ministre de l'Intérieur, qui avait délégué un commissaire de la Régie pour concilier les parties adverses, le travail a repris. Ce sont les ouvriers musulmans, au nombre d'une centaine pour la Manufacture de Djibâlî, qui sont les premiers revenus à l'atelier ; leur exemple a produit une impression marquée sur leurs camarades.

Le mouvement qui avait abouti à la grève des ouvriers de la Régie ottomane paraît avoir eu sa répercussion dans tout le personnel de cette administration. Instruite par l'expérience, la Régie a, sans tarder, amélioré le sort de ses agents. Le traitement des gardes à pied, qui n'était que de 200 piastres par mois, a été porté à 270, et celui des bateliers, à 325. En outre, le personnel aura un jour de liberté par semaine, recevra son traitement entier en cas de maladie, sera assisté devant les tribunaux en cas de procès. D'autres mesures ont été prises pour faire disparaître des règlements tout ce qui pouvait sembler vexatoire à l'égard des agents de la Régie.

L'Armée. — La loi sur le recrutement de l'armée soulève des réclamations de la part des communautés non musulmanes. Un terrain d'entente avait été trouvé avec le Patriarcat arménien, qui avait demandé et obtenu, pour ses instituteurs, la réduction à six mois de la durée du

service militaire. Mais les Grecs sont plus exigeants. Ils réclament la dispense complète, sans laquelle, assurent-ils, le recrutement du personnel enseignant serait extrêmement difficile. Ils ont délégué dans cette intention deux de leurs élus, les députés Vamvakas Efendi et Bousso Efendi, auprès du ministre de la Guerre. Celui-ci leur a promis de faire ce qui dépendrait de lui pour qu'ils obtiennent satisfaction.

D'après les journaux grecs, beaucoup de désertions se produiraient parmi les soldats chrétiens incorporés sous le régime de la nouvelle loi militaire. Ces fuyards se rendraient surtout en Égypte, où, du reste, les autorités locales donnent toutes facilités au Gouvernement ottoman, en vue de leur extradition. Mécontents de cela, les Grecs fixés dans ce pays auraient adressé une protestation au Gouvernement anglais, demandant que l'Égypte soit, pour les déserteurs, un lieu d'asile.

Le remplacement est aboli, dans l'armée de réserve. Une taxe d'exonération en tiendra lieu. Les rédifs payant une somme de 30 livres ottomanes, soit au percepteur, soit, s'ils résident à l'étranger, au consul de Turquie, seront exemptés du service. Le Gouvernement, tenant compte de la situation des intéressés, ou des services qu'ils lui auront rendus, pourra, dans certains cas, réduire de moitié cette taxe.

Verra-t-on une coopérative militaire à Constantinople ?

Nous lisons dans l'*Ikdam* qu'un certain nombre d'officiers en activité de service et en retraite, tant de l'armée de terre que de la marine, ont projeté de fonder un marché militaire, *ʿAskiérî Pazare*, où ils pourraient se procurer à bon compte les différents objets dont ils peuvent avoir besoin, en temps de paix comme en temps de guerre, et en particulier les effets d'habillement et d'équipement. Cet établissement serait administré par une commission élue par tous les adhérents, mais ne comprenant que des officiers en retraite auxquels on adjoindrait les techniciens dont le concours est nécessaire.

Midhat Pacha. — La revision du procès de Midhat Pacha va nécessiter une intervention parlementaire. En effet, la Cour de cassation n'avait pu admettre la requête présentée par le fils du grand homme d'État, ʿAlî Haïdar Midhat. parce que le Code ne le permettait pas. On va donc demander aux Chambres l'abrogation des articles empêchant cette action judiciaire : de nombreux députés et le ministre de la Justice lui-même insisteront pour obtenir cette réforme.

L. B.

PRESSE PERSANE

Zâyendè Roûd. — Ce titre de *Zâyendè Roûd* n'est pas inconnu de nos lecteurs. L'organe d'Ispahan qui le porte a conquis la notoriété dans son pays, et ses confrères persans le citent souvent. Il ne sera pas inutile de donner sur lui quelques détails.

Le *Zâyendè Roûd* est maintenant dans la troisième année de son existence. Il paraît chaque semaine, sur huit pages in-4, dont la dernière est consacrée à des dessins humoristiques : imprimé le mercredi, il est mis en vente le jeudi, « C'est une feuille illustrée, politique, d'informations, parlant des questions utiles, et publiant les délibérations de la Municipalité », lit-on en tête de la première page (1).

Tabrîz. — Ce titre est le nom même de la ville où paraît le journal qui le porte : Tauris, et qui a été fondé à la fin de l'année dernière, en dhoû'l-hidjdja 1328.

Le *Tabrîz*, qui paraît trois fois par semaine, le lundi, le mercredi et le samedi, sur quatre pages petit in-folio, attire l'attention, à la fois par l'intérêt de son texte et sa bonne exécution typographique. Sa ligne de conduite ? La voici : « Journal national, politique, scientifique, moral, parlant avec indépendance des choses dont il s'occupe. »

Le Journal officiel. — Grâce au crédit voté par la Chambre, un nouveau *Journal officiel* a pu être créé. Il a fait son apparition dans le courant d'avril, et paraît trois fois par semaine, par numéro de seize pages. Son directeur est Moayyed ol-Memâlek.

Analyses et Extraits.

Politique et Administration.

Union et Progrès. — Vers la fin de 1908, alors que la résistance contre le coup de force de Mohammed 'Alî s'organisait partout, des

(1) Abonnement annuel : Ispahan, 18 krans ; Perse, 22 krans ; Étranger, 26 krans. Le numéro : 4 chahis à Ispahan, et 6 à l'extérieur.

réfugiés persans fondaient à Constantinople un Comité Union et Progrès, *Ittihâd o Tarakkî*, à l'exemple de celui qui venait de faire prévaloir ses idées dans l'Empire Ottoman. Depuis, un parti politique portant le même nom, et agissant d'après les mêmes inspirations, s'est constitué en Perse. Le *Habl oul-Matîn* publie son programme.

Tous les Persans sont admis dans ce parti, à la condition de se dévouer, corps et âme, à la défense de la Patrie et de la religion du prophète Mohammed. Ils devront être prêts à tout sacrifier pour le salut et l'indépendance de la Perse, être, en un mot, de vrais *fédaïs*.

Liberté dans son sens le plus large, progrès en tout, accomplissement des réformes nécessaires, bonne administration, emploi judicieux des fonds publics, justice pour tous, respect des lois, l'instruction étendue à tous les enfants, et l'armée transformée en armée nationale, égalité absolue pour les droits et les devoirs, suppression des privilèges et des titres honorifiques, liberté d'opinion, respect des droits de la Patrie, de l'Islam et de l'humanité, voilà les points essentiels de son programme. Par conséquent, toutes les classes de la société sont admises dans le parti, et y sont traitées uniquement d'après la justice.

Le progrès matériel n'est pas séparé du progrès intellectuel. Il faut des écoles primaires, secondaires et supérieures ; mais il faut aussi un enseignement professionnel pour développer l'agriculture, l'industrie, le commerce.

Le parti, qui exalte le sentiment patriotique et religieux, déclare qu'il y a en Perse un million de jeunes gens, patriotes résolus, prêts à se lever pour la défendre.

Approuvant ces déclarations, le *Habl oul-Matîn*, d'après lequel nous les avons résumées, espère que les différents partis se rallieront à une politique aussi sage et aussi noble.

Un Sénat. — La question de créer un Sénat se pose de nouveau. A la suite du meurtre de Sanî'od-Dooulè, un télégramme adressé de Tauris à Téhéran réclamait, avec des mesures énergiques empêchant le retour de pareils attentats et de « jeux de Mauser », *Mozerbâzî*, la création d'un Sénat, organe modérateur dont le besoin se faisait sentir.

Ce n'est pas ce que pense l'*Iran Nov*, organe des démocrates persans, qui, après avoir longuement étudié l'organisation et le fonctionnement des Chambres hautes à l'étranger, conclut en disant que le vrai remède se trouve dans une meilleure organisation du travail parlementaire, et non dans la création d'une Assemblée tout au moins inutile.

Le régime de la presse. — La Chambre étudie la législation qu'il convient de donner à la presse. Plusieurs orateurs sont venus, à la tri-

bune, défendre leurs idées. La question est délicate, car la liberté de la presse, inscrite dans la Constitution, est une liberté essentielle, à laquelle on ne peut toucher, et, d'un autre côté, on ne peut permettre que les journaux publient des attaques mensongères contre les particuliers. En cas d'abus, qui devra se prononcer ?

Les tribunaux ordinaires ? Non, ont répondu certains députés. Ils estiment que les délits de presse doivent relever de tribunaux spéciaux dits administratifs, *idârî*, dépendant du Ministère de l'Instruction publique.

Séparation des pouvoirs. — Le parti démocrate a inscrit dans son programme la séparation des pouvoirs spirituel et temporel. Quand, l'année dernière, une commission de cinq ulémas fut formée, avec mission de suivre les travaux de la Chambre et de les contrôler au point de vue de l'orthodoxie musulmane, il n'avait pas caché son mécontentement.

Examinant cette question, le *Medjlis* blâme, en termes d'ailleurs courtois et modérés, le parti démocrate. Leur revendication, dit-il, est le résultat de l'influence des idées occidentales, qui ont si fortement marqué leur empreinte sur l'action des partis en Perse.

En Europe, une nation a pour règle de conduite la neutralité absolue en matière religieuse. C'est la France. Mais dans les autres pays la religion chrétienne — catholique ou protestante — est la religion de l'État. En Angleterre, le roi doit, lors de son élévation au trône, jurer de maintenir la religion protestante, et la formule du serment a été considérée, par les catholiques, comme blessante pour eux. L'empire d'Allemagne a aussi une religion d'État. Et ces pays ne sont pas les seuls.

Séparer le spirituel du temporel n'est pas chose facile. Des partis politiques aux idées avancées l'ont compris, en Europe. Et cependant la religion chrétienne n'est pas, comme l'Islam, un système à la fois religieux, politique, social et judiciaire. Dans l'Islam tout est subordonné à la loi religieuse, rien ne doit se soustraire à son action.

Ainsi pense le *Medjlis*.

Le *Medjlis* est du reste en guerre avec le parti démocrate. Pour lui, la démocratie, telle que l'entend le nouveau groupe fondé à la Chambre et la démagogie, ne sont qu'un. La politique d'Émîn os-Sultân, les tendances de l'*Iran Nov*, font continuellement l'objet de ses critiques. On abuse le peuple, dit-il.

La situation. — Au mois de juin, le *Habl oul-Matîn* est entré dans la dix-neuvième année de son existence. Ses directeurs se réjouissent de voir coïncider cet anniversaire avec l'ouverture, pour la Perse, d'une

ère de réformes efficaces. Le prince Nâser ol-Molk a pris le pouvoir, et a montré ce dont il était capable. Si tout n'est pas pour le mieux, si des éléments de troubles subsistent, si les troupes étrangères n'ont pas complètement évacué le pays, en revanche, tout est en voie d'amélioration. Le gouvernement représentatif est maintenant une réalité ; la question financière va se résoudre d'une manière favorable ; l'armée et la police se réorganisent, de même que les différents services publics ; la délimitation des frontières sera prochainement réglée.

Mais la presse persane ne seconde malheureusement pas les efforts des hommes au pouvoir. Elle excite les partis les uns contre les autres, et entretient la discorde là où l'union est si nécessaire. Le *Habl oul-Matîn* engage amicalement ses confrères à changer leur manière de faire.

D'un autre côté E'tesâmzâdè donne au *Tabrîz* un article intitulé *le Présent et l'Avenir*. La situation de la Perse est inquiétante ; son indépendance est menacée ; compétitions étrangères, guerres intestines, intrigues réactionnaires, brigandage et désordre, tout rend difficile la tâche de ses gouvernants. On a prétendu qu'après l'accord anglo-russe et l'entrevue de Postdam, c'en était fait de son avenir.

Non, répond E'tesâmzâdè. Il ne faut pas se dissimuler les dangers et les difficultés de l'heure, mais on ne doit pas oublier non plus que la Perse a, pendant ces dernières années, fait des progrès notables. L'opinion publique est éclairée ; le patriotisme des Persans est incontestable, et 80 p. 100 d'entre eux, à n'en pas douter, sont prêts à se sacrifier pour la défense de la patrie. Entretenons-les dans ces sentiments, et nous surmonterons nos embarras.

Nous rapprocherons de cet article une étude *Sur le monde de l'Islam* parue dans le *Tabrîz*. Le vingtième siècle a commencé ; il a trouvé tout l'Islam endormi. Maintenant l'Islam commence à se réveiller ; mais combien triste est sa situation ! A l'exception de la Perse et de la Turquie, les nations les plus vaillantes qui furent au monde se trouvent sous la domination étrangère. Celles qui ont conservé leur indépendance sont exposées aux convoitises de leurs voisins. Un régime libéral, la justice, l'ordre, le savoir, peuvent seuls assurer le relèvement des peuples musulmans déchus.

Le second article du *Tabrîz* sur le monde de l'Islam est rempli par des considérations historiques. Il montre l'activité des nations européennes s'instruisant, faisant des découvertes et en tirant le meilleur parti possible, allant soumettre à leur autorité les peuples de l'Asie et de l'Amérique, trop faibles pour leur résister. Pendant ce temps, que faisaient les nations musulmanes ?

Leur décadence allait grandissant. Gouvernées par des princes qui ne songeaient qu'à leurs plaisirs, entourés de leurs favorites et de poètes flatteurs, divisées par des guerres intestines, elles allaient faciliter les succès des nations occidentales, de ces nations qui sur un mot d'ordre du pape, s'étaient levées pour reprendre Jérusalem aux Musulmans. On avait vu, alors, des chrétiens affamés, manquant de tout, se mettre en route à pied pour délivrer le tombeau du Christ, et menacer l'empire des Khalifes.

Le *Medjlis* reprend la thèse, soutenue bien des fois, de la nécessité pour la Perse, de suivre l'exemple donné par le Japon.

Il y a quarante ou cinquante ans, pas davantage, le Japon était une nation complètement « sauvage », *vahchî*, tant au point de vue militaire qu'à tous les autres points de vue. Cela lui a coûté cher ; et il a subi de la part des étrangers, des maux terribles (allusion, sans doute, à l'intervention de l'escadre américaine qui, entre 1850 et 1860, contraignit le Japon à ouvrir ses ports au commerce étranger). Mais la leçon lui a profité. Voulant venger l'honneur national humilié, les Japonais choisirent les meilleurs et les plus intelligents de leurs enfants, et les envoyèrent étudier en Europe, soit à Paris, soit à Londres, soit dans d'autres grandes villes, où ils pourraient s'assimiler la science de leurs vainqueurs.

Les jeunes gens envoyés de la sorte à l'étranger n'ont pas déçu les espérances fondées sur eux. Ils ont travaillé sans relâche, ne reculant pas devant les besognes les plus pénibles, pour atteindre leur but. Dans son enfance, l'auteur de l'article se trouvant dans une grande ville d'Angleterre, a vu de futurs ingénieurs japonais travailler dans les mines comme ouvriers, pour acquérir l'instruction pratique dont ils avaient besoin.

Quel a été le résultat d'une pareille ténacité, on le sait. Le Japon d'aujourd'hui ne ressemble guère au Japon d'il y a quarante ans.

Politique étrangère. — La presse persane a parlé, à bien des reprises, de la question marocaine. D'ordinaire, elle se bornait à reproduire, avec ou sans commentaires, les nouvelles données par les agences et les journaux européens. Tel n'est pas le cas pour un article paru dans le *Habl oul-Matîn*.

Cet article porte un titre qui en dit long : *La politique des puissances européennes au Maroc, ou l'antagonisme des Trinitaires et des Monothéistes*. Dès les premiers mots, on voit que l'auteur est un partisan enthousiaste de l'indépendance marocaine.

Qu'est-ce que le Maroc ? La continuation de l'Empire des Omeyyades

d'Espagne. Et qui ignore les splendeurs de l'Espagne sous la dynastie omeyyade ? Vit-on jamais, dans l'Islam, période de civilisation plus brillante ni plus intense ? Les sciences, les lettres et les arts ont-ils jamais eu plus d'éclat qu'alors ?

Chassés par les Chrétiens victorieux, les Musulmans d'Espagne se sont fixés en Afrique. Là, ils ont vécu heureux et tranquilles tant que leurs voisins d'Outre-mer ne se sont pas occupés d'eux.

Ce sont les convoitises européennes qui ont tout gâté. Le Maroc leur doit son état de trouble et d'anarchie. Et il est hors de doute que les Européens cherchent à s'emparer d'un pays riche, dont ses mines font un second Transvaal. Du jour où la France a pris pied en Algérie, la conquête du Maroc est devenue l'un de ses projets.

L'Angleterre aurait été un obstacle à cette conquête; des concessions habiles ont assuré sa neutralité. L'Allemagne se posait en protectrice des pays musulmans en général et du Maroc en particulier; d'autres concessions l'ont fait changer d'attitude. Reste l'Espagne, mais ses intentions, à l'égard du Maroc, ne sont pas meilleures que celles de la France.

La Perse doit faire son profit de ce qu'elle voit, et ne pas se laisser duper par les mots de « pénétration pacifique » et « pénétration commerciale ». Qu'elle emprunte à l'étranger ses méthodes, mais se garde bien de lui laisser prendre pied chez elle, et surtout, ne contracte pas d'emprunt au dehors.

C'est également au Maroc que le *Medjlis* du 15 juin consacre son article de fond, article dur pour la politique de l'Europe en général, celle de la France en particulier. Cette politique, changeante comme un caméléon, et qui passe par toutes les teintes de l'arc-en-ciel, est basée sur l'injustice et ne cesse d'écraser les faibles. La France a depuis longtemps des visées sur le Maroc. Elle a attendu l'occasion d'intervenir; cette occasion ne s'étant pas présentée, elle l'a fait naître en provoquant des troubles. L'Espagne, dont les intentions sont aussi mauvaises, cherche aussi à profiter de la faiblesse des Marocains. L'Angleterre et l'Allemagne affectent de garder la neutralité; quant à la Russie, elle est loin. Après la main-mise sur l'Algérie et la Tunisie par la France, sur l'Égypte par l'Angleterre, est venu le tour du Maroc.... Voilà des faits que les Musulmans clairvoyants devront méditer.

Parmi les questions de politique extérieure qui ont le plus défrayé les journaux, ces temps-ci, il faut citer, avec les affaires du Maroc, la révolution mexicaine. Le *Habl oul-Matîn* publie, sur elle, quantité d'informations.

La Nationalité persane. — Cette question vient d'être tranchée par une loi, dont voici les dispositions :

Est réputé Persan quiconque est né en Perse, à moins que ses parents ne soient étrangers. Il est également considéré comme étranger, si son père n'est pas de nationalité persane. Mais il peut, à sa majorité, réclamer la qualité de Persan, qui lui sera accordée de droit.

Pour être naturalisé en Perse, il faut être majeur, résider depuis cinq ans dans le pays, n'avoir ni subi de condamnation ni déserté dans sa nation d'origine. Toutefois, le Gouvernement peut, s'il le juge utile, accorder la naturalisation à des personnes ne remplissant pas la condition de résidence prévue plus haut. La réintégration peut être accordée aux Persans d'origine ayant perdu leur nationalité, ainsi qu'aux fils de Persans, sur leur demande.

L'étrangère qui épouse un Persan est considérée comme naturalisée ; mais, en cas de divorce ou de veuvage, elle peut reprendre sa nationalité d'origine. Une femme mariée ne peut demander à se faire naturaliser sans l'assentiment de son mari.

Un Persan poursuivi en justice, qu'il soit présent ou absent, ne peut se faire naturaliser à l'étranger. De même pour les déserteurs et les individus endettés qui chercheraient, par ce moyen, à se soustraire à leurs obligations

Les individus naturalisés qui renonceraient à leur nouvelle nationalité seront bannis à perpétuité de Perse, et n'y pourront exercer aucun droit. L'autorisation de se faire naturaliser à l'étranger est accordée par le souverain.

La naturalisation du père n'enlève jamais aux enfants la qualité de Persans. Ceux-ci, une fois majeurs, pourront se faire naturaliser au dehors dans les conditions prévues par la loi.

En épousant un étranger, la Persane perd sa nationalité, qu'elle peut réclamer à nouveau, en cas de divorce ou de veuvage. Pendant toute la durée du mariage, elle est déchue de ses droits de Persane.

Sera présumé Persan tout individu dont la nationalité n'aura pu être établie d'une façon certaine.

Les étrangers fixés en Perse, qui y mèneraient la vie des naturels du pays, ou y achèteraient des propriétés, seront considérés aussi comme Persans.

Enfin, un règlement spécial fixera les conditions à remplir dans le cas où l'on irait se fixer à l'étranger.

Les Administrations. — Le *Habl oul-Matîn* dénonce un fait « digne de l'attention du ministre des Finances » et qui n'est d'ailleurs, qu'un vestige de l'ancien régime.

Contrairement à ce qui se fait partout ailleurs, les registres et documents officiels des douanes et des autres administrations financières ne sont pas rédigés dans la langue nationale. Ils le sont, d'ordinaire, en français ou en anglais, exceptionnellement en persan. Toutes les statistiques sont rédigées en langue étrangère. Cela s'observe notamment dans la région du golfe Persique, où les Belges ont introduit cet usage.

Les inconvénients d'un pareil système sautent aux yeux. Tout d'abord il en résulte des dépenses considérables. Dans les maisons de commerce, on a d'excellents comptables aux appointements mensuels de 10 à 15 tomans ; si on veut avoir des étrangers pour faire leur travail dans d'autres langues que le persan, il faudra les payer de 20 à 70 tomans par mois.

Ces étrangers, continue le *Habl oul-Matîn*, on ne peut pas avoir confiance en eux. Ils favorisent toujours les intérêts de leur pays d'origine, au détriment de ceux de la nation qui les paye. Parfois aussi, et on peut en citer des exemples, ils abuseront de leur situation pour se créer des profits illicites, en violation des règlements qu'ils sont chargés d'appliquer. Leurs agissements amènent aussi des difficultés avec les consuls étrangers.

Enfin, n'est-il pas absurde de rendre lettre morte pour les négociants persans, les premiers intéressés, les statistiques et documents officiels, qu'ils ont tant besoin de connaître et ne peuvent lire, puisqu'ils sont rédigés dans une langue autre que la leur ?

Une loi sur l'organisation des Ministères est en discussion. Le député Cheïbânî a vivement attaqué, à la Chambre, le huitième article, qui fixe les cadres et la hiérarchie du personnel.

Aux termes de cet article, il y aurait onze grades différents. C'est beaucoup trop, a dit Cheïbanî. Les Ministères étrangers, beaucoup plus importants, n'ont que huit classes pour leurs agents.

Pourquoi trois sous-secrétaires d'État dans chaque Ministère ? Il suffirait d'un seul, pris parmi les membres du Parlement.

Que signifient les titres de chef de division et de chef de bureau ? Rien. Enfin, pourquoi deux classes de directeurs et trois de rédacteurs ? Là où la loi veut créer cinq catégories de fonctionnaires, deux seraient bien suffisantes.

L'*Iran Nov* a examiné la question du rôle politique des fonctionnaires.

Deux opinions sont en présence. Pour les uns, la neutralité la plus absolue doit être imposée à ceux qui dépendent de l'État. Ils n'ont pas le droit d'entrer dans un parti politique, de prendre fait et cause pour une idée, de défendre ce qu'ils croient être juste.

Pour les autres, les fonctionnaires conservent tous leurs droits de citoyens, et peuvent les exercer librement. L'État, qui les paye, n'a pas le droit de les empêcher d'agir selon leur conscience. Il ne peut refuser aux uns ce qu'il trouve bon pour d'autres.

C'est en faveur de cette deuxième thèse que se prononce l'*Iran Nov*. Elle réclame pour les fonctionnaires tous les droits dont jouissent les citoyens d'un État libre, et le libre exercice de ces droits, dénonçant, comme une spoliation inique, la prétention des réactionnaires qui veulent priver toute une catégorie de citoyens de leur liberté politique. Les principes démocratiques, dont se prévaut l'organe persan, ne le permettent pas.

Questions économiques.

A Bender-Bouchir les négociants de la ville se sont réunis dans la maison de Hâdjî Mo'în ot-Todjdjâr, pour discuter sur leurs intérêts. Leur hôte, qui avait pris l'initiative de cette réunion, a longuement parlé de la situation morale et économique de la Perse. Le remède, à la situation défavorable du pays, consisterait, d'après lui, dans une union étroite de toutes les classes de la société, et dans l'organisation solide du commerce, à l'exemple de ce qui se fait à l'étranger. Pour réussir, les commerçants doivent se grouper, et la création de Chambres de commerce leur serait d'un grand secours.

Ces vues ont été partagées par l'assistance qui, avant de se séparer, a envoyé une adresse au prince régent, dans la capitale, lui demandant de créer une Chambre de Commerce et, aussi, un Ministère du Commerce, dont le titulaire serait un homme capable et expérimenté.

Mais cela ne représente qu'une partie du problème. A la suite de l'article qui vient d'être analysé, paru dans l'*Iran Nov* d'abord, le *Habl oul-Matîn* ensuite, ce dernier organe publie une lettre de Hoseïn « le Cultivateur », réclamant la réorganisation de l'enseignement agricole. Il y avait autrefois une École d'Agriculture; elle a été fermée au bout de quelques années. Qu'on la fasse revivre. Son enseignement est aussi important, sinon plus, que beaucoup d'autres donnés aujourd'hui; mais il faudra lui donner toute l'ampleur nécessaire. La Perse est extrêmement fertile; les cultures les plus variées y prospèrent; il ne s'agit que d'en tirer parti. Et Hoseïn s'offre pour aller étudier, en Europe, les méthodes récentes, afin d'en faire profiter ses compatriotes.

L'opium. — Un grand article sur le commerce de l'opium, dans le

Habl oul-Matîn du 5 juin. La situation présente de ce commerce, à l'intérieur et à l'extérieur, y est examinée. En Chine, l'opium va être progressivement interdit; mais, avant que l'on soit arrivé à en supprimer l'usage, on continuera à en vendre, fort cher, des quantités considérables, fournies principalement par l'Inde. L'opium de Perse est de beaucoup le plus estimé; mais, par suite de la négligence des négociants persans, il se vend peu et mal. Il y aurait là une source importante de bénéfices à exploiter. Si les négociants s'entendaient pour envoyer au dehors, et principalement en Chine, quelques représentants instruits et actifs, ils verraient le chiffre de leurs affaires s'accroître dans une forte proportion. Pour le commerce des tapis, en Amérique et dans les autres pays, il en serait de même. Enfin, il est nécessaire d'envoyer des représentants officiels au Congrès relatif à l'opium et à son commerce, dont l'initiative revient à l'Amérique, afin que les droits et les intérêts des personnes soient sauvegardés.

Mais dans le numéro suivant du *Habl oul-Matîn* paraissait une réponse à cet article. L'auteur démontre combien aléatoires et passagers seraient les bénéfices d'un commerce condamné à disparaître bientôt; ces bénéfices seraient réservés à un petit nombre de négociants, et surtout, il ne faut pas perdre de vue le côté immoral du commerce de l'opium. La Perse peut et doit remplacer la culture du pavot par celle du cotonnier, extrêmement productive, et qui serait pour elle une source de richesses supérieure à ce qu'elle est actuellement pour l'Égypte.

Le boycottage. — Nous avons tenu nos lecteurs au courant du mouvement de boycottage des marchandises russes; voici à ce propos des documents significatifs.

Télégramme de l'Argument d'Allâh, chef du clergé d'Ispahan.

Mechhed. — A S. E. Hâdjî Cheikh 'Alî Asghar, marchand de cristaux. — La nouvelle que nos frères de Mechhed la sainte s'abstenaient des produits russes nous est arrivée; je dois en ressentir une grande joie. Assurément, les autres suivront cet exemple, si Allâh, qu'il soit exalté! le veut.

LE CHEF DU CLERGÉ D'ISPAHAN.

Télégramme du Comité des docteurs de Nedjef à Mechhed

Par l'intermédiaire de l'Andjouman provincial. Aux docteurs et aux grands modjteheds, aux nobles négociants, à toutes les classes de la

nation, qui ont abandonné l'usage des produits russes, nous adressons nos félicitations. Nous demandons instamment aux habitants des autres régions de renoncer à l'usage des produits russes, afin de fortifier l'Islam et de satisfaire le huitième Imam (sur lui soit le salut!) qui leur tiendront compte de leur zèle.

Le Comité des Docteurs de Nedjef.

Autre télégramme, à toutes les régions de la Perse.

A tous les docteurs, aux grands modjteheds, aux nobles négociants et à toutes les classes de la nation, abondant salut! Par suite des injustices et des actes barbares du Gouvernement russe, les habitants du Khorassan ont manifesté leurs sentiments de dévouement à l'Islam, en abandonnant l'usage des produits russes. Nous demandons à toute la Nation de témoigner les mêmes sentiments de dévouement à l'Islam et de se joindre à la population du Khorassan pour abandonner l'usage des produits russes, chose qui sera agréable au Maître de la Loi Pure, et dont ceux qui font cette demande seront reconnaissants.

Le Comité des Docteurs de Nedjef.

Télégramme du Conseil des ministres, de Téhéran aux provinces.

A tous les glorieux gouverneurs généraux et gouverneurs, aux respectables Andjoumans de provinces et de districts. D'après les nouvelles qui nous sont parvenues, plusieurs télégrammes envoyés de Sultanabad en Irak, se basant sur un télégramme du Comité des docteurs de Nedjef, conseillant et encourageant l'abandon de l'usage des produits russes, ont été vus. Il se peut que cette nouvelle se soit répandue de là sur plusieurs points. En raison des assurances que les chefs actuels de l'État ont reçu relativement à la manière d'agir du Gouvernement russe, et de l'entente qui existe entre eux, il n'y a pas lieu de recourir à des procédés semblables. On a fait connaître la situation, par télégramme, à la région sainte où siège l'autorité spirituelle, que ses bénédictions soient durables! et il est certain que les chefs du Gouvernement et de la Nation seront du même avis. Il est nécessaire de prévenir dans la région pour le cas où semblable nouvelle arriverait, afin d'éviter des complications imprévues, en attendant que Leurs Excellences les Arguments de l'Islam, que leurs bénédictions sublimes durent! aient rendu leurs décisions sur ce point. Ici, les docteurs et l'Assemblée nationale, qu'Allâh affermisse ses bases! ont discuté et adopté cette manière de voir.

Le Conseil des Ministres.

Le mouvement intellectuel.

Le Conseil de l'Instruction publique s'est réuni sous la présidence du ministre, ʿAlâ os-Saltanè, le 18 rabî Ier. On trouve, dans le *Habl oul-Matîn*, le compte rendu de la séance.

Fondé à l'imitation de ce qui existe chez nous, le Conseil de l'Instruction publique a dans ses attributions toutes les questions administratives relatives à l'instruction publique, qu'il s'agisse du personnel ou de l'organisation de l'enseignement. Il doit seconder le ministre, préparer les règlements et décrets, ainsi que les projets de loi à soumettre à la Chambre. Son rôle, à une époque où il s'agit d'organiser l'enseignement à tous ses degrés, est particulièrement important, et sa tâche est lourde. Aussi le ministre a-t-il fait appel à la bonne volonté de ses membres, afin d'élever sur des fondements inébranlables « le nouvel édifice », en leur présentant le programme des travaux. Il a ajouté qu'aidé de leur concours, il était certain de mener à bien l'œuvre de réforme.

Le ministre a, en outre, exposé ses vues sur le fonctionnement du département dont il est chargé. Il demande qu'à la tête du personnel soit placé un directeur général, ayant, sous ses ordres, trois directeurs: l'un pour l'instruction publique, l'autre pour les travaux publics, le troisième pour les wakfs: ces trois services se trouvant ainsi réunis dans ses attributions. En outre, deux conseillers étrangers sont nécessaires : l'un pour l'enseignement, l'autre pour les travaux publics. Les organes administratifs fonctionneraient d'une manière constante et régulière, étrangers aux fluctuations politiques dont dépendent le sort des ministres. Les fonctionnaires doivent se consacrer à l'accomplissement de leurs devoirs professionnels, sans se mêler à la politique.

Pour l'enseignement, quatre grands services seraient organisés au Ministère: 1° inspection ; 2° personnel ; 3° impressions ; 4° sceau et professeurs étrangers.

Insistons sur ce dernier point. Le ministre, qui juge nécessaires les services des professeurs étrangers demande que la Perse engage, avec les divers techniciens dont elle a besoin pour son organisation administrative et sociale, des orientalistes étrangers amis sincères du pays qui les emploiera, pour donner à son enseignement la forme voulue. Il y a beaucoup à faire, et les ressources sont limitées. On est forcé d'aller lentement ; de même que l'on organise une Cour de cassation, un Conseil d'État et une Cour des comptes avant d'avoir des tribunaux de première instance et un budget régulier, il sera né-

cessaire de fonder d'abord des cours d'enseignement supérieur et une École normale.

Les congés donnés aux professeurs étrangers devront être employés utilement. Les professeurs visiteront en Europe les musées, les écoles, les manufactures, les grandes exploitations industrielles, et rédigeront des rapports, afin que la Perse soit tenue au courant des progrès intellectuels et matériels des autres nations et agisse en conséquence.

Dans les travaux du Conseil, le principe de la division du travail sera appliqué. Des commissions spéciales prépareront les projets dont il a été parlé plus haut, rédigeront des rapports et feront les propositions qu'elles jugeront utiles.

En terminant, le ministre a fait un pressant appel à la bonne volonté de ses collaborateurs. Il leur a recommandé d'être assidus aux séances, de montrer du zèle et de consacrer tout leur temps à des choses utiles.

L'éducation des femmes. — Sâdek Bouroudjerdî parle, dans le *Habl oul-Matîn*, de l'éducation des femmes. Il commence par rappeler que le Prophète prescrit aux Musulmanes, comme aux Musulmans, de rechercher l'instruction, et il attribue à l'ignorance des mères la situation arriérée et défavorable, à tant d'égards, de son pays. Tout cela changera, le jour où les femmes seront instruites. Sekînè Khâtoûn, si célèbre par ses œuvres en prose et en vers, œuvres qu'aucun écrivain contemporain n'a pu surpasser, n'a-t-elle pas montré de quoi les femmes sont capables ?

Récemment, on a voulu ouvrir à Constantinople une école pour les jeunes filles persanes ; les programmes sont en ce moment à l'étude. Mais la Perse a beaucoup à se plaindre des procédés des Turcs à son égard : les journaux de Constantinople ont publié, sur elle, des articles malveillants et les Persans qui y sont fixés ont été, de la part des autorités ottomanes, l'objet de vexations que rien ne pouvait justifier. Pour la question de la délimitation de la frontière, des paroles blessantes pour la Perse ont été, de plus, prononcées à la Chambre ottomane.

Une exposition. — Le *Medjlis* publiait récemment l'annonce suivante :

« Pour satisfaire le désir exprimé par les amis de votre serviteur, chaque semaine, le vendredi, du matin au coucher du soleil, je me tiendrai chez moi pour montrer les travaux techniques et les dessins que, pendant l'espace de quinze ans, j'ai exécutés avec mes élèves, aux environs de Téhéran et dans d'autres endroits. De la sorte, on pourra voir que

nous, Persans, nous sommes capables de mener à bien n'importe quelle sorte de travaux scientifiques ou manuels,

« Votre serviteur,

« 'Abdor-Rezzâk, *ingénieur*,
« boulevard Djennet Golchen,
« rue Zokâ ol-Molk, n° 2. »

Le journal ajoutait ensuite quelques autres renseignements.

Dans cette exposition, ouverte le jour du *naurouz*, on trouve un plan en couleurs de Téhéran, donnant l'indication détaillée de tout ce que contient la ville : rues, places, édifices publics, mosquées, promenades, cimetières, édifices privés, boutiques, cours d'eau, etc. Un autre plan a été levé de la banlieue de la capitale, et il a été conçu d'après les mêmes principes. Terres cultivées et non cultivées, cours d'eau, ponts, etc., y sont représentés par des signes et des teintes spéciaux. Enfin, une grande carte de Perse a été dressée par 'Abdor-Rezzâk et ses élèves.

La Bibliothèque Vaticane. — Le *Medjlis* consacre une note à la Bibliothèque Vaticane, qui contient un grand nombre de manuscrits orientaux précieux, et, dans le nombre, des œuvres fort rares. A citer, dans le nombre, les manuscrits d'Avienne et de Mohammed ibn Zakariyâ Râzî. On y trouve encore, et c'est là-dessus que le *Medjlis* attire l'attention de ses lecteurs, un commentaire du Coran en langue persane. Très bien exécuté, cet ouvrage donne la traduction de chaque soura du Coran en prose rimée persane, réunissant, pour une même expression, des synonymes ayant des assonances semblables.

Le millénaire de Firdoûsî. — Avec l'année 1911 arrive le millième anniversaire de la naissance de Firdoûsî, le célèbre auteur du *Châh Nâmè*. Jusqu'à présent, rien ne semble avoir été fait pour commémorer cette date fameuse dans l'histoire des littératures orientales, et un Turc aurait été le premier à attirer l'attention sur elle : Mohammed 'Ali Tèvfek qui, dans le *Tanin* du 11 mai, a consacré un long et remarquable article au grand poète, « qui n'est pas inférieur à Homère », et que les Turcs peuvent revendiquer aussi pour eux, puisqu'il a écrit son épopée pour un sultan turc. Mohammed 'Alî Tèvfek, qui donne la biographie de Firdoûsî, demande qu'une anthologie du *Châh Nâmè* soit publiée en Turquie : elle sera le pendant nécessaire de l'édition de *Leïlâ*

et Medjnoûn, avec les traditions qui s'y rapportent, donnée par Suleïmân Tèvfek Bey.

Les fouilles. — Le *Medjlis* prend la défense des antiquaires persans, lésés dans leurs intérêts, au profit de l'étranger, par la loi sur les fouilles qui apporte une foule de restrictions à leur commerce, et les expose à toutes les vexations. En outre, le droit de un dinar par toman sur les objets vendus, auquel ils sont astreints, et qui est perçu à titre d'« impôt provisoire », serait illégal, la Constitution ne permettant pas de percevoir des impôts de cette nature. Il est d'autant plus injuste, que les antiquaires étrangers n'y sont pas astreints.

Plusieurs antiquaires persans ont eu de sérieuses difficultés avec la police, à l'occasion des fouilles de Véramin. L'un d'eux a été emprisonné. Le *Medjlis* demande ce que va faire le Gouvernement pour y mettre ordre.

La réglementation serait sans aucun profit pour l'État, ferait un tort considérable au commerce, et priverait de leur gagne-pain un grand nombre d'ouvriers occupés aux fouilles. Les antiquités qui en proviennent se vendent facilement, et à de bons prix, à l'étranger ; en Perse, il est très difficile de les écouler. Si l'on interdit l'exportation, voilà toute une branche de commerce ruinée.

Les intéressés demandent respectueusement aux ministres de revenir sur leurs premières décisions, et font appel à la bonne volonté de la Chambre.

On peut se demander quel sera, avec la loi sur les antiquités, le sort des fouilles entreprises à Suse et sur d'autres points par la Délégation en Perse du Ministère français de l'Instruction publique ? Certaines personnes sont d'avis que les concessions accordées sont l'un des abus les plus regrettables de l'ancien régime. M. de Morgan, pour avoir déclaré que l'autorisation du souverain lui suffisait pour pratiquer des fouilles dans la Perse entière, puisque toutes les terres y sont la propriété du roi, s'attire une violente réplique du *Habl oul-Matîn*, demandant ce que sont les 20 millions de Persans.

Nécrologie. — Les lettres persanes sont cruellement éprouvées. A quelques mois d'intervalle, elles ont perdu les deux hommes qui représentaient le mieux leurs tendances actuelles, et dont personne ne pouvait contester le talent.

Hâdiî Zeïn ol-'Abidîn Meràghaï, l'auteur du *Voyage d'Ibrahim Beg*,

cette satire spirituelle et en même temps sévère des mœurs de la Perse, était mort il y a peu de temps. Mollâ ʿAbdor-Rahîm Nedjdjârzâdé Tâliboff Tabrîzî, l'auteur du *Livre d'Ahmed*, décédé vers la fin de mars, ne lui aura guère survécu.

Les ouvrages de ʿAbdor-Rahîm sont très nombreux; mais le *Livre d'Ahmed*, que les connaisseurs regardent comme le digne pendant du *Voyage d'Ibrâhîm Beg*, est de beaucoup le plus connu; c'est aussi le plus remarquable.

ʿAbdor-Rahîm était né à Tauris. Après avoir fait dans sa ville natale de fortes études, portant sur la théologie et la langue arabe, il était allé se fixer à Tiflis. Là, il avait obtenu la concession de la route de Stavropol. Partageant son temps entre ses travaux littéraires, l'entreprise qui lui avait été adjugée, et les œuvres philanthropiques et d'enseignement destinées à ses coreligionnaires, il s'était créé de nombreuses sympathies au Caucase.

Le Conseil des professeurs du Daghestan l'avait nommé membre honoraire. L'école réale de Timour Khan a été entièrement fondée à ses frais; il avait aussi fait les dépenses de la construction d'une mosquée.

Lors des élections pour la première chambre persane, ses compatriotes de l'Azerbaïdjan le choisirent pour député. Il accepta, et se mit en route pour la Perse. Mais une fois qu'il fut arrivé à Bakou, un coup de théâtre se produisit : le nouveau député annonçait aux journaux de la ville qu'il se démettait de son mandat, avant d'avoir siégé. Pourquoi ? Parce qu'un uléma réactionnaire de Téhéran, le trop fameux Cheikh Fazlollâh, venait de l'excommunier.

Il faut le regretter d'autant plus que ʿAbdor-Rahîm, homme instruit et éclairé, était l'un des hommes de son pays les plus doués de sens politique; ses écrits le montrent suffisamment et il aurait rendu à la Chambre de grands services.

Avec le *Livre d'Ahmed*, les *Questions vitales* (*Mesâyel ol-Hayât*) et les *Voies bienfaisantes* (*Mesâlek ol-Mohsinîn*) sont les plus connus et les plus appréciés de ses travaux. Il aurait laissé des ouvrages encore inédits.

A l'étranger.

Londres. — Depuis quelques années, plusieurs Associations de Persans et d'amis de la Perse se sont fondées à l'étranger. La *Revue* parlait, l'année dernière, de celle qui avait été organisée aux États-Unis et dont les débuts avaient été si brillants. Cette fois, elle a à signaler la création à Londres d'une Société persane.

Les promoteurs de ce groupement sont lord Lemington, ancien gouverneur de Bombay, chez qui s'est tenue la première réunion, le 20 février dernier, le célèbre Sayed Ameer Ali, et Mr. Lynch.

La seconde réunion s'est tenue, trois jours plus tard, à la Légation de Perse.

Voici quels sont les buts poursuivis par la Société :

1° Favoriser et entretenir l'amitié des deux Nations, par le moyen de publications, principalement.

2° Encourager et faciliter en Angleterre l'étude des lettres persanes.

3° Encourager de même les études de tout genre relatives à la Perse, qu'il s'agisse de commerce, de questions économiques, d'instruction, d'éducation, etc.

Tous les amis de la Perse désireux de favoriser ces progrès et de faire respecter son indépendance, peuvent faire partie de la Société. Celle-ci a son siège à Londres, et réunit ses membres en assemblée générale, au moins une fois tous les trois mois. Elle dispose d'une bibliothèque, reçoit les journaux persans, expose les productions naturelles et les travaux industriels de la Perse.

Un Bulletin est publié, contenant les comptes rendus des séances, et tout ce qui intéresse la Société.

Les membres sont de deux sortes : résidents et non résidents ; ces derniers se recrutent en Perse. Son bureau est ainsi composé : un président d'honneur ; un président, un secrétaire anglais, un secrétaire persan, un trésorier.

Il sera fondé, à Téhéran, une branche de la Société composée de personnes capables faisant de la propagande en sa faveur, et la renseignant d'une façon exacte sur ce qui se passe en Perse. On attache une grande importance au rôle de cette branche, dont le recrutement fera l'objet d'une attention particulière.

Lord Lemington, promoteur de la création, a été nommé président. Le ministre de Perse à Londres, Mîrzâ Mehdî Khân Mochîr ol-Molk, a été élu président d'honneur. Les autres membres du Conseil sont Sayed Ameer Ali, du Conseil Impérial, sir Charles Lyall, ancien ministre de l'Intérieur et les Indes, sir Thomas Barclay, membre du Parlement, Mîrzâ 'Abdol-Ghaffâr Khân, conseiller de Légation, le général sir Thomas Gordon, ancien attaché militaire à la Légation d'Angleterre à Téhéran, qui a ensuite commandé dans l'Inde, Mr. Lynch, ancien membre du Parlement, M. Buchanan, négociant directeur de la Banque Impériale, M. Mitchell, consul de Perse à Londres. Le secrétaire anglais est M. Hakee; on n'a pas encore désigné son collègue persan. M. Mitchell remplit les fonctions de trésorier.

De nombreuses notabilités persanes et anglaises, appartenant aux

milieux des plus divers, se sont fait inscrire à la Société. Celle-ci résume son œuvre en ces mots : Se faire connaître et se faire aimer mutuellement, en Perse comme en Angleterre.

Constantinople. — Les Persans de Constantinople ont fait imprimer un exposé de leurs griefs. On a appliqué avec la plus grande rigueur les mesures relatives à l'impôt sur le revenu ; le payement en a été exigé avec intervention de la force armée ; beaucoup de commerçants ont été saisis, et tel d'entre eux, qui devait vingt livres ottomanes au fisc, a vu vendre à vil prix des marchandises qui en valaient plus de cent.

En reproduisant ce document, le *Mozafferi* le fait précéder d'un éloquent article sur les différends entre Persans et Turcs. Du temps du Hamidisme, la Turquie a traité ses voisins comme l'ont fait la Russie et l'Angleterre, à propos de la délimitation des frontières. La Constitution rétablie, la crise provoquée par cette délimitation est devenue moins aiguë ; mais les agissements des consuls et des agents de Turquie en Perse, et les vexations dont les Persans fixés en territoire ottoman sont l'objet, continuent de plus belle. Quand donc la Turquie comprendra-t-elle son devoir à l'égard de ses voisins, ses « frères en religion » ?

Ajoutons à ce propos qu'une certaine agitation en faveur de ʿAbdul-Hamîd serait faite en territoire persan. On écrit à l'*Iran Nov*, de Khoy et de Makou, qu'un certain ʿAbdur-Rezzâk, Kurde de la tribu de Beder Khân, ancien aide-de-camp du Sultan déchu, parcourt la région, cherchant à soulever les tribus, qu'elles soient de nationalité persane ou ottomane, en faveur de ʿAbdul-Hamîd. Mais les tentatives de l' « agence hamidienne » sont vus d'un mauvais œil, et il est peu probable qu'elles aboutissent. Les autorités en ont été avisées.

L'école de Kerbéla. — La générosité des négociants persans fixés dans l'Inde a permis d'ouvrir, à Kerbéla, une école persane dite école Hoseïnî, placée sous la surveillance immédiate de l'Andjouman de l'Égalité persane, *Audjouman-é Mosavât-é Iràniyân*, qui existe dans cette ville. Dans le *Habl oul-Matîn*, un des membres de l'Andjouman remercie les généreux donateurs qui, non seulement, ont fourni des sommes considérables, mais encore se sont engagés à faire, chaque année, de nouveaux versements grâce auxquels l'avenir de l'établissement est assuré. De Bombay, de Poona, de Calcutta, les souscriptions ont afflué.

L. B.

Documents.

(*Traduits par A.-L.-M. Nicolas.*)

Premier numéro du journal « Seadet » *exclusivement consacré aux questions d'enseignement. Ce journal paraît à Tauris.*

GÉMISSEMENTS DE LA PATRIE

En ce moment, le vaisseau de l'État, sans guides et sans équipage, est en perdition au milieu des vagues.

Les passagers, en péril de mer, dorment tranquillement, et ne songent pas à se sauver, quoique les vagues deviennent monstrueuses! Ils dorment! Ils dorment! Comme des morts.

Oh! Quel fatal ennemi tu es, Ignorance! Tu nous as conduits à un abîme sans fonds! Tu as ébranlé notre indépendance! Tu as transformé notre verger en une ruine! De notre bonheur, tu as fait de la misère; de notre puissance, de la faiblesse!

Oh! Ignorance! Comment saurais-tu le mal que tu nous as fait? Tu as mis en lambeaux le corps bien-aimé et maternel de notre patrie! Tu as remis aux ennemis de notre religion les ciseaux de l'inimitié contre ses enfants.

Dans tes rêts, tu as emprisonné des milliers et des milliers de nos frères, et tu les a jetés pieds et poings liés aux griffes des chrétiens. Oh! Ignorance! Oh! ennemie mortelle! Tu as livré au pillage nos trésors accumulés depuis deux mille années! Tu as changé nos mosquées en Églises et tu as fait de nos hommes d'État des serviteurs, que dis-je, des esclaves de l'étranger!

Oh! mes compatriotes, répondez loyalement!

Quel ennemi est plus redoutable que celui qui a fait tomber aux mains des étrangers, le *Caucase* et le Béloutchistan?

Quel plus terrible adversaire que celui qui nous a dépouillés du *Gourdjistan* et du *Turkestan*? Or, n'est-ce pas l'ignorance seule qui a arraché tous ces pays à l'étreinte musulmane? N'est-ce pas l'Ignorance seule qui fait écraser l'Islam sous les pieds des *Frenghis*? Pouvons-nous, sans nous débarrasser de ce poids honteux, réformer nos caractères? apprendre nos droits? amender notre nature? développer nos richesses et notre force militaire?

Certes, notre malheur et notre misère ne fussent pas arrivés à ce point si le peuple persan eût été savant, s'il eût été patriote, s'il avait agi suivant le verset du Qoran : « Tous les hommes sont frères ! » si l'amour eût remplacé, dans leurs cœurs, la haine, fille de l'ignorance!

Si la nation persane avait suivi les lois d'amour, aujourd'hui des milliers de petits orphelins, garçons ou filles, ne resteraient pas à l'abandon dans les rues, sur la neige ou dans la boue ! Ils ne mendieraient pas leur pain de nos compatriotes ou des étrangers ! Ah ! Si le peuple Persan était instruit, il ne se laisserait pas humilier à ce point par les députés ! Il réclamerait ses droits et se rendrait compte que Dieu ne les a pas créés uniquement pour supporter toutes sortes de fléaux ! Si les Persans avaient compris ce verset du Qoran : « La science est obligatoire pour les femmes aussi bien que pour les hommes », s'ils se conduisaient en bons Musulmans ; s'ils ne mettaient pas une sorte de rage, à corrompre eux-mêmes leur propre caractère, ils auraient pu envoyer des savants docteurs religieux dans les pays étrangers pour y répandre l'Islam au lieu de voir des missionnaires européens venir s'installer dans chaque coin de la Perse!

Ah ! Si c'est l'Islam que nous professons.

Malheur à nous, si notre demain ressemble à aujourd'hui. Si les Persans étaient instruits, ils profiteraient de l'occasion présente pour développer leur commerce, leur agriculture, leurs beaux-arts ! Alors non seulement s'augmenterait la fortune du pays, source du développement de l'État ; mais des milliers de nos frères qui fuient leur patrie à cause des excès de tyrannie et d'oppression de réactionnaires féroces et cruels, et vont travailler comme ouvriers dans les pays étrangers, ne se verraient plus dans l'obligation d'abandonner leurs familles et leurs amis pour aller mourir au loin, comme des vagabonds! Ils exploiteraient leurs mines ou leurs champs !

Si les habitants de la Perse n'étaient pas des ignorants, ils comprendraient les bienfaits de la civilisation. On ne verrait plus de parents inconscients livrer leurs pauvres enfants, quand ils sont en âge de s'instruire, à des fabriques de tapis en échange d'un maigre salaire! Ils ne les livreraient plus aux injures ou aux coups d'un forgeron ou d'un grossier cordonnier! Ils ne les laisseraient plus risquer des maladies incurables ! Pauvres êtres qui meurent sans avoir jamais goûté, si peu que ce soit, aux joies de la vie, aux ivresses de l'existence!

Si le Gouvernement avait instruit les tribus de la Perse — qui, en cas de danger, pourraient être la sauvegarde de l'honneur de notre pays,— s'il leur avait appris le patriotisme, s'il leur avait fait goûter les plaisirs de l'Union et de la concorde, celles-ci pourraient aujourd'hui inscrire leurs noms dans les fastes de l'histoire, parmi ceux des héros, et des

hommes illustres ! Elles protégeraient leur patrie, et rendraient le bonheur et la tranquillité à leurs compatriotes des villes. Au lieu de cela, elles sont le souci perpétuel du Gouvernement !

Si les Persans ouvraient leurs yeux ; s'ils écoutaient les gémissements douloureux du peuple, ils verraient, ils entendraient les cris plaintifs de ceux qui se vautrent aux pieds des murs, nu-tête, nu-pieds, en haillons ! Tristes résidus de la haine, de la tyrannie, de l'oppression des traîtres à la Patrie.

Ah ! si les Persans imitaient le Grand Guide de l'Islam ! le père des orphelins et des veuves ! ils trouveraient un remède à la mendicité, éternelle honte de l'Islam ! Le cœur se fend à l'aspect des misérables ; et il est facile de comprendre que celui qui n'a aucun souci d'autrui mérite que son nom s'efface des registres de l'humanité.

Oh ! mes compatriotes ! Au nom de Dieu ! au nom de l'humanité, au nom de l'Islam ! Quelle œuvre charitable et bienfaisante sera supérieure aux yeux de Dieu à celle qui consiste à confier aux écoles gratuites et à y instruire les malheureux enfants qui vagabondent dans les rues, privés de nourriture et de vêtements ! Quel service plus merveilleux que d'insuffler de la vie à ces corps sans âme et de les rendre aptes à servir leur pays !

Si nous avions quelques jeunes gens instruits et patriotes, ils nous conduiraient dans les larges voies du progrès et de la civilisation : nous ne fussions pas devenus les jouets des étrangers ! Voyez, les Européens, malgré leur supériorité acquise dans les sciences et dans les arts, peinent et travaillent jour et nuit pour se perfectionner encore plus et progresser. Quelles dépenses colossales ils font dans ce but ! Et nous, durant ce temps, nous nous efforçons à nous ruiner de plus en plus, à nous rendre de plus en plus misérables ! N'étant pas instruits, nous imaginons notre grandeur dans l'abaissement d'autrui, nous voyons notre bonheur dans son malheur ! Nous admettons le préjudice d'un tiers comme un bénéfice pour nous, sans comprendre que le bonheur ou le malheur d'une nation retombe sur tous les citoyens en général et sur chacun en particulier !

Il est peut-être difficile de trouver sur terre un autre peuple comme le nôtre, où chaque individu n'a cherché et ne cherche que ses propres intérêts, et les voit dans l'abaissement de ses compatriotes. Un tel peuple doit être, à la fin, victime d'un malheur immense et doit perdre son indépendance.

Quelle autre preuve veut-on aussi frappante que celle que nous avons sous les yeux ? La Perse, malgré toute sa force, sa prodigieuse puissance, et l'immensité de sa grandeur, la Perse, dont les pavillons flottaient dans tous les pays du monde, la Perse est dans l'état actuel

d'abjection à cause de l'ignorance, à cause de la crapule, de la lâcheté, et de l'orgueil de ses rois !

Il faut prendre exemple sur les peuples nouvellement instruits, sur ceux qui sont arrivés en un court espace de temps à la vie heureuse !

Il y a cent ans, le peuple japonais était si sauvage, si ignorant, qu'il ne laissait pas entrer un Européen chez lui. Si un hasard jetait sur les côtes un étranger quelconque, il était expulsé par la force!

En 1852, les Américains forcèrent, par la violence militaire les Japonais à faire un traité de commerce. Le branle était donné. Les autres puissances, à leur tour, imitant les Américains, nouèrent des relations avec ce pays et y envoyèrent des missions!

Eh bien, ces Japonais qui, il y a soixante ans, étaient obligés de s'incliner devant la volonté américaine, ont laissé écouler un demi-siècle et actuellement ils sont sur le pied d'une grande puissance. Ils peuvent faire respecter leurs droits, et sont arrivés si haut qu'aujourd'hui les plus grands et les plus puissants voient leur bonheur dans une alliance avec eux.

Extrait du *Chefaq*.

Ces jours derniers, un long libelle à la gélatine, dirigé contre les administrations officielles, a été affiché sur les murs et répandu dans les bazars. Il y était question surtout du manque de pain, et la plume de l'écrivain y déchirait les personnages importants de notre ville.

« Notre administration croit devoir aviser ceux qui publient ces « Gélatines » qu'il vaudrait mieux pour eux exprimer leurs opinions de façon décente dans les journaux. Ils ne doivent pas craindre de dire la vérité. »

Sinon, les habitants de la ville sont libres de les considérer comme des gens de parti pris et de prendre ces agissements dans l'ombre pour de la rébellior

Extrait de l'*Iran*, n° 28.

Hamadan.

Notre correspondant nous écrit :

Il y a quelques jours un agent de police nommé Moucéyeb se rendit coupable d'un meurtre.

On fit, à la justice, l'enquête nécessaire et l'on réunit les preuves établissant sa culpabilité.

Hadji Chéïkh Bagher, le Moudjtéhéd de la ville, le condamna à mort et réclama de l'administration de la police l'exécution de sa sentence.

La police ne voulut rien entendre, et le bourreau restait introuvable.

On la força cependant à dresser l'échafaud, pour y pendre le coupable, mais on ne trouva personne qui consentit à passer la corde au cou du misérable.

Hadji Chéikh Bagher avait inscrit dans son jugement que le coupable devait tout d'abord recevoir 80 coups de fouet, puis être conduit aux bains pour y subir les ablutions des morts, y être revêtu d'un linceul et ensuite exécuté.

Mais, comme personne ne se souciait d'en agir ainsi, les choses restaient en l'état.

Enfin, le 25 Hamal, Hadji Chéïkh Bagher réclama avec insistance l'exécution de ses ordres, et se ceignit les reins de la ceinture de l'énergie pour obtenir satisfaction.

Deux heures avant le coucher du soleil, ce jour-là même, il chargea un certain nombre d'étudiants en théologie de veiller à l'exécution de la première partie de son jugement. Ceux-ci frappèrent le condamné à la police même.

Alors le Moudjtéhéd ordonna que l'on conduisît le prisonnier aux bains. On lui fit subir les ablutions des morts, et on le revêtit d'un linceul. On le conduisit au cimetière près de la police, et on lui attacha la tête au poteau d'infamie.

Le Chéïkh ordonna à toutes les personnes présentes de couper le cou du malheureux, personne ne voulut obéir.

Alors Hadji Chéïkh Bagher, Moudjtehed exécuta sa sentence lui-même, et voici comment :

Il détacha le châle qui ceignait la ceinture de son domestique Chir Mohammed, et en lia les bras du policier. Alors à haute voix, il cria aux spectateurs : Y a-t-il quelqu'un parmi vous tous qui veuille exécuter la sentence de la « loi religieuse » ? Et, comme personne ne répondait, il prit un poignard et en frappa le misérable à deux reprises différentes.

Il mourut au bout de quelques instants.

Extraits du *Tebrîz*.

De nouveau, nous n'avons plus de pain !

Les boutiques des boulangers sont pleines d'une foule affamée !

Il y a du blé aux environs de la ville, qui pourrit dans des caves obscures; et la ville pousse des gémissements de désespoir.

Les pluies sont pourtant favorables, et cependant ceux qui détiennent le blé attendent qu'une hausse se produise !

Admettons que l'on augmente le prix de cette denrée de un abbassi (20 centimes), le pain sera abondant durant six jours; puis, le blé se

cachera de nouveau, et l'on attendra une nouvelle hausse de deux abbassis. Ainsi, peu à peu, malgré l'abondance indéniable du blé, ce sera la disette! Mais les détenteurs du blé gagneront de l'argent!

Nous ne pouvons l'admettre.

Si les fonctionnaires sont au courant de la situation, pourquoi n'agissent-ils pas ?

S'ils ne voient pas de remède, qu'ils nous préviennent!

***

On nous annonce que le Hadj Choudja ed Dowlé a fermé la route de Maragha, comme il l'a fait au temps du siège. Il réclame le montant des dépenses qu'il a effectuées pour son camp, quand il nous bloquait.

Après tous ces excès, ces assassinats, ces pillages, il peut sembler étrange qu'il réclame des dommages et intérêts, au lieu de rendre compte à la nation des ruines qu'il a accumulées !

Qu'il ne laisse donc pas les malheureux habitants de Tauris affamés, qu'il ouvre la route aux approvisionnements, et qu'il laisse à l'avenir le soin de régler ses créances !

Extrait du *Tebrîz*.

PAUVRETÉ !

Dans notre malheureux pays, la nation entière, depuis les plus grands négoçiants, les plus riches propriétaires, les banquiers jusqu'au plus humble des villageois, tout le monde, dis-je, se plaint du manque d'argent, de la pauvreté, de la misère !

Ceux-là qui ne connaissent pas le commerce de la Perse, s'imaginent que toutes ces plaintes ne sont que mensonges. Ils considèrent les deux tiers de ceux qui se plaignent comme des fourbes et des fraudeurs. Les purs ignorants en accusent le destin, les réactionnaires la Constitution. Celle-ci n'en peut mais! Un petit nombre qui connaît et comprend son pays, malheureusement, se borne à pleurer, à se lamenter au lieu de chercher le remède.

Et nous, nous disons : 1° Il n'y a pas de doute que la misère soit universelle chez nous, et près des 4/5 de la population est sans le sou !

2° Cette pauvreté universelle ne provient pas de la Constitution ; car elle a commencé 40 ans avant celle-ci.

3° La destinée n'est pas coupable, et comme dit le Qoran : « L'homme doit toujours s'efforcer. »

La faute en est à la nation!

4° La seule cause de ces misères est l'importation trop forte par rapport à l'exportation.

Il est certain que si nous avons osé mettre le pied dans l'arène d'un pareil débat, nous parlerons sans peur.

Pour prouver notre dire, nous donnerons ici les totaux du commerce de Tauris durant ces trois dernières années.

Nous commencerons par une préface et un exemple : nous en viendrons ensuite aux chiffres.

On saura ainsi ce qu'est devenu, ce que devient l'argent de la Perse.

Nous espérons qu'après lecture de cet article et après confirmation de nos dires, on s'efforcera de rechercher le remède au mal, car ce n'est véritablement plus le temps de pleurer.

CHEB NAMÉ (1)

Oh peuple malheureux de l'Azerbaïdjan! Éveille-toi une seconde! Vois comme l'on foule aux pieds tes droits et tes aspirations!

Honte sur toi, qui supportes tant de malheurs et tant de misères!

Hélas! sur le sang des jeunes hommes inutilement versé!

Où donc est la Constitution? Pourquoi ces flots inutiles du sang de tant de jeunes gens! Pourquoi supporter ces peines et ces tourments? alors que nous ne pouvons même pas avoir une vraie constitution, ni rendre la justice aux pauvres!

Honte! Honte! sur toi! Que devient ta constitution, qui permet de réclamer le prix du sang?

Ouvre tes yeux et tu verras comment tes députés ont vendu tes droits et leurs consciences! Comprends enfin les rapports qui existent entre le député et l'accapareur!

Vois ce qu'est l'endjouman! Vois ce que sont les propriétaires, qui, grâce à la trahison, tirent profit de votes payés deux krans l'un dans l'autre! Vois ce qu'est l'Andjouman! Ce que sont les députés qui prennent à loyer les biens de l'État?

Est-ce que les députés devraient pouvoir louer des biens d'État? pour, d'accord avec les gouverneurs, vendre à des prix fous les blés du gouvernement, c'est-à-dire le pain des veuves et des orphelins.

(1) Par opposition à *Rouz Namé* (journal), le *Cheb Namé* est toujours une attaque vigoureuse contre l'ordre de choses établi. Il circule sous le manteau. Il est en général imprimé à la gélatine, de là aussi le nom qui lui est donné à Téhéran « les gélatines ».

Oh Moukhber es Saltané! Oh députés de l'Andjouman! Qu'avez-vous fait du pain de la veuve et de l'orphelin?

La nation le sait! Vous l'avez vendu 14 ou 18 tomans le Kharvar et vous en avez partagé le prix entre vous! Et, aujourd'hui, le peuple opprimé ne peut plus trouver de pain!

Dieu admettra-t-il une pareille tyrannie? Jamais!

Oh assassins du peuple! Oh vendeurs de la patrie! ne pouvez-vous gagner d'une autre façon votre sale argent et ne pas affamer les veuves, ne pas faire manger des pierres et de la terre aux orphelins au lieu de pain! Ne pouvez-vous pas ne pas souiller le nom de la Constitution aux yeux de tous? Ne pouvez-vous pas ne pas augmenter la répugnance du peuple pour elle?

Parbleu, c'est bien là votre idée perverse! Croyez-vous donc que les patriotes courageux sont tous morts? Pensez-vous que la race en soit anéantie? Non! par Dieu! Et leur nombre augmente de jour en jour! Vos tyranies font pousser en Azerbaïdjan des centaines et des centaines d'Abbas Agha (1)! Et ils sont prêts à servir leur pays!

Or donc, sachez que nous avons compris vos vils désirs! Et cependant, nous avons gardé le silence! Mais voici que vos tyrannies et vos injustices dépassent la mesure, et que la coupe de notre patience est pleine jusqu'aux bords! Nous croyons devoir vous en prévenir. Oh Moukhber es Saltané, et vous, voleurs qui usurpez vos places dans l'Andjouman sacré!

Je vous donne huit jours pour arranger l'affaire du pain. Si d'ici une semaine ceci n'est pas terminé, nous jurons par Dieu qu'en une seconde nous arracherons du sol de la patrie, les racines de votre existence, et que nous donnerons à chacun de nos députés voleurs la récompense qu'il mérite!

Ne croyez pas que la crainte des Russes nous empêchera de servir notre patrie.

Nous tuerons tous les accapareurs, chacun à son tour!

Signé : Comité secret de l'Azerbaïdjan.

Pour traduction :

A.-L.-M. Nicolas.

(1) Abbas Agha, assassin de l'Atabek A'azem.

ALGÉRIE

Un journal français, *Le Rachidi* (1), dont le but est, avec la défense des intérêts locaux, le rapprochement des éléments européen et indigène, paraît depuis quelque temps à Djidjelli. Il a pour rédacteur en chef un Arabe, M. Nassih ; pour administrateur-gérant un Français, M. L. Aupetit, et sa devise est : *Par la France pour les Indigènes.*

Le Rachidi paraît chaque vendredi, sur quatre pages in-4. En dehors des nouvelles locales, des articles consacrés aux intérêts du pays, il publie d'intéressants articles sur la vie sociale en Algérie, et les moyens à prendre pour faire cesser les animosités et les défiances qui peuvent exister entre Européens et indigènes. Nous y avons remarqué, entre autres, un article sur la conscription des indigènes, mesure que le rédacteur en chef, M. Nassih, juge excellente, à la condition de donner aux appelés, en retour, de justes compensations. *Le Rachidi*, en outre, a rendu justice à l'œuvre de M. Jonnart, au moment où celui-ci quittait le Gouvernement général, et a tenu à protester contre ceux qui lui reprochaient son « arabophilie ».

L. B.

(1) Rédaction et administration : rue de Lyonne, Djidjelli. — Abonnement annuel : 7 francs. — Le numéro : 10 centimes.

LES LIVRES ET LES REVUES

Le mouvement des études juridiques musulmanes en France.

Les lecteurs de la *Revue du Monde Musulman* sont déjà au courant (1) de l'intéressante expérience de sociologie pratique qui se poursuit actuellement en Algérie.

Sur l'initiative du gouvernement général de l'Algérie, une commission mixte composée de magistrats, de professeurs et de fonctionnaires européens et indigènes, a été chargée de codifier le droit musulman du rite malékite. Nous avons déjà dit que cette commission ne s'est pas bornée à mettre en articles le droit musulman tel qu'il se trouve dans les traités de *fiqh* — ce qui aurait constitué déjà un progrès considérable au point de vue de la clarté et de la possibilité de motiver utilement les jugements des cadis en se référant à un texte officiel. La Commission a fait un travail plus utile en enregistrant les modifications qu'une jurisprudence de plus d'un demi-siècle a introduites dans l'application du droit musulman. Ces résultats étant acquis et consacrés par une rédaction officielle, il sera permis d'espérer que la jurisprudence des tribunaux français, reprenant son travail, arrachera de nouveau quelques concessions au conservatisme musulman.

On ne peut regretter qu'une chose : c'est que le travail n'avance pas assez rapidement.

Il est vrai que la majeure partie de la besogne est faite par un seul homme, M. Morand, le distingué doyen de la Faculté de droit d'Alger.

C'est encore à M. Morand que l'on doit le fascicule qui vient de pa-

(1) Voir *Revue du Monde Musulman*, numéro d'octobre 1908, p. 350.

raître et qui contient le *Texte de l'avant-projet concernant le statut successoral et le habous.*

La méthode de travail est restée la même. En regard des articles de l'*avant-projet*, M. Morand a placé les références aux ouvrages de droit musulman qu'il a dû consulter, et, presque toujours, la citation complète du passage en question. Certes, aux yeux d'un *faqîh* malékite qui connaît bien sa partie, le futur Code musulman peut paraître hétéroclite, car on y trouve souvent des dispositions qui ne s'appuient pas sur la pure doctrine malékite, mais sur celles d'Aboû Hanîfa et de Châfé'î. Cet éclectisme répugne souvent aux Musulmans, mais, à moins de se condamner à rééditer le *Précis* de Sidi Khalîl en articles, la Commission ne pouvait procéder autrement.

Le texte de cette partie de l'*Avant-Projet* n'étant pas encore venu en discussion devant la Commission, nous nous bornons à signaler seulement son apparition, en attendant que cette discussion nous fasse connaître l'opinion des membres musulmans de la Commission, qui sont les principaux intéressés dans cette question.

***

La thèse de M. Millot, sur la *Femme musulmane au Maghreb* (1), est écrite d'une plume alerte et la lecture en est agréable. Mais est-ce à proprement parler une thèse ? Où est le travail personnel ? Ce livre est, en définitive, un bon résumé de ce que nous savons par ailleurs sur la condition juridique et sociale de la femme maghrébine. C'est de la vulgarisation. Sans doute, les profanes y trouveront des notions sur les choses musulmanes de l'Afrique du Nord qui les intéresseront, parce qu'ils ne les connaissent pas. Mais les initiés estimeront peut-être qu'il y a peu de profit à répéter ce qui a été déjà dit tant de fois, et bien dit, par d'excellents auteurs. On peut, sans exagérer, reconstituer la majeure partie de la thèse de M. Millot, en rapprochant les fragments qu'il a empruntés à différents ouvrages, fort estimables d'ailleurs. Rien, dans le texte, ne prévient le lecteur de ces emprunts passés sous silence et que n'excusent point des renvois bibliographiques en fin de chapitre. C'est une méthode de travail fort regrettable.

C'est ainsi que l'auteur, qui a utilisé l'excellent livre de M. Edmond Doutté sur la *Religion et la magie dans l'Afrique du nord*, en repro-

1) Léon Millot, *La femme musulmane au Maghreb*. Paris, J. Rousset, 1910, in-8, 330 pages).

duit simplement le texte sans aucune modification. En voici un exemple :

Texte de M. Doutté (*Magie et Religion*, pp. 32-33).	Texte de M. Millot (p. 53).
Ce sont surtout les femmes qui sont magiciennes ; l'ethnographie comparée nous montre qu'il en est ainsi chez beaucoup de peuples primitifs et même chez les peuples avancés en civilisation.	Et l'ethnologie comparée montre que, chez beaucoup de peuples primitifs, et même chez les peuples avancés en civilisation, les adeptes de la magie sont surtout des femmes.
La condition physique de « l' éternelle blessée » est pour les primitifs un sujet d'étonnement et de crainte ; on la croit profondément dissemblable à l'homme et on l'isole de lui.	C'est que, pour le primitif, la condition physique de la femme est un sujet d'étonnement et d'effroi. L'éternelle blessée est le théâtre chronique de manifestations sanglantes... la femme est un être divin et impur, sacré *et* magique.
Elle a un caractère essentiellement mystérieux, sacré *ou* magique.	Si la religion se développe, ce caractère ne fait que s'accentuer, car, ainsi que le fait remarquer Fustel de Coulanges, la femme est généralement exclue du commerce des choses religieuses. Dès lors, exclue de la participation au culte, elle y revient sous le couvert de la magie qui devient pour elle une sorte de religion d'ordre inférieur.
Si la religion se développe et se différencie, ce caractère s'accentue ; car généralement la femme ne participe pas au culte (n. 3, cf. Fustel de Coulanges, *Cité antique*, pp. 37-38), et dès lors, exclue par la religion du commerce des choses sacrées ou interdites, elle y revient sous le couvert de la magie, qui devient pour elle une sorte de religion d'ordre inférieur.	

Le droit musulman est un vaste terrain encore inexploré ou presque. C'est dire que les monographies seront toujours les bienvenues, à la condition qu'elles soient faites d'après les documents originaux. On arrivera, en défrichant chacun un coin, à mettre à jour ce monument remarquable de la civilisation arabe qu'est le droit musulman. Alors que la philosophie, les sciences dites arabes ne sont en réalité que des traductions ou des commentaires des ouvrages grecs, le droit musulman, le *fiqh*, est une des rares productions qui appartiennent en propre à l'Islâm, du moins tant qu'on n'aura pas démontré la proche parenté de ce droit avec celui du Bas-Empire.

Il est regrettable que les rares thèses de doctorat qui sont consacrées

au droit musulman contribuent si peu à nous le faire mieux connaître.

Mais examinons le travail de M. Millot.

L'auteur a divisé son ouvrage en quatre parties : *Religion, Droit, Mœurs, Œuvre de la civilisation française.* La partie juridique est de 125 pages environ sur un total de 330 pages dont se compose la thèse. C'est peu pour une thèse juridique. Par contre, il y a trop de vulgarisation. Cet inconvénient serait moins choquant s'il ne s'agissait pas d'une thèse, qui doit être, en principe, le résultat des recherches personnelles du candidat sur un sujet généralement restreint. Pour le reste, on a plaisir à signaler la belle ordonnance du plan — ce qui est assez rare dans les ouvrages des débutants — la vivacité du style, qui rend la lecture de ce livre facile, voire même attrayante pour les profanes.

Voici quelques remarques que m'a suggérées la lecture de ce livre :

P. 20. — « D'un caractère très malléable, les Berbères... ». — Quand on parcourt les annales des Berbères, quand on songe à la résistance qu'ont rencontrée de tout temps ceux qui ont voulu dominer ce peuple, on se demande si l'épithète de *malléable* lui convient réellement. On objecte qu'ils ont fréquemment changé de religion. Mais n'est-ce pas plutôt une marque de leur indépendance, de leur résistance ? leur soumission n'est que feinte, leur fusion n'est qu'apparente, et leur vainqueur n'est pas plutôt vaincu, qu'ils abandonnent sa religion et cherchent à se libérer entièrement. Aujourd'hui encore, le sultan du Maroc n'a qu'une autorité bien instable sur les tribus berbères.

P. 21. — « Partout où la domination musulmane s'est exercée effectivement, les Berbères ont adopté, avec la religion du conquérant, ses institutions, et il y a eu, en même temps, mélange intime des deux races et pénétration profonde des deux civilisations. » Ces affirmations paraissent un peu trop absolues : l'adoption des institutions musulmanes par les Berbères, partout où la domination des Arabes s'est exercée effectivement, paraît contredite, dans bien des cas, par les faits. Au contraire, l'analyse des caractères respectifs de la religion musulmane et des institutions berbères que M. Millot donne plus loin, est très exacte.

P. 22. — « Tous les souverains ne sont que les vicaires (khelifa) de Mahomet... ». C'est une chose bien difficile de savoir si le mot *khalife*, veut dire : *Vicaire de Mahomet* ou *Vicaire de Dieu sur la Terre*, et, dans le doute, il vaut mieux s'abstenir. Les deux appellations sont employées par les auteurs arabes. Sur la deuxième, dont les exemples sont assez rares, voyez ma traduction du *Fakhrî*, p. 310 (les vers), texte

arabe, p. 251, et surtout la note où j'ai indiqué les passages des auteurs arabes qui donnent خليفة الله « khalife d'Allâh », vicaire de Dieu. Voyez aussi un autre passage où cette appellation est employée par un poète, dans *Fakhrî*, p. 401 (texte arabe, p. 318).

P. 35. — M. Millot se demande si, après leur mort, les femmes peuvent aller au Paradis, et constate l'absence de *hadîths* (traditions) sur ce point. Je lui en signale un très explicite, où il est dit qu' « *au Paradis*, chaque croyant jouira des faveurs de soixante-douze épouses créées *ad hoc* par Allâh, et de deux épouses *parmi les filles d'Adam* ». Cf. *Kitâb fath ar-Rahîm ar-Rahmân*, commentaire sur le poème rimant en *lâm* d'Ibn al-Wardî; texte arabe, éd. du Caire, 1315, pp. 118-119.

P. 47. — Puisque l'auteur aime souvent remonter jusqu'à la civilisation arabe du paganisme pour expliquer les institutions musulmanes au Maghrib, il aurait dû, ici, à l'occasion de la promiscuité et de la prostitution, consulter les travaux qui ont été faits sur les relations sexuelles dans l'Arabie païenne, par Wellhausen (*Die Ehe bei den Arabern*, 1885); Robertson Smith (*Kinship and marriage in early Arabia*, 1908), et l'excellent résumé qui en a été donné par le Prince de Teano dans les *Annali dell 'Islâm* (t. III, p. 861 et suiv.). Ces travaux lui auraient appris que chez les Arabes païens, la prostitution n'était pas plus choquante que chez les Ouled Naïl ou les Ouled Abdi.

On trouvera peut-être que l'auteur insiste un peu trop (p. 53) sur le caractère magique de la femme et sur la *terreur* qu'elle inspire à l'homme. Il exagère sans doute les idées fort justes de M. Doutté sur cette question.

Enfin les noms des jurisconsultes sont souvent mal lus et, partant, mal transcrits. Ex. : p. 93, Mtiti, lisez Al-Mittîṭi; p. 94, Ibn Zemanaïn, lire *Ibn Abî Zamnîn*, et cf. *la Pierre de Touche des Fétwas*, II, 21-22 et ma note.

P. 41. — « le qourou »; ce mot est un pluriel dont le singulier est *qar'* ou *qour'*.

***

L'Organisation des finances au Maroc est à coup sûr un sujet fort intéressant, que l'on envisage la question au point de vue de son évolution historique ou dans son état actuel. C'est dire que l'on ne saurait trop encourager, ni accueillir trop favorablement les travaux qui tendent à élucider des questions rentrant dans cet ordre d'idées. Mais il faut, pour cela, qu'il s'agisse, bien entendu, de recherches sérieuses et inédites, de nature à accroître la somme de nos connaissances.

On voudrait trouver ces qualités dans le travail de M. Taleb Abdesselem (1). Malheureusement, on est obligé de constater, sans parti pris, que sa thèse n'est qu'un faible plagiat de l'ouvrage si substantiel du chef de la Mission scientifique du Maroc, M. E. Michaux-Bellaire, sur *l'Organisation des Finances au Maroc* (2).

Il est regrettable que les seules modifications apportées à ce travail par M. Taleb Abdesselem, consistent dans des fautes de transcriptions et des anachronismes, qu'on ne retrouve pas tous dans l'ouvrage de M. Michaux-Bellaire. On peut citer, par exemple, dans le premier ordre d'idées : les *Lamines* (p. 88) pour les *Oumanâ*; — le *Zekkat* (pp. 46-47 et *passim*); pour زكوة *zakât*, faute surprenante de la part d'un Musulman; — *ibn al-Mazeïyb* (p. 59); pour المسيب *al-Musayyab* (Cf. Lubb al-Lubâb, éd. Weijers, p. 249; Ibn Khallikân, *Wafayât*, ed. Wüstenfeld, n° 261); — *Abou Elicol* (p. 62), pour ابو عقال *Abû 'Aqâl*, le fameux souverain aghlabite (Cf. Stanley Lane-Pool, *The Mohammadan Dynasties*, p. 37); — *Noufil* (p. 59), pour *Nawfal* نوفل (Cf. Lubb al-Lubâb, p. 366, s. v.; Kitâb al-Aghânî, t. XIII, p. 67; Ibn al-Athîr, II, 185 et *passim*).

Comme exemple des erreurs de la seconde catégorie, il suffit de citer la surprenante assertion (p. 71) qui fait de « Moḥammed ibn Toumert le fondateur de la dynastie des *Almoravides* (!); et place cette dynastie avec son fondateur *au commencement du siècle de l'Hégire* »!

De telles énormités suffisent à juger un travail. Si l'on veut voir, maintenant, jusqu'à quel point le travail de M. Michaux-Bellaire a servi à la thèse de M. Abdesselem, la confrontation d'un chapitre emprunté aux deux ouvrages en donnera la mesure la plus exacte et la plus impartiale.

M. Taleb Abdesselem (p. 68 et sq). *Hist. des impôts marocains.*	M. Michaux-Bellaire (p. 173 et sq).
I	
SOUS LES PREMIÈRES DYNASTIES	L'IMPOT SOUS LES PREMIÈRES DYNASTIES
« Les seuls impôts réguliers admis par la loi musulmane,	« Les seuls impôts réguliers admis par la loi musulmane con-

(1) *L'Organisation financière de l'Empire marocain*, par Taleb Abdesselem. Paris, Larose, 1911, in-8, 210 pages.

(2) *Archives marocaines*, t. XI, fasc. II, 1907.

avons-nous dit plus haut, consistent dans l'aumône légale : *Zekkat* (*sic*) et achour. Nous rappelons que le zekkat est prélevé sur les troupeaux et sur l'argent monnayé, il correspond à peu près à un impôt de 3 1/2 p. 100 sur le capital. Par une anomalie singulière, cet impôt ne s'applique pas aux immeubles, qui représentent cependant un capital.

L'achour se compose du dixième des récoltes et peut s'assimiler à un impôt de 10 p. 100 sur le revenu.

Dès les premiers temps de l'Islâm, d'autres ressources ne tardèrent pas à s'ajouter à l'aumône légale. Ce furent la djezia et le kharadj. Mais la création d'impôts nouveaux fut toujours mal vue malgré les besoins de l'Empire, qui se formait au fur et à mesure des conquêtes.

Dans ses *Prolégomènes* (1), Ibn Khaldoun intitule un chapitre : *Une tribu s'avilit qui consent à payer des impôts et des contributions.*

« Une tribu, dit-il... (*suit la citation*).

Et plus loin : Nous lisons... (*suit la citation*).

Le seul renseignement relatif aux impôts que l'on trouve sous le règne des Idrissides, est l'établissement de la djezia sur les Juifs qui se réfugièrent à Fez à la fin du IIe siècle de l'hégire. Idris ben Idris les autorisa à s'établir

(1) Ibn Khaldoun, *Prolégomènes*, t. II, p. 297. Trad. de Slane.

sistent dans l'aumône légale; *Zekat* et Achour... Le Zekat est prélevé sur les troupeaux et sur l'argent monnayé ; il correspond à peu près à un impôt de 3 1/2 p. 100 sur le capital. Par une anomalie singulière, cet impôt ne s'applique pas aux immeubles, qui représentent cependant un capital.

L'achour se compose du dixième des récoltes et peut s'assimiler à un impôt de 10 p. 100 sur le revenu.

Dès les premiers temps de l'Islâm et lors des conquêtes, d'autres ressources ne tardèrent pas à s'ajouter à l'aumône légale. Ce fut d'abord le butin..., puis la « Djezya »... (p. 177). Dès les premiers temps de l'Islâm, la contradiction entre les besoins des empires qui se formaient au fur et à mesure des conquêtes et les règles de la loi religieuse, qui ne permettait de prélever que le Zekat et l'Achour, se fait sentir...

Dans ses *Prolégomènes* (3), Ibn Khaldoun intitule un chapitre : *Une tribu s'avilit qui consent à payer des impôts et des contributions.*

« Une tribu, dit-il... (*suit la citation*).

Et plus loin : « Nous lisons... *suit la citation*).

P. 180. — Le seul renseignement relatif aux impôts que l'on trouve sous le règne des Edrisides, est l'établissement de la djezya sur les Juifs qui se réfugièrent à Fez à la fin du deuxième siècle de l'hé-

(1) Ibn Khaldoun, *Prolégomènes*, t. II, p. 297, traduction de Slane.

depuis Agklen (!) jusqu'à la porte Hisn Sodoun (*sic*) moyennant un tribut annuel (djezia) de 30.000 dinars (environ 300.000 francs) (1).

A la fin de la dynastie des Zenata, vers 440 de l'hégire, les populations, fatiguées des abus de toutes sortes dont elles étaient victimes, cessèrent de payer l'impôt.

La dynastie almoravide représente pendant toute sa durée, de 462 à 540, un retour aux prescriptions religieuses les plus pures, en matière de *prescriptions* (!) d'impôt.

Abdallah Ibn Yâsin, après avoir contraint les *tributs* (*sic*), lemtouniennes, *guedoliennes* (*sic*) et messoufites à embrasser la vraie religion, autorisa ses disciples à prélever la dîme sur les biens des Musulmans.

Sous le nom d'Almoravides (El-Morabetin), il les plaça sous les ordres de l'émir Yahya Ibn Omar, qui était le chef de guerre, le général des troupes Knimine, le cheikh Abdellah ben Yasyn restait le chef de la religion, de la loi et le percepteur de l'aumône et de la dîme.

Les « Mekous » dont l'application a donné lieu à tant de controverses pour finir cependant par entrer dans les mœurs, étaient en usage avant le règne des Almoravides, c'est-à-dire au cinquième siècle de l'hégire.

(1) Roudh el-Kartas, trad. Beaumier, p. 55.

gire. Edris ben Edris les autorisa à s'établir depuis Aghlen jusqu'à la porte Hisn Sadoun, moyennant un tribut annuel (djezya) de 30.000 dinars (environ 300.000 francs) (1).

A la fin de la dynastie des Zenata, vers 440 de l'hégire, les populations, fatiguées des abus de toutes sortes dont elles étaient victimes, cessèrent de payer l'impôt.

La dynastie almoravide représente pendant toute sa durée, de 462 à 540, un retour aux prescriptions religieuses les plus pures, en matière de *perception* d'impôt.

Abdallah Ibn Yasin, après avoir contraint les tribus lemtouniennes, guedaliennes, et messoufites à embrasser la vraie religion, autorisa ses disciples à prélever la dîme sur les biens des Musulmans.

Sous le nom d'Almoravides (El-Morabetin), il les plaça sous les ordres de l'émir Yahya Ibn Omar qui était le chef de guerre, le général des troupes Knimine, le cheikh Abdellah ben Yasin restait le chef de la religion, de la loi et le percepteur de l'aumône et de la dîme.

Les « Mekous » dont l'application a donné lieu, comme on le verra dans la suite, à tant de controverses pour finir cependant par entrer dans les mœurs, étaient donc déjà en usage avant le règne des Almoravides, c'est-à-dire au cinquième siècle de l'hégire.

(1) Roudh al-Kartas, trad. Beaumier, p. 55.

Nous pourrions continuer ainsi à confronter toute la thèse aux pages du travail de M. Michaux-Bellaire auquel elle a été textuellement empruntée. Mais il y aurait peu de profit à retirer de cet exercice et cela encombrerait inutilement les pages de la *Revue*.

Il y a cependant une partie de la thèse qui n'est pas empruntée à M. Michaux-Bellaire. Mais ce n'est que la reproduction textuelle de l'*Acte général de la Conférence d'Algésiras*, qui occupe 73 pages sur un ensemble de 207 pages dont se compose la thèse. Même là — il n'y avait pourtant qu'à copier — M. Taleb Abdesselem, a encore trouvé le moyen de commettre des méprises vraiment fâcheuses. Voici, en effet, comment l'article 1er du contrat relatif à l'emprunt marocain de 1910 est libellé par M. Taleb Abdesselem (p. 163).

« Le montant nominal de l'emprunt est fixé à 101.124.000 francs. Reichsmaks (*sic*), 81.910.440 francs (!); pesetas espagnoles, 101.124.000 francs (!) »

L'intérêt d'un tel ouvrage serait bien maigre si la contribution personnelle de l'auteur ne consistait que dans la découverte des « Reichmaks-francs » et des « pesetas-francs » !

La thèse est dédiée à MM. René Basset, William Marçais, Eugène Morand, Albin Rozet, et l'auteur adresse ses remerciements (pp. 15-17) à un très grand nombre d'hommes éminents, professeurs, économistes, hommes politiques, etc., qui l'ont aidé à mener à bien ce travail. Il est regrettable qu'avec de tels appuis et des conseils aussi compétents, l'auteur n'ait pas pu faire mieux que de copier — mais mal — le travail de M. Michaux-Bellaire. Certes, c'est très flatteur pour les publications de la Mission scientifique du Maroc, puisqu'un mauvais démarquage de l'une d'elles suffit à faire acquérir le titre envié de Docteur en droit; mais c'est regrettable pour la science.

Il est à peine besoin d'ajouter que la longue bibliographie donnée en tête de l'ouvrage n'a servi en rien à l'édification de la thèse, où les neuf dixièmes des ouvrages en question n'ont pas été cités, ni utilisés une seule fois.

Quant à la longue préface qui précède la thèse, elle est totalement étrangère au sujet de celle-ci, et prétend démontrer l'existence d'une brillante civilisation arabe, qui n'a jamais été — ce nous semble — sérieusement contestée par personne.

E. Amar.

Les quarante conférences de M. Guidi à la nouvelle Université égyptienne.

Les lecteurs de la *Revue* sont déjà au courant du but poursuivi par l'*Université égyptienne*, sous la haute direction de S. A. le prince Fouâd Pacha, oncle du khédive régnant. M. Germain Martin, professeur à la Faculté de droit de Dijon, a expliqué ici même (1), dans un excellent article, l'organisation et le fonctionnement de cet établissement, dont les Égyptiens attendent beaucoup pour la régénération des études arabes, d'après les méthodes européennes.

On sait aussi que les dirigeants de la jeune Université tiennent, autant que possible, à ce que les cours soient faits en langue arabe, même par les professeurs européens, afin d'en faire profiter le plus grand nombre d'auditeurs possible, parmi les Musulmans égyptiens qui n'entendent pas les langues européennes.

C'est dans ces conditions que l'éminent orientaliste de Rome, M. le professeur Ignazo Guidi, a assumé la lourde tâche de faire, pendant l'année 1908-1909, à l'Université du Caire, une série de quarante conférences sur la « littérature géographique, historique et philologique, chez les Arabes ». Il est à peine besoin de dire que le savant professeur s'en est tiré tout à son honneur et à l'honneur de la science orientaliste européenne. Ces quarante conférences viennent de paraître en un volume, en langue arabe, telles que M. Guidi les avait prononcées. C'est un tableau complet et très clair de la littérature du sujet. Les lecteurs de la *Revue* nous sauront gré de leur donner ici l'analyse sommaire de ces leçons, qui peuvent intéresser même les orientalistes non musulmans.

***

Première conférence. — M. Guidi s'est excusé avec beaucoup de modestie de ne pas pouvoir prononcer l'arabe avec toute la correction désirable, et, après avoir remercié le prince Fouâd, M. Ahmed Zéki et les autres membres directeurs de l'*Université égyptienne* de s'être adressés à lui pour les conférences de cette année, il indiqua à ses auditeurs la méthode de travail qu'ils devaient suivre. Le sujet qu'il se propose de traiter dans ses quarante conférences, ce sont les rapports

(1) *R. M. M.*, janvier 1911, pp. 1-29.

qui existent entre les ouvrages arabes et la littérature européenne — principalement italienne — dans les trois domaines de *la géographie de l'histoire et de la langue arabe*, considérée au point de vue des apports des langues sémitiques, latine et italienne qu'elle contient.

La géographie arabe ne s'est véritablement développée qu'au moyen âge, l'étendue de l'empire arabe, l'état de la civilisation et des études ayant été, à cette époque, dans les conditions voulues pour un tel développement.

Le savant professeur de Rome remonte jusqu'à l'antiquité gréco-romaine, dont il résume brièvement la civilisation. Il cite à ses auditeurs les noms d'Homère, Sophocle, Phidias, Praxitèle, Platon, Aristote. A cette époque, on ne rencontre aucun nom de géographe important. Les conditions requises pour l'éclosion de ces études font défaut.

Les mêmes raisons expliquent l'absence de géographes arabes, dans les tout premiers siècles. Il ne faudrait pas prendre pour de la géographie la nomenclature de quelques noms de lieux qu'on rencontre dans les vieilles poésies arabes du paganisme, comme dans les chants du barde arabe Imr ul-Qais.

Ce n'est que plus tard que l'on commença à étudier la géographie, en même temps que l'empire musulman s'étendait et se développait. Les ouvrages qui virent alors le jour, méritent d'être étudiés de près, car, à côté de renseignements précieux, on y trouve des erreurs très graves, dues souvent à la négligence des copistes. C'est ainsi que Yâqoût parle, dans deux endroits différents de son dictionnaire géographique, de *Qasr Fartanî* et de *Qasr Qaranbâ* comme de deux châteaux différents, alors qu'en réalité il ne s'agit que d'un seul, dont le nom a été mal transcrit par les copistes, ce qui s'explique, en effet, par la graphie arabe (قصر قرنبى قصر فرتنى).

Deuxième conférence. — Cette conférence débute par une étude sur la géographie chez les Grecs, principalement sur l'œuvre de Ptolémée et de ses prédécesseurs : Hérodote, Erastosthène. Très intéressante pour les Arabes, qui ignorent généralement tout de l'antiquité classique, elle offre peu d'intérêt pour l'Européen, encore moins pour l'orientaliste.

Troisième conférence. — Cette conférence est le développement de la précédente. C'est dire qu'elle intéresse surtout les étudiants musulmans, auxquels M. Guidi présente des détails complémentaires sur l'œuvre de Ptolémée.

Ce chapitre se termine par un aperçu du développement de la civilisation musulmane, à la suite des grandes conquêtes qui ont illustré les khalifats d'Aboû Bakr et 'Omar. Quelques mots sur les traductions

arabes d'ouvrages grecs annoncent le sujet de la conférence suivante.

Quatrième conférence. — La culture des sciences et des lettres se développe à Baghdâd. Une académie dite *Dâr al-ḥikma*, à laquelle fut annexée une riche bibliothèque, fut créée dans cette ville par Hâroûn ar-Rachîd, et plus tard développée par son fils, Ma'moûn. C'est sous le règne de ce prince que les traductions des ouvrages grecs se multiplièrent et que la science se répandit dans le monde musulman.

Cinquième conférence. — C'est à partir du deuxième siècle de l'Hégire que l'on rencontre de vrais géographes arabes. Beaucoup d'entre eux ont utilisé l'œuvre de Ptolémée, ou l'ont prise comme modèle.

Parmi les géographes de cette classe, on peut citer :

1° *Al-Khârizmî* (Aboû-Moûsâ), auteur d'une géographie intitulée *Ṣoûrat al-arḍ*, où il a suivi le plan de Ptolémée. Cet ouvrage est conservé en manuscrit en Allemagne.

2° *Ibn Khordâdzbah*, qui composa son ouvrage *Al-Masâlik wal-mamâlik* (les Routes et les Provinces) en l'année 230 de l'Hégire.

3° *Ibn Wâḍiḥ al-Ya'qoûbî*, auteur de *Kitâb al-bouldân*, composé par lui en 278.

4° *Ibn al-fâqîh al-Hamadzânî*, également auteur d'un *Kitâb al-bouldân*, aujourd'hui perdu, et dont la composition remonte à l'année 290.

5° *Omar ibn Roustah*, composa un ouvrage en sept parties intitulé *Al-a'lâq an-nafîsa*, dont la septième partie se rapportait à la géographie.

6° *'Alî ibn Foḍlân*, auteur d'une *risâla*, qu'il composa à la suite d'une ambassade près le roi des Bulgares, dont il fut chargé par le khalife Moqtadir en 309 de l'Hégire.

7° *Qodâma ibn Dja'far*, le fameux auteur du *Kitâb al-kharâdj* (le livre de l'impôt foncier).

8° *Al-Djayhânî*, auteur d'un autre *Kitâb al-kharâdj*, aujourd'hui perdu.

9° *Aboû Doulaf Mis'ar*, qui composa, sous le titre de *'Adjâ'ib al-bouldân* (Les merveilles des pays), une description des pays d'Extrême-Orient (Chine, Inde, etc.).

10° *Aboû Zaid al-Balkhî*, auteur de *Ṣouwar al-aqâlîm*, qui est aujourd'hui introuvable, mais dont une bonne partie a passé dans les *Routes et les Provinces* (*al-masâlik wal-mamâlik*) d'Isṭakhrî et d'Ibn Ḥauqal.

Sixième conférence. — Cette conférence a été consacrée par M. Guidi à des aperçus sur les autres géographes arabes qui florissaient aux deuxième et troisième siècles de l'Hégire et à une étude sur la cartographie chez les anciens, notamment chez les Grecs et les Romains.

Parmi les géographes cités ici, on trouve : 1° le fameux *Moqaddasî* (ou Maqdisî), l'auteur de la belle description de l'Empire musulman, qui a été éditée deux fois par M. de Goeje. L'éloge de ce livre n'est plus à faire, et il est regrettable qu'il n'en existe pas encore aujourd'hui une traduction en langue européenne.

2° *Mas'oûdî*, le fameux historien, dont l'œuvre ne nous est parvenue qu'en partie.

Septième conférence. — Les géographes arabes se sont beaucoup occupés également de dresser la carte des pays qu'ils connaissaient alors. La majeure partie de l'ouvrage d'Aboû Zaid al-Balkhî, intitulé *Ṣouwar al-aqâlîm* consiste en cartes, comme d'ailleurs les ouvrages d'al-Kindî (*Rasm al-ma'moûr min al-arḍ*) et d'al-Khârizmî (*Ṣoûrat al-arḍ*).

Les khalifes encouragèrent ces travaux de cartographie, notamment le khalife Ma'moûn qui réunit, dit-on, une commission de soixante-dix savants pour dresser une carte du monde, dont Mas'oûdî parle avec un très grand éloge dans ses *Prairies d'Or*.

Par contre les géographes arabes n'avaient que des notions tout à fait insuffisantes sur l'Europe. La seule ville de cette partie du monde dont ils parlent avec quelques détails est Rome. Encore, la part des légendes est-elle considérable dans les traditions musulmanes sur cette ville. On trouve aussi chez ces auteurs de brèves mentions concernant les Gaulois, les Slaves, la Sicile et la Grèce.

Huitième conférence. — La plupart des géographes arabes qui ont écrit entre le deuxième et le cinquième siècle de l'ère musulmane ne font que de brèves allusions à l'Europe, qu'ils connaissaient fort mal. Les villes de la Sicile sont parmi celles dont il est le plus souvent question dans leurs ouvrages. On doit attribuer cette exception à ce fait que les côtes de la Sicile ont été, de bonne heure, ravagées par les Musulmans, et le bruit de ces incursions était parvenu jusqu'en Orient.

Quant à la description des pays d'Europe que donne Al-Khârizmî, elle ne prouve pas qu'il ait connu ces pays, car elle est empruntée à Ptolémée.

On peut s'étonner de cette ignorance des géographes arabes, quand on songe qu'ils ont occupé, pendant longtemps, un pays d'Europe, l'Espagne. Cela s'explique aisément, si on veut bien se rappeler que l'itinéraire, suivi par les Musulmans qui se rendaient de l'Orient en Espagne, laissait l'Europe entièrement de côté. On allait, en effet, en Andalousie par l'Égypte, Tripoli, Qairouân, Tunis et toute la côte de l'Algérie et jusqu'au Maroc. C'est l'itinéraire indiqué par le fameux géographe Ibn Wâḍiḥ al-Ya'qoûbî.

Dans les précédentes conférences, M. Guidi a donné quelques détails

sur les géographes arabes qui florissaient au deuxième et au troisième siècle de l'Hégire. Dans cette conférence et les suivantes il se propose de passer en revue les autres géographes qui ont vécu entre le troisième et le dixième siècle.

Aboû-r-Raiḥân *al-Biroûnî*, mort en 440 de l'Hégire, auteur d'une très vaste érudition, composa notamment un livre sur l'Inde, qui aurait suffi seul à fonder sa réputation.

Al-Bekrî, mort en 487, composa une géographie intitulée *les Routes et les Provinces* (al-Masâlik wal-mamâlik), encore inédite, comme d'ailleurs les ouvrages d'autres grands géographes.

Neuvième conférence. — Moḥammed b. Abî Bakr *Az-Zohrî* florissait au commencement du sixième siècle en Andalousie. Sa géographie procède indirectement de la carte qui fut dressée par ordre du khalife Ma'moûn.

Idrîsî, l'illustre auteur de *Nouzhet al-mouchtâq*, cette magnifique géographie composée par lui à l'intention du roi de Sicile, Roger II.

Al-Mâzinî, mort en 565, a laissé trois ouvrages relatifs à la géographie, encore inédits.

A côté des géographes, il faut mentionner les voyageurs, qui nous ont laissé des relations très intéressantes de leurs voyages.

De ce nombre sont : 1° Moḥammed ben 'Alî *al-Mausilî*, qui fit, au sixième siècle de l'Hégire, un voyage en Syrie et en Égypte, dont il nous a laissé une relation.

2° Moḥammed *ibn Djobair*, qui, dans sa très intéressante *Riḥla*, a consacré des notices fort curieuses à la Sardaigne et à la Sicile. Il mourut à Alexandrie en 614;

3° *Ibn Chaddâd*, mort en 684 et 4° *Al-'Abdarî*, auteur d'une relation de voyage en Afrique.

Quant à *Yâqoût* et à *Qazwîni*, leurs travaux sont considérables et fort connus. Ce dernier surtout a donné de nombreux renseignements sur l'Europe dans son *'Adjâ'ib al-makhloûqât*.

Dixième conférence. — Cette conférence a été consacrée par M. Guidi à une revue des géographes arabes, qui n'ont pas été mentionnés dans les conférences précédentes. Nous trouvons ici les noms célèbres d'*Ibn Sa'îd al-Maghribi* († 685 ou 673); *Dimachqi* († 727); *Aboû-l-Fidâ* († 732); *Chihâb ad-Dîn al-'Omarî* († 749); Madj ad-Dîn al-Ḥarrânî († 732); *Ibn Baṭoûṭah* († 779); *Ibn al-Wardî* († environ 850); Mohammed *ben Iyâs* († 930). Tous ces auteurs ont laissé des travaux estimables, dont une partie seulement a été imprimée.

Onzième conférence. — Les géographes arabes se divisent en deux classes, au point de vue de la connaissance qu'ils ont eue de l'Europe. La première comprend les anciens auteurs jusqu'à Idrîsî. Ceux-ci ne

savaient que bien peu de chose de l'Europe. C'est à peine si on trouve dans leurs ouvrages quelques traditions plus ou moins fabuleuses sur la ville de Rome.

La deuxième classe, qui commence avec Idrîsî, et comprend tous les géographes postérieurs, nous a laissé des ouvrages où il est plus fréquemment question de l'Europe. Idrîsî est précisément celui dont l'ouvrage, composé à la demande du roi de Sicile, Roger II, est le modèle du genre. Tous ceux qui sont venus après lui se sont bornés presque toujours à le reproduire.

Douzième et treizième conférences. — M. Guidi a consacré ces deux conférences à l'examen de l'article fort étendu que le géographe Yâqoût a consacré à la ville de Rome. A côté des renseignements intéressants donnés par cet auteur, on trouve la plupart des légendes qui avaient cours chez les Musulmans sur la ville des Papes.

Cette conférence constitue un excellent commentaire critique de ce chapitre si suggestif de l'illustre géographe arabe. L'idée fondamentale qui s'en dégage, et qui est certainement la seule exacte, c'est que l'origine de toutes ces légendes doit être recherchée en Orient et non en Occident, car de tous les auteurs que Yâqoût cite comme autorités dans ce passage, aucun n'est entré à Rome. C'est ainsi que, durant le moyen âge, on avait en Europe les plus fausses notions sur l'Orient, notamment sur la Mecque et Médine. Ceux qui en parlaient n'avaient jamais connu l'Orient.

Quatorzième conférence. — Cette conférence traite principalement des traces laissées par les Arabes en Italie, notamment en Sicile.

L'auteur fait remarquer, avec raison, qu'il y a bien peu de vestiges de la domination arabe en Sicile, quand on songe au grand nombre de monuments qui couvraient le sol de cette île, à cette époque. Au témoignage du géographe arabe Ibn Ḥauqal et de Yâqoût, Palerme seul renfermait *plus de trois cents* mosquées, dont une mosquée cathédrale (*djâmi'*), qui avait été autrefois, avant l'occupation arabe, une église.

C'est à peine si on trouve la trace de l'influence de l'art arabe sur l'architecture des monuments qui datent de cette époque ou postérieurs.

Par contre les objets mobiliers, armes, etc., datant de la domination arabe en Sicile, se rencontrent en grande quantité dans les musées d'Italie. Il en est de même des inscriptions funéraires, dont quelques-unes sont très intéressantes. M. Guidi en donne quelques spécimens.

Cette conférence est la dernière de celles que le professeur à consacrées à l'étude de la géographie chez les Arabes.

Quinzième conférence. — Avec cette conférence, commence la série des leçons relatives à l'histoire chez les Arabes. Étant données les idées

flottantes des Arabes sur les débuts de l'histoire, M. Guidi a pensé utile de donner à ses élèves quelques notions exactes sur les Indo-Germains, sur l'histoire de la Grèce ancienne. Ces notions, très utiles pour l'auditoire de M. Guidi, offrent par contre moins d'intérêt pour les Européens.

Seizième conférence. — C'est un résumé de l'histoire d'Alexandre le Grand, fait par le professeur à l'intention de ses élèves musulmans, les historiens arabes n'ayant rapporté sur cette période que des fables.

Dix-septième conférence. — Cette conférence commence l'étude consacrée aux historiens arabes. On sait que ceux-ci se sont occupés tout d'abord de la biographie de Mahomet et du récit de ses expéditions. On trouve aussi, dans cette période, des travaux consacrés aux « journées » des Arabes païens et aux prophètes d'Israël.

Parmi les auteurs qui rentrent dans cette catégorie, il convient de citer :

1° Mohammad ibn Ishâq, mort en 151 de l'Hégire, auteur de *Sîrat-rasoûl-Allâh* (Vie de l'apôtre d'Allâh) ; cet ouvrage ne nous est pas parvenu, mais ʿAbd al-Malik ibn Hichâm (mort en 218 H.) en a copié la majeure partie dans sa *Vie du Prophète.*

2° Moûsâ *ben ʿOqba* al-Asadî, mort en 141, auteur de *Kitâb al-Maghâzî* (les expéditions du Prophète) ;

3° Mohammad ben Omar *al-Wâqidî*, mort en 207 de l'Hégire, auteur d'une autre *Maghâzî.*

On sait que plusieurs autres ouvrages apocryphes ont été attribués à tort à cet auteur, tel que : *Conquête de l'Égypte* (Fotoûḥ Miṣr), *Conquête de la Syrie* (Fotoûḥ ach-Châ'm), *Conquête du Bahnasa* (Fotoûḥ al-Bahnasa).

4° Mohammad *ben Sa'd*, connu aussi sous le nom de secrétaire de Wâqidî (*kâtib al-Wâqidî*). Cet auteur, mort en 230, a laissé le *Kitâb aṭ-ṭabaqât al-kabîr* (le Grand livre des classes) ;

5° *Hichâm ibn al-Kalbî*, mort en 204 ou 206 de l'Hégire, auteur d'un grand nombre d'ouvrages sur les Arabes païens et les débuts de l'Islamisme, cent quarante, dit-on, dont il ne reste que deux ou trois à peine ;

6° *ʿAllân* ben al-Ḥasan ach-Choʿoûbî, auteur de *Ḥilyat al-mathâlib.*

(Dans tous ces ouvrages, on ne trouve aucun renseignement sur les Grecs, sauf en ce qui concerne Dzoû-l-Qarnain (Alexandre), le Qoran l'ayant mentionné.)

7° ʿAlî ben Moḥammad *al-Madâ'inî*, mort en 225 ou 215 de l'Hégire, auteur d'un *Kitâb al-Maghâzî* (les Expéditions du Prophète) et de *Ta'rîkh al-khoulafâ* (Histoire des Khalifes). Ces deux ouvrages ne nous sont pas parvenus ;

8° *Zobair ben Bakkâr* al-Qorachî, auteur des *Généalogies de Qoraich* ;

9° Ahmad ben Yaḥyâ *al-Balâdzorî*, mort en 279, auteur de *Fotoûḥ al-Boldân* (la Conquête des provinces), *Kitâb ansâb al-achrâf* (les Généalogies des nobles chérifs) ;

10° Moḥammad ben Yaḥya aṣ-Ṣoûlî, mort en 335 de l'Hégire, auteur de *Kitâb awrâq akhbâr âl al-'Abbâs waach'ârihim* (Les feuillets sur les récits concernant les Abbasides et leurs poésies). Ce dernier ouvrage est conservé en manuscrit en Égypte ;

11° Ḥamza al-Ispahânî, auteur d'une *Histoire* (Ta'rîkh) qu'il composa en 350 de l'H.

(Il y a très peu de renseignements, dans ces ouvrages, sur les Grecs).

12° Moḥammad ben Djarîr *aṭ-Ṭabarî*, l'illustre auteur de *Akhbâr ar-rosoul wal-moloûk* (Histoire des Prophètes et des rois), mort en 310.

13° Mas'oûdî, dont on connaît notamment *les Prairies d'or*, le livre de *l'Avertissement et de la Révision*.

(Ces deux auteurs donnent beaucoup de renseignements sur les Grecs et les Perses).

14° Moḥammad *al-'Otbî*, mort en 427, auteur d'*al-Yamînî*, ou Histoire de Yamîn ad-Daula Maḥmoud al-Ghaznawî.

15° *'Imâd ad-Dîn* al-Kâtib *al-Ispahânî*, mort en 597, auteur d'*al-Fatḥ al-Qossî fil-Fatḥ al-Qodsî* (Introduction qossienne sur la conquête de Jérusalem).

16° Bahâ ad-Dîn *ibn Chaddâd*, auteur d'une histoire de Saladin (*An-Nawâdîr as-Sulṭâniyya wal maḥâsin al-Yoûsoûfiyya*).

17° *Aboû Châma*, mort en 665, auteur du *Kitâb ar-Raudatain* (Le Livre des deux jardins, ou Histoire de Saladin et Nour-ed-Dîn.

18° *Ibn Miskawaih*, mort en 461, auteur de *Tadjârob al-Omam* (l'Expérience des peuples).

19° *Al-Qodâ'î*, auteur d'une histoire des khalifes.

20° Aboû Manṣoûr *ath-Tha'âlibî* auteur d'un ouvrage d'anecdotes sur les rois.

21° *Ibn al-Athîr*, mort en 640, l'illustre auteur d'*al-Kâmil fit-Tawârîkh* (le Complet).

22° *Sibt Ibn al-Djauzî*, mort en 654, auteur de *Mir'at az-zamân* (le Miroir du temps).

Dix-huitième conférence — Suite des historiens arabes, notamment ceux qui florissaient aux huitième et neuvième siècles.

23° L'Emir *Baibars al-Manṣoûrî*, mort en 625 auteur de *Zoubdat al-Fikra fî-ta'rîkh al-Hidjra* (la Crème de la pensée ou Histoire de l'Hégire).

24° *Dzahabî*, mort en 748, auteur d'une considérable histoire de l'Islâm.

25° Moḥammad *ibn Châkir al-Koutoubî*, mort en 764, auteur de *'Oyoûn at-tawârîkh* (les Sources des histoires) et *Fawât-al-Wafayât*, supplément à la Biographie des hommes célèbres, d'Ibn Khallikân.

26° *Ibn Kâthîr*, mort en 774, auteur de *al-Bidâya wan-Nihâya* (le Commencement et la fin).

27° *Ibn-Doqmâq*, mort en 808, auteur d'une histoire de l'Islâm (*Nozhab al-anâm*).

28° *Ibn Khaldoûn*, mort en 808, auteur dont on connaît les remarquables travaux.

29° *Al-'Ainî*, auteur d'un ouvrage historique considérable intitulé : *'Iqd al-Djoumân fî ta'rîkh âl az-zamân* (le Collier de perles ou histoire des contemporains).

30° *Ibn al-'Amîd*, l'historien arabe chrétien, mort en 672, auteur du *Recueil béni* (al-Madjmoû 'al-mobârak).

31° *Bar-Hebræus*, auteur de l'*Abrégé des dynasties* (Mokhtaṣar ad-Douwal).

Cette conférence se termine par une étude critique sur la légende d'Alexandre chez les Arabes.

Dix-neuvième conférence. — C'est encore une conférence qui intéresse surtout les Musulmans, qui ne connaissent pas les langues européennes : elle rectifie bon nombre des erreurs qui se trouvent dans les ouvrages arabes, notamment chez Ibn Khaldoûn, relativement à la Grèce ancienne.

Vingtième conférence. — Notions sur les premières migrations des peuples, sur les Grecs et sur les premiers temps de Rome.

Vingt et unième conférence. — Suite de l'histoire de Rome. L'historien arabe Ṭabarî donne Tibère comme le premier roi de Rome. Seul, Mas'oûdî, fait mention de Romulus et Remus.

Vingt-deuxième et vingt-troisième conférences. — Résumé des guerres puniques.

Vingt-quatrième conférence. — Ṭabarî n'ayant dit que peu de choses des Romains, Ibn al-Athîr a copié, sur ce sujet, Mas'oûdî, mais c'est surtout Ibn Khaldoûn qui a traité de ces questions en détail, bien qu'il ait commis de graves erreurs, en parlant des Numides et des guerres des Romains dans leur pays.

Vingt-cinquième conférence. — Suite de l'histoire de Rome, jusqu'à Constantin. A propos des sources où les historiens arabes ont puisé, et qui sont certainement les ouvrages chrétiens et juifs, M. Guidi fait une longue digression pour exposer l'origine et la marche de la légende de la *Caverne des sept dormants*.

Vingt-sixième conférence. — Suite de la légende des sept dormants.

Vingt-septième conférence. — Cette conférence commence la série consacrée à la philologie. Après une introduction sur la division des langues en *sémitiques* et *chamitiques*, M. Guidi donne quelques notions sur la répartition géographique de ces langues, sur l'Assyrie et les pays de langues sémitiques.

Vingt-huitième conférence. — Notions sur l'origine des écritures sémitiques, assyrienne, phénicienne, hébraïque etc. Tableau de l'alphabet phénicien.

Vingt-neuvième et trentième conférences. — Suite de l'étude de l'alphabet phénicien. Notions sur l'histoire d'Israël. Après la deuxième destruction du Temple, les Juifs se répandirent dans tous les pays. Ceux qui allèrent en Arabie, cultivèrent la langue arabe et la parlèrent avec une grande éloquence. C'est ainsi que dans le paganisme arabe et le premier siècle de l'Hégire, ils eurent des poètes tels que Samuel ben ʿAdiya, Choraih ben ʿImrân, Choʿba ben Ḥoraiḍ ben as-Samaw'al, Aws, de la tribu de Qoraiẓa, et plus tard, Saʿadia du Fayyoûm († 330 de l'Hégire); Isḥâq ben Solaimân al-Isrâʿîlî († 320) le célèbre médecin; Aboû-l-Faḍl Dâwoud al-Isrâ'îlî († 634), autre médecin célèbre; Ibrâhîm ben Sahl al-Isrâ'îlî († 658) poète, dont l'œuvre a été imprimée ces derniers temps au Caire.

Trente et unième conférence. — Notions sur la littérature biblique et talmudique.

Trente-deuxième conférence. — Suite des notions sur la littérature biblique. Notions sur les littératures araméenne et syriaque, et sur les traductions arabes des ouvrages grecs, entreprises sous les khalifes ʿabbâsides.

Trente-troisième conférence. — L'invention des signes-voyelles par les Syriens. Les Grecs les imitent. Notions sur les différents systèmes de vocalisation.

Trente-quatrième conférence. — Notions sur la langue et la littérature araméenne, les *Targumîm*. Palmyr; Histoire de cette ville. La langue des *Nabatéens*.

Trente-cinquième conférence. — Suite des notions sur l'écriture des Nabatéens. Les inscriptions safaïtiques. L'Inscription d'En-Nemâra.

Trente-sixième conférence. — La langue et l'écriture himyarite. Notions de grammaire himyarite.

Trente-septième conférence. — Tracé et interprétation de quelques inscriptions himyarites.

Trente-huitième conférence. — Interprétation de quelques inscriptions himyarites. L'éthiopien.

Trente-neuvième conférence. — Suite des notions sur la langue et l'écriture de l'Abyssinie. Quelques mots arabes d'origine étrangère.

Quarantième conférence. — Suite de l'examen des mots arabes d'origine étrangère.

E. Amar.

Le Livre des Ventes du Mouwattâ de Mâlik ben Anas (1).

M. Frédéric Peltier, professeur à la Faculté de Droit d'Alger, dont la *Revue* a eu déjà l'occasion de signaler les publications relatives au droit musulman, publications qui mettent à la portée des juristes des textes importants et difficilement accessibles, comptait donner une traduction annotée du Livre des Ventes du *Çahîh* de Bokhârî. Sans renoncer à ce travail, il a cru devoir l'ajourner, pour publier d'abord une traduction de la partie de l'ouvrage de Mâlik ben Anas traitant du même sujet. Dans sa préface, il expose les raisons qui l'y ont déterminé.

Le *Mouwattâ* de l'Imam Malik, au moins dans le Livre des Ventes, diffère tellement du *Çahîh*, et renferme tant de matières n'existant pas dans ce dernier ouvrage, qu'il était aussi utile de le mettre à la portée du public français que le texte de Bokhârî.

Les différences qui existent dans les deux ouvrages sont considérables, avons-nous dit. Exposons, d'après M. Peltier, en quoi consistent les plus importantes.

Tout d'abord, le *Mouwattâ* a un caractère beaucoup plus original et personnel. Bokhârî ne fait guère que donner des hadîths, précédés d'une notice, *tardjouma*, où il expose ses idées avec une concision parfois exagérée. Mâlik, au contraire, expose très longuement les conclusions qu'il tire de ces hadîths. De plus, et le fait a une grande importance au point de vue historique, il fait connaître très souvent les usages ayant force de loi à Médine, si bien que M. Goldziher a pu dire, sans exagérer, que le *Mouwattâ* est, avant tout un coutumier de Médine.

Autant le hadîth a d'ampleur dans le *Çahîh* et y revêt le caractère d'un récit vivant et détaillé, autant il est bref, et même sec, dans le *Mouwattâ*. Bokhârî, en rapportant avec tant de détails pittoresques

(1) Traduction avec éclaircissements par Frédéric Peltier, professeur à la Faculté de droit d'Alger. Alger, Adolphe Jourdan, 1911, in-8, 128 p.

les paroles du Prophète, a fourni de précieux matériaux aux historiens des mœurs et des idées. Mâlik, avec ses développements et ses réflexions, a une apparence plus scientifique ; mais une apparence seulement ; car Mâlik était trop voisin des origines pour que son ouvrage pût donner un droit plus avancé que celui de Bokhârî. Ce dernier fait, d'ordinaire, une distinction nette entre l'élément spirituel et l'élément juridique ; il n'en est pas de même pour Mâlik, qui est avant tout un casuiste et ne conçoit guère le droit séparé de la morale religieuse.

Au point de vue doctrinal, même différence. Bokhârî se rattache étroitement au rite chaféite ; Mâlik s'en écarte souvent.

Beaucoup d'usages locaux de Médine, que Mâlik seul donne, et dont Bokhârî ne s'est pas préoccupé, ont une grande importance pour expliquer les conditions économiques du monde musulman et les origines de sa législation. On le voit surtout à propos de la vente des denrées usuraires, de l'échange, de l'association, des cessions ou résiliations d'achat, de la défense faite au vendeur de se réserver plus d'un tiers de la récolte dont il veut se défaire.

En définitive, Mâlik n'a pas été un juriste très profond, mais son ouvrage abonde en renseignements que l'on chercherait inutilement ailleurs, et dont l'importance, au point de vue historique, est grande. M. Peltier a donné à sa traduction tout l'apparat critique qu'elle comportait, établissant, de plus, une concordance avec les passages analogues de Bokhârî, et rétablissant la filiation, *isnâd*, des hadîths. Son travail est aussi consciencieux qu'utile.

E. J. W. Gibb Memorial, volume XVII (1).

M. A. Reynold Nicholson, en publiant le présent volume, n'a pas songé aux seuls orientalistes. Il a voulu mettre aux mains des personnes s'occupant d'études religieuses, et en particulier de mystique, un instrument de travail précieux.

La *Kachf al-Mahdjoûb* « Découverte de ce qui est caché », est le plus ancien traité persan sur le soufisme que nous possédions. De son auteur, 'Alî ibn 'Osmân El-Djoullâbî El-Houdjwîri, peu de chose à dire,

(1) *The Kashf al-Mahjub, the oldest Persian Treatise on Sufiism*, by 'Ali b. 'Uthman Ad-Jullabi Al-Hujwiri, translated on the Text of the Lahore Edition, compared with Mss. in the India Office and British Museum, by Reynold A. Nicholson. Leyden, E.-J. Brill. London, Luzac and Co., 1911, in-8, xxiv-443 p.

car nous n'avons guère, sur lui, que les brefs détails personnels disséminés dans ses ouvrages. Nous savons seulement qu'il était originaire de Gazna, avait étudié sous Khouttalî, Chakânî, Aboû'l-Kâsim Gourgânî el Khadjè Mozaffer, voyagé beaucoup dans l'Asie centrale et occidentale, et qu'il avait fini par se fixer à Lahore, où il serait mort en 456 ou en 464 de l'hégire (entre 1063 et 1072).

'Alî ibn 'Osmân a laissé un Divan et plusieurs ouvrages relatifs au soufisme. La *Kachf al-Mahdjoûb* aurait été écrite à Lahore, pour répondre aux questions posées à l'auteur par l'un de ses compatriotes, Aboû Sa'îd El-Houdjwîrî. C'est un exposé de la doctrine soufite et de tout ce qui s'y rattache. Bien que sunnite et hanéfite, 'Alî ibn 'Osmân penchait vers les idées mystiques, et aurait voulu les concilier avec la théologie orthodoxe, tout en réprouvant la doctrine du *fanâ*, ou de l'anéantissement final dans la divinité. El-Khouttalî est son maître, et il se montre favorable à Hallâdj, sans pourtant adopter ses doctrines.

M. Nicholson attire l'attention sur le quatorzième chapitre (des vingt-cinq qui composent l'ouvrage). Il est consacré à l'exposé des doctrines des différentes écoles soufites. En outre, le livre de 'Ali ibn 'Osmân contient, sur leurs adeptes, d'importants renseignements biographiques.

Deux index, l'un pour les personnages mentionnés, l'autre pour les sujets traités et les termes techniques, rendent les recherches aisées dans cette traduction.

Deux articles de la « Nuova Antologia ».

M. Albobrandino Malvezzi étudie, dans la *Nuova Antologia* des 16 mars et 1er mai 1911, la politique ottomane actuelle dans ses rapports avec les intérêts de l'Italie. Intéressantes et documentées, ses études méritent de retenir l'attention des personnes compétentes.

Dans l'*Insurrezione nello Yemen*, M. Malvezzi montre comment le parti Jeune-Turc, absorbé d'ailleurs par les soucis de sa politique étrangère, s'est trouvé bientôt aux prises avec de terribles difficultés dans les provinces arabes de l'Empire. Il avait abandonné l'action panislamique, avec laquelle 'Abdul-Hamid étayait son autorité chancelante ; mais les abus du Hamidisme, l'anarchie administrative, avaient subsisté sous le régime libéral.

Les leçons de Midhat Pacha avaient été perdues. On ne s'était pas souvenu que le grand homme d'État, en inaugurant une politique de

décentralisation, avait montré la voie à suivre dans l'avenir. Des vexations à l'égard des populations arabes, auxquelles on voulait imposer l'usage de la langue turque et fermer, sinon complètement, du moins dans une large mesure, l'accès des fonctions publiques, des campagnes de presse blessantes pour elles, ont provoqué des révoltes, dont on ne peut prévoir aujourd'hui les conséquences. Du moins, M. Malvezzi estime que l'Italie, sans se lancer dans une politique d'impérialisme aussi dangereuse qu'aléatoire, a le devoir de servir de médiatrice dans les luttes du Yémen. Cette région étant le véritable hinterland de l'Érythrée, son intérêt lui prescrit d'agir de la sorte.

Dans la *Tripolitania e i casi del Wadai*, M. Malvezzi recommande une action économique italienne dans l'Afrique du Nord, et en particulier en Tripolitaine. Dans son opinion, l'Italie, sympathique aux populations musulmanes, est aimée là où la France est redoutée et l'Angleterre respectée. Quant à une occupation effective de la Tripolitaine, elle ne saurait être qu'une mesure extrême, imposée par des circonstances impérieuses.

Les Yézidis.

M. le docteur Theodor Menzel, d'Odessa, avait traduit, sur la demande de M. Hugo Grothe, une brochure intéressante et fort rare (elle n'avait été tirée qu'à 50 exemplaires destinés à des personnages officiels) de Moustafâ Noûrî Pacha, « le Crétois », sur les Yézidis. Cette traduction avait été insérée dans l'ouvrage de M. Grothe, *Meine Vorderasienexpedition 1906 und 1907* ; elle a été tirée à part récemment (1).

Écrit, non sans quelque passion, par un adversaire déterminé des « vaines croyances » des Yézidis, l'opuscule de Moustafâ Noûrî Pacha n'en est pas moins intéressant et curieux, et sa lecture est instructive. L'auteur y expose avec force détails les dogmes des Yézidis, leurs rites, leurs mœurs, leur organisation sociale.

La traduction de M. le docteur Menzel est un modèle de traduction

(1) *Ein Beitrag zur Kenntnis der Jeziden. Die Teufelsanbeter, oder ein Blick auf die wiederspenstige Sekte der Jeziden*, von MUSTAFA NURÎ PASCHA, dem Kreter. Aus dem Türkischen übersetzt und mit Anmerkungen versehen. Mit 1 Tafel. Leipzig, Verlag von Karl W. Hiersemann, 1911, gr. in-8 (Extrait contenant les pp. LXXIX-CCXI de la première partie de l'ouvrage de M. Grothe mentionné ci-dessus).

savante. Accompagnée de notes nombreuses et étendues, elle est précédée d'une introduction, d'une bibliographie des plus riches, et se termine par un extrait d'Evliyâ Tchélébi sur Sindjar et ses habitants, contenant de curieux détails sur les Yézidis au dix-septième siècle. La *Revue*, qui a publié sur cette étrange secte l'étude documentée de M. A. Guérinot, recommande à ses lecteurs cette nouvelle contribution à l'histoire des Yézidis.

Mission d'Ollone.

Dans un avenir prochain, les Documents scientifiques de la Mission d'Ollone seront édités. L'un d'eux, les *Recherches sur les Musulmans chinois*, volume grand in-8 de 360 pages, accompagné de 60 illustrations, réunissant des travaux dont les lecteurs de la *Revue* auront eu la primeur, a déjà paru; les autres études formeront six volumes de la même importance. En attendant leur apparition, nous avons à signaler le beau volume, si richement illustré, dans lequel M. le commandant d'Ollone donne la relation de son voyage.

Son titre est suggestif : *Les Derniers Barbares. Chine, Tibet, Mongolie* (1), et sa lecture est instructive, bien que notre distingué collaborateur, écartant de propos délibéré tout apparat scientifique, n'ait pas voulu lui donner d'autre caractère que celui d'un récit. Mais que de révélations, que de faits curieux et peu connus s'y trouvent! « Pays uniforme, artificiel, paisible, traditionnel, toujours semblable à lui-même depuis le commencement des âges, et incapable de se transformer : que ceux qui tiennent à conserver de la Chine une si commode opinion se hâtent de fermer ce livre! » Car ils y verraient que les provinces occidentales de cet empire renferment des populations qui par le caractère physique, la langue, les mœurs, les usages, diffèrent autant des Chinois que nous pouvons en différer nous-mêmes. Cela est vrai, surtout, pour cette étrange population des Lolos, étrangère sans doute à la race jaune, et dont la civilisation paraît originale.

Tout se transforme et, dans peu d'années, les derniers Barbares auront peut-être disparu ou se seront transformés au contact de l'Occident. L'ouvrage du commandant d'Ollone conservera le souvenir de peuples qui, en plein vingtième siècle, avaient gardé un état social analogue à ce qu'était le nôtre au moyen âge.

(1) Paris, Pierre Lafitte et Cie, 1911, gr. in 8, VI-373 pages, avec 146 illustrations, 4 cartes et 1 portrait de l'auteur. Prix : 15 francs.

En Russie.

Sultân Rahmânkouli et 'Abdur-Rahmân Kerem ont publié à l'imprimerie Ahmed Guéray et Cie, de Kazan, un Grand Dictionnaire russo-tartare, *Roustcha Tatartcha Mukèmmèl Loughèt*, volume de 634 pages, très complet, également utile aux Russes et aux Musulmans, et particulièrement important pour l'étude de la langue moderne, transformée par l'introduction de tant de mots nouveaux.

Un nouveau témoignage des progrès que fait, dans les écoles musulmanes, la méthode orale inventée, il y a trente ans, par Ismaïl Bey Gasprinsky. A Oufa a paru un alphabet oral à l'usage des Cosaques-Kirghizes fréquentant l'École supérieure, *Kirghiz Kazaklara Makhsoûs Elifbâyi Savtiyè*.

Missions et politique coloniale.

L'année dernière M. Mirbt publiait, sous le titre de *Mission und Kolonialpolitik in den deutschen Schutzgebieten* (1), un travail très important sur le rôle des missions dans les colonies allemandes. C'est un historique complet de la question, et un exposé très bien fait de leur situation actuelle.

Dans la *Koloniale Rundschau* (2), M. Martin Hartmann a consacré une étude, très serrée et minutieuse, au livre de M. Mirbt. Cette étude, non moins intéressante que l'ouvrage auquel elle est consacrée, est à recommander à ceux qui s'intéressent aux questions religieuses, comme à la colonisation.

Pour M. Mirbt, l'Allemagne doit, dans ses colonies, se faire l'auxiliaire des missions, et préparer la christianisation de ses sujets par les moyens dont elle dispose, l'école par exemple, et changer à la fois la législation et les mœurs. M. Hartmann, rendant hommage au savoir de M. Mirbt, qui a accumulé dans son ouvrage tant de renseignements précieux, diffère d'opinion avec lui. Il ne voit pas dans l'Islam la religion immuable, aux dogmes étroits et intolérants, que certains continuent à se représenter. L'évolution est un phénomène dont il faut tenir compte : entre la religion et la conception qu'en ont ses adeptes, une

(1) Tübingen, Mohr, 1910, in-8, XII-287 p.
(2) Fasc. III, mars 1911, pp. 167-195.

distinction s'impose, aussi bien pour l'Islamisme que pour toute autre croyance. Il faut, parmi les populations barbares des colonies allemandes, répandre la culture européenne, améliorer la condition sociale ; mais l'Église musulmane, tout comme l'Église chrétienne, peut et doit être un moyen d'atteindre ce but.

Les études historiques à Grenade.

La *Revue* reçoit le premier fascicule de la *Revista del Centro de Estudios históricos de Granada y su Reino* (1), organe du groupement historique fondé à Grenade l'année dernière, et qui, paraissant tous les trois mois, doit former, à la fin de l'année, un volume ayant, au minimum, de 300 à 400 pages, avec de nombreuses illustrations.

Voici une belle et intéressante publication, éditée avec luxe, et comprenant des études fort intéressantes. Nous devons nous borner, ici, à mentionner celles qui concernent les études musulmanes. Ce sont :

De M. Mariano Gaspar Remiro, un mémoire sur l'entrée des rois catholiques à Grenade, après la capitulation de cette ville. Travail très documenté, avec pièces à l'appui, pour lequel les différentes sources existantes ont été utilisées. Vice-recteur de l'Université de Grenade, M. Remiro est, de plus, le directeur du *Centro de Estudios históricos.*

Alzamiento de Alahmar en Arjona, de M. Nicolás Pérez Serrano, est une étude de critique historique, contrôlant et corrigeant certains passages de Conde qui, pour la mort de Yahyâ ibn An-Nâsir, avait donné deux dates différentes.

Nous retrouvons enfin M. Remiro avec 16 pages d'*errata corrigenda* sur les inscriptions de l'Alhambra, avec plusieurs photographies hors texte.

On voit que ce savant arabisant sera le collaborateur aussi actif qu'érudit de la nouvelle *Revista*.

Un guide pour le Maroc.

M. Ch. René-Leclerc nous donne une nouvelle preuve de son activité et de sa compétence dans les questions écomiques. Sa dernière publication, *le Maroc, notice économique, petit guide de l'immigrant* (2),

(1) Granada, Imp. de *El Defensor de Granada*, 1911, in-8, 68 p., avec figures et portraits hors texte.

(2) Paris, Paul Geuthner, 1911, pet. in-8, 91 p.

est le vade-mecum indispensable du touriste et de l'explorateur comme du colon. Les uns et les autres y trouveront les indications les plus détaillées sur les conditions du voyage et de la vie au Maroc, condensées en moins de 100 pages et présentées avec clarté et méthode. En outre, les économistes liront avec fruit ce petit volume.

Bibliothèque turque.

Reprenant un sujet qu'il avait déjà abordé, comme nos lecteurs s'en souviennent, M. le docteur Theodor Menzel, a extrait d'un fort intéressant recueil d'anecdotes de Mehmed Tevfîk: l'Aventure de *Bou adem* (cet homme), une suite de récits réalistes, prenant souvent la forme de dialogues, qui nous montrent, sous leur vrai jour, les mœurs populaires turques et les ravages causés par l'ivrognerie. Avec eux, on pénètre dans la vie familiale, on y voit, par exemple, les efforts des femmes pour corriger, avec le concours de certains religieux, leurs maris de ce vice. Amusants et colorés, ces récits sont précieux pour l'étude des mœurs ottomanes et du langage populaire.

Il y a, malheureusement, beaucoup à dire sur l'alcoolisme à Constantinople. Mehmed Tevfîk avait consacré à ce sujet l'une des parties de son ouvrage, *Une Année à Constantinople*, précédemment traduite par M. Menzel (1) ; il n'avait pas épuisé la matière avec cette première publication, puisqu'elle lui a servi de thème aux présents récits, non moins variés que les précédents.

L'Aventure de *Bou adem*, publiée en 1302, en plein régime hamidien, a eu, naturellement, maille à partir avec la censure. L'ouvrage, confisqué, était devenu d'une rareté excessive, et M. Menzel n'en connaît en tout que quatre exemplaires.

Une longue préface de M. le professeur Georg Jacob, des notes de M. Menzel, expliquant les passages peu clairs de Mehmed Tevfîk, la reproduction d'une miniature appartenant à M. le général von Bötticher, miniature qui a figuré, l'année dernière, à l'Exposition d'art musulman de Munich et représente le châtiment infligé par l'aga des Janissaires à un ivrogne, accompagnent ce joli volume, le treizième de la *Türkische Bibliothek* (2).

(1) *Türkische Bibliothek*, t. X.

(2) Mehmed Tevfîq, *Das Abenteuer Buadem's*. Aus Mehmed Tevfîq's Anekdoten-Sammbung « Buadem » nach der Stambuler Druck von 1302 h zum ersten Male ins Deutsche übertragen und durch Fussnoten erläutert, von Dr. Theodor Menzel. Mit einer Tafel. Berlin, Mayer und Müller, 1911, pet. in-8. VIII-107 p.

Bibliographie ottomane.

La presse annonce, avec éloges, un nouveau volume de Khâlidè Sâlih Khânoum, la célèbre femme auteur. Il a pour titre *Kherâb Ma'bèdlèr* « Temples ruinés ».

Un poète à peu près inconnu il y a trois ans, Mohammed 'Akif Bey, s'est révélé depuis l'établissement du nouveau régime. La presse fait grand éloge de ses *Safahât* « Faces », recueil où l'on trouve réunies une élévation de pensées et une sévérité de forme également remarquables.

Sefîl bir Kadeneñ Hayâte « La Vie d'une femme malheureuse » est le nouveau roman national de Mohammed Djelâl Bey. Il est illustré de 13 dessins. En vente 5 piastres à la librairie Mèchroutiyèt.

Le journal *Kara Gueuz* publie son annuaire, *Kara Gueuz Sâlnâmèsi*, opuscule à la fois sérieux et humoristique, où l'on trouve quantité de choses utiles. Beaucoup de caricatures lui servent d'illustrations.

Nèlèrim « Mes questions », de la princesse Kadriyè Hasan Khânoum, viennent affirmer le mérite littéraire d'un auteur apprécié depuis longtemps déjà. Publiées par la librairie Kanâ'at, au prix de 5 piastres.

Le *Tanin* applaudit à l'initiative de l'imprimerie Chems, de Chio, qui vient de commencer la publication d'un grand dictionnaire scientifique et technique, *Beuyuk Kâmoûs-i ilmî u fennî*. Il fallait bien de la hardiesse, pour entreprendre, dans une île de l'Archipel, d'éditer une œuvre de cette envergure; on souhaite qu'elle réussisse.

'Alî Nusrèt Bey, le littérateur et critique bien connu, publie un volume d'Entretiens historiques et littéraires, *Makâlât-i tarekheya ou èdèbiyè*, très important pour l'histoire de la Turquie et des lettres ottomanes.

En vente à la Librairie Djihân, de Constantinople, la Philosophie du droit musulman, *Hikmèt-i Houkoûk-i islâmiyè*, de Fehmî Efendi, professeur à la Faculté de Droit. Très recommandée aux étudiants. Elle forme le sixième volume de la Bibliothèque de l'Ecole Milkiyé.

L. B.

Le Gérant : DROUARD.

8-8-11. — Tours, Imprimerie E. ARRAULT et Cie

Revue du Monde Musulman

5e Année. SEPTEMBRE N° 9.

SANTA CRUZ DE MAR PEQUEÑA ET LE PORT D'ASAKA

Par le traité de paix signé à Marrakech en 1767 le Sultan Sidi Mohammed ben Abdallah concédait, aux Espagnols et aux gens des Canaries, le droit exclusif de pêche depuis Santa Cruz jusqu'au nord. Mais le Sultan faisait ses réserves au sujet de la factorerie que le roi d'Espagne voulait fonder au sud de la rivière l' « Oued Noun », *ce pays n'étant pas soumis à sa souveraineté* (1).

(1) Rouard de Card, *les Relations de l'Espagne et du Maroc pendant le dix-huitième et le dix-neuvième siècles*, pp. 22 et 23. Cf. Appendice I.

Cette clause fut renouvelée en 1799 dans le traité passé à Mékinès entre l'Espagne et le Sultan Moulay Sliman.

Le traité signé entre l'Espagne et le Maroc en 1860, après la guerre de Tétouan, parle le premier de la cession à l'Espagne du territoire de *Santa Cruz de Mar Pequeña* que l'Espagne avait autrefois possédé sur la côte de l'Océan (1). C'est d'ailleurs également la première fois que la *Santa Cruz* dont il est parlé dans les traités de 1767 et de 1799 est indiquée d'une façon précise sous le nom de *Santa Cruz de Mar Pequeña.*

La dénomination de *Santa Cruz*, tout court, permettait la confusion avec Santa Cruz du Cap d'Aguar ou Agadir, qui est une ancienne possession portugaise et qui ne peut en aucune façon être confondue avec le point sur lequel les Espagnols élèvent des prétentions basées sur un droit historique.

Pendant dix-huit ans, il a été impossible de retrouver l'emplacement de Santa Cruz de Mar Pequeña.

L'Espagne cependant réclamait impérieusement du Sultan Moulay El Hassan, successeur de Sidi Mohammed, l'exécution de l'article 8 du traité de Tétouan.

Enfin, une Commission hispano-marocaine fut désignée en 1878 pour rechercher Santa Cruz de Mar Pequeña : ses recherches furent d'ailleurs vaines et, en désespoir de cause, elle désigna arbitrairement, comme étant le point revendiqué par l'Espagne, la baie d'Ifni, au nord de l'Oued Noun (2).

Il peut être intéressant, devant les revendications actuelles de l'Espagne, qui n'a pas encore, depuis 1878, pris possession d'Ifni, représentant Santa Cruz de Mar Pequeña, de rechercher, au point de vue historique et géographique, l'emplacement exact de cette localité et son histoire.

(1) Cf. Appendice II.
(2) Cf. Appendice III.

En 1402, Jean de Béthencourt, gentilhomme du pays de Caux, faisait la conquête des Canaries, dont il fit hommage au roi d'Espagne. Il retourna ensuite en France, où il mourut en 1425 au château de Granville-en-Caux.

Béthencourt avait fait quelques incursions sur la côte d'Afrique et avait même dépassé le cap Bojador, mais il n'avait fondé sur cette côte aucun établissement.

Il fut remplacé par son neveu, Maciot de Béthencourt, qui eut lui-même pour successeur un Espagnol, Diego de Herrera (1). Celui-ci, en 1476, fonda sur la côte d'Afrique un établissement nommé *Santa Cruz de Mar Pequeña* ou de Mar Menor. Cet établissement, qui ne subsista que jusqu'à 1524, c'est-à-dire pendant moins de cinquante ans, est indiqué pour la première fois sur la carte de Juan de la Cosa (pilote de Christophe Colomb), dessinée vingt-quatre ans après sa fondation. Les anciennes cartes le placent au tiers ou à la moitié de la distance qui sépare le cap Noun du cap Bojador, tantôt au fond d'un golfe, tantôt à l'embouchure élargie d'une rivière.

Le nom de cet établissement présente de nombreuses variations : on trouve Mar Pequeña, Piquenio, etc., et enfin Mal Paque sur la carte faite à Dieppe par Jean Guérard en 1631 (2).

Il résulte de ces renseignements que l'emplacement réel de Santa Cruz de Mar Pequeña, qui a été pendant moins de cinquante ans une possession espagnole, se trouve au sud, et non au nord de l'Oued Noun.

S'il pouvait encore subsister un doute à ce sujet, il est complètement levé par une carte d'Abraham Ortelius de 1595, dont nous reproduisons ci-contre un fragment. On peut se rendre compte, par cette carte, que Mar Pequeña est au sud de

(1) « Histoire de la conquête des Canaries par le sieur de Béthencourt ». *Voyageurs anciens et modernes*, par Édouard Charton, t. III.

(2) « Description géographique de l'Empire du Maroc », par M. Émilien Renou, dans l'*Exploration scientifique de l'Algérie*, Paris, Imprimerie Royale, 1846, t. VIII, p. 82.

l'Oued Noun, en face des Canaries. C'est également à cet endroit que le place Budgett Meakin dans *The Land of the Moors* (1).

Les tentatives espagnoles pour entrer en possession d'Ifni

après l'accord de 1878, qui plaçait à cet endroit Santa Cruz de Mar Pequeña, eurent pour conséquence de faire faire par Moulay El Hasan une tentative pour ouvrir sur la côte de l'Océan le port d'Asaka dans le Sous.

(1) Cf. Appendice IV.

Voici ce que dit à ce sujet le *Kitab el Istikça* (1) :

« Les Espagnols étaient très désireux de prendre possession d'un port de la côte du Sous, à la suite du traité de paix conclu avec eux pour mettre fin à la guerre de Tétouan.

Leurs navires de guerre et de commerce allaient et venaient sur cette côte pour tâcher de s'attacher les habitants par des échanges commerciaux et des projets..... Le Sultan

(1) *Kitab el Istiqça*, d'Ahmed ben Khaled Ennasiri, traduction Fumey, t. II. *Archives marocaines*, vol. X, p. 327.

jugea qu'il était de son devoir de se rendre dans ce pays pour y traiter lui-même cette question, d'autant plus que ses habitants n'étaient plus soumis depuis longtemps d'une façon régulière à l'autorité impériale. Il se mit donc en route au mois de Ramadan 1299 Hég. (1882 J.-C.). Arrivé dans le voisinage de l'Oued Noun, il pacifia cette contrée, y

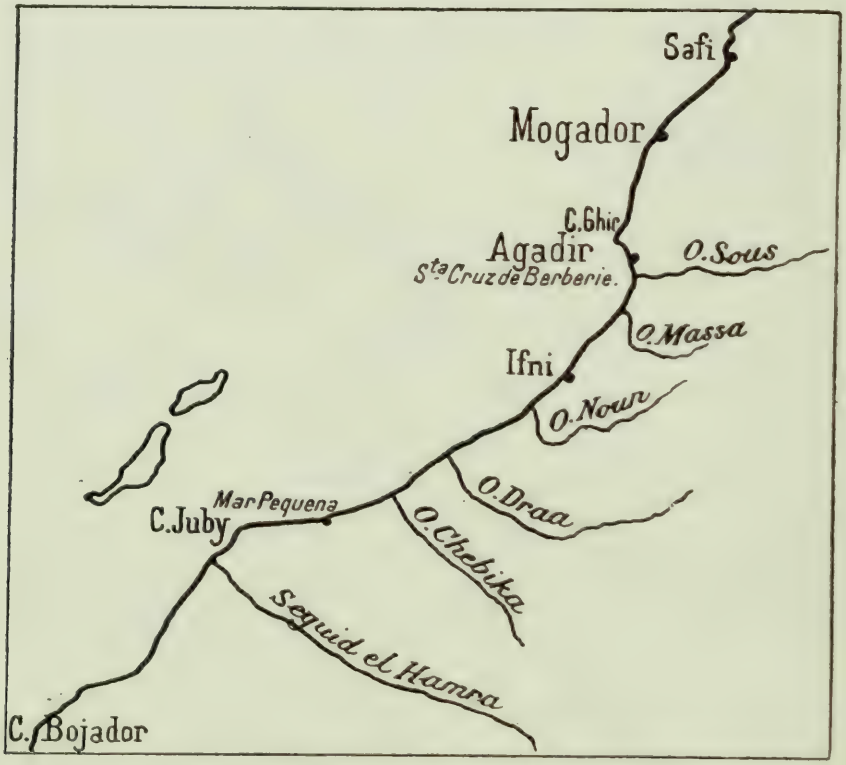

installa des qadis et des gouverneurs, et établit un port pour l'exportation et l'importation, le port d'Asaka. Il écrivit à ce sujet aux gouverneurs du Maghrib (1). »

Les négociations relatives à la pêcherie de Santa Cruz de Mar Pequeña, arbitrairement placée à Ifni au nord de l'Oued Noun, alors que la carte d'Ortelius ne laisse subsister aucun doute sur sa position au sud de cette rivière, à peu de distance du cap Juby, ont donc eu pour conséquence de faire

(1) Cf. Appendice V.

virtuellement ouvrir, il y a vingt-neuf ans, le port d'Asaka dans le Sous par Moulay El Hasan.

Ces négociations n'ayant pas eu de suite, et les Espagnols ayant paru renoncer momentanément à leurs prétentions sur Ifni, Moulay El Hasan remit à plus tard l'ouverture effective du port d'Asaka. Il mourut d'ailleurs avant de donner suite à ce projet et les choses restèrent en l'état (1).

ED. MICHAUX-BELLAIRE.

(1) Appendice VI.

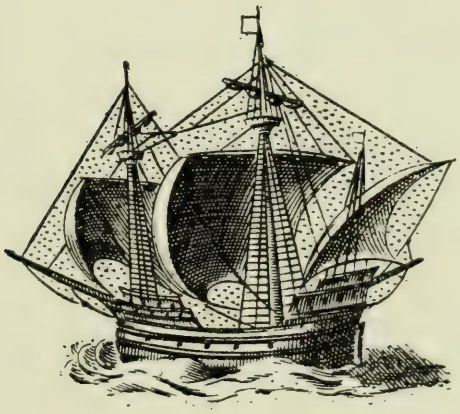

APPENDICES

I

Article 18 du traité de paix et de commerce conclu le 28 mai 1867 (1er Moharrem 1181) entre Charles III, roi d'Espagne, et le Sultan Mohammed ben Abdallah :

S. M. Impériale (le Sultan) s'abstient de délibérer au sujet de l'établissement que S. M. Catholique veut fonder au sud de la rivière Nou (Oued Noun), car elle ne peut se rendre responsable des accidents et des malheurs qui pourraient se produire, vu que sa souveraineté ne s'étend pas jusque-là, et que les peuplades vagabondes et féroces habitant ce pays ont toujours causé des dommages aux gens des Canaries et les ont même réduits en captivité.

S. M. Impériale, depuis Santa Cruz jusqu'au Nord, concède aux gens des Iles Canaries et aux Espagnols le droit exclusif de pêche, sans permettre à aucune nation d'exercer le même droit sur aucune partie de la côte, qui leur restera exclusivement réservée.

II

Traité de Tétouan, du 26 août 1860 :

Article 8. S. M. Marocaine s'engage à concéder à perpétuité à S. M. Catholique, sur la côte de l'Océan, près de

Santa Cruz de Mar Pequeña, le territoire suffisant pour la formation d'un établissement de pêcherie comme celui que l'Espagne y possédait autrefois.

Afin de mettre à exécution ce qui a été convenu dans cet article, les gouvernements de S. M. Catholique et de S. M. Marocaine se mettront préalablement d'accord et nommeront des commissaires de part et d'autre pour désigner le terrain et les limites que cet établissement devra occuper.

III

CESSION DE LA RADE D'IFNI A L'ESPAGNE (1)

En vertu de l'article 8 du traité de paix, le Sultan du Maroc promettait de concéder à perpétuité à Sa Majesté Catholique, sur la côte de l'Océan Atlantique et près de Santa Cruz de Mar Pequeña (2), un terrain suffisant pour la formation d'un établissement de pêcherie semblable à celui que l'Espagne avait autrefois possédé dans ces parages.

Le terrain affecté à cet établissement devait être désigné et délimité par les représentants des deux parties contractantes (3).

Ces stipulations demeurèrent sans effet pendant plusieurs années.

L'empereur du Maroc n'était pas disposé à faire la remise du territoire qu'il s'était engagé à céder près de Santa Cruz

(1) Rouard de Card, *les Relations de l'Espagne et du Maroc pendant le dix-huitième et le dix-neuvième siècles*, p. 108.

(2) Il ne faut pas confondre Santa Cruz de Mar Pequeña avec Santa Cruz d'Agadir, située au nord de l'embouchure de l'Oued Sous. V. de Segonzac, *Voyages au Maroc*, pp. 261 et suiv.

(3) Article 8 du traité de paix.

de Mar Pequeña. Il voyait à regret les Espagnols s'installer sur cette partie de la côte atlantique.

Peut-être craignait-il que la responsabilité du Makhzen se trouvât engagée par les agressions de tribus peu civilisées ?

Peut-être craignait-il que le commerce d'une vaste région fût accaparé par des étrangers et perdu pour ses propres sujets (1) ?

Pour ces diverses raisons, il voulait empêcher la création de l'établissement projeté : il était même disposé à donner aux Espagnols soit une compensation pécuniaire, soit une compensation territoriale (2), dans le cas où ceux-ci consentiraient à renoncer au bénéfice de l'article 8.

Le Cabinet de Madrid, qui désirait vivement réoccuper le port de Santa Cruz de Mar Pequeña, réclama à diverses reprises l'exécution de l'engagement et la nomination de Commissaires.

Le Makhzen répondit d'abord à ces demandes en se servant de phrases évasives et en usant de moyens dilatoires, mais, devant l'insistance du ministre espagnol, il finit par comprendre qu'il devait céder et remplir son engagement (3). Une Commission mixte fut constituée par les deux gouvernements à l'effet de désigner un emplacement conforme aux stipulations du traité de paix.

En 1878, les Commissaires espagnols et marocains s'embarquèrent à Mogador sur le vaisseau *Blasco de Garay*.

Ils longèrent la côte entre l'embouchure de l'Oued Sous et l'embouchure de l'Oued Noun, examinant toutes les anses et toutes les criques (4). Finalement, leur choix se

(1) Reclus, *Géographie Universelle*, t. XI, p. 750. Torrès Campos, *Revue de droit international et de législation comparée*, t. XXIV (1892), p. 455.

(2) Le Sultan proposa au gouvernement espagnol de lui verser trois millions, ou de lui abandonner le cap de l'Eau, en face des Zaffarines. V. Reclus, *op. cit.*, t. XI, p. 750.

(3) Torrès Campos, *op. cit.*, pp. 455 et suiv.

(4) Reclus, *op. cit.*, t. XI, p. 750; Torrès Campos, *op. cit.*, pp. 455 et suiv.

fixa sur une petite baie située à 30 kilomètres au nord-est de l'embouchure de l'Oued Noun, la crique d'Ifni, près de laquelle se trouvaient les ruines d'un ancien château fort (1). Était-ce la forteresse bâtie par Herrero en 1476? On pouvait en douter, parce que des vestiges analogues de forts espagnols et portugais existent sur plusieurs points de la côte atlantique au sud de Mogador (2).

D'ailleurs, sans s'arrêter à cette objection, les Commissaires parcoururent le territoire voisin et s'abouchèrent avec la population indigène.

Le 21 janvier 1878, ayant obtenu l'adhésion des chefs de tribus, ils dressèrent un acte par lequel ils constataient que la rade choisie correspondait exactement à l'ancienne possession espagnole (3).

La cession a été ratifiée par le Sultan au mois d'octobre 1883.

Le territoire d'Ifni, dont l'Espagne n'a pas encore pris possession (4), a une étendue de 70 kilomètres carrés et une population de 6.000 habitants environ (5); il a une certaine importance au point de vue économique, parce qu'il est assez proche du marché d'Ogoulmin et parce qu'il peut être mis facilement en communication avec les riches campagnes de l'Oued Sous (6).

(1) La baie d'Ifni est située par 29° 20′ de latitude Nord. Erckman, *le Maroc moderne*, p. 57.

(2) Reclus, *op. cit.*, t. XI, p. 750.

(3) Torrès Campos, *op. cit.*, p. 455.

(4) R. Pinon, *l'Empire de la Méditerranée*, p. 126; Fallot, *la Solution française de la question marocaine*, p. 112.

(5) De Kinsky, *le Continent africain*, p. 18.

(6) Reclus, *op. cit.*, t. XI, p. 750. Sur le pays entre l'Oued Sous et l'Oued Noun, on peut consulter Erckman, *op. cit.*, pp. 55 et suiv.

IV

BUDGETT MEAKIN

« THE LAND OF THE MOORS »

CHAPITRE IX

POSSESSIONS ESPAGNOLES

I. — *Santa Cruz de Mar Pequeña* (pp. 355-357).

De tous les ports que le Portugal et l'Espagne possédèrent à une certaine époque sur la côte du Maroc, quatre seulement sont restés aux mains des Espagnols, et ils sont tous situés à l'est du détroit. Cependant, l'Espagne revendique, sur la côte du Sous, un port quelque peu fabuleux (*somewhat mythica*) connu sous le nom de *Santa Cruz de Mar Pequeña*. Elle força les Marocains à reconnaître cette revendication par le traité qui suivit la guerre de 1860 (1), quoique ses propres autorités ne fussent jamais capables de s'entendre relativement à son emplacement. Il semble avoir été établi en 1476 quelque part sur l'extrême frontière

(1) Traité de Wad Ras, article 8. L'insertion dans le traité de cette stipulation relative à la possession disparue est attribuée par Duro à une offre reçue, pendant le cours des négociations de paix, de la part du Cheikh Ben Baïrik, de l'Oued Noun, de soutenir les Espagnols en se révoltant contre le Sultan, si les Espagnols voulaient en revanche l'assister.

The Moorish Empire (même auteur), p. 177 : Les articles de paix contenaient... la reconnaissance de la revendication espagnole au sujet d'une station de pêche indéterminée sur la côte du Sous, et appelée par eux Santa Cruz de Mar Pequeña.

actuelle du Maroc par le duc de Herrera (1), mais avoir été perdu de vue depuis, car il fut détruit par les Marocains en 1523. En 1494, une bulle papale avait été obtenue d'Alexandre IX confirmant à l'Espagne sa possession, mais son droit aux stations sur la côte ayant été mis en question par le Portugal, des complications internationales s'élevèrent (2).

En 1877, une Commission mixte d'Espagnols et de Marocains fut transportée sur la côte est par un navire de guerre espagnol, mais ne put arriver à une conclusion (3). Ils demeurèrent cinq mois à Mogador, puis ensuite allèrent par terre jusqu'à 110 kilomètres au sud d'Agadir Ighir, d'où ils continuèrent par mer, inspectant toutes les rivières et les places jusqu'à Puerto Cansado et Juby. Avec eux allèrent deux ingénieurs espagnols et deux inspecteurs de travaux publics sur permission du Sultan, pour aviser à ouvrir au commerce le meilleur port. L'opinion générale semble avoir été en faveur d'Ifni (29° 41′ 10″ N. et 10° 12′ 3″ O.) (4), et

(1) Herrera fut le successeur de Jean de Béthencourt, gentilhomme français, qui était entré au service d'Henri III d'Espagne vers 1400 et avait été chargé d'une expédition aux Canaries, dont il fut fait roi nominal. « Santa Cruz de Mar Pequeña » fut fondée à minuit près d'un endroit appelé « Guader », à 33 lieues des Canaries, à l'embouchure d'une rivière navigable trois lieues. L'exploit d'Herrera fut considéré d'une importance suffisante pour trouver mention deux fois dans l'inscription qui est sur sa tombe au monastère de Bonaventure aux Canaries. Cf. Thomassy, pp. 113-210.

(2) En 1513, un accord hispano-portugais limite au Peñon de Velez le droit de conquête des Espagnols au Maroc. Cf. *Revue du Monde Musulman*, octobre 1911, p. 240.

Suivant un mémoire, non publié, de la Bibliothèque de l'Académie d'Histoire de Madrid (*Papeles de Jalazar*, A. II Rey Catolico, 1480-1505, fol. 201-206), les Espagnols obtinrent l'adhésion d'un certain nombre de tribus environnantes, dans les premières années du quinzième siècle (J.-C.). Voir Jimenez de la Espada, *España en Berberia*, Madrid, 1880, et Galindo, p. 71.

(3) Parmi les rapports contradictoires qui furents faits, on peut mentionner ceux du capitaine Galiano, Madrid, 1878 (2e édit. avec cartes); un écrivain anonyme, dans la *Rev. Gen. de Marina*, Madrid, 1870, vol. III, p. 2; Fernandez Duro, *Bol. Soc. Geog.*, Madrid, vol. IV, 1878, p. 64; vol. V, 1879, p. 193, avec une bonne carte de la côte et un plan de la baie d'Ifni; Merle, *Rev. de Géog.*, Paris, 1885, p. 1884, p. 1885, p. 169.

(4) Ou 29° 26′ *Royal orders of Marine Office*, 19 juillet 1879.

un rapport en ce sens fut publié par le capitaine Fernandez Duro, du navire *Blasco de Garay*, qui transporta l'expédition. Des ruines y furent découvertes et des documents signés par les cheikhs locaux et les officiers espagnols.

Mais l'opinion du capitaine Galiano en faveur de l'embouchure de la Shibika, à mi-chemin entre le cap Noun et Juby, fut soutenue par le Ministre espagnol de la Marine. Parmi les lieux rivaux, MM. Coello et Ferreiro penchaient pour l'embouchure de l'Oued Noun ou, à défaut, pour celle de l'Oued Draa.

Gatell (1), non sans quelque apparence de raison, l'identifie à une place située entre le cap Noun et l'Asaka, encore connue sous le nom de Souq en Nasara (marché des Chrétiens) ou Jorba, à deux heures à l'intérieur de laquelle se trouvent des ruines appelées « Taroumit » — le Romain — c'est-à-dire le lieu étranger.

La probabilité est que le château de Herrera fut, comme le certifient plusieurs anciens écrivains, construit sur les bords d'une lagune appelée « Puerto Cansado » sans doute la « petite mer », qui prêta son nom à l'établissement disparu. Il faut prendre soin de ne pas confondre cette place avec la Santa Cruz des Portugais, Agadir Ighir, dont la situation ne fit jamais aucun doute.

Malgré l'échec de cette Commission, de vastes plans furent mis sur pied par le Congrès espagnol de géographie sur la supposition qu'Ifni devait être cédé : un journal arabe gratuit fut créé et des cours libres d'arabe fondés aux Canaries.

D'une façon plus pratique, en novembre 1882, le gouvernement espagnol dépêcha à Ténérife deux compagnies de marins très bien commandés, avec des tentes pour 400 hommes, de grandes tentes pour assemblée, fours de

(1) *Bull Soc. Géog.*, Paris, 1871, p. 95.

campagne, provisions : vin, riz, pois, porc et 20.000 rations de biscuit, pour prendre possession de la « Pêcherie », mais rien ne fut fait.

N'était l'opposition de la France et de la Grande-Bretagne, l'Espagne aurait pu avoir la possibilité, à un moment, de s'assurer, en échange de cette peu satisfaisante possession, un autre pied-à-terre sur le détroit de Gibraltar.

A environ moitié chemin entre Elina (28° 30') et le Shibika (28° 18' N., 11° 29' O.) sont des ruines étrangères dont nous avons déjà parlé ; sans doute, après tout, la réelle « Santa Cruz de Mar Pequeña », mais ce n'est pas un lieu à convoiter par les Espagnols.

Pour traduction : A. Péretié.

V

LETTRE DU SULTAN MOULAY EL HASAN (1)

« Mais le plus important de ce voyage béni était de protéger ces Musulmans et de défendre leur pays, leurs existences et leurs biens contre les convoitises de ceux qui jettent sur eux un regard d'espoir. Ce résultat devait être assuré par l'ouverture d'un port sur l'Oued Noûl, à un endroit appelé Asâka, sur le territoire des deux tribus des Tekna et des Aït-Bâ 'Amran, qui devait avoir pour effets de favoriser la défense et de faciliter aux habitants de cette région leurs achats et leurs ventes. Il est certain, en effet, qu'il est formellement prescrit de fermer les portes du mal et que la Loi Sainte ordonne de conduire l'égaré dans la

(1) *Kitab el Istikça*, ouvr. cit., p. 330.

bonne voie. Ces deux tribus se sont rendues avec empressement auprès de notre Haute Majesté quand nous eûmes franchi l'Oued Ouâlgas et nous nous sommes rendu dans leur pays avec les armées de Dieu, comme le médecin généreux. Elles ont reçu notre étrier fortuné dans une localité appelée Amsa, dans le voisinage d'un port nommé Aglou, qui est à l'extrémité du pays des Aït Bâ 'Amran appelé Essahel. La distance entre Amsa et le port qu'il s'agissait d'ouvrir est de deux étapes, c'est-à-dire de treize heures de route.

« Venus avec leurs chérifs, leurs *fqihs*, leurs marabouts et leurs notables, et les cheikhs qui possèdent le commandement, les habitants du pays reçurent l'accueil réservé à leurs pareils et les égards qu'il convenait de leur témoigner. Après leur avoir désigné un certain nombre de gouverneurs qui doivent être, avec l'aide de Dieu, comme des armes dans ces régions, nous nous sommes entretenus avec eux de la question du port. Quand nous leur avons ordonné d'ouvrir ce port, ils ont obéi comme celui qui du matin au soir travaille activement à être agréable à Dieu et à son Prophète. Puis nous avons envoyé, sous leur conduite, un détachement composé de notables éminents du *guéïch*, auxquels nous avons adjoint des *fqihs* et des *mouhendis* expérimentés pour établir ce port et en fixer le plan conformément aux règles établies et aux principes de la science. Notre présence dans le pays et les circonstances obligeaient à commencer par ces travaux, par égard pour les serviteurs de Dieu ; il en résulta que Dieu mena à bien cette affaire, en accorda la solution et la fit réussir. Vous ne voulez rien sans que Dieu le veuille ; dites même que la grâce est entre les mains de Dieu et que vous ne possédez rien qui ne vienne de Dieu.

« Après cela, nous avons continué à séjourner dans cette localité pour attendre le retour des envoyés, car s'ils revenaient après avoir rempli leur mission avec succès, nous

devions louer Dieu, dont la surveillance permet d'accomplir les œuvres pies; si, au contraire, ils n'avaient pas réussi, notre intention était, avec l'aide de Dieu, de nous mettre en route pour gagner ce port et de parcourir cette région.

« Nous avons alors établi un qaïd, choisi parmi les qaïds de notre *guéïch* fortuné, et parmi ceux qui possèdent un jugement droit, et nous lui avons fixé comme résidence la *qasba* de Tiznit, où résidait autrefois le Makhzen, avec mission de prêter son concours à tous les autres gouverneurs du Sous, depuis l'Oued Oualgas jusqu'aux confins de l'Oued Noûl et de Goulimimim ; ces gouverneurs doivent s'entendre avec lui pour toutes les affaires importantes qui surviendraient dans leur ressort, surtout lorsque le Makhzen sera éloigné de ces régions. D'autre part, nous avons fait connaître aux habitants que ce qaïd est là pour leur servir de conseiller et surveiller la réalisation des projets en vue desquels nous avons ouvert ce port. Cette décision leur a causé la joie qu'éprouve à se désaltérer celui qui a soif et à retrouver son chemin celui qui est égaré. Témoignage a été recueilli contre eux de l'acceptation de tout ce que nous avons décidé, et un acte dans ce sens a été dressé concernant ce que nous avons établi. Ainsi a été consommée l'œuvre que nous nous étions proposée.

« Puisse Dieu Très Haut purifier cette œuvre et, dans sa bienfaisance et sa générosité, considérer ce voyage béni comme un *djihâd* agréé ! Il est bon, généreux, bienfaisant, riche et doux.

« Salut !

« Le dernier jour de cha'aban de l'année 1299. »

VI

LETTRE DU SULTAN MOULAY EL-HASAN

« Et maintenant, grâce à Dieu, nous nous occupons de résoudre la question qui nous a amené à porter ici nos pas et qui a été l'occupation de nos pensées et de nos réflexions : l'ouverture du port d'Asaka, qui est la clef du rivage de l'Oued Noûl, le point de rencontre des tribus arabes et berbères. Ce lieu où viennent converger les habitants de toute cette région et spécialement les deux tribus de Bâ 'Amran et des Tekna, pour lesquelles il est une mère, une source où sont issus ces deux frères jumeaux qui sucent le pur lait de ses mamelles.

« Mais nous ne réaliserons ce projet que si ce port remplit les conditions requises, s'il doit être avantageux pour les Musulmans et pour l'Islam. Puis nous étudierons à plusieurs reprises le plan sur lequel il devra être construit... Si ce port est le meilleur, nous réaliserons notre projet; sinon nous y renoncerons pour en rechercher un autre, etc. (1). »

Le 9 de Cha'aban 1303 (1886).

(1) *Kitab el Istikça*, ouvr. cit., p. 338.

QUELQUES PAGES DE L'HISTOIRE DU BHOPAL

Dans la liste des grands feudataires de l'empire des Indes, figure après le Nizam d'Hyderabad, le premier prince musulman, la Nawab Begum de Bhopal. Si l'on consulte les *Gazetteers*, ils nous apprennent que son État est le plus important de la « Central India Agency », qu'il a 6.902 milles carrés et compte 665.961 habitants, population mêlée composée d'Hindous, de Radjpoutes, de Musulmans — Pathans et Sayyads — et d'un fort appoint de tribus animistes. Le chef est une princesse, Pathane de race, Musulmane de religion, S. A. Sultan Jahan, entrée dans la dixième année de son règne. Elle assiste aux *durbars* revêtue des nobles insignes de l'ordre de l'Étoile de l'Inde, mais toujours soigneusement voilée. Lors des fêtes du couronnement, elle ne s'est pas départie de ses habitudes orientales. On se souvient de son passage à Paris, qui nous donne l'occasion de parler de son pays.

État et famille régnante ont la même histoire ; c'est l'exemple heureux de la migration d'un de ces clans de la frontière afghane, qui pénétrèrent jusqu'au cœur de l'Hindoustan en quête de gloire et de fortune. Une simple poignée d'hommes, sous la conduite d'un chef audacieux, arriva à fonder un État qui était devenu en 1832 « un point essentiel de force dans l'Inde Centrale » et qui, de nos jours, après

avoir été gouverné pendant trois générations par des femmes de valeur, est en voie de progrès et de civilisation.

Les documents sur l'histoire du Bhopal sont fournis en partie par la correspondance avec le gouvernement anglais et les pièces officielles des archives de Calcutta, en partie par celles de l'État (1). Ces derniers renseignements, réunis et publiés par les soins des Begums, sont assez restreints. Les rudes guerriers du dix-huitième siècle n'avaient ni le temps ni le goût de cultiver les lettres et de rédiger les chroniques de leurs exploits. L'histoire du Bhopal peut se diviser en deux époques : la première commence avec la venue de Dost Muhammad Khan ; la seconde suit le traité conclu avec le gouvernement anglais en 1818. Dans la première, on se rend compte des désordres qui accompagnèrent la décadence de l'empire moghol et permirent aux aventuriers de se tailler dans son vaste territoire des apanages indépendants, et l'on assiste aux difficultés que rencontra l'État naissant en butte aux entreprises du Nizam, des Mahrattes et aux déprédations des Pindaris. Deux fois sur le point de périr, le Bhopal survécut à toutes ces vicissitudes. Dans la seconde se place l'œuvre d'organisation à laquelle présida avec tant d'autorité Sikandar

(1) *Central India Gazetteer Series. Bhopal State Gazetteer; vol. III, text and tables, compiled by Cap. C. E. Luard. M. A. Oxon. I. A. Superintendent of Gazetteer in Central India, assisted by Munshi Kudrat Ali, State Gazetteer officer.* Calcutta, 1998. MALCOLM, *Memoir of Central India*, vol. I, chap. IX, pp. 349-425, 3e éd., 1832. London, 1823.

PRINSEP, *Memoirs of the Puthan soldier of fortune, the Nuwab Ameer-ood-Doulah Mohummud Ameer Khan etc., compiled in Persian by Busawan Lal, naeeb moonshee to the Nuwab. Calcutta ; — History of the political and military transactions in India during the administration of the Marquess of Hastings, 1813-1823. Ed. 1825 ;* HOUGH, *A brief history of the Bhopal principality in Central India, from the period of its foundation about one hundred and fifty years ago, to the present time.* Calcutta. Baptist mission press, 1845.

(2) *Tadj-al Ikbal, Tarikh-è Riyasat-è Bhopal.* (La couronne du bonheur. Histoire du gouvernement du Bhopal) ; BEGUM OF BHOPAL, *Pilgrimage to Mecca. London, 1870 ;* H. H. THE NAWAB SULTAN JAHAN, *The Story of a pilgrimage to Hijaz.* Calcutta, 1909, et *An Account of my Life*, London, 1910.

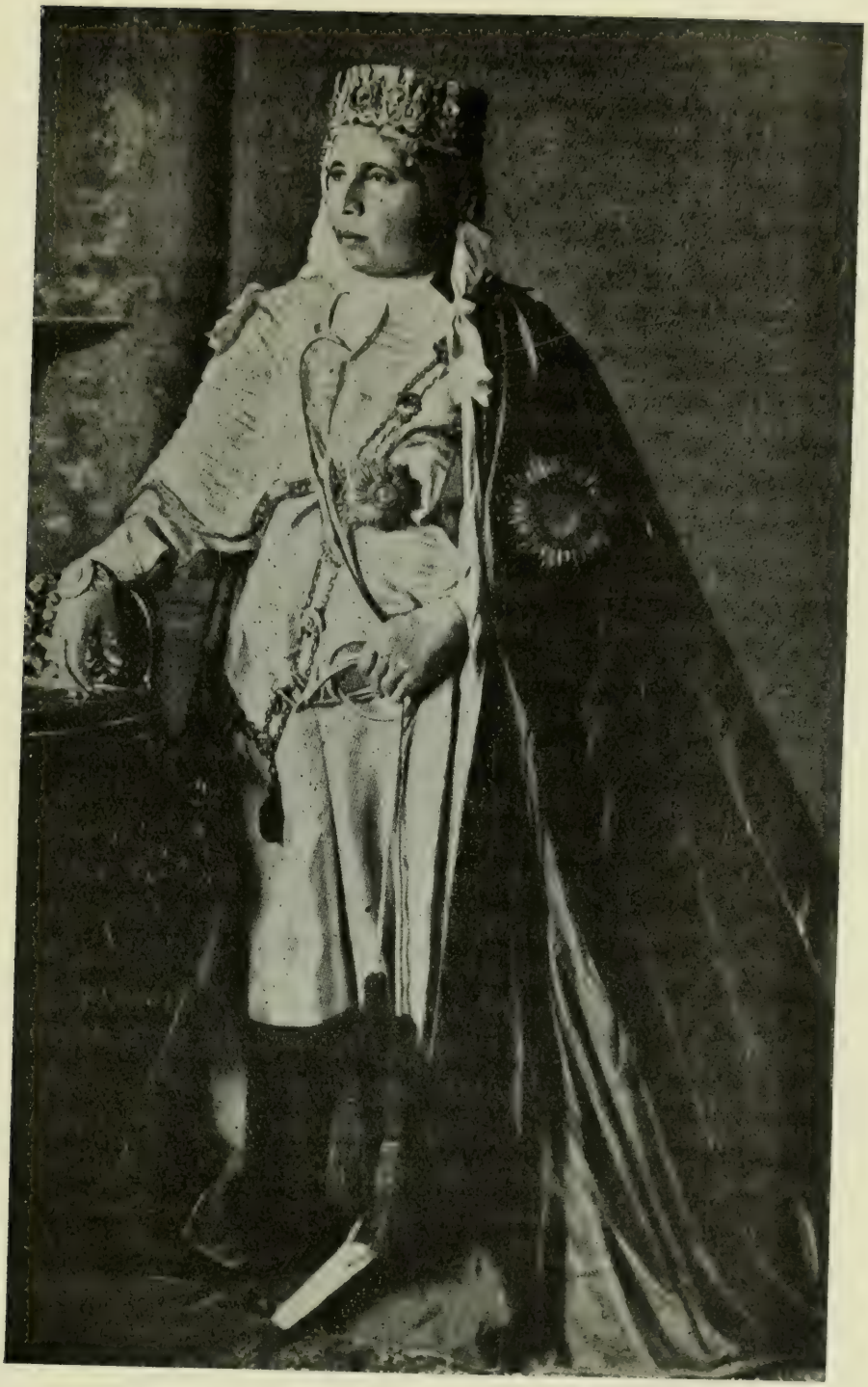

S. A. Nawab Sultan Jahan Begum (1901-...).

Begum. On a désarmé, le pays est pacifié, les bandes indisciplinées sont devenues des troupes régulières, et un traité a accordé à l'État la protection du grand pouvoir suzerain. De nouveaux besoins apparaissent alors. Il fallait remplacer les vertus des âges héroïques par de tout autres qualités, la prévoyance politique et la sagesse, si nécessaires en temps de paix.

« Le gouvernement qui s'appuie sur la loi et la justice éprouve de plus grandes difficultés que celui qui règne par le glaive, et dans une communauté où toute loi était vraisemblablement considérée comme une atteinte à la liberté personnelle, ces difficultés étaient décuplées. Parmi ceux auxquels il était réservé de les surmonter, nul n'a mieux réussi dans cette tâche que Nawab Sikandar Begum. Douée des austères vertus d'un chef, elle possédait en outre des qualités plus aimables, l'amour de la paix et la clémence qui n'arrivent à leur complet épanouissement que dans le cœur de la femme et qui, seules, peuvent procurer le véritable bonheur. Aussi faut-il considérer comme une preuve de la faveur spéciale de Dieu pour le Bhopal que, pendant trois générations, il lui a plu de placer les rênes du gouvernement dans des mains féminines (1). »

C'est le spectacle intéressant de ces trois règnes qui a contribué à appeler l'attention sur le Bhopal. On ne trouve qu'une seule impératrice dans la longue liste des dynasties musulmanes de l'Inde, Riziah, la fille d'Altamsh, de la dynastie des Esclaves, dont le beau tombeau à Delhi fait l'admiration des artistes. Désignée par son père que l'insuffisance de ses fils avait rebuté, elle règna pendant trois ans (1236-1239). L'auteur du *Tabakat-i Nasiri* exalte ses mérites et il ne lui trouve d'autre défaut que de ne pouvoir figurer parmi les hommes. Dans les guerres qu'elle eut à soutenir, on la vit, diadémée et le voile rejeté, diriger ses armées

(1) Cf. S. A. Nawab Sultan Jahan, *Account of my life*, pp. 4-5.

du haut de son éléphant impérial. Elle avait été élevée avec la plus grande liberté ; du reste, la souveraineté des femmes n'était nullement en opposition avec les idées de la race semi-nomade à laquelle elle appartenait et dont la cour en Asie Centrale donnait le ton aux compatriotes musulmans établis dans l'Inde. Le droit de gouverner y était accordé aux femmes depuis des temps immémoriaux ; les deux princesses de Kharizm, Malika Turkan et Turkan Khatun, l'avaient prouvé. Turkan Khatun exerça même un pouvoir plus absolu que son fils Alá-ud-din. Son monogramme se composait de ces mots : « Protectrice du monde et de la foi, Turkan, reine des femmes de l'Univers ! » Un caprice, indigne d'une grande princesse, causa la chute et la mort de Riziah. Selon Ibn Batuta (III, 167-8), sa tombe s'élevait sur les bords du fleuve *Djoun*, à un parasange de Delhi (1). Pour les Bégums de Bhopal, elles ont bénéficié du régime des clans du Tirah qui ménagea aux descendantes d'un petit chef du village de Gunda le droit de siéger à une des premières places au *durbar* des vice-rois (2).

La fondation de la dynastie régnante de Bhopal nous reporte aux dernières années du dix-septième siècle, au moment où l'empire moghol était à la veille de succomber sous les coups de ses nombreux agresseurs. Dost Muhammad Khan, Afghan du Mirazi Khel des Orakzais du Tirah, originaire du village de Gunda (3), commença la

(1) Cf. Ed. Thomas, *The Pathan Kings of Delhi*, p. 104, et, pour les princesses de Kharizm, d'Hosson, 1981 cité dans Thomas.

(2) La généalogie de la maison régnante de Bhopal est donnée dans le *State Gazetteer*. Cf. la planche du commencement.

(3) Le Tirah est le pays de frontière habité pendant l'été par les tribus des Afridis et des Orakzais. Depuis la décadence de l'empire moghol, il est devenu indépendant, tout en reconnaissant une allégeance nominale à l'Émir de Kaboul. Les Anglais y pénétrèrent en 1897, au moment du soulèvement des tribus ; depuis lors il n'y a pas eu de nouvelles expéditions.

fortune de sa famille (1). Rien de plus instructif que sa carrière. Venu dans l'Inde avec son père Nur Muhammad, la trente-septième année du règne d'Aurengzeb, il s'établit d'abord à Lohari Jalalabad dans les Provinces-Unies où il retrouva une colonie de gens de son clan ; mais à peine arrivé, ayant tué un homme dans une querelle, il dut se réfugier à Delhi, où il s'enrôla dans un corps de troupes impériales qui allaient attaquer les Mahrattes du Malwa. Il prit du service chez un petit Rajah de Sitaman et s'y enrichit sans doute, car peu après il confia sa fortune au gouverneur de Bhilsa, Muhammad Farukh qui tenait la ville pour le compte de Delhi, et, en véritable condottiere, il alla offrir son épée aux princes Radjpoutes qui voulaient bien y mettre le prix. Ses premiers exploits se passèrent au cœur des Vindhyas, dans la belle vallée de la Betwa aux grandes plaines arrosées par les cinq cours d'eau légendaires et dominées par les hautes crêtes des montages, un des lieux les plus célèbres de l'Inde. Le voyageur, épris des souvenirs des âges anciens, y va encore évoquer un passé grandiose. Là se trouvent la cité favorite d'Asoka, Bessnaghar, les grottes sacrées d'Oudghiri, Sanchi, la merveille de l'art bouddhique, puis les villes des tombeaux des premiers apôtres du bouddhisme, Bhojpore et Andher, Gharispore qui faisait partie du royaume de Maghada, enfin Bhilsa, l'antique Badravati, détruite par les Pandavas et reconstruite par un chef Bhil qui lui donna son nom. Quand l'empereur Altamsh investit cette localité en 1230, elle appartenait aux Radjpoutes, et elle ne leur fut définitivement enlevée que par Akbar qui y plaça un *qiladar* (gouverneur). Celui en qui Dost Muhammad avait placé sa confiance en usa fort mal ; car, le bruit de la mort de l'Afghan s'étant répandu, il s'empara des trésors qui lui

(1) *Tâdj al Ikbâl, Tarîkh-è Riyâsat-è Bhopal*, livre Ier, chap. I (Arrivée de Dost Mohammad Khan de l'Afghanistan ; la lumière de son bonheur commence à poindre.) Malcolm, *Central India*, pp. 350-355; Hough, *Hist. of Bhopal*, pp. 1-3 ; *State Gazetteer*, pp. 9-12.

avaient été remis, et quand Dost Muhammad vint les réclamer, il ne put lui en restituer qu'une faible partie. Désappointé, mais hors d'état de se venger, l'aventurier alla servir chez un Radjpoute, le Thakur de Mangalgarh, qui, mandé à Delhi, le chargea en son absence d'administrer l'État conjointement avec sa mère; bientôt Thakur et Rani étant morts, Dost Muhammad, après avoir fait main basse sur leurs biens, alla à Berasia. La scène change. Nous pénétrons dans la riche zone des terres cultivées du Malwa, à la porte des États de Gwalior et d'Indore, et cette région va former le noyau de la première acquisition de la famille actuellement régnante. La place était alors donnée à bail à un nommé Taj Muhammad Khan, qui vivait à Delhi et laissait à des agents la gérance de ses beaux districts. Les malheureux avaient fort à faire dans un pays dévasté par les raids des Radjpoutes. Dost Muhammad ne s'effraya pas de si peu; il acquit Berasia moyennant une rente de 30.000 roupies. Une fois établi, il appela près de lui les membres de sa famille et, avec leur aide, remit de l'ordre dans le pays, à sa manière, s'entend ; puis il s'occupa assez cavalièrement d'étendre son territoire. La première place qu'il attaqua, Jagdeshpur, était un village fortifié à six milles au N.-O. de Bhopal au pouvoir des Radjpoutes (1709). Ayant appris que les hommes étaient en maraude et n'avaient laissé derrière eux que des femmes et des enfants, il planta sa tente sur les bords de la rivière et demanda une entrevue au chef. Le lendemain, les Radjpoutes lui ayant rendu sa visite, il les combla de prévenances et les fit asseoir ; puis, après les avoir longuement entretenus, il se leva et demanda l'*atar pan*. C'était un signal convenu : ses hommes s'élancèrent dans la tente, en coupèrent les cordes et massacrèrent les Radjpoutes, dont ils jetèrent les cadavres dans la rivière, qui, depuis ce jour-là, a été appelée *halali nadi* ou ruisseau du massacre. Dost Muhammad s'étant emparé de Jagdeshpur y éleva un fort,

auquel il donna le nom d'Islamnagar, dont il fit son quartier général. Ce fut le premier pas dans la voie de la fortune. Le second ne fut ni moins hardi ni moins heureux. Ayant de vieux comptes à régler avec le peu scrupuleux gouverneur de Bhilsa, il lui envoya son frère Sher Muhammad Khan à la tête d'un fort détachement. Les deux petites armées se rencontrèrent non loin de Bhilsa. Sher Muhammad Khan fut tué; mais Dost Muhammad, qui, de loin, surveillait la bataille, voyant faiblir les siens, attaqua Muhammad Faruk, le cerna et le tua ; puis, montant sur l'éléphant du vaincu, il se dirigea vers Bhilsa au son des tambours; si bien que les gens, croyant que leur chef revenait victorieux, lui ouvrirent les portes du fort. La possession de Bhilsa entraîna celle des places environnantes.

Le suivrons-nous comme allié de Bhim Singh de Kotah dans ses luttes contre le Nizam et le *Soubahdar* de Malwa? Assisterons-nous au meurtre du chef de Korwai? L'épisode de la prise de Ginnurgarh suffira pour donner une idée de ses procédés. Le fort, entouré d'un pays accidenté et sauvage, s'élevait sur un rocher isolé (1); il appartenait à un chef Gond qui avait été empoisonné par un autre chef de même race. Sa veuve, la Rani Kamalapati, implora Dost Muhammad, qui accourut à son secours, attaqua le chef ennemi et annexa son territoire; mais, à la mort de la Rani, il se paya lui-même de ses services en s'emparant de Ginnur. Il traita les princesses de la famille avec bonté, soit dit à sa louange. C'est à ce moment-là que l'aventurier afghan, sûr de sa suprématie, choisit le site de Bhopal pour en faire sa capitale et éleva le fort de Fatehgarh (1722). Peu de villes sont aussi pittoresques que Bhopal, située au bord de deux beaux lacs, nappes d'eau de près de deux milles et demi, et abritée par de hautes montagnes. La tradition rapporte qu'avant la venue de Dost Muhammad, il y avait dans ce même

(1) Cf. *Indian Antiquary*, XVI, 252.

lieu une localité fondée par le Raja Bhoja de Dhar (1010-55) à qui on attribue le vieux fort bâti dans le quartier appelé Bhojpur et utilisé maintenant comme prison. Un temple

Vue d'un quartier de Bhopal.

bâti par une rani, femme d'un petit-fils de Bhoja, occupait l'emplacement de la mosquée de Kudsia Begum. Dost Muhammad relia Fatehgarh au fort du Raja par un mur assez étendu pour renfermer une grande ville. Cette enceinte s'appelle maintenant *Shahar-i Khas*, la ville pro-

prement dite. Il prit ensuite le titre de Nawab et se déclara indépendant. Cette attitude ne plut pas à son voisin le Nizam qui, en allant à Hyderabad pour apaiser la révolte de son second fils Nasir Jang, soit pour humilier, soit pour renverser le chef, marcha contre lui. Après un engagement sanglant dans lequel périt le second frère de Dost Muhammad, le Nizam se porta en avant et campa près d'Islamnagar. Le nouveau Nawab, incapable de résister, l'éloigna en lui donnant en ôtage son fils Yar Muhammad Khan.

Le grand chef mourut peu après à l'âge de 66 ans (1726) (1). Sa tombe se trouve dans le fort, près de la porte qui conduit au *Bala-qila*. Rien ne donne mieux une idée de l'époque que le sort de ses cinq frères, tous tués dans des combats ou des émeutes. Il laissait onze enfants, cinq filles et six fils, dont un bâtard, l'aîné, celui qu'il avait confié au Nizam.

*
* *

Ce fut le second, le fils légitime, Sultan Muhammad Khan, que les nobles placèrent sur le trône ; mais le bâtard, à Hyderabad, ne resta pas inactif : fort de l'appui du Nizam, il rentra dans Bhopal, tambour battant, étendards déployés, avec une forte escorte donnée par son protecteur (2). Il ne rencontra aucune opposition et il déposa Sultan Muhammad Khan (3) ; toutefois il lui rendait de grands honneurs dans les durbars et ne prit jamais devant lui le titre de Nawab, d'accord avec les lois familiales et héréditaires dont nous trouverons bien des exemples (4). Un auteur nous ex-

(1) C'est la date des archives de l'État. Malcolm a donné à tort celle de 1723. Cf. *State Gazetteer*, p. 12.

(2) Le nizam lui remit les insignes (*Maha Maratib*) de la dignité du Poisson, l'un des premiers honneurs de l'empire moghol. Ces insignes sont encore conservés dans la famille de Bhopal.

(3) Cf., pour le règne de Yar Muhammad, *Tâdj al Ikbâl, Tarîkh-è Ryâsat-è Bhopal*, chap. II (Mention du gouvernement de Yar Muhammad).

(4) Malcolm, *Central India*, I, 289, note.

plique cette anomalie (1). On pouvait écarter du trône Yar Muhammad du fait de sa bâtardise, mais rien ne s'opposait à ce qu'il exerçât les fonctions de chef s'il n'en prenait pas le titre. Ces arrangements privés expliquent l'origine de la constitution spéciale qui existe encore dans la colonie du Bhopal. Quand Dost Muhammad, après ses premiers succès, eut invité ses amis et ses parents à se joindre à lui, ceux-ci vinrent, accompagnés de son frère aîné Akil Muhammad Khan, qui, étant à la tête d'un parti attaché aux usages de leur pays, établit, pour les conserver, certains règlements qui s'imposèrent aussi bien chez les princes que chez les plus humbles membres de la tribu. Akil Muhammad avait le premier rang parmi ses Afghans, et son excellent caractère méritait la distinction que sa naissance et la bonne opinion des siens lui avaient assignée. Il fut le premier *divan* ou ministre du Bhopal; il mourut dans une émeute qui avait éclaté à l'occasion du *holi*. Yar Muhammad régna près de quinze ans, assisté du successeur d'Akil Muhammad, un Hindou du nom de Baiji Ram, homme capable et intègre (2). Islamnagar lui doit certains embellissements : il y bâtit un palais et augmenta ses défenses en détournant le cours de la Parwah, qui vint battre le pied de ses fortifications.

C'est à cette époque que Nadir Shah, après avoir franchi l'Indus, entra dans Delhi et que commençèrent la véritable décadence de l'empire mogol et les terribles invasions des cavaliers afghans. D'un autre côté, Mahrattes, Sikhs, Anglais, Français entraient en ligne ; le champ était libre et l'avenir appartenait au plus entreprenant.

Malgré des luttes inévitables avec les Mahrattes, Yar Muhammad agrandit son patrimoine et son règne fut calme, si l'on compare l'état de son petit pays à celui du reste de l'Hindoustan. Il fut enterré à Islamnagar ; il laissait cinq fils et quatre filles (1742).

(1) Hough, *His. of Bhopal*, p. 5, d'après Major Henley.
(2) Cf. Hough, *op. cit.*, p. 6.

Le trône revenait encore à un enfant de onze ans, Faiz Muhammad, fils aîné de Yar Muhammad (1). Cette fois un parti puissant de nobles afghans voulait remettre Sultan Muhammad sur le trône, et aurait réussi sans la promptitude avec laquelle Baiji Ram, accompagné du jeune nawab, se porta d'Islamnagar à Bhopal à la tête de cinq mille hommes fidèles et résolus. Sultan Muhammad alla à sa rencontre avec ses Afghans. A l'imitation des guerriers et des saints hindous, ceux-ci avaient teint leurs vêtements en jaune pour indiquer qu'ils étaient prêts à vaincre ou à mourir. Profitant du désordre, un étranger, qui se disait partisan de Sultan Muhammad, s'était emparé de Fatehgarh. Un combat assez vif s'engagea près de l'Id gâh : le commandant des forces rebelles fut tué ; le prétendant prit la fuite et se réfugia à Rahatgarh, dont le gouverneur lui ouvrit les portes. Le ministre Baiji Ram vint l'y assiéger (2). C'est alors que nous voyons apparaître la première manifestation de la puissante personnalité d'une femme qui devait exercer une grande influence sur les destinées du Bhopal, la Mamullah Bibi, veuve de Yar Muhammad. La princesse conseilla une transaction et fit donner Rahatgarh à Sultan Muhammad à condition qu'il renoncerait à tous ses droits sur l'État. La Mamullah Sahiba est la première des princesses qui, au Bhopal, ont dirigé les affaires, d'abord en sous-main, puis ouvertement, et y ont déployé les plus hautes capacités. Elle ne devait mourir qu'en 1792 (3). Malcolm nous l'a fait connaître ; c'est le seul portrait d'elle que nous puissions fournir : « L'histoire de cette extraordinaire princesse, qui vécut jusqu'à l'âge avancé de 80 ans et exerça pendant près d'un demi-siècle une si grande influence sur les conseils du Bhopal, si même elle

(1) Cf. *Tâdj al Ikbâl, Tarîkh-è Riyâsat-è Bhopal*, chap. III (Mention du règne de Nawab Faiz Mohammed Khan).
(2) Cf. Hough, *op. cit.*, pp. 6-7.
(3) Malcolm, *Central India*, pp. 367-368.

ne les domina pas, est assez extraordinaire. Son nom était Mamullah. Elle était originaire de l'Inde supérieure, mais, paraît-il, d'une origine trop obscure pour qu'on pût avoir des renseignements exacts sur sa famille ou son lieu de naissance. Quoiqu'elle n'eût pas été mariée officiellement au Nawab Yar Muhammad, elle était le chef reconnu de la famille (1). Elle n'avait jamais eu d'enfants ; mais elle considérait ceux de Yar Muhammad comme les siens, et le titre de *Mahji Sahiba* ou « Madame mère ». qu'on lui donnait, prouve le respect qu'on avait pour elle. D'après ce qu'on sait de sa conduite dans les circonstances les plus critiques, il est difficile de dire si elle a été plus remarquable par la bonté de son naturel que par l'excellence de son jugement. Elle était aimée et respectée de tous. Sa mémoire est encore vénérée par les Musulmans et les Hindous du Bhopal. Il est vraiment consolant de voir, d'après sa vie, que même au milieu de scènes de violences et de crimes, la bonté et la vertu, quand elles sont unies au courage et au sens commun, maintiennent cette supériorité qui, seule, appartient aux qualités les plus hautes de notre nature et qui ne peut s'acquérir ni par le titre ni par la position. »

Faiz Muhammad était d'une taille gigantesque ; il avait près de 7 pieds (ang.) de haut et, debout, ses mains dépassaient ses genoux ; mais son caractère était doux et il menait une vie très retirée, toute remplie par l'accomplissement de ses devoirs religieux. Il ne franchit les limites de son palais qu'une fois pour aller à Bhilsa, alors assiégé ; comme la place se rendit à son arrivée, le peuple attribua le succès à ses mérites, et l'a toujours considéré comme un saint.

L'administration de l'État, laissée à son ministre et à la Mamullah Sahiba, est marquée par l'acquisition du fort de Reisen, prise admirable à tous égards.

(1) On ne célèbre que la cérémonie du *Nikah* lorsque la condition des parties contractantes est trop inégale.

Reisen, situé à 22 milles de Bhopal, sur un pic de 1.980 pieds (ang.) de haut, a joué un rôle important dans l'histoire du Malwa (1). Déjà sous Akbar, Abl Fazl le mentionne comme une des plus fortes places de l'Hindoustan; la citadelle, entourée de solides murailles de pierre percées de neuf portes et flanquées de treize bastions, devait être formidable. L'enceinte renferme encore plusieurs édifices, y compris une mosquée et trois palais de l'époque radjpoute. Des tragédies lamentables marquent son histoire. Sous Bahadur Shah, Sultan du Guzarate, le chef radjpoute qui le possédait, pour sauver sa vie et celle des siens, avait consenti à embrasser l'Islam; mais son épouse, la vaillante Durgavati, qui s'y trouvait renfermée, plutôt que de consentir à une pareille honte, accomplit l'admirable sacrifice du *Johur* et périt dans les flammes avec sept cents femmes. Les hommes, dans une sortie désespérée, se firent exterminer jusqu'au dernier. Beau sang radjpoute, combien n'en a-t-il pas été ainsi répandu inutilement sur le sol de l'Inde (1532) !

Plus tard, un nouveau drame, horrible dans tous ses détails, vient clore le long siège de six mois par Sher Shah (1543). Le chef radjpoute, Puran Mal, qui avait obtenu de traiter avec son vainqueur et de sortir du fort avec les honneurs de la guerre, attendait dans son camp l'exécution des promesses impériales ; mais les veuves de certains chefs, ses ennemis, se placèrent sur le passage du sultan et l'implorèrent : « Nous avons souffert toutes sortes de maux de la part de cet infidèle inhumain et despote. Il a tué nos maris ; il a fait de nos filles des esclaves et des danseuses ; il s'est emparé de nos terres et de nos biens. Si vous ne nous vengez pas, nous vous accuserons au jour de la résurrection. » Et comme Sher Shah était un prince juste et pieux, les larmes coulèrent de ses yeux : « Prenez patience, leur dit-il ; je

(1) Pour Reisen, cf. *State Gazetteer*, pp. 111-115.

l'ai ramené par des promesses et des serments. » Elles reprirent : « Consultez vos ulamas. » Toutefois Sher Shah, à sa louange, hésitait ; mais ses ulamas furent de l'avis des femmes. Dès l'aube, le camp des Radjpoutes fut cerné. Puran Mal, soupçonnant ce qui se passait, alla droit à sa tente couper la tête de sa rani Ratnavali ; les autres hommes suivirent son exemple. Et tandis que les Hindous mettaient à mort leurs épouses et leurs familles, les Afghans commencèrent le massacre. Puran Mal et ses compagnons, « comme des porcs aux abois », firent preuve de courage et furent exterminés en un instant (1).

L'acquisition de Reisen par le lieutenant de Faiz Muhammad coûta la vie au gouverneur ; aussi le nawab s'empressa-t-il d'écrire à Delhi (Alamgir II régnait alors) pour expliquer qu'il n'en avait usé ainsi que parce qu'il suspectait cet homme de vouloir se rendre indépendant. La réponse de la Chancellerie impériale fut un firman en due forme lui garantissant la possession du fort. D'un autre côté, les Mahrattes étant devenus d'assez désagréables voisins, on leur abandonna, pour s'en débarrasser, sept parganas (2).

Faiz Muhammad eut peu de chance avec ses *divans* Baiji Ram avait été un ministre admirable, et sous son administration le pays avait été très prospère (3). Il avait su se concilier les Gonds, qui formaient la couche des habitants aborigènes de la partie sud du territoire du Bhopal (4) ; étant mort en 1762, son fils, Ghasi Ram, lui succéda. Il favorisa les Hindous, défendit de tuer les vaches et opprima tellement les Afghans que deux de ceux-ci l'assassinèrent. Il fut rem-

(1) Pour ces deux épisodes, cités dans le *State Gazetteer*, cf. Elliot, *Muhammadan Historians of India*, IV, 392, ff. v. 188.

(2) Ashta, Devipura, Doraha, Ichhawar, Bhilsa, Shujalpur et Sehore.

(3) Cf. Hough, *op. cit.*, pp. 119 et sq.

(4) Les Gonds, Hindous d'origine, portent ce nom parce qu'ils avaient habité le Gondwara et occupé un rang élevé parmi les indigènes ; mais ils se trouvèrent réduits peu à peu à une position assez humble par les Musulmans et les Mahrattes. Certaines tribus étaient dirigées par de petits Thakurs d'origine radjpoute.

placé par un Pathan, qui fut empoisonné ; son successeur, un brahmane Kayasth, fut assassiné à son tour au bout de quatorze ans par une bande de Pathans à la tête de laquelle était le propre frère du chef, qui voulait se venger d'une intrigue du fils du diwan et d'une Pathane. Simple histoire de femme! Yasin Muhammad Khan, frère du nawab, devint *divan;* six ans après, le nawab mourut d'hydropisie et fut enterré dans le fort (12 décembre 1777).

Comme il n'avait pas d'enfants, son autre frère, Hayat Muhammad, lui succéda (30 janvier 1778); son long règne de trente et un ans est fertile en événements (1). La transmission des pouvoirs ne se fit pas sans difficulté. Les femmes entrent en scène, et il en sera ainsi à chaque événement important. La veuve du feu chef, Bahu Begum, très autoritaire, chercha à s'emparer du pouvoir, pendant que Sharif Muhammad Khan, fils de Faiz Muhammad Khan, et le fils de Yasin Muhammad, mort peu de jours après le Nawab, se liguèrent pour le lui disputer; la Mamullah Sahiba intervenant alors auprès de Bahu Begum, lui expliqua qu'il fallait choisir un frère du chef défunt et l'amena ainsi à acquiescer à la nomination d'Hayat Muhammad, qui, par le fait, ne serait que son représentant, l'administration devant rester entre ses mains. Mais Hayat Muhammad Khan, oublieux du pacte, prit bientôt le titre de Nawab et exerça seul l'autorité. Très religieux comme son père, il avait adopté des jeunes gens qu'il avait convertis à l'Islam, Faulad Khan, un Gond, Jamshed Khan, un Ahir, deux brahmanes, Islam Khan et Chhote Khan (2).

(1) Cf. *Tâdj al-Ikbâl, Tarikh-è Riyâsat-è Bhopal*, chap. IV (Mention du règne de Nawâb Hayât Mohammed Khan et de Diwan Tchoûti Khan, et de la régence de Mourid Khan. La fortune et l'autorité de Miyân Vazir Khan font des progrès.) MALCOLM, *Central India*, p. 365 ; HOUGH, *op. cit.*, pp. 11-48.

2) Ces jeunes gens avaient la position d'un *chela*, c'est-à-dire d'un infé-

Faulad Khan, le Gond, devenu ministre, conduisit habilement les affaires de l'État, malgré l'obstruction systématique qu'il rencontrait du chef de Bahu Begum. C'est sous son administration que commencèrent les rapports du Bhopal avec les Anglais et que s'effectua la fameuse marche du général Goddard du Bengale à Bombay par la vallée de la Betwa et le Bhopal.

La position des Anglais était alors critique ; en 1776 le gouvernement de Bombay avait conclu avec les Mahrattes de Pounah un traité très désavantageux pour les intérêts et la réputation de la compagnie ; aussi s'était-on empressé de réparer cet échec diplomatique en appuyant la candidature de Raghunath Rao (1) comme Peshwah ; il en résulta que W. Hastings résolut de soutenir le gouvernement de Bombay en lui envoyant une petite armée (2). Mais le Col. Leslie qui la commandait, au lieu de marcher droit vers le sud, s'attarda chez les chefs Bundelas et mourut le 8 octobre 1778. Le Col. Goddard lui succéda. Il s'avança par Bhilsa, Bhopal, Hoshangabad et passa la Nerbudda le 2 décembre (3). En traversant le Bhopal, l'assistance la plus large fut donnée à ses troupes ; malgré les sollicitations de son entourage, le Nawab était resté fidèle aux Anglais, sans qu'aucun traité ne le liât : toute aide réclamée était immédiatement accordée, et, d'après les certificats conservés encore par les chefs de certains villages, il semble que toutes les classes se comportèrent de la manière la plus cordiale à l'égard du corps

rieur adopté, qui n'a rien de commun avec l'esclave ou l'enfant adoptif; c'est par le fait celle d'une personne à qui on a reconnu les droits d'un parent qu'on tient sous sa dépendance.

(1) Grant Duff, *Hist. of the Mahrattas*, II, 40.

(2) Elle était composée de 6 bataillons d'infanterie indigène, d'une compagnie d'artillerie indigène et d'un régiment de cavalerie moghole envoyé par le Nawab d'Aoudh.

(3) Pour la marche du général Goddard, cf. *Narrative of the Political and military Operations of British India under the administration of the Marquis of Hastings*, 1813 to 1818, 4e éd., 1820, p. 39 ; Hough, *op. cit.*, pp. 13 et 19; dans sa préface, Hough réclame les *notes* du major Henley et le journal de Goddard qui n'avaient pas été encore publiés (1847).

d'expédition. Les officiers prisèrent cette conduite d'autant plus qu'ils n'avaient trouvé dans les autres parties de l'Inde que l'hostilité la plus ouverte et qu'ils allaient encore en retrouver des marques évidentes dans d'autres territoires.

Quel avantage, peut-on se demander, le Bhopal retirait-il de la conduite de son chef ? Aucun. Il s'exposait même à des dangers, car les Mahrattes ne se privèrent pas de piller les villages et d'incendier les moissons. On ne trouve dans l'histoire de l'Inde aucun fait analogue, et les papiers secrets du Bhopal n'ont pas encore livré le mot de l'énigme. Dans le *State Gazetteer*, Appendice A, page 125, figure la lettre du colonel Muir au Nawab (*his kind friend*), qui montre un commencement d'alliance entre les Anglais et le Bhopal (29 avril 1778).

Peu après ces événements, Faulad Khan se prit de querelle avec la Mamullah Sahiba et périt en attaquant Fatehgarh où elle résidait. Chhote Khan fut appelé à lui succéder, d'après les conseils mêmes de la princesse. Le *Chela* du Nawab se montra à la hauteur de la situation ; il sut se faire respecter par les chefs mahrattes et tenir en bride les Pindaris, ces terribles maraudeurs, ces enfants perdus des différents corps d'armée qui s'étaient constitués, à la suite des Mahrattes, en troupes quasi régulières (1). Une fois, raconte-t-on, il usa avec eux de clémence et s'en trouva fort bien. Ayant fait prisonniers, pendant un raid, quatre cents Pindaris, il les renvoya en leur donnant quelque argent et un turban (*pagri*). Étonnés du procédé, les bandits s'abstinrent de toute incursion sur le territoire du Bhopal pendant la vie du ministre (2).

Faute d'incidents militaires ou politiques, retournons au

(1) Le mot Pindâri est d'étymologie incertaine. Malcolm (*Central India*, i-433) la fait venir de *pendha*, liqueur enivrante très appréciée des Pindaris, confectionnée avec du *Jowar* fermenté. Cf. le *State Gazetteer*, *glossaire*, p. VII.

(2) Cf. Hough, *op. cit.*, p. n. 21.

palais où vont s'ourdir les intrigues et se préparer les drames qui rompent heureusement la monotonie des cours orientales. Les begums règnent derrière le *pardah*, et ce sont de rudes femmes ! Ici, il n'est point question d'intrigues amoureuses qui n'en vaudraient pas la peine : c'est le pouvoir qui est l'enjeu. Bahu Begum, à laquelle la puissance de Chhote Khan portait ombrage, excita habilement la jalousie d'un petit-fils de Dost Muhammad, Sharif Muhammad Khan, contre celui qu'il considérait comme un esclave ; elle lui offrit de l'argent pour se procurer des troupes qu'il devait recruter facilement parmi les Pindaris ; mais au dernier moment la Begum se ravisa, et le Khan fut forcé d'agir seul. Après avoir placé sa famille en sûreté dans le fort d'Ashta, bâti par Dost Muhammad à 28 milles de Sehore, alors en possession des Mahrattes, il s'avança vers la vieille forteresse de Ginnurgarh ; ayant été défait, il simula une retraite et marcha sur Bhopal. La rencontre eut lieu très près de la ville, au petit village de Fauda (1787) et coûta la vie à Sharif Muhammad et à ses cinq frères. Les mercenaires l'avaient abandonné ! Il n'y a pas lieu de s'étonner que Chhote Khan ne se montrât pas favorable aux Pathans qui, d'ailleurs, ne cessaient de conspirer contre lui et le Nawab. Un de ces nombreux complots fut ourdi par le neveu même de celui-ci, Nijabut Muhammad Khan, un colosse, paraît-il (1). Nijabut choisit la fête de l'Id-ul Fitr, à l'heure où le chef venait rendre ses devoirs à la Mamullah Sahiba. Il plaça des Pathans à la porte du palais et, après les formalités d'usage, il s'assit près du Nawab et commença à se plaindre de Chhote Khan, de ses procédés à l'égard des Pathans, insinuant qu'on ne devait pas accorder l'autorité à un simple esclave et réclamant son renvoi ou la permission de le tuer de sa main pour épargner cette honte à la race afghane. Le Nawab, surpris, s'écria que Chhote Khan était son fils adoptif et que sa con-

(1) Hough, *op. cit.*, pp. 19 et sq.

duite avait toujours été exempte de reproches. Pour toute réponse, le colosse, dégainant, se jeta sur le prince; mais heureusement un *chobdar* ayant entendu le bruit s'élança et le frappa de sa masse d'argent; d'autres officiers arrivèrent et expédièrent l'infâme. Après cette alerte, Chhote Khan redoubla de vigilance et établit dans la ville un système de police spécialement contre les Pathans. Il mourut à l'âge de quarante ans et fut inhumé dans le fort. Selon les historiens, c'était un homme doux, qui avait conservé, quoique musulman, le caractère et l'extérieur d'un Hindou (1); de taille moyenne, svelte, très retenu de parole, agréable de manières, il joignait l'habileté à la résolution et était en tout l'opposé des gens au milieu desquels la destinée l'avait fait vivre (2). Amir Muhammad Khan, pauvre être sans moyens, succéda à son père; le Nawab le renvoya bientôt. Irrité, il s'enferma dans le fort et commença à tirer sur la ville; mais il fut promptement forcé de l'évacuer. Aidé par le Pindari Amir Khan, il se retira à Nagpur, où il persuada au chef mahratte d'attaquer le fort d'Hoshangabad, dont il s'était emparé en 1795. C'est à cette époque qu'entre en scène ce fameux chef Pindari, qui va jouer un rôle prépondérant dans cette société troublée. Il était au début de sa carrière. Nous connaissons Amir Khan par les *Mémoires* que son munshi Busawun Lal a rédigés en persan et qu'un homme de la valeur de Prinsep jugea assez intéressants pour traduire. Ils en valent assurément la peine (3). Au moment de leur publication (1832), Amir Khan avait fait grande figure au durbar tenu par Lord Bentinck à Ajmir. Il était devenu

(1) Hough, *op. cit.*, pp. 20-22.

(2) Sa veuve eut un sort misérable; un officier pathan ayant réussi à s'emparer de ses biens, elle prit la fuite et se réfugia à Seronj, où, en 1832, elle vivait des bienfaits du nawab Mir Khan. Son fils se fixa à Indore, auprès de Guffoor Khan, dont il devint un des courtisans. (Hough, *op. cit.*, p. 22.)

(3) *Memoirs of the Puthan soldier of fortune the nuwab Ameér-ood-Doulah Mohummud Ameer Khan, chief of Seronj, Tonk, Rampoora, Neemahera etc, compiled in persian by Busawun Lal, naeeb-moonshee to the Nuwab.* Calcutta, 1832. (Cf. la *Préface* de Prinsep, I-XIV.)

un personnage respectable, vieillard de 65 ans, Nawab et chef de Tonk, de Rampur et autres lieux, possesseur de territoires rapportant de 10 à 15 lakhs de roupies. Il avait l'abord facile, des manières simples; sa conversation charma le lieutenant-gouverneur ; pourtant ses traits permettaient à l'étranger auquel il n'avait pas le désir de plaire de retrouver les sinistres ressouvenirs de sa vie étrange. Il est et restera le type de ces chefs de Pindaris, bandes pillardes de gens sans aveu réunis sous les ordres d'un soldat de fortune, sous bien des points semblables à nos grandes Compagnies, qu'il avait fallu une armée pour dissoudre.

Amir Khan était né sur le sol de l'Inde dans le Rohilkhand, où son père, noble Pathan, s'était établi avec un parti de cavaliers de son clan (1). A vingt ans, il partit en quête de gloire et de renom. Boigne levait alors des troupes pour Sindhia. Il se présenta au général français ; mais celui-ci le trouvant trop jeune ne l'accepta pas (2). Il alla alors à Delhi où il s'engagea sous un *risaldar* au service de Jodhpur; puis..... Mais ne cherchons pas à le suivre à Idar, à Baroda et autres lieux, où il fut parfois si miséreux qu'un soir il troqua sa *sittar* contre 1 r. de pulse et 4 annas d'opium afin de tromper sa faim et celle de ses compagnons. Il arriva enfin à Bhopal (3). Un simple commis de Chhote Khan, Himmat Row, avait pris en main les affaires publiques, tombées peu à peu dans un état déplorable. La favorite du Nawab, la Bibi, comme on l'appelait, et un eunuque étaient maîtres absolus, et, pour conserver le pouvoir, ils ne reculèrent pas devant la trahison, prêts à livrer à Sindhia le beau fort de Reisen. Les finances à sec, l'intégrité du territoire menacée à la fois par les Mahrattes et les Pindaris, tel

(1) Cf. *op. cit.*, chap. I, pp. 7 et sq.
(2) Cf. *op. cit.*, chap. II, p. 14.
(3) Cf. *op. cit.*, liv. I, chap. III, pp. 20-29, et chap. IV, pp. 30-49.

était le bilan de leur administration en 1795, lorsqu'un matin un étranger, accompagné de quelques serviteurs, arriva aux portes de la ville et demanda à parler au Nawab. C'était Wazir, le fils de Sharif Muhammad Khan qui avait péri dans la lutte contre Chhote Khan (1). L'explication qui eut lieu entre les deux parents fut longue et cordiale. Le vieux prince, intéressé du récit des aventures du jeune proscrit, sortit de son apathie ordinaire quand celui-ci mit à son service et à celui de l'État les talents militaires qu'il avait acquis chez le chef radjpoute d'Oomutwarra, Nath Singh, et sa vie, sa triste vie, seule chose qu'il possédât ! Il l'appela son fils et déclara qu'il serait sauveur de l'État ; sa prophétie devait se réaliser ; mais il fallait que les affaires fussent encore plus mauvaises.

Cependant la faveur du nouveau venu allait toujours grandissant, au point que, lorsque Himmat se retira, Hayat voulut en faire son ministre ; mais Ghaus Mohammad et sa mère Asmat Begum s'y opposèrent. La tragédie sanglante de la mort de Sharif les hantait ; ils redoutaient que le fils ne voulût venger le père et pourtant, comme le font observer les historiens, il fallait trouver quelqu'un pour diriger l'État et que ce quelqu'un fût un noble Pathan, appartenant à la famille régnante.

Le Nawab se décida à faire appel à Munir Muhammad Khan, seigneur de Rahatgarh, fils de Sultan Muhammad Khan, qui avait joué un rôle si effacé dans l'histoire de la succession au trône. Le dixième *diwan* fit une entrée sensationnelle, avec une escorte de mille hommes, et campa dans le jardin de son grand-père. Il montra une émotion réelle ou feinte, embrassant les arbres plantés par ses ancêtres, pleurant, dit la chronique, « comme un usurier hindou (2) ». Souple et habile, il se montra aimable et

(1) Cf. Hough, *op. cit.*, p. 24.
(2) Cf. Hough, *op. cit.*, p. 26.

plein d'égards pour le Nawab et la Bibi, sans oublier les notables et les gros marchands ; mais il n'accepta de se charger de l'État que lorsque Amir Khan, qui avait été nommé *qiladar* de Fatehgarh par Ghaus Muhammad, serait renvoyé (1). Murid ne tarda pas à se montrer sous son véritable jour. Il opprima la veuve de Bijai Ram, s'appropria la solde de l'armée, attaqua le dernier ministre et garda en prison son neveu pendant six semaines dans le fort de Berasia, jusqu'à ce qu'il eût payé une somme de 10.000 roupies. Sous prétexte d'obtenir des fonds et de solder les troupes dont on avait besoin pour délivrer l'État des Pindaris et des voleurs qui l'infestaient, il accabla d'impôts les populations. S'enhardissant peu à peu, il porta ses vues plus haut (2). Il demanda de l'argent à la favorite du Nawab Asmat Begum, qui jouissait de tous les privilèges d'une épouse ; elle commit la faute de lui en refuser. Munir excita les Pathans contre elle ; sa perte fut résolue. Au mois de décembre 1797, il lui rendit visite sous prétexte d'obtenir d'elle une aide pécuniaire, lorsque tout à coup, au moment où il la traitait de tante, il appela les gens de sa suite qui s'élancèrent derrière le *pardah* et tuèrent la princesse au fond des appartements privés où elle s'était réfugiée avec ses officiers (3). Pour s'excuser, Murid donna à entendre au Nawab que le coup avait été fait à l'instigation de son fils Ghaus Muhammad. On ne tarda pas à connaître les véritables motifs de sa conduite lorsque on le vit s'emparer de la fortune amassée par la princesse (4). Quant au petit peuple, il l'opprimait si odieusement qu'à minuit les gens avaient l'habitude de prier

(1) Prinsep, *Memoirs of Amir Khan*, chap. III.

(2) Munir avait persuadé au Nawab et à Ghaus Muhammad de défendre aux courtisans de se présenter au durbar avec des armes. Les Pathans de Vazir Muhammad comprirent et s'abstinrent de paraître.

(3) Hough, *op. cit.*, p. 29.

(4) Une grande partie de ses trésors cachés à Rathgarh se trouva perdue par suite des révolutions.

Dieu, tête nue, qu'il voulût bien les en délivrer. (*Texte ourdou.*)

La haute personnalité de Wazir le gênait (1). Pendant que celui-ci réprimait les désordres des Pindaris, il donna des ordres pour s'en débarrasser; mais ces ordres furent interceptés, et Wazir attaqua le gouverneur de Chaimpur Bari qui devait l'assassiner et s'empara de Ginnurgarh.

Le Nawab commença à ouvrir les yeux. Il envoya chercher Kuli Khan et Wazir, qui arrivèrent avec leurs troupes en vue de Bhopal. Murid s'y était renfermé et avait demandé du secours aux Mahrattes. Le pavillon de Sindhia flottait déjà sur Fatehgarh, et 30.000 Mahrattes réclamaient la possession d'un fort. Murid s'empressa de leur promettre Islamnagar et de donner Fatehgarh à Amir Khan, qui avait passé au service des Mahrattes, en lui ordonnant de surveiller Ghaus Muhammad et de se porter sur Islamnagar; mais là, une princesse dévouée, la Moti Begum, tante de Wazir Muhammad, qui y résidait, leur barra la route; elle ordonna au *qiladar* de leur refuser l'entrée, contestant à Murid le droit de disposer des forteresses de l'État. Les Mahrattes accueillis par un feu bien nourri se retirèrent; ils n'y perdirent rien, car au lieu d'Islamnagar ils eurent le beau fort de Reisen et, un mois après, leur armée de 40.000 hommes campait sous les murs de Bhopal. Malgré le courage du Nawab et de Wazir, bien soutenus par leurs troupes, la victoire chèrement disputée aurait fini par se prononcer en faveur des assiégeants, n'étaient les difficultés survenues à la cour de Gwalior, qui obligèrent Sindhia à rappeler son général Rao Bala. Murid, forcé de se réfugier à Seronj, y avait été emprisonné par le Rao qui lui re-

(1) Sa valeur était si bien établie qu'on raconte que, lorsqu'il était à Omatwarra, son cheval avait eu la queue coupée pendant une expédition, mais la bête était si belle qu'il ne voulut pas s'en séparer, et le cri de « *Banda ghora ka suwar* » (le cavalier au cheval qui a la queue coupée) suffisait pour mettre en déroute les Pindâris.

prochait sa conduite cauteleuse ; poussé à bout, menacé de la torture, il se suicida en avalant de la poudre de diamant. Or le Rao avait de cet intrigant une si piètre opinion qu'il ne permit de l'inhumer que lorsque son corps fut arrivé à un état complet de décomposition. Sa mémoire est encore exécrée, et, pendant longtemps, lorsque, les Pathans de Bhopal allaient faire leurs dévotions au sanctuaire d'Ali, ils avaient coutume de frapper cinq fois de leurs pantoufles la tombe de Murid pour prouver l'horreur qu'il leur inspirait (1).

Après la retraite des Mahrattes, Amir Khan, à qui Ghaus Muhammad avait confié Fatehpur, se mit au service du Bhopal ; mais, au bout de huit mois, son caractère aventureux lui fit chercher fortune chez Holkar (2).

Wazir Muhammad, reconnu ministre, eut pour premier soin de reprendre Reisen moyennant 30.000 roupies (1798) et Hosanghbad (1803), qui ne se rendit qu'après une certaine résistance, ce qui l'obligea à contracter une alliance avec les chefs Pindaris, Karim Khan et Cheetoo ; il recouvra également les districts perdus d'Ashta, de Sehore, de Doraha et d'Ichhawar, et leva des contributions sur Shujalpur, Berasia, Bhilsa et Seoni au sud de la Narbada.

Peut-être — les historiens sont unanimes dans le reproche et le jugement — agit-il dans ces circonstances avec une certaine âpreté. Il faut se souvenir de la manière dont les finances du Bhopal étaient administrées. Le diwan devait recevoir tous les revenus, sauf ceux qui étaient réservés pour l'usage personnel du Nawab ; à cette époque, par suite de l'état troublé du Malwa et des raids des Mahrattes et des Pindaris, les revenus n'excédaient pas 50.000 roupies, sur lesquelles on devait prélever la solde d'une armée qui ne pouvait être moindre de 4.000 hommes sans mettre

(1) Cf. Hough, *op. cit.*, p. 33.
(2) Prinsep, *Memoirs*, etc., liv. III, chap. 1, pp. 94 et suiv.

en péril la sécurité de la dynastie (1). La nécessité de l'argent excuse au besoin ses violences.

Quand l'histoire parle de l'état troublé de cette belle et infortunée région et des raids des Mahrattes et des Pindaris, elle ne laisse entrevoir qu'en partie les meurtres, les trahisons et les crimes que voilent ces généralités. Les Bhils et autres tribus pillardes continuaient leurs brigandages ; les capitaines Pindaris tenaient à leur merci les principaux souverains ; les chefs radjpoutes ou *Girasias*, quoique dépouillés de leurs terres par les Mahrattes, avaient encore la prétention de prélever certains tributs sur des territoires dont ils réclamaient la propriété ; de là, des irruptions toujours justifiées par des sommes arriérées. Enfin la dernière catégorie des maraudeurs était recrutée parmi les habitants mêmes du pays, en général les amis, souvent les parents des *Zemindars* (propriétaires).

Peu reconnaissant envers Wazir des soins qu'il prenait de la chose publique et effrayé de sa puissance, Ghaus Muhammad ne chercha bientôt plus qu'à l'éloigner. Il mit son père en demeure de choisir un autre ministre, Akbar khan ; puis, en présence de l'incapacité de celui-ci, il en appela à Sindhia, auquel il promit pour ce service insigne le fort d'Islamnagar, 4 lakhs de roupies et une rente de 61.000 roupies. La mort du vieil Hayat survint sur ces entrefaites ; il avait 73 ans. La vie qu'il avait menée l'avait épuisé ; quoique très fort et de grande taille, il était miné par les soucis qui l'avaient accablé et par les scènes tragiques dont il avait été témoin. Souvent, d'après ses familiers, il implorait Dieu de le rappeler à lui.

Ghaus Mohammed régnait enfin (2), mais Wazir détenait

(1) Hough, *op. cit.*, p. 34 et *suprà* p. 11. Cf. les revenus du Bhopal en 1775.

(2) *Tâdj al-Ikbâl*, *Tarîkh-è Riyâsat-è Bhopal*, liv. I, chap. v (Mention de Nawab Ghaous Mohammed Khân ; guerre avec les troupes des Rajahs de Nagpour et de Gwalior ; siège de Bhopal et de Kouchich ; Myan Vazir Mohammed Khan est tué).

toujours le pouvoir ; fatigué de son joug, il résolut de s'en défaire et trama un complot avec les gens de Nagpur. Wazir, qui s'était provisoirement retiré à Ginnurgurh, les devança; il arriva de grand matin à Bhopal, donna l'assaut et en délogea les Mahrattes ; puis, allant trouver le Nawab, il lui adressa de sanglants reproches. Pris sur le fait, Ghaus rejeta la faute sur certains conseillers qu'il avait eu la faiblesse d'écouter et qu'il eut l'insigne lâcheté de nommer. Wazir les fit arrêter et exécuter sur l'heure. Leur châtiment donne une idée des mœurs cruelles de l'époque. Sur les six officiers coupables, deux furent écartelés par des éléphants et deux attachés à la gueule des canons ; les deux Brahmanes furent étendus sur le sol et forcés de boire du sang d'une vache qu'on tua sous leurs yeux, et lorsqu'on les remit en liberté, on les convia d'aller dire à Sindhia et au rajah de Nagpur le goût qu'ils avaient trouvé au breuvage (1). Toutefois, pour apaiser Sindhia que ces mauvais traitements auraient pu mécontenter, on lui envoya le fils aîné du Nawab comme garantie des quatre lakhs de roupies qui lui étaient encore dus. Un an plus tard, Wazir recouvra les territoires au nord de la Narbada, et d'accord avec Amir Khan, redevenu son allié, attaqua les troupes mahrattes à Saugor. Malgré la désertion du Khan, il remporta l'avantage. Malcolm a conservé la réponse de Wazir à Amir Khan lorsque celui-ci, blessé et abandonné de ses troupes, le suppliait de protéger sa retraite : « Vous, dit-il, qui n'avez pas de patrie à défendre, vous pouvez penser qu'une défaite accidentelle est de peu d'importance; mais dans la défense d'un État la réputation du chef est un de ses moyens d'action, un rempart, et une fois perdue, elle ne peut plus être reconquise. Quelle confiance pourrait avoir un peuple dans un chef qui, dans ma position, éviterait le danger ? Je n'aurai donc jamais recours à la retraite,

(1) Malcolm, *Central India*, pp. 391-392, et Hough, *op. cit.*, p. 52.

tant que je n'aurai pas convaincu mes ennemis que je suis résolu à terminer ce qui est dans la mesure du possible (1). »

C'est à cette époque que Wazir persuada à Ghaus de se retirer dans le fort de Reisen, ce qui fit passer le pouvoir effectif dans sa famille.

Les circonstances rendaient à ce moment-là l'intervention des Anglais désirable. En 1811, il se décida à envoyer son agent Inayat Masih à M. Jenkins, résident à Nagpur. Avec ce diplomate improvisé, dont le véritable nom était Salvador Bourbon, nous nous trouvons en présence d'un aventurier de haut vol, tout aussi intéressant à étudier que les chefs des Pindaris. Il était arrivé à Bhopal en 1785 sous la Mamullah; à sa mort, il s'était enfui, mais il était revenu prendre du service sous Wazir. Par ses origines il disait se rattacher à la famille royale de Bourbon; ne sommes-nous pas à une époque où il ne faut s'étonner de rien (2)? Il réclamait comme son ancêtre un nommé Jean-Philippe de Navarre, qui se serait réfugié dans l'Inde après avoir tué un homme en duel. Il serait entré au service d'Akbar et aurait épousé, selon toute apparence, une Portugaise, Juliana, sœur de l'épouse chrétienne d'Akbar (3). Il fut créé Nawab, et sa famille resta au service des grands Moghols. Lors du sac de Delhi par Nadir Shah, un Francis Bourbon, qui gardait la porte du sérail, réussit à s'échapper avec les siens et à gagner le Malwa, où il possédait un *jaghir* qu'il tenait du chef de Narwar. Les réfugiés s'y marièrent, tout en restant catholiques, avec des Musulmanes et des Arméniennes. En 1778, le Rajah, jaloux de leur prospérité, fit as-

(1) Malcolm.

(2) Pour la famille de Bourbons, cf. *State Gazetteer*, pp. 106-108 et Rousselet, *Inde des Rajahs*, pp. 536-538.

(3) *J. A. B.*, vol. LXV, p. 53. L'existence de l'épouse chrétienne d'Akbar n'est pas prouvée : mais cette Juliana est mentionnée par l'Évêque d'Agra qui dit que les Jésuites furent aidés dans leurs missions par une lady-doctor qui était dans le sérail de l'Empereur : « *una certa Giuliana di Goa* ». (*The Jesuit missions to the emperor Akbar, by E. D. Maclagan, from notes recorded by the late general R. Maclagan.*)

sassiner Francis, qui avait alors 60 ans. Les survivants se réfugièrent auprès de familles chrétiennes qui habitaient Gwalior, et lorsque la ville fut prise par le capitaine Popham en 1780 Salvador Bourbon lui ayant fait connaître sa position et son dénûment, reçut des secours et des terres de l'officier anglais. Peu après nous le trouvons au Bhopal. La fortune l'y attendait. Il devint ministre (12e diwan) et ami du chef!

L'insuccès de ses démarches auprès de M. Jenkins s'explique difficilement, si l'on se reporte aux preuves de loyauté données par le chef de Bhopal lors du passage des troupes du colonel Goddard à travers son territoire ; mais on avait en haut lieu des motifs de se tenir sur la réserve. Le successeur de Dost Muhammad semblait confondu avec les chefs des Pindaris ; on lui reprochait non seulement de s'associer avec des bandits de profession tels qu'Amir Khan, mais encore de donner asile à tous les malfaiteurs de même sorte, si bien que Sir Barry Close, qui agissait de concert avec le Rajah de Nagpur, avait reçu des ordres pour attaquer le Bhopal.

Nous n'entrerons pas dans les détails de ce drame dont Wazir est le héros; les historiens anglais l'ont retracé, mais aucun n'a compris l'indifférence de l'Angleterre à l'égard du Bhopal, point stratégique si important qui empêchait la jonction des Mahrattes de Nagpur et de Gwalior et était l'objet de leur convoitise.

En vain Wazir se disculpa-t-il auprès du colonel Close, et expliqua-t-il par son agent les raisons qui l'avaient obligé à se servir des Pindaris pour défendre son État ; il rappela les services de sa famille et se montra prêt à accepter les conditions qu'on lui poserait. Il fut éconduit. Quand Wazir comprit qu'il n'avait plus à compter que sur lui, il prit ses mesures en vue de la lutte suprême (1).

(1) Pour les détails de cette époque curieuse, cf. Hough, *op. cit.*, pp. 60 et sq.

Au printemps de 1812, sous prétexte d'un retard dans le paiement d'une somme due par le Bhopal au gouvernement de Sindhia, les troupes de Nagpur et de Gwalior commencèrent leurs opérations : leur but était l'annihilation de Bhopal. La ville, faiblement fortifiée, n'avait que des ouvrages de défense en mauvais état. Les habitants, incapables de supporter les périls du siège, furent invités à partir, de sorte que Bhopal ressemblait plus à une ruine qu'à une capitale. Une certaine somme ayant été payée, le général de Sindhia se retira pendant la mousson.

Ce ne fut qu'à l'automne que les généraux alliés commencèrent leurs opérations et que Wazir remplit le rôle de sauveur prédit par le vieil Hayat.

*
* *

Ce siège est resté l'un des plus fameux de l'époque, étant donnée la disproportion des forces des deux partis (1). Wazir avait à peine à sa solde 6.000 cavaliers et fantassins dans les murs de Bhopal, plus 3.000 Pindaris sous les ordres de Namdar Khan et 2.000 hommes fournis par des *Zemindars*. Les ennemis comptaient, d'une part, près de 25.000 hommes, de l'autre un corps séparé de 15.000 et un contingent de 30.000 venu de Nagpur, soit 70.000 hommes. (Peut-être y a-t-il une certaine exagération dont les historiens ont tenu compte [1]). Wazir distribua ses troupes suivant les besoins du service de la place et ne garda avec lui que 500 hommes prêts à se porter sur les points menacés. Des ordres formels furent donnés d'économiser les munitions ; toute désobéissance entraînait la perte du nez ou des oreilles.

Il serait superflu d'entrer dans le détail des difficultés qu'éprouvèrent les assiégeants à ravitailler la ville, malgré

(1) Pour le siège de Bhopal, cf. Malcolm, *op. cit.*, pp. 400-410 et Hough, *op. cit.*, pp. 62-75.

la proximité du lac qui aurait dû offrir une entrée aux convois. La disette arriva bientôt, suivie des horreurs de la famine. Les Musulmans ne dédaignaient pas de manger de la charogne; les Hindous, pour tromper leur faim, broyaient des noyaux de tamarinier et des feuilles d'arbres. La garnison était sans cesse harcelée par l'ennemi; à une des portes, les assiégeants parvinrent à s'emparer d'un bastion et à y planter leur drapeau ; succès de courte durée ! Les femmes se mettant de la partie les délogèrent avec une impétuosité qui sembla de bon augure. Néanmoins, à chaque attaque on perdait du monde, et au mois d'avril 500 Mahrattes, grâce à la trahison d'un officier du fort, pénétrèrent dans le mausolée du nawab Faiz Muhammad et s'y retranchèrent. Prévenu à temps, Wazir qui n'avait que 30 hommes avec lui, n'hésita pas ; il s'y rendit, comprit le péril, et après avoir échangé un regard de suprême appel avec son fils le jeune Nazar Khan, donna le signal du combat, combat désespéré dans lequel les ennemis furent écrasés.

Wazir et son fils avaient été blessés grièvement. Cet épisode est un des plus émouvants du siège. Allah vint bientôt en aide aux Bhopalais. Un rêve plein de sombres présages troubla le général de Nagpur, qui retira ses troupes ; celles de Sindhia, mécontentes de leur insuccès, se replièrent sur une ville du Malwa.

Mais Sindhia avait résolu d'humilier le Bhopal; il envoya au printemps suivant de nouvelles troupes; heureusement les deux chefs, Jean-Baptiste Filose et Juswant Rao, se querellèrent et en vinrent aux mains près de Sehore; bientôt des complications politiques obligèrent Sindhia à retirer son armée. Les véritables causes de cette retraite étaient les propositions que Wazir avait fait faire à ce moment-là à l'agent anglais du Bundelkhund, M. Wauchoppe (1) ; elles

(1) En octobre 1814, Wazir avait déjà envoyé des agents à Delhi et à Nagpur, mais les autorités anglaises ne les avaient pas trouvés suffisamment accrédités et les renvoyèrent à M. Wauchoppe.

avaient été assez bien accueillies pour que le résident à la cour de Gwalior (M. Strachey) eût donné ordre à Sindhia de cesser les hostilités contre le Bhopal. L'intérêt des Anglais leur commandait cette mesure ; l'alliance du Bundelkhund leur était indispensable pour se débarrasser des Pindaris.

D'après les conditions de cette alliance, le Bhopal accordait passage aux troupes anglaises sur le territoire de l'État et leur fournissait des approvisionnements. On cédait aux Anglais un fort qui serait converti en station militaire ; le chef cessait tout rapport avec les Pindaris et ne devait avoir de relation avec les autres chefs que par l'intermédiaire du gouvernement anglais.

Wazir, sauf l'abandon du fort, accéda à ces conditions. M. Wauchoppe, croyant que le traité était conclu, en informa Sindhia qui objecta que le Bhopal était une dépendance de Gwalior, ce que le Résident contesta ; jamais le Bhopal n'avait accepté directement ou indirectement la suprématie des Mahrattes. Cela n'empêcha pas que Sindhia refusa de rappeler ses hommes ; mais le rajah de Nagpur rappela les siens. C'est alors que Lord Hastings fit exécuter son fameux mouvement de troupes dans la Présdence, le Deccan, le Guzarate, Bombay, etc. En même temps le Nawab se vantait hautement de la protection anglaise et annonçait par lettre à M. Wauchoppe qu'après le Muharram il lui enverrait un agent pour traiter (janvier 1815).

Mais Wazir se conduisit... à l'orientale. Il n'envoya son agent qu'en avril 1815, et dans l'intervalle il ouvrit des négociations avec Jean-Baptiste Filose à Nagpur ; de sorte que le Résident, peu satisfait du procédé, n'accorda même pas d'audience à l'émissaire quand il se présenta, et les pourparlers furent suspendus (1). Par le fait, Wazir ne voulait pas un traité formel, moins encore se lier. Il n'avait besoin que

1 Prinsep, *Hastings*, I, 256. Le gouverneur général s'assura toutefois qu'on n'avait aucun mauvais vouloir contre lui.

d'entretenir des relations amicales avec les Anglais et de s'en prévaloir sans gêner son action directe. Jusqu'à la fin il mena la vie d'un vrai routier. Une coalition formidable se formait contre lui lorsqu'il mourut dans le petit village de Deori. Son corps fut ramené à Bhopal par Shehzad Masih, fils d'Inayat Masih, et déposé dans un jardin au nord de la ville (1816). Il avait cinquante et un ans et en avait régné neuf. Il lui revient d'avoir donné au Bhopal conscience de sa force et d'avoir ainsi formé avec une poignée d'étrangers une dynastie et une nation. Malcolm l'a bien jugé. « Lui seul avait pu sauver Bhopal de la destruction, et quoique aussi remarquable par sa vaillance et son courage que les plus téméraires de la race afghane, il avait des manières douces et agréables, mais son allure et sa stature étaient imposantes, et il y avait dans son caractère une rudesse qui inspirait un respect mêlé de terreur (1). » Malcolm insinue que, sur la fin de sa vie, il avait contracté des habitudes fâcheuses ; Henley l'accuse d'intempérance. En tous cas il déplore que la destinée ne lui ait pas permis de recueillir le fruit de ses efforts.

*
* *

Ce fut son fils cadet, Nazar, qui eut cet honneur. L'aîné, Amir Muhammad, n'avait ni les capacités, ni le goût de l'emploi ; il s'effaça volontiers. Du reste, Nazar continua à laisser le titre et le rang de nawab au vieux Ghaus qui en jouit jusqu'à sa mort. L'arrangement se fit, comme cela se doit entre gens de même clan, avec décence et loyauté et fut cimenté par des mariages que Wazir avait jugés nécessaires pour l'union des deux familles. La fille de Ghaus Muhammad, Kudsia Begum (Gohur), épousa Nazar Muhammad, et son fils aîné la nièce de Wazir. Personne ne s'opposa à l'élévation de Nazar (2).

(1) Malcolm, *Central India*, p. 413.
(2) *Tâdj al-Ikbâl, tarikh-è Kiyâsat-è Bhopal*, chap. VI Mention du règne de

Le premier soin du jeune prince fut de reprendre les négociations avec les Anglais. En janvier 1817, l'agent du Nawab, Shehzad Masih, son ministre et ami le chrétien Balthazar Bourbon, alla à Nagpur solliciter du Résident, M. Jenkins, la protection des Anglais suivant les conditions proposées par Wazir Muhammad. Le Nawab écrivit dans le même sens à M. Wauchoppe ; toutefois le gouverneur général, en lui répondant, se contenta de l'assurer de son bon vouloir.

C'est à ce moment précisément que Lord Hastings obtint la permission d'en finir avec les hordes pillardes des Pindaris et chercha à s'assurer le concours des chefs. Cette fois, sollicité par le Résident de Nagpur, le Bhopal, sans marchander, accorda le sien. Les Pindaris étaient un danger réel ; il est vrai qu'on pouvait reprocher les mêmes excès aux Mahrattes ; mais ceux-ci formaient une masse homogène, une nation en un mot, tandis que les Pindaris étaient un ramassis de toute provenance, sans origine commune, sans lien religieux, gens tarés venus d'un peu partout, Afghans, Mahrattes, Jats, etc. Au Bengale, ils s'étaient joints aux classes criminelles et aux enfants perdus des troupes musulmanes licenciées. Lord Hastings lança contre eux une armée de cent mille hommes. Le Bhopal, par sa position et par le besoin qu'il avait eu de soldats mercenaires, était devenu le refuge de presque tous les chefs Pindaris. Selon Malcolm, le premier acte de la campagne de 1817 fut l'accord conclu à Hoshangabad avec l'État de Bhopal qui, d'une part, garantissait au chef l'intégrité du territoire, de l'autre stipulait la participation du Bhopal à la guerre qui allait s'engager. Jamais pacte ne fut mieux tenu. La récompense en fut le traité de 1818. Quant aux chefs Pindaris, traqués, hors d'état de tenir campagne,

Nawab Nazar Mohammed Khan : il traite avec le général anglais. Traduction de l'acte d'Islamnagar ; faveur du général de l'Honorable Compagnie des Indes).

ils furent obligés de se rendre. Amir Khan, qui avait continué à guerroyer en maints pays, fut le premier à faire sa soumission dans des conditions avantageuses. Devenu nawab de Tonk, il épousa une princesse, la fille de Bapu Sindhia et fit souche (1). Namdar, qui avait défendu le Bhopal en 1813, se livra au colonel Adams dans un village du Bhopal; il n'avait plus avec lui que 85 hommes. Les autres suivirent son exemple. Chitoo erra dans le Malwa avec une petite troupe de 200 soldats exténués et essaya de s'y faire donner un *jaghir*. Désappointé, il prit la fuite, poursuivi par les Anglais et les Bhopalais ; il ne réussit pas à opérer sa jonction avec les bandes d'Arabes et de mercenaires, débris de l'armée vaincue du Peshwah, et il périt misérablement dans les monts Mahadeo, dévoré par un tigre.

Voici les conditions du traité conclu entre la Compagnie des Indes et le représentant du Nawab, signé à Reisen le 26 février 1818 et ratifié à Lucknow par Lord Hastings au mois de mars suivant. L'article premier consacrait l'amitié, l'alliance et la communauté d'intérêts de la Compagnie des Indes et du Nawab de Bhopal, ses héritiers et successeurs ; les amis et ennemis de l'une ou l'autre des parties devaient être ceux des deux. Par l'article 2 le gouvernement anglais s'engageait à protéger la principauté et le territoire de Bhopal contre ses propres ennemis. Les articles 3, 4 et 5 stipulaient l'entière dépendance du Bhopal. Le nawab et ses héritiers et successeurs devaient agir en coopération (*subordinate*) avec le gouvernement anglais, reconnaître sa suzeraineté et n'entamer avec aucun chef d'État ni relations ni négociations sans la connaissance et la sanction dudit gouvernement ; on en exceptait la correspondance habituelle avec les amis particuliers, les *Zemindars* et les agents du voisinage. Aucune attaque à main armée n'était

(1) *Memoirs*, etc., X^e livre, chap. I-II et le dernier, pp. 462-486.

permise; en cas de conflit accidentel, le conflit serait soumis à l'arbitrage et à la décision du gouvernement britannique.

Par l'article 7, l'État de Bhopal fournissait un contingent de 600 cavaliers et de 400 fantassins pour le service du gouvernement anglais; s'il était nécessaire, toutes les troupes de Bhopal devaient se joindre à l'armée anglaise, sauf ce qu'il conviendrait de garder pour la police intérieure du pays.

Par contre, d'après les articles 7 et 8, les troupes anglaises devaient pénétrer en tout temps sur le territoire de Bhopal, au besoin s'y cantonner, toutefois à charge par les chefs d'empêcher la destruction des moissons. Le Nawab s'engageait pour lui et ses héritiers et successeurs à céder au gouvernement anglais, comme dépôt, un fort Nazargarh ou Goolgam, et à offrir toutes facilités aux troupes anglaises pour se ravitailler. Les vivres et les provisions dont elles auraient besoin devaient être achetés sur le territoire du Nawab et exemptés d'impôts. L'article 9 sauvegardait les droits du Nawab et de ses successeurs comme souverains absolus du pays; la juridiction anglaise ne devait jamais y être introduite. Enfin l'article 10 conférait au Nawab en retour de ses bons offices pendant la guerre des Pindaris, la possession à perpétuité des cinq *Mahals* d'Ashta, de Jehawar, de Sehore, de Dooraha et de Daveepoora (1).

Le capitaine Stewart choisit Sehore comme quartier général et celui des troupes qui devaient être entretenues par le traité (2).

Les bienfaits de ce traité furent inestimables pour Bhopal; avant sa conclusion l'État ne possédait que quel-

(1) Pour les clauses du traité, cf. *State Gazetteer*, *Appendix* B, pp. 126-127. Les signataires étaient J. *Stewart*, *Kurrum Mahomed Khan Bahadur*, *Shahzud Musseeh Saheb*.

(2) Sehore est à 23 milles de Bhopal, sur la ligne du chemin de fer de Bhopal à Ujjain.

ques places fortes, des revenus incertains ; en outre, la famille de Dost Mohammed courait risque de disparaître dans le grand règlement de comptes de Lord Hastings. Le Bhopal sortit de là constitué en État indépendant et avec son existence formellement reconnue.

Une vie nouvelle s'ouvrit donc pour ce petit pays, qui profitait de la pacification générale de l'Inde. Nazar allait se consacrer à l'administration et commençait ses réformes lorsqu'il périt victime d'un accident.

Étant allé chasser à Islamnagar, il fut tué par son petit beau-frère qui maniait imprudemment un pistolet pendant qu'il berçait sur ses genoux sa fille Sikandar. Ce fut une grande perte ; il n'avait que 28 ans. « Élevé à l'école de l'adversité, il avait acquis de bonne heure une remarquable maturité de jugement. D'un extérieur noble, ses manières étaient celles d'un prince qui connaît la valeur de la bonne opinion de ses sujets. Son esprit était si supérieur, son courage l'élevait tellement au-dessus de tout soupçon, que la famille des princes de Bhopal, qu'il avait supplantés, ainsi que son frère aîné qui lui avait abandonné son droit d'aînesse, vivaient avec lui non seulement sans réserve, mais sur le pied de la plus intime familiarité, circulant librement dans le palais. Nazar Muhammad détestait les vices et les satisfactions des plaisirs auxquels les Musulmans sont adonnés. Il n'avait dans son harem qu'une princesse et pas d'esclaves,

« Quoique bon Musulman, il était tellement exempt de fanatisme que son compagnon favori et ministre était un chrétien, Shehzad Messiah, ou Balthazar Bourbon que Sir John Malcolm avait si bien connu (1). Major Henley, le Political Agent de Bhopal, qui avait été encore mieux à même d'apprécier les qualités pratiques de Nazar, l'estimait bien préparé à son rôle de souverain et très attaché aux Anglais.

(1) Hough, *op. cit.*, p. 117. Cf. aussi Malcolm, *op. cit.*, p. 419 et sq.

D'un esprit fort au-dessus de la moyenne des princes indigènes, il aimait à s'instruire et cultivait des arts en dehors des occupations ordinaires des personnes de son rang. Ainsi il avait beaucoup de goût pour la mécanique et pouvait monter et démonter une montre, d'après les principes mêmes de l'horlogerie.

« Mûri, nous dit Malcolm, par les événements dont sa jeunesse avait été témoin (il n'avait que 16 ans lorsque Wazir commença à régner), aucune leçon ne pouvait remplacer celles qu'il tenait de l'expérience, quand, encouragé par l'exemple et récompensé par l'amour de son noble père, il luttait avec lui pour conserver un pays rendu plus cher par le malheur dans lequel il était tombé, et son esprit était trop bien formé avant que l'heure du succès ne fût venue pour que jamais il perdît l'expérience qu'il avait acquise au milieu des difficultés et des dangers. »

La succession au trône de Bhopal s'ouvrait, à la mort de ce prince si digne de regrets, dans des conditions assez particulières. De son mariage avec Kudsia Begum, Nazar ne laissait qu'une fille, Sikandar Begum. Il n'avait jamais pris le titre de Nawab par déférence pour le vieux Ghaus Muhammad, qui, depuis longtemps retiré du monde, n'avait pas eu de rapports avec le gouvernement anglais et n'avait figuré ni dans le premier arrangement d'Hosghan abad ni dans le traité de 1818 ; la remise de l'État, l'obligation d'entretenir les troupes, le titre de Nawab, tout avait été attribué à Nazar et à ses successeurs ; d'un autre côté, si Amir Muhammad avait renoncé publiquement à ses droits, ceux de son fils Munir n'étaient pas périmés.

Il est assez difficile de se reconnaître au milieu de ces querelles familiales. Les Pathans de Bhopal ont conservé

certains usages de leurs pays (1); ceux du Mirazi Khel notamment reposent sur l'accord conclu par ses membres lors de leur arrivée dans l'Inde à l'effet de suivre les lois et coutumes du clan telles qu'elles existaient en Afghanistan. C'est en vertu de cette organisation patriarcale qu'ils ont toujours revendiqué certains privilèges au moment du choix du chef, tout en refusant à celui-ci le droit d'intervenir dans leurs affaires personnelles. Les Afghans et autres tribus de même race ont en l'espèce des droits définis par l'usage qui les obligent à choisir un membre de la famille régnante. Cet usage a toujours été fidèlement suivi, en respectant l'ordre de la succession héréditaire aussi exactement que le permettaient les malheurs des temps.

Le gouvernement a souvent éprouvé de grandes difficultés à maintenir de bons rapports avec les Bhopalais, précisément à cause de leur susceptibilité en ces matières. Cette fois, un compromis fut fait avec son agrément entre la Begum et ses nobles.

Le fils du frère aîné de Nazar Muhammad, Munir, fut déclaré le successeur du Nawab défunt, sous la régence de la jeune Begum Kudsia, dont il épouserait la fille Sikandar, faisant ainsi passer l'autorité dans la branche de Wazir. Kudsia Begum devait garder le pouvoir de 1819 à 1837 (2). Très aimée de son mari, elle n'avait jamais eu de rivale, même par un second mariage. On sait que si les Musulmans peuvent avoir quatre femmes, il est très chevaleresque de ne pas user de ce droit, et lorsqu'un parti politique poussait Nazar à se marier, c'était uniquement pour diviser le ménage et affaiblir l'influence de Kudsia. La princesse, qui avait été soigneusement élevée, lisait et écrivait l'arabe et le persan ; son jugement était sûr ; elle avait la plus haute idée de ses droits et de ses devoirs. Quoique âgée de

(1) HOUGH, *op. cit.*, p. 122.

(2) *Tâdj al Ikbâl, Tarîkh-è Riyasat-è Bhopal*, liv. I, chap. VII (Mention du règne de Nawab Gauhar Begum, la souveraine Koudsia).

18 ans à peine, elle était parfaitement apte à présider le conseil de Régence (1).

Le premier soin du gouvernement anglais fut de s'occuper de la réorganisation de l'armée ; un officier européen en fut chargé, ainsi que de la surveillance du paiement régulier de la solde et du maintien de la discipline.

Les années passaient, années pacifiques et heureuses pour le pays, lorsque, en 1827, Munir essaya de s'affranchir de l'autorité de Kudsia, ce qui motiva l'intervention du *Political Agent*. Munir fut obligé de se désister en faveur de son frère cadet, Jehangir Muhammad Khan, de ses droits au trône et de la prétention à la main de la Begum Sikandar. Il accepta en dédommagement un jaghir de 40.000 roupies par an. L'année suivante, le vieil ami et ministre de Nazar, le chrétien Balthazar Bourbon, Hakim Shezad Masih, mourut dans ses terres d'Ichhawar. Il avait été le compagnon d'armes du feu Nawab et avait montré les plus hautes capacités pendant son administration. Plus instruit que son entourage, il plaisait généralement par son désintéressement et sa charité. Il eut pour successeur Mian Karim Muhammad Khan, qui conduisit habilement les affaires, aidé par le *Naib divan* Khushwakt Rai.

La Régente avait pris goût au pouvoir et ne semblait pas pressée de remplir ses engagements. Le jeune Jehangir voyait ce retard avec un certain regret. Il prit occasion de la présence de Lord Bentinck à Saugor en 1833 et de la députation envoyée par le Bhopal, pour prier le gouverneur, dans une visite d'un caractère tout privé, de hâter le moment de la reconnaissance officielle de ses droits et la célébration de son mariage. Il ne reçut que des réponses vagues et deux fusils en cadeau. De retour à Bhopal, ses parents se retirèrent à Reisen ; quant à lui, il quitta le palais et prit une résidence séparée en ville. C'était la lutte ouverte.

(1) Cf. Hough, *op. cit.*, p. 123.

La Begum régente résolut de gouverner elle-même; elle prit pour ministre Khushwakt Rai et lui fit donner par le Nawab l'investiture officielle, c'est-à-dire le *Khillat* et l'épée ainsi que le titre de Rajah Bahadur. Elle se distingua surtout, au dire de ses contemporains, par le respect scrupuleux des dettes ; pour les acquitter, elle était prête à tout sacrifier, bijoux, ornements etc. ; très libérale envers ses amis et ses troupes, elle se montrait sévère envers ceux de ses serviteurs qui avaient tourmenté ou opprimé ses sujets. Elle fut du reste bien secondée, entre autres par son ministre le Babu Sitaram, parent du fameux Rajah Ram Mohun Roy auquel les Pathans témoignèrent beaucoup d'hostilité. Ses talents portaient ombrage à ces nobles, incapables de remplir son poste, mais furieux de le voir occupé par un étranger (1). L'histoire de Bhopal, sauf sous Wazir et Nazar, est par le fait celle des ministres plutôt que celle des Nawabs, personnages faibles et bigots, parfois géants débonnaires à la merci des Begums et de leurs ministres, qui d'ailleurs, Begums et ministres, ne manquaient pas de capacités.

La Régente continuait à ne pas se presser de conclure le mariage de sa fille ; elle s'y décida pourtant en 1835, mais elle garda l'administration, au déplaisir profond de son gendre. De là une tension dans les rapports du couple princier ; une crise inévitable se produisit. Les begums n'échappèrent qu'à grand'peine à un complot formé pour s'emparer d'elles au retour d'une fête ; bien protégées elles purent gagner leur palais pendant que des soldats dévoués gardaient le Nawab dans le sien. Il fut même si bien gardé que ce fut seulement en 1837 que le prisonnier réussit à se réfugier auprès des Anglais à Sehore ; il emprunta de l'argent et leva des troupes avec lesquelles il s'empara de trois districts et du fort d'Ashta dont il avait corrompu le *qiladar*. Le

(1) Pour tous ces détails, cf. Hough, *op. cit.*, pp. 127-128.

ministre du Bhopal et le représentant du Political Agent firent campagne contre lui ; on se battit dans la plaine ; des inondations survinrent. Le gâchis était complet ! Bref, fatigué de cette lutte, le Political Agent essaya de parlementer ; n'ayant pas réussi à calmer les partis, il vint camper en personne dans les jardins de Wazir et, au nom du gouverneur général, informa Kudsia Begum qu'elle eût à céder la place à Jehangir et à exécuter les conditions auxquelles elle s'était soumise. La Begum consentit à se retirer moyennant une rente annuelle de cinq lakhs (monnaie du Bhopal) ; son rôle actif était désormais terminé. Elle vécut très âgée ; nous la retrouverons plus tard, isolée au milieu des siens et, malgré ses richesses, dénuée d'influence. Son administration marque la période pendant laquelle s'opéra la transformation du pays, repaire de bandes de Pindaris et de hordes afghanes, en un État influent et policé. Les temps, étaient d'ailleurs changés. Sous l'ancien régime où avaient fleuri les Mamulla Sahiba et Bahu Begam, elle aurait pu tenir tête à son gendre, au besoin manquer à sa parole et négliger de remplir les clauses du contrat ; mais elle avait affaire à trop forte partie. Le pouvoir étranger, protecteur de Bhopal, s'était interposé. Aussi lorsque sa fille entrera en scène, de quelles leçons n'aura-t-elle pas profité! Comme elle saura, souple et habile, ne donner libre cours à ses brillantes qualités que dans la mesure et jusqu'à la limite où ce pouvoir étranger ne pourra intervenir. Pour l'instant, mère et fille vont aller à Islamnagar attendre pendant sept ans l'heure bénie où elles reprendront leur liberté. Du reste, Sikandar Begum n'avait pas accepté son exil sans murmures ; de violentes querelles s'étaient élevées entre les époux ; dans l'une, qui se termina par un véritable corps à corps, le Nawab blessa de son épée la personne inviolable de sa Begum, ce qui n'empêcha pas l'année suivante qu'à Islamnagar naissait Shah Jahan, l'héritière présomptive de ce trône que se disputaient si âprement ses parents! Les

princesses n'étaient pas parties seules ; la famille d'Ali Bayazid, l'ami de Wazir, les avait accompagnées.

Quelque jeune que fût le Nawab, il prit goût à l'administration de l'État (1). Il retira les troupes de la ville et fonda le grand quartier de Jehangirabad au delà du lac. En 1840, le Political Agent de Sehore ébaucha un nouveau projet de réorganisation du contingent de Bhopal, d'après les conseils du sous-brigadier Anquetil, tué lors de la retraite de Caboul.

En 1844, Jehangir Muhammad mourut, à l'âge de vingt-sept ans, et fut inhumé dans le Nur Bagh. Il laissait des dispositions testamentaires dont il ne fut tenu aucun compte ; il léguait le trône à un fils illégitime Dastgir et ordonnait de marier sa fille Shah Jahan à un descendant de Wazir Muhammad. Le gouvernement anglais se chargea de régler sa succession, et de même qu'il avait admis les droits de Sikandar Begum, il admit ceux de Shah Jahan, qui fut reconnue chef à l'âge de 7 ans (11 avril 1845); son mari devait être choisi dans la famille de Bhopal. La régence fut confiée à Sikandar Begum et à Mian Faujdar Muhammad Khan, le plus jeune des fils de Ghaus Muhammad (2). D'une part la régente et son ministre ne semblent pas avoir été souvent d'accord ; de l'autre, le grand'père de Shah Jahan, Amir Muhammad, ce frère incapable de Nazar, fomentait des émeutes et réunissait des partisans ; il arriva même à s'emparer d'un fort d'où le contingent de Sehore le délogea sans peine. Pour en finir, le Political Agent le renferma dans la citadelle d'Asigarh, où il mourut en 1855, et Sikandar Begum fut chargée seule de l'administration du pays jusqu'à la majorité de sa fille, ce qui lui laissait douze an-

(1) *Tâdj-al Ikbâl, Tarîkh-è Riyâsat-è Bhopal*, liv. I, chap. VIII (Mention du gouvernement de feu Nawab Djihanguir Mohammed Khan Behadour).

(2) *Tâdj al Ikblâ-Tarîkh-è Riyâsat-è Bhopal*, liv. II, chap. I. (Mention de la Régence de Mid Fooujdar Mohammed Khan yan ; la mère auguste prend le pouvoir, etc.).

nées de liberté. Elle prit en main les rênes du gouvernement et fit comprendre à qui on allait avoir affaire désormais.

Le Bhopal, dès 1832, était, de l'avis de Malcolm, « un point essentiel de force » dans l'Inde Centrale. Pour les Anglais la main mise qu'ils avaient opérée sur l'État leur avait permis de chasser les Pindaris, de diviser les grands royaumes mahrattes d'Indore, de Gwalior et de Nagpur et d'isoler les possessions du Nizam. Pour le pays, la grande paix britannique allait permettre de constituer son administration intérieure. C'est la seconde phase de l'histoire du Bhopal que nous abordons.

La petite-fille de Sikandar va nous exposer les difficultés qui attendaient la Begum (1). « La fondation du royaume de de Bhopal, dit-elle, remonte à cette époque pleine de dangers lorsque la permanence de l'administration nécessitait l'emploi d'hommes armés à la loyauté desquels on pouvait se fier. Pour cette raison, les premiers souverains réunirent autour d'eux un certain nombre de chefs militaires et de nobles avec leurs suites de gens armés qui, en temps de paix, étaient leurs serviteurs personnels et, la guerre venue, se battaient sous leurs ordres. Leur influence dominait toutes les branches de l'administration. Quand la Nawab Sikandar Begum commença à régner, l'État comptait encore beaucoup de ces chefs, et le durbar était une réunion de feudataires belliqueux et querelleurs, — très influents et avant tout épris de leur indépendance, — qui considéraient la nouvelle ère de paix et d'ordre d'un œil peu favorable et qui ne désiraient rien tant que de mener la même vie désordonnée et aventureuse de leurs pères. Y remédier et introduire parmi

(1) *An Account of my Life by H. H. Nawab Sultan Jahan Begam, G. C. S. I., G. C. I. E. ruler of Bhopal, translated by C. H. Payne, M. A. Educational adviser to H. H. the Begam*, p. 8.

ces hommes qui, pendant des générations, n'avaient obéi à d'autre volonté que la leur, le respect de la loi et des autorités constituées, c'était une tâche délicate et difficile. »

La Begum réussit. Elle connaissait admirablement le pays et le peuple ; toute jeune, elle avait parcouru les districts ; ni la fatigue, ni la monotonie des occupations ne l'avaient rebutée ; souvent à cheval toute la journée, elle se reposait à peine sous sa tente, dans quelque fort ruiné ou chez quelque modeste *jagirdar*. Elle avait entrepris cette tâche dès 1836 et s'était ainsi admirablement renseignée sur le rendement de chaque village et les ressources des habitants.

Si nous cherchons à avoir une idée de l'extérieur de cette femme remarquable, nous ne pourrons interroger que les portraits d'une époque postérieure. Dans l'un d'eux qui la représente accompagnée de ses ministres, l'intelligence et l'énergie se lisent sur ses traits, auxquels la jeunesse avait dû donner son charme passager (voy. p. 272). La hardiesse avec laquelle elle rejeta la coutume du *pardah* l'avait signalée à l'attention. En 1854, d'après le major Macpherson, on eut l'intéressant et nouveau spectacle de trois princesses, toutes hors du *pardah*, Kudsia, Sikandar et Shah Jahan, alors âgée de 16 ans (1). « La grand'mère et la mère montent à cheval, chassent intrépidement ; elles y ont été habituées. La régente est une femme étonnante en ce qui regarde les affaires ; elle parle comme l'Européenne la plus lancée (fast), mêlant parfois la politique à des personnalités. Un certain jour, il m'arriva de dire avec emphase que tout dépendait de la manière dont un système était mis en œuvre, sur le *umal*, que tout par le fait était *umal*. J'aurais voulu que vous vissiez la manière dont elle se tourna vers ses deux ministres assis en silence à l'écart, et qu'elle leur cria : « Entendez-vous,

(1) *Memorials of service in India from the correspondence of the late Major S. C. Macpherson by W. Macpherson*, (1865), cité dans le *State Gazetteer*, p. 31.

« Messieurs, cela vous regarde. *Umal* (action, mise en « œuvre); c'est tout ! » Comme la reine Élizabeth, elle a fait preuve de tact dans le choix des hauts fonctionnaires de l'État. »

L'attitude de ses deux ministres sur le portrait ci-des-

Son premier ministre Sikandar Begum Son second ministre

(Gravure reproduite d'après la planche du livre de la Begum : « *Pilgrimage to Mecca.* »)

sous montre bien la crainte respectueuse qu'ils avaient de leur auguste maîtresse.

Elle avait eu la main heureuse ; son divan, Maulvi Muhammad Jamal-ud-din Khan Sahib, était un excellent théologien, de piété exemplaire, très exact dans l'accomplissement de ses devoirs religieux, fort capable et surtout

excellent soldat ; il ne reculait jamais devant sa peine, estimant qu'une course à dos de chameau de huit heures pour le service de l'État, répétée plusieurs fois par semaine, n'était qu'un jeu d'enfant. Rajah Kishen Ram, le second ministre, un Hindou de la classe des Kayasths, cultivé et d'un esprit très pratique, s'occupait spécialement des questions financières. Le commandant en chef de l'armée, Hafiz Muhammad Hasan Khan, se montra tout dévoué pendant la révolte ; enfin notons son secrétaire particulier Munshi Husein Khan, tous excellents serviteurs qui survécurent à la souveraine, dont ils avaient été les dociles instruments.

En 1855, fut célébré le mariage de la princesse Shah Jahan avec Bakshi Baki Muhammad Khan, Nasrat-i-jang, le commandant des armées de Bhopal. Sikandar l'avait choisi entre mille (1). C'était pourtant un étranger à la famille. (On sait que les Afridis, les Orakzais, les Mishtis ont la réputation d'être les plus braves du Tirah.) Le fondateur de la branche indienne était un nommé Ali Bayazid Khan, qui était venu rejoindre ses amis et compatriotes du Mirazi Khail établis à Bhopal sous Wazir Muhammad Khan. Celui-ci n'eut pas lieu de se repentir de l'avoir accueilli, car c'était un brave. Le père et l'un des fils moururent bientôt; celui qui survécut, l'aîné, défendit courageusement Bhopal au moment du grand siège. La guerre finie, il fut élevé à la dignité de commandant en chef des forces de l'État. Familier du palais, il avait assisté à la lutte mémorable de Sikandar et du Nawab ; le départ pour Islamnagar décidé, les begums lui demandèrent s'il consentirait à se dessaisir de son haut commandement et à les suivre. Il n'hésita pas ; sa réponse est très belle : « Il ne s'abaisserait jamais, dit-il, à abandonner les filles du bienfaiteur de sa famille, estimant qu'un gâteau d'orge de leur main à Islamnagar était préférable aux plus somptueux régals de la ville et une

(1) Cf. *Account of my Life*, pp. 43-53.

humble place à leur service plus honorable que le commandement des armées de l'État. »

C'est ainsi que le père et les fils entourèrent les Begums de leurs soins et de leurs respects pendant leur retraite de sept ans. Sikandar, nommée régente, rendit aussitôt son commandement à son loyal ami, et lorsqu'il mourut, elle le transmit à son fils et à son petit-fils. Pensant avec raison qu'elle ne trouverait jamais un gendre plus dévoué, et bien qu'il fût déjà marié deux fois, elle n'hésita pas à donner sa fille à ce dernier. Le gouvernement anglais lui accorda de grands honneurs ; il reçut le titre de *Nawab-Nazir-ud-daulah*, *Umrao Dula Bahadur*, avec un salut de 17 coups de canon. Sikandar Begum devait continuer à être régente jusqu'à ce que Shah Jahan eût atteint ses vingt et un ans.

La révolte éclata bientôt, et Nawab Baki Muhammad Khan put témoigner, par l'aide qu'il donna aux princesses, toute la reconnaissance qu'il leur devait. L'armée du Bhopal était reconstituée sur le modèle de celle des Anglais. Les soldats étaient régulièrement enrôlés et payés ; mais il fallait une main ferme pour les contenir. Des symptômes de révolte s'étaient même manifestés dans la ville de Bhopal, où les Maulvis prêchaient la guerre sainte (*jihad*). La régente, menacée, fut implacable et rendit aux Anglais des services qu'ils n'ont point oubliés. Les troupes du contingent d'Indore s'étant mutinées les premières, le colonel Durand, agent du gouvernement, se réfugia à Sehore avec plusieurs officiers et leurs familles, et demanda la protection de Bhopal jusqu'à Hoshangabad. Des fugitifs accouraient de toutes parts ; la régente leur faisait distribuer des vivres et leur donnait des escortes ; elle expédia ainsi des secours jusque dans le Bundelkhund. Deux *Jagirdars* d'Ambapani qui s'étaient révoltés furent pendus et leurs biens confisqués. Le

châtiment du *qiladar* de Rahatgarh, qui avait refusé d'admettre les Anglais, fut cruel : on l'empala. Quand le contingent des troupes de Bhopal se révolta à Sehore, elle envoya ses propres soldats pour protéger la caisse du gouvernement (1).

La famille de Balthazar Bourbon se montra fort serviable. Balthazar avait laissé un bâtard, Sébastien, qui fut adopté par sa veuve, une Anglaise, connue sous le nom de *Mrs. Dulhin* (2). C'est à lui que fut confiée la garde de la ville ; nommé capitaine et chargé de sa défense, il plaça des chrétiens à toutes les portes, et quand le colonel Durand arriva à Indore, sa famille l'escorta jusqu'à Hosanghabad. Un nombre considérable de malheureux furent ainsi sauvés par l'hospitalité qu'ils reçurent à Ichhawar, le fief des Bourbons. Le nawab avait pris en main la direction générale des affaires ; il se faisait renseigner sur tous les mouvements des insurgés, et en certains cas il usa de la dernière rigueur, par exemple à l'égard des infortunés *jagirdars*. Il ne se montra pas moins énergique vis-à-vis des soldats ; c'est lui qui poussa Sikandar à haranguer ses troupes, ce qui produisit d'autant plus d'effet qu'il sut appuyer les paroles vibrantes de la Begum d'une généreuse distribution de *bakshish*, qui acheva de calmer les esprits.

La Begum se prévalut des services qu'elle avait rendus pour réclamer ses droits au trône de Bhopal, estimant que la reconnaissance du frère de feu son mari Jehangir comme nawab avait été injuste, attendu que si l'on se basait sur les raisons qui avaient milité en faveur du choix de sa fille

(1) Cf. *Narrative of events regarding the Mutiny in India* 1857-58, vol. I. *Letters 23 A. 26 A July 16 th.* 1857, cité dans le *State Gazetteer*, p. 31.

(2) Balthazar s'était marié en 1821 à la fille d'un capitaine Johnstone et d'une dame pathane qu'il avait, paraît-il, épousée à Delhi. Ce surnom de Mme Dulhin (la mariée) lui a toujours été conservé. L'église catholique de Bhopal a été bâtie par ses soins. La famille des Bourbon existe encore. Cf. *Asiatic Quarterly Review*, 1887, et le *State Gazetteer*, p. 107, où se trouve sa généalogie.

Shah Jahan, c'était elle qui était le véritable souverain. Shah Jahan, devenue majeure en 1858 et ayant renoncé à ses droits pendant la vie de sa mère, Sikandar Begum fut installée par l'Agent du gouvernement, M. Hamilton, le 9 mars 1860. Les Anglais lui devaient bien cela ; ils firent plus. Le 7 janvier 1861, au durbar de Jubulpore, Lord Canning lui donna le *pargana* de Berasia, en lui adressant ces paroles : « Votre Altesse est la bienvenue à ce durbar ; j'ai désiré pendant longtemps vous remercier du service que vous avez rendu au gouvernement de la Reine. Votre Altesse est le chef d'un État remarquable dans l'histoire pour n'avoir jamais combattu les Anglais, et dernièrement, quand cet État a été assiégé et menacé par nos ennemis, vous, une femme, vous avez conduit ses affaires avec un courage, une capacité, un succès qui auraient fait honneur à tout homme d'État, à tout guerrier. » Berasia, la première acquisition de Dost Muhammad, qui avait passé entre les mains de la maison de Dhar, fut ainsi rendue à ses descendants d'une manière aussi flatteuse que délicate (1). La même année, Sikandar reçut l'ordre de grand-commandeur de l'Étoile de l'Inde à Allahabad. Des tournées dans l'Inde du nord, des visites aux capitales du Radjpoutana, à Agra, à Delhi, à Gwalior, marquèrent les années suivantes ; enfin, en 1864, elle partit pour la Mecque avec sa mère, Kudsia Begum, et Mian Faujdar Muhammed Khan, confiant la régence à sa fille et à son gendre ; elle a laissé la narration de cet intéressant épisode de sa vie, qui certes en valait la peine.

Sikandar Begum est la première princesse musulmane de l'Inde qui ait accompli le grand pèlerinage (*haj*). Seule, la belle-fille d'Akbar, Gulbadan Begum, avait rempli ce devoir de tout bon Musulman. Nous allons voir comment

(1) Cf. *Tâdj al Ikbâl, Tarîkh-è Riyâsat-è Bhopal*, liv. II ; les chapitres II-VIII contiennent le récit du règne de Sikandar.

Son Altesse savait tenir la plume (1). Traduit de l'ourdou par Mrs. Willoughby-Osborne, le récit a peut-être perdu de sa saveur, car les qualités du style oriental nous échappent ; mais les idées restent, et quel curieux aperçu ne donnent-elles pas de la mentalité de cette princesse ! Elle détaille toutes choses : ses préparatifs de départ, ses ablutions rituelles, ses stations aux mosquées, aux tombes de ses ancêtres, ses retraites dans ses « jardins », enfin son inspection du fort. Elle n'omet rien ; arrivée en Arabie, elle note le temps, le prix des denrées, décrit ses visites dans les harems, à ces femmes si jolies, si parées, ses ennuis avec le Sherif et le Pasha, qui l'empêchent d'aller à Médine !

Près de finir quand le bateau a perdu de vue Aden, elle décharge son cœur ; si elle a joui de consolations spirituelles, elle en veut aux hauts fonctionnaires du Sultan (2). « Malgré les politesses extérieures du Pacha et du Shérif, dit-elle, au fond de leurs cœurs je ne leur plaisais pas. Je pense qu'il y a deux raisons pour leur peu de sympathie : d'abord ma fidélité au gouvernement anglais dont ils avaient entendu parler au moment de la révolte par . . . et tous ceux que les temps troublés avaient chassés de l'Inde ; puis, un jour, comme je m'étais montrée étonnée des habitudes des gens de la Mecque et de la malpropreté de leurs maisons, je m'exprimai librement : « Le Sultan de Turquie, dis-je, donne 30 lakhs de roupies par an pour l'entretien des *lieux saints* de la Mecque et de Médine ; mais il n'y a ni propreté dans la ville, ni de bonne tenue dans les sanctuaires. Eh bien ! si le Sultan voulait me donner ces 30 lakhs, je prendrais mes dispositions pour confier le gouvernement de Bhopal à mon gendre et à ma fille, et vous

(1) *A Pilgrimage to Mecca, by the Nawab Sikandar Begum of Bhopal, G. C. S. I, translated from the original urdu and edited by Mrs. Willoughby-Osborne, followed by a historical sketch of the reigning family of Bhopal by Lieut.-Col. Willoughby-Osborne, C. B., Political Agent in Bhopal.* London, 1870.

(2) *Op. cit.*, pp. 140-142.

verriez si, moi, je vous mettrais de l'ordre dans ces augustes villes et dans nos sanctuaires vénérés. Le Sultan s'apercevrait alors que des gens malhonnêtes ont détourné l'argent de son emploi légitime et n'ont rien fait, tandis qu'avec moi, en quelques jours, le changement serait complet. »

« Quand je tins ce discours, Jafir Effendi, employé au service du Pacha, était présent ainsi que plusieurs autres habitants de la Mecque. Je pense qu'on répéta au Shérif et au Pacha ce que j'avais dit ; car je m'aperçus au ton de la conversation du Pacha qu'il était contrarié. Il me fit observer que certaines gens faisaient le pèlerinage de la Mecque en toute humilité d'esprit et non la tête haute, tandis qu'il en venait d'autres, obstinés, intrigants, et alors quel profit en retiraient-ils ? Je fus donc convaincue qu'il m'en voulait de ce que j'avais dit. S'il avait eu des vues larges, il aurait été plutôt satisfait qu'autrement et m'aurait demandé de lui expliquer les dispositions que je pensais être nécessaires. »

Nous approchons de la fin de cette grande princesse. Un voyageur a laissé un portrait d'elle à cette époque ; il la vit au fameux durbar d'Agra présidé par Sir Lawrence, à côté de Sindhia et d'Holkar, des Maharanas d'Odeipur et de Jaipur, du Nawab de Tonk, le fils du fameux Pindari, etc., le visage découvert, ayant à ses côtés la vieille Begum Kudsia et la fidèle Mrs. Dulhin, Miss Johnstone, la femme de Sébastien Bourbon, devenue une sorte de dame d'honneur des princesses. Ses traits étaient amaigris, éclairés de deux yeux intelligents : débarrassée des insignes encombrants de l'ordre de l'Étoile de l'Inde, elle avait bon air dans son costume bhopalais : pantalon collant, jaquette brodée, poignard à la ceinture. Ses gestes étaient ceux d'une autocrate. Sa fille, la princesse Shah Jahan, fort belle, s'était retirée derrière le pardah après son mariage ; l'expression

(1) Plus tard ce voyageur passa six mois à la cour de Bhopal et eut le temps de l'étudier physiquement et moralement. Cf. Rousselet, *Inde des Rajahs*, pp. 529-567.

de son regard était, dit-on, inoubliable. Le voyageur que je viens de citer a omis de nous parler de Kudsia, la jeune veuve de 18 ans que Nazar avait laissée inconsolable ; elle en valait pourtant la peine (1). Il n'existe aucun portrait d'elle. Son Altesse a bien voulu nous en montrer un qui avait été fait de souvenir et qui ne la satisfaisait pas ; c'est en effet celui d'une noble dame afghane âgée, enveloppée de blanc, qui n'a rien de personnel.

Le gendre de Sikandar la précéda dans le grand repos (2). Le Nawab, atteint de dyspepsie, était allé se faire soigner par un *hakim* fameux à la Mecque et avait séjourné en Égypte. A son retour, son état empira; il languit quelque temps et mourut subitement (1867). De son mariage avec Shah Jahan, il laissait une fille S. A. la Begum Sultan Jahan, née en 1858, actuellement régnante.

Dans son intéressante biographie, la Begum Sultan Jahan ne nous parle pas de la maladie de son illustre aïeule ; elle nous dit seulement qu'elle quitta la vie le vendredi 13 rajab 1285 de l'Hégire et qu'elle affirma ses goûts simples en défendant d'ériger un dôme sur sa tombe, qui se trouve dans le jardin Farhat-Afza, entourée d'une cloison de marbre blanc (3).

Avant de passer au règne suivant, nous jetterons un coup d'œil sur l'ensemble des réformes accomplies par Sikandar (4). Lorsqu'elle prit en main le gouvernement, les finances étaient obérées par la gestion de son co-régent Faujdar Muhammad Khan ; elle se trouvait en face non seulement d'une administration désordonnée, mais d'un déficit de 23 lakhs de roupies, dont 19 du chef de Jahangir Muham-

(1) *An Account of my Life*, chap. IX, pp. 135 et sq.
(2) *Op. cit.*, pp. 52-53.
(3) *Op. cit.*, chap. II, p. 18.
(4) *Op. cit.*, chap. II, pp. 13 et sq.

mad et les quatre autres des deux années de gaspillage de son successeur; tout fut acquitté en 1853. Son attention se porta d'abord sur la constitution du cadastre. Depuis Akbar, aucun souverain de l'Inde ne s'en était occupé. Le Bhopal fut divisé en 3 *nizamats* et 21 *parganas*. Les *nizamats* furent reliés à la capitale par des routes encaissées, et les anciennes, si étroites qu'à peine un *dooly* pouvait passer, furent élargies et éclairées; elle mit en vigueur un nouveau mode de perception d'impôt, par lequel la condition des *ryots* fut améliorée. Quant aux cultivateurs et aux *mustaufis*, pour faciliter les versements réguliers et le recouvrement des avances, on fit un arrangement assez semblable au système en vigueur dans les Banques agricoles que le gouvernement anglais essaie d'établir dans l'Inde. Des cours de justice furent créées; des codes réglèrent les services du fisc, limitèrent les attributions des receveurs, *patwaris*, *jagirdars*, cultivateurs, et traitèrent tout ce qui avait rapport aux douanes, aux forêts, au génie, à l'éducation, à la police et à l'armée.

C'était une splendide ébauche qui laissait peu de choses à faire à ses successeurs; sûre de l'appui de son Political Agent, Sikandar avait toujours marché de l'avant. Le sort des populations rurales l'avait également préoccupée. Quand les *musagirs* et les *patels* venaient lui rendre visite à Bhopal, elle prenait soin de leur confort et de leurs plaisirs. « Les cultivateurs sont notre richesse, disait-elle; si nous régnons et vivons dans l'abondance, c'est au labeur de ces pauvres gens que nous le devons (1). »

Shah Jahan fut proclamée souveraine de Bhopal le 16 novembre 1868 et sa fille Sultan Jahan déclarée héritière présomptive (2). Depuis son veuvage elle s'était affranchie des règles du *pardah* et avait suivi l'exemple de sa mère.

(1) *Op. cit.*, chap. II.
(2) *Tâdj al Ikbâl*, *Tarikh-è Riyâsat-è Bhopal*, liv. III, chap. IV.

On lui doit un nouveau cadastre (1), des écoles, des améliorations dans le système judiciaire; elle obtint la per-

Nawab Shah Jahan Begum (1).
(1868-1901.)

mission d'établir une *Opium Agency* à Bhopal (la culture du pavot est une des richesses du pays) ; en 1880 elle

(1) Le dernier livre du *Tâdj al Ikbâl*, *Tarikh-è Riyâsat-è Bhopal* contient tous les détails sur l'administration de Shah Jahan.

avança les fonds pour la construction de la ligne d'Hosanhgabad à Bhopal, et en 1891 elle donna le terrain pour celle de Bhopal à Ujjain. La même année, elle abolit les droits de transit sur le sel moyennant une rente de 10.000 roupies.

Pour le reste on enregistre des échanges de visites avec le vice-roi et des durbars splendides ; à l'un de ces derniers, la Begum avait été nommée grand-commandeur de l'Étoile de l'Inde (1872). La paix anglaise s'était de plus en plus consolidée, et de ce repaire de guerriers et de routiers, les circonstances faisaient un pays analogue à l'un de nos plus florissants départements de France. L'armée de l'État reconstituée donnait un effectif de quelques centaines d'excellents soldats. Qu'auraient dit Dost Muhammad ou Wazir de ce maigre contingent (1) ?

Malgré la prospérité de son État, la vie de la Begum ne fut pas heureuse. Des chagrins domestiques l'empoisonnèrent ; elle s'était imprudemment donné un maître dans la personne d'un de ses subordonnés, et ce mariage amena de cruelles divisions dans la famille. Les Anglais jettent un voile sur ces faits (2). Ils disent simplement que le Maulvi (Sayad Sidiq Husain) avait été dix-sept ans au service de l'État comme *munshi* sous Sikandar Begum, qui lui avait donné le poste d'archiviste et l'avait appelé ensuite à la direction de l'Instruction publique. A son mariage, le gouvernement lui accorda le titre de Nawab *Wala Jah Amir ul Mulk* et un salut de dix-sept coups de canon, avec le droit de recevoir et de rendre les visites des hauts fonctionnaires; immédiatement après son mariage, la Begum se retira derrière le *pardah*, et des dissentiments s'élevèrent entre elle et sa fille, jusqu'à ce qu'en 1884 le gouverneur général se trouvant en présence d'une véritable impasse

(1) *State Gazetteer*, pp. 71 et sq. et *Appendice C.*
(2) *Ibid.*, p. 33.

fut obligé d'intervenir; le Nawab fut privé de ses honneurs, de ses titres et de son salut. La Begum Sultan Jahan a donné tous les détails de cette pénible querelle (1). Mariée en 1874 à un jeune noble afghan de son clan, Ahmed Ali Khan, que sa grand'mère Sikandar avait choisi pour elle à Jalalabad, elle avait des intérêts et des droits à sauvegarder en regard d'un intrus. En outre la préférence de sa mère avait froissé les sentiments des Afghans, chez lesquels le mariage avec un étranger est mal vu, et ceux des Musulmans qui, tout en autorisant les secondes noces, les désapprouvent pour les femmes. De là, l'inimitié de la vieille Begum Kudsia et de la haute société ; Sidiq n'avait à leurs yeux ni rang ni valeur. Or, Shah Jahan, en femme éprise, s'effaçait de plus en plus devant ce mari inférieur, n'étant rentrée dans le silence du *pardah* que pour le laisser jouir des honneurs auxquels il avait droit quand il la représentait dans les cérémonies publiques. C'était, somme toute, un vilain personnage. Pendant un certain temps, les Anglais se continrent à cause du « loyalism » si bien connu de la Begum; mais ses empiétements et ceux de sa coterie devinrent intolérables. Un jour, en plein durbar, il osa attaquer la mémoire de Sikandar, diminuer ses mérites et dénoncer les prétendues menées du jeune mari de Sultan Jahan; puis, peu à peu, dépassant les bornes et oubliant toute prudence, il publia des traités qui cachaient sous un caractère religieux des attaques contre le gouvernement anglais. Quoique averti, il continua dans cette voie. Sir Lepel Griffin fut alors dans la nécessité de sévir; en présence du Political Agent et des principaux fonctionnaires, il fit connaître ses griefs à la Begum. Shah Jahan ne voulut en admettre aucun. Le lendemain, à la lecture des passages incriminés, le Nawab essaya faiblement de se disculper. Six semaines plus tard, dans un nouveau durbar,

(1) *An Account of my Life*, chap. XI, pp. 166 et sq.

l'*Agent* du Lieutenant-Gouverneur notifiait à la Begum que son mari était déchu des honneurs dont il avait joui jusqu'alors et nommait un *madar ul muham* (1) avec pleins pouvoirs pour administrer l'État. Le colonel Ward prit en main les affaires pendant deux ans, au cours desquels il fut en butte aux intrigues des amis de Sidiq. Rien de mélancolique comme la fin de la vie de la pauvre princesse ! Quand elle devint veuve, elle se renferma dans un farouche isolement, écartant d'elle sa fille et son gendre, achevant sa longue carrière par une cruelle maladie qu'elle refusa de faire soigner et expirant enfin sans un retour de tendresse vers les siens.

Peu de temps avant sa mort, elle avait publié un manifeste informant ses sujets que si, pendant les trente-trois années de son règne, certains d'entre eux avaient reçu d'elle un châtiment immérité, elle les priait, au nom de Dieu, de lui pardonner.

Nous renvoyons aux pages touchantes de l'autobiographie pour les détails de ses derniers moments. Nous ne connaissons pas de plus instructif sermon sur l'inanité des grandeurs humaines (2).

Le trône revenait à S. A. Sultan Jahan. En 1901, c'était

(1) Le premier ministre, Shah Jahan, avait supplié qu'on nommât un Anglais et non un natif pour ménager la susceptibilité de son mari.

(2) *An Account of my Life*, etc., pp. 278 et sq. « J'emmenai avec moi mon plus jeune fils Hamid ullah Khan, alors âgé de 7 ans ; j'ignore encore les idées qui remplirent son cerveau d'enfant quand il franchit pour la première fois de sa vie la grande porte du palais de son aïeule. Je n'y étais allée qu'une fois, il y avait treize ans, quand ma fille Bilkis Jahan était malade. Nous arrivâmes à 2 heures de l'après-midi ; il faisait très chaud ; peu de gens circulaient. Nous passâmes tout à fait inaperçus ; je demandai mon chemin, et nous arrivâmes enfin à la chambre où gisait ma mère, avec une seule de ses femmes. Mon premier mouvement aurait été de me jeter à ses pieds en pleurant ; la crainte de lui déplaire et le souvenir de notre dernière rencontre m'arrêtèrent. Je fis quelques pas et j'attendis. Hamid ullah, effrayé, se serrait contre moi. S. A. se tourna de mon côté ; mais treize années de chagrins et d'ennuis m'avaient changée, et à la clarté douteuse de cette chambre de malade, elle me demanda qui j'étais ; la crainte de lui déplaire et d'être chassée était toujours si grande que je me tus ; elle renouvela sa question et me demanda pourquoi je ne répondais pas. Je restai encore muette, et ce ne fut que quand elle m'eut fait sa question une troisième fois et que sa suivante lui eut dit

une femme déjà mûre, très éprouvée par des chagrins de famille. Son règne, jusqu'ici heureux, a été occupé par des voyages et des échanges de visites officielles. Les rouages administratifs ont continué à fonctionner régulièrement, et chaque service a été amélioré selon les besoin de l'époque. Quant à son œuvre personnelle, elle s'est appliquée surtout à développer l'instruction et à organiser les secours médicaux. Tolérante et bonne, elle protège les cultes professés par ses sujets et apporte dans ses rapports avec les différentes classes de la population une grande bienveillance (1). Son fils aîné, le Nawab Nasr Ullah Khan, héritier présomptif, est associé à son administration. Lorsqu'elle prit en main le pouvoir, elle avait 43 ans. Quoique mariée, elle était absolument libre, le prince-époux ne jouissant d'aucun droit et devant se contenter des signes extérieurs de sa dignité : titre de Nawab, coups de canon, place aux durbars.

mon nom que je retrouvai la voix et que j'implorai mon pardon à mains jointes. La crainte qui m'avait fait garder le silence n'était pas sans fondement. D'une voix où se mêlaient la colère et le ressentiment elle me dit : « Laissez-moi ; après ma mort vous viendrez ici. » Voyant que je ne bougeais pas, elle répéta ces paroles encore plus sévèrement, et cette fois je n'osai lui désobéir. Ma présence la troublait évidemment : je retournai au Sadar Manzil pleurante et le cœur gros. »

Bientôt la princesse fut rappelée au Taj. La mort avait terminé la triste vie de Shah Jahan. Le Political Agent et ses ministres mirent les scellés aux appartements privés et des gardes à toutes les portes... « *Inna fi zalika, la'ibratal le'ulil absar !* s'écrie Sultan Jahan ! J'entrai dans la chambre où ma mère, dépouillée de toute puissance terrestre, dormait en paix ! Je me baissai et j'embrassai ces pieds du chemin desquels j'avais été si longtemps bannie et sous lesquels coulaient désormais les fleuves du Paradis ; pendant longtemps je regardai douloureusement ce visage que j'avais aspiré à contempler et que je ne devais plus revoir qu'au jour du jugement..... ..... Je me mis en devoir de rendre à ma mère les derniers services qu'elle réclamerait de moi. Je fis cesser les lamentations de l'entourage et ordonnai de lire le *Surat i bakra* et le saint *Kalima* pendant que je préparais de mes mains le corps pour l'ensevelissement, suivant les préceptes de la foi musulmane ; on lut tout haut sept fois le *Surat i bakra* et on répéta le *Kalima* 125.000 fois. » Le corps fut porté, au coucher du soleil, dans le mausolée du Nishat Afzah Garden.

(1) Hindous, 483.611 ; Jains, 6.397 ; Musulmans, 83.988 ; Chrétiens, 210 ; Animistes, 91.441 ; divers, 314. Il y a 164 mosquées dans la seule ville de Bhopal, 52 temples et une église catholique, bâtie en 1873 par la femme de Balthazar Bourbon, ministre du Nawab Nazar Muhammad.

Son contrat de mariage en fait foi (1). Sikandar l'avait choisi pour qu'il fût élevé avec sa jeune fiancée, dont il partageait les jeux et les leçons, et qu'il apprît de bonne heure à comprendre le rôle effacé qu'il était appelé à jouer. Son mariage avait été célébré avec éclat en 1874 ; d'un caractère doux et courtois, on s'étonne qu'il ait pu porter ombrage à Sidiq Hasan. Par suite des discussions qui s'élevèrent au sein de la famille régnante, le jeune couple vécut dans la retraite ; cinq enfants, trois princes et deux princesses, avaient béni leur union (2) ; les jeunes filles moururent jeunes d'un mal ignoré ! A peine montée sur le trône, S. A. perdit son mari et, pour faire une diversion à sa peine, elle entreprit le pèlerinage de la Mecque et de Médine, dont elle a laissé le pieux récit (3). Son veuvage lui fit rechercher le silence et la solitude du *pardah ;* mais si aux durbars elle paraît strictement voilée, elle n'a pas hésité à livrer sa vie à la respectueuse curiosité des lecteurs. Elle a donné comme le principal mobile qui l'avait engagée à le faire son désir de continuer l'œuvre de Sikandar et de Shah Jahan qui avaient déjà réuni et publié les fastes de l'âge héroïque de Bhopal. Comme ses illustres aïeules, elle s'est servie de l'ourdou ; mais le contexte permet de voir qu'elle a reçu une instruction différente, celle d'une jeune princesse sage et appliquée, qui a profité des leçons d'excellents professeurs européanisés. Le premier volume — car le second est annoncé, — conduit du règne de Sikandar à l'avènement de Sultan Jahan (4). Le second renfermera le règne de Son Altesse et ses impressions du voyage qu'elle vient de faire en Europe.

De retour dans ses États, elle peut jouir avec un légi-

(1) Cf. *An Account of my Life*, pp. 298 et sq. *App. B.*

(2) Sahibzadi Bilkis Jehan Begam (morte en 1888) ; Nawab Muhammad Nasr-ullah Khan, héritier présomptif ; Sahibzada Hafiz Muhammad Ubaid ullah Khan ; Sahibzadi Asif Jahan Begam (morte en 1894) ; Sahibzada Muhammad Hamid ullah Khan.

(3) *The Story of a Pilgrimage to Hizaj*. Calcutta, 1909.

(4) *An Account of my life*. London, 1910.

time orgueil de la vie utile et dévouée qu'elle mène parmi ses sujets. Bhopal est une florissante ville de 77.000 habitants; ses palais et ses mosquées datent d'hier; mais elle a conservé dans certaines parties le caractère pittoresque vanté par les voyageurs qui l'ont visitée au milieu du dix-neuvième siècle. Fondée par Dost Muhammad (voy. *supra*, p. 134), elle devint capitale sous le Nawab Faiz Muhammad; les fortifications et les défenses furent réparées par Chhote Khan. Lors du siège de 1812, toute la partie de la cité située hors de l'enceinte construite par Dost Muhammad ayant été détruite, ce ne fut que sous Nazar qu'on chercha à la relever de ses ruines ; mais les temps étaient encore si troublés que les maisons n'étaient que de méchantes cahutes couvertes de chaume. Jusqu'à la fin du règne de Kudsia, la population consistait en un ramassis d'aventuriers afghans, que le Nawab Jehangir refoula de l'autre côté du lac dans un faubourg appelé Jehangirabad, ce qui permit à la ville de se développer au point de vue commercial. Sikandar Begum traça des rues au milieu du dédale des quartiers populeux et les éclaira. Shah Jahan, qui avait des goûts très artistiques, construisit un certain nombre de beaux édifices, tels que le Tadj Mahal, le Bara Mahal, la grande mosquée, le Lal Kothi, les hôpitaux, etc. S. A. en a ajouté de nouveaux et a créé le faubourg d'Ahmedabad autour de la résidence qu'elle a bâtie dans la propriété favorite de son mari.

La ville est jolie, riante, animée; ne pouvant la parcourir, montons à Fatehgarh, qui s'élève sur une éminence au nord du Bara Talao. La vue qu'on a des remparts est grandiose : en face, les eaux du lac réfléchissent la citadelle et les montagnes ; à l'est, la ville forme une masse compacte sur laquelle se détachent les blancs palais dominés par les minarets de Kudsia Begum ; au nord, le Tadj Mahal et ses étangs sont groupés autour des bâtiments inachevés de la Mosquée de Shah Jahan.

L'arsenal ne renferme plus que des armes anciennes et neuf vieux canons de siège. Les temps sont passés où la citadelle personnifiait l'indépendance de Bhopal, et l'habitant ne craint plus de voir flotter sur ses murs le drapeau de Sindhia. Toutefois Dost Muhammad fait encore bonne garde ; d'après une légende, la nuit de certains anniversaires, il sort de son mausolée ; bientôt rejoint par Vazir qui a quitté le Wazir Bagh, il commence avec lui une ronde nocturne, et après avoir longuement contemplé la ville endormie, sûrs de sa prospérité, le fondateur et le sauveur de l'État s'évanouissent aux premières clartés de l'aurore.

D. Menant.

NOTES ET DOCUMENTS

Consultations juridiques sur les questions domaniales au Maroc.

Consulté sur diverses questions relatives aux questions domaniales, un éminent jurisconsulte de Fez a donné d'importantes réponses qui nous ont été communiquées ; nous sommes heureux d'en faire bénéficier nos lecteurs, qui ne manqueront point d'en apprécier l'intérêt et l'opportunité.

1° Quand des biens acquis par le Makhzen par voie d'héritage ou d'achat ou d'autres moyens légaux ont été concédés par lui à titre d'usufruit à un particulier, à condition qu'il soit à son service, et que le concessionnaire se fait succéder dans son emploi par son fils ou l'un de ses héritiers pour lui assurer la jouissance du bien concédé, le Makhzen a-t-il le droit, quand cet état de choses dure depuis longtemps, de reprendre ce bien pour le donner à un autre qui le remplace dans ses fonctions, sans que l'occupant puisse s'y opposer en excipant du droit de possession et de propriété ?

Réponse. — Pour les biens sur lesquels les droits du Makhzen sont dûment établis et dont il concède l'usufruit (intifaa) à un particulier en échange de services militaires, la solution est claire.

Dès l'instant que le concessionnaire cesse d'exercer ses fonctions et que le Makhzen veut reprendre le bien concédé, ce dernier est dans son droit et rien ne peut légalement l'en empêcher ; ni la longue possession, ni le maintien des héritiers du concessionnaire en la possession de ce droit d'usufruit ne sauraient empêcher le Makhzen de reprendre sa propriété. Il peut la reprendre dès qu'il le désire.

C'est en vain que le concessionnaire ou ses héritiers invoquent les droits de possession ou de propriété, s'il est constant que le Makhzen est le vrai propriétaire, et que la concession a été conférée par lui à des personnes à son service à titre usufructuaire, car le fait possessoire infirmant les arguments du demandeur n'est retenu qu'autant que l'on ignore l'origine de l'entrée en possession. Quand cette origine est connue, que par exemple le possesseur est entré en possession par suite d'une location consentie par le demandeur, d'une cession à titre d'habitation, ou de colonage partiaire, ou autre cas similaire, la preuve faite par le demandeur devient décisive, quand même il y eût possession prolongée, ainsi qu'il est écrit dans l'ouvrage intitulé *El Amaliat* (pratiques de jurisprudence) et dans le précis de Sidi Khelil.

Ce que nous avons exposé est l'avis formel des jurisconsultes, à savoir que la certitude du droit de propriété est une condition à laquelle est subordonnée l'admission des preuves du demandeur, ces preuves ne pouvant être admises que si l'on ignore qu'un autre que lui est propriétaire. De même la constatation des droits d'origine de l'occupation est une condition dont dépend l'efficacité du fait possessoire, car la possession ne fait foi que si l'origine de l'occupation est inconnue. Quand elle est connue, s'il s'agit par exemple d'une cession pour habitation, ou de quelque acte similaire, le fait possessoire n'infirme pas les arguments du demandeur et devient même comme inexistant.

2° Des fonctionnaires du Makhzen ou autres ont réussi, par un moyen quelconque, à occuper un bien makhzen, par exemple moyennant un loyer sans acte ; puis refusent de verser le loyer sous un prétexte quelconque et profitent de l'inattention ou de la négligence volontaire des agents du Makhzen chargés du Domaine pour exciper du droit de possession et de propriété ?

Réponse. — La solution de la question dépend de la certitude du droit de propriété du Makhzen et de la connaissance que l'on a de l'origine des droits de l'occupant. Dès l'instant qu'il est établi que le Makhzen est le vrai propriétaire et que l'occupant n'est entré en possession qu'à titre de locataire ou d'usufruitier, l'allégation du fait possessoire équivaut à néant, quel que soit le temps écoulé. A cet égard les fonctionnaires et les autres sont sur le même pied.

3° De hauts fonctionnaires du Makhzen ayant, à la faveur de leur autorité, pris possession de propriétés domaniales avec ou sans autorisation du Makhzen, la conservation et la surveillance de ces biens dépendant de leur ressort, excipent des droits de possession et de propriété, quand, alors que cette possession dure depuis longtemps, le

Makhzen veut les leur reprendre, et trouvent souvent appui chez les notaires, qui leur établissent des actes de notoriété dits « moulkia ». Leurs droits de propriété peuvent-ils, dans ces conditions, être légalement établis ?

Réponse. — La possession dont excipent ces personnages est un acte de violence et de trouble. Elle équivaut à néant. C'est ce qui se déduit de ce passage de la *Tohfa:* « L'étranger à la famille, s'il possède un immeuble *en vertu d'un titre* pendant 10 ans, en acquiert la propriété. »

L'auteur dit : En vertu d'un titre, c'est-à-dire par un moyen légal, car si l'occupant possédait par violence ou par trouble ou qu'il fût connu sous ce jour, le fait possessoire serait de sa part comme inexistant.

« Quand bien même le demandeur, dit Tsouli, garderait le silence après la fin des pouvoirs de l'usurpateur et la perte de l'autorité dont celui-ci abusait, son silence ne pourrait lui nuire, sauf dans le cas où l'immeuble aurait été aliéné par vente ou autrement postérieurement à la date à laquelle l'usurpateur avait cessé d'exercer son autorité. »

Le même auteur dit expressément aussi, que celui qui a une réputation d'usurpateur doit de toute nécessité prouver en vertu de quoi il est devenu propriétaire ; sa simple allégation d'achat ne saurait suffire ; il lui faudrait absolument établir ses droits ; faute de quoi il aurait à supporter le loyer afférent à toute la période, suivant un chiffre fixé à dire d'experts.

Il est dit dans *El Ouataïk el Medjmouâa* : « Si l'on sait que la possession de l'occupant est arbitraire, la possession prolongée ne peut lui servir, prétendît-il même avoir acheté, à moins qu'elle ne durât depuis une cinquantaine d'années pendant lesquelles le demandeur, étant présent, n'aurait soulevé aucune réclamation. »

4° Le Makhzen possède des registres donnant la dénomination de ses biens avec l'indication des limites. Par suite des changements des administrateurs et en l'absence d'un agent tenant la main à l'application légale des dispositions requises, les titres de propriété se sont égarés. Tout le monde sait cependant que ces biens appartiennent au Makhzen, en vertu du témoignage de commune renommée basé sur le maximum de certitude. Ce témoignage suffit-il à justifier légalement la propriété de ces biens, à consacrer par un jugement fondé sur inductions ?

Réponse. — En l'espèce, les seuls registres ou inductions ne peuvent servir, car les biens ne peuvent se transmettre que par titre certain, et une enquête, faite en dehors des formes légales, aboutirait, pour les

particuliers, à la perte d'un grand nombre de propriétés, ainsi que fait remarquer El Berzouli.

Le témoignage de commune renommée est de deux sortes : le témoignage de première catégorie est celui qui est basé sur un maximum de certitude lui donnant un caractère décisif, tel que la tradition affirmant par ouï-dire l'existence de la Mecque. Voilà bien ce qui constitue ce que l'on nomme le témoignage décisif. C'est cette sorte de témoignage qui peut efficacement servir au représentant du Makhzen pour revendiquer des biens immeubles et d'autre nature, car le fait traditionnel retenu par la loi devient décisif, bien qu'il soit basé sur simple ouï-dire, c'est-à-dire le témoignage basé sur le maximum de certitude.

La seconde sorte de témoignage que visent les jurisconsultes par l'appellation de « témoignage de commune renommée » et qui a cette acception lorsque l'on emploie ce terme dans le sens absolu est le témoignage qui ne donne ni une connaissance certaine ni une présomption se rapprochant de la certitude et ne repose que sur un bruit généralisé, ne revêtant pas le caractère de maximum de certitude retenu par la loi.

Ce témoignage-là ne peut être utile au Makhzen pour la revendication de ses biens. C'est ce qu'entendent les juristes, en disant que le témoignage de commune renommée ne peut avoir pour effet de dessaisir un occupant et n'a d'utilité que pour le possesseur qui veut s'en servir pour justifier sa possession, avec le serment à l'appui.

5° Le Makhzen a-t-il le droit de reprendre les biens, dont il a concédé l'usufruit à des fonctionnaires en échange des services par eux rendus dans des fonctions makhzéniennes, ou qu'il a cédés moyennant un loyer, en échange de services ou non ?

Réponse. — Le Makhzen a le droit de reprendre quand il le veut, sans aucun empêchement légal, tous les biens dont il a concédé la jouissance avec ou sans loyer déterminé ; sous cette réserve que, dans le cas de nouvelles constructions ou d'autres travaux effectués par l'occupant en vertu d'une autorisation expresse du Makhzen, cet occupant a le droit de faire estimer ces travaux et d'en toucher le prix en évacuant les lieux, étant donné qu'il a été autorisé à faire ces améliorations.

6° Le Makhzen a-t-il le droit, pour cause d'utilité publique ou privée, de reprendre des biens concédés à titre de donation pleine et entière, si ces biens n'ont fait l'objet d'aucune aliénation ?

Réponse. — La donation de la nue propriété et de l'usufruit consentie par le Makhzen est ce que l'on appelle « Iktàa et Temlik » (donation

définitive et constitution de propriété). Elle est basée, ainsi que toutes les libéralités, sur de nombreux versets du Coran, entre autres les suivants : « Dieu ordonne d'user d'équité et de bienveillance. » « Si vous prêtez à Dieu gracieusement, il vous doublera votre prêt. » On raconte que ces versets ont été révélés à la suite de la donation faite par Abou Dahdah d'un jardin lui appartenant ainsi que le rapporte le docte Errehouni.

Si l'immeuble est l'objet d'une donation, faite par considération pour la personne du donataire, il est régi par les règles de la donation simple; si la donation en est faite en vue de Dieu et de la récompense de l'autre vie, il est régi par les règles de la donation aumônière. Ces deux formes de donation sont légalement recommandées.

En résumé, l'Iktâa est rangé parmi les actes admis par la loi et les anciens errements qui ont été consacrés par l'Islam. Le Législateur divin (le Prophète) donna en fief à Ouaïl ben Hodja une terre dans le Hadramout; à Bilal ben Echaret el Mazani tout le Akik et les mines d'Elkeblia; à Sâada, un puits situé dans le désert d'El Djarania et à Yass ben Ktada el Anbri, un réservoir.

Les Beni Refâa ayant partagé une terre que le Prophète leur avait donnée en fief, il s'en trouva parmi eux qui vendirent, d'autres qui gardèrent leur lot.

Depuis cette époque, les Khalifes orthodoxes et les monarques de l'Islam suivent dans leurs concessions les prescriptions de la loi. Les donataires en deviennent propriétaires et y sont substitués aux droits du propriétaire et il n'est plus possible de rapporter la concession définitive ni de leur reprendre le bien ainsi concédé qu'il l'ait aliéné ou non; car, au point de vue légal, on ne considère que la régularité du droit de propriété. Quiconque a été constitué propriétaire d'un immeuble par un moyen légal a le droit de faire de sa propriété ce qu'il veut: il peut la garder ou l'aliéner par vente, par donation simple ou aumônière ou par tout autre mode de libéralité.

Que si quelques-uns des immeubles concédés dans ces conditions sont nécessaires pour des besoins d'intérêt public, il n'y a aucune différence à établir entre ces immeubles et ceux qui ont été acquis par voie d'héritage, d'achat et de donation. Lorsque, pour des nécessités administratives, on a besoin de l'un de ces immeubles, on l'achète à son propriétaire avec son agrément, dans un but d'intérêt public, car le Prophète a dit : « On ne peut disposer du bien d'un Musulman que de son plein gré. »

C'est là une jurisprudence absolue.

7° Quelles sont les réparations qui incombent au Makhzen dans le

cas d'un contrat de location qui ne renferme à cet égard aucune stipulation ?

Le Makhzen peut-il augmenter le prix de location s'il a fait procéder à des réparations ou améliorations dans un immeuble régi par un contrat à 6 p. 100 ?

Réponse. — Le loyer (Kira), selon la terminologie, est la compensation, l'équivalence de profits retirés de ce qui est matériel, le louage des services de l'homme s'appelant Idjara (salariat). Il faut donc apprécier quelle est l'utilité stricte que retire le locataire de l'immeuble qu'il a loué au Makhzen; car, si la jouissance de cet immeuble venait à être entravée par suite d'une circonstance telle que celle de la démolition d'un mur ou d'une interruption d'eau ou d'autres accidents graves, le Makhzen serait obligé d'y apporter remède, faute de quoi le bail serait résilié. Si l'immeuble est inutilisable partiellement, le montant du loyer doit subir une réduction équivalente à la partie que le locataire ne peut utiliser, ainsi que cela figure parmi les principes posés par les jurisconsultes. Cette règle extraite d'*El Amaliat* a été reproduite en résumé dans le commentaire de cette strophe de la *Tohfa* : « Il est permis de convenir qu'on paiera d'avance le loyer d'un moulin, du moment que l'on n'aura pas à craindre que l'eau vienne à manquer. »

Il en est ainsi lorsque l'état des constructions ne figure pas au contrat de location; si l'état des lieux y est reproduit, il importe de s'y référer, le taux du loyer y étant subordonné.

Pour ce qui est de la majoration à faire subir au locataire dans un immeuble régi par un contrat à 6 p. 100, il est statué d'après la nature des augmentations apportées à ce qui a été prévu au contrat : si ces augmentations sont considérées comme constituant une réelle utilité, le Makhzen a le droit de majorer le loyer proportionnellement, mais il ne s'agit que d'améliorations et d'embellissements ne comportant pas une majoration de loyer, comme le confirme la coutume en vigueur.

8° et 9° Les tenfida sont-elles transmissibles :

1° Par voie d'héritage;

2° Par voie de mutation à titre onéreux ou à titre gratuit ?

Dans l'affirmative, le Makhzen a-t-il le droit de révoquer une tenfida cédée soit avec son autorisation, soit sans son autorisation ?

Réponse. — Les biens makhzen donnés en tenfida sont donnés ou définitivement (en toute propriété) ou à titre usufructuaire seulement.

Dans le premier cas, le donataire devient propriétaire comme il a déjà été dit; le bien à lui concédé est transmissible héréditairement et peut être aliéné par lui, dans les mêmes conditions que toutes les autres pro-

priétés privées, par tous les modes de mutation, à titre onéreux ou titre gratuit.

Dans le second cas, le Makhzen a le droit de reprendre le bien qu'il a donné, car il en a conservé la nue propriété, et le bénéficiaire de l'usufruit ne peut licitement l'aliéner ni le céder par vente ou autrement, car l'usufruit est personnel et ne peut être transmis à une personne autre que le bénéficiaire nommément désigné. C est ce que constate le Cheikh Sidi Abdelkader el Fasi, en notant la différence qui existe entre l'Intifâa (usufruit) et le domaine utile (Menfâa) transmissible à autrui ; cet auteur a extrait d'*El Qarafi* ce qui suit :

L' « Intifâa » consiste en ce que le bénéficiaire doit jouir lui-même, exclusivement de ce droit, tandis que le « Menfâa » est plus général, le bénéficiaire pouvant exercer ce droit personnellement, ou bien en transmettre la jouissance à un tiers moyennant une équivalence telle qu'un loyer, ou sans compensation, comme le prêt à usage.

En résumé, le Makhzen a le droit de reprendre ce qu'il a concédé à titre usufructuaire, sous réserve du droit qu'a l'usufruitier si, par le texte du tenfida, il est autorisé à augmenter les constructions existantes, de faire estimer ces travaux et d'en toucher le prix lorsqu'il est mis en demeure d'évacuer.

10° Quels sont les droits du Makhzen sur des constructions édifiées par des particuliers sur des terrains qu'il leur a concédés avec ou sans loyer ?

Réponse. — S'agit-il des terrains makhzen concédés par des particuliers à titre usufructuaire, il a déjà été répondu à cette question sous le n° 5. S'il s'agit au contraire de terrains makhzen livrés pour être mis en valeur, servir à des constructions ou plantations, etc., la question relève du louage et de la Tebqia (amodiation permanente) consentie moyennant un loyer incombant à l'exploitant, et la réponse est donnée par ce que proclame l'auteur d'*El Miïar* sous la rubrique « Ventes et échanges » dans le corps de la réponse de Belkacem Tazeghdouri, de la façon suivante :

« Celui qui bâtit, en qualité de preneur, sur un terrain appartenant au Souverain, n'outrepasse pas ses droits en bâtissant, et la coutume veut qu'il en conserve la possession d'une façon permanente, quand bien même il serait mentionné dans le contrat du bail que cet acte est conclu pour une période limitée. Les particuliers prennent possession à titre permanent ; leur possession se caractérise par la pérennité et il n'est pas tenu compte de l'expression qui, dans les actes, viendrait à l'encontre de ce point de vue. »

C'est dans ce sens que répond le Cheikh Méïara et copie en a été faite par le Cheikh Sidi Abdelkader el Fasi dans ses traités.

Ce docteur déclare que le Cadi Ben Sahl a rapporté, comme le tenant de Ben el Mouaz, ce qui suit : « Quiconque, aurait dit Ben el Mouaz, bâtit sur un terrain du Souverain et paye loyer peut vendre la construction existante. Il peut se faire que le Souverain augmente le loyer, mais la vente de la bâtisse est licite, bien qu'il n'ait pas été stipulé de taux de loyer déterminé. »

Il s'agit en l'espèce de la terre du Souverain, qui ne doit pas être retirée à celui qui y a construit ou fait des plantations.

Le même docteur ajoute : « En disant que la terre ne doit pas être retirée à celui qui a construit, Ben el Mouaz explique que ce qui prouve qu'il n'est pas licite de le dessaisir, c'est que la faculté lui est laissée de vendre la bâtisse existante, car dans le cas contraire il y aurait duperie. En permettant la vente de la construction, le Souverain indique *ipso facto* qu'il n'est pas permis de retirer le sol à l'occupant, et s'il n'est pas licite de le dessaisir du sol, il n'est pas davantage permis de le vendre, car l'acheteur ne serait pas en état d'en jouir. »

Cela veut dire que la vente du sol (par le Souverain) à un tiers n'est pas licite, mais qu'il lui est permis de le vendre à celui qui y a construit ou planté ; car si le sol était vendu à des tiers, ils ne pourraient en disposer, puisque le bien-fonds serait occupé par les constructions ou les plantations que l'on considère comme devant être maintenues perpétuellement.

Le texte sur lequel s'appuie le docteur précité, et dont il préconise l'application permanente, est celui de Ben el Mouaz qui reconnaît à l'auteur d'une construction la faculté de vendre sa bâtisse, étant donné le caractère unanimement reconnu de la pérennité de l'amodiation du sol en sorte que l'achat de celui qui acquiert de lui dans ces conditions est régulier, cet acquéreur ayant droit à la pérennité. Celui qui achèterait l'usufruit du sol aurait le droit d'exciper d'un vice rédhibitoire, étant donné qu'il ne pourrait en avoir la pleine jouissance.

En somme, les droits qu'a le Makhzen en l'espèce consistent à réclamer le loyer de sa terre sur laquelle une construction a été édifiée, en vertu du louage, à la durée duquel s'applique, selon la coutume (Orf), le caractère de pérennité.

Le Makhzen a également le droit d'augmenter le montant du loyer dans de moyennes proportions, en considération de la permanence de l'occupation, si cette occupation dure depuis longtemps.

Il peut aussi vendre le sol à celui qui y a bâti, mais à l'exclusion de tout autre, comme il a déjà été dit. Il en est de même pour les plantations créées sur un terrain amodié et relevant du Domaine du Souverain : le droit du Makhzen se borne à réclamer le loyer au planteur ou à lui vendre le sol à l'exclusion de tout autre.

Il est loisible au planteur de vendre à qui bon lui semble sa plantation, de même qu'au constructeur de vendre sa construction à qui il veut, que le terme du Gueza (bail dont la redevance consacre le droit du domaine éminent) soit arrivé ou non ; car le régime, dans le cas de construction ou de plantation, est identique.

Notre docteur ajoute : Les jurisconsultes proclament qu'il est licite de vendre les travaux édifiés sur une terre appartenant au Souverain. Il en va de même pour les terrains constitués habous au profit d'un bénéficiaire non désigné nommément. Cette vente est permise, disent-ils, alors même que le Souverain ait la faculté de majorer le loyer et qu'il n'ait pas stipulé un taux de loyer déterminé.

Dans les deux cas (qu'il s'agisse de terrains appartenant au Souverain ou constitués habous) l'acte comprend à la fois la vente et le louage ; la réunion de ces deux contrats est licite, c'est-à-dire la vente de la bâtisse et des arbres et le louage du sol qui les supporte, et l'acheteur immédiat et tous autres acheteurs successifs sont substitués au premier preneur, pour la jouissance du sol et le versement du loyer.

C'est pourquoi le rédacteur du contrat s'exprime ainsi : Un tel achète à un tel la totalité de la « zina » de tel immeuble et contracte simultanément le louage du sol dans les mêmes conditions de durée permanente qui ont été faites au profit du vendeur.

Il est évident qu'il s'agit en l'espèce d'un terrain qui a été mis en valeur par des constructions ou des plantations et que l'on ne vise pas les terrains demeurés inoccupés, que le Makhzen peut reprendre sans que rien l'en empêche. Il n'est question que des terrains inoccupés par des plantations ou des constructions à titre d'amodiation permanente.

Il en est de même des autres contrats auxquels est attribué le caractère de pérennité, car, bien que l'intéressé ignore la durée fixe du contrat, les jurisconsultes ont invoqué, en faveur du caractère licite de ces contrats, des motifs qu'il serait trop long de développer.

Dans *El Miïar*, au cours de la consultation donné par le docteur Bou Saïd ben Loubb, après avoir examiné les considérations venant à l'appui de ce caractère licite, l'auteur s'exprime en ces termes :

« Pour ce qui est des actes de pratique courante, entrés anciennement dans la coutume et les usages, il convient de rechercher autant que possible, pour les justifier, une formule légale, sans s'inquiéter s'il y a des divergences ou non, car la jurisprudence n'est pas forcément liée à un rite déterminé ou à une doctrine connue. »

11° et 12° En quoi consiste le droit de clé ? Est-il transmissible ? Les ventes de clés sont-elles soumises à l'approbation préalable du Makhzen ou de ses agents, lorsqu'il s'agit d'immeubles domaniaux ?

Quid de la zina et de la guelsa ? Ces droits sont-ils transmissibles légalement ? sous quelle forme ces ventes sont-elles légales ?

La *réponse* à ces questions est donnée par le Cheikh Abdelkader el Fasi dans ses *Nouaze*. En voici la teneur:

Il s'agit purement et simplement du droit de menfâa (l'usufruit), acquis en vertu du contrat de louage à titre permanent. En cela il n'y a aucune différence entre les boutiques, les terrains et autres immeubles, quand bien même les périodes ou délais prévus seraient différents.

Le principe est que celui qui est propriétaire du droit de menfâa a le droit de l'exercer par lui-même ou de le céder à un autre. Ce droit peut de sa part faire l'objet de ventes, donations, transmissions héréditaires, etc.

Que ce droit puisse faire l'objet de contrats et de mutations à titre gratuit ou onéreux, le fait est incontestable et ne nécessite ni démonstrations ni références.

Dans les temps présents et même précédemment, l'usage a prévalu, parmi les propriétaires immobiliers et les administrateurs de biens habous en particulier, de ne point faire évacuer les lieux à celui en faveur de qui le contrat a été consenti.

Cet usage a été consacré par eux en raison des avantages qu'ils y ont trouvés, si bien que personne ne peut être mis à la place du bénéficiaire, sauf désistement de sa part, le sol étant considéré à leurs yeux comme ayant fait l'objet d'une amodiation perpétuelle.

C'est à cause du sens de pérennité ainsi donné à cette possession, ajoute Si Abdelkader el Fasi, que le public montre tant d'engouement pour l'achat et le transfert de ces sortes de contrats, puisque l'auteur du *Taoudh* dit qu'à la faveur de cette interprétation, le possesseur est sur le même pied que le propriétaire du sol.

Il déclare nettement qu'en raison de l'usage qui a prévalu de ne point faire vider les lieux aux bénéficiaires de ses contrats, qui sont considérés comme y ayant un droit de préférence, le principe de la permanence de l'occupation est admis sans qu'il y ait lieu d'en faire l'objet d'une clause écrite. C'est ce privilège de priorité, résultant de l'antériorité de la possession, que l'on recherche et qui fait que le public donne de l'argent pour déposséder le propriétaire du sol et passer contrat avec lui.

La guelsa, dit le Cheikh Ben Souda, est soumise au même régime que les plantations existant sur les terrains habous. Il s'agit d'un droit à titre permanent à la possession des boutiques habous et des aires des moulins.

Le même auteur ajoute que le taux du loyer du sol est basé sur les arrangements pris, primitivement, par le propriétaire du sol avec celui

qui a contracté ce droit d'usufruit permanent (menfâa ala't-tebqia . En cas de contestation sur l'augmentation du loyer, l'usufruitier est tenu de payer une moyenne que le propriétaire est obligé d'accepter. Si celui-ci voulait l'astreindre à une estimation du droit d'usufruit dans le but de l'en dépouiller, il ne le pourrait faire qu'avec le consentement de l'usufruitier, qui ne saurait légalement y être contraint.

En résumé, le propriétaire du sol voudrait-il imposer tel loyer qu'il lui plairait à l'usufruitier, le Cheikh Ben Souda répond que cette pratique est inconnue pour les biens habous, et il ajoute que la possibilité pour le propriétaire d'agir de la sorte à l'égard du planteur ou du propriétaire du droit de guelsa ou de mouaïn (matériel de magasin) aboutirait à la désertion des marchés par suite de l'élévation à un taux exhorbitant du taux des guelsa et des loyers. Les particuliers sont traités suivant leurs usages et coutumes, car la coutume est l'une des bases de la jurisprudence.

Dans une consultation qu'il donne, le Cheikh Meïara s'exprime en ces termes :

« L'autorisation de la vente du droit de guelsa est passée dans la pratique. Les jurisconsultes paraissent y avoir envisagé l'intérêt du bailleur et du preneur. Si l'on se demande en quoi consiste l'achat effectué, je répondrai que l'acheteur a ainsi acquis le droit de propriété de menfâa, tout en devenant cessionnaire du bail conclu primitivement pour une durée permanente avec le propriétaire du bien-fonds, tout comme lorsqu'il s'agit de l'achat des ankad (constructions) et des plantations existant sur les terrains makhzen et habous amodiés. L'acte d'achat comprend à la fois le bail et la location : ce qui est admis dans le rite malékite. »

Il apparaît, poursuit le Cheikh Meïara, que les mots « guelsat el hanout » (stationnement de la boutique) et « mouaïn » (matériel de la boutique) sont synonymes : d'après le sens consacré par l'usage, acheter la guelsa signifie acquérir à perpétuité le droit de s'asseoir (guelous), de se tenir dans la boutique, droit transmissible à tous ceux qui pourraient être substitués en qualité d'acheteurs, de donataires, d'héritiers, etc., aux droits de l'acquéreur ; celui-ci est traité à l'instar du locataire d'un terrain à usage de plantation ou de bâtisse, le propriétaire du sol n'a pas le droit de lui faire évacuer les lieux ; il ne peut que lui imposer un loyer du même taux que celui que payent ses semblables et qui varie suivant les époques et les coutumes.

Acheter les « mouaïn », autrement dit le « zina », signifie acheter le matériel de boutique pour y rester définitivement.

L'acheteur a la faculté d'y faire ou de n'y pas faire en cas de vétusté les réparations nécessaires, et le propriétaire du bien-fonds ne peut que lui imposer un loyer identique à celui que payent ses semblables.

L'emploi des termes de guelsa, de zina ou meftah, d'après le sens que leur donne à ce qu'il semble la terminologie générale, s'applique au droit de menfâa, acquis pour une durée permanente par contrat primitif passé avec le propriétaire du sol.

C'est ainsi qu'on emploie guelsa pour signifier le stationnement du bénéficiaire, « zina », garniture, ornement, pour rendre l'idée du matériel et des ustensiles garnissant des locaux et des bâtisses et plantations existant sur les terres ayant fait l'objet d'une amodiation ; « meftah » clef, est une expression dont l'on se sert de nos jours pour traduire les mots d'entrée et de sortie, qui sont pour ainsi dire synonymes de ce vocable, car le stationnement (guelous) implique rigoureusement l'entrée, la sortie, la fermeture et l'ouverture des portes.

Que celui qui prétend que ces expressions sont différentes d'acceptions en apporte la preuve, avec textes à l'appui.

Sidi Abdelqader el Fasi rapporte que l'on emploie le mot « maoun » (singulier de mouaïn) lorsqu'il s'agit de locaux contenant du matériel et des ustensiles, et « guelsa » ou « meftah » quand on l'applique à des locaux n'en contenant pas. Il ajoute qu'il ne saurait y avoir de discussion en pareille matière, puisque l'on ne se base, en l'espèce, que sur des usages terminologiques, les textes faisant défaut.

En somme il ressort des citations qui précèdent que ce droit de menfâa, acquis à titre perpétuel et permanent et connu sous ces diverses dénominations, est entré dans la pratique et a été sanctionné par la coutume et les consultations juridiques, et que le propriétaire de ce droit ne saurait être contraint de l'aliéner par vente, donation ou autrement. De plus, à sa mort ses droits se transmettent héréditairement. S'il désire en disposer par vente ou par tout autre mode de mutation, il n'a pas besoin de recourir à l'autorisation du propriétaire du bien-fonds, celui-ci n'ayant que le droit de percevoir le loyer, dû par celui qui a acquis à perpétuité le droit précité.

13° Il arrive que le Makhzen ne renouvelle pas les contrats à 6 p. 100 à leur expiration, et que les locataires continuent à payer le montant du loyer prévu au contrat primitif. Peut-il obliger ces locataires à conclure un nouveau bail avec lui et augmenter le prix du loyer ?

Réponse. — Étant donné que les immeubles loués par contrats à 6 p. 100 ont été édifiés par le Makhzen de ses deniers, sur son domaine et qu'il les loue pour une durée limitée, il a le droit, à l'expiration du contrat, de conclure un nouveau bail et, s'il est manifeste que le loyer primitif est trop bas, il a également le droit, au bout d'un long laps de temps, d'augmenter le taux dans des proportions jugées par la coutume équitables et non exagérées ; car le contrat, passé en l'espèce entre le

Makhzen et les locataires, ne ressemble pas à l'amodiation des terrains makhzen à laquelle est attribué un caractère de permanence, le sol appartenant en ce cas au Makhzen et celui qui y construit étant un particulier bénéficiant de la perpétuité de l'occupation. Il s'agit au contraire ici de terrains appartenant au Makhzen et de constructions par lui créées. Dès lors il ne se conçoit point que le loyer soit d'une durée permanente; le Makhzen a parfaitement la possibilité d'en augmenter le taux équitablement, s'il semble qu'il soit trop inférieur, et rien ne peut légalement l'en empêcher comme cela est de toute évidence.

Les Kounta.

Dans la mêlée des Arabes et des Berbères qui a commencé avec les premières expéditions musulmanes parties de l'Égypte vers l'Ifrikiya, et qui s'est accentuée avec la diffusion des Hilaliens dans le Maghreb tout entier, les deux races se sont profondément pénétrées.

L'historien Ibn Khaldoun, qui les a suivies dans les différentes phases de leur histoire politique et militaire, a essayé de déterminer les emplacements occupés à certaines époques, tant par les familles berbères que par les familles arabes, en les signalant par leurs noms d'origine. Mais si on entre dans le détail de leur histoire sociale, on constate une confusion des deux races, que les noms conservés par leurs groupes ne suffisent pas à dissiper, tandis que cette confusion se justifie pleinement par de multiples alliances politiques et matrimoniales nouées sous l'empire de circonstances graves et conclues selon le vœu de la loi islamique.

Ibn Khaldoun nous met en garde contre les prétentions exagérées des populations africaines à une origine arabe ; mais encore n'a-t-il envisagé et discuté que les origines arabes attribuées à des nations tout entières, comme les Senhadja, les Ketama, les Houara, les Zenata. Il n'en va plus de même quand il s'agit de groupes familiaux appartenant à ces nations et devenus clients ou alliés de familles arabes notoires. Nous savons, en effet, que les premières armées musulmanes venues en Maghreb ne comprenaient que des hommes d'armes, dont la plupart restèrent dans le pays, prirent femmes dans des familles berbères alliées ou protégées et firent souche, quand ils étaient de noble extraction, de rejetons qui essaimèrent en se prévalant de leur ancêtre. De leur côté, les chefs hilaliens de race himyarite, passés en Maghreb avec leurs familles, furent, dès leur arrivée, contraints par des intérêts divers de s'allier à des Berbères, avec lesquels ils échangeaient, par le mariage, leurs enfants des deux sexes. Ainsi s'expliquent les prétentions de familles senhadjiennes ou zenatiennes, qui se regardent comme fondées à revendiquer une origine koreïchite, idrissite ou hilalienne.

Les documents écrits que l'on recueille en Afrique, et dans le Sahara en particulier, et qui tendent à établir ces filiations, se présentent généralement sous la forme de récits légendaires et contiennent toujours un certain nombre de traits apocryphes, de faits miraculeux, que la critique rejette à bon droit ; mais il n'est pas de légende de laquelle il n'y ait lieu de dégager une certaine part de vérité, et ce serait vrai-

semblablement une faute que de rejeter sans examen, et de parti pris, les dires des indigènes sur leurs origines et leurs alliances. Il faut considérer que la fusion des races en Afrique, compliquée encore par les apports de sang noir dus au jeu des institutions islamiques, a produit un tel chaos de familles entremêlées, qu'il est presque toujours impossible de remonter aux origines et d'établir les filiations légitimes, sans tenir compte des traditions locales. Elles constituent, en tous cas, à la condition d'être passées au crible de la critique la plus judicieuse, et sous le contrôle des historiens, un guide indispensable à la découverte de la vérité (1).

La célèbre famille saharienne des *Kounta* passe pour appartenir aux Zenata de l'Ifrikiya que les Senhadja chassèrent dans le Maghreb central, puis dans le Maghreb extrême et au Sahara, en passant par Sidjilmassa et le Touat.

Le docteur H. Barth, cependant, les donne comme étant d'origine arabe et ajoute que « c'est une race distinguée depuis longtemps pour la pureté de son sang et chez laquelle la science a toujours été en grand honneur (2) ».

M. le capitaine Maurice Cortier a rapporté du Sahara une pièce arabe qui paraît mériter une attention particulière et pourrait justifier l'opinion du célèbre explorateur. Il tient cette pièce de Baï ould Cheïkh sid Omar qui la lui a remise le 18 septembre 1909, à Telia, en lui donnant le titre de *Tarikh Kounta*.

Baï est marabout de Telia, dans l'Adrar des Ifoghas, et appartient à la famille des Kounta, dont son père se sépara pour venir s'installer au milieu des Touareg. Actuellement âgé d'une quarantaine d'années, il succéda à son frère aîné Cheïkh Mohammed, vers 1895. C'est un savant entouré de disciples, qui mène, comme les autres marabouts de sa famille, la vie d'un ascète voué à Dieu et aux œuvres de la paix. Il se confine, par goût et par tradition, dans son rôle d'éducateur de la jeunesse, d'interprète de la loi, de guide et d'arbitre des populations attachées à sa personne, donnant tout le reste de son temps aux pratiques de la foi la plus orthodoxe.

Depuis 1904, époque de la pénétration française du pays des Touareg, il a repris la vie sous la tente, mais sans s'éloigner de son centre de Telia. D'après M. le capitaine Cortier, à qui nous empruntons la plus

(1) Il est curieux de remarquer avec quelle facilité on accrédite tant de légendes romanesques, comme celle qui, par exemple, fait remonter la famille kabyle des *Mokrani* aux Montmorency, alors qu'on ne saurait admettre la prétention d'un groupe indigène de nom berbère ou de couleur à se réclamer d'un ancêtre arabe.

(2) Cité par Lenz, *Timbouctou*, trad. P. Lehautcourt, vol. II, p. 134.

grande partie des détails relatifs à ce personnage, le campement de Baï « se compose d'une tente d'habitation et d'une grande tente mosquée. Là est sa bibliothèque réputée : ses livres remplissent trois grandes caisses ainsi que deux sacs de laine et deux sacs de peau, formant la charge de trois ou quatre chameaux (1). »

L'influence de Baï s'étend au delà du cercle des Ifoghas, puisque Moussa ag Amastane, l'*Amenokal* des Hoggar, est son serviteur religieux et qu'il reçoit de lui toutes ses inspirations, même dans le domaine politique. M. Cortier dit en effet que c'est Baï qui a dirigé Moussa ag Amastane dans sa conduite si droite, si franche et si dévouée avec les Français, dont il est devenu l'allié le plus sûr dans le Sahara. Ces détails sont confirmés par M. le capitaine Nieger, qui, depuis la création des compagnies sahariennes, et pendant dix ans, a été activement mêlé à la politique de rapprochement des Touareg et des Français.

La notice rapportée par M. Cortier n'a pas été faite à son intention ; c'est une copie d'une écriture commune qui doit remonter à une date assez ancienne, à en juger par la vétusté du papier et la décoloration de l'encre. Seule la dernière page du texte est de transcription récente : elle se distingue des autres par la qualité du papier et la main du copiste. En raison de son caractère et de son origine, nous croyons utile de traduire cette pièce *in extenso*.

TRADUCTION

Au nom de Dieu le Clément, le Miséricordieux.

Parmi les faits que le cheïkh sid Mohammed ben Cheïkh sid El Mokhtar ben sid Ahmed ben sid Abou Bekr El Ouafi el Kounty (2), a rapportés à Abdallah ben sid Mohammed Id ou El hadjy (des Id ou El Hadj), voici ceux qui concernent les migrations des Kounta :

Les annalistes s'accordent pour reconnaître que le berceau des Kounta est à Kairouan, où se trouve le mausolée de leur ancêtre, illustre dans l'Islam : Okba el Mostadjab ben Nafi, élu par Dieu pour conquérir l'Ifrikiya jusqu'à Ghana et jusqu'à ces confins du monde habité, appelés de nos jours Regrag (3).

(1) Lieutenant Maurice Cortier, *D'une rive à l'autre du Sahara*, Émile Larose, Paris, 1908, pp. 286 et suiv.

(2) Ce personnage est l'auteur du *Kitab et-Taraïf*, analysé dans la *Revue du Monde Musulman*, numéro d'octobre 1910, p. 197.

(3) L'oued Bou Regrag et les populations regraga sont dans le sud-ouest du Maroc. V. Ibn Khaldoun, *Table géographique*, t. I et t. II, p. 159.

Il laissa son fils El Akeb, dans le pays de Birou appelé aujourd'hui Oualata. Le tombeau d'El Akeb se voit dans la mosquée bâtie par ses soins en cette ville de Oualata. Okba emmena tous ceux qui voulurent le suivre dans ses courses et autres opérations à travers le *Takrour* dont il prit successivement les villes et les villages (1).

Il atteignit ensuite Saka Boura (2) où se trouvaient alors des Berbères Aureba (3). Il les serra de très près durant une année, leur livrant de violents combats où périrent, en champions de la foi, un grand nombre de ses compagnons. Okba s'empara de Koceïla, le chef des Aureba, et l'emmena en captivité à Kairouan. Après un certain temps, le chef berbère donna des marques ostensibles de conversion à l'Islam et, un jour qu'Okba se disposait à faire le prône du vendredi, il lui demanda de le reconnaître comme néophyte et comme fidèle sujet. On mit en liberté Koceïla que l'on croyait sincère et que l'on supposait sans aucune arme.

Or tandis qu'Okba était en chaire, le chef berbère s'approcha de lui en rampant et, tirant brusquement une lame dissimulée sous ses vêtements, il lui en porta un coup au moment où il s'orientait vers la Mekke. Okba foudroyé, s'écroula le visage contre terre; on se saisit immédiatement de Koceïla, dont la chair fut découpée en morceaux et jetée au feu (4).

(1) L'identité des deux noms Takrour et Toucouleur a déjà été signalée et ne paraît pas niable. Les Takrour et les Ouakouri sont les premières peuplades noires avec lesquelles les Arabes entrèrent en rapports, en Afrique occidentale. Ces Takrour — au pluriel Takarir — formaient une nation puissante dans le Soudan, c'est pourquoi les Arabes ont longtemps conservé leur nom pour désigner le pays et ses habitants. C'est de la même façon qu'ils ont conservé par leurs livres le nom de Touareg aux Senhadja du désert, les Targa étant, à leur arrivée, les plus nombreux et les plus puissants. Les Peuls ou Foulanes s'étant mélangés avec les Takrour, ce dernier nom est passé au français sous la forme Toucouleur appliquée aux métis de Peuls et de Ouolofs.

(2) Nous n'avons pu identifier ce nom orthographié صفع بو ر.

(3) Avec les Maghila et les Sadina, les Aureba occupaient le Maghreb el Akça, où ils furent le plus fidèle soutien d'Idris ben Abdallah fuyant la persécution abbasside. Ces Aureba se composaient de Lodjaïa, Anfaça Nidja, Zehkoudja, Mezyata, Dicouça et Reghioua. Le dernier de ces noms a persisté, dans cette forme, comme nom de personne, et au pluriel — Reghiouatte — comme nom d'un groupe de population du Sahara mauritanien; on retrouve celui d'Anfaça dans la région du Djebel Rached ou Djebel Amour appelée Anfous.

(4) Tout ce récit est imaginaire : Okba mourut au combat de Tehouda, vaincu par Koceïla (682-83), tandis que celui-ci périt à Mems, dans une rencontre avec le successeur d'Okba, en 686-87.

Celui qui lui succéda fut son petit-fils Yakoub ben El Akeb ben Okba qui finit sa vie dans le Zab et y fut enterré. Son tombeau très célèbre est un but de pèlerinage où se rencontrent des Kounta, des Tadjakante et, parmi les Id ou El Hadj, ceux qui portent le nom de Id Yakoub.

Il eut pour successeur son fils Chakir *Saheb el Medkhel* (1), dont le tombeau, à Kairouan, est connu et visité par des pèlerins Kounta et Mahadjib (Oulad El Mahdjoub).

Les Obeïdites (Fatimites) s'étant répandus dans les provinces de l'Ifrikïya, livrèrent la grande bataille de Nebadja (النباج); à la suite de cet événement, le fils de Chakir, qu'on appelait Yahcene et dont le nom était Abdallah, quitta le pays par l'Est du *Djerid*, avec tout ce qui restait de la descendance d'Okba, et alla s'établir dans les campagnes du *Dahra* (2). C'était un maître savant, donnant l'enseignement spiritualiste, et entouré de partisans et d'auxiliaires qui avaient, comme lieu d'échanges, la ville de Tlemcen; ceci se passait sous le règne d'Abou Inane (3). Il resta dans ce pays jusqu'à sa mort, qui eut lieu à Mesteghanim (4) où son tombeau est très connu et visité par des pèlerins (5).

Il laissa un fils savant, vertueux et pieux, adonné à l'enseignement, qu'on appelait Daoumane et dont le nom était Omar. Au temps des guerres d'Ibn El Ahmer (6), il émigra au Touat avec ses familiers et le

(1) Nous n'avons pu trouver une explication justifiable de ces mots écrits صاحب المدخل.

(2) Région du Maghreb central qui s'étend de Ténès à Mostaganem.

(3) Sultan mérinide qui avait incorporé Tlemcen dans ses Etats et soumis Biskra et Ouargla en 1352. Il régna de 1348-49 à 1358.

(4) *Mesteghanim*, pour Mostaganem, est une transcription du nom berbère de cette ville conforme à l'écriture et à la prononciation des indigènes. Ce nom paraît avoir été formé de *mess* synonyme de l'arabe = ذو (maître, possesseur) et du collectif *teghanimt* = roseaux. *Mess sn'i teghanimt*, l'analogue de *datsel Kçobo* = دات القصب (le pays des roseaux), serait devenu par contraction *Mesteghanimt* et par arabisation *Mesteghanim*.

(5) Il y a lieu de remarquer ici un anachronisme considérable. Les Fatimites régnèrent en Maghreb de 909 à 972, puis transportèrent le siège du Khalifat en Egypte. Or notre notice nous présente Yahcene fils de Chakir, ayant fui l'invasion des Fatimites à Kairouan et à Raccada, comme vivant dans le Maghreb central sous le sultan mérinide Abou Inane qui régna de 1348 à 1358. En admettant comme exact l'exode des descendants d'Okba, il y a fatalement erreur dans la personne, car, si Yahcene vécut réellement dans le *Dahra* au temps d'Abou Inane et s'il fut enterré à Mostaganem, ce ne peut être qu'un de ses ancêtres qui aurait émigré de Kairouan dans le Maghreb central.

(6) Il s'agit sans doute du sultan andalousien qui, vers 1484, fit passer en

peuple de ses clients; mais la mort le surprit, avant d'y arriver, dans le Mzab où il fut enterré et où son tombeau est connu et visité.

Son fils Sid Otmane se fixa à Azzi, une des bourgades du Touat, où il demeura comme maître et comme guide, accueillant les étudiants qui venaient s'instruire auprès de lui dans les différentes branches de la science. Il se distingua principalement dans l'enseignement du Koran et de la loi traditionnelle qu'il professa jusqu'à son dernier jour. Il mourut et fut enterré à Azzi, où son tombeau est connu et son souvenir bien conservé (1).

Il laissa un fils Yahya qui était très savant, très pieux et très vertueux, et savait de mémoire le Koran et la *Sonna*. Il donnait l'enseignement, et une pléiade de disciples sortis de ses mains furent répartis par ses soins dans différentes villes et bourgades pour y enseigner et y guider les populations. Il leur prédit qu'ils finiraient leurs jours auprès de lui et qu'ils reposeraient aux alentours de son tombeau. Ils se consacrèrent en effet au rôle d'éducateur et de guide; tous finirent leurs jours près de lui et furent enterrés autour de son mausolée. Leur sépulture est connue et visitée, encore à notre époque.

Sid Ali son fils fut un « chef des connaissants », un savant éminent, en qui le peuple avait un guide, un conseiller, un éducateur et un modèle, suivi et écouté. Il eut des relations directes avec les Almoravides, à l'époque de leur puissance dans le Sahara; et les principaux d'entre les Hassane recevaient de lui l'initiation aux différents rituels — des confréries — et bénéficiaient de son aide et de son assistance. Ceci se passait sous le règne du sultan Abou Faris, qui se l'était attaché et ne faisait rien sans son approbation (2). Il s'en fut au Sahara et y épousa la fille de Mohammed Alim ben Kounta ben Zazem, le chef des Id Oukal, dont il eut son fils, Sid Mohammed El Kounti, qui forma

Maghreb un fils d'Abou Inane nommé Moussa, avec une armée. Moussa victorieux se fit proclamer dans Fez, au lieu et place d'Aboul Abbas Ahmed fils d'Abou Salem. Ibn El Ahmer se vengeait ainsi de ce sultan mérinide qui lui avait désobéi en chassant son allié Abdelouadite Abou Hammou de Tlemcen et en dévastant les magnifiques palais de cette ville. V. Ibn Khaldoun, t. III, p. 476 et s.

(1) De nombreuses familles portant le nom d'Ahl Azzi, sont éparpillées dans le Sahara, de la Tripolitaine au Maroc et du Touat au Soudan. Le caractère et le rôle maraboutiques propres à ces familles laisseraient supposer qu'elles proviennent de la bourgade touatienne et qu'elles sont issues de la même souche que les Kounta.

(2) Abou Faris Abd El Aziz, sultan hafcide de Tunis qui régna de 1393 à 1433. S'étant emparé de Tlemcen en 1423, il obtint la soumission de Fez et devint le maître de l'Ifrikiya et des deux Maghreb. (V. Zerkechi, *Chronique des Almohades et des Hafcides*, trad. E. Fagnan. A. Braham, Constantine, 1895, p. 183 et s.)

le dernier anneau de la chaîne des ancêtres et qui fut le plus illustre des rejetons. Il grandit parmi ses oncles maternels, les Id Oukal de la famille des Senhadja. Quant à Sid Ali, il mourut en voyage au Touat et y fut enterré à Azzi auprès de ses aïeux. On estime à plus d'un millier les personnes qui vinrent étudier auprès de lui.

Sid Mohammed El Kounti demeura près de ses oncles maternels jusqu'à ce qu'il eût complété son éducation. Il savait entièrement le Koran et était instruit dans toutes les branches de la science, grâce à un certain nombre de maîtres, parmi lesquels Abou El Abbas es-Sebty qu'il accompagna à Ceuta. Lorsqu'il sortit de ses mains, son maître lui assigna le rang de « pôle des mystiques » (1); et il fut exaucé dans ses vœux, car jamais il ne manqua à sa promesse. Aucune créature n'aurait pu le joindre dans les voies où il marchait; il fut le plus éminent par la sagesse, le plus élevé par le rang, tant qu'il vécut — mais encore mourut-il comblé des grâces divines; — il dissipait toute peine, éloignait toute calamité.

Il revint ensuite au Sahara, entre le Tiris et la rivière Es-Saguia El-hamra et s'y établit, groupant autour de lui les disciples qui l'accompagnaient et les populations qui l'avoisinaient. Il était considéré, honoré et vénéré de tous les représentants du pouvoir des Morabithine Lemtouna et des Beni Hassane. Il fut leur chef délégué et le gérant de leurs intérêts, jusqu'au jour où les décrets du Tout-Puissant pesèrent sur ses oncles maternels les Id Oukal; ceux-ci, à cette époque, agissaient en maîtres dans tout le Sahara et jusqu'aux confins du Soudan. Très affecté, il se sépara d'eux (2).

Il fut rencontré par un groupe d'Oulad En-Naceur, partis en course alors qu'ils savaient déjà le mécontentement du Cheïkh contre ses oncles. Certains d'entre eux dirent aux autres : « Ne laissez pas échapper cette occasion qui s'offre à vous à l'égard des Lemtouna, car tout succès que vous remporteriez sur eux, dans la suite, serait criminel. Ils ont encouru la colère de ce saint homme; or, ce qui nuit au prestige d'un saint arrache pareillement de ses bases la puissance d'un roi. Ils obtinrent son hospitalité ce jour-là et lui demandèrent qu'il leur donnât l'autorité sur les Lemtouna. Il leur répondit : « Je vous la donne, à une condition : lorsque vous aurez acquis sur eux un pouvoir tel que vous

(1) C'est-à-dire chef des connaissants ou des initiés à la vie spirituelle, destiné à enseigner aux hommes la connaissance de Dieu. V. Ibn Khaldoun, *Prolégomènes*, t. III, p. 104.

(2) Ce passage laisserait entendre que le pouvoir des Almoravides, ruiné par ailleurs, déclinait alors dans le Sahara même, puisque les Arabes hassane y étaient indépendants des Lemtouna et que la scission du cheikh et de ses oncles Id Oukal indique la chute définitive de ces Lemtouna.

serez assurés de n'avoir plus rien à redouter de leur part, vous cesserez de leur faire subir le poids de votre épée et vous leur imposerez un *modus vivendi* avec mes enfants et les vôtres, moyennant quoi vous leur donnerez alors votre pacte et votre alliance. »

« Que ferons-nous, cependant, dirent-ils, en face de leurs peuplades qui s'accroissent à l'envi et de leurs camps qui se prêtent mutuellement assistance ? » A quoi il répondit : « Gardez-vous de diriger contre eux des courses déprédatoires, évitez d'achever leurs blessés; j'ai demandé à Dieu de faire cesser leur règne et d'anéantir leur ardeur belliqueuse. Dieu m'a exaucé, et ils s'en sont retournés à leurs familles. »

Les hommes du bas peuple des Beni Hassane se liguèrent avec leurs alliés, et, tous réunis, ils surprirent par une attaque inopinée les Lemtouna dans leur quiétude. Puis les tribus nomades qui les avoisinaient se rassemblèrent en armes pour les combattre aussi; enfin, dédaignant leur puissance, méprisant leur ardeur guerrière, tous ceux qui nourrissaient quelque inimitié à leur endroit, se consacrèrent à la guerre dirigée contre eux. Ils défirent, à la première attaque, les rangs ennemis les plus rapprochés, puis ils les chargèrent l'épée dans les reins, entraînant même dans la poursuite des contingents qui n'avaient pris aucune disposition pour les combattre. Ils les mirent en fuite et dispersèrent leurs groupes ; leurs restes, que l'on désigne aujourd'hui sous le nom de *Lahma* furent depuis lors assujettis par les Beni Hassane à payer des redevances (1). Quant à ceux d'entre eux qui étaient *zouaïa* (voués à l'étude, non guerriers), ils les maintinrent dans leur situation antérieure. Tous vécurent dès lors dans le Sahara, sous l'obédience de Sid Mohammed El Kounti.

En ce temps-là les Tadjakante étaient à Tinnigue ; c'était leur place forte, avant la guerre qu'ils y allumèrent, guerre qui occasionna l'abandon de cette place et la dispersion de ses habitants, comme cela est notoirement connu et répété. Quant aux Id ou el hadj, ils étaient à la même époque à Tichit.

Sid Mohammed El Kounti épousa une jeune fille de la famille de Mohammed ben El Hassane ben Eïchef el Djakany (des Tadjakante), qui fut la mère de son fils Cheïkh sid Ahmed El Bekkay, le pôle des mystiques, le très savant, le très perspicace, le directeur des hommes, le rénovateur des principes à observer, le guide des voies à suivre. C'est

(1) Les tributaires de race blanche s'appellent, dans l'extrême Sahara, *Zenaga* ou *Lahma* ; le premier de ces termes rappelle surtout la race qui a fourni le gros de cette caste ; le second, qui paraît être berbère ou arabe africain, est le terme propre.

lui qui fut la souche des Kounta et l'origine de leur élévation, la base sur laquelle s'édifia leur puissance, et la raison première de la prééminence de leur rang, pour ceux-là mêmes qui ne tenaient aucune noblesse de leur père et de leur mère — et nous sommes de mère et de père nobles. — Sid Ahmed El Bekkay épousa une femme des Tadjakante dite Bent Yakoub Er Ramadhanïya, dont il eut trois fils qui furent l'origine des différentes branches de la famille des Kounta.

L'aîné des fils de Sid Ahmed El Bekkay était Sid Mohammed El Kounti Es Saghir (deuxième du nom); le second, Abou Bekr El Hadj et le troisième, Sid Omar Ech-Cheïkh. La tradition écrite transmise, à leur sujet, de père en fils, rapporte que celui d'entre eux qui devenait père de plusieurs enfants, se consacrait à leur instruction et à leur éducation, dès qu'ils avaient l'âge requis; puis, lorsqu'il sentait sa fin prochaine, il choisissait parmi eux celui qui se signalait particulièrement par la vertu et les capacités, il l'avantageait et faisait des vœux pour que Dieu prît les autres. Cela afin de se maintenir dans la bonne voie et d'éviter les iniquités qui violeraient la loi très précieuse; il ne restait alors, comme héritier, que le seul élu du père.

Or la mère des trois fils d'El Bekkay observa que leur père marquait une préférence pour Sid Omar Ech-Cheïkh, le plus jeune d'entre eux. Elle s'en confia secrètement à son père qui était un savant intelligent et habile dans l'art de la physiognomonie, et lui dit : « J'ai constaté que le père de mes enfants a pour les deux premiers des regards sévères qui s'adoucissent pour Omar. » Il lui répondit : « N'avez-vous donc pas connaissance de la vieille coutume qu'ils suivent et qui consiste, aux approches de la mort, à avantager le mieux doué des fils et à faire des vœux pour que les autres périssent ? » En l'entendant parler ainsi, elle s'écria : « O mon père, dites-moi le moyen de sauver mes enfants, car je ne saurais me résoudre à la mort d'un seul d'entre eux !

— Je n'en vois qu'un, lui répondit-il, c'est de profiter de l'instant où leur père sort, à la fin de la nuit, pour vaquer à la récitation de son *ouerd* (oraison rituelle), de suivre exactement ses traces, vos pas dans les siens, et, quand vous l'aurez rejoint, d'attendre qu'il ait terminé la récitation de la Fatiha (1), puis de le saisir par la ceinture et lui demander de vous conserver vos fils. »

A la fin de cette même nuit, et lorsqu'il sortit pour dire ses oraisons nocturnes, elle suivit ses traces et fit exactement ce que lui avait prescrit son père. Le Cheïkh lui dit : « Ce que vous me demandez vous est acquis

(1) Premier chapitre du Koran, par lequel débute toute prière, comme le *Pater* chez les catholiques.

ainsi qu'aux vôtres; nous vivrons, désormais, séparément mais aucun de nous n'enfreindra la loi très précieuse, aucun de nous ne négligera la *Sonna*. Quant à moi, je voyagerai, vous laissant avec vos enfants à la garde de Celui qui est par excellence le fidèle dépositaire. » Il rédigea ensuite ses recommandations en un testament resté jusqu'à ce jour entre les mains de ses fils, qui n'ont pas cessé de l'observer religieusement.

Sid Ahmed El Bekkay, suivi d'un certain nombre de ses disciples, quitta Es-Saguia El Hamra et atteignit Oualata, dont les habitants étaient des Mahadjib (Oulad El Mahdjoub) et des Asnoukitine qui sont aujourd'hui à Agounba. Oualata était alors un pays infesté de fauves, et nul ne se serait aventuré à y entrer ou à en sortir après l'*acer* (deuxième partie de l'après-midi) sans risquer d'être dévoré par les lions, les panthères ou les loups. Sid Ahmed El Bekkay et ses disciples y étant parvenus dans la soirée, après la fermeture des portes, s'établirent aux abords du village et mirent les entraves à leurs montures. Mais une pauvre femme, partie à la recherche de son âne, ne le retrouva qu'après la fermeture des portes, broutant paisiblement, près du camp de Sid Ahmed El Bekkay, au milieu de lions pacifiques. Elle saisit sa bête par une oreille et l'emmena; mais voici que, passant près de Sid Ahmed et de ses compagnons, elle vit les fauves se frotter contre le Cheïkh et se coucher derrière lui, tandis que les chameaux paissaient, mélangés à des lions et à des panthères. Elle interrogea les nouveaux venus, et ils répondirent qu'ils étaient des hôtes étrangers. « Ne savez-vous pas, leur dit-elle, qu'aucun être vivant ne saurait passer la nuit hors du village, sans être la proie des fauves ? » Ils lui répondirent : « Nous sommes les serviteurs de Celui dont les lions et les panthères sont les chiens. »

Elle partit avec son âne, et, étant rentrée au village, elle dit aux habitants : « J'ai à vous rapporter une chose étrange, c'est qu'il y a, dans le bas-fond près d'ici, une troupe d'hommes et, s'il était permis de croire à la présence d'un prophète sur la terre, je dirais qu'il est au milieu d'eux. Je suis passée non loin de ces étrangers, conduisant mon âne par l'oreille, prenant les plus grandes précautions pour ne pas éveiller l'attention des bêtes fauves, et j'ai vu lions, panthères et loups venir se frotter contre le plus distingué d'entre eux, puis se coucher près de lui; cela pendant que leurs chameaux entravés paissaient mêlés à d'autres bêtes fauves. Je leur demandai qui ils étaient et ils me répondirent : des hôtes étrangers, etc. »

Le lendemain les gens d'Oualata allèrent voir Sid Ahmed El Bekkay à son camp; ils l'introduisirent dans leur village et se plaignirent à lui de la présence des fauves et des dangers de ce voisinage. Le jour sui-

GÉNÉALOGIE DES KOUNTA (1)

Okba ben Nafi el Fihri (enterré à Kairouan).

El Akeb (enterré à Oualata).

Yakoub (enterré dans le Zab).

Chakir (enterré à Kairouan).

Abdallah dit Yahcene (enterré à Mostaganem).

Omar dit Daoumane (enterré au Mzab).

Otmane (enterré à Azzi dans le Touat).

Sid Yahya (enterré dans le Touat).

Sid Ali, marié à la fille de Mohammed Alim ben Kounta ben Zazem, chef des Senhadja Id Oukal (enterré à Azzi).

Sid Mohammed El Kounti, marié à Bent Mohammed ben El Hassane ben Eïchef des Tadjakante.

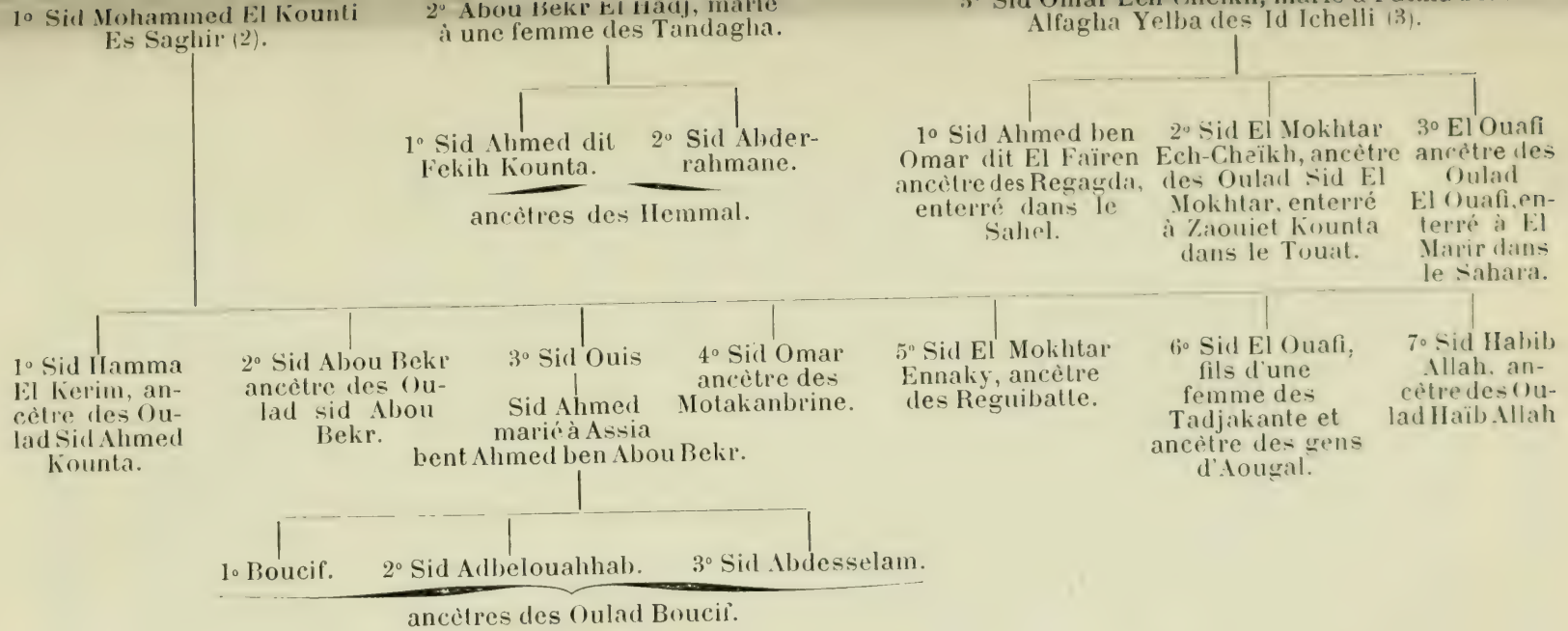

(1) Cette généalogie est à rapprocher de celle qui est donnée dans le *Kitab et-Taraïf* de Cheikh Mohammed ben Cheikh El Mokhtar. V. *Revue du Monde Musulman*, XII, octobre 1910, p. 204.

(2) Les descendants de Sid Mohammed El Kounti Es Saghir habitent dans le Tagant et l'Agane, jusqu'à Ouadane.

(3) Les descendants de Sid Abou Bekr El Hadj et de Sid Omar Ech-Cheïkh sont fixés dans l'Azaouad.

vant le Cheïkh sortit dans l'après-midi, se dirigea vers la vallée et, apostrophant les fauves, il leur dit : « O lions hostiles, je vous en conjure par Celui qui détient la puissance, la majesté et la gloire, allez dans le pays de Baghena. » On les vit aussitôt prendre leurs petits dans la gueule et s'éloigner, par groupes successifs, dans la direction du Baghena.

Sid Ahmed confia alors aux gens d'Oualata sa décision de voyager, sans se fixer désormais au milieu de populations agglomérées ou de contrées cultivées. Mais eux lui exprimèrent le désir de le garder et lui dirent : « C'est grâce à vous que Dieu a éloigné de nous des maux dont nous souffrions sur cette terre; il nous a révélé votre sainteté et votre précieuse influence, et nous souhaitons que par elle encore Dieu nous préserve des maux de l'autre vie, qu'il nous arrache aux ténèbres de l'ignorance, aux aveuglements de l'indifférence et de l'erreur. »

Comme il s'y refusait, les notables lui dirent : « Nous en appelons contre vous à votre conscience même, et voici notre argument : Vous nous avez trouvés sous la tyrannie des animaux féroces, enserrés dans les liens de l'ignorance, enlisés dans le bourbier des passions, de l'égarement et des désordres. Dieu, par votre intervention, nous a délivrés des bêtes fauves ; vous êtes tenu, dès lors, de vous appliquer à nous sauver de ces autres maux qui nous menacent, qui nous atteignent ici-bas, ou qui nous attendent dans l'autre vie .»

Il se rendit à leurs raisons, moyennant certaines conditions, et demeura parmi eux, comme guide, comme maître et comme éducateur, jusqu'à sa mort, qui eut lieu vers la fin de l'année 920 (1504 de l'ère vulgaire). Dieu l'agrée ! Il fut enterré à l'ouest du village d'Oualata, sur le bord d'une rivière profonde. Mais une année, la rivière ayant creusé ses berges, elles s'écroulèrent et, formant barrage, retinrent les eaux pendant plusieurs années, ce qui causa un grave préjudice aux gens d'Oualata. Dans ces conjonctures, un saint homme parmi eux vit en songe le Cheïkh qui lui disait : « Si vous voulez que les eaux de la rivière reprennent leur cours, transportez-moi loin de ses bords ».

Il en fit part aux notables des Mahadjib (Oulad el Mahdjoub) qui se réunirent et décidèrent la translation du corps de Sid Ahmed. Quand on l'exhuma, il apparut tel qu'il était le jour même de ses funérailles, et des larmes roulèrent de ses yeux dans sa barbe (1). Il fut transporté à l'endroit où il est enterré maintenant ; quant au mausolée de son père Sidi Mohammed El Kounti, il est à Façk, dans la région appelée

(1) Allusion au surnom d'*El Bekkay* donné à Sid Ahmed et qui veut dire *le pleureur*. Des légendes sont rapportées sur l'origine de ce surnom.

Taziazit. Après la mort de Sid Ahmed El Bekkay, ses fils et leurs partisans se fixèrent dans le désert.

Sid Mohammed El Kounti Es Saghir eut sept fils et une fille : 1° Sidi Ouis, père de Sid Ahmed qui engendra trois fils : *a*, Boucif dont la mère était Assia bent Sid Ahmed ben Abou Bekr ; *b*, Sid Abd El Ouahhab et *c* Sid Abd El Moumen, nés tous deux d'une mère des Tadjakante ; ce sont eux qui ont constitué les Oulad Boucif ;

2° Sid Hamma El Kerim, ancêtre des Oulad Sid Ahmed Kounta ;

3° Sid Abou Bekr, ancêtre des Oulad Sid Abou Bekr, tous deux plus âgés que Sidi Ouis ;

4° Sid Amar, ancêtre des Motakanbrine (1) ;

5° Sid El Mokhtar En Naky (le pur), ancêtre des Reguibatte ;

6° Sid El Ouafi Ech-Chouak Aougal (2), ancêtre de la famille d'Aougal, et dont la mère était des Oulad Amar Aguelal c'est-à-dire des Tadjakante ;

7° Sid Habib-Allah ben sid Mohammed El Kounti, ancêtre des Oulad Sidi Haïballah.

Tel est l'arbre généalogique des Kounta qui habitent les pays comprenant Tagant et Agane, jusqu'à Ouadane, et qui sont issus de Sid Mohammed El Kounti Es Saghir. Celui-ci se sépara de ses frères Sid Abou Bekr El Hadj et Sid Omar Ech-Cheïkh, desquels sont issus les Kounta qui se cantonnèrent dans l'Azaouad, après l'émigration au Sahara qui remonte aux temps de Guefgafa, c'est-à-dire aux premiers jours de l'année 1130 (décembre 1717).

Abou Bekr El Hadj, fils de Sid Ahmed El Bekkay, eut deux fils : 1° Sid Ahmed dit Fekih Kounta (le juriste des Kounta), et 2° Sid Abderrahmane, dont la mère était des Tandagha. Leur père Sid Abou Bekr étant mort quand ils étaient encore enfants, le premier Sid Ahmed El Fekih fut pris en tutelle par Sid Mohammed El Kounti, et le second Sid Abderrahmane, par Sid Omar Ech-Chéïkh. Ils furent tous deux les ancêtres des Hemmal.

(1) Ce qualificatif paraît être un surnom arabe tiré du mot *Konbora* (huppe), et construit sur le nom verbal de la 2° forme quadrilitère. Il existe chez certaines populations sahariennes, et en particulier chez les Touareg, des hommes qui se rasent les côtés de la tête et laissent pousser, du front à la nuque, une étroite bande de cheveux semblable à une huppe ou au cimier du casque antique.

(2) Nous n'avons pu trouver le sens de ces noms orthographiés : الشواف أوكال.

Sid Omar Ech-Cheïkh eut trois fils : 1° l'aîné Sid Ahmed ben Omar, surnommé El Faïrem (brèche-dents), 2° Sid El Mokhtar Ech-Cheïkh, et 3° Sid El Ouafi. Leur mère était Fatma bent Alfagha Ielba des Id Ichelli. Le premier fut l'ancêtre des Rakakda (Regagda), le second celui des Oulad Sid El Mokhtar et le troisième celui des Oulad El Ouafi. Le tombeau de Sid Ahmed est dans le pays du Sahel et les habitants l'appellent entre eux *Raoudhat Abil Anouar* (1). Le tombeau de Sid El Mokhtar Ech-Cheïkh est à Zaouïet Kounta dans le Touat, et celui de Sid El Ouafi à El Marir dans le Sahara.

La scission des Kounta (2) a eu pour cause une guerre qui éclata entre les Oulad Mellouk blancs et les Oulad Mellouk noirs (3) ; les premiers étant les partisans de Sid El Ouafi et les seconds ceux de Sidi Ouis. La guerre naquit d'une querelle qui s'éleva entre eux deux et au cours de laquelle Ouis, au paroxysme de la colère, saisit violemment El Ouafi par le poignet, tandis que celui-ci, posant un pied sur celui de son frère, y appuyait de toutes ses forces. El Ouafi retira si énergiquement sa main de cette étreinte, que la chair qui la recouvrait resta dans les doigts d'Ouis ; celui-ci, de son côté retira son pied avec tant de vigueur que la chair qui le recouvrait resta sous le pied d'El Ouafi. Ce que voyant, Sid Ech-Cheïkh dit à Sid Mohammed El Kounti : « Vous nous obligerez en séparant ces deux étalons enragés, cela vaudra mieux pour le maintien de la paix. »

Ils se partagèrent les *lahma* (tributaires blancs appelés aussi *zenaga*), ainsi que les clients qu'ils avaient en commun, et Sid Omar Ech-Cheïkh alla se fixer, avec les siens, dans le pays qui s'étend de Saguia El Hamra jusqu'à l'est du Touat et comprend : Ez-Zïyane, El Hamada, Argchache et l'Oued Ech-Chebb. Leurs centres commerciaux et les lieux où ils faisaient commerce de grains étaient compris entre El Adna et Deraa d'une part, entre Sidjilmassa et Touat, d'autre part. Quand leurs campements étaient établis à Argchache ou dans les pays environnants, ils allaient commercer dans le Soudan, soit : une partie

(1) Mausolée d'Aboul Anouar. Ce nom chez les mystiques désigne ceux dont l'intelligence reçoit les rayons de la lumière éternelle.

(2) Il est fait allusion à cet événement dans le *Kitab et-Taraïf*, qui en fixe la date à l'année 1131 (1718-1719). V. *Revue du Monde Musulman*, octobre 1910, vol. XII, p. 202.

(3) Cette distinction, qui est à remarquer, chez des gens de commune origine, provient des conséquences de l'affranchissement des esclaves. Ces derniers, étant émancipés, épousent des femmes blanches dans le groupe des anciens patrons et forment des agglomérations de gens de couleur que leur changement de condition n'a pas entièrement détachés de leurs maîtres. V. Ismael Hamet, *Chroniques de la Mauritanie sénégalaise*, pp. 37 et s.; 88 et E. Leroux, Paris, 1911.

d'entre eux à Timbouctou et l'autre partie dans le Soudan noir (1) : à Kachena, dans le Gouber et le Haoussa. Leurs voisins, parmi les Oulad Hassane (Arabes Makil), étaient les Oulad Assenane des Beni Doleïm, les Beni Aderrahmane et les Beni Abdelhakk des Berabiche, puis des Arabes sahariens Beni Mhammed et Arib.

Les enfants de Sid Mohammed El Kounti Es Saghir s'établirent dans le pays qui s'étend de l'extrémité ouest de Es-Saguia El Hamra, au Tiris, à l'Adrar, à Aougar, au Tagant et à Agane, où ils vivaient en nomades pasteurs. Leurs centres de commerce étaient Bangou et le pays environnant, jusqu'aux extrémités du Fouta.

Afin de rendre plus intelligible l'objet essentiel de notre document, nous en avons extrait les éléments relatifs à l'origine des Kounta et en avons formé un tableau généalogique. Si l'on admet les filiations qu'il nous donne comme exactes — et cela peut être admis provisoirement — il en résulte que les Kounta seraient d'origine arabe et remonteraient à Okba ben Nafi El Fihri. Cependant, des noms comme Rakkad, Rakkady et Rakakda, qui sont demeurés propres à certaines familles des Kounta, sont assez significatifs pour arrêter l'attention. Ces noms rappellent trop bien la ville célèbre de Raccada située dans cette province de Castiliya (Djerid tunisien), qu'Ibn Khaldoun appelle *Guitoun Zenata.* En effet, il est possible que les habitants zénètes de Raccada, à quatre milles au sud-ouest de Kairouan, aient eu des relations avec les descendants d'Okba, relations de clientèle et de patronage pouvant amener des alliances plus intimes, par le mariage. Il est dès lors vraisemblable que ces clients et alliés suivirent Yahcène ou Abdallah fils de Chakir, fils de Yakoub ben El Akeb ben Okba, dans son exode vers le Dahra et la ville de Mostaganem, après les succès des Fatimites et la prise de Raccada par les troupes d'Obeïd Allah, en 808-809.

Mais on constate aussi que le point capital dans la filiation des Kounta, réside dans le mariage de Sid Ali ben Sid Yahya qui, ayant quitté le Touat pour le Sahara, y épousa la fille de Mohammed Alim ben Kounta (2) ben Zazem, le chef des Id Oukal, lesquels étaient Sen-

(1) Le pléonasme *Soudan noir* est sans doute pour distinguer les nègres purs des pays proches de l'Equateur d'avec les riverains du fleuve, ces derniers comprenant de nombreux métis de blancs.

(2) Ce nom devrait se transcrire *Konta*, mais, l'orthographe *Kounta* étant depuis longtemps fixée par l'usage, nous l'avons maintenue partout.

hadja-Lemtouna. Son fils Sid Mohammed fut le premier qui s'appela *El Kounti*, et le nom de *Kounta* que la famille a adopté et n'a cessé de porter jusqu'à ce jour, est *Senhadjien* et non *Zenatien*. Remarquons, à ce propos, que l'auteur de la notice dit de Sid Mohammed qu'il fut « le dernier anneau de la chaîne des ancêtres et le plus illustre des rejetons ».

Cette origine est, comme toutes les filiations complexes de l'Afrique du Nord, plus conforme aux conséquences des lois sociales de l'Islam et aux enseignements de l'histoire locale, que celles qui prétendraient remonter exclusivement, et d'un seul jet, à un ancêtre éloigné et notoire.

Notons encore ce fait que les noms de Okba, El Akeb, Okaïba, Oulad Okba, sont très répandus chez les Kounta et les tribus qui leur sont inféodées ; que si les noms des ancêtres se conservent dans la même famille, il est dans les traditions et les habitudes que les clients et les alliés adoptent ces mêmes noms. Et ce n'est pas sans raison que nous voyons, dans notre manuscrit, parmi les pèlerins sahariens du mausolée de Yakoub ben El Akeb ben Okba, figurer avec des Kounta et des Tadjakante, ceux des Id ou El Hadj qui portent le nom de Id Yakoub.

L'arbre généalogique fait ressortir enfin que les Kounta se sont particulièrement alliés, par le mariage, avec les Tadjakante qui sont une branche des Senhadja-Lemtouna (1).

Faisant toutes réserves sur les erreurs évidentes ou douteuses et sur les lacunes que présente notre notice, il semble possible d'admettre, à titre d'indication pour des recherches ultérieures, que les Kounta auraient été formés, dans l'Ifrikiya, par les fils de Sidi Okba issus peut-être de mères zenètes, mais alliés tout au moins à des familles clientes de cette race, avec lesquelles ils auraient fui devant les armées senhadjiennes et ketamiennes des Fatimites, pour gagner le Dahra dans le Maghreb central, puis le Touat et le Sahara. Qu'étant parvenus dans le désert, au moment où s'y exerçait encore la puissance des Almoravides, ils s'allièrent aux Lemtouna dans la personne de Mohammed Alim ben Kounta, qu'ils adoptèrent comme ancêtre éponyme.

Ismaël Hamet.

(1) V. Ismaël Hamet, *loc. cit. Tableaux généalogiques*, pp. 243 et s.

La Brigade Russe en Perse.

Dès 1905, le mécontentement du peuple persan contre le régime despotique du Chah ainsi qu'à l'égard du gouvernement russe, qui avait si longtemps humilié la Perse, augmentait de plus en plus. Le mouvement révolutionnaire se propagea d'une ville à l'autre et bientôt le nouveau mot « constitution », pour lequel on avait dû forger un terme arabo-persan, « machroûtiyyat », devint le cri de guerre du peuple révolté, le signe de ralliement de tous les patriotes persans. Au début, le désir de réformes n'avait atteint que les grandes villes, surtout Téhéran, Tauris, Recht, Chiraz, Ispahan, mais peu à peu la vague révolutionnaire envahit les régions les plus éloignées du pays.

Quelles étaient les forces organisées dont le gouvernement du Chah disposait pour vaincre l'ennemi intérieur ? L'armée persane se compose de troupes régulières (nizam) et irrégulières (redif). Les premières comprennent de l'infanterie (piyadè), de l'artillerie (toupkhanè) et de la cavalerie (sawar). Sur le papier, l'armée compte 84 bataillons de 800 hommes, 3 régiments de cosaques, 125 escadrons d'irréguliers, 18 régiments d'artillerie, au total 150.000 soldats. Mais la plus grande partie de cette armée n'existe que théoriquement. Le général russe Kossagovsky, ancien commandant en chef de la brigade des cosaques persans, donne, dans son rapport secret au gouvernement russe, des renseignements très intéressants sur l'organisation des forces armées de ce pays. Le service militaire est absolument soumis à l'arbitraire. Les soldats sont levés pour la vie entière. Ainsi peut-on remarquer dans l'armée persane, parmi les *sarbazes* (soldats) des vieillards qui ont peine à marcher (1). Les régiments comptent au lieu de 800 hommes chacun 100 et 200 au plus. Quant aux troupes irrégulières, nous constatons des faits plus surprenants encore. Ainsi la cavalerie de la circonscription militaire de Kazvin possède, sur le papier, 600 hommes, alors qu'en réalité elle ne se compose que de 80 soldats dont 50 sont employés comme domestiques chez les officiers; le gouverneur de Kazvin n'a à sa disposition que 30 hommes de cavalerie irrégulière.

Les dépenses du gouvernement persan pour son armée sont très peu

(1) « L'âge des conscrits n'est pas fixé par la loi. Aussi, peut-on voir, dans les rangs de l'armée persane, côte à côte avec un vieillard de 80 à 90 ans, un jeune homme de 16 ans. » Colonel Medvedev, *Persia*. Saint-Pétersbourg, 1909.

élevées. Les officiers et les soldats ne reçoivent pas leur solde, ce qui est la cause d'émeutes fréquentes parmi eux. Souvent les soldats jettent à terre leurs fusils et regagnent leurs foyers; les officiers pénètrent alors dans les jardins du gouverneur et demandent qu'on les nourrisse aux frais de la couronne, autrement ils n'auraient plus qu'à se laisser mourir de faim. Les officiers et surtout les soldats sont vêtus misérablement, presque comme des mendiants. L'arme du soldat est le fusil Werndl ou Krinka, souvent entièrement rouillé. Ces guerriers, d'apparence misérable et presque ridicule, ignorent même la façon de charger leurs fusils, aussi jamais le soldat persan n'est capable de viser juste même à 20 mètres.

Le service militaire, en Perse, n'est actuellement exigé que des chiites musulmans. Les chrétiens, les israélites, les zoroastriens, les musulmans des régions de Kachan et d'Yezd, ainsi que les citadins, n'y sont pas soumis.

La plus grande partie de l'infanterie n'est recrutée que parmi les tribus (sédentaires) de la race turco-tartare, dans le département d'Azerbaidjan, et on ne compte qu'un effectif de 15 p. 100 de l'infanterie composée de véritables persans appartenant à la race arienne.

Le poids du service militaire pèse entièrement sur les villages pauvres. Les paysans propriétaires ou ceux qui sont en « tiyoul » des riches et nobles propriétaires fonciers et surtout des « bouzourgan », notables ne sont pas assujettis au service et ne fournissent pas de sarbazes, ou bien ce n'est que dans une proportion insignifiante. Les villages riches savent aussi éviter cette obligation, grâce à la concussion de l'administration.

En procurant un soldat (sarbaz) la commune s'oblige à nourrir sa famille et aussi à venir en aide à lui-même par le paiement de trois sortes de subventions : un *annam*, un *tedarok* et un *khanovari*. L'annam est un cadeau donné une seule fois pour toutes de 15 à 20 toûmâns (1), le tedarok est une indemnité annuelle de 10 à 20 toûmâns et le « khanovari » une rétribution annuelle également, mais en denrée, généralement en blé. Mais la plupart de ces dons obligatoires restent toujours entre les mains des chefs qui privent de tout leurs soldats et tâchent de tirer d'eux le plus de profit possible. Comme ils ne sont ni nourris ni logés, les soldats persans sont obligés de chercher ailleurs quelques occupations, qui n'ont rien de commun avec leur profession. Plusieurs d'entre eux sont employés comme portiers chez de notables Persans ou de riches étrangers. On a coutume de louer deux sarbazes, l'un pour le service de jour, l'autre pour le ser-

(1) Le toûmân équivaut à 4 fr. 35.

vice de nuit. Des sarbazes soignent les enfants, font la cuisine, accomplissent tous les travaux domestiques, sont commissionnaires, etc. Une taxe est même fixée pour les salaires des soldats employés par des particuliers. Le cosaque d'infanterie reçoit 3 toûmâns, le cosaque de cavalerie qui escorte le carrosse de son patron pendant ses courses dans la ville est payé 4 toûmâns par jour; le salaire du sarbaze varie de un et demi à 2 toûmâns. Cette coutume est presque érigée en loi par le gouvernement, qui comprend fort bien que le soldat qui ne reçoit pas de solde régulière ne pourrait autrement assurer son existence.

Différentes exactions et surtout l'irrégularité du paiement par le gouvernement de leur solde (quelques régiments ne touchent quelquefois rien en l'espace de deux et trois années) obligent les sarbazes à chercher en dehors du service, chez de riches particuliers, quelques autres occupations encore. Ils exercent le plus souvent le métier d'usurier et de la façon la plus impitoyable. Les sarbazes prêtent sur gage de toutes sortes d'objets des petites sommes d'argent et en tirent un bénéfice énorme, jusqu'à 150 p. 100 par mois. En cas de plaintes portées contre eux pour usure, ou, au contraire, en cas de plaintes des sarbazes eux-mêmes pour le non-paiement des dettes de leur clientèle, les pouvoirs persans soutiennent toujours les sarbazes et contraignent leurs débiteurs à les payer.

On trouve aussi souvent les soldats sur le marché, où ils cherchent des emplois d'ouvriers; ils s'occupent encore du change des petites monnaies, exercent les métiers de bouchers, de petits épiciers, faisant ainsi du métier militaire une occupation peu digne et tout à fait accessoire.

L'artillerie de l'armée persane se compose de deux cents canons dont la plupart sont des pièces en bronze, se chargeant par la bouche. Les affûts, les roues de ces canons sont dans un état pitoyable. Ces pièces datent de l'époque de l'impératrice Catherine II (1763-1796), qui en avait fait cadeau au gouvernement persan. Il existe aussi des pièces en bronze du système mllitaire Uchatius. Mais, en tout cas, toute cette artillerie n'a aucune valeur. Il n'y a même ni soldats, ni officiers, ni chevaux permettant d'utiliser ces canons dont la plupart pourrissent et sont couverts de rouille depuis longtemps dans les arsenaux.

Les forteresses n'existent pas en Perse, à moins de regarder comme telles les misérables murailles de terre battue, quelques fossés d'un bastion de Téhéran depuis longtemps effrondré et quelques petits forts destinés à la surveillance des nomades.

Au total, cette armée ne pouvait être un appui sérieux pour le Chah contre le peuple révolté; en même temps cette armée elle-même ne devait pas être redoutable pour le gouvernement en cas d'émeute militaire.

Il n'était pas possible au gouvernement persan de réorganiser son armée parce que la situation financière du pays était tout à fait lamentable.

Après la mort de Nasir ed-Din, assassiné, en 1896, par le révolutionnaire Mirza Mohammed Riza, de Kerman, on s'aperçut que les richesses, qu'on croyait innombrables, du souverain n'étaient qu'une légende ; le trésor d'État fut trouvé absolument vide, le gouvernement très endetté et les pierreries du trésor du Grand Mogol remplacées par de fausses pierres. Par suite des difficultés financières du pouvoir, l'armée ne recevait jamais la solde qui lui était due, et un état constant de mécontentement régnait parmi les soldats et les officiers. Aussi les sarbazes n'offraient-ils qu'un soutien très peu solide pour le trône. Pendant les troubles de 1906, quatre cents soldats de la garde personnelle du Chah, c'est-à-dire les troupes d'élite et les plus dévoués, refusèrent, sur l'ordre du clergé, de réprimer à main armée le peuple révolté. Un autre régiment entier suivit leur exemple et refusa également de combattre la population.

Le seul appui du Chah, le seul défenseur sérieux du régime despotique en Perse, était depuis longtemps « la brigade de cosaques de Sa Majesté le Chah ». Cette brigade a joué un rôle si important dans l'histoire intérieure du pays qu'il est nécessaire de donner quelques renseignements sur son origine et son organisation.

La brigade de cosaques avait été créée en Perse, il y a trente ans, après le voyage du chah Nasir-ed-Din en Russie. En 1878, lors de son deuxième voyage en Europe, le Chah traversant le gouvernement d'Érivan fut escorté par des détachements successifs de troupes cosaques qui, après la guerre avec la Turquie de 1877, avaient été établis dans divers endroits de ce gouvernement. L'apparence extérieure de ces régiments de cosaques, leurs uniformes superbes et étincelants, leur équipement éclatant avaient attiré l'attention du Chah. La réorganisation de toutes les forces militaires de Perse était, depuis quelque temps, décidée définitivement, le souverain avait déjà entamé à ce propos des pourparlers avec le gouvernement autrichien qui devait envoyer à Téhéran une mission composée des représentants de toutes les troupes, sauf de la cavalerie. Mais jamais la décision définitive ne fut prise.

Les Anglais voulant renforcer leur influence en Perse comprirent quelle arme pouvait devenir entre leurs mains la création et l'organisation d'une cavalerie persane : aussi offrirent-ils avec insistance leurs

services, en rappelant les résultats merveilleux qu'ils avaient obtenus dans l'organisation de leur cavalerie du Bengale dans l'Inde. Le gouvernement persan était fortement tenté d'accepter, car la promesse de l'Angleterre de lui venir matériellement en aide, au moment où le Chah se débattait au milieu de difficultés constantes, devait l'attirer.

Mais la Russie réussit néanmoins à triompher des « intrigues anglaises ». En 1879, le gouvernement du tsar obtint du Chah le firman qui créait une brigade de cosaques persans dont le chef et les instructeurs seraient envoyés de Saint-Pétersbourg.

A son arrivée à Tiflis, le Chah s'adressa officiellement au vice-roi du Caucase, le grand-duc Michel Pavlovitch, en exprimant le désir de faire venir en Perse des officiers russes, pour organiser, à l'exemple des cosaques, une troupe de cavalerie et pour l'instruire. Sa Majesté impériale le tsar donna bientôt son approbation à ce projet.

La première mission russe envoyée en Perse, dans ce but, était composée de trois officiers et de cinq « ouriadnik » (sous-officiers). Le chef désigné était le lieutenant-colonel de l'État-Major, servant alors dans les troupes d'Érivan, A. Domontovitch, celui-là même qui, plus tard, a décrit son voyage en Perse dans une série d'articles publiés par la revue *Rousskaia Starina* (1). Les autres officiers étaient le commandant de l'École des cosaques de Stavropol, A. Bratkoff, et un officier du régiment d'Ekaterinodar, Koucharenko. En 1882, le lieutenant-colonel Domontovitch fut remplacé par le colonel Charkovsky, qui fut nommé instructeur des cosaques persans pour trois années.

Le texte du contrat signé par le ministre persan des Affaires étrangères Mirza-Saïd-Kan et par le ministre russe fut publié récemment dans le n° 11 du journal quotidien de Téhéran, le *Habl oul-Mâtin* (11 mai 1909) (2).

C'est en 1880 que fut formée cette brigade composée de deux régiments. Elle reçut en don du gouvernement russe une batterie d'artillerie montée, modèle 1877, provenant de l'usine russe d'Obouchoff. En même temps le budget de cette troupe fut établi en détail et assuré par les revenus des douanes de la Perse septentrionale. On sait que depuis longtemps tous les revenus des douanes du pays sont sous le contrôle des deux États voisins, Russie et Angleterre. Le produit des douanes du golfe Persique fut accordé en garantie d'un petit emprunt anglais (12.500.000 francs) contracté en 1902. Le produit des douanes de la Perse septentrionale, c'est-à-dire des ports de la mer Caspienne, Enseli, Astara,

(1) A. Domontovitch, Souvenirs du voyage de la première mission militaire russe en Perse. *Rouskaia Starina*, 1908, nos 2, 3, 4.

(2) *The Persian Revolution*, by E. Browne, p. 229.

Mechhediser, Kenar-Guass, etc., de toute la frontière contiguë avec le Caucase et le Turkestan avait été le gage de deux emprunts russes de trente-deux millions et demi de roubles, contractés en 1901 et 1902 (1). Les revenus de toutes les douanes de la Perse du Nord servaient à payer les intérêts des emprunts russes et à entretenir la brigade des cosaques du Chah.

Ainsi la solde de tous les officiers et soldats de cette brigade était, en quelque sorte, entre les mains du gouvernement russe.

En même temps que le budget de cette troupe, furent établis en détail ses statuts et ses règlements.

Le commandant en chef a, comme son chef en Perse, le Chah lui-même ; il ne doit obéir ni au ministre de la Guerre persan ni à aucun autre fonctionnaire. Au point de vue politique et diplomatique, il doit prendre les avis de l'ambassade russe à Téhéran. Ainsi le commandant en chef de la brigade des cosaques persans est nommé par Saint-Pétersbourg, payé au guichet de la Banque russe d'Escompte et reçoit les instructions de la légation russe en Perse. Il n'est, dans ce pays, qu'un instrument aveugle ou inconscient de la volonté du gouvernement de Saint-Pétersbourg.

Cette fameuse brigade était, à la veille de la Révolution de 1905, sous le commandement du colonel V. P. Liakoff, de l'État-Major russe. Elle comptait deux régiments de cavalerie à quatre escadrons, un bataillon d'infanterie de quatre compagnies, deux batteries à cheval de quatre pièces, au total quinze cents hommes. Le colonel Liakoff avait sous ses ordres les officiers russes, le capitaine Perebinossoff, comme

(1) Le premier emprunt, comme nous l'avons déjà dit, de vingt-deux millions et demi de roubles (60 millions de francs) fut conclu par l'intermédiaire de la Banque russe des Prêts, au taux de 5 p. 100 et au cours de 85 francs, à amortir en 75 versements annuels de 800.000 francs. Un nouvel emprunt de 10 millions de roubles fut négocié en 1901, gagé également sur les douanes de l'Empire. Pour la seconde fois, la Perse s'engageait à ne contracter aucun emprunt auprès d'une autre puissance avant 1912. A la fin de 1902, la dette persane s'alourdit encore du fait d'un troisième emprunt à court terme, consenti par la Banque russe des Prêts, devenue Banque d'escompte de Perse. Nul doute qu'un quatrième emprunt n'eût suivi si les Anglais, effrayés de ces opérations financières russes et des progrès de la pénétration moscovite en Perse, n'avaient décidé de contribuer, par tous les moyens, au succès du mouvement révolutionnaire.

Cette révolution a eu pour premières conséquences d'affaiblir l'influence russe, de maintenir et de développer l'influence anglaise, de provoquer le départ du ministre belge des douanes, M. Naus, véritable agent politique russe, et de décider la création d'une banque nationale « Bank-i-Milli ». Le parti nationaliste espérait, grâce à cette banque, délivrer promptement le pays de la tutelle russe, dans le domaine économique.

instructeur de l'infanterie, Essaoul (capitaine de cosaques), A.-G. Blasnoff, comme instructeur de la cavalerie, et le capitaine V.-J. Ouchakoff comme instructeur de l'artillerie. En outre, un médecin militaire russe, M. Voitchuscko, et un aide chirurgien vétérinaire M. Pliss. Comme sous-officiers russes, cinq ouriadniks : Bondarenko, Kravzoff, Kolesnikoff, Safronov et Nerubaiski (1).

Le colonel et les officiers russes recevaient de Saint-Pétersbourg leurs traitements habituels comme s'ils étaient encore au service de leur pays ; de plus, comme instructeurs de la brigade du Chah, le colonel touchait 24.000 francs, les officiers chacun 5.000 roubles (13.000 fr.) du gouvernement persan. Les sous-officiers russes étaient aussi payés par Saint-Pétersbourg, même pour les dépenses du fourrage. En outre chacun d'eux recevait du gouvernement du Chah une somme de 96 roubles (255 francs) comme solde mensuelle.

Cette brigade comptait 270 officiers persans dont la solde était misérable en regard de celle des officiers et sous-officiers russes. Ils recevaient, en moyenne, 15 à 25 roubles (27 à 66 francs) par mois ; le commandant d'escadron touchait 42 roubles, le commandant du régiment 62 roubles et le général persan, adjoint du colonel Liakoff, 100 roubles par mois (2).

Comme les officiers de l'armée régulière persane ne reçoivent aucun salaire et meurent souvent de faim, les officiers persans de la brigade des cosaques du Chah se trouvaient relativement dans une situation privilégiée et sont satisfaits de leur sort, malgré leur traitement misérable.

Les simples cosaques ont comme solde 3 à 5 tomans, c'est-à-dire de 15 à 25 francs par mois. A l'origine, la plupart de ceux-ci étaient des Chahsevens, des Kurdes, etc.; on trouve même quelques Turcomans, des Afghans, etc. On comprend facilement que tous ces soldats sont très heureux de leur nouvelle situation, qui leur permet de s'occuper de leur métier habituel, car, dès maintenant, ils ont de nombreuses occasions pour pratiquer impunément, sous la protection du Chah, le pillage, le vol et autres méfaits et crimes. Les habitants de Téhéran ne sont admis dans la brigade qu'avec beaucoup de circonspection et dans une proportion très restreinte, sur la recommandation particulière et la garantie de leurs parents et des officiers.

La caserne de cette troupe est située au centre de Téhéran. C'est un

(1) Dans toute l'armée persane, servent actuellement 28 officiers et 63 sous-officiers russes.

(2) Au total, 1 colonel russe, 3 officiers et 5 sous-officiers russes reçoivent annuellement 16.192 tomans, alors que 270 officiers persans, y compris leur général, ne touchent que 36.549 tomans.

vaste édifice de trois étages, construit d'après toutes les règles de l'architecture européenne, par le général russe Kossagorky. Il comprend cinq cours intérieures, avec écuries, magasins, arsenal d'artillerie et autres bâtiments, et est entouré d'un haut mur de pierres.

Nous pouvons donc constater que la brigade des cosaques du Chah, par son origine et par son organisation financière, politique et militaire, par sa situation privilégiée, constitue à Téhéran comme l'avant-garde de la pénétration russe en Perse, étant un instrument merveilleux aux mains du cabinet de Saint-Pétersbourg. C'est, en même temps, le seul soutien sérieux du régime despotique et du trône du Chah. « Vous avez sauvé mon trône », disait le chah Mohammed-Ali au colonel Liakoff, après le bombardement du Medjlis. Après le coup d'État du 23 juin 1908, la brigade fut augmentée de 250 volontaires, l'artillerie pourvue de pièces à tir rapide de modèle français et armée de 4 mitrailleuses.

Au cours des débats à la Chambre des Communes anglaises, le 25 mai 1909, sur la question des affaires persanes, séance dans laquelle furent critiqués surtout les agissements des officiers russes en Perse, le secrétaire d'État Grey déclara : « Il se peut que, lors du soi-disant coup d'État, Liakoff ait dépassé les limites des instructions qui lui furent données avant sa nomination auprès du Chah ; mais, même s'il en était ainsi, il est convaincu, lui, Grey, que Liakoff *n'agissait pas sur l'ordre du gouvernement russe et n'avait pas son approbation.* »

Tout d'abord, remarquons que le commandant de la brigade des cosaques continue toujours à être considéré comme appartenant à l'armée russe et qu'il est obligé d'envoyer à ses chefs des rapports sur tous ses faits et gestes (1). Il garde l'uniforme russe, touche son traitement du

(1) Dans un interview fameux de l'ambassadeur russe à Téhéran, M. Hartwig, avec les correspondants des journaux russes lors de son séjour à Saint-Pétersbourg (novembre 1908), Hartwig fit remarquer avec intention que « le rôle actif du colonel Liakoff se limitait à l'organisation des troupes. Il lui était rigoureusement interdit de s'occuper des affaires politiques. Sous ce rapport il se trouvait soumis au *contrôle de l'ambassadeur russe*. Il faut remarquer que le colonel Liakoff, en sa qualité d'officier russe, est subordonné au pouvoir militaire caucasien et est obligé de s'en rapporter à ses chefs sur son activité. » A la question, — rapporte le correspondant de l'organe des Cadets, le *Retch*, — quel rapport peut avoir le pouvoir militaire caucasien avec notre politique en Perse ? M. Hartwig m'expliqua que les chefs de Liakoff n'entreprennent rien sans en avoir référé à l'ambassade russe de Téhéran. » (*Retch*, n° 277, 1908.)

D'autres interviews de M. Hartwig parurent dans plusieurs journaux russes.

gouvernement du tsar, est promu aux grades supérieurs comme s'il continuait à compter dans les rangs de son régiment (le lieutenant-colonel a été promu colonel pendant son service à Téhéran) ; enfin, en vertu des instructions reçues avant son départ en Perse, conformément aux règlements mêmes de la brigade de cosaques, il est obligé d'en référer pour tout acte accompli par lui et ayant un caractère politique à l'ambassadeur russe à Téhéran. Nous savons aussi qu'avant d'entreprendre quoi que ce soit, Liakoff confère non seulement avec M. Hartwig, mais encore avec le fameux S. Chapchal (1).

Ces deux hommes, Hartwig et Chapchal, furent les organisateurs et les instigateurs principaux du coup d'État de 1908. Le Chah, suivant leurs conseils, quitta Téhéran, prenant d'abord l'offensive par un mouvement en arrière, sorte de fuite de Varennes, ou mieux encore comme la retraite de Thiers à Versailles.

Le 2 juin, le journal *Medjlis* publia une lettre du Président du conseil des Ministres Mochir-os-Saltanè, par laquelle ce dernier faisait savoir qu'il avait sollicité Sa Majesté Impériale le Chah de faire démissionner et d'expulser les six principaux réactionnaires et ennemis du peuple, parmi lesquels était Chapchal. « Cette supplique — ainsi se terminait la communication du premier ministre — fut approuvée par Sa Majesté Impériale et nous pouvons espérer que, sitôt son exécution, tous les désordres cesseront, car Sa Majesté Impériale sait pertinem-

(1) Serge Markovitch Chapchal, sujet russe, est un des représentants les plus remarquables du parti réactionnaire en Perse, où il s'est attiré tant de haine. Les patriotes persans ont juré maintes fois d'exécuter cet homme détesté, mais les conseils de leurs concitoyens plus sensés les ont détournés de ce projet, qui, réalisé, aurait été pour le gouvernement russe un prétexte à de sanglantes représailles. Chapchal a fait ses études à l'Université de Saint-Pétersbourg et à la Faculté des Sciences orientales. Il fut nommé, sur la recommandation du gouvernement russe, précepteur du Chah déposé, Mohammed Ali, lorsqu'il était encore héritier du trône. Pendant le séjour du valiahd à Tauris, Chapchal acquit une influence énorme sur l'héritier, dirigeant tous ses actes et gouvernant en fait l'Azerbaidjan. Il a conservé son influence après l'avènement au trône de Mohammed Ali. Dans son livre sur la révolution persane, Edw. Browne dit que Chapchal est un israélite russe. Mais, en réalité, c'est un Caraïte, et les Caraïtes se montrent très offensés quand on les désigne comme Juifs. Ils affirment que leurs ancêtres furent des Khazares, de race turco-tartare. Que cela soit exact ou non, les Juifs et les Caraïtes russes, en tous cas, n'ont rien de commun. Tandis que les Israélites se trouvent hors la loi, sont opprimés et pourchassés comme des bêtes malfaisantes, les Caraïtes jouissent de différents privilèges. Il va sans dire que jamais le gouvernement russe n'aurait fait nommer, précepteur du Chah, un Juif. Aux yeux du pouvoir du tsar, les Juifs sont presque tous des mécontents et des révolutionnaires, alors que les Caraïtes sont regardés comme l'élément le plus fidèle.

ment que mieux vaut sacrifier six personnes que le bien de tout un pays et de tout un peuple. »

La déclaration du premier ministre provoqua une joie indescriptible dans la capitale. C'en était fini enfin de la camarilla et devant la patrie, délivrée de ses pires ennemis, s'ouvrait un large et lumineux horizon. Toute la population de Téhéran s'abandonnait à l'allégresse, mais ce bonheur fut court et ne dura que vingt-quatre heures.

Ce n'était point chose aisée que de triompher de Chapchal. Le soir même, Chapchal se rendit à la caserne des cosaques et eut un long entretien avec le colonel Liakoff; le jour suivant, 3 juin, dans la matinée, on put voir sortir brusquement de la cour du Palais impérial le carrosse du Chah, entouré d'une escorte, qui se dirigea au grand trot vers le quartier de la brigade. De chaque côté de la voiture galopaient Liakoff et Chapchal, et devant et derrière des officiers et des ouréiadniks russes. Une demi-heure après cette entrée si tumultueuse du Chah dans la cour de la caserne, tout le détachement des cosaques, avec leur artillerie, se réunit à la hâte.

Déjà, par leurs manœuvres inattendues devant le palais du Medjlis — ce n'était là qu'une ruse militaire pour détourner l'attention de la population de ce qui se produisait auprès du palais du Chah et à la caserne de la brigade — par leurs courses au galop à travers les rues de Téhéran, les cosaques firent naître chez plusieurs Persans l'appréhension sinistre qu'un attentat contre la liberté du peuple se préparait. Mais personne ne soupçonna la vérité.

Une foule énorme, les armes à la main, se précipita vers le palais du Medjlis, dans la crainte qu'un plan d'attaque concerté d'avance ne soit mis à exécution contre le Parlement et les Andjoumans. Cependant les escadrons cosaques et l'artillerie se rangeaient en ordre de combat devant la caserne, puis, entourant le carrosse du Chah, s'éloignèrent rapidement au trot vers le palais de campagne du souverain, le Bagh-é-Chah (le jardin royal).

Après s'être renfermé comme dans une forteresse à Bagh-é-Chah et avoir fait pointer les canons sur Téhéran, le Chah déclara qu'il ne signerait pas l'ordre de destitution et d'expulsion de ses favoris, et qu'à dater de ce moment il lutterait de toute son énergie contre la révolution. Ce fut un moment significatif de l'histoire que celui où, comme s'exprime avec enthousiasme le correspondant d'un journal militaire russe, M. N.-P. Manoutov, « auprès du Chah ne sont demeurés que deux hommes fidèles et honnêtes et, par une ironie amère, tous les deux des sujets russes : Serge Markovitch Chapchal et le commandant de la brigade de cosaques de Sa Majesté le Chah, le colonel Liakoff ».

Le peuple persan vécut alors une période heureuse ! Le 5 juin, le

Chah fit arrêter dans son palais, puis exiler trois personnes : Djelaled-Dowleh, Sardar-Mansour et Ala-ed-Dowleh, qu'il avait invités traîtreusement sous le prétexte de demander leur avis sur la situation du pays. Ces trois Persans avaient déjà depuis longtemps attiré sur eux la haine et la colère du souverain rancunier et vindicatif, à cause de leur insistance particulièrement énergique à réclamer, comme nécessaires, la destitution et l'expulsion des conseillers réactionnaires. Cet acte du Chah à l'égard de gens qui s'étaient fiés à sa parole pour venir sans crainte à son palais, fut le premier défi décisif jeté par la camarilla réactionnaire, avec Liakoff et Chapchal à sa tête, à tout le peuple persan.

En convoquant à son palais le président et quelques délégués du Medjlis, le Chah Mohammed-Ali avait dit à ces derniers, entre autres choses, ceci : « Mes aïeux ont conquis le trône par la force des armes, moi, je le défendrai avec mon épée. S'il le faut, je me mettrai à la tête de ma brigade fidèle et de mes autres troupes dévouées pour vaincre ou mourir. »

Le Chah prit bientôt après une attitude agressive. Le 22 juin, Téhéran fut déclaré en état de siège, et le colonel Liakoff nommé général-gouverneur de la capitale. Le 23 juin, la brigade des cosaques attaqua le palais du Medjlis et la mosquée de Sipah Salar et, par un bombardement acharné, détruisit entièrement ces deux édifices. Ce fut naturellement Liakoff qui dirigea les opérations militaires de ses troupes, mais le bombardement fut particulièrement le fait du commandant Perebinosoff ; les deux premiers coups de canon, dirigés sur le Medjlis, furent tirés personnellement par lui ; ensuite des obus furent lancés sur la coupole et les tours de la mosquée par un sous-officier russe, ce que n'avait pas osé faire l'officier persan attaché à la batterie.

Les opérations militaires contre le Medjlis commencèrent à 5 heures du matin et vers midi, après un combat de sept heures, ses défenseurs héroïques furent vaincus et le palais complètement détruit. Des centaines de cadavres gisaient — le fusil (du système Mauser) à côté d'eux — autour du Medjlis, de la Sainte Mosquée et de l'édifice de l'Andjouman de Tauris, qui se trouve dans la rue Zelli-Sultan. La victoire de la brigade des cosaques ne fut due qu'au feu continuel de son artillerie, qui a détruit complètement les « fortifications de l'ennemi ».Ensuite les vainqueurs se livrèrent à des danses sauvages devant les cadavres des ennemis vaincus. Les demeures des partisans les plus célèbres de la Constitution furent incendiées et plusieurs dizaines de personnes arrêtées. D'après les données officielles, trois cents insurgés furent tués pendant le bombardement du Medjlis, mais, en réalité, on peut estimer que 2.500 constitutionnels périrent. Le peuple qui défendait le Medjlis tenta, avec audace, de se précipiter à l'assaut de

canons des cosaques (plusieurs d'entre les Persans ne possédaient que des armes blanches), mais, à chaque tentative, la mitraille les repoussait à quinze pas des canons. Toutes les rues se dirigeant vers le Medjlis étaient jonchées de cadavres.

Telle fut l'action manifeste, évidente pour tous, des officiers russes dans la journée sanglante du 23 juin à Téhéran. Cet état de chose ne fut jamais dissimulé, au contraire la participation active de ces officiers au mouvement fut présentée avec détail et sur un ton enthousiaste par les correspondants des journaux réactionnaires russes.

Examinons maintenant quels furent les agissements secrets des officiers russes dans la préparation du coup d'État du 23 juin : cette action secrète nous est dévoilée clairement dans les lettres suivantes de Liakoff, soustraites à celui-ci par le fameux officier bulgare Panov, le correspondant du *Retch*, qui joua un rôle considérable dans le mouvement libérateur persan (1). Ces lettres ont paru pour la première fois dans une brochure du professeur Edw. Browne, qui les publia, traduite en anglais (*For private circulation only. The responsability for the Russian government for the « Chaos » now existing in Persia*). La brochure n'était pas destinée au grand public, elle ne fut pas mise en vente, ne se trouvait pas dans les bibliothèques et ne fut adressée qu'à quelques hommes d'Etat, et à quelques amis et connaissances personnels du célèbre savant. A cause de la remarque « for private circulation only », la brochure ne fut jamais citée, bien que les mêmes lettres parussent, sans indication de source première, dans le journal hebdomadaire anglais *Justice* (31 juillet 1909) dans un article intitulé « The Tzar finger-prints in Persia ». En français, le texte de ces lettres fut publié pour la première fois dans la *Revue du Monde Musulman*.

Le *texte original authentique* des dites lettres fut publié, pour la première fois, dans notre article « L'Angleterre et la Russie en Perse et le problème de l'Asie centrale » dans la revue mensuelle *Goloss Social Democrata*, n° 18. Paris, novembre 1909. Cet article, reproduit *in extenso* ou en partie dans plusieurs organes de la presse européenne (2) et

(1) D'après une version très répandue, Panov, entouré de turcomans, après une défense désespérée à Astrabade, se suicida pour ne pas tomber entre les mains des vainqueurs. Mais selon une autre version, basée sur des renseignements plus sûrs et plus exacts, il est sain et sauf et réfugié quelque part dans la péninsule balkanique.

(2) Voir l'*Humanité*, 28 décembre 1910 ; *Hamburger Echo*, 23 décembre 1910 ; *Leipziger Volksblatt*, *Vorwärts*.

asiatique, provoqua un démenti officiel du gouvernement russe, qui déclara, par l'intermédiaire de l'Agence télégraphique de Saint-Pétersbourg, dans une communication du 22 décembre 1909, « que les informations parues dans la presse sur les rapports secrets de Liakoff ont été inventées de toutes pièces ». Que doit-on penser de la valeur de ces sortes de démentis gouvernementaux, vraiment par trop laconiques ? N'avons-nous pas déjà lu de semblables déclarations, aussi catégoriques, à propos des documents sur les pogroms juifs à Kichineff, à Homel, à propos de l'affaire Azeff et Harting, de l'entente secrète d'Isvolsky avec le comte d'Aerenthal. Cependant, ainsi que l'a remarqué justement le *Vorwärts*, le gouvernement russe n'a autorisé aucun journal russe à reproduire ces documents, qui sont, soi-disant, entièrement faux. Bien plus même, la seule feuille qui se permit, dans un télégramme très bref, d'annoncer que les journaux étrangers publiaient les rapports de Liakoff, le *Novi Den* de Saint-Pétersbourg, fut supprimée, deux jours plus tard, en vertu de la loi de sûreté renforcée. L'emploi de tels procédés indique manifestement de quel côté se trouve la vérité!

Nous devons constater l'authenticité incontestable des lettres de Liakoff. La preuve nous en est donnée non seulement par la coïncidence parfaite du style de ces lettres avec celui de l'ordonnance du même Liakoff à sa brigade, en octobre 1908, mais encore avec le style de ses déclarations et lettres postérieures, lors de sa polémique avec quelques organes de la presse russe à propos de la capitulation « honteuse » de ses cosaques lorsque les troupes révolutionnaires s'emparèrent de Téhéran. L'authenticité nous est encore confirmée par la teneur même de cette correspondance, qui est tout à fait conforme à la façon invariable d'agir du gouvernement russe, de ses officiers et de ses cosaques *avant* et *pendant* le coup d'État du 23 juin.

Mais, et ceci est autrement grave, depuis l'époque du bombardement du Medjlis et de la publication de ces lettres jusqu'à l'heure actuelle, le gouvernement russe n'a fait que confirmer, dans sa conduite envers la Perse, la véracité de ces documents qu'il prétend faux. Il n'est pas un seul fait, un seul geste de notre gouvernement en Perse, de nos agents et de nos représentants diplomatiques qui ne prouve de la façon la plus évidente l'authenticité des lettres dérobées par Panov. Non, sans aucun doute, ces lettres ne sont pas fausses ; il n'y a, pour s'en convaincre, qu'à examiner les télégrammes officiels qui nous tenaient au courant quotidiennement des actes du gouvernement du Tsar en Perse : l'occupation militaire de Tauris, la marche de nos bataillons, à la poursuite des Bakhtyaris, vers Téhéran, la sympathie étrange des pouvoirs russes à l'égard du brigand Rahim-Khan, les exploits de

l'officier russe Darab-Mirza (1) qui suscita l'insurrection contre le Chah régnant en faveur du Chah déposé, le refus de la Russie d'écouter favorablement les supplications et les demandes de toute la nation persane de faire enfin sortir les troupes russes de la Perse ; tous ces événements nous en disent long sur cette fiction évidente que seraient les lettres en question. D'ailleurs il suffit de parcourir ces documents pour constater s'ils sont ou non conformes à toute la politique de la Russie en Perse avant, pendant et après le coup d'État du 23 juin 1908. Nous prions nos lecteurs de vouloir bien se reporter à la traduction qu'en a donnée la *Revue du Monde Musulman* (numéro de juillet-août 1909, pp. 457-461).

Ainsi le plan de l'anéantissement de la Constitution persane et du bombardement du Medjlis fut élaboré, dans tous ses détails, par le chef de la circonscription militaire du Caucase, par le colonel Liakoff et par l'ambassadeur russe Hartwig, approuvé par Sa Majesté Impériale, qui daigna féliciter les cosaques de Téhéran, dans les mêmes termes dont il s'était servi, au commencement de son règne, en s'adressant aux soldats qui avaient tiré sur les ouvriers russes en grève.

La phrase est devenue historique : « Aux braves soldats, le merci du Tsar. »

Le Chah, en la circonstance, jouait simplement le rôle d'un vassal, exécutant la volonté de son souverain. Maintenant, le Chah détrôné, comprenant qu'il a été joué, déplore l'intervention russe dans son empire.

Audiatur et altera pars. Voyons de quelle façon Liakoff lui-même, après son départ de Perse, explique, dans une conversation avec le correspondant du *Standart*, le rôle de la brigade de cosaques dans la vie intérieure du royaume du Chah, en général, et, plus particulièrement, dans les événements de 1908.

Les Cosaques persans forment un corps d'hommes recrutés spécialement pour un long service, bien équipés, bien armés, logés et nourris. La brigade représentait et représente encore jusqu'à aujourd'hui la seule force militaire en Perse dans le sens propre du mot. Elle avait double tâche à remplir: premièrement, la tâche qui lui incom-

(1) Darab-Mirza, officier des cosaques russes du régiment Labinsky, qui fut envoyé en Perse pour maintenir l'ordre, se montra trop inconséquent en déclarant ouvertement qu'il agissait sur l'ordre du gouvernement russe et de l'ancien Chah Mohammed-Ali.

bait comme étant la seule force militaire du pays, en second lieu, elle jouait le rôle d'une police internationale, c'est-à-dire défendant la vie et les intérêts des étrangers habitant la Perse.

Je n'ai jamais eu sous mon commandement plus de 1.750 hommes 500 d'entre eux au minimum (et 750 au plus) furent occupés à garder les banques et les maisons commerciales importantes étrangères, toutes les ambassades et tous les consulats à Téhéran, sauf les ambassades russe et anglaise qui possédaient leur propre garde. Il n'est pas exact, bien qu'on l'ait répété souvent, que je me sois servi de mes cosaques pour favoriser toutes sortes de combinaisons russes et anglaises. J'ai défendu également les intérêts de toutes les nations et ma brigade était à la disposition de tous selon ce qu'on lui demandait. Si nous considérons maintenant les actes de ma brigade dans les événements du 23 juin 1908, voici ce qui s'est produit : un petit peloton de cosaques fut, comme cela arrivait souvent, chargé d'accomplir une fonction de police. On ouvrit traîtreusement le feu dans le dos des soldats, 25 de mes hommes furent tués et 50 blessés. En ma qualité de chef de la brigade, je pensai que cet acte perfide justifiait les mesures de représailles militaires et me permettait de sortir de mon rôle de chef de police. J'avoue franchement avoir agi à ce moment sur ma propre initiative et je doute qu'il se trouve un soldat expérimenté pour me reprocher ma décision.

Cette explication est non seulement fausse et contradictoire, mais encore elle est ridicule. Ainsi pour venger le meurtre de ses vingt-cinq hommes — fait qui d'ailleurs ne s'est jamais produit — Liakoff a détruit, *de sa propre initiative*, le Medjlis et anéanti la Constitution. La veille, il se nomma, probablement aussi de sa propre initiative, gouverneur militaire de Téhéran, et, le lendemain de la destruction du Medjlis, il ordonna d'exiler, d'enchaîner, de pendre les plus distingués, les plus dévoués représentants du peuple persan. S'il en avait été ainsi, cela aurait signifié que Liakoff agissait tout simplement comme tsar autocrate de Perse.

Liakoff donna cette explication du coup d'État du 23 juin, quelque temps après son arrivée en Russie, alors que plusieurs journaux réactionnaires russes l'accusaient d'avoir prouvé sa lâcheté en capitulant devant une poignée de révolutionnaires et de bien d'autres choses encore. On comprend qu'il désira se montrer sous un jour favorable, se faire passer pour un homme plus terrible qu'on ne pensait et rappeler son « passé glorieux » à ceux qui le blâmaient; aussi exagéra-t-il énormément son rôle personnel dans ces événements. Mais, en autorisant la publication de cette explication stupide dans le *Standart*,

publication reproduite dans plusieurs journaux russes, Liakoff justifiait le jugement porté sur lui par le Chah détrôné Mohammed Ali, qui le considérait comme un homme peu intelligent. « Le colonel Liakoff ne sait pas réfléchir », disait l'ancien souverain de Perse (1), et l'ancien Chah connaissait bien l'ancien chef de la brigade des cosaques de Téhéran.

Même après la prise de Téhéran par les troupes révolutionnaires et après la déposition du Chah, la brigade de cosaques ne cessa de jouer un rôle néfaste dans la politique intérieure du pays, en agissant comme l'instrument aveugle de la diplomatie russe. Après les articles émouvants publiés dans la presse persane et principalement dans les célèbres journaux persans *Iran-é-Noou* et *Habl oul-Matin* sur la triste manière d'agir des cosaques, vingt-deux officiers persans appartenant à cette brigade présentèrent au Medjlis une pétition dans laquelle ils disaient : « Nous sommes les enfants de notre patrie. Nous croyons que c'est notre devoir sacré d'obéir aux lois du pays et aux ordres du ministre de la Guerre, Sipahdar, responsable devant le Medjlis. Nous ne voyons dans les officiers russes que des instructeurs. Nous prions le Medjlis de rappeler au ministre de la Guerre que les officiers russes ne doivent pas oublier qu'ils ne sont que des instructeurs. C'est notre devoir sacré de déclarer ouvertement que, sous le commandement des officiers russes, il nous serait presque impossible de servir notre patrie et que, dans les conditions actuelles, tous nos efforts ne seront couronnés d'aucun succès. »

On comprend très bien que cette noble et patriotique démarche de vingt-deux officiers persans ne fut pas du goût des officiers russes, ni du nouveau commandant en chef de la brigade, le colonel d'état-major russe prince N. P. Vadbolsky. Mais ce qui caractérise bien la situation actuelle de la Perse et le rôle de la fameuse brigade dans la vie intérieure de ce pays, c'est que le prince Vadbolsky a eu l'audace d'adresser à la brigade, le 18 janvier 1910, cet ordre du jour (n° 315):

Mercredi, le 13 janvier de cette année, les vingt-deux officiers de la brigade (suivent les noms) se sont réunis dans l'appartement du général Imam-Kouli-Khan, et, après des pourparlers avec des individus qui n'appartiennent pas au personnel de la brigade, se sont présentés au Medjlis et ont obtenu une entrevue du président de cette assem-

(1) Voir *Novoïé Vremia*, 4 octobre 1909. Interview du Chah.

blée. D'après l'assertion du président, les officiers en question n'ont porté aucune plainte contre le gouvernement, le Medjlis ou la brigade, ils ont seulement exprimé leurs sentiments personnels de dévouement et de solidarité pour le Medjlis. Ainsi le crime des officiers consiste uniquement dans la violation de la discipline. Malgré leurs longues années de service dans la brigade, ces officiers ne se sont pas encore pénétrés des règles de la discipline. Avec une légèreté extraordinaire, la plupart de ceux-ci ont essayé de s'engager dans une voie extrêmement dangereuse pour des officiers honnêtes. Mais, tenant compte du désir que m'a exprimé le ministre de la Guerre, Sipahdar, ainsi que des sollicitations de l'honorable président du Medjlis, je me borne pour cette fois à leur infliger une peine minime: j'adresse un blâme sévère à tous les officiers sus-mentionnés et je les préviens que désormais toute infraction aux règles de la discipline et toute tentative de s'immiscer dans la politique seront punies par l'expulsion des coupables des rangs de la brigade. La brigade ne doit pas souffrir la présence dans ses rangs de gens indisciplinés, enclins à s'occuper de choses politiques et prêts, pour des intérêts personnels, à attirer le déshonneur sur elle.

Ainsi, quand les officiers persans de la brigade bombardent le Medjlis et assassinent, sur l'ordre du colonel russe, les représentants légitimes de leur propre pays, ils sont des « braves », des soldats honnêtes et disciplinés ; mais, quand ces mêmes officiers osent exprimer leur dévouement au Medjlis, leur volonté de servir leur patrie et d'obéir aux ordres du ministre de la Guerre persan, ils ne sont plus que des gens peu recommandables, indisciplinés et n'agissant qu'au profit d'intérêts mesquins et personnels.

Telle est la noble thèse que le représentant de la Russie, le digne successeur de Liakoff, le colonel N. P. Vadbolsky, proclame ouvertement en Perse, oubliant que ce pays n'est pas encore une circonscription militaire du Caucase.

En résumé, il faut remarquer que le Gouvernement russe a toujours profité de ses guerres heureuses pour se faire accorder le droit catégorique d'intervenir dans les affaires intérieures de la Perse. Plusieurs hommes d'État de Russie considéraient d'ailleurs le maintien d'une situation anarchique dans ce pays comme le plus sûr moyen d'atteindre les buts de conquête du royaume voisin.

Ainsi, en 1715, l'ambassadeur russe Artemi Volynsky, devenu plus tard célèbre comme le chancelier de l'empire, de retour d'Ispahan, alors résidence du Chah, disait à l'empereur Pierre le Grand (1) : « Je crois que la Perse approche de sa ruine et de l'anéantissement définitif, si un nouveau Chah n'accède pas au trône et si celui-ci n'est pas capable de rénover le pays. Partout, alors, en Perse, éclatent des émeutes et des insurrections et il n'y a point d'endroit où des troubles ne se produisent. Bien qu'actuellement notre guerre avec la Suède nous crée beaucoup de difficultés, cependant, en raison de la faiblesse de la Perse, il nous serait possible, sans crainte aucune, d'ouvrir les hostilités contre elle. Il nous suffirait, en effet, d'avoir à notre disposition non une armée entière, mais seulement un petit corps de troupes pour annexer aisément une partie considérable de son territoire. *Mais, pour obtenir ce résultat, il faut profiter du moment actuel qui n'a jamais été plus favorable, car si, dans l'avenir, ce royaume, grâce à un nouveau Chah, était réorganisé, la situation pourrait se présenter tout autrement.* »

La médaille avait cependant son revers. Ainsi, le traité signé le 30 juillet 1717 avec le Chah Houssein a perdu toute valeur pratique, parce que celui-ci fut détrôné et que la Perse connut une période de trouble et d'anarchie. Pierre le Grand prit le parti du prétendant légitime au trône, le Chah Tahmasp II et envoya, en 1723, pour le soutenir, des troupes au Daghestan, en stipulant que la Russie recevrait quelques régions de la Caspienne.

D'autre part, la politique secrète traditionnelle des Chahs avait toujours consisté, après chaque désastre infligé par le puissant voisin du nord, à solliciter du vainqueur un appui contre l'ennemi intérieur. Ainsi, en 1723, après la guerre néfaste avec la Russie, la Perse fut obligée de céder à celle-ci, en propriété définitive, les villes de Derbent et de Bakou, avec toutes les terres situées sur la Caspienne et appartenant à ces villes, ainsi que les provinces de Guilan, de Mazanderan et d'Asterabad. *En compensation, l'empereur Pierre le Grand promit au Chah une amitié ferme et constante et un secours important de troupes contre tous les insurgés et, en général, contre tous les ennemis intérieurs et extérieurs.*

D'après le traité de paix signé, le 12 octobre 1813, par le général Rtistcheff à Gulistan, la Perse renonçait non seulement à toutes ses prétentions sur la Géorgie et sur toutes les terres de l'isthme Caucasien, mais encore cédait à la Russie les khanats (provinces) suivantes :

(1) Voir Soboleff, Les Campagnes dans l'Inde. *Recueil militaire*, année 1888, n° 1, p. 42.

Karabagh, Guendjè, Chakhi, Chirvan et Talyche. De son côté, d'après l'article 4 du traité, qui donnait à la Russie le droit d'intervention dans les affaires intérieures de la Perse : *Sa Majesté l'empereur de toutes les Russies... s'engage solennellement, pour lui et ses successeurs, à prêter, en cas de besoin, secours à celui des fils du Chah de Perse qu'il nommera héritier de l'empire persan,* afin qu'aucun ennemi étranger ne puisse se mêler des affaires du pays et *que la cour de Perse soit fortifiée par la cour de Russie.* D'ailleurs, en cas de litige entre les fils du Chah, la Russie s'engageait à n'intervenir que si le Chah régnant en manifestait lui-même le désir.

Enfin, le traité de paix de Tourkmantchaï, signé le 10 février 1829, après la prise de Tauris et d'Érivan par les troupes russes et la débâcle de l'armée, presque anéantie par le général Paskevitch, confirma les bases générales du traité de Gulistan. La Russie se servit, à cette occasion, de l'article VII du traité pour reconnaître Abbas-Mirza comme héritier du trône persan. Il est vrai qu'Abbas-Mirza à peine monté sur le trône, étant mort brusquement (1833) n'eut pas le temps de recourir à l'appui de la Russie dans ses luttes avec ses ennemis. Mais les rois qui lui succédèrent se trouvèrent sous une étroite dépendance du Gouvernement russe et parfois semblaient des vassaux des tsars. En 1835-1836, les officiers russes participèrent à la campagne contre Hérat et dirigèrent même les opérations des troupes persanes. En 1841, la Perse céda à la Russie l'île Achour-Ada, pour qu'elle y installât une station maritime. En 1847, l'officier russe Tchirikoff défendit les intérêts de l'Empire persan, en délimitant les frontières entre ce pays et la Turquie. En 1854, le Gouvernement russe renonça à la contribution que la Perse lui restait devoir. En 1861, la Russie prêta une aide maternelle au Chah dans sa campagne contre les Turcomans. Lors de la dernière guerre avec la Turquie (1877-1878), le Chah, par déférence pour la Russie, installa deux détachements d'observation à Khoï et à Kermanchah. Sur les insistances de son voisin, la Perse reçut de la Turquie, d'après le traité de Berlin, la région de Khotour. En 1880, sur la prière du Chah, le tsar expédia à Nakhitchevan un détachement de troupes, sous le commandement du général Alkhasoff, pour venir à bout des désordres provoqués par les Kurdes à Salmat et à Ourmia, qui, sous l'inspiration du sheik Obeïd-Oulla, s'efforçaient de tenter un coup d'État.

Le puissant gouvernement de la Russie ne secourait, bien entendu, le faible Chah de Perse que comme un vassal, comme il aurait pu le faire à l'égard du gouverneur d'une province qui, tôt ou tard, devait faire partie du territoire russe.

Les représentants de nos sphères officielles, les partisans de notre po-

litique impérialiste et conquérante dans l'Asie centrale ont exprimé maintes fois ouvertement leur opinion sur la façon d'agir de la Russie à l'égard de la Perse. Ainsi, le colonel de l'État-major russe, M. A.-D. Medvedieff, termine son livre, récemment paru, sur la Perse (1), par les mots suivants : « La Perse devient chaque année de plus en plus pauvre et s'achemine irrémédiablement vers la décadence. L'anarchie s'accroît, et ce pays constitue, par sa situation actuelle, un voisin très dangereux comme une maison mitoyenne où l'on conserverait des matières explosibles.

« La Russie, la voisine la plus proche de la Perse, et liée à elle par des intérêts politiques et commerciaux séculaires, ne peut et ne doit pas rester spectatrice indifférente de la ruine progressive et incessante de ce royaume.

« Comme, d'après le traité de Gulistan, *la Russie seule a le droit d'intervenir dans les affaires intérieures de la Perse pour y faire respecter la légalité et l'ordre*, et, *puisque ce traité n'a jamais été abrogé*, il paraît tout à fait juste de profiter, en ce moment notamment, du droit indiqué, pour tenter, par tous les moyens, même en agissant par la force, de sauver ce pays de l'anarchie et de l'empêcher de marcher à sa ruine définitive. »

Ainsi, l'organisation de la brigade des cosaques et son rôle sinistre dans la vie intérieure et le développement de la Perse apparaissent comme la conséquence naturelle et logique des rapports qui se sont établis depuis longtemps entre les gouvernements des deux empires. Il est facile de trouver une justification formelle pour ces relations anormales, dans telles ou telles conventions et traités secrets — comme le fait le colonel Medvedieff. Cependant elles sont en contradiction absolue avec les intérêts des deux pays. Ce n'est que la victoire définitive du régime constitutionnel démocratique dans les deux pays et la prédominance des intérêts nationaux sur les intérêts dynastiques qui peuvent amener l'établissement de relations normales et avantageuses entre les deux peuples. Malheureusement, dans les conditions actuelles, il est presque impossible de prévoir le moment du triomphe de la démocratie en Russie aussi bien qu'en Perse.

M. Pavlovitch.

(1) *La Perse*. Étude militaire et statistique, par A. D. Medvedieff, colonel d'État-major. Saint-Pétersbourg. Voir pp. 617-618.

PAYS MALAIS

Papers on Malay subjects (1).

Le gouvernement des États fédérés malais est sur le point de clore la vaste enquête relative à l'histoire, aux origines, mœurs, croyances, droit, art, industrie, etc., de ses sujets de la Péninsule qu'il a fait entreprendre, il y a déjà plusieurs années par les soins et sous la savante direction de M. R. J. Wilkinson. Après une série de substantielles et précieuses monographies sur ces points divers, la curiosité des enquêteurs, partie des problèmes tangibles pour aller jusqu'à poser au moins les plus obscurs, vient de s'attaquer aux *Aboriginal tribes* de son domaine.

L'auteur de l'un des nouveaux volumes parus, M. Wilkinson lui-même, passe en revue les cinq grandes divisions d'aborigènes qui, après avoir régné sans doute sur toute la Péninsule avant les invasions malaises et siamoises, s'éteignent aujourd'hui misérables au fond des forêts et sur les hautes pentes des monts.

Trop faibles pour résister à la poussée fatale des races plus fortes et plus cultivées qu'eux, trop farouches ou craintifs pour se laisser absorber, ils vont mourir dans la solitude, et leur nombre comme celui de nos « Moïs » d'Indochine est en décroissance lente mais continue. Certains groupes de ces aborigènes ne comptent plus que 20 à 25 individus ; aussi a-t-il paru nécessaire, pour l'exacte connaissance ethnographique et le bien même des tribus qui peuvent encore résister, de les étudier minutieusement et d'établir les affinités d'origine et de langue qui peuvent les unir soit entre eux, soit aux Malais et Siamois de leur voisinage.

(1) *Papers on Malay subjects* [*Published by direction of the Government of the Federated Malay States*]. R. J. Wilkinson, F. M. S. Civil Service, General Editor. Supplement : *The Aboriginal Tribes*, by R. J. Wilkinson.., Kuala Lumpur, 1910, in-8. Voir *R. M. M.*, vol. IV, n° III, p. 577 sqq. ; vol. V, n° VI, p. 313 sqq. ; vol. VIII, n° V, p. 455 sqq. ; vol. X, n° X. p. 273 sqq.

Quoique toutes ces tribus aient été l'objet de recherches spéciales et qu'elles aient fourni à MM. C. O. Blagden et W. W. Skeat la matière d'une étude aussi savante que consciencieuse, ce qu'on sait de ces aborigènes reste encore flottant à bien des égards (1).

Un point a été pourtant acquis : Sĕmangs du pays de Kedah, Sakais de la rivière de Pérak, du pied du Gunong Berembun, ou d'entre le Berembun et le Tanjong Malim, Jakuns de l'État de Johor, Besisis de l'hinterland de Malaca, tous ces débris de peuplades plus ou moins hétérogènes et divisées en de nombreux sous-groupes, tous sans exception repoussent ces dénominations sous lesquelles les races plus civilisées qui les ont soumis les désignent et qui, à leurs yeux, signifient surtout « sauvages ».

Tous les renvoient avec humeur à la tribu voisine et veulent se faire honneur d'une ombre de civilisation empruntée aux populations malaises. Quelques-uns d'ailleurs se rapprochent soit des Bahmars, soit des Jarais ou des Raglais de l'Indochine française, soit encore des Dayaks de Bornéo ou des Bataks de Sumatra ; mais la majeure partie, moins bien armée pour la lutte, est tout à fait déchue et en voie de disparition.

La monographie qui a trait aux jeux, passe-temps et spectacles des Malais (2) a aussi pour auteur M. R. J. Wilkinson. Elle intéresse plus directement les lecteurs de cette Revue que les « Tribus aborigènes » des États fédérés malais. Il n'y est plus question de l'emprise des Malais de la Péninsule sur les malheureux autochtones mais de l'âme de ces Malais étudiée à travers leurs jeux et divertissements. On sait combien d'indications psychologiques et plus encore historiques peuvent fournir certains jeux enfantins, dont l'inutile puérilité n'apparaît telle qu'aux esprits superficiels.

Sur les jeux des tout petits, M. Wilkinson a peu à rapporter ; le bébé malais, comme le bébé européen, recherche uniquement le bruit, la couleur, le mouvement : un petit drapeau ou un moulin à vent en papier éclatant qu'on suspend à son berceau suffisent à combler ses désirs. Mais quand l'enfant a grandi et se meut autour de la maison, on lui donne des jouets plus compliqués : poupées, images d'animaux, instruments qui produisent des sons variés, etc.

Les jeux des enfants entre eux, les chansons rythmiques de forme très simple, aux mots parfois dépourvus de sens et répétés deux ou trois

(1) *Pagan Races of the Malay Peninsula*, by Walter William Skeat.... and Charles Otto Blagden,... Londres, 1906, 2 vol. gr. in-8.

(2) *Papers on Malay subjects... Life and Customs. Part III, Malay amusements*, by R. J. Wilkinson... Kuala Lumpur, 1910, in-8.

fois de suite pour l'exigence de la rime et de la mélodie seraient fort intéressantes à rapprocher chez les Malais et chez nos divers peuples occidentaux. Nous connaissons aussi ce divertissement favori de deux enfants malais qui se chatouillent l'un l'autre, le gagnant étant celui qui résiste au rire le plus de temps ; et, sous d'autres noms, nous possédons le *long-lang burong jawa* et le *patpat siku rembat*.

Le cache-cache s'appelle tantôt *main sembunyi*, tantôt *main hantu rusa*, ou bien encore *chĕkup-chĕkup puyok* et *ibu anak*. Mais nous ignorons généralement en Europe le *main onyeh* ou l'*ibu* ou poursuivant et les joueurs se démènent à la nage dans l'eau. Celui qui est pris devient « ibu » pour la nouvelle partie.

Le jeu de saute-mouton est connu à Pérak sous le nom de *lompat katak*, expression qui équivaut exactement à l'anglais « leap-frog », « a curious coincidence, if it is a coincidence ».

Le colin-maillard est familier aux Malais de Pérak sous le nom pittoresque de *main china buta* « jeu du Chinois aveugle ».

Les billes, l'arc, la fronde, le *sĕpak raga* (1), la toupie, le cerf-volant sont très appréciés aussi des gamins malais; mais nous ne pouvons nous vanter de partager avec eux le *main tikam sèladang* « jeu du taureau sauvage », ni le *main kambing* « jeu de la chèvre », où, par une sorte de suggestion hypnotique, un des joueurs en arrive à se croire transformé en l'un de ces deux animaux et cherche à agir comme lui.

Plus tard ces amusements se multiplient et se diversifient, car le Malais est un grand enfant qui fait de bon cœur jeu de tout et qui assaisonne de plaisir presque toutes les affaires de la vie. Il excursionne volontiers; agrémente aussi très souvent la chasse, la pêche, la récolte des coquillages ou des œufs de tortue d'un pique-nique. Il aime voyager et commence dans les classes aisées, sous l'influence européenne, à goûter la lecture. Sobre par goût et par tradition, amoureux de gaîté, de chant, des femmes, ce serait pourtant une erreur de se représenter le Malais comme ayant ajouté à ses propres vices ceux de nos civilisations ; la basse prostitution lui répugne, il fume l'opium mais avec modération et quelques rares petits potentats, au fond de leur harem, se réservent seuls encore le privilège de s'abrutir au moyen de la funeste drogue. On pourrait lui reprocher avec plus de justesse de trop jouer à divers jeux de hasard, presque tous empruntés aux Chinois, faciles à com-

(1) Foot-ball malais, où l'on se sert d'une balle légère et grossière en rotin.

Quelques Malais regardent ce divertissement comme irréligieux, à cause d'une légende qui veut que les meurtriers de Husain et de sa famille aient joué au *sepak raga* avec les têtes de leurs victimes.

prendre, sans aucune combinaison, qui, joués honnêtement, ne sont réglés que par la chance, et malhonnêtement — ce qui est trop souvent le cas — mettent presque toujours le joueur dans la misère au profit du tenancier.

Quelques-uns jouent, avec beaucoup moins d'entrain d'ailleurs, le, *main dam*, le jeu de dames classique importé jadis par les Hollandais ; le *main tabal* (1) ou tric-trac est plutôt abandonné aux femmes; le jeu des échecs local passe pour être d'origine indienne, encore qu' « Inde » et « origine indienne » soient des termes bien imprécis. Plus caractéristiques sont le « jeu du tigre » et le « jeu de la chèvre » venus du sud de l'Inde ; le *main chongkal*, dont M. Snouck Hurgronje a donné une description (2), serait plutôt indonésien.

Les Malais raffolent aussi des combats d'animaux : combats de buffles, de taureaux, de *puyu-puyu* (3), de béliers, de cailles, de grillons et, par-dessus tout, de coqs, le sport par excellence.

Plus intéressantes pour la psychologie malaise sont les danses et les représentations théâtrales qui font encore les délices de tous, nobles et petits, riches et pauvres. Danses et drames viennent presque tous de l'étranger.

Le *wayang* ou théâtre d'ombre, pour M. Wilkinson, est d'origine chinoise, ce qui est en complète contradiction avec l'opinion du docteur Hazeu qui s'est spécialement occupé de la question et n'est pas loin d'y voir un produit de la civilisation javanaise (4) ; le *ronggeng*, *gambol* et le *joget* ont été importés directement de Java, le *hathrah* « danse de catéchisation » et le *main dabus* « danse de l'alène » de l'Arabie; le *ma'yong* et le *mĕndorah* sont des reliques de l'ancien royaume de Ligor.

Toutes ces représentations chorégraphiques, musicales ou déclama-

(1) Ce mot vient probablement du portugais ou de l'espagnol. *Tabla*, en espagnol, signifie encore aujourd'hui tric-trac et se disait, au dix-septième siècle, des pièces qu'on nomme actuellement dames et qui s'appelaient autrefois *tables* en français.

(2) *The Achehnese*, t. II, p. 200. — Voir aussi Skeat, *Malay Magic*, p. 486.

C'est une sorte de jeu de dames, qui se joue avec des fruits semblables à des noix qu'on place dans deux rangs parallèles de six trous creusés dans une planche épaisse ou, à défaut, à même le sol. Les Javanais appellent ce jeu *dakon*, et les Atchinois *chôh*.

(3) Petits poissons peut-être de la même espèce que les « poissons de combat » bien connus en Indochine.

(4) *Bijdrage tot de kennis van het Javaansche tooneel*... Door G. A. J. Hazeu (Brill, 1897, in-8), pp. 27-28.

toires semblent issues de la danse qui, de récréation pure, passa à la danse d'imitation, puis à la danse esthétique, enfin à la danse historique, d'où partit le drame proprement dit.

Certaines danses très remarquables : le *tarek papan*, *sorong papan*, et le *bandan* ou danses à l'occasion du mariage, les danses de la moisson, les danses guerrières, etc., survivent avec leur affectation spéciale et sont encore exécutées dans la Péninsule, aux occasions voulues.

Des trois catégories de représentations théâtrales en usage dans la Malaisie britannique, la plus moderne, le *bangsawan*, mérite le moins de retenir l'attention justement en raison de son caractère tout moderne, c'est une copie assez amusante de notre opéra-comique où le traîneur de *rikisha* (pousse-pousse), le « police-constable » malais, le veilleur de nuit Sikh, le colporteur de Bombay et le commis tamoul de Jafna, fournissent matière à d'assez savoureuses railleries.

Par contre, le *wayang kulit*, théâtre où l'ombre de poupées de cuir est projetée sur un écran, est très ancien, mais il est d'une originalité encore plus sensible à Java : nous nous proposons d'y revenir ici même de façon détaillée ; le *ma'yong*, véritable drame dansé venu du royaume de Ligor, s'il n'est pas encore assez primitif pour intéresser l'ethnologue, ne saurait dans son archaïsme laisser indifférent ni l'histoire, ni l'artiste et marque un stade curieux dans l'évolution en Malaisie de cet art dramatique très rigoureux où presque rien n'est laissé à l'initiative de l'auteur : ni le nombre et le jeu des acteurs, ni la musique, ni les costumes, ni l'épopée héroïque où prendre les intrigues.

En dépit de toutes ces conventions, le théâtre des Malais est vivant et savant même pour des Européens, qui, bien entendu, ne sauraient le goûter au même degré que les indigènes : ce n'est point un divertissement de sauvage : quoique soumis à diverses influences extérieures, celle de l'Inde ni celle de l'Islam arabe ou persan n'ont été capables de lui enlever sa physionomie propre.

Fonctionnaires pour l'étude des langues de l'Archipel indo-néerlandais et « Adviseurs » ou conseillers des affaires indigènes.

Il a été déjà parlé, en passant, dans cette Revue, d'une institution qui fait grand honneur au sens politique et scientifique de la Hollande et qui a donné de si heureux résultats aux Indes Néerlandaises surtout au point de vue des rapports des indigènes musulmans et de l'adminis-

tration coloniale, qu'il sera sans doute intéressant d'en mieux connaître le mécanisme. Cette institution est celle des fonctionnaires pour l'étude des langues de l'Archipel indo-néerlandais (*Ambtenaren voor de beoefening der Indische talen*).

Les Hollandais, persuadés par une longue expérience que notable partie des difficultés entre administrés et administrateurs vient de l'ignorance de la mentalité ou des traditions indigènes, pour diminuer autant que possible ces dangereux malentendus ont affecté un certain nombre de fonctionnaires du service civil aux Indes Néerlandaises à l'étude spéciale des langues, par suite des religions, traditions et mœurs des divers groupes ethniques de l'Archipel indo-néerlandais. En 31 ans, ces fonctionnaires, pourvus d'ailleurs de connaissances et d'aptitudes spéciales, ont défriché presque complètement le vaste champ qui leur était laissé : aujourd'hui les Indes Néerlandaises possèdent d'excellents manuels, ou de très savantes études sur les langues, l'histoire, les religions, l'archéologie, l'ethnographie de leurs diverses races ; ces livres, rédigés par des hommes compétents et qui s'y sont spécialement adonnés, permettent à la masse des fonctionnaires de ne plus agir en aveugles en attendant la maturité de leur expérience personnelle.

Il suffira de rappeler que, parmi les plus récents fonctionnaires ès langues indigènes, les Indes Néerlandaises ont compté des malaïstes comme H. Neubronner van der Tuuk (1), des javanisants comme G. A. J. Hazeu et des indianistes et indologues (2) comme le savant et très regretté J. L. A. Brandes (3).

(1) Van der Tuuk a encore composé des ouvrages pour l'étude du batak et ses différents dialectes, qui montrent une connaissance profonde de son sujet et des langues malayo-polynésiennes en général ; des *Outlines of a grammar of the Malagasy language* (J. R. A. S., 1865 ; réimpr. dans les *Miscellaneous papers relating to Indo-China and the Indian Archipelago...* Second series. Vol. I, pp. 264-286), où il a exposé pour la première fois, de façon scientifique, le système phonétique du malgache et reconnu la présence de mots sanscrits dans cette langue « from which, dit-il, we may safely infer that the Malagasy branched of from the languages of the Indian Archipelago after the influence of the civilisation of continental India had taken place » (p. 269, § VII). En dehors de nombreux travaux sur le malais, le lampong, le kawi, il laissa en ms. un *Kawi-Balineesch-Nederlandsch woordenboek*, ouvrage considérable, de grande valeur, mais assez difficile à consulter. La publication, après la mort de l'auteur, en a été commencée par le docteur J. Brandes (Batavia, 1897-1901, 3 vol. gr. in-8) et sera continuée jusqu'à son achèvement.

(2) En Hollande, savant qui s'occupe particulièrement de l'étude des langues, archéologie, ethnographie, etc., de l'Archipel indien.

3) Chef du service archéologique des Indes Néerlandaises, philologue distingué, dont les recherches s'étendent sur la littérature et l'histoire malaise et javanaise, l'épigraphie de l'Insulinde, les langues malayo-polynésiennes

L'institution des fonctionnaires ès langues a été couronnée par celle, encore plus originale, des *Adviseurs* ou conseillers pour les affaires indigènes. Ces fonctionnaires, qui occupent un très haut grade dans la hiérarchie administrative et reçoivent un bon traitement, choisis pour leur connaissance profonde et reconnue des langues et des mœurs de l'Archipel ainsi que pour leur jugement très sûr, sont appelés en consultation dans tous les litiges entre les Européens et les indigènes et dans toutes les grandes réformes coloniales.

Ajoutons, pour montrer leur valeur et leur autorité, que l'avant-dernier conseiller pour les affaires orientales et arabes à Batavia fut, jusqu'en 1907, M. C. Snouck Hurgronje, qui succéda dans ce poste à M. L. W. C. van den Berg, dont les importants travaux sur l'Islam sont aussi bien connus (1).

Les avis motivés de M. Snouck Hurgronje, qui ne représentent pas moins d'un volume, aidèrent puissamment, de l'avis de tous, à la pacification des Atchinois, et déterminèrent une politique plus libérale et plus habile tout ensemble à l'égard des Musulmans de toutes nationalités établis aux Indes Néerlandaises.

La situation des fonctionnaires pour l'étude de l'Archipel indo-néerlandais a été réglée par le décret royal du 13 février 1878, dont voici les principales dispositions :

Article premier. — Peuvent être nommés fonctionnaires pour l'étude des langues de l'Archipel indo-néerlandais :

a. Les docteurs en philologie et lettres de l'Archipel des Indes orientales, et à leur défaut :

b. Ceux qui ont passé avec succès, devant une commission nommée par le Ministre des colonies ou par le Gouverneur général des Indes Néerlandaises, un examen portant sur les matières du programme spécial prévu dans ce décret.

Art. II. — Les fonctionnaires pour l'étude sur place des langues de

(1857-1905). Voir la *Nécrologie* que lui a consacrée M. Ed. Huber dans le *B. E. F. E.-O.*, t. V (1905), pp. 249-250.

(1) Principaux ouvrages de M. le docteur L. W. C. van den Berg : *De beginselen van het Mohammedaansche recht volgens de Imâms Abu Hanîfat en Sjâfi'â* (Batavia, 1883, in-8). Trad. en français par R. de France de Tersant et Damiens, sous le titre suivant :

Principes du droit musulman selon les rites d'Abou Ḥanîfah et de Châfi'î... (Alger, 1896, gr. in-8).

Minhâdj aṭ-ṭâlibîm. Le Guide des zélés croyants. Manuel de jurisprudence musulmane selon le rite de Châfi'î. Texte arabe... avec traduction et annotations... (Batavia, 1882-1883, 3 vol. in-8).

Le Ḥadhramout et les colonies arabes dans l'Archipel indien (Batavia, 1886, in-8).

l'Insulinde, conformément aux instructions du Gouverneur général des Indes Néerlandaises, sont subordonnés au directeur de l'enseignement, des cultes et de l'industrie, qui règle leurs travaux et leurs relations mutuelles de fonctionnaires, ainsi que celles qui ont trait aux fonctionnaires ressortissant à son département.

Art. III. — Ils reçoivent :

1° Aux Indes :

Un traitement mensuel de 200 florins (un florin = environ 2 fr. 10) pour l'accomplissement consciencieux de leur charge, et qui peut être chaque année augmenté de 50 florins par mois, jusqu'à ce que la solde de 1.000 florins par mois soit atteinte.

2° Quand ils seront envoyés de Hollande en service aux Indes Néerlandaises, ils ont droit à :

a. Une solde de début de 100 florins par mois, à compter du jour de leur embarquement pour Batavia, sur laquelle, au moment de quitter la Hollande, une avance de deux mois pourra être payée ;

b. Une indemnité de première installation de 2.500 florins ;

c. La traversée pour Batavia en qualité de passagers de première classe du gouvernement.

Art. IV. — Ceux qui auront été nommés fonctionnaires ès langues indigènes et mis à la disposition du Gouvernement général, devront s'engager par écrit à la restitution immédiate aux caisses de l'État de toutes les sommes qui auraient pu être versées à eux et à leur famille dans le cas où, cinq ans après leur arrivée aux Indes, ils n'auraient produit aucun travail, excepté dans le cas bien constaté de maladie ou altération des facultés. Ils sont alors exclus du service du gouvernement...

. . . . . .

Le programme des connaissances exigées dans l'examen prévu par l'article I *b* du décret royal du 13 février 1878, n° 7, comporte les matières suivantes :

a. Arabe.

b. Institution de l'Islam.

c. Sanscrit.

d. Langue et littérature malaises.

e. Langue et littérature javanaises.

f. Philologie générale de l'Archipel indien.

g. Géographie physique de l'Archipel indien.

h. Histoire, littérature, archéologie, institutions, mœurs et coutumes des peuples de race malaise (1).

(1) Cf. *Koninklijk besluit van 13 Februari 1878, Ind. S. 154 (Ned. S. 9)*.

Telle est cette institution des fonctionnaires philologues et des conseillers des affaires indigènes, à laquelle, on le voit, le Gouvernement néerlandais, pourtant avisé et plus désireux de résultats que de vaine gloire, n'a marchandé ni considération, ni sacrifices pécuniaires ; il prétend y retrouver largement son profit et ne pas s'en repentir.

Une Commission de lectures populaires pour les indigènes à Java.

Le Gouvernement néerlandais, de son côté, poursuit avec une lente mais fructueuse constance son œuvre de relèvement et d'éducation de la masse indigène en Insulinde. Par arrêté en date du 14 septembre 1908, il avait été constitué une Commission aux fins de rechercher les meilleures lectures à placer sous les yeux des indigènes et les gens compétents capables de composer ces lectures. Cette Commission, qui fonctionne toujours, est actuellement présidée par le savant docteur G. Hazeu, conseiller des affaires indigènes, et composée d'esprits très distingués : MM. le docteur Ph. S. van Ronkel, professeur de malais au Gymnase Guillaume III à Batavia ; J. H. Ziesel, inspecteur de l'enseignement municipal ; H. C. H. de Bie, inspecteur adjoint au département de l'agriculture ; J. C. J. von Bemmel, inspecteur de l'enseignement indigène ; raden Soeria Nata Pamekas, patih de Soekaboemi ; raden mas Aria Dipa Koesoema, patih de Batavia ; le docteur D. A, Rinkes — dont nous avons loué ici même les travaux érudits — fonctionnaire pour l'étude des langues indigènes à Meester-Cornelis et secrétaire de la Commission, sans parler d'un certain nombre de rédacteurs et secrétaires indigènes pour le javanais, le madourais et le malais.

Le but de la Commission était nettement défini, il s'agissait d'offrir aux indigènes n'ayant qu'une instruction primaire ou plus rudimentaire encore une série de livres très simples de style, attrayants de forme et qui, en amusant les lecteurs, leur procurent aussi des données élémentaires mais sûres et pratiques sur l'agriculture, l'hygiène, la botanique, l'histoire naturelle, le commerce, les transactions, les divers

nopens indienststelling van ambtenaren voor de beoefening van Indische talen et *Programma van kundigheden gevorderd bij het examen, bedoeld bij artikel 1, b, van het koninklijk besluit van 13 Februarij 1878, n° 7.* Dans *Nederlandsche Staatswetten. Schuurman's-Editie n° 5. Wetten en verordeningen betreffende Nederlandsche-Indië, Suriname en Curaçao* uitgegeven onder toezicht van P. H. Jordens, 5e éd. (Zwolle, 1907-1909, in-8), pp. 178-180.

métiers et professions, les problèmes les plus intéressants de la science et de la sociologie. En même temps qu'elles leur fourniraient des notions exactes, ces lectures devraient leur montrer l'inanité de certains de leurs préjugés courants et de leurs pratiques routinières.

Tout caractère confessionnel devrait être soigneusement banni de tous les écrits relatifs à la morale et aux sujets qui pourraient en permettre l'intrusion.

L'exécution en était beaucoup plus malaisée que cet énoncé bénin ne permettait d'abord de le croire, et ce qu'il y a de plus étonnant ce n'est pas que la Commission n'ait point exécuté jusqu'au bout son projet, mais plutôt qu'elle l'ait déjà partiellement réalisé. Une soixantaine de petits volumes conçus dans cet esprit ont déjà été composés, environ moitié ont été publiés, le reste est à l'impression ou soumis à l'examen avant le permis d'imprimer. Presque tous ces ouvrages ne sont d'ailleurs que des livres de lecture, partant plus amusants que véritablement instructifs.

La Commission ne se dissimule pas qu'elle est loin d'avoir ainsi rempli sa tâche, et par les soins de son secrétaire, M. Rinkes, elle vient d'adresser, en malais, à tous les régents de Java et de Madoura une lettre-circulaire précisant la pensée gouvernementale d'où elle est sortie, le programme qu'elle s'est assigné, la faible portion qui en a été déjà exécutée, la manière dont elle en comprendrait la réalisation totale.

En vue de diffuser dans la masse cet enseignement élémentaire et pratique si nécessaire aux indigènes, des bibliothèques populaires seront créées tout d'abord, pour des raisons d'ordre pratique, dans les écoles indigènes de deuxième classe et avec attention active à ce que leurs livres ne soient pas seulement mis à la disposition des enfants de l'école mais du public du dehors pour exciter le plus possible par leur intérêt le goût de la lecture.

Pour compléter cette bibliothèque encore si rudimentaire, la Commission fait appel justement — et c'est là l'originalité de sa tentative — à la collaboration des indigènes.

On prendra au besoin pour point de départ des traductions de manuels européens ; ensuite les rédacteurs indigènes compétents pourront mieux que personne se charger d'adapter à la mentalité de leurs compatriotes ou de composer sur des sujets analogues des livres qui, par une connaissance approfondie de la manière d'exposer les choses, l'allure du style, auront chance de mieux plaire au peuple de Java.

Tous ces ouvrages, sauf peut-être l'emploi de sentences et dictons indigènes avec commentaire explicatif dans les récits d'agrément ou les tracts de morale, devront être écrits sans aucune recherche littéraire,

avec une absolue simplicité. De longtemps le peuple ne sera en mesure de goûter les raffinements, et ce qu'il faut avant tout, c'est qu'il comprenne. Le charme y sera quand même, surtout si l'on puise largement dans le trésor des contes et des légendes nationales que tous connaissent déjà plus ou moins. Autant que possible, le récit devra être vif, net, en contraste avec la fatigante prolixité de la littérature indigène ; mais les rédacteurs y enchâsseront force expressions populaires, sauf bien entendu celles qui sont triviales ou obscènes, et qui abondent trop souvent dans les contes indigènes ; les conversations avec leurs tournures naïves doivent aussi être conservées.

Avant tout, que les rédacteurs ne se laissent pas aller au désir de briller, de faire du style, à la poursuite du mot le plus littéraire, ce serait trop s'éloigner du ton simple et aisé de l'original qu'ils veulent adapter.

La Commission insiste d'autant plus sur ce point qu'elle sait combien il paraît anormal et pénible à un écrivain indigène dont la culture est devenue supérieure à celle de la masse de ses compatriotes, de ne pas montrer, dès qu'il écrit, sa science et ses qualités de styliste. Parmi les manuscrits que certains lui ont déjà soumis, elle a dû remarquer que beaucoup, par recherche littéraire, parce qu'ils se montrent plus soucieux d'appliquer des règles, de quintessencier ou de s'attarder à de vaines minuties, à des répétitions monotones et creuses, que d'être clairs et utiles, ne répondent guère à ses desiderata.

La Commission termine son intéressante circulaire en constatant qu'une poussée générale vers l'instruction se manifeste chez tous les indigènes, dont la destinée future dépend d'ailleurs des progrès qu'ils feront dans la voie civilisatrice où tant de peuples les ont déjà devancés. De là l'importance des lectures populaires pour les habitants de l'Insulinde; le soin que l'on a mis à les faire écrire en tenant compte de leur tournure d'esprit, de leurs goûts nationaux et surtout par des indigènes distingués comme capables de bien mieux approfondir les nuances du malais, du javanais et du madourais que les Européens dont l'érudition même en ces matières leur est supérieure.

C'est pourquoi la Commission appelle la masse indigène à faire accueil pour son plus grand bien à cette innovation qui lui est spécialement dédiée ; mais elle presse plus encore leurs compatriotes des hautes classes ou de culture supérieure à l'inciter au progrès et à se faire le meilleur agent du relèvement et du développement intellectuel du peuple. C'est leur devoir et celui que personne ne saurait mieux remplir qu'eux.

Ils peuvent aider encore la Commission d'une autre manière, en lui donnant leur avis motivé sur les résultats acquis, si faibles soient-ils, et

les propositions exposées afin de collaborer avec elle, comme il convient de la façon la plus effective.

Le sujet de cette curieuse circulaire est mince en soi ; pourtant il nous a paru utile d'en donner ici une analyse à peu près complète : sous cette question si modeste des lectures populaires peut-être y a-t-il toute une politique active de relèvement de l'indigène, en collaboration avec ses chefs et à l'aide de sa propre culture.

A travers les Indes néerlandaises.

Les hautes classes javanaises continuent à affirmer leur sincère islamisme par la stricte observance de la circoncision et l'éclat dont elles entourent cette cérémonie, qui, pour elles, est le symbole même de leur foi.

Le 30 janvier dernier, dit *De Locomotief*, de Semarang, a été célébré au *kraton* (palais) de Djokyakarta, en pompe, la circoncision d'un fils du sultan, raden mas Prawedro, de deux enfants du prince royal et divers fils de princes et de hauts fonctionnaires indigènes : comme d'habitude les fonctionnaires européens, les officiers et les colons de marque avaient été invités à cette solennité.

Le lundi, à 7 heures du matin, ils se rendaient tous au kraton, où ils furent reçus par le sultan dans la grande salle de réception ; les néophytes, rassemblés dans un bâtiment voisin, firent bientôt leur apparition ; ils avaient revêtu pour la circonstance leurs habits de fête ; pour les fils de famille princière, ceux-ci étaient, sauf le sarong, de velours vert foncé brodé d'or. Les uns et les autres s'avancèrent raides et impassibles, leur visage de douze à seize ans revêtu d'une gravité voulue.

Sous la conduite de leur guide, un instant, ils prirent place au fond et sur le devant de la salle de réception, sans doute pour rendre hommage au sultan ; seul le fils de celui-ci, raden mas Prawedro, eut le droit de se détacher du groupe et de s'avancer jusqu'aux pieds du souverain pour saluer son père et le résident de la Reine assis à ses côtés.

Tout près de la salle de réception, deux tentes triangulaires avaient été dressées : l'une, petite, verte, ornée de fils d'or et réservée au fils du sultan et aux enfants de princes ; l'autre plus grande, en étoffe blanche, destinée aux personnages de moindre importance.

Dans les deux tentes eurent lieu, en même temps et suivant les mêmes rites pour tous les néophytes, un à un, la cérémonie habituelle.

Après l'opération, les nouveaux circoncis prirent un peu de repos sur des sièges disposés à cet effet, tandis qu'on leur faisait respirer un parfum excitant, puis ils furent reconduits chez eux. Après quoi, on servit aux invités européens du thé et du café : ils quittèrent le palais à 8 heures et demie, mais ils y revenaient le soir à 7 heures pour achever de solenniser cette journée par un « thé dansant » qui s'ouvrit par les compliments d'usage du sultan, des princes et princesses les plus qualifiées, suivi de la danse dite *sèrimpi*, exécutée par quatre belles Javanaises richement parées, avec une impeccable précision de mouvements.

Ensuite un orchestre entama des airs de danses européens, qui furent le signal de valses et de quadrilles animés pour les étrangers jusqu'à près de minuit (1).

*
* *

La danse chez les Javanais et presque tous les Asiatiques ne rappelle que de fort loin les mouvements rapides et tourbillonnants que l'on décore de ce nom en Europe et auxquels les deux sexes prennent une part égale. Elle consiste presque exclusivement en des attitudes du corps conventionnelles et souvent très gracieuses, en de lents mouvements des jambes et surtout des bras avec gestes des mains et des doigts.

Les danseuses ne sont pas prises au hasard : elles forment une classe et une véritable sélection. Celles qui se produisent au palais, du plus haut rang et qu'on appelle *bedayas*, sont renommées pour leurs aptitudes professionnelles et recrutées parmi les concubines du souverain, ou du prince héréditaire. Celles-là seules sont admises à exécuter le *sèrimpi*, figure peut-être venue de l'Inde, pleine de grâce et de décorum et qui exige le concours de quatre personnes.

Toutes les danses javanaises paraissent avoir un caractère hindou ; l'Islam est par essence très peu favorable à ces exhibitions plastiques, étant donné surtout le rôle qu'y prend la femme. Aussi tandis que certains Musulmans trouvent dans le Coran la possibilité de quelques danses en des solennités exceptionnelles, réservant le rôle de coryphées à des femmes de bas étage et de réputation douteuse, la majeure partie rejette la danse. Les sunnites en particulier ne l'admettent pas, ce qui n'empêche guère, on le voit, le sultan et le sounan sunnites de Java d'en rehausser la circoncision de leurs fils.

(1) Une description détaillée de la circoncision d'un prince de Djokyakarta a été donnée par le docteur I. Groneman, médecin du Sultan, sous le titre suivant : *De besnijdenis van den kroonprins van Jogjakarta*, dans les *Bijdr. t. t. l. en volk.*, 5e série, Ve partie, p. 427.

Les danseuses javanaises sont parées de l'ancien et très riche costume de leur pays que conservent aussi les fiancées. Elles portent le *tápih* ou jupe de soie de différentes couleurs, ou plus souvent en velours vert broché de fleurs d'or dont une partie retombant entre les jambes forme une gracieuse et courte traîne que dans ses évolutions la danseuse rejette tantôt à droite, tantôt à gauche d'un coup de pied. Cette jupe est serrée par l'*údat* ou ceinture en soie à ramages, en outre la danseuse porte aussi sur les mains le *mer*, sorte de ceste en plaques d'or travaillées et émaillées des plus riches pierreries sur le devant de l'agrafe. Un corselet ou *pemákak*, qui passe par-dessus les seins et sous les bras, lui serre étroitement le buste ; les extrémités de son *sémbong* ou écharpe de soie viennent gracieusement flotter un peu en arrière de ses hanches jusqu'à terre. Parfois cette écharpe ceint le dos et vient se nouer en rosette entre les seins de la danseuse, les deux pans tombant, par devant, jusqu'au sol.

Le costume est complété par un triple collier, des brassards richement ciselés, des bracelets, de nombreuses bagues et une tiare en or gemmés de pierres précieuses. Les cheveux sont ornés de fleurs blanches au parfum vif. La face, le cou, les épaules et la partie des bras restant à nu sont ombrés d'un léger nuage de poudre jaune.

La danse s'exécute au son d'une musique lente et solennelle que fait entendre le *gámelan saléndro*. Elle précède et accompagne pendant toute sa durée des vers chantés qui célèbrent la beauté et les charmes des épouses de Pañji, héros légendaire javanais.

C'est un signe du sultan qui met en action les quatre danseuses, dont le premier mouvement est pour exécuter devant lui, au son des instruments, la traditionnelle et hiératique posture de l'*añjali* hindou : les deux mains étant ouvertes en creux et rapprochées, on les porte au front pour saluer respectueusement. Pendant toute la représentation, les *beḍayas* tiendront les yeux modestement fixés à terre.

Les danseuses ne conservent guère leur privilège très envié au delà de quinze ans; dès qu'elles sont mères, elles ne paraissent plus en public et leur beauté, la grâce qui les a fait choisir pour la couche royale, avant même de les dresser à la danse, devient désormais invisible (1).

(1) Sur les danses javanaises, voir Raffles, *The History of Java*, 2e éd., t. Ier, p. 379 sqq. ; docteur I. Groneman, *Javaansche tooneeldansen*, dans *Tijdschr. v. h. Indisch Aardrijkskundig Genootschap*, 1re livr., p. 22 sq., et l'article *Dansen* de l'*Encyclopædie van Nederlandsch-Indië*.

Voir aussi : Prince Roland Bonaparte, *Les danseuses javanaises* (*Nature*, 1889, t. XVII) ; E. Raoul, *Javanais et Javanaises à l'Exposition de* 1889 (Paris, 1889, in-8).

*
* *

Le 15 août dernier, on a fêté à Djokyakarta l'entrée dans sa quatre-vingtième année d'une des figures les plus originales des Indes Néerlandaises, le docteur Groneman.

Né en 1852 à Zutphen, le docteur Isaac Groneman, après de bonnes études de médecine et quelques essais de pratique dans sa patrie, partit en 1858 pour Java, où il s'établit d'abord à Bandong. De là il passa à Djokyakarta, où il ne tarda pas à devenir médecin du Sultan, fonctions qu'il vient seulement de résigner, après les avoir remplies pendant près d'un demi-siècle à la satisfaction de la cour aussi bien que du gouvernement hollandais.

Excellent patriote mais d'un cœur généreux, d'une intelligence ouverte et d'une activité inlassable, le docteur Groneman s'était vite attaché avec la plus grande sympathie à Java et à ses douces population, dont il avait pu, grâce à sa profession, connaître les mœurs, les coutumes, les qualités. Il en parlait d'ailleurs fort bien les dialectes.

Admirateur passionné du Boro Boudour, dont il fut un des « découvreurs », pourrait-on dire, il fonda la Société archéologique de Djokyakarta, qui fut le point de départ d'une grande enquête archéologique à Java et mit en lumière les admirables vestiges légués par la civilisation hindoue à ce pays.

Si les conclusions du docteur Groneman en la matière ne furent pas toujours acceptées par les savants de carrière, et si elles suscitèrent d'ardentes polémiques entre lui et le docteur Brandes, on ne saurait oublier que la préservation du Boro Boudour, sa connaissance en Europe, sa restauration actuelle sont pour beaucoup dues au zèle infatigable du docteur Groneman.

Outre ses « Esquisses indiennes »,son « Journal d'un médecin », dans le domaine spécial qui paraissait devoir concentrer toute son activité, le docteur Groneman s'est signalé en 1894 par une campagne en faveur de la créoline dans le traitement du choléra, campagne qu'il reprend à chaque retour d'épidémie, malgré la vivacité des contradictions que nombre de ses confrères lui opposent.

En archéologie proprement dite, il a écrit une série d'articles et d'ouvrages relatifs au Boro Boudour, au Prambanan, aux ruines du plateau de Diëng, un Guide de Djokyakarta, etc.

Mais la partie la plus vivante peut-être de son œuvre, à coup sûr la plus intéressante pour les lecteurs de cette Revue. est celle qui a trait à l'Islam actuel à Java et aux mœurs javanaises qu'il avait pu étudier dans toutes les classes de la société, des plus hautes aux plus infimes. Signa-

lons en passant : Les garebegs à Djokyakarta (descriptions des trois grandes fêtes musulmanes annuelles à Java). — La circoncision d'un prince royal à Djokyakarta. — Une soirée chez le prince indigène de Djokya. — Les « sekáten » à Djokyakarta (orchestre qui ne se fait entendre que devant le Sultan et dont on joue durant les huit jours que dure le *garébeg múlud* ou fête de la naissance du Prophète). Le *gámelan* (orchestre javanais) ; le *wayang prëgiwa* (représentation dramatique); les danses figurées à Java, etc.

Très estimé de tous ses compatriotes, très apprécié à la cour de Djokyakarta, le docteur Groneman est encore plus aimé de la masse javanaise, qu'il ne cesse de soigner avec une ardeur et un désintéressement absolus et dont il a adopté nombre de coutumes dans la manière ordinaire de vivre. Cet homme qui joue un peu au paradoxe vivant, Occidental de culture et de mentalité, mais très indigénophile par connaissance et par sympathie, a résolu le problème de vivre depuis plus de cinquante ans sous le climat soi-disant meurtrier de Java, de s'y consacrer spécialement aux maladies contagieuses et épidémiques, et d'y conserver à quatre-vingts ans un corps et une activité très juvéniles.

ANTOINE CABATON.

CHRONIQUE DE L'INDE

Mort du Nizam d'Hyderabad.

Nous avons le regret d'annoncer que S. A. le Nizam a succombé à une attaque de paralysie le mardi 29 août. Il a été immédiatement transporté avec les plus grands honneurs au Chow Mohla Palace, où il a été déposé jusqu'au moment où on l'a inhumé près de son père dans un monument à côté de la Mecca Musjid.

A 3 heures, le Nawab Shahab Jung Bahadur, ministre de la Police, a annoncé la mort du souverain et l'avènement de son successeur, le Prince Osman Ali Khan. La foule se précipita immédiatement vers le palais en témoignant la plus grande douleur.

Son Altesse, née en 1866, avait succédé à son père, le Nizam Afzul ud Daula, en 1869. Pendant sa minorité, l'État fut administré par sir Salar Jung, un des hommes les plus capables de l'Inde moderne. A la mort de celui-ci (1884), on nomma un conseil de régence qui fonctionna jusqu'à la majorité du jeune prince. Le Nizam était bon et tolérant, très intègre ; jamais il n'est revenu sur sa parole. De taille moyenne, il n'avait aucun de ces avantages physiques qui s'imposent aux masses ; il s'habillait simplement ; mais ses yeux perçants, son nez aquilin et sa figure amaigrie accusaient l'intelligence et l'énergie. Lors des derniers attentats, il avait exprimé son opinion avec beaucoup de franchise et de courage : « Quand une fois, disait-il, les forces du désordre et de l'illégalité sont déchaînées, on ne peut savoir quand elles s'arrêteront. Il est vrai que les mécontents, comparés à l'énorme population de l'Inde, forment une infime minorité ; mais, avec le temps et les circonstances, il y a lieu de craindre que cette minorité n'étende son influence sur tout le pays et n'inocule ses doctrines empoisonnées aux classes et aux masses qui sont restées en dehors du mouvement. »

Université musulmane.

M. Butler a fait savoir au Rajah de Mahmudabad que le Secrétaire d'État a accepté en principe l'établissement d'une Université musulmane ; en outre, le Gouvernement de l'Inde a fait paraître un *communiqué* pour informer ledit Rajah de Mahmudabad qu'il était prêt à sanctionner l'établissement de cette Université à Aligarh, pourvu que le Comité justifiât de fonds suffisants et que le Gouvernement de l'Inde et le Secrétaire d'État en aient approuvé les statuts. Le *Comrade* a publié (*supplément*, 12 août) l'appel du Rajah de Mahmudabad à ses coreligionnaires, le message de l'Aga Khan, la lettre de M. Butler et le projet de la constitution qui a été présenté, à Simla, au Comité Central, aux réunions des 18-19-20 août.

L'ardeur des promoteurs de l'Université ne s'est pas ralentie. Des réunions, présidées par le Nawab Ali et M. Shaukat Ali, ont été tenues à Chittagong, à Comilla, à Rangpur, à Dinagpur, à Bogra, à Patna et à Faridpur. Les souscriptions recueillies dans ces villes s'élèvent à 65.000 roupies. Des tournées sont organisées dans les districts par des personnes du pays et par des étudiants d'Aligarh. Le Nawab Ali en a commencé une dans le Bengale oriental et l'Assam, et pense arriver à verser 1 lakh et demi au *Fund* de l'Université. Dans les Provinces Unies et les Berars, les Musulmans s'agitent. A l'hôtel de ville de Nagpur (août), M. H. M. Malak, secrétaire provincial du Comité de l'Université musulmane, a fait connaître la liste des donations, à la tête de laquelle le Raja Azamshak figure pour 5.000 roupies ; le total s'élève à 18.345 roupies ; plus de 9.000 roupies ont été versées en numéraire.

Un excellent article d'*East and West* (juin 1911) montre la manière dont la fondation des universités est envisagée par les classes dirigeantes indigènes. La situation y est présentée sous son jour véritable. L'auteur explique ainsi la position des différentes communautés :

« Une députation anglo-indienne essaie de réunir des fonds pour répandre l'instruction dans l'Inde ; elle n'a pas encore réclamé d'instruction pour les Européens ; mais si une communauté réussit à fonder son université, on peut être sûr que ceux-ci auront aussi la leur. La députation a conquis les sympathies de l'archevêque de Canterbury et même celles du Roi-Empereur, et grâce à la réclame de la presse et de la chaire, elle s'en retournera les poches bien garnies. De leur côté, les Musulmans ont envoyé leurs délégués pour obtenir une charte, et Mrs. Besant en veut une pour ses Hindous de Bénarès. Si l'une

ou l'autre de ces universités est jamais établie (elles ne pourront pas l'être toutes simultanément), les Radjpoutes et les autres classes aristocratiques suivront son exemple et ajouteront à la liste un nom de plus.

« ... Avant de discuter les conséquences probables de l'éducation des jeunes gens de chaque communauté dans leurs universités ou leurs collèges spéciaux, il serait bon de rechercher la cause du mécontentement que le système actuellement en vigueur semble avoir engendré et le bien fondé du désir de chaque communauté de créer un centre de culture qui lui appartienne en propre

« Nos universités sont essentiellement des corps d'examinateurs, et quoi qu'on ait commencé à étendre leurs attributions, il faudra du temps avant qu'elles ne forment un noyau de souvenirs et d'amitiés sérieuses. Le collège, s'il est bon, continuera à être honoré comme l'*Alma Mater* plutôt que l'université, ce qui ne saurait être un désavantage assez sérieux pour justifier une levée de boucliers contre le système actuel d'éducation supérieure. En Amérique, le niveau de certaines universités n'est guère plus élevé que celui des collèges, et dans l'Inde les universités confessionnelles, chacune avec son collège comme point de départ, ne dépasseront pas ce niveau d'ici bien des années, même si elles obtiennent la faculté de conférer des grades ...»

Question de prestige, dira-t-on. « Assurément, poursuit l'auteur; une institution connue sous le beau nom d'université impressionnera l'imagination plus que le simple collège ; mais ce sentiment-là n'est pas celui qui devrait guider les *leaders* sérieux et zélés qui se sont donné la peine de réunir des fonds. Plusieurs collèges aux yeux de leurs *alumni* ont un passé et une importance qui leur valent le même respect et le même attachement que la plus petite université d'Occident ; ils ont comme elles leurs *magazines* et leurs réunions annuelles d'*old-boys*. Que les collèges aient ou qu'ils n'aient pas la faculté de conférer des grades, il faut du temps pour grouper les souvenirs, du temps pour inspirer le respect qui ne s'obtient que par l'âge et les titres de noblesse! En outre, quoique quelques-unes de nos universités soient très prospères et obligées chaque année de satisfaire aux demandes de candidats de plus en plus nombreux, les partisans des universités confessionnelles ne se sont pas préoccupés des progrès persistants de nos institutions académiques. Le gouvernement devra examiner si les universités privées ne seraient pas bien accueillies précisément à cause de l'aide qu'elles pourront donner aux universités de l'Etat. Cette considération a échappé aux communautés qui demandent leur université. »

Si l'on cherche l'origine du mouvement universitaire, « il est né de la « conscience de soi-même » des communautés et de leur attachement à

des modes de culture dont elles s'enorgueillissent. Ceux qui, les premiers, ont bénéficié de l'éducation occidentale, ont craint que la pensée orientale ne fût absorbée par la suprématie intellectuelle de l'Europe, et que la poésie, la religion et la morale antiques ne fussent peu à peu supplantées par les productions du cerveau occidental ; ces pressentiments pessimistes ne se sont pas entièrement réalisés. La pensée orientale a montré au contraire une surprenante vitalité. Les Musulmans continuent de vanter la force éternelle du Coran, les Hindous à espérer que la sagesse de leurs *Rishis* durera autant que le soleil et la lune. Peu importe que l'arbre perde ses feuilles et ses fleurs ; dans son tronc et dans ses branches circule une sève qui conservera pendant longtemps l'individualité de la vieille civilisation et sa nature primitive dans la personne du véritable Hindou et du véritable Musulman.

« Il est toujours pénible d'envisager la perte de l'individualité, à moins qu'on ne croie, comme l'Hindou *Advaitin*, que l'individu est un produit de l'illusion, et que plus tôt il trouve son repos dans l'univers, mieux cela vaut.

« Que Sankaacharya et Spencer perdent leur individualité dans un système universel de pensée auquel le monde entier pourra collaborer dans un avenir incertain, soit ; mais l'Hindou ne consentira jamais à la destruction de l'un et au développement exclusif de l'autre sur le sol de l'Inde. L'Islam est encore plus affirmatif. »

Maintenant comment expliquer ce mouvement ? « Les universités de l'État ont-elles négligé la culture orientale ou fait de l'obstruction à ses partisans ? Leur a-t-on présenté un projet quelconque pour favoriser le but cher au cœur des partisans des universités confessionnelles ? Les collèges affiliés sont-ils dominés par des sénats dépourvus de sympathie ?

« On est en droit de se demander si ces questions ont été examinées avec le sang-froid et la franchise désirables. Il semble tout d'abord que les universités publiques devront continuer à conférer des grades purement séculiers, tandis que les universités confessionnelles conféreront des grades en théologie ; mais si les universités de l'État sont incompétentes à conférer les grades en théologie, comment demander au chef de l'État, au Roi-Empereur, d'accorder une charte autorisant des universités à conférer ces grades ? Si la difficulté provient dans un cas d'un principe de neutralité religieuse, elle existe également dans l'autre. Etant donné que les sénats mixtes des universités publiques ne peuvent diriger d'une manière satisfaisante la section théologique d'une université et qu'un souverain chrétien peut accorder une charte autorisant les Musulmans et les Hindous à encourager la culture de leurs communautés respectives, où est la nécessité pour les universités con-

fessionnelles de conférer des grades séculiers reconnus par le gouvernement dans le service public ? »

Voyons les résultats probables des nouvelles universités: « On a exprimé, de certains côtés, l'opinion que les universités de l'État, bonnes dans un sens, avaient produit de mauvais résultats dans l'autre. Les systèmes d'éducation ont leurs détracteurs en tous pays, et nous ne parlons pas ici de l'enseignement et des programmes de l'éducation laïque. On formule une accusation plus grave que celle de l'abaissement de la science véritable en faveur des connaissances générales : l'abandon de la religion dans les écoles et dans les collèges a produit, dit-on, un assez vilain personnage, l'*arriviste* exigeant, outrecuidant et dépourvu de ces traits de « douceur et de lumière » qui constituent l'élégance et la culture. On est forcé de reconnaître que le niveau de la moralité publique et privée, introduit par les administrateurs occidentaux et par leur civilisation, est plus élevé qu'il ne l'était sous le régime indigène. L'espèce de détérioration attribuée à l'abandon de la religion peut s'expliquer si l'on se reporte au parallèle établi récemment par M. H. Begbie entre les Indiens et les Anglais. Ce parallèle, peu flatteur pour le public anglais, montre que l'Occidental mis en contact avec les Indiens de la vieille école n'échappe pas au charme si particulier qui se dégage de ceux-ci et de l'ambiance religieuse qui les enveloppe. S'il trouve dans leurs croyances et dans leurs pratiques bien des choses qui lui répugnent, il goûte cette absence de vulgarité qui constitue l'élégance de la culture. C'est précisément cette culture orientale que le détracteur de l'éducation universitaire craint de voir disparaître, et s'il pousse plus loin son investigation, il arrive à formuler la théorie que la manière d'envisager la vie au point de vue matérialiste engendre la sédition. Quelques séditieux qui ont comparu récemment devant les cours se sont chargés de lui répondre. Il a été prouvé qu'ils étaient pieux, religieux, mais que leur piété envers leur Dieu et leur pays existait concurremment avec la haine des gouvernants étrangers.

« Si ces réponses imposent silence à ceux qui trouvent un lien entre l'abandon de la religion et la sédition, pour les autres qui voient quelque chose d'éthéré et de sublime dans les mœurs de l'Indien, ils restent fermement convaincus de la nécessité de l'instruction religieuse dans les écoles et dans les universités et souhaitent la bienvenue aux universités confessionnelles. »

Ici l'auteur montre le grand danger de la spécialisation dans les études et dans la société; il distingue avec Stevenson la spécialisation d'autrefois de celle d'aujourd'hui, et si la spécialisation est un besoin de notre époque, — ce qu'il ne conteste pas — il désire tout au moins que l'étudiant conserve un intérêt général pour toutes les branches de

a science; quant à la spécialisation sociale, il la considère comme un très grand mal. « L'éducation reçue en commun peut seule faire disparaître les préjugés de race. » Et évidemment il y a beaucoup à dire à ce sujet.

Nous arrivons à la grande question, — celle du sort des universités lorsqu'elles auront été établies. — « Devenues permanentes, même si l'expérience justifiait les appréhensions conçues de certains côtés, on ne pourra ni les détruire, ni revenir sur la ligne politique qu'on aura une fois adoptée. Il y a peu de différence par le fait entre les collèges confessionnels qui existent déjà et les universités, basées sur le même principe, qu'on se propose de créer. C'est une question de grades. Les collèges sont d'origine relativement récente, et, d'après les résultats obtenus, il est difficile de généraliser quant à l'expérience qu'on va tenter avec la permission du gouvernement, si toutefois il la donne. L'exemple de l'Occident tend à prouver qu'un grand nombre de collèges ou d'universités exerce peu d'influence sur la politique d'une nation, sur son histoire et sur les sympathies populaires. Si les étudiants se tiennent à l'écart des agitations politiques et se gardent de formuler une opinion trop hâtive sur la politique courante, il n'y a pas de danger que l'esprit factieux soit encouragé par les universités confessionnelles. Toutes les autres questions s'effacent dans l'esprit de beaucoup trop de gens devant celle de la conservation de l'individualité de chaque communauté ou au moins de la culture qu'elle a produite. Mieux encore : la possession même d'une université ou d'un centre de culture par une communauté et le privilège de conférer des grades reconnus par le gouvernement donneraient aux yeux du monde beaucoup de relief à cette communauté ; tout au moins c'est le sentiment général. De là une ardeur dans la concurrence entre les communautés qui pourra éloigner les conséquences redoutées — avec plus ou moins de raison — par ceux qui placent l'unité de l'Inde avant sa culture.

« Les Musulmans ont mieux réussi que les Indiens — jusqu'à présent du moins — à s'assurer le *nerf* de l'entreprise, et si l'on octroie la Charte sans difficulté, ils seront arrivés les premiers au but. La tendance du jour est à la décentralisation. La Birmanie veut son université, le Bengale veut la sienne, et Mysore en veut une aussi ! Quoique les centres d'éducation supérieure soient fondés d'après le principe territorial, la tendance même à les multiplier et le préjugé toujours grandissant contre la concentration des activités et l'accumulation des responsabilités prêteront leur appui au projet des universités confessionnelles. Peut-être les frais qu'entraîne une université sérieuse empêcheront-ils qu'on ne les multiplie ? »

Autre question : « Qui exercera un contrôle sur une université auto-

nome et l'obligera à se conformer à un programme donné ? Les municipalités sont maintenues à la hauteur voulue par la surveillance du gouvernement. Les universités sont actuellement assez méfiantes de l'intervention et du contrôle du gouvernement. Les universités confessionnelles seront-elles plus dociles, ou consentiront-elles à la nomination d'une certaine proportion de candidats présentés par le gouvernement pour figurer dans la composition des sénats, comme cela se fait pour les conseils municipaux ? »

Ces quelques citations montrent qu'il ne suffit pas d'enregistrer des donations magnifiques, de discuter des programmes ; il y a beaucoup de questions qui, au loin, échappent, et que nous ne pouvons même pas poser si nous ne sommes pas en contact direct avec les organes autorisés de la pensée indigène.

Tayyaba Begum.

C'est avec le plus vif plaisir que nous avons appris le succès de Tayyaba Begum aux examens de l'Université de Madras. Tayyaba Begum est la fille du grand savant Nawab Imal-ul-Mulk Syed Hosain Bilgrami et la femme du capitaine Nawab Khedive Jung, qui est à la tête du service médical du Nizam. Cette exception est d'autant plus flatteuse que Mrs. Khedive Jung a toujours rempli scrupuleusement ses devoirs de maîtresse de maison et de mère de famille et qu'elle n'a joui d'aucune des facilités à la portée de certaines jeunes personnes non mariées qui se sont affranchies du *pardah system*. C'est la meilleure démonstration de la thèse soutenue par des gens qualifiés d'*arriérés* qui soutiennent que les Musulmanes peuvent aspirer à la culture la plus raffinée sans changer leurs habitudes. Cet exemple sera suivi, et l'on espère que Mrs. Khedive Jung sera la première à obtenir ses prochains grades à l'Université de sa communauté, car il est entendu que la nouvelle université d'Aligarh sera ouverte aux femmes. Comme on le voit, il n'est point besoin pour les Musulmanes de l'Inde de manifestations bruyantes, moins encore de séjours en Europe dans les milieux universitaires, surchauffés et socialistes, pour devenir des femmes de valeur et des facteurs utiles dans la société moderne.

Une Mosquée à Londres.

Sir Erle Richards a fait connaître à la réunion de l'All India Moslem League les progrès du projet de la construction d'une mosquée à

Londres. Il a exprimé l'espoir que cette mosquée serait un témoignage permanent de l'importance et de la force numérique des Musulmans dans l'Empire et un avantage pour les étudiants musulmans. Quant à la présence des étudiants indiens en Angleterre, sir Erle mettait en doute son opportunité. Selon lui, on éviterait de grands dangers s'ils passaient leurs examens dans l'Inde. Il admettait toutefois que ce changement ne devait pas se faire hâtivement. M. Amir Ali, au contraire, a fait valoir qu'un séjour en Angleterre était très important pour permettre aux Indiens et aux Anglais de se mieux connaître et de travailler ensemble au bien de l'empire (*Comrade,* 10 juin).

La Conférence provinciale d'Éducation musulmane.

Une réunion publique des résidents de Calcutta (Bengale) s'est tenue à l'Albert Hall pour inviter la 6e session de la Conférence provinciale d'éducation musulmane à siéger à Calcutta. L'assemblée était nombreuse. On a promulgué les résolutions suivantes :

a) La Conférence provinciale musulmane est invitée à tenir sa 6e session à Calcutta au mois d'octobre prochain ;

b) Un comité de réception,composé de (suit une liste de noms), avec la faculté de s'adjoindre des membres additionnels, est nommé pour s'occuper des dispositions à prendre en vue de la réunion de la Conférence;

c) M. Justice Sharfuddin est nommé président du Comité de réception.

Les Pèlerins de la Mecque.

Les Musulmans doivent être reconnaissants envers Sir George Clarke, le gouverneur de Bombay, de sa bienveillance à l'égard des « hôtes de Dieu ». La dernière mesure qu'il a prise au sujet des *hajis* présage une amélioration notable dans l'organisation des pèlerinages. Le gouverneur a nommé Moulai Abdullah Ahmed, traducteur oriental, au poste de « Protecteur des pèlerins ». On espère que les Musulmans de Bombay, l'*Anjuman-i-Islam* et la *Moslem League* l'aideront à pourvoir au bien-être des différentes classes de *hajis*, ce qui n'est pas une petite besogne. Certains pèlerins ont besoin de demeures confortables qu'ils ont le moyen de payer; d'autres de logis à bon marché, enfin le plus grand nombre d'aumônes pour faciliter leur

voyage. Il est relativement facile d'héberger les gens riches ou aisés; mais la difficulté commence lorsqu'il faut faire appel à la charité; il faut alors s'en rapporter aux coreligionnaires et tâcher d'obtenir leur concours dans chaque localité pour empêcher les indigents d'entreprendre le pèlerinage quand ils n'ont pas recueilli les fonds nécessaires pour le voyage. Peut-on en effet demander à un gouvernement d'aider les membres d'une confession spéciale à remplir une des obligations religieuses de la dite confession ? Tout ce que le gouvernement peut faire, c'est de donner son concours en mettant ses meilleurs fonctionnaires à la disposition des organisateurs du pèlerinage. D'après le *Comrade*, il y avait lieu de redouter à Bombay une petite recrudescence de fanatisme; mais l'auteur de l'article espère que Maulvi Abdullah Ahmad arrivera à obtenir l'appui de toutes les classes de Musulmans.

La Question du « Cow-killing ».

Le *Comrade* du 24 juin 1911 contient un très intéressant article sur les différends qui se sont élevés récemment entre les Musulmans et les Hindous au sujet de l'immolation de la vache. Nous en détachons quelques fragments, qui mettent admirablement au courant des phases de cette controverse.

« La question du « Cow-killing » est, chaque année dans l'Inde, la cause de l'inimitié qui existe entre les deux grandes communautés hindoue et musulmane. Quelques personnes ont proposé d'abandonner cet usage.

« Il y a lieu de se demander si elles ont étudié la question telle qu'elle est comprise actuellement; si les Musulmans, les chrétiens et les membres des autres communautés qui mangent du bœuf ne le font que pour vexer les Hindous, il n'y a pas de termes assez forts pour flétrir cette conduite. La difficulté se présente principalement au moment du Bakr Id. Quoique l'Islam ordonne le sacrifice d'un animal, rien de sacré ne s'attache à celui de la vache, et si un Musulman ne choisit la vache que pour froisser les sentiments des Hindous, quand il a le moyen d'y substituer une victime plus dispendieuse, nous ne pensons pas que le sacrifice soit agréable à son créateur. Comme tout Musulman le sait, le Bakr Id se célèbre en commémoration du sacrifice d'Ismaël (*sic*) par Abraham, et si l'on choisit la vache parce que les Hindous la considèrent comme sacrée, le sacrifice perd sa signification et devient plus méritoire à l'Hindou qui la tolère qu'au Musulman qui l'offre. Mais, d'après notre expérience, nous ne nous sommes pas trouvés en présence d'un

seul exemple du choix de la vache par les Musulmans dans le but de blesser les sentiments des Hindous. Il est vrai que certains fanatiques (l'auteur de l'article les qualifie de *fools*) avaient proposé de fêter la présence de l'Amir d'Afghanistan à Delhi, lors du Bakr Id, par une colossale hécatombe de vaches. On comprend que l'Amir ne pouvait tolérer qu'on mêlât un pareil sacrifice aux réjouissances qui marquaient sa visite et qu'on fît un affront semblable aux Hindous. Aussi donna-t-il ordre d'en suspendre les apprêts, et c'est répondre d'une manière peu digne à sa courtoisie que de dénaturer ses mobiles et d'en profiter pour réclamer une défense absolue de sacrifier des vaches.

« A Aligarh Collège, considéré par toute une école de politiciens comme le foyer de la propagande anti-hindoue, on ne mange pas de bœuf, et un matin de la fête du Bakr Id, Syed Ahmed Khan ayant appris qu'on avait introduit une vache dans le collège fit renvoyer l'animal. Nous pouvons certifier que la consommation du bœuf et l'immolation des vaches au Bakr Id ne sont pas plus dirigées contre les Hindous que la nourriture animale et le sacrifice des buffles, des moutons et des chèvres en usage chez les Mahrattes et certains autres Hindous, y compris ceux du Bengale, n'ont en vue de contrarier les Jaïnas et les Brahmanes. Il est notoire qu'en général les Musulmans mangent de la viande, même du bœuf, quand ils ne peuvent se procurer ni mouton ni chèvre. Maintenant, on cherche à obtenir une défense absolue de tuer les vaches, et une pétition monstre doit être présentée à S. M. le Roi-Empereur par une députation qui va partir prochainement pour l'Angleterre. Examinons cette pétition.

« Il y a lieu de féliciter ceux qui sont à la tête de ce mouvement de leur tactique habile et de leur esprit ingénieux. Ce n'est pas un Hindou qui s'est présenté le premier comme champion de la vache, mais un parsi, M. Jassawalla de Jubbulpore. Il est venu à notre bureau, il y a quelques mois, accompagné d'un Marwari. (Il est bon de noter que deux Musulmans et deux Parsis font partie de la députation qui sera composée d'une douzaine de membres.) Remarquons en passant que cette députation ne représente pas la proportion de la population de l'Inde et sa répartition en Hindous et en Musulmans. A peine y a-t-il un mot dans ce document fort étendu sur les sentiments religieux des Hindous, et la seule allusion qui s'y trouve est encore atténuée par des considérations économiques. C'est en qualité d'agriculteur que M. Jassawalla parle en faveur des huit dixièmes de millions d'Indiens qui comptent sur l'agriculture pour fournir leur nourriture quotidienne. Et, chose assez étrange, le chef du mouvement est un Parsi, membre d'une infime minorité dont les trois quarts sont commerçants.

« Le *Pioneer*, dans son numéro du 19 juin, a bien exposé le manque

de solidité des hypothèses que soulèvent la consommation du bœuf et son influence sur l'agriculture et les approvisionnements de lait et de beurre. Nous avons demandé à M. Jassawalla, lors de sa visite, de nous procurer le résultat de la statistique du bétail dans l'Inde, d'après les listes dressées par les *Patwaris* de chaque village, et de prouver, par la comparaison avec des chiffres récents, que le bétail diminue. Nous avons également appelé son attention sur le développement des chemins de fer, qui a permis à beaucoup de bœufs et de buffles, jadis employés au transport des voyageurs et des marchandises, d'être rendus à l'agriculture. Les hommes peuvent tromper, mais les chiffres ne trompent pas. De sorte que deux cent cinquante millions d'individus qui vivent de l'agriculture et sont représentés comme lésés par suite du « cow killing » auraient souhaité que M. Jassawala présentât une statistique qui donnât du poids à ses allégations ; mais, pour une raison quelconque, il ne l'a pas fait. Sa longue pétition repose sur la supposition que les prix élevés des vaches et des bœufs, du lait, du beurre et de la *ghi* sont des indications sûres de la rareté des espèces bovines. Ce raisonnement, d'après l'auteur de l'article, ne peut tenir debout quand on discute des problèmes purement économiques. Il est clair que les prix ont monté, que le buffle, quoique moins apprécié, n'a pas diminué, que les produits de la bufflesse ont renchéri autant que ceux de la vache ordinaire et enfin qu'une autorité aussi éminente que M. Gokhale pense que le renchérissement est dû à la politique adoptée par le Gouvernement. S'il en est ainsi, l'abatage de 146.000 vaches et bœufs tués annuellement pour la consommation des soldats anglais et des musulmans ne peut avoir contribué à élever les prix du bétail et des produits de la vache; or, d'après le *Pioneer*, il est clair qu'il y a quelques années, ce sont les membres des *Sabhas* qui ont déchaîné les populations, et un autre mouvement, quoi qu'en disent les Hindous, provoqué par les missionnaires, est appelé à avoir des conséquences que M. Jassawalla, en loyal citoyen qu'il est, pourra se repentir plus tard d'avoir suscitées. Ce n'est pas parce que l'agriculture souffre qu'il faut présenter cette pétition, mais parce que beaucoup d'Hindous révèrent la vache et se purifient à l'aide de ses cinq produits et peut-être aussi parce que les Parsis de la vieille école se purifient en absorbant le plus impur de ces produits. Il est évident que, pour les Hindous, c'est une abomination que de manger de la viande de bœuf; mais il faut bien rappeler que leurs purifications sont tout aussi dégoutantes. La meilleure méthode à adopter est de suivre la loi du Coran : « A vous votre foi, à nous la nôtre. »

« Quand Son Ex. Lord Hardinge, à son arrivée dans l'Inde, repondit à la députation de la *Bombay Muslim League*, les journaux hindous me-

nèrent grand bruit de l'opinion exprimée par le vice-roi, à savoir que des privilèges ou des concessions exceptionnels accordés à une seule communauté impliquaient une sorte de défaveur à l'égard des autres. Il faut espérer que les organisateurs de cette pétition n'oublieront pas de sitôt que le noble sentiment en faveur de la défense de l'immolation de la vache si agréable à l'orthodoxie hindoue (dont le prestige et la force numérique diminuent de jour en jour) impliquerait précisément une défaveur à l'égard des non-Hindous qui forment plus d'un tiers de la population de l'Inde, même en tenant compte des classes opprimées (*depressed classes*). Naturellement M. Stead éprouve le besoin de donner son opinion :

« Après plus d'un mois de réflexion, dit-il, je sens plus que jamais que Sa Majesté ne pourrait mieux faire pour se rendre cher à ses sujets indiens que de défendre de tuer le bétail pendant son séjour dans l'Inde et de permettre qu'après son départ les ordonnances du grand Akbar fussent remises en vigueur. Les chefs musulmans avaient reconnu l'excellence de la politique qui respectait les croyances des Hindous ; pourquoi notre roi chrétien ne les imiterait-il pas ? Je traiterai ce sujet-là plus tard, ajoute-t-il ; pour l'instant, je me borne à remarquer que si le roi ne réussit pas à amener ses ministres à faire cette concession à ses sujets hindous, il fera mieux d'abandonner le projet de sa visite aux Indes et de laisser lord Hardinge donner à dîner aux grands feudataires en chantant le « Roast beef of old England ».

« Mais ceux qui ont accordé à cette question plus d'un mois de réflexion et qui ont une connaissance de l'Inde plus approfondie que celle que glissent dans un éditorial anglais les politiciens de l'école du « Congress », savent que S. M. sera bien reçue par ses millions de sujets dévoués, même s'il lui est impossible de souscrire à leurs désirs. Nous nous étonnons que nos compatriotes n'aient pas à demander à l'empereur d'autres faveurs que le rétablissement de dynasties épuisées dans des provinces prospères (1), le pardon d'assassins politiques ou l'encouragement de ce qu'on pourrait appeler d'anciennes superstitions ; s'ils n'ont pas d'autres vœux à formuler, l'Inde doit avoir certainement atteint son millénium ! Les Vedas, les écritures les plus sacrées des Hindous, contiennent l'ordonnance formelle de sacrifier des vaches et des buffles à divers dieux et déesses ; mais l'hindouisme a souvent varié, et telle injonction religieuse est parfois devenue une défense religieuse. La question est de savoir si les commandements et les défenses d'une religion sont valables pour les adeptes des autres religions sous un gouvernement neutre, et si le sacrifice de la vache est défendu,

(1) Celles de l'Aoudh, par exemple.

pourquoi ne défendrait-on pas la destruction des autres animaux ? Les Jainas ont horreur de toute nourriture animale, et nous n'hésitons pas à dire que leur doctrine sur le caractère sacré de la vie est plus logique que ne l'est la défense de l'hindouisme de tuer la vache, jointe à la permission, pour la majorité des Hindous, de tuer d'autres animaux tant pour les besoins de la nourriture que par obéissance à une prescription rituelle. Les Mahrattes sacrifient des buffles et des moutons; les disciples de Kali, au Bengale, tuent dans leurs *Pujahs* des milliers de buffles, qui fournissent du lait et de la *ghi* et sont utiles à l'agriculture, ainsi que des chèvres par centaines de mille en tout temps de l'année. Quand nous apprenons que quelques zamindars hindous au Bengale mangent du bœuf sans se cacher et punissent leurs tenanciers musulmans s'ils tuent des vaches, nous cessons de respecter la campagne qu'on mène évidemment plus contre les Musulmans qu'en faveur des vaches. Nous connaissons les résultats et les efforts des *Sahbas*, et plus d'hommes ont été tués et blessés pendant les émeutes qu'il n'y a eu de vaches de sauvées. On avait posé une question à la Chambre des Communes au sujet de la protection de la vache au Kashmir. Quand on apprit que les Musulmans formaient les 95 p. 100 de la population, on vit bien que ce n'étaient pas seulement les minorités et les vaches qui avaient besoin d'être protégées. Plusieurs journalistes prirent la mouche. L'*Amrita Bazar Patrika* a été jusqu'à dire que les Musulmans du Kashmir n'ont pas été lésés, parce que certains États musulmans défendaient de tuer la vache. C'est fort possible, et nous respectons ces États; mais il faut s'en souvenir dans les trop nombreuses occasions où l'on traite les Musulmans de fanatiques et d'intolérants. Nous pouvons citer l'exemple de Junagadh et de quelques États musulmans du Kathiawar où il est défendu d'apporter ostensiblement de la viande au bazar et où il n'est permis à personne d'aller au marché aux légumes après avoir acheté de la viande. Ainsi à Rampur on n'abat pas de vaches, dans l'État, pendant qu'un prince hindou est l'hôte du chef, et l'on peut apprécier combien cette défense est méritoire puisque le bœuf est la principale nourriture des Pathans. Nous nous demandons si la vente des boissons fortes est défendue dans un État hindou quelconque lorsqu'un prince musulman est l'hôte du chef ? Nous l'espérons; car la boisson conduit souvent à l'immoralité et au crime, ce qu'on ne peut pas dire de la consommation du bœuf. Le geste de l'Amir pendant sa visite à Delhi est trop bien connu pour que nous le citions encore; mais tous ces faits tendent à montrer le véritable caractère du Musulman plutôt qu'à procurer un argument en faveur des « prohibitionnistes ». Nous craignons que les réclamations du *Patrika* empêchent les Musulmans de céder d'un pouce de peur qu'on ne leur demande une aune concession ».

En ce qui concerne le Kashmir, l'État est tout autant musulman qu'hindou; M. Blunt nous dit, dans *India under Ripon*, qu'ayant exprimé à Lord Ripon le désappointement qu'il avait éprouvé de ce que Son Excellence n'avait pas fait allusion à la position du Nizam comme chef des Musulmans de l'Inde, Lord Ripon lui avait répondu : « Nous n'avons pas osé ; nous devions nous souvenir que, tout prince musulman qu'il fût, il avait plus de sujets hindous que de musulmans. » D'après ce raisonnement, on est en droit d'attendre du chef du Kashmir plus de justice à l'égard de ses sujets musulmans. Le *Patrika* est convaincu que si S. A. est aimée des Hindous, elle ne l'est pas moins des Musulmans. » L'article se termine par un appel au Maharajah en faveur de l'éducation des Musulmans dans ses États et de leur admission aux fonctions du gouvernement.

L'opinion publique s'est émue au sujet d'un petit fait divers sans importance qui a été grossi et dénaturé à plaisir par la presse locale. Une vache aurait été tuée par un Musulman. *Inde ira!* Or, voici les faits. Le 18 juin 1911, trois ou quatre vaches pénétrèrent dans le jardin potager de M. Mohammed Amin, *Deputy superintendent* de la police à Basti, et se mirent tranquillement à paître. Les serviteurs de M. Mohammed Amin et ses deux fils, âgés de 6 à 9 ans, cherchèrent à chasser les bêtes qui fondirent sur eux, et l'un des enfants était en danger lorsque le père arriva et fit feu. La vache blessée sauta par-dessus une palissade et retomba dans la rue; elle mourut dans la soirée. Son propriétaire cita sur-le-champ M. Mohammed Amin devant la Cour. Entre temps les Wakils hindous menèrent grand bruit de l'affaire; après une minutieuse enquête, le magistrat a jugé que M. Mohammed Amin était en état de légitime défense lorsqu'il tira sur la vache. (Cf. entre autres le *Leader* et l'*Advocate* d'Allahabad et le *Comrade* de Calcutta.)

Dans les villages, il y a moins de fanatisme; ainsi à Sawrain (*Provinces unies*) les Hindous et les Musulmans ont fait, il y a vingt-quatre ans, un pacte par lequel ils se sont engagés à ne jamais blesser leurs croyances réciproques. On y a été fidèle pendant vingt-deux ans; au bout de ce temps, quelques Musulmans demandèrent au magistrat du district de tuer des vaches au moment d'une de leurs fêtes. Cinq délégués hindous et cinq délégués musulmans renouvelèrent le pacte; mais quelques Musulmans, prétendant qu'ils n'avaient pas adhéré au contrat, en appelèrent à la *High Court* qui leur donna raison. Cet exemple montre que, dans les villages, les communautés sont plus tolérantes que dans les grands centres. (*Indian Spectator.*)

D. Menant.

SOUDAN-ÉGYPTE

Des derniers documents publiés par l'administration anglaise (1) il résulte que huit nouvelles mosquées ont été ouvertes en 1910 dans le Soudan britannique : deux dans la circonscription de Dongola, trois dans celle de Berber, une dans celle de Kassala, une dans le Kordofan, et une dans la province du Nil supérieur.

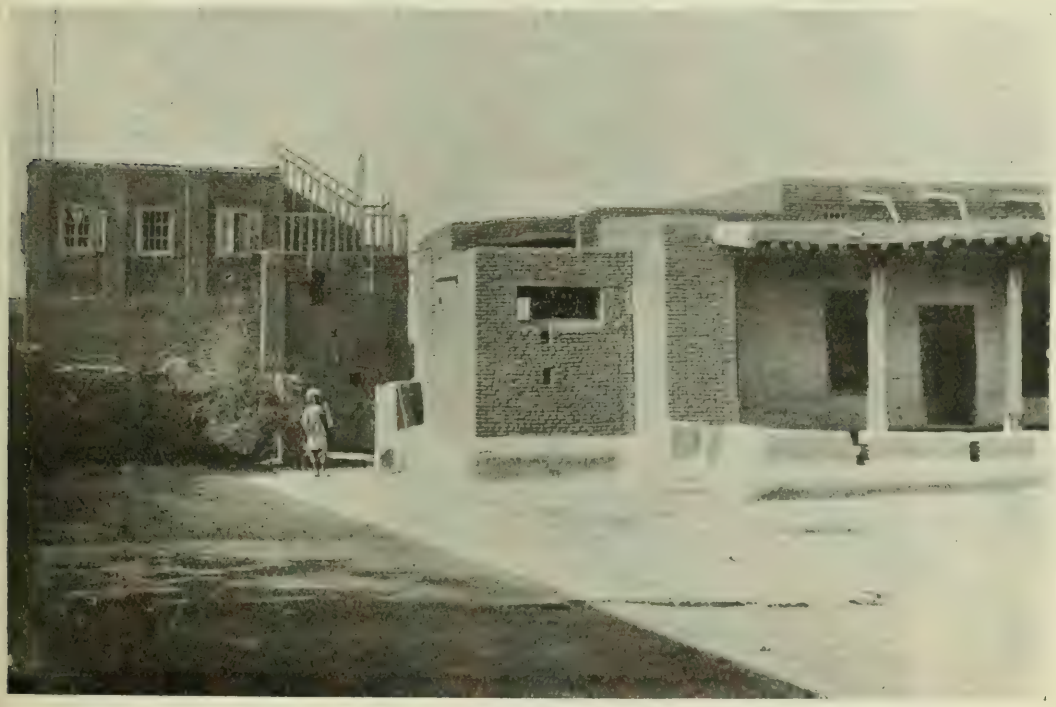

Maison du khalifa à Omdurman.

Les mêmes documents constatent la rapide augmentation du nombre des écoles indigènes, surtout dans les régions irriguées. Les cours des écoles primaires sont aussi très appréciés, et d'autant plus que la plu-

(1) *Reports by His Majesty's Agent and Consul-General on the Finances, Administration and Condition of Egypt and the Soudan in* 1910 (London, 1911).

part de leurs élèves entrent aisément au service du gouvernement : en 1910 ces écoles comptèrent 775 élèves. Un cours de travaux manuels a été ouvert à l'école primaire du collège Gordon et sera développé s'il donne les résultats que l'on espère.

Il est en effet remarquable que les écoles d'apprentissage de Khartoum, Kassala et Omdurman sont en pleine prospérité ; leurs élèves

Tombeau du Madhi à Omdurman.

se créent aisément des situations dans un pays où il y a tout à faire ; l'administration anglaise note que presque aucun d'eux ne déserte les métiers manuels pour les bureaux.

Autour du Gordon College se groupent diverses organisations, et notamment les *Wellcome Research Laboratories*, du nom de leur fondateur ; les rapports spéciaux relatifs à l'activité de ces « laboratoires » sont divisés en deux parties consacrées l'une à la médecine et l'autre aux sciences en général.

Le Gordon College abrite à grand'peine les collections d'un musée que grossissent chaque année les fouilles. C'est ainsi que les recherches du professeur Sayce et de M. Garstang à Meroë ont abouti à la découverte

Mosquée de Khartoum.

des restes du grand temple d'Amon où les rois d'Ethiopie se faisaient couronner, et d'un temple du Soleil qui semble correspondre à une désignation d'Hérodote. Ajoutons que l'université d'Oxford a envoyé une mission faire des fouilles dans la région de Faras.

Tandis que la science européenne met ainsi son empreinte sur les territoires soudanais, des efforts sont faits en Égypte pour rajeunir et moderniser la célèbre université d'El Azhar. Le rapport anglais rappelle que les premières tentatives en ce sens échouèrent devant l'opposition des ulémas; toutefois le premier ministre Mohammed Saïd Pacha reprit la question et nomma une Commission composée des sous-secrétaires d'État de la Justice et de l'Intérieur et du procureur général; le rapport de cette Commission fut soumis aux principales autorités religieuses, au chef des ulémas et au directeur général de l'administration des wakfs; examiné ensuite par le conseil des ministres et le Conseil législatif, il a toute chance de faire aboutir une réforme.

Retenons enfin les difficultés qu'entraînent pour les Conseils provinciaux les rivalités religieuses dans l'école indigène : les Musulmans constituent 92 p. 100 de la population, les Coptes un peu plus de 6 p. 100; la minorité copte est d'ailleurs très inégalement répartie : c'est ainsi qu'elle descend à moins de 2 p. 100 de la population dans 30 des 40 « markazes » (sous-districts administratifs) du Delta, et atteint 20 p. 100 dans 9 des 37 markazes de la Haute-Égypte. La proportion des taxes scolaires payées par l'élément copte varie de moins de 3 p. 100 en certaines régions du Delta, à 30 p. 100 dans la province d'Assiout. De là des frictions et des réclamations : certains groupements coptes réclament la libre disposition de leur part des taxes en vue de la fondation d'écoles spécialement réservées à leurs enfants. Mais il semble que cette combinaison leur serait généralement très défavorable, et leur intérêt n'est point d'accentuer une scission entre eux et les Musulmans. Au reste, tous les Conseils provinciaux, dont les pouvoirs ont été étendus par la loi mise en application au commencement de 1910, ont adopté le principe suivant : toutes leurs écoles seront communes aux Coptes et aux Musulmans. En ce qui concerne l'instruction religieuse, on s'inspirera du régime des écoles du gouvernement; si un groupe d'enfants coptes réclame l'enseignement religieux, et s'il se trouve un maître capable de le leur donner, l'école ne s'y opposera pas; en l'absence d'un maître compétent, l'accès de l'école sera permis à un prêtre à certaines heures. Les écoles continueront à enseigner le Coran, sans astreindre les Coptes à participer à cette étude.

Il convient d'ailleurs de remarquer que les *Kouttabs* (écoles) furent d'abord des institutions purement musulmanes, où la récitation du Coran suffisait aux élèves ; leur transformation en écoles modernes est récente. Les Coptes réclament maintenant l'organisation d'un enseignement chrétien aux heures où les jeunes Musulmans sont retenus par la lecture du Coran. Les Conseils semblent avoir à peu près partout repoussé

Gordon college, Khartoum.

cette prétention. Il ne semble pas en effet que l'on puisse permettre sans danger la coexistence de conférences religieuses dans les Kouttabs, où la plupart du temps le cheikh et le prêtre n'arrivent à se partager que deux salles étroites.

Extrayons enfin du substantiel rapport de l'administration anglaise ces chiffres relatifs au pèlerinage : les pèlerins égyptiens furent au nombre de 17.500, en augmentation de 7.500 sur l'année précédente ; en outre, 16.000 pèlerins étrangers environ traversèrent l'Égypte, se rendant au Hedjaz.

M.

LA PRESSE MUSULMANE

PRESSE ARABE (1)

ANALYSE

MOUVEMENT ISLAMIQUE GÉNÉRAL

Au point de vue politique, l'occupation d'Agadir par l'Allemagne a causé une profonde impression en Orient (2); et la presse arabe, surtout en Égypte, consacre de nombreuses chroniques à la question marocaine (3), hostiles à l'Angleterre et à la France. Se rattache à cette question si grave la polémique antifrançaise sur l'émigration des Musulmans hors d'Algérie (4).

L'aspect général des rapports entre Orient et Occident (5), entre chrétienté et Islam (6), envisagé dans des articles de fond, a été discuté dans diverses questions particulières : celle de la fondation d'une mosquée à Londres (7), ou celle du fameux vol archéologique du Capitaine Parker à Jérusalem sous la mosquée al Aqsa (8), aussi bien que celle du principe occidental de la « souveraineté du peuple ».

Au point de vue de la réforme de l'Islam, l'élève de Shaykh ʿAbdoh, le sayyid Réchid Ridhâ, poursuit sa patiente campagne pour fonder une société islamique universelle « al Daʿwah wa al Irshâd » ; nos lecteurs se souviennent de son échec à Constantinople. Au Caire, il semble devoir être plus heureux, car il a déjà recueilli des adhésions

(1) Cf. *R. M. M.*, sept. 1909, pp. 196-204 ; oct., pp. 324-342 ; nov., pp. 495-504 ; déc., pp. 665-680 ; fév. 1910, pp. 267-287 ; avril, pp. 563-573 ; mai, pp. 125-134 ; oct., pp. 292-309 ; déc., pp. 670-689 ; janv. 1911, pp. 155-158 ; février 1911, pp. 355-370. — (2) *Al Moayyad*, 15 août. — (3) Cf. *al Manar*, XIV, 398 ; *al Moayyad*, août, *passim*. — (4) Cf. *al Moayyad*, 25 juillet, 12 août. — (5) Cf. *al Irfân*, III, 193, 208. — (6) Cf. *al Moayyad*, 3, 28 juillet ; *al Manâr*, XIV, 432, 347. — (7) *al Moayyad*, 25 mars, 6, 8, 10 avril, et *al Manâr*, XIV, 231. — (8) *Al Moqtabas*, 19 joumâdâ I ; *al Moayyad*, 18 mai.

précieuses pour son Comité et des souscriptions importantes pour sa propagande (1).

Nous indiquons en note quelques références sur la question de l'enseignement public religieux (2), sur le statut juridique de la femme (3), sur l'immoralité (*sic*) des « skatings » à la mode au Caire (4), et deux statistiques intéressantes (5).

Au point de vue de la vie religieuse, on annonce l'inauguration de la mosquée d'Héliopolis au Nouveau-Caire (6), et de celle d'ʿAṭbarat au Soudan (7); du Saʿîd, on écrit que le mawlid de sayyîd ʿAbd al Raḥîm, enterré à Qenâ, s'est célébré le 15 shaʿban avec le cérémonial accoutumé (8).

Des fétwas et polémiques religieuses d'*Al Manâr*, nous signalons ici simplement celles sur « al talfîq » (9) et sur les Behaïs (10), et renvoyons aux « Extraits » pour d'autres (11).

MOUVEMENT ÉCONOMIQUE ET SOCIAL

Sur le nouvel aspect de la question agricole en Égypte, le rapport Gorst (12) a été discuté, et la situation actuelle longuement envisagée (13); au point de vue de l'enseignement, une école d'agriculture a été ouverte à Assiout (14).

Il suffit de mentionner les autres articles, sur l'origine des fortunes en Égypte (15), sur le tarif douanier (16), sur le projet d'un « Crédit Égyptien » national (17) qui préoccupe davantage les partis nationaux, depuis le Congrès Égyptien.

Au point de vue social, il faut signaler en Égypte la reprise momentanée des grèves de tramways, comme l'an dernier, au Caire (18) et à

(1) *Al ʿAlam*, 4 juin, 18 mai. — (2) Cf. *Al Moayyad*, 4-10 avril, 26 avril, 7-8 mai, 7 juillet, 28 juillet, et *Al Manâr*, XIV, 114, 121, 189, 239, 316, 480, 560. — (3) Cf. *Al Manâr*, XIV, 545. — (4) Cf. *suprà* : Bibliographie et *al Manâr*, XIV, 308 ; *al Alam*, 18 mai ; *al Moayyad*, 10, 18, 23 juillet. — (5) *Al Moayyad*, 7 août. — (6) Des diverses confessions religieuses en Egypte (*al Moayyad*, 10 août) et au Parlement ottoman (*id.*, 9 juillet). — (7) *Id.*, 11 juillet. — (8) *Id.* 14 août. — (9) L'acte du Musulman qui choisit de chacun des rites orthodoxes les règles qui lui conviennent, et s'en fait un syncrétisme pratique. Cf. *al Manâr*, XIV, 431. — (10) Cf. *id.*, XIV, 138. — (11) Cf. ici *infrà*. (12) Cf. *al Moayyad*, 19 mai. — (13) Cf. *id.*, 2, 14, 23 avril, 8, 15 mai, 7 août ; et *al Alam*, 31 mai. — (14) Cf. *al Moayyad*, 4 juillet. — (15) Cf, *id.*, 10 juillet. — (16) Cf. *id.*, 6 mai. — (17) Cf. *id.*, 14 mai. — (18) Cf. *id.*, 26., 28, 30 juillet, 5, 6 août.

Alexandrie (1), les querelles sur le pourcentage de l'élément copte dans les fonctions publiques (2), le rôle des éléments démocratiques au « Majlis Shoûrî » (3), le rapport annuel du conseiller à la Justice (4), la fondation d'une mutualité à Assouân (5) ; la question de la protection des animaux (6) et de l'accroissement des suicides (7), touche, elle, au domaine moral.

MOUVEMENT INTELLECTUEL ET LITTÉRAIRE

(Influence occidentale.)

Il faut citer le choix des traductions de Ruskin (8), Carlyle (9), Jean-Jacques Rousseau (10), Edward Carpenter (11) et Edison (12) que *Al Alam* fournit à ses lecteurs ; diverses notices de vulgarisation, sur la chimie (13), sur l'évolutionnisme (14), sur la théorie des mutations, sur l'histoire de la philosophie, de Socrate à Herbert Spencer (15) en passant par Auguste Comte (16).

Plus personnelles, et portant sur leur domaine propre, islamique, les études parues sur l'histoire islamique (cours professé à l'Université égyptienne) (17), sur les hérésies en Islam (18), sur les Arabes avant l'Islam (19), sur la chasteté en Arabie (20), sur les bibliothèques d'Alep et Damas (21), et surtout la conférence critique faite à Tunis sur la conception qu'Ibn Khaldoûn se faisait de la race arabe (22). Mentionnons la fondation d'un club littéraire à Gizeh (23).

Au point de vue plus particulièrement philologique, il convient de signaler des études fort précises sur le dialecte arabe de Bagdad (24), des critiques sur la poésie arabe contemporaine (25), sur la grammaire arabe (26), sur les mots étrangers arabisés (27).

(1) Cf *id.*, 5 août. — (2) Cf. *id.*, 27, 28 mars, 11, 12 avril. — (3) Cf. *id.*, 1er avril. — (4) Cf. *id.*, 4, 12 avril. — (5) Cf. *id.*, 17 juillet. — (6) Cf. *id.*, 29 juillet. — (7) *Al 'Alam*, 9 juin ; *al Moayyad*, juillet. — (8) *Al 'Alam*, 19 mai. — (9) *Id.*, 2 juin, sq. — (10) « Emile », *al 'Alam*, 15, 21 juin. — (11) *Id.*, 29 mai. — (12) *Id.*, 28 mai. Cf. *al Manâr*, XIV, 373. Cf. ses idées sur la « femme américaine », *al Moayyad*, 24 juillet. — (13) Cf. *id.*, 18 juillet. — (14) Cf. *al Hilâl*, XIX, 465, 493, et *al Moayyad*, 10 juillet. — (15) Cf. *al Irfân*, III, 58, 84, 181, 223 : l'auteur y met la Haye-Descartes (Touraine en Hollande (*sic*). — (16) Cf. *al Moqtabas*, VI, 298. — (17) Cf. *al Moayyad*, 22 mars, 17, 19 avril, 10 mai, 17-22 juillet, 3, 8 août. — (18) Cf. *id.*, 23 juillet. — (19) Cf. *id.*, 15 avril, 6 juillet. — (20) *Al Moqtabas*, VI, 59. — (21) *Al Hilâl*, XIX, 491. — (22) Cf. *al Sawâb*, n° 286. — (23) *Al Moayyad*, 29 mars. — (24) Ap. *Loghat al Arab*, nos 1 et 2. — (25) *Al Moayyad*, 23 avril, 6 juillet. — (26) *Al Irfân*, III, 241 ; *al Moqtabas*, VI, 321. — (27) Cf. *id.*, VI, 198.

Quant à la littérature, il n'y a guère à citer, en prose, que l'oraison funèbre de Riyâdh Pashâ par Zakî Pashâ (1). En vers, on peut lire la qasîdah de Shawqî sur le pèlerinage du Khédive (2) et son curieux commentaire, les qasîdahs sur l' « union des éléments sociaux » (*sic*) (3) et l' « incendie de Constantinople » (4) ; et de beaux vers de Hâfiz Ibrahîm (5). Il faut s'arrêter sur deux œuvres, particulièrement remarquables, du poète philosophe al Zahâwî ; sa virulente satire *Tyrannie mésopotamienne* (6) contre Nâzim pâshâ, où l'histoire de l'Arménienne Sârah est contée en détail (7) et ses vers si originaux intitulés « le Repos du mort dans le berceau » (8).

Une nouvelle université musulmane vient d'être fondée à 'Alî Koûdah, dans l'Inde (9).

Un violent incident a eu lieu à Beyrout dans la nouvelle medreseh officielle, où le professeur Arnold a cru pouvoir devant des auditeurs musulmans se livrer à une diatribe sur « le rôle pervers de la foi » (10) ; cela n'est pas pour faciliter la tâche des lettrés qui essaient en ce moment d'implanter à Alexandrie le principe de l'école neutre (11).

MOUVEMENT RÉGIONAL

En *Égypte*, le fait dominant a été la mort de Sir Eldon Gorst, l'agent britannique (12), et son remplacement par Lord Kitchener, dont il avait déjà été question l'an dernier. Lord « Khartoum » est arrivé au Caire prendre possession de son poste le 26 juillet (13). La presse a diversement jugé cette mutation, qui présage quelques modifications dans la politique intérieure (14).

Auparavant le Congrès égyptien, pendant cinq séances, du 29 avril au 3 mai, avait entendu la voix des chefs de la majorité musulmane du pays (15), de ses chefs libéraux (Ḥalbawî bey) et nationalistes (Shaykh Shâwish), et avait formulé leurs desiderata en quatre résolutions (16), sur la question du tarif douanier, sur l'enseignement religieux dans les

(1) Cf. *al Moayyad*, 29-31 juillet, et *al Marân*, XIV, 474, 555. — (2) Cf. *suprà* : bibliographie. — (3) Cf. *al Moqtabas*, 12 joumâdâ I. — (4) De Ma'roûf Rasâfî. — (5) Cf. *al Hilâl*, XIX, 463. — (6) Ap. *al Moqtabas*, 6 rabî'II : d'après *al Ryâdh* : vers 19 à 49. — (7) Cf. ici *R. M. M*, 1911 : roman politique turc. — (8) Ap. la revue *Insânîyah* de Ḥamad, II, 1, pp. 4 à 10. — (9) Cf. *al Bayân* de Lucknow, numéro de shauwâl, p. 1, et *al Moayyad*, 12 août. — (10) Cf. *al Manâr*, XIV, 544. — (11) Cf. *id.*, XIV, 545. — (12) Cf. *al Moayyad*, 13-18 juillet. — (13) *Al Moayyad*, 26 juillet. — (14) Cf. *al Moayyad*, 14, 16, 22 juillet. — (15) Cf. *al Moayyad*, 28 et 30 mars, 1er, 2, 29, 30 avril, 1er, 2, 3 mai. (16) Cf. *al Moayyad*, 7-11 mai, et *al Manâr*, XIV, p. 457.

medreseh, sur l'enseignement indigène et sur la surveillance des missions européennes. Ce Congrès a coïncidé avec une recrudescence violente des polémiques de presse entre Coptes et Musulmans (1) ; des statistiques ont été publiées, montrant la disproportion inouïe du nombre des fonctionnaires coptes et des fonctionnaires musulmans dans les différents ministères, eu égard à l'importance numérique relative des deux éléments dans le pays (2).

Avec la mise en vigueur du nouveau règlement d'Al Azhar (3), il faut signaler les polémiques tendant à soustraire le choix du cheïkh (recteur) d'Al Azhar (Salîm al Bishrî) au Khédive, pour le remettre, sous forme élective, au choix des étudiants (4).

Les nouvelles grèves ont été indiquées ailleurs (5).

Rappelons encore le rapport Gorst (6) et le décret réorganisant administrativement la péninsule du Sinaï (7).

A Constantinople. — Au point de vue arabe, la récente crise turque (8), la scission d' « Union et Progrès » (9), a été suivie avec un intérêt croissant ; la personnalité du colonel Sâdiq bey a été scrutée (10), la question de la maçonnerie (11) et celle du sionisme (12) violemment discutées.

Au Hedjaz. — *Al Moayyad* a donné une intéressante étude sur le chemin de fer de la Mekke (13), et dans *Al Moqtabas* (14) on peut lire un bon exposé des sections dont la construction est prévue au budget de 1327 (année financière turque = 1329 hégire = 1911) : Djeddah-la Mekke : 75 kilomètres ; Caïffa-Saint-Jean d'Acre : 18 kilomètres ; al Qadam-Damas : 5 kilomètres ; Dar'â-Basar al Harîrî : 32 kilomètres ; 'Ammân-al Salt : 43 kilomètres (pour les phosphates). Les études préliminaires de la ligne Djeddah-la Mekke sont terminées.

Au Yémen. — La révolte a fait de grands progrès au printemps, et les troupes turques ont été plusieurs fois dans une situation critique (15).

(1) Cf. *al Moayyadd*, 22, 23 mars (*l'héroïsme chez les Coptes*), 26 mars, 2 avril, etc. 4 mai, etc. Cf. *al Manâr*, XIV, 201, 273, 298. — (2) Cf. *al Moayyad*, 26, 28 mars, 4 et 11 avril. — (3) Cf. *al Manâr*, XIV, 234, et *al Moayyad*, 23 mars. — (4) Cf. *al Moayyad*, 3, 26 avril. — (5) Cf. ici plus loin. — (6) Cf. *al Moayyad*, 19, 23 mai. — (7) Cf. *al Moayyad*, 25 mai. — (8) Cf., sur la suppression du *Tanîn* remplacé par le *Sinîn*, *al Moayyad*, 1er juillet. — (9) Cf. *al Moayyad*, 16, 18 juillet. — (10) Cf. *al Manâr*, XIV, 265, 375, 380. — (11) Cf. *id.*, 179, 318 429. — (12) Cf. *al Moqtabas*, 9, 20 rabî' I, 15 rabî' II, 3 joumâdâ II. — (13) 12 avril. — (14) 6 joumâdâ II. — (15) Cf. *al Moqtabas*, 25, 26 rabî' I, 1, 2, 22 rabî' II, et *al Moayyad*, 27 avril.

On écrit de Khartoum que le sayyîd al Idrîsî, chef secret de la révolte, a passé il y a quelques années à Berber (Soudan) et qu'il est affilié à la tarîqah des Mirghanîyah (1) ; cela est fort intéressant, car les Mirghanîyah sont connus pour avoir soutenu constamment la politique anglaise même contre le faux mahdi de Khartoum.

A la fin de juin, le vali du Yémen, général Mohammad 'Alî pâshâ, paraissait décidé à quitter San'â (2) pour venir à Jozâm afin de réprimer plus efficacement la rébellion du sayyîd al Idrîsî, qui venait de troubler la région littorale de Qonfadah. *Al Moayyad* publia ensuite une protestation des Yéménites affirmant leur loyalisme et ne réclamant qu'un peu de justice (3). Il nous apprend enfin, en août, que le sayyîd al Idrîsî a bien été rejeté dans le Sud, mais que le succès reste douteux et que beaucoup d'officiers turcs reprochent au généralissime, Aḥmad 'Izzat pâshâ, sa longanimité envers les shaykhs indigènes (4).

Au Wadaï. — L'activité audacieuse des officiers turcs de Tripolitaine fortifiés en plein territoire français, à Bardaï et 'Ayn Galaka, excite l'intérêt de la presse arabe. *Al Moqtabas* consacre deux articles à la ṭarîqah des Senoussis et à son homonyme le sultan qui fut tué l'an dernier à Ndélé (5).

EXTRAITS

EN MÉSOPOTAMIE (6)

Administration des vilayets. — Le vali intérimaire de Bagdad, Yoûsof pâshâ, a résigné ses fonctions ; le successeur de Nâzim pâshâ (7) a enfin été nommé à la fin de juin ; c'est le lieutenant-colonel Hoseïn Djemal bey, ancien vali d'Adana, qui s'est fait chercher en vapeur à Meskéné près d'Alep ; le nouveau directeur de la compagnie fluviale S. Sévian Bey (8), est parti avec lui. Le président de la municipalité

(1) Lettre de Khalîl al Khoûrî, in *al Moqtabas*, 18 rabî' II. — (2) Cf. *al Moayyad*, 9 juillet. — (3) *Id.*, 19 juillet. — (4) *Id.*, 12 août. — (5) Cf. *al Moqtabas*, 2 joumâdâ I, 11 joumâdâ II. — (6) Cf. *al Moayyad*, 9 août, *al Moqtabas*, 18 joumâdâ II ; *al 'Irfân*, III, 36 ; *Loghat-al-'Arab*, I, p. 32 sq., 41 sq., 77 sq. Et des informations particulières. — (7) Sur la qaṣîdah ironique du Zahâwî à son sujet, cf. *al Moayyad*, 23 avril, et ici aux « Extraits ». — (8) Auquel nos lecteurs doivent les belles photographies parues dans le numéro de mai.

bagdadienne étant mort subitement, un non-Musulman, le Chaldéen-uni ʿAbd al Jabbâr s'est trouvé un moment « maire » de Bagdad par intérim ; fait inouï qui fut violemment critiqué par le parti conservateur. Au point de vue de l'instruction publique, il faut signaler la promotion de la medreseh d'al Aʿzamiyah au titre de « Kollîyah » (Université), grâce aux efforts du vali intérimaire Yoûsof pâshâ ; et la question des écoles israélites : celles de l'Alliance israélite où l'intrigue sionniste a essayé de faire supprimer l'enseignement obligatoire du français ; et la construction d'une nouvelle école israélite, grâce aux libéralités de M. Menahem Daniel.

L'intrigue anglaise. — Le 16 rajab, le shaykh de Kowayt, Mobârak, des Al Sabbâḥ, est venu à Manâmah, capitale des îles Baḥrayn, rendre visite au sultan ʿIsa ibn-ʿAlî, des Âl Khalîfah, protégé anglais ; il effectua la traversée sur son vapeur *Mashraf Sabbâh*, dont le capitaine, ʿAbdallah ibn Ibrahîm al Samkah, et les matelots ont été formés dans l'Inde ; Mobârak put s'y réconcilier avec un des notables de Kowayt, Hilâl al Ṭayrî qui s'était enfui de Kowayt aux îles Baḥrayn au moment de la guerre contre Saʿdoûn, il y a un an ; le vrai motif de ce déplacement du shaykh de Kowayt n'a pas été divulgué.

Al Moqtabas confirme le 15 juin la nouvelle que trois drapeaux anglais ont été hissés tant à al Qasbah (confluent du Tigre et de l'Euphrate), qu'à al Mannyoûḥî, devant Bassorah. Le vali de Bassorah a dû faire incarcérer plusieurs indigènes du village de Ḥamdân qui réclamaient le protectorat anglais : les instigateurs du mouvement ont pris la fuite mais on a saisi la correspondance qu'ils échangeaient avec le sayyîd al ʿAlawî, de Baḥrayn, agent du consul britannique.

Tribus arabes. — Depuis le printemps, l'effervescence est loin de se calmer parmi les remuantes tribus arabes de l'ʿIrâq. Le 27 mars, le shaykh Ghadhbân avait été battu à Jafnân (entre al Ṭayib et al Darwîj) par une coalition des shaykhs de la tribu des Banî-Lâm, et trois cents morts, dit-on, étaient restés sur le terrain. Le gouvernement n'a pu intervenir.

Depuis, les incidents se sont multipliés : près de Zobayr, à « al Borjosîyah » pillée par les Banî Mâlik ; à Boghaylah sur le Tigre, entre Bagdad et Koût, où le gouverneur de Koût (1), Mostafâ, Bey, a eu un de ses hommes tué auprès de lui au cours d'une attaque soudaine.

(1) Titre local : *Jâbî-al-Bâj*.

Mais l'affaire la plus grave a été celle de Nâsirîyah, en pays Montafiq. Nos lecteurs ont présente à la mémoire l'insécurité effrayante qu'y avait naguère constatée Isma'îl Ḥaqqî Bey (1) ; elle n'a fait depuis qu'empirer, et le chef des tribus soumises au gouvernement, le fameux Sa'doûn Pâshâ, vient, après avoir été assiégé dans Nâsirîyah, d'être forcé de quitter la ville avec un sauf-conduit des Al Ibrahîm, sous la menace des assiégeants de l'inonder et de la détruire s'il ne la quittait pas dans les trois jours ; et il s'est réfugié chez son cousin Mazîd pâshâ. Le prétexte de cette affaire est que le gouvernement avait envoyé deux vapeurs au secours des habitants d'al Mây'ah, partisans de Sa'doûn pâshâ, qu'assiégeaient les Arabes « Bodoûr » ; à leur arrivée, la moitié de la tribu des Ḥasînât prit fait et cause pour les Bodoûr, et forma une ligue offensive où entrèrent les Al Ghazî, les Jawâriyîn, les 'Asâkirah, les Al Raziq et l'ensemble des tribus de la Shâmiyah ; et c'est cette ligue qui vient d'incendier al Sabbah, de s'emparer d'Aboû Lîrah et de faire expulser Sa'doûn Pâshâ de Nâsirîyah. On espérait du moins que cet acte de soumission désarmerait les tribus ; il n'en a rien été, car le mutessarif ayant fait mettre en prison le nommé Najîdî comme rebelle, les tribus ont maintenu le blocus, réclamant la mise en liberté de Najîdî et l'expulsion du sayyid Zaydân, partisan de Sa'doûn pâshâ. On raconte que des gens des Al Razîq se sont saisis de deux soldats turcs, les ont à demi enterrés dans le sable et torturés. Le gouvernement, incapable de réprimer les rebelles par la force, vient de nommer une commission d'enquête pour tâcher de réconcilier Sa'doûn Pâshâ avec ses adversaires (août 1911), afin de débloquer Nâsirîyah et ses malheureux habitants.

Les critiques pleuvent, dans la presse de Bagdad, sur l'incapacité du gouvernement, qui, à côté de cela, n'hésite pas à reconnaître par diplôme d'investiture authentique, comme shaykh des Banî Mâlik et chef de 3.000 cavaliers, un certain Mosabbaḥ qui n'a jamais joui en fait de la moindre autorité nulle part (2) !

Polémiques locales. — Un article d'un correspondant d'*Al Taqaddom*, journal d'Alep, reproduit dans *Al Ihwâl* et *Al Moqtabas*, a soulevé de vives protestations (3) ; il y était avancé que Kerbéla est une simple nécropole, que ses habitants ne vivent que des enterrements, que les shi'ites remplacent le pèlerinage légal par la visite à la tombe d'al Ḥossayn, qu'il y a un « ḥâkhâm (*sic*) à Kerbéla, etc. Tous ceux qui ont visité Kerbéla savent en effet la beauté de ses jardins, l'esprit d'initiative de ses commerçants, la supériorité évidente de son administra-

(1) Cf. *R. M. M.*, mai 1911, pp. 264, 266. — (2) Cf. *al Ryâdh*, de Bagdad, n° 73. — (3) *Al 'Irfân, l. c.*

tion municipale. Quant aux attaques contre le shi'isme, elles sont d'une partialité évidente.

Jamil Sidqî Zahâwî, le poète philosophe dont la Revue a déjà entretenu ses lecteurs (1), a provoqué deux polémiques violentes parmi les ulémas de Bagdad ; la première, par son article in *Al Moqtataf* du Caire sur l'intelligence de l'homme, où il griffait en passant le verset CXIV, 4 du Qorân (sourate du Figuier) avec un irrespect relevé par le journal syrien *Abâbîl* (2). La seconde a suivi son discours à la fête organisée à l'occasion de la promotion de la medreseh ḥanéfite de l'A'zamîyah au rang d'*Universilé* (Kolliyah), le 28 joumâda Ier 1329; son discours sur le thème hardi « la religion et la philosophie sont deux sœurs, nées d'un père commun (3) », rappelle les thèses des grands philosophes arabes tels qu'al Fârâbî et Ibn Sinâ ; elle est d'un modernisme beaucoup plus « arabe » que les thèses parallèles soutenues en turc par Rizâ Noûr ou Rizâ Tevfiq. Aussi a-t-elle eu un véritable retentissement, assez fâcheux d'ailleurs pour son défenseur, dans les milieux lettrés de Bagdad.

AU NAJD : LA TENTATIVE ANGLAISE

En mai-juin, l'émir 'Abd al 'Azîz pâshâ, des Al So'oûd, a réprimé des tribus pillardes sur la route d'al 'Aqîr, entre autres les 'Ajamân. Ces derniers, repoussés, se trouvèrent en juillet sur la frontière du motassarifieh d'al Aḥsâ : le motassarif les prenant sous sa protection, l'émir protesta, déclarant que ces fugitifs avaient volé les chameaux d'un de ses ressortissants, Doû al Noûn (ou Danoûn) ; les choses en sont là ; on espère que le motassarif fera rendre les chameaux volés.

A la fin de mai, l'émir So'oûd Pâshâ, des Al Rashîd, a fait une expédition de police contre les Rowwalah, qui écumaient la route de Ḥijâz, il est revenu avec un riche butin.

La polémique entre les deux émirs rivaux, 'Abd-al 'Aziz Ibn So'oûd, et So'oûd Ibn Rashîd, se poursuit dans les journaux arabes (4). On fait observer qu'Ibn So'oûd, légitime héritier du pays, l'a partiellement reconquis sur Ibn Rashîd que sa cruauté avait rendu impopulaire ; que reprocher à Ibn So'oûd d'être resté fidèle à l'alliance de Mobârak, le shaykh de Kowayt, maintenant allié des Anglais, c'est

1) Cf. *R. M. M.*, fin 1910. — (2) Cf. ap. *Miṣbâḥ al sharq*, journal de Bagdad ; et réponse ap. *al Wijdân*, de Bagdad. — (3) *Al Filsafah wa al Dîn*, discours *in extenso* ap. *al Ryâdh*, de Bagdad. — (4) Cf. *al Moayyad*, 12 juillet.

oublier que si Mobârak a été poussé dans les bras des Anglais, c'est par la faute des hommes politiques turcs qui ont favorisé constamment Sa'doûn pâshâ (1) des Montafiq, aux dépens de Mobârak, son adversaire héréditaire.

Pour terminer, on donne le compte rendu de la « conversation » qu'eut 'Abd al 'Aziz Ibn So'oûd avec M. Crow, le consul britannique de Bassorah, qui fort audacieusement avait quitté Kowayt pour aller, en plein désert inexploré, sonder l'émir du Najd : leur rencontre se fit à l'un des puits de la route du Najd à Bassorah :

L'émir : « Où t'en vas-tu, dans ce désert ? »

Le consul : « Je suis parti pour visiter le Najd, jouir de la fraîcheur de sa brise et de la contemplation de ses ruines antiques. »

L'émir : « Étonnant! il n'y a pas d'Anglais qui soit venu visiter le Najd avant toi (2)... Je crains que ta promenade ne donne de l'ombrage à notre gouvernement en Turquie.

Le consul ; « Bientôt, il va m'envoyer un passe-port en règle, pour cela.

L'émir : « Mais le désert ne vaut rien pour toi, en un tel voyage ; crains pour toi les Bédouins.Je te prie donc instamment de me donner un papier signé de ta main précisant tous les points sur lesquels tu dois poser des questions afin d'exécuter ton programme. Sans cela, je ne puis te fournir les moyens de faire ce voyage. »

Finalement, le consul, ébranlé, dut regagner son point de départ (3), conclut Ibrahîm ibn Qâsim en sa lettre de Bombay, du 4 rajab dernier... Mais rien ne nous garantit que la conversation ait été aussi anodine...

NOUVELLES DE BOMBAY

Al Moayyad du 16 août nous apprend à l'instant que les événements d'Arabie se sont précipités. L'intrigue anglaise avec Ibn So'oûd du Najd et Mobârak de Kowayt triomphe de son vieil adversaire, abd Sa'doûn Pâshâ des Montafiq.

Le vali de Bassorah, gagné, a fait attirer Sa'doûn Pâshâ dans un piège, chez le député Ṭâlib Bey, naqîb des Rifâ'yah de Bassorah ; Sa'doûn, pris sans tirer un coup de fusil, a été expédié à bord d'un

(1) Cf. un mot suggestif de Isma'îl Ḥaqqî bey à ce sujet, ici, in *R. M. M.*, mai ; et ici encore *suprà*, les troubles dans la région de Nâsirîyah dont Sa'doûn est la cause. — (2) Cela n'est pas exact! Palsgrave, d'abord, et puis plusieurs agents anglo-hindous, dit-on. — (3) Qu'avait-il de plus à faire qu'à voir Ibn So'oûd ?

vapeur à Bagdad, pour être mis en jugement à Constantinople. Admirable conclusion de la révolte de Nâsirîyah, où le gouvernement turc se résigne à approuver les rebelles vainqueurs. Quant à Ibn So'oûd de Najd, qui s'était avancé, pour assister à la scène, jusqu'à Najmî (à une heure de Zobayr, à trois heures de Bassorah), le vali de Bassorah est venu lui rendre visite à son camp.

Ces deux faits, joints à la visite de Mobârak de Kowayt à Baḥrayn, et les drapeaux anglais hissés en deux points du Shaṭṭ al 'Arab permettent de mesurer l'avance décisive que la politique anglaise vient de gagner en Mésopotamie.

L'ADORATION D'UNE RIVIÈRE AUX ILES BAḤRAYN

Tout récemment une femme musulmane de ces îles vit en rêve un saint qui lui dit d'aller à un demi-mille de là au bord d'une rivière, qu'elle y trouverait une grosse pierre, qu'il en avait fait sortir, en la frappant avec sa main, une eau pure; et il lui ordonna de raconter cela aux gens de son pays afin qu'ils aillent s'y laver et y boire, car cette eau les guérirait de toutes les maladies. Elle obéit, et maintenant une grande foule de misérables y est constamment rassemblée, pleine de foi et d'espérance. Nâsir Mobârak al Khayrî, le correspondant d'*Al Manâr*, que cette idolâtrie « hindoue » exaspère, raconte qu'il y est allé, et qu'il a vu que « la rivière est restée la même qu'auparavant (*i.e.* avant le rêve de la femme)... » (Le sayyîd Réchid Ridhâ s'indigne à ce récit et le rapproche du culte idolâtrique de plusieurs Musulmans pour la Pierre Noire de la Mekke ou pour certain pilier de marbre de la mosquée Sayyidnâ Ḥosayn au Caire (1).

L'ASCENSION DU MESSIE AU CIEL

L'exégèse islamique n'a jamais pu se mettre d'accord sur le sens réel ou figuré du fameux verset (IV, 156) de la soûrate « al Nisâ » : ... bal ! *rafa'aho* Allaho... parallèle au verset (XIX, 58) sur Idrîs (Enoch) et au verset (VII, 175) sur Moḥammad. Dieu a-t-il enlevé Jésus au ciel avant ou après sa mort, — avec ou sans son corps. — Aḥmad Isma'îl al Qoṭb pose la question au sayyîd Réchid Ridhâ, qui pen-

(1) Cf. *al Manâr*, XIV, 506, 508.

che pour le sens figuré, et déclare que la tradition de la « descente du Messie » sur terre à la fin du monde n'est basée que sur des ḥadîth (beaucoup d'exégètes du Qorân sont d'un autre avis) (1).

UN INCIDENT SHAFI'ÎTE A DJEDDAH

Un modarris des shâfi'ites de Djeddah a déclaré dans son cours que, pour un mari, l'acte d'avoir avec ses femmes des relations anormales était un simple péché véniel (saghîrah). Un des auditeurs s'étant levé pour déclarer qu'il valait mieux ne pas vulgariser cet enseignement, qui risquait de pousser les ignorants en des voies répréhensibles et qu'au surplus cette opinion lui semblait laxiste, le modarris riposta, — et le moftî des shâfi'ites de la Mekke vient de le confirmer dans son enseignement par une fétwa magistrale.

Le sayyîd Réchid Ridhâ, en déplorant toute cette discussion, rappelle divers hadîth qui qualifient plus sévèrement cette pratique (2).

LES SAINTS DU HADHRAMÔT

Dans les milieux du Ḥadhramôt où la foi islamique est la plus vive, d'étranges croyances s'établissent. Un assistant, dans une réunion de shaykhs connus pour avoir atteint la « sainteté suprême » (al wilâyah al Kobrä), a entendu raconter de l'un d'entre eux : que son ânesse recevait des messages du ciel deux fois par jour durant sa vie, et une fois par jour depuis sa mort. Que donc ce saint était supérieur au Prophète, qui n'a pas eu des révélations tous les jours, et que cette ânesse était supérieure à Gabriel puisque la mort de son maître n'avait pas interrompu le cours régulier des messages célestes.

Il entendit ensuite un autre récit : un des « saints » du Ḥadhramôt racontait avoir vu, *pendant l'état de veille*, le Prophète (et cette prétention est courante ici parmi les nôtres observe l'auteur) (3), et que Moḥammad lui avait dit : « Celui qui a pris un chapelet fait constamment mémoire de Dieu, avec ou sans dikr, et celui qui boit du café, les Anges intercèdent en sa faveur, tant qu'il en garde la saveur dans

(1) Cf. *al Manâr*, XIV, 508, 509. — (2) Cf. *al Manâr*, XIV, 509, 510. — (3) Elle est, en stricte orthodoxie, condamnée : condamnation de 'Abdallah Ibn Abî Ḥamzah (ou Jamrah). Cf. Sha'rawî, *Ṭabaqât al kobrä*, I, 15).

la bouche, et celui qui offre quelque chose à un saint de Dieu, vif ou mort, ne serait-ce qu'un bout de coque d'œuf, cette offrande est plus agréable à Dieu que tous les actes d'adoration des hommes et des anges réunis pendant soixante-dix ans... »

Le correspondant d'*al Manâr* qui lui envoie ce récit, s'indigne devant ces impiétés, auxquelles il applique l'imprécation véhémente du vers d'Ibn al Moqrî († 827/1433) : « Ah ! Plût à Dieu que ce fussent des juifs, ou des chrétiens (1) ! » Le commentaire d'*al Manâr* reflète les mêmes sentiments (2).

L'USAGE DE LA CLOCHE CHEZ LES MUSULMANS DE JAVA

En certains lieux de Java, les Musulmans, trouvant la voix des muezzins inefficace, l'ont remplacée par la *cloche* ; et ce n'est pas, disent-ils, imiter les chrétiens, puisque les chrétiens (*i. e.* les réformés hollandais) ne l'emploient plus ; c'est pour réveiller le zèle des croyants. Ils ont, au surplus, consulté divers ulémas sur la légitimité de l'emploi de la cloche. Voici leurs fétwas :

(*Première fétwa*). — Négative, basée sur une fétwa d'Ibn Ḥajar, transmise par al Shabrâmallisî († 1087/1676), rappelant le hadîth sur l'institution de l'âzân pour la prière du vendredi ; mais ce hadîth ne s'applique pas aux cinq prières quotidiennes... Et l'on peut tolérer le grand tambour qui sert parfois à Java pour appeler à la prière, par analogie avec le tambour des pèlerins (ḥajjaj).

(*Deuxième fétwa*). — Négative, en principe ; mais insinue un *distinguo* : si l'on admet, dit-elle, que la sonnerie de cloche ne sert pas à l'appel rituel, mais est simplement un moyen de grouper rapidement une foule, son usage est licite.

(*Troisième fétwa*). — Négative, avec des restrictions, car la question est complexe.

Le sayyîd Réchid Ridhâ les fait suivre d'une fétwa négative sans restrictions, où il déplore les subtilités scolastiques que l'école shâfi'ite d'al Haytamî et d'al Ramlî, toute-puissante à Java, a voulu surajouter au dogme (3).

M. le docteur Snouck Hurgronje a bien voulu éclaircir pour nous

(1) Ce vers est probablement tiré de sa *Ḍarî'ah ilä naṣr al sharî'ah* (cf. Brockelmann, II, 191). — (2) Cf. *al Manâr*, XIV, 540, 541. — (3) Cf. *al Manâr*, XIV, 502, 506.

l'obscurité apparente de ces fétwas parlant pêle-mêle de « cloche » et de « tambour », par une lettre, dont il nous pardonnera, sûrement, de reproduire ici le passage suivant, pour nos lecteurs :

« *Les mosquées dans l'Archipel Indien n'ont* généralement *pas de minarets (il y en a peut-être une douzaine, à titre d'exception). L'adân y est chanté par le muaddin qui monte dans le toit brisé (caractéristique pour l'architecture locale des mosquées), et la végétation tropicale ne permet pas aux sons de ce chant de pénétrer bien loin de là. Néanmoins on ne néglige nulle part de le réciter aux heures canoniques.*

« *Pour porter à la connaissance de tout le village, ou du quartier, que l'heure du salât est venue, on bat un tambour (javanais :* bĕdoug, *malais :* tabouh) *qui se trouve à côté de chaque mosquée sur une toiture séparée, ou bien dans la galerie du devant de la mosquée. Généralement c'est un tronc d'arbre creusé, surmonté, d'un côté ou des deux, d'une pièce de cuir de buffle. Outre les heures canoniques, le commencement et la fin du jeûne et le jour de la fête du haddj sont aussi annoncés par des battements de* bĕdoug. *Le son et les dimensions du tambour diffèrent d'après les occasions. Le tambour du « midi » diffère des quatre autres tambours quotidiens par sa longueur, et l'heure du « midi » est pour cela vulgairement désignée comme :* bĕdoug. *Pour les « battements » des jours de fête, il y a des noms spéciaux.*

« *Cet usage est général, il n'est nullement confiné à certaines régions de l'Archipel. Les Arabes, ne trouvant pas dans leur dictionnaire d'autre terme plus convenable, ont appelé ces tambours de mosquées du nom donné dans la tradition aux* cloches en bois *des anciennes églises orientales :* nâqûs. *Vu que le nâqûs ne* remplace pas *l'adân, mais le complète pour mieux lui faire atteindre son but, les Arabes savants et orthodoxes ont toujours été d'accord pour trouver l'usage du* bĕdoug « *licite* », *et même* « *recommandable* »...

Tel quel, voici constaté et précisé grâce à un cas fourni par une des plus lointaines provinces de l'Islam, — par la Malaisie que les belles études de M. Cabaton nous ont rendue ici familière, — le phénomène inattendu d'une « reviviscence lexicologique » ; la résurrection d'un des vieux termes techniques arabes, du *nâqoûs* syriaque, dont le souvenir sonnait déjà, au dire de ʿAli Sobḥâna Allah ! Ḥaqqâ ! Ḥaqqâ ! Anna et Maulä Samad yatyä ! » « Gloire à Dieu ! Réellement ! Réellement ! Oui le Seigneur est éternel, perdurable (1) ! »

(1) Selon Ronaym († 303/915) ; ap. al Qoshaxrì, « *Risâlah* », IV, 142.

LIVRES NOUVEAUX

DOGME ISLAMIQUE

Lobâb al Khiyâr 'fî sîrat al mokhtâr, du shaykh Mosṭafâ al Ghalâyynî, directeur de la revue *al Nibrâs*, recueil élémentaire sur l'histoire du Prophète et le ḥadith, 136 p., 2 pi. = 1 béchlik. Librairie Ahaliyah, Beyrout (cf. *Al Manâr*, XIV, 152, et *al 'Irfân*, III, 78).

Al tafsîl al wâdhih, par le shaykh Maḥmoûd Moḥammad Ḥijâzî al shâdilyî, prédicateur à Dassoûq, réfutant la thèse soutenant que « Ah » est un des noms de Dieu. Lib. Raghâyb : Darb al Gamâmiz (Caire). (*Al 'Alam*, 28 mai.)

Thamrat al nafâys, de Moḥammed Ef. Sâliḥ Sâmî, sur les éléments du droit hanéfite (*id.*).

CONTROVERSE ISLAMIQUE

Sur la précellence de 'Alî. — Nos lecteurs se souviennent de la polémique suscitée, dans la colonie arabe de gens du Ḥadhramôt établis à Singapore (1), par l'apparition du livre du sunnite Moḥammad ibn 'Aqîl, *al Nasâyh al kâfîyah liman yatawallâ Mo'awiyah*, concluant à la précellence d''Alî, mais interdisant de maudire son adversaire. Il ne contenta personne, ni shî'ah, ni sunnites, et suscita diverses ripostes :

1° *Al raqîyah al shâfîyah' min nafathât somoûm al Nasayh al kâfîyah*, du sayyîd Ḥasan ibn Shihâb, où il soutint violemment la thèse shî'ah.

2° *Wojoûb al hamîyah 'an modhâr al Raqîyah*, contre-riposte sunnite du shaykh Aboû Bakr ibn Shihâb, professeur à la Medreseh Dâr al 'oloûm à Haydarâbâd (Dakkan), le plus connu des docteurs contemporains du Ḥadhramôt.

3° *Naqd 'ad Nasâyh al kâfîyah*, critique, par le shaykh Jamâl al Dîn al Qâsimî al Dimashqî, des *Nasayh* d'Ibn 'Aqîl : 14 chapitres et une introduction, exposant avec modération la thèse sunnite traditionnelle (2).

(1) Cf. *R.M.M*, la Presse Arabe, 1910. — (2) Cf. *Al Manâr*, XIV, 313-316.

Sur le féminisme. — 1° *Al Nisâyât*, recueil de 24 articles et de 2 discours publiés antérieurement dans *al Jâridah*, Caire, sous le pseudonyme « Bâḥithat al Bâdiyah », opinions critiques réunies ap. *al Manâṣir* de Beyrout, n° 1040 (cf. *Al Moayyad*, 24 juillet).

2° « *Tahdir al moslimin* ʿan itbâ ʿghayr sabîl al moûminîn », par le shaykh ʿAbd al ʿAzîz ibn Aḥmad al Rashîd al Baddâḥ al Kowaytî al hanbalî, al salafî, imp. Dâr al Salam, Bagdad, ouvrage polémique contre la thèse moderniste d'Al Zahâwî, analysée ici *R. M. M*, 1910, t. XII ; 56 pp.

Opposition nationale. — On vient de saisir en Mousky 3.000 exemplaires de l'ouvrage *Gharâyb al sojoûn*, édité au Caire par les soins de l'ancienne rédaction de l'*Hamârat monyati*, la feuille satirique dont nos lecteurs connaissent l'histoire (cf. « Études arabes » in *R. M. M*, 1911), avec portraits de Farîd bey et de Shaykh Shâwîsh (cf. *Al Moayyad*, 25 juillet).

PHILOSOPHIE ET SOCIOLOGIE

Al saʿâdah wa al salâm, traduit de Lord Avebury, impr. al Maʿârif, Caire (cf. *Al Manâr*, XIV, 551).

Al daʿwah ila al islâh, du shaykh Moḥammad ibn al Khidhr, de la Zaytoûnah de Tunis, auteur de *al horrîyah fi al Islâm* (cf. *al Manâr*, XIV, 553).

Asrâr al yahoûd, par Nasîm Ef. Malloûl : pour la défense d'Israël et de sa foi (cf. *al ʿAlam*, 28 mai).

SCIENCES ET STATISTIQUE

Al ihsâ al sanawî al ʿâmm li al qaṭr al misrî (statistique générale annuelle de l'Égypte), année 1910, 17 chapitres (liste in *Al Manâr*, XIV, 154).

Samir al Layâli, compilation scientifique de Amîn Ef. Soûfî al Sakarî, de Tripoli de Syrie, t. I, déjà paru en 1317/1909, chez le libraire Shaykh ʿAbd Allah al Rifâʿî, Tripoli, réimprimé avec additions cette année-ci, ce tome traite de la géographie et de la statistique de l'empire ottoman (cf. *Al Manâr*, XIV, 313).

« *Kitâb ẓarâʿat al qotn* wa moqâwamat âfâtihi wa taḥsîn anwâʿihi » d'Aḥmad Ef. al Alafî (sur la culture du coton). *Al Manâr*, Caire, 8 pi.

Alaskâ wa Klondyke, par Jibrâyl ʿAssâf Marʿyî, Libanais, Tripoli, librairie al Ḥadhârah (cf. *al Irfân*, III, 78).

Baghdâd wilâyateñ makhsoûs Sâlnâmahdar, Almanach officiel du vilayet de Bagdad pour l'année 1329/1911 (reparu après une interruption de trois ans), impr. du *Shâbandar*, Bagdad, 3/4 de médjidîyeh, 350 pp.

HISTOIRE

Târîkh Misr al hadîth (l'Égypte depuis la conquête musulmane), de Zaydan : 2e édition, avec 200 dessins et cartes, 40 pi. (*Al Hilâl*, XIX, 512).

Tarâjim mashâhir al sharq, biographies des grands hommes du dix-neuvième siècle en Orient, 20 pi. (*Id.*, XIX, 512).

Doroûs al târîkh al islâmî, de Moḥyî al Dîn al khayyâṭ, t. III, Omayades, Ahalîyah, Beyrout. Prix : 1 béchlik (*al Irfân*, III, 78).

« *Al Dawlat al Islâmiyah*, aw Mâdhi al sharq wa ḥâdhiroho », par Aḥmad al Sâboûnî, directeur du journal *Lisân al sharq* de Ḥamâh ; Ḥamâh.

Sirat al Fâtih, histoire de Moḥammed II par Nâmiq Kemâl (en turc), traduite en arabe par ʿAbd Allah Ef. Mokhlis de Ḥayfâ. Impr. Carmel, Ḥayfâ (cf. *Al ʿIrfân*, III, 78).

Al Akhbâr al sanîyah' al horoûb fî al Salîbîyah (histoire des Croisades), 2e éd., par ʿAlî al Ḥarîrî, 3 pi. (cf. *al Alam*, 6 juin).

Tarjamat Ibn al Roûmî, biographie du poète connu († 283/896) en préparation, confiée par *al Hidâyah* à Ḥifnî bey Nâsif et Shaykh Ṭaha Ḥosayn (cf. *al Alam*, 19 mai).

GRAMMAIRE

Al Doroûs al ʿarabîyah, du shaykh Mostafä al Ghalâyynî (cf. *al Manâr*, XIV, 152; *al Irfân*, III, 78). Beyrout, Ahalîyah ; prix 1/2 béchlik.

Moʿjam al tâlib, par Jirjis Ef. Hemam, 1350 pp. ; prix : 32 pi. (cf. *al Hilâl*, XIX, 447). Caire.

Târikh Adâb al loghat al ʿarabîyah, t. Ier de la « Jahilîyah » à l'an 132 (fin des Omayades) de l'hégire (cf. *id.*, XIX, 512).

Doroûs al sarf wa al nahw, t. I (d'al Khayyâṭ), Ahalîyah, Beyrout : prix : 1/2 béchlik (*al ʿIrfan*, III, 78).

Al wasîlat al ʿarabîyah (brevet élémentaire), par ʿAlî Ḥasanayn ʿAbd

al Wahhâb, de l'école de Nâsiriyah (Caire). Librairie al Hidâyah (près de Sayyîdah Zaynab), 5 pi. (*al 'Alam*, 28 mai .

Al tatbîqât al 'arabîyah, d'Ibrahîm 'Abd al Khâliq, 3e édition (*Id.*).

Al Ostâd, cours de français (en arabe), par Georges Ef. Nicolas Sammân, 3e partie, vocabulaire de 3.000 mots (*Id.*).

POÉSIE

Nahj al Bordah wa wadhh al nahj, qasîdah d'Ahmad Shawqî bey, poète de la cour khédiviale, sur le pèlerinage du khédive : bâtie sur le type de la « Bordah » d'al Boûsirî, cette qasidah est surtout intéressante par le commentaire qu'y a joint le shaykh d'al Azhar, Salîm al Bishrî, rempli d'allusions aux questions de la politique générale contemporaine.

Cf. extraits in *Al Manâr*, XIV, 149-152.

Dîwân al Sayyîd Hasan al Qâyâtî, avec une curieuse préface où l'auteur dit avoir voulu « tâter le public ». Ire partie.

Cf. *Al Manâr*, XIV, 153.

Sho'arâ al 'asr, recueil de poésies contemporaines des poètes d'Égypte réunies par Moḥammad Sabrî Ef. Ire partie : Al Baroûdî, Aḥmad Shawqî, Ḥâfiz Ibrahîm, Nasîm et Boṭros Kirâmah, Ḥifnî Nâsif, Khalîl Moṭrân, 'Ayshah al Tîmoûrîyah, al Akhras, 'Abdallah Fikrî, al Bakrî, Mostafä Najîb, Mostafä Sâdiq al Râfi'î, al Manfaloûṭî, 'Abd al Ḥalîm al Misrî, Foûâd al Khaṭîb et Walî al Dîn Yegan. 6 pi. (cf. *Al Manâr*, XIV, 154).

Dîwan nafahât al rabî', de Morsî Ef. Shâkir al Ṭanṭâwî. Ire partie, dédiée à Moḥammad Amîn bey Wâsif, moudîr de la Qalyoûbîyah, avec introduction ; les poèmes traitent de questions générales, littéraires et sociales (cf. *Al Manâr*, XIV, 154).

Zafarât al dhamîr, dîwân du sayyîd Sâliḥ al Soûwaysî al Qayrawânî, Tunis (cf. *al Sawâb*, n° 289).

RÉIMPRESSION DE TEXTES ANCIENS

Nahj al balâghah, du sharîf al Mortadhä († 436/1044), avec commentaire du shaykh Moḥammad Ḥasan Nâyl al Morsafî (*Al Manâr*, XIV, 148).

Majmoû'at al rasâyl, importante collection de plus de trente traités de philosophie et de mystique, par Ibn Sînâ, al Ghâzâlî, Ibn 'Arabî,

Ibn Taymîyah (1), al Jorjânî, al Râzî, etc.; 633 pp., édités par le shaykh Moḥyî al Dîn Sabrî al Kordî al Kanîmshakânî, Caire.

Cf. *Al Manâr*, XIV, 548.

Kitâb al Sâhibî fî fiqh al loghat al ʿarabîyah, d'Aboû al Ḥosayn Aḥmad Ibn Fâris († 395/1005), dédié au vizir Saḥib ibn ʿAbbâd.

Al Manâr, Chareh ʿAbdal ʿAzîz, 7 pi. (Cf. *al Moayyad*, 20 avril).

Kitâb montakhabât al bayân wa al tabyîn, selectæ de l'ouvrage connu de Jâhiz († 255/869).

Kitâb al bîr (Livre du Puits), d'Ibn Ziyâd ibn al Aʿrâbî († 231/844), opuscule de lexicologie commenté et annoté par Maḥmoûd Shokrî Aloûsî, publié in *Al Moqtabas* (revue), VI, pp. 3-10.

Ghâyat al soûoul fî sirat al rasoûl, d'ʿAbd al Bâsiṭ al ḥanafî, auteur du « Târîkh moloûk Misr » († en 920/1514, selon Ibn Iyâs). Impr. Shirkah ṭabaʿîyah. Khân al Wazîr, Stamboul, 28 pp. ; prix : 1 pi.

Jawâmiʿ al Kalim al tayib, d'Ibn Taymîyah († 728/1328), imp. Shirkah ṭabaʿîyah Khân al Wazîr, Stamboul (s. p.).

*Mahâsin al sharây*ʿ *wa al Islâm*, d'ʿAbd al Raḥmân al Bokhârî († ap. 900/1494), ouvrage cité par Ḥajj Khalîfah (éd. Flüegel, V, 412), impr. Shirkah taba'îyah, Khân al Wazîr, Stamboul (s. p.).

Al Istidrâkât ʿalâ maqâmât al Harîrîyah, d'Ibn al Khashshâb († 567/1171), avec la critique d'Ibn Barrî, même impr. (s. p.).

Dîwan Abî Doûwayb al Hodalî, le plus grand poète des Banî-Hodayl († 30 /650); même impr. (s. p.).

Kitâb al Katf, règles sur les méthodes de divination par les omoplates ; attribué à al Kindî († vers 270/883) ; même imp. (s. p.)

MANUSCRITS SIGNALÉS

*Al manhaj al ahmad*ʿ fî tarâjim asḥâb al Imâm Aḥmad, par ʿAbd al Raḥmân ibn Moḥammad al ʿOmarî *al ʿAlîmî* al Ḥanbalî († 927/1521), recueil de biographies de juristes hanbalites : suite au recueil fait successivement par Aboû Yaʿlä al Farrâ (jusqu'à l'an 512/1118), Ibn Rajab (jusqu'en 750/1349), Yoûsof ibn Ḥasan ibn Aḥmad al Maqdisî (jusqu'en 871/1466) et Taqî al Dîn Ibn Mofliḥ.

Ms. de la bibliothèque du sayyid Moḥammad al Mobârak (2), à Damas : analysé in *al Moqtabas*, VI, p. 85.

(1) Signalons, sur Ibn Taymîyah, le récent opuscule, en turc, du shaykh Ridhâ el Dîn Ef., rédacteur en chef du journal *Shoûrâ*, d'Orenbourg (Russie). (Cfr. *Al Manâr*, XIV, 553.)

(2) Brockelmann n'en connaît qu'un ms. à Berlin : 10043.

Moḥammad Kamâl al *Dîn al Ghaṣṣî*, mofti shâfi'ite de Damas († 1214/1799), a complété cet ouvrage jusqu'au XIIIe s. hég. (1), et le shaykh Moḥammad Jamîl *al Shattî*, de Damas, sollicite en ce moment des souscriptions pour le publier en le mettant à jour (cf. *al Moqtabas*, VI, pp. 171-172), avec un supplément de 47 pp.

Al farq bayn al sâlih wa ghayr al sâlih, œuvre arabe inédite d'Aboû Ḥamid al Ghâzâlî († 505/1111), en 7 chapitres, sur l'art de gouverner : apparenté à son célèbre ouvrage persan « al tibr al masboûk fî nasîḥat al moloûk » ; ms. de la coll. de Iskender Ef. Daoud, daté de 648/1251, de la main de son petit-fils, 71 pp.; décrit et analysé ap. *Loghat al 'Arab*, de Bagdad, n° 2 (août 1911), pp. 59-61.

Kitâb al modhish, d'Ibn al Jawzî († 597/1200); manuscrit unique, en deux volumes, dans la collection du sayyid 'Abd Bâqî al Ḥasanî al Jazâyrî, à Damas (cf. *al Moqtabas*, VI, 209 à 219).

PÉRIODIQUES NOUVEAUX

REVUES NOUVELLES (2)

Samîr al Sabâ, mensuelle, à Ḥoms. Directeur : Shokrî Ef. Tâdros Loûqâ. Abonnement : 3 fr. 50 à l'étranger.

Al 'Aroûs, revue féministe mensuelle, à Damas. Directrice : Marie 'Abdoh 'Ajamî. Abonnement : 2 medjidiyehs et demi en Turquie, 10 francs à l'étranger.

Al Hayât al jadîdah, revue de quinzaine à Mexico (Amérique), exclusivement zincographiée, textes et illustrations, format et rédaction originaux. Directeur : Rashîd Ef. al Khoûrî. Abonnement : 10 ryâl mexicains = 25 francs. Adresse exacte : Ap. 2029, Mexico, C. D.

Al Latâyf al ahalîyah, revue de quinzaine, à Beyrout. Directeur : Moḥammad Ef. Jamâl. Abonnement : 24 pi.

Al Madrasah, mensuelle, à Tunis. Directeur : 'Abd al Razzâq Ef. al Ghaṭṭas, professeur à la Khaldoûnîyah. Abonnement : 6 francs.

Majallat al tolbat al misriyîn, 4e année. Directeur : Ibrahim Sobḥi Ef. (cf. *al Manâr*, XIV, 554).

Loghat al 'Arab, revue mensuelle « biyad al âbâ al Karmaliyîn al morsalîn ». Gérant : Kâzim al Dojaylî. Bagdad, impr. al Adâb. Abon-

(1) Ms. coll. al Shaṭṭî : 168 p. — (2) Cf. *al Hilâl*, XIX, 448.

nement annuel : 2 medjidiyeh et demi, 9 francs en pays de langue arabe, 12 francs à l'étranger (1), 40 pp. par numéro.

JOURNAUX NOUVEAUX

Al Haqq, à Tanger, hebdomadaire ; politique et littéraire. Abonnement : 5 fr. 50 (étranger).

Al Watanîyah, hebdomadaire. Directeur : Shaykh Moḥammad al Qalqîli, Beyrout, puis le Caire (cf. *Al Manâr*, XIV, 554).

Al Balâgh, hebdomadaire, fondé à Beyrout par Moḥammad Ef. la Bâqir et Nossoûḥî Ef. Bikdâsh (*Id.*).

Al Mahâmî, hebdomadaire. Directeur : Aḥmad Ef. al Solṭânî, avocat ; sur questions juridiques. Abonnement à l'étranger : 10 francs (*Id.*).

LES JOURNAUX ARABES DE BAGDAD

Dès sa naissance, qui date de trois ans à peine, la presse arabe de Bagdad a vu naître et mourir quantité de journaux, où son originalité s'est constamment affirmée de deux manières : d'abord par la prédominance d'un ton satirique et léger, d'un style frondeur et spirituel, dont ni la presse syrienne ni la presse égyptienne ne peuvent donner l'idée. Puis, par de très fréquentes illustrations, souvent ironiques, et toujours d'un véritable caractère artistique ; l'influence persane est ici visible ; c'est le costume, le hiératisme même des miniatures de la période classique persane qui inspirent les dessinateurs, avec beaucoup plus de succès qu'en Perse même. Nous avons naguère reçu une caricature pleine de gaucherie et de grâce sur le proverbe bagdadien : « L'âne qui broûte dans le fossé ne meurt pas tous les jours » (pour que les chiens dansent de joie), à propos de la chute de Nazim-pasha (2).

Voici les noms de quelques-uns de ces nouveaux journaux, généralement bilingues :

Yéni Mowaddah, turc-arabe. Rédacteur en chef : ʿAbd al Raḥîm Sâyb. Abonnement annuel : 16 pi. (20 pi., étranger) ; le numéro (4 pp.) : 10 paras. Impr. Al Adâb.

(1) Cf. ci-dessus extraits.
(2) Cf. *Ṣadâ Bâbil*.

Guerme wa Berme, arabe-turc. Rédacteur en chef : Loṭfi Fikret ; le numéro (4 pp.) : 15 paras. Impr. du vilayet.

Al Asrâr, turc-arabe. Gérant : M. Kémal. Abonnement annuel : 25 pi. (35 pi., étranger). Impr. du *Shâhbender*.

Afkâr 'Omoûmîyah, turc-arabe. Gérant : Ḥosayn 'Awnî. Abonnement annuel : 30 pi. (10 francs à l'étranger). Impr. du vilayet. 4 pp.

Al Boulboul, arabe (avec vignette de tête charmante : un rossignol stylisé, à la persane). 50 numéros par an. Abonnement : 15 pi. (20 hors de Bagdad). Bureaux au Soûq al khaffâfîn, près de la douane. Rédacteur-gérant : Moḥammad Sa'îd Loṭfî. Impr. al Adâb.

Sayf al Haqq, turc-arabe. Gérant : 'A. Noûrî. Abonnement : 9 pi. (10 pi., étranger). Impr. du vilayet.

Al Ryadh, arabe. Abonnement : 2 medjidyeh (8 francs à l'étranger), le numéro (4 pp.), 10 paras. Rédacteur en chef : Solayman al Dakhîl. Impr. du *Shâbandar*.

Khân Jighân (1), arabe. Gérant : Tal'at. Abonnement : 30 pi. Impr du vilayet (sur papier vert).

Khân al Dahab. Rédacteur en chef ; M. S. Loṭfi, 15 pi. par an (20 hors de Bagdad). Impr. al Adâb (sur papier pourpre).

Al Rosâfah. Rédacteur en chef : M. Sâdiq al A'rajî. Abonnement : 20 pi. (25 hors de Bagdad), 4 pp. par numéro, hebdomadaire. Impr. al Adâb. L. M.

(1) Nom d'un caravansérail célèbre à Bagdad.

Questionnaire.

Nous reproduisons ici le dessin des deux faces d'une monnaie ou d'un jeton qui nous a été communiqué. Si l'un de nos lecteurs en connaissait l'origine, nous lui serions obligés de nous la faire connaître.

Le Gérant : DROUARD.

23-10-11. — Tours, Imprimerie E. ARRAULT et Cie

Revue du Monde Musulman

5e Année. OCTOBRE N° 10.

NOTES SUR LE MOUVEMENT DU PÈLERINAGE DE LA MECQUE AUX INDES NÉERLANDAISES

Depuis plus de trente ans nous possédons des données statistiques plus ou moins dignes de confiance sur le pèlerinage de la Mecque. Pour le mouvement général, ces données sont dues au service sanitaire de la mer Rouge. Quiconque a été témoin sur place du fonctionnement de ce service, sait bien qu'il est une caricature de ce qu'il prétend être, et qu'il ne contribue guère à empêcher les maladies épidémiques de se répandre dans le monde. Un médecin qui irait visiter les établissements sanitaires à Djeddah, à Abou Sa'd, à Camaran, pour ne pas parler des lieux du pèlerinage proprement dits, inaccessibles aux non-Musulmans, n'aurait qu'à publier le rapport impartial de ses expériences pour amuser le grand public d'une nouvelle illustration du *mundus vult decipi*. Pour les lecteurs sérieux, le récit serait plutôt scandaleux, surtout parce que toutes ces mauvaises plaisanteries sont pour ainsi dire autorisées par le contrôle international du Conseil sanitaire supérieur siégeant à Constantinople.

Il n'y a qu'un seul devoir dont le service sanitaire de la mer Rouge s'acquitte à merveille : c'est celui du dénombrement des pèlerins qui font le voyage par mer. Dans les

beaux rapports annuels dressés par les fonctionnaires directeurs du service, les seules pages où la réalité n'est pas dénaturée par la légende sont celles qui contiennent les chiffres des arrivées de pèlerins avec des indications sur leur provenance, leur nationalité, les bateaux qui les ont transportés, etc. La raison principale de cette exactitude, c'est que l'ensemble de ces données sert à déterminer le montant des droits quarantenaires que chacun de ces hôtes d'Allah aura à verser dans la caisse de cette comédie sanitaire internationale. Ces versements, à vrai dire, sont les seuls résultats réels, palpables de cette singulière institution.

Pèlerins Bouguis (Célèbes).

Or, dans ces dernières dizaines d'années la majorité, toujours croissante, des pèlerins de presque tous les pays musulmans préfère se rendre en Arabie par mer ; les anciennes routes de haddj par terre sont à peu près délaissées depuis le développement moderne de la navigation.

Pour les pèlerins provenant des Indes orientales néerlandaises, il va de soi qu'ils se font transporter à Djeddah par bateau à vapeur. Généralement ce sont des bateaux battant pavillon anglais ou hollandais, arrangés spécialement et exclusivement pour le transport des haddji's, qui font le voyage directement d'un des grands ports de mer de Java ou de Soumatra ou de Singapour. Tous les haddji's de race malaise, qu'ils proviennent des Indes néerlandaises,

des Straits Settlements, des États malais fédérés, des provinces malaises de Siam, ou même du Cap de Bonne-Espérance, sont désignés en Arabie et dans les autres provinces de la Turquie sous le nom collectif de « Djawa ». Les compagnies maritimes qui se disputent le transport de ces Djawa au pays saint se sont mises d'accord pour que leur concurrence mutuelle n'influe pas sur le prix des billets ; sous ce rapport, elles constituent une espèce de *trust*. Plus encore : elles obligent tous les voyageurs à se munir de billets d'aller et de retour, même s'ils déclarent avoir l'intention de faire un séjour de plusieurs années à la Mecque ou de s'y établir pour toujours. Même les habitants de la Mecque qui ont fait un voyage en Extrême-Orient et qui veulent revenir par un bateau de haddji's ne font pas exception à cette règle arbitraire.

Pèlerins de Soukapoura (Java).

Le Gouvernement des Straits Settlements a cru utile d'imposer cette obligation des billets de retour à ses sujets partant pour la Mecque afin que ces voyageurs maladroits, même si leurs dépenses dans le pays saint avaient épuisé toutes leurs ressources, fussent toujours en état de retourner chez eux. Cette précaution n'a aucun effet salutaire : les compagnies maritimes intéressées ne maintiennent pas le caractère personnel des billets, de sorte qu'en Arabie ces billets de retour sont devenus un article de commerce. Ce sont uniquement les compagnies qui profitent de cette me-

sure coercitive, qu'elles ont étendue, de leur propre autorité et sans aucune coopération du Gouvernement colonial, aux Indes néerlandaises, n'y vendant plus de simples billets d'aller.

Plût à Dieu que ce fût là la seule occasion où les pèlerins de race malaise sont écorchés d'une manière tout à fait extraordinaire! En Arabie comme ailleurs les étrangers sont rançonnés dans la mesure de leur ignorance de la langue, des personnes et des choses du pays. Les Indonésiens, dont la majorité joint à cette ignorance une docilité exagérée, ont à subir une série infinie de saignées de la part de toutes les autorités, et des habitants de Djeddah et de la Mecque; pour ceux-ci, en effet, l'exploitation des étrangers est leur principal moyen d'existence.

Pèlerins de Solok (Soumatra).

Les Djawa n'offrent pas de résistance à ceux qui leur ordonnent de faire des « dons volontaires » pour le chemin de fer du Hidjâz, pour la flotte de l'Émîr des Croyants, ni même à ceux qui leur demandent ces contributions trois fois de suite, c'est-à-dire à Djeddah, à la Mecque et à Médine. S'il s'est passé des événements pouvant leur donner le droit de réclamer, par l'intermédiaire du consul néerlandais, des dédommagements aux autorités de la Mecque, celles-ci, avant de leur donner la permission de quitter la Mecque, leur font souvent signer des quittances contenant une décharge complète. S'ils se plaignent chez le consul

des escroqueries dont ils ont été dupes, ce n'est qu'à titre d'exception qu'ils consentent à ce que celui-ci poursuive les coupables en leur nom.

Les Djawa qui sont sujets néerlandais, avant de partir pour le haddj, doivent se munir d'un passeport spécial, dit passeport pour la Mecque ; ils doivent présenter ce document au consul néerlandais de Djeddah pour qu'il y mette son visa, et enfin, de retour chez eux, ils doivent produire leurs passeports visés devant les autorités administratives locales Les dispositions touchant les passeports mettent le consul en état de dresser une statistique assez exacte du mouvement des haddji's, qui sont enregistres d'après leur province de provenance ; le consulat prend note de leur arrivée, de leur départ, ou de leur établissement à la Mecque. Chaque année, il y a un certain nombre de haddji's qui restent dans le pays saint pour y étudier, ou pour y passer leurs derniers jours et, s'il plaît à Allah, pour y mourir. Les haddji's tant soi peu intelligents ne manquent pas de faire appel à l'assistance ou aux bons conseils du consul, et l'on sait la valeur de la protection consulaire en pays ottoman, surtout dans une province isolée comme le Hidjaz. Dans les cas malheureusement assez fréquents de pillage de caravanes de pèlerins se rendant de Djeddah à la Mecque ou de la Mecque à Médine et de retour, par les Bédouins dominant

Pèlerine de Bantĕn (Java).

ces routes, les démarches du consul ont souvent eu pour effet d'obtenir le dédommagement partiel ou même total des haddji's par le grand-chérif et le gouverneur de la Mecque.

Au premier abord, il paraît assez singulier que les personnes gouvernant une province soient rendues responsables des pertes matérielles que des voyageurs étrangers y ont à essuyer du fait des brigands. Ici les circonstances justifient cette conséquence du désordre perpétuel.

Il y a près de quatre siècles que la province du Hidjaz est sous la souveraineté plus ou moins effective du Sultan de Turquie. Le titre de « Serviteur des Lieux Saints » est un de ceux dont le Sultan, soi-disant Khalife du Prophète, se glorifie dans tout le monde musulman. Les pèlerins pourraient s'attendre tout au moins à tirer de ses augustes « services » ce petit avantage, qu'ils leur garantiraient la sûreté de leur vie et de leur bagage durant les voyages qu'ils sont obligés de faire pour accomplir leurs devoirs religieux. Bien au contraire, dans toutes les périodes de la domination ottomane les routes qui unissent les villes saintes entre elles et avec leurs ports de mer (Djeddah et Yambou') ont été pleines de dangers pour les voyageurs.

De nos jours encore, chaque année, avant la saison du pèlerinage, il y a de longs pourparlers entre les autorités administratives de la Mecque et les chefs des tribus bédouines dont le territoire est traversé par les trois routes entre la Mecque et Médine. Durant des siècles, ces Bédouins ont continué à considérer ces routes comme leur domaine de chasse privée ; quiconque veut y passer doit payer pour sa sûreté ou bien il s'expose au pillage. Donc le souverain du pays ne saurait garantir la sûreté de ceux qu'il est censé protéger qu'en payant pour eux de grosses sommes d'argent. Les relations séculaires de cet ordre entre les autorités locales et les tribus ont eu pour effet que celles-ci prétendent que le

Gouvernement ottoman est leur débiteur pour un grand nombre de payements convenus, mais arriérés, qu'ils ne cessent de réclamer à chaque occasion. Le résultat des délibérations annuelles est tout au plus un compromis qu'on presse les chefs bédouins d'accepter, mais dont ni ces

Pèlerins des Indes néerlandaises devant le consulat hollandais, à Djeddah.

chefs ni les tribus qu'ils représentent, sans vraiment les gouverner, ne sont contents. Souvent ces compromis sont violés de part ou d'autre, et les véritables dupes sont toujours les pèlerins.

Les grandes tribus bédouines exercent leur métier de brigands avec assez de considération pour les haḍdji's, auxquels en effet ils ne veulent pas de mal. Pour peu qu'ils se soumettent au pillage sans résistance, leur vie est soigneusement épargnée, et quelquefois ces chevaliers du désert sont allés jusqu'à remettre à chaque victime de leurs

opérations un chèque sur le Trésor public ottoman bon pour le montant de la valeur des effets enlevés. De telles lettres de change ne servaient que pour authentifier le récit des victimes de ces taxes irrégulières, et si c'étaient des sujets ottomans, l'affaire en restait là. Au contraire, si les déva-

Distribution de vivres à des pèlerins des Indes néerlandaises retenus à Djeddah par le retard du bateau.

lisés sont des sujets étrangers, ils ont recours à leurs consuls, qui transmettent, en les appuyant, leurs plaintes aux autorités locales, et celles-ci ont le plus grand intérêt à faire de leur mieux pour se tirer de l'affaire sans que les diplomates et les ministres aient à s'en mêler.

Pour le Gouvernement ottoman, il serait toujours très désagréable de voir exposer par des représentants des puis-

sances étrangères l'état de désordre chronique véritablement honteux de la province du Hidjaz. Ses fonctionnaires s'efforceront donc de lui épargner ce déshonneur, d'autant plus qu'eux-mêmes ne sont pas exempts de complicité. Quoiqu'ils n'aient fait que suivre la ligne de conduite de leurs prédécesseurs, ils savent très bien que cette circon-

Cheikhs de pèlerins devant le consulat hollandais de Djeddah.

stance atténuante ne serait pas acceptée pour excuser leurs abus et leur inactivité le jour où on réglerait définitivement les comptes.

Le gouverneur du Hidjaz et le grand chérif avec leurs états-majors ont toujours participé au dépouillement pacifique des haddji's, et si les dépouillements violents dont on pourrait les rendre responsables donnent lieu à de sérieuses revendications, ils aiment mieux céder une partie de leurs profits d'origine suspecte que de s'exposer aux

conséquences d'enquêtes officielles, contrôlées par des représentants des puissances étrangères. Même dans les cas où ces questions parviennent à être soumises au Gouvernement central à Constantinople, les arrangements qui entraînent des sacrifices pécuniaires sont préférés aux discussions pénibles sur les causes du manque perpétuel de sûreté publique dans la province des villes saintes.

Pour toutes ces raisons, après chaque pillage dont des

Pèlerins de Mandar (Célèbes).

sujets étrangers ont été l'objet, il y a un échange d'idées, ou plutôt d'offre et de demande entre le consul protecteur des victimes et le gouverneur du Hidjaz. Cela dure quelquefois un ou deux ans jusqu'à ce que l'accord soit fait sur la somme à payer, et alors le versement n'a lieu qu'après de nouvelles hésitations.

Toute cette bienveillance officielle ne s'exerce, bien entendu, qu'envers les étrangers ; les propres sujets de l'Émîr des Croyants n'ont, pour se consoler de leurs pertes, que la douce conscience de ne pas être soumis à un régime « kafir ». Quelques-uns d'entre eux ont trouvé un expédient pour combiner les avantages terrestres de la protection des infi-

dèles avec la loyauté envers le Khalife. Ainsi, un marchand sujet ottoman, qui veut expédier des marchandises d'une certaine valeur de Djeddah à la Mecque ou de la Mecque à Médine, paiera à un ami, sujet anglais, une certaine prime d'assurance. Si l'envoi est pillé en route, la personne jouant le rôle d'assureur se rend chez le consul pour déclarer la perte comme sienne, et remet l'indemnité obtenue par les démarches du consul à son client.

Pèlerins de Soumbàwa.

Le consulat néerlandais, qui fournit au Gouvernement de son pays tous les renseignements nécessaires concernant le mouvement du haddj, est en même temps le véritable refuge des pèlerins des Indes néerlandaises dans toutes les difficultés qu'ils rencontrent durant leur séjour en Arabie. Le consul les protège de son autorité officielle contre les ruses multiples des cheikhs (conducteurs) de pèlerins, des prêteurs d'argent, des agents maritimes, etc. Ce qui est plus difficile encore, il tâche de les protéger, avec de bons conseils, contre leur propre ignorance, leur maladresse, leur crédulité.

Bien entendu, le consul ne prête de l'argent aux pèlerins

qui en ont besoin qu'à titre tout à fait exceptionnel et pour des raisons très sérieuses. Autrement il y aurait vraiment encouragement officiel du pèlerinage, et le haddj comme tel est bien loin de mériter la protection du Gouvernement, vu que ses conséquences économiques entraînent une perte annuelle de dix à douze millions de francs pour la population indigène, tandis que ceux qui font un séjour prolongé à la Mecque n'y étudient pas seulement la loi et la doctrine de leur religion, mais sont en outre exposés aux influences panislamiques.

Chef des cheikhs des pèlerins malais.

Même dans les conditions actuelles, chaque année, dans le Parlement et dans la presse, des voix se font entendre pour reprocher au Gouvernement de ne pas prendre des mesures coercitives contre le haddj. Ces critiques sont mal fondées. Pour encourager véritablement le haddj on ne saurait mieux faire que de lui opposer des entraves officielles. Chaque mesure prise par le Gouvernement pour empêcher le pèlerinage augmenterait le zèle des croyants et rendrait à leurs yeux la participation au haddj plusieurs fois plus méritoire, tout en changeant les rapports entre le Gouvernement et ses sujets musulmans dans le sens du pire. Le consul néerlandais, en s'occupant d'une façon bienveillante des intérêts personnels de nos Indonésiens séjournant en Arabie, ne s'acquitte pas seulement d'un devoir dicté par des sentiments d'humanité, mais il travaille aussi dans le véritable intérêt de

la mère patrie, puisqu'il resserre les liens entre la race malaise et ses maîtres occidentaux et démontre que, même dans le Pays Saint, les fonctionnaires de l'Émîr des Croyants ne sont pas tout-puissants. Toute autre ligne de conduite serait nécessairement inspirée par l'ignorance ou par un manque total de prévoyance.

Il est vrai que le nombre annuel des haddji's indonésiens va augmentant dans les dernières années. Durant les années 1309-1328 de l'hégire (1891-92 — 1910-11 de l'ère vulgaire) les arrivées par mer ont varié depuis un minimum de 36.380 jusqu'à un maximum de 108.305 pour tous les pays musulmans. Dans ce même intervalle, le plus petit nombre de sujets néerlandais qui, dans une année, se sont rendus à la Mecque a été de 4.963, en 1322 de l'hégire ; leur maximum correspond à l'année dernière : l'an 1328 de l'hégire, parmi un total de 90.051 pèlerins arrivés par mer d'après la statistique du service sanitaire, il s'est trouvé 14.234 sujets néerlandais. Ce nombre n'a été approché qu'en 1313 de l'hégire, avec 11.788 haddji's des Indes orientales, mais alors il y avait une raison spéciale qui ne se présentait pas l'année passée : il y avait ce qu'on appelle le *haddj akbar*, le grand haddj par excellence.

Cheikh des pèlerins malais.

On désigne de ce nom la coïncidence du jour le plus important parmi les jours du pèlerinage, c'est-à-dire du neuvième Dou'l-Hiddjah, jour de la grande assemblée dans la

vallée d'Arafat, avec le vendredi. Selon la croyance populaire, cette coïncidence assure aux haddji's qui ont la chance d'en profiter une récompense d'outre-tombe sept fois plus grande que d'ordinaire. Les haddji's venant de loin ne peuvent que rarement s'assurer d'avance ce bonheur, parce que la loi musulmane défend de fixer les jours des fêtes religieuses par calcul. Si à la veille du trentième jour

Pèlerins de Korintji (Soumatra).

d'un mois la nouvelle lune est observée par un Musulman digne de foi, le lendemain sera le premier jour du mois suivant. Si au contraire la lune ne se montre pas, fût-ce à cause de nuages qui la dérobaient à la vue, et quoique selon les astronomes elle devrait être visible, le lendemain est compté du mois courant, et ce sera le surlendemain qui ouvrira le mois suivant. Donc ce n'est qu'à la veille du premier Dou'l-Hiddjah qu'on peut être sûr de la coïncidence désirée qui fait du pèlerinage un *haddj akbar*.

Mouloudan. — Repas solennel pour la célébration de la naissance du Prophète à Serang (Bantèn, Java).

Toutefois, si le résultat du calcul astronomique rend la coïncidence probable, les enrôleurs de haddji's ne manquent pas d'attirer l'attention de leurs clients et de les encourager à en profiter ; on dit même que quelques-uns d'entre eux vont plus loin en assurant, sans aucune compétence, que le haddj prochain sera un *haddj akbar*. Les Indonésiens sont parmi les Musulmans qui attachent le plus haut prix à ce que leur jour d'Arafat soit un vendredi, la superstition des jours heureux et malheureux étant un des éléments les plus essentiels de leurs croyances populaires.

Dans la dernière vingtaine d'années, il y a eu cinq cas de *haddj akbar* : en 1310 (1892-1893), en 1313 (1895-1896), en 1319 (1901-1902), en 1321 (1903-1904), et en 1326 (1908-1909). Le nombre des haddji's indonésiens a été de 8.092, 11.788, 6.092, 9.481, 10.300. Le nombre assez petit de 6.092 en 1319 de l'hégire s'explique peut-être parce que la coïncidence était alors inattendue. Mais les nombres élevés des deux dernières années ne sauraient être attribués à l'espérance d'un *haddj akbar* ; ni le calcul, ni l'événement n'ont donné un vendredi pour le neuvième Dou'l-Hiddjah de 1327 et de 1328. Comment donc expliquer les nombres de 10.994 et de 14.234 pour ces deux années (1)?

Tout ce que j'en puis dire, c'est que : 1° la population des îles de l'Archipel Malais, en premier lieu celle de Java, a augmenté énormément dans les derniers temps, de sorte qu'une augmentation proportionnelle du nombre des haddji's n'a rien d'étonnant ; 2° l'augmentation de ces pèlerins ne se fait pas régulièrement, ce qui montre qu'il y a encore d'autres causes en jeu : en 1297 de l'hégire (1881-1882), année de *haddj akbar*, 9.542 pèlerins des Indes néerlandaises ont passé par Djeddah, tandis qu'en 1326, vingt neuf ans plus tard, la même coïncidence n'en attira

(1) Pendant la correction de ces pages, j'apprends que le nombre des haddji's indonésiens qui sont arrivés pour la fête de cette année 1329 dépasse 20.000.

que 10.300, nombre hors de toute proportion avec l'accroissement de la population dans l'intervalle de plus d'un quart de siècle. En 1322 (1904-1905) il n'y a eu que 4.964 haddji's de l'Extrême-Orient néerlandais, nombre dépassé plusieurs fois un quart de siècle auparavant; 3° parmi les multiples causes variables qui influent sur le nombre des haddji's d'un certain pays, la situation économique et politique de ce pays est une des plus importantes : nulle part dans le monde on ne se réjouit plus vivement des progrès de la prospérité dans les Indes néerlandaises que dans les cercles intéressés à la Mecque.

C. Snouck Hurgronje.

SECTION DU MAROC

L'AVENIR DE TANGER

VŒU DE LA COLONIE FRANÇAISE

« La Colonie Française de Tanger, réunie sous la présidence de son doyen et représentée par les membres français de la Commission d'Hygiène, par le Comité Consultatif du Commerce français, les présidents, vice-présidents, secrétaires et trésoriers des groupements français, les directeurs d'établissements français, les chefs de toutes les entreprises du travail français,

« Considérant que Tanger fait géographiquement partie de la région du Tell marocain, qui s'étend depuis le détroit de Gibraltar jusqu'à l'Atlas, sans en être séparée par aucune limite naturelle et qu'elle est à tous les points de vue la tête de cette région ;

« Considérant qu'au point de vue économique, la vie de Tanger est alimentée par ses relations avec son arrière-pays, non pas seulement jusqu'à la rivière Lekkous, mais jusqu'à Fez et au delà, que de nombreux intérêts français y sont engagés qui attendent depuis longtemps l'ouverture

du Maroc pour pouvoir se réaliser, et que Tanger a toujours été et restera la grande porte du mouvement économique du Maroc ;

« Considérant qu'au point de vue des échanges de Tanger, la France arrive au premier rang et qu'au point de vue de la valeur immobilière, la taxe urbaine fait constater que le capital immobilier français est de beaucoup le plus important de tous les capitaux européens et qu'il égale presque le capital immobilier marocain ;

« Considérant qu'au point de vue politique et administratif, Tanger est non seulement la capitale diplomatique du Maroc, mais qu'elle fait intégralement partie de la région connue sous le nom de « Bled el Makhzen », c'est-à-dire du Maroc officiel et administratif, et qu'il serait déplorable dans un pays déjà si divisé de créer des divisions nouvelles et de séparer de l'ensemble administratif existant dans le désordre ambiant, ce qui, malgré tous les bouleversements, n'a pu en être séparé jusqu'aujourd'hui ;

« Considérant au point de vue social que les Français établis à Tanger ont créé, par leur collaboration et par leurs associations avec les indigènes, le sentiment de l'idée de justice et l'espérance d'un état meilleur. Ces légitimes aspirations seraient écrasées par des procédés de domination et de conquête et deviendraient irréalisables si Tanger n'était pas reliée au Maroc par la même administration ;

« Considérant qu'au point de vue intellectuel, l'œuvre française est déjà considérable à Tanger où elle a créé un Collège, des Écoles, un Institut Pasteur, une Mission Scientifique et des Bibliothèques, où le Comité du Maroc déploie depuis longtemps son activité et où l'Alliance Française, la Ligue de l'Enseignement et la Mission Laïque rivalisent non sans succès à répandre la langue française et à faire connaître et aimer le génie français ;

« Considérant enfin tous les sacrifices faits par la France au Maroc depuis de longues années et plus particulièrement

ceux qu'elle vient de faire tout récemment encore, elle seule, et qui ne permettent pas de concevoir qu'une capitale géographique et économique comme Tanger soit séparée d'un tout si chèrement acquis, pour passer en d'autres mains,

« Proteste énergiquement contre toute éventualité par laquelle Tanger, après avoir indiqué à ses frais au Maroc la voie de la civilisation et du progrès, serait sacrifiée et placée en dehors du reste du pays.

« Elle insiste pour que Tanger n'en soit séparée par aucune zone ni par aucune enclave arbitraires et pour qu'elle puisse bénéficier, comme elle en a le droit, de la part prépondérante qui lui revient dans les avantages que le Protectorat de la France, obtenu au prix de tant de sacrifices, donnera au Maroc. »

Le Doyen,

Ed. Michaux Bellaire.

LES DROITS HISTORIQUES DE L'ESPAGNE

Lettre de M. Michaux Bellaire.

Tanger, 1er novembre 1911.

Monsieur le Délégué général,

A propos des droits historiques invoqués par l'Espagne sur le Maroc et que d'ailleurs je ne vois pas, je me suis rappelé ce que vous m'écriviez en me parlant des critiques formulés par M. Codera au sujet du comte Julien... de Ceuta. Je crois avoir trouvé la raison de la mauvaise humeur du savant espagnol.

Il y a divergence d'opinions sur le compte de Julien : les uns disent qu'il était Goth, ou plutôt Wisigoth, et qu'il gouvernait Ceuta et les Ghomara pour les Wisigoths d'Espagne. Les autres, parmi lesquels Dozy, dont j'ai suivi l'opinion (*Recherches sur l'histoire et la littérature de l'Espagne pendant le moyen âge*, pp. 57 à 65), en font un gouverneur de l'Empereur de Byzance. Il y a en Espagne un parti qui prétend faire remonter les droits historiques de l'Espagne sur le Maroc aux Goths. Pour cela, il faut établir si ce n'est l'occupation, au moins l'existence du gouvernement goth sur la Tingitane, et faire admettre que Julien était un gouverneur goth.

Je n'ai pas lu l'ouvrage de M. Codera, mais je suis sûr qu'il cherche à démontrer que Julien exerçait le pouvoir au nom des rois goths Witiza et Roderic, et il lui a déplu de me voir dire le contraire en me conformant à l'opinion de Dozy, d'une part, et à celle d'un chroniqueur espagnol, Peri Lopez de Ayala, qui dit en ces propres termes : « Le comte don Illan n'appartenait point au lignage des Goths, mais à celui des Césars, ce qui veut dire des Romains (Romains d'Orient ou Byzantins). »

Je n'ai pas la prétention de trancher une question qui jusqu'ici n'a pu être tirée au clair par personne. Je sais que le roi goth, les uns disent Lisebuth, les autres disent Swinthilla, prit Tanger et Ceuta vers 621 ; d'autre part, on trouve que Djorjir gouvernait de Tanger à Tripoli pour son compte, ou à peu près, quoiqu'il fût gouverneur pour l'Empereur.

D'autre part, les fréquentes alliances des Wisigoths avec l'Empire ont forcément amené de fréquentes confusions, augmentées encore par le manque absolu de renseignements précis et de documents authentiques. Il est probable que le comte Julien se maintenait en équilibre entre le pouvoir de Byzance et celui des Goths de façon à maintenir sa situation personnelle, et de toute façon l'autorité des Goths en Tingitane, sur laquelle l'Espagne prétend échafauder des droits historiques, n'a jamais dû être autre chose qu'une occupation momentanée et précaire de Tanger et de Ceuta.

Si dans l'organisation romaine la Tingitane a été rattachée à l'Espagne sous le nom de : *Provincia nuova Hispania ulterior Tingitana*, nous pouvons prétendre également à des droits historiques, sous prétexte qu'en 323, sous Constantin, la Tingitane a été rattachée à la Préfecture des Gaules. Mais tout cela est un peu loin et il doit y avoir prescription. Cependant ces quelques recherches m'ont mis en appétit et après avoir constaté que les droits historiques

de l'Espagne, basés sur la période romaine et sur la période gothe, n'avaient pas une grande consistance, j'ai voulu voir ce qu'ils étaient effectivement sous la période musulmane, plus rapprochée de nous. Pour cela j'ai relevé, par ordre de dates, tous les faits sur lesquels les Espagnols pouvaient établir leurs droits historiques sur le Maroc.

1260. *Salé*. Prise par Alphonse le Sage. Reprise la même année par Yaqoub ben Abdelhaqq El Merini.

1399. *Tétouan*. Prise par le roi Enrique III, qui transporte les habitants en Andalousie, mais n'occupe pas la ville.

1476. *Santa Cruz de Mar Pequeña*. Fondée à Guader au sud de l'Oued Noun, par Diego de Herrera, gouverneur des Canaries. Reprise et détruite par les Musulmans en 1524.

1494. Après le Portugal, l'Espagne était à son tour entrée dans la voie des entreprises maritimes et coloniales. Afin d'éviter des conflits entre les deux nations catholiques dont les expéditions bénéficiaient des privilèges et des bénédictions accordés aux croisades, le pape Alexandre VI s'interposa entre elles comme médiateur et les réunit aux conférences de Tordesillas qui aboutirent à un traité partageant le monde extra-européen entre l'Espagne et le Portugal. — L'Espagne recevait pour sa part l'occident d'une ligne passant à 370 milles à l'ouest des îles Açores, et le Portugal tout ce qui était à l'orient de cette ligne.

Le pape Alexandre VI, confirmant les décisions des papes précédents, accordait aux deux nations la souveraineté sur les territoires dont elles feraient la conquête.

1496. *Melilla*. Prise par le duc de Medina Sidonia.

1508 et 1564. Le *Peñon de Velez*. Ile rocheuse en face de Badès prise par le commandant Pedro Navano, amiral espagnol. Reprise en 1522 par les Musulmans. Donnée en 1554 par Bou Hassoun El Outassi à Salah Reïs qui l'avait aidé à rentrer à Fès. Reprise par les Espagnols commandés par Garcia de Tolède en 1564.

1512. Accord entre l'Espagne et le Portugal pour leurs

possessions d'Afrique du Nord. La *Zone espagnole* s'étendait à l'est jusqu'au *Peñon de Velez*. La *Zone portugaise* comprenait toute la région à l'ouest du Peñon de Velez.

1513. De ce partage global il résultait que l'Afrique et l'Asie rentraient dans la zone du Portugal. Cependant l'Espagne n'avait pas renoncé à son extension en Afrique.

En 1496 le duc de Médina Sidonia s'emparait de Melilla, en 1508 le comte de Navarro faisait la conquête du Peñon, en 1509 il prenait Oran, en 1510 Tripoli.

La nécessité d'une nouvelle convention partageant le nord de l'Afrique entre l'Espagne et le Portugal était nécessaire, et en 1514, sur les observations présentées par le roi Emmanuel de Portugal au sujet de la prise du Peñon, que le roi d'Espagne avait d'ailleurs offert de restituer au Portugal, il fut convenu que le Peñon de Velez resterait à l'Espagne et qu'il délimiterait la zone espagnole qui s'étendrait à l'est, alors que la zone portugaise occuperait tout l'ouest, jusqu'au cap Bojador.

1580. *Ceuta*. Cette ville conquise par les Portugais en 1415 fut occupée par les Espagnols en 1580, lorsque la couronne de Portugal passa à Philippe II à la mort du roi Henri (le cardinal) de Portugal. Il en fut de même de Tanger et de Mazagan. Ces deux dernières colonies redevinrent portugaises lors de la séparation en deux royaumes en 1640, mais Ceuta ayant reçu un gouverneur espagnol resta à l'Espagne. Ce ne fut qu'en 1668 que le Portugal reconnut à l'Espagne la possession de Ceuta.

1603. *Larache* cédée à Philippe III par le prétendant Sidi Mohammed Ech Cheikh El Mamoun que les Espagnols firent débarquer à Badès. Reprise par Moulay Ismaïl en 1689.

1614. *Mamora* (appelée par les Espagnols « San Miguel Ultramar ». Reprise par Moulay Ismaïl en 1681.

1673. *Alhucemas*. Ile dans la baie d'El M'zemma. Cette baie avait été concédée quelques années auparavant, par Moulay Er Rechid, à Roland Fréjus. Les Espagnols durent

retirer la concession et occupèrent l'îlot où ils sont encore, en prétendant qu'il leur avait été donné en 1560 par le Sultan Saadien Abdallah El Ghalib Billah, pour empêcher les Turcs de s'y établir. A cette époque les Turcs avaient pénétré jusqu'à l'Oued El Ceben, non loin de Fès.

1859-1860. La guerre de Tétouan par laquelle le Maroc paya une indemnité de cent millions de pesetas.

Le traité qui partageait le Maroc en deux zones entre l'Espagne et le Portugal ne fut donc pas respecté par l'Espagne, puisqu'elle conserva Santa Cruz de Mar Pequeña jusqu'en 1524 et qu'en 1640 elle garda Ceuta qui appartenait au Portugal et qu'elle ne s'est appropriée que par surprise. Malgré ce traité elle s'est de plus en plus emparée de Larache et de Mamora qui était dans la zone portugaise.

De plus, sauf les quatre presidios, Melilla, Le Peñon de Velez, Alhucemas et Ceuta, les autres villes n'ont été occupées par les Espagnols que pendant peu de temps et leur influence ne s'est jamais étendue autour des points qu'ils occupaient, comme cela se voit encore pour les quatre presidios qu'ils occupent, tandis que les Portugais qui sont allés jusqu'à Marrakech avaient fait dans les tribus une véritable pénétration commerciale et politique.

Il ne semble pas ressortir de l'occupation par l'Espagne de quelques points isolés, des droits historiques bien sérieux et on ne comprend pas très bien le tapage qu'ils mènent autour de ces droits imaginaires.

Ce qu'il y a de plus sérieux dans leur affaire me semble être la convention de 1904. Mais cela rentre dans le domaine de la diplomatie, je ne m'en occupe donc pas. J'avais simplement voulu rechercher les bases de ces fameux droits historiques, dont j'entendais tant parler, et j'ai pensé que cela pourrait vous intéresser de les trouver réunis et ramenés à leur véritable valeur.

Veuillez agréer...

Ed. Michaux Bellaire.

L'ENSEIGNEMENT INDIGÈNE AU MAROC

Cette étude est une esquisse d'ensemble de l'état de l'enseignement au Maroc ; M. Michaux Bellaire y joint, à des informations dont la Revue du Monde Musulman *a déja donné çà et là un aperçu, des faits nouveaux ; les unes et les autres, ainsi rapprochés, prennent un intérêt que nos lecteurs sauront apprécier.*

***

Pour se rendre compte du développement réel de l'instruction au Maroc, il ne faut pas s'arrêter à l'étude des institutions étrangères au pays qui, depuis quelques années seulement, s'efforcent d'y faire pénétrer l'éducation et l'instruction européennes. Ces institutions ne s'adaptent d'ailleurs, à de très rares exceptions près, qu'à l'élément européen et à une partie de l'élément israélite.

Mais le Maroc est un pays musulman, et sur les 8 millions d'habitants que l'on peut estimer qu'il comprend, il n'y a certainement pas 500.000 Israélites.

Le véritable enseignement populaire, celui dont l'étude peut donner la notion du niveau de l'instruction de la masse de la population et par conséquent du niveau de sa civilisation, est donc l'enseignement musulman.

Nous diviserons ce rapide aperçu en deux parties :

1° Enseignement musulman ;

2° Enseignement israélite.

CHAPITRE PREMIER

ENSEIGNEMENT MUSULMAN

Cet enseignement n'a pas sensiblement varié depuis des siècles, et c'est faire son historique que de l'étudier tel que nous l'avons encore sous les yeux. Un des caractères distinctifs du Maroc, c'est son immuabilité traditionnelle et cette immuabilité est peut-être plus complète en matière d'enseignement qu'en toute autre chose.

Nous l'avons appelé enseignement *musulman* et non enseignement *marocain*, parce qu'il est uniquement religieux et que la dénomination d'enseignement marocain pourrait éveiller une idée d'instruction nationale qui serait complètement fausse ; tout dans l'organisation marocaine, aux points de vue judiciaire, financier et administratif, étant basé sur la seule religion, la connaissance de cette religion est la seule qui soit considérée comme ayant une utilité quelconque.

Le Qoran et les Hadith (traditions) et leurs nombreux commentaires, avec les commentaires des commentaires, et leurs interprétations, toute la science musulmane marocaine est là... On peut y ajouter quelques ouvrages d'hagiographie et d'histoire qui d'ailleurs ne sont pas enseignés et qui ne sont lus que par quelques rares savants.

On peut diviser l'enseignement musulman en trois classes qui correspondent approximativement à ce que nous appelons enseignement primaire, enseignement secondaire et enseignement supérieur.

Il n'y a pas au Maroc de budget de l'Instruction publique. Les enseignements primaire et secondaire sont entretenus par les habitants des villes ou des villages où se trouvent les écoles ; dans les villes cependant, on trouve encore des professeurs qui reçoivent sur les habous une petite indemnité et qui font dans les mosquées un cours gratuit à qui veut venir y assister, sur quelques commentateurs du Qoran. L'enseignement supérieur donné à Fès est seul l'objet d'une organisation budgétaire, alimentée par les biens habous. Nous examinerons cette organisation plus loin.

ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

C'est l'enseignement coranique, qui consiste à apprendre le Qoran par cœur. La façon de procéder est toujours la même, que ce soit dans

les villes où l'école est appelée « Msid » ou dans les tribus où elle est appelée « Djama ». Le professeur s'appelle *El Faqih*, les élèves *El M'hadra*, au singulier *El M'hadri*.

Chaque enfant est porteur d'une planchette, *El Louh*, de bois dur dont l'essence varie forcément suivant les régions. Cette planchette est en forme de trapèze de 0 m. 40 environ de hauteur, sur 0 m. 25 dans sa base la plus large, et 0 m. 20 dans son côté le plus étroit.

Pour écrire, l'enfant recouvre cette planchette d'un enduit d'argile délayée dans de l'eau, que l'on appelle « Çounçal ». On écrit sur cette sorte d'ardoise avec le *kalem* (plume de roseau) habituel en se servant d'une encre appelée *smagh*. Cette encre est faite, soit avec de la laine brûlée, et c'est la meilleure, soit avec de la corne d'agneau brûlée. La laine dont on se sert est celle qui est le plus près de la peau et qui est le plus imprégnée de suint.

Lorsque l'enfant a appris à écrire les lettres de l'alphabet, à les relier entre elles et à connaître leur valeur exacte, ainsi que toutes les voyelles et les signes orthographiques, le maître (*Faqih*) commence à lui apprendre en la lui dictant la première sourate du Qoran, la *Fatiha*, qui commence par ces mots : *Bismillahi 'rahmani 'rahim*, etc.

Le maître ne se sert pour cela d'aucun livre ; il sait le Qoran par cœur.

Au fur et à mesure que la planchette est couverte d'écriture, l'enfant apprend par cœur ce qu'il a écrit ; son attention et sa mémoire sont fortement stimulées par la crainte des coups de baguette de cognassier que le maître lui applique sur la plante des pieds pour corriger ses erreurs ou ses oublis. Dans ce cas, la victime est maintenue par deux de ses camarades qui tiennent ses pieds à la portée de la baguette du faqih. Cette correction est celle usitée pour toutes les fautes des écoliers et elle leur est même souvent infligée s'ils se conduisent mal en dehors de l'école.

Lorsque la phrase écrite sur la planchette est complètement apprise par l'enfant, elle est effacée et remplacée par la phrase suivante, et ainsi de suite jusqu'à la fin du Qoran.

Après que l'enfant a appris la *Fatiha*, au lieu de continuer par la deuxième sourate, *El Baqara* — la Vache — qui est la plus longue du Qoran, et qui contient deux cent quatre-vingt-six versets, on lui fait apprendre la deuxième sourate *En Nas* — les Hommes — et il continue ainsi à rebours et termine par la deuxième sourate, qu'il apprend la dernière.

Tous les enfants n'arrivent pas d'ailleurs, et il s'en faut de beaucoup, à apprendre le Qoran en entier. Un grand nombre, après avoir inutilement, pendant des années, fréquenté assidûment l'école et reçu une

quantité innombrable de coups de baguette, sans compter tous les petits supplices inventés par les professeurs irascibles, comme de les pincer, de les mordre, et même de les faire suspendre par les pieds et par les mains reliés entre eux, aux solives du plafond, comme le berger d'Ulysse, sont reconnus incapables de réunir dans leur mémoire le livre sacré ; au grand désespoir de leurs parents, ils prennent alors un métier quelconque ou font paître les troupeaux.

Aucune explication n'est donnée aux enfants sur le Qoran qu'ils apprennent par cœur ; le maître qui le leur apprend serait d'ailleurs très embarrassé d'expliquer le moindre passage de ce qu'il enseigne.

Toute sa science consiste à savoir le Qoran par cœur d'un bout à l'autre, d'en connaître admirablement l'orthographe exacte, toutes les intonations, tous les accents, mais il n'y comprend rien et ne cherche pas à comprendre, pas plus que ses élèves. Si l'un d'eux, ce qui n'arrive d'ailleurs jamais, s'avisait de demander une explication sur le sens des phrases qu'on lui fait apprendre par cœur, par lambeaux, il serait d'abord battu, pour le bon exemple, et ensuite certainement exorcisé, car seule la présence en lui d'un démon pourrait expliquer sa curiosité.

On n'apprend pas le Qoran pour le comprendre, mais pour le savoir, pour le posséder, non parce que cela peut être d'une utilité quelconque dans la conduite de la vie, mais pour le mérite, *El Ajar*, et pour la bénédiction, *El Baraka*, qui sont attachés au fait de posséder dans sa mémoire tout le livre sacré.

La principale occupation, et même la principale préoccupation de tous ceux qui sont arrivés, après bien des années, à réaliser ce tour de force de mémoire, consiste à ne pas oublier ce qu'ils ont appris et à entretenir leur mémoire par une continuelle récitation du Qoran, de façon à n'en pas perdre un seul mot.

Par une singulière interprétation de quelques versets du Qoran, les Marocains en sont arrivés à croire que ceux qui avaient appris le Qoran et qui l'avaient oublié seraient frappés de cécité dans l'autre monde.

Voici les versets dont il s'agit :

« Un jour la direction du chemin droit vous viendra de moi.

« Celui qui la suivra ne s'égarera point et ne sera point malheureux.

« Mais celui qui se détournera de mes avertissements mènera une vie misérable.

« *Nous le ferons comparaître aveugle au jour du Jugement.*

« Il dira : Seigneur, pourquoi m'as-tu fait comparaître aveugle, moi qui voyais auparavant ?

« Il en sera ainsi. Nos signes vinrent à toi, *et tu les a oubliés* : tu seras de même oublié aujourd'hui. »

(Qoran, sourate XV, *Ta Ha*. Versets de 121 à 126.)

Ces versets, qui visent les principes de la religion musulmane, sont appliqués par les Marocains, non pas au principe, mais à la lettre du Qoran, et ils en tirent la conviction que quiconque savait le Qoran par cœur et l'a *oublié* sera frappé de cécité le jour du jugement dernier et restera aveugle pendant l'éternité.

La prononciation du Qoran a une très grande importance et tout en restant orthodoxe, elle est sujette à quelques variantes. La connaissance de ces différentes manières de prononcer constitue ce que l'on appelle la science des *Riouaya*. Sept *Chioukh* ont posé les bases des sept prononciations différentes du Qoran. On les appelle : *Es-Saba Chioukh Er-Riouaya* — les sept cheikhs de Riouaya.

Au Maroc, on n'enseigne pas les sept prononciations; la lecture qui est enseignée dans toutes écoles coraniques de toutes les villes et de toutes les tribus est celle de *Ouarch*, disciple de *Nafi*. La lecture est celle qui est conforme au dialecte de Qoreich. La très grande majorité des tolba marocains n'en connaissent pas d'autres. Ceux qui veulent pousser plus loin l'étude de la prononciation du Qoran continuent par la méthode de *Qaloun*, qui ne diffère pas grandement de celle de *Ouarch*, attendu qu'il est comme lui élève de *Nafi*. On continue ensuite par la lecture d'*El-Mekki*, qui est conforme au dialecte de *Hodeil*, puis par *El-Baçri* qui est en dialecte des Haouâzil. Enfin le plus haut degré de la science de la lecture du Qoran au Maroc est atteint par la prononciation du Cheikh *Hamza* qui est en dialecte des *Beni Asad*.

Ouarch, *Qaloun*, *El-Mekki*, *El-Baçry* et *Hamza* sont les *Chioukh Er-Riouaya* les plus généralement enseignés au Maroc; le dernier est considéré comme la perfection dans cette science. Un taleb *Hamzaoui* jouit d'une très grande considération, et dans les régions soumises au Markhzen les tolba *Hamzaouiyin* sont exempts d'impôts. Tous les versets du Qoran ne doivent pas être lus suivant la prononciation du même cheikh, et pour arriver à la science parfaite du livre sacré, il faudrait savoir lire chaque verset avec la prononciation du cheikh qui lui convient.

Pour reconnaître de quel cheikh il faut employer la lecture pour chaque verset, on place en face de ce verset une lettre qui indique le cheikh dont il faut suivre la prononciation. Ces cheikhs avec leurs disciples ne sont pas moins de vingt. Comme nous l'avons dit, au Maroc, on n'enseigne que la lecture de cinq de ces cheikhs.

La lecture de *Ouarch*, qui est la plus courante, est indiquée en marge des versets par un *djim* ; *Qaloun*, par un *ba* ; *El-Mekky*, par un *dal* ; *El-Baçry* par un *ha*, et *Hamza* par un *fa*. Quelques rares tolba lisent également d'après les autres cheikhs.

Les jeunes gens qui ont appris le Qoran sous la direction d'un faqih

Ouarchi et qui, par conséquent, ne connnaissent que la lecture de *Ouarch*, s'ils veulent pousser leurs études de lecture et de prononciation pour arriver à celle de *Hamza*, vont suivre dans les écoles souvent éloignées de chez eux les leçons des professeurs qui enseignent les différentes prononciations; on appelle ces professeurs *Foqaha Er Riouaya*.

On les trouve dans certaines villes et dans les tribus des montagnes; il y en a rarement dans les tribus arabes des plaines.

Les élèves qui viennent de loin suivre ces cours s'appellent les tolba *Mekhanchin*, de *khancha* — sac — parce qu'ils mettent pour voyager leur petit bagage dans un sac qu'ils portent sur le dos. Ils sont logés dans l'école même et sont nourris par la charité des habitants. C'est un acte méritoire que de donner le *marouf* à un taleb ou à plusieurs tolba. La nourriture qu'on leur donne est d'ailleurs peu coûteuse et ne suffirait certainement ni par sa quantité ni par sa qualité au plus modeste et au moins exigeant de nos étudiants pauvres.

Le local de l'école est des plus simples et son mobilier très primitif.

Dans les villes, l'école appelée *M'sid* se compose d'une pièce, généralement au rez-de-chaussée, souvent sans fenêtres et ne recevant la lumière que par la porte. Le mobilier de l'école se compose universellement d'une simple natte achetée par les élèves et d'une sorte de banc très bas sur lequel le professeur est assis, les jambes repliées sous lui. Les élèves sont assis de la même façon sur la natte. Il n'y a jamais ni bancs ni pupitres. L'éclairage, en hiver, se fait au moyen d'une lampe qui se compose d'un verre suspendu au plafond par un fil de fer et dans lequel se trouve de l'huile d'olive et une mèche faite d'un bout de chiffon de coton. L'huile de cette veilleuse est fournie par les élèves.

Les dimensions des écoles sont très variables et il y en a à Fès qui sont de grandes salles au premier étage assez bien éclairées; mais c'est l'exception; le *M'sid* est généralement une petite pièce humide, mal éclairée et mal aérée. Ces pièces sont le plus souvent la propriété des biens habous et sont quelquefois attenantes à une mosquée. Il arrive également qu'un habitant prélève sur sa propre maison une pièce à laquelle il ouvre une porte sur la rue pour en faire une école aux enfants de son quartier. Jamais aucun loyer n'est prélevé pour les écoles.

Le maître d'école s'appelle *El Faqih El Moucharit*, c'est-à-dire le professeur engagé par contrat. En effet une sorte de contrat intervient entre les habitants et le professeur, d'après lequel ce dernier prend possession du *M'sid* du quartier. Dans les villes, les professeurs ne reçoivent aucun appointement fixe ni en argent, ni en pain, ni sous aucune autre forme. Ils

sont payés de la façon suivante : le jour du marché de la ville, chaque élève remet au professeur une petite somme, rarement inférieure à 0 fr. 25 ni supérieure à 0 fr. 50. Le nombre des élèves pouvant être estimé à une moyenne de vingt par école, cela fait une petite somme variant de 5 à 10 francs par semaine.

De plus, chaque fois qu'un élève a appris par cœur un certain nombre de versets du Qoran, on remet au professeur une petite somme variant de 2,50 à 5 P. H. Le fait se produit toujours pour quelques élèves chaque semaine. Lorsqu'il s'agit d'un enfant d'une famille aisée, la somme est un peu plus forte. En résumé, on peut estimer que les appointements d'un faqih varient suivant les localités de 75 à 150 P. H. par mois; aussi vivent-ils assez misérablement. Un grand nombre, qui ont peu d'élèves, augmentent leurs moyens d'existence en cousant des vêtements d'hommes. Comme ils sont généralement mariés, leurs femmes les aident en faisant de la couture ou en travaillant la laine.

Dans les villages arabes des plaines, les « douars », l'école, *Djama*, est en même temps la mosquée. Cette Djama est quelquefois simplement dans une tente ou dans une *nouala* — cabane de roseau — ou dans une chambre construite en briques crues. Cette Djama, tente, nouala, ou chambre, est édifiée ou entretenue aux frais des habitants du village.

Ces écoles ne sont pas comme celles des villes éclairées par des veilleuses à l'huile. Ce sont les *M'hadra*, les élèves, qui s'éclairent eux-mêmes en apportant chacun un peu de bois ou d'herbe sèche, comme, il y a un siècle, nos écoliers qui apportaient chacun leur bûche à l'école en hiver. On allume cette herbe et ce bois dans un coin de la djama, sous un trou pratiqué dans la toiture pour laisser échapper la fumée, ce qui n'empêche pas celle-ci de se répandre dans l'école au point de suffoquer les assistants. Les *M'hadra* lisent leurs planches à la lumière de ce feu, entretenu par un des élèves qui garde auprès de lui des sarments et des brindilles sèches pour les jeter sur le feu lorsque la flamme baisse.

Le professeur, le *Faqih El Moucharit*, est engagé par un contrat d'une durée d'un an.

Les conditions sont les suivantes :

Une *touiza*, c'est à-dire une ou deux journées de labour faites au profit du faqih par les attelées de labour du douar. La terre et la semence sont fournies par le douar. Généralement, il ne s'agit que d'une *touiza* de *dra* (sorte de maïs) dont on sème un quart de *moudd* (le moudd représente de 50 à 60 litres); quelquefois on fait quelquefois une *touiza* double, un *moudd* de semence environ.

De plus, le douar doit remettre au Faqih une certaine quantité de blé par an, de dix à vingt moudds, selon l'importance du village. Chacun donne sa part proportionnellement. Souvent la *touiza* est remplacée par une somme d'argent fixe remise au *Faqih*.

Le faqih est nommé par le douar. Chaque *kheima* à tour de rôle envoie sa nourriture à la Djama. Chaque mercredi, les élèves, *El M'hadra*, apportent au faqih, qui un œuf, qui un peu de beurre, qui un peu de laine; ce sont les mères qui donnent à leurs fils ces petits cadeaux pour le faqih.

A la tonte des moutons, chaque propriétaire de moutons donne un peu de laine au faqih. Celui-ci n'est pas habillé par le douar et ne reçoit aucun cadeau aux fêtes. On lui envoie simplement dans ces occasions, comme lors des mariages, des naissances ou autres réjouissances, sa part des plats de la fête.

Il est rare que le contrat d'un an ne soit pas renouvelé et que les professeurs restent souvent sept ou huit ans dans le même douar.

Dans les tribus de montagnes, l'école s'appelle *Mimra* ; elle est indépendante de la mosquée du village. C'est un bâtiment en pierres sèches, crépi à la chaux et composé d'un seul rez-de-chaussée, sans fenêtres ; la lumière vient par la porte. Cette construction, très primitive, est recouverte d'un grand toit de chaume. Entre le plafond de l'école et le toit, on trouve un grenier que l'on appelle « Aricha »; on y monte par un escalier extérieur formé de grosses pierres. Ce grenier sert à emmagasiner les provisions d'huile ou de grains et souvent des réserves de poudre et de balles qui sont la propriété des *habous* de la mosquée du village.

L'école est bâtie par la communauté; les nattes qui la garnissent sont achetées par les élèves et l'huile qui sert à l'éclairage est fournie par les *habous* de la mosquée.

Le nombre des écoles varie naturellement en proportion de l'importance du village.

Les villages des Djebala, qui s'appellent des *dchars*, se divisent en quartiers (*haoum*) ; chaque quartier (*haouma*) a généralement une école.

Le maître d'école est engagé aux conditions suivantes :

1° Une *touiza*, comme dans les tribus des plaines, avec cette différence que chaque habitant donne ses animaux de labour, ses charrues et ses laboureurs, mais que la semence est fournie par le Faqih. Le terrain est donné par un des habitants les plus riches, ou par plusieurs d'entre eux. Tous les travaux postérieurs au labourage, le sarclage, la moisson, le dépiquage, les transports sont faits par la communauté.

2° Toutes les semaines, chaque maison apporte au Faqih une certaine quantité de beurre de vache, de brebis ou de chèvre, selon ce que

possède chacun. Cela s'appelle tantôt *Djemaïat El Tolba* — le produit de la collecte des tolba — tantôt *El Khemis Taleb* — le jeudi du Taleb — parce qu'il est d'usage de remettre la quantité de beurre battu le jeudi, et que ce sont les élèves qui profitent du congé du jeudi pour battre ce beurre.

3° On remet de plus au professeur une petite somme d'argent annuelle qui varie de 50 à 60 *mitqals*, c'est-à-dire (au cours actuel du *mitqal*, qui vaut environ 0 fr. 40) 20 à 25 pesetas hassani.

4° Une certaine quantité de grains, généralement 2 moudds de blé, 2 moudds d'orge et 2 mouds de dra.

5° La communauté donne au faqih l'animal, mouton ou bouc, qui est sacrifié à la fête de l'*Aïd El Kebir*, le dixième jour de *Doul Hidjdja*, le dernier mois de l'année. Dans les tribus de montagnes, c'est généralement un bouc qui sert à ce sacrifice.

6° Enfin une toison de mouton par chacun des troupeaux appartenant aux gens du village ou du quartier qui engage le faqih, doit être remise à ce dernier au moment de la tonte.

En dehors de ces conditions réglées par le contrat passé avec le *Faqih El Moucharit*, il y en a d'autres établies par l'usage et qui, sans faire l'objet d'aucune stipulation, constituent cependant des obligations pour la communauté.

Ainsi tous les mercredis, les élèves font au faqih un petit cadeau appelé *Er Rebia*, de *arba*, le quatrième jour de la semaine, le mercredi ; ce cadeau se compose de quelques sous, de 0 fr. 05 à 0 fr. 10. Ceux qui n'ont pas d'argent, et c'est le plus grand nombre, apportent deux ou trois œufs ou un peu de beurre. Il est d'usage également, tant dans les écoles des villes que dans celles de la plaine ou de la montagne, quand un enfant a appris par cœur une *sourate*, un chapitre du Qoran, qu'il donne au faqih une petite somme ne dépassant pas un billioun (0 fr. 25).

De plus, une petite fête est donnée au faqih et aux écoliers à chaque *khitma*, ou *soulka*.

Voici quelques explications à ce sujet. Le Qoran se divise en soixante *hizbs*; ces soixante hizbs se partagent en quatre fractions. Chaque fois que l'enfant a achevé d'apprendre et de retenir par cœur une de ces fractions, cela constitue une *soulka*, qui donne lieu à une *khitma*. Il y a dans le Qoran quatre *soulkas*, il y a donc par conséquent quatre *khitmas*. La *khitma* est plus ou moins importante selon la fortune de la famille de l'écolier. Dans les écoles des tribus de la plaine ou de la montagne, on donne au faqih dans cette circonstance une petite somme

variant de 2,50 à 5 P. H. Dans les villes la somme est plus importante et atteint quelquefois 20 à 25 pesetas. A ces quatres *soulkas*, il faut ajouter la *Soulkat El Kebira*, qui donne lieu à une grande fête qui s'appelle *El Khitma El Kebira* : c'est lorsque l'écolier sait par cœur le Qoran tout entier.

L'écolier qui a réalisé ce tour de force de mémoire est *Taleb;* il ne sait rien; souvent même son intelligence naturelle est pour longtemps atrophiée, si ce n'est définitivement détruite, mais il est capable de réciter, *dans un sens ou dans l'autre*, le Qoran tout entier, sans commettre une erreur; il porte en lui la parole de Dieu, non seulement sans la comprendre, mais sans chercher à la comprendre, sans se douter même qu'elle puisse être comprise. Comprendre n'est rien, peut-être même est-ce mal, savoir est tout. A partir de ce moment, l'enfant, ou plutôt le jeune homme, car il faut des années pour arriver à retenir par cœur le Qoran tout entier, devient un personnage et il est entouré de la considération universelle.

Le nouveau Taleb est triomphalement conduit de l'école chez lui avec accompagnement de *tebals* et de *ghaitas* (tambourins et musettes). Dans les tribus arabes et dans certaines villes, il est à cheval, entouré de ses camarades à pied, qui conduisent son cheval par la bride. Dans les tribus de montagnes, il est à pied. De toutes façons il a son capuchon baissé sur le visage et il porte comme un livre ouvert dans ses deux mains la planchette qui lui a servi et sur laquelle sont écrites, au centre, la *Fatiha*, le premier chapitre du Qoran, et les premiers versets de la deuxième sourate, *El Baqara* — la Vache — par un Taleb ayant une belle écriture.

Sur les côtés, en biais, sont inscrits les premiers versets de la sourate quarante-huit, « la Victoire » ou « la Conquête », qui commence par ces mots : « *Inna fatahna laka fathan moubinan.* Nous avons fait pour toi une conquête évidente. » Dans les tribus de plaine, des cavaliers galopent autour du nouveau Taleb en tirant des coups de fusil; dans les tribus de montagnes, ce sont les « remaya » — tireurs du village.

La famille de l'élève offre un repas plantureux à ses parents et à ses amis et une somme variant de 5 à 100 pesetas, selon les ressources de la famille, est remise au faqih.

De plus, à chacune des quatre *khitmas* et à la *khitma kebira*, l'élève, lorsqu'il est ramené chez lui, s'assoit par terre, entouré de ses camarades, qui psalmodient des versets du Qoran; il tient sur ses genoux sa planchette, en ayant toujours son capuchon abaissé sur le visage. Tous les gens de sa famille et les amis passent à tour de rôle devant lui et déposent sur la planchette une petite somme d'argent.

Le produit de cette collecte est remis au faqih après la cérémonie.

Dans les écoles des campagnes, plaines ou montagnes, les conditions suivantes sont également imposées aux maîtres d'école :

Ils doivent, avec les autres Tolba du village, laver et ensevelir les morts, les accompagner au cimetière et prier sur leur tombe. Une petite rémunération leur est donnée pour chaque enterrement.

Si les habitants du village qui ont engagé le faqih consentent à des tolba la nourriture qui leur est nécessaire, ce que l'on appelle *El Marouf*, le faqih est obligé de recevoir ces Tolba.

Il est stipulé également que le faqih doit faire la prière publique aux jours de fête. S'il y a plusieurs professeurs dans le même village, c'est le plus âgé qui fait la prière et les autres sont tenus d'y assister. Ce n'est qu'après cette prière que les professeurs qui ne sont pas originaires du village où ils professent et qui ont leurs femmes dans un autre village peuvent aller chez eux.

De même pour la fête de l'*Aïd El Kebir*, le faqih ne peut s'en aller qu'après avoir égorgé le mouton de la communauté.

Les professeurs doivent également rester dans les villages où ils sont engagés, pour la nuit du 26 au 27 du mois de Ramadan : « Leilat El Qadr » — c'est la nuit pendant laquelle le Qoran est descendu sur la terre. Pendant cette nuit, les Tolba, réunis dans la mosquée, récitent le *Qoran tout entier*; ils se partagent cette besogne en récitant chacun une partie.

Voici comment sont réglées dans toutes les écoles de l'enseignement primaire et de l'enseignement secondaire les heures des classes :

Les élèves vont à l'école le matin au lever du soleil; ils y restent jusqu'à midi; après avoir déjeuné chez eux ils retournent à l'école où ils dorment jusqu'à 1 heure et demie. Le faqih les réveille alors et la classe reprend jusqu'au *Maghrib*, le coucher du soleil. Ils sortent pendant que le faqih fait la prière du *Maghrib*, et reviennent ensuite à l'école où ils restent jusqu'à l'*Acha*, une heure et demie après le coucher du soleil.

Le mercredi, à l'*Acer*, moment de la journée qui partage par la moitié le temps qui s'écoule entre *Ed Dohor*, une heure et demie, et le coucher du soleil, et qui varie par conséquent suivant les saisons, les élèves quittent l'école; ils ont congé le jeudi pendant toute la journée et reviennent le vendredi après la prière de 1 heure.

Il y a dans l'année plusieurs vacances, que l'on appelle *Aouachir* : 1° du 15 du mois de Ramadan au 8 du mois de Chaoual; 2° du 1er de Doul Hidja, au lendemain du *Saba* de l'*Aïd El Kebir*, c'est-à-dire au 18 du même mois; 3° du 1er de Rebi En Nabaoui, au lendemain du *Saba El Miloud*, le 20 du même mois. Pendant ces vacances, les enfants

vont tous les jours le matin à l'école, mais sans leurs planchettes et simplement pour réciter ce qu'ils ont déjà appris afin de ne pas l'oublier. Pendant les sept jours compris entre les fêtes et leurs octaves, ils ne vont pas à l'école du tout. A la fête de l'*Achour*, le 10 du mois de Moharrem, le premier mois de l'année, ils ont deux jours de congé, le jour de l'*Achour* et le lendemain.

Les élèves étrangers couchent à l'école et y prennent leurs repas. Pendant les vacances, ils rentrent habituellement chez eux, à moins qu'ils ne viennent de très loin.

Les Tolba, c'est-à-dire tous ceux qui savent le Qoran par cœur et qui ont en même temps quelques notions de lecture et d'écriture, forment dans chaque ville et dans chaque tribu une sorte de société et ils ont un rudiment d'organisation administrative, d'ailleurs très simple.

Dans les villes, ils ont un *Moqaddem* (littéralement celui qui marche devant), qui prend l'initiative des réunions et représente les tolba devant les autorités. Dans les cérémonies, les réceptions de gouverneurs, ou les fêtes religieuses, les Tolba marchent en cortège, Moqaddem en tête. Le titre de *Moqaddem des Tolba* est héréditaire tant qu'il y a des tolba dans la famille. Lorsqu'à la mort d'un Moqaddem aucun de ses fils n'est en état de lui succéder, son successeur est élu par les tolba qui profitent de la circonstance pour faire des agapes. Les pouvoirs du Moqaddem ne s'exercent sur les Tolba que pour leur organisation d'ordre intérieur, obligation de payer une amende pour avoir enfreint certains usages des Tolba dans une réunion, avoir manqué à une de ces réunions, etc.

Le Moqaddem des Tolba, qui est en général un homme d'un certain âge et d'une certaine condition, est respecté par le Makhzen et généralement exempt d'impôts. Il jouit d'une certaine considération. L'importance des Tolba et de leur Moqaddem se perd, comme toutes les vieilles institutions marocaines. Autrefois, lorsqu'un Taleb était arrêté pour une raison quelconque, une cinquantaine de Tolba, avec le Moqaddem, allaient demander la liberté au Qaïd qui la refusait rarement. Aujourd'hui, le Qaïd, plus mendiant et plus avide que les Tolba eux-mêmes, n'élargit le Taleb que si on lui verse quelque argent.

Dans les campagnes, il y a également un Moqaddem pour chaque tribu.

Dans les tribus des montagnes, l'organisation des Tolba s'est mieux conservée que dans les villes et que dans les tribus de la plaine.

Il s'y trouve également par chaque tribu un Moqaddem, qui est héréditaire dans une famille, tant que cette famille produit des Tolba capables de remplir ces fonctions. Le Moqaddem de la tribu a au-dessous

de lui trois ou quatre lieutenants appelés *Khalifas* du Moqaddem, dans les différentes fractions de la tribu.

En outre, dans les écoles où il y a un grand nombre de Tolba étrangers, les Tolba étrangers nomment eux-mêmes un Moqaddem spécial pour trancher leurs différends et pour maintenir l'ordre dans l'école.

Toutes les petites affaires qui surgissent entre les tolba sont réglées soit par le Moqaddem spécial, soit par le Moqaddem de la tribu, ou par un de ses *Khalifas*.

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

Sur le nombre considérable des enfants qui suivent les cours des écoles primaires, quelques-uns seulement continuent leurs études pour l'enseignement secondaire.

On peut dire que l'enseignement primaire constitue un véritable travail d'élimination parmi les enfants.

Il y a peu d'enfants qui n'aillent à l'école primaire pendant un certain temps. Quelques-uns ne tardent pas à y renoncer assez vite ; un grand nombre s'efforcent vainement pendant des années d'apprendre par cœur le livre sacré et n'y peuvent parvenir malgré les coups et les mauvais traitements. Le seul bénéfice qu'ils retirent de leur travail inutile est la perte de leur dignité et l'habitude de l'asservissement et de la crainte qui les préparent admirablement à supporter jusqu'à la fin de leur vie l'arbitraire de leur gouvernement. D'autres arrivent à apprendre le Qoran par cœur, mais ne poursuivent pas leurs études, soit parce qu'ils préfèrent continuer le métier de leurs pères, comme agriculteurs, comme négociants, ou comme artisans, soit parce que l'effort qu'ils ont fait a été trop considérable et qu'ils soient incapables d'en fournir un nouveau : ce cas est assez fréquent. Une petite minorité enfin aborde les études de l'enseignement secondaire.

Ces études consistent à apprendre la grammaire et la syntaxe, *El Adjourroumiya* et *El Alfiya*. Le premier de ces ouvrages est une grammaire en vers par Abou Abdallah Sidi Mohammed ben Daoud Eç Cendhadji, connu sous le nom d'Ibn Adjourroum, qui est mort en 1324 ap. J.-C. (726 H.). *El Adjourroumiya* est un ouvrage très concis, à tel point qu'il a besoin des commentaires. Le deuxième est un poème didactique sur la grammaire en 1.000 vers environ, qui a été l'objet de

nombreux commentaires. Il a été composé par Djemal Ed Din Sidi Mohammed Ibn Malik El Djayyani, né en 1203 ap. J.-C. (600 H.) à Damas, où il mourut en 1273 ap. J.-C. (672 H.).

Les élèves étudient ensuite Ibn Achir (Abdelouahad ben Ahmed) qui est mort à Fès en 1630 ap. J.-C. (1040 H.). Son ouvrage intitulé : *El Mourchid El Moïn ala Ed Darouri min Oloum Ed Din* « Le guide profitable sur ce qu'il est indispensable de savoir sur les sciences de la religion », se compose de 314 vers, nombre égal à celui des prophètes envoyés. Il traite des *Qaouaïd El Islam*, les bases fondamentales de la religion musulmane, qui sont au nombre de cinq :

1° La double profession de foi en Dieu et en le Prophète ; 2° la Prière ; 3° l'Impôt religieux ; 4° le Jeûne ; 5° le Pèlerinage, pour ceux à qui cela est possible. Cet ouvrage a été l'objet de plusieurs commentaires, dont les deux employés le plus fréquemment sont le petit et le grand commentaire de Mohammed El Fasi, dit *El Miyara*.

Dans les études secondaires est également compris Ibn Acim (Abou Beker M'hamed ben Mohammed) né en 1359 ap. J.-C. (762 H.) mort en 1426 ap. J.-C. (831 H.). Il était qadi à Grenade. Son ouvrage est intitulé *Touhfat El Houkam fi Nakat El Oqoud ou El Hakam* « Cadeau offert aux magistrats sur les difficultés des actes et des jugements ». C'est un poème qui comprend 1.697 vers et se divise en 104 chapitres.

Beaucoup plus clair et plus aisé à comprendre que Sidi Khalil, dont la concision est telle qu'il est impossible d'en user pratiquement sans avoir recours à ses nombreux commentaires, l'ouvrage d'Ibn Acim est pour ainsi dire un manuel de droit à l'usage de ceux qui ne recherchent pas la science juridique, mais un simple savoir pratique.

Ibn Acim a été l'objet de plusieurs commentaires ; le plus couramment usité est celui d'Ali Et Tsouli, dit Medidech, qui vivait sous le règne de Moulay Abderrahman, il y a une soixantaine d'années.

Malheureusement, comme pour l'étude du Qoran, les jeunes gens qui suivent l'enseignement secondaire se contentent le plus souvent d'apprendre les auteurs par cœur sans les comprendre.

Les résultats de cette instruction sont forcément loin de développer les facultés des jeunes gens et de leur ouvrir les idées. Il semble au contraire que plus ils apprennent, plus leurs idées deviennent étroites, et plus ils s'appliquent aux pratiques extérieures de leur religion qu'ils n'arrivent jamais à comprendre.

On pourrait croire que le but de l'instruction qui leur est donnée est de tuer complètement chez eux tous les germes d'une pensée quelconque, d'une part, par un effort de mémoire absolument disproportionné,

d'autre part par l'observance de pratiques matérielles qui finissent par absorber toute la vie d'un homme et la transforment en une série de petites cérémonies rituelles pour toutes ses actions les plus simples.

C'est ainsi qu'en observant exactement les instructions de l'ouvrage de *Ibn Achir* qui indique la façon d'accomplir les *faraïd* — les obligations religieuses — on arrive à ce résultat qu'on ne se lave pas pour être propre, mais pour s'être lavé d'une certaine façon. Le but recherché en se lavant n'est plus la propreté elle-même, mais simplement l'exécution stricte de certains actes rituels dans l'acte de se laver.

L'esprit des pauvres étudiants arrive ainsi à être complètement faussé pour le reste de leur existence, et leur préoccupation d'éviter toute impureté et toute souillure matérielle finit par les transformer en maniaques incurables.

A côté de cette manie de pureté, ils ont des mœurs très corrompues, qui ont déjà été décrites dans *le Maroc inconnu* de M. A. Mouliéras, d'une façon qui n'est pas exagérée.

Les écoles d'enseignement secondaire se trouvent encore dans quelques villes et dans les tribus montagnardes de la région dite des Djebala où, d'une part, l'instruction qoranique est beaucoup plus répandue et plus suivie que dans les plaines, et où se trouvent en outre quelques écoles où les Tolba peuvent étudier les auteurs que nous venons de citer. Sur la quantité des élèves qui suivent ces cours secondaires, un grand nombre n'arrivent qu'à se garnir la mémoire sans grand profit ; quelques-uns cependant arrivent à acquérir avec les explications de leurs professeurs un savoir suffisant pour pouvoir faire des *adoul* — notaires — quelquefois même des qadis de tribus, mais ils ne sont jamais capables d'exercer les fonctions de qadi dans une ville ; ceux qui exercent cette magistrature ont suivi les cours de l'enseignement supérieur à Fès.

Il arrive quelquefois que sans avoir suivi les cours de l'Université de Fès, et après avoir suivi ceux d'un professeur d'une science réelle, comme aujourd'hui encore le vieux faqih Ben Irmaq, dans la tribu des Soumata, qui est un juriste remarquable, des tolba des Djebala arrivent à acquérir un savoir juridique assez étendu, qu'ils complètent eux-mêmes par de nombreuses lectures. Ils deviennent alors eux-mêmes professeurs d'enseignement secondaire, sans être d'ailleurs nommés par personne, mais par la force des choses et parce que les élèves se réunissent autour d'eux. Les plus savants et les plus réputés de ces professeurs donnent également des consultations écrites (*fetoua*, au plur. *fataoui*) et certaines de ces consultations font autorité et leur réunion arrive à constituer de véritables recueils de jurisprudence.

La vie des étudiants de l'enseignement secondaire est réglée de la même façon que celle des classes de l'enseignement primaire, avec cette différence qu'ils travaillent assez souvent seuls pour apprendre par cœur les ouvrages qu'ils étudient.

Comme nous l'avons dit, les Tolba constituent une sorte de confrérie à laquelle appartiennent tous ceux qui sont arrivés à apprendre le Qoran. Ces confréries se réunissent quelquefois pour faire des réjouissances que l'on appelle des *nezaha*. Il y a deux espèces de *nezahas*, la petite et la grande.

La petite *nezaha* est simplement une réunion des Tolba d'une ville ou de deux ou trois villages qui ont amassé quelques sous et qui les mangent.

La grande *nezaha* devient de plus en plus rare ; elle a lieu généralement au printemps.

Quelques mois d'avance, les Tolba font des quêtes dans la ville ou dans la tribu ; ces quêtes n'ont d'ailleurs rien d'humble dans la forme et ressemblent plutôt à des réquisitions. Tous les gens riches sont imposés, soit d'une somme d'argent plus ou moins forte, soit de tant de moutons, d'un bœuf, de tant de beurre, etc. On n'ose pas refuser aux Tolba dans la crainte qu'ils n'appellent sur le récalcitrant la malédiction céleste, qui est naturellement à la disposition de gens qui savent le Qoran par cœur.

Les Tolba, au contraire, lorsqu'ils ont reçu ce qu'ils demandent et qu'ils sont satisfaits, disent en faveur du donateur une *fatiha* qui sera également exaucée.

Une fois tout ce qui est nécessaire à la *nezaha* réuni, les Tolba empruntent les tentes, les plateaux, réchauds, samovars, tapis, matelas, enfin tout ce qui est nécessaire et fixent le jour de l'inauguration de la *nezaha* où on boit, on mange et on fait danser des jeunes garçons fardés comme des filles. Cette *nezaha* dure tant qu'il y a de quoi boire et manger.

Ces réjouissances sont dirigées par le Moqaddem des Tolba qui maintient l'ordre et qui impose des amendes qui servent à prolonger la bombance.

Autrefois, les Tolba des villes nommaient de temps en temps un Sultan des Tolba. Cela donnait lieu à des réjouissances considérables ; mais cet usage est tombé en désuétude et ce n'est plus qu'à Fès que la fête du Sultan des tolba a lieu tous les ans. Les *nezahas* elles-mêmes deviennent de plus en plus rares ; la vie au Maroc est devenue trop dure, les besoins d'argent du gouvernement et de ses fonctionnaires trop fréquents et trop pressants pour permettre d'en dépenser à des réjouissances. La dernière grande *nezaha* a eu lieu à Larache en 1903. C'est celle dont parle Eugène Aubin dans *le Maroc d'aujourd'hui* :

« Pendant les derniers jours de notre séjour à Larache, dit-il, une ville de tentes est venue s'installer sur la falaise à proximité de notre campement. Elle grandit d'heure en heure jusqu'à contenir tous les Tolba du Khlot au nombre de plus de 500. Ces jeunes étudiants ayant quêté dans tout le pays, ont recueilli quelques centaines de douros et décidé de se réunir à Larache pour y célébrer une de leurs fêtes périodiques. Ils vivent dans une douce nonchalance, répartis dans leurs tentes, buvant du thé, mangeant les viandes débitées et cuites au milieu même du campement et s'agitant quelquefois en vue d'une promenade collective, au son d'une triste musette (ghaïta). »

L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

L'enseignement supérieur était donné autrefois dans plusieurs villes. On en retrouve les traces dans les ruines des anciennes Medrasas abandonnées depuis longtemps. A El Qçar El Kebir, entre autres, sur la route de Tanger à Fès, on peut voir les ruines de deux Medrasas : celle de Djama El Kebir, qui avait été bâtie au huitième siècle de l'hégire par le Sultan mérinide Abou Inan et dont il ne reste plus que la porte aujourd'hui murée, et la Medrasa de Djama es Saïda, construite il y a deux siècles environ, et qui est également en ruines et abandonnée.

Depuis déjà longtemps, l'enseignement supérieur ne se trouve plus qu'à Fès où il est loin de briller de son ancien éclat. Ce que l'on appelle souvent l'Université de Fès se réduit en somme à bien peu de chose aujourd'hui et c'est cependant le seul centre intellectuel encore un peu vivant du Maroc.

Il est difficile de retrouver la trace de ce qu'a dû être ce mouvement intellectuel sous les Almoravides et surtout sous les Almohades. Des huit Medrasas qui sont encore debout, cinq seulement sont encore utilisées pour les étudiants.

Ces Medrasas sont :

Medrasa de Ras Ech Cherratin ;
— Es Seffarin ;
— El Meçbahia ;
— El Attarin ;
— Bab El Djisa.

Les trois autres Medrasas, Medrasat Eç Çahridj, Medrasat Es Seba'iyn et Medrasat Bou Inania, sont désaffectées. La Medrasa El Oued est transformée en mosquée.

Ces neuf Medrasas sont celles de Fès el Bali, Fès le vieux. Il existait également deux Medrasas à Fès el Djedid, le nouveau Fès, où se trouve le palais du Sultan, mais il n'en reste qu'une, la Medrasa de Moulay Abdallah.

Une Medrasa n'est pas un collège à proprement parler, puisqu'il ne s'y fait pas de cours ; c'est un grand bâtiment, construit généralement par un Sultan qui en fait don aux habous, c'est-à-dire aux biens de mosquée et à l'entretien desquels sont attribués des revenus provenant également de donations pieuses. Les étudiants y ont seulement leur logement. Dans l'origine, les administrateurs des biens de mosquées, les nadirs, logeaient les étudiants étrangers qui venaient à Fès dans les chambres des Medrasas, sans aucun loyer bien entendu, et leur donnaient à chacun deux pains par jour, ces pains étaient payés par les revenus de maisons données aux habous à cet effet. On les gardait ainsi pendant trois ans, pendant lesquels ils suivaient les cours. Au bout des trois ans, les professeurs leur faisaient subir un examen et renvoyaient ceux qui étaient reconnus incapables. Les autres étaient conservés pendant sept ans encore. Au bout de ces dix années, on leur supprimait la distribution de pain. Ils étaient censés avoir terminé leurs études. Aujourd'hui, il n'y a plus d'examen et les étudiants peuvent rester dans les Medrasas tant que bon leur semble ; il y en a quelques-uns qui y sont depuis plus de trente ans.

La distribution du pain se fait toujours, mais elle n'est plus calculée d'après le nombre des étudiants. On fait tous les jours 400 pains, qui sont partagés entre les cinq Medrasas. Lorsqu'il y a peu d'étudiants, ils ont à tour de rôle deux pains par jour, et lorsqu'il y en a beaucoup, c'est à tour de rôle également qu'ils passent une journée sans en recevoir.

La clef, c'est-à-dire le droit de jouissance, d'occupation de toutes les chambres, est vendue ; il est difficile de retrouver l'origine de ces ventes qui n'ont rien de régulier, mais qui constituent un fait contre lequel personne ne proteste. De même que pour les autres biens habous, la propriété de la Medrasa reste aux habous ; ce n'est que la jouissance, autrement dit la clef de chaque chambre, qui a été reconnue comme appartenant à une certaine époque à un des occupants sous prétexte de dépenses par lui faites dans cette chambre, et qu'il cède lui-même moyennant une certaine somme d'argent. Le droit de propriété des habous sur les Medrasas elles-mêmes est établi par ce fait que ce sont les habous qui font les réparations.

Les Tolba qui ne sont pas propriétaires dans une medrasa, et ils sont nombreux, sont reçus par un taleb de leur pays qu'ils connaissent et qui y possède une chambre. Les chambres des Medrasas ne se louent jamais. Chaque Medrasa a son Moqaddem qui est nommé par les Tolba et qui généralement n'est pas Taleb lui-même. Le Moqaddem est

une sorte de concierge de la Medrasa ; il dépend exclusivement des Tolba qui le renvoient à leur gré, il est logé dans la Medrasa dans une chambre près de la porte et ne peut pas être marié ; il touche des gages d'environ deux douros par mois qui sont payés par les habous des medrasas. Les obligations du Moqaddem consistent à balayer la Medrasa, à entretenir et à allumer les lampes et à distribuer le pain aux Tolba; il connaît le nombre des Tolba qui se trouvent dans la Medrasa et la proportion dans laquelle ils sont répartis dans les chambres; à la porte de chaque chambre se trouve une fente par laquelle le moqaddem jette, sans ouvrir la porte, le nombre de pains correspondant au nombre des tolba qui habitent la chambre.

Le Moqaddem n'est pas chargé de faire les chambres des Tolba ; ce sont eux-mêmes qui prennent ce soin, qui est d'ailleurs peu de chose, étant donné la simplicité du mobilier qui se compose généralement d'une natte et de quelques livres.

En résumé, la Medrasa est une simple hôtellerie avec une cour au milieu, une grande pièce appelée *qoubba* au rez-de-chaussée, qui sert de mosquée, et où les étudiants logés dans la Medrasa se réunissent pour faire les prières; de plus, un *m'taher*, chambre pour les abblutions, avec une fontaine. Un des étudiants de la Medrasa est choisi comme *Moueddin* pour appeler à la prière, quoi qu'il n'y ait pas de minaret aux Medrasas. Ce Moueddin fait l'appel à la prière du haut de la terrasse.

Les prières dans les Medrasas sont dirigées par un *Imam*, choisi par le Qadi et payé par les habous 2 ou 3 douros par mois. Les Medrasas ne servent à loger que les étudiants étrangers, les étudiants de Fès habitent dans leurs familles.

Les deux pains par jour, et dont la dimension a beaucoup diminué, ne suffiraient pas à la nourriture des étudiants. La plupart ont un peu d'argent et leurs familles leur envoient de temps en temps des provisions, couscous, beurre, huile, etc. Ceux qui n'ont pas d'argent vivent un peu sur les ressources des autres et sont également nourris par charité par des gens riches de Fès qui considèrent comme une bonne œuvre de nourrir un étudiant ou même plusieurs. Dans ce cas, l'étudiant va le soir frapper à la porte de la maison où il sait qu'on doit lui donner quelque chose, et une négresse lui donne un plat qu'il emporte et qu'il rapporte vide le lendemain soir, car on ne donne jamais qu'un seul repas, qui est celui du soir. Dans la journée, l'étudiant s'arrange avec son pain sec donné par les habous.

MEDRASA DE « RAS ECH-CHERRATIN »

Bâtie par le sultan Moulay Er Rechid en 1081 de l'hégire (1670 ap. J.-C.) sur l'emplacement de la maison Bacha Azouz. Elle a deux étages et contient une centaine de chambres où se trouvent habituellement environ 150 étudiants.

Les étudiants qui l'habitent sont plus particulièrement originaires du Tafilelt, des provinces de l'Est, de Taza, Oudda, des Beni Iznasen, du Rif et du Gharb. Il y vient également des Algériens.

MEDRASA « DE ES-SEFARIN »

Bâtie probablement par le sultan Abou Yousef Yaqoub ben Abdelhaqq El Merini, fondateur de Fès El Djedid, en 650 Hég. (1252 ap. J.-C). C'est dans cette Medrasa que le sultan Abou Yousef fit déposer, en les constituant en biens habous, tous les ouvrages arabes qui lui avaient été remis par le roi Don Sanche lors de la paix intervenue en 684 Hég. (1285 ap. J.-C.).

Cette Medrasa contient une trentaine de chambres et environ soixante étudiants originaires surtout du Sous, du Djebel Zerhoun, de quelques Djebala et de gens d'Ouezzan.

MEDRASA « EL-MEÇBAHIA »

Bâtie également sous les Mérinides. Elle tire son nom d'un faqih pour qui elle a été construite et qui s'appelait Sidi Meçbah, des Oulad Meçbah.

Elle contient une soixantaine de chambres habitées par environ 140 Tolba originaires pour la plupart de Marrakech et de ses environs, et des tribus des Doukkala, Abda, Chiadma, Haha, etc.

MEDRASA « EL-ATTARIN »

Bâtie par Abou Saïd El Merini en 723 Hég. (1323 ap. J.-C.). Elle contient une trentaine de chambres et une soixantaine d'étudiants au maximum. Elle est fréquentée surtout par les Tolba des ports, Larache, Tanger, etc., et des environs de ces villes. Quelques familles notables du Gharb et des Djebala y possèdent également des chambres.

MEDRASA DE MOULAY ABDALLAH A FÈS EL DJEDID

Il y a eu, comme on l'a vu, deux Medrasas à Fès El Djedid. L'une a été bâtie en 720 Hég. (1320 ap. J.-C.) par le Sultan mérinide Abou Saïd, l'autre par le Sultan Mohammed El Hadj Ed Dilaï, en 1077 Hég. (1666 ap. J.-C.) pendant les quelques années qu'il a régné à Fès.

De ces deux Medrasas, il n'en reste plus qu'une connue sous le nom de Medrasa de Moulay Abdallah; l'autre, qui s'appelait la Medrasa de *Dar El Makhzen*, a été comprise dans des constructions faites par le Sultan Moulay El Hasan il y a une vingtaine d'années.

Le sultan Sidi Mohammed, père de Moulay El Hasan, avait créé dans cette Medrasa un cours de géométrie fait par le Chérif Moulay Idris El Belghiti, mort il y a quelques années. Ces cours étaient suivis par une trentaine de Tolba originaires de Fès, de Mékinès, de Marrakech, et appartenant généralement à des familles de fonctionnaires, et qui habitaient les chambres. Les cours étaient faits dans la qoubba servant de mosquée; c'est parmi ces Tolba qu'étaient choisis les intendants des divers services du Makhzen. Si Mohammed El Guebbas, ancien ministre de la Guerre, et actuellement représentant du Sultan à Tanger, y avait étudié. Plus tard, ce cours ne fut plus fait; la Medrasa était habitée par des soldats du Palais et elle fut enfin comprise dans les constructions nouvelles de Moulay El Hasan.

La Medrasa de Moulay Abdallah est habitée exclusivement par des étudiants étrangers qui viennent y parfaire leurs études qoraniques. Lorsqu'ils ont complété ces études, et qu'ils sont en état de suivre les cours de l'enseignement supérieur, ils viennent habiter une des Medrasas de Fès El Bali.

L'enseignement supérieur est donné à la mosquée de Qaraouyin, la grande mosquée de Fès, dont la construction, commencée en 245 Hég. (859 ap. J.-C.) fut achevée en 306 Hég. (918 ap. J.-C.). De nombreuses réparations et de nombreux agrandissements ont été faits depuis à cette mosquée.

Autrefois, l'enseignement supérieur relevait du Qadi exclusivement : il était comme le grand maître de cette université qui fonctionnait dans la mosquée de Qaraouyin. C'était lui qui nommait les professeurs, *Oulama* (au sing. « Alem »).

Aujourd'hui, les professeurs sont nommés par le Qadi, mais sur l'ordre du Makhzen; il en est ainsi depuis le règne de Moulay El

Hasan, qui avait cherché à centraliser toutes les institutions sous son autorité.

Avant d'être nommé professeur, il faut faire un stage qui est plus ou moins long, selon les influences dont on dispose. Le candidat se fait d'abord donner par ses anciens professeurs ce que l'on appelle une *idjaza*, qui est une sorte de diplôme, indiquant le genre d'études qui ont été faites, par le postulant, d'une façon complète et satisfaisante.

Pourvu de cette idjaza, le nouveau professeur se rend à Qaraouyin et commence à enseigner sans recevoir d'appointements. Il ne porte pas le titre d'*Alem*, mais simplement celui de *Faqih*. Les Oulama professaient eux-mêmes gratuitement il y a plusieurs siècles et faisaient pour vivre quelque travail délicat, comme des copies de manuscrits, ou des broderies de soie. Il n'en est plus ainsi depuis longtemps. La plupart des professeurs stagiaires, tant qu'ils ne sont pas payés, donnent des leçons particulières dans une petite mosquée retirée. Le salaire de ces leçons est très peu élevé. Pour être nommé professeur en titre, le stagiaire doit recueillir les témoignages des autres professeurs attestant que son cours est suivi et qu'il y a lieu de le pourvoir d'une chaire. C'est ensuite au candidat à user des influences dont il dispose à la Cour pour obtenir du Sultan la lettre adressée au Qadi et le nommant professeur.

Il y a cinq classes de professeurs, *Oulama*. On débute par la cinquième pour continuer en passant par toutes les classes sans pouvoir en sauter. Cependant si un faqih d'une haute valeur et n'ayant pas habité Fès jusque-là vient s'y établir pour y professer, il peut être nommé directement Alem de première classe.

Les appointements des professeurs sont très médiocres; ils commencent à *quinze onces* par mois, ce qui représente environ 0 fr. 54, pour arriver au maximum de 200 mitqals qui représentent 70 pesetas 50 centimes.

Ces appointements sont calculés sur l'ancienne valeur de la monnaie marocaine basée sur le *mitqal* or, qui a été fondu et vendu depuis longtemps et qui est remplacé aujourd'hui par un mitqal argent, de telle sorte que le douro (5 pesetas) qui valait autrefois *5 onces* et même moins, vaut aujourd'hui 14 mitqals, ou 140 *onces*. Les professeurs ne pourraient donc pas vivre avec leurs appointements, surtout ceux des classes inférieures. Outre ces appointements tout à fait ridicules, les professeurs reçoivent ce que l'on appelle *Cila*, c'est-à-dire une distribution de blé et d'argent dans les proportions suivantes.

Les Oulama de 1re classe reçoivent par an : 90 moudds de blé,

mesure de Fès (le moudd de Fès est une mesure de capacité qui contient environ 30 litres).

Ceux de 2e classe, 60 moudds
— 3e — 45 —
— 4e — 30 —
— 5e — 15 —

Ce blé leur est remis, les deux tiers au commencement de l'automne, le troisième tiers vers la fin de l'hiver.

Le Makhzen leur donne de plus, par an et par tête à la fin de l'été, l'argent nécessaire pour acheter un taureau dont ils font une sorte de *confit de viande* que l'on appelle le *khleï'*. Ce confit est conservé dans des jarres en terre, fermées, et se mange en hiver avec des œufs ou du couscous. On leur donne également le prix de deux *qollas* d'huile (la qolla de Fès pèse 12 livres de 750 grammes), qui sert à faire le confit.

Le Makhzen donne de plus par an à chaque professeur un costume complet, de la coiffure aux babouches.

A chacune des trois grandes fêtes, les professeurs reçoivent en outre une petite somme d'argent.

Ceux de 1er classe, 4 douros
— 2e — 3 —
— 3e — 2 —
— 4e — 1 —
— 5e — 1/2 —

Il y avait autrefois également une *Cila*, distribution d'argent, faite aux étudiants des Medrasas et qui s'élevait environ à 100 douros par Medrasa; cette cila est supprimée depuis plus de dix ans.

Les professeurs sont également logés dans des maisons appartenant aux biens habous. A la mort du professeur on en fait sortir ses enfants et sa veuve, à moins qu'un de ses fils soit lui-même Taleb, susceptible de succéder à son père, et surtout qu'il ait des relations à la Cour. Il n'y a pas de pension de retraite pour les professeurs : leurs appointements, *Cilas*, maisons, leur sont conservés jusqu'à leur mort, même s'ils sont incapables de professer pendant plusieurs années. D'autre part, leurs veuves n'ont droit absolument à rien.

Les Oulama augmentent leurs revenus non seulement en donnant des leçons particulières aux étudiants, mais en donnant des consultations juridiques écrites, ce que l'on appelle des *fetaoui* (au sing. *fetoua*). Ces consultations, selon l'importance de leur objet, se paient de 1 à 100 douros et certains Oulama se font ainsi un important revenu.

Les professeurs font leurs cours à la grande mosquée de Qaraouyin

Les cours commencent à 6 heures du matin.

1er cours, de 6 à 8 heures.
2e — de 8 à 10 heures.
3e — de 10 heures à midi.
4e — de midi à 1 h. 1/2.
5e — de 2 heures à l'Acer.

(L'Acer est le moment qui partage en deux parties égales le temps qui s'écoule entre *Ed Douhour*, 1 heure et demie et le coucher du soleil.)

Après l'Acer, il n'y a plus de cours ; il reste quelquefois des professeurs isolés qui font des cours particuliers à quelques étudiants.

Pendant les trois premières séances, de 6 heures à midi, les professeurs, au nombre de cinq ou six, enseignent le droit — *fiqh* — c'est-à-dire les auteurs suivants :

Sidi Khalil et ses principaux commentaires : El Kharchy, Bennani, Zourkani, et leurs commentateurs.

La *Touhfa* de Ibn Acim et ses commentaires : Et Taoudi ben Souda Et Tsouli, Myara.

La *Lamya* de Zaqqaq et ses commentateurs, Et Taoudi, Abou Hafç, Myara.

Ibn Achir et le commentaire de Myara.

De midi à l'*Acer*, plusieurs cours sont faits en même temps et les étudiants suivent ceux qui leur conviennent, ce sont :

La Grammaire (Nahou) ; comme auteurs : l'*Adjourroumya*, avec le commentaire de El Azhary et ses commentaires.

L'*Alfya* d'Ibn Malik, avec le commentaire d'El Makoudy.

Rhétorique (El-Bayan) ; comme auteurs : le *Moukhtaçar* (résumé) de Sa'd ed Din et Taftazani et ses commentaires.

Logique (El-Mantiq) ; comme auteurs : El Akhdari et ses commentateurs ; Bennani et ses commentateurs.

Prosodie ('Aroud), rarement ; auteur : Zemmoury, commentaire de la *Khaçradjia*.

Métaphysique (Kalam), très rarement ; auteur : *Es Senousi*.

Le Çoufisme (Taçaououf) ne s'enseigne pour ainsi dire plus. Quelquefois cependant, un professeur fait une lecture expliquée du commentaire d'Ibn Abd Allah de l'ouvrage *Ala'l Hikam* d'Ibn Abbad.

La Lexicographie (Logha) ne s'enseigne plus à Qaraouyin depuis longtemps ; quelques étudiants lisent le *Qamous*, *Ed Djauhari*, les *Maqamat* d'El Hariri et la *Maqçoura* d'El Makoudi.

Théologie (Taouhid). Le Chérif Sidi Mohammed ben El Kebir El-Kittani, celui qui a provoqué l'année dernière la révolution à Fès contre le sultan Abdelaziz et que le sultan actuel Moulay Abdelhafid a fait

mourir cette année sous le bâton, avait commencé il y a quelques années, à Qaraouyin, la lecture des *Chamaïl* de Termidy, mais il y a bientôt renoncé, ne trouvant pas d'auditeurs.

En commençant avec le droit, l'ouvrage d'Ibn Achir, qui comprend: 1° le Taouhid (la Théologie); 2° le Fiqh (le Droit), les étudiants s'occupent forcément de théologie et lisent en même temps quelques ouvrages spéciaux tels que : la *Risala*, d'Ibn Abi Zaïd El Qaraouani; la *Çoughra*, de Senoussi, etc.

L'Arithmétique (El Hisâb) est enseignée le jeudi et le vendredi matin et pendant les vacances. Auteurs : *El Qalçadi ; El Mounia*, de Ben Razy, et *Ed Dorra*.

L'Histoire n'a jamais été enseignée et la Géographie ne l'est plus depuis bien longtemps.

Les professeurs font leurs cours de la façon la plus simple. Ils ont chacun une place désignée dans la mosquée de Qaraouyin ; ils vont s'y asseoir à l'heure de leur cours sur un petit tapis de feutre appelé *lebda* qu'ils portent plié sous le bras et qu'ils étalent sur la natte de la mosquée ; les étudiants s'assoient en demi-cercle devant eux. Le professeur n'a pas en mains le livre que l'on étudie, mais ce livre est tenu par un des élèves les plus instruits qui lit une phrase que le professeur explique et commente ; ce lecteur s'appelle « El Qâry » ; chaque étudiant a son livre pour suivre le cours.

Quoique les professeurs s'assoient ainsi au niveau de leurs élèves, il y a cependant à Qaraouyin des chaires pour faire les cours. Une chaire s'appelle *Koursi* (plur. *Krasi*). Il y en a douze à Qaraouyin, six pour les professeurs et six pour les lecteurs des Hadiths (traditions du Prophète).

Le Koursi est formé de trois marches avec une plate-forme pour s'asseoir les jambes repliées. Les *Krasi* des professeurs ont un dossier élevé, que n'ont pas les *Krasi* des lecteurs de *Hadiths*.

Les professeurs de première catégorie, ce que l'on appelle les *Oulama El Kebar*, les grands Oulama ont seuls le droit de monter sur cette chaire et ils en usent rarement, et seulement lorsqu'ils ont un grand nombre d'élèves, qui les oblige à s'élever pour dominer leur auditoire. Les lecteurs de *Hadiths* (traditions) montent toujours sur le Koursi.

Pendant les trois mois saints, Redjeb, Chaaban et Ramadan, les cours habituels sont remplacés par des lectures des *Hadiths* (traditions) à la mosquée de Qaraouyin pendant toute la journée, depuis le matin jusqu'à l'*Acha* (une heure et demie après le coucher du soleil). Dans les autres

mosquées, ces lectures ont lieu également depuis le *Maghrib* (coucher du soleil) jusqu'à l'Acha.

Pendant le mois de Safar, deuxième mois de l'année, le Qadi de Fès lui-même interprète la *Hamzya* de Bouciri (louanges et glorification du Prophète) à la grande mosquée de Qaraouyin. Il s'assoit pour cela sur le Koursi qui est en face de la grande porte de la mosquée dite Bab Ech Chemmaïn ; les lustres de la mosquée sont allumés et la chaire (Koursi) elle-même entourée d'un grand nombre de lanternes et de bougies.

Les vacances et les congés des cours de l'enseignement supérieur sont les mêmes que ceux de l'enseignement primaire, c'est-à-dire que le jeudi ou le vendredi il n'y a pas de cours à proprement parler, mais une petite conférence le matin.

Il y a environ trois semaines de vacances, à chaque grande fête, Aïd El Kebir, Aïd Eç Ceghir, Mouloud, et trois jours de congé à l'Achoura, de même pour les trois derniers jours du mois de Chaaban. Les étudiants font alors avec tout le monde ce que l'on appelle la *Chaabana*, c'est-à-dire un repas, en général dans un jardin, avec de la musique et toutes les réjouissances, pour se préparer au jeûne du Ramadan qui suit le mois de Chaaban.

Il y a congé également le jour de l'*Ancera* qui est le 24 juin de l'année julienne, et où les Musulmans allument des feux comme nos feux de la Saint-Jean, qui est également le 24 juin mais de l'année grégorienne, de sorte que les deux fêtes ne correspondent pas, quoique ayant de fait la même date. On pense généralement que la fête de l'*Ancera*, la fête des éléments, est un souvenir d'une fête païenne.

Dans le cas de décès d'un professeur, il y a trois jours de congé. S'il s'agit de la mort d'un professeur de la première catégorie, d'un *Alem Kebir*, le congé dure sept jours.

Lorsque le Sultan meurt, les cours sont suspendus jusqu'à la proclamation de son successeur.

Enfin, lors des fêtes du *Sultan des Tolba*, qui ont lieu généralement au mois d'avril, il y a environ un mois de vacances.

Tous les ans, les étudiants nomment un Sultan des Tolba. On fait remonter l'origine de cette coutume à Moulay Er Rechid, c'est-à-dire au commencement de la dynastie actuelle, à la fin du dix-septième siècle. En principe, l'étudiant désigné comme Sultan était le plus instruit et le plus capable ; mais comme toutes les choses marocaines, le trône des Tolba est aujourd'hui mis aux enchères ; il est généralement acheté par un étudiant qui a quelque faveur à demander au vrai Sultan, le plus souvent l'élargissement d'un membre de sa famille emprisonné

et qui veut profiter de sa royauté éphémère pour l'obtenir. Le prix d'achat du Sultanat des Tolba n'est d'ailleurs pas très élevé et varie entre 100 et 150 douros. Tous les habitants de Fès contribuent par des dons à cette fête. Le Sultan lui-même envoie à son collègue de quelques jours tous les accessoires de la royauté, parasol, cheval, tentes, escorte, une petite somme d'argent de 500 mitqals (280 pesetas) et des provisions de bouche. Il se rend lui-même au campement des Tolba qui est établi hors de la ville, sur l'Oued Fès, non loin du Palais Le Sultan des Tolba profite de cette rencontre pour remettre sa supplique au véritable souverain.

La fête des Tolba dure entre huit et quinze jours qui se passent en bombances. A la fin de son règne de quelques jours, le Sultan des Tolba s'enfuit et va se réfugier dans sa Medrasa pour échapper aux plaisanteries de ses anciens sujets qui lui rappelleraient lourdement la vanité de son autorité disparue.

En résumé, l'instruction au Maroc est exclusivement religieuse en ce qui concerne l'enseignement primaire. Quelques notions de grammaire et de droit sont données dans l'enseignement secondaire; ces mêmes notions sont reprises et développées dans l'enseignement supérieur avec quelques rares notions de belles-lettres et de théologie.

On peut se rendre compte aisément, en examinant le programme de cet enseignement et la mentalité qui préside à la façon dont il est donné, que l'instruction marocaine est loin d'avoir pour but l'émancipation de l'esprit et de l'intelligence. Elle cherche au contraire à les asservir et à les maintenir cristallisés par des traditions surannées et par des pratiques minutieuses, auxquelles le sentiment religieux lui-même est absolument étranger.

C'est ainsi que tout ce qui touche à l'instruction publique marocaine semble avoir pour mission de maintenir le peuple dans l'abrutissement et dans la servitude, en interprétant à faux les principes d'une religion qui devait établir les bases de la communauté musulmane et qui ne sert qu'à maintenir la plus insupportable tyrannie.

Cependant les professeurs de Qaraouyin, qui forment le corps des *Oulama*, comptent souvent parmi eux des hommes d'une réelle valeur et d'une science musulmane incontestable. Depuis des siècles, les *Oulama* s'élèvent vainement contre les abus du gouvernement marocain et du Sultan lui-même. Imbus par leurs études des principes de la société musulmane établis sur l'idéal d'une communauté conquérante administrée par l'Imam, les *Oulama* ont toujours protesté contre l'impérialisme arbitraire des souverains du Maroc et de leur Makhzen, et contre l'emploi illégal des fonds de la communauté musulmane à

l'entretien de ce seul Makhzen, alors qu'ils devraient être utilisés pour le bien de l'ensemble des Musulmans.

Les abus des fonctionnaires marocains ont été flétris par les *Oulama* dès le neuvième siècle de l'hégire, et ils l'étaient encore au dix-huitième siècle (douzième de l'hégire) par le faqih Et Taoudy ben Souda, qui vivait sous le règne de Sidi Mohammed ben Abdallah, et au dix-neuvième siècle (treizième siècle de l'hégire) par le faqih Ali El Tsouly sous le règne de Moulay Abderrahman (1).

Intolérants sans doute, ennemis des nouveautés et particulièrement de l'ingérence étrangère dans les affaires marocaines, les *Oulama* seraient partisans de réformes qui auraient pour but, en se basant sur les principes mêmes de l'Islam, de donner aux Musulmans une administration équitable, conforme aux préceptes de la religion du Prophète.

Sans doute, et surtout aujourd'hui, la plupart de ces *Oulama*, découragés par l'inutilité de leurs protestations, sont devenus accessibles aux prébendes officielles et flattent le pouvoir dont les abus leur profitent ; quelques-uns seulement, sans ambitions et sans besoins, continuent à vivre en sages dans l'idéal intellectuel de leur savoir avec la conviction inébranlable de la réalisation des promesses divines.

L'Université de Fès a produit un grand nombre de jurisconsultes et d'écrivains illustres, dont on trouvera les noms dans la *Djadouat El Iqtibas* d'Ibn el Qadi, ouvrage écrit au seizième siècle et dans la *Salouat El Anfas* de Mohammed ben Djafar El Kittani. L'auteur de la *Pierre de touche des Fetouas* (2), Ahmed El Ouancharisi, a professé à Qaraouyin au neuvième siècle de l'hégire (quinzième siècle de J.-C.) et le faqih Ali Et Tsouly, dont les commentaires d'Ibn Acim sont aujourd'hui les plus employés par les Qadis, y a fait ses études et y a également enseigné.

Il est presque inutile de parler de l'instruction des femmes : elle est pour ainsi dire nulle et les quelques petites filles auxquelles on apprend à lire et à écrire sont des exceptions des plus rares. De plus, les femmes instruites sont mal vues et les Marocains prétendent qu'une jeune fille instruite tourne généralement mal. A vrai dire, les hommes trouvent dans l'ignorance absolue de la femme un moyen commode d'affirmer leur supériorité et leur domination sur elles et de les maintenir dans un état d'abaissement et souvent de dégradation qui est certainement une des principales causes de la décomposition de la société marocaine, qui se meurt d'ignorance et d'abus d'autorité.

(1) Cf. « L'Islam et l'État marocain ». *Revue du Monde Musulman*, juillet-août 1909, pp. 314 à 342.

(2) Ouvrage traduit par M. Émile Amar, t. XII et XIII des *Archives Marocaines*.

CHAPITRE II

ENSEIGNEMENT ISRAÉLITE

Cet enseignement ressemble beaucoup à l'enseignement musulman, en ce sens qu'il est exclusivement religieux et obstructionniste. On peut également le partager en enseignement primaire, secondaire et supérieur.

Il n'y a d'écoles que dans les villes. et le local se compose généralement d'une simple chambre dans le logement du professeur.

Le maître d'école primaire, appelé *rabbi*, au pluriel *rabbiyim*, est payé par la communauté israélite de la ville. Ses appointements ne dépassent guère 60 pesetas par mois ; les élèves lui donnent également une petite somme mensuelle variant selon leur état de fortune de 1 à 5 pesetas. Dans les villes de l'intérieur, le mobilier scolaire est le même que celui des écoles musulmanes, c'est-à-dire qu'il se compose d'une natte, sur laquelle s'assoient le maître et les élèves; la baguette joue également un grand rôle dans les procédés scolaires. Dans les ports et à Tanger particulièrement, on trouve dans les écoles rabbiniques des bancs ou des chaises, mais, d'autre part, ces écoles y deviennent de plus en plus rares et ne tarderont pas à disparaître devant celles de l'Alliance Israélite et devant les autres établissements d'enseignement.

L'école primaire israélite porte le nom de *Talmud-Tora*. Les enfants commencent par y apprendre l'alphabet (alephbet), puis à épeler. On leur enseigne ensuite la « Perasa », c'est-à-dire le commencement de la Bible, puis les *Nebiyim* et les *Ketoubim*, c'est-à-dire les Prophètes et la Loi écrite, le Pentateuque.

L'enseignement primaire s'arrête là et ceux qui ne poussent pas leurs études plus loin ont quelques vagues notions de l'histoire juive, ils connaissent l'alphabet hébraïque, mais ne savent pas l'hébreu. Ils parlent, selon les localités, espagnol ou arabe ; espagnol dans les ports en général et jusqu'à El Qçar El Kebir ; dans les autres villes de l'intérieur, uniquement arabe avec un accent très reconnaissable. Leur alphabet hébraïque leur sert à écrire en caractères hébraïques et en langue espagnole ou arabe selon la langue qu'ils parlent. Il n'est pas besoin de dire que la correspondance ainsi rédigée dans une langue

imparfaitement apprise et uniquement dans sa forme la plus vulgaire, à l'aide des caractères d'une autre langue, n'a rien de littéraire.

De même que chez les Musulmans, les petites filles juives ne vont pas à l'école et la très grande majorité des femmes juives ne savent ni lire ni écrire.

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

Il se compose de l'étude de la *Guemara* qui est le développement de la *Mischna*, recueil des lois orales, des traditions, des règlements et des discussions des Sanhédrins.

La *Mischna* et la *Guemara* réunies forment le Talmud de Babylone qui se compose des soixante-trois traités de la *Mischna*, dont trente-sept ont leur *Guemara*. Ces soixante-trois traités sont partagés en six divisions :

1° Des Demeures (Zeraïm) ;
2° Des Fêtes (Moëd) ;
3° Des Femmes (Naschim) ;
4° Des Dommages (Nezikin) ;
5° Des Choses saintes (Kodaschim) ;
6° Des Purifications (Tohorot).

L'enseignement secondaire se compose uniquement de l'étude de la *Guemara*, qui comporte en elle-même l'obligation pour les élèves de compléter et d'approfondir les études de la langue hébraïque qu'ils avaient commencées à l'école primaire et qui ne leur avaient permis que d'apprendre par cœur quelques passages de l'Écriture, comme les jeunes Musulmans apprennent le Qoran, sans y rien comprendre.

La plupart des élèves qui suivent les cours de l'enseignement secondaire passent ensuite à l'enseignement supérieur. L'enseignement secondaire ne les conduirait en effet à rien et n'est qu'une préparation à des études complémentaires qui permettent à ceux qui les ont faites d'aspirer aux fonctions sacerdotales. Les seules fonctions auxquelles peuvent aspirer les élèves de l'enseignement secondaire qui ne continuent pas leurs études par l'enseignement supérieur, sont celles de maître d'école primaire.

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Les jeunes gens qui ont suivi pendant un certain temps les cours de l'enseignement secondaire et qui connaissent suffisamment le Talmud

et particulièrement la seconde partie, la *Guemara*, sont admis à suivre les cours de l'enseignement supérieur. Ces cours sont exclusivement talmudiques.

Les élèves assistent à des cours qui ne sont pas autre chose que des réunions de rabbins présidées par le Grand Rabbin et où les différents articles du Talmud sont discutés, commentés et interprétés. Ce sont de véritables cours de casuistique, qui, loin d'ouvrir l'intelligence des élèves, la restreignent au contraire par l'étude de cas de conscience, et lui donnent cette déformation spéciale que l'on remarque également chez les docteurs musulmans.

Lorsque les élèves ont une connaissance suffisante du Talmud et de ses commentaires, et qu'ils ont appris à en interpréter le texte de façon à pouvoir l'appliquer aux différents cas qui peuvent se présenter, ils peuvent être nommés rabbins ou notaires, *Sofrim*, ou sacrificateurs, *Souhatim*.

Les trois degrés d'enseignement hébraïque se trouvent dans la plupart des villes, mais les cours d'enseignement supérieur de Tétouan, de Fès, et de Merrakech sont les plus importants et les plus suivis.

De même que l'Université musulmane de Fès, les Universités juives du Maroc ont produit des savants remarquables. Le célèbre Maïmonides (Mousa ben Maïmoun), né à Cordoue au douzième siècle de Jésus-Christ, avait étudié à Fès, ainsi que Moïse Edrehi, ou plus exactement Mousa Ed Dra'i (originaire du Dra'a), qui vivait à la fin du dix-huitième siècle et dans la première moitié du dix-neuvième.

Aujourd'hui, les études hébraïques sont de plus en plus négligées et, malgré la résistance des rabbins, les écoles de l'Alliance Israélite ont attiré à elles la majeure partie des enfants juifs.

Ed. Michaux Bellaire.

SECTION DE MAURITANIE

Nos lecteurs savent avec quel intérêt la Revue du Monde Musulman *envisage tout ce qui concerne l'histoire et la vie sociale des diverses régions de la Mauritanie ; cet intérêt s'est manifesté notamment par la publication de divers travaux de M. le commandant Gaden et de M. Ismaël Hamet. C'est dire que la Revue souhaite vivement voir se développer l'activité de nouveaux travailleurs en mesure de multiplier sur place des enquêtes précises et objectives. Elle espère que l'exemple du capitaine Gerhardt, de qui nous tenons les notes ci-dessous, sera suivi.*

Il s'agit de notes détachées, et qui n'ont par conséquent pas pour but d'épuiser les sujets qu'elles touchent ; nous avons demandé à M. le capitaine Gerhardt de les faire précéder d'un avis général d'orientation qui établit un lien entre elles.

La Mauritanie est une des « marches » de l'Afrique occidentale française, occupée en vue d'assurer la sécurité des populations et du commerce sur le Sénégal. Les circonscriptions administratives qui y ont été formées portent le nom, les unes de cercles, les autres de résidences. En bordure du fleuve, on trouve, en partant de la mer, le cercle du Trarza, puis ceux du Brakna, du Gorgol, et la résidence du Guidimakha, dénommés, les deux premiers d'après des groupements de guerriers, le suivant d'après un

des marigots qui le traversent : « Guidimakha » est une dénomination sarracolète. Dans l'intérieur, le plateau rocheux du Tagant (nom maure) forme cercle ; une autre région montagneuse, l'Adrar (nom maure), a été érigée en résidence, qui administre aussi les nomades du Nord-Ouest. La résidence de la baie du Lévrier s'occupe presque exclusivement des pêcheries de Port-Étienne.

En dehors de la Mauritanie se trouvent d'autres régions habitées par des Maures: le cercle de Kiffa (Haut-Sénégal et Niger) est limitrophe du Guidimakha et du sud du Tagant; le Hodh, à l'est du Tagant, n'est pas encore pénétré. Citons pour mémoire la colonie espagnole du Rio de Oro, qui se résume en un petit comptoir commercial établi sur la côte à Villa Cisneros, sous la garde d'une compagnie à faible effectif de soldats européens.

LE TRARZA

Le cercle du Trarza englobe les terrains et les tribus qui dépendaient plus ou moins directement de l'émir des Trarza, au moment où nous sommes entrés dans le pays. A part une bande de 14 à 40 kilomètres de large (Chemama), fertilisée par les débordements du Sénégal et des marigots qui en dépendent, c'est un pays de dunes. Ces dunes, fixes en général, se présentent en longues bandes étroites, allongées presque invariablement dans l'orientation N.-E.-S.-O. Leur relief relatif est de 30 à 80 mètres environ, leur largeur souvent inférieure à 1 kilomètre. Elles laissent entre elles de longues vallées, où apparaît une argile blanche ; ce sont des « gaad » (sing. gooud), quand la largeur n'en dépasse pas quelques centaines de mètres, ou des « aftout » lorsqu'elles sont particulièrement vastes.

Le relief des dunes va en s'accentuant du sud au nord et de l'ouest à l'est.

La zone côtière présente un aspect particulier : un bourrelet de dunes meubles (Zbar) suit le bord de la mer ; immédiatement à l'est, et parallèlement, une plaine, simple aftout dans le sud, s'élargissant dans le nord (Tared), vient se terminer à l'Agneitir, dernières dunes de l'Akchar. Cette plaine est semée de sbakh, dont certaines fournissent un sel excellent (1).

Le Trarza est peu arrosé ; en dehors des marigots du Chemama, on n'y trouve que la poche d'eau du Rkiz (lac Cayar des Ouolofs), réunie au Sénégal par trois ou quatre marigots qui, pendant la plus grande partie de l'année, ne sont plus que des chapelets de mares. Partout ailleurs, des puits, que les Maures appellent « biar » lorsqu'ils atteignent la couche profonde d'eau, et « ogol » (sing. ogla) lorsqu'ils ne sont alimentés que par les eaux de surface. La profondeur des ogol varie de 0 m. 50 à une dizaine de mètres ; les biar ne sont que de 12 à 24 mètres environ dans le sud-ouest du cercle, dépassent 30 mètres dans l'est et atteignent 80 mètres dans le nord. On trouve les ogols dans une région qui porte précisément ce nom, au centre du cercle ; le long du bord de la mer ; enfin le long du pied d'une longue dune, qui, sous les noms de Ed Dkhaina, puis d'Amatlich, part du nord-ouest de Nouakchott pour aller ficher dans l'Adrar montagneux.

La plupart des eaux sont salées ; le puits le plus potable du poste de Boutilimit contient environ 16 centigrammes par litre de chlorure de sodium ; la teneur de 33 centigrammes est loin d'être rare.

Les puits sont très nombreux dans le sud-ouest du cercle ; ils diminuent de nombre, en même temps qu'ils augmentent de profondeur, à mesure que l'on monte vers le nord.

1 V. l'étude de M. l'administrateur Mère dans le *Bulletin du Comité de l'Afrique française*, juillet 1911.

Productions. — On conçoit, d'après ce qui précède, que le Trarza ne soit pas une région agricole. En dehors du Chemama et des marigots du Rkiz, producteurs de mil, on trouve bien quelques cultures de mil dans certains gaad, des cultures de pastèques sur les versants de quelques dunes ; mais leur rendement est tellement aléatoire qu'il n'en est pas tenu compte dans l'établissement des rôles d'impôt.

Une zone d'une centaine de kilomètres de large, parallèle au fleuve, est couverte de gommiers ; la récolte de la gomme donne lieu à un commerce qui paraît être en baisse.

La principale ressource est l'élevage des moutons, bœufs et chameaux.

L'élevage du bœuf a pris de l'extension, depuis que les tribus, par crainte des gens du nord, ont dû se resserrer vers le sud ; la présence de mouches (tagougamt) dans une zone d'une centaine de kilomètres parallèlement au fleuve est en effet funeste aux chameaux, dont l'élevage reprend toutefois maintenant que les troupeaux peuvent nomadiser vers l'Adrar.

Outre la vente du bétail, certaines tribus tirent quelques revenus des transports, qu'elles assurent avec leurs animaux dans le Sénégal, pendant la période de la traite des arachides.

Populations.

En dehors de la région en bordure du fleuve, où on rencontre quelques villages noirs (toucouleurs ou ouolofs), toute la population du Trarza est maure, plus ou moins métissée. Comme on le sait, les tribus maures se classent en guerriers (hassane), marabouts (tolba) et tributaires (zenaga), à quoi il faut ajouter les affranchis (haratine) et les captifs ('abid).

Sauf quelques rares exceptions, qui portent surtout sur

les 'abid, tout le monde vit sous la tente, faite de bandes (flije) de laine de mouton (louber) tissées par les femmes.

Pour donner une idée du genre de vie, prenons par exemple les Oulad Sid el Falli, fraction des Oulad Deiman. Ahmed Ould Bazeid (on sait que, pour indiquer la filiation, les Maures écrivent « ben » ou « bent » et prononcent « ould » ou « mint »), chef de la fraction, a sa tente presque en permanence auprès du puits de Tagoufit, à quelques kilomètres du poste de Méderdra ; les membres de sa famille, ses proches, en un mot, ses « ahel », sont auprès de lui. Après l'hivernage, les pâturages environnants étant abondants, presque toute la fraction est groupée sur les dunes voisines. A mesure que l'herbe diminue, les troupeaux s'essaiment aux puits que les Oulad Sid el Falli ont ailleurs, accompagnés par le personnel subalterne chargé d'assurer leur garde et leur abreuvoir. Peu à peu, la sécheresse s'accentuant à mesure que la saison s'avance, la dispersion de la tribu augmente ; les tentes sont par petits groupes auprès des différents puits. A Tagoufit même, il ne reste bientôt plus qu'Ahmed Ould Bazeid et quelques-uns de ses proches.

La dispersion atteint son maximum au moment de la saison froide, c'est-à-dire quand la question d'eau a le moins d'importance. Dès le mois d'avril, il n'y a plus grand'chose à pâturer nulle part; mais, par contre, le besoin de boire est de plus en plus impérieux ; une reconcentration partielle de la tribu se fait donc aux puits de la fraction où il y a encore de l'eau, puis, au moment où les pluies ont ramené l'herbe nouvelle, on se resserre de nouveau sur Tagoufit pour un peu de temps.

L'existence nomade suit donc un cycle déterminé, à moins que des circonstances exceptionnelles n'interviennent.

L'amplitude de la divagation des tentes est beaucoup moindre dans les tribus du sud que dans les tribus du nord. Les premières sont plutôt des semi-nomades.

Quand une tribu a à la fois des bœufs, des chameaux et des moutons, elle se divise beaucoup plus, les chameaux devant aller pâturer beaucoup plus loin dans le nord.

Les guerriers s'éparpillent beaucoup plus que les marabouts, chaque tente ayant tendance à aller s'installer auprès de la tente de ses tributaires, qu'elle va visiter successivement, pour s'y faire entretenir.

RÉPARTITION DES TRIBUS

Du poste de Méderdra dépendent les fractions qui étaient plus particulièrement sous la coupe de l'émir ; Boutilimit administre les autres. Nouakchott a surtout affaire aux tribus du nord, pendant la période de l'année où elles viennent pâturer au Trarza.

TRIBUS DÉPENDANT DE MÉDERDRA

Guerriers :

Oulad Ahmed Ben Daman (tribu de l'émir) ;
Euleb (1 fraction).

Marabouts :

Oulad Deiman ;
Tendagha ;
Oulad Etchfagha Haiballa ;
Ideaqoub ;
Ahel Barik Allah (en partie) ;
Idaou el Hadj ;
Idaouali ;
Tachedbit ;
Ntaba.

Zenaga :

Arroueijat (en partie) ;
R'ha'hla — ;
Loubbeidat ;
Taghridient ;
Irounbaten (en partie) ;
Ikoumleilen — ;
Oulad Embarek (en partie), etc.

TRIBUS DÉPENDANT DE BOUTILIMIT

Guerriers :

Quelques O. Ahmed ben Daman dissidents;
Oulad Daman ;
Euleb (1 fraction) ;
Oulad el Lab (quelques tentes) ;
Oulad el Bolyia.

Marabouts :

Oulad Biri;
Tagounant ;
Idaghmadjek (fraction Tendagha) ;
Tagnit ;
Idab el Hassen;
Tadjakant ;
Ahel Barik Allah (en partie).

Zenaga :

Arroueijat (en partie) ;
R'ha'hla — ;
Oulad el Faqih ;
Ahel Filali.

TRIBUS DÉPENDANT DE NOUAKCHOTT

Guerriers :

Euleb (2 fractions) ;
Oulad Bou Sb'a (tribu du nord) ;
Oulad Delim (tribu du nord) ;
Oulad el Lab (quelques tentes) ;
El Gor'a (tribu du nord).

Marabouts :

»

Zenaga :

Lemzazga.

Cette liste n'est pas absolument complète ; il n'a pas paru nécessaire d'entrer trop dans le détail.

II

LES GUERRIERS DU TRARZA

Les Oulad Ahmed ben Daman et les Oulad Daman portent ensemble le nom générique de Trarza. Les 'Euleb ont une tendance à vouloir être considérés également comme tels. Les Oulad el Lab et les El Gor'a se rattachent aux Oulad Delim; les Oulad el Bolyia descendent de tribus du Tagant.

Oulad Daman. Oulad Ahmed ben Daman.

Ahmed, fils de Daman, bien que plus jeune que ses frères, paraît avoir été plus brave, plus adroit, en un mot plus « afougrech » qu'eux (« afougrech », pl. afgarij, signifie à proprement parler l'homme jeune et dans toute sa vigueur) ; c'est lui qui hérita du commandement. Ses frères, Sasi, Atam et Zennoun, firent bande à part et ont constitué la tribu des Oulad Daman. Les autres marchèrent avec Ahmed, et leurs descendants sont comptés comme Oulad Ahmed ben Daman.

Alors que, avant la guerre de Cherboubba, il y a environ trois siècles, les Oulad Ahmed ben Daman se tenaient encore dans le nord, dépassant peu l'Agneitir et le Tafolli, et que le cercle actuel du Trarza était en grande partie sous la domination des Oulad Abdallah (famille principale des Brakna), les Oulad Daman paraissent avoir déjà été installés dans le sud. Une politique de bascule, les conduisant à s'allier tantôt avec leurs cousins, tantôt avec les Oulad Abdallah, — qui finirent cependant par être refoulés, — leur a

permis de conserver leur autonomie. Leur intérêt les a conduits à adopter des terrains de parcours à portée de chacun de leurs deux alliés éventuels, et c'est sans doute à leur présence dans l'est du cercle que les tribus maraboutiques de Boutilimit doivent d'être restées toujours assez indépendantes.

Les Oulad Daman forment deux groupements : Oulad Sasi et Ahel Atam. Les Oulad Zennoun, très peu nombreux, marchent presque tous avec les Oulad Sasi et se confondent politiquement avec eux. Oulad Sasi et Ahel Atam paraissent ne pouvoir s'entendre qu'à condition de ne pas être subordonnés les uns aux autres. Dans chacun de ces deux groupes, le commandement est héréditaire dans une famille définie.

Les Oulad Ahmed ben Daman ont atteint un état politique un peu plus perfectionné. Le chef porte le titre d'émir et exerce une autorité territoriale qui s'étend sur les marabouts environnants.

Attributions de l'émir des Trarza. — En principe, l'émir n'a de comptes à rendre à personne. Mais l'autorité absolue ne peut exister qu'appuyée sur la force, et la force coûte. Sans entrer, pour le moment, dans l'étude comparative des ressources dont pouvaient disposer l'émir, d'une part, les grandes familles de guerriers, de l'autre, qu'il suffise de dire que l'émir ne paraît jamais avoir disposé de moyens suffisants pour lui permettre de tenir à coup sûr tête à une coalition de mécontents — d'autant moins que l'opposition n'a jamais manqué de recourir à l'assassinat. On conçoit dès lors que les émirs n'ont jamais dû se montrer bien exigeants vis-à-vis de leurs guerriers, et qu'ils ont passé leur temps à les opposer les uns aux autres. Une famille paraît avoir joué un rôle important : c'est celle de Ahel Tounsi. On la trouve toujours à la tête des mécontents, toujours prête à entrer en lutte avec les émirs. En 1855, Faidherbe,

opérant par le sud contre l'émir Mohamd el Habib, avait eu soin de s'allier aux Ahel Tounsi, à l'époque réfugiés dans l'Adrar, qui prirent son ennemi à revers.

Vis-à-vis des non-guerriers, l'autorité de l'émir a été plus réelle. Elle se manifestait par des redevances plus ou moins consenties, dues à la fonction et non à l'homme, et par l'exercice du droit de justice.

L'émir a toujours eu auprès de lui un cadi attitré, auquel il déférait les cas dont il croyait devoir se saisir. Ce cadi, au temps de la guerre de Cherboubba, était un Idab el Hassen; depuis quelque temps il est choisi parmi les Oulad Deiman.

Le cadi, souvent assez peu indépendant, était censé appliquer la loi musulmane. En dehors de la loi, la coutume autorisait parfois l'intervention, on pourrait dire administrative, de l'émir. Ainsi, en cas de rixe entre tribus différentes, ou même en cas de rixe à l'intérieur d'une tribu, mais alors à condition que le sang eût coulé, l'émir prononçait une amende, à son profit, de 400 pièces de guinée, que payait chacune des deux parties. Cette amende se nomme « Daman ». Elle est indépendante des sanctions coraniques et se cumule avec elles.

Quelque imparfaite que puisse paraître à nos yeux cette justice distributive, il faut reconnaître qu'elle convient remarquablement à la mentalité maure, tient compte de la complexité des affaires de cet ordre, où généralement les torts sont partagés, et a au moins le mérite de la célérité dans la répression. Des marabouts importants, Cheikh Sidia entre autres, regrettent que ces procédés ne soient pas repris par nous; ils étaient efficaces.

Le taux élevé de l'amende ne doit pas surprendre ; dans la pratique il s'atténue grandement. D'abord les tribus forment des associations pour le paiement de toutes les charges extraordinaires : daman, dia, réquisitions même, de telle sorte qu'elles finissent par être réparties sur un grand nom-

bre de têtes. Ensuite, il y a des accommodements. En principe, le versement ne se fait pas en guinées, mais en têtes de bétail; dans l'évaluation qui intervient, une vache, dont la valeur marchande serait de 20 pièces, est estimée 40 pièces.

Ressources de l'émir. — En dehors des revenus normaux dont il jouit en tant que guerrier (horma, bakh), l'émir percevait certains impôts : horma de zériba, m'aouna, etc., qui sont étudiés ailleurs. Il percevait aussi des droits (ghafer) sur les caravanes que les tribus du nord (Oulad bou Sb'a, Regueibat, notamment) dirigeaient annuellement sur Saint-Louis; il taxait le sel exporté des sbakh côtiers (voir l'étude de M. Mère, déjà citée). Rappelons pour mémoire que les droits qu'il s'attribuait sur l'exportation de la gomme avaient été remplacés par une « coutume », sans cesse accrue, que lui payait le Sénégal jusqu'à notre occupation de la Mauritanie.

Force armée. — Les émirs s'appuyaient sur leurs haratine et sur certains zenaga, notamment sur les Loubbeidat, qui constituaient en quelque sorte une garde personnelle. Cette force n'était pas suffisante pour leur permettre de se passer du concours des guerriers, encore moins de les forcer à l'obéissance.

Agents administratifs. — Bien que les émirs ne se soient jamais occupés d'administration à proprement parler, que le désordre de leurs affaires personnelles ait été aussi grand que celui des affaires de n'importe quel guerrier, ils n'en avaient pas moins besoin d'agents à leur dévotion, soit comme conseillers, soit comme percepteurs. Ces agents étaient choisis dans la tribu des Oulad Rgueig.

Les Oulad Rgueig étaient, à l'origine, des forgerons, caste décriée. Ce n'est pas la première fois qu'on voit les souverains recruter leurs hommes de confiance en dehors de

l'aristocratie; on en trouve d'ailleurs un autre exemple dans l'Adrar. Actuellement les Oulad Rgueig sont sur le même pied que les Oulad Ahmed ben Daman, et il serait du plus mauvais goût de faire allusion devant eux à leurs origines.

Lorsque l'émir actuel, Ahmed Salem Ould Brahim Salem envoya des « partisans » à la colonne de l'Adrar, cette troupe, formée en majeure partie de haratine, était commandée par Brahim Ould Siid, son « premier ministre », un Ouled Rgueig.

LES OULAD AHMED BEN DAMAN ET LES OULAD DAMAN

Nomenclature des fils de Daman.

Atam (de son vrai nom El Mokhtar O. Daman) ;
Agmouttar ;
Abolla ;
Sasi ;
Zennoun ;
M'haïmdat ;
Ahmed.
Atam était peut-être l'aîné ; Ahmed était le plus jeune.

Oulad Daman. — Les Oulad Daman proprement dits se composent des Oulad Sasi Ahel Atam et Oulad Zennoun.

Oulad Ahmed ben Daman, descendants de Ahmed ; avec eux et confondus avec eux, les Ahel Agmouttar, les Ahel Abolla et les Ahel M'haïmdat ; ces derniers très peu nombreux. Celui des Ahel M'haïmdat que nous connaissons le mieux est El Hassan O. et Taleb.

Les Oulad Ahmed ben Daman s'appellent aussi Oulad Ahmed men Daman.

OULAD AHMED BEN DAMAN

Ses fils :

Heddi O. Ahmed ben Daman ;
Brahim — — ;
M'hammed — — ;
Abdallah — — .

OULAD HEDDI O. AHMED BEN DAMAN.

Ses fils : Siid (père de la fraction des Oulad Siid) ;
Eli Chandoura ;
Chergui O. Heddi ;
Ahmed Deyya (père des Ahel Ahmed Deyya) ;
Amar Agjeyyil (père des Ahel Amar Agjeyyil).

AHEL ELI CHANDOURA.

Ses fils : Cherghi O. Eli Chandoura ;
Amar — — ;
Mohammed Babana O. Eli Chandoura.

AHEL CHERGUI O. ELI.

1° Ahel Mokhtar O. Chergui, ou Ahel Mohamd el Habib, dont les représentants sont :

Ahmed Salem O. Brahim Salem (a un fils d'une captive, né en octobre 1910). Cette captive serait une mint Ahmed O. El Amin des Ahel Eli O. Mohamd el Habib, d'après Sidi Moïla ; d'après la voix publique, ce serait la sœur du captif Brahim O. Beïdalla; elle est morte en février 1911 ;

Mohamd el Habib O. Ahmed Salem O. Eli (à l'école à Saint-Louis) ; mère, Mariem mint Brahim Khalil, tante d'Isselmou.

Ses frères : ELI et CHEIK SAAD BOUH. Mère, Fatma mint Ahmeddou O. Sid Ali.

Sidi O. Mohammed Fall O. Sidi, a un fils dont la mère est la nièce de Sidi Moïla — dissident.

La mère de Sidi : Fatma Tfeïla mint Sidya O Mohammed Cheïn.

Ahmed O. Mohammed Fall O. Sidi, dit O. Ed Deïd; demi-frère de Sidi ; a un fils, « O. Haibetti », né en 1909 ou 1910, dont la mère est Fatma mint Mohammed Baba O. Sid Ahmed O. Athman O. Brahim Khallil, sœur d'Isselmou.

2° Ahel Eli Khamlech, dont les représentants actuels sont :

Ahmed O. Oubbouï O. Eli Khamlech, vieux taïb talmidi de Cheikh Sidia, et deux fils.

Les biens des Ahel Eli Khamlech, saisis par l'émir après le meurtre de Mohammed el Habib, en répression duquel tous les Ahel Eli Khamlech, sauf le taïb, furent tués, forment la base des biens, horma et surtout bakh, revendiqués actuellement par les Ahel Mohammed el Habib.

3° Ahel Ba Houbboueini, dont les représentants actuels sont :

Ahmed Salem O. Mohammed Brahim O. Ba Houbboueini, dont les cheveux ne sont pas encore coupés ;

Idoumou O. Ahmed O. M'hammed O. Ba Houbboueini, qui ne jeûne pas encore.

4° Ahel Ahmed O. Leigat, dont les représentants actuels sont :

Eli El Koouri O. Ahmed O. Leigat ;

Mohammed O. Eli el Koouri O. Ahmed O. Leïgat.

Ahel Amar O. Eli.

1° Ahel Aleya O. Amar O. Koumba;

2° Ahel Mokhtar O. Amar, dont les représentants actuels sont :

Eli O. el Mokhtar O. Aleya ;

Mohammed Bouna, son père ;

El Mokhtar O. Mohammed Bouna O. Aleya (demi-frère d'Ahmed O. Deid);

Amar, son frère.

3° Ahel Eli O. el Koouri, dont les représentants actuels sont :

Ahmed. O. Eli O. el Koouri et fils (El Mokhtar et Amar, 2 ans) ;

Sid Ahmed, son frère ;

Eli el Koouri, — (posthume).

Ahel Mohammed Babana.

1° Ahel Aghneib, dont les représentants actuels sont :

Mohammed el Mokhtar O. M'hammed O. Aghneib ;

Les *Oulad el Mokhtar O. Mohammed Aghneib* (Ahmed Salem et M'hammed).

2° Ahel Amar Bouchareb, famille éteinte représentée par une femme âgée, Fatimettou mint el Mokhtar O. Eli O. Amar Bouchareb.

Ahel Chergui O. Heddi.

1° Ahel Sid Ahmed O. Mohammed Chein. Feu *Maloukif*, tué par l'émir Ahmed Salem O. Eli, était le beau-frère de Sidi Moïla.

Ses fils : Sid Ahmed ;
Sidiya.

2° Ahel Sidi O. Mohammed Chein. Feu *Sid Ahmed.*

Ses fils : M'hammed (demi-frère de Mohammed el Khalil);
Mohammed Fall (mère Mana mint Eli O. Mohamd el Habib) .

3° Ahel Eli O. Mohammed Chein. Feu *M'hammed.*

Son fils : M'hammed Fall ;

Mohammed ;

Mokhtar Salem ;

Sid Ahmed.

4° Ahel Mokhtar O. Mohammed Chein.

Sid Ahmed ;

Sidi.

5° Ahel Ahmed O. Mohammed Ghein.

Mohammed, aveugle d'une balle reçue dans un combat

contre Ahmed Salem et Amar Salem à Mechra Boeillil (Chemama) près Bsaïnt;

Un fils jeune ;

Baba ;

Sidi ;

Sid Ahmed ;

El Mokhtar.

Ahel Ahmed Deyya

Ahel Ahmed Deyya proprement dits :

Feu *Eli O Ahmed Deyya*; ses fils : Mohammed, Brahim, M'hammed, El Mokhtar :

Feu *El Mokhtar O. Ahmed Deyya ;* son fils : Sidi.

Ahel Eli Deyya.

1° *Ahel Ahmoid'ha* : Seyyid O. el Mokhtar O. Ahmoid'ha (avec Sidi dans le nord) ;
Son fils El Mokhtar (?);
Mohammed O. Amar O. Ahmoid'ha.

2° *Ahel Chergui Deyya* (famille éteinte).

3° *Ahel Bou Zaffra* : Amar el Abeid O. Mohammed Fall O. Bou Zaffra ;
Brahim O. Ahmed O. Bou Zaffra ;
Ahmed Deyya O. Hammar Fall O. Mohammed Fall O. Bou Zaffra ;
El Mokhtar O. Mohammed Fall O. Bou Zaffra (taïb avec les Medlich) ;
El Ouabed O. Mohammed Fall O. Bou Zaffra (taïb avec les Medlich).

Ahel Amar Agjeyyil.

Actuellement représentés par : *Salem O. el Mokhtar Arché.* Ses fils : Ahmed; Sidya Aref, El Mokhtar Salem.

Les *Oulad Mohammed O. El Hassan O. Eli Roouba :* Boubakkar ; El Houssein.

El Mokhtar Aché O. Amar O. El Mokhtar Aché ;

Amar O. Brahim O. Ahmed Boulegron et ses fils : Mohammed ; Brahim ; Eli.

Ahmed O. Mohammed es Segheïr.

Les Oulad El Mokhtar O. Brahim Aché : Sidi ; Mohammed; M'hammed.

Oulad Siid

Ahel Sid'el Mokhtar.

Ahel Mohammed : dont les *Ahel Eli Oulad Mohammed, Mohammed Embarek O. Mohammed Embarek* O. Eli Oulad Mohammed O. Sid El Mokhtar O. Chergui el Azzouni — son fils Chérif; et *Mohammed Embarek O. Brahim* O. Eli O. Mohammed, etc. ; Eli O. Brahim Fall O. Mohammed Embarek O. Eli O. Mohammed, etc.; Brahim Fall O. Sidi Ahmed O. Eli O. Mohammed, etc.

Ahel M'Hammed.

Ahel Brahim O. Sid el Mokhtar (dont Sidi O. Mohammed El Amin O. Brahim O. Sid el Mokhtar).

Ahel Eli O. Siid.

Ahel Abdallah O. Chergui el Azzouni.

Ahel Brahim el Ghali; Ahel Maaloum ; Ahel Heiba O. Sid Ahmed O. Brahim El Ghali.

Ahel Sidi Heiba.

Ahel Aliin O. Chergui el Azzouni.

Ahel Brahim O. Chergui el Azzouni.

Oulad Brahim O Ahmed Ben Daman.

Ahel Tounsi.

Ahel Boubakar Ciré.

Ahel Boubakar Ciré, représentés par : *Sid Ahmed O. Boubakar Ciré ;* ses fils :

Mohammed Maouloud ;

Athman Ahmed (mère, Fatimettou mint Sid Ahmed O. Mohammed Chein) ;

Mohammed Chennouf Sidi Ali (mère, M'boeirika mint Sidi O. Mohammed Habib).

Son frère *Sidi Moila* ; ses fils:

Ahmed (mère, El 'Alia mint Brahim Khalil, tante paternelle d'Isselmou), a un fils : *Sidi Mohammed*, dont la mère est Fatimettou mint Sidi, sœur de O. Deïd;

Sid Ahmed (Moumnenim mint Amar Salem, émir);

Mohammed Baba (mère Zaghma).

Ahel el Hassan O Boubakar Ciré, représentés par : *Sidi Mohammed O. El Hassan ;* fils :

Ahmed ; Maloukif; El Hassan (mère : Mariem mint Ahmed O. Mohammed Chein).

Son frère : *Amed O. El Hassan ;* fils :

Mohammed Baba (mère : Mariem mint Eli O. Mohammed El Habib).

Son frère : *Sid Ahmed O. el Hassan ;* fils :

Sidi Mohammed ; Ould El Hamed; Mohammed Chennouf (mère: Kamkouma mint Boubakar Ciré).

Ahel Brahim Khalil O. Boubakar Ciré, représentés par : *Sid Ahmed* (dit Isselmou) O. Mohammed Baba O. Sid Ahmed O. Athman O. Brahim Khalil O. Boubakkar Ciré.

Son fils : Mohammed (mère Mounmenin mint Mohammed Bouna O. Aleya, demi-sœur d'O. Deid);

Sidi Mohammed (dit Moufid), son frère;

Oulad Athman O. Sid Ahmed O. etc., O. Brahim Khalil (*Maloukif* ; mère, Mounmenin mint Maloukif);

Sid Ahmed (mère : Aicha mint Maloukif);

Sidi Mohammed (?) (mère : Aicha mint El Mokhtar O. Mohammed O. Sid Ahmed);

Mohammed Baba O. Sid Ahmed O. Athman O. Brahim Khalil ;

Sidyia O. Mohammed O. Mohammed O. Athman O. Brahim Khalil (mère : Fatma Tfeila mint Sidyia O. Sidi Ahmed O. Mohammed Chein).

Ahel Khalil, représentés par : *Mohammed Mahmoud O. El Mokhtar O. Bakar O. El Khalil*, a un fils de 1910 ;

El Mokhtar O. Mohammed O. Sidi O. el Khalil.

AHEL M'HAMMED O. AHMED MEN DAMAN,

représentés par : *Abdelhaï O. Amar O. Brahim Fall;* fils : Mohammed Fall ; El Mokhtar ; N.

1° Mère : Mounmenin mint Eli el Koouri.

Son frère *Eli ;* fils : Sidi Mohammed (mère : Taïba mint Mohammed O. Brahim Khalil) ;

Mohammed Fall O. Boubakar O. Amar O. Brahim Fall ;

Son frère Amar O. Amar O. Brahim Fall ;

dits : Oulad Dokhon

Mohammed O. Malek O. Sidi el Abar ;

feu El Heiba O. Brahim ;

El Mokhtar O. Heiba O. Brahim O. El Mokhtar El Koouri ;

Ahmed O. Riya ;

Tiab : *Sidi O. H Mohammed O. el Mokhtar el Koouri ;* son fils (Hammoud) ;

— Athman O. el Mokhtar ; ses fils (Mohammedhen Fall ; N.);

— Son frère *Mahmoud Mohammed ;* fils : El Mokhtar ;

— *Jerir O. el Marabet ;*

— *N... O. Mohammedou.*

AHEL BOUBAKAR O. ABDALLAH O. AHMED MEN DAMAN,

représentés par : *Mohammed O. Mohammed O. Ahmed O. Sidi ;*

dits : Oulad Dokhon

Mohammed el Mokhtar O. Mohammed O. Ahmed O. Sidi ;

Sid Ahmed O. el Khalil O. Boubakar O. Abdallah (un fils, Mohammed) ;

Tiab : *Mohammed Salem O...* (sa mère une Idakoudji), un fils, trois parents.

III

LES ZENAGA

Les zenaga paraissent des autochtones, ou tout au moins de premiers occupants blancs, soumis à des envahisseurs subséquents.

On les prétend Berbères plus que les autres. Ce n'est cependant pas chez eux que le dialecte berbère, que l'on appelle le langage des zenaga, est le plus répandu. Certaines tribus complètement libres, telles que les Idab el Hassen, parlent beaucoup plus berbère que les véritables zenaga.

La moralité des zenaga est de beaucoup inférieure à celle des tribus de marabouts et même de guerriers, et ils paraissent en moyenne moins intelligents, ce qui vient sans doute de ce qu'ils ont été beaucoup plus opprimés que les autres groupes, et depuis longtemps. D'autre part les tribus dites d'Arabes ont une tendance à leur imputer tous les méfaits dont les auteurs ne sont pas découverts.

Le propre du zenaga est de payer la « horma » ou « gherama » et, s'il cultive, le « bakh » (voir les notes spéciales). Dans certaines régions de la Mauritanie, au Tagant notamment, croyons-nous, une tribu de zenaga est collectivement tributaire d'une tribu de guerriers ou de marabouts. Au Trarza, les zenaga sont individuellement tributaires de patrons définis. Le zenagui et son patron sont dits « sahab » l'un de l'autre.

Les relations du zenagui et de son sahah sont assez celles de serf à seigneur, ou de vassal à suzerain. Le patron doit protection, et le zenagui doit l'aide de son bras, et surtout de ses ressources.

En principe, seuls les guerriers, ou les gens d'origine guerrière, ont des zenaga; et l'idée qui préside à leurs rapports, c'est que le guerrier demande à ne pas avoir à s'occuper de ses biens, le zenagui à ne pas être pillé. Dans ces conditions, le guerrier passera à son zenagui tout ce dont il n'a pas immédiatement besoin, en échange de quoi le zenagui lui payera non seulement sa redevance type, mais en outre ne le laissera manquer de rien.

On comprend combien, dans ces conditions, les termes dans lesquels vivent guerriers et zenaga sont une question de personnes. Bien des facteurs peuvent les faire varier, suivant l'état du pays, la force respective des deux parties, etc. Certaines tribus de zenaga, à tempérament guerrier et ayant des instincts de solidarité, ont pu tenir tête à leurs patrons, et traiter parfois presque d'égal à égal avec eux. D'autres, au contraire, pacifiques et dispersés, ont dû plier, ou se soustraire aux prétentions exagérées en mettant leurs biens à l'abri sur la rive gauche du Sénégal.

Lorsque les zenaga ont le tempérament guerrier, il est souvent arrivé que leurs patrons ont fini par ne plus guère leur demander que leur concours armé en cas de besoin. C'est entre patrons et zenaga de cette sorte que la situation est le plus tendue, maintenant que notre domination a ramené le calme. D'une part les guerriers n'ont plus besoin du concours armé, d'autre part ils n'ont plus les ressources d'opérations fructueuses, et ils éprouvent le besoin de recommencer à exploiter leurs zenaga, qui en ont perdu l'habitude.

Il faut remarquer qu'en général les zenaga d'une même tribu sont tributaires de guerriers également d'une même tribu. Les exceptions que l'on rencontre paraissent surtout dues à des cessions. Car la horma est négociable, et le zenagui peut même se racheter, en principe, en donnant la moitié de ses biens.

Les marabouts ont parfois des zenaga. Dans un but louable, ou dans un simple intérêt de spéculation, ils ont

acheté des zenaga à des guerriers, et sont non moins rapaces qu'eux pour toucher leurs revenus. Il ne faut pas oublier qu'ils ont souvent de véritables zenaga dans la personne de leurs haratine. Au moment où les Français, pénétrant en Mauritanie, se sont appuyés sur l'élément maraboutique, et où la plupart des guerriers étaient dissidents, beaucoup de zenaga ont cherché à se mettre du côté du manche, et ont supplié certains riches marabouts de les racheter. Pendant quelque temps ils ont bien payé leurs redevances; mais actuellement, n'ayant plus un aussi grand besoin de cette protection qu'ils avaient implorée, ils refusent de payer.

IV

REDEVANCES ET IMPOTS

Les horma.

Il y a plusieurs espèces de horma.

La principale s'appelle horma « ijder ». Les zenaga qui la payent sont de véritables vassaux par rapport à leurs patrons.

Elle est caractérisée par la redevance annuelle d'une chamelle pour son lait, quelquefois — mais rarement — de deux chamelles.

En général, le zenaga ne paye la horma ijder qu'à un seul patron ; cependant quelques zenaga ont deux patrons (Arroueïjat par exemple).

La horma idjer est payable par tente. Les zenaga tâchent de réduire leurs charges en laissant le plus longtemps possible leurs biens dans l'indivision, affectés au chef de famille. La question de savoir si, et dans quelle mesure, le guerrier pouvait obliger ses zenaga à sortir de l'indivision, par exemple quand ils étaient mariés, n'a pas encore été élucidée.

Le guerrier jouissant de la horma ijder avait l'habitude de recourir aux services de ses zenaga pour nourrir sa famille.

Il envoyait ses femmes en pension dans sa tente au moment où elles devaient faire des cures de lait, quand il partait à la guerre, ou, d'une manière générale, quand il en avait envie.

Il faisait appel à ses zenaga pour payer ses dettes, faisait une collecte chez eux lorsqu'il achetait un cheval, recevait des cadeaux importants, quand il se mariait, etc.

Il plaçait aussi chez eux les prises qu'il avait pu ramener, car il préférait ne garder autour de sa tente que les animaux dont il avait strictement besoin pour le service courant.

En échange, il devait protection à ses zenaga dans tous les cas, et se réservait jalousement le privilège de les molester.

Dans le cas où il aurait toléré des empiétements, il aurait perdu la face.

Le patron d'un zenaga ijder hérite des biens du sahab mort sans enfants. S'il y a deux guerriers recevant chacun la horma ijder, ils sont cohéritiers.

Les femmes n'héritent pas de la horma (cette règle parait générale pour toutes les horma).

En général, la horma est dans les mains du chef de la tente guerrière; il en abandonne ce qu'il veut à ses frères, sans être tenu à un partage.

Si le guerrier ne rend pas à l'expiration de leur lait les femelles qui lui ont été confiées, s'il les vend ou les dilapide, s'il pille son sahab, il est de droit déchu de sa horma jusqu'à ce qu'il ait réparé le tort commis. On se doute du peu de sanction de cette obligation.

Il n'a pas encore été déterminé si, dans la coutume, le zenaga mineur payait la horma ou s'il était exonéré jusqu'à sa majorité. Il est possible qu'il y ait eu plusieurs solutions.

Il semble bien que dans l'Adrar, tout au moins chez les O. Gheilane, le zenaga mineur ne payait rien. La tente où il ne reste plus que les femmes paraît être exonérée.

Les tarifs étaient les suivants au Trarza :

O. Rahmoun, Irounbaten, Loummagui, O. Abd el Ouahea, El Berred : chaque tente 3 chamelles laitières et

1 chameau, ce dernier donné à titre définitif, cas de tous les animaux mâles.

Arroueïjat, Bassin, Lemzazga, Touabir, Rhahla : 1 chamelle laitière.

Lemradine, 2 vaches.

Etc...

Lorsque le zenaga n'avait pas de chamelle, il pouvait se libérer autrement. En général l'équivalent d'une chamelle est de 10 pièces de guinée. La vache vaut une demi-chamelle et, par conséquent, 5 pièces.

Les Euleb ne prenaient autrefois pas de guinée à leurs sahabs Lemzazga, Touabir ou autres, mais 10 moutons payés en deux fois, et, en outre, des objets divers: flije, guerba, etc.

Les Lemradine ne payaient que 4 pièces en remplacement de leurs 2 vaches.

Les Rhahla, zenaga d'un ordre spécial, qui ont eux-mêmes des zenaga (les Ideichillis sont dans le même cas) ne donnaient que 2 pièces quand ils n'avaient pas de chamelles.

Horma dite tamajert.

La horma dite tamajert est une assurance contre le pillage.

Elle est relativement légère (1/2, 1 ou 2 pièces).

Le principe en est le suivant :

Une tribu sortant, pour des raisons de pâturage, de la zone de protection de ses sahabs ijder et craignant d'être pillée par une tribu donnée choisit dans cette tribu un protecteur et lui assure une rente assise par tente. Moyennant quoi, la tribu de ce guerrier s'abstient de piller les zenaga en question, et si le protecteur ne fait pas rendre les biens pillés, sa tamajert tombe.

Le responsabilité du propriétaire de la tamajert n'est pas engagée si c'est un guerrier autre que de sa tribu qui a pillé.

Aussi voit-on des tribus ayant eu recours à cette assurance payer plusieurs tamajert, chacune à des tribus différentes.

Les Imeraguen payent ainsi des tamajert à des O. Delim, des Euleb, des O. Bou Sbas, des O. El Lab, alors que leur horma ijder est payée à des O. Siid. (Les horma des Imeraguen portent d'ailleurs des noms particuliers.)

Les haratine Ahel Barik Allah payent des quantités de tamajert.

Les Lemzazga qui payent l'ijder aux Euleb payent des tamajert, par exemple, aux O. El Lab (sauf à Md O. Eli O Bakkar qui perçoit des ijder) et aux Ahel el M'aiouf.

Un cas assez curieux est celui des zenaga des O. Ahmed ben Daman :

Ils payaient tous une tamajert à l'émir.

La raison donnée est la suivante :

Les O. Ahmed ben Daman étaient très fréquemment en guerre entre eux et naturellement se pillaient alors réciproquement leurs zenaga. Ceux-ci se mirent plus spécialement sous la protection de l'émir pour éviter cet inconvénient. Et, en fait, un O. Ahmed ben Daman pouvait partir en dissidence, l'émir faisait respecter ses zenaga, parce que ceux-ci lui payaient la tamajert.

Certaines tamajert portent un nom spécial : « Brounkiya ».

Ainsi la tamajert payée par les Imeraguen aux Ahel Seddoum, porte le nom de Brounkiya ; elle est aussi connue sous le nom de « Lebset Seddoum ».

Les Taghridient payent aux Ahel Tounsi une brounkiya de 1 pagne ouolof, ou 1 pièce de Guinée.

Horma dite zeriba.

La horma de zeriba était une redevance globale portant sur toute la tribu. C'était une sorte d'impôt de souveraineté dû à l'émir.

Les O. Aid payaient ainsi 100 pièces pour l'ensemble de la tribu.

Les Lemradine payaient une pièce par tente avec un minimum de perception de 100 pièces.

El m'aouna.

La m'aouna était une redevance analogue à la zeriba. C'est sans doute pour ménager des susceptibilités qu'elle portait un nom distinct.

Les Arroueijat payaient à l'émir, depuis Ahmed Salem O. Eli une m'aouna distincte pour chacune de leurs quatre fractions et se montant, pour chacune d'elles, à 40 pièces et 1 chameau (ou la valeur). En outre, par tente, une brebis laitière pendant l'hivernage.

L'origine de ce droit serait la suivante :

Les Arroueijat partaient en dissidence avec Amar Salem. Ils furent rejoints par les O. Ahmed ben Daman envoyés à leur poursuite, et, pour échapper à une razzia totale, demandèrent à Ahmed Salem d'accepter cette redevance.

Ils l'ont payée jusqu'à ce que nous ayons introduit l'impôt. O. Bouchareb, des O. Rgueig, en était le collecteur.

Une m'aouna était encore payée à l'émir par tous les marabouts de l'Ouest, sauf les Techoumcha et les Ahel Amar Ag Dabija. Les Ikoumleilen la payaient. Le taux était de 20 à 40 pièces par tribu. Les tribus payant 40 pièces, comme par exemple les Ahel Bouhoubbeini, donnaient en outre un chameau. Les Tachedbit O. Mah'am ne donnaient qu'un chameau.

Les Tiab Loubbeidat donnaient 70 moutons ou un chameau ; en outre, parfois de 30 à 40 pièces.

Les Ahel Barik Allah payaient aussi à l'émir un m'aouna, mais d'un type spécial.

Redevances des Imeraguen.

En dehors de la ijder des O. Siid, de la brounkiya des Ahel Seddoum, les redevances des Imeraguen sont désignées sous les noms spéciaux suivants :

Celles qu'ils payent pour entrer dans l'eau, à Nouamghar, s'appellent « taghada » ; partout ailleurs sur la côte, les redevances analogues s'appellent « tijikrit ».

La horma qu'ils payent aux O. Bou Sba de N'diago est une brounkiya. Ces horma de détail ne sont dues que par les Imeraguen pêchant. Elles ne sont pas payées par les captifs des O. Abd el Ouahed. Il est établi que les haratine Abd el Ouahed ne payent pas la horma aux O. Delim par exemple.

D'ailleurs l'on sait que lorsqu'on s'occupe des affaires des Imeraguen, il ne faut pas perdre de vue que ce vocable est un nom commun qui signifie « pêcheur ». Les statuts et les obligations ne sont pas les mêmes pour les Imeraguen O. Abd el Ouahed libres, pour leurs haratine, leurs captifs, pour les Imeraguen O. Bou Sba ; beaucoup de tribus de l'Ouest envoient leurs haratine personnels ou leurs captifs pêcher pour leur compte et exigent d'eux des redevances du type des tijikraten ; ce sont des cas particuliers.

Époque de paiement.

Les horma pour le lait sont exigibles un peu avant le début de l'hivernage. L'année au point de vue de la horma est ainsi distincte de l'année normale. L'ignorance où nous avons été de cette particularité a été particulièrement gênante au moment où nous avons été jetés dans le vif du sujet par le retour d'O. Deïd et de sa bande, survenu en fin décembre.

Les horma payables en grains sont exigibles au moment de la récolte.

Les redevances en moutons sont généralement payables par moitié, en deux fois, à six mois d'intervalle.

Observation. — La protection accordée à un guerrier par son sahab s'étend en général, non seulement aux conflits armés, mais encore aux contestations de toute nature. C'est cette assistance surtout qui légitime encore jusqu'à un certain point, dans la période actuelle, la perception des redevances.

Ce besoin d'assistance en quelque sorte judiciaire explique la tendance qui s'aperçoit chez les zenaga à passer des guerriers aux marabouts quand ils peuvent le faire.

Non seulement les marabouts ont, en général, moins de besoins, mais ils sont aussi plus retors, et leur témoignage a devant le cadi une valeur que n'a pas celui du guerrier.

Ce sont là des avantages qui prennent leur valeur dans une période de paix.

Les bakh.

Les redevances que perçoivent les guerriers sur les cultures sont connues sous le nom de « bakh » (plus exactement « abbakh »). Elles sont en principe du 1/10.

Les terrains de culture du Chemana sont divisés, sous ce rapport, entre certaines grandes familles de guerriers. Des agents, généralement un membre de la famille, étaient chargés de la perception, qui, dans la pratique, dépassait le pour-cent nominal.

Ce droit paraît issu du droit de conquête.

Les terrains sur lesquels il pesait étaient situés aussi bien sur la rive gauche que sur la rive droite du Sénégal; les terres à bakh de l'émir, par exemple, s'étendaient assez loin en pays ouolof.

On sait que la campagne de Faidherbe eut pour effet de

refouler les Maures sur la rive droite. Ce fut l'émir qui y perdit le plus. Les seuls bakh qui lui restent proviennent d'une confiscation faite par le successeur de Mohammed el Habib sur la famille des Ahel Eli Ould Khamlech, qu'il fit exterminer pour venger l'assassinat de son père.

Les noirs inscrits sur la rive gauche ont été exonérés de ce droit par l'administration, même pour les terrains qu'ils cultivent sur la rive droite, et leur tendance est d'amener une confusion entre ces droits abolis et le droit de location que leur réclament certains Maures pour des terrains qu'ils affirment leur avoir loués.

Le mil des bakh une fois perçu, les guerriers s'adressaient à des zenaga de l'intérieur pour en assurer le transport à leur campement. Cette corvée n'allait pas sans donner lieu à de nombreuses discussions.

Quelque peu compatible qu'il soit avec l'esprit de notre domination, il faut reconnaître que le bakh est pour le guerrier une nécessité, car c'est pour lui le seul moyen à sa portée d'avoir le grain pour se nourrir.

Le bakh est transmissible suivant les mêmes règles que la horma ; il n'implique pas d'une façon aussi nette une contre-partie : le droit pour le tributaire à la protection.

LA GUERRE DE CHREIBOUBBA

(*Version de source non Techoumcha.*)

La version de la guerre dite « Chorboubba » ou « Chreiboubba » dans l'ouvrage intitulé *Nacer Eddine*, par M. Ismaël Hamet, a été donnée par des Oulad Deiman ; elle est évidemment tendancieuse dans le sens Techoumcha : on y trouve des affirmations un peu hasardées, comme par exemple lorsqu'il est dit que les Oulad Deiman sont les plus respectés des tolba. Ces marabouts sont bien, à notre sens, parmi les plus intéressants de la Mauritanie, comme

plus ouverts à la civilisation — sans doute à cause de leur proximité de Saint-Louis; — mais, au point de vue maure, il est certainement exagéré de les considérer comme tenant le premier rang.

Brahim Ould Cheikh el Hassen, fils du marabout respecté que les Idab el Hassen considèrent comme leur chef, donne des origines de la guerre en question la version suivante :

Nacer Eddine avait voulu lever la zekat des troupeaux qui se trouvaient entre les mains d'un nommé Boubba, zenagui des Tachedbit. Boubba représenta que la zekat n'était due que pour les animaux qu'il pouvait posséder en propre, et non pour ceux dont il n'avait que la garde. Cette prétention ne fut pas admise par Nacer Eddine, qui fit saisir. Boubba porta l'affaire devant la justice de l'émir, qui la fit examiner par son cadi. Ce cadi était un Idab el Hassen, ancêtre de Brahim O. Cheikh el Hassen ; il trancha dans le sens du demandeur, Boubba, et l'émir donna l'ordre à Nacer Eddine de relâcher cet homme qu'il tenait dans les fers.

Remarquons en passant que cette version n'est pas en contradiction avec ce qui est dit aux pages 204 et 205 de l'ouvrage *Nacer Eddine*. Le fétoua attribué au nommé El Hadj Abdallah el Bilhassany peut très bien n'être autre chose que le jugement de ce cadi Idab el Hassen.

Nacer Eddine refusa de s'incliner, d'où la guerre, qui dura une trentaine d'années.

Battus, les tolba se dispersèrent vers l'est, certaines tribus se retirèrent jusqu'au Tagant. Mais au bout de quelque temps ils demandèrent à rentrer dans leur pays, et pour l'obtenir durent souscrire aux conditions qui leur furent imposées, savoir :

Les guerriers ont droit au tiers de l'eau des puits, pendant le jour, et à la moitié des oglas (le nom d'ogla, pl. ogol, est donné aux petits puits de surface) ;

Les guerriers ont le droit de séjourner trois jours dans les campements des marabouts et de s'y faire entretenir pendant ce temps;

Les guerriers ont droit à une monture fournie par le campement où ils viennent de se faire héberger pour aller dans le campement suivant.

Ces stipulations sont encore en vigueur à l'heure qu'il est, bien que les marabouts aient fait tout ce qu'ils ont pu pour faire tomber ces droits en désuétude.

Ne sont soumis à ces servitudes que les seules tribus maraboutiques ayant marché avec Nacer Eddine, savoir (au Trarza) les Techoumcha (O. Deiman, Ahel Barik Allah, Ideaqoub, O. Etchfagha Haiballa), les Tendgha, les Tadjakant ; en dehors du Trarza, les Idjeidjba.

Les O. Bieri et les Idab el Hassen sont en dehors de l'affaire ; les guerriers n'en cherchent pas moins à les y englober, ainsi que les Tagnit, etc.

V

LA PROPRIÉTÉ DES TERRAINS ET DES POINTS D'EAU

La loi coranique donne la propriété du sol à qui l'a vivifié. Les travaux de défrichement, d'irrigation ouvrent ce droit.

Ces règles sont appliquées en pays maures, et ne donnent en général pas lieu à contestation. Toutefois, d'après elle, les terrains où poussent les gommiers ne devraient appartenir à personne; la cueillette de la gomme devrait être libre. Une tendance à opérer le partage des « forêts » de gommiers commence cependant à se manifester au Trarza, depuis que l'habitude d'inciser les arbres y a été importée du Brakna. Cette opération a pour effet d'augmenter la quantité de la gomme — d'aucuns disent au détriment de la qualité, en tout cas au détriment des arbres, étant donnée la manière brutale dont elle est faite; — les tribus qui s'y livrent émettent donc des prétentions à l'exclusivité, et commencent à délimiter au moyen de zeribas d'épines les terrains qu'ils se réservent.

L'opinion des marabouts importants est en général hostile à cette extension du droit de propriété.

En ce qui concerne les pâturages, nul doute n'est possible : en droit ils sont à tous. Dans la pratique, en dehors de l'hivernage où l'on trouve des mares, la faculté de pâturer n'importe où est limitée par la question de la propriété des puits.

Un puits appartient à qui l'a creusé.

La question s'est posée de savoir jusqu'à quel point une tribu avait le droit de s'opposer au forage d'un nouveau puits,

par une autre tribu, dans le voisinage d'un puits existant.

Les principaux marabouts consultés ont émis l'avis que le forage est libre, à condition de laisser autour du puits existant une zone suffisante pour ne pas en troubler la jouissance. Toutefois si le défendeur peut prouver qu'il a fait à un moment donné des cultures temporaires sur le terrain contesté, son opposition est valable.

La réoccupation par les tribus des terrains de parcours intermédiaires entre Trarza et Adrar, abandonnés pendant la période troublée qui vient de prendre fin, a donné lieu à une nouvelle série de contestations. Certains groupements se sont risqués sur des terrains que d'autres plus timorés n'osaient encore réoccuper. Ils ont trouvé les puits éboulés, les ont recreusés, puis en revendiquent la propriété.

Les grands marabouts consultés déclarent que le droit de premier occupant ne pouvait se prescrire, mais qu'il y avait lieu pour la tribu propriétaire du puits d'indemniser de sa peine la tribu qui avait remis les choses en état.

On trouve peu de cas de ventes de puits. Toutefois lorsque les Tadjakant actuellement au Trarza sont venus des environs de Tindouf, sans doute avant la guerre de Cherboubba, ils ont acheté des terrains, c'est-à-dire des puits à une autre tribu maraboutique, actuellement dispersée du reste.

En ce qui concerne la répartition des puits, on peut remarquer qu'à deux exceptions près ils appartiennent tous à des tribus maraboutiques. Les zenaga paraissent n'en avoir aucun, ce qui contribue à les maintenir dans le sud près des marigots, ou les amène à se disperser à l'excès, afin de pouvoir être tolérés grâce au peu de dérangement qu'ils causent. Les guerriers ont pris l'habitude de s'installer à certains puits appartenant à des marabouts de leur clientèle. Ils ont d'ailleurs des droits sur presque tous les puits (voir la note relative à la guerre de Cherboubba), quand que ce ne serait que celui du plus fort. On ne peut citer

que deux puits leur appartenant en propre : celui de Nouamghar (ou Ez Manghar) sur la côte, au nord de Nouakchott, propriété des Oulad Siid, et celui d'Aguilal, au sud de Boutilimit, propriété des Oulad Daman.

Les guerriers prélèvent des droits sur les tribus qui viennent boire à leurs puits; ces droits sont perçus régulièrement à Nouamghar. A Aguilal ils ont moins souvent l'occasion de l'être, les Oulad Daman s'y tenant à peu près constamment; ils paraissent toutefois l'avoir été en 1910, année où la sécheresse a obligé certaines tentes de marabouts à en passer par là.

VI

LES DJEMAA

Il faudrait bien se garder de voir dans la « djemaa » une sorte d'assemblée municipale à constitution déterminée. Le mot lui-même a un sens différent suivant chaque tribu. Dans les unes c'est bien une sorte d'assemblée délibérante dont les décisions lient la tribu. Dans d'autres c'est une simple parlotte où le chef prend conseil de ses amis.

En général, les guerriers du Trarza obéissent — plus ou moins bien — à un chef. Il est évident que certaines grandes familles ont une tendance à discuter les ordres, mais c'est un fait, non un droit.

Les marabouts auraient plutôt tendance à s'organiser en djemaa. Parfois la djemaa est la réunion des chefs des familles importantes, des clans dont se compose la tribu ou la fraction. Parfois aussi, dans une tribu, une famille l'emporte-t-elle de beaucoup sur les autres, et dirige-t-elle les affaires seule. Dans ce cas, il y a généralement un parti d'opposition que le parti au pouvoir muselle soigneusement, du moins autant qu'il le peut, et exclut de la djemaa.

Il est important, lorsque l'on veut administrer avec justesse et à-propos, d'être fixé sur la situation intérieure de chaque tribu. S'appuyer sur les chefs seuls, principalement lorsqu'on a affaire à certaines tribus de marabouts, est illusoire dans la plupart des cas, car ces chefs sont souvent des hommes de paille, d'ailleurs ambitieux et avides. La djemaa qu'on nous indique n'est fréquemment pas la véritable djemaa. Les personnages les plus influents, surtout s'ils sont hostiles, restent de préférence dans la

coulisse. On ne finit par les connaître qu'au moyen des recensements nominatifs, car il est presque sans exemple en pays maure que l'influence ne marche pas de pair avec la situation de fortune, que révèlent précisément les recensements nominatifs.

Il n'existe pas, au Trarza, de djemaa d'ensemble pour plusieurs tribus. Si plusieurs tribus avaient des intérêts communs dont elles voulussent s'occuper ensemble, il est certain que leurs porte-paroles se réuniraient et formeraient de ce fait une djemaa, puisque djemaa veut dire « réunion ». Mais on ne peut pas dire qu'il y ait une organisation préparée à l'avance.

On se sert fréquemment, au Trarza, du mot djemaa dans un sens très général. On dira très couramment : « Voici un tel avec sa djemaa » pour dire qu'un tel arrive avec des gens qui sont venus avec lui, captifs, amis, etc. Des gens qui prennent le thé ensemble forment une djema, et l'arrivant qui salue cette « djemaa » attache à ce terme le même sens que le Français qui saluerait « la compagnie ».

On a voulu trop souvent systématiser l'existence des djemaa organisées. Il y en a que fort peu, et en tout cas, dans ce pays anarchique, il est très rare que les minorités se croient tenues à obéir aux décisions de la majorité.

VII

HARATINE ET ESCLAVES

En principe, les haratine sont d'anciens esclaves affranchis. Leur affranchissement ne les met pas sur le même pied que les gens libres ; ils occupent un rang inférieur, qui se traduit par le fait qu'ils doivent une redevance annuelle à leur ancien patron. Il n'est pas toujours certain que les biens qu'ils détiennent leur appartiennent en propre ; leurs patrons leur en réclament généralement la nue propriété, avec l'argument en leur faveur que, lorsque l'ancien captif a été libéré, il n'avait rien, et que ce qu'il possède provient d'un cheptel mis entre ses mains, mais non donné.

Il y a assez peu de différence, pratiquement, entre la plupart des haratine et certains captifs. D'ailleurs, l'usage veut qu'en s'adressant à un captif, on l'interpelle, non pas « ʿabd », mais « hartani ».

Certains haratine méritent une mention à part : dans la dépendance des Ahel Barik Allah se trouvent des familles dites de haratine qui prétendent descendre de zenaga. Leurs marabouts les traitent comme des haratine, c'est-à-dire leur laissent la gestion de leurs troupeaux, sans leur reconnaître le droit de vendre les animaux sans autorisation. Les intéressés déclarent que chez les gens du nord — et les Ahel Barik Allah sont relativement du nord — on a l'habitude de désigner sous le nom de haratine les tributaires possesseurs de bœufs, et de zenaga ceux qui ont des chameaux. Il y a sans doute un peu de vrai dans leurs allégations, et le fond de l'affaire pourrait être que ces

haratine (Ahel Aloueimin, etc.) proviennent d'un mélange de familles zenaguia et d'anciens captifs. On trouve chez eux des gens qui ont le type de captifs et d'autres qui ont les traits de blancs.

Il y a lieu de remarquer que le tribut que payent les haratine (horma) est en général plus léger que celui que payent les zenaga. Le taux normal est de deux pièces de guinée par an, c'est-à-dire le même que celui que payent les captifs vivant en tribu.

Les esclaves

Bien que, comme d'ailleurs au Tchad par exemple, il soit admis que le « captif de case » ne se vende pas, il peut parfaitement être remis en paiement à un créancier, faute pour le débiteur de pouvoir se libérer autrement.

On rencontre fréquemment le cas de captifs appartenant à la fois à plusieurs maîtres, soit que ceux-ci les aient achetés en commnn, soit que cette propriété indivise provienne d'une succession, etc. Dans un des cas relevés, le captif devait six mois de travail consécutif à chacun de ses deux patrons, qui n'étaient pas de la même tribu, et c'est ce captif lui-même qui venait faire remarquer lorsque le moment était venu pour lui de changer.

Lorsqu'une captive est indivise entre plusieurs patrons, il se produit de fréquentes contestations relativement aux autorisations de mariage qui peuvent être nécessaires et au partage de la dot.

Les marabouts de l'ouest du Trarza, notamment les Oulad Deïman, ont des terrains de culture au Chemama, ne cultivent pas eux-mêmes, mais font cultiver par des captifs. Ces captifs forment des villages, chaque village ne comprenant que des captifs relevant de la même fraction de tribu et ayant à sa tête un chef, captif lui-même.

Les patrons s'occupent en général assez peu eux-mêmes

des questions de culture ; ils savent plus ou moins que tel lopin de terre est plus particulièrement à eux, et s'en remettent à leurs captifs, lesquels savent bien venir les trouver pour leur demander d'être leur avocat en cas de contestation.

Ces captifs sont très indépendants. A condition qu'ils payent à leur patron une redevance en nature sur la récolte, redevance analogue à un fort fermage, ils ne lui devront plus rien. Bien entendu, ils auront à l'entretenir s'il vient séjourner dans le village, ce qu'il fera au moment de la récolte, et ils lui feront des cadeaux s'il vient à se marier, à acheter un cheval, etc., et contribueront plus ou moins à payer ses grosses dettes ou les amendes qu'il pourra avoir encourues. Si le captif paye bien, il pourra être assuré de l'appui de son patron, qui fera siennes toutes ses contestations.

Le patron conserve la tutelle en ce qui concerne les autorisations de mariage.

Ces villages de captifs finissent par être assez riches, ont des troupeaux, dont l'usufruit leur appartient incontestablement, et parfois même la propriété complète, à charge généralement de fournir du lait aux femmes du patron lorsqu'elles viennent faire leur cure, pendant la saison des « azib ».

Les captifs préposés aux troupeaux ont un sort moins enviable que ceux des villages de culture, surtout ceux qui sont bergers de moutons ; la corvée d'abreuvoir est en effet pénible. Il est vrai de dire que, depuis notre arrivée dans le pays, il n'est pas rare de voir, aux puits, les marabouts tirer eux-mêmes leur eau, pendant que les captifs dorment à l'écart sous les arbres. Comme nous ne reconnaissons pas la captivité, si les captifs demeurent chez leurs maîtres, ce n'est plus que volontairement; toute exigence jugée trop forte par cette catégorie de « travailleurs » risque d'entraîner la grève, c'est-à-dire la fuite, contre laquelle les patrons sont désarmés; bien que les choses ne soient

pas à l'état aigu, nous n'en sommes pas moins en pleine révolution, sous ce rapport.

Chose dont certains esprits pourront s'étonner en France, c'est que le captif bien traité ne demande qu'à rester chez ses maîtres. « Qui me nourrirait si j'étais malade, si ce n'est mon patron ? » disait un captif à un Européen qui lui faisait miroiter les avantages de la liberté. La situation du captif n'a, principalement dans les tribus du Sud, rien de la case de l'oncle Tom.

En général, c'est chez les guerriers que les captifs sont le plus heureux ; à la réflexion, cela se comprend sans peine.

G. Gerhardt,
Capitaine d'infanterie coloniale.

NOTES ET DOCUMENTS

CHINE

On sait que certaines tentatives ont été faites par des émissaires turcs en Chine en vue de gagner à la Turquie les coreligionnaires qu'elle compte en grand nombre dans la plupart des provinces chinoises. Une revue de propagande, publiée au Japon, répandue en Chine et sur laquelle le Rév. Marshall Broomhall a attiré l'attention dans son récent ouvrage Islam in China, *témoigne des mêmes intentions. On lira, par suite, avec d'autant plus d'intérêt, l'article suivant, que* M. F. Valentin *a bien voulu extraire et traduire du journal de Pékin, le* King tou je pao.

L'auteur anonyme, qui se dit Musulman, réagit contre le courant qui entraînerait les Mahométans chinois dans l'orbite de la Turquie et conseille à ceux-ci de viser, au contraire, à affranchir, un jour, les Arabes de l'oppression turque, en se gardant de toute pensée séparatiste vis-à-vis de leurs compatriotes étrangers à la religion de l'Islam.

AVERTISSEMENT AUX MUSULMANS CHINOIS POUR LEUR MONTRER LA TURQUIE SOUS SON VÉRITABLE ASPECT

Communication d'un de nos confrères arabisants.

Partout on dit que, dans l'Orient (c'est-à-dire dans l'hémisphère oriental du globe), il y a deux grands malades. L'un, c'est la Chine; l'autre, la Turquie (les Musulmans chinois désignent la Turquie sous le nom de Lou-mou-kouo) (1).

(1) Empire de Roum, ou Constantinople.

Si nous recherchons donc les causes de la maladie de ces deux pays, nous constatons qu'elles sont à peu près identiques et dérivent de leur orgueil et de leur mépris extraordinaire des étrangers. Constamment on entend les Turcs dire combien la Turquie est un pays guerrier, courageux, combien son gouvernement est énergique, sa diplomatie opiniâtre, ses fusils et canons excellents, son commerce florissant, sa religion élevée... et autres vantardises du même genre.

Mais, en examinant les choses de près, la maladie de la Turquie est presque aussi grave que celle dont la Chine est atteinte. Elle se raccroche encore à un dernier souffle de vie, mais le mal a attaqué ses organes les plus profonds ; *le vieil homme* est bien malade et presque à l'agonie. La Turquie est en un peu meilleure posture que la Chine. Et pourquoi donc ? C'est que les puissances étrangères considèrent que la Chine est un morceau plus délicat à manger. La Turquie, au contraire, ressemble à un gâteau de maïs déjà sec, et tous ces étrangers insatiables convoitent un mets plus parfumé. On est, du reste, maintenant trop occupé ailleurs ; qui donc s'aviserait de goûter à un grossier gâteau de maïs ? S'il n'en était pas ainsi, la Turquie aurait déjà été absorbée. Le plus risible, c'est que beaucoup de Musulmans chinois vénèrent aveuglément la Turquie. Chaque fois qu'ils en parlent, c'est en termes pompeux. Tout cela n'est qu'un flux de paroles vaines ; ils se font les propres louangeurs de la Turquie. Il y a des sots pour prétendre qu'il faut créer des relations commerciales avec la Turquie ; ce qui leur permettrait de solliciter la protection turque pour les Musulmans chinois. Ce sont là des idées extravagantes de gens serviles. Alors même que la Turquie serait aussi forte que l'Angleterre ou l'Amérique, nous ne pourrions accepter qu'elle nous protégeât.

Comment cela ? — Prenons les Musulmans chinois. Ils sont venus d'abord de l'Arabie, puis de l'Hindoustan. Quand les Musulmans arrivèrent en Chine pour la première fois, il n'y avait pas encore un seul individu qui fût converti, en Turquie. Ce n'est qu'après l'an 1200 que le Sultan de Turquie se convertit, ainsi qu'un grand nombre de ses sujets. A cette époque, les Turcs étaient très forts, et c'est pour cette raison que les Arabes s'unirent à eux. Les Arabes avaient alors un souverain très puissant et leur empire était solidement établi. Les Turcs profitèrent de discordes intestines pour attirer à eux les Arabes et, par la suite, les relations entre les deux peuples se resserrèrent encore. Plus tard, les Arabes se détachèrent de leur souverain et, lorsqu'ils renversèrent leur gouvernement, ils se donnèrent d'eux-mêmes à la Turquie. Par ordre du Sultan, les Arabes de la haute caste entrèrent dans les ordres et renoncèrent aux joies de ce monde ; les autres allèrent dans les écoles se livrer à l'étude des livres religieux musulmans. Il ne leur fut

pas permis de se mêler des affaires publiques. C'était dans la crainte que les Arabes ne fussent une gêne pour le gouvernement. Les Arabes, ne s'étant pas rendu compte des intentions du Sultan, se laissèrent prendre au piège.

Maintenant, bien que les Arabes de la haute classe ne manquent pas de gens avisés, ceux-ci ne peuvent donner la mesure de leur talent, et c'est pour cette raison qu'ils sont tombés dans l'oubli. Le pays n'est pas tranquille. Heureusement que les Arabes, tous fervents Musulmans, ne veulent pas accepter le contact des étrangers, et c'est pourquoi ces derniers n'ont pu envahir l'Arabie.

Même si la Turquie était la première puissance du globe, il n'en serait pas moins vrai qu'elle emploie à l'égard du pays où est née notre religion (l'Arabie) des procédés politiques tout à fait déloyaux. Et voilà que les Musulmans chinois désirent la protection des Turcs ! C'est là une idée absolument incompréhensible. En supposant que les Musulmans turcs soient capables de protéger les Musulmans chinois et qu'ils fassent un traité de commerce, nous autres Musulmans chinois, nous n'en retirerions, à mon avis, aucun avantage; mais, en revanche, il pourrait en résulter pour nous de graves conséquences.

Si vous me dites que vous ne me croyez pas, je vous prierai de prendre pour exemple l'Égypte. Certes, l'Égypte s'est perdue par sa dette étrangère. Mais, si la Turquie ne s'était pas entendue avec l'Angleterre, l'Égypte ne serait pas déchue au point de se trouver dans sa situation actuelle. La Turquie, au mépris de la solidarité religieuse, a consenti à la perte de l'Égypte. A plus forte raison, comment ne pas croire que la Turquie puisse faire une alliance pour nous dévorer ? La Turquie est incapable, à l'heure actuelle, de gérer ses propres affaires, encore moins peut-elle soutenir une nation étrangère.

Nous avons eu connaissance récemment de paroles qui ont été prononcées au Parlement turc par le Ministre de la Guerre Cha-fou-k'ai-t'o-pa (Chefket Pacha); nous allons les résumer ci-après et vous verrez que les affaires intérieures de la Turquie ne sont guère différentes de celles de la Chine :

« Si l'Albanie n'a pas le concours de la Turquie pour se maintenir, « elle ne pourra demeurer indépendante vis-à-vis des autres et, si la « Turquie n'a plus l'Albanie sur son front de défense, elle n'aura plus « d'écran tenant à distance l'Europe. La situation de la Turquie est « présentement des plus périlleuses. (*Ne le savez-vous donc que main-« tenant ?*) (1). Si vous ne préparez pas le plus tôt possible (*Il est trop*

(1) Le texte entre parenthèses représente les réflexions du journaliste chinois.

« *tard à présent*) toutes vos armes de combat (*C'est ce qu'on peut* « *appeler réparer les brèches de la bergerie quand les moutons en sont* « *partis*), plus tard (*Pourquoi attendre plus tard ?*) le malheur surgira « en un clin d'œil et il ne sera pas possible d'y porter remède. »

Autrefois, des députés arabes ont fait de nombreuses propositions en vue de réformes à introduire en Arabie. Il résulte de la teneur de ces propositions que l'Arabie n'est pas paisible à l'heure présente, parce que les Turcs n'ont pas voulu donner de pouvoir aux Arabes pour leur gouvernement. A la lecture des discours de ces députés arabes, on voit très bien que la politique adoptée par le Sultan vis-à-vis des Arabes n'a d'autre but que de les ligoter.

En somme, si nous nous plaçons au point de vue religieux, l'Arabie est la patrie d'origine des Musulmans chinois. Or, sous prétexte d'unité de religion, les Arabes sont annihilés par les Turcs, qui leur sont étrangers au point que tous les Musulmans du monde en subissent gravement le contre-coup. Je ne saisis pas alors pourquoi les Musulmans chinois désirent être protégés par la Turquie. Quel est leur sentiment ?

Si nous nous reportons vers le passé, nos Musulmans sont venus en Chine il y a plus de 1.000 ans. Les grands empereurs de Chine les ont traités avec humanité, dans tous les temps, et jamais les Musulmans n'ont été persécutés sans cause. De quoi aurions-nous donc à nous plaindre ? La Turquie, au temps de sa prospérité, s'est-elle inquiétée des Musulmans chinois et leur a-t-elle manifesté des sentiments de solidarité ? Nous désirerions connaître un de ces individus qui souhaitent follement la protection turque, afin qu'il nous éclairât.

En écrivant ces quelques lignes, je n'ai nullement eu l'intention de faire cesser les relations sympathiques des Musulmans turcs et des Musulmans chinois ; mais j'ai voulu montrer la Turquie sous son véritable aspect, afin d'exhorter les Musulmans à ne pas se confier aveuglément aux Turcs. Il faut qu'ils se débarrassent à cet égard de toute idée de dépendance, qu'ils se gardent, vis-à-vis de leurs compatriotes chinois, de toute pensée d'éloignement fondée sur des différences religieuses. Que tous concourent cordialement vers le même but : sauvegarder notre pays, qui est en danger !

Le moment viendra où nous serons la plus forte nation d'Extrême-Orient et la première puissance du monde. Si nous arrivons à ce point de supériorité, nos Musulmans chinois, animés des mêmes sentiments que les Arabes, accompliront de grandes réformes et pourront rendre l'Arabie indépendante et l'affranchir de sa honteuse subordination à l'égard des Turcs.

Je vous le demande, qu'elle ne sera pas alors notre gloire !

F. VALENTIN.

CHRONIQUE DE L'INDE

Le Nizam d'Hyderabad.

Le Nizam d'Hyderabad, S. A. Mir Mahabub Ali Khan Bahadur, dont nous avons annoncé la mort prématurée (cf. *Revue du Monde Musulman*, septembre 1911) mérite, en sa qualité de premier prince musulman de l'Inde, une mention spéciale. Ses États, les plus vastes et les plus importants de l'Hindoustan sont trois fois plus grands que ceux de Mysore ou de Gwalior, presque aussi étendus que le Nepal et le Kashmir réunis. La population, d'après le recensement de 1901, s'élevait alors à 11.145.142 habitants (1). Hyderabad, la capitale, en avait pour sa part 448.466. L'armée, composée de troupes régulières et irrégulières parfaitement entraînées, se monte à plus de 25.000 hommes, prêts à se rallier autour du fameux étendard jaune orné du disque d'or du premier Nizam. Vingt et un coups de canon saluent S. A. en territoire indien.

Comme on le voit, le Nizam n'est pas un de ces petits princes indigènes tels que certains que nous voyons de temps en temps en Europe. C'est un très haut et très puissant allié, devenu feudataire de l'Angleterre, qui a toujours eu avec lui les rapports les plus cordiaux. L'histoire de sa maison le prouve.

La famille de la dynastie régnante est d'origine tartare et appartient à la secte sunnite. Le fondateur, Mir Kamroodin, connu plus tard sous le nom de *Nizam ul Mulk*, Asaf Jah, était le petit-fils d'Abid-kuli khan, Kazi de Bokhara, qui vint dans l'Inde en 1660 sous le règne de Shah Jahan. Aurengzeb lui ayant confié des troupes, il fut tué au siège de Golconde (1680). Son fils Shahabudin se distingua dans la

(1) Hindous, 9.870.839; Musulmans, 1.155.750; Chrétiens natifs et divers, 15.357 et 7.639; Animistes, 91.559. — *Nota bene.* On vient de publier le dernier recensement d'après lequel la population *actuelle* est de 13.394.676 habitants, soit une augmentation de 20 p. 100 sur celle de 1901. Les Musulmans ont gagné 19 p. 100 et les Hindous 18 p. 100. Les chrétiens ont plus que doublé et ont atteint le chiffre de 54.000.

guerre contre les Mahrattes, et son petit-fils Mir Kamiroodin obtint le commandement de 5.000 cavaliers avec le titre de *Chin Kilich Khan*. En 1713, l'empereur lui accorda la vice-royauté de ses États dans le Deccan avec le titre de *Nizam ul Mulk Bahadur, Fateh jung*. L'empereur Mohamed Shah le nomma son premier ministre; mais ayant voulu introduire des réformes dans l'administration, il fut obligé d'abandonner son poste et de venir reprendre sa vice-royauté du Deccan. A son retour, il trouva le pouvoir entre les mains de Mobariz Khan qu'il avait placé pendant son absence à la tête des affaires. Les deux rivaux se livrèrent une grande bataille dans les plaines de Shakar Khera près de Berar; l'usurpateur fut tué, et son armée fut mise en déroute. L'empereur envoya au vainqueur un éléphant, des joyaux et lui donna le titre d'*Asaf Jah* avec ordre de pacifier le pays, de réprimer les soulèvements et de se montrer bon pour le peuple (1724). A cette époque, le Nizam était pour ainsi dire indépendant de la cour de Delhi, quoiqu'il ne se reconnût encore que simple délégué de l'empereur. Il fixa le siège de son gouvernement à Hyderabad, ancienne capitale des princes Kutub Shahi. Il mourut en 1748, laissant un royaume qui, suivant Hunter, était en étendue assez semblable à celui qui existe maintenant. Deux rivaux, Nazir, fils d'Asaf Jah, et Muzaffer Jang, petit-fils du feu Nizam, se trouvaient en présence. Les Anglais et les Français prirent parti, les premiers pour Nazir, les seconds pour Muzaffer. Nous n'entrerons pas dans les détails (1) de cette curieuse période de l'histoire de l'Inde, terminée par la victoire du protégé des Anglais. En 1766, ceux-ci consentirent à fournir au Nizam une armée subsidiaire et à payer annuellement 2 lakhs de roupies si l'on n'avait pas besoin de leurs services. De son côté, le Nizam s'engageait à soutenir les Anglais avec ses propres troupes.

Les rapports politiques des Anglais avec Hyderabad commencèrent dès 1779, lorsque le premier résident, M. Holland, fut accrédité à la Cour du Nizam; mais l'influence de l'Angleterre ne s'y établit définitivement qu'après l'expulsion des Français. Un nouveau traité fut conclu en 1798; le Nizam devait licencier le corps d'occupation français, permettait d'augmenter les forces anglaises subsidiaires et consentait à soumettre ses différends avec les autres gouvernements à l'arbitrage du gouvernement anglais. Plus tard, par le traité de 1853, il cédait aux Anglais certains districts produisant annuellement un revenu de 50 lakhs de rs. applicables à l'entretien du contingent d'Hyderabad,

(1) L'histoire de ces luttes est relatée dans Malleson, *History of the French in India*, London, 1868, et *Final Struggles of the French in India*, London, 1878.

composé de troupes à la solde des Anglais et à la disposition du Nizam. Sir W. Hunter explique ainsi l'origine du contingent d'Hyderabad : « Par le traité de 1800, le Nizam s'engageait à aider militairement les Anglais et à se joindre à eux en temps de guerre; mais ses troupes ne firent pas bonne figure pendant la première guerre mahratte et, après la campagne, on essaya sans succès de les instruire. On arriva toutefois à former des régiments habillés et armés comme ceux de la Compagnie. Le général anglais avança une somme pour faire face à la solde régulière des hommes, sous la condition que, le cas échéant, des avances nouvelles étant jugées nécessaires, on demanderait un autre gage territorial en garantie du paiement de la dette. Cette dette ne fut pas acquittée et continua à s'accroître. En 1853, un nouveau traité fut conclu; le gouvernement anglais consentait à entretenir une armée auxiliaire d'au moins 5.000 fantassins et de 2.000 cavaliers, et pour couvrir les frais et les intérêts de la dette, le Nizam cédait, comme gage, des districts rapportant 50 lakhs de rs. »

Si nous étudions les relations de la Compagnie et de la Cour d'Hyderabad, elles offrent un singulier mélange d'indépendance et de servilité. Ainsi, jusqu'au commencement du dix-neuvième siècle, les envoyés du Nizam habitaient Calcutta; le colonel Achille Kirkpatrick fut chargé, le premier, de représenter en qualité de résident à la fois son gouvernement et celui du Nizam; à partir de 1788, les Nizams accordèrent des titres aux résidents anglais accrédités à leur Cour; par exemple, Sir John Kennaway reçut celui de *Dilawur Jung*. Le colonel Achille Kirkpatrick, Sir Henry Russell et Sir Charles Metcalfe étaient désignés sous ceux de *Hashmat Jung*, *Sabit Jung* et *Menta Zinrud Dowla*. Cette coutume cessa; mais le Nizam continua à donner des titres à ses sujets, privilège dont ne jouit aucun autre prince de l'Inde. Jusqu'en 1829, en parlant de sa personne il s'intitulait dans la correspondance officielle *Ma Ba Dowlat* (notre personne royale) et le gouverneur général *Niazmand* (l'Ami, celui qui veut du bien). A l'avènement de Nazir ud Dowla, ces formules anciennes furent abandonnées. Le gouvernement anglais commença à correspondre avec le Nizam sur un pied d'égalité, et un grand changement fut introduit dans le protocole des *durbars*. Jusqu'alors le résident et les officiers de sa suite se déchaussaient avant d'être admis en présence du prince et étaient obligés de s'asseoir à l'orientale sur le tapis. On profita de la minorité du feu Nizam pour adopter la coutume européenne et autoriser le résident et les officiers de son état-major à se présenter avec leurs bottes et à s'asseoir sur des chaises. Il fallut, paraît-il, beaucoup de tact à Sir Salar Jung pour arriver à ce résultat sans froisser la susceptibilité des hauts dignitaires de la Cour.

S. A. feu Mir Mahabub Ali Khan Bahadur, né le 18 août 1866, succéda à son père le Nizam Afzul Daula en 1869; il n'avait que trois ans; mais les circonstances étaient favorables sous tous rapports et formaient un contraste avec celles qui avaient marqué le règne de son prédécesseur; les affreux événements de la Révolte avaient donné occasion au souverain d'Hyderabad de se montrer fidèle aux traditions de sa maison à l'égard des Anglais (1). Il se trouvait avec son grand ministre Sir Salar Jung dans une position extrêmement critique. La nouvelle de la prise de Delhi était parvenue rapidement à Hyderabad. Tantia Topi, l'un des plus redoutables adversaires des Anglais, avait envoyé dans la ville des émissaires qui cherchaient à soulever le peuple. On menaçait le prince et son ministre d'une insurrection formidable s'ils ne se joignaient aux rebelles (2). Bref les choses étaient arrivées au point que le gouverneur de Bombay télégraphiait au résident : « Si le Nizam cède, tout est perdu. » En effet, si le Nizam avait cédé, le sud de l'Inde aurait suivi le mouvement. Lord Canning sut reconnaître la fidélité de son allié. En 1860, le gouverneur lui envoya des présents d'une valeur considérable et un *khilat* d'honneur. Il lui abandonna en plus la jouissance de certains districts et lui remit sa dette de 50 lakhs de rs.; enfin il investit son loyal ami de l'ordre de l'Étoile de l'Inde. La grande paix britannique était solidement établie à l'avènement du jeune prince qui allait bénéficier de l'expérience d'un des hommes politiques les plus remarquables de l'époque, son tuteur et ministre, Sir Salar Jang (3).

(1) En 1747, le Nizam envoya son fils à la tête de ses troupes pour aider les Anglais à reprendre Madras tombé au pouvoir des Français. En 1790 et 1799, Nizam Ali aida encore les Anglais contre Tippoo Sahib; plus tard il prit part aux guerres contre les Mahrates et les Pindaris.

(2) C'est à cette cruelle époque qu'il faut placer la trahison de la Rani de Jhansi et le massacre des Européens qui étaient dans ses États. La fermeté de la Begum de Bhopal, la fameuse Sikandar, arrêta heureusement les rebelles qui se heurtèrent à l'inébranlable fidélité du Nizam.

(3) Il faudrait consacrer toute une étude à la personnalité de Sir Salar Jung. Né en 1839, Mir Turab Ali Khan descendait d'une ancienne et noble famille arabe qui s'était fixée entre Jérusalem et Damas et se glorifiait de remonter à Sheikh Ovais Karani, natif de Médine, contemporain et ami de Mahomet. Ses ancêtres, attirés par la splendeur des cours indigènes, s'établirent dans l'Inde. L'arrière-grand-père de Sir Salar Jang Mir Alum, comme représentant du Nizam, aida le gouvernement anglais dans la guerre contre Tippoo. Le futur Régent reçut l'éducation rudimentaire qu'on donnait alors aux jeunes gens de l'aristocratie musulmane. Très jeune, il fut nommé *talukdar* et acquit peu à peu la pratique des affaires; il réussit si bien qu'à la mort de son oncle Serajul Mulk, ministre d'Hyderabad, il fut choisi pour lui succéder; il avait 34 ans (1853). Nous n'avons pas à retracer sa brillante carrière, comparable sous certains rapports à celle du Brahmane

A la mort de Sir Salar Jang (1883), on nomma un conseil pour l'expédition des affaires courantes; mais ce conseil ne se montra pas à la hauteur des fonctions qu'on lui avait confiées, ce qui occasionna de nombreux froissements jusqu'au moment où le Nizam prit en main le gouvernement sous la vice-royauté de Lord Ripon. On choisit Mir Liak Ali, fils de Sir Salar Jang, comme premier ministre (1). Le Nizam, à son avènement, fit savoir à ses sujets que rien ne lui procurerait plus de plaisir que de voir son peuple vivre en paix et prospérer, occupé à développer les ressources du pays, à acquérir des connaissances et à cultiver les arts et les sciences. Cette année-là, une mutinerie des chefs arabes, encouragés par la jeunesse du prince et de son ministre, fut promptement réprimée. Le Nizam ne tarda pas à affirmer ses idées libérales et ne suivit pas la politique d'isolement de son père. Il s'appliqua à s'implifier l'administration, tout en conservant un certain nombre de postes qu'il réservait à ses nobles pour les occuper. Au sujet de la défense extérieure, il se montra très généreux; ainsi, en 1885, il offrit d'envoyer des troupes en Égypte, comme il le fit plus tard pendant la guerre sud-africaine. Son attitude en prévision d'une invasion russe produisit un effet très salutaire. Sa lettre à Lord Dufferin est restée fameuse. Il offrait de donner annuellement 20 lakhs pendant trois ans pour la défense de la frontière, ce qui dissipa l'idée peut-être exagérée qu'on avait en Russie que les princes indiens accueilleraient l'armée du czar en libératrice. Le même esprit anima le Nizam dans sa belle réponse à Lord Minto au sujet de la répression de l'anarchie dans

Madhav Rav, ministre de Baroda. Pendant la Révolte, il arrêta avec ses Arabes les premiers symptômes d'insubordination dans les troupes d'Hyderabad. Comme Régent, il assura à l'État son développement financier et accomplit les plus utiles réformes. Un voyage en Angleterre lui permit de s'initier à la vie occidentale. Ce voyage fut pour lui une véritable ovation. Il mourut en 1883, dans la force de l'âge, enlevé par une attaque de choléra. Il laissait deux fils et quatre filles. Souvent il avait été en butte aux tentatives de misérables assassins. Il vivait sans ostentation, sortant le plus souvent accompagné de *Sowars*; ce n'était que dans les grandes occasions qu'il s'entourait d'une escorte imposante de mille à quinze cents gardes. L'exemple de Sir Salar Jung montre les ressources de la pure race arabe et les hommes qu'elle peut encore fournir à la civilisation moderne.

(1) Né à Hyderabad en 1862. Il fut d'abord confié aux soins d'un précepteur anglais et placé ensuite à l'École des Nobles. Son père l'initia à l'administration de l'État. Pendant un voyage qu'il fit en Angleterre avec Sir Idlar, il fut reçu par la famille royale avec distinction. Placé très jeune à la tête des affaires, il ne tarda pas à y déployer de grandes qualités; à peine arrivé au pouvoir, il eut à réprimer la révolte d'un chef arabe dont les troupes menaçaient d'incendier la capitale. Il réussit à apaiser les rebelles et à éviter une effusion de sang. De sérieux dissentiments avec le Nizam l'obligèrent à se retirer en 1887.

l'Inde. « Une fois, disait S. A., que les éléments de l'illégalité et du désordre sont déchaînés, on ne sait jamais où ils s'arrêteront. Il est vrai que, comparés à l'énorme population de l'Inde, les mécontents ne forment qu'une insignifiante minorité; mais, étant donnés le temps et les occasions, on peut craindre que cette petite minorité n'exerce son influence sur tout le pays et n'inocule de ses doctrines empoisonnées les classes et les masses qui n'ont pas été jusqu'ici atteintes par l'esprit de sédition. »

Le Nizam a eu le grand avantage d'être secondé par d'excellents ministres ; mais il a toujours imposé sa volonté. Une des questions politiques qu'il a résolues par lui-même est l'abandon des Berars au gouvernement anglais (1902) moyennant une rente de 30 lakhs et le privilège de conserver une souveraineté nominale et d'arborer à côté du drapeau anglais celui de sa maison.

La personnalité du Nizam était fort intéressante ; il était assez difficile de juger le prince si l'on n'avait pas eu l'occasion de le voir et de l'entretenir. Il y avait en lui un mélange de réserve et de franchise ; parfois il se montrait ouvert, plein de confiance ; dans d'autres moments, il était hautain, dédaigneux. Dans certains cas, il était effrayé du moindre bruit, et à la chasse, c'était un intrépide tireur, le meilleur fusil de l'Inde.

Une discussion insignifiante avec le Résident le plongeait dans des accès de désespoir et le faisait se cacher au fond du *zenana* pendant plusieurs semaines. Le *statesman* a donné de curieux détails sur sa vie privée, l'emploi de son temps, de ses journées remplies par les soins de son gouvernement et les minuties de l'étiquette orientale, des longs repas égayés par les plaisanteries de son fameux bouffon. Sa distraction préférée était la chasse des grands fauves. Il avait à Narrimpett des réserves importantes. Ce genre de sport avait nécessité la création d'un *shikar department*, confié à l'aide de camp du Nizam, le colonel Nawab Sir Afsurul Mulk. Les hôtes de l'État de Hyderabad n'oublieront pas les chasses émouvantes auxquelles ils ont été conviés.

La fin si rapide du Nizam consterna ses nombreux amis. Depuis le roi-empereur, les hauts fonctionnaires de l'Empire et les princes de l'Inde jusqu'aux associations musulmanes les plus humbles, tous envoyèrent des condoléances à son fils et successeur. Nous avons déjà donné des détails sur ses obsèques et les débuts du nouveau règne.

Dès le 1er septembre, un *durbar* fut tenu au Chow Moholla Palace pour la réception du colonel Pinhey et de son état-major. Le jeune Nizam, Mir Osman Ali Khan, s'y rendit avec son ministre et une escorte des lanciers impériaux, et fut reçu par ses dignitaires et une garde d'honneur. A 5 heures, le Résident arriva ; il était accompagné du

major général commandant à Secunderabad, des officiers supérieurs et des hauts fonctionnaires du cantonnement. Après avoir offert des condoléances au Nizam, il lui présenta ses félicitations, et, dans un discours plein de tact, il trouva moyen de glisser d'excellents conseils, rappelant la politique prudente du défunt souverain, sa loyauté vis-à-vis du pouvoir suzerain et les difficultés en présence desquelles il allait se trouver. « Je prendrai la liberté d'avertir V. A., dit-il, que l'administration d'un État aussi vaste est fort compliquée et qu'il sera nécessaire d'agir avec prudence pour y introduire des changements. Du reste il espérait, ajoutait-il, que S. A. continuerait à se servir de l'expérience du ministre en fonctions et que, d'ici quelque temps, Elle suivrait les errements du règne précédent, s'offrant, pour sa part, de lui donner tous les conseils dont Elle pourrait avoir besoin si quelque difficulté se présentait. La réponse du Prince fut aussi courtoise qu'affirmative. Rien ne serait changé dans l'administration et le personnel de l'État.

La réception se termina par la cérémonie du *pan supari*, et, après le départ des officiers anglais, les nobles et les hauts fonctionnaires offrirent les *nuzzur* d'usage (présents).

Ce fut le 9 septembre que le nouveau Nizam se présenta à ses sujets. Pareille fête ne s'était pas vue depuis plus de trente ans. Dès 6 heures du matin la foule se pressait sur la route qui conduit au Palais *Puranà Haveli*. Le Nizam y était déjà arrivé, et bientôt la procession se mit en marche, précédée du capitaine Gay à la tête de toutes les forces de la police qui défilèrent au son des flûtes et des tambours afghans (1). L'éléphant qui portait le drapeau de l'État était entouré d'une foule d'Arabes qui se livraient à des danses désordonnées. La cavalerie de Dongha Singh venait ensuite ; la belle tenue des Rajpoutes fut fort remarquée; les éléphants chargés du Coran et des livres sacrés ainsi que les anciens palanquins précédaient les porte-étendards et l'infanterie irrégulière. Un bataillon de l'artillerie du Nizam, commandé par le capitaine Le Frenais, et le 1er régiment d'infanterie d'Hyderabad, commandé par le capitaine Green, formaient un contraste frappant avec les troupes irrégulières. L'*African Cavalry Guard*, sous les ordres du lieutenant H. Bayley, défila au galop aux applaudissements des spectateurs, suivi de la garde du Nizam dont les uniformes jaunes étincelaient au soleil du matin. Les volontaires du Nizam venaient ensuite. Le *Sarifikhas*

(1) Les forces de l'État étaient en 1901 de 24.012 hommes (6.481 irréguliers, 17.531 réguliers). Les troupes régulières sont composées de 3 régiments de cavalerie du Nizam, de 2 régiments de cavalerie du service impérial, de 3 batteries d'artillerie et de 6 régiments de l'infanterie d'Hyderabad. Les troupes irrégulières consistent dans 2.679 cavaliers et 14.852 fantassins. La dépense pour l'entretien de l'armée était en 1901 de 63-67 lakhs.

regiment et le *Nizam-i-jamnet* étaient précédés de deux éléphants portant des étendards. Les fonctionnaires de la maison du Nizam, la noblesse et l'état-major du prince formaient avec leurs suites respectives autant de groupes distincts. Enfin, au milieu des acclamations du peuple, S. A. Mir Osman Ali Khan Bahadur s'avançait, monté sur un énorme éléphant peint et orné de fleurs. Le *howdah* aux montants d'or était en peluche jaune. S. A. portait à son turban une rivière de diamants et à son bras une amulette ornée de pierres précieuses d'une valeur inestimable. Son éléphant marchait à pas lents, et il avait peine à se frayer un passage dans les rues étroites encombrées de gens auxquels il jetait à poignées des roupies et de la petite monnaie. Quand la procession arriva au Chow Moholla, la foule avait atteint le paroxysme de l'enthousiasme. L'éléphant royal était suivi de celui du premier ministre et des fils du Nizam et de 35 éléphants splendidement caparaçonnés. Les témoins de ce merveilleux défilé, dont les journaux ont rendu compte, estiment que le spectacle était inoubliable.

Mort du Maharajah de Kuch Behar et mariage du Maharajah de Gwalior.

Nous ne pouvons passer sous silence deux événements qui, quoique n'intéressant pas les communautés musulmanes, ont beaucoup occupé et occupent encore l'opinion publique : la mort du Maharajah de Kuch-Behar et le mariage du Maharajah de Gwalior avec la fille unique du Maharajah de Baroda.

Le Maharajah de Kuch Behar est mort à Londres au mois de septembre. Ses obsèques ont été célébrées avec une pompe inusitée ; le cercueil a été porté au *crematorium* sur un affût de canon avec tous les honneurs militaires. Le petit État de Kuch Behar, situé au pied de l'Himalaya, n'a que 600.000 habitants. Le Maharajah, né en 1862, succéda à son père l'année suivante et fut élevé par les soins des Anglais jusqu'à sa majorité. En 1878, il épousa la fille du réformateur bengali Keshub Chunder Sen, qui n'était qu'une enfant ; ce mariage souleva une vive désapprobation ; Keshub Chunder Sen s'était prononcé énergiquement contre les mariages précoces et avait soutenu au Bengale l'*Age of Consent Bill*; mais, comme le fait remarquer Max Muller, l'illogisme du réformateur trouve son excuse dans l'orgueil satisfait du père.

Dans le mariage du Maharajah de Gwalior avec la princesse Indiraj, nous retrouvons le même illogisme sur un point différent. Il ne s'agit

plus de mariages précoces. La question porte cette fois sur la polygamie : S. A. Scindiah est déjà marié ! En sa qualité de réformateur éclairé, le Gaekwar de Baroda a donné son opinion sur les deux abus. Dans sa lettre adressée à M. Malabari en 1886, au moment de la grande campagne contre les *infant-marriages*, il avait stigmatisé la coutume avec une véhémence qui lui faisait honneur. Quant à la polygamie, il s'en était montré le plus décidé adversaire ; dans son discours à la Conférence sociale de 1904, il la plaçait au rang des principales réformes urgentes auxquelles il fallait travailler. « L'existence de coutumes telles que la polygamie et la défense des seconds mariages des veuves montre au même degré la mauvaise organisation de la société. La première diminue chez les hommes leur idéal de moralité ; l'autre demande aux femmes un idéal trop élevé. » Un article du *Times of India* (1er septembre) a fait ressortir le danger de la comédie qui se joue à la tribune des Congrès et des Conférences et le peu de consistance des chefs dans l'application de principes bruyamment exposés en public ; de son côté, la Maharani s'est posée en émancipatrice de la femme et va publier ou a publié un livre sur sa condition dans l'Inde moderne.

Il est bon de dire que la position du Maharajah de Gwalior est très différente de celle du couple princier de Baroda. Le prince n'a jamais adhéré à la réforme sociale ni parlé contre la polygamie; il n'a pas d'héritier et en désire avoir. Ce qu'on peut lui reprocher, c'est que, en sa qualité de chef, il ne partage pas les vues des simples « gentlemen » hindous. La polygamie en effet est chez eux en décroissance ; peu d'hommes instruits consentiraient maintenant à donner leurs filles comme secondes épouses à un homme déjà marié, et ce dernier y regarderait à deux fois à leur demander d'être leur gendre.

L'exemple de Keshub Chunder Sen et du Gackwar de Baroda est un excellent enseignement. La réforme sociale ne doit pas compter sur la vaillance de chefs prêts à abjurer leurs principes dès qu'il s'agit de leur intérêt personnel. Les réformateurs sérieux doivent s'appuyer sur le gouvernement qui les a déjà aidés à supprimer par une législation sage et efficace des coutumes aussi enracinées que la *sati* et les *infant-marriages*.

« All India Moslem League. »

L'*All India Moslem League* a tenu ses séances à Luknow, au bureau de la Ligue, du 18 au 21 août dernier. Les questions qui ont été

discutées étaient du plus haut intérêt. M. Muhammad Ali (Calcutta) a fait ressortir l'erreur qui avait été commise en votant à la dernière session de la Ligue une motion en faveur de l'instruction primaire gratuite et obligatoire. L'honorable Maulvi Rafi ud din Ahmad prouva que certaines régions, telles que la Présidence de Bombay, le Bengale, le Punjab, n'étaient pas mûres pour l'adoption de cette mesure. On discuta ensuite l'opportunité et l'utilité du « Special Marriage Bill » de M. Basu, auquel la Ligue est fort contraire en ce qui concerne les Musulmans ; puis on passa à la proposition de Maulvi Hakim Nur ud din Sahib, qui demande que les employés musulmans de l'État obtiennent deux heures de congé le vendredi pour aller à la Mosquée ; le Nawab Vikar ul Mulk ajouta que si une requête à cet effet était présentée, il réclamerait une heure de congé tous les jours pour les prières (*zohar*) quand les officiers ont fini leur tiffin. La proposition, mise aux voix, fut adoptée à l'unanimité.

Pour tous les détails des meetings, cf. *Observer* (Lahore), 23 septembre 1911.

Conférence provinciale du Bengale.

La 6e Conférence provinciale musulmane sur l'éducation se tiendra les 5, 6 et 7 octobre à l'Hôtel de Ville de Calcutta. L'hon. Sahibzada Aftab Ahmed Khan, d'Aligarh, présidera. Sa compétence en matières pédagogiques est incontestée, et il s'est complètement identifié avec la cause de l'éducation chez les Musulmans. (Cf. *The Comrade*, 7 octobre 1911.) Nous rendrons compte prochainement des discours qui y auront été prononcés. Nous regrettons de n'avoir pas encore reçu les comptes rendus de l'*All India Shia Conference*, qui s'est réunie à Bénarès le 30 septembre.

D. Menant.

LA PRESSE MUSULMANE

PRESSE OTTOMANE

Le journalisme. — Devenu successivement *Sinîn*, *Djenîn* et *Renîn*, le *Tanin* a pu reparaître enfin sous son premier titre, le 28 juillet dernier, l'interdiction qui le frappait ayant été levée la veille. En revanche, un journal grec de Constantinople, la *Politiki Eptiékoïsis* avait été suspendu quelque temps auparavant, pour avoir publié sur la question albanaise un article jugé séditieux. Vers la même époque, Tahsîn Bey, directeur du *Silâh*, s'était vu infliger deux mois de prison pour avoir, disait le jugement, diffamé l'ambassadeur de Russie.

On cite avec éloge trois nouvelles revues : le *Mehtâb* « Clair de lune », littéraire, moral et philosophique; la *Salâh* « Rectitude », scientifique, littéraire et sociale; la *Terbiyé* « Éducation », économique et sociale, à l'occasion littéraire.

A Uskioub, les professeurs de l'École normale Ruchdié ont fondé une revue pédagogique mensuelle, *Yéñi Mekteb* « La Nouvelle École », dont ils sont à la fois les directeurs et les rédacteurs. En août dernier, quatre numéros en avaient paru, et les journaux de la capitale la citaient d'une façon élogieuse.

Il faut aussi mentionner le *Baghdje* « Jardinier », nouveau journal social, agricole et scientifique, parlant de toutes les cultures et accompagné d'illustrations. Le *Baghdje* date de juin.

Analyses et extraits.

La liberté de la presse. — Trois remarquables articles sur la liberté de la presse ont paru, il y a quelques semaines, dans des quotidiens de Constantinople. En voici l'analyse.

Le premier de ces articles, signé Mîm-'Aïn, a été inséré dans l'*Ikdam* des 24 et 25 octobre, et a pris pour point de départ les paroles de Sa'îd Pacha, déclarant que la liberté de la presse est une des conditions essentielles du régime constitutionnel. Mais cette liberté, elle est supprimée en fait avec l'état de siège; à chaque instant, des journaux sont suspendus. Que l'état de siège doive ou non être maintenu, la question n'est pas là : il s'agit de savoir ce qu'on fera pour les journaux. Sous le régime absolu, avec 'Alî Pacha, il y eut un temps où on ne les supprimait pas; les journalistes n'étaient pas exposés à des tracasseries inutiles. Et maintenant... Cependant la liberté de la presse est, pour la nation, une chose bienfaisante.

Nouvel article dans l'*Ikdam*, le 8 novembre. La situation a empiré. Avec toutes les restrictions apportées au régime de la presse, les cautionnements, les amendes, les mesures vexatoires de toute sorte, bientôt il sera impossible de publier des journaux, et la situation sera pire que sous l'état de siège.

Car à ce moment un projet de loi sur la presse était à l'étude, au Conseil d'État. Huseïn Djâhid en a fait la critique dans le *Tanin* du 11 novembre. Le premier ministre, disait-il, a déclaré que les libertés de parole, de réunion et de la presse étaient les conditions *sine qua non* du régime parlementaire, et il cherche à museler les journaux! Ceux-ci ont pu, sans doute, commettre des fautes; et certains journaux satiriques, en particulier, méritent la réprobation de tous les honnêtes gens; mais cette liberté n'en est pas moins précieuse. Si elle contient un poison, elle en a aussi l'antidote.

Il est bon de rappeler, à ce propos, que près de deux mois auparavant Huseïn Djâhid avait recommandé à ses confrères de garder toujours une attitude digne et correcte, de s'exprimer avec modération, sans chercher à soulever l'opinion avec de grands mots, comme le font les journaux d'Europe, et de ne pas accueillir à la légère les plaintes qui leur sont adressées.

Politique et religion. — On a pu voir, par l'analyse des articles concernant la guerre turco-italienne, que l'union de tous les Musulmans, sans distinction de nationalité contre les agresseurs de la Turquie était considérée par beaucoup comme un devoir. Des manifestations significatives, manifestations saluées avec joie à Constantinople, se sont produites en Égypte; quant aux presses arabe et persane, elles ont été unanimes à flétrir la conduite de l'Italie. Les événements auront donné, à cette union, un caractère que désapprouvaient, avant l'ouverture des hostilités, bien des esprits éminents de la presse musulmane. Quelques jours avant l'ultimatum, le *Tanin*, parlant des affaires

d'Égypte, vantait l'ancienne amitié qui unissait la Turquie à l'Angleterre. Elles sauront, disait-il, régler à l'amiable leurs différends : il serait absurde de parler, à ce propos, d'union de l'Islam, d'Islamisme, de Khalifat, des 300 millions de Musulmans. Il est fâcheux que certains organes de Constantinople se servent encore de pareils arguments.

Mais, moins de quinze jours après, le célèbre homme d'État persan, Takîzâdé, publiait dans le *Tanin* un *Discours à l'Orient* dans lequel il affirmait les sympathies de ses compatriotes pour leurs frères ottomans, victimes de l'agression italienne. Un peu plus tard, Huseïn Djâhid, toujours dans le même organe, déclarait la Turquie alliée naturelle de la Perse, parce que musulmane et opprimée, et alliée, de même, de tous les peuples musulmans, pour la plupart opprimés aussi. Cela, toutefois, ne devait pas faire oublier les non-Musulmans de l'Empire, avec lesquels une alliance étroite était nécessaire. La politique à suivre pouvait donc se résumer de la sorte : Union entre Ottomans à l'intérieur; entre Musulmans en dehors.

Une intéressante lettre a été adressée de Londres à l'*Ikdam* (1) par un Anglais, M. Henry Walpole. Elle est consacrée à la politique anglaise en Égypte. L'Angleterre, dit M. Walpole, n'a pas le droit d'empêcher le Khalifat musulman de remplir son rôle en Égypte; elle ne peut fouler aux pieds les droits de 11 millions de Musulmans.

Obeïdoullâh, dans le *Roum Ili*, a parlé des prescriptions religieuses, et de leur influence salutaire sur l'hygiène et la vie sociale. Le jeûne, approuvé par les médecins, a une excellente action sur le physique, ainsi que sur le moral. Le pèlerinage met en rapports les peuples les plus divers, leur permet de se connaître, facilite les échanges et joue un grand rôle économique. Cet article a été reproduit dans les *Sinîn*.

Les ennemis des Musulmans ne sont pas tous au dehors ; ils en ont aussi parmi eux. Qui sont-ils ? Ceux qui ne veulent pas de la civilisation. Voilà ce que dit le *Renîn*, à propos d'un article stupéfiant du *Tabrîz* qui dénonce comme contraires à la loi religieuse des écoles organisées à la moderne, où l'on enseigne le français et le russe.

Une série d'articles sur la réforme des écoles religieuses, ou *Médrésés*, a paru dans l'*Ikdam*. Leur enseignement est tombé en décadence ; pour le relever, il faudra le moderniser, changer complètement les méthodes, joindre aux leçons de théologie, de fikh et de hadîth des leçons de philosophie profane, de géographie, d'histoire, de langues

(1) 25 octobre.

vivantes, de mathématiques, de sciences physiques et naturelles. Les livres classiques seront l'objet d'un choix sérieux. Une part très large devra être faite aux exercices pratiques, et la préparation à la prédication devra être mieux comprise. Enfin, il importe que les élèves puissent se consacrer exclusivement à leurs études ; on devra les décharger de tout soin et de tout souci matériel, de l'obligation, par exemple, de laver eux-mêmes leur linge.

Dans son voyage, le Sultan a visité à Kossova un tombeau vénéré. La fête de la naissance du Prophète, fête qui, cette fois, coïncidait avec l'amnistie accordée aux Albanais, y a été cette année particulièrement brillante. Dix mille personnes y assistaient, et on y voyait toutes les autorités. L'allégresse était générale, et Ismaïl Hakkî parle avec admiration de ce « troisième Kossova », qui est, lui du moins, un Kossova pacifique, une journée de bonheur pour la Patrie comme pour l'Islam.

Grecs, Arméniens et Bulgares se sont mis d'accord pour présenter leurs revendications : les projets de lois qui les concernent sont restés en souffrance, et le Gouvernement, à la reprise de la session parlementaire, hâtera le moment de leur discussion. Le *Tanin* fait des réserves au sujet de ces revendications. L'équivalence des diplômes ne devra être accordée que moyennant de sérieuses garanties ; l'État devra sauvegarder ses droits et, pour cela, surveiller de près les examens. L'équivalence demandée permettrait aux titulaires du diplôme du deuxième degré d'entrer sans examen dans les écoles supérieures et d'être nommés aux fonctions publiques. Grande prétention ! dit Emrullâh. En Europe, il n'en est pas de même. En outre, la connaissance du turc sera exigée pour les écoles supérieures. Pour le service militaire, on reproche aux communautés chrétiennes une défiance injuste à l'égard du Gouvernement. On comprend fort bien que les communautés demandent que le service militaire soit effectué dans la région d'origine ; mais, dans la pratique, cela soulève des difficultés. *Et l'armée doit être l'image de la Nation.*

Les rapports des autorités religieuses musulmanes de Bulgarie avec la Turquie ont été une fois de plus mis en discussion. A la Chambre, le député de Debrè, Basrî Bey, a déclaré que le chef des muftis de Sofia, étant de nationalité bulgare et ne devant jouer aucun rôle politique, le ministre de Turquie en Bulgarie ne pouvait pas intervenir dans son élection.

Voilà, dit l'*Ikdam* de belles et sages paroles. Il importe d'éviter des conflits entre les deux États voisins, pour des sujets pareils. A ce

compte, la Bulgarie pourrait réclamer le droit d'intervenir dans la nomination de l'exarque bulgare de Turquie. Et c'est à tort qu'on a voulu assimiler le cas du chef des muftis de Sofia à celui du grand cadi d'Égypte.

En résumé, il faut séparer le spirituel du temporel, ne pas mêler la religion à la politique. Répondant au *Proïdos*, d'après lequel une jeune fille grecque, envoyée avec trois autres non-Musulmanes en Europe pour étudier, ne présentait aucune garantie, Huseïn Djâhid faisait observer, très courtoisement d'ailleurs, à son confrère grec, que l'État ne pouvait se contenter des seules attestations fournies par le Patriarcat, qui n'aurait, paraît-il, pas accordé son assentiment en cette occasion.

La loi affectant aux pauvres de Scutari deux maisons *wakf* de Constantinople et de Stamboul, dont l'une devrait être vendue, et l'autre conservée comme maison de rapport, soulève beaucoup de discussions dans la presse. Sans doute, un wakf doit être utilisé de la manière la plus rationnelle ; mais encore faut-il tenir compte de la volonté de son fondateur.

Politique intérieure. — On a pu suivre, dans les journaux d'Europe, les difficultés survenues dans la politique intérieure du Gouvernement. Commentant un article de l'*Osmanischer Lloyd*, Huseïn Djâhid demandait avec instance au Ministère d'adopter une ligne de conduite nette, et de s'y conformer rigoureusement ; ses hésitations et ses incohérences ayant pour résultat de prolonger indéfiniment une situation pénible et dangereuse. Le conflit entre les Chambres menaçait de s'éterniser. Ce conflit avait pour origine les mesures suivantes :

1° La retenue sur les retraites civiles avait été portée de 5 à 6,50 p. 100;

2° Les pensions de retraite avaient été réduites de 25 p. 100 pour les généraux ; de 20 p. 100 pour les autres officiers ;

3° Les Chambres n'avaient pu tomber d'accord sur le taux du traitement à accorder aux fonctionnaires mis hors cadres.

Au moment où la Turquie, entrée depuis peu dans la vie parlementaire, cherche encore sa voie, une série d'articles parus dans l'*Ikdam*, relatifs à l'organisation et au fonctionnement des groupements politiques était tout à fait d'actualité. Ces articles, fort documentés, parlaient en détail des partis politiques en Angleterre, des sociétés secrètes telles que les carbonari, sociétés dans lesquelles les professions libérales jouent d'ordinaire le principal rôle ; des groupements non secrets, agissant au grand jour. Devons-nous aussi avoir des as-

sociations politiques ? disait, en terminant, l'auteur de ces études. Oui ; mais à la condition qu'ils ne placent la politique qu'au second plan, mettant au premier les intérêts moraux et matériels du pays. Leur but essentiel doit être d'instruire le pays, d'améliorer sa situation économique, et de lui fournir des *suggestions* (le mot est donné en français) utiles.

Peu de jours après, Hakkî Pacha déclarait, à Salonique, que l'existence de partis opposés était nécessaire en politique ; qu'aucun groupement politique ne pouvait durer éternellement, en quel pays que ce fût ; mais que le bien public devait être leur objectif à tous. Commentant ces paroles dans un article intitulé *La Vraie Constitution*, un collaborateur de l'*Ikdam* arrivait aux conclusions suivantes : nous continuons de vivre sous le régime absolu ; la Nation est plongée dans une ignorance crasse, ne connaissant ni son histoire, ni ses lois, ni celles des autres pays.

Venons au grand article de Huseïn Djâhid dans le *Renîn*, article avec lequel il reprenait sa collaboration à ce journal et qui avait pour titre : *Une voix du tombeau*. Attaquant avec vigueur Kiâmil Pacha, il déplorait les dissensions funestes qui entravaient l'action du Comité Union et Progrès, et se disait heureux de voir enfin terminé le rôle politique d'un homme néfaste.

On sait que peu de jours plus tard un journaliste eu vue, Zekî Bey, était assassiné à Constantinople. Mis en cause, le Comité Union et Progrès a été défendu, dans le *Renîn*, par Huseïn Djâhid. Comme tous les Turcs dignes de ce nom, et tout autant que les amis du mort, son adversaire politique, le célèbre homme d'État flétrissait ce meurtre, et exprimait son désir de voir aboutir l'enquête, qui a abouti à l'arrestation et à la mise en jugement des meurtriers présumés, Moustafâ Nâzem, de Scyros, et son serviteur Tcherkes Ahmed Redjeb.

Vers la fin de juillet, la situation du Ministère devenait de plus en plus difficile, par suite d'un désaccord survenu entre les ministres de la Guerre et des Finances. Un député, Vasfî Efendi, demanda alors le prolongement de la session parlementaire, et écrivit dans ce but un article dans le *Yéñi Ghazeta*, article qui lui valut de vives attaques de la part du *Tanin*. Que veut Vasfî Efendi ? S'agit-il d'un bluff ? Est-ce pour nous faire perdre notre temps ? De quel droit Vasfî Efendi, se posant en professeur de morale, accuse-t-il la majorité d'égoïsme ?

Une crise ministérielle à un moment aussi difficile aurait été désastreuse, de l'avis des grands organes politiques. Le *Tanin* réclamait une entente nécessaire entre les ministres ; l'*Ikdam* incriminait les mœurs politiques de l'Europe, mœurs détestables en pareille occurence, qui s'étaient introduits en Turquie. Ils sont bien naïfs, ajoutait le *Tanin*,

ceux qui réclament la retraite du Ministère au moment où les Chambres sont en congé ! Le patriotisme lui fait un devoir de rester. Tirant des arguments du conflit survenu entre le préfet et la municipalité de Constantinople, Huseïn Djâhid était d'avis qu'il fallait gouverner en tenant compte des désirs de l'opinion publique ; mais que l'on ne doit pas permettre à quelques mécontents de faire la loi.

On sait comment a fini le Ministère, remplacé par Saïd Pacha et ses collaborateurs peu après, à la suite de la guerre avec l'Italie, guerre qui fit avancer d'un mois la rentrée des Chambres.

« De grands espoirs avaient été fondés sur le nouveau régime, disait Huseïn Djâhid lors de l'anniversaire de la Constitution ; ces espoirs ont été déçus, parce que les dirigeants ont oublié les principes de la Révolution bienfaisante, et que, de leur côté, les ennemis des idées libérales ne cessent d'intriguer et de répandre des calomnies contre leurs adversaires. »

Dans un autre article, Huseïn Djâhid semble donner à entendre que la réforme, en Turquie, a été trop brusque. Au Japon, les choses se sont passées avec plus de calme. Les novateurs, jeunes gens instruits et pleins de bonne volonté, manquaient d'expérience ; mais le prince Ito et l'empereur lui-même ont été leurs guides. On a procédé lentement ; peu à peu, l'opinion publique a changé, l'administration a été transformée, et ce n'est qu'au bout de vingt et un ans que le régime parlementaire a été introduit. C'est par là, au contraire, que la Turquie a commencé. Il appartient au Comité Union et Progrès de sauver la Patrie compromise par une politique malheureuse. « La discorde, a dit une autre fois Huseïn Djâhid, est partout. »

On avait pu croire que le danger la ferait cesser ; que les députés, et avec eux tous les Ottomans, se grouperaient autour du souverain pour défendre l'honneur national. La séance de rentrée du Parlement avait donné de grands espoirs. Mais, malheureusement, les discussions reprirent de plus belle ; la lutte devint plus âpre que jamais entre le Comité Union et Progrès et les partis d'opposition, entre Ismaïl Hakkî et Mahmoûd Chevket Pacha. Le cas du député Loutfî Fikrî Bey, décrété d'accusation par la Chambre, vient ensuite porter à son comble le mécontentement de l'opposition. Saïd Pacha, revenu au pouvoir, et à qui chacun rendait hommage, doit gouverner avec une Chambre désunie.

Le correspondant de l'*Ikdam*, qui a adressé de Suisse, à ce journal, une série si remarquable de lettres sur des questions politiques et sociales, serait tenté de voir dans l'insuffisance des groupements politiques l'origine des difficultés que rencontre la Turquie dans sa politique intérieure. Des « Sociétés de développement » seraient le remède ; le Car-

bonarisme n'a-t-il pas contribué pour beaucoup au développement de l'Italie ? La puissante organisation de ses partis politiques ne rend-elle pas les plus grands services à l'Angleterre ?

Politique étrangère.

Nous relevons, dans le *Tanin* de ces derniers mois, plusieurs articles de Ismaïl Hakkî Babanzâdé, sur les rapports de la Turquie avec les autres puissances. Dans l'un d'eux, intitulé *La Mode des conseils*, il blâme la manie qu'ont les journaux étrangers de donner sans cesse à la Turquie des conseils plus ou moins tendancieux. Il terminait en dénonçant l'hostilité incessante de l'Autriche et ses agissements contre la Turquie.

La presse européenne attaque souvent la Turquie et publie des choses qui lui sont défavorables. Cela tient, dans bien des cas, à ce qu'elle est mal renseignée, et accueille, faute de pouvoir en contrôler la valeur, des calomnies et des racontars. Les coupables, ce sont ses correspondants à Constantinople. Il faudrait créer, dans la capitale, une organisation pour la renseigner exactement et impartialement. Car *nous avons besoin de la presse européenne*. N'est-ce pas elle qui forme l'opinion publique ?

La note russe est désapprouvée : Huseïn Djâhid, qui voudrait voir de bons rapports établis, d'une façon durable, entre les deux puissances, la considère comme maladroite.

De même pour la note de la Bulgarie. Cette nation est dans son tort, et la Turquie, lors des incidents de frontière, a montré de façon suffisamment nette que ses intentions étaient pacifiques, tandis que la Bulgarie, à la cérémonie de Tarnova, a agi avec arrogance. Le *Tanin* ne reprochera pas à la Bulgarie de prendre des précautions militaires, ni à la Russie de développer sa marine dans la mer Noire, tant que ces puissances n'auront en vue que leur défense, mais blâme leurs agissements hostiles.

Une lettre intéressante de 'Alî Haïdar Midhat Bey, dans le *Tanin*, sur l'annexion de la Bosnie-Herzégovine et les ambitions de la Russie et de l'Autriche. Son père, Midhat Pacha, a joué un rôle important dans les rapports diplomatiques de la Turquie avec ces deux nations, à des heures difficiles.

A plusieurs reprises, le *Tanin* s'est plaint de l'hostilité des journaux anglais. Huseïn Djâhid, vers le milieu de juin, leur reprochait leurs

attaques contre la Jeune-Turquie. Le 31 juillet, dans un article violent, intitulé : *Ames viles*, il accusait le *Times* de faire œuvre néfaste, en cherchant à entraver, par la publication de nouvelles fausses ou tendancieuses, la régénération de l'Empire ottoman. Vers le milieu de novembre, le *Tanin* protestait de nouveau contre les télégrammes énigmatiques et mensongers qu'adressaient aux journaux anglais leurs correspondants de Constantinople, et qui représentaient le Comité Union et Progrès comme ennemi de l'Angleterre et dévoué à l'Allemagne, qui a indignement trompé la Turquie.

De son côté, Ismaïl Hakkî, à l'occasion du couronnement de George V, parlant du sort des peuples soumis à l'Angleterre, disait que beaucoup sont ignorants et misérables. Le nouveau roi s'honorera en travaillant à leur relèvement.

Les tendances germanophiles des grands organes turcs se sont nettement accusées pendant un certain temps. A la fin d'août, le *Tanin* parlait de la reconnaissance due à l'Allemagne pour la ligne de Bagdad. L'accord de Potsdam devait donner beaucoup à réfléchir aux puissances et, en particulier, à la France et à l'Angleterre, disait alors l'*Ikdam*. Des articles extrêmement élogieux ont été consacrés à l'empereur Guillaume, arbitre de l'Europe, grande intelligence, chef capable d'une grande nation militaire, énergique, consciencieux, comprenant comme il convient son métier de souverain, agent le plus actif de l'expansion allemande, véritable père pour ses sujets, qu'il voudrait voir heureux et étroitement unis, rempli de bonnes intentions, ami de la paix. Il n'est pas de pacifiste plus sincère que lui au monde. Et Huseïn Djâhid, de son voyage d'Allemagne, est revenu plein d'enthousiasme pour l'énergie et l'activité allemandes. Il y a là, conclut-il, de grands enseignements pour la Turquie. Celle-ci devra agir avec prudence, en raison de la rivalité anglo-allemande, dit le *Tanin* ; mais elle ne peut oublier les services que lui a rendus l'Allemagne depuis le rétablissement de la Constitution. La clause de l'accord de Potsdam portant que les capitalistes étrangers pourront librement souscrire au chemin de fer de Bagdad a une importance particulière.

Mais ces sympathies pour l'Allemagne ont peu duré, et, une fois les hostilités avec l'Italie engagées, l'idée d'un rapprochement avec la France et l'Angleterre a fait son chemin. Comme on l'a vu plus haut, un membre autorisé du Comité Union et Progrès dénonçait bientôt la duplicité allemande, dont la Turquie venait d'être victime, et déclarait l'alliance avec l'Angleterre favorable aux intérêts ottomans, et désirée par le groupement qui a eu, sur sa politique intérieure et étrangère, une action prépondérante. Ces idées étaient partagées par un autre grand quotidien de Constantinople, l'*Ikdam*. Dans son numéro du

28 octobre, Kiridîzâdè, tout en déconseillant une attitude hostile à l'égard de l'Allemagne, recommandait le rapprochement avec la France, qui a fait preuve de tant de vitalité et d'énergie, et s'est si vite relevée après la terrible épreuve de 1870, et l'Angleterre. On y gagnerait des rapports amicaux avec la Russie et l'équilibre dans les Balkans. Avec M. Ajam, Huseïn Djâhid désire voir la fin des malentendus qui ont séparé la France de la Turquie, et des relations amicales établies, une fois pour toutes, entre leurs gouvernements.

L'idée d'une Union balkanique, d'une sorte de Zollverein, n'est pas neuve ; depuis quelques mois, elle a fait de grands progrès en Turquie. Si elle n'a pas réussi, a dit l'*Ikdam*, c'est qu'on prétendait la réaliser contre la Turquie ; reprise dans de bonnes conditions, elle donnera pour tous d'excellents résultats. C'est une question d'éducation politique, dira Ismaïl Hakkî, et elle exige une préparation.

Très bien, dira Huseïn Djâhid. Travaillons à l'entente, en dissipant les malentendus ; soyons conciliants avec nos voisins ; mais ceux-ci devront y mettre du leur, renoncer à leur ancienne politique et abandonner d'injustes ambitions.

Huseïn Djâhid parlera dans les mêmes termes du rapprochement turco-russe, auquel il a consacré plusieurs articles. Cet accord est possible et désirable ; mais il devra être préparé sérieusement par la diplomatie, et être, pour les deux puissances, avantageux et honorable. On ne peut traiter sur les bases proposées par le *Retch*, qui demande pour la Russie une entière liberté d'action à l'égard des Slaves des Balkans, le libre passage des Dardanelles, etc., en un mot, qui voudrait tout recevoir sans rien donner.

L'Autriche est hostile, mais la Hongrie aime sincèrement sa voisine musulmane. Telle est l'impression que rapporte Ismaïl Hakkî de son voyage à Budapest. Il y a causé avec des hommes d'État hongrois, qui lui ont fait l'accueil le plus affable, et ont, à mainte reprise, évoqué la communauté d'origine et d'intérêts. Mais, par malheur, la Hongrie n'est pas libre d'agir à son gré; le mot d'ordre vient trop souvent de Vienne.

La Roumanie a une bonne presse. Ismaïl Hakkî vient d'y faire un voyage, et a été touché du bon vouloir et des sentiments amicaux de ses hommes d'État. Il faudra profiter de leurs dispositions.

Correspondances étrangères. — L'*Ikdam* a publié entre autres, pendant ces derniers mois, deux séries de lettres de l'étranger, l'une d'Allemagne, l'autre, beaucoup plus étendue, de Suisse. Les remarques et les appréciations de leurs auteurs ne manquent pas d'intérêt.

Berlin, dit Kiridizâdé, l'un des membres d'une mission ottomane en Allemagne, est une ville régulière, d'une propreté remarquable ; mais on n'y retrouve pas le charme de Paris. Astreints à une discipline sévère, les soldats y ont un aspect raide et automatique ; les officiers, très corrects, ont moins de morgue qu'on ne croit. La puissante organisation des journaux, l'accueil empressé de leurs rédacteurs charment Kiridizâdè.

L'activité de l'industrie allemande, le zèle des municipalités pour répandre l'instruction, font son admiration, et il s'intéresse aussi à l'école en plein air et à l'éducation domestique des jeunes filles, initiatives heureuses et intelligentes. Son séjour à Dresde l'a ravi. La Saxe est un royaume rempli d'œuvres d'art, dit-il, et il s'extasie sur les porcelaines et les verreries saxonnes. Les palais, les manufactures, l'Exposition d'hygiène occupent successivement son attention.

Le voyageur ottoman a parcouru aussi la province de Posen. Il y a été témoin de la germanisation à outrance des régions polonaises ; il la constate dans ses lettres, mais s'abstient de l'apprécier, disant seulement qu'en Turquie les bandes grecques et bulgares peuvent faire beaucoup de mal grâce à l'appui qu'elles reçoivent de l'autre côté de la frontière. Tel n'est cependant pas le cas en Pologne.

Les banquets, dit Kiridizâdè, sont la manifestation essentielle de l'hospitalité allemande, et il n'est pas de banquet sans discours ! Il ajoute qu'un voyage à l'étranger montre combien la Turquie est arriérée au point de vue du confort et des hôtels, même en la comparant aux autres États balkaniques.

Deux choses surtout ont frappé le correspondant de l'*Ikdam* en Suisse : le développement de l'instruction et l'activité économique de ce pays. Dans ses lettres, il aborde les questions les plus diverses. Parfois, il est question du passé : des réformateurs, comme Calvin et Zwingle; des philosophes, comme Rousseau et Pestalozzi; de Marat et de Charlotte Corday; de Guillaume Tell et du culte patriotique dont il est l'objet; mais l'auteur revient toujours à ses sujets de prédilection, l'éducation, l'école, l'agriculture, l'industrie, les œuvres sociales.

La préparation aux carrières commerciales est remarquablement organisée, dit-il. C'est l'initiative privée qui fonde les établissements où on la reçoit; mais l'État la soutient de ses subsides. On la trouve non seulement dans les écoles techniques, mais encore dans les Universités, et elle porte à la fois sur le commerce, l'agriculture, l'industrie, les finances, la législation, les assurances, la géographie, l'économie politique. Peu étendue, ayant une situation géographique assez défavorable, la Suisse a su tirer parti, avec une remarquable intelligence, de toutes les ressources dont elle pouvait s'enrichir.

L'industrie du lait, si bien comprise, si productive, suffirait à le démontrer. Il devrait de plus y avoir, en Turquie, un établissement analogue à l'École d'agriculture de Fribourg qui rend tant de services.

On a compris l'utilité des forêts et on les protège. Le bon vouloir des particuliers seconde toujours l'État, et la manière dont on entretient et exploite les forêts suisses est à imiter.

Il en est de même pour les procédés agricoles. Une mesure excellente, c'est l'examen des semences, examen que l'État assure gratuitement partout, et qui évite bien des mécomptes aux cultivateurs. Les journaux agricoles, très nombreux en Suisse, y ont de nombreux lecteurs.

La Turquie devra s'inspirer de la Suisse pour rénover deux sources de la prospérité nationale tombées en décadence et dont la Suisse a su tirer un merveilleux parti : le travail à domicile, *Heimarbeit*, avec les petites industries manuelles qui s'y rattachent, et l'industrie des soieries. Pour le premier, quelques efforts ont été tentés, notamment par une dame anglaise qui, à Constantinople, cherche à favoriser le travail des femmes et des filles d'immigrés musulmans, et à lui trouver des débouchés; mais ils ne suffisent pas. En bonne voie pour le commerce, la Turquie est très arriérée pour l'industrie. Celle des soieries devra prendre exemple sur ce qui se fait en Suisse, où 60.000 personnes, dont 20.000 femmes, en vivent.

Parlons maintenant des écoles. Celles de la Suisse sont nombreuses, bien comprises, pourvues d'un personnel d'élite recruté avec soin et honorablement rétribué; leurs locaux sont bien aménagés et tiennent compte de toutes les exigences de l'hygiène. L'éducation civique est à la base de tout; le sentiment du devoir de l'individu envers la société et la Patrie y est exalté; aussi l'État peut-il compter sur le concours des citoyens, toutes les fois que l'intérêt public est en jeu. Les manuels d'instruction civique sont des modèles du genre. Pourquoi n'avons-nous pas des modèles semblables en Turquie ? demande l'auteur. Il y a là une lacune grave à combler. L'enseignement religieux, facultatif, est donné d'abord par les instituteurs, ensuite par le clergé. Une sage mesure interdit ou limite le travail des enfants en âge de fréquenter l'école et les soumet à un contrôle médical sérieux.

Les œuvres de prévoyance et de mutualité sociale, les caisses d'épargne entre autres, les établissements de crédit agricol et industriel, l'hygiène, les services publics, ne sont pas moins remarquables. En envoyant 800 jeunes gens s'instruire en Europe dans toutes les branches de connaissances, l'Égypte a montré qu'elle connaissait son intérêt. La Turquie ne fera-t-elle pas de même ? Une partie des étudiants envoyés en Europe devra aller en Suisse. L'Université de Genève a pris ses mesures pour faciliter leurs études dans une ville pourvue des res-

sources les plus variées, dont le séjour est agréable et peu coûteux.

Voici maintenant l'analyse de quelques-uns des principaux articles relatifs à l'étranger parus dans l'*Ikdam* et le *Tanin*. On pourra, d'après eux, juger de ce qui intéresse plus particulièrement le public en Turquie.

Comme d'ordinaire, le Japon y tient une large place. Ce nom magique fait une impression profonde sur les masses ; on voit dans le peuple japonais le triomphateur de demain. Ainsi s'exprime le *Renîn* qui a reçu un numéro de revue japonaise. Ses collaborateurs, malheureusement, ne peuvent lire ces caractères bizarres; mais ils ont vu avec intérêt, dans la partie française de cette revue, des idées ambitieuses sur l'avenir de la plus grande Asie, et la revanche de l'Orient. Toutefois, le *Renîn* ne croit pas au péril jaune, dont on s'est servi comme d'un épouvantail ridicule : vaillants soldats et habiles diplomates, les Japonais ne songent pas à semettre à la tête des Jaunes pour attaquer les Blancs. Ne viennent-ils pas, d'ailleurs, de traiter avec l'Angleterre ?

La révolution portugaise a fait l'objet d'un article des *Sînin*. La tâche des républicains est lourde, et ils ne devront pas oublier, en opérant leurs réformes, que changer les institutions ne suffit pas ; il faut aussi introduire des mœurs nouvelles. La situation présente est d'autant plus troublée, que les classes élevées sont peu capables.

L'Extrême-Orient se transforme du tout au tout, et la révolution chinoise en est la preuve tangible. L'Europe fera bien d'y prendre garde.

L'*Ikdam* demande que la Turquie soit représentée à la Conférence de la Paix et se prononce en faveur de l'arbitrage obligatoire.

Dans le *Renîn*, la tentative de Mohammed 'Alî et l'attitude des éléments réactionnaires en Perse sont dénoncés comme contraires à l'humanité, et flétris avec indignation.

On trouve dans les *Sinîn* l'analyse d'un article du *Standard* sur la situation faite aux membres des Parlements dans les différents pays. Conclusion : les pauvres députés ottomans font mauvaise figure à côté de leurs collègues étrangers, des Américains surtout.

A signaler un article des *Sinîn* sur la campagne antialcoolique en Amérique, campagne qui a donné lieu à des manifestations violentes.

L'erreur, dont a été victime, en France, le mineur Charles Michaux, a servi de thème, dans le *Renîn*, à un article réclamant que toutes les mesures utiles pour le bon fonctionnement des services judiciaires soient prises. Une pétition adressée par les États d'Arizona et du Nouveau-Mexique à M. Taft, lui demandant d'user de son droit de veto, amène l'*Ikdam* à parler de l'indépendance des tribunaux. Cette indépendance, on la doit à la moralité et au savoir des juges. Malheureusement, les

difficultés budgétaires rendent, en Turquie, le recrutement de la magistrature difficile.

Peu de jours avant l'ultimatum italien, Sati'Efendi, directeur de l'École normale de Constantinople, déposait un rapport sur l'Exposition de Tunis, rapport dont le *Tanin* a publié un extrait, et qui renferme des constatations pénibles sur la situation de la Turquie au point de vue scolaire: les écoles italiennes fondées dans ce pays et en Tripolitaine humiliaient, par leurs progrès rapides, l'enseignement national.

Il est également question, dans l'une des lettres adressées de Suisse à l'*Ikdam*, de l'Exposition grecque de Lausanne, exposition des plus intéressantes au point de vue médical. Les organisations de ce genre sont, dit l'auteur, un moyen excellent d'éducation sociale.

La question marocaine. — Que dire du Maroc ? Un des collaborateurs réguliers de l'*Ikdam*, qui signe des initiales Mîm-'Aïn, déclarait vers le milieu de juillet que deux questions passionnaient alors l'Europe : celle des Malissores et celle du Maroc. Le sort de celui-ci dépendait des ambitions françaises et de la jalousie allemande ; quant aux Marocains et à leur avenir, nul ne s'en préoccupait. A la fin de septembre, voyant les rapports de plus en plus tendus entre la France et l'Allemagne, il se demandait si une guerre était possible ? Oui ; mais depuis quarante ans on n'en a pas eu.

Généralement, le rôle de l'Allemagne y est apprécié de façon sévère. Ismaïl Hakkî reproche à l'empereur Guillaume II d'avoir leurré le Maroc, et, après lui avoir donné de l'espoir, d'avoir causé son malheur. La France, qui vient de conclure un accord pénible avec l'Allemagne, est maintenant aux prises avec l'Espagne ; c'est regrettable pour la Turquie, car elle ne pourra s'occuper efficacement de la question tripolitaine (1). Auparavant, Huseïn Djâhid avait dénoncé, comme étant la conséquence directe de l'incident d'Agadir, l'arrogance italienne. Que fera devant l'injustice italienne, disait-il, le baron von Marshall, représentant de l'empereur Guillaume, qui se pose en protecteur de l'Islam, et de l'Allemagne, alliée de l'Italie (2) ?

La guerre avec l'Italie dans la presse ottomane. — Depuis longtemps l'opinion publique s'inquiétait, en Turquie, des ambitions italiennes ; de temps à autre on trouvait, dans les journaux, un cri d'alarme. Le 5 septembre dernier, le *Tanin* dénonçait les visées italiennes sur la Tripolitaine, qui pouvait être envahie au premier jour. Certes, les popula-

(1) *Tanin*, 15 novembre.
(2) *Ibid.*, 24 septembre.

tions étaient loyalistes et patriotes; elles s'organiseraient en milice pour repousser l'agresseur ; mais les autorités militaires et civiles ne devaient pas se laisser prendre au dépourvu, et il était urgent d'organiser sérieusement la défense.

Autre avertissement le 10. Un collaborateur régulier de l'*Ikdam*, qui signe des initiales Mîm-'Aïn, signale les ballons d'essai de la presse italienne, de la *Vita* en particulier, qui prépare l'opinion à une guerre. La France est en train de s'installer au Maroc ; l'Italie veut, comme compensation, prendre pied en Tripolitaine. *Caveant consules !* Nous trouvons dans le même journal, deux jours plus tard, une correspondance signalant l'activité des Italiens et la turbulence des tribus en Tripolitaine.

Réveillons-nous ! dira l'*Ikdam* le 13 et le 14. La Turquie s'épuise en vaines querelles, et ses ministres se disputent entre eux, alors que l'étranger menace, et que la question marocaine a pour conséquence des visées sur un territoire ottoman qui, certes, a besoin d'être mis en valeur, mais doit l'être par la métropole.

Dans le *Tanin* du 22 septembre, Huseïn Djâhid dénonce le ton arrogant de la presse italienne, qui parle de la conquête comme d'une éventualité certaine, et n'est pas désavouée par le Gouvernement. Au point de vue du droit, une agression contre la Turquie serait un acte de banditisme pur et simple ; tout en espérant qu'il ne se produira pas, il faut le considérer comme possible, et se préparer à toute éventualité. La Turquie, en attendant, doit rester ferme et digne, et ne fournir aucun prétexte à des hostilités. Pour le moment, ne parlons pas de boycottage.

Le lendemain paraissait dans le *Tanin* un article optimiste de Ismaïl Hakkî. L'Allemagne veut le Congo ; l'Italie, alléchée par cet exemple, réclame la Tripolitaine, mais l'Allemagne et l'Autriche ne lui permettront pas de s'en emparer, et ses ressources limitées ne lui permettent pas d'entreprendre une expédition pour laquelle il faudrait au moins 100.000 hommes. L'*Ikdam*, le 23, abonde dans le même sens, vantant le mérite des généraux ottomans, dignes successeurs de Redjeb Pacha, et louant les socialistes italiens de s'opposer à la guerre.

Mais cet optimisme dure peu. Le 25, l'*Ikdam* trouve la situation inquiétante, et ajoute qu'une guerre déclarée de façon aussi brutale et aussi déloyale par une puissance qui, depuis des siècles, était l'amie de la Turquie, serait un vrai désastre. Et cette guerre, dit le *Tanin*, aurait des conséquences incalculables. Ce serait la Triple-Entente aux prises avec la Triple-Alliance. L'Europe, qui parle sans cesse de droit, de justice, d'humanité, laisserait commettre une iniquité pareille par l'Italie ? Beau spectacle pour le vingtième siècle ! Au moins, le gouvernement ottoman saura défendre l'honneur national.

Arrive l'ultimatum ; cette fois la guerre est inévitable. Soit ! dira Huseïn Djâhid. Vengeons-nous, et faisons à l'Italie une guerre implacable. Prenons contre cette nation insolente des mesures sévères, mais sans jamais nous laisser aller à des actes qui pourraient nuire à notre dignité. L'expulsion et le boycottage ne devront pas être décrétés à la légère.

Tous doivent se grouper autour de Saïd Pacha et de son ministère, pour défendre l'honneur national. L'impérialisme italien, qui réclame Trente et Trieste, qui a pris Massouah et cherché à avoir la Tunisie, voudrait maintenant faire main basse sur la Tripolitaine. Vengeance ! Il aura contre lui non seulement le patriotisme ottoman, mais encore la foi musulmane. Les habitants de Tripoli vont sortir de leur torpeur pour empêcher une iniquité.

La Turquie, disait Huseïn Djâhid le 2 octobre, dispose d'armes excellentes. Elle peut dénoncer les capitulations et les anciens traités, si avantageux pour les Italiens, et leur faire une guerre économique désastreuse. D'après les statistiques données quelque temps après, l'Italie importerait chaque année en Turquie pour près de 70 millions de francs de marchandises, alors que les importations ottomanes en Italie atteignent à peine une dizaine de millions. C'est dire quel tort on peut faire au commerce italien. Pas de traité, ajoute Huseïn Djâhid, tant qu'il restera en Tripolitaine un seul soldat de l'armée d'invasion !

L'Italie, voyons-nous encore, est à la fois brutale et perfide. Elle répand des bruits tendancieux ; dans son entrevue avec M. de Selves, M. Tittoni a fourni au ministre français des renseignements fantaisistes. Nous espérons, dit l'*Ikdam*, que ceux des journaux français qui se montrent sympathiques à l'Italie ne reflètent pas l'opinion publique, que l'on cherche à égarer par de fausses nouvelles. Des journaux de divers pays représentant les Ottomans comme en désaccord, prêtent à leur Gouvernement l'intention de manquer à ses engagements financiers ; tout cela est faux. Quant à l'Angleterre, l'attitude de l'Italie est dangereuse pour elle.

Guerre à outrance, voilà le mot d'ordre. On ne peut céder à un ultimatum semblable, et la dignité de la nation exige que l'on combatte. Sauvegardons l'honneur de nos ancêtres et celui de nos enfants, dit Huseïn Djâhid. On peut compter sur le patriotisme des Tripolitains, et la flotte italienne, dont on annonce toujours l'intervention prochaine en Turquie, ne peut guère y agir de façon efficace. Des complications peuvent se produire dans les Balkans ; la Turquie ne sera jamais agressive, mais saura se faire respecter. Si la Grèce s'avisait d'intervenir en Crète, la question se réglerait sur terre.

L'idée que le Gouvernement pourrait faire appel aux Puissances pour mettre fin à la guerre provoque une vive indignation. La lutte, sur

tous les terrains et sous toutes ses formes, apparaît comme le salut. Les opérations militaires doivent continuer ; le boycottage doit être décrété ; plus de capitulations, plus de traités accordant des faveurs injustes ; plus de protégés italiens jouissant de privilèges scandaleux. Si nous cédions, écrivait, de Vienne, Ahmed Djevdet à l'*Ikdam*, nous exciterions trop de convoitises. Nous ne sommes plus qu'une puissance de troisième ordre, et il faut combattre sans trêve ni merci. La question de la Tripolitaine, dira Huseïn Djâhid, est une question de vie ou de mort, une question d'honneur national, intéressant à la fois notre politique de l'intérieur et celle du dehors.

L'opinion ne veut pas d'une médiation, mais accueille avec faveur les projets d'alliance, étant données les complications que peut entraîner la guerre dans l'Europe entière, et les convoitises qu'excite la Turquie. Ces alliances, dit Kiridizâdè dans l'*Ikdam*, elle pourra les conclure si elle garde une attitude irréprochable même avec les Italiens, ses pires ennemis, et continue de faire preuve de dispositions amicales à l'égard des États balkaniques.

Le 11 octobre, nous constatons des opinions divergentes dans les deux grands quotidiens de Constantinople. Pour le *Tanin*, il dépendait de la Turquie de maintenir la paix dans les Balkans ; pour l'*Ikdam*, toutes les éventualités étaient possibles, et le maintien de la paix dépendait de la Bulgarie.

C'est la Nation qui fait la guerre, et non le Gouvernement, disait l'*Ikdam* le lendemain, et la Nation ne veut pas entendre parler de paix. Il ne s'agit pas d'une guerre comme celles que la Turquie a soutenues autrefois contre la Russie et l'Autriche ; les Turcs imiteront les Français, qui ne peuvent oublier l'Alsace-Lorraine. Les Italiens qui, ajoutant le mensonge à la brutalité, prétendent que les indigènes leur font bon accueil, verront leur influence et leur commerce ruinés en Orient. Le *Tanin*, de son côté, s'élève avec force contre l'acceptation de l'indemnité offerte par l'Italie. L'honneur national ne permet pas de la recevoir, et, si l'on continue la guerre, ce seront les Italiens qui, finalement, seront obligés de céder. On ne peut traiter avec une puissance qui, après avoir commis une agression aussi inique, répand la calomnie sur les Turcs et cherche à les discréditer.

C'est à ce moment que se fonde, à Constantinople, la Ligue anti-italienne, dont les membres s'engagent, sur leur honneur, à boycotter rigoureusement les produits italiens, ainsi que les services maritimes et postaux et que les écoles de l'Italie. Ils élèveront leurs enfants dans la haine de cette nation, ne prendront pas ses sujets pour employés, éviteront de parler sa langue ; en un mot, ils lui feront tout le tort possible.

Comment traiter avec elle ? demande Huseïn Djâhid à M. Stead, ce pacifiste anglais qui, on s'en souvient, était venu à Constantinople dans le but de mener campagne en faveur de la cessation des hostilités. Vous nous proposez d'aller devant la Cour de la Haye ; mais l'Italie, qui a donné son adhésion à la convention d'arbitrage, agit « en apache », fait une déclaration de guerre qui est un véritable acte de brigandage politique et renie l'humanité et la civilisation. Telle est la manière de voir des députés de la Tripolitaine qui, eux également, veulent une résistance sans fin. M. Stead a du reste, dans un article traduit par le *Tanin*, reconnu que l'Italie employait les procédés chers à 'Abdul-Hamîd. Par son attitude, l'Italie, qui menace d'intervenir en Albanie, est maintenant dans les plus mauvais termes avec l'Autriche, lit-on dans une correspondance de Vienne à l'*Ikdam*. On trouve aussi dans ce quotidien, à la date du 17 octobre, un lettre d'un Français, que commente Kiridizâdè, protestant contre certaines attaques de la presse ottomane, et assurant que l'opinion publique, en France, est pour la Turquie, qui a le droit de son côté.

L'heure des mesures énergiques est venue, dira Huseïn Djâhid peu après. Expulsons tous les Italiens, boycottons sévèrement leurs marchandises ; autrement, nous serions les dupes de cette nation fourbe et astucieuse. Ayons confiance dans l'avenir. Un soulèvement général se prépare à Tripoli qui deviendra, pour les Italiens, un vaste cimetière. Leur désastre aura sa répercussion dans les autres pays, et l'opinion publique s'en trouvera modifiée. La Turquie a des hommes capables au pouvoir ; qu'elle tâche de se créer des amitiés à l'étranger ; des alliances lui seront précieuses. C'est aussi l'opinion de Ismaïl Hakkî ; mais celui-ci recommande la circonspection ; il ne faut pas contracter d'alliance douteuse.

Ismaïl Hakkî déplore le fâcheux précédent créé par la cession de la Bosnie-Herzégovine, cession qui a donné lieu à l'offre d'une indemnité de la part de l'Italie, mais estime que les Italiens, malgré leurs fanfaronnades, sont dans une situation très critique. On est loin de la promenade militaire escomptée au début.

L'Italie, reprend Huseïn Djâhid, menace d'intervenir dans la mer Égée. La chose est faisable ; mais qu'y gagnera-t-on ? Les torpilleurs turcs ne laisseront pas un instant de repos aux vaisseaux italiens, et la Tripolitaine restera « un fruit amer, difficile à avaler ».

A la fin d'octobre, de bonnes nouvelles arrivent. Les Italiens ont subi des échecs cuisants ; leur situation devient de plus en plus difficile, et il semble permis d'envisager comme prochaine la délivrance de Tripoli. Gloire aux vaillants défenseurs de la Turquie, réguliers et

Arabes! disent, dans des articles débordant d'enthousiasme, les journaux turcs. Le bluff de l'Italie est mis au jour, et la conduite de cette nation fait la honte du vingtième siècle. Désormais, au lieu de « brigandage » on pourra dire « italiennerie » (1). Voilà de belles journées pour le nouveau régime. La Turquie a pour elle, non seulement le droit, mais encore la force. L'agression italienne aura eu cela de bon, qu'elle aura mis fin aux malentendus qui séparaient Turcs et Arabes, des frères cependant. A Tripoli, ces derniers combattent vaillamment pour la patrie ottomane; au Yémen, l'Imam Yahyâ est prêt à marcher, avec les siens, contre l'envahisseur. Pendant ce temps, l'Italie menace de déchaîner une guerre universelle, causant à toute l'Europe les plus grands maux. Les atrocités que commettent ses troupes la mettent au ban des nations. Elle escompte les dissensions entre Ottomans; ceux-ci connaissent leur devoir, et n'y failliront pas. Elle viole toutes les lois de la guerre, les droits les plus sacrés de l'humanité, fait preuve d'intolérance : ceux qui dénonçaient autrefois le prétendu fanatisme des Musulmans les empêchent maintenant à Tripoli de pratiquer leur religion (2). M. Maximilien Harden, dans sa conférence de Vienne, qui a fait tant de bruit, a parlé de tout, sauf de l'essentiel; quels sont les hommes civilisés, les Italiens, ou bien les Turcs et les Musulmans? Aujourd'hui la réponse n'est pas douteuse (3).

L'Italie proclame l'annexion. Il faut lui savoir gré, dit Huseïn Djâhid, d'avoir creusé entre elle et la Turquie un abîme que rien ne pourra jamais combler. Les demi-mesures sont détestables; nous résisterons à outrance, et chacun saura faire son devoir. Chaque journée passée par les Italiens, en Tripolitaine, même sans combat, est une défaite pour eux. Les puissances n'interviendront probablement pas; tout au plus, dans le cas où leurs intérêts commerciaux seraient lésés, essayeraient-elles sur la Turquie d'une pression — d'ailleurs inutile — pour l'amener à conclure la paix. Les Italiens parlent d'une diversion dans l'Archipel; ils trouveront les Turcs prêts à les recevoir. Et le monde musulman voit avec indignation une guerre semblable. Déjà l'opinion des Égyptiens, à cet égard, s'est manifestée. L'Italie aura-t-elle définitivement réalisé l'union musulmane?

(1) *Haydoudlouk, daha doghrousou italyanlouk.* Voir l'article de fond de l'*Ikdam* du 29 octobre.

(2) Ismaïl Hakkî, apud *Tanin,* 6 novembre.

(3) *Ikdam,* 5 novembre. S'il s'était agi de Chrétiens, disait ce journal quelques jours plus tard, le 11 novembre, toute l'Europe se serait levée contre l'Italie. Mais tout est permis avec des Musulmans : que la France y prenne garde, car cette agression pourrait devenir, pour elle et ses possessions, un précédent fâcheux.

Albanie. — La question albanaise, écrivait Huseïn Djâhid dans le *Tanin*, est intimement liée à celle des Balkans ; les étrangers ont tout fait pour l'envenimer, afin de pouvoir pêcher en eau trouble. Les revendications des Albanais peuvent être légitimes et, si elles le sont, il faudra en tenir compte ; mais la révolte n'a pas d'excuse. De même que son armée, le Gouvernement ottoman a fait son devoir ; la presse étrangère, qui n'a pas voulu tenir compte des difficultés de sa tâche, l'a calomnié. Elle a prétendu que les Jeunes-Turcs étaient divisés, incapables, inférieurs aux Vieux-Turcs. Elle a prétendu aussi que leur troupes manquaient d'humanité.

Il faut espérer que les Gouvernements étrangers, ainsi que la presse européenne, seront assez sages pour ne pas provoquer une guerre désastreuse à tous, et que, réprouvant la manière d'agir du Monténégro, ils rendent justice à la Turquie.

Seul, le *Fremdenblatt* avait parlé avec justice et modération des événements, et conseillé la soumission aux Albanais. Ismaïl Hakkî, sympathique à ce peuple, qui a de grandes qualités, juge toutefois impossible de traiter avec des révoltés. Il ajoute que les interventions étrangères ne peuvent faire que du tort à leur cause.

« C'est le Monténégro, écrivait Ismaïl Hakkî au commencement de juillet, qui prolonge les troubles, en prêtant son appui aux révoltés. La presse ottomane dénonçait alors Cettigne comme une foyer d'intrigues; la Turquie désire la paix, mais saura faire la guerre, et ne tolérera pas d'intervention étrangère dans ses affaires intérieures. L'Europe ne devait pas s'inquiéter, si elle concentrait ses troupes à la frontière monténégrine, car il n'y avait là qu'une précaution et non une menace. La Turquie ne voulait pas la guerre; la Monténégro n'oserait jamais la déclarer.

Qu'on dise la vérité, toute la vérité, demandait l'*Ikdam* à propos des déclarations faites par Mahmoûd Chevket Pacha ; elle ne peut être que salutaire. L'*Ikdam*, peu de jours avant, s'était refusé à engager une polémique avec la *Neue Freie Presse*, manifestement partiale et injuste, disait-il.

L'autonomie albanaise a été énergiquement combattue par la presse de Constantinople. L'immense majorité des Albanais est loyaliste, disait-elle, et ce serait lui faire injure que de la croire disposée à réclamer une mesure qui serait la ruine de la patrie ottomane. En la défendant, le député Ismaïl Kemâl Bey a commis une véritable trahison ; il ne pourra rentrer dans son pays désormais, ayant manqué à ses devoirs de député et agi contre la Constitution, disait le *Tanin*. Il ne peut rester sous une inculpation pareille ; qu'il se présente devant ses juges ! déclarait l'*Ikdam*.

Nous voici à la dernière page de la question malissore, lisait-on dans

le *Tanin* du 30 juillet. Le Gouvernement a fait des concessions libérales; une retraite honorable a été accordée et le Monténégro a dû céder, abandonnant son attitude malveillante, désapprouvée par tous les hommes justes. L'hospitalité donnée par cette nation aux Malissores, et la sottise de ceux-ci, avaient été raillées par le *Tanin* qui, toutefois, demandait la reprise de rapports amicaux avec le Monténégro, ces rapports étant également utiles aux deux nations.

La paix est donc conclue; mais le *Tanin* et l'*Ikdam* sont trop bien informés pour ne pas se rendre compte que l'Albanie ne sera vraiment tranquille et heureuse qu'au jour où la vie moderne aura pénétré dans ce pays déshérité. Le premier soin du Gouvernement devra être d'y construire des chemins de fer et des routes, d'encourager l'industrie et le commerce locaux, de manière à transformer les conditions économiques de l'Albanie. Djemîl Hakki, collaborateur du *Tanin*, qui l'a parcourue dernièrement, s'est rendu compte, *de visu*, de l'urgence de ces réformes.

En raison de la pauvreté du pays, il en coûtera relativement peu pour améliorer la situation, déjà en bonne voie. Les populations, à la frontière, sont loyales et patriotes, et les soldats chrétiens sont particulièrement dignes d'éloge. Le Gouvernement ne voudra pas faillir à son devoir.

Un autre collaborateur de cet organe, qui signe Muhibb, a examiné au point de vue du droit international l'attitude du Monténégro. Les puissances ne sont pas d'accord sur la question de l'hospitalité accordée aux belligérants. En 1870, le corps d'armée du général Clinchant, s'étant réfugié en Suisse, y a reçu bon accueil, mais a été désarmé. De l'avis de Muhibb, le Monténégro a mal agi, quelle que soit la manière de voir que l'on adopte.

Roumélie. — Des inspecteurs sont envoyés en Roumélie, pour y étudier les réformes nécessaires. Le *Tanin* a publié un entretien avec Khalîl Bey, dans lequel un plan d'opérations est exposé. Le territoire serait divisé en cercles ayant chacun un inspecteur titulaire, assisté d'un inspecteur adjoint. L'*Ikdam* demande que l'on s'inspire, dans les travaux à exécuter, des nécessités stratégiques et des exigences économiques, à la fois. On devra construire de nombreuses routes surtout dans les montagnes où les communications sont plus difficiles. Le brigandage, enfin, devra être sévèrement réprimé.

Crète. — La question des cadis crétois reste toujours en suspens et la presse ottomane se plaint du fanatisme des Chrétiens, fanatisme entretenu, dit-elle, par certains journaux grecs, tels que l'*Eleftheron Vima* dont un article a été traduit dans l'*Ikdam*, ainsi qu'un article de l'officieux *Kiryx*.

Déjà déplorable, la situation des Musulmans s'aggrave de jour en jour. Quelle différence avec celle des Chrétiens en Turquie ! dit le *Tanin*, qui reproche au Gouvernement grec la duplicité de ses représentants.

Comment sortir de là, et comment remédier aux fautes commises par les puissances ? Huseïn Djâhid, qui n'admet pas que son pays puisse abandonner la Crète, n'est pas d'avis de nommer un nouveau haut commissaire ; les puissances feraient traîner les choses en longueur, et l'on ne pourrait aboutir. Le mieux serait d'attendre une occasion favorable pour trancher la question au mieux des intérêts de la Turquie. Le protectorat étranger sur l'île est, dans tous les cas, une atteinte à ses droits dont elle ne pourra tolérer la prolongation illimitée, pas plus qu'elle ne peut admettre les vexations intolérables dont les Musulmans sont l'objet.

Le Mouvement intellectuel.

L'Éducation nationale. — Dans une conférence qu'il a faite à Constantinople sur l'éducation, Nâdjî Bey, le célèbre orateur, a parlé de la nécessité de développer, chez les jeunes Ottomans, le sentiment national, d'exalter leur patriotisme, et montré à quels dangers de toute nature cette éducation devait parer. Sa conclusion a été : Il faut tout sacrifier au salut de la patrie. C'est la conclusion à laquelle est arrivé M. Émile Faguet, dont l'étude *La Patrie avant l'humanité*, traduite en turc, a paru dans le *Renîn* avec une introduction élogieuse.

Commentant MM. Émile Faguet et Anatole France, Mehmed 'Ali Tevfek réfute l'opinion d'après laquelle le patriotisme ne pouvait se concilier ave l'humanité et parle des prodiges qu'il fait accomplir.

Le choix d''Abdur-Rahmân Bey, comme ministre de l'Instruction publique, a été bien accueilli. Parlant de ses projets, l'*Ikdam* lui demandait de ne pas perdre de vue les enseignements secondaire et supérieur : ils ne doivent pas être sacrifiés à l'enseignement primaire, si important que soit celui-ci.

Dans un Congrès de professeurs à l'École normale, des questions très variées ont été abordées : sciences, architecture, médecine, etc. ; mais le point le plus discuté, peut-être, a été le rôle du personnel ensei-

gnant au point de vue politique. On a été d'avis que, si professeurs et Instituteurs doivent connaître leurs droits, ils ne peuvent, en revanche, devenir des instruments aux mains des partis, et intervenir dans leurs luttes.

Huseïn Djâhid jette un cri d'alarme, à propos d'un fait qui, bien que grave, a passé à peu près inaperçu. Quarante-quatre jeunes gens avaient passé les examens d'admission à l'École préparatoire militaire; un seul a été reçu. Voilà qui montre la décadence des écoles *ruchdié*, et l'insuffisance des études qui y sont faites. Elles ne servent plus qu'à donner des diplômes sans valeur. On a tort, aussi, de faire commencer trop tôt les études, « attendons, avant de faire entrer la jeunesse au tombeau ! »

Un autre fait, également regrettable, est dénoncé par Huseïn Djâhid. Deux jeunes Arméniens, qu'on avait envoyés à Paris, en sont revenus après avoir fait de brillantes études. Ils étaient destinés à enseigner le droit; on leur a donné des emplois administratifs au Ministère des Affaires étrangères. N'y a-t-il pas là de quoi décourager les meilleures volontés ?

Ahmed Peïmân, dans le *Renîn*, parle de l'École Sultâni ou école supérieure de filles fondée, on s'en souvient, par Ahmed Rizâ Bey. Voilà, dit-il, une œuvre excellente; mais on ne devra pas perdre de vue que son but essentiel doit être de préparer des femmes d'intérieur et des mères de famille. Sérieuse et étendue, l'éducation devra être à la fois physique, morale et intellectuelle, mais sans exagération : la femme qui se lance trop en avant dans la science, dit Ahmed Peïmân, risque d'oublier sa mission naturelle.

Pour l'*Ikdam*, la femme doit être instruite. C'est elle qui fait les États et les mœurs; sa prétendue infériorité n'est qu'un préjugé barbare. Plus d'obscurantisme !

N'oublions pas de mentionner les appels patriotiques de deux dames musulmanes invitant leurs sœurs à aider l'œuvre du Croissant rouge et à visiter le Musée militaire.

Les Facultés de médecine étrangères sont vivement attaquées dans l'*Ikdam*. La Faculté *ottomane* de Damas doit être favorisée; elle peut et doit égaler les Facultés *française* et *américaine* de Beyrouth, fondées dans un but de pénétration politique et religieuse. Celle de Beyrouth, du reste, ne ressemble guère à celle de Paris ! ajoute M. 'A., signataire de l'article.

La Langue. — La question de la réforme de la langue et de l'orthographe revient de temps à autre sur le tapis. Refîk Chevket, dans les *Sinîn*, demande une graphie plus claire, distinguant le radical de la désinence. On pourrait, par exemple, mettre un trait d'union entre le radical du verbe et ses suffixes ; de même pour les auxiliaires. La désinence du pluriel s'écrirait séparément.

Un autre collaborateur des *Sinîn*, Ihsân, donne des conseils de modération. Il ne faut pas songer à expulser de l'osmanli tous les vocables arabes et persans, comme le veut Ahmed Suréyâ Bey ; ce serait trop l'appauvrir ; mais ces expressions doivent être réduites au strict minimum. En outre, la publication d'un dictionnaire officiel et d'une grammaire complète s'impose. Cette tâche serait confiée à une Commission spéciale.

Djelâl Es'ad conseille également la modération, cette réforme présentant des dangers. Rien ne devra être fait sans prendre l'avis des hommes compétents.

L'*Ikdam* rend hommage aux poètes et prosateurs turcs auxquels leur talent a valu une juste célébrité, mais réclame une langue comprise de tous, « un turc commun » *'oumôumî bir turktché*, et approuve les Musulmans de Russie qui cherchent à unifier la langue.

Mehmed 'Alî Tevfek veut que les Turcs connaissent leurs origines et leur histoire. A propos du Turk Dirnéyi, ou Cercle Turc, dont il examine l'œuvre, il compare les divers dialectes d'Europe et d'Asie, et montre leur lien commun. Pour lui, un fait considérable a été l'apparition, en Chine, d'un journal officieux, rédigé en langue turque et de caractère économique.

Pour l'alphabet, les avis se partagent quant à la manière de le modifier, mais tous sont d'accord sur les points essentiels : réduction du nombre des caractères et graphie plus exacte des voyelles. Le *Servet-i Funoûn* et les *Sinîn* proposent de réduire à 229 les 363 signes typographiques actuellement en usage. Les mots arabes et persans seraient écrits comme on les prononce ; les lettres purement arabes seraient éliminées, de même que le *sagher-noûn*, qu'on remplacerait par un *noûn* ordinaire. Le *hè* voyelle serait distingué, par sa forme, du *hè* consonne, pour lequel on adopterait la forme médiale. Des signes diacritiques permettraient de nuancer les voyelles.

L'*Ikdam* fait la critique de l'alphabet proposé par le docteur Milasli Ismaïl Bey. L'impression européenne, avec ses caractères isolés, présente d'immenses avantages ; mais il serait très difficile d'introduire ses procédés dans la typographie orientale, comme l'avait tenté le prince Malcome Khan. La question demande à être étudiée de façon sérieuse.

Littérature. — Un collaborateur de l'*Ikdam*, Ch. S., a parlé dans cet organe de la littérature et du caractère national des Ottomans. Faisant l'éloge de cette littérature, aussi belle que riche, il montre son influence sur les mœurs et les idées, et arrive à cette conclusion que la langue a besoin d'être purifiée et affinée.

Nombreux sont les articles de critique dans les quotidiens de Constantinople ; leur vivacité montre l'intérêt que l'on porte aux questions littéraires. C'est ainsi que le *Servet-i Funoûn*, ayant contesté le mérite de Tevfek Fikret, s'est attiré de la part de Mehmed 'Asem, dans les *Sinîn*, une longue et acerbe réponse. Également acerbe, l'article de Mehmed 'Alî Tevfek qui, passant en revue, dans le *Tanin*, quelques poésies, faisait des comparaisons avec les œuvres de Stéphane Mallarmé, « poète célèbre par son obscurité ». Du même Mehmed 'Alî Tevfek, un intéressant article sur *l'Art d'écrire*, à propos de feu Ahmed Cho'aïb, auteur de *la Vie et les Livres*, et une étude, plutôt sévère, sur l'œuvre de Suleïmân Bahrî

Comme romans et nouvelles, on trouve entre autres : *Kaden Dili* « La Langue des femmes », recueil de contes, nouvelles, lettres et monologues sur la vie féminine (1) ; *Djenâyât Koleksione* « Collection de crimes », recueil de littérature judiciaire dû à la collaboration de quelques rédacteurs du *Sabâh*, et *Yatakda* « Au lit », volume de contes humoristiques à lire dans les nuits du Ramadan et les soirées d'hiver. Nous revenons à la littérature judiciaire avec le *Carnet d'un criminel*, soi-disant pages du journal d'un malfaiteur trouvées dans une station de la Compagnie Khaïriyé et reproduites textuellement. A citer encore, dans le *Tanin* et l'*Ikdam*, des nouvelles de Mehmed Tevfek Fikret, de Khâlidè Khânoum, de Refî 'Djevâd : ce dernier, dans *Singulière Recherche*, nouvelle dialoguée (genre de plus en plus en faveur en Turquie), met en scène des personnages américains. Les auteurs contemporains vont souvent, du reste, chercher leurs sujets d'inspiration à l'étranger.

Mehmed Hâdî a publié, dans les *Sinîn*, une intéressante et consciencieuse étude sur 'Omar Kheyyâm. Il passe en revue l'œuvre et la vie du poète persan, dont il cite de nombreux passages.

Nous retrouvons Mehmed 'Alî Tevfek avec une étude sur Shakespeare, dans les *Sinîn*, étude qui porte essentiellement sur *Hamlet*, dont une analyse détaillée est faite. Comme titre: *Shakespeare chez les Turcs*. Comme épigraphe, cette phrase d'un auteur ottoman : « Le génie de Shakespeare est le soleil de l'humanité. » Mehmed 'Alî Tevfek traduit quelques passages de *Hamlet* et s'excuse de ne pouvoir commenter dignement cette œuvre sublime.

(1) Librairies Ikbal et Djèm'iyèt. Prix : 5 piastres.

Dans l'*Ikdam*, une étude fort élogieuse sur Leconte de Lisle, grand poète et esprit original.

Beaucoup de traductions de nos romanciers contemporains dans l'*Ikdam* et le *Tanin*. Entre autres, *Lettres de femmes* et *le Voyageur*, de Marcel Prévost ; *la Dernière Leçon*, d'Alphonse Daudet, émouvant épisode de la guerre de 1870 ; la publication de cette nouvelle était d'actualité, lors du quarantième anniversaire de la perte de l'Alsace-Lorraine ; des nouvelles de Mme Laparcerie, d'André Theuriet, de M. Masson-Forestié, etc. Après *le Prince indien, ou la Chute de Byzance*, roman historique de Ludwig Wolss, traduit de l'allemand par Ibrâhîm Djemîl, l'*Ikdam* a donné en feuilleton *la Tueuse*, roman traduit du français. En annonçant sa publication prochaine, l'*Ikdam* rappelait que le choix de ses feuilletons est guidé par le désir d'instruire ses lecteurs, en leur présentant des ouvrages d'un caractère historique, et de les distraire en même temps.

Avant l'ouverture des hostilités, qui n'ont guère laissé de place à ce qui est étranger aux affaires de Tripolitaine, l'*Ikdam* publiait, presque chaque jour, des nouvelles et des récits littéraires. Il y avait notamment une série de *Contes choisis*, dans laquelle on remarquait : *Comment s'entendre ? Les Cigognes, Lettres d'hommes*, des traductions de Guy de Maupassant (*la Servante, Aveu*), de Jean Jullien (*Mademoiselle Aïda*), de Catulle Mendès (*le Châtiment de la jalousie*), et des contes sans noms d'auteurs, comme *la Faute de Khalil, Grand Philosophe ! Ces femmes ! Un petit roman, le Dessinateur, Vengeance, Cœur de femme, Pauvre Mariée ! Usage*. Citons, dans le *Tanin*, une suite de récits publiés en feuilleton et réunis sous ce titre : *Dèrèdèn Tèpèdèn* « Par monts et par vaux », une âpre polémique littéraire au sujet de Midhat Djemâl, par Râïf Nedjdet, et une nouvelle de Tolstoï, *les Trois Morts*.

Nous relevons, dans le *Tanin*, des *Réponses*, par Sa'îd Pacha, aux *Mémoires* de Kiâmil Pacha, elles sont longues et détaillées et s'appuient sur des documents nombreux. A côté de cette œuvre de polémique historique, se trouve une étude non signée sur 'Alî Pacha de Tébélin et lord Byron : deux individualités bien différentes, mais également puissantes et curieuses. De son côté, l'*Ikdam* a traduit, d'une revue de Budapest, une étude sur Rakocsy, ce Hongrois converti à l'Islam qui fut le Gutenberg de la Turquie.

Suleïmân Fikret Bey est l'un des auteurs les plus aimés du public ottoman. Son *Rubâb-i Chikesté* « Luth brisé » a reçu un accueil flatteur; son *Khaloûk Dèftèri* n'a pas été accueilli avec moins d'empressement. Les idées de patriotisme et les aspirations vers des temps meilleurs qui y sont exprimées sont louées par la presse; on les observe,

surtout, dans la pièce intitulée *Fèrdâ* « Demain », que les *Sinîn* présentent à leurs lecteurs.

Le livre de M. Albert Sorel : *la Question d'Orient* (*Chark Més'ilési*), a été traduit en turc par Yoûsouf Ziyâ Bey. Les *Sinîn* recommandent cette œuvre remarquable, digne de l'attention de tout penseur, et dont la lecture est si instructive.

Arts et Sciences. — L'Exposition ouverte, il y a quelques mois, à Paris, et qui a montré comment, chez nous, on connaissait la Turquie au dix-huitième siècle, a fait l'objet de comptes rendus dans la presse de Constantinople. Elle est, disent les *Sinîn*, une chose flatteuse pour notre amour-propre national, puisqu'elle fait constater l'influence exercée alors par la Turquie sur les arts et la littérature de la France. Elle est, en même temps, une révélation pour les Turcs eux-mêmes.

Une correspondance particulière de l'*Ikdam* signale à la section locale de l'Institut d'histoire ottomane les monuments épigraphiques de la région de Brousse. Ils n'ont guère été étudiés jusqu'ici et présentent un intérêt sérieux au point de vue historique.

Le vol de la *Joconde* a donné lieu à un article très intéressant, dans l'*Ikdam*, sur les musées et bibliothèques de Constantinople. Celles-ci renferment de véritables trésors en manuscrits arabes, persans, turcs, latins et grecs, et elles datent de loin. Le Musée impérial, par contre, est de fondation assez récente; autrefois, les idées religieuses auraient été offusquées par la réunion de monuments païens. On a pu, grâce à la tolérance qui s'est introduite, fonder enfin ce Musée. La Turquie se doit d'assurer la conservation des œuvres d'art et d'archéologie qu'elle possède; il faut que les fouilles soient poussées plus activement et que leurs produits soient recueillis et conservés avec soin.

Les quotidiens publient, assez fréquemment, de longs articles de vulgarisation scientifique. Voici les principaux sujets traités pendant ces derniers mois :

Les éléments, la formation de la matière et les forces qui la régissent;

Nouvelles comètes;

L'action du soleil au point de vue magnétique, électrique et chimique;

L'ornithologie;

Progrès récents de l'histoire naturelle, par 'Abdul-Feyyâz Tevfek, rédacteur scientifique du *Tanin*;

Biologie et médecine au point de vue social; les maladies microbiennes et l'hygiène par 'Osmân Noûrî, dans le *Renîn*;

Rapports de la chimie et de la thérapeutique, par le même;

L'épuration et la stérilisation de l'eau, par Refîk et Refîk Sabrî, dans le *Tanin*;

Enfin plusieurs articles relatifs à l'aviation, et notamment à l'aviation militaire, à la photographie de la voix, au choléra et à sa prophylaxie, etc.

Nous trouvons enfin, dans les publications récentes, une « Géographie médicale », *Djeghrafiyâyi Tebbe*, du docteur Moustafâ Roûhî Bey (paraît par livraisons), et des « Éléments de diagnostic pour les cliniques », du docteur Selîm Sureyâ Bey (1).

Un médecin militaire, le capitaine ʿAzîz Sâmih, expose aux lecteurs des *Sinîn* la découverte du docteur Ehrlich, dans son article *La syphilis et le 606*. ʿAzîz Sâmih est un syphiligraphe et son article est documenté.

Vie sociale et Administration.

La Vie à Constantinople. — Le grand incendie dont on n'a pas oublié les ravages, un conflit entre le préfet et la municipalité, voilà les faits les plus saillants de ces derniers mois.

De l'avis des collaborateurs des grands journaux quotidiens qui ont abordé la question, on devra profiter de la reconstruction des quartiers incendiés pour rompre avec les vieux errements, en s'inspirant de ce que l'on fait à l'étranger. Constantinople ne ressemble pas à ce que doit être la capitale d'un grand État au vingtième siècle, et, jusqu'à présent, on n'y a pas tenu compte des exigences de la vie moderne.

Plus de constructions en bois, trop dangereuses, comme on ne l'a que trop vu, dit Ahmed Chukrî dans une lettre ouverte au préfet de Constantinople, insérée dans le *Tanin*. Les constructions de toute nature doivent être réglementées de façon rigoureuse, tant comme alignement que comme hauteur. Pour réédifier les quartiers détruits, des Compagnies devront se former.

L'*Ikdam* estime qu'un emprunt de 750.000 livres ottomanes, souscrit moyennant certaines garanties, permettrait de transformer complètement la ville, de la munir de chemins de fer et de moyens de transport électriques, de jardins, de parcs, de théâtres, etc. On a parlé aussi de la construction d'un chemin de fer de ceinture et de la publication des

(1) 686 pages, avec 109 figures et 3 planches en couleur. Prix : 60 piastres (Librairie Ikbal).

plans de la capitale. Le *Renîn*, lui, était d'avis qu'avec de la méthode on pouvait changer bien des choses, même en ne disposant que de ressources limitées.

Parlant, à propos de l'incendie, des Compagnies d'assurances ottomanes et étrangères, Compagnies dont il faut exiger des garanties sérieuses, le *Tanin* demande qu'elles contribuent pécuniairement à entretenir les moyens de secours contre l'incendie.

Kiâzim Bey, préfet de Constantinople, ayant destitué ou déplacé plusieurs directeurs d'arrondissements ou membres de Commissions, en raison, disait-il, de leur mauvais vouloir, qui paralysait tout, s'est vu attaquer avec vigueur dans la presse. S'étant réunis, les intéressés ont envoyé une protestation au ministre de l'Intérieur. De son côté, Kiâzim Bey demande qu'il soit procédé à de nouvelles élections pour la municipalité.

Tous ces derniers temps, Kiâzim Bey a eu une assez mauvaise presse. Mais la municipalité n'échappe pas à la critique. L'*Ikdam* a publié sous ce titre : *Rien !* un article fort dur pour cette assemblée, qui délibère trois heures sans pouvoir aboutir, laissant en suspens des questions de la plus haute importance. Parmi ces questions, il en est une « plus importante que la politique » : celle de la cherté de la vie, qui se fait sentir à Constantinople comme chez nous. On recherche les moyens d'éviter, pendant l'hiver, une hausse exagérée des prix de la viande et des combustibles.

Un des collaborateurs les plus appréciés du *Tanin*, Ahmed Chérîf, a donné à ce journal une série d'études sur les quartiers de Constantinople, la vie et les mœurs de leurs habitants. Il a été frappé de la persistance des vieux usages, que réformes et révolutions n'ont pu faire disparaître. Parfois Ahmed Chérîf fait de l'ironie. On vante fort le charme de Kourbaghale Dérè, à Kazi Keuy. Cet endroit a un charme ? se demande Ahmed Chérîf. Si cela était vrai, il faudrait dire : Pauvre Constantinople !

Mais si certaines choses laissent à désirer à Constantinople, il ne faudrait pas accueillir sans contrôle quelques assertions de la presse étrangère. L'*Ikdam* a relevé assez vertement un article du *Journal de Genève* dénonçant la corruption toujours croissante des mœurs, l'impudeur des femmes comme des hommes et les rapides progrès de l'ivrognerie dans la capitale ottomane. Tout n'est pas pour le mieux ; mais il y a beaucoup d'exagération et de parti pris dans ces critiques.

Pour la première fois, un duel a eu lieu à Constantinople. Les deux adversaires étaient MM. Nagaro, fondateur de la Banque italienne

Roma, et Dadian Efendi. Une privauté de ce dernier à l'égard de jeunes filles qu'accompagnait M. Nagaro a été la cause de cette rencontre.

Le combat a eu lieu dans le plus grand secret, à la campagne, et dès 5 heures du matin. L'arme choisie était l'épée, un professeur d'escrime dirigeait le duel, et un médecin assistait les combattants. Dadian Efendi ayant blessé son adversaire au poignet, le combat a pris fin, et procès-verbal a été dressé.

De part et d'autre on avait promis de garder le secret sur cette affaire. Les parties ont eu la plus grande peine à trouver des témoins, deux Français pour Dadian Efendi, deux correspondants de journaux italiens pour son adversaire.

Le transfert des cendres de Moustafâ Pacha « le porte-étendard » a donné lieu, le 18 août, à une imposante cérémonie, à laquelle ont pris part les troupes de terre et de mer et toutes les autorités civiles. C'est Moustafâ Pacha, qui, il y a un siècle, a rétabli sur le trône Sélim III. On était au moment de la guerre de Russie, et l'intérêt de la patrie exigeait le retour au pouvoir du Sultan dépossédé.

L'Administration. — La presse réclame avec énergie la loi sur les vilayets, loi qui mettra fin à une situation intenable. Depuis 1255 — depuis soixante-dix ans et plus, par conséquent — la question s'est posée à maintes reprises, mais n'a jamais pu aboutir. Pour les points de détail, de nombreuses mesures ont été prises, mais elles n'ont rien donné de définitif, ni même de satisfaisant, et les événements politiques ont chaque fois détourné l'attention. Maintenant que la question albanaise est réglée, il est temps d'en finir.

Cheikh Mouhsîn Fânî et Muhibb ont, dans le *Tanin*, traité le sujet avec beaucoup d'ampleur et de compétence. Ils demandent que l'on renonce, une fois pour toutes, aux pratiques du Hamidisme, mais en conservant en fonctions les hommes ayant fait leurs preuves sous l'ancien régime. Rappelant le mot de Gortchakoff : *Autonomie ou anatomie*, Muhibb demande qu'il soit tenu compte des désirs d'autonomie des populations. Cheikh Mouhsîn Fânî, qui, dans un style fleuri, enjolivé de nombreuses citations arabes et surtout persanes, demande que les responsabilités soient nettement établies, parle de l'influence salutaire de la démocratie à notre époque. Il veut que tout se passe au grand jour, que tout fasse l'objet d'un minutieux contrôle, que la légalité soit toujours observée. Peut-on tolérer en Turquie ce qui a provoqué à la Chambre française une telle explosion de colère ? dit-il en rappelant la phrase de M. Clemenceau, disant qu'il sortirait de la légalité si l'intérêt supérieur de la nation l'exigeait.

Telles sont les « vérités amères » que Cheikh Muhsîn Fânî a voulu faire connaître à ses compatriotes. Huseïn Djâhid, de son côté, trouve mauvais de confier des fonctions importantes et délicates à des jeunes gens à peine sortis des écoles. Les méthodes et les moyens d'action les meilleurs perdent toute leur efficacité aux mains des incapables.

L'*Ikdam* dénonce un autre danger : l'égoïsme, le grand vice de la vie publique et administrative en Turquie, contre lequel il est urgent de réagir, car les abus et les illégalités qu'il entraîne ne se comptent plus. On ne peut tolérer plus longtemps le « Que m'importe ? » par lequel les fonctionnaires répondent, si souvent, aux réclamations les plus légitimes.

Beaucoup de fonctionnaires témoignent de leur mécontentement. Les agents placés hors cadres ont envoyé une protestation au Gouvernement contre l'article 7 de la loi des Réformes, article qui aggrave leur situation, déjà bien mauvaise, et va priver de leurs moyens d'existence, disent-ils, de bons, loyaux et anciens serviteurs chargés de famille.

Le journal *Mémoûrîn* prend, en termes très vifs, la défense des fonctionnaires, dont il est l'organe, et leur conseille de se syndiquer pour sauvegarder leurs intérêts. Mais « dans un vieux village, pas de mœurs nouvelles » ; depuis le rétablissement de la Constitution, rien n'a été fait en faveur des employés de l'État ; les retraites et les traitements de disponibilité sont fixés à des taux ridicules, sans qu'il soit tenu compte de la cherté toujours croissante de la vie. La liberté de la presse n'existe qu'en théorie ; en fait, elle a été supprimée.

'Eumèr Khaïrî Efendi, professeur à l'Université et directeur du journal *Zarba*, est allé encore plus loin dans ses attaques contre le Gouvernement, qui a sévi contre lui et renouvelé la défense faite aux fonctionnaires de diriger des journaux et de publier, sous leur nom, des articles politiques.

A ceux qui signalent les méfaits des bandes bulgares en Roumélie et réclament des mesures militaires, l'envoi de forces de police, l'*Ikdam* a répondu, avec beaucoup de raison, que le véritable remède consistait, non point à recourir à des mesures d'exception, mais à changer la mentalité des fonctionnaires. Ceux-ci, dit le *Tanin*, devront être soumis à un contrôle sévère, du plus élevé au plus humble. Il faudrait, dans chaque vilayet, deux inspecteurs permanents, veillant à ce que chacun fasse toujours son devoir (Ce vœu, on l'a vu, a été exaucé.) Dans toutes les branches de l'administration on constate les abus les plus criants. En veut-on un exemple typique ?

Des quarantaines sont prescrites à Smyrne. Or, il n'y a au lazaret de Clazomène ni lits, ni eau, ni nourriture, ni médecins, ni médicaments.

Quand donc la Turquie, « pays de riens », aura-t-elle une administration bien organisée et libérale ?

Il faut enfin faire l'éducation politique du pays. Les électeurs doivent prendre leur rôle au sérieux, disait l'*Ikdam* à propos des élections municipales de Constantinople. Le nouveau régime a été décrété, il ne reste plus qu'à l'appliquer.

L'École du Cadastre a été inaugurée à Constantinople le 1er août. Cet établissement, où seront formés les futurs ingénieurs, est partagé en deux sections : juridique et mathématique. L'enseignement porte sur la législation civile et religieuse, la géographie, l'arithmétique, la géométrie, la trigonométrie, l'architecture, la rédaction administrative. La durée des études est fixée à deux ans.

On est admis à l'École par voie de concours ; au début, les agents de l'administration et les anciens élèves des écoles préparatoires diplômés depuis cinq ans au moins seront admis sans examen.

Les professeurs n'ont pas de traitement fixe. Ils reçoivent 60 piastres par heure de leçon effectivement donnée. Tous appartiennent à des administrations publiques.

Ajoutons enfin que les élèves, à leur sortie de l'École, sont nommés ingénieurs avec des traitements allant de 800 à 1.200 piastres par mois.

Questions économiques. — De nombreux articles parlent de la crise financière. Comment en sortir ? En augmentant les impôts ? En réduisant les dépenses ? En contractant un emprunt ? Ce sont là, dit l'*Ikdam*, autant d'expédients, capables, tout au plus, de retarder la faillite. Tant que la situation économique ne sera pas bonne, la situation financière sera forcément mauvaise.

Le député Boyadjian propose, dans le même organe, un moyen ingénieux, sinon pratique, de réduire les dépenses militaires. Ce serait d'adopter une sorte de système de milices, les soldats étant, à la campagne, réunis par groupes d'une cinquantaine, sous le commandement d'un lieutenant, dans les villages ; en ville, ils seraient, moyennant le payement d'une taxe productive, libres de vivre à leur gré ; une fois les exercices terminés, ils pourraient sortir, et la vie de caserne serait réduite au strict minimum.

Boyadjian Efendi propose également une revision de l'impôt sur le revenu, qui donnerait 2 millions de livres ottomanes, au lieu des 400.000 obtenues actuellement. La charge serait lourde, mais nécessaire.

La majoration des droits de douanes, un contrôle plus sévère de l'administration des douanes et des monopoles, et en particulier de

la régie des tabacs, empêchant des fraudes qui font perdre à l'État des sommes considérables, un meilleur mode de perception pour les impôts de Constantinople, qui rentrent actuellement d'une manière très défectueuse, pourront fournir encore des ressources appréciables. Mais le vrai remède, l'*Ikdam* ne cessera de le proclamer, c'est : augmenter la fortune publique !

Comment cela ? En changeant le système fiscal, qui, par exemple, pèse trop lourdement sur le commerce des grains, en facilitant les transports, à la fois par la construction de nouvelles voies ferrées et par l'abaissement des tarifs, en donnant, par un nouveau cadastre, des garanties sérieuses à la propriété (en Asie Mineure, des particuliers ont pu s'emparer, sans la moindre opposition, de terres appartenant à l'État), en organisant des assurances agricoles, en propageant les méthodes et les instruments de culture perfectionnés : faute des uns et des l'autres, l'Anatolie, si riche cependant, reste à peu près inexploitée, en réglementant le travail des ouvriers. Il faudra aussi arrêter les ravages du déboisement, empêcher les procès inutiles, si fréquents aujourd'hui, créer une marine marchande.

A ce propos, la presse salue avec joie la fondation, à Salonique, d'une Compagnie de navigation ottomane. Si bien placée géographiquement, la Turquie n'aurait jamais dû avoir besoin des flottes étrangères.

Une question intimement liée à celle des transports, terrestres ou maritimes, est celle de la cherté de la vie ; on a vu qu'elle sévissait à Constantinople comme chez nous. Pour y remédier, on a envisagé aussi la fondation de Sociétés coopératives. La hausse des prix a porté surtout sur le charbon et a fait incriminer la Compagnie du gaz, à laquelle on demande une réduction de ses tarifs.

La situation est mauvaise ; tous sont d'accord là-dessus. Mais quelle est-elle exactement, on l'ignore faute de statistiques sérieuses. Les journaux ont reproché amèrement au Gouvernement de n'avoir pas sévi contre les agents qui avaient dressé les documents officiels, documents dont les évaluations seraient fantaisistes.

Il reste encore un point important. Pour que les ressources de l'État soient employées de façon vraiment utile, pour qu'aucune somme ne soit dépensée mal à propos, il faut que, pour chaque chapitre du budget, il y ait un crédit strictement limité, et qui ne puisse être affecté à d'autres usages.

Comme à l'étranger, la vie renchérit d'une manière inquiétante, et la main-d'œuvre fait défaut. Les causes de cette situation sont nombreuses, les remèdes ne le sont pas moins. Avant tout, il faut assurer l'ordre, grâce auquel le commerce, l'industrie, l'agriculture pourront

sortir de leur torpeur. Les lois agraires sont mauvaises; il faut les changer. Le numéraire est rare; une frappe de 5 millions de livres ottomanes s'impose pour y remédier. Enfin une source de profits, à laquelle on n'avait pas songé, serait d'attirer en Turquie, où il y a tant de choses intéressantes à voir, les voyageurs étrangers. Huseïn Djâhid, qui signale ce moyen, conseille de s'inspirer de ce qui a été fait au dehors dans le même but et d'avoir recours à un spécialiste.

En province.

Syrie. — Ahmed Cherîf continue d'envoyer au *Tanin* ses lettres de Syrie. Dans l'une d'elles, intitulée *Vers Damas*, la vie syrienne est étudiée avec intelligence. L'auteur dénonce le désœuvrement des habitants et surtout l'incurie de l'administration, qui néglige ses devoirs comme le montre la saleté des rues. Il y a là des réformes à faire. De même pour les grands travaux d'utilité publique, qui seuls permettront au pays de se développer, tels que l'aménagement des fleuves.

Revenant sur le même sujet, Ahmed Cherîf a parlé des rues de Damas, étroites, irrégulières, mal éclairées, à l'exception de quelques grandes artères, et où la circulation des tramways était sans cesse entravée. Passant en revue la vie commerciale, remarquablement intense, il déplorait de la voir attardée dans la routine. Et l'idée qui se dégage de son passage dans la capitale de la Syrie, c'est qu'à Damas on est trop conservateur. Il a été ensuite question des chemins de fer. Tous leurs services laissent beaucoup à désirer.

Le Hauran produit une mauvaise impression. Ses habitants sont des gens turbulents; Dar'a, le chef-lieu du liva, n'est qu'un village aux rues mal entretenues, et le palais du gouverneur, une masure tombant en ruines. Les fonctionnaires sont étrangers au milieu dans lequel ils vivent, et il en résulte de nombreux inconvénients. Des abus se commettent dans les services de la police et des douanes. Tout le monde se plaint. Le commandant des troupes n'est pas aimé de ses subordonnés, qui reçoivent irrégulièrement solde et subsistances.

Haïfa laisse également à désirer. Du côté de la gare, on voit une ville moderne, bien bâtie, de belle apparence; mais la moitié de la ville se compose de rues irrégulières et négligées, aux boutiques malpropres.

Une chose frappante, c'est l'ignorance dans laquelle on se trouve, en Turquie, sur des pays faisant, depuis des siècles, partie de l'Empire. Tel est le cas pour le Hauran. Son nom même ne figure pas dans les

manuels de géographie. On ne sait rien ni du pays, ni des habitants. Les étrangers sont mieux renseignés, et on devra prendre modèle sur eux.

Pour le moment, le pays druse est calme ; mais il n'est contenu que par la présence des troupes et, sans leur protection, on ne pourrait le traverser. La situation militaire, du reste, n'est pas bonne ; les troupes souffrent beaucoup au cours de leurs expéditions, et leur moral s'en ressent. L'esprit des rédifs est mauvais. Une mesure efficace consiste à désigner dans chaque localité quelques notables qui, pourvus d'un mandat officiel, sont rendus responsables des événements. Quant aux opérations militaires, elles n'ont pas toujours été bien conduites, on aurait dû montrer plus de douceur et de tact avec ces populations défiantes, devenues haineuses.

Un point particulièrement dangereux, c'est le pays compris entre le Djebel Druz et Soweïdâ, pays où les habitants sont particulièrement farouches et où « la vie d'un homme ne vaut pas 40 paras ! (un peu plus de 20 centimes) ».

Quant à l'autorité du Gouvernement ottoman, elle est purement nominale. Son administration n'est qu'une administration de façade, et il reste beaucoup à faire dans ce pays sauvage encore.

Mésopotamie. — La situation restait mauvaise dans la région de Montefik, ces derniers mois. L'attitude du Gouvernement était très critiquée ; il n'avait rien fait de sérieux pour rétablir l'ordre, et faisait des réponses dilatoires aux demandes de secours. Ismaïl Hakkî demandait l'emploi de la manière forte, sans laquelle on ne pourrait aboutir. ʿAbd Al-Mouhsin Saʿdoûn Bey, député de Montefik, était le premier à reconnaître que son pays était en pleine anarchie, et que les événements avaient leur répercussion au loin. La profonde ignorance des habitants y était pour beaucoup.

Dans les *Sinîn* a paru la traduction d'une lettre qu'adressait le Cheikh de Montefik à Saʿdoûn Pacha. Loyaliste et patriote avant tout, le Cheikh était prêt à marcher contre les rebelles, et à se sacrifier au salut de la patrie, lui et les siens. Mais il adjurait le Gouvernement de faire son devoir, en assurant la mise en valeur d'une région longtemps abandonnée.

Arabie. — Le *Djenîn* reçoit des lettres du Yémen, signées simplement ***. L'une, intitulée *Depuis Manân*, parle longuement des efforts de Sinân Pacha pour réprimer la révolte et le brigandage, des difficultés rencontrées dans l'expédition contre la montagne des Benoû Choʿaïb, et de la vie pénible que mènent, en Arabie, les troupes ottomanes. Les

officiers ne sont guère mieux partagés que leurs hommes ; l'auteur de la lettre a pu s'en convaincre, en pénétrant dans les misérables réduits où ils sont logés.

Une autre, très intéressante, est consacrée à San'â. L'armée ottomane y a fait son entrée. Les vainqueurs ont été passés en revue, et on a donné la sépulture aux morts. San'â est la « citée idéale » (ces mots sont donnés en français), et on y vivrait comme au temps de l'âge d'or (en français aussi), sans la situation troublée du Yémen et la nécessité d'être toujours sur le qui-vive, prêts à repousser des attaques incessantes.

Quelques mots aussi des Juifs de San'â, très arabisés, et parlant l'arabe. « Si l'on transplantait en Europe un million d'Arabes, cent ans plus tard toute cette contrée serait devenue arabe. »

Une autre lettre sur San'â et la forteresse de 'Amrân, le 27. Le correspondant des *Sinîn*, qui a vu les troupes de près, loue, non seulement leur endurance et leur courage, mais aussi leur cohésion. Composées d'éléments très divers, Turcs, Arabes, Kurdes, Albanais, elles se sont rapidement fondues dans le moule, de façon à ne plus présenter qu'un type unique.

Les événements d'Albanie, pour graves qu'ils soient, ne doivent pas faire oublier ce qui se passe au Yémen ; et on aurait grand tort de croire que la mission du Gouvernement sera terminée, une fois les rebelles soumis. Il y a, en Arabie, des réformes urgentes à accomplir. Le patriotisme et le zèle religieux des Arabes permettront de combattre, par l'union musulmane, les visées européennes.

On trouve dans l'*Ikdam* une opinion analogue. Dans ce pays, atteint depuis 400 ans de maladie chronique, il faut ouvrir des écoles avec des maîtres *arabes*, fonder une école normale, construire des routes, des chemins de fer, récompenser le loyalisme des populations. Au point de vue religieux, l'Imâm Yahyâ devra être reconnu officiellement comme le chef des Zeïdites.

Libérés, un certain nombre de prisonniers de l'Imâm Yahyâ sont arrivés à San'â, où ils ont été reçus avec enthousiasme. Leur captivité a été particulièrement dure. Pour améliorer un peu leur sort, ils se livraient — à l'exception des officiers, qui n'avaient pas cette ressource — à des travaux pénibles, maigrement rétribués.

Mettre fin au brigandage de Seyyid Idrîs, venger les martyrs de Djizân, exécuter les grands travaux dont la nécessité est reconnue, routes, ponts, chemins de fer, etc., voilà, disait Huseïn Djâhid dans le *Tanin*, en quoi devra consister la politique ottomane au Yémen. Mais on ne pourra mettre en valeur ce pays qu'avec le temps ; les ressources financières sont limitées et les autres provinces ont des besoins non moins pressants.

Quelque temps plus tard, Huseïn Djâhid rendait hommage, ainsi qu'on l'a vu, au patriotisme de l'Imam Yahyâ, qui s'offrait à marcher contre les Italiens et saluait avec joie la fin des malentendus entre Turcs et Arabes. Les premiers devront faire tout leur possible pour aider leurs frères et n'envoyer chez eux que des fonctionnaires parlant leur langue.

Anatolie. — Deux hommes politiques très en vue, Djâvîd Bey et Nâdjî Bey, ont parcouru l'Anatolie cet été. Leur voyage avait un double but : se rendre compte, *de visu*, de la situation présente, de ses inconvénients et des moyens d'y remédier, et travailler à l'union des nationalités de l'Empire.

Ils ont, pour cela, donné des conférences qui ont attiré un nombreux public et provoqué l'enthousiasme. A Samsoun, Djâvîd Bey a parlé de l'opinion publique, de sa force, de ce qu'elle était en droit de réclamer, des devoirs de l'individu envers la collectivité. L'amélioration des conditions économiques au point de vue général, la construction d'un port, au point de vue local, doivent être réclamées.

A Trébizonde, le sujet traité était : Armée et Patrie. Djâvîd Bey a réclamé avec instance l'union de tous et invoqué, avec le souvenir du passé, les enseignements qu'il comporte.

Ce voyage, a dit le *Tanin*, a été un véritable triomphe, et partout l'éloquence de Djâvîd Bey a été appréciée comme elle le méritait.

Après avoir parcouru la Syrie, Ahmed Chérîf avait fait un court séjour à Constantinople, profitant de ce séjour pour rédiger quelques notes spirituelles sur la vie de la capitale. Bientôt après il a entrepris un nouveau voyage, cette fois en Anatolie, pour y faire une nouvelle enquête, dont les résultats ont été publiés dans le *Tanin*, comme ceux de son voyage précédent.

Partout, Ahmed Chérîf a trouvé des populations patriotes, sur lesquelles Djâvîd Bey — il le constate avec satisfaction — avait exercé une influence salutaire. C'est avec le même plaisir qu'il constate, en province, l'activité du Comité Union et Progrès. Mais il a regretté de voir, dans la région de Samsoun, les écoles aux mains de moines fanatiques, des contestations fréquentes au sujet de la propriété foncière, des vols de bestiaux non moins fréquents.

Le pays parcouru par Ahmed Chérîf abonde en ressources de toute nature; mais l'ignorance et l'incurie ont fait obstacle à son développement, et l'Anatolie est demeurée pauvre. L'agriculture est dans un état déplorable. On suit les vieux errements, et les femmes sont employées aux travaux de la terre. Quant aux moyens de communications, ils sont très défectueux. Les routes sont trop peu nombreuses et mal

entretenues : entre Samsoun et Trébizonde, région qui est l'une des plus sûres et des plus prospères de l'Empire, il en est une à laquelle on n'a pas travaillé depuis vingt ou trente ans. Sur terre, les voyages se font en voiture, et péniblement. Sur mer, tout, dans les bateaux, laisse à désirer : régularité des départs, personnel, cabines, service, nourriture.

Les édifices publics sont partout dans un état déplorable. A Avnié, ville cependant assez bien bâtie et de belle apparence, où un accueil particulièrement cordial a été fait à Ahmed Chérîf, ils contrastent d'une façon pénible avec les maisons des particuliers. L'école n'a qu'un seul instituteur pour assurer, à 104 élèves, 30 heures de leçons par semaine. Les médecins, eux aussi, font défaut.

Dans les régions de Trébizonde et de Van, il y a d'immenses ressources, mais on n'en tire point parti; le pays reste donc pauvre, arriéré et malsain. Du moins, l'esprit des populations est excellente, et les Arméniens sont particulièrement dévoués à la patrie ottomane. Ils aiment les Musulmans et le pays est calme.

Huseïn Djâhid a consacré un article de fond du *Tanin* « aux rapports » de Ahmed Chérîf. Ils contiennent, dit-il des vérités désagréables, mais ils sont utiles, nécessaires même, car on a besoin de connaître la situation exacte du pays. Il reste beaucoup à faire; une des mesures les plus urgentes consiste à encourager la marine et le commerce.

L. B.

PRESSE PERSANE

Extraits et analyses.

Le Journalisme. — Un journal de Téhéran, le *'Asr*, a publié un article, reproduit peu après dans le *Habl oul-Matîn*, sur la liberté de la presse, liberté grâce à laquelle les lumières de la sagesse et de la science peuvent se répandre parmi des populations sauvages et barbares. Flétrissons ceux qui veulent mettre la lumière sous le boisseau, cacher la vérité et empêcher de dire leur fait aux « fils de Kavâm ». Ceci à propos de nouveaux excès qui venaient d'être commis dans la région du Golfe Persique. Des correspondances adressées au grand organe de Calcutta montrent que, malheureusement, les abus de l'ancien régime s'y sont maintenus sous le nouveau, et que certains gouverneurs, n'ayant souci que de leurs intérêts personnels, y dépouillaient leurs administrés de la façon la plus cynique. Quant aux actes de brigandage, aux attentats et aux meurtres, ils étaient aussi fréquents qu'autrefois. Le gouverneur des Benader, Movakker od-Dooulè, a dû interdire le port d'armes à toute personne étrangère à l'armée et à la douane. Chacun se promenait avec des Mauser, des armes à feu et des armes blanches de tout modèle ; les paysans, les marchands, les écoliers, les enfants eux-mêmes en possédaient et en faisaient usage ; la discussion la plus futile se terminait par des coups de feu.

Mohammed Ismaïl Boûchehri, qui a esquissé dans le *Habl oul-Matîn* l'histoire du journalisme en Europe, parle du rôle social, très important, du journaliste et des devoirs qui lui incombent. Il doit être instruit et faire profiter les autres de son savoir ; de la sorte, il remplira dignement sa mission et exercera une action salutaire.

De plus en plus, les journaux persans cherchent à intéresser leurs lecteurs, et à faire, à leurs abonnés, des avantages spéciaux. C'est ainsi que le *Medjlis* s'est mis à publier une série de portraits des défenseurs de la Constitution ; les premiers donnés sont ceux de Mîrzâ 'Abd ol-

Hoseïn, le vainqueur du Mazendéran, et de Fathollâh Khân Serdâr Archad, dit Zaïgham os-Saltané, le chef des Bakhtyaris qui a remporté, dans le Fars et aussi dans le Nord de la Perse, de si grands succès.

Quant au *Moẓafferî*, il donne en prime des publications de Taliboff; mais ces primes sont réservées aux seuls abonnés qui reçoivent, feuille par feuille, et de façon à former un volume à la fin de l'année, le *Livre d'Ahmed*.

Politique intérieure.

La tentative faite par Moḥammed ʿAlî pour reprendre le pouvoir a eu pour résultat immédiat de mettre fin aux querelles des partis. On se disputait chaudement entre modérés et démocrates : les premiers accusaient les seconds de se révolter contre le pouvoir établi, et de vouloir inaugurer une politique démagogique ; « Messieurs les démocrates », comme les appelaient leurs adversaires, traitaient les modérés d'égoïstes, de jouisseurs et de rétrogrades. Mais voilà que le Chah détrôné revient. Aussitôt les discussions cessent: il n'y a plus que des amis de la Constitution, résolus à défendre celle-ci par tous les moyens possibles, au prix de tous les sacrifices.

Mohammed ʿAlî est un misérable ; mais, au dire du *Habl oul-Matîn*, il aurait eu des complices, non seulement à l'étranger, comme l'ont proclamé dès la première heure les journaux persans, accusant la Russie de l'avoir favorisé, mais encore en Perse. Et quels complices ? Ce ne sont pas les seuls absolutistes ; beaucoup de dirigeants réputés pour leurs opinions libérales lui seraient gagnés. Est-il admissible, dit l'organe de Calcutta, qu'à Téhéran ministres, députés, hommes politiques, généraux, administrateurs n'aient rien su de ce qui se machinait ? En outre, les discordes survenues dans le parti libéral, le manque d'éducation politique, la conduite maladroite et tyrannique du Sipahdar, la haine réciproque des Bakhtyaris et des modjaheds, les conflits entre ministres et députés, les premiers voulant réduire l'autorité des seconds, l'instabilité des ministères, tout cela a favorisé la tentative de l'ex-Chah. Que du moins les Persans, instruits par une cruelle expérience, se groupent tous autour du prince régent et des ministres actuels, hommes capables et sûrs, pour défendre la liberté et la Patrie.

Dans le Parlement comme dans le peuple, on ne veut plus penser qu'à une seule chose: combattre Mohammed ʿAlî et ses partisans. On réclame des mesures énergiques, des châtiments terribles pour les « traîtres qui vendent la patrie ». Le *Medjlis* recommande l'emploi de

la manière forte ; il veut que ceux qui répandent de fausses nouvelles soient sévèrement châtiés.

Les agissements de certains membres de la famille régnante, les uns résidant en Perse, les autres fixés à l'étranger, sont dénoncés. Ils ruinent leur pays par ambition ou par intérêt. La presse demande qu'on prenne des précautions contre eux ; une loi, non point semblable, mais analogue à celle qui interdit le territoire français aux membres des anciennes familles régnantes, serait à étudier. Elle demande aussi des sanctions sévères contre tous ceux, si haut placés qu'ils puissent être, qui trahissent leur patrie. Princes, ministres, députés, ne doivent pas échapper aux châtiments qu'ils méritent.

La haine que s'est attirée Mohammed 'Alî rejaillit sur les siens. Dans une lettre au *Habl oul-Matîn*, Medjîd Teherânî demande que les Kadjars, étrangers à la Perse et ses ennemis, en soient chassés. Deux versions ont cours sur leurs origines. Pour les uns, ils seraient des Omeyyades — des meurtriers de Hasan et de Hoseïn par conséquent — qui, fuyant devant As-Saffâh, se seraient réfugiés en Transoxiane ; pour les autres, ils seraient des Turcs de l'Asie centrale, de la race de Siyavouch, l'ennemi héréditaire. Dans l'un ou l'autre cas, les Persans ne peuvent que les détester.

Acquis de longue date à la cause libérale, le clergé n'a pas déçu les espérances fondées sur lui. Dès le début, les ulémas de Nedjef ont déclaré de nouveau hérétique et traître à l'Islam Mohammed 'Alî « au naturel ignoble » qui ruine l'Islam, humilie les Musulmans et livre la Perse aux étrangers. Mohammed Kâzem El-Khorâsânî a adressé des félicitations et des remerciements aux chefs de tribus qui s'étaient unis pour défendre la Constitution. On sait que parmi ces chefs a été pris le ministre de la Guerre, le Bakhtyârî Samsam os-Saltanè, libéral éprouvé en même temps que vaillant soldat et habile négociateur.

La loi sur l'état de siège, votée en raison des événements, institue des cours martiales dont la durée est limitée à celle de l'état de siège, et dont tous les juges sont militaires. Elle punit de mort la haute trahison, la révolte à main armée et l'excitation à la révolte. Toutefois, les cours martiales peuvent demander au Gouvernement des commutations de peines. Les journaux hostiles aux autorités sont suspendus, et leurs gérants traduits en cour martiale. La divulgation des secrets d'État est sévèrement punie. Enfin, tant que dure l'état de siège, il est interdit de tenir des réunions, de quelque nature que ce soit, et de porter des armes, si l'on n'appartient pas à l'armée.

Avec ces événements, la question du droit d'asile dans les légations est redevenue d'actualité. En Europe, dit le *Medjlis*, un criminel poli-

tique peut être arrêté partout, tant qu'il n'a pas traversé la frontière. Pourquoi l'Orient fait-il exception à cette règle ?

Les journaux quotidiens ont tenu le public au courant, chez nous, des péripéties de la lutte engagée entre la Constitution et l'absolutisme, choses qui, dit le *Medjlis*, sont synonymes de justice et d'oppression. « L'absolutisme, ajoute l'organe de la Chambre persane, est mort, et ne revivra jamais. La nouvelle épreuve infligée aux libéraux persans aura eu du moins pour résultat — à quelque chose malheur est bon — de les réconcilier devant le danger commun.

La Perse, dit le *Mozafferî*, a besoin d'une politique suivie et raisonnée, pour mettre fin au désordre. Ses gouvernants n'ont ni méthode, ni ligne de conduite à suivre ; ils n'ont pas non plus de sanctions à donner. D'où le mal.

Politique étrangère.

Les attaques contre les missions de la Perse, auxquelles on reproche de fomenter tous les troubles qui surviennent dans ce pays, afin d'y étendre leur influence, se succèdent sans interruption dans les journaux. D'après le *Habl oul-Matîn*, toutes les dissensions entre Persans ont leur origine au dehors. Les plus coupables sont les Russes qui, depuis le traité de Turkmen-Tchay, ne cessent d'intriguer pour se rendre maîtres de la Perse. Les Anglais agissent de même. Quant aux Allemands, ils voudraient intervenir à leur tour, et leurs intentions sont bien suspectes. Des combinaisons louches, des compensations offertes à des compétiteurs avides (la politique marocaine de la France en est un exemple) permettent à chacun de poursuivre son but sans être inquiété. Les Persans, qui n'ont jamais fourni de motif d'intervenir aux puissances, ne peuvent compter que sur eux-mêmes ; ils doivent s'organiser pour défendre l'indépendance et l'honneur de la Patrie. Qu'ils se confient à l'Islam, agissent eux-mêmes sans rechercher, au dehors, de protecteurs intéressés, et ils sauveront leur pays.

Ce sont les « voisins avides » qui suscitent des difficultés à M. Shuster, le conseiller américain du Ministère des Finances, dont le tort est d'avoir voulu, par une bonne administration, mettre fin à des abus et à des scandales dont l'étranger profitait. La Russie met en état la forteresse de Kars, et prend des mesures militaires dans lesquelles on ne peut voir que des menaces pour la Perse. Les journaux russes publient, sur les affaires persanes, des nouvelles mensongères ou tout au moins

tendancieuses, que l'on s'étonne de voir reproduites dans les journaux arméniens. On peut citer, entre autres, de faux bruits sur le Régent, et des persécutions, purement imaginaires, contre les Arméniens.

L'Angleterre est également prise à partie, à propos du major Stockes et de M. Shuster. Son attitude a été jugée peu digne. Parlant des soulèvements ouvriers en Angleterre, le *Habl oul-Matîn* dit que si de tels événements survenaient en Perse, les nations *civilisées* ne manqueraient pas de s'indigner et d'intervenir, alors qu'elles ne toléreraient, pour des faits exactement semblables, aucune intervention étrangère chez elles.

Mieux vaut un ennemi du dedans qu'un ami du dehors, a-t-on dit en Perse dans les milieux politiques. Les Caucasiens et les Turcs venus pour défendre la Constitution contre Mohammed 'Alî ont été souvent attaqués; mais, fait observer le *Medjlis*, il faut être juste envers des étrangers ayant tant sacrifié à une Perse que des Persans ont trahie.

Notons aussi, dans le *Medjlis*, la traduction d'un article paru dans le *Mechroutiette* que publie à Paris le général Chérif Pacha, et tendant à démontrer que la Constitution, en Turquie, n'existe que de nom, grâce aux fautes commises par le Comité Union et Progrès. L'article a été traduit, lisons-nous, parce qu'il a de l'intérêt pour les voisins de la Turquie, et *surtout pour les Musulmans*.

Le *Habl oul-Matîn* s'indigne à la pensée que l'on veut partager un État musulman : le Maroc. Il parle, en termes très sévères, de l'Allemagne, à propos de son intervention à Agadir. Voulant prendre sa part du Maroc, elle est aussi coupable que la France et l'Espagne, ou peu s'en faut. Revenant, quelques semaines plus tard, sur ce sujet, le *Habl oul-Matîn* émettait des doutes sur la sincérité de l'Allemagne se posant en protectrice des Musulmans. Son rapprochement avec la Russie la rendait suspecte. Quant aux Français, ils comptaient faire au Maroc ce qu'ils avaient fait en Tunisie, en Annam, au Cambodge, et ce que les Anglais font en Égypte. Une fois venus, sous un prétexte quelconque, ils restent, même quand tous les motifs invoqués pour justifier leur intervention ont disparu.

La presse musulmane fait souvent, du reste, des rapprochements entre la Perse et le Maroc. Pauvre Perse ! disait le *Salâh*, journal ottoman que traduit le *Habl oul-Mâtîn*, elle subit le même sort que le Maroc et l'Égypte, pays auxquels l'Europe veut faire goûter de force ce qu'elle appelle « civilisation ». De son côté, le *Mozafferî* a jugé bon de traduire, comme étant « digne de l'attention des Musulmans en général, et des Persans en particulier », un article du *Times of India* qui est un historique complet de la question marocaine, faisant grand éloge des Marocains, peuple vaillant et redoutable qui, étant données

la configuration et les ressources de son pays, pourra résister indéfiniment à l'envahisseur.

Quant au coup de force italien contre la Tripolitaine, il a produit, cela va sans dire, la plus profonde impression dans les milieux persans. Le *Habl oul-Matîn*, qui lui consacre un numéro spécial, rappelle que, pendant de longues années, il a dit que le but de la politique chrétienne était l'anéantissement de l'Islam ; on a eu tort de ne pas tenir compte de ses avertissements et de se laisser duper par des manifestations trompeuses comme la Conférence de la Haye, le Congrès des Races, les ententes internationales. Depuis deux cents ans, la politique européenne poursuit systématiquement ses visées par toute une série d'habiles mesures : ouverture d'écoles, protection accordée aux indigènes, discorde semée entre ceux-ci, diffusion des langues européennes, intervention dans les affaires intérieures, concessions économiques, privilèges de diverses natures, elle prépare l'occupation effective. La France, l'Angleterre, l'Autriche, la Russie, d'autres puissances encore, se sont partagé les terres musulmanes de l'ancien monde et attendent l'heure où la curée viendra pour l'Empire ottoman. Il ne restait, en Afrique, qu'un seul pays musulman non soumis à la domination des Chrétiens, la Tripolitaine. L'Italie, qui veut avoir des colonies, et ne trouve plus à en prendre ailleurs, l'envahit au mépris du droit des gens. Voilà la conséquence du geste d'Agadir. Tout le monde de l'Islam manifeste son indignation, dans l'Inde en particulier. Puisse-t-il enfin sortir de sa torpeur ! Le boycottage des marchandises italiennes a commencé ; très bien ! Et le pape, au nom de la civilisation, excite contre les Musulmans le fanatisme des Chrétiens.

Parlant des atrocités reprochées aux Italiens, le *Medjlis* attaque avec force la diplomatie européenne, et fait appel à la solidarité musulmane. Si l'Italie triomphe, c'est un grand désastre pour l'Islam entier ; si elle est vaincue, ce sera pour lui le commencement d'une vie nouvelle.

Le vingtième siècle, a dit encore le *Medjlis*, est un siècle de meurtre et de sang ; on ne peut en donner une autre définition. La première décade vient de s'achever ; qu'en restera-t-il ? Rien. La seconde s'ouvre avec des conflits sans nombre. La Révolution persane n'est pas terminée ; la France, l'Angleterre, l'Allemagne sont aux prises pour le Maroc. Bizarre contraste entre les projets de paix universelle et les haines qui se déchaînent partout.

Les Turcs ont commis des fautes : ils ont eu tort d'accueillir les idées pacifistes, oubliant leur rôle guerrier de l'ancien temps, et d'accepter une indemnité pour la cession de la Bosnie-Herzégovine. Mais ils ont conservé leur bravoure et leur endurance. L'Italie aura affaire à forte partie, et le monde musulman est plein d'espoir.

La Vie religieuse et sociale.

Religion. — Les grands organes persans publient fréquemment des études sur les rapports de la religion avec la politique. Nous donnerons l'analyse des plus remarquables.

On est d'accord pour reconnaître que les États musulmans sont en décadence; mais les avis diffèrent sur les causes de leur déclin. Pour « un homme au courant des secrets », qui collabore au *Habl oul-Matîn*, la Perse doit sa situation à l'ignorance de ses habitants, à l'injustice et à la tyrannie de ceux qui la gouvernent. Qu'elle se hâte de s'affranchir de tout cela, car son salut est nécessaire au salut de l'Islam. Ne pas oublier le mot de Ya'soûb ed-Dîn : Islam signifie résignation, certitude, approbation, aveu, accomplissement et action. Toute faute commise par la Perse est un coup porté directement à l'Islam. Les ennemis de la Perse, ce sont les ennemis, déclarés ou secrets, de la Constitution.

Le *Medjlis* voit, dans le mélange avec les populations non-musulmanes, la cause primordiale de la décadence des Musulmans. C'est le cas, notamment, pour l'Inde, où ils sont noyés dans la masse des « idolâtres », Brahmanistes et autres. En revanche, ils ont su s'assimiler l'Égypte, où les Coptes ne sont plus qu'une infime minorité.

D'après le *Tabrîz*, la victoire de Charles-Martel à Poitiers a été un désastre, non seulement pour l'Islam, mais aussi pour la cause de la civilisation. Si les Arabes n'avaient pas été refoulés au delà des Pyrénées, l'Europe, de l'Espagne à Constantinople, l'Asie et l'Afrique entières devenaient musulmanes, la barbarie du moyen âge prenait fin et l'univers entier en aurait profité.

Dans un autre ordre d'idées, nous signalerons la curieuse étude d'un jeune Persan sur la philosophie et la morale de son pays (1). L'une et l'autre ont été annihilées par l'invasion arabe; on s'est fait en Perse une mentalité nouvelle, semblable à celle de Bagdad; la crainte de passer pour hérétique a fait proscrire tout ce qui rappelait l'ancien temps. Seul, Firdoûsî a fait exception.

Cette mentalité traditionnelle, conforme au génie national, l'auteur voudrait la voir renaître, il réprouve les idées étrangères, quelle que soit leur origine. En France, l'opinion a été corrompue, prétend-il, par les socialistes et les anarchistes. L'Angleterre, l'Allemagne et la Russie n'ont rien de mieux à offrir à la Perse. Les jeunes gens qui sont en-

(1) *Habl oul-Matîn*, 16 octobre.

voyés en Europe pour y étudier, devront aller, non point dans ces pays, mais en Suisse, non que l'enseignement y soit exempt de défauts, loin de là, mais parce que la Suisse n'a pas d'intérêts en Orient.

Un modjtehed, Mohammed Hâdî Kaïnî Birdjendî, expose, dans le *Habl oul-Matîn*, ses sujets sur le Panislamisme. Ce qu'il demande, c'est une union. non point matérielle, mais spirituelle, de tous ceux qui croient à l'Islam. Voilà une union féconde et salutaire, assurant le progrès et le bonheur de ses adhérents, qui ne doivent pas songer à une politique de conquêtes. Il est malheureux qu'il se trouve des Musulmans hostiles à cette entente, comme cet 'Abdur-Reoûf de Boukhara qui, pour avoir publié dans un journal de Constantinople, *Hikmet*, un article soutenant la thèse contraire, s'est attiré une vive réplique de la part d'un de ses coreligionnaires de Tripoli de Barbarie nommé Mes'oûd, dont le *Habl oul-Matîn* a inséré la protestation.

Mohammed Kâzem El-Khorâsânî, dans une adresse aux ulémas d'Asterabad, fait montre d'idées panislamiques quelque peu différentes. Depuis des siècles, dit-il, les Chrétiens sont ligués contre les Musulmans, corrompant leurs mœurs et cherchant à anéantir leur puissance. Pour être bon Musulman, il faut boycotter avec rigueur les produits russes, apprendre le métier militaire et se mettre en état de défendre la Patrie.

En attendant, il importe d'envoyer à la Chambre des hommes capables et consciencieux. Le même Mohammed Kâzem El-Khorâsâni, au nom des ulémas de Nedjef, rappelle aux électeurs que la monarchie absolue est en contradiction avec la doctrine chiite, et que toute injustice, toute oppression doit être combattue; peu importe qu'elle vienne du dedans ou du dehors. Ces futurs députés, dit une autre proclamation, adressée, cette fois, aux ulémas d'Ispahan, devront être à la fois de bons Musulmans et de bons patriotes.

Nous rapprochons de ces documents le beau sermon prononcé, dans la mosquée principale de Tauris, par Aga Mîrzâ 'Ali, appel éloquent à la justice et à la concorde. Aga Mîrzâ 'Alî a fait un tableau pathétique des crimes commis par les tribus pillardes et les suppôts de l'absolutisme; il a stigmatisé avec indignation le rôle de Mohammed 'Alî, dont il faisait pressentir la prochaine tentative contre la liberté persane : l'attitude de l'ex-Chah, alors réfugié en Russie, étant des plus suspectes. A la Chambre, Aga Mîrzâ Ahmed Ayetollâhî Khorâsâni a montré que la Constitution avait pour origine et pour appui la religion musulmane; il a parlé, comme de chose nécessaire, de l'Union de tous les Musulmans et de la ferveur religieuse : les vrais amis de la liberté doivent être de zélés Musulmans.

« Un homme au courant des secrets », collaborateur du *Habl oul-Matîn* auquel il donne, depuis quelques mois, une série d'intéressants articles, pose en principe que jamais l'Islam ne doit être sacrifié aux intérêts temporels, agir autrement serait attirer sur soi les pires catastrophes. Les circonstances présentes, et notamment les menaces des Anglais dans le Sud, montraient l'urgence de la réorganisation militaire de la Perse; mais sa vraie force était dans sa religion. Qu'on se pénètre bien de ce principe : Il n'y a pas de défauts dans l'Islam; il n'y en a que dans les Musulmans. Nous sommes les propres artisans de nos maux : si le Nord et le Sud n'étaient pas ennemis, y verrait-on les Russes et les Anglais ? La situation serait-elle la même, si nous étions sortis de notre ignorance ?

Parlant du commerce, moyen puissant de rendre au pays son ancienne prospérité, le *Mozafferî* s'est placé au point de vue religieux. C'est une chose tout à fait digne d'éloges que le commerce, dit-il, si, en s'y livrant, on se conforme à la loi du Prophète. Les négociants devront bien se pénétrer de l'esprit de cette loi. Leur devoir est d'éviter, autant que possible, de favoriser la diffusion, dans leur pays, des marchandises étrangères, production des *kâfirs* que l'on ne doit jamais acheter sans nécessité. Le patriotisme et la religion sont d'accord pour prescrire d'encourager le commerce national.

C'est encore au *Mozafferî* que nous empruntons des détails sur les Juifs de Chiraz. Sur les excitations d'un uléma fanatique, 200 de ces malheureux, sur une population de 350 individus, avaient été massacrés et les biens de tous pillés. Quatre-vingt-quatre d'entre eux, parmi lesquels beaucoup de femmes, d'enfants et de vieillards, dont plusieurs étaient aveugles, sont venus se réfugier à Bender-Bouchir où la population les a accueillis avec cordialité. Mîrza Moses Khan est aussitôt venu à leur aide; une souscription a été ouverte en leur faveur et le gouverneur, le premier, s'est inscrit pour 25 tomans. Ce massacre, ajoute le *Mozafferî*, est une honte pour l'humanité.

La circulaire de Syed Ameer Ali, relative à la construction d'une mosquée à Londres, a eu un écho sympathique dans la presse persane. Le *Habl oul-Matîn* en a donné la traduction *in extenso*.

Questions sociales. — A noter, dans le *Medjlis*, deux articles sur la philosophie de la marche en avant, ou la voie du progrès et de l'amélioration. La force et les lois du mouvement y sont étudiées. L'auteur de ces articles considère la liberté et l'égalité, choses d'ailleurs conformes à la loi musulmane, comme nécessaires : Islam et progrès doivent marcher de pair.

Il est ensuite question de la distribution des richesses et des théories de Karl Marx. Un des meilleurs moyens d'améliorer en Perse le sort des travailleurs, sera d'y fonder des Banques de crédit agricole, pareilles à celles qui, à l'étranger, ont rendu tant de services.

Le nomadisme est un obstacle aux progrès économiques de la Perse. C'est pourquoi le *Medjlis* demande que l'on rende sédentaires les habitants du Louristan, dans lequel il faudra, de plus, désarmer « les populations sauvages » pour assurer la sécurité des communications. Peu de régions sont aussi riches et aussi fertiles ; mais rien n'a été fait pour le mettre en valeur. Une proposition a été également faite à la Chambre par le député Behdjet, en vue de la réorganisation administrative de l'Arabistan, qui formerait neuf districts, dont un pour les Tavâyef, en vue de l'amélioration des affaires politiques et commerciales.

Le projet de réforme judiciaire a été publié dans le *Habl oul-Matîn*. Il prévoit une organisation analogue à la nôtre, avec une Cour de cassation, des Cours d'appel, des tribunaux de première instance et des juges de paix. Les fonctions seraient réparties entre douze grades, pour lesquels des conditions d'âge seraient exigées ; on ne pourrait être promu à certains emplois avant 30, 35 ou 40 ans. Pour entrer dans la magistrature, il faudrait être Persan, âgé de 25 ans au moins, avoir une moralité irréprochable et subir des examens oraux et écrits portant sur le *fikh* et la législation civile. Ces examens seraient très rigoureux, et permettraient de se rendre compte exactement du savoir et de l'aptitude professionnelle des candidats. Ceux-ci devraient expliquer et commenter des textes, et les questions seraient tirées au sort.

L'exercice de la médecine est maintenant réglementé par une loi. Les médecins non diplômés ne peuvent être fonctionnaires ; ils ne sont autorisés à continuer d'exercer leur profession que s'ils sont médecins depuis cinq ans au moins, ou passent un examen de capacité devant une Commission spéciale. Dans tous les cas, que l'on soit ou non pourvu de diplôme, l'autorisation du Ministère de l'Instruction publique et le versement d'un droit de 5 tomans sont exigés. Des pénalités allant de quatre mois à un an de prison seront infligées aux contrevenants. Les mêmes prescriptions s'appliquent aux dentistes. Les diplômes étrangers sont valables comme les diplômes persans. L. B.

Le Gérant : DROUARD.

30-12-11. — Tours, Imprimerie E. ARRAULT et Cie

TABLE DES MATIÈRES

MÉMOIRES

VOLUME XV

Numéros 7-8. — Le Traité du mariage et de l'éducation d'Ibn Ardoun (Mœurs des Ghomara). Extraits trad. *par* Paul Paquignon 1

Études sino-mahométanes, *par* G. Cordier et A. Vissière. 2e série : La chambre funéraire et le temple commémoratif du Seyyid Edjell à Yun-nan-fou 60

Numéro 9. — Santa Cruz de Mar Pequeña et le port d'Asaka, *par* Ed. Michaux-Bellaire 209

Quelques pages de l'histoire du Bhopal, *par* D. Menant. 227

Numéro 10. — Note sur le mouvement du pèlerinage de la Mecque aux Indes néerlandaises, *par* C. Snouck-Hurgronje 397

Section du Maroc, *par* Ed. Michaux-Bellaire :

L'Avenir de Tanger 414

Les Droits historiques de l'Espagne. 417

L'Enseignement indigène au Maroc. 422

Section de Mauritanie, *par* le capitaine G. Gerhardt 453

Le Trarza 454

Répartition des tribus. 459

Les Guerriers du Trarza. 461

Les Oulad Ahmed ben Daman et les Oulad Daman 465

Les Zenaga 473

Redevances et impôts 476

La guerre de Chreiboubba 483

La propriété des terrains et des points d'eau . . 486

Les Djemaa 489

Haratine et Esclaves 491

NOTES ET DOCUMENTS

VOLUME XV

NUMÉRO 9. — Section du Maroc, *par* ED. MICHAUX-BELLAIRE :
Un Discours 70
Le territoire Makhzen et le territoire Guich. . 74
Une tentative d'organisation postale marocaine. 90
Dahir chérifien, réglementant le service des courriers. 91
Pays malais, *par* ANTOINE CABATON :
Les Saints de Java 97
La vie psychique du Javanais, *par* le docteur RADJIMAN. 109
Note sur le javanais et le kawi. 116
Chronique des Indes, *par* D. MENANT :
Éducation musulmane. 118
Propagande en faveur de l'Université musulmane dans le Belouchistan 123
Le Durbar et ses conséquences 124
Les hautes fonctions dans l'Inde 125
Le Bill de M. Blupendranath Basu 128
Emeutes à Madura et à Kulna. 129
Le « Fatika » d'Afzul khan 131
Dinapore 131
Le Sanatorium de Dharampur. 132
Mort du docteur Seyed Ali Bilgrami 133
NUMÉRO 9. — Consultations juridiques sur les questions domaniales au Maroc 289
Les Kounta, *par* ISMAÏL HAMET 302
La brigade russe en Perse, *par* M. PAVLOVITCH . 319
Pays malais, *par* A. CABATON :
Papers on Malay Subjects 339
Fonctionnaires pour l'étude des langues de l'Archipel indo-néerlandais et Adviseurs ou conseillers des affaires indigènes 343
Une Commission de lectures populaires pour les indigènes à Java 347
A travers les Indes néerlandaises 350
Chronique de l'Inde, *par* D. MENANT :
Mort du Nizam d'Hyderabad 355
Université musulmane 356
Tayyaba Begum 361
Une mosquée à Londres 361
La Conférence provinciale d'éducation musulmane 362
Les Pèlerins de la Mecque 362
La question du Cow-killing. 363
Soudan-Égypte, *par* M. 369
NUMÉRO 10. — *Chine*, *par* F. VALENTIN 495
Chronique de l'Inde, *par* D. MENANT :
Le Nizam d'Hyderabad 466

Mort du Maharajah de Kuch Behar et mariage du Maharajah de Gwalior. 566
« All India Moslem League » 567
Conférence provinciale du Bengale 568

LA PRESSE MUSULMANE

VOLUME XV

Numéros 7-8. — *Russie* 134
Extraits et analyses 135
L'Administration 135
Le Clergé 136
La Vie littéraire 136
La Presse ottomane, par L. B. 137
Journaux rouméliotes 137
Nouveaux périodiques 138
Extraits et Analyses :
La Vie politique 140
La Réforme administrative 141
Le Mouvement intellectuel 142
Facultés de droit et de médecine 143
L'Enseignement secondaire 145
L'Enseignement professionnel 146
Arts et Lettres 146
Monuments historiques. 147
La vie féminine 148
Questions économiques et sociales. . . . 149
Collaborations étrangères 150
La vie ouvrière. 151
L'armée 152
Midhat Pacha 153
Presse persane, par L. B.
Zâyendè Roûd 154
Tabrìz 164
Le Journal officiel. 154
Analyses et Extraits :
Union et Progrès 154
Un Sénat 155
Le Régime de la presse. 155
Séparation des pouvoirs 156
La situation 156
Politique étrangère 158
La nationalité persane 160
Les Administrations 160
Questions économiques. 162
Le boycottage 169
Le mouvement intellectuel 165
L'éducation des femmes 166
Une exposition 166
La Bibliothèque vaticane 167
Le millénaire de Firdoùsì 167

Les fouilles 168
Nécrologie 168
A l'étranger :
Londres 169
Constantinople 171
L'École de Kerbéla 171
Documents, trad. *par* A.-L.-M. Nicolas . 172
Algérie, par L. B 180
Numéro 9 — *Presse arabe, par* L. M.
Mouvement islamique général 374
Mouvement économique et social 375
Mouvement intellectuel et littéraire . . . 376
Mouvement régional 377
A Constantinople 378
Au Hedjaz 378
Au Yémen 378
Extraits :
En Mésopotamie :
Administration des vilayets 379
L'intrigue anglaise 380
Tribus arabes 380
Polémiques locales 381
Au Nadjd : La Tentative anglaise 382
Nouvelles de Bombay 383
L'adoration d'une rivière aux Iles Baḥrayn. 384
L'Ascension du Messie au ciel 384
Un Incident shafi'ite à Djeddah 385
Les Saints du Hadhramôt. 385
L'usage de la cloche chez les Musulmans de Java 386
Livres nouveaux :
Dogme islamique 388
Controverse islamique 388
Philosophie et sociologie 388
Sciences et statistique 399
Histoire 390
Grammaire 390
Poésie 391
Réimpression des Textes anciens 391
Manuscrits signalés 392
Périodiques nouveaux :
Revues nouvelles 393
Journaux nouveaux 394
Les journaux arabes de Bagdad. 395
Numéro 10. — *Presse ottomane :*
Le Journalisme. 509
Analyses et Extraits :
La liberté de la presse 509
Politique et religion 510
Politique intérieure 513
Politique étrangère 516
Correspondances étrangères 518

La question marocaine 522
La guerre avec l'Italie dans la presse ottomane. 522
Roumélie 529
Crète 529
Le mouvement intellectuel :
L'Éducation nationale 530
La Langue 532
Littérature 533
Arts et sciences 535
Vie sociale et Administration :
La Vie à Constantinople 536
L'Administration 538
Questions économiques. 540
En Province :
Syrie 542
Mésopotamie. 543
Arabie 543
Anatolie 545
Presse persane, par L. B.
Extraits et Analyses :
Le Journalisme. 547
Politique intérieure 548
Politique étrangère 550
La Vie religieuse et sociale :
Religion 553
Questions sociales 555

LES LIVRES ET LES REVUES

VOLUME XV

Numéros 7-8. — Le mouvement des études juridiques musulmanes en France, *par* E. Amar 181
Les quarante Conférences de M. Guidi à la nouvelle Université égyptienne, *par* E. Amar. . . 190
Le Livre des ventes du Mouwattâ de Mâlik ben Anas, *par* L. B. 200
E. J. W. Gibb Memorial, vol. XVII, *par* L. B. . 202
Les Yézidis, *par* L. B. 203
Mission d'Ollone 204
En Russie 204
Mission et politique coloniale 205
Les études historiques à Grenade 206
Un guide pour le Maroc 206
Bibliothèque turque 207
Bibliographie ottomane, *par* L. B. . . . 208

LA PRESSE MUSULMANE

AMÉRIQUE

Al-Djarîdat al-adabiya. — XV, **7-8**, 137.
Al Hayât al-jadîdah. — XV, **9**, 393.

ALGÉRIE

Rachîdi. — XV, **7-8**, 180.

CHINE

King tou je pao. — XV, **10**, 495.

ÉGYPTE

Al 'Alam. — XV, **9**, 375 et seq.
Al Hilâl. — XV, **9**, 376, 377.
Al Irfân. — XV, **9**, 374, 381.
Al Manâr. — XV, **9**, 374 et seq.
Majallat al tolbat al misriyîn. — XV, **9**, 393.
Al Moayyad. — XV, **9**, 374 et seq.
Al Ṣawâb. — XV, **9**, 376.

EMPIRE OTTOMAN

Baghdje (Le Jardinier). — XV, **9**, 509.
Djenîn. — XV, **9**, 543.
Guèndj Kimiyâguêr Ghazetase (Le Jeune Chimiste). — XV, **7-8**, 139.
Guèndj Tabîb (Le Jeune Médecin). — XV, **7-8**, 139.
Guèvèzè. — XV, **7-8**, 137.
Ikdam. — XV, **7-8**, 140, 141, 145, 149 et seq.; **9**, 510 et seq.
Intikâd. — XV, **7-8**, 137.
Jeune-Turc. — XV, 140.
Iynè (« Epine »). — XV. **7-8**, 139.
Kouyrouk (La Queue). — XV, **7-8**, 139.
Medjmoû'a-i Eboû'z-Ziyâ. — XV, **7-8**, 139.
Medjmoû'a-i Tèsavvuf (Revue du Mysticisme). — XV, **7-8**, 139.
Mehtâb (Clair de Lune). — XV, **9**, 509.
Mémoûrîn. — XV, **9**, 539.
Muhît-i Mèsâ'î (Océan des Efforts). — XV, **7-8**, 139.
Musèvvèr Khayâl. — XV, **7-8**, 137.
'Ouloûm-i iktisâdiyè u idjtimâ'iyè Medjmoû'ase (Revue des Sciences économiques et sociales). — XV, **7-8**, 138.
Renîn. — XV, **9**, 511, 514, 521, 530 et seq.
Roum Ili. — XV, **9**, 511.
Sabâh. — XV, **9**, 533.
Salâh (Rectitude). — XV, **9**, 509.
Servet-i Funoûn. — XV, **9**, 533.
Silâh. — XV, **9**, 509.
Sinîn. — XV, **7-8**, 138, 140; **9**, 378, 508, 521, 532 et seq.
Tanin. — XV, **7-8**, 135, 140 et seq., 167; **9**, 378, 508 et seq.
Terbiyè (Éducation). — XV, **9**, 509.
Yatakda. — XV, **9**, 533.
Yèni Ghazeta. — XV, **9**, 514.
Yèni Mekteb (La Nouvelle École). — XV, **9**, 509.
Yèni Muhît ul-Mé'ârif (Nouvelle Encyclopédie scientifique). — XV, **7-8**, 139.
Zarqa. — XV, **9**, 539.
Ziyâ. — XV, **7-8**, 138.
Journaux grecs publiés dans l'Empire ottoman :
Eleftheron Vima. — XV, **9**, 529.
Kiryx. — XV, **9**, 529.
Néa Patris. — XV, **7-8**, 137.
Néologos. — XV, **7-8**, 137.
Politiki Epliékoïsis. — XV, **9**, 509.
Proïdos. — XV, **9**, 513.

INDE

Al Bayân. — XV, **9**, 377.
The Comrade. — XV, **10**, 508.
Comrade. — XV, **7-8**, 123.
Gujarati Punch. — XV, **7-8**, 125.
Indian Miror. — XV, **7-8**, 124.
Indian Spectator. — XV, **7-8**, 128.
The Observer. — XV, **10**, 508.
Times of India. — XV, **7-8**, 124, 129, 132.

MAROC

Al Haqq. — XV, **9**, 394.

MÉSOPOTAMIE

Afkâr 'Oumoûmiyah. — XV, **9**, 395.
Al Asrâr. — XV, **9**, 395.

Al Boulboul. — XV, **9**, 395.
Guerme wa Berme. — XV, **9**, 395.
Khân al Dahab. — XV, **9**, 395.
Khân Jighân. — XV, **9**, 395.
Loghat-at-'Arab. — XV, **9**, 379, 393.
Misbâh al Sharq. — XV, **9**, 382.
Al Rosâfah. — XV, **9**, 395.
Al Ryâdh. — XV, **9**, 377, 382, 395.
Sayf al Haqq. — XV, **9**, 395.
Al Wijdân. — XV, **9**, 382.
Yéni Mowaddah. — XV, **9**, 394.

PERSE

'Asr. — XV, **9**, 547.
Chefaq. — XV, **7-8**, 175.
Cheb Namé. — XV, **7-8**, 178.
Habl oul-Matîn. — XV, **7-8**, 155 et seq.; **9**, 547 et seq.
Iran Nov. — **7-8**, 155 et seq., 175.
Journal officiel. — XV, **7-8**, 154.
Medjlis. — XV, **7-8**, 156, 157, 159, 166 et seq.; **9**, 547 et seq.
Mozafferî. — XV, **7-8**, 171; **9**, 548, 555.
Seadet. — XV, **7-8**, 172 et seq.
Tabrîz. — XV, **7-8**, 154, 157, 176; **9**, 511.
Union et Progrès. — XV, **7-8**, 155.
Zâyendè Roûd. — XV, **7-8**, 154.

ROUMÉLIE

Kourchoun. — XV, **7-8**, 138.
Silâh. — XV, **7-8**, 138.
Sungu. — XV, **7-8**, 138.
Toup. — XV, **7-8**, 138.
Tufènk. — XV, **7-8**, 138.

RUSSIE

Béyân ul-Hakk. — XV, **7-8**, 134.
Islâm 'Alèmindè. — XV, **7-8**, 134.
Kazakistân. — XV, **7-8**, 134.
Terdjumân. — XV, **7-8**, 134, 136.
Vakt. — XV, **7-8**, 134, 136.

SYRIE

Al 'Aroûs. — XV, **9**, 393.
Al Balâgh. — XV, **9**, 394.
Al Ihwâl. — XV, **9**, 381.
Insâniyah. — XV, **9**, 377.
Al Latayf al ahalîyah. — XV, **9**, 393.
Al Mahâmî. — XV, **9**, 394.
Al Moqtabas. — XV, **9**, 376.
Samîn al Sabâ. — XV, **9**, 393.
Abâbîl. — XV, **9**, 382.
Al Taqaddoum. — XV, **9**, 381.
Al Watanîyah. — XV, **9**, 394.

TUNISIE

Al Madrasah. — XV, **9**, 393.

BIBLIOGRAPHIE

(m.) mention, (c. r.) compte rendu.

Ahmed ben Khaled Ennasisi, Kitab el Istiqça (m.), XV, 9. 213
'Ali ben 'Uthman Ad-Jullabi Al-Hujwiri, The Kashf al-Mahjub, the oldest Persian Treatise on Sufiism (c. r.), XV, 7-8. 201
Ahmed El Ouancharisi, La Pierre de touche des Fetouas, XV, 10 449
'Alî Nusrêt Bey, Makâlât-i tarekheya ou èdèbiyè (m.), XV, 7-8. 208
Abou' l-Abbas Sidi Ahmed ben Ardoun Az Zadjli, Moqni Al Mohtadj fi Adab Az Zouadj (c. r.), XV, 7-8. . . . . 1 et seq.
Aubin (Eug.), Le Maroc d'aujourd'hui (m.), XV, 10 437
Babad tanah Djawi (m.), XV, 7-8 99
Begum of Bhopal, Pilgrimage to Mecca (m.), XV, 9 . . . . . 228, 277
Beuyuk Kâmoûs-i ilmî u fennî (m.), XV, 7-8. 208
Berg (Van den), De beginselen van het Mohammedaansche recht volgens de Imâms Abu Hanîfat en Sjâfi'â (m.), XV, 9. 345
— De inlandsche rangen en titels of Java en Madoera (m.), XV, 7-8 102

Berg (Van den), Le Ḥadhramout et les colonies arabes dans l'Archipel indien (m.), XV, 9 345
— Minhâdj aṭ-ṭâlibin. Le guide des zélés croyants. Manuel de jurisprudence selon le rite de Châfi'î (m.), XV, 9 . . 345
Bibliographie arabe (Livres nouveaux) (c. r.), XV, 9 388
— des géographes arabes (m.), XV, 7-8. 192
— des historiens arabes (m.), XV, 7-8 196
Bonaparte (Prince Roland), Les danseuses javanaises (m.), XV, 9. . . . 352
Browne, The Persian Revolution, XV, 9 323
Cabaton (A.), Nouvelles recherches sur les Chams (m.), XV, 7-8 104
Card (Rouard de), Les relations de l'Espagne et du Maroc pendant le dix-huitième et le dix-neuvième siècle (m.), XV, 9 . . . . . 209, 217
Charton (Ed.), « Histoire de la conquête des Canaries par le sieur de Béthencourt. » *Voyageurs anciens et modernes* (m.), XV, 9 211
Cortier (M.), D'une rive à l'autre du Sahara (m.), XV, 9 304
Domontovitch, Souvenirs du voyage de la première mission militaire russe en Perse (m.), XV, 9. 323
Doutté (Ed.), La Religion et la Magie dans l'Afrique du Nord (m.), XV, 7-8 182
— La Société musulmane du Maghrib. Magie et religion dans l'Afrique du Nord (m.), XV, 7-8 99
Dozy, Recherches sur l'histoire et la littérature de l'Espagne pendant le moyen âge (m.), XV, 10 416
Elliott, Muhammadan Historians of India (m.), XV, 9. 241
Espada (Jimenez de la), España en Berberia, XV, 9 221
Fallot, La solution française de la question marocaine (m.), XV, 9. . . 219
Fehmî Efendi, Hikmèt-i Houkoûk-i islâmiyè (m.), XV, 7-8. 208
France de Tersant (R. de) et Damiens, trad. Principes du droit musulman selon les rites d'Abou Hanîfa et de Châfi'î de Van den Berg, XV, 9 . . 345
Garcin de Tassy, Mémoire sur les particularités de la religion musulmane dans l'Inde (m.), XV, 7-8 104
Grant Duff, History of the Mahrattas (m.), XV, 7-8, 9. . . . . 132, 243
Groneman, De besnijdenis van den Kroonprins van Jogjakarta (m.), XV, 9. 351
— Javaansche tooneldansen (m.), XV, 9 352
Hamet (Ismaïl), Chronique de la Mauritanie sénégalaise (m.), XV, 9. . . 316
— Nacer Eddine (m.), XV, 10. . . . . 483, 484
— Tableaux généalogiques (m.), XV, 9 318
Hazen, Bijdrage tot de kennis van het Javaansche toonel (m.), XV, 9 . . 342
Hough, A brief history of the Bhopal principality in Central India (m.), XV, 9 . . . . . 228 et seq.
Ibn Khaldoun, Prolégomènes, trad. *De Slane* (m.), XV, 7-8 187
Jahan (Nawab Sultan), An Account of my Life (m.), XV, 9 . . . . 228, 270
— The Story of a pilgrimage to Hijaz (m.), XV, 9, 228, 286
Jordens, Wetten en verordeningen betreffende Nederlandsch-Indië, Suriname en Curaçao, XV, 9 347
Kadriyè Hasan Khanoum, Nèlèrim (c. r.), XV, 7-8. 208
Khaldoun (Ibn), Prolégomènes (m.), XV, 9 308
Table généalogique (m.), XV, 9 304
Khalidè Salih Khanoum, Kherâb ma'bèdlèr (m.), XV, 7-8. 208
Kitab et Taraïf (m.), XV, 9 304
Lenz, Timbouctou, XV, 9 303
Maclagan, The Jesuit missions to the emperor Akbar (m.), XV, 9 . . . 254

Malcolm, Central India (m.), XV, 9. . . . . 232 et seq.
Malik (Imam), Mouwatta (c. r.), XV, 7-8 200
Malleson, Final Struggles of the French in India (m.), XV, 10 500
— History of the French in India (m.), XV, 10. 500
Meakin (Budgett), The Land of the Moors (c. r.), XV, 9 220
The Moorish Empire) (m.), XV, 9 220
Medvedev, Persia (m.), XV, 9 . . . . . 319, 338
Meraghaï (Hadjî Zeïn ol-'Abidîn), Voyage d'Ibrahim Beg m.), XV, 7-8 . . 168
Michaux-Bellaire, L'Organisation des Finances au Maroc (m.), XV, 7-8 . 186
Millot (L.), La femme musulmane au Maghreb (c. r.), XV, 7-8 183
Mirbt, Mission und Kolonialpolitik in den deutschen Schutzgebieten (c. r.), XV, 7-8 205
Mohammed Djelal Bey, Sefîl bir Kadenên Hayâte (c. r.), XV, 7-8 208
Mohammed ben Djafar ben Idris Al Kittani, Salouat Al Anfas (m.), XV, 7-8, 10. 449
Moqrî (Ibn al), Darî'ah ila naṣr al sharî'ah (m.), XV, 9 386
Molla 'Abdor-Rahîm Nedjd jarzadé Taliboff Tabrizi, Livre d'Ahmed, XV, 7-8 169
— Questions vitales (m.), XV, 7-8 169
Mouliéras (A.), Le Maroc inconnu (m.), XV, 10 436
Narrative of events regarding the Mutiny in India (m.), XV, 9 275
Narrative of the Political and Military Operation of British India under the administration of the Marquis of Hastings (m.), XV, 9 243
Ollone (Commandant d'), Les derniers Barbares. Chine, Tibet, Mongolie (m.), XV, 7-8 204
Oosting (H. J.), Soendasch-Nederduitsch wordenboek (m.), XV, 7-8 . . . 105
Pinon, L'Empire de la Méditerranée (m.), XV, 9 219
Prinsep, History of the political and military transactions in India during the administration of the Marquess of Hastings (1813-1823) (m.), XV, 9 228
— Memoirs of the Puthan soldier of fortune, the Nuwab Ameer-ood-Doulah Ameer Khan (m.), XV, 9 . . . . . 228, 246
Qadi (Ibn el), Djadouat El Iqtibas (m.), XV, 10 449
Radjiman, Het psychisch leben van den Javaan (c. r.), XV, 7-8 110
Raffles, The History of Java, XV, 9 352
Rahmankouli (Sultan) et 'Abdur Rahman Kerem, Roustcha Tatartcha Mukèmmèl Loughèt (c. r.), XV, 7-8 205
Raoul (E.), Javanais et Javanaises à l'Exposition de 1889, XV, 9 352
René-Leclerc (Ch.), Le Maroc, notice économique, petit guide de l'immigrant (c. r.), XV, 7-8. 206
Renou (E.), Description géographique de l'Empire du Maroc (m.), XV, 9 . 211
Reports by His Majesty's Agent and Consul-General on the Finances, Administration and Condition of Egypt and the Soudan in 1910 (c. r.), XV, 9 369
Revista del Centro de Estudios historicos de Granada y su Reino (c. r.), XV, 7-8 206
Rinkes (Dr D. A.), De heiligen van Java. — I. De maqâm van Sjech 'Abdulmuḥji. — II. Seh Siti djenar voor de inquisitie (c. r.), XV, 7-8 97
Rousselet, Inde des Rajahs (m.), XV, 9 278
Sedjarah Malayu (m.), XV, 7-8 100
Serrano (N. P.), Alzamiento de Alahmar en Arjona (c. r.). XV, 7-8 . . . 206
Skeat, Malay Magie (m.), XV, 7-8, 9. . . . . 99, 103, 342

Skeat, Pagan Races of the Malay Peninsula (m.), XV, 9 340
Smith (Robertson), Kinship and Marriage in early Arabia (m.), XV, 7-8 . 185
Snouck-Hurgronje, The Achehnese (m.), XV, 7-8, 9 . . . . . 103, 342
Soboleff, Les Campagnes dans l'Inde (m.), XV, 9 336
Tadjal-Ikbal, Tarikh-è Riyasat-è Bhopal (m.), XV, 9. . . . . 228 et seq
Taleb Abdesselem, L'organisation financière de l'Empire marocain (c. r.), XV, 7-8 186
Tevfik (Mehmed), Une année à Constantinople (m.), XV, 7-8 207
— Das Abenteuer Biradem's (c. r.), XV, 7-8. 207
Thomas, The Pathan Kings of Delhi (m.), XV, 9 231
Tuuk (Van der), Kawi-Balineesch-Nederlandsch Woordenboek (m.), XV, 9. 344
— Miscellaneous Papers relating to Indo-China and the Indian Archipelago (m.), XV, 9 344
— Outlines of a grammar of the Malagasy Language (m.), XV, 9 344
Wellhansen, Die Ehe bei den Arabem (m.), XV, 7-8 185
Wilkinson, The Aboriginal Tribes, XV, 9 339
— Papers on Malay Subjects (c. r.), XV, 9 339
Zerkechi, Chronique des Almohades et des Hafcides, XV, 9. 307

Le Gérant : Drouard.

20-3-12. — Tours, Imprimerie E. Arrault et Cie

REVUE DU MONDE MUSULMAN

TOME SEIZIÈME

REVUE DU MONDE MUSULMAN

Publiée par

LA MISSION SCIENTIFIQUE DU MAROC

TOME SEIZIÈME

1911

PARIS

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR

28, RUE BONAPARTE

LA CONQUÊTE
DU MONDE MUSULMAN

LA CONQUÊTE DU MONDE MUSULMAN

LES MISSIONS ÉVANGÉLIQUES ANGLO-SAXONNES ET GERMANIQUES. 5
HISTOIRE DES MISSIONS 11
CONGRÈS DU CAIRE 31
CONGRÈS D'ÉDIMBOURG. 63
CONGRÈS DE LUCKNOW 85
ORGANISATION MATÉRIELLE DES MISSIONS 123
PROJETS D'AVENIR. 167
LITTÉRATURE. 193
CONCLUSIONS. 255
APPENDICE (RENSEIGNEMENTS STATISTIQUES) 265
TABLE DES MATIÈRES 325

N. B. — On trouvera à la table des matières les noms des collaborateurs de ce travail collectif.

LA CONQUÊTE DU MONDE MUSULMAN

LES MISSIONS ÉVANGÉLIQUES ANGLO-SAXONNES ET GERMANIQUES

Traitant ici même, en 1910, la question d'une *Politique musulmane*, nous avions dit : « L'œuvre de la France en Orient doit être d'abord éducatrice et intellectuelle, afin de devenir plus largement et plus sûrement utilitaire. Pour accomplir cette tâche, ne comptons pas sur les entreprises particulières, religieuses ou laïques. Impuissantes dans notre société étatiste qui ne se prête pas au développement des initiatives privées, elles ont en outre des buts spécialisés. Leur effort resterait insignifiant pour l'objectivité générale d'une action d'ensemble, aujourd'hui nécessaire. Seule, l'Université, avec ses ressources, sa floraison d'intelligences, de savoir et de bonnes volontés, satisferait aux conditions. Puisse-t-elle aller de l'avant, en essaimant dans l'Islam ses Instituts universitaires ! »

On ne manquera pas de trouver une forte confirmation de cette manière de voir dans les notes documentaires qui suivent sur les Missions évangéliques anglo-saxonnes et germaniques, à l'œuvre dans le monde musulman. Bénéficiant d'énergies sociales différentes de celles qui caractérisent notre peuple, elles ont pris une importance qui dépasse de beaucoup ce qu'on s'imagine usuellement en France.

*
* *

Depuis longtemps déjà nous nous proposions de parler en détail de l'activité de ces missions, si remarquables par l'abondance des ressources matérielles dont elles disposent contre l'Islam et par leurs méthodes.

L'exemple, isolé en France, de la Mission catholique de Beyrout est de nature à motiver bien des réflexions. Sans influence directe sur la formation des idées dans le milieu musulman arabe, les enseignements de toute nature, donnés par l'Université de Saint-Joseph, n'en ont pas moins contribué intensivement au développement de la culture française en Syrie et en Égypte. Les buts d'éducation et les méthodes étaient autres qu'au Lycée français de Galata. Les résultats ont été comparables comme diffusion des connaissances et des idées que propage la langue française.

Ce précédent montre que des Missions religieuses, disposant de budgets considérables et dirigées avec intelligence et méthode peuvent beaucoup, même en pays musulman, pour la pénétration des cultures européennes.

*
* *

Les Missions ont d'autres ambitions. Une lettre que le Rév. Samuel M. Zwemer, fondateur et directeur du *The Moslem World*, nous a fait l'honneur de nous écrire de

Bahreïn, le 2 août 1911, témoigne, pour les Missions évangéliques, d'espoirs peut-être excessifs. On peut en juger par ce passage :

« Les résultats de l'œuvre des Missions en pays musulmans ont un double caractère : ils sont constructifs et destructifs, ou, si vous voulez, dissolvants et reconstituants. Il n'y a pas le moindre doute qu'on doit beaucoup plus aux missions qu'à la civilisation occidentale, le fait qu'en Turquie, par exemple, l'Islam est en train de modifier ses dogmes et sa morale. Il en est de même en Égypte et partout ailleurs. Le nombre des convertis au christianisme ne doit pas s'apprécier par les statistiques de baptêmes. Nous, qui sommes sur place, nous savons qu'il y a littéralement des centaines de Musulmans qui croient en secret à la religion chrétienne, et qui ont abandonné l'Islam dans leur cœur. »

Nul doute que les Missions religieuses protestantes ou catholiques ne contribuent à ébranler le dogme musulman ; mais c'est moins par l'opposition d'un autre dogme que par l'entrée en scène des idées qui accompagnent les langues européennes. Par l'anglais, l'allemand et le hollandais, comme par le français, elles mettent l'Islam en contact avec la presse d'Europe ; elles facilitent le progrès matériel du Monde musulman. Elles atteignent ainsi et entament l'idée religieuse qui ne conservait de force que dans son isolement.

Faut-il conclure, comme notre éminent correspondant, que des centaines de convertis de cœur attendent dans le secret de leurs consciences le moment de se proclamer chrétiens ? Dans les milieux ethniquement iraniens et hindous, où la variabilité des croyances a la valeur d'un caractère social, des conversions isolées n'auraient rien de surprenant. De même, chez des Sémites d'affinités hébraïques. On en trouverait moins chez les Sayyds, les Pathans

et les Cheikhs de l'Inde, chez leurs voisins Afghans, chez tous les Turcs, Turkmènes et Turcomans, chez les véritables Arabes et les Berbères.

Pour la très grande majorité des peuples musulmans, on ne doit pas s'attendre à l'abandon des institutions sociales de l'Islam, au profit d'un autre culte. L'affaiblissement progressif de l'idée musulmane et les « destructions » corrélatives se produisent partout. Mais il y a dissolution et non reconstitution de l'esprit religieux.

*
* *

La question est d'ailleurs de celles sur lesquelles la discussion ne présente qu'un intérêt platonique, parce que la formation des opinions résulte inévitablement de points de vue. Bornons-nous donc à indiquer que le thème d'une évolution plus ou moins rapide de l'Islam par la dissolution et la destruction de ses idées religieuses, nous paraît tout à fait plausible et naturel. L'hypothèse d'une conversion consécutive du musulman au christianisme nous semble au contraire s'écarter des probabilités. Comme le chrétien et le juif, le musulman n'est pas attiré vers les croyances religieuses par les enseignements de la vie moderne. Il en est détourné.

Quelles que soient les opinions sur les résultats qui attendent l'œuvre missionnaire dans la seconde partie de son programme, il n'en demeure pas moins certain qu'une désislamisation accompagne les efforts éducatifs du christianisme. Le partage politique de l'Islam va l'accentuer en facilitant toutes les actions civilisatrices européennes. L'Islam, en effet, disparaît politiquement. Il ne subsistera plus bientôt qu'à l'état d'une civilisation installée au milieu des dominations occidentales.

Nos amis du monde musulman trouveront peut-être

qu'on dispose bien librement de son avenir. N'est-il pas exposé maintenant à toutes les conséquences de l'erreur des Jeunes-Turcs qui, héritiers du Hamidisme, s'en tinrent à ses errements politiques, après l'avoir renversé. Ils ne pouvaient sauver l'Empire ottoman et le Khalifat que par une constitution d'États-Unis de l'Islam. A défaut, le partage de l'Empire était inévitable. Ce n'est pas par goût des figures, mais au sens propre, que, six mois avant l'occupation de Tripoli, nous avons prévenu les lecteurs musulmans de cette Revue de l'avenir réservé à Constantinople, entre l'Allemagne et la Russie.

*
* *

L'œuvre civilisatrice des Missions évangéliques anglo-saxonnes emprunte à la nouvelle condition du monde musulman une importance appelée à croître rapidement.

A ce point de vue nous avons cru intéressant de faire place aux missions allemandes à côté des missions anglaises et américaines. Elles ne sont pas seulement liées dans le passé, comme à Jérusalem, où l'Évêché protestant eut d'abord des titulaires alternativement anglais et allemands. Il y a eu partie liée entre les missions des deux langues aux congrès universels de 1906 et de 1911.

On ne s'étonnera donc pas qu'en rendant à ces œuvres un hommage légitime, nous insistions sur une concurrence dont dépendra dans un avenir prochain la maîtrise d'un des grands marchés de l'humanité.

Nous aurions voulu consacrer plus de loisirs à en exposer le mécanisme, dans la pensée que la question est de celles sur lesquelles l'attention des hommes d'État français doit se porter sans trop attendre. La possibilité ne nous en ayant pas été donnée, nous avons dû nous borner à grouper un ensemble d'analyses. La démonstration qui en résulte paraîtra, faute de mieux, suffisamment claire.

Au lieu de grouper synthétiquement les faits, nous nous bornons à les présenter sans commentaires. Ils nous sont fournis par des ouvrages et des articles, dont les comptes rendus se suivent, avec le caractère voulu d'observations documentaires. La question qui nous préoccupe ne fera certainement plus de doutes pour les esprits avisés et réfléchis, après l'examen du dossier que nous mettons sous les yeux des lecteurs de la *Revue du Monde Musulman*.

*
* *

Nous espérons que les membres des Missions évangéliques étrangères ne nous sauront pas mauvais gré de nous placer au point de vue qui, par nature, doit rester celui de cette Revue. Ils savaient déjà nos sentiments pour leur œuvre. Nous ne pouvions mieux caractériser son importance, qu'en insistant sur la nécessité pour la politique nationale de la France de se tourner vers l'Université, comme personnification agissante de notre pays, dans la concurrence pour l'expansion intellectuelle.

A. Le Chatelier.

HISTOIRE DES MISSIONS

Sous le titre de *The Missionary Enterprise*, M. Edwin Munsell Bliss, directeur de la grande publication *The Encyclopedia of Missions*, a consacré à l'histoire des missions protestantes un volume concis et méthodique. Ce travail permet de se faire une idée assez exacte de ce qu'a été l'œuvre des Missions évangéliques en pays musulmans, avant notre époque.

Il ne faut pas s'attendre à y trouver des renseignements de quelque intérêt sur le rôle des missions non protestantes. Suivant la tradition réciproque des deux activités concurrentes, catholique et non catholique, l'auteur ne s'occupe guère que du milieu auquel il appartient. Mais ici l'omission est d'autant plus regrettable qu'elle amoindrit, par trop de lacunes historiques, une étude substantielle dans sa spécialité.

En lisant l'ouvrage entier, on voit se dérouler le tableau d'une activité qui débute par des efforts individuels et isolés pour aboutir à une organisation remarquable par son ampleur et sa méthode. Non seulement les missionnaires qui représentent d'abord des œuvres personnelles s'unissent en société, mais on voit, peu à peu, toutes les Sociétés d'une même Église se grouper. Puis, les groupements des différentes Églises tendent à se rapprocher et à s'unir eux-

mêmes. C'est la préparation de la tentative du Congrès de 1910, où une Commission a été chargée de rechercher le moyen d'assurer la fédération « universelle » des Missions évangéliques.

On ne manquera pas d'apprécier le caractère vraiment social de la grande entreprise qui se poursuit ainsi.

Le livre de M. Bliss en fixe d'ailleurs les étapes, sans s'attacher aux intérêts « sociaux » d'une œuvre dont il ne se préoccupe professionnellement qu'au point de vue religieux.

THE MISSIONARY ENTERPRISE(1)

Le livre de M. Bliss est, sous son titre actuel, la seconde édition remaniée de la " Concise History of Missions " *parue dix ans avant. — Il se divise en deux parties dont la première est consacrée à un aperçu de l'histoire générale et des méthodes des missions. La seconde partie est une revue de la situation des missions et de leurs progrès dans les différents pays.*

***

LES ORIGINES

Un coup d'œil sur les *premières missions chrétiennes* de A. D. 30 à 300 (ch. I) rattache l'œuvre missionnaire à la prédication et à l'expansion de l'Évangile.

Le chapitre II, *Mediæval Missions*, est consacré à l'Église d'Orient, à l'Église d'Occident et à leurs apôtres. Il aboutit à « l'Islam », dit un mot de saint François d'Assise prêchant devant le Soudan d'Égypte et s'occupe plus en détail de Raymond Lull (1235-1315). Un des premiers, après la faillite des Croisades comme moyen de propagande de la foi, il entreprit la conquête directe de l'infidélité musulmane par l'Évangile. Appartenant à la noblesse espagnole, Raymond Lull s'était tourné vers la science après une vie dissolue. Ses contacts avec l'Islam l'amenèrent à s'en occuper. Il voulut en connaître la religion et la langue. Ne pou-

(1) *The Missionnary Enterprise*, A Concise History of Its Objects, Methods and Extension, par Edwin Munsell Bliss. D. D. New-York, Fl. H. Revell Company.

vant trouver de maître d'arabe, il acheta un esclave pour lui en tenir lieu et consacra neuf ans à approfondir non seulement la religion, mais la littérature musulmane. Son projet avait été de fonder une institution destinée à apprendre aux prêtres les différentes langues des pays infidèles.

N'ayant pas réussi, il partit pour Tunis, où il discuta avec les docteurs musulmans, puis visita Chypre et l'Asie occidentale, avant de retourner en Afrique. Là, il eut le temps de méditer en prison les vues développées dans ses œuvres sur la conversion du monde en général et du monde musulman en particulier. L'Europe septentrionale l'attirant ensuite, il quitte le domaine qui nous intéresse.

Dans le chapitre III, pages 35 à 50, M. E. M. Bliss résume tout ce qui lui paraît utile à dire des *Roman Catholic Missions*, du franciscain Juan de Monte Corvino, à la part des missionnaires catholiques dans le dernier soulèvement des Boxers chinois, par leur pernicieuse intervention dans les affaires judiciaires. Toute l'histoire des missions catholiques y est résumée en huit pages où les « Jésuites », saint François Xavier et la Propagande sont seuls mentionnés. Il est à peine question de l'Islam, et aucune allusion n'est faite au mouvement si important des rapports de l'Afrique musulmane avec les missions catholiques, Rédemptoristes, Lazaristes, Pères de la Mission ou autres, à l'époque des guerres saintes maritimes, et des corsaires. Le reste du chapitre est consacré à la « Propagation de la Foi », dont les progrès sont attribués aux idées d'opposition contre les grands développements de la mission protestante. Le rôle des missions catholiques en pays musulmans occupe alors un peu plus de place : trois ou quatre lignes incidentes. On ne doit pas s'en étonner, l'opinion de l'auteur se résumant dans l'affirmation que les Musulmans ne regardent les cérémonies du culte catholique qu'avec un « ineffable dégoût », ce qui peut paraître d'une généralisation excessive et d'une amabilité peu chrétienne.

On nous excusera d'avoir insisté ainsi sur le côté faible de l'ouvrage : c'est celui de toutes les œuvres missionnaires. Pour les pays nègres, l'inconvénient n'est que relatif. Si les catholiques et les protestants se doutaient de la sécurité que leurs divisions donnent à l'Islam, dans tous les pays où il y a juxtaposition des Missions, ils s'entendraient vraisemblablement pour simuler au moins une entente relative. Mais il n'y aurait plus ni catholiques, ni protestants et peut-être est-ce la difficulté. C'est là une des causes profondes du phénomène auquel l'Islam doit d'emprunter tant de progrès aux Missions, comme civilisation, sans leur faire d'emprunts positifs comme idées religieuses. Il est bien évident que quand les Musulmans intelligents d'Égypte et de Syrie

voient la mission protestante ignorer l'œuvre éminente des Jésuites de Beyrouth, comme il appert de l'ouvrage de M. Bliss, et la Mission catholique ignorer l'œuvre si considérable du collège américain, puis la mission laïque ignorer les deux autres et celles-ci l'abominer — le premier sentiment de ces Musulmans doit être que si la civilisation européenne rend bien des services, les religions européennes manquent d'équilibre.

Avec le chapitre IV, *Early Protestant Missions*, nous entrons (p. 51) dans le vif du sujet du livre, et nous nous permettons de le recommander à tous ceux de nos lecteurs qui voudraient se faire une idée d'ensemble de l'histoire et de l'organisation des missions protestantes.

Leur œuvre civilisatrice, si considérable, si intelligente en soi, mériterait certes que nous en parlions plus en détail. Mais le monde musulman y a une place suffisamment vaste pour nous retenir. Il intervient dès l'époque où Gratius, auteur des *Evidences du christianisme* à l'usage du clergé des Indes orientales, fit créer un enseignement pour ses membres à l'Université de Leyde, puis décida sept jeunes clercs légistes de Lübeck à partir en Orient comme missionnaires, quand il était ambassadeur de Hollande à Paris.

En Abyssinie, Peter Heiling, auteur d'une traduction de la Bible en amharique, avait eu quelques contacts avec les Musulmans de la côte d'Afrique. Son émule de Java, Justus Hearnius, qui traduisit en malais l'Évangile et quelques hymnes, eut les mêmes occasions aux Indes orientales, malgré l'hostilité de la *Dutch East India C°*.

On notera avec intérêt, après avoir lu les magistrales conférences de Snouck Hurgronje, si pleines de science et de haute raison, que Java fut divisé en district ayant chacun leur école et leur église, que les « convertis » recevaient une instruction développée, pour travailler ensuite sous la direction des ministres hollandais et qu'en 1721 on comptait ainsi 100.000 chrétiens à Java. Ce chiffre suffit à lui seul pour établir, par la comparaison du présent, combien l'éminent conseiller du Gouvernement colonial hollandais avait raison de dissuader les missions d'un zèle trop uniquement religieux.

A Ceylan, en 1722, les Hollandais, qui avaient converti avec le même zèle les indigènes infidèles et les catholiques romains, comptaient 424.000 ouailles. A cette époque, les Musulmans étaient fort peu nombreux dans la grande île. Ils y forment aujourd'hui une imposante colonie. Combien reste-t-il de Ceylanais protestants de vieille souche, où de descendants protestants des catholiques convertis par les chapelains de la primitive *East India Company* ?

Mentionnons brièvement les appels à la conscience chrétienne, sans succès, du baron autrichien de Witz en 1664, et sa suggestion d'un collège pour la propagation de la foi, où en enseignerait les langues orientales aux futurs missionnaires protestants. Un des meilleurs hommes de l'Église, Ursinus de Ratisbonne, lui répondit qu'il fallait seulement rendre les Grecs responsables des Turcs.

Les insistances des Piétistes danois auprès du roi Frédéric IV, pour la propagation et l'éducation chrétiennes dans les colonies danoises, eurent plus de succès. Leur second apôtre, Francke (1663-1727), avait fondé l'Université de Halle en 1698. En 1704, le docteur Lütkens, un de ses intimes, obtint du roi l'envoi de deux de ses clercs aux colonies. Ils devaient aller aux Indes occidentales, mais furent dirigés sur les Indes orientales, à la côte du Coromandel. Ce fut l'origine de la célèbre mission Tamil. Les deux missionnaires Bartholomé Ziegenbalg et Henry Plutschau se mirent à apprendre le tamil aussitôt leur arrivée. Mal accueillis par les autorités danoises ils furent aidés par deux sociétés anglaises, récemment fondées pour la propagation du christianisme et l'évangélisation. Comme beaucoup d'autres missionnaires vinrent de Halle, la Mission conserva le nom de *Mission danoise de Halle*. Elle subsista pendant presque tout le dix-huitième siècle. Mais la prédominance des Allemands, peu sympathiques aux Danois, entraîna la suppression des subsides du Danemark en 1798. En 1825, le roi lui-même ne voulut plus rien donner et en 1847, la mission danoise des Indes devint définitivement allemande, en passant tout entière aux mains de la Société de Leipzig.

La première moitié du dix-huitième siècle montre des progrès marqués à tous les points de vue. En partie sous l'influence des Piétistes de l'Allemagne, en partie en réaction contre le formalisme et la théologie dure et sèche du siècle précédent, une aspiration ardente à une vie spirituelle plus intense naît et se répand à travers l'Angleterre, l'Écosse et l'Amérique. Le même mouvement de l'âme qui a produit les réformateurs du seizième siècle, inspire, au dix-huitième siècle, toute une suite de personnages dont le dévouement désintéressé et l'actif et courageux élan ont fait des prodiges. L'histoire de la création de la communauté fondée par des Waldenses et des Moraviens disciples de Huss sous le nom des « Unitas Fratrum », et de leurs pénibles expériences, n'a pas trouvé place dans cet historique des missions ; le récit ne commence qu'avec l'entente des Moraviens et du comte saxon Zinzendorf, qui leur donna un abri dans ses terres. Quelques années plus tard, lors de son séjour à Copenhague comme représentant de la cour de Saxe au couronnement de Christian VI en 1731, le comte vit deux Esquimaux baptisés par Hans Egede qu'avait envoyé en Groenland

le collège de Copenhague, et apprit avec peine qu'on était obligé de renoncer à cette mission. Répétée à Herrnhut, cette nouvelle détermina deux hommes, Dober, pottier, et Nitschman, charpentier, à aller enseigner l'Évangile à Saint-Thomas. Deux autres partirent l'année suivante pour le Groenland, mais plusieurs aussi pour Sainte-Croix dans l'Inde occidentale. En 1735, on « occupa » Surinam (Guyane hollandaise); deux ans après, l'Afrique du Sud et le Nord américain. La période de 1770 à 1847 apporte une accalmie, après laquelle vint un nouvel élan. L'Amérique centrale, l'Australie, le Thibet, l'Afrique furent successivement l'objet des efforts des Moraviens qui firent des tentatives infructueuses même en Perse, en Chine, en Algérie, en Abyssinie, en Sibérie.

En même temps que l'œuvre des Moraviens voyait croître le nombre de ses adhérents, elle obtenait dans d'autres pays des sympathies et une aide matérielle. Une partie de leurs ressources venait d'Angleterre par la *London Association in Aid of Moravian Missions*, et même d'Amérique. Le mouvement évangéliste gagnait en force en Angleterre et en Écosse. En 1729, on fonda l'*Oxford Club*, créateur du Méthodisme. Quelques années plus tard, les trois membres les plus importants de cette société, les deux frères Wesley et leur ami Whitefield, entrent dans l'activité missionnaire, sous l'influence du Moravien Bohler, du comte Zinzendorf et de son maître Francke.

L'*History of the Propagation of Christianity, and the Overthrow of Paganism*, de Robert Miller de Paiseley, fut l'expression de ce courant général. En 1744 un mémoire envoyé d'Écosse en Amérique invitait les chrétiens à « s'appliquer davantage à l'accomplissement du devoir de la prière, obligatoire pour que le royaume de Dieu arrive ». Ce message fut accueilli chaudement par Jonathan Edwards, dont l'apostolat, à son tour, impressionna William Carey.

Tels furent les débuts de l'œuvre missionnaire. Mus par la piété et la pitié, des croyants isolés accomplissent un effort individuel, sans plan ni contrôle, afin de porter « le message du salut en Christ » partout où le hasard ou l'intention les mettraient en présence des païens.

LE MOUVEMENT MISSIONNAIRE MODERNE

Les chapitres V, VI et VII intitulés : *The inauguration of the modern Missionary Movement; Development of the modern Missionary Movement; Joung People's Movement*, donnent l'historique des

missions protestantes depuis l'apparition sur la scène de M. Carey, qui, selon l'auteur, marque le mieux le commencement d'une ère nouvelle.

Ayant étudié le latin, le grec, le français, le hollandais et l'hébreu, la géographie, la botanique, la zoologie, ce jeune savetier, d'une intelligence et d'une volonté remarquables, publie en 1792 son *Inquiry into the Obligations of Christians to use Means for the Conversion of the Heathens ;* in which the religious state of the different nations of the world, the success of Former Undertakings, and the Practicability of Further Undertakings are considered ». Cette publication fit, selon le docteur Smith, époque dans l'histoire de la Chrétienté. La même année, appelée à la vie par les sermons foudroyants de William Carey, naît une première société, *The particular* (*Calvinistic*) *Baptist Society for propagating the Gospel among the Heathen*, fondée par douze pasteurs baptistes réunis à Kettering. Une souscription fut ouverte et quelques mois plus tard William Carey était en route pour l'Inde. Une fois débarqué, il écrivit à Kettering de ne pas lui envoyer d'argent, mais d'expédier d'autres missionnaires dans d'autres pays.

Après ce début, l'Angleterre et l'Écosse se montrèrent prêtes à répondre à l'appel qui venait sous forme de lettres de Carey à ses protecteurs anglais. En 1795, des meetings tenus à Londres aboutirent à la création de la *London Missionary Society*, dont la base devait être très large : les convertis auraient à faire eux-mêmes le choix d'une Église sans qu'aucune leur fût imposée par la société. L'enthousiasme fut sans borne, les souscriptions vinrent en masse et, l'année suivante, la nouvelle société possédait déjà mille livres. Des missionnaires volontaires ayant aussi offert leurs services, un vaisseau portant vingt-neuf missionnaires partit de suite pour Tahiti. Bientôt après, une autre expédition fut envoyée à Sierra Leone, par les efforts combinés de la *London Missionary Society* et de deux autres sociétés créées à Glasgow et à Edimbourg.

Un mouvement analogue important ne tarda pas à se manifester dans l'Église d'Angleterre elle-même. Il aboutit à l'organisation, en 1799, de la *Church Missionary Society for Africa and the East* qui, bien que fidèle à son Église, ne tira au début que peu d'appui des autorités épiscopales. Cette hostilité cessa toutefois et les dignitaires de l'Église s'intéressèrent pour la plupart aux succès de la société ; cependant elle rencontre encore à présent une certaine opposition, surtout dans les rangs de la haute Église, largement représentée par les évêques coloniaux.

Le départ de Carey et la formation de la *London Society* eurent un

écho sympathique de l'autre côté de l'Océan, et le vif intérêt des Américains se manifesta aussitôt par la fondation de la *New York Missionary Society*. Les deux sociétés furent imitées par cinq autres, en Nouvelle-Angleterre. L'intérêt pour l'œuvre missionnaire se répandant de plus en plus, on vit bientôt apparaître plusieurs revues missionnaires ; on réunit des fonds pour aider les sociétés existantes ; on fonda, en 1806, l'*Andover Seminary* dans le but spécial de former des hommes pour l'œuvre. Mais, jusqu'à ce moment, tous ces efforts avaient presque exclusivement les Indiens pour objet.

Un jeune étudiant du Williams College à Massachusetts, et ensuite de l'Andover Seminary, Samuel J. Mills, initié à la cause des missions par sa mère, ouvrit aux sociétés missionnaires des horizons plus larges. Avec plusieurs de ses compagnons, il sut intéresser à l'entreprise un certain nombre de pasteurs éminents, qui proposèrent l'organisation d'une société missionnaire à une assemblée de l'Association générale des églises congréganistes de Bradford, Massachusetts.

C'est ainsi que fut créé, en 1810, l'*American Board of Commissioners for Foreign Missions ;* il comprenait non seulement des représentants de l'Église congréganiste, mais aussi des Églises presbytérienne et réformée.

Quatre ans après on fonda l'*American Baptist Missionary Union.*

Moins énergique sur le continent européen, le mouvement missionnaire se manifesta cependant dans l'organisation, en 1870, du *Deutsch-christlicher Verein* de Bâle, et, en 1815, de la *Basel Missionary Society ;* cette dernière, après avoir travaillé jusqu'à 1821, en connexion avec les sociétés anglaises, se rendit indépendante. Déjà, cependant, la Hollande prenait le premier rang, avec Van der Kemp, soldat, linguiste et médecin, organisateur de la *Netherlands Missionary Society,* dont l'attention se porta naturellement sur les possessions coloniales néerlandaises. Elle rencontra cependant une telle opposition de la part de la *Dutch East India Company*, que les premiers missionnaires furent obligés de partir sous l'égide de la London Society, tolérée en Hollande. Tels furent les débuts du mouvement missionnaire moderne ; au commencement du vingtième siècle, le nombre des sociétés organisées, plus importantes, n'était pas loin d'une centaine ; avec les sociétés connexes, associées directement à l'entreprise missionnaire, ce nombre atteignait 350.

Trois directions se dessinent, plus ou moins nettement, dans le développement de l'œuvre missionnaire : d'abord le groupement des sociétés par confessions ; ensuite, l'apparition des œuvres auxiliaires ; enfin, les entreprises indépendantes ou spéciales.

Le premier trait est caractéristique pour la Grande-Bretagne et l'Amérique, où l'on voit surgir l'une après l'autre des sociétés de toutes les dénominations, en sorte que, vers la fin du dix-neuvième siècle, il n'y a pas une seule Église un peu importante qui n'ait sa Société de missions à l'étranger.

En Allemagne cette division est moins accentuée, car on voit trois sociétés, la *Berlin Missionary Society* (1), la *Mission Prayer Union* et la *Rhenish Missionary Society*, aboutir à la coopération des luthériens et des adeptes de l'Église réformée. Plusieurs autres cependant furent moins heureuses. Ainsi, deux factions se sont détachées, pour causes confessionnelles, de la *Norddeutsche Missions Gesellschaft ;* l'une a formé la *Leipzige Gesellschaft* strictement luthérienne, et l'autre s'est fondue avec la *Missionsanstalt zu Hermannsbourg*.

La *Danish Missionary Society*, fondée par le pasteur Bone Falck Ronne en 1821, fut suivie par la *Swedish Missionary Society* fondée en 1835, et qui n'a jamais été très active, par l'*Evangelical National Society* vingt ans après et enfin par la *Swedish Church Mission* fondée en 1874 sous la direction spéciale de l'Assemblée générale de l'Église suédoise et sous le patronage royal. En Norvège, la *Norvegian Missionary Society*, fondée en 1842, représente la Libre Église, une tentative pour établir une mission officielle de l'Église ayant échoué.

En France, les conditions politiques de la fin du dix-huitième siècle et du commencement du dix-neuvième siècle furent défavorables ; ce n'est que sous l'Empire que quelques sociétés protestantes se formèrent en Alsace, dans le Midi et à Paris. Fondues en 1822 en une seule, la *Société des Missions Évangéliques chez les peuples non chrétiens*, qui est souvent désignée sous le nom *Société Évangélique de Paris*, elles ont immédiatement fondé un institut de missionnaires, mais n'envoyèrent les premiers missionnaires qu'en 1829, dans le Sud africain. La révolution de 1848 a arrêté l'œuvre de la mission. Depuis, l'hostilité du gouvernement français a été un grand obstacle à son développement.

A côté des sociétés nettement missionnaires ou évangélisantes, se développent des sociétés auxiliaires, *Collateral and Aid Societies*.

(1) Nous respectons la traduction anglaise des véritables noms des missions, telle que la donne M. Bliss. — Mais voici, pour précisions, le rétablissement de quelques noms : *Berliner Missions-gesellschaft ; Rhenische Missionsgesellschaft : Evangelisch-lutherisch Missionsanstalt zu Hermannsburg : Danske Missionsselskab : Evangeliska Fosterlands-Stiftelsen : Svenska Kyrkans Mission ; Norske Missionsselskab.*

Ce sont d'abord les *Tract and Bible Societies*. Déjà au commencement du dix-huitième siècle, l'Angleterre et l'Écosse ont chacune une *Society for promoting Christian Knowledge*. En 1793, se forme la *Religious Tract and Book Society of Scotland* et, six ans plus tard, la *Religious Tract Society* de Londres, suivie elle-même, en 1804, par la *British and Foreign Bible Society*. Le même essor se manifeste sur le continent. Au delà de l'Atlantique, nombre de petites sociétés ont été absorbées par deux grandes, l'*American Bible Society* (1816) et l'*American Tract Society* (1823).

A défaut des sociétés missionnaires fondées par leur propre Église, des gens qui s'intéressaient à l'œuvre missionnaire formaient des associations qui, sans relever d'une dénomination religieuse spéciale, se donnaient pour tâche d'aider les efforts des missionnaires. C'est ainsi que la *London Society in Aid of Moravian Mission* se forma en 1818, suivie par la *Turkish (Bible Lands) Missions Aid Society*.

Deux catégories de ces sociétés auxiliaires ont acquis une importance particulière : ce sont les Missions médicales et les missions féminines.

Les missions médicales se présentent moins comme une forme distincte de sociétés missionnaires que comme une partie de l'œuvre de ces sociétés. Après l'envoi d'un premier médecin dans l'Inde en 1819 et d'un second en Chine en 1834, le nombre des médecins-missionnaires augmenta rapidement, ainsi que l'importance de leur rôle comme instructeurs. Des quelques sociétés nettement médicales, les unes, comme la *Edinburgh Society* (1841) et la *London Society* (1878), envoient elles-mêmes les médecins en mission et en fournissent aux sociétés missionnaires ; les autres, comme la *Zenana Bible and Medical Mission* (1850), se sont occupées tout spécialement de l'organisation de l'œuvre médicale. En 1861, on envoie dans l'Inde une première femme médecin-missionnaire, le docteur Clara Swain, et en 1874 on ouvre à Bareilly un premier hôpital pour femmes.

L'œuvre féminine marque une phase distincte dans l'activité missionnaire. Elle a pris à son début la forme des associations plus ou moins régulièrement constituées dans le but de recueillir de l'argent pour les missions, mais sans entreprendre une tâche quelconque sous leur propre responsabilité. La *Boston Female Society for Missionary Purposes*, fondée en 1800 par des femmes appartenant aux Églises baptiste et congréganiste, fut la première de ces organisations. En 1839, plus de 680 associations féminines s'occupaient à rassembler des fonds pour l'*American Board*, et presque autant pour les autres sociétés missionnaires.

En 1820, une première femme, miss M. A. Cooke, fut envoyée à Cal-

cutta par la *British and Foreign School Society*, pour l'éducation des jeunes filles hindoues. Dix ans plus tard, Mary Reynolds part pour Smyrne, sous les auspices de la *Female Foreign Missionary Society* de New Haven, suivie en 1836 par Eliza Agnew qui se rend à Ceylan, et en 1843 par Fidelia Fiske en Perse. Mais déjà des sociétés féminines indépendantes surgissaient de tous côtés, à l'exemple de la première, créée en Angleterre, en 1834, sous le nom de *Society for Promoting Female Education in the East*. En Écosse, une société analogue se forma l'année suivante, puis une autre en Allemagne, en 1842, suivie par beaucoup d'autres, de sorte que, bientôt, toutes les Églises eurent des sociétés féminines qui les représentaient, sans compter des associations isolées n'appartenant à aucune confession.

L'Amérique suivit le mouvement et créa, en 1861, la *Woman's Union Missionary Society ;* quelques années plus tard, le *Woman's Board* fut organisé en connexité avec l'*American Board*, suivi de suite par d'autres sociétés féminines confessionnelles.

Rien de plus caractéristique de la période moderne du développement des missions, que le mouvement des étudiants et des jeunes gens. La première idée d'intéresser la jeunesse à l'œuvre des missions appartient à miss Cooke, missionnaire dans l'Inde, qui, dans son rapport à la *Church Missionary Society*, conseille de provoquer des associations de jeunes filles pour secourir leurs sœurs de l'Inde. Vingt ans après, la *London Society*, suivie par l'*American Board*, fait appel aux enfants d'Angleterre et d'Amérique en les engageant à former des équipes de missionnaires et à partir pour enseigner l'Évangile. Plusieurs sociétés de jeunes gens se formèrent, entre autres la *Young Men's Christian Association ;* nullement préoccupée d'activité missionnaire, cette société fut amenée en 1855, lors de sa première conférence universelle, à proclamer sa volonté de « réunir tous ses efforts pour étendre le royaume de Jésus-Christ parmi les jeunes gens ». La guerre civile en Amérique, les événements qui suivirent, aux États-Unis et au Canada, mirent obstacle à cette résolution ; ce n'est qu'en 1878 que le *Central International Committee* fut organisé à Genève, dans le but de mettre en communication les sociétés isolées qui se fondèrent un peu partout.

En 1886, une conférence d'étudiants des collèges chrétiens réunit à Northfield deux cent cinquante délégués de quatre-vingts collèges de vingt-cinq États, et, avant la fin des séances, cent jeunes gens déclarèrent vouloir partir comme missionnaires. C'est à la suite de cette conférence et d'une deuxième, dans la même ville, que le *Student Volunteer Movement for Foreign Missions*, appelé à jouer un rôle si

important dans l'œuvre des missions en général, et des missions musulmanes en particulier, s'organisa en 1888, adoptant comme but: « L'évangélisation du monde dans la génération actuelle ». Dès les premiers moments, l'activité de cette association fut remarquable. Elle réussit à intéresser à l'œuvre des missions près d'un millier d'établissements d'enseignement, à envoyer environ 3.000 jeunes hommes et jeunes femmes en mission dans différents pays, à organiser des cours spéciaux, à contribuer largement à la création de la littérature missionnaire ; elle a surtout rendu la cause missionnaire très populaire.

C'est en étroite connexité avec cette organisation que se forma le *Foreign Department* de la *Young Men's Christian Association*, dont le grand mérite fut de rapprocher des missionnaires d'Églises différentes et d'inaugurer les nouvelles tendances vers l'union et la coopération. Enfin, une nouvelle et vaste organisation d'étudiants vint s'ajouter à celles qui existaient déjà : *American Intercollegiate Young Men's Christian Association* (1877), *British College Christian Union* (1891), *Deutsch-Christlicher Studenten Verein* (1893), *Scandinavian University Christian Movement* (1895), et *Student Christian Movement in Mission Lands*. Ce fut *The World Student Christian Federation*, créée en 1895, dans le but de réunir toutes les organisations d'étudiants chrétiens. Son œuvre se consacre à l'étude de la condition morale et religieuse des étudiants de tous les pays, et à la propagande des sentiments amicaux parmi les étudiants de toutes les nationalités « comme il sied parmi les membres d'une seule famille ».

« L'union de 100.000 étudiants et professeurs représentant quarante nationalités — dit l'auteur — est significative en elle-même ; mais si l'on prend en considération que c'est là une association composée exclusivement de gens instruits, des leaders futurs de la génération nouvelle, on comprend la puissance d'une telle organisation. »

Le succès de l'œuvre des étudiants fit penser à utiliser l'ardeur et les bonnes volontés de la grande masse de la jeunesse. L'idée prit corps, et en 1902 le *Young People's Missionary Movement* fut organisé dans le but, d'abord, de propager parmi les jeunes gens l'intérêt pour les missions au moyen de cours spéciaux, de clubs, etc. Cinq ans après, cette association, élargie, réunit les États-Unis et le Canada. Internationale, et comprenant toutes les confessions sous la direction des différentes sociétés missionnaires, elle s'est consacrée spécialement à la tâche de former les hommes et de préparer les publications nécessaires à l'œuvre des missions.

Femmes, étudiants, jeunes gens ayant été ainsi mis à contribution, il ne restait qu'un élément qui montrât peu d'intérêt pour l'œuvre des missionnaires : les laïques adultes. Cette lacune a été comblée en 1907 par la naissance, à New York, du *Laymen's Missionary Movement* qui débuta par l'envoi d'une délégation de « businessmen » pour visiter les pays à évangéliser, étudier le fonctionnement actuel des missions et faire un rapport sur leur efficacité.

Après avoir reproduit ainsi dans ses grandes lignes l'histoire du développement des missions évangéliques, nécessaire pour la compréhension de l'œuvre actuelle des missions en pays musulmans, passons à la deuxième partie de l'ouvrage sans nous arrêter à l'analyse de l'organisation, de l'administration des sociétés missionnaires, et du fonctionnement des missions, objet des chapitres VIII à XII, et que nous retrouverons ailleurs en parlant des missions en pays musulmans.

R. Majerczak (R. M.).

« MISSION FIELDS »

La deuxième partie du livre de M. Bliss transporte le lecteur dans les *Mission Fields*, champs d'activité des missionnaires. Chaque chapitre contient, après l'exposé de la situation politique, l'histoire détaillée de l'entreprise missionnaire par pays.

Afrique.

Pour M. Bliss, le grand obstacle à l'œuvre des missionnaires, en Afrique, c'est l'Islam. L'évangélisation ne rencontrera pas d'opposition sérieuse dans l'ignorance des populations, dans leur fétichisme, ou dans l'antagonisme des nations chrétiennes et non chrétiennes ; mais le Musulman est un adversaire redoutable. Il ne s'agit plus de l'Arabe venant faire la traite des esclaves ; ce trafic devient de plus en plus difficile et aura bientôt disparu, mais du cheikh et du derviche, dont l'influence est plus grande en Afrique qu'en Perse et qu'on retrouve, également écoutés, de la mer Rouge au Niger, du Maroc au Ouadaï,

entretenant dans les populations la croyance à la venue d'un Mahdi qui fera triompher partout la religion du Prophète. On en a déjà vu un qui a engagé la lutte contre les Anglais ; mais il est mort, et après lui son *khalifa* a été vaincu et tué. Le cheikh des Senoussis, redoutable ennemi des dominations française et anglaise, représente une autre tradition. La croyance au Madhi se retrouve chez les étudiants d'El-Azhar, et les velléités de Djihâd, ou guerre sainte, au Maroc, montrent l'importance du mouvement. M. Bliss est d'avis que la grande bataille, entre l'Islam et l'Europe s'engagera dans l'Ouest, ou peut-être le Nord de l'Afrique ; les luttes du Soudan ne peuvent donner une idée de ce qu'elle sera.

***

Les missionnaires catholiques arrivent en Afrique dès le quinzième siècle, après les explorations portugaises ; les protestants n'y font leur apparition que beaucoup plus tard. Ils se portent d'abord vers le Sud. Les premiers sont des Moraves, parmi lesquels Georges Schmidt, « emprisonné six ans pour l'Évangile », qui arrive au Cap en 1737. Mais leurs efforts sont mal vus des colons. D'autres missionnaires, sinon Anglais, du moins envoyés par l'Angleterre, viennent dans l'Afrique du Sud à la fin du dix-huitième siècle et au commencement du dix-neuvième. Les Français et les Allemands envoient des missionnaires quelques années plus tard.

Quant à l'Afrique occidentale, la *Church Missionary Society* ne s'en occupe qu'à partir de 1804. On pense d'abord au Congo. En 1811, un groupe de Wesleyens arrive dans la région. Anglais, Écossais, Américains, Suisses, Français, Allemands s'y succèdent ; aujourd'hui, la *Church Missionary Society*, avec ses missions du Niger et son évêque nègre, Samuel Crowthes, combat l'influence de l'Islam envahissant, qui se porte vers la côte Ouest.

Après entente avec le clergé copte, cette même Société fondait, en 1819, sa Mission égyptienne, destinée à l'évangélisation de l'Afrique orientale. En 1830, on décide d'envoyer une nouvelle mission en Abyssinie, à la suite de la découverte d'une Bible amharique au British Museum ; mais protestants et Jésuites entrent en lutte, et la mission prend fin en 1838. Plus tard, les Suédois et les méthodistes anglais pénètrent chez les Gallas. L'*Universities' Mission* s'installe à Mombasa en 1875 ; l'*American Board*, en 1883, pénètre plus loin encore. Devenue puissance coloniale, l'Allemagne donne plus d'extension à ses missions. Mais des conflits surviennent entre protestants et catholiques ;

celui qui s'est produit entre les Missions de l'Ouganda et les Pères Blancs fondés par le cardinal Lavigerie, en est un des exemples les plus caractéristiques.

Passons à l'Afrique centrale. Après les missions de Livingstone et Stanley, en 1878, les missionnaires anglais et américains se partagent cette région. Les Français y viennent aussi, avec François Coillard ; de même les Moraves, les Allemands et les Écossais, le long du Zambèze. Les résultats obtenus sont, paraît-il, très encourageants, et les missions du Centre et de l'Est formeront prochainement une ligne ininterrompue, suivant le Nil et atteignant Khartoum, Fashoda, l'Abyssinie et le pays des Gallas.

L'Égypte étant mise à part, il nous reste à parler des pays de l'Afrique du Nord, constituant le Maghreb. Il existe pour eux une société spéciale, la *North Africa Mission*, dont les missionnaires, les médecins, les infirmières montrent beaucoup d'activité. La France et l'Italie étaient prévenues contre eux ; mais, récemment, le gouverneur général de l'Algérie donnait à l'évêque Hartzell l'assurance que les représentants de l'Église méthodiste seraient vus d'un bon œil.

Avec Madagascar, nous terminerons cet examen de l'Afrique. Les Protestants s'y livrent à une propagande active depuis plus de quatre-vingts ans, et y ont envoyé des missionnaires anglais, français et norvégiens.

Asie occidentale.

On ne peut séparer le nom de Henry Martyn des missions d'Asie. Envoyé d'abord dans l'Inde, à Dinapur, en 1906, ce célèbre missionnaire passait de là en Perse, puis en Turquie, où il mourut en 1812. Son œuvre est considérable. On lui doit des versions de la Bible en persan, en hindoustani, en arménien. Quelques années après sa mort, en 1819, une mission américaine arrive à Smyrne, avec Jérusalem pour objectif. En 1831, Smyrne est devenu son centre d'action ; une mission s'établit à Constantinople, et plusieurs autres se fondent en Asie Mineure. D'autres, en 1833, sont envoyées chez les Nestoriens de la frontière turco-persane et les Jacobites de Mésopotamie.

L'*American Board* fut d'abord la seule organisation de propagande dans cette région, si l'on excepte les sociétés juives d'Angleterre qui, dans quelques villes de Turquie comme Constantinople, Smyrne et Salonique, avaient ouvert des établissements religieux ou d'instruction. Mais, en 1849, l'*Associate Reformed Church*, autre organisation américaine, prend pied à Damas. Ce sont ensuite les Presbytériens irlandais et les Presbytériens unis. On décide, en 1851, de réserver la

Palestine à la *Church Missionary Society ;* l'*American Board* conservait la Syrie, qui laissait au Synode presbytérien réformé la tâche d'évangéliser les Nosaïris. La *Methodist Episcopal Church* entre en scène en 1857, avec une mission pour la Bulgarie.

Surviennent les massacres de 1860 ; ils attirent l'attention sur le Liban, où les missionnaires se portent dès lors. Dix ans plus tard, l'*American Board* se voyait attribuer la Turquie d'Europe, toute la Turquie d'Asie moins la Syrie, confiée, ainsi que la Perse, au *Presbyterian Board.* La *Church Missionary Society* organisait une mission pour les Arméniens d'Ispahan. La fondation à Constantinople, en 1846, d'une Église protestante reconnue officiellement par le Sultan, donnait aux missionnaires une base d'opérations solide.

***

L'attitude des gouvernements musulmans à l'égard des missions varie beaucoup, d'un pays à l'autre. En Arabie, les tribus indépendantes sont actuellement hostiles aux chrétiens. En Perse, c'est l'influence russe qui domine ; l'Égypte, elle, est soumise à l'Angleterre, et la souveraineté musulmane n'est que nominale. En Turquie, l'autorité se montrait tyrannique pour les missionnaires, ne faisant pas de distinction entre les diverses confessions chrétiennes. Mais le rôle des missions peut avoir, au point de vue politique, une importance considérable ; on sait quel rôle jouent, dans la question d'Orient, les influences religieuses. Jusqu'à ces derniers temps, les missions protestantes étaient vues défavorablement,quand la France et la Russie étaient bien en cour ; favorablement, si le contraire se produisait. Les catholiques bénéficiaient de l'influence française ; quant à la Russie, M. Bliss lui reproche son intolérance. Mais, avec le règne d'Abdul-Hamid, marqué par de honteux massacres, s'est ouverte une période de tracasseries et d'espionnage qui a duré plus de trente ans.

Elle a pu, toutefois, être atténuée dans une certaine mesure, grâce aux représentations du gouvernement américain (?).

On sait que les missions protestantes veulent, avant tout, mettre la Bible à la portée des moins instruits. Il existait des traductions du livre saint en arménien, en grec, en bulgare ; mais elles étaient lettre morte pour la masse, et même pour une bonne partie du clergé, incapable de les comprendre. Aussi les missionnaires se sont-ils attachés à traduire les Écritures dans un langage pouvant être aisément compris de tous. C'est ainsi qu'elles ont éte traduites en turc, en arabe, en arménien, et répandues dans tout le Levant.

Le rôle de la Turquie, dans les événements futurs, ne laisse pas que d'inquiéter M. Bliss. C'est vers ce pays, demeure du chef des Croyants et berceau de l'Islam, que se tournent les tribus ardentes, suivant lui, du Nord de l'Afrique, et, dit-il, leur chef spirituel, le Cheikh Senoussi. A des millions de kilomètres de là, les habitants de Khiva et de Boukhara, leurs coreligionnaires indiens, et d'autres Musulmans plus éloignés encore, font de même.

Inde.

Il est assez surprenant de voir à quelle époque tardive l'œuvre des missionnaires s'est organisée dans l'Inde. Ce n'est qu'en 1804 que la *London Missionary Society*, après la première mission de Carey à Calcutta, commence son action dans l'Inde méridionale; elle s'y répand peu à peu, pendant les seize années suivantes. Viennent ensuite la *Church Missionary Society* (1813); l'*Established Church* (1829); les Baptistes (1835); les Luthériens d'Amérique (1840), et enfin les Presbytériens unis et les Méthodistes d'Amérique, sans parler de nombreuses sociétés françaises, hollandaises et norvégiennes. Elles poursuivent leur œuvre, œuvre délicate, car, en présence du Brahmane ou du Musulman lettré et du malheureux paria, à qui s'adresser de préférence? Les dangers que présentent « les païens baptisés » doivent rendre circonspect. Les missionnaires s'adressent, autant que possible, aux enfants; ceux-ci deviennent parfois leurs auxiliaires. A noter que le premier converti, à Bombay, a été un Musulman, touché par la lecture d'un *tract*. On attend beaucoup de l'œuvre des *Zenana*, qui cherche à relever la situation des femmes, et à leur donner l'instruction qui leur fait ordinairement défaut. La distribution de Bibles et de *tracts*, les missions médicales, sont d'autres moyens de pénétration.

Le Parlement des Religions, réuni à Chicago, avait examiné la question de la propagande chrétienne dans l'Inde. Deux communications intéressantes ont été faites, à ce sujet, par le président, M. Charles Cuthbert Hall, et le docteur J.-H. Barrows. D'après eux, il convenait de donner aux classes élevées de la population indigène, sans distinction de croyances, un aperçu aussi clair et aussi libéral que possible de la religion chrétienne, et d'amener Indiens et Européens, dont l'origine est commune, à considérer avec sympathie leurs croyances réciproques.

Malaisie.

Bizarres croyances, que celles de l'Archipel et de la Péninsule malaise. Animistes à l'origine, convertis à l'Islam vers la fin du treizième siècle,

les habitants ont mêlé, à leurs croyances primitives, les idées empruntées au Catholicisme, introduit par les Portugais, et au Protestantisme, apporté par les Hollandais, qui montrèrent beaucoup de zèle, d'intolérance aussi, pour propager leur religion au détriment des autres cultes, aux siècles passés. Dans la période contemporaine, la *Société Néerlandaise des Missions* commence son action en 1812 ; l'*American Board* et les Méthodistes viennent plus tard. Leur œuvre de propagande et d'instruction est considérable, il s'étend à toute la région malaise.

Chine.

Dans ce pays, où les Musulmans sont nombreux, bien que ne formant qu'une faible minorité de la population totale, les premiers missionnaires protestants apparaissent en 1813. Ce sont des Américains. En 1821, Milne fonde à Malacca un collège anglo-chinois, et depuis, surtout après l'ouverture des ports aux navires européens, les missions, qu'il s'agisse d'apostolat, d'instruction ou de médecine, ont pris une importance toujours croissante.

L. B.

LE CONGRÈS DU CAIRE

PREMIÈRE CONFÉRENCE UNIVERSELLE DES MISSIONS ÉVANGÉLIQUES EN PAYS MUSULMANS

L'idée d'une conférence universelle des Missions évangéliques pour discuter le problème de l'évangélisation des Musulmans, avait déjà été envisagée, quand le révérend S. M. Zwemer, D. D., de la *Arabian Mission* à Bahreïn, lui donna une forme définitive en proposant une première réunion en 1906. Discuté d'abord, à titre privé, à Mussoorie, dans la province d'Agra, où le collège d'Aligarh donnait une importance particulière aux questions musulmanes, ce projet fut mis à l'ordre du jour de la *Decennial Conference of Missions*, à Madras, et adopté. Il était naturel que l'organisation spéciale des Missions évangéliques en pays musulman, prît naissance aux Indes, où la politique anglaise s'appuyait si fortement depuis la fin du dix-neuvième siècle sur l'Islam, contre le nationalisme hindou.

Une fois la décision prise, le révérend Zwemer et le révérend Weitbrecht, des Missions du Punjab, en préparèrent l'application avec l'aide d'un Comité provisoire. Des arrangements préliminaires étaient à prendre pour permettre la réunion d'un nombre suffisant de missionnaires de tous les pays. Il fallut aussi établir un programme des

travaux. Tout s'acheva dans les délais prévus, et la « Première Conférence universelle des missions évangéliques en pays musulman » s'ouvrit au Caire, le 4 avril 1906, au siège de la *Church Missionnary Society*, à Bît Arabi Pacha.

Les délégués des différentes missions étaient au nombre de 62, hommes et femmes. Quelques invités, munis de cartes spéciales, purent se joindre à eux pour assister aux séances du Congrès.

Les sociétés missionnaires américaines étaient les plus nombreuses comme délégués, avec l'*American Presbyterian Board of Foreign Missions* représenté par 12 délégués de l'Inde, de la Syrie, de la Turquie, de la Perse, et l'*American U. P. Mission* représentée par 11 délégués, d'Égypte pour la plupart; comme missions anglaises, la *Church Missionary Society* avec 5 délégués, et la *Church of Scotland Foreign Missions;* puis des délégués des missions isolées anglaises et écossaises; ensuite, en nombre moins important, des représentants de la *Deutche Orient-Mission*, de la *German Pioneer Mission*, de la *Rhenish Mission*. La Hollande était représentée par la *Dutch Reformed Church in America* et la *Presbyterian Mission of Holland*, la Suisse par l'*Evangelical Missionary Society* de Bâle, la Suède par la *Swedish Mission Society*, le Danemark par la *Danish Church Mission to Arabia;* d'autre part, une organisation plus ou moins internationale de la jeunesse, la *Young Men's Christian Association*, et des missions auxiliaires (médicales, de publication) avaient aussi des représentants ou représentantes.

On remarquera que la France, seule, ne comptait aucun délégué.

Le Bureau élu par l'assemblée se composait de MM. S. M. Zwemer (de la *Dutch Reformed Church in America*, de Bahreïn, Arabie), président; H. U. Weitbrecht, vice-président; J. Giffen, secrétaire et W. E. Lowther et R. Mac

Innes, clerks. Après vérification des mandats, les travaux du Congrès s'ouvrirent suivant le programme fixé d'avance par la lecture de rapports des principaux membres. En voici la liste, qui donne par conséquent la physionomie des ordres du jour :

Aperçu statistique du Monde Musulman, par S. M. Zwemer et C. R. Watson.
L'Islam en Afrique :
a) En Egypte et au Soudan oriental, A. Watson.
b) Afrique du Nord, W. Summers.
c) Afrique occidentale, docteur W. R. Miller.
L'Islam dans l'Empire ottoman :
a) La Turquie, G. F. Herrick.
b) Syrie et Palestine, W. K. Eddy.
c) Arabie, J. C. Young.
L'Islam dans l'Inde :
a) Au nord, E. M. Wherry.
b) Au sud, M. G. Golsmith.
c) Le nouvel Islam, H. U. Weitbrecht.
L'Islam en Perse, W. St-Clair Tisdall.
L'Islam en Malaisie, G. Simon et J. Ver Hoeven.
L'Islam en Chine, W. A. Walsh et Dyer Ball.
Publications destinées aux Musulmans, W. St. Clair Tisdall.
— des classes éclairées, W. H. T. Gairdner et D. M. Thornton.
— des classes illettrées, W. Goldsack et T. Grahame Bailey.
Inquirers, conversions, apostasies, secours aux convertis persécutés, J. Van Ess et J. Gordon Logan.
Missions médicales, docteur F. J. Harpur et docteur Ira Harris.
Œuvres féminines musulmanes, Miss Holliday.

D'autres travaux moins directement rattachés à l'Islam complètent cette liste. Voici les titres des rapports qui leur ont été consacrés :

Doctrine chrétienne. — Controverse. — Relations à maintenir entre les missions de pays musulman et les missions de pays païens. — Conditions du baptême et de la confession. — Les missionnaires et leurs auxiliaires. — Éducation des missionnaires. — Comment stimuler l'Église. — Le Student Movement et l'Islam.

Comme on le voit par cette énumération empruntée au compte rendu du Congrès, ses travaux avaient été importants et variés. Ils ont donné lieu à la publication de deux volumes dont la lecture permet de se faire une idée exacte de cette première manifestation d'une activité collective.

L'un, *Methods of Mission Work among Moslems*, réunit des rapports sur les méthodes missionnaires en pays musulman et les procès-verbaux des discussions qui primitivement ne devaient pas être mis dans le domaine public.

L'autre volume, *The Mohammedan World of to Day*, groupe des rapports sur les différentes régions du monde musulman, et sur l'organisation des missions existantes. Publié par S. M. Zwemer, E. M. Wherry et James L. Barton, cet ouvrage était destiné dès l'origine à la publicité.

M.

METHODS OF MISSION WORK AMONG MOSLEMS

Le volume édité sous ce titre, par Fleming H. Revell Company (New York, Chicago, Toronto, London and Edinburgh), porte la mention : For private circulation, only. *Son sous-titre en précise la composition : ce sont les « documents lus à la première Conférence missionnaire pour le Monde Musulman, réunie au Caire du 4 au 9 avril* 1906, *et les résumés des discussions ».*

L'introduction à laquelle sont empruntés les renseignements qui précèdent donne l'historique de la conférence, la liste des délégués et des membres de différents comités ; le programme des débats et les appels *de la Conférence remplissent les vingt-deux premières pages. Plus de deux cents pages sont ensuite consacrées aux seules matières traitées durant le congrès ; la répartition en chapitres modifie un peu l'ordre suivant lequel les matières ont été traitées au Congrès, mais grâce à ce classement, ce recueil de procès-verbaux et rapports est devenu un ensemble substantiel et ordonné.*

Les « appels » occupent quelques pages seulement — sous les titres de : « Appel de la Conférence du Caire aux Églises » — et « Appel des femmes aux Sociétés féminines missionnaires ». Ils sont à mentionner comme résumant en réalité toute l'œuvre et toutes les vues du Congrès.

L'un insiste en forme véhémente sur la nécessité d'organiser des « forces spécialisées » pour l' « occupation stratégique », par « actions collectives », des principales positions du Monde Musulman. Le second réclame un grand mouvement féminin pour réagir contre la « misère morale, intellectuelle et physique d'une centaine de millions de femmes musulmanes ».

LES MISSIONS EN PAYS MUSULMANS ET EN PAYS FÉTICHISTES

Ce premier chapitre traite une question de tactique posée au Congrès : les missions destinées aux Musulmans doivent-elles ou non être disjointes des missions destinées aux païens ? La tendance générale du Congrès était en faveur de la spécialisation, quoique au courant des débats une certaine divergence d'opinion se soit marquée au sujet d'une question primordiale : à savoir si le Dieu des Musulmans est le même que le Dieu d'Israël et le Dieu des Chrétiens, ce qui paraissait résulter du rapport du docteur Lepsius. L'avis de ce dernier a été confirmé par un Musulman converti auquel le docteur Lepsius posa la question en guise de démonstration; cependant le docteur Zwemer conclut dans le sens contraire, en disant que, tout en relevant du monothéisme, la conception musulmane diffère de celle des Chrétiens quant à l'essence et aux attributions de Dieu : leur Dieu manque de sainteté et d'amour.

MÉTHODES DE PROPAGANDE

Le chapitre II et le chapitre III, consacrés aux difficultés de la propagande parmi les Musulmans illettrés et à ses voies et moyens, comprennent un certain nombre de règles dictées par l'intelligence, la logique et aussi l'expérience, et dont la valeur sera facilement appréciée. Comment *atteindre* les Musulmans illettrés ? D'abord, il faut les approcher avec sympathie. « Il y a un langage que chaque homme comprend — c'est le langage de l'amour — et trop souvent nous avons manqué notre but, car nous oublions cette vérité. » « Nous donnerons une des preuves les plus efficaces de cette sympathie, en établissant les missions médicales. » La lanterne magique, la musique que les Orientaux aiment passionnément sont autant de moyens d'attraction. Comment enseigner les Musulmans illettrés ? Apprenez soigneusement leur langue ou idiome, et non seulement théoriquement, mais aussi pratiquement, par contact continuel avec le peuple, pour ne pas vous trouver dans la situation de ce missionnaire auquel, après un discours, un auditeur demandait poliment de parler dans la langue natale des assistants parce qu'ils ne comprenaient pas l'anglais. Étudiez le Qoran

et tâchez d'en avoir une idée claire et juste. Le succès de la propagande chez les illettrés est proportionné à la connaissance de leurs croyances et de leurs préjugés. Accordez vos paroles aux capacités de vos auditeurs. Commencez votre enseignement par des vérités simples, incontestables.

Après avoir montré ce qu'est l'art de faire des discours à une assemblée plus ou moins nombreuse et de causer en particulier avec les individus ou les petits groupes, le révérend T. Grahame Bailey ajoute à ces principes généraux quelques règles savantes basées sur la psychologie des foules, et surtout de la foule orientale. Ses recommandations sont en partie oratoires. Il préconise « la voix tranquille mais expressive et soigneusement modulée », « la position assise qui entraîne plus de calme, de réflexion et, dans les idées des Orientaux, plus de dignité, et qui donne à l'orateur une certaine puissance »; le choix d'expressions qui ne doivent pas blesser, car « un homme fâché est moins enclin à accepter la vérité ». On trouvera en outre dans son rapport des règles de fond qui seraient utiles à beaucoup d'orateurs : il faut bien connaître son sujet, aussi bien l'Évangile que le Qoran et les principaux points de controverse ; il faut choisir sa matière. Enfin il faut avant tout « la puissance du Saint-Esprit, la sagesse qui vient d'en haut ».

A ces règles, un des membres du Congrès ajoute : « Le missionnaire doit connaître aussi la psychologie de l'esprit oriental. Les lois de la logique ne sont pas appliquées en Orient. Une image est ici plus puissante qu'un argument ; une analogie plus convaincante qu'une preuve. »

A la fin du chapitre, on trouve un renseignement intéressant qui ressort de la discussion : la plupart des Musulmans convertis appartiennent à la classe illettrée.

***

La propagande parmi les Musulmans instruits — objet du chapitre IV — présente beaucoup plus de difficultés. Comme résultats, il n'est plus ici question de conversions : on tâche, pour le moment, d'influencer, ne serait-ce que faiblement, la façon de concevoir les choses, dans l'ordre moral ou social de la jeunesse musulmane.

Devant l'attitude hostile des jeunes Musulmans des classes supérieures, dit le rapporteur du Caire, les missionnaires se virent obligés pour les attirer et gagner leur confiance d'organiser des séries de conférences non religieuses traitant des sujets de morale ou des sujets

sociaux et historiques. Ils fondèrent ensuite une revue hebdomadaire, *Orient and Occident*, qui, en dehors de la partie religieuse où on eut soin d'éviter les polémiques violentes, contient une section générale comprenant des articles sociaux, éthiques, etc. Enfin, une librairie qui vend les livres anglais à des prix raisonnables attira les gens en donnant l'occasion de causeries. Trois ans d'expérience dans cette direction ont permis aux missionnaires : 1° d'approfondir le pays, de prendre connaissance des conceptions des Musulmans, de leurs sentiments et tendances ; 2° de gagner la confiance de quelques-uns ; 3° de comprendre qu'en montrant de la sympathie pour leurs aspirations actuelles, pour leurs désirs d'indépendance politique, de réforme sociale, de régénération de la nation, on trouve plus aisément le chemin de leur cœur. Partant de cette idée, ils ont dernièrement aidé de jeunes Musulmans à former une société, dont le but est le rapprochement des classes instruites et des différents éléments de la nation, pour développer l'entente et l'estime réciproques. Quoique les tentatives purement religieuses aient moins réussi, les missionnaires pleins de courage se déclarent satisfaits d'avoir entendu maintes fois des idées chrétiennes sortir des lèvres de Musulmans, au sujet du mariage et de la polygamie, de l'éducation des femmes ou de la tolérance religieuse. Le rapporteur prévoit cependant une objection.

« Tout cela a bien l'air d'être le travail d'une Y. M. C. A. embryonnaire. Pourquoi alors ne pas en fonder une régulière ? diraient probablement nos frères de l'Inde. Nous admettons, en effet, que sous certains rapports des laïques auraient plus de chances que nous. Cependant, l'organisation d'une Y. M. C. A. serait une tâche plus délicate au Caire qu'ailleurs ; elle se heurterait à beaucoup de difficultés dont les principales sont : les suspicions et les sentiments d'indépendance de la jeunesse musulmane locale, puis l'infériorité à certains égards de la majorité des Chrétiens qui viennent à nos réunions, par rapport aux Musulmans, et par conséquent l'impossibilité d'en faire le noyau d'une association qui aurait de l'influence sur ces derniers. »

Tous ces efforts, échecs et succès ne se rapportent cependant qu'à la propagande évangélique parmi une partie de la jeunesse musulmane, et notamment « celle du type occidental » formée par l'école gouvernementale. Quant au « type indigène oriental des Cheikh d'El Azhar », c'est-à-dire aux hommes formés sous l'influence de l'Université d'El Azhar, nous ne trouvons dans le discours du révérend D. M. Thornton, rapporteur, que des projets et des propositions. L'urgence en est

démontrée éloquemment par une description suggestive de la puissance de cette vieille Université d'El Azhar qui attire à elle des milliers de jeunes gens musulmans des pays les plus lointains. « Quel peut-être le secret de l'attraction que cette Université ne cesse d'exercer depuis près de 1.000 ans ? Peut-être la réponse complète à cette question donnerait-elle en même temps la solution du problème : comment atteindre les Musulmans éclairés ? » Selon l'auteur, les seules réponses satisfaisantes sont les suivantes :

1° Il est admis généralement dans les milieux musulmans sunnites que la langue arabe, la langue sacrée de l'Islam, y est enseignée mieux qu'ailleurs.

2° Les étudiants d'El Azhar ont la réputation d'être les mieux instruits dans la théologie, les traditions, les rites, l'histoire, etc., islamiques.

3° Les chaires universitaires y sont ouvertes aux Cheikhs des différents pays.

4° Enfin, grâce à de riches dotations, l'enseignement y est entièrement libre et accessible à toutes les classes; les fonds de l'Université suffisent à fournir de bons traitements à 250 professeurs.

« L'existence continue de cette vaste école internationale de la théologie musulmane ne constitue-t-elle pas un défi permanent à l'Église du Christ ? » Et voilà des précisions suggérées au Congrès : « L'église chrétienne d'Orient et d'Occident ne sera-t-elle pas capable de créer au Caire, par un effort commun et successif, une Université chrétienne internationale et commune aux différentes Églises, concurrente d'El Azhar, facilement accessible et où l'enseignement arabe serait parfait ? » On pourrait commencer par organiser, sur une échelle plus modeste, des cours pour les Musulmans convertis en leur donnant une bonne éducation musulmane. On pourrait attendre de ces convertis élevés ainsi, des services innombrables, et « qui sait si la Providence ne nous a pas fait choisir le Caire, pour indiquer que c'est là qu'il faut fonder un établissement chrétien capable de hâter l'évangélisation des pays musulmans ? »

***

Les publications destinées à l'évangélisation des Musulmans font l'objet du chapitre V.

1° La Bible est actuellement traduite en tout ou en partie, dans les principales langues des Musulmans et dans beaucoup de leurs dialectes.

2° En ce qui concerne les autres branches de cette littérature, on les

trouve seulement dans les principales langues et en nombre variable dans chaque pays.

Il n'existe pas de liste générale de l'ensemble des ouvrages parus dans toutes les langues musulmanes et européennes, et deux appendices de ce chapitre, sur cet objet, sont très incomplets.

Beaucoup de vœux ont été émis au Congrès au sujet des publications. Signalons entre autres : la nécessité de créer une commission internationale pour éviter les pertes de forces, concentrer les listes de publications et annoncer celles qui doivent paraître ; la nécessité de la révision de livres dont beaucoup ont vieilli et ne peuvent plus servir aux besoins de l'époque moderne, qui met les missionnaires en présence de Musulmans instruits, armés des dernières idées d'Oxford ou de Berlin; l'opportunité de modérer le style des polémiques; et, d'autre part, le besoin urgent (docteur Rouse) d'avoir, dans différentes langues musulmanes, des ouvrages traitant entre autres :

6. Des noms et des titres du Christ dans les Évangiles ;
8. De la nature véritable du péché et du besoin d'expiation;
9. Du ciel; comment le gagner ?
13. Du Saint-Esprit et de son œuvre ;
15. De la doctrine de l'Incarnation ;
17. De l'homme, être *social ;* son créateur ne l'est-il pas de même ? Un Dieu social comporte une Trinité ;
20. De Satan et du moyen de s'en libérer.

MISSIONS MÉDICALES

Les missions médicales n'avaient pas été prévenues par le Comité préparatoire, probablement parce que l'importance et la valeur de ces missions lui ont paru incontestables, comme dit M. Ira Harrid, un des médecins missionnaires. Elles n'ont pas préparé de rapport sur leur œuvre. La discussion a donc été courte et peu substantielle. M. F. J. Harper formule l'opinion que les missions médicales doivent être répandues partout, car étant en contact continuel avec la population, elles sont des agences de pionniers ; il cite quelques-unes de ses propres observations : une fillette, soignée à l'hôpital du Vieux-Caire et passée ensuite au pensionnat de filles de la C. M. S. à Babel Louck, a appris à croire au Christ, bien que son père ne lui permette pas de se faire baptiser. Un Musulman, qui venait dans les conférences missionnaires pour y semer le trouble, fut si influencé par la vie du docteur Hall

après un séjour à l'hôpital pour traitement, que, après avoir quitté l'hôpital, il retourna aux conférences d'évangélisation, mais cette fois comme « inquirer ». Il fut baptisé ensuite et est actuellement évangéliste.

M. Ira Harris n'eut, durant trente-deux ans de pratique, que deux échecs, dus à la défense du cheikh ou du gouvernement d'aller voir le médecin. Soixante-huit pour cent de ses clients sont des Musulmans ou autres non-chrétiens, dont la moitié des femmes. Il n'a jamais pu constater le préjugé des Musulmanes contre les soins du médecin-homme. La première année, il n'avait que 175 clientes ; l'année dernière ce nombre s'est élevé à 2.500. Il n'oublie pas cependant le but final de cette activité et rappelle que « le médecin-missionnaire ne doit point oublier, même une seconde, qu'il est *avant tout* missionnaire et ensuite seulement médecin ».

Le docteur J. S. Timpany signale la difficulté d'être à la fois médecin et chef responsable d'une mission, comme c'était son cas dans l'Inde. « On devient bon prédicateur et médecin bien médiocre, ou le contraire. » Il a cependant travaillé de son mieux pour concilier les deux fonctions : il a abouti à construire un hôpital, au moyen d'une souscription sur une liste dont le nom de tête était musulman, car la société *American Baptist Missionary Union* s'occupe trop peu d'œuvres médicales. Il se servait ingénieusement en guise de tickets, pour les malades qui venaient au dispensaire, de petites affiches de la *Christian Literature Society*. On en trouva plus tard jusque dans des districts éloignés.

Le professeur Simpson, d'Édimbourg, parla du mérite de la *Medical Missionary Society*, qui, depuis six ans, prépare des médecins des deux sexes à l'œuvre médicale des missions, et de l'importance de cette œuvre. « Ayant un médecin à leur côté dans leurs luttes contre la maladie et la mort, les gens s'habituent à le consulter aussi dans la lutte spirituelle, dont personne n'est libéré. »

Enfin, Miss Anna Watson fait part du fait que, à Tanta (en Égypte), où sa mission médicale a affaire à 30 p. 100 de Musulmans, la plupart des malades de la clinique féminine sont des fellahs, qui viennent de très loin parfois. Quant aux visites à domicile, on l'appelle très souvent même dans les harems de hauts personnages musulmans, religieux ou de la société.

A l'hôpital, où les deux classes sociales se rencontrent, et à la clinique aussi, on a soin de ne parler de l'Évangile qu'en forme simple et en évitant toute polémique.

L'ŒUVRE FÉMIMINE

D'après une note de l'éditeur qui précède le chapitre, les séances consacrées à l'œuvre féminine furent des plus intéressantes, car elle concerne la moitié de la population musulmane du monde entier. Il est toutefois dommage que les rapports et les notes des dames qui faisaient partie de la Conférence et qui représentaient la Turquie, l'Inde, la Perse, l'Égypte, aient été « préparées en hâte », car on n'y trouve pas les précisions et les renseignements qu'on aimerait à avoir sur l'organisation et sur les méthodes de leur action, ainsi que sur les résultats obtenus.

Miss Wilson nous apprend cependant que l'œuvre féminine dans le Pundjab se sert, comme principaux moyens, des écoles, des soins médicaux et des visites dans les villages et dans les *zenanas*. Mrs. Jordan appelle l'attention sur l'œuvre scolaire de Perse, dont l'opportunité ne pourrait être mieux démontrée qu'elle ne l'est par le nombre croissant des élèves dans les écoles missionnaires. Miss Holliday, dans un discours plein de foi religieuse, demande la compassion pour la femme musulmane. « Elle souffre physiquement de sa religion; elle souffre moralement de la conscience de sa dégradation et de son infériorité, que le voile et le rideau ne lui permettent pas d'oublier un seul instant; elle souffre de la crainte de son mari, de sa famille et de la société; de la crainte du mariage et du divorce, de la crainte des puissances invisibles et occultes et de la mort; elle souffre enfin de son ignorance et de ses propres folies. »

Les autres membres féminins du Congrès se sont bornés à rapporter des détails sur quelques cas de conversion dans leurs pays respectifs.

Quelques idées cependant sont intéressantes à noter au passage. En Perse, les femmes montrent un grand désir d'instruction, sans avoir cependant une idée bien nette du sens de ce mot; beaucoup d'entre elles ont demandé à Mrs. Jordan si elle sait la géographie, ce qui était pour elles le symbole de la plus haute instruction. Quand on leur demande si elles savent lire, il n'est pas rare qu'elles répondent : « Oh oui ! nous avons lu le *Qoran*, le *Gulistan* et les *Trois Mousquetaires*. » Mrs. Jordan est heureuse de dire qu'après les *Trois Mousquetaires*, qui d'ailleurs furent dernièrement défendus à cause de l'apparence militaire du titre, vient le *Pilgrim's Progress*. Le Récit du Fils prodigue est aussi très goûté, et le 51e psaume paraît être celui qui impressionne le plus l'esprit musulman.

A l'école pour les filles, de Khartoum, qui, nouvellement fondée, réunit de 80 à 90 élèves, les enfants sont exemptés de l'enseignement du Nouveau Testament, si les parents ou tuteurs le désirent. « Un petit nombre a été exempté l'année dernière ; personne n'a demandé d'exemption cette année. »

A maintes reprises, on a abordé, au Congrès, la question de la préparation des femmes pour cette œuvre, et les avis ont varié. « Un grand besoin d'institutrices et de Bible-women, ayant la foi et l'amour de Dieu, se fait sentir », dit Miss Thompson, du Caire. — « L'éducation des femmes pour cette œuvre est un problème des plus délicats. Une charité mal comprise fait souvent offrir à la femme un poste d'institutrice, auquel elle n'est nullement préparée », dit Miss de Sélincourt.

A la question d'un des assistants : « Quelle est la valeur réelle de l'œuvre des Bible-women ? » le docteur Jessup répond : « Cela dépend de la femme. »

Miss Wilson, de l'Inde, ajoute enfin qu'il existe à Dehra Doon une école normale annexée à l'école de filles, qui a pour but de donner l'instruction nécessaire aux Bible-women appelées à être envoyées en missions.

CONVERTIS ET APOSTATS

Quel critérium permet de considérer un Oriental comme converti ? — Telle est la question que le Rév. John van Ess pose dans son rapport. Serait-il le même que pour la conversion d'un Occidental ? Est-ce par exemple l'amour ? — Mais le catholique oriental, qui aime tant le Christ, n'est très souvent pas un converti. Est-ce la sérénité ? — Mais la sérénité des Orientaux est fataliste. La bonté ? — Mais elle résulte de la lettre de leur loi. La foi ? — Leur foi est une superstition, cependant ils ont tous les éléments de la foi.

La question n'est, on le voit, pas très facile à résoudre, et tous les autres critères étant aussi peu acceptables, l'auteur arrive à une solution nouvelle, personnelle, applicable spécialement aux Orientaux, et dont l'idée lui est fournie par la méthode de Jésus-Christ, sémite lui-même. Il la connaît par l'Évangile de saint Mathieu. — « Le Musulman est-il prêt à propager la nouvelle religion ? Telle est la pierre de touche de sa loyauté. C'est, vous le voyez, une idée répondant bien à l'esprit musulman, car c'est elle qui a fait de l'Islam une religion d'apostolat. Il ne s'agit que d'en tirer des avantages en l'appropriant au Christianisme. »

La préoccupation du sort des « inquirers » et des convertis persécutés, qui suit cette discussion, a fait prendre plusieurs décisions concernant la recherche d'emplois pour ceux que l'on croit sincères. Ces emplois ne doivent jamais être plus rémunérateurs ni plus relevés que les anciens emplois. On s'est occupé aussi du placement des enfants et des jeunes convertis dans les écoles d'enseignement général ou technique, suivant leurs capacités ; enfin, de la création d'un bureau central en vue de faciliter les informations et la coopération.

CONDITIONS DU BAPTÊME

Quelles sont les conditions requises pour qu'un Musulman converti puisse recevoir le baptême ? — Tel est le sujet du rapport de Rév. H. H. Jessup.

En s'appuyant sur des sources religieuses variées, M. Jessup établit d'abord le point de départ :

« Les missionnaires catholiques, croyant à la régénération par le baptême, baptiseront les hommes *afin* de les rendre chrétiens ; nous les baptisons *parce* qu'ils *sont* chrétiens. »

Les Églises évangéliques, tout en différant l'une de l'autre à ce sujet, admettent toutes cependant la nécessité de la foi, des connaissances religieuses et de la pureté de vie.

La longueur de la période d'épreuves doit dépendre du caractère du catéchumène. L'administration publique ou privée du baptême dépendra évidemment des conditions de la liberté de conscience dans le pays. Quelles sont les connaissances que doit posséder un Musulman baptisé, et quel degré de pureté de vie faut-il exiger de lui ? Doit-il recevoir en même temps le sacrement ? — Telles sont les questions que le missionnaire sera appelé à résoudre selon les circonstancs et la personne du catéchumène.

Dans le cours de la discussion, des problèmes intéressants ont surgi, surtout au sujet de la polygamie. Que doit-on décider dans le cas d'un Musulman qui a plus d'une femme ou d'une Musulmane mariée à un homme qui a plusieurs femmes et dans le cas d'une famille composée du mari et de deux femmes, qui veulent tous être baptisés ? Quelle est la situation de la femme dont le mari est baptisé ? Selon la loi musulmane, le mariage serait dissous : faut-il un nouveau mariage ? Sujet embarrassant et compliqué, qui a été soulevé, dit le docteur Weitbrecht, en 1888, à la Conférence de Lambeth et a donné lieu à une

grande divergence d'opinions aboutissant à une décision provisoire : les Musulmans polygames ne doivent être admis que comme catéchumènes, exception faite pour les moribonds.

Le problème reste donc ouvert et attend encore une solution.

COMMENT SE RALLIER LES PEUPLES MUSULMANS

Le Rév. G. F. Harrick parle d'après des observations faites en Turquie ; il laisse à l'autorité d'autres missionnaires le soin de se prononcer sur l'adaptation possible de sa théorie à d'autres pays musulmans.

Le système de la polémique théologique inaugurée par le docteur Pfander, de la *Church Missionary Society*, au commencement de la seconde moitié du siècle passé, n'a jamais donné en Turquie d'autres résultats que de faire poursuivre les missions et leurs adeptes par le gouvernement. L'Évangile traduit en turc-osmanli et quelques autres livres sans caractère de polémique, achetés par les Musulmans, par milliers d'exemplaires, ont eu une influence bien meilleure : ils ont ébranlé les vieux préjugés.

La polémique exclut la sympathie, qui permet seule d'exercer une influence sur le cœur d'autrui ; et c'est la sympathie que recherche, en somme, le missionnaire, car « c'est avec le cœur qu'on croit en la vérité ». « On affirme souvent qu'une compression de la vie et du caractère des peuples chrétiens et des peuples musulmans fait ressortir avec une évidence convaincante l'excellence du Christianisme. Je l'accorde pour tout ce qui concerne le progrès de la vie matérielle — mais faut-il aller plus loin ? De nos jours une quantité de Musulmans instruits accepteraient volontiers la provocation. Les Turcs indiquent avec mépris les scènes que la Russie « chrétienne » a étalées devant le monde l'année dernière à Odessa et ailleurs, et disent : Voilà votre Chrétienté. Et c'est vous, qui nous aviez condamnés sans restriction, il y a peu de temps, pour avoir répandu un peu de sang relativement innocent, en réprimant la sédition. »

Il faut donc d'abord, conclut l'éminent rapporteur, démontrer la thèse chrétienne par notre vie, avant tous les arguments théoriques. « Montrons au Musulman que le Christianisme n'est pas une croyance, ni un culte, ni une constitution politique, mais *la vie*, la vie entière ; qu'il aime la justice, la vérité et la pureté, en haïssant l'injustice et la fausseté. »

Ouvrons-lui nos écoles ; recevons le malade dans nos hôpitaux ; offrons-lui ce qui existe de plus mûr et de plus choisi dans notre langue, et.... attendons, patients et pleins d'espoir.

Il n'y a pas, parmi les races de l'Orient, de peuple plus ingénieux, plus honnête, plus susceptible de ressentir la sympathie qu'on lui témoigne et d'être reconnaissant pour le secours apporté, dit l'auteur. Il sait très bien apprécier les activités qui lui sont favorables. « Vous avez rendu à notre peuple le plus grand service », a dit un haut officier de l'État au traducteur en turc-osmanli d'un livre fondamental sur la géographie physique. « C'est la cinquième fois que je lis votre *Théologie naturelle* », a dit à l'auteur du rapport le gouverneur d'une des villes intérieures.

Telle est la voie pour gagner les Musulmans. « Au désir fou de chasser les Turcs, avec armes et bagages, non seulement de l'Europe, mais de la surface de notre planète, répondons : S'il plaît à Dieu, nous allons nous allier aux Turcs et les inviter, en toute sincérité, à partager avec nous les dons de la civilisation chrétienne. »

***

Les quatre chapitres qui suivent et qui portent les titres de : *Présentation de la doctrine chrétienne ; Controverse à tous les points de vue ; Besoin de prières et de sacrifices ; Éducation des missionnaires*, s'occupent de différents aspects de la même question : comment atteindre les esprits musulmans ?

En présence du caractère de l'Islam lui-même, en présence des qualités d'esprit des peuples musulmans, de quelle façon les éléments de la doctrine chrétienne doivent-ils être présentés ? Comment la polémique doit-elle être engagée, le cas échéant ? Quelles sont les qualités requises pour un missionnaire parmi les Musulmans ? — Autant de questions envisagées à un double point de vue, afin de rendre l'évangélisation accessible aux Musulmans, en sauvegardant la pureté de l'Évangile et de la doctrine chrétienne.

Sans entrer dans les détails de la discussion sur ces sujets trop spéciaux, reproduisons seulement, en passant, un extrait d'une liste « d'axiomes et de règles » présentée à propos de la polémique par le Rév. D. M. Thornton et qui marque bien la tendance prépondérante.

Axiomes. — 1° A peuple simple, Évangile simple.

2° L'Orient est las de querelles théologiques.

3° L'Orient a besoin d'une religion morale et spirituelle.

Règles. — 1° Ne provoquez jamais une dispute avec les Musulmans.

2° Ne l'engagez qu'occasionnellement, et seulement si vous êtes qualifié au point de vue physique, mental et spirituel.

3° N'hésitez jamais à relever des malentendus au sujet du Christianisme, même lorsque cela doit amener une discussion, etc.

Voici, d'autre part, les qualités essentielles que l'évêque Lefroy, de Lahore, aimerait à retrouver en chacun de ceux qui expliquent la doctrine chrétienne ou engagent une polémique avec les Musulmans. Ce sont des qualités morales qu'il leur demande, plus que des qualités intellectuelles : d'abord, la parfaite probité et la bonne foi dans l'argumentation. « Quoique cela paraisse être un truisme, comme il est difficile de l'observer en pratique ! » On pose une question au prédicateur. Il n'est pas sûr de sa réponse. Doit-il être honnête ? Mais voici la foule hostile qui ne guette que le moment de sa faiblesse ; voici le catéchumène qui, de son côté, attend anxieusement sa réponse, comme si le sort de toute la Chrétienté en dépendait. Le missionnaire se dit : « Je peux donner une réponse qui ne me satisferait pas moi-même, il est vrai, mais qui sera toujours assez bonne pour cet auditoire incapable d'en apercevoir les points faibles. » Doit-il le faire ? Doit-il résister à la tentation ? — Humble et honnête, il faut qu'il résiste, il faut qu'il dise : « Je ne sais pas ; je ne peux pas répondre à cette question à présent. » La victoire, le triomphe de la vérité en seront plus grands que par une réponse habile ; car une réponse habile n'est pas faite pour surprendre l'esprit oriental, très habile lui-même ; mais peu de Mollahs musulmans auraient assez de force morale pour répondre ainsi.

Les autres qualités demandées au missionnaire sont une sympathie sincère et le désir, non pas de sortir victorieux de la discussion, mais d'amener l'adversaire à la vérité. L'auteur reproche à l'ancienne littérature polémique « d'être *trop dure*, comme si elle était destinée plutôt à confondre un ennemi qu'à gagner un ami déguisé ; de même, beaucoup de nos prédicateurs me semblent avoir l'espoir de convertir les hommes en jetant sur eux des briques sous forme de vérités. Par ce procédé on peut faire tomber quelqu'un en effet, mais je doute fort que l'état d'esprit ainsi créé soit favorable à la conversion ».

La patience, le calme et la domination de soi-même doivent être possédés au plus haut degré par le missionnaire. Enfin, il ne doit pas un seul instant perdre l'espoir très ferme que c'est lui qui triomphera en dernier lieu.

Le volume finit — de même que le Congrès — par le discours du docteur Zwemer sur la grande importance, pour l'évangélisation du Monde Musulman, du mouvement de la jeunesse chrétienne.

« Le Congrès actuel est en quelque sorte un des résultats du mouve-

ment des étudiants volontaires (*Student Volunteer Movement*) pour les missions étrangères. C'est à la Convention de Cleveland de la S. V. M. qu'a été fait le premier essai d'une étude générale du Monde Musulman, et c'est cette étude qui a donné naissance au Congrès actuel. La carte que nous voyons ici, avec le titre : « Évangélisation du « Monde Musulman dans notre génération », a porté ce message à des milliers d'étudiants, en février dernier, à la Convention de Nashville. En dernière analyse, l'évangélisation dépend d'une armée de pionniers volontaires prêts à sacrifier leur vie à cette œuvre. » Le docteur Zwemer espère que l'appel adressé par le Congrès à toutes les universités de l'Europe et de l'Amérique sera entendu.

R. M.

THE MOHAMEDAN WORLD OF TO-DAY

Sous ce titre, une commission composée de S. M. Zwemer, E. M. Wherry et James L. Barton a publié (1) *un gros volume de trois cent deux pages, rempli d'illustrations, de cartes géographiques et de statistiques. Chaque chapitre contient un rapport de missionnaire sur le pays où s'est déployée son activité ; il va de soi que ces rapports sont de valeur inégale comme précision et comme développement; chacun d'eux n'en constitue pas moins une petite monographie — géographique, historique, parfois sociologique — de l'Islam dans la région considérée.*

Les rapports sont naturellement suivis d'un exposé des moyens d'action, des efforts des militants, et généralement de l'activité et des résultats de la christianisation.

L'introduction insiste sur la nécessité de convertir les Musulmans, trop négligés jusqu'ici par les Missions; on retrouvera ici cette opinion que l'empereur d'un grand empire européen développait récemment devant des missionnaires, et qui est une condamnation de l'Islam, aussi bien au point de vue moral qu'au point de vue strictement religieux : « Ce système monothéiste, le plus puissant de ceux que le monde a connus, qui a couvert de l'ombre de ses ailes les vastes continents de l'Asie et de l'Afrique, a imprégné 200 millions d'hommes de ses doctrines, de ses usages et de ses lois, et les a immobilisés, scellés par la langue arabe comme les nummulites *fossiles du Djebel Mokattam ; il apparaît aujourd'hui comme une chaîne de montagnes s'élevant au ciel, et dont les sommets sont illuminés par les grandes vérités de l'existence de Dieu et de son unité, et dont les pieds gisent dans la fondrière de la polygamie et de la dégradation et de l'oppression de la femme. »*

(1) Fleming H. Revell Company.

Jusqu'ici, l'Église chrétienne a eu le grand tort de laisser de côté les Musulmans comme une quantité négligeable. Comparativement aux 800 millions de païens, l'Islam lui a paru d'importance secondaire. Ce n'est que depuis une trentaine d'années qu'elle a découvert la prodigieuse force numérique de l'Islam et sa croissance rapide.

Partout où les Musulmans sont sous la domination chrétienne — dans les Indes, le sud-est de la Chine, en Égypte, en Tunisie, en Algérie — la « porte est ouverte et appelle les missionnaires » ; près de 140 millions d'hommes attendent d'être sauvés.

Ce point de départ est suivi de quelques indications plus précises formulées tantôt en postulats, tantôt en desiderata. Ainsi : 1° il faut persuader les Musulmans que les Chrétiens ne sont pas leurs ennemis ; 2° la Bible doit exister dans leur langue ainsi qu'une vaste littérature chrétienne. Ce vœu a été rempli en partie, car Beyrouth a imprimé quarante-six millions de pages de l'Écriture en arabe ; 3° les Musulmans ont besoin d'un apôtre sorti de leurs propres rangs — « l'arbre doit être abattu par une de ses propres branches » ; 4° Il ne faut pas envisager la cause de la conversion des Musulmans qui donne si peu de résultat, jusqu'à présent, comme désespérée : la tendance croissante vers l'instruction, le mouvement de l'émancipation des femmes, quelques conversions sincères comme celles de Kamil à Beyrouth, d'Imad ud Din dans l'Inde, de Mirza Ibrahim à Tabriz et d'autres sont autant de faits de nature à encourager à de nouveaux efforts, et autant de causes de louer Dieu.

On verra par les brèves analyses qui suivent dans quelles mesures ces craintes et ces espoirs ont donné lieu à un commencement de réalisation.

L'ISLAM EN ÉGYPTE

On trouve ici un tableau complet des organisations protestantes dans ce pays, avec l'exposé des méthodes de chacune ainsi que des résultats obtenus.

La plus ancienne de toutes les missions en Égypte est *The United Presbyterian Mission of North America*, dont le premier missionnaire est venu en 1854; elle s'est assigné comme but d'enseigner l'Évangile partout où l'occasion s'en présentera, aux Juifs, aux Musulmans et aux Chrétiens de nom; elle a pu atteindre les Musulmans par ses livres et ses écoles. Outre un certain nombre de petites brochures, elle a publié et répandu, il y a trente-cinq ans environ, un ouvrage polémique intitulé « *Shahadet El-Koran* »; elle a distribué aussi une certaine quantité d'exemplaires de *El-Kindy* et de *Mizan ul Haqq* édités en Angleterre; enfin les temps derniers, elle a publié, en réponse à des ouvrages qui attaquaient le christianisme, quatre volumes : *El Hadaya*. Un grand nombre de Musulmans viennent à des conférences publiques, que la mission organise deux fois par semaine, au Caire, pour expliquer les différences entre la religion chrétienne et l'Islam; les Musulmans peuvent y prendre la parole. Plus de 3.000 élèves musulmans (dont un cinquième de filles) fréquentent les écoles fondées par la mission.

Résultat définitif pour les Musulmans des efforts communs de ces différents ateliers : environ cent quarante conversions depuis le commencement de l'histoire de la mission; en 1903 spécialement : quatorze conversions; l'année suivante, douze.

Voici maintenant l'organisation de la deuxième mission dans l'ordre chronologique, *The Church Missionary Society Mission*, qui commença son travail en Égypte en 1882; elle comprend quatre sections bien distinctes : œuvre médicale, écoles pour garçons, écoles pour filles; enfin propagande de l'Évangile avec une certaine activité littéraire. On édite un journal hebdomadaire adapté aux besoins des Musulmans; on distribue des brochures; on possède même une librairie spéciale. Résultat direct : « conversion de quelques hommes et de quelques jeunes filles — trop peu nombreuses ». Résultats indirects : familiarisation graduelle des différentes classes de Musulmans avec les idées chrétiennes.

La *North African Mission*, créée en 1892, a comme but spécial la

conversion des Musulmans, et pour agents trois missionnaires à Alexandrie et deux à Shabin El-Kom ; comme méthodes : écoles où on enseigne systématiquement l'Évangile ; visite des femmes à domicile par des « Bible-women » ; distribution de littérature appropriée ; dans la semaine, conférences du soir, consacrées à l'étude de l'Évangile et aux prières.

Résultat : cinq baptêmes.

L'*Egypt General Mission*, fondée en 1898, s'est proposé le même but ; elle a pour centres principaux : le Delta et Suez. Écoles pour garçons et écoles pour filles qui doivent servir non seulement à enseigner les vérités chrétiennes aux élèves, mais aussi à ouvrir les portes des maisons des adultes ; librairies publiques très fréquentées par des Musulmans, qui y trouvent les ouvrages en arabe traitant de l'Islam ; tournées de propagande, dont le service régulier est assuré le samedi et dans la semaine ; une revue mensuelle, adaptée spécialement aux besoins des lecteurs musulmans et très répandue en Égypte : voilà autant de moyens d'action dont le résultat représente « plusieurs baptêmes ».

Enfin, la moins importante, la *Mission hollandaise*, avec son centre à Calioub, au nord du Caire, réunit dans ses écoles, en plusieurs endroits, des enfants de différentes religions ; elle propage l'Évangile dans les villages au moyen de colporteurs, et a construit un orphelinat pour garçons, où les enfants de Musulmans sont reçus de même que les enfants chrétiens.

La seule difficulté que rencontrent actuellement toutes les missions vient du manque d'emplois pour les baptisés, qui sont expulsés et boycottés par la société musulmane.

L'ISLAM ET LES MISSIONS AUX INDES

Trois rapporteurs s'occupent de l'Islam et des missions aux Indes. Le premier, E. M. Wherry, passe en revue la situation dans le nord de l'Inde : propagation de l'Islam et ses instruments, — les Derviches et l' « Anjuman-i-Islam » (association musulmane pour la défense et la propagande de l'Islam) ; quelques progrès intellectuels et sociaux réalisés ; mouvement vers les réformes, entravé par l'Islam et indiquant le désir grandissant de quelque chose de mieux, que l'Islam n'est pas en état de fournir. Les efforts des missionnaires chrétiens commencèrent tôt dans cette partie de l'Inde : il y a plus de cent ans,

le jésuite Jérôme Xavier obtint la permission « d'enseigner les Chrétiens », il s'établit à Lahore. L'œuvre commença : causeries privées; discussions « sur l'unité de la Trinité, la divinité de Jésus-Christ, l'intégrité des Écritures »; publication de plusieurs livres qui provoquent une réponse de Ahmed Ibn Zaïn-al-Abidin, avec un ouvrage intitulé *Rayons divins pour la réfutation de l'erreur chrétienne.*

Malgré ces efforts, les représentants de l'Église catholique n'ont pas l'approbation de l'auteur. Ils ont plutôt fait du tort à la cause : « Les efforts laborieux des missionnaires catholiques pour justifier l'adoration de la Sainte Vierge, des images, des reliques des saints et la reconnaissance d'endroits sacrés, ont malheureusement servi à présenter sous un mauvais jour le pur christianisme de l'Évangile. »

L'œuvre de Henry Martyn, qui traduisit le Nouveau Testament en persan et en ourdou, apporta des fondements plus sérieux à l'évangélisation. Son successeur, Pfander, traduisit en ourdou son livre *Mizan-ul Haqq* (la Balance de la Vérité) écrit pour les Persans, en y ajoutant *Tariq-ul Hayat* (le Chemin de la Vie) et *Miftah-ul Asrar* (la Clé des Mystères); il provoqua ainsi des discussions publiques passionnées avec des Mollahs de Delhi, d'Agra et de Lucknow. Ces « discussions ont eu pour résultat d'ébranler la foi d'un grand nombre de Musulmans, quoique peu d'entre eux aient été amenés à l'Église chrétienne ». Parmi les personnes qui prirent part à ces disputes, on cite les noms de Musulmans convertis, comme : Seyid Mulvie Safdar Ali, Mulvie-Imad-ud-din, Seyid Abdulla Athim, Munshi Mohammed Hanif, le docteur Barkhurdar Khan et beaucoup d'autres.

Actuellement, on ne compte pas moins de douze sociétés missionnaires anglaises, américaines et australiennes poursuivant un but commun dans le nord de l'Inde; ce sont : *Church Missionary Society*, *Society for the Propagation of the Gospel*, *London Missionary Society*, *English Baptist Missionary Society*, *Church of Scotland's Mission*, *Free Church of Scotland* et *United Presbyterian Church of Scotland Mission* (les deux dernières récemment fondues en une seule, *United Free Church of Scotland*); *American Presbyterian* et *United Presbyterian*, *Canadian Presbyterian*, *American Methodist Episcopal*, *Reformed Presbyterian*, enfin *Australian Baptist*. Depuis leurs débuts, presque toutes ces sociétés ont été amenées à l'évangélisation des Musulmans; en effet, les rapports des missions révèlent le fait qu'il se trouvait des convertis musulmans parmi les premiers prédicateurs et instructeurs de l'Évangile dans ce pays. Une littérature considérable consacrée spécialement aux lecteurs musulmans, et qui figure sur les catalogues des sociétés missionnaires d'édition, en est la preuve.

Mais ce n'est que récemment, que la notion de la nécessité d'une préparation spéciale pour la lutte avec l'Islam commença à se faire jour parmi les missionnaires de l'Inde. L'idée de la spécialisation prit corps sous l'influence des écrits du docteur Murdoch, et plusieurs sociétés ont envoyé des hommes spécialement pour cette tâche.

Les statistiques ne permettent pas d'établir le nombre des Musulmans convertis, on est obligé de se contenter d'indices, trouvés dans différents documents ; ainsi, dans les rapports des Missions pour 1904 on trouve, parmi les prêtres, catéchistes et instituteurs, des noms musulmans. Voici quelques chiffres :

American Presbyterian Mission, Pendjab	33
— United Presb. — —	14
Methodist Episcopal — , Inde septentrionale	45
Church of England (C. M. S.), Provinces-Unies	15
English Baptist Mission, Inde septent.	10
C. M. S. du Pendjab et des Provinces de N.-O.	39
Church of Scotland's Missions, Inde sept	21
United Free Church Scotland's Mission	12
Cambridge Mission à Delhi (S. P. G.)	5

Ce qui fait un ensemble de 194 propagateurs du Christianisme sortis des rangs musulmans.

De même, une quantité de noms musulmans apparaît à l'examen des listes des membres des communautés religieuses à Péchawur, Srinagar et autres endroits limitrophes ; à Lahore, Amritsar, Hoshyazpur, Ludhiana, Delhi, Allahabad, Lucknow, Krishnagar, etc. Enfin, une autre preuve invoquée par l'auteur est la liste de cinquante noms de convertis musulmans se distinguant par leur zèle missionnaire, qui a été lue au « Parliament of Religions », à Chicago, en 1893, par le Mulvie Imad-ud-din. La même liste porte une longue suite de noms d'auteurs indiens chrétiens, dont la plupart sont d'origine musulmane.

Beaucoup moins brillants sont les résultats des efforts missionnaires dans l'Inde méridionale, nonobstant le labeur de la *Church Missionary Society*, qui a des missions à Madras et Haidarabad, l'activité parmi les femmes musulmanes de la *Church of England Zenana Mission* et celle de plusieurs autres sociétés missionnaires. En tout cas, il n'y a que quelques conversions dans deux ou trois endroits et à peine un peu plus que d' « inquirers ». Par contre, beaucoup d'apostasies, et la constatation de l'existence de motifs intéressés, de nature pécuniaire,

tandis que l'activité de l' « Anjuman-i-Islam » réussit à islamiser un nombre considérable d'Hindous et de Chrétiens.

***

Le mouvement réformateur au sein de l'Islam de l'Inde, l'activité de son initiateur, Sir Seyid Ahmed Khan, ainsi que l'activité de l'*Anglo-Mohammedan College*, à Aligarh, et de la *Mohammedan Educational Conference* n'ont pas échappé à l'attention du Congrès du Caire, qui espère en tirer parti; voici comment le rapporteur spécial au sujet du « *New-Islam in India* », H. U. Weitbrecht, définit la position et les devoirs de l'Église chrétienne en face de ce mouvement.

« Il y a quelques années, le président du *Aligarh College* causait avec un auteur urdu connu, au sujet du changement souhaité dans la vie et dans l'esprit des Musulmans de l'Inde. — « Qu'on nous laisse notre Dieu; pour tout le reste qu'on fasse de nous des Anglais », telle fut la conclusion de cet entretien. Ce sont là des paroles profondément pathétiques et qui nous indiquent notre attitude et notre devoir en présence de ce mouvement.

Le Musulman instruit mérite notre sympathie pour une double raison : parce qu'il démontre, avec une clarté croissante, ce que son frère sans instruction ne peut faire, la chute de son peuple, et aussi parce qu'il sent proche le moment du changement intellectuel qui entraînera peut-être la ruine de sa philosophie religieuse.

D'où la ligne de conduite suivante, opportune dans les circonstances actuelles :

1° Tous les efforts doivent être faits pour « jeter un pont sur l'abîme de la séparation des races; dans ce but, il faut profiter du séjour en Angleterre des étudiants musulmans.

2° Étude de l'Évangile séparément ou par petits groupes.

3° Conférences ; « lectures » systématiques, faites par des hommes très qualifiés avec discussions soigneusement organisées.

4° Enfin, service de publications très large, et comprenant aussi bien des éditions en urdu, comme la revue *Taraqqi* et la traduction de la *Bible History* du docteur Blackie, que des livres et des périodiques anglais connus des Musulmans avancés de l'Inde.

MISSIONS DE L'EMPIRE OTTOMAN

Turquie.

Pour des raisons politiques ou autres, tout ce que M. Anatolicus, rapporteur, donne à connaître au sujet de l'activité des missions dans ce pays est que la Bible, traduite en turc depuis quelques années, s'achète par milliers d'exemplaires. Ce fait prouve, d'après l'auteur, que les Turcs, « pour lesquels le Qoran est aussi inaccessible que l'est l'Évangile pour un paysan catholique de l'Europe centrale », apprécient beaucoup la possibilité de lire un livre sacré dans leur propre langue.

Syrie et Palestine.

Ici, l'œuvre d'évangélisation se trouve en présence de difficultés spéciales, dues, les unes au gouvernement ottoman, les autres à la situation elle-même et notamment à la coexistence d'un nombre grand de cultes différents, puis à l'étroite connexité de la religion et de la politique.

En présence de ces difficultés, les moyens suivants sont préconisés :

1° Distribution de la Bible.

2° Œuvres médicales : les moins combattues par le gouvernement ; — beaucoup d'hôpitaux et de dispensaires sont fréquentés par les Musulmans.

3° Œuvres d'éducation : écoles, pensionnats, collèges font bon accueil aux enfants musulmans. Les écoles du « Sidon Field » comptaient ces dernières années environ 250 élèves ; en trois ans, le nombre des élèves musulmans du collège a passé de 45 à 98, en partie il est vrai, par l'afflux des Musulmans d'Égypte.

4° Œuvres féminines : visites à domicile et conférences spéciales ;

5° Distribution de littérature appropriée.

« Quels sont les résultats des efforts effectués ? Une inscription sur une église de Jérusalem la dédie « à tous les martyrs dont le Seigneur seul sait les noms ». De même, le Seigneur seul connaît les résultats du travail parmi les Musulmans. David ne fut pas béni pour l'accroissement numérique de son peuple. Les statistiques, indiquant le nombre d'adultes musulmans baptisés, sont désavantageuses. Le total n'est pas grand, plus important cependant que d'aucuns le croient. »

« Finalement, le résultat essentiel de ce qui a été fait jusqu'à présent est la préparation de l'instrument de travail : l'Évangile en arabe, les travailleurs indigènes dressés, le matériel — églises, écoles, hôpitaux, presse et littérature — préparé. Il ne reste qu'à le mettre en œuvre. »

Arabie.

« Quand le Qoran et la Mecque disparaîtront de l'Arabie, alors, et alors seulement, on pourra espérer voir l'Arabe prendre rang dans la civilisation, d'où il a été si longtemps écarté par Mahomet et son livre plus que par d'autres causes. » Ces mots de William Gifford Palgrave servent de leitmotiv au rapporteur de l'Arabie, J. C. Young. Ce moment approche-t-il ? L'œuvre des missions a-t-elle fait des progrès considérables dans cette voie ?

S. M. Zwemer, dans son livre *Arabia : the Cradle of Islam* (1), donne l'histoire détaillée et les projets d'avenir des missions arabes en général et de la *Arabian Mission*, cette enfant préférée de l'Église réformée d'Amérique, en particulier. Dans le volume analysé nous ne trouvons qu'un aperçu général de l'activité des quatre sociétés missionnaires actuellement au travail.

La plus ancienne de toutes, la *Church Missionary Society*, y installa en 1882 une branche de sa mission persane qui devint, en 1898, indépendante, sous le nom de *Turkish Arabia Mission*. Elle compte actuellement quatre missionnaires à Bagdad et autant à Mossul.

En 1885, Ion Keith Falconer, le troisième fils du dernier comte de Kintore, se rendit à Aden et y fonda une mission que l'Église Libre Unie d'Écosse a nommée en son honneur Keith Falconer Memorial Presbyterian Church. Son personnel se compose actuellement de deux médecins-missionnaires.

La troisième société dans l'ordre chronologique fut l'*Arabian Mission* de la Reformed Church d'Amérique, organisée en 1889 ; elle occupa Bassorah en 1891, Bahrein en 1892 et Mascate en 1893. Ses forces actuelles sont représentées par cinq missionnaires hommes dont deux médecins et deux femmes à Bahrein, et quatre missionnaires dont un médecin à Bassorah.

Enfin, une partie de l'œuvre missionnaire, à Cheikh Othman, a été attribuée à l'Église danoise, dont la mission avait été expulsée de Makalla par le Sultan.

En dehors de toutes ces sociétés qui travaillent directement, d'autres

(1) On trouvera plus loin l'analyse de ce livre.

encore, comme la *British and Foreign Bible Society*, la *American Bible Society*, la *Bible Lands Missions Aid Society*, viennent en aide à ces sociétés actives, par des subventions.

Après avoir exposé ainsi la situation matérielle, l'auteur passe aux conditions particulières à l'Arabie. Il suffira d'en noter une : le prix élevé d'une mission en Arabie, où les adjoints, les colporteurs et évangélistes se font payer trois fois plus cher que dans l'Inde; une autre condition est favorable : l'emplacement des missions, des hôpitaux et des dispensaires leur permet d'atteindre le pays entier. Enfin, le rapporteur en arrive à l'œuvre elle-même.

Cette œuvre poursuit toujours le même but, quoiqu'elle revête trois aspects différents : elle est tantôt médicale, tantôt éducatrice, tantôt littéraire.

Les hôpitaux, rudimentaires ou véritables, et les dispensaires de Mossul, Bagdad, Bassorah, Bahrein, Cheikh Othman et Aden attirent les malades de l'intérieur du pays sur un rayon de centaines ou même de milliers de lieues. Dans leurs tournées, les médecins-missionnaires préparent le terrain pour la semence future des évangélistes et des colporteurs.

L'enseignement scolaire lié à l'éducation morale, et bien dirigé, rend des services innombrables, aussi bien parmi les enfants que parmi les adultes. Une forte lumière répandue sur un globe bien disposé et convenablement placé a démontré aux élèves de l'auteur que l'ordre d'observer le Ramadhan ne vient pas de Dieu, puisque dans certains pays il ne pourrait pas être obéi. Les conférences avec lanternes magiques, qui représentent des scènes de la Bible, les cartes statistiques montrant le développement des pays chrétiens protestants et la décadence des pays musulmans, complètent les moyens de l'enseignement évangélique.

Enfin, les colporteurs de la Bible se trouvent partout, de maison en maison. A l'habitation du missionnaire lui-même est annexée très souvent une boutique qui est une bibliothèque où l'on trouve des journaux et des revues religieuses, une librairie et en même temps une « discussion-room » que l'expérience conseille de rendre aussi attrayante que possible.

Moins de précisions, en ce qui concerne les résultats obtenus : « Il est impossible d'établir les résultats de l'œuvre pieuse dans les différentes parties de l'Arabie; mais nous pouvons nous réjouir de ce que les premiers fruits ont été cueillis dans chaque « field », sinon dans chaque station. Les préjugés ont été rompus, une tolérance et même un intérêt réel pour l'enseignement chrétien les ont remplacés; on vend tous les ans des milliers d'exemplaires de l'Écriture, avec une

quantité considérable de livres, brochures, périodiques. A Ch'eikh Othman, où le service du dispensaire a passé de 2.000 à près de 40.000 malades, on s'occupe de construire un hôpital.

PERSE

Le rapport de W. St-Clair Tisdall, aussi peu riche en faits et chiffres que celui de ses confrères de l'Empire ottoman, est cependant plein d'espoir.

D'abord, l'activité des missionnaires protestants de l'*American Presbyterian Church* et de la *Church Missionary Society* a réussi à chasser de l'esprit des Musulmans de la Perse l'opinion qu'ils se faisaient du Christianisme, considéré comme une religion polythéiste préconisant l'adoration de trois déités. Cette opinion était due en grande partie à ce qu'ils voyaient dans les Églises Orientale et Catholique. Ils s'habituèrent peu à peu à faire une distinction entre les deux branches du Christianisme, et, arrivés à la conclusion que le Christianisme Évangélique n'a rien d'idolâtre, ils lui devinrent plus favorables.

« Quand, en 1892, je succédai au docteur Bruce comme secrétaire de la mission de la *Church Missionary Society*, dit l'auteur du rapport, on considérait comme impossible pour un Musulman de se faire baptiser sans encourir la mort certaine ; actuellement les persécutions ont diminué, et la Perse est, plus peut-être qu'un autre pays, entièrement ouverte à l'Évangile. Les missionnaires y sont plus populaires que les autres étrangers, fait dû surtout au mérite et à l'activité des missions médicales qui forcent les adversaires les plus hostiles à reconnaître que le Christianisme produit des œuvres louables et bonnes. »

En ce qui concerne les baptêmes, « ils n'ont pas été jusqu'à présent très nombreux ; cependant il y a de petites communautés chrétiennes indigènes comprenant des convertis persans, hommes et femmes; il y en a aussi dans chaque « station » de la *Church Missionary Society*, et probablement dans chaque station de nos confrères américains... En dehors de ceux qui sont baptisés, nous en connaissons un nombre considérable comme adeptes secrets et nous avons entendu parler d'autres encore qui sont moralement convaincus et ne tarderont probablement pas à se faire baptiser, une fois la liberté d'opinion religieuse établie solidement en Perse. »

Ajoutons que les moyens employés par les missions en Perse (la *Church Missionary Society* en particulier) ne manquent pas de va-

riété. Signalons en effet : 1° les missions médicales, comprenant des médecins hommes et femmes, et des gardes-malades professionnels; 2° les tournées ; 3° l'œuvre féminine parmi les femmes ; 4° la fréquentation des Musulmans et l'entretien de relations amicales ; 5° les emplois dans les établissements de missions ; 6° les discussions amicales conduites avec le souci de ne pas froisser les sentiments religieux des Musulmans et d'éviter les disputes violentes; 7° la circulation de la Bible; 8° le travail littéraire, publication et dissémination de livres et brochures en persan, dus en grande partie à la *Henry Martyn Memorial Press* de Julfa ; 9° l'instruction soigneuse des « inquirers » et « la préparation des candidats au baptême ».

« Les conditions varient d'une région à l'autre », dit, conciliant, le rédacteur du *Mohammedan World of to-day*, obligé d'insérer les avis différents des confrères américains. « C'est à ce fait que nous devons les deux notes suivantes, écrites, l'une par le Révérend S. Wilson et l'autre par le Révérend S. M. Jordan, missionnaires tous les deux et depuis longtemps de l'*American Presbyterian Board.* »

« On pourrait ajouter une quantité de choses à ce qui a été dit ci-dessus, lit-on dans le premier appendice. L'œuvre est entrée dans une phase nouvelle, au cours des six ans qui ont suivi le départ du docteur Tisdall. On insiste surtout sur l'éducation des Musulmans. Le docteur Tisdall, qui mentionne neuf voies pour atteindre les Musulmans, omet les écoles, bien qu'elles soient actuellement considérées comme un des moyens les plus heureux. L'école de la mission à Téhéran, par exemple, qui, il y a deux ans, ne comptait pas plus de 40 ou 50 jeunes garçons musulmans, est fréquentée à présent par 115 élèves, qui reçoivent l'éducation évangélique régulière. A Tabriz le nombre des élèves de la *Memorial Training Theological School*, dont je suis le directeur, s'est accru de 3 à 50. L'école de garçons d'Urmia en compte 50; celle des filles, 35; celle des filles de Téhéran, 25. »

Le deuxième appendice combat l'opinion du docteur Tisdall sur un autre point : « D'après ce que je sais, aucun des missionnaires de la Perse septentrionale ne confirme l'opinion du docteur Tisdall que les Behaïs sont plus accessibles à la Bible que les Musulmans... Personne ne les considère comme supérieurs moralement aux Musulmans, au contraire, ils leur sont inférieurs sous plusieurs rapports, etc. »

INDES NÉERLANDAISES

Sumatra.

On trouve plus de précisions et de chiffres, dans le rapport sur la situation à Sumatra du missionnaire de la *Rhenish Missionary Society* allemande, M. J. K. Simon.

Une des trois sociétés hollandaises à l'œuvre au Mandailing, la *Dutsch Mennonite Missionary Society*, établie depuis 1871, a fait, dans ses trois « stations », environ 100 conversions ; la *Netherland Missionary Society* a une station sur la côte est ; et le *Java Committee*, actif depuis 1860, compte, pour ses trois stations du Mandailing septentrional, près de 500 baptêmes. Autrement puissante est la *German Rhenish Missionary Society*, dont le territoire s'étend auprès de la dernière des trois sociétés hollandaises. De ses 36 stations, 4 travaillent exclusivement parmi les Musulmans, et 4 autres font des congrégations mixtes. Toutes ensemble, avec leurs 67 « out-stations », ont gagné 6.000 conversions musulmanes et ont actuellement 1.150 « catéchumènes ». En dehors de ces Sociétés, la *British and Foreign Bible Society* maintient un colporteur d'Écritures sur le territoire de la *Rhenish Mission*.

L'attitude du gouvernement colonial hollandais à l'égard des Missions, très hostile dans la sixième décade du siècle passé, a changé actuellement. Les missions dans les territoires païens ou menacés par la propagande musulmane sont aidées par le gouvernement. Ce dernier aide aussi les œuvres médicales et éducatives des missions, et les considère comme des facteurs de civilisation.

Le résultat direct du travail de la mission allemande donne 6.500 baptêmes et 1.150 « catéchumènes ». Les convertis sont organisés en congrégations qui possèdent environ 80 églises et chapelles. En plus des missionnaires européens, il y a 5 prêtres indigènes et 70 prêcheurs laïques dressés dans les séminaires et travaillant sous la direction de près de 60 *leaders;* chaque congrégation est administrée par l'assemblée, sous la présidence du maître d'école ou du prédicateur, et les chefs chrétiens du village en font partie. Les congrégations fondent des écoles, des églises, et bâtissent les habitations des prédicateurs, en se procurant des ressources par des taxes spéciales établies sur le riz, en argent ou en travail.

Un changement d'attitude des Musulmans en général, et même un courant vers le christianisme dans certains milieux musulmans, entraînant souvent lors des mariages la conversion du conjoint musulman, tels sont les résultats indirects de l'œuvre de la mission.

Comme méthodes d'action, le missionnaire allemand préconise aussi les écoles et, surtout, les œuvres médicales qui, en mettant les missionnaires en contact constant avec la population musulmane, « sont une épine dans la chair des leaders musulmans. Pour échapper à la difficulté, ils disent qu'Allah a ordonné aux Chrétiens de porter secours aux Musulmans, comme étant leurs esclaves. Mais, les soins désintéressés des missions médicales, par le seul contraste avec le métier égoïste des *hadjis*, font une impression profonde sur le monde musulman. »

Java.

La situation rappelle celle de Sumatra, comme moyens d'action des missions, et comme attitude du gouvernement. Sur 46 missionnaires et 150 assistants indigènes, 20 environ travaillent à la conversion des Musulmans. D'après les dernières statistiques, le nombre des Musulmans convertis atteint 18.000.

Le travail chez les Musulmans de Java a, en outre, donné au missionnaire hollandais, auteur du rapport, la conviction que l'Islam, avec sa doctrine de Dieu non fondée sur les Écritures, ne pourra jamais servir de pont sur l'abîme qui sépare les païens du Christianisme. « Au contraire, il est une puissance organisée sous l'influence directe de Satan, afin de détruire les âmes, et de les détourner de la Lumière du Monde, Jésus-Christ, fils de Dieu. »

R. M.

CONGRÈS D'ÉDIMBOURG

Le Congrès d'Édimbourg, qui, en septembre 1910, a réuni les représentants de toutes les Missions évangéliques, n'était pas consacré spécialement au monde musulman. Cependant, les programmes qui y furent élaborés concernent aussi bien les missions en pays musulmans que les autres. Une section de ses grandes commissions, celle dont les travaux ont été le plus suivis, s'est d'ailleurs occupée en détail de l'Islam. Nous ne pouvions donc nous dispenser de consacrer une place importante à cette manifestation dont le Congrès de Luknow a montré la portée.

N'ayant pas à notre disposition les neuf gros volumes qui réunissent l'ensemble des rapports et discussions du Congrès, nous en empruntons l'analyse à trois publications :

Der Christliche Orient, organe de la DEUTSCHE ORIENT-MISSION ;

The Moslem World, organe de la CHRISTIAN LITERATURE SOCIETY ;

Evangelisches Missions Magazin, organe du COMITÉ MISSIONNAIRE de Bâle.

A l'analyse de ces documents, nous ajoutons un compte rendu sommaire des suites immédiates du Congrès d'Édim-

bourg. On y trouvera la preuve que les décisions prises par cette assemblée n'étaient pas destinées à rester sur le papier.

Le *Congrès colonial allemand*, qui a eu lieu presque aussitôt après la clôture de la conférence, s'est de son côté occupé des Missions germaniques, en forme qui explique que la mention en soit faite également ici. — Les non-missionnaires trouvant que les missionnaires parlaient trop dans une section allèrent jusqu'à dire : « Mais c'est encore la Conférence d'Édimbourg qui continue ! »

R. M.

" RÉFLEXIONS AU SUJET DU CONGRÈS UNIVERSEL DES MISSIONS D'ÉDIMBOURG "

« Der Christliche Orient » *est l'organe de la Société missionnaire allemande* Die deutsche Orient-Mission, *qui a des missions en Turquie, à Ourfa (orphelinat, ateliers et clinique), en Perse, à Khoi et à Urmia (orphelinats), en Bulgarie, à Philipopoli (mission, imprimerie), enfin à Astrakhanka (en Russie), un séminaire de « chrétiens évangéliques ». Cette revue mensuelle est éditée, depuis* 1900, *à Potsdam, au siège de la Société, par son directeur, le docteur Lepsius, éditeur aussi d'une autre revue de propagande évangélique,* « Das Reich Christi ». *La première a formé, en* 1910, *un volume de* 208 *pages renfermant, outre les comptes rendus de la Mission, des articles de fond sur l'œuvre d'évangélisation en général, et sur tout ce qui s'y rattache.*

On y lit, page 66, *sous le titre :* Mitteilungen *et le sous-titre :* l'Orient chrétien et la Mission musulmane : « *Ainsi que le voient nos lecteurs, nous avons donné à notre Revue un autre titre... Par la grâce visible de Dieu, notre œuvre musulmane, qui depuis dix ans reposait sur l'activité du pasteur Avetaranian (Emirzadé Mohammed Chûkri) en Bulgarie, a pris une importance considérable à la suite de la fondation du séminaire musulman ; l'activité littéraire du pasteur Avetaranian, du Cheikh Achmed Kechaf et du Moudarris Nessimi Efendi contre l'Islam, nous démontre par ses résultats que le temps est venu d'ébranler l'Islam dans ses fondements et d'apporter l'Évangile aux peuples musulmans. Pour manifester ce développement historique de notre mission, nous avons ajouté au titre de notre Revue : « Mission musulmane », tout en gardant notre titre ancien : « L'Orient chrétien », à cause de notre œuvre arménienne, syrienne et russe... La partie musulmane de notre feuille sera dirigée par le pasteur Ave-*

taranian, et c'est pour cela que nous l'avons inscrit, comme coéditeur, sur la page de titre. »

L'article que nous analysons ci-dessous a pour auteur le docteur Lepsius lui-même. Il a paru dans le numéro d'août-septembre de l'année 1910 (*p.* 125), *sous le titre qui ouvre cette note.*

***

« La Mission universelle est entrée dans une nouvelle phase — telle est l'impression générale que laisse le Congrès d'Édimbourg. Ce n'est pas l'organisation si parfaite de ce Congrès qui a travaillé avec l'application et l'exactitude d'une ruche, ce ne sont pas les brillantes séances du 13 au 26 juin 1910, ni les énormes matériaux fournis par les huit commissions et publiés, avec les discussions et motions, en neuf gros volumes et un atlas des missions... qui ont manifesté l'importance de ce Congrès. » Ce qui en a décidé — continue le docteur Lepsius, auteur de l'article, — c'est le fait d'une évolution de l'œuvre missionnaire qui s'est révélée spontanément au Congrès d'Édimbourg. On peut la définir en disant : voici la fin du travail particulariste et le commencement d'un mouvement d'ensemble des Missions.

Donnons d'abord quelques détails sur l'aspect extérieur de cette assemblée de l'état-major missionnaire et sur les forces matérielles et numériques qu'elle représentait.

Le nombre des délégués de toutes les missions évangéliques s'élevait à 1.200, parmi lesquels 502 représentants de la Grande-Bretagne et 505 de l'Amérique. Parmi ceux-ci, des noms comme celui de Roosevelt qui, empêché de venir, envoya un message, et de Bryan, qui s'est distingué par ses discours aux séances et meetings, etc. On comptait ainsi plus d'un millier de délégués de langue anglaise contre moins de 200 délégués d'autres langues, dont 98 Allemands. La langue adoptée par le Congrès fut donc naturellement l'anglais, « que cela plût ou non au particularisme allemand », ajoute le docteur Lepsius. Il rapporte à ce propos que le docteur John Mobt, président du Congrès, rappela un mot du professeur Warneck : « Vous autres, Anglais et Américains, vous menez l'œuvre de mission, comme si Jésus avait dit : Allez, et apprenez à tous les peuples l'anglais. » Mais, sans l'anglais, il serait aujourd'hui aussi peu question d'une Mission universelle, que du temps de l'apôtre Paul sans le grec. La Bible serait inconnue des peuples, sans l'œuvre des Sociétés Bibliques anglaises et américaines. D'ailleurs, il suffit de comparer les chiffres des budgets pour comprendre que la prépondérance de l'anglais répond à la réalité des choses. Les voici tels que les donne l'auteur de l'article :

Sociétés missionnaires britanniques et irlandaises. .	42.000.000 M.
— — américaines et canadiennes. .	40.000.000 M.
— — australiennes, africaines, asiatiques, ouest-indiennes . .	6.000.000 M.
	88.000.000 M.
tandis que celles du continent ne dépassent pas le chiffre de	13.700.000. M.

Voici maintenant, continue l'auteur, l'effectif de l'armée missionnaire d'après les données de l'*Atlas des Missions* édité par le Congrès et qui représente un volume de 136 pages et de 20 cartes.

La mission évangélique, dont nous avons le droit de parler depuis le Congrès d'Édimbourg comme d'une puissance universelle homogène, entretient sur ses champs de bataille 98.383 officiers, derrière lesquels se tient une communauté de cinq millions et demi d'individus. Le nombre des travailleurs indigènes, prédicateurs, instituteurs, *Femmes de la Bible*, etc., s'élève à 92.913. Le nombre des organisations d'églises créées par les missions est de 16.671 ; celui des stations principales, de 3.478; des stations auxiliaires, 32.009; celui des écoles du dimanche, 24.928 avec un total de professeurs et élèves de 1.190.602. La mission poursuit une œuvre d'enseignement parmi tous les peuples non chrétiens de la terre, sans exception. Elle entretient : 81 universités et collèges avec 7.991 étudiants ; 489 écoles normales et séminaires théologiques fréquentés par 12.543 élèves ; 1.594 écoles secondaires avec 15.542 élèves ; 28.901 écoles primaires et communales avec 1.165.212 écoliers ; enfin 113 jardins d'enfants avec 4.703 enfants.

La mission évangélique a fondé en outre : 550 hôpitaux, 1.024 pharmacies, comptant annuellement plus de 4 millions de clients; 111 instituts de médecins et 92 de sœurs de charité; 265 orphelinats, 88 asiles pour lépreux et 21 pour enfants de lépreux, 25 instituts pour aveugles et sourds-muets, 21 maisons de sauvetage, 103 sanatoria pour les fumeurs d'opium, 15 asiles de veuves.

***

Ces chiffres sont ceux d'une édition provisoire, pour le Congrès, de l'Atlas, dont la publication remonte à 1902. Ils sont en partie de 1908, et incomplets. Voici quelques-uns de ceux de l'édition définitive de 1911, publiée sous le titre de *World Atlas of Christian Missions*. Mis à jour pour 1910, ils donnent une idée des progrès réalisés en deux ans et de l'ensemble actuel de l'œuvre missionnaire, pour tous les pays.

Missionnaires non indigènes : 21.307 ; évangélisateurs indigènes : 103.066 ; adhérents baptisés ou non des églises indigènes : 6.837.736 ; stations principales : 3.838 ; stations auxiliaires : 34.719 ; écoles du dimanche : 28.952 ; maîtres et assistants : 1.412.044.

Œuvres scolaires : 86 universités et collèges avec 8.628 étudiants ; 522 écoles normales et séminaires, avec 12.761 élèves ; 1.714 écoles supérieures avec 166.447 élèves ; 30.185 écoles primaires avec 1.290.357 élèves.

Hôpitaux : 576 ; dispensaires : 1077 ; instituts médicaux : 111 avec 830 élèves ; écoles de nurses : 98 avec 663 élèves.

Sociétés missionnaires actives, principales et auxiliaires : 540 ; organisations et sociétés pour recueillir les fonds des œuvres missionnaires et aider leur action : 433 ; divers : 22. Total des sociétés et organisations : 995.

Budget des recettes :

Sociétés missionnaires britanniques et irlandaises	60.500.000	francs
Sociétés américaines et canadiennes.	67.000.000	—
Sociétés australiennes, africaines, asiatiques, ouest-indiennes.	7.200.000	—
Total pour les Sociétés de langue anglaise .	134.700.000	—
Sociétés du continent	20.100.000	—
Total général	154.800.000	—

LA CONFÉRENCE MISSIONNAIRE UNIVERSELLE ET L'ISLAM

Les travaux du Congrès sont constitués par ceux de ses huit commissions. Nous empruntons ce qui concerne la question musulmane à la publication missionnaire anglaise The Moslem World, *« revue trimestrielle d'actualité, de littérature, d'idées musulmanes et de progrès des missions chrétiennes dans les pays musulmans ». Cette revue, dirigée par le Rév. S. M. Zwemer et éditée à Londres par la* Nile-Mission Press, *pour la* Christian Literature Society for India, *a publié son premier numéro le* 1er *janvier* 1911 ; *elle y définit ainsi son origine et son rôle.*

« L'existence de toute cette littérature, le renouveau d'intérêt pour le grand problème de l'Islam démontré par ces publications (la Revue du Monde musulman *et* Der Islam) *ainsi que par l'apparition de la nouvelle* Encyclopédie de l'Islam *en trois langues, font ressortir davantage l'opportunité d'une revue trimestrielle anglaise consacrée aux événements courants, à la littérature et aux idées des Musulmans dans leur rapport avec l'Église chrétienne et le programme missionnaire. Si les Églises de la Chrétienté ont pour objet d'atteindre le monde musulman par l'Évangile, elles doivent le connaître. La conférence du Caire de* 1906, *qui a marqué une ère nouvelle à cet égard, a démontré l'unité, l'opportunité et l'importance de la tâche d'évangélisation des Musulmans. Les chefs missionnaires ont senti que l'Église est appelée à approfondir le problème ainsi qu'à préparer plus soigneusement ses missionnaires et à espérer plus courageusement que Dieu les sauvera. Cette tâche nécessite une plate-forme commune, un* forum *commun pour les idées, un organe commun d'investigation et d'études. La revue répond en outre au vif intérêt témoigné par la Conférence universelle missionnaire d'Édimbourg ; elle s'efforcera de conserver, continuer et interpréter ses délibérations à ce sujet, aussi bien que de rallier tous ceux qui aiment les Musulmans et travaillent pour leur bien. Elle ne représente pas une faction ou une fraction de*

l'Église, elle sera large dans la meilleure acception du mot. Ce n'est pas une revue de polémique, encore moins de compromissions. Elle recherchera l'unité dans ce qui est essentiel, la liberté dans ce qui est secondaire et la charité dans tout. »

***

Il ne faudrait pas — dit M. Charles Watson, auteur de l'article du *Moslem World*, — conclure à l'indifférence du Congrès à l'égard de l'œuvre musulmane, parce qu'il n'a pas institué une Commission spéciale. Cette circonstance n'a tenu qu'au point de vue du Congrès qui voulait embrasser l'ensemble du monde non chrétien et se préoccupait de l'unité et de la solidarité de l'œuvre des missions. Il suffit d'examiner le travail des Commissions et de lire les comptes rendus des séances pour voir la grande place que le problème musulman a occupé dans les travaux du Congrès.

Les commissions étaient au nombre de 8. Ce sont surtout la première et la quatrième qui ont donné un grand développement à la question.

La première commission, qui avait pour tâche d'examiner objectivement le « champ » universel et de tracer le « plan de combat » en se basant sur le travail déjà commencé, a consacré beaucoup d'attention au problème musulman. Son rapport contient des précisions statistiques sur le nombre des Musulmans de chaque pays et les progrès de l'Islam. Ainsi, en Malaisie et dans l'Inde hollandaise on trouve plus de 36 millions de Musulmans, dont le nombre augmente constamment, englobant les derniers païens. La section de l'Inde s'occupa des Musulmans comme absorbant 1/5 de la tâche missionnaire britannique. Les chapitres du Levant et de l'Asie centrale furent consacrés entièrement au problème musulman : « Dans ces pays l'activité missionnaire a jusqu'à présent jugé impossible d'aborder le problème, mais toutes les difficultés peuvent être surmontées par ceux qui ont foi en Dieu. » Quant à l'Afrique, « la situation y est surtout grave à cause du progrès rapide et persistant de l'Islam. De sa large base du nord et de ses forteresses de la côte orientale il avance d'un pas régulier vers le nord et l'occident. » Les travaux consacrés aux « champs inoccupés » ont été surtout convaincants en prouvant que « près de la moitié des territoires décrits comme inoccupés, sont des pays franchement musulmans ou menacés sérieusement par l'invasion de l'Islam ».

A l'égard du Christianisme, ainsi qu'en témoignent un grand nombre de missionnaires, les Musulmans montrent beaucoup moins d'hostilité qu'autrefois ; ceux de l'Inde, de l'Arabie, de la Russie et de la Turquie sont devenus plus facilement accessibles.

Passant en revue tous les éléments de la vie sociale des Musulmans, favorables ou défavorables à l'évangélisation (plus grande liberté d'enseignement, changements politiques, Islam moderne, etc.), le rapport conclut à l'urgence d'un puissant mouvement en avant de la part des missions. Cet avis est souligné dans deux des *conclusions* de la première commission, qui ont pour but de rappeler l'attention de l'Église sur la concentration des efforts :

b) « Le progrès menaçant de l'Islam en Afrique équatoriale met l'Église du Christ en présence d'une question précise : le continent noir doit-il devenir musulman ou chrétien ? »

d) « Les problèmes relatifs au monde musulman, surtout en Orient, qui jusqu'aux derniers temps préoccupaient peu l'Église, ont été inopinément mis en évidence, au premier plan, par les changements étonnants survenus en Turquie et en Perse. L'une des tâches les plus importantes qui s'impose est une action adéquate à ces problèmes .»

La deuxième commission, qui s'occupait de l'organisation ecclésiastique dans le « champ des missions », n'eut que peu d'occasions de parler des Musulmans, pour cette raison que, en dehors de l'Inde occidentale, les efforts des missionnaires n'ont abouti nulle part à l'organisation d'une Église indigène composée entièrement ou même principalement de Musulmans.

Nous regrettons de ne pas avoir trouvé, sur les travaux de la troisième commission dont l'objet était « l'œuvre scolaire » et qui comportaient une étude consacrée aux pays musulmans, d'autres indications que deux extraits dont nous reproduisons le plus intéressant :

« Selon l'opinion des ambassadeurs les plus distingués de la Turquie, les établissements d'enseignement secondaire ont fait beaucoup plus pour le règlement de la question orientale que l'action réunie de toutes les puissances européennes. »

La quatrième commission avait pour objet l'Évangile, dans ses rapports avec les religions non chrétiennes, et pour but d'étudier les moyens de prouver la supériorité du Christianisme sur toutes les autres religions qui lui font encore concurrence. L'Islam y a occupé une place considérable. « Il est impossible de condenser dans un seul paragraphe les discussions étendues que le rapport renferme. La doctrine de l'Islam a été présentée de la façon la plus claire et la plus sympathique en même temps, mais on en a montré la faiblesse et les limites. Plusieurs sections ont ensuite défini le caractère de l'influence que le christianisme a exercée sur l'Islam. Ce point n'a pas été traité théoriquement, mais sur la base d'un grand nombre de témoignages de missionnaires et de convertis, en sorte que ce travail a une couleur de réalité montrant qu'on est en présence d'un exposé de la situation psychologique de l'œuvre

missionnaire parmi les Musulmans. L'instruction des missionnaires, la méthode de présentation de l'Évangile et le traitement des convertis ont été les sujets traités plus particulièrement par cette commission.

Les travaux de la quatrième commission, celle de la « formation des missionnaires » touchaient aux missions musulmanes sur deux points : ils recommandaient aux missionnaires d'étudier soigneusement la religion adverse et insistaient sur la nécessité d'enseigner à tout prix aux missionnaires la langue du pays.

La sixième commission s'occupa de « l'organisation des missions dans leur pays d'origine ». Elle se rattache à l'Islam à cause des puissants *Missions Study Movements* de l'Amérique et de l'Angleterre, un des facteurs les plus efficaces du développement des missions, auquel ils contribuent en procurant des « volontaires », et des moyens matériels.

La septième commission qui avait pour tâche spéciale d'étudier les « rapports des missions avec les gouvernements de tous les pays du monde », examina, entre autres, la situation des missionnaires et celle des convertis indigènes en face des gouvernements, musulmans de nom et de fait, comme ceux de la Turquie et de la Perse. Elle mit vigoureusement et hardiment en cause le régime politique antichrétien ou pro-musulman de certains gouvernements occidentaux, comme celui de l'Angleterre dans la Nigéria et au Soudan et celui de la France dans la plupart de ses possessions coloniales.

L'objet de la huitième commission était des plus importants : « la coopération et l'unité de l'œuvre des missions » ; mais il ne touchait qu'indirectement aux missions musulmanes; cependant « il n'y a pas de doutes que la dure tâche des missions musulmanes n'a été si négligée que parce qu'elle parut trop difficile pour une seule société missionnaire. L'introduction de l'unité amènera par conséquent une solution rapide et plus adéquate de ce problème essentiel de la mission. »

Les questions qui avaient été l'objet des délibérations des commissions furent discutées dans les séances du Congrès; une place très large y a été donnée au problème musulman. Le danger pour l'Afrique, ardemment proclamé par le docteur George Robson, fut exposé par le docteur Karl Kumm, qui venait de rentrer de son remarquable voyage à travers l'Afrique. Le missionnaire L. E. Kogberg parla des conditions du Turkestan oriental; le docteur Lepsius parla du manque de littérature chrétienne appropriée aux Musulmans, etc. Enfin le docteur Samuel Zwemer exposa, avec un esprit élevé et une passion ardente, le problème universel de l'Islam.

COOPÉRATIONS ET RAPPORTS

*Sans être consacré à l'œuvre musulmane exclusivement, l'*Evangelisches Missions-Magasin, *revue de trois feuilles, publiée par le Comité missionnaire de Bâle, réunit dans chacun de ses numéros deux ou trois articles d'intérêt général pour le monde missionnaire.*

Nous trouvons dans le numéro de janvier 1911 — qui commence la « Nouvelle série = 55e année » — et dans celui de février et de mars, des articles relatifs aux rapports des VIIe et VIIIe Commissions du Congrès d'Édimbourg qui complètent les données du Moslem World *sur ce sujet. Nous en donnons ci-dessous un aperçu.*

* * *

L'objet de ce rapport, dit le professeur W. Schlatter, auteur de l'article : *Coopération et tendances vers l'union dans la mission* (d'après le rapport de la VIIIe Commission de la Conférence missionnaire universelle à Édimbourg), est une des questions les plus importantes et les plus brûlantes de la Mission universelle. La Chrétienté, qui ne constitue actuellement qu'un tiers de l'humanité, se trouve devant une tâche énorme. Les peuples de couleur, avec leurs religions non-chrétiennes, sont en train d'entrer dans l'ensemble de l'histoire universelle — et un grand conflit va se produire entre eux et l'Évangile. Cette situation apporte un devoir à la Chrétienté missionnaire. Cela ne veut pas dire, explique plus loin le professeur Schlatter, que l'on doive demander aux missions de renoncer à leur individualité ; mais cela les oblige à employer leurs forces de la façon la plus efficace, et il n'y a aucun doute que, par la coopération, les efforts actuels des missions peuvent donner un résultat quadruple avec le même personnel.

La pratique a d'ailleurs conduit les missionnaires à cette solution dans plusieurs directions et dans différents pays.

L'évêque Salwyn établit, il y a un demi-siècle, un projet suivant lequel les îles de l'océan Pacifique devaient être partagées entre différentes missions, ce qui a évité jusqu'à ce jour les disputes et les différends. Les Philippines et la Corée fournissent de même des preuves convain-

cantes de l'efficacité d'une telle division du travail; partout ailleurs la nécessité s'en fait sentir de plus en plus.

A Delhi, deux missions appartenant à deux Églises différentes ont conclu entre elles un accord en vertu duquel aucun de leurs travailleurs ou membres ne sera accueilli par l'autre sans une entente préalable.

Dans la Chine occidentale, dix institutions missionnaires différentes ont fondé en 1899 un tribunal commun, investi de la confiance de toutes, pour veiller à la division du travail. Cet exemple a été suivi en 1902 par trente sociétés, dans l'Inde, et en 1906 par les missions sud-africaines.

Les sociétés d'édition vont dans le même sens, avec, à leur tête, la *Religious Tract Society* fondée à Londres dès 1799 et qui la première trouva cette solution. D'autres l'imitèrent : Les sociétés d'édition de Chine et du Japon servent sans aucune distinction à toutes les missions évangéliques, ainsi que le *Christliche Literaturgesellschaft für China* (depuis 1887), et une société analogue dans l'Inde. Un exemple plus intéressant encore que cette coopération littéraire est offert par l'Afrique portugaise, où les Anglicans et les Méthodistes publient ensemble un catéchisme dont la première partie leur est commune et contient les vérités essentielles reconnues par les deux Églises; la seconde partie, imprimée en double, donne séparément les doctrines propres à chacune. Ailleurs, la même idée a conduit à la publication de journaux communs, comme le *Chinese Recorder* ou l'*United Church Herald*, revue mensuelle des Églises réunies de l'Inde méridionale.

Un grand nombre d'initiatives prouvent que l'œuvre de l'enseignement aurait lui aussi beaucoup gagné à l'association des efforts. A Pékin et à Tung-tchou, quatre écoles spéciales (école de théologie, de médecine, de femmes et une école générale) ont une même direction supérieure. La même tendance se fait sentir pour les séminaires théologiques et à un plus haut degré encore pour les écoles de missionnaires, par exemple dans l'enseignement commun des langues.

A tous ces égards, la Commission s'est prononcée en faveur de la plus grande union possible entre les missions séparées. En ce qui concerne les rapports entre les missions et l'association de leurs efforts individuels, un autre côté de la question fut envisagé. « Quel doit être le but du travail de toutes les sociétés particulières ? Est-ce la fondation dans les pays non chrétiens d'une foule d'Églises différentes ou de sectes ? Évidemment, non. De plus en plus, la majorité des missionnaires s'attache à l'idéal d'une seule Église chrétienne au sein de chaque peuple non chrétien. » C'était le désir énoncé pour la Chine, par la Conférence de Shanghaï, en 1907, et, ce qui est plus important encore, c'est le sentiment qu'affirment de plus en plus les indigènes con-

vertis, qui se montrent décidés à aller dans cette direction avec ou sans l'aide des missionnaires.

Ici aussi la ligne de conduite définie par la Commission : « jonction organiques des églises de missions apparentées, et union libre des églises différentes sur un même territoire » ne fait que mettre en lumière un fait déjà réalisé de façon embryonnaire. Ainsi, il existe au Japon, depuis 1877, une « Église chrétienne du Japon » sur la base de la doctrine apostolique; la Chine possède six synodes presbytériens qui comprennent 40.000 adhérents; dans l'Inde, 50.000 membres adhèrent à l'« Église presbytérienne de l'Inde » unifiée.

Ces églises missionnaires unifiées sont fondées, comme en Chine surtout, dans l'espoir d'une unification consécutive plus générale. La Conférence de Shanghaï, en formant des commissions confessionnelles s'est exprimée d'une façon nette : bien que la nomination de ces commissions ait pour premier but la formation en Chine de six organisations d'église ou davantage, le Congrès espère sérieusement que ces organismes particuliers travailleront dès leur origine à l'œuvre de l'entente commune.

D'ailleurs, l'union organique de différentes églises est devenue une réalité dans l'Inde où existe, depuis 1907, « l'Église unifiée de l'Inde méridionale »; de même dans l'Afrique anglaise, sept missions ont fait des démarches pour fonder une église homogène indigène.

Sans entrer dans plus de développement à ce sujet, nous espérons avoir donné une notion exacte de cette tendance moderne caractéristique et générale de l'œuvre des missions, que la VIIIe Commission formula ainsi : à travers le champ des missions entier le désir sérieux s'accroît de l'union plus étroite et de la reconstitution de l'unité brisée de l'Église du Christ.

Pour la réalisation de cette tâche, le Congrès nomma un Comité international composé de 35 membres : 10 Anglais, 10 continentaux et 5 pour l'Afrique, l'Asie et l'Australie.

L'intérêt des travaux de la VIIe Commission, sur les rapports des missions et des gouvernements, se rattache à un autre ordre d'idées.

La Commission, présidée par le président d'honneur de la Conférence, Lord Balfour de Burleigh, l'ancien secrétaire d'État d'Écosse, actuellement membre de la Haute-Chambre, avait à sa disposition des documents provenant d'une enquête faite à l'avance auprès des missionnaires. Cette enquête concernait : les points de contact des missionnaires avec les autorités, leurs recours auprès d'elles dans les cas de persécution, les cas litigieux, et surtout la question principale : y a-t-il dans le régime, dans la politique ou dans l'administration du pays quelque chose qui fasse obstacle au développement de l'activité de la mission ?

Chaque pays a été étudié séparément sous ce rapport. Les cadres de cet article ne permettant pas de reproduire tous ces renseignements, nous nous bornons à en citer quelques-uns.

Autant les rapports des missionnaires et du gouvernement sont satisfaisants au Japon, autant ils laissent à désirer en Chine. L'attitude hostile des fonctionnaires envers tout ce qui est étranger et surtout envers le Christianisme, la dualité des rapports des missionnaires avec leurs autorités nationales et avec celles de la Chine, les soulèvements chinois et les massacres répétés, l'intervention armée des États étrangers, la grande autonomie administrative locale, la démoralisation des fonctionnaires, tout cela a créé une situation tellement difficile que les missionnaires ont besoin de beaucoup de sagesse, de patience et de tact.

Par les traités diplomatiques, les missions ont le droit d'habiter dans l'Empire entier, d'acquérir, de se déplacer et de prêcher; de même des clauses insérées par les puissances assurent aux chrétiens chinois la liberté de religion et de conscience. Cependant, dans tous les cas la tolérance dépend plus des fonctionnaires que du gouvernement.

En ce qui concerne, au contraire, l'attitude des missionnaires envers le gouvernement chinois, elle est caractérisée par cette conclusion de la Conférence de Shanghaï en 1907, approuvée entièrement par le Congrès d'Édimbourg : « Nous déclarons que, en tant que missionnaires protestants, nous ne nous proposons aucun but politique, ni pour nous-mêmes, ni pour nos supérieurs; que notre mission est de nature purement spirituelle et morale et que jamais nous ne nous mêlerons des affaires du gouvernement. »

Un contraste parfait avec la Chine est fourni par l'Inde où les missions jouissent de l'appui et de la bienveillance d'un gouvernement européen qui leur garantit la liberté entière de mouvement ; mieux encore, reconnaissant aux missions de leurs efforts dans les domaines de l'enseignement, des secours médicaux, des placements, etc., qui secondent les siens, le gouvernement anglais leur donne des subsides à condition, il est vrai, d'un contrôle de l'affectation des ressources, mais avec une neutralité absolue au point de vue religieux.

Cette situation politique favorable n'empêche cependant pas les missionnaires et les chrétiens en général de se heurter à des obstacles considérables et d'être exposés à de dures persécutions dans leur vie privée, surtout lorsqu'ils transgressent la caste. Aussi s'est-on demandé si le gouvernement n'avait pas le droit et le devoir de modifier sa politique de neutralité religieuse, dans un sens plus favorable aux missions. Mais la plupart des missionnaires hindous émettent l'opinion que la future Église hindoue sera plus pure et plus forte si ses membres ne

sont pas considérés comme les favoris et les pupilles du gouvernement britannique ; et que leur lutte amènera un triomphe véritable et d'autant plus rapide, que leurs armes seront de nature plus exclusivement morale.

Ici, aussi bien qu'en Chine, si les missionnaires prennent une part très active à la propagande en faveur des réformes sociales, — abolition du régime des castes, éducation des femmes, modification des coutumes du mariage, — ils s'abstiennent complètement de toute participation aux problèmes politiques indigènes.

Le gouvernement hollandais offre aux missions la même hospitalité et un appui peut-être encore plus accentué que celui de l'Inde britannique. Les subsides pour écoles, hôpitaux, pharmacies, etc., sont distribués ici plus largement encore aux missionnaires qui, dans leur activité, agissent d'accord avec les fonctionnaires de l'État. Cette situation privilégiée des missions est intimement liée au fait qu'un homme de confiance des Missions est attaché au gouverneur général à Batavia. Cela fut décidé en 1906 par l'accord commun de la Société biblique néerlandaise, de la Société nationale des Missions, et des deux sociétés allemandes ; depuis, le baron D. von Bœtzelaer détient cette fonction de « Consul des Missions » — intermédiaire, conseiller, homme d'affaires, entre l'administration et les missions. En ce qui concerne les Musulmans, le gouvernement hollandais, « trop bien disposé envers l'Islam auparavant, offre maintenant, tout en gardant la neutralité religieuse, une base de défense légale aux missionnaires et aux chrétiens indigènes contre les agressions musulmanes ».

Dans les pays musulmans de l'Asie occidentale, l'activité des missions, récemment encore, devait se borner à l'enseignement, à l'œuvre médicale, etc., la propagande ouverte de l'Évangile étant absolument défendue. Les missionnaires en tant que personnes se trouvaient protégés par leurs consuls respectifs, mais les convertis étaient menacés de mort en Perse, et exposés à des persécutions qui les obligeaient à fuir en Turquie. L'ère de la tolérance franche et de la liberté est encore à attendre.

En Afrique, le problème musulman est encore plus compliqué pour les missions qu'en Asie, car il s'agit ici non seulement de lutter directement contre l'Islam, mais aussi de rivaliser avec lui dans la tâche de gagner les peuples encore païens.

Partout où règne l'influence anglaise, il y a place pour les missions ; mais parfois, en raison de considérations politiques, cette place se trouve tellement diminuée que des plaintes s'élèvent du camp des missionnaires. Ainsi, en Égypte, où la sagesse des gouverneurs anglais s'attire les éloges un peu ironiques de l'auteur, la délicatesse envers les Musul-

mans se trouve poussée trop loin, au désavantage des chrétiens. « Les fonctionnaires anglais sont obligés de s'incliner soigneusement devant toutes les coutumes musulmanes. On les force généralement à observer le vendredi comme jour de repos hebdomadaire et à travailler le dimanche dans l'intérêt du gouvernement égyptien, en violant ainsi leur conscience. Il n'est pas besoin de dire que cette extrême complaisance pour les susceptibilités musulmanes n'a pas l'assentiment des missionnaires. Non seulement cet état de choses gêne leur activité, mais ils trouvent que les nombreux chrétiens coptes sont traités avec injustice, au profit des Musulmans. Ce n'est que depuis 1907 qu'il est permis d'enseigner la religion chrétienne aux enfants des chrétiens — aux frais de leur Église — dans les écoles gouvernementales où le Koran est enseigné aux frais de l'État. Si les gouverneurs anglais veulent faire prévaloir les règles de la morale chrétienne, ils doivent établir en premier lieu l'égalité des droits de leurs sujets chrétiens et musulmans. »

Notons encore, avant de passer à la deuxième partie de la VIIe Commission, les récriminations contre les gouverneurs de Madagascar. « Du temps du général Gallieni, les meilleurs rapports existaient entre les missions et le gouvernement. Mais depuis, sous le drapeau de la République de Liberté, la mission évangélique a dû subir de dures oppressions. Un changement vers le mieux semble enfin s'être produit ici après le départ du dernier gouverneur (1). Les chrétiens indigènes ont continué d'obéir aux autorités. Presque entièrement écartés de l'éducation de la jeunesse, les missionnaires se sont voués avec plus de zèle au développement de la vie spirituelle de leurs communautés. A un moment donné, tout cela portera des fruits. »

Dans la seconde partie de ses travaux, la VIIe Commission précise les rapports des missions et des gouvernements au point de vue du droit. Le missionnaire reste sujet de son propre État, à moins qu'il ne se fasse naturaliser ; sa situation juridique est donc celle d'un étranger domicilié avec tout ce qu'elle comporte. Les convertis, au contraire, restent envers leur gouvernement dans leur situation antérieure. Les rapports du missionnaire et du converti sont purement religieux, sans aucun caractère civil, et les missionnaires n'ont aucun droit d'intervenir en faveur des convertis auprès de l'administration locale. Les missions peuvent demander aux gouvernements des avantages et des appuis pour leur œuvre, comme le feraient les commerçants ; ce ne sont pas des droits, ce sont des faveurs qu'ils demanderont, etc.

(1) Cf., dans l'*Allgemeine Missions-Zeitschrift*, l'article intitulé : « *L'ère Augagneur à Madagascar* ».

Sans reproduire toutes les conclusions auxquelles les débats ont amené la Commission, disons qu'elles se ramènent à suggérer aux gouvernements chrétiens de faciliter aux missions l'accès de tous les pays, et d'aplanir tous les obstacles à l'activité des missions. Terminons enfin par un extrait du discours final de Lord Balfour : « Les missions apportent une aide importante à tous les gouvernements. Les difficultés dans tous les pays seraient insurmontables sans les missionnaires qui réalisent l'idéal chrétien de l'amour et du sacrifice... Il ne s'agit pas de faire du bruit, mais de tomber juste. Nous avons besoin d'un Comité permanent qui intervienne ouvertement pour les missions, et qui, en cas de besoin, puisse élèver la voix sans se taire avant que le mal soit réparé. »

Cette création a été réalisée ; c'est la « Commission Internationale », le « Comité de Continuation ».

SUITES DU CONGRÈS D'ÉDIMBOURG

Un comité spécial, « Continuation Committee », a été chargé, après la clôture du congrès d'Édimbourg, de continuer les travaux commencés ; il se divisa en commissions pour chacune des questions qui ont occupé le Congrès. Il y a des commissions de statistique, des commissions des publications, de l'éducation, de l'enseignement, du contentieux entre les missions et les gouvernements, enfin une commission spéciale pour les problèmes de l'œuvre parmi les Musulmans, avec compétence indéfinie ; c'est au courant des études qu'on déterminera quels seront les points à étudier de près : la recherche de la méthode, l'éducation spéciale des missionnaires ou l'étude de l'Islam. — A la première session de ce « Continuation Committee » (mai 1911), qui a fixé déjà les grandes lignes de son travail, il a été, entre autres, décidé de

faire profiter les missions de la quantité de matériaux précieux qui se trouvent entre les mains du comité, en éditant, à partir de 1912, *The International Review of Missions;* cette revue trimestrielle fait une place à tous les problèmes intéressant les missions et à un échange d'opinions international.

***

Déjà, comme écho du Congrès d'Édimbourg et comme première satisfaction aux besoins de la mission indiqués dans les débats, on lit dans le numéro de juillet 1911 du *Moslem World* l'annonce d'une école missionnaire commune aux différentes confessions, avec adaptation aux exigences spéciales de la mission en pays musulmans. La *Hartford School of Missions*, qui doit être ouverte cet automne, est une branche du *Hartford Theological Seminary*, de Connecticut, et à sa tête le président de ce séminaire, qui, au Congrès d'Édimbourg, présidait la Ve Commission, pour la préparation des missionnaires. Cette école sera ouverte aux hommes et aux femmes ayant l'instruction habituelle des missionnaires et qui viendront comme candidats d'une des sociétés de mission ; des cours spéciaux sont destinés aux missionnaires en vacances.

Les candidats à la mission en pays musulmans y trouveront : un enseignement soigneux de l'arabe, de la théologie, de l'histoire et des institutions religieuses de l'Islam ; pour la sociologie et la science des religions comparées, des leçons pratiques tirées de l'expérience de l'œuvre missionnaire donneront aux étudiants une base dans la compréhension de leurs champs d'action. Une remarquable collection d'ouvrages arabes et de livres sur l'Islam que le *Hartford Seminary* met à leur disposition leur permettra de compléter leurs études.

***

CONGRÈS NATIONAL ALLEMAND

Dans le numéro de janvier 1911, organe de la mission de Bâle, on trouve un article d'un intérêt facilement appréciable sur *La Mission au troisième Congrès colonial allemand* (en 1910), intérêt qu'augmente encore le fait que l'auteur de l'article, M. K. Axenfeld, était lui-même rapporteur de la section d'Islam.

Les deux traits qui ont caractérisé essentiellement ce Congrès sont, selon M. Axenfeld : d'abord la participation au Congrès, pour la première

fois très accentuée, des éléments industriels et commerçants et, deuxièmement, la prédominance de l'opinion que « la politique coloniale doit lier les buts politiques et économiques aux tâches morales et religieuses. Les voix qui soutenaient « le point de vue du maître » et préconisaient la politique de la manière forte, sont restées isolées.

Le discours caractéristique du président de la première séance plénière, M. Schinckel, président de la Chambre de Commerce de Hambourg, dont voici quelques passages, est très net. « La prospérité des colonies dépend en première ligne des hommes que nous y envoyons. Les meilleurs sont à peine bons pour cette tâche. Ce n'est pas le matérialisme européen moderne, ce n'est pas le bouddhisme non plus, ni l'Islam qui peuvent préparer un avenir satisfaisant aux territoires protégés. L'introduction du Christianisme dans les colonies en est la condition primordiale, même au point de vue économique; par conséquent les services rendus par les missions doivent être reconnus et appuyés dans la plus grande mesure ». Et le même point de vue a été si fréquent dans les discussions suivantes, que les missionnaires pouvaient se taire, car « ce qu'ils eussent eu à dire était exprimé d'une façon efficace par d'autres ». Dans d'autres cas, comme celui de la section IV, consacrée à l'Islam et à la question de l'éducation, ce sont les missionnaires qui ont pris le plus souvent la parole, à tel point qu'un des non-missionnaires a pu dire : « On a presque l'impression de se trouver non à un Congrès colonial, mais à une conférence de missions. »

Sur la question musulmane, la divergence des points de vue missionnaire et laïque s'est fait jour dans les discours du docteur Becker, de l'Institut Colonial d'Hambourg, et de deux missionnaires, M. Axenfeld et le Père Hansen. D'accord avec son confrère catholique, Père Hubert Hansen, recteur de Saint-Gabriel à Mœdling, près de Vienne, M. Axenfeld, secrétaire de la Société missionnaire de Berlin et inspecteur des missions, a attiré l'attention sur le danger islamique, que l'on a injustement exagéré, dans les colonies allemandes africaines; il proposa d'envisager les conséquences de cet état de choses, aussi bien dans l'intérêt des missions que dans l'ordre des préoccupations intellectuelles et enfin dans l'intérêt de la domination politique. Le professeur Becker, au contraire, a insisté dans sa communication : *L'État et les Missions dans la politique musulmane*, sur la divergence des intérêts et des buts de la politique coloniale et des Missions, en « déclarant que c'est à tort qu'on appliquerait aux intérêts d'État les vues, les mesures et les moyens qui appartiennent à la sphère des intérêts religieux ».

« Malheureusement — dit l'auteur de l'article — la question était mal posée, car si nous, missionnaires, nous mettons unanimement en avant le fait du danger islamique même pour la domination politique,

danger qui n'est plus nié, fût-ce par le professeur Becker, jamais nous n'avons affirmé l'identité des intérêts de l'État et de l'Église. » Cependant M. Axenfeld reconnaît sur beaucoup de points la justesse des vues exposées par le professeur Becker. Il admet ainsi que « bien que les écoles gouvernementales laïques collaborent en quelque sorte à l'expansion de l'Islam, l'administration n'est pas libérée par ce fait de la nécessité d'assurer l'éducation de la population musulmane, lorsque cette dernière ne veut pas d'écoles chrétiennes ». Ailleurs il dit : « Si nous, les représentants des missions, nous demandons au gouvernement de comprendre nos buts et nos intérêts, nous devons nous rendre compte exactement de ce que ce problème comporte au point de vue des intérêts et des devoirs du gouvernement. Nous devons témoigner notre reconnaissance au professeur Becker pour avoir attiré notre attention sur ce point. Nous devrions d'autant plus être prêts à apprendre de lui, qu'il s'est lui-même beaucoup rapproché de la conception des missions. »

Les deux opinions, aussi bien celle qui critique « l'appel à la guerre contre l'Islam » de M. Axenfeld, que celle qui voit « l'apothéose de l'Islam » dans le discours du professeur Becker, se sont conciliées dans la résolution suivante adoptée à l'unanimité :

« Considérant que le progrès de l'Islam constitue un danger sérieux pour le développement de nos colonies, le Congrès colonial recommande la surveillance attentive et l'étude approfondie de ce mouvement. Tout en reconnaissant la nécessité d'une neutralité religieuse absolue, il considère comme important que tous ceux qui prennent part à l'ouverture de nos colonies évitent consciencieusement tout ce qui pourrait servir à aider à l'extension de l'Islam et à entraver le Christianisme; il recommande l'œuvre civilisatrice des missions, notamment dans les domaines éducatif et médical, à l'appui efficace des administrations coloniales. Il reconnaît aussi que le danger musulman motive une invitation impérieuse à la Chrétienté allemande d'intervenir, sans délais, dans les régions de nos colonies non atteintes encore par l'Islam. »

Sans nous attarder aux autres détails des débats si intéressants qui suivirent, sur la question de l'éducation, sur la polygamie, etc., nous reproduirons quelques fragments du remarquable discours du professeur Becker cité dans *The Moslem World* (janvier 1911, pp. 55-56). « La politique à adopter envers les Musulmans comporte la création d'une orientation nouvelle de la politique de notre gouvernement. Jusqu'ici l'Islam dans nos colonies n'a intéressé que les missionnaires. Mais maintenant la politique musulmane doit devenir essentiellement gouvernementale. Le gouvernement ne doit d'ailleurs pas se laisser diriger par le point de vue religieux, mais par le point de vue national.....

Il peut se rendre compte, au moins pour l'Afrique orientale, que l'Islam, quoique hostile au Christianisme, est parfaitement capable de développement dans le sens de la civilisation moderne. »

Avec toute l'estime due aux missions, le professeur Becker croit que l'administration coloniale peut et doit se servir de l'Islam pour l'éducation des indigènes suivant l'exemple que donnent la France, l'Angleterre et la Hollande. « Aussi faut-il recommander une neutralité absolue, une attitude de faveur passive et, surtout, un régime approprié envers l'Islam. Dans trois ordres d'idées, il faut adopter des principes bien établis : 1° dans l'orientation générale du régime administratif et religieux; 2° dans les rapports de la loi musulmane et des lois européennes, et 3° dans le régime de l'enseignement. Il est indispensable d'étudier l'Islam soigneusement et par l'intermédiaire de personnes spécialement préparées à cette besogne.

« Malgré tous les égards dus à l'Islam, l'islamisation entière de nos colonies doit être évitée autant que possible. Le seul moyen préventif serait de créer de forts centres chrétiens, comme c'est le but des missions (1). »

R. M.

(1) « La question des rapports des missions et des administrations coloniales fait l'objet, entre autres, d'une monographie étendue, due au docteur Carl Mirbt et intitulée : *la Mission et la Politique coloniale dans les pays de protectorat allemand* (Tubingen, Mohr, 1910). L'auteur, qui s'est servi comme base de son ouvrage de ses cours à l'Institut colonial de Hambourg, s'est donné pour tâche d'exposer la nature et l'organisation des missions, leurs rapports avec la politique coloniale et l'étude des problèmes à la solution desquels les missions chrétiennes sont appelées à collaborer. » (*Allgemeine Missions-Zeitschrift*, avril 1910, pp. 199 et suiv.)

CONGRÈS DE LUCKNOW

Cinq ans après la Conférence du Caire, les Missions protestantes en pays musulmans viennent d'avoir leur second Congrès universel, à Lucknow, le 21 janvier 1911.

Quelques mois auparavant, le Congrès général des missions protestantes s'était réuni à Édimbourg. La lutte contre l'Islam y avait été recommandée et étudiée à tous les points de vue. Forts de ces travaux préliminaires, les congressistes de Lucknow ont pu envisager avec satisfaction les progrès accomplis ; avec leur éminent président, le docteur Zwemer, ils se sont montrés soucieux d'apprécier plus exactement la valeur et les forces de l'Islam, en témoignant d'une adaptation intelligente et prompte à des conditions nouvelles.

Les nombreuses publications sur l'Islam, faites depuis le premier Congrès, dénotent un effort réfléchi en vue d'étudier les terrains et leurs caractères, un à un, plus scientifiquement et plus objectivement. Cette évolution rapide, due à l'esprit pratique anglo-saxon joint à l'esprit de méthode germanique, est significative et d'un enseignement profond.

Telles sont les constatations d'ensemble auxquelles se prête le Congrès.

I

Au moment de l'ouverture du Congrès, nous avions câblé à son éminent chairman, le Rév. S. M. Zwemer, le vœu de recevoir des renseignements sur ses travaux. Nous avons eu la bonne fortune de nous voir envoyer ainsi de Lucknow même, au lendemain du Congrès, une note substantielle, qui en représente la doctrine en quelque sorte officielle, résumée pour la Revue du Monde Musulman. *Miss J. Rollier, à qui nous en sommes redevables, voudra bien, en agréant nos remerciements, nous excuser d'avoir tant attendu pour la donner. La voici en son texte même. Elle forme un excellent préambule aux comptes rendus documentaires qui la suivent.*

NOTE SUR LES TRAVAUX DU CONGRÈS

La « Deuxième Conférence générale des Missions pour les Musulmans » a eu lieu à Lucknow, Indes anglaises, entre le 23 et le 29 janvier 1911. La première conférence de ce genre eut lieu, l'on s'en souvient, au Caire, en 1906. Plus de 150 délégués y furent présents, représentant différentes sociétés missionnaires venues de presque tous les pays du monde où la religion de Mohammed existe, ainsi qu'un nombre presque égal de visiteurs, tous engagés dans la même œuvre.

Le Rév. S. M. Zwemer, D. D., missionnaire en Arabie, éditeur de la nouvelle revue trimestrielle intitulée : *The Moslem World,* fut le « chairman » de la conférence. Ce fut lui aussi qui donna, de sa manière claire et toujours éloquente, un aperçu général du Monde Musulman dont je ferai un petit résumé qui donnera une idée, non seulement de son discours, mais des sujets principaux traités durant la conférence.

Le docteur Zwemer fit de son sujet les quatre divisions suivantes :

1° Statistiques;

2° Conditions politiques et ses développements;

3° Changements sociaux et intellectuels depuis la Conférence du Caire ;

4° Attitude différente des Églises en Europe et en Amérique causée par la Conférence du Caire.

Quant aux statistiques, l'orateur affirme qu'on ne peut encore donner un chiffre correct de la population du Monde Musulman au commencement du vingtième siècle, mais qu'il est probable que le nombre des adhérents de Mohammed est près d'atteindre le chiffre de 200 millions et que les statistiques des Musulmans en Russie sont plus exactes que celles de la Conférence du Caire, de sorte que l'on fixe ce nombre maintenant à 20 millions en comptant les populations de Khiva et de Bokhara. La population musulmane de la Chine, d'après les investigations minutieuses de M. Marshall Broomhall dans son volume récent : *Islam in China* serait entre le minimum de 5 millions et le maximum de 10 millions.

C'est dans l'Inde anglaise que se trouve la population musulmane la plus nombreuse, étant de 62.468.077, et c'est un fait qui donne à penser qu'il y ait de nos jours, sous la dépendance du gouvernement anglais, plus de Musulmans que sous la dépendance d'aucun autre gouvernement des temps modernes et même du moyen âge. En comptant ses possessions et dépendances, au moins 95 millions de Musulmans sont de nos jours sous le gouvernement de la Grande-Bretagne et le nombre total des adhérents du prophète de la Mecque surpasse de 5 millions celui de la population chrétienne de cet empire. Et puis, autre fait à noter, la population musulmane continue à croître aux Indes anglaises. D'après le docteur Jones, écrivain du volume intitulé : *India, its Life and Thougt*, durant la dernière décade la population mahométane a augmenté de 9,1/100 tandis que la population générale de l'Inde n'a augmenté que de 1,9/100.

Après les Indes anglaises, l'île de Java a une population musulmane plus nombreuse que n'importe quel autre pays, ayant un total de 24.270.600. La Russie suit d'assez près avec ses 20.000.000, puis l'Empire Ottoman d'Asie et d'Europe qui a une population de 14.278.800 Musulmans. Ensuite viennent les groupes de pays : l'Égypte, la Perse, le Maroc, l'Algérie, l'Arabie, l'Afganistan, tous presque entièrement musulmans, ayant chacun une population de 4 à 9 millions. C'est à peine si l'on peut trouver en Asie ou en Afrique un pays où il n'y ait une population musulmane. Dans certains pays cette population peut être très minime encore, mais partout ou presque partout, c'est une population croissante. Par exemple, le Tibet, ce grand pays aux portes fermées, a déjà 20.000 Musulmans, et, au sud de l'Afrique, les adhérents de Mohammed se trouvent de nos jours dans toute la région entre le Cap et le Congo. Depuis la conférence du Caire, on remarque, dit le docteur Zwemer, une croissance rapide de l'Islam, au nord de l'Abyssinie ; on rapporte que des tribus entières, autrefois chrétiennes, et qui portent encore des noms chrétiens, sont

devenues musulmanes. Comme conclusion de son aperçu statistique, M. Zwemer mentionne les pays où aucune mission ne travaille jusqu'à présent : le Turkestan russe avec une population de 5 millions; Khiva, 800.000 ; Boukhara, 1.250.000; Afganistan, 5 millions. En Afrique : Barka, 100.000; Tunis, au sud de la côte, 1 million; Oran, 1.300.000; Atlas-Riff, 2.260.000, ainsi que la vallée Moulouya et le district Saharien du Maroc, où l'Islam et le Christianisme rivalisent pour la conquête du paganisme. En Arabie, les provinces de Nejd, Hijaz et Hadramaout n'ont aucun missionnaire, et en Malaisie il y a trois districts d'une population totale d'un million sans une seule mission.

2° Politique.

Les changements que Dieu dans sa providence a causé dans l'Asie occidentale sont plus surprenants et soudains que les tranformations par la lampe d'Alladin dans les contes arabes. Au lieu d'un espionnage universel, la liberté ; au lieu du despotisme, des constitutions et des parlements ; au lieu d'une presse muselée, une presse libre ; au lieu du système tyrannique des passeports, l'émigration et l'immigration libres, par toute la Perse, l'Arabie et la Turquie ; au lieu du bannissement, l'amnistie, et au lieu du despotisme dans la capitale contre les droits du peuple, Abdul Hamid lui-même prisonnier à Salonique; enfin des parlements en session à Téhéran et à Constantinople. La grande armée des espions, au nombre de 40.000, dit-on, et qui coûtait deux millions de livres sterling par année, a été abolie et les peuples de la Turquie et de la Perse sont presque fous de leur nouvelle liberté. Le « railway » de Damas a atteint Médine et la lumière électrique illumine le tombeau du Prophète ! La Turquie, la Perse et l'Arabie ont eu plus de changements industriels, intellectuels, sociaux et religieux pendant les quatre années dernières que pendant les quatre siècles passés. Tout ceci indique une ère nouvelle pour l'Asie occidentale et le nord de l'Afrique.

Les Musulmans de Russie demandent plus de droits à la Douma, forment des sociétés de réforme et de progrès et travaillent aussi pour les intérêts panislamiques par le moyen de la presse.

Le nouveau parti national d'Egypte excite partout le désir d'indépendance. L'esprit de révolution a commencé aussi en Malaisie. Une société de jeunes Javanais vient de se former sous le nom de « Bondi Outomo » ou Ligue Universelle. Leur programme traite de progrès social et de réformes dans le système d'éducation. Le Koran a été traduit dans leur langue.

En Chine aussi, la publication d'un journal intitulé : *Moslems Awake*, qui circule par toute la Chine, est un des signes prouvant l'activité du mouvement panislamique.

La prise du Ouadaï par les troupes françaises, il y a un an à peu près,

est en un sens l'événement politique le plus important de cette époque. Par cette campagne, le principal centre africain du commerce des esclaves et de la propagande musulmane contre la civilisation est tombé entre les mains d'un pouvoir européen qui gardera ce point à tout prix. A partir de maintenant le Ouadaï ne pourra plus être le siège d'opérations guerrières contre les gouvernements chrétiens.

3° Changements sociaux et intellectuels.

Les trois grands mouvements du Monde Musulman de notre époque : le développement du grand Ordre des derviches, la croissance de l'esprit panislamique et les efforts du nouvel Islam pour rationaliser la vieille religion orthodoxe, ont tous les trois la même cause : l'effort pour conformer l'Islam aux progrès de la pensée moderne et de la civilisation de l'Occident. Ismaël Bey Gasprinsky, dans son journal *Tarjuman*, exprime la pensée que « le monde change et progresse constamment et que les Musulmans sont laissés en arrière de bien des milles et des milles ». Sheikh Ali Yusef, l'éditeur d'un des plus grands journaux musulmans au Caire, fit devant une grande assemblée la remarque que « les chrétiens vont à l'avant des Musulmans de toutes manières ; les derniers n'ont guère de « steamers » ou de barques parce qu'ils ne sont pas prompts à voir leur devoir, qu'ils ne sont pas unis dans leurs efforts et se contentent de suivre leur guide sans s'inquiéter de monter au niveau des autres nations ». Dans les Indes anglaises on entend aussi des remarques semblables.

L'activité énorme du journalisme musulman dans tous les centres principaux de ce monde de l'Islam est un autre indice des mouvements sociaux et intellectuels. Les journaux musulmans de la Perse, de la Russie, de Java, de la Turquie et de l'Égypte discutent des questions telles que : la position de la femme, la coutume du voile, la polygamie, l'esclavage, le « railway » de la Mecque, etc.

Il n'y a pas de doute que des milliers de Musulmans en Turquie, en Perse et même en Arabie ne soient intellectuellement convaincus de la vérité du Christianisme, en opposition à celle de l'Islam.

L'Islam passe par une crise de son histoire. Quel en sera le résumé ? Le docteur William A. Shedd remarque que « l'Islam vient de tous côtés en contact avec les pensées et la civilisation modernes ; s'il veut vivre il faut qu'il reconnaisse et prenne en considération ces changements, et l'on se demande si l'Islam peut le faire ».

4° Attitude des Églises d'Europe et d'Amérique depuis la Conférence du Caire.

La Conférence du Caire marqua une ère nouvelle dans l'œuvre de l'évangélisation de l'Islam parce qu'elle fit connaître nombre de faits qui n'avaient pas été publiés jusqu'alors, qu'elle ralluma la foi et ins-

pira à des écrivains de décrire leur œuvre dans les pays musulmans et de faire des appels aux églises des différents pays. Puis les journaux, les revues ont été remplis d'articles sur la révolution turque, le nationalisme en Perse, les troubles en Égypte et le panislamisme en rapport à la politique internationale. Tous ces moyens fournirent l'occasion, mais ce fut la Conférence du Caire qui donna l'inspiration aux missionnaires qui à leur tour interprétèrent ces événements et éveillèrent l'Église en lui montrant les besoins du Monde Musulman.

R.

II

ORGANISATION ET PROGRAMME DU CONGRÈS

*Les renseignements qui suivent sur l'organisation du Congrès et le détail de ses travaux sont empruntés aux articles qui lui ont été consacrés par l'*Evangelisches Mission-Magazin, *numéros d'avril et de mai 1911 (pp. 164-173; 208-223) et par le* Moslem World (*numéro d'avril, pp. 164-175*).

***

Disons d'abord quelques mots de l'organisation du Congrès.

Les séances ont eu lieu dans le vaste hall du « Isabella Thoburn College » pour jeunes filles, de la *Methodist Episcopal Mission*. Des cartes, spécialement préparées, décoraient les murs et montraient, dès le premier regard, les progrès de l'Islam à différentes époques et son état actuel. Un grand globe auprès du siège du président portait une croix, mais tout près d'elle brillait un croissant — indication muette mais combien expressive! Dans deux pièces voisines on avait fait une exposition — qu'on veut rendre permanente entre les mains du *Continuation Committee* — d'objets et de curiosités intéressant l'Islam, ainsi que des publications de la *Bible Society*.

168 délégués et 113 hôtes représentant 54 sociétés missionnaires ont été hospitalisés par les missionnaires locaux avec la sage arrière-pensée de réunir dans chaque quartier des membres de sociétés différentes. On trouve parmi eux des personnages remarquables : le docteur Zwemer, « l'homme qui ne vieillit pas, à l'âme ardente et au regard pénétrant, le savant qui connaît l'Islam pour l'avoir étudié pendant de longues années et avoir vécu parmi les populations musulmanes qu'il aime

d'une grande et irrésistible passion ». Aussi ne fut-il pas seulement le président du Congrès, il en fut encore le véritable directeur spirituel. A côté de cet Américain, prenait place le docteur Weitbrecht, Germano-Anglais qui travaille depuis trente-cinq ans au service de la mission de l'Église anglaise dans l'Inde septentrionale, connu aussi bien par sa science que par son labeur. Plus loin, le docteur Wherry qui écrivit, il y a déjà trente ans, une explication importante du Qoran, puis des notabilités ecclésiastiques. Parmi les anciens Musulmans, on voit Effendi Mitri, Égyptien jeune encore et directeur d'un journal arabe, l'archidiacre Ihsan Ullah, le missionnaire Ahmad Chah, connaisseur parfait de l'Islam, auteur d'un dictionnaire du Qoran, et qui plus d'une fois a évoqué les vérités contenues dans l'Islam.

Aucun représentant de la Presse n'a été admis, et aucun compte rendu ne devait être communiqué aux journaux indiens avant la fin de la Conférence; ceux de la presse européenne et américaine devaient passer par les mains de la Commission des comptes rendus. Après la clôture de la Conférence, cette Commission devait préparer un compte rendu pour les feuilles indiennes chrétiennes et un autre pour la presse quotidienne générale.

Le Congrès a entendu en premier lieu les rapports des Comités créés par la décision du Congrès du Caire. C'est d'abord le docteur Weitbrecht qui présenta l'état de la Littérature pour Musulmans. Il résulte de cette longue étude que les publications chrétiennes dans les trois principales langues musulmanes — l'arabe, le persan et l'ourdou — ont déjà pris une place importante. On imprime actuellement en Turquie, comme partout ailleurs. On réédite et traduit les ouvrages classiques de Pfander, ceux du docteur Wherry et d'autres, mais on en publie aussi de plus modernes « en prenant en considération le fait que le monde musulman n'est plus fermé à la science moderne ». C'est en ourdou que cette littérature chrétienne est la plus importante, et parmi les auteurs de ces publications, on voit d'anciens Musulmans ou Hindous comme Imad-ud-din, honoré par l'Angleterre du titre de docteur en théologie.

Avec ces trois langues on atteint presque les deux tiers du nombre total des Musulmans ; mais pour le tiers qui reste : les 10 millions de la Chine, les 20 millions des pays slaves, les 25 millions de nègres, aucune littérature n'existe encore.

Au rapport substantiel du docteur Weitbrecht les discussions n'ont rien ajouté de nouveau, si ce n'est qu'elles ont fait ressortir plus encore « l'urgence des ouvrages qui auraient pris en considération la science comparative des religions, la méthode de la critique historique et l'esprit moderne en général », conformément aux exigences nouvelles

créées par le mouvement d'esprit actuel des Musulmans d'Égypte, de l'Inde et du Levant. Le docteur Zwemer a parlé de la presse périodique scientifique consacrée aux Musulmans : de la *Revue du Monde Musulman*, du *Der Islam* allemand. On a signalé en outre, comme circonstance heureuse, que, depuis la Conférence du Caire, non seulement la littérature musulmane missionnaire a pris un nouvel essor, mais aussi « que la grande presse universelle » a commencé à témoigner d'un intérêt nouveau pour l'Islam. L'*Encyclopédie de l'Islam*, publication importante et détaillée, publiée en trois langues simultanément, par des autorités reconnues, en est une preuve.

***

Un coup d'œil sur la situation précède l'article du *Moslem World* sur les travaux du Congrès. « Les cinq années qui se sont écoulées depuis la Conférence du Caire ont été marquées par des événements sans précédents dans l'histoire de l'Islam : les révolutions de Turquie et de Perse, avec leurs conséquences plus ou moins profondes ; le mouvement nationaliste d'Égypte ; la construction du chemin de fer du Hedjaz ; enfin la création dans l'Inde des conseils législatifs et administratifs, avec l'électorat musulman distinct ; d'autre part, les efforts renouvelés pour moderniser l'Islam, la reprise d'une activité religieuse plus conservatrice, et les tentatives en vue de ressusciter la foi morte en Chine et ailleurs ; enfin la propagande en Afrique et dans des pays limitrophes où émigrent les ouvriers musulmans, par exemple dans les Indes occidentales et les îles de la mer du Sud. Ces événements exigent de la part de l'Église chrétienne un travail beaucoup plus énergique et soutenu et une préparation plus soigneuse des missionnaires. En conséquence, le programme de la Conférence de Lucknow a été composé en vue de : 1° passer en revue la situation actuelle ; 2° stimuler l'instruction des missionnaires, la littérature, et l'œuvre féminine ; enfin 3° coordonner les forces et augmenter leur importance.

Le plan des travaux de la Conférence annonce des sujets du plus grand intérêt. Après la lecture des adresses, et l'élection du bureau, on donna lecture des rapports du *Continuation Committee* de la Conférence du Caire. Le discours d'ouverture du Rév. S. M. Zwemer, président du Congrès, fut ensuite comme « une Revue générale du Monde Musulman » ; puis ce fut le tour des rapports et des discours.

I. Mouvement panislamiste ; sa genèse et son objectivité, ses méthodes, et leur application au problème de l'évangélisation des Musulmans.

Turquie : Rapport de W. S. Nelson ; Discours de F. E. Hoskins.

Afrique : Rapport du pasteur Würz ; Discours de Canon E. Sell.

Malaisie et Extrême-Orient : Rapport de G. Simon, de la Mission Rhénane, Sumatra.

II. Changements politiques dans le Monde Musulman ; leur rapport avec l'Islam ; la situation des missions chrétiennes.

Perse : Rapport de L. F. Esselstyn.

Arabie : Rapport de J. C. Young, Aden.

Inde : Rapport de W. A. Wilson, Indore.

Turquie : Rapport du professeur Stewart Crawford, Constantinople.

III. Attitude des gouvernements envers les Missions chez les Musulmans.

Gouvernements musulmans : S. V. Trowbridge, Turquie. — M. E. H. Glenny, Maroc. — Col. G. Wingate, de la *Central Asia Pioneer Mission.*

Gouvernements païens : C. R. Watson, Philadelphie.

Gouvernements chrétiens : W. H. T. Gairdner, Caire.

IV. Islam chez les peuples païens ; moyens de prévenir son extension.

Inde : J. Takle, Bengal.

Malaisie : J. Adriani, de la Mission Rhénane, Célèbes.

Afrique : Professeur Karl Meinhof, Berlin.

Chine, Russie, etc.

V. Éducation des missionnaires pour l'œuvre de conversion des Musulmans. Qualités intellectuelles et spirituelles requises. Cours d'études préparatoires. Cours d'études « in the field ». Littérature pour missionnaires et lecteurs musulmans.

En *ourdou* : Rapport de E. M. Wherry. « Littérature pour les lecteurs musulmans ; ce qui est à désirer » : *Canon Ali Bakhist,* Inde.

En *arabe* : Rapports de F. E. Hoskins, de la *Mission Press.* Beirouth, Syrie, et de M. Arthur Upson, de la *Nile Mission Press*, Caire.

En *persan* : Rapport de W. A. Rice, Perse. — Dans les langues de l'Extrême-Orient : W. G. Shellabear.

VI. Mouvements de réformes, religieux et social.

Inde : Canon Weitbrecht.

Pays méditéran : John Giffen.

VII. Développement social et intellectuel parmi les femmes musulmanes.

Inde : Rapport de Miss A. de Selincourt.

Égypte, Turquie et Perse : Rapport de Miss A. Van Sommer.

VIII. Œuvre féminine.

Mouvement de réformes : Miss Holliday, Perse; Anna Thompson, Égypte ; Patrick, Turquie.

Œuvre scolaire : Miss Buchanan, Égypte.

Publications : Miss Lilias Trotter, Algérie.

Œuvre médicale : Docteur Emmeline Stuart, Perse, et docteur Mary Eddy, Syrie.

Conditions et questions sociales : Miss Anderson, Inde, et Mrs S. M. Zwemer, Arabie.

Etc.

IX. Conclusions pratiques de la Conférence, rapports des sous-comités de finances, de publication, etc.

L'ISLAM ET LES MISSIONS

Comme le Congrès du Caire, celui de Lucknow marqua sa trace par des publications substantielles. Le premier volume paru : ISLAM AND MISSIONS, being papers read at the second Missionary Conference (1), *rappelle ceux de la Conférence de 1906. C'est une réunion de rapports, classés en chapitres, avec d'intéressantes illustrations (cf. beau portrait de Sir Sayyad Ahmad Khan). Le tout forme une documentation simple, pratique, disant ce qu'elle veut dire et faite pour laisser de la substance dans l'esprit des lecteurs.*

C'est le volume politique. Il débute par le discours d'ouverture du Rév. S M. Zwemer ; les chapitres suivants sont consacrés au panislamisme, aux Derviches d'Afrique, aux progrès de l'Islam en Afrique, aux évolutions politiques en Turquie, Arabie et Perse, à l'Inde ; au nouveau Régime turc, et aux différents autres domaines de l'Islam.

***

DISCOURS D'OUVERTURE

Le discours du docteur Zwemer expose en grandes lignes les sujets traités ensuite en détail par différents rapporteurs. Cette revue générale de la situation actuelle du monde musulman comprend quatre parties :

1° Les données statistiques;

2° Les conditions politiques;

3° Mouvement social et intellectuel, depuis la Conférence du Caire ;

(1) *Flaming H. Revell Company*, 1911, 298 pages.

4° La nouvelle attitude des Églises chrétiennes envers l'Islam et les missions chrétiennes chez les Musulmans.

« Le *Monde Musulman* n'est pas seulement une heureuse expression inventée par les missionnaires pour désigner une portion du grand problème universel de l'évangélisation : c'est un mot précis qui résume une situation réelle. Six ans avant la Conférence du Caire, le premier numéro de la *Revue du Monde Musulman* (1) parut à Paris, et durant dix ans cette revue mensuelle examina au point de vue purement scientifique l'étendue de l'Islam, sa condition et son développement dans les pays où il est en vigueur et qui, formant un monde en soi, doivent scientifiquement être traités avec unité. »

L'orateur débutait par l'affirmation de l'unité du monde musulman en donnant une synthèse des études nouvelles et des investigations récentes qui complètent les rapports présentés à la Conférence du Caire.

L'étude statistique du monde musulman conduit M. Zwemer au chiffre d'environ 200 millions comme total approximatif de la population musulmane. Ce chiffre est à peu près la moyenne des estimations discordantes de sources variées :

Statesman's Year Book, 1890.	203.600.000
Brockhaus, *Convers. Lexicon*, 1894.	176.000.000
Hubert Jansen, *Verbreitung des Islams*, 1897	259.680.672
S. M. Zwemer (*Missionary Review*), 1898	196.491.842
Allgemeine Missions-Zeitschrift, 1902	175.290.000
H. Wichmann, dans l'*Atlas* de Justus Perthes, 1903 .	240.000.000
Encyclopedia of Missions, 1904	193.550.000
The Mohammedan World of to Day (Conférence du Caire), 1906	232.966.170
Martin Hartmann, 1910	223.985.780

L'Inde seule compte 62 millions et demi de Musulmans et leur nombre total sous la domination britannique s'élève à 95 millions, excédant de 5 millions celui de la population chrétienne de l'Empire, fait significatif, selon l'*India, its Life and Thought* du docteur Jones, surtout si l'on prend en considération l'accroissement inégal des deux éléments. Celui des Musulmans a été, dans la dernière décade, de

(1) L'éminent chairman du Congrès de Lucknow fait ici une confusion. C'est la chaire de Sociologie musulmane dont dépend la *Revue du Monde Musulman* qui date de plusieurs années avant la Conférence du Caire. La Revue elle-même n'a commencé à paraître qu'en 1906, précédée depuis 1905 des analyses de la presse musulmane publiées par les *Archives marocaines*.

9,1 p. 100 tandis que la population entière n'a augmenté en moyenne que de 1,9 p. 100.

Après l'Inde, la première place appartient à Java, qui compte plus de 24 millions de Musulmans; ensuite vient l'Empire russe où, selon les excellentes études toutes récentes de Miss Jennie von Meyer et de Mme Sophie Bobrovnikoff, vit une population musulmane de 20 millions d'âmes environ, y compris Khiva et Bokhara. La Turquie d'Europe et d'Asie ne vient qu'après, avec ses 15 millions et demi de Musulmans; puis, tout un groupe de pays presque entièrement musulmans avec une population qui varie entre 4 et 9 millions, comme l'Égypte, la Perse, l'Afghanistan, le Maroc, l'Algérie, l'Arabie; enfin des groupements moindres, comme à Madagascar, en Abyssinie, au Balutchistan, etc. La population musulmane est peu nombreuse dans beaucoup de pays; mais elle est, presque dans tous, en croissance; et on trouverait à peine une région en Afrique et en Asie où l'Islam n'ait actuellement des représentants. « La croissance rapide de l'Islam en Abyssinie, où des tribus entières, anciennement chrétiennes et portant encore des noms chrétiens, sont actuellement islamisées, a déjà attiré sur elle l'attention de la Conférence du Caire. » « Les voix missionnaires s'élèvent de partout en indiquant les progrès rapides de l'Islam sur le continent noir : le long du Nil, à l'est de l'Afrique centrale et méridionale, dans différentes régions de la côte d'ouest, au sud de la Nigéria, au Soudan, dans plusieurs parties du bassin du Congo, au sud du Congo, et même dans l'Afrique méridionale. »

« Dans les Indes hollandaises l'extension de l'Islam est entravée et dans plusieurs cas arrêtée, grâce à l'effort magnifique des sociétés missionnaires hollandaises et allemandes. Cependant, le caractère de l'Islam y subit un changement : au lieu d'un placage de pratiques religieuses purement extérieures appliqué aux croyances animistes, il devient maintenant plus profond et dominant... A Sumatra, l'Islam gagne les territoires païens. A Java, il a montré un renouveau de vie par l'établissement d'une Université musulmane, par une édition javanaise du Qoran, comme par l'accroissement du nombre des propagateurs du Qoran. Les indigènes tombent de plus en plus sous l'influence du mahométisme et, en conséquence, deviennent moins accessibles à l'œuvre des missionnaires (1) ».

« On ne peut plus négliger les 56.600 Musulmans de l'Amérique, car ce chiffre est un témoignage indiscutable de l'activité de l'Islam, surtout en Guyane anglaise où ils sont déjà au nombre de 22.200 et dans les

(1) Les lecteurs de la *Revue du Monde musulman* sont fixés sur cette manière de voir par les Conférences de M. Snouck Hurgronje.

Indes occidentales qui comptent avec l'Amérique centrale 20.600 Musulmans. »

Le paragraphe finit par l'énumération des « positions inoccupées ». Nous en reparlerons en donnant plus loin le compte rendu d'un ouvrage du docteur Zwemer spécialement consacré à ce sujet.

L'éminent auteur résume ensuite rapidement les changements politiques récents, survenus dans les pays musulmans et qui, bouleversant les esprits comme les institutions, ont mis l'œuvre missionnaire en présence de nouvelles conditions.

« Plus surprenants, dit-il, et plus soudains que les transformations par la lampe d'Aladin dans les *Nuits arabes*, avaient été les changements réellement stupéfiants produits par le Saint-Esprit et la Providence en Asie occidentale : la liberté à la place de l'espionnage général, les constitutions et parlements au lieu du despotisme, la libre circulation à travers toute la Perse, la Turquie, l'Arabie, au lieu du système opprimant des passeports. Le chemin de fer de Damas va jusqu'à Médine, et les becs électriques brillent au-dessus de la tombe du Prophète... Et quoique certains hommes d'État prudents et les plus attentifs des missionnaires soutiennent que rien n'est encore fini en Turquie et en Perse, chacun cependant est forcé de comprendre que quelque chose est commencé dans ces pays. »

« Jamais une agitation pareille ne s'est manifestée en pays musulmans politiquement, socialement et intellectuellement ; cette agitation est accompagnée d'un nouvel esprit de solidarité et d'efforts, dans le but d'unifier les forces dissolvantes de l'Islam. »

En Égypte, le nationalisme est imprégné d'un caractère nettement musulman, et la devise « L'Égypte aux Égyptiens » veut dire, dans la bouche du nouveau parti nationaliste : « L'Égypte aux Musulmans »; son corollaire inévitable sera l'oppression des Chrétiens, si le régime britannique ne change radicalement dans le sens d'une neutralité réelle au lieu de continuer à favoriser les Musulmans.

Le parti Jeune-Javanais, le « Bondi Outomo », contient dans son programme l'autonomie administrative, la réforme de l'enseignement et le progrès social. Il a fait traduire le Qoran en javanais.

La publication à Tokio d'une revue trimestrielle en chinois intitulée : *le Réveil des Musulmans*, ainsi que le journal anglais édité dans le même endroit par deux Musulmans, de l'Égypte et de l'Inde, indiquent une activité panislamique qui ne demande pas de commentaires.

La prise du Ouadaï par les troupes française est un fait d'une importance politique primordiale : le principal centre du trafic des esclaves

et de la propagande musulmane contre la civilisation et les gouvernements européens, se trouve ainsi entre les mains d'une puissance européenne. Il n'y a aucun doute que, politiquement, l'influence des Derviches de l'ordre des Senoussiya a diminué — ce qui ne veut cependant pas dire que les progrès colonisateurs et commerciaux de l'Islam soient arrêtés.

Actuellement, il n'y a pas plus de 37.128.800 Musulmans dépendant de gouvernements musulmans; le pouvoir politique de l'ancien Khalifat est passé entre les mains de la Grande-Bretagne, de la France, de la Russie et de la Hollande, dont chacune réunit sous sa dénomination un nombre de sujets musulmans plus grand que n'en compte l'Empire ottoman entier. Des transformations nouvelles, faciles à prévoir, augmenteront très probablement ce nombre, et aussi la responsabilité des souverains chrétiens dans l'évangélisation du Monde Musulman.

Le même manque d'équilibre caractérise le Monde Musulman actuel au point de vue intellectuel et social.

« Comme le fils prodigue, l'Islam est revenu à lui-même et est arrivé à la conscience de ses besoins. Les trois grands mouvements actuels : développement des ordres de Derviches, progrès de l'esprit panislamiste, et tentatives du nouvel Islam de rationaliser la vieille orthodoxie, proviennent tous d'une même cause, de la transformation de l'Islam en présence de la pensée moderne et de la civilisation occidentale, soit par protestation et défiance, soit par accommodements et compromis.

Le réveil des peuples musulmans, qui a fait naître le sentiment national comme seul remède contre les menaces du dehors, a posé la question : que faire de la vieille religion ? La courte histoire du gouvernement constitutionnel en Perse et la réaction déjà commencée en Turquie prouvent l'imminence et l'intensité du conflit entre le vieux Qoran et les aspirations démocratiques.

Quoique le Sheikh-el-Islam ait déclaré publiquement que « le Parlement turc est une application exacte de la loi Qorannique, et le gouvernement constitutionnel une haute image du khalifat », — il est permis d'en douter. Ce doute est légitimé par l'attitude hostile des députés turcs croyants en face des réformes ; par le fait qu'une grande fraction de la presse égyptienne excuse les mutilations des prisonniers par le sultan du Maroc ; par la destruction du chemin de fer de la Mecque due aux Arabes orthodoxes qui jugèrent le wagon-chapelle, arrangé pour les prières, contraire à l'enseignement de Mahomet.

Deux mouvements religieux s'opposent donc actuellement l'un à

l'autre dans le Monde Musulman. Le mot d'ordre des Derviches et des Mahdis au Çomal, au Yémen, au Sahara est : « Retour à Mahomet ! » Les partisans des réformes à Java et en Perse, les prêcheurs du nouvel Islam dans l'Inde et les nationalistes de l'Égypte, au contraire, vont dans la direction opposée ; ils rejettent la plupart des traditions et font du rationalisme la base de la religion.

Les journaux musulmans de Bakou soutiennent la possibilité de *rationaliser l'Islam*, dont l'immobilité et les préjugés actuels ne sont, selon eux, que passagers, et ne doivent pas plus être considérés comme d'essence islamique, que les superstitions catholiques du moyen âge, l'Inquisition et le feu ne peuvent être pris pour l'essence du catholicisme.

Le livre du docteur Mohammed Badr, diplômé de l'Université d'Édimbourg : *la Vérité sur l'Islam*, qui vient d'être publié au Caire peut montrer jusqu'où vont les promoteurs du nouvel Islam, dans le désir de sauver le vaisseau en jetant par-dessus le bord sa cargaison. « Aucun Musulman orthodoxe ne voudra reconnaître, dans cette présentation, l'Islam qu'il professe. Le Koran doit être apprécié à la lumière de la pure raison et de la science moderne, dit l'auteur de cet ouvrage ; ses histoires ne doivent être regardées, selon lui, que comme des allégories et des inventions de fleurs de rhétorique, car, comprises littéralement, elles sont incroyables. Ce serait cependant une dure tâche que de rationaliser la *surat el Kahf* ou la *surat en-Nisa* ! »

Il suffit d'ailleurs de lire les articles parus au sujet de la polygamie, du port du voile, de la question féminine dans la presse musulmane de Java, de la Russie, de la Perse, de l'Inde, de l'Égypte et dans celle de la Turquie qui, d'après la liste publiée par la *Revue du Monde Musulman*, comptait à elle seule quatre cent soixante-quatorze journaux et périodiques au début de la liberté de la presse, pour se convaincre que malgré son unité apparente le monde d'idées de l'Islam est en proie à des discordances et des contradictions.

Quel en sera le résultat ? « Sera-t-il possible de suivre le courant de la civilisation, tout en conservant l'enseignement du Qoran et des traditions. Le progrès social et intellectuel dépourvu de la base religieuse donnera-t-il jamais une paix spirituelle aux millions d'islamistes, ou bien le Monde Musulman féminin et masculin s'élèvera-t-il de sa dégradation vers l'héritage glorieux du fils de Dieu ? » Voilà la question.

Dans le paragraphe suivant, le Rév. Zwemer parle du changement d'attitude de l'Église chrétienne envers le Monde Musulman, et indique ce qu'a été l'activité des Églises chrétiennes incitées à l'œuvre musulmane par la Conférence du Caire. L'essor qu'elle avait donné se manifesta de suite par un déluge de littérature. De tous les côtés appa-

rurent des manuels populaires destinés à la vulgarisation des connaissances sur le Monde Musulman. Un volume : *The Nearer and Farther East*, édité par le comité central de l'*United Sudy of Missions in America* a été tiré à 45.000 exemplaires ; *Our Moslem Sisters* a trois éditions et des traductions en allemand, suédois et danois ; le manuel sur l'Islam du, *Student Volunteer Movement* a des traductions en allemand, français et danois ; un autre manuel de M. Gairdner est traduit en allemand ; 50.000 exemplaires du travail publié par le *Young People Missionary Movement*, sous le titre de *The Moslem World*, ont été dévorés par la jeunesse chrétienne des deux continents qui les a non seulement lus mais étudiés.

En dehors de ces livres d'ensemble, une vingtaine d'ouvrages ont été écrits, depuis la Conférence du Caire, par des missionnaires qui y ont donné une étude des aspects spéciaux du problème musulman, basée sur l'observation critique et sur des enquêtes consciencieuses. En renvoyant pour les autres langues à une liste contenue dans le *Edinburgh Conference Report*, le docteur Zwemer cite des ouvrages anglais comme :

The Religion of Islam, par Klein.

Religious Orders of Islam, par Canon Sell.

Islam and Christianity in India and the Far East, par le docteur Wherry.

History of Protestant Missions in the Near East, par le docteur Richter.

Fifty-three Years in Syria, par le docteur Jessup.

Fifty Years in Constantinople, par le docteur Washburn.

Twenty Years in Persia, par le docteur Wishard.

Life of Douglas M. Thornton, par M. Gairdner.

Daybreak in Turkey, par le docteur Barton.

Christian Crusaders of the Twentieth Century, par Reces.

The Sudan, par le docteur Kumm.

In the Valley of the Nile, par le docteur Watson.

Egypt and the Christian Crusade, du même auteur.

Islam in China, par Marshall Broomhall.

La Conférence du Caire a eu aussi d'autres résultats : nombreuses conférences, adhésions d'étudiants, large place occupée par les missions en pays musulmans à la Conférence universelle d'Édimbourg, enfin l'attention spéciale apportée aux besoins de ces missions.

La conclusion du docteur Zwemer, dans cette revue pleine d'intérêt, est un nouvel appel à la tâche musulmane :

« Quand nos yeux inspectent l'horizon de tous les pays dominés ou

menacés par cette grande religion rivale, chacun de ces pays nous apparaît comme le symbole d'un des éléments du grand problème. Le Maroc nous offre un exemple typique de la *dégradation* de l'Islam ; la Perse, de sa *dissolution* ; l'Arabie, de sa *stagnation* ; l'Égypte, de ses *tentatives de réforme* ; la Chine montre la *négligence* de l'Islam ; Java, la *conversion* de l'Islam ; l'Inde, l'*opportunité d'atteindre* l'Islam ; l'Afrique Équatoriale, son *danger*. Ce qu'il faut par-dessus tout au Monde Musulman, c'est le Christ. Lui seul peut donner de la lumière au Maroc, l'unité à la Perse, la vie à l'Arabie, la renaissance à l'Égypte ; atteindre ce qui est négligé en Chine, gagner la Malaisie, profiter de l'occasion offerte dans l'Inde et arrêter le danger croissant en Afrique. »

Après ce discours fondamental du docteur Zwemer qui a fait un résumé complet de la situation et a touché tous les côtés de la tâche des missions musulmanes, des rapporteurs particuliers se sont occupés chacun d'une autre face du problème.

LE PANISLAMISME

Examinons d'abord la question du panislamisme d'après les rapports suivants :

Pan-Islamism in Turkey, par le révérend W. S. Nilson, Syrie.
Pan-Islamism in Africa, par le révérend Fr. Würz, Bâle.
Pan-Islamism in Malaysia, par le révérend G. Simon, Sumatra.

Nous croyons résumer avec exactitude la pensée générale des trois rapporteurs, en la formulant ainsi : l'idée panislamiste, bien qu'existant, d'une façon plus ou moins consciente, chez les Musulmans de tous les pays, peut cependant être considérée comme utopique en présence des conditions actuelles, politiques et religieuses, qui s'opposent à cette tendance.

En Turquie, où, après la chute d'Abd-ul Hamid, le panislamisme politique a beaucoup diminué, il faut cependant, selon le révérend W. S. Nelson, tenir compte, pour la Syrie, de la solidarité et de l'idée de supériorité inhérentes à l'Islam, qui demandent la plus grande prudence dans les rapports avec les meneurs de la pensée musulmane. Des flots de Croyants arrivent tous les ans à la Mecque de toutes les contrées musulmanes et se servent tous de l'eau sacrée de Zemzem. Mais malgré tout ce qui crée entre eux un lien extérieur et malgré l'union qui donne une force réelle à l'idée du panislamisme et en fait un sujet

d'études pour les missionnaires et les gouvernements chrétiens, « il serait impossible de trouver dans l'Islam un principe réel, vital et unifiant qui puisse unir d'une façon permanente les Sunnites et les Chiites, permettre aux Turcs et aux Perses, aux Hindous et aux Maures, de travailler et lutter en harmonie et confiance mutuelle ».

« Permettez-moi de dire, conclut M. Nelson, que le panislamisme, au sens absolu du mot, me paraît être une chimère qui ne produira jamais autre chose que des rêves inquiets chez les hommes d'État craintifs ou nerveux. »

En Afrique, suivant le révérend F. Würz, de Bâle, « la Mecque et les Ordres des Derviches fournissent les facteurs les plus puissants pour la formation de la population musulmane indigène, et donnent à ces peuples la conscience d'eux-mêmes en leur prêtant une unité, en leur inspirant la haine de tout ce qui n'est pas musulman et spécialement des chrétiens. C'est ce qu'on appelle le panislamisme ».

Indépendamment de ces deux facteurs, les progrès de l'Islam sont dus pour une très grande mesure, dans toute l'Afrique, aux conditions naturelles favorables à l'Islam : à sa situation géographique, à la supériorité des races musulmanes du Soudan, aux peuplades nègres, et surtout aux conditions économiques. « Le commerce intérieur est presque entièrement entre les mains des Hausa, des Mandingo et des autres tribus musulmanes du Niger, de la Benué et du lac Tchad. Intéressés plutôt par le commerce européen sur les côtes africaines, nous sommes portés à traiter trop légèrement le commerce intérieur. Il comporte cependant tout ce qui est l'objet d'échange entre les peuples africains : anciennement les esclaves, actuellement l'or, le sel, le fer, les cuirs, enfin les noix de coco. Le transport seul des produits occupe des milliers d'indigènes. Il est évident, qu'avec les marchandises, le marchand musulman importe aussi sa civilisation supérieure et sa religion. Ceci est vrai pour le Soudan occidental et les pays environnants; on trouve des conditions similaires dans l'Est africain tropical. »

« Un autre allié de l'Islam — si étrange que cela puisse paraître — est la domination européenne. Après les premiers moments de prise de possession, où les gouvernements européens ont à lutter avec l'ascendant politique des souverains musulmans, il devient de plus en plus évident que le nouvel ordre des choses, sous le régime pacifique britannique, français ou allemand, est tout à fait avantageux pour l'expansion de l'Islam. Le Musulman n'est plus le marchand d'esclaves, redouté et haï ; il traite librement et amicalement avec les païens, et ainsi l'Islam non seulement n'est pas subjugué davantage, quoique dépourvu de force politique, mais il gagne plutôt en influence. »

« Ces avantages accordés à l'Islam, continue l'auteur non sans amer-

tume, ne sont pas toujours involontaires. Très souvent les administrations coloniales emploient de préférence des Musulmans. L'inspecteur des missions, M. Axenfeld, disait au premier Congrès colonial allemand au sujet de l'*Est africain* : « Partout où va l'Européen l'Islam le suit. Il n'existe pas un seul poste militaire sans soldats musulmans, pas une seule administration sans employés ou serviteurs musulmans ; à peine trouverait-on une plantation où le marchand musulman n'ait pas ouvert une boutique. »

Et M. Würtz cite le cas d'une école gouvernementale de Sierra Leone qui réunit les enfants des tribus mulsumanes et païennes et où on enseigne l'arabe, mais où, par principe de neutralité religieuse, on n'enseigne pas la doctrine chrétienne. Quand les parents musulmans s'inquiétèrent au sujet des images qui servent aux leçons de choses, « l'administration de la colonie ne manqua pas de soumettre le cas aux autorités musulmanes de Constantinople, du Caire et de l'Inde dont l'approbation rendit finalement la paix d'âme aux parents musulmans ! On comprend facilement combien de pareils procédés augmentent l'orgueil des Musulmans ».

Tout en soulignant les progrès incontestables de l'Islam en Afrique, l'auteur se montre indécis en ce qui concerne la question de savoir si cette propagande musulmane est préméditée.

« La réponse est difficile. Les forces actives de la propagande musulmane diffèrent à un tel point de celles des missions chrétiennes, qu'il est facile de commettre la faute d'exagérer ou, au contraire, de déprécier leur puissance. Il semble y avoir moins d'organisation que l'on ne se l'imagine habituellement. Les Musulmans savent peu de choses les uns sur les autres, et leur coopération est la plupart du temps inconsciente. On a tort de croire qu'El Azhar, la célèbre université du Caire, envoie des milliers de missionnaires dans l'Afrique païenne. El Azhar n'est pas plus spécialement une institution de missions que ne le sont certaines écoles théologiques européennes. Nous croyons que c'est vrai également pour toutes les autres écoles musulmanes du Nord africain, à l'exception peut-être des écoles entretenues par les ordres religieux du Sahara ou du Soudan. »

D'un autre côté, dit M. Würtz, les faits prouvent aussi l'existence de la propagande consciente. On voit apparaître, de temps en temps, des prêcheurs ambulants qui souvent se proclament Mahdis et provoquent des révoltes sanglantes. « Qui peut dire quelles sont les relations de ces propagandistes ambulants avec les organisations religieuses ? Combien parmi les innombrables enseigneurs du Qoran dans l'Afrique tropicale sont des membres secrets des ordres religieux ? »

***

Le panislamisme en Malaisie fait l'objet du rapport du Rév. G. Simon, de Sumatra. Nous y retrouvons plusieurs mentions des travaux de M. Snouck-Hurgronje, dont les lecteurs de la Revue connaissent les manières de voir avec assez de précision pour qu'il soit inutile d'insister. Voici donc seulement un résumé rapide de ce rapport.

On est trop porté à s'exprimer légèrement sur l'Islam indien : en disant qu'il manque de vitalité, qu'il n'est pas organisé, qu'il est naïvement enfantin, etc... Il ne faut pas oublier son union avec la Mecque. Elle apprend aux insulaires que, en tant que Musulmans, ils font partie d'un grand tout ; que la domination chrétienne n'est que temporaire, et que le Sultan turc, le plus grand prince de l'Europe auquel l'Empereur de l'Allemagne lui-même envoie des cadeaux, viendra les délivrer après une guerre sainte. Les Bugis de Célèbes donnent déjà à la population de l'Onda, pour la bataille future avec les Hollandais, des balles magiques, qui frapperont, même jetées de la main.

Il est de plus en plus évident que les espérances panislamistes n'ont aucune chance de réalisation. Dans les Indes néerlandaises, l'éducation chrétienne qui s'est infiltrée parmi le peuple, grâce aux écoles missionnaires, ainsi que certaines mesures gouvernementales issues de l'esprit chrétien, ébranlent de plus en plus les faux espoirs des Musulmans.

« La haine du conquérant a uni ces peuples en panislamisme ; mais l'amour recommandé par la mission européenne affaiblit ce lien et rattache par de nouveaux fils l'âme de ce peuple à sa place sous le conquérant étranger. »

***

LES ORDRES DE DERVICHES — L'EXPANSION MUSULMANE EN AFRIQUE

Ces deux sujets, traités l'un par le révérend Canon E. Sell, de Madras, l'autre par le professeur Carl Meinhoff, de Hambourg, se rattachent au rapport sur le panislamisme en Afrique.

Après un historique rapide des ordres de derviches en Afrique, d'après les sources françaises, le révérend Canon Sell, auteur lui-même

d'un ouvrage intitulé *Religious Orders of Islam*, donne les informations qu'il a pu recueillir sur la position actuelle de la question (1).

En Abyssinie, l'Islam paraît gagner du terrain et on peut prévoir l'islamisation, avant peu, de toute l'Abyssinie septentrionale.

Dans le Mombasa (Est africain britannique) on ne voit pas de propagande des derviches. On ne s'y occupe que peu ou pas de l'instruction des convertis ; l'Islam est ici d'un type inférieur et bien ignorant.

Dans le nord de la Nigéria, les progrès de l'Islam n'ont pas été grands, jusqu'aux derniers temps, grâce à la résistance des tribus païennes. Mais il est à prévoir que la domination britannique ayant assuré la sécurité des déplacements, la propagande musulmane, qui paraît être ici aussi l'œuvre, non des derviches, mais des commerçants Hausa, sera plus fructueuse. Un certain nombre de Musulmans ont une instruction musulmane; ils appartiennent au rite malékite et, outre le Koran, étudient les commentaires de Baidawi, les traditions de Boukhari et les œuvres de Ghazali. Le Sud nigérien a été plus activement islamisé par les Musulmans Hausa, dont une partie appartient à l'ordre actif des derviches Tijaniya qui s'est installé dans le pays de Hausa il y a quatre-vingts ans. Le Bida et son district se trouvent sous l'influence du même ordre, dont les derviches ont aidé l'ancien Émir de Sokoto dans sa lutte avec les Anglais. Cependant, selon toutes les apparences, le gouvernement britannique favorise l'Islam. A Sierra Leone, les progrès du mahométisme sont réguliers. Au Nyassaland, il se développe depuis une dizaine d'années, importé surtout par les Arabes de Zanzibar. Depuis le lac Nyassa jusqu'à la côte Est, on trouve presque dans chaque village une mosquée et un instituteur musulman. Dans la Rhodesia et le Sud africain, la propagande musulmane est insignifiante ou même inexistante.

***

A cet exposé de la situation de fait, le rapport du professeur Meinhoff ajoute une analyse de ses causes, qui se trouvent être très variées. Ce sont, en dehors des conditions politiques favorables pour l'Islam, l'interdiction de la traite des nègres, la pacification des pays, les con-

(1) L'auteur ne cite pas l'ouvrage initial de Rinn, sans la connaissance duquel on ne peut avoir qu'une idée fausse de l'historique d'une question qui doit tant de déformations aux exagérations et aux erreurs du point de vue algérien. Le travail qu'on analyse ici serait beaucoup plus intéressant s'il s'était dégagé davantage de ces vues qui retardent de vingt ou vingt-cinq ans.

ditions sociales ou économiques, déjà mentionnées plus haut, les facilités particulières que possède l'Islam à se propager parmi les nègres. « Un grand abîme subsiste toujours entre un Européen et un Africain, tandis que les Musulmans ont comblé l'abîme qui les séparait des nègres par des séries de gradations. Les races mixtes, comme les Swahili dans l'Est africain et les Hausa dans le Soudan occidental, ont fourni aux Musulmans un instrument puissant pour l'extension de leur civilisation, car leurs langues sont la *lingua franca* du commerce et servent de trait d'union pour la population des énormes régions du pays. »

Le savant professeur combat ensuite une opinion qui est pour beaucoup dans la sympathie des Européens pour l'Islam, à savoir que cette religion conviendrait mieux qu'aucune autre aux peuples africains. Cette opinion n'est basée sur rien, si ce n'est sur ce fait que l'Islam tolère et consacre la polygamie pratiquée généralement en Afrique. « Mais les expériences qui résultent de la colonisation européenne ont démontré que, sous ce rapport, les Européens ne diffèrent guère en pratique des Africains. Malgré cela, la monogamie est établie et maintenue comme idéale en Europe. »

L'idée de la supériorité de l'Islam pour les peuples d'Afrique se justifie par cette seule circonstance que « les peuples africains vivent pour ainsi dire dans l'époque ancienne, et les Musulmans dans le moyen âge ». Leur civilisation, par conséquent, tout en impressionnant les Africains, leur est accessible, tandis que celle des Européens est si éloignée d'eux qu'ils trouvent difficilement un point de contact avec elle.

D'ailleurs, en dehors du Sud africain, les Européens n'ont jusqu'à présent jamais offert leur civilisation d'une façon continue aux peuples de l'Afrique. C'est une tâche qui incombe maintenant aux missions, et c'est une tâche urgente, car il faut qu'elles devancent l'Islam, les païens étant beaucoup plus difficilement abordabels une fois touchés par l'influence musulmane. D'un autre côté, les missions en pays païens ne doivent pas éviter, comme elles l'ont fait jusqu'à maintenant, tout contact avec les Musulmans; au contraire, après s'être bien armées pour la lutte, elles doivent la rechercher. Leur œuvre doit être non seulement théologique, mais aussi, et surtout, pratiquement utile pour les indigènes : activité médicale, activité scolaire, enseignement technique, toutes choses en quoi l'Européen est supérieur à l'Oriental.

LA CONDITION POLITIQUE EN TURQUIE

Trois autres rapports : ceux du professeur J. Steward Crawford, intitulé *Political Changes in Turkey*, le rapport du Rév. J. C. Young sur les *Political Changes in Arabia*, et celui du Rév. S. V. R. Trowbridge sous le titre *The Old and the New Regime in Turkey*, se complètent mutuellement et donnent bien l'idée de ce qu'est actuellement la situation des missions dans l'Empire ottoman.

Le professeur Crawford se pose la question suivante : Étant donnés les changements politiques survenus récemment en Turquie, quelle doit être l'attitude des missions chrétiennes envers les forces nouvelles de l'Islam ?

On pourrait résumer l'appréciation que le savant professeur fait de la situation politique, en disant que le peuple ottoman, mis en possession d'un certain nombre des droits du citoyen moderne, fait preuve d'une renaissance remarquable de la conscience nationale ainsi que de la formation d'un sentiment nouveau de la responsabilité démocratique. Et cela est vrai non pas pour les Musulmans seuls, mais, en outre, pour les citoyens ottomans non musulmans, qui, pour la première fois, ont cessé de lever les yeux vers les puissances étrangères en cherchant leur salut. Malgré quelques incidents fâcheux, il s'est produit en effet un grand rapprochement des populations musulmanes et chrétiennes. — D'un autre côté, on remarque un renouveau de la ferveur religieuse de l'Islam, et ce n'est que logique, la nouvelle conscience de la majorité n'ayant pas pu, par la nature des choses, être autre qu'une conscience musulmane. La défense de l'Islam entre, en outre, dans les vues politiques du parti gouvernant.

En présence de ce mélange étrange des forces progressives et régressives qui caractérisent la situation nouvelle, deux devoirs sont nettement indiqués pour diriger l'attitude des missionnaires envers les Musulmans de l'Empire ottoman. Le premier devoir consiste à manifester « un profond respect, une sympathie sincère pour les énergies réveillées d'une léthargie séculaire, et qui progressent, bien qu'entravées fâcheusement par l'Islam orthodoxe. Un grand peuple est plein d'ardeur pour s'assimiler les forces nouvelles et se montrer capable de développer de nouvelles institutions, pareilles à celles qui font la gloire de la Chrétienté. Jamais auparavant l'Islam n'a été dans une condition si favorable pour apprécier à sa valeur la bonne parole chrétienne. » Aussi

est-ce pour les missionnaires une occasion unique de prendre le contact du monde musulman. « Approchons-nous de lui, avec foi en son but moral, avec respect pour son nouvel effort. Posons devant lui l'Évangile, la révélation la plus parfaite que l'Orient ait donnée à l'Occident. Faisons appel aux Musulmans, pour qu'ils rentrent dans leur héritage naturel, pour qu'ils appliquent de plus en plus ses principes à leur activité individuelle, sociale et nationale, en les interprétant eux-mêmes dans une forme qui serait la plus adéquate à leur génie national. » « Ce n'est plus le moment d'attaquer leurs convictions. Perpétuer pour un autre millier d'années la fausse interprétation de la Chrétienté dans le sens des Croisades, serait trahir la cause du Christ conquérant. »

Le deuxième devoir qui s'impose au missionnaire intelligent, c'es la patience, la patience d'un homme qui connaît la parabole évangélique de la croissance : d'abord l'herbe, puis l'épi ; après, c'est la longue attente pour permettre aux grains de mûrir.

La croissance morale est longue, lorsque c'est celle d'une nation.

« La vaste communauté musulmane est en train de faire l'expérience de l'incorporation dans son développement social de quelques traits de la civilisation chrétienne. » « Il y a préparation inconsciente des peuples au Christianisme, lorsqu'ils acceptent des buts et un idéal ayant des points de contact avec son Évangile. De l'idéal et des principes du Christ, les yeux des hommes s'élèveront sûrement vers la personne du Christ. »

Sans discuter cette dernière prévision, il suffira de rapprocher ces réflexions de la phrase : « Évangélisation du monde entier dans cette génération », choisie en 1905 pour devise par le *Student Volunteer Movement*, pour apprécier à leur valeur les paroles du savant professeur, et se rendre compte en même temps combien les conceptions missionnaires évoluent au contact de la réalité.

***

On trouve dans le très intéressant rapport de M. Trowbridge le revers et le complément de la question analysée plus haut. Quelle est l'attitude du gouvernement turc actuel envers les missions et les missionnaires ? Les renseignements pratiques contenus dans le rapport en donnent connaissance.

Pendant les quatre-vingts années de l'activité missionnaire en Turquie, on a témoigné beaucoup de tolérance aux missionnaires eux-mêmes, comme à des sujets étrangers, protégés par les « capitulations ». Par contre, les indigènes, *inquirers* ou convertis, s'exposaient

à l'emprisonnement ou à l'expulsion. De même, la fondation des écoles, la construction des églises, les publications ont toujours rencontré d'innombrables obstacles.

L'article 10 de la Constitution actuelle déclare : « La liberté individuelle est inviolable. Personne ne peut être arrêté ni puni sous aucun prétexte, si ce n'est conformément aux règles et pour causes déterminées par la loi canonique de l'Islam et par le Code civil. » Mais l'attitude du gouvernement à l'égard des missions chrétiennes n'a jamais fait l'objet d'une déclaration officielle. La juger selon les dires des uns ou des autres serait une erreur. Il n'existe qu'une manière de la connaître : celle de l'observation et de l'expérience personnelles. Cette dernière a permis d'établir pour les différentes branches de l'activité missionnaire les faits suivants.

Œuvre scolaire. — Les Musulmans peuvent fréquenter les écoles et collèges des missions. Il y a actuellement dans le *Syrian Protestant College* à Beirouth 104 étudiants musulmans, 50 dans le *Robert College* à Constantinople, et 80 dans le *Gedik Pasha Mission-School* de la même ville. Pour les deux premiers établissements, il existait depuis quelques années une permission tacite.

Œuvre littéraire. — L'impression des Écritures était permise depuis longtemps par le gouvernement turc, mais la tâche des intermédiaires et colporteurs restait entourée de difficultés de toutes sortes. La liberté de circulation accordée par la nouvelle Constitution a rendu la vente et le colportage de la Bible absolument libres; près de 9.000 exemplaires des Écritures ont été vendus l'année dernière aux Musulmans.

La circulation des autres livres de propagande est de même permise: la traduction turque du *Pilgrim's Progress*, les petits ouvrages de Herrick : *The Down of Liberty ; The Greatest Force in the moral world*, etc., ainsi que *Points of similitude between Islam and Christianity*, de Krikorian. Mais les auteurs se sont engagés à ne pas faire de polémique. Nul doute que le gouvernement actuel n'en tolérerait pas comme celle qu'engagea jadis le docteur Pfander.

L'œuvre médicale et philanthropique est très développée en Turquie. Après le massacre d'Adana, M. W. W. Peet, trésorier de la mission à Constantinople, fut nommé président de Comité du secours fondé par le gouvernement sous le patronage du Sultan; huit autres missionnaires comptaient parmi les agents responsables de la distribution des secours, entre autres le docteur Shepard, décoré pour ses services par le Sultan.

Dans les hôpitaux, très appréciés par l'Administration, la propagande religieuse se fait sans aucun obstacle.

Œuvre féminine. — Depuis l'établissement du nouveau régime, cinq jeunes femmes musulmanes ont été désignées par le gouvernement pour suivre les cours de l'*American College for Girls* dans le but de les préparer à organiser des écoles gouvernementales pour filles. Dans les provinces, les jeunes filles turques fréquentent les écoles des missions, bien qu'en petit nombre encore. Le gouvernement se montre très conservateur à beaucoup d'égards en ce qui concerne l'éducation des femmes musulmanes. Tout ce qui conduit à la fréquentation des milieux publics leur est interdit.

Œuvre de l'évangélisation. — Quoique indirectement, le gouvernement intervient cependant dès qu'un Musulman se convertit au Christianisme ; « l'intervention se fait d'habitude sous forme d'emprisonnement pour une autre cause ou d'expulsion secrète de la ville pour abjuration de l'Islam. L'abjuration était jadis punie publiquement de la peine de mort; de nos jours, elle entraîne encore des peines cruelles, quoique secrètes. Naturellement, ces agissements sont réprouvés par les fonctionnaires instruits.

La prédication publique de l'Évangile dans les marchés et les places publiques est interdite.

L'admission des chrétiens dans l'armée, commencée par le nouveau gouvernement, a introduit en principe une nouvelle tolérance : la conversion des jeunes Musulmans, considérée jusque-là comme trahison vis-à-vis de l'État en tant que tentative de se dérober au devoir militaire, ne serait plus désormais qu'un fait purement religieux, licite selon la nouvelle Constitution. Mais nous n'en sommes pas encore là, ajoute l'auteur.

« Il est impossible de prédire l'avenir. Il ne semble pas cependant que le gouvernement ottoman actuel accorde la vraie liberté religieuse. L'Islam est religion d'État, et la Constitution n'est appliquée qu'autant qu'elle ne se trouve pas en conflit avec les lois et coutumes musulmanes. »

Pour le moment, cependant, les missions n'ont pas à se plaindre.

Une enquête a été faite auprès de missionnaires expérimentés, à Constantinople, à Salonique, à Van, à Marash, à Aintab, à Sidon et à Beirouth. Elle se terminait par la question : « Avez-vous, en général, des raisons de vous sentir encouragés, en présence de l'attitude actuelle du gouvernement ottoman envers les missions chrétiennes. » Toutes les réponses furent affirmatives.

***

A cet exposé de la situation en Turquie, le rapport de M. Young,

d'Aden, ajoute quelques vues sur les changements que les derniers événements politiques ont produits en Arabie. Nous nous bornons à en citer quelques passages ayant trait à la condition des missions chrétiennes.

« Dans le Yémen, comme dans d'autres parties de l'Arabie, on trouve des fanatiques qui tâchent d'exciter à la lutte en déclarant que si l'égalité était garantie aux chrétiens, ce serait la fin de l'Islam; mais les plus instruits des cheikhs disent que la loi de l'Islam exige l'égalité. Personnellement, disent-ils, ils ne pourraient jamais admettre qu'un chrétien pût valoir même la moitié de ce que vaut un Musulman; mais politiquement et légalement les Chrétiens doivent avoir les mêmes droits que les Musulmans. »

En présence d'opinions pareilles, avec la construction des routes, des chemins de fer et la fondation des écoles, l'espoir de voir bientôt l'intérieur du pays s'ouvrir à l'Évangile paraît à l'auteur tout à fait autorisé. Dès maintenant, l'Islam serait condamné.

« Il a fait l'œuvre de Dieu à sa manière, mais le temps est arrivé d'un progrès général; une nouvelle forme de l'Islam surgira, de doctrine plus fine et de vie plus pure, mais ce nouvel Islam à son tour devra s'écarter finalement devant le vrai Christianisme. »

En Perse.

Le révérend L. F. Esselstyn, auteur du rapport intitulé *Political Changes in Persia*, esquisse la situation politique et le mouvement social de la Perse où il vit depuis vingt-trois ans. Il aboutit à une conclusion qu'on peut résumer ainsi : en Perse, l'Islam faiblit.

L'augmentation du nombre des fidèles du Babisme ou du Behaïsme est à prévoir avec l'ère de la liberté religieuse. Des milliers de Persans s'éloignent de l'Islam et se font adhérents d'une secte quelconque ou bien restent sans croyances religieuses; on constate le relâchement de l'Islam comparativement aux strictes lois coranniques dans plusieurs parties de la Perse. — Tels sont les faits qui ont conduit l'auteur à sa conclusion.

Quant à l'œuvre missionnaire, c'est une tâche qui demande beaucoup de prudence et de discrétion, vu les conditions spéciales à la Perse, et M. Esselstyn recommande de faire tous les efforts pour attirer et convaincre, mais de ne jamais offenser ni invoquer la faiblesse de l'Islam comme système religieux.

L'attitude des Persans envers les missions est très souvent favorable.

Beaucoup d'entre eux désirent de l'éducation pour leurs enfants et s'empressent de les confier aux écoles missionnaires, bien qu'ils sachent qu'on y enseigne l'Évangile. Cela ne veut pas dire que les Persans se montrent désireux de se convertir, car, nous lisons, d'un autre côté, dans le même article :

« Bien que l'instruction soit très recherchée par les Persans qui la considèrent comme un remède sûr aux difficultés de la situation présente en Perse, ce n'est pas cependant le Christianisme lui-même qu'on demande, mais seulement ceux de ses résultats qu'on pourrait appeler civilisation moderne. »

ASIE CENTRALE ET RUSSIE

L'Afghanistan, le Turkestan chinois, comme le Turkestan russe et la Russie entière, appartiennent aux pays où les Missions n'ont presque pas pu pénétrer. Le chapitre XII du livre, qui contient le rapport du colonel G. Wingate, donne quelques renseignements sur l'œuvre commencée en Asie centrale.

Devant les difficultés opposées par le gouvernement britannique aux missions anglaises pour l'accès des frontières indiennes par lesquelles elles pourraient atteindre les Musulmans de l'Asie centrale, le terrain a été occupé par les missionnaires des autres nationalités. Ainsi, la Mission protestante suédoise a installé à Kachgar et Yarkand un état-major composé de vingt personnes des deux sexes. On voit la Mission morave à Leh, et la Mission catholique belge à Kouldja. La Mission médicale danoise pour femmes musulmanes, de Hoti-Murdan, est prête à gagner Kaboul, et on a des raisons pour supposer que des Missions de ce genre, dirigées par des femmes médecins qualifiées, y trouveraient bon accueil, les Musulmans ne prenant pas au sérieux les femmes propagandistes d'une religion et ne les attaquant pas.

Cependant, la tâche paraît dure. Le discours adressé par l'Émir d'Afghanistan aux étudiants musulmans à Lahore, au cours d'une longue audience et dont l'idée principale était : « Pourvu que vous vous pénétriez bien de la foi musulmane dans votre jeunesse, vous n'avez pas à craindre que, au moyen de l'enseignement occidental, la religion chrétienne ou autre puisse détruire la vôtre », résume l'esprit officiel en Afghanistan.

Quant aux possessions russes dans l'Asie centrale, le missionnaire Högberg de la « Mission Suédoise Unie », qui avait commencé l'œuvre parmi les Musulmans du Turkestan russe, a été obligé, devant la résis-

tance du gouvernement, de se sauver à Kachgar où les autorités chinoises se sont montrées plus tolérantes.

***

Le Rapport de Miss Jennie von Meyer, de Tiflis, qui fait le sujet du chapitre XVIII, est une histoire très documentée, quoique courte, de l'Islam en Russie, au point de vue protestant. La première partie de cet intéressant rapport donne un exposé de l'activité missionnaire de l'Église orthodoxe russe, elle-même, en face de l'Islam ; la deuxième est consacrée aux missions étrangères.

Nous ne reproduirons pas ici la première partie ; l'histoire des baptêmes en masse des Tatars de Kazan, l'activité du professeur Ilminsky et les autres efforts pour christianiser et russifier les Musulmans, aussi bien que la résistance de ces derniers et la très grande influence des Tatars sur les autres peuples non chrétiens de Russie, sont connus des lecteurs de la *Revue du Monde musulman*. Aussi nous bornons-nous à relever le fait que l'Église orthodoxe ne paraît pas avoir déployé à cet égard une activité comparable à celle des Églises évangéliques.

La « Société Missionnaire Orthodoxe », fondée en 1870, est la plus connue et la plus appuyée de toutes. Son œuvre, répandue actuellement dans neuf districts de la Sibérie et seize provinces de la Russie d'Europe avec quartier général à Moscou, a coûté pour les quarante années de son existence de trois à cinq millions de dollars. Disposant de 400 missionnaires dans 126 centres et de 700 écoles avec 19.000 élèves, elle a fait, en 1908, quarante-quatre conversions musulmanes sur un nombre total de 1.670.

Dans les vastes territoires Kirghizes de Semipalatinsk et d'Akmolinsk, cette société entretient, dans 7 stations, 22 missionnaires, 12 écoles et 13 églises, mais les conversions n'y sont guère nombreuses. Dans le district de Tobolsk, l'œuvre missionnaire a été commencée, il y a dix ans, par la « Société centrale missionnaire antimusulmane de Tobolsk ». Quatorze missionnaires, tous des Tatars baptisés, prêchent avec beaucoup de zèle l'Évangile en dialecte indigène : ils ont abouti en dix ans, à 18 conversions. C'est dans les provinces situées sur la Volga que l'activité missionnaire est la plus large. On y trouve des Comités missionnaires paroissiaux, la Fraternité Missionnaire de saint Gouri, enfin la Société Missionnaire Orthodoxe, qui aident les autres, ou agissent indépendamment. On y a fondé des écoles pour les enfants des Tatars et des Tchouvaches, des missions médicales et des cours pour

adultes. « Mais l'œuvre est ingrate quand il s'agit des Tatars, fanatiques et eux-mêmes missionnaires actifs. »

Il en est de même pour la Crimée où la « Société Missionnaire Paroissiale de Crimée » fait une œuvre double : elle instruit des missionnaires dans des séminaires où on enseigne le Qoran, le turc et l'arabe; elle a aussi un missionnaire ambulant qui réussit à baptiser chaque année de deux à cinq Musulmans.

Dans l'est et le sud-est de la Russie d'Europe, dans les provinces d'Ekaterinbourg, d'Oufa, d'Orenbourg, d'Astrakhan, dans le district d'Oural et la région de Kouban, on trouve quelques missions médicales, une œuvre d'enseignement, une propagande par la parole et par l'écriture à travers les steppes; çà et là, quelques colonies de convertis. Mais, partout où les Kirghizes, les Bachkirs, les Turcomans et les autres peuples se trouvent dans le voisinage des Tatars, ils tombent infailliblement sous leur influence, et la lutte devient plus difficile pour la mission chrétienne.

Quant aux possessions russes de l'Asie centrale, aucune œuvre n'y a été entreprise par les sociétés missionnaires orthodoxes.

Passant à l'activité missionnaire protestante, Miss Jennie von Meyer est « obligée d'avouer avec regret que les Églises luthérienne et réformée de Russie sont jusqu'ici absolument indifférentes à l'évangélisation des 20 millions de Musulmans et des 5 millions de païens du pays; aucune œuvre missionnaire n'a été entreprise par elle ». Plusieurs communautés protestantes, plus actives, se sont chargées de la tâche. Ainsi, les Mennonites à Aouli-Ata (Turkestan) et aux environs de Khiva, les Adventistes du Septième Jour à Aouli-Ata et aux environs d'Askhabad ; dans ces deux endroits et à Tachkent, les Baptistes ont commencé la propagande parmi les Kirghizes et Tekinzes, mais ce n'est là qu'une œuvre rudimentaire et individuelle, plutôt que communale.

La « Société Missionnaire Suédoise » est la seule société missionnaire protestante pour évangéliser l'Islam dans toute la Russie. Fondée en 1884, elle a son siège à Tiflis (Caucase), et des missions à Tiflis, à Orenbourg, à Bokhara, à Samarkand, et à Kachgar (Turkestan chinois). Deux missionnaires avec leurs femmes et deux femmes missionnaires travaillaient avec cinq aides indigènes à Tiflis ; mais le gouvernement russe n'ayant pas permis les missions d'enseignement, ni les missions médicales, l'œuvre a dû se borner à la distribution des Écritures en azerbeydjan, osmanli et persan, et à des réunions. Les résultats récents se chiffrent par 14 conversions. Les missions de Bokhara et de Samarkand ont dû cesser leur action aussitôt après ces premiers résultats, à la suite de troubles ; enfin, l'œuvre s'est montrée ardue chez les Bachkirs d'Orenbourg et n'a pas eu de résultats positifs.

La *British and Foreign Bible Society* est la seule société qui fournisse les textes évangéliques à toute la population de l'Empire russe. Ses deux agences russes, l'une pour la Russie d'Europe et le Turkestan et l'autre pour la Sibérie, distribuent les Écritures dans dix langues musulmanes : il paraît que, pendant les 4 ou 5 dernières années, le nombre d'exemplaires achetés par les Musulmans a augmenté.

Si l'on ajoute encore quelques missionnaires isolés au Caucase, en Transcaucasie, dans la Crimée, dont l'auteur du rapport, qui visita, comme « independent itinerating Bible-woman », les Tatars des districts de la Volga, de la Kama, jusqu'à Tobolsk et qui travaille maintenant en Asie centrale, on aura le tableau complet de l'œuvre missionnaire musulmane en Russie.

INDE

On trouve, dans les trois chapitres X, XV et XIX dont nous donnons les titres en note (1), une foule de renseignements, soigneusement rassemblés, sur la situation intellectuelle, sociale et religieuse des Musulmans de l'Inde.

L'idée principale qui se dégage du premier de ces rapports est la suivante. Le mouvement moderne indien ne manifeste que des courants, des tendances, des idéals; il n'a pas encore porté de fruits. Il faudra attendre que les buts se réalisent en faits concrets, pour qu'on en puisse mesurer la répercussion sur l'œuvre évangélisatrice.

On ne devrait pas s'étonner et encore moins se laisser décourager, si, pendant un certain temps, les Musulmans se montraient plus inaccessibles pour l'Évangile qu'ils ne l'ont été jusqu'à présent : l'intérêt de la nouvelle vie intellectuelle et politique, l'espoir d'une régénération de l'Islam, peuvent absorber les esprits à tel point qu'il ne restera que peu de place pour autre chose. Cependant il ne paraît pas douteux, pour l'auteur, que l'éducation occidentale soit une force dissolvante par rapport à l'Islam : « L'étude impartiale de l'histoire révélera la vraie origine et les sources du Qoran ; la raison, habituée à l'investigation scientifique, refusera d'accepter aveuglément les dogmes traditionnels. »

D'autre part, M. Wilson croit que la diffusion de l'instruction aidera

(1) *La situation dans l'Inde*, par le Rév. W. A. Wilson, Indore. *Les progrès du Mahométisme dans l'Inde*, par le Rév. John Takle, Bengale. *Les mouvements de réforme dans l'Inde*, par le Rév. Canon Weitbrecht, Simla.

à dissiper les vieux préjugés contre le Christianisme et les conceptions erronées sur sa doctrine. Il cite l'opinion de Sir Sayed Ahmed sur la Bible, que ce dernier « place au même rang que le Qoran, comme étant également inspirée et s'imposant au même titre aux Musulmans ».

La conviction de l'auteur est donc que, malgré une période possible d'indifférence, « des résultats plus dignes du nouveau mouvement ne tarderont pas à se faire jour ».

***

Le Rév. John Takle, après avoir donné un aperçu historique de l'extension de l'Islam dans l'Inde, relève le fait qu'aujourd'hui même, malgré l'absence ou l'insignifiance des efforts visibles en vue de faire des prosélytes, le nombre des Musulmans augmente sensiblement dans l'Inde. Prenant l'exemple du Bengale, il y trouve, en 1871, 17 millions d'Hindous contre 16 millions et demi de Musulmans ; en 1901, le nombre des Hindous n'était que de 18 millions tandis que celui des Musulmans atteint 19 millions et demi.

A quoi attribuer cette croissance disproportionnée du nombre des Musulmans ? Ce n'est pas à la pratique de la polygamie, car sur un millier de Musulmans du Bengale, 29 seulement ont plus d'une femme. A en juger d'après une enquête jointe au recensement de 1901, la conviction n'est pas non plus la cause la plus fréquente des conversions. En effet, sur les quarante cas examinés dans le district de Calcutta, vingt-trois avaient pour motifs des circonstances sentimentales « ou des fugues » ; sept une « situation gênée » ; les autres s'expliquaient d'une façon variée. L'enquête faite par l'auteur, auprès de différents missionnaires, sur les cas de conversions à l'Islam qui leur étaient connus, a donné à peu près le même résultat comme classification des causes.

La compréhension des causes de l'expansion de l'Islam aidera à établir les moyens les plus propres pour l'arrêter. Et l'auteur conclut à une série de desiderata dont le premier est : « La nécessité d'augmenter les forces spécialisées ». Le tiers du chiffre total des Musulmans de l'Inde, qui est d'environ de 62 millions et demi, selon le recensement de 1901, vit au Bengale. Or, dans tout ce vaste territoire, il n'y a pas un seul missionnaire voué spécialement à l'œuvre parmi les Musulmans.

***

Citons encore, à titre de document curieux et caractéristique de l'orientation nouvelle des conceptions missionnaires, les recommandations qui terminent le troisième rapport sur l'Inde :

« C'est avec un sentiment d'estime que les missionnaires doivent approcher les Musulmans instruits. L'attitude de supériorité et d'arrogance qui était celle des bigots ignorants est remplacée plus ou moins par le respect des bienfaits de la civilisation chrétienne et des œuvres philanthropiques de la religion chrétienne. Mais que cela ne nous engage pas à prendre des airs protecteurs, comme vis-à-vis d'une religion à demi barbare. Si, avec une loyauté excusable, le Musulman exagère la gloire de la civilisation de Bagdad et de Cordoue, et la perfection intellectuelle des Maîtres arabes, rappelons-nous que cette histoire contient plus d'une page glorieuse. »

« Et rappelons-nous que, si l'Islam est resté la religion des peuples moins civilisés, ses adeptes n'en ont pas moins réussi, beaucoup mieux que les chrétiens, à abattre les barrières entre les races. »

L'ISLAM EN CHINE

M. Rhodes, de la *China Inland Mission*, la seule société missionnaire installée en Chine, après avoir parlé de la proportion numérique, de la dispersion, de la condition politique, sociale et religieuse des Musulmans chinois, expose la position actuelle de l'œuvre de l'évangélisation en Chine.

Négligée jusqu'à maintenant, elle n'est qu'à son début, et n'a encore aucune organisation. Cependant les efforts individuels des missionnaires isolés qui ont entrepris cette tâche ont été couronnés de succès : beaucoup de préjugés se sont dissipés. Les relations amicales établies, quelques Musulmans se sont convertis et s'adonnent actuellement eux-mêmes à la propagande de l'Évangile. L'auteur n'a cependant jamais entendu parler de la conversion d'un Mollah.

L'évangélisation rencontre des difficultés spéciales en Chine : signalons d'abord la nécessité de posséder deux langues — le chinois pour le peuple, et l'arabe pour les Mollahs et les étudiants ; signalons aussi la difficulté de trouver en chinois un terme équivalent au mot « Dieu ».

L'auteur termine en appelant l'attention sur la Chine : l'Islam n'y est pas triomphant, mais déjà de l'Inde, de l'Arabie, de la Turquie, les prêtres musulmans viennent pour le fortifier. On aurait donc besoin :

1° De plus de missionnaires possédant l'arabe;

2° De femmes missionnaires pour l'œuvre très importante parmi les femmes chinoises;

3° De missions médicales et d'hôpitaux.

L'ISLAM EN PAYS CHRÉTIENS ET EN PAYS PAIENS

Quelle est l'attitude des différents gouvernements envers les missions chrétiennes ? L'analyse de cette question fait l'objet des deux chapitres intitulés l'un : *Islam under Christian Rule*, l'autre : *Islam under Pagan Rule*.

Dans le premier, on apprend que, de tous les gouvernements européens, celui de la Hollande seule satisfait pleinement aux besoins des missions ; l'Allemagne paraît depuis peu suivre cet exemple. L'Angleterre par contre est fort critiquée. En Égypte, les Musulmans seraient favorisés aux dépens des Coptes : l'enseignement religieux, dans les écoles gouvernementales, obligatoire pour les enfants musulmans et payé par l'État, n'est que facultatif pour les élèves coptes et doit être payé par la communauté. Au Soudan, l'œuvre des missions se trouve défendue, et le Gordon College, fondé par le peuple britannique, est devenu un collège absolument musulman. A Sierra Leone, la neutralité du gouvernement anglais est une erreur, car les écoles musulmanes sont autrement appuyées que les autres. Enfin, en Nigéria, les missions chrétiennes sont traitées avec hostilité; on leur « refuse le droit d'ouvrir librement les écoles modernes, tandis qu'on soutient les écoles du vieux système qoranique. »

L'attitude du gouvernement français « reste toujours défiante et peu amicale ». A Madagascar les relations ne semblent pas s'être améliorées. En Algérie et en Tunisie, les missions sont tolérées avec mauvaise grâce, et on s'inquiète à la pensée que la France pourrait interdire les missions au Sahara, dans le pays du Niger, du lac Tchad ou au Ouadaï.

On reproche même à la Russie « l'inégalité de la balance » : les Musulmans seraient favorisés au préjudice des chrétiens, même de ceux de l'Église officielle.

***

Dans les pays qui sont encore sous la domination païenne, le sort des missions dépend le plus souvent du caractère personnel ou du bon plaisir du souverain. Mais, si irresponsable, capricieux ou sanguinaire qu'un gouvernement païen puisse être, il ne possède jamais cette capacité de résistance inexorable, cette disposition aux persécutions mesquines et infatigables ou aux explosions tragiques, que montre l'histoire de l'Islam. Et les missionnaires préfèrent avoir à faire à des païens, libres personnellement et politiquement. Le remplacement des gouvernements païens par les puissances occidentales, bien qu'avantageux pour l'entreprise missionnaire dans son ensemble, a cependant profité à l'Islam et gêné, par là même, l'activité missionnaire en ce qui concerne le problème musulman.

L'examen de ces faits et de cette situation amène le révérend Ch. Watson à constater qu'un impérieux devoir s'impose aux missions : celui de s'occuper sans retard des pays païens menacés par l'Islam.

Cette conclusion, on le remarque, concorde parfaitement avec celle du rapport de la Ire Commission de la Conférence d'Édimbourg, que l'auteur de l'article cite d'ailleurs pour conclure.

R. M.

LUCKNOW 1911

Un second volume consacré au complément de l'analyse des travaux du Congrès de Lucknow doit paraître sous ce titre. Il est annoncé. Mais nous n'avons pas encore pu nous le procurer. Il subsiste ainsi une lacune dans l'étude de l'œuvre du Congrès.

*A défaut de renseignements plus détaillés, reprenons la suite des articles de l'*Evangelisches Missions-Magazin *pour leur emprunter quelques données complémentaires sur la fin des débats.*

***

Après les discours de clôture et la distribution de cartes qui portaient sur un côté : « Souvenir de Lucknow 1911 », et sur l'autre cette prière : « O Dieu, devant qui le monde d'Islam s'incline avec piété cinq fois par jour, regarde avec bonté les peuples musulmans et révèle-leur ton salut en Christ ! » — le deuxième Congrès des Missions chrétiennes pour les Musulmans fut clos.

Voici ses principales conclusions (1) :

I. La conférence suivante aura lieu au Caire en 1916 ; en cas de contre-indication pour des raisons politiques ou autres, elle se tiendra à Londres.

V. La Conférence estime — d'accord avec la Conférence universelle des Missions de 1910 — que, sans préjudice des autres contrées, le continent d'Afrique doit concentrer tous les efforts. Dans ce but, il est nécessaire : 1° que les sociétés missionnaires agissent par entente mutuelle, et disposent leurs forces de façon qu'une puissante chaîne de stations missionnaires enserre toute l'Afrique, avec ses anneaux les plus solides dans les endroits les plus menacés ; 2° que la préparation à cette tâche soit dans une mesure plus large que jusqu'ici l'objet d'une étude spéciale, tant au point de vue de l'éducation que du choix des

(1) *Evangelisches Missions-Magazin*, numéro de juin-juillet 1911 (pp. 334 à 336).

missionnaires ; 3° que des mesures soient prises sans retard pour appuyer les entreprises qui existent déjà dans ce domaine critique.

VI. La Conférence déclare qu'il est de nécessité urgente de fonder au Caire une bonne école professionnelle pour missionnaires, commune à toutes les Églises évangéliques. Elle exprime aussi la nécessité d'un choix attentif des travailleurs futurs dans les Missions, selon leurs qualités naturelles et intellectuelles. Ils doivent tous recevoir une instruction spéciale en langue arabe, histoire, littérature et développement doctrinal de l'Islam.

X. Le Comité permanent est invité à étudier, aussi exactement que possible jusqu'en 1916, les progrès de l'Islam en Afrique et dans l'Archipel malais, pour fournir une base aux débats de la future Conférence.

XI. L'évangélisation et le relèvement des femmes qui constituent, avec leurs petits enfants, la plus grande partie du Monde Musulman, demandent le concours des femmes chrétiennes. La Conférence recommande dans ce but : 1° que les sociétés missionnaires qui envoient les hommes et les femmes aient en vue dans chaque station d'atteindre les deux sexes par le travail commun; 2° que les missions féminines, sans préjudice de leur action dans les autres pays, élargissent et développent plus particulièrement leur œuvre en Afrique; 3° qu'une étude spéciale soit consacrée au problème de l'éducation des femmes missionnaires, en vue des exigences particulières de leur tâche.

XII. L'article traite de l'appel adressé aux églises travaillant dans l'Inde, pour leur demander d'examiner la possibilité d'envoyer un certain nombre de leurs travailleurs individuels au secours de l'Afrique.

Les articles XIII et XIV contiennent des résolutions concernant les rapports des Missions et des gouvernements et la propagation des publications.

R. M.

ORGANISATION MATÉRIELLE DES MISSIONS

Nous n'avons pas la prétention de faire ici une étude complète de l'organisation matérielle des missions. Le développement de l'idée missionnaire se manifeste par l'existence d'un nombre énorme de missions, dans tous les pays. Leurs méthodes et leurs moyens d'action varient d'un peuple à l'autre. Un exposé général demanderait trop de temps et trop de place.

Nous nous bornerons donc à présenter séparément quelques données de détail sur les missions anglaises, américaines et allemandes. Elles permettent au lecteur de se rendre approximativement compte de ce qu'est une société missionnaire, d'en apprécier les moyens d'action et de juger la place qu'elle occupe ou tend à occuper dans la vie anglo-saxonne.

En consacrant une étude assez longue à la plus importante des sociétés anglaises, la *Church Missionary Society*, nous n'avons pas songé à la prendre comme type du fonctionnement normal des missions anglaises, dans la métropole, puisqu'elle représente l'Église établie et a ainsi un caractère presque officiel au point de vue religieux. Nous avons voulu surtout montrer comment la mission anglaise fonctionne dans son domaine d'action.

En ce qui concerne l'Amérique, on pourra facilement voir que beaucoup de sociétés américaines font partie de l'Église même dont elles dépendent. La propagande missionnaire accompagne l'enseignement religieux et pénètre partout. En effet, grâce à l'intérêt éveillé chez les laïques, les organisations américaines tendent à prendre un énorme développement. Elles ont recours, comme moyen de propagande, à toutes les méthodes américaines : banquets somptueux et expositions, *campaigns*, discours avec tableaux, diagrammes et chiffres surtout. Incroyables, incontrôlables, ceux-ci n'en sont pas moins toujours bien accueillis par le public américain.

Les sociétés allemandes ne disposent que de moyens beaucoup plus modestes. Elles travaillent cependant avec ardeur, et, à défaut d'ampleur, bénéficient d'une bonne méthode dans la préparation des missionnaires et dans l'étude des terrains d'activité. Il est à noter que beaucoup d'entre elles opèrent au regard des indigènes comme si elles étaient anglaises. Elles enseignent l'anglais dans leurs écoles et délaissent l'allemand rarement accessible aux indigènes en dehors des colonies allemandes.

Sous réserve de ces différences organiques, les missions procèdent sur les lieux par une même progression d'efforts. Elles tendent dans une certaine mesure à réserver l'évangélisation pour l'avenir, ou pour les cas exceptionnels du présent, en donnant le pas à l'œuvre médicale, à l'œuvre féminine, aux œuvres éducatives, et aux entreprises philanthropiques. Leurs écoles de tous les degrés — écoles primaires de villages — écoles supérieures pour garçons ou filles — écoles professionnelles — écoles théologiques et séminaires, collèges et universités même deviennent partout la préoccupation immédiate et dominante.

Les efforts de toutes les missions évangéliques tendent de plus en plus à s'organiser, à s'unifier dans une action

collective. On fait le relevé des forces effectives, comme on le voit par l'Atlas statistique ; on fait le relevé des territoires inoccupés. On prend des dispositions « stratégiques » pour renforcer les positions menacées. On ne ménage pas davantage sa peine pour publier les ouvrages utiles aux missionnaires, comme documentation d'informations ou éléments de propagande et de vulgarisation.

En songeant à cette activité ordonnée, en voie d'organisation chaque jour plus concentrée, on en vient presque à se demander si le Congrès quinquennal n'aboutira pas à la constitution d'une sorte de Ministère international des Missions évangéliques par le développement de son « Continuation Committee ».

UNE GRANDE MISSION ANGLAISE

La *Church Missionary Society* (1), dont nous entretenons chaque année les lecteurs de la Revue en rendant compte de ses *Proceedings*, est la plus représentative des Sociétés missionnaires anglaises, avec cent douze ans d'existence en 1911, et 145 archevêques ou évêques, comme vice-présidents, sous la présidence supérieure de l'archevêque de Canterbury. C'est la mission de l'Église nationale. De moins de 25.000 francs en 1799, ses revenus se sont élevés à plus de 10 millions en 1910, outre les sommes importantes qui sont reçues et dépensées directement dans les missions, sans recouvrement de la Trésorerie métropolitaine.

Chaque année, les *Proceedings* donnent un état récapitulatif des recettes et dépenses par principaux objets. Dans le volume de 1905-1906, on trouve un compte détaillé du budget. Il n'occupe pas moins de 491 pages avec ses index. La liste individuelle des souscriptions annuelles et des recettes provenant de caisses, troncs et quêtes des associations diocésaines et paroissiales de l'Angleterre et du Pays de Galles, remplit à elle seule 389 pages. Elle fournit un total de 228.529 livres pour l'ensemble des Iles Britanniques, dont 209.771 pour l'Angleterre et le Pays de Galles, 17.043 pour l'Irlande et 1.714 seulement pour l'Écosse.

Les autres recettes se composent, pour près de 100.000 livres, de souscriptions, payements, dons, legs et versements de toute nature

(1) Les renseignements qui suivent sont empruntés aux *Proceedings* de 1905 à 1910 : PROCEEDINGS OF THE CHURCH MISSIONARY SOCIETY FOR AFRICA AND THE EAST. Londres, Salisbury Square.

Cf. également : HISTORY OF THE CHURCH MISSIONARY SOCIETY, *its Environment, its Men, its Work*, by Eugene Stock, 3 vol., 504, 659 et 912 pages avec cartes, vues et portraits. London, Church Missionary Society, Salisbury Square.

recueillis directement par la société mère, puis de souscriptions et versements provenant des pays étrangers, ou recueillis dans les missions mères, soit directement, soit par affectation spéciale d'associations métropolitaines ou autres.

En parcourant ces tableaux on est frappé de constater que les intérêts des capitaux placés ou des fonds spéciaux rattachés à la société ne s'élèvent, en 1906, qu'à 2.200 livres, quoique cette même année les legs se soient élevés à 50.000 livres. Mais on a l'explication de cette situation en voyant qu'en 1906 il a été recueilli 13.000 livres pour couvrir un déficit de 1904-1905. La *Church Missionary Society* est tellement sûre de ses possibilités, qu'à un moment donné elle engage des dépenses supérieures à ses revenus de l'année, quitte à faire appel à ses souscripteurs pour combler la différence.

Elle a des filiales constituées spécialement pour lui recueillir des des fonds, comme l' « Union des Glaneurs », qui entretient aussi ses missionnaires particuliers, et une foule de branches ou filiales spéciales. Citons par exemple le *Old Etonian Missionary Fund* pour le Bengale, le *Summer School own Missionary Fund* pour les « United Provinces » de l'Inde, le *Rugby Fox Memorial* pour l'Inde méridionale — ou dans un autre ordre d'idées la *Medical Mission Auxiliary* entretenue en partie par la société mère, en partie par des dotations spéciales.

L'administration de la *Church Missionary Society* a une importance dont on peut se faire une idée par les frais de la perception et de la gestion des fonds.

En 1905-1906, pour une recette de 391.911 livres et une dépense de 325.313 livres — les frais de perception ont été de 27.584 livres et les frais de gestion de 16.508. Ces chiffres se sont modifiés en 1910-1911. Pour 403.610 livres de recettes et 394.013 livres de dépenses, les frais de perception n'ont été cette année que de 24.116 livres et les frais de gestion de 16.487. — Il y a en moyenne un peu plus de 10 p. 100 d'un budget de recettes de 10.000.000 absorbés par la perception et la gestion. L'administration proprement dite dépense dans son ensemble plus d'un million en frais généraux. L'œuvre missionnaire elle-même a coûté, en 1910-1911, 325.000 livres (y compris la préparation des missionnaires) dont 35.000 seulement pour les pays complètement étrangers à l'Islam. La part afférente aux pays où les Missions ont des contacts plus ou moins directs avec le monde musulman est donc de près de 7.500.000 francs.

Il s'en faut naturellement de beaucoup que cette somme soit consacrée à la seule évangélisation des Musulmans. Voici le détail des principales répartitions pour 1910-1911 :

Sierra Leone	2.470 L.
Yoruba	5.977 —
Niger	8.616 —
Northern Nigeria	4.457 —
Total pour l'Afrique occidentale :	21.521 —
British East Africa	16.316 L.
Ussagara	1.229 —
Uganda	15.502 —
Total pour l'Afrique orientale :	33.048 —
Égypte	6.234 L.
Soudan (Gordon Memorial)	2.325 —
Palestine	15.327 —
Perse	11.374 —
Arabie turque	3.219 —
Total pour les pays arabes, turcs et persans	88.481 —
Indes anglaises	122.846 —
Chine	51.611 —

Cette nomenclature suffit à montrer que l'effort des Missions de la C. M. S. n'est pas à beaucoup près engagé contre l'Islam seul. Mais il n'y a probablement rien d'exagéré à admettre que la quote-part de la *Church Missionary* seule, dans l' « Évangélisation » du Monde Musulman, dépasse 3 millions de francs par an, et atteint peut-être 4 millions. Ceci pour 1905-1906. En 1910-1911, on serait probablement plus près de la vérité en évaluant à 4 millions de francs au moins l'effort de cette seule société pour la britannisation religieuse et par conséquent linguistique des pays musulmans où elle agit.

***

Quelques extraits de la « Revue générale de l'année » qui ouvre chaque volume des *Proceedings* nous montrent, en gros, où en sont les choses en 1911 (1).

(1) *Proceedings*, 1910-1911, p. 3 et sq.

Les entreprises de la société en pays musulmans sont encore difficiles et coûteuses. Mais les résultats obtenus par les missions médicales et par le développement graduel des écoles, commencent à marquer.

En Palestine, la mission a perdu une doctoresse. En Perse, une autre doctoresse, doctoresse Emmeline Stuart, constate que les portes s ouvrent volontiers devant elle. Là, les écoles prospèrent et la situation devient bonne puisque Ispahan a maintenant une église. — En Égypte le principal effort tend à la propagande dans les villages et au développement des écoles.

Dans la Northern Nigeria, le progrès du chemin de fer qui va bientôt atteindre Kano, a permis à la mission de s'installer dans les grandes villes musulmanes. Il y a d'ailleurs partout une poussée musulmane qui se produit avec la marche en avant de la civilisation. C'est une véritable course vers les positions à prendre. On le constate dans l'Afrique orientale allemande où le nouveau chemin de fer transporte les marchands musulmans jusqu'au cœur du pays, comme au Soudan égyptien, où il se produit une islamisation active jusque dans l'intérieur du pays. Là aussi, le gouvernement local a fait un pressant appel aux Missions de la Société, et aux autres missionnaires anglais. Grâce à un fonds spécial le Comité de la Société peut se préparer à agir activement.

Dans la Northern Nigeria encore, on trouve, sur la frontière des grands États musulmans, des pays fétichistes ouverts à la marée de l'Islam, et même dans la Southern Nigeria, le conflit avec le mahométisme est à prévoir. Chez les Ibos, les Ilorin et les Ekiti, au voisinage de la mission du Yoruba, l'Islam a pour lui le nombre, l'influence et l'argent, contre la jeune Église chrétienne. Mais il est réconfortant de voir l'organisation chrétienne se fortifier. Les chrétiens d'Abeokouta viennent de consacrer 75.000 francs à la construction d'un collège ; il est vrai qu'en même temps les Musulmans de Lagos dépensaient 250.000 francs pour une nouvelle mosquée.

Ce double mouvement de progrès de l'Islam et de développement des missions ressort aussi dans le détail des notices consacrées à chaque pays. Elles sont d'ailleurs intéressantes à parcourir à tous égards, en montrant ce qu'est la vie de chaque mission. Suivons donc les unes après les autres celles des pays musulmans.

AFRIQUE NÈGRE

Mission de Sierra Leone (p. 26).

C'est la première mission de la C. M. S. Elle remonte à 1804 et fut à l'origine consacrée aux esclaves libérés qu'on ramenait des colonies. Elle s'est développée depuis et s'occupe uniquement d'instruction, avec 18 étudiants au *Fourah Bay College* et cinq autres collèges. La question musulmane ne se pose pas directement. Cependant l'élément musulman est assez nombreux dans l'intérieur, pour que la mission ait à s'en préoccuper.

Elle compte pour tout le pays 39 établissements, avec 63 écoles ou collèges que fréquentent 4.500 élèves, et reçoit près de 200.000 francs de souscriptions et dons indigènes.

Missions de l'Afrique équatoriale et occidentale.

L'historique de ces missions leur attribue un rôle prépondérant dans le développement de la domination britannique, pour les pays à l'ouest du bas Niger. Elles avaient été précédées par des nègres christianisés, envoyés à Sierra Leone comme esclaves libérés, au commencement du dix-neuvième siècle : d'où les établissements missionnaires de Badagry (1845), Lagos (1852), Abeokouta (1846), Ibadan (1853), etc. De même, l'expédition du Niger de 1841 fut accompagnée par un missionnaire et un nègre chrétien. En 1855, seconde expédition qui trouve les indigènes « prêts, partout, à recevoir des éducateurs chrétiens ». En 1857, fondation de la mission du Niger avec trois stations, et depuis, développement continu des missions de la Southern Nigeria.

La première station de la Northern Nigeria fut Lokodja, occupé en 1865, et d'où partirent en 1890 les premiers missionnaires à destination des pays musulmans haousas. Une tentative pour installer une mission à Kano, en 1900, a été suivie de créations qui se poursuivent avec l'aide du *Cambridge University Missionary Party*.

Actuellement, les missions de la C. M. S. dans la Nigeria forment trois évêchés : Yoruba, Bas Niger et Northern Nigeria. Dans ce dernier seulement on est complètement en pays musulmans. Dans les deux

autres, l'Islam n'est représenté que par des colonies commerciales, importantes çà et là, comme à Lagos, ou par des voyageurs, marchands et caravaniers.

Pour les trois régions, on compte ensemble : 3 évêques, 22 clergymen anglais, 150 indigènes, 17 femmes de missionnaires, et 19 femmes missionnaires.

Résumons seulement les statistiques des deux premiers districts.

Les missions comptent au Yoruba: 56 établissements, avec 24 séminaires, collèges ou écoles, fréquentés par 1.461 élèves, et les souscriptions fournies par les indigènes s'élèvent à plus de 50.000 francs. Mais ce n'est qu'une partie de l'œuvre missionnaire, l'avant-garde pour ainsi dire ; il y a en outre une *Église indigène* qui compte 146 établissements, 120 séminaires, collèges et écoles avec 8.325 élèves, et plus de 200.000 francs de recettes locales.

Pour la « Niger Mission » les chiffres sont: 44 établissements, 55 séminaires, collèges et écoles, 4.000 élèves et 25.000 francs de recettes locales. L'église indigène n'est encore qu'embryonnaire.

Dans la Northern Nigeria, les résultats sont plus modestes, ce qui n'a rien d'étonnant, puisque les débuts sont plus récents. Il n'y a encore que 9 établissements, 16 écoles avec 425 élèves, et seulement 5.000 à 6.000 francs de recettes. Mais là, on est en pays haousa, en territoire presque complètement musulman à Zaria, et en partie musulman dans le Nupé et le Gwari. Ailleurs, les Musulmans sont en minorité (Lokodja, Bida, Katsa, Kuta et Mokwa). — Quelques autres peuplades sont entièrement fétichistes; Basa et Yoruba de Lokoja, Sura et Angass des montagnes de Hauchi. — Il y a des séminaires à Kpata et Zaria et un embryon d'œuvre médicale à Kabwir.

En parcourant les renseignements généraux relatifs aux différentes missions, notons encore les remarques suivantes : Dans le district de Yoruba (p. 32) les progrès de l'Islam sont une cause de graves inquiétudes. On se l'explique en voyant consacrer 250.000 francs à la mosquée de Lagos. Dans le pays d'Abeokouta, l'Islam croît rapidement. Dans l'Ijebu, entièrement fétichiste en 1892, il y a maintenant une mosquée dans chaque village et, dans la ville Ijebu de Ode, on en trouve une presque dans chaque rue. A Owo, dont le roi ne voulait pas voir les Musulmans, il y a quelques années, ils ont maintenant droit de cité, et les appels à la prière de leur mosquée se font comme en pays musulman.

Dans la section occidentale de la « Yoruba Mission », les mosquées

se multiplient partout, avec leurs écoles où les enfants vont apprendre l'arabe. Ailleurs, au contraire, des populations, comme celle des Ibos, se montrent entièrement réfractaires à l'Islam. Puis, dans l'intérieur, l'islamisation recommence. Au voisinage de Katsa, qui dépend de la Northern Nigeria, on trouve partout des Mâllems musulmans. Les villages restent païens, mais, au contact des Musulmans de Bida, les indigènes prennent des noms musulmans et adoptent les amulettes de l'Islam. A Kuta, ce sont les mariages qui le propagent, et dans la province de Bauchi les marchands Haousas commencent aussi à islamiser les fétichistes. Au Yoruba, la question musulmane se présente de telle sorte que les missions demandent à aller s'installer chez les Beri-Beri fétichistes du Bornou, pour faire diversion, en évangélisant cette population encore intacte de 1 à 2.000.000 d'habitants.

Passons maintenant aux notices consacrées aux différentes missions. Peu de mentions relatives à l'Islam, pour le Yoruba. Nous voyons cependant (p. 38) que le Rév. Ogunbiyi s'adresse aux Musulmans à Ilorin. Les uns lui demandent une école et les autres regrettent de ne pouvoir lui couper la tête. Mais il y a une grande demande de livres et tracts sur l'Islam, dans tout le district (p. 39).

Pas de mentions spéciales sur l'Islam dans le chapitre de la *Niger Mission*.

Celui de la *Northern Nigeria Mission* nous apprend qu'outre la *Church Missionary Society*, il y a trois autres groupes missionnaires à l'œuvre : *Sudan United Mission*, *Sudan Interior Mission* et les *Mennonits Brethern in Christ*. Les représentants des différentes missions se sont réunis au nombre de 17 en conférence à Lokodja, en juillet 1910.

C'est toujours Kano qui est le principal objectif. La situation n'est plus la même qu'en 1900, époque où l'évêque Tugwell se vit refuser l'autorisation de rester dans cette grande ville commerçante et cosmopolite. En 1910, le Rév. Miller, accompagné du Mâllem Fate et de deux « convertis » de Zaria, put y séjourner un mois, bien accueilli par l'Émir et par le Résident anglais, sans malveillance de la population.

A Zaria, ville religieuse, à Kuta et dans quelques autres centres du voisinage, il y aurait déjà des privilèges. De même à Lakoja, Katsa, Kuta. Mais, d'une manière générale, il semble se dégager des quelques pages consacrées à la mission de la Northern Nigeria (C. M. S.), que la prépondérance des éléments Foulani subsiste presque partout, même en pays fétichiste. Si les indigènes ne sont pas musulmans, ils subissent plus ou moins l'influence des Peuls. Dans la province de Banchi où il y a 65 tribus fétichistes parlant des langues différentes, les chefs locaux sont des *Sarki*, à l'exemple du pays peul.

L'activité philologique de la mission est à signaler. Le Rév. Macintyre et le Rév. Banfield ont fait une grammaire nupé avec vocabulaire, pendant que le Rév. Ball s'occupait de revoir le *Prayer-Book* en nupé. D'autre part, les Rév. Miller et Fox poursuivent la traduction des Évangiles et des Épîtres des apôtres en haousa.

East Africa Missions (1).

En 1844, le docteur Krapf, chassé d'Abyssinie, s'établissait à Mombasa où le Rév. Rebmann vint le rejoindre, deux ans plus tard. Leurs remarquables voyages dans l'intérieur ont été le point de départ de toutes les entreprises consécutives, géographiques ou missionnaires, dans l'Afrique orientale. C'est surtout à la *Church Missionary Society* qu'est due la création du Comité parlementaire de 1871, qui aboutit à la mission de sir Bartle Frere, à Zanzibar, l'année suivante. A partir de 1874, les établissements de la mission commencent à se développer près de la côte, sous forme de « villes de liberté », créées avec des esclaves libérés ; puis deux groupes de missions se forment suivant les mêmes principes, aux abords des massifs du Kilima-Njaro à partir de 1883, et du Kenia à partir de 1890.

En 1876, Bagamayo était devenu le point de départ d'une chaîne d'établissements, aujourd'hui en territoire allemand, qui jalonnaient la route des Missions de l'Ouganda. Celles-ci sont indépendantes des deux groupes de l'Afrique orientale anglaise et de l'Afrique orientale allemande qui tous deux relèvent de l'évêque de Mombasa. Le personnel européen comprend pour l'ensemble : 17 clergymen européens et 3 docteurs, avec 19 femmes, dont 1 doctoresse, et 19 femmes missionnaires, outre 3 clergymen africains, 5 assistants européens et 108 assistants africains.

Dans la British East Africa, la C. M. S. occupe actuellement quatre groupes d'établissements, dont le nombre total s'élève à 22 avec les stations extérieures. Ils comptent 21 établissements d'enseignement, avec 1.072 élèves et une recette locale de 70.000 francs.

A Mombasa, et dans le voisinage à Mzizima, on est en pays musulman et toute la province de Seyidié est dominée par les Musulmans. Au nord

(1) P. 50 et suiv.

la mission de Jilore, près de Malindi, est aussi voisine d'un ancien établissement arabe.

Même dans les tribus de l'intérieur, fétichistes et adonnées à l'ivrognerie, on voit l'Islam progresser. Il entame les Wadabida, malgré leurs sorciers. Beaucoup de Wadigo du Seyidié subissent aussi des influences musulmanes. Les marchands musulmans Souahilis ont des villages avec mosquée jusque dans la région de Kabara, au pied du Kénia, à peu de distance de la mission. La situation est telle que Sir Percy Girouard, gouverneur de la British East Africa, disait en décembre 1910, à une Conférence de missionnaires à bord du *Guelph*, de la Castle Line, dans la mer Rouge, que le gouvernement et la mission devraient combiner leur action contre l'Islam.

Bien entendu les Musulmans ne représentent qu'une fraction de la population de la British East Africa. Mais ils forment l'élément commerçant et voyageur. C'est donc sur le Souahili que porte surtout l'effort des publications de la mission. On cite comme travaux de l'année la continuation de la traduction, par le Rév. Binns, de l'Ancien Testament et du *Pilgrim's Progress*, en souahili de Mombasa. Le Rév. Hamshere s'est occupé d'un Commentaire de l'Évangile de saint Marc ; il a revu et republié un ouvrage de doctrine, et il édite à Mombasa même une revue mensuelle qui a 200 lecteurs, le tout en souahili également.

Dans la *German East Africa Mission* (p. 57) on se préoccupe aussi beaucoup des progrès de l'Islam. Miss E. Forsythe dit que partout où elle a été, elle a vu de petites mosquées musulmanes, simples huttes parfois, mais qui sont des centres de propagande. Le Rév. Westgate parle des efforts actifs des Musulmans pour entraîner les fétichistes à l'Islam et Mrs. Picktall signale deux cas de convertis au Christianisme passant au Mahométisme.

En laissant de côté les histoires édifiantes, comme celle de la conversion au Christianisme d'une femme musulmane soignée au petit hôpital provisoire de Mombasa, il est intéressant de noter que des Musulmans, auxquels on avait distribué des Bibles en arabe, demandèrent ou achetèrent même des Bibles et Livres de prières en souahili. Pour la Mission, le principal adversaire est le Musulman, et elle s'en occupe beaucoup.

Les 7 établissements de la C. M. S., dans l'Afrique orientale allemande, ont dans leur dépendance 96 écoles avec 4.000 élèves et reçoivent des indigènes 12.000 à 15.000 francs.

Ouganda.

L'histoire de l'Ouganda (1), aujourd'hui en communication avec la côte par le chemin de fer anglais de Mombasa à Port-Florence, sur le lac Victoria, offre un remarquable exemple de ce que peuvent être les luttes religieuses. Krapf, Rebmann et Erhardt, missionnaires de la Société, furent les premiers à faire connaître le système des grands lacs intérieurs et leurs travaux provoquèrent les voyages de Burton, Speke, Grant et même Stanley. Les informations envoyées, en 1875, par ce dernier, sur les intentions de Mtèsa qui se montrait disposé à recevoir des éducateurs européens, provoquèrent deux dons anonymes de 125.000 francs qui permirent l'envoi d'une première expédition missionnaire bien organisée. Elle partit en 1876, fut attaquée et perdit du monde, mais se maintint dans l'Ouganda, où la Mission Catholique française arrivait à son tour en 1879.

Jusqu'à la mort de Mtèsa, en 1884, les deux Missions continuèrent à se développer, non sans rivalités qui allaient profiter aux Musulmans. Déjà Mwanga, le successeur de Mtèsa, se montrait peu favorable aux hôtes de l'Ouganda et les persécutions contre les Chrétiens indigènes avaient commencé à sévir cruellement, lorsque Mwanga fut renversé. Les Musulmans, maîtres du pays, chassèrent les missionnaires catholiques et protestants en 1888. Mais un an après, Mwanga reconquit le pouvoir avec l'aide de ses sujets chrétiens et en 1890 il accepta le drapeau anglais de l'*Imperial British East Africa Company*, quatre ans avant la déclaration du protectorat anglais. En 1896, Mwanga qui avait quitté sa capitale fut remplacé par son fils Choua, baptisé sous le nom de David, et malgré une révolte des troupes soudanaises, en 1897, on peut dès lors considérer l'assiette politique de l'Ouganda comme définitivement établie.

Outre les populations indigènes islamisées, les Souahilis sont assez nombreux, et avec bon nombre de marchands hindous, arabes et syriens forment un ensemble de population musulmane encore important.

Les *Proceedings* n'en parlent pas en détail dans les études consacrées aux cinq districts de l'évêché d'Ouganda (Bouganda, Ouest, Est, Kavirondo et Nandi, pp. 62-76). Ils signalent seulement çà et là les inévitables histoires de conversions individuelles ou de mauvais vouloirs. Dans le Bouganda, c'est un Musulman retour de La Mecque, qui se convertit à l'hôpital après avoir lu le *Pilgrim's Progress* traduit en

(1) P. 60.

louganda et un ouvrage de M. Pilkington A Mengo, un Musulman prisonnier, soigné en prison, se convertit de même. Dans le district oriental, où l'Islam gagne du terrain, la mission éprouve quelques difficultés de la part d'un chef musulman de Kabira. — Ces détails isolés n'ajoutent rien à la portée du fait pratique que les missions de la C. M. S., seule, comptent dans l'Ouganda 1.010 établissements ou stations avec 147 séminaires, collèges et écoles, fréquentés par 47.424 élèves et recevant des indigènes près de 500.000 francs.

Outre l'évêque, le personnel de la mission comprend : 38 clergymen européens, 4 docteurs (pour trois hôpitaux), 8 autres laïques, 34 femmes de missionnaires et 38 femmes missionnaires, dont 10 nurses. Il faut ajouter 38 clergymen indigènes et 2.364 employés indigènes. Ceux-ci sont entièrement entretenus par les contributions indigènes dans les missions déjà organisées. Aux 500.000 francs de recettes locales s'ajoutent 400.000 francs de contributions du budget métropolitain de la C. M. S. Avec les recettes locales, en nature, on peut évaluer à 1.000.000 de francs environ le budget total des missions évangéliques de l'Ouganda pour la C. M. S., ce qui explique le chiffre considérable de 1.010 établissements ou stations. L'antagonisme contre les missions catholiques françaises a peut-être eu plus de part au développement de cet effort que l'esprit de lutte contre l'Islam. Mais celui-ci ne s'en trouve pas moins dans l'Ouganda en présence d'une puissante intervention éducative de la civilisation anglaise par la mission évangélique.

***

PAYS MUSULMANS

Sous ce titre, les *Proceedings* de 1910-1911 consacrent une courte introduction (pp. 77-80) aux chapitres qui concernent l'Égypte, le Soudan égyptien, la Palestine et la Perse. En voici une brève analyse.

Cette entrée en matières discute d'abord les idées favorables à l'Islam, en tant que religion monothéiste. Son monothéisme confine en un sens à l'agnosticisme, en un autre au panthéisme, puis au polythéisme et il se rapproche même de l'animisme. Il faut reprocher au mahométisme de tout permettre au vrai croyant, puisqu'en fin de compte il bénéficiera de la miséricorde divine.

Un autre grand défaut de l'Islam est de faire aux femmes une place trop inférieure. Les exemples cités n'ajoutent rien à la thèse : on y voit

que deux jeunes Persanes avaient appelé leurs filles, l'une « non désirée » et l'autre « assez de filles », et qu'en Perse les femmes ne font pas leurs prières en public comme les hommes.

L'introduction traite ensuite des points suivants : Peut-on amener les Musulmans au Christ ? Du baptême dans les pays musulmans. Des « Inquirers », c'est-à-dire ceux qui s'enquièrent du Christianisme. Un paragraphe enfin est consacré à la trop grande déférence du gouvernement anglais envers l'Islam. Sans méconnaître la position délicate faite au gouvernement par le grand nombre des sujets musulmans de l'Empire britannique, on lui reproche de ralentir les efforts des Missions en Égypte, au Soudan, en Nigéria, ou encore de conserver dans l'administration égyptienne le vendredi comme jour férié, au lieu du dimanche. « Dans les provinces, les Coptes chrétiens au service du gouvernement dépendent, pour remplir leurs devoirs religieux du dimanche, du bon vouloir de leurs supérieurs musulmans », etc.

Missions d'Égypte et du Soudan.

En 1815, après les guerres de l'Empire, on avait d'abord fondé à Malte une mission de la Méditerranée qui s'étendit à l'Égypte, l'Abyssinie, la Grèce, la Turquie, l'Asie Mineure et la Palestine. Elle devait faire renaître les Églises d'Orient et évangéliser les Musulmans. Malgré le zèle d'hommes de grande valeur, les premières missions eurent peu de succès dans les pays musulmans, et bien que le séminaire de la C. M. S. du Caire eut formé un certain nombre de clergymen, on abandonna l'œuvre d'Égypte en 1862.

Une nouvelle « Mission en pays musulman » fut créée en 1882 par le Rév. Klein, qui, après l'occupation, alla de Jérusalem au Caire. En 1889, on la compléta par une mission médicale, puis l'année suivante par l'adjonction de femmes à la Mission.

Actuellement, pour l'Égypte même, les stations de la C. M. S. sont au nombre de six. L'œuvre féminine est assez importante, avec un séminaire, un pensionnat, et deux écoles pour les filles, au Caire, et une école supérieure à Hélouan.

Il y a, d'autre part, une école de garçons, avec hôtel d'internat au Vieux Caire. La Mission possède un dépôt de livres et publie un journal hebdomadaire en arabe et en anglais : *Orient and Occident.* Outre les hôpitaux, l'œuvre médicale opère par tournées médicales. Les établissements scolaires de la C. M. S. comptent en tout 453 élèves, dont 245 filles. Enfin, si le budget métropolitain s'élève à plus de 160.000 fr.

pour les missions d'Égypte, les souscriptions locales indigènes n'atteignent pas 450 francs.

Les missions d'Égypte ne comptent donc pas parmi les plus importantes de la *Church Missionary Society*. Le rapport annuel n'en est pas moins intéressant.

On y voit que 1910 a été une année de difficultés. La presse musulmane s'est montrée violente contre les missionnaires en général ; les nationalistes en particulier ont proféré contre eux des torrents d'injures. Deux convertis, le Cheikh Skanda et sa femme, ont eu à subir bien des persécutions. Cela n'a pas empêché Sitta Farenda, une Syrienne, « Bible-woman », employée à l'hôpital et chargée de la visite des malades à domicile, de remplir sa tâche jusqu'à sa dernière heure. Une autre Bible-woman, Musulmane convertie, montre aussi beaucoup de zèle pieux.

Les œuvres médicales se sont très développées malgré les mauvais vouloirs, mais sans résultats religieux. Les oppositions n'ont pas manqué dès que la médecine s'est montrée trop prédicante. Tel a été le cas pour le docteur J. Harpur, de la *Nile Itenerating Medical Mission*, bien accueilli comme médecin, mais plus fraîchement comme prédicant. L'imam de la mosquée de Hamoul, où il est resté six mois, avait mis ses conférences à l'index. Il a pu cependant faire des « Lantern-meetings » dans le village de Sitri, et y organiser une Bible-class. Son passage aurait grandement facilité les prédications consécutives.

A Ménouf (25.000 habitants), chef-lieu de la province de Menoufieh (1.000.000 d'habitants), entre Rosette et Damiette, la C. M. S. a hérité d'une école créée par l'*American Presbyterian Mission*. Une autre station a été fondée à Choubra Zanga, à peu de distance de Menouf, au milieu d'une population uniquement musulmane.

Tous ces petits détails donnent assurément l'impression d'une existence active mais limitée. On la conserve à tous les points de vue : l'hôtel de la *Boys' School* du Vieux Caire n'a que 15 internes. L'École normale des filles compte seulement 11 élèves dont 4 ont reçu leur brevet. Ce sont de petits efforts, continus, qui se développent, mais qui bornent de petits horizons au-dessous du fait éducatif, important par lui-même.

Mission du Soudan anglo-égyptien (Gordon Memorial).

Après la mort de Gordon à Khartoum, on avait créé un *Gordon Memorial Fund*, qui, peu après la défaite du Khalifat, permit de constituer des missions, d'abord à Omdurman (1899), puis à Khartoum (1900).

Depuis, la C. M. S. s'est installée dans l'Atbara, à Malek, et dans le Soudan méridional. Elle a des écoles de filles à Khartoum, Omdurman et Atbara, et une mission médicale à Omdurman. Le personnel de ces établissements comprend : 7 clergymen, 4 docteurs, 2 laïques ; 7 femmes de missionnaires, dont une doctoresse, et 18 femmes missionnaires, parmi lesquelles 4 nurses. Aux Européens, s'ajoutent 46 chrétiens indigènes.

Pour le Soudan septentrional, il y a trois écoles de filles seulement, qui réunissent 157 élèves. L'école d'Atbara est particulièrement florissante, et on peut demander aux parents des enfants une rémunération plus élevée. — Peut-être va-t-on un peu loin, en faisant dire les prières du matin pour les boys musulmans de l'hôpital d'Omdurman et pour les malades.

Notons enfin que 500 soldats musulmans se sont établis dans l'enclave de Lado, en se dispersant dans le pays, après la mort de Léopold II. Ils ont ouvert des écoles musulmanes dans les tribus fétichistes de la région.

Mission de Palestine.

L'œuvre de la C. M. S. en Palestine date de 1851. Après Jérusalem, occupée en 1851, les missions se sont installées successivement à Nazareth, 1852 ; Jaffa et Nablous, 1853 ; Haifa, 1856 ; Shefamer, 1871 ; Salt, 1874 ; Ramallah, 1877 ; Gaza, 1878 ; Ramleh, 1879 ; Acca et El Husu, 1890 ; Kefr Yasif, 1892 ; Bir Zut, 1894. En 1887, la société commença à envoyer à la mission des femmes non mariées, dont les efforts parmi les femmes musulmanes furent vite fructueux. Puis, en 1899, elle prit la suite des affaires de la *Female Education Society* à Nazareth, Bethléem et Shefamer.

Enfin les missions médicales ont beaucoup contribué à diminuer les préjugés, depuis la création de la première, à Gaza, en 1886.

A l'origine, les titulaires de l'évêché de Jérusalem, fondé en 1841, étaient alternativement anglais et allemand, à la suite d'un arrangement budgétaire entre les gouvernements des deux pays. Mais, en 1879, à la mort de l'évêque Barclay, le gouvernement allemand ne lui donna pas de successeur, et, en 1889, la C. M. S. s'entendit avec le *London Society for Promoting Christianity among the Jews*, pour relever l'évêché avec un évêque anglais.

L'œuvre pastorale est en majeure partie confiée au *Palestine Church Council*, cependant les missions de la C. M. S. comptent elles-mêmes 5 clergymen et 7 laïques européens, avec 11 femmes de missionnaires et

27 autres femmes missionnaires, dont 5 doctoresses et 7 nurses. Les agents indigènes chrétiens sont au nombre de 104. Au total, 11 établissements, avec 48 séminaires, collèges et écoles de garçons et de filles, comptant 2.671 élèves. Les souscriptions indigènes ajoutent 15.000 fr. aux 400.000 francs du budget métropolitain.

En laissant de côté les notes édifiantes du rapport spécial, relevons la remarque que le nouveau régime politique de la Turquie n'a pas produit tout ce qu'il promettait, bien que la condition des chrétiens soit un peu plus favorable. A Gaza, cependant, des persécutions ont un peu diminué le nombre des malades de l'hôpital, résultat provoqué à Nablous par l'ouverture d'un hôpital du gouvernement.

Les renseignements les plus intéressants fournis par la notice (p. 91) sont que : l'*English College* de Jérusalem compte 28 étudiants, un peu moins que les années précédentes. La *Bishop Gobat School*, fondée par l'évêque Gobat (1846), est au contraire plus que pleine avec 90 pensionnaires ; quatre élèves de la *Girls' Boarding School* de Bethléem ont obtenu leurs diplômes de maîtresses, ce qui porte à 26 le nombre des institutrices fournies aux différentes missions de pays arabes.

Turkish Arabia Mission.

Bagdad a une mission de la C. M. S. depuis 1883 et un hôpital depuis 1886. A l'origine, ces établissements dépendaient de ceux de la Perse. Ils forment maintenant une mission indépendante, qui, avec sa succursale de Mosoul, compte 1 clergyman et 3 laïques européens, 2 femmes de missionnaires, 4 femmes missionnaires dont 4 doctoresses et 2 nurses.

Quoique la mission compte six écoles, l'enseignement n'est actif qu'à Mosoul, où il y a plus de 200 des 283 élèves des différentes écoles.

Persia Mission.

Quoiqu'une des plus jeunes missions de la C. M. S., la Perse figure dans les deux premiers rapports annuels. Henry Martyn y a fait un séjour de dix mois en 1811. Depuis 1834, la Mission américaine a beaucoup travaillé chez les nestoriens, puis plus tard chez les Musulmans. La Mission assyrienne de l'archevêque de Canterbury opérait aussi en Perse. Enfin, en 1869, le Rév. Bruce, de la C. M. S., constatant lors d'un voyage que les Musulmans d'Ispahan se prêtaient aux discussions religieuses, s'installa à Julfa et ouvrit des écoles, etc. Puis, en 1875, la Société comprit cette œuvre dans ses missions ; elle lui adjoignit un mé-

decin en 1879, et des femmes en 1891. Kerman a une station depuis 1897, Yezd depuis 1898 et Chiraz depuis 1900.

Les quatre établissements sont éloignés l'un de l'autre de 200 à 300 milles, ce qui présente d'autant plus d'inconvénients que les voyages sont difficiles en Perse. Mais le personnel de la mission est relativement nombreux : 7 clergymen européens, 6 laïques ; 13 femmes de missionnaires et 19 femmes non mariées, dont 9 doctoresses et 8 nurses. Aussi l'œuvre de la Mission est-elle surtout médicale, à Ispahan, Yezd et Kerman, où il y a des hôpitaux de filles musulmanes. Outre un pensionnat de filles à Ispahan, il y a des écoles de garçons. En tout trois écoles avec 420 élèves.

Le Rapport annuel constate que la Révolution a donné un peu de liberté religieuse, malgré l'influence que conservent les Mollahs. Mais le pays est désolé par l'anarchie. Les routes sont coupées par des bandes de voleurs qui, dans les parages de Yezd, forment parfois de petites armées de plusieurs centaines d'hommes.

Les missionnaires-médecins parcourent néanmoins assez facilement le pays. L'un d'eux, le docteur Marrable, a pu aller passer six semaines chez les Bakhtiaris, où il a vu 1.400 malades. Miss Phillips a séjourné, de son côté, huit semaines chez eux comme nurse.

***

INDES ANGLAISES

Aux Indes, la C. M. S. n'est pas représentée partout, ni également dans les provinces qu'elle occupe, malgré ses 2.000 stations, ses 1.000 collèges ou écoles et les 65.000 étudiants ou élèves qui les fréquentent. Elle a d'ailleurs un budget de dépenses honorable : 4.000.000 de francs, dont 500.000 francs fournis par les contributions locales.

D'une région à l'autre, ses buts et son organisation varient comme ses origines.

Des missions luthériennes s'étaient installées dans l'Inde méridionale dès le dix-huitième siècle, mais elles ne prospéraient pas et, peu avant le renouvellement de la charte de l'East Indian C° en 1813, les missionnaires qui restaient durent se réfugier dans les établissements danois, comme le célèbre Carey et ses Baptistes américains. Cependant des hommes distingués préparaient les voies que la C. M. S. allait suivre en coopérant en 1814 à la création de l'évêché de Calcutta. Elle donna

même 125.000 francs au premier évêque pour son collège, étant déjà représentée sur place par un « Comité local ».

Bengale.

Les Missions proprement dites datent de 1816. Elles comptent aujourd'hui au Bengale huit établissements répartis en quatre districts. Chacun d'eux a un ensemble complet d'institutions d'enseignement : écoles, collèges, séminaires pour garçons et filles avec des internats et des hôtels, ainsi que des hôpitaux et un service médical ambulant. Pour l'ensemble du Bengale, il y a 35 clergymen européens de la C. M. S., 5 laïques, 19 femmesde missionnaires et 8 femmes missionnaires, dont 3 doctoresses. Tout ce personnel relève encore du Comité local de Calcutta.

Si les Missions du Bengal ont une grande importance éducative, elles ne sont pas spécialisées dans le « Mohammedan Work », quoique ayant parfois maille à partir avec les Musulmans. Au Béhar, quelques-uns de leurs chefs de villages se sont opposés aux prédications, ce qui n'empêche pas la circulation des Bibles en ourdou.

Provinces-Unies (Oudh et Agra).

Le premier agent de la C. M. S. aux Indes fut un indigène, Abdul Masih, converti par Henry Martyn et installé à Agra en 1813. Ordonné en 1826, Abdul Masih fut le premier clergyman hindou de l'Église d'Angleterre. Avant la grande insurrection de 1857, la C. M. S. comptait déjà dix établissements dans les Provinces-Unies. Ils souffrirent beaucoup de la révolte, mais ne tardèrent pas à se reconstituer et se répartissent aujourd'hui entre deux évêchés : Luknow et Nagpour.

Le personnel de ces missions comprend : 36 clergymen européens et 14 hindous ; 28 femmes de missionnaires, dont 2 doctoresses et 36 femmes missionnaires, avec 378 agents hindous chrétiens. Tous dépendent d'un comité local de Allahabad, sous l'autorité duquel les missions sont groupées en trois districts. L'enseignement se donne à tous les degrés dans leurs institutions qui à Allahabad et à Agra comprennent des hôtels d'étudiants musulmans. Les missionnaires de Luknow s'occupent tout particulièrement de l'évangélisation chez les Musulmans, et le rapport annuel fait, çà et là, état de conversions isolées, en notant d'ailleurs que si, dans la région d'Aligarh, quelques écoles ont été ouvertes à la demande et avec le concours de Musul-

mans, l'Arya Samaj a réussi à en faire fermer dix dans le district d'Azimgarh.

Tout en poursuivant des succès baptismaux, qui quoique peu nombreux et peu significatifs sont importants au point de vue religieux, la mission se préoccupe surtout d'une propagande de connaissances et d'idées. Elle s'attache à intéresser les indigènes à l'étude du Christianisme, sans leurs demander davantage directement.

Cette propagande se fait par les Bible-lectures des villages, par des conférences dans les villes et aussi par les publications. On voit ainsi les principaux personnages du Collège musulman d'Agra recevoir des Bibles en arabe. Le Comité local a publié une demi-douzaine d'ouvrages en ourdou : évangiles, épîtres, prières, et une étude intitulée : *Hinduism and Islam*.

Provinces centrales et Rajputana.

Ces Missions font partie du diocèse de Nagpur. Une seule, Jabalpur, est antérieure (1854) à la grande insurrection. Les autres au nombre de 7 ont été créées après 1879. Le diocèse en compte encore deux qui font partie de la présidence de Bombay. Une partie seulement intéresse les Musulmans et les Hindous. Ce sont celles de Jabalpur, où siège le Comité local, et où l'école supérieure a un hôtel d'étudiants pour Musulmans et Hindous. C'est à Jabalpur que les étudiants et écoliers sont le plus nombreux : 1.218 pour 9 établissements scolaires.

Punjab.

La Mission du Punjab date de 1851, aussitôt après l'annexion de la province. La première station occupée fut Amritsar, la ville sacrée des Sikhs; puis Kangra, 1853; Peshawar, 1854; Multan, 1856; Narowal, 1859; Dera Ismaïl Khan, 1862; Srinagar, 1864; Bannu, 1865; Lahore, 1867; Clarkabad, 1869; Batala, 1878; Dera Ghazi Khan, 1879; Tarn Taran, 1885; Quetta, 1886; Ihang Bar, 1899; Islamabad, 1902 (1).

Le diocèse de Lahore, qui réunit toutes ces missions, comprend aussi celles du Kachmir, où se trouvent Islamabad, et la station médicale de Srinagar; le Baluchistan avec la station de Quetta, et le Sindh, avec Karachi, Hyderabad et Sukkur.

L'ensemble de ces établissements ne comprend que 80 séminaires

(1) *Proceedings*, p. 137.

collèges et écoles, avec 8.000 élèves. Mais l'activité est très grande au point de vue des rapports de l'élément missionnaire avec la population et, on le comprend, en présence d'un budget métropolitain de plus de 750.000 francs auxquels s'ajoute une recette locale de 50.000 francs. Les Clergymen européens sont au nombre de 33 avec 35 laïques, 43 femmes de missionnaires et 29 autres femmes missionnaires, dont 24 doctoresses et 11 nurses.

Il y a peut-être peu de régions de l'Inde où l'action gouvernementale se soit exercée aussi activement en faveur des Missions, à l'époque du gouverneur Lawrence, de Sir Montgomery, du colonel Martin, pendant toute la période qui précéda et suivit la grande insurrection.

Hôpitaux dans les stations principales, avec dispensaires annexes, séminaires, écoles supérieures, écoles professionnelles et écoles simples : l'organisation de l'œuvre missionnaire est complète. Elle s'étend, bien entendu, à la « littérature » avec, pour l'année 1910-1911 seulement, des traductions arrangées des Psaumes et du Livre de prières en ourdou; la traduction des Évangiles de saint Mathieu et saint Luc en sindhi et en ourdou, etc.

Notons l'ordination du Révérend Ihsan Ullah, comme archidiacre de Delhi, par l'évêque de Lahore. A Bahawalpour, dans le Punjab musulman, l'école est dirigée par un indigène. A Lahore, le Collège a une section technique. Tout semble en apparence indiquer une activité prospère, et pour le Punjab, le Kachmir, le Baluchistan et le Sindh même, les *Proceedings* signalent jusqu'à des baptêmes de Musulmans. Cependant, au Kachmir, on voit des poursuites contre un indigène qui avait des livres chrétiens. Au Baluchistan, une école chrétienne pour Musulmans a dû se fermer. Bref, en tant que religion, l'Islam réagit autant qu'on agit contre lui, — mais, comme mouvement de civilisation et de culture, nul doute que l'œuvre de Missions de la C. M. S. ne soit particulièrement prospère dans l'évêché de Lahore.

Inde occidentale.

Les premiers missionnaires protestants de Bombay furent ceux de l'*American Board of Foreign Missions*, en 1813. La C. M. S. arriva à son tour en 1820. Elle a maintenant dans l'Évêché de Bombay 45 établissements avec 50 écoles et 2.500 élèves et est représentée par 12 clergymen anglais et 15 femmes, dont 5 non mariées.

C'est une des régions de l'Inde où le « Mohammadan Work » fonctionne en plein exercice. A Poona, on donne des conférences en anglais aux Musulmans de culture européenne, en provoquant les dis-

cussions contradictoires. De même à Bombay où le représentant du thème chrétien est un Moulvi converti, Ahmed Masih, de la Mission S. P. G. de Delhi. A Aurungabad les discussions ont lieu en hindoustani et sont suivies par 100 ou 200 auditeurs. Il y a même des prêches populaires dans les gares, par exemple à Manmad, importante station de croisement.

Le rapport annuel indique que les ouvrages religieux en langue indigène ont une circulation active et se montre satisfait des rapports avec les Musulmans, en citant la conversion d'un couple à Bombay, d'un tailleur à Aurungabad, ainsi que d'un Tamil musulman, instruit par les Européens qui l'employaient.

Inde méridionale.

La Mission de l'Inde méridionale a des missionnaires de l'Église d'Angleterre, depuis 1814, pour Madras. Elle s'étend aussi au pays Telugu depuis 1841, et à la région de Tinnevelly depuis 1820. C'est donc une mission ancienne, et elle est très importante, avec un budget de près de 600.000 francs, 1.136 stations et annexes, 209 établissements d'instruction et 7.500 élèves. Le personnel comprend 24 clergymen anglais et 2 laïques; 21 femmes de missionnaires et 9 femmes missionnaires, avec 92 clergymen indigènes.

A Madras, où le culte relève de l'Église du district, la C. M. S. s'occupe particulièrement des Musulmans. De même à Hyderabad. C'est ainsi qu'à Madras, la *Harris High School*, très réputée, a 16 élèves musulmans. En dehors des écoles il y a des tournées de conférences spéciales aux Musulmans.

Mission de Travancore et Cochin.

Ses origines remontent à 1816. Il existait au Malabar une ancienne Église syrienne, qui prétend faire remonter ses origines à la prédication de l'apôtre saint Thomas. En 1806 elle fit appel au concours de l'Église d'Angleterre et la C. M. S. vint s'installer un peu plus tard. Postérieurement, le Metran (évêque) syrien, Mar Athanase, qui fut un ardent réformateur, rénova l'Église syrienne dont une partie devint, après sa mort, l'Église réformée de saint Thomas. En 1910, les Syriens ont adopté un nouveau statut légal pour le régime de la propriété, des successions, etc., et leur « Convent annuel » a été suivi cette année par 20.000 personnes.

Malgré les idées que peut évoquer le souvenir d'une colonisation ou

d'une mission syrienne, le rapport ne fait pas mention des Musulmans, peu nombreux dans la région.

Ceylan.

Dès 1817, la C. M. S. évangélisait chez les Tamils et les Cynghalais de Ceylan, elle a continué à se développer et occupe 17 missionnaires européens avec 14 femmes et 21 autres femmes missionnaires. Elle occupe près de 200 établissements et stations avec 326 écoles de tout ordre, fréquentées par 23.120 élèves.

Bien que le Mission opère surtout en pays musulman, elle doit tenir compte des Musulmans de Kandy et des environs. Ils lui sont très activement hostiles et font grande attention à ne laisser leurs enfants fréquenter que leurs propres écoles.

***

Ce coup d'œil statistique et rapide sur l'activité de la C. M. S. aux Indes ne prétend pas donner une idée exacte de ce qu'elle fait dans le domaine de la lutte contre l'Islam. Presque partout les missions s'occupent en même temps de tous les indigènes, sans autre distinction que la langue. Il n'y a probablement pas d'exagération à admettre que, suivant les régions, la part proportionnelle des efforts appliqués à l'Islam varie de 10 p. 100 environ à 50 p. 100 de l'effort total.

Voici, pour caractériser la signification de ces proportions, quelques chiffres empruntés à un appendice des *Proceedings* de 1910-1911 :

Sur les 52 pensions où peuvent loger les étudiants des écoles supérieures ou techniques, 3 sont uniquement musulmanes : Agra (35 étudiants), Meerut (25) et Narowal (26). En outre, 12 ou 15 pensions mixtes reçoivent des étudiants musulmans.

Pour compléter cet exposé de l'œuvre de la C. M. S. dans les pays musulmans il faudrait dire un mot de l'île Maurice, où il y a une petite colonie musulmane très active, mais le Rapport ne parle pas des Musulmans de l'île.

Quant à la Chine, où la question musulmane a une importance qui ne résulte pas de la proportion des Musulmans, il n'est pas douteux que les Missions s'y occupent beaucoup de l'Islam. L'important

ouvrage du Révérend Marshall Broomhall : *Islam in China*, en est la preuve manifeste. Le Rapport annuel de la C. M. S. n'en parlant pas cependant, bornons-nous à grouper les chiffres dont il fournit le détail par provinces de Missions :

1° Budget, 1.300.000 francs.
2° Missionnaires européens : Hommes, 90.
— — Femmes, 200.
3° Écoles, 300.

Comme on le voit, la C. M. S. ne représente qu'une faible partie de l'œuvre missionnaire protestante et anglaise en Chine.

Terminons en objectivant les réflexions par un extrait d'une réclame des *Proceedings* de 1910-1911. C'est une annonce de la *Zenana Bible and Medical Mission*, qui s'occupe spécialement de la femme hindoue, musulmane ou non, dans les harems (Zenana), les écoles et les hôpitaux. Cette œuvre employe à elle seule 150 Européennes et 260 Hindoues qui visitent régulièrement 6.000 harems, enseignent 3.000 élèves, et soignent 32.000 femmes malades dans les hôpitaux et les dispensaires, outre 80.000 malades au dehors. — L'œuvre a besoin d'argent. Elle demande simplement, en dix lignes, 250.000 francs pour son jubilé et 50.000 francs de plus par an.

Une annonce, et l'argent vient. — Il vient tellement que, pour commémorer le centenaire de Livingstone, le grand missionnaire africain, une autre annonce demande 1.250.000 francs.

A. L. C.

MISSIONS AMÉRICAINES

I

La Story of the American Board, *éditée récemment à l'occasion du centenaire de cette société,* American Board of Commissioners for Foreign Missions, *la plus ancienne des sociétés américaines, fournit des renseignements détaillés sur le développement, les moyens d'action et les méthodes des missions américaines. A défaut du volume, on se sert ici de deux articles assez complets, qui en rendent compte et viennent de paraître simultanément dans deux revues allemandes* : Der American Board, *par le docteur Paul Richter dans l'*Allgemeine Missions-Zeitschrift, *et* Der American Board am Ende seines ersten Jahrhunderts, *par le Rév. W. Dilger, dans l'*Evangelische Missions Magazin (*octobre et novembre*).

***

L'esprit missionnaire, qui s'était réveillé en Angleterre et en Allemagne au commencement du dix-neuvième siècle, se manifesta aussi en Amérique. Une petite Ligue d'étudiants présenta, en juin 1810, à l'Assemblée de l'Église congrégationniste du Massachusetts, un mémoire, qui devait avoir des suites importantes. Les jeunes auteurs de ce document disaient que, persuadés de l'urgence de l'œuvre d'évangélisation, ils étaient prêts à partir comme missionnaires; mais, manquant d'expérience, ils demandaient la direction de l'Assemblée. Malgré les discussions et les divergences d'opinion sur ce programme de jeunes, il en résulta la création immédiate de l'*American Board of Commissioners for Foreign Missions.*

On trouva rapidement des ressources et cinq des jeunes gens furent bientôt expédiés aux Indes. Dix ans après sa naissance, l'*American Board* comptait 500 associations auxiliaires et 1.600 au bout de vingt

ans. On ne manquait pas non plus de candidats pour les missions, bien que les pertes eussent été énormes au début.

Après l'Inde, on « occupa » Ceylan, puis l'Empire ottoman, qui devait devenir le principal domaine de l'*American Board*, et reçoit encore un tiers de son effectif; ce fut ensuite le tour de la Chine, de l'Afrique et du Japon.

De 8 en 1830, le nombre des stations principales s'est élevé à 102 en 1910, avec 593 missionnaires, dont 173 seulement ordonnés, grâce au système d'indépendance des églises indigènes qui est la méthode de l'A. B. Le nombre des aides indigènes croît sans cesse et est actuellement de 4.718; celui des communautés protestantes indigènes atteint le chiffre de 568 avec 73.000 membres, qui payent environ 1.600.000 fr. pour l'entretien de leurs églises et des prêtres, pour l'éducation des enfants et pour l'expansion locale de l'œuvre évangélique.

En 1910, les établissements d'instruction de l'A. B. ont reçu 70.450 enfants et jeunes gens. Ils se répartissent en 130 *High* et *Boarding Schools*, 19 *Colleges*, 15 séminaires théologiques, outre 6 écoles normales d'instituteurs et de directrices des *Kindergarten*. D'un millier de dollars à l'origine, les revenus de la société se sont élevés à 5 millions de francs.

Depuis 1868, l'A. M. compte un *Woman Board*, qui s'est brillamment développé et fournit presque autant de femmes missionnaires que l'A. B. lui-même d'hommes.

***

Pendant les cent années de son activité, l'*American Board* est arrivé à développer quelques principes, dont il est impossible de nier l'opportunité et le sens pratique.

Le système d'indépendance absolue des communautés créées est le meilleur pour assurer l'existence des églises indigènes, non seulement en vue d'alléger les dépenses de la Société, mais aussi pour donner à ces églises la durée et la vitalité. « Les missionnaires peuvent quitter le pays ou en être expulsés, — la communauté qui se suffit à elle-même restera et continuera son œuvre. »

Nul doute, non plus, sur la valeur du système d'adaptation des ministres indigènes et de leurs auxiliaires indigènes à la tâche missionnaire. Pour former ses missionnaires indigènes l'A. B. a consacré beaucoup d'efforts aux œuvres d'enseignement, qui sont devenues sa préoccupation particulière, avec un essor remarquable.

***

En 1854, cependant, un courant d'idées représenté par le secrétaire Anderson se prononça en faveur de la limitation de l'œuvre éducative aux enfants chrétiens et de l'enseignement dans les langues locales. Les partisans alléguaient qu'il n'appartient pas aux missions d'offrir les bienfaits de l'enseignement scientifique à ceux qui ne veulent pas connaître le Christianisme. Mais bientôt les écoles supérieures se développèrent de nouveau. On avait reconnu que l'Évangile prenait le contact des Orientaux, moins par les prêtres que par les instituteurs et les professeurs chrétiens. La lutte se termina par l'entière victoire de la conception plus large. Actuellement les écoles supérieures de Turquie, des Indes et d'ailleurs font l'orgueil de l'*American Board*.

Pour leur assurer une existence indépendante, on est en train de constituer un fonds de 2 millions de dollars, dont les revenus seraient consacrés aux écoles supérieures et aux séminaires du Board.

***

Nous ne pouvons nous occuper ici de toutes les branches de l'A. B. Bornons-nous donc à reproduire quelques données sur la section de Turquie qui représente le champ d'activité le plus important de la Société.

Dès l'origine, les pays bibliques avaient attiré l'A. B. Il parut inadmissible aux fondateurs et aux dirigeants de la Société de laisser ces territoires « abandonnés à l'Islam » et aux « vieilles églises chrétiennes pétrifiées ».

Aussi, dès 1819, deux missionnaires furent-ils envoyés à Jérusalem, et depuis 1825 Beirouth est le centre de la Mission syrienne, d'où se sont répandus dans toute la Turquie 350.000 exemplaires des Livres saints du Christianisme. Mais, après la fondation du *Syrian Protestan College* de Beirouth, cet établissement fut cédé à une nouvelle Mission presbytérienne, qui se détacha en 1870 de l'*American Board*.

L'œuvre actuelle de l'*American Board* comprend ainsi quatre branches : la mission de Turquie d'Europe, avec son centre à Samockow, en Bulgarie ; la mission d'Asie Mineure, dont le centre est à Constantinople ; les missions de Syrie, avec Aïtab et Marach comme base, enfin les missions du Kourdistan, concentrées à Kharput.

Bien que l'activité de toutes ces missions ait pour but immédiat la

renaissance des églises chrétiennes d'Orient, l'évangélisation des Musulmans, jugée impossible directement, n'en est pas moins un but final. L'évangélisation des églises orientales n'est donc considérée que comme « un moyen, un travail préliminaire, le meilleur et le seul possible dans le passé ».

***

Les données statistiques fournies par les deux articles utilisés ici, ne font pas la part des rapports directs des missions avec les milieux musulmans, même pour la proportion des élèves musulmans dans les établissements de l'A. B., notons donc seulement que l'A. B. entretient en Turquie : 26 stations principales et 324 stations auxiliaires, avec 189 missionnaires américains et 1.141 indigènes.

141 communautés protestantes, avec 50.000 membres, forment les églises indigènes. L'œuvre scolaire enfin comprend 7 universités, avec environ 1.300 étudiants, 43 écoles supérieures, avec 3.282 élèves, 417 autres écoles qui ont en tout près de 20.000 élèves, sans compter 5 séminaires théologiques.

II

Mieux encore que ces chiffres, un coup d'œil sur le système scolaire introduit par les missionnaires américains permettra de juger de l'importance de leur œuvre.

On emprunte les détails qui suivent à deux articles du docteur Julius Richter dans l'Allgemeine Missions-Zeitschrift *de juin et juillet* 1910, *sur « L'œuvre scolaire de la Mission américaine et son importance pour l'Orient »* (Die Schularbeit der amerikanischen Mission und ihre Bedeutung für den Orient).

Dans le *Séminaire*, fondé en 1840 à Bebek, le faubourg de Constantinople, la question du choix de la langue d'enseignement s'est montrée embarrassante, en raison du grand nombre des langues indigènes. On a décidé « de la trancher à l'américaine, en adoptant l'anglais ».

(Il en est de même pour les écoles évangéliques d'Orient qui n'enseignent pas la langue de leur pays d'origine.)

On lit plus loin : « Le but fondamental du *Robert College* à Constantinople (fondé avec les donations d'un riche négociant new-yorkais) est de fournir aux Orientaux de toute langue et de toute religion une solide instruction générale sur la base de la langue anglaise. »

En 1905, le collège avait déjà reçu 2.705 élèves, dont 18 sont devenus pasteurs ; 88, instituteurs ; 50, employés de l'État ; 14, juges et 37, médecins.

Si on ajoute que les missionnaires ont introduit en Orient le système et le programme scolaires américains et qu'ils affilient leurs Collèges aux Universités américaines, on comprendra les avantages qu'offre aux élèves ottomans la fréquentation des écoles américaines. Aussi les diplômes en sont-ils très recherchés en Orient. D'autre part, on voit ce qui peut en résulter pour la civilisation anglo-saxonne.

Rien d'étonnant dès lors à ce que « le système scolaire du Collège de la mission américaine serve, comme on l'assure, de base au nouveau programme scolaire, en préparation au Parlement turc ».

III

*Parcourons maintenant, dans l'Appendice de l'*Allgemeine Missions-Zeitschrift *d'octobre* 1910, *un autre article du docteur Julius Richter, intitulé : « Le mouvement missionnaire laïque en Amérique ». Nous y relevons les faits suivants :*

Au cours d'une réunion de la Convention internationale de Rochester on vit tout d'un coup un banquier et millionnaire connu de New York, M. Alfred Marling, se lever et prononcer un discours enflammé qui finit ainsi : « J'ai une proposition à vous faire, jeunes gens et jeunes dames. Nous nous sommes réunis, de vieux compagnons comme moi, et nous nous sommes dit : Nous étions aveugles ! La chasse au dollar tout-puissant pendant toute notre vie est sans intérêt moral. Il faut agir sur les gens d'église, sur les hommes qui possèdent chacun un peu des 107 billions de la richesse nationale, afin qu'ils emploient leurs fortunes pour un beau et grand but.

« Jésus-Christ est la nécessité urgente du monde entier. Nous disons donc aux Comité de missions : Nous allons payer plus généreusement et plus régulièrement. Ne voulez-vous pas vous associer à nous dans la force de votre vie ? Nous donnons l'argent, donnez votre vie ! Nous sommes trop vieux pour partir, nos jours sont comptés. Voulez-vous consacrer au service de Jésus-Christ vos capacités, votre jeunesse, votre destinée, votre tout ? Pourrons-nous, nous les vieux qui possédons les biens de ce monde, vous envoyer ? Nous aimerions une société que la mort seule désunit. Contractons de suite ce pacte ! »

De « vieux compagnons » riches, en effet, réunis pour la première fois

à la fin de 1906, à l'instigation d'un jeune négociant de Washington impressionné lui-même par la « Convention libre d'étudiants », réunie à Nasville au mois de mars 1906, — avaient résolu d'instituer un Comité pour discuter, avec les directeurs des missions de toutes les confessions aux États-Unis et au Canada, les propositions suivantes : 1° faire, sous la direction de différends « Boards », une « campagne pour l'éducation missionnaire des laïques » ; 2° élaborer, avec la même collaboration, un vaste plan d'évangélisation du monde en 25 ans ; 3° instituer « une Commission séculaire » de 60 membres ou plus, devant visiter le plus tôt possible les différents « champs de mission » et en faire des rapports à l'Église.

Ce fut le commencement du mouvement laïque dont l'organisation a pris la forme suivante. A la tête du mouvement, il y a un Comité général de 100 personnes dispersées sur tout le territoire des États-Unis et du Canada, et une Commission active de 21 membres demeurant dans 4 grandes villes, avec bureau à New York et réunion mensuelle. Chaque grande ville possède en outre un « Comité international de collaboration au mouvement laïque », dont le rôle est de créer, dans chaque communauté religieuse, une Commission pour prendre en mains l'œuvre de la mission, en union avec le pasteur local. Cette dernière Commission est destinée à répandre la connaissance de l'œuvre de la mission, à augmenter le nombre de ses amis et à grossir le chiffre des collectes. Près de soixante hommes instruits sont partis, à leurs propres frais, pour étudier la question sur place, — et le volume de leur « Rapport et conclusions » doit paraître tout prochainement.

Des « Campaigns » — qui ont habituellement la forme des « Conventions », c'est-à-dire de réunions durant 3 ou 4 jours et commençant de préférence par un banquet payant et cher, avec grande assemblée publique, ont eu lieu dans 26 villes du Canada et dans 75 grands centres commerciaux et industriels des États-Unis. Elles ont abouti à un Congrès national canadien à Toronto en 1909 et à un autre à Chicago en 1910.

Cette habitude de banqueter dans des hôtels luxueux, et de parler à un auditoire milliardaire la langue des chiffres, au moyen de tableaux, de diagrammes, de calculs, invraisemblables mais bien compris, répugne un peu au pasteur allemand. Elle n'en paraît pas moins une bonne voie pour conduire aux cœurs et à la poche des Américains.

Voici les échantillons de ces calculs incontrôlables dont le président du mouvement laïque a fait et publié tout un recueil. « Si 10 millions de chrétiens s'engageaient à payer, durant 20 ans, 20 marks chacun, et un million de riches 200 marks, cela suffirait pour faire face aux besoins

de toutes les sociétés missionnaires. » « Si les presbytériens américains considéraient comme leur devoir de convertir 100 millions de non-chrétiens, ils auraient besoin de 4.000 missionnaires et 20.000 aides indigènes, en admettant qu'un missionnaire américain et 5 aides indigènes suffisent pour 25.000 non-chrétiens. L'entretien de ce personnel n'exigerait que 24 millions de marks, c'est-à-dire une cotisation annuelle de 20 marks par tête pour chacun des membres de cette église », etc., etc.

« Laissez-nous à nos chiffres, — a-t-on répondu aux objections du missionnaire allemand, — ce n'est pas une relation scientifique, c'est un instrument d'agitation. Nos hommes pensent en chiffres, ce n'est qu'en chiffres qu'ils pourront comprendre la tâche de la mission et leurs devoirs envers elle. Seuls les chiffres les pousseront à donner. »

Et en effet, l'expérience a montré que le moyen était bon. Les recettes des missions intérieures et extérieures ont doublé à Toronto de 1907 à 1909, et la recette totale des États-Unis et du Canada a augmenté en 1909 de plus de 5 millions de marks.

« Enflammées visiblement par le grand succès des Campaigns du mouvement laïque — lisons-nous dans la Chronique de l'*Allgemeine Missions Zeitschrift* de juillet 1911, sous le titre : *Le jubilé de la Mission Féminine aux États-Unis* — les Sociétés missionnaires féminines ont fêté aussi le cinquantenaire de leur existence par un voyage triomphal des grandes institutions missionnaires à travers toute l'Amérique du Nord. » Le courant des réunions féminines, commencé au mois d'octobre 1910, à Oakland, en Californie, parcourut toutes les grandes villes, pour finir, à la fin de mars 1911, par des fêtes monstres à New York. « J'ai devant moi une relation d'un de ces festins donné au Grand Opéra Métropolitain de New York — écrit l'auteur un peu scandalisé. Un chœur mixte a d'abord chanté huit morceaux *a capella* sous la direction de Frank Damrosch. Un orchestre exécuta ensuite une partie du « Parcival » wagnérien. Puis, une forêt obscure apparut sur la scène, avec des groupes de femmes en vêtements orientaux qui erraient tristes et anxieuses. Tout d'un coup un chant chrétien : « Hark, hark my soul » se fit entendre de loin annonçant l'approche du salut. Une lumière d'en haut chassa l'obscurité, des anges apparurent avec des trompettes d'argent et des lis de Pâques en mains, pendant qu'un chœur invisible chantait un chant sur Jésus ; on vit ainsi, en quelques minutes, la transformation du sort de la femme orientale par l'amour des femmes de l'Occident. »

Le but de ce mouvement était de « rendre toutes les femmes de la terre membres d'une société missionnaire » et de « rapporter un million de dollars de recette extraordinaire ». On ne sait pas en quelle mesure la

première de ces tâches a réussi ; toujours est-il que, à la fin d'avril, la somme ramassée était déjà de près de 900.000 dollars.

Pour que rien ne manque à ce tableau de l'agitation américaine, il faut dire encore qu'il y eut même une monstrueuse exposition à Boston, dans l'énorme « Mechanics Hall », au centre de la ville. Elle a été organisée par 400 directeurs de cours missionnaires, 9.500 ordonnateurs de fêtes de toutes les églises de Boston et de ses environs, et comprenait un chœur de 3.000 garçons et filles, etc.

Ouverte par le président Taft, en avril 1911, cette exposition contient des produits originaux, des reproductions, etc., de presque toutes les entreprises missionnaires, des modèles de stations missionnaires, installés dans les vastes halls du parc. La musique, le chant, les conférences, le cinématographe, les ombres chinoises, les attractions et les distractions ne manquent pas, le tout — pour 1 mark d'entrée. Déjà d'autres villes envient à Boston son exposition, et toute une série de villes de Canada sont en train d'organiser chacune la leur.

***

*La première partie de l'article de l'*Evangelisches Missions-Magazin, *avril* 1911, *consacré à la deuxième Conférence des Missions en pays musulmans, donne la description de la ville de Lucknow. L'hôte allemand invité au Congrès se promène dans cette ville essentiellement musulmane du nord de l'Inde et visite tout ce qui peut l'intéresser au point de vue missionnaire.*

Empruntons quelques extraits à son récit qui donne une idée de l'œuvre locale de la mission américaine.

« ... Rien d'étonnant (1) qu'une ville comme Lucknow ait attiré l'attention des missionnaires; et c'est précisément la mission évangélique qui entreprit de labourer ce champ dur à défricher. La mission catholique n'y a qu'une église seulement, — que j'aurais bien aimé visiter, mais je l'ai trouvée fermée et je dus me contenter de la lecture d'une lettre de l'évêque à ses ouailles, affichée à la porte et les invitant à prendre mieux à cœur l'observation du dimanche. De toutes les églises évangéliques, c'est la *Mission des Méthodistes Épiscopaux* qui est la plus importante. Cette société américaine a choisi Lucknow

(1) P. 170 et les suiv.

comme centre de son œuvre dans le nord de l'Inde. Elle a déjà rassemblé une petite communauté d'indigènes qui suffit toute seule à ses besoins. La société entretient, pour la propagation des publications chrétiennes et des bons livres laïques, une importante maison d'édition, avec la plus grande imprimerie missionnaire du monde entier et une vaste librairie qui ne le cède en rien à n'importe quelle librairie européenne. Un cloître de diaconesses en hospitalise plusieurs qui déploient une large activité philanthropique et évangélisatrice. Mais la plus grande force de cette mission est l'œuvre d'enseignement. C'est à elle qu'appartient le « Isabella Thoburn College » — qui est la première école supérieure de femmes dans toute l'Asie — avec son école secondaire et un séminaire pour institutrices. Deux cents jeunes filles et jeunes femmes — chiffre énorme si on prend en considération la séquestration de la femme hindoue — fréquentent cette école qui est sous tous les rapports à la hauteur des exigences de l'époque. Notre pauvreté nous apparut plus nettement, par contraste, à nous missionnaires allemands en parcourant les bâtiments luxueux de cette superbe école féminine. Quelle est la société allemande qui oserait créer une école si coûteuse ! Encore plus imposant que cette école est le « Reid Christian College » pour jeunes gens, appartenant à la même société et qui contient 500 élèves avec un nouveau bâtiment pour une centaine encore, en construction. Il conduit de l'école primaire au diplôme universitaire. Presque toutes les sections de cette école magnifique ont été fondées par des legs de riches amis américains de la mission... »

La *Mission de l'église épiscopale réformée* s'est fait une spécialité de l'œuvre médicale, et entretient au cœur de la ville un hôpital très fréquenté, grâce aux bons soins et à l'amabilité avec laquelle il reçoit ses clients. Un hôpital pour femmes soigneusement arrangé, « Lady Kinnaird's hospital », — en contact plus vague avec la Société de la mission anglicane (Englisch-Kirchliche) a à sa tête deux doctoresses européennes, aidées par plusieurs gardes-malades et « Bibelfrauen ». Il inspire une confiance telle que les femmes indigènes des milieux les plus élevées s'y font soigner.

La *Zenana-Bibel-Mission* fait preuve d'une activité considérable parmi la population féminine. Elle est en rapports, elle aussi, avec la Société anglicane. Celle-ci entretient une belle école secondaire, et plusieurs écoles primaires dans différents quartiers de la ville. Elle a en outre, pour Lucknow et ses environs, un missionnaire professionnel, pour l'œuvre musulmane. C'est un homme qui, après avoir séjourné dans l'Inde, s'est préparé à cette tâche par des études spéciales dans sa patrie et au Caire.

Si on ajoute encore l'activité des prédicateurs Wesleyens, plus parti-

culièrement voués à l'œuvre parmi les soldats, on trouve en effet qu'« il ne manque pas de sociétés missionnaires qui se sont donné le but de gagner Lucknow à Notre-Seigneur Christ ».

Cependant, la besogne paraît dure, et les résultats visibles peu importants — ajoute le visiteur allemand.

R. M.

« DEUTSCHE ORIENT MISSION »

Sous le titre : Die Deutsche Orient Mission, Ende 1910, *le directeur de la Mission orientale allemande donne, dans le numéro de juillet* 1911 *de l'*Evangelisches Missions-Magazin, *un résumé de l'activité de cette Société, avec un court historique de sa création et de son développement.*

***

Le 30 septembre 1895, jour des massacres d'Arméniens à Constantinople, un petit groupe de personnes dont un prêtre, le docteur Lepsius, fondait dans un petit village du Harz une ligue de prières pour la mission en Orient. Bientôt, cette ligue de prières se changea en ligue d'action, et en 1896 elle adressa au monde chrétien un appel vibrant pour aller au secours des massacrés : « L'Orient appelle l'Occident à son secours... Ce que nous voulons, c'est sauver, à l'aide du Seigneur, les vieilles églises chrétiennes opprimées par l'Islam et frayer le chemin au Seigneur, par l'éveil de ces églises, vers le cœur du monde musulman, pour amener le triomphe de la croix sur le croissant. »

Les voyages du docteur Lepsius en Anatolie, en Syrie et en Palestine et ses articles : « La vérité sur les Arméniens », furent la suite. Un comité nommé « la Ligue allemande de secours aux Arméniens » fut alors formé à Berlin ; son activité s'est manifestée en premier lieu par la fondation de plusieurs orphelinats, avec écoles d'enseignement général et technique : à Urfa (ancienne ville d'Édessa), où 150 enfants trouvent un abri et des soins maternels ; à Urmia et à Khoï (en Perse). Un atelier de tissage, une mission médicale vinrent s'ajouter peu à peu à la mission d'Urfa. Ensuite, après la guerre japonaise, quand la possibilité se présenta de faire de la propagande d'évangélisation en Russie, pour sauver « les 130 millions que l'Église russe morte fait boire dans des puits boueux », un séminaire fut fondé à Astrakhanka (gouv. de

Tauris) pour préparer des prédicateurs et instituteurs évangéliques.

Mais, « reconnaissant que, pour la renaissance de l'Orient, il ne suffit pas de travailler à sauvegarder la vieille Église chrétienne, qu'il faut aussi attaquer le vieil ennemi héréditaire des chrétiens orientaux, l'Islam, la *Ligue de secours aux Arméniens* s'est reconstituée en 1900 sous le nom de la *Mission allemande en Orient*. Ce nom seul indique qu'elle entendait plonger ses filets plus profondément, et qu'elle serait désormais mission, et mission musulmane. »

« Il ne suffit pas d'attaquer, il faut d'abord aiguiser ses armes ; et cette tâche, la « Deutsche Orient Mission » l'a honnêtement remplie. Pour pouvoir lutter efficacement avec l'Islam, il faut savoir ce qu'est l'Islam ; c'est par conséquent déjà un travail de missionnaire que d'étudier, de traduire et de répandre dans la Chrétienté la connaissance de la littérature de l'Islam. Il est ensuite nécessaire de créer pour les Musulmans une littérature chrétienne ; il faut traduire la Bible et autres écrits chrétiens dans toutes les langues musulmanes. Il faut fonder des séminaires où des Chrétiens solidement instruits et bons connaisseurs de l'Islam forment, pour les besoins de la mission, des Chrétiens ou des Musulmans convertis. Il faut créer des centres dans lesquels les Musulmans convertis puissent trouver protection contre le fanatisme de leurs anciens coreligionnaires, afin d'être ensuite employés au service de la mission. »

C'est grâce à l'aide et sous la direction du pasteur Avetaranian, ancien mollah gagné au Christianisme par l'étude du Nouveau Testament, que la mission musulmane commença à mettre ce programme à exécution. Prêchant l'Évangile successivement à Varna, Choumla et à Philippopoli, le pasteur Avetaranian a déployé une grande activité littéraire. A Choumla il publia une revue turque, la *Chahid-ul-Haqaïq* (Témoin de la Vérité), écrivant et traduisant en même temps des livres et des traités répandus par des colporteurs. A Philippopoli, il a fondé une revue hebdomadaire, la *Gunesh* (le Soleil), qui cherche, avec succès, à faire pénétrer les idées chrétiennes dans le monde musulman et qui, répandue en quantités considérables en Turquie, en Bulgarie et au Caucase, y produisit une grande impression, en rencontrant beaucoup d'oppositions, mais aussi de la sympathie.

Voici l'appréciation de l'œuvre de la *Deutsche Orient Mission* qu'en donne son directeur lui-même : « La lutte entre la croix et le croissant doit être déclarée non sur la périphérie, non dans nos colonies, non en Afrique ou Asie occidentale, mais dans le centre même, d'où le mouvement islamique se répand en Asie et en Afrique. Les yeux de tous les peuples musulmans sont fixés sur Constantinople, ville du khalife. Si on n'y aboutit à rien, tous les autres efforts seront plus ou

moins vains. Et ce qui constitue la grande importance de la *Deutsche Orient Mission*, c'est qu'elle vise le cœur de l'Islam. »

***

Une petite revue mensuelle intitulée Der Christliche Orient und die Muhammedaner Mission, *dirigée par Joh. Lepsius et Joh. Avetaranian et éditée à Potsdam, sert d'organe à la* Deutsche Orient Mission. *Dans le numéro d'octobre* 1910 *de cette revue, une adresse du Comité directeur aux lecteurs annonce que le docteur Richter devient directeur de la mission à partir de ce jour et donne d'autres renseignements intéressants sur l'organisation et l'activité de la* Deutsche Orient Mission. *En voici quelques extraits :*

« Notre œuvre arménienne s'est consolidée ; notre travail persan et russe se développe. Mais de plus en plus la tâche de notre mission musulmane s'impose au premier plan, en absorbant chaque année davantage notre travail et nos moyens. Notre imprimerie de Philipopoli qui est en train de publier la traduction du Nouveau Testament en kachgar et le journal hebdomadaire *Gunesch*, du pasteur Avetaranian, a fait de grandes dépenses depuis que nous avons commencé la propagande par publications. En raison de la fondation du séminaire musulman à Potsdam, il a fallu rendre au directeur actuel de la mission la liberté dont il avait besoin pour lui permettre de se vouer uniquement à la mission musulmane, et surtout à l'œuvre théologique et littéraire. »

Sur ce séminaire de Potsdam, nous lisons (p. 2) : « Notre séminaire musulman a été ouvert le 15 novembre 1909. Ainsi que nos amis le savent, son but est l'étude de l'Islam et la formation de missionnaires pour l'œuvre musulmane, ainsi que la préparation de la littérature appropriée, grâce aux efforts communs de nos trois mollahs et de nos savants théologiens.

« La difficulté et en même temps l'attrait des études musulmanes consistent en ce qu'il s'agit d'ouvrir à l'étude un domaine inconnu. Bien que nos orientalistes aient approfondi le Qoran et l'histoire de l'Islam, la religion vivante des Musulmans, les croyances enseignées dans les mosquées et écoles de l'Islam sont restées jusqu'à présent presque inabordables à la science.

« Dieu nous a donné deux instruments merveilleux en la personne de nos deux professeurs, Muderris Nessimi Efendi et Cheikh Akhmed

Kechaf. Ils représentent, avec leur science, puisée dans la pratique vivante de la religion musulmane, les deux puissances islamiques qui comme deux torrents vigoureux ont apporté leurs eaux dans la religion vivante de l'Islam : la loi et la mystique. »

Nous lisons ailleurs, sur ce même sujet (pp. 62-63-64) : « *Le premier semestre du séminaire musulman de Potsdam.* Le séminaire musulman de Potsdam doit sa création à une circonstance extraordinaire. Deux théologiens musulmans furent amenés par des études religieuses et historiques à embrasser le Christianisme... A Potsdam, ils ont trouvé une nouvelle patrie. Ils ont ouvertement proclamé leur foi chrétienne devant la communauté. Ils ont été baptisés par un homme qui appartenait naguère à la même religion et au même peuple qu'eux. Il avait été, comme eux, Mollah et est maintenant prédicateur de l'Évangile...

« Le pasteur Avetaranian (en français : « fils de l'Évangile ») s'appelle de son nom turc Mohamed Chukri Efendi. Les deux autres sont : Mehemed Nessimi Efendi, ex-professeur de l'Université, et qui appartenait par son rang aux oulémas parmi lesquels on choisit le Cheikh ul Islam, pape de l'Islam, et Cheikh Akhmed Kechaf, l'ancien Cheikh d'un ordre de Derviches connu.

« Le travail en commun de théologiens chrétiens et musulmans au séminaire offre la possibilité de pénétrer dans le cœur même des Orientaux, si fermés aux Occidentaux qu'ils méprisent au fond, dans leur orgueil d'une culture plus ancienne, et dont ils se méfient d'autant plus qu'ils leur prodiguent plus de politesses et d'assurances de dévouement.

« Le premier semestre a justifié pleinement nos espoirs. »

Voici, d'autre part, le programme d'études du séminaire pendant le semestre d'été 1910 :

Exposé du Koran : Muderris Muhammed Nessimi Efendi, 4 heures.

Les ordres de Derviches et la philosophie çoufique : Cheikh Akhmed Kechaf, 2 heures.

Le culte et le dogme de l'Islam : Pasteur Avetaranian, 4 heures.

Controverse entre l'Islam et le Christianisme. Colloque : Docteur Lepsius, 4 heures.

Étude de l'arabe, du persan, du turc et de l'arménien : Pasteur Avetaranian.

Ajoutons, pour permettre de se rendre compte de ce qu'est l'activité de la *Deutsche Orient-Mission,* que ses moyens matériels, pour l'année 1909 (la dernière dont le budget ait été publié), sont représentés par

186.000 marks dont le tiers sert à entretenir les orphelinats, ateliers et cliniques d'Ourfa, Khoi et Ourmia ; les autres frais de stations, d'entretien et déplacements de missionnaires, les dépenses du séminaire et de la propagande engloutissent le reste.

***

Dans le *Evangelisches Missions-Magazin*, avril 1911, nous trouvons le prospectus des cours pour le semestre d'été de 1911 :

Exposé du Qoran : Muderris Nessimi Efendi.

Philosophie çoufique : Cheikh Akhmed Kechaf et Muderris Nessimi Efendi.

Organisation et pratiques des ordres de Derviches : Cheikh Akhmed Kechaf.

Culte musulman : Pasteur Avetaranian.

La vie de Mahomet : Fleischman.

L'histoire de la poésie arabe : Fleischman.

La pratique de la mission musulmane : Avetaranian.

Le dogme divin et la christologie du Nouveau Testament et du Qoran : Docteur Lepsius.

La prédication missionnaire de saint Paul et son application à l'Islam : Docteur Lepsius.

Ethnographie et Politique des peuples musulmans : Rohrbach.

En plus : *Étude de l'arabe, du persan, du turc et de l'arménien.*

LES ÉTUDIANTS ET LES MISSIONS

Comment se recrutent les armées des croisés de la Mission ? Qui sont ces militants ? Comment l'idée missionnaire se propage-t-elle ? D'où proviennent les ressources ?

La Rundschau *du numéro d'avril* 1911 de l'Evangelisches Missions-Magazin *donne, page* 191, *sous le titre : « Trois campements d'étudiants », des nouvelles de l'Inde empruntées à la revue de la ligue chrétienne des* Young men of India :

Les « camps » — institution très répandue en Angleterre — sont des sortes de campements de vacances pour lycéens et étudiants où ils s'adonnent aux sports, et souvent aussi à des manifestations religieuses. Un campement de ce genre avait été installé au mois de septembre 1910 à Muttapalam (Travancore), dans la plus belle partie de l'Inde du Sud. Deux tentes centrales servaient de lieu de réunions aux étudiants et aux instituteurs. Un mois après, ce fut le tour des élèves de « high-school » du Teluguland qui s'étaient donné rendez-vous à Samalkot : l'esprit de fraternité qui animait l'assemblée se changea en enthousiasme lorsqu'une lettre apporta des congratulations de Sainte-Croix, en Suisse, où était réunie au même moment la jeunesse chrétienne française. Une dépêche envoyée de l'Inde disait : « Unis en Christ », la réponse fut : « L'Inde pour Christ ». Le troisième camp, le plus fréquenté, fut celui des environs de Madras. Profondément impressionnés par quelques-uns des discours entendus, les jeunes étudiants réfléchirent beaucoup sur ce sujet : « Comment pouvons-nous aider nos frères, les étudiants hindous et musulmans ? »

*Un article de l'*Allgemeine Missions-Zeitschrift, *d'août* 1911, *intitulé « La Conférence de la Ligue Universelle des Etudiants chrétiens*

à Constantinople du 24 au 28 août 1911, par son président Karl Fries, de Stockholm, docteur en philosophie », fait pendant à ce tableau.

Deux cent quarante-six délégués d'étudiants de 33 nationalités et de toutes les parties du monde, représentant 37 églises différentes, se sont réunis dans le *Robert College*, école fondée en 1871 et qui fait actuellement l'éducation, sur des bases chrétiennes, de 450 élèves, Arméniens, Bulgares, Grecs et Turcs, qu'elle mène jusqu'au commencement des études universitaires. Les quatre séries de sujets traités aux séances furent : 1° Questions religieuses importantes pour les étudiants et réponses de la pensée chrétienne; 2° Les étudiants et l'application de l'enseignement du Christ à la vie moderne; 3° La réalisation de notre communion avec Jésus-Christ; 4° Les besoins et les possibilités du travail entre les étudiants : *a*) de l'Inde et de l'Extrême-Orient, *b*) des Balkans, *c*) du Levant, *d*) des pays romans.

« Cette conférence chrétienne à Constantinople, impossible il y a cinq ans encore, ne s'est pas heurtée à l'opposition des autorités, et elle a rencontré, au contraire, un intérêt sympathique de la part des hommes d'État ainsi que du public. Le secrétaire général de la *Ligue d'étudiants*, le docteur John Mott, qui a eu l'occasion d'exposer en détails l'origine et les buts du mouvement d'étudiants chrétiens au grand vizir et au ministre de l'Instruction publique, a su obtenir leur assentiment. Quant au public, et surtout le public instruit et influent, même dans les milieux musulmans, il a témoigné de son intérêt en venant assister aux conférences organisées dans divers quartiers de Constantinople, au nombre total d'environ 10.000 auditeurs. C'est surtout M. Raoul Allier, de Paris, qui a eu le plus grand succès en attirant pendant trois soirées un public suffisant pour remplir la grande salle de l'Union française. »

Le compte rendu de cette conférence, publié au mois de juin en anglais dans un volume de 327 pages de grand format, a trouvé, avant son apparition, 2.500 souscripteurs.

Dans un Appendice de la même revue (Allg. Miss.-Zeitschrift), *du mois d'avril* 1910, *on trouve, sous le titre : « La sixième Convention Internationale d'Étudiants à Rochester », une étude du docteur Julius Richter sur le même mouvement en Amérique.*

La « Convention internationale » — ce qui veut dire comprenant les États-Unis et le Canada — est une sorte de congrès que le *Students Volunteer Movement* organise une fois tous les quatre ans, au cours des études de chaque génération d'étudiants. Son succès est démontré par ce fait que, tandis que la première de ces conventions, en 1891, à

Cleveland (Ohio) ne comptait que 680 délégués, la suivante, en 1894, en avait déjà 1.325; la troisième, en 1898, 2.221; la quatrième, en 1902, 2.957, et la cinquième, en 1906, à Nashville, 4.225. La sixième convention, à Rochester (New-York), en 1909-1910, a réuni 2.600 étudiants, 330 professeurs, 160 missionnaires, 80 directeurs de missions et 350 autres « travailleurs du royaume de Dieu », en tout 3.540 délégués. On passa laborieusement les quatre jours du Congrès : les matinées et soirées étaient consacrées aux réunions générales; dans l'après-midi, on se divisait tantôt par pays de missions, tantôt par Églises, ou même, par institutions représentées (séminaires théologiques, universités, collèges, high-schools, hautes écoles féminines, etc.), et enfin par mouvements, (étudiants, étudiantes, mouvement laïque, féminin, etc.). Dans un ordre étonnant, avec une exactitude parfaite, on écouta sans discussion les discours d'une grande quantité d'orateurs, parmi lesquels le docteur Samuel Zwemer qui parla avec ardeur des tâches urgentes dans l'Asie musulmane.

« Nul n'ignorait que le but de la Convention fût de recruter des étudiants pour le service des missions. On se gardait bien cependant d'insister pour faire signer les cartes d'adhésion. On se borna à remettre à chacun le dernier jour, à la sortie, une enveloppe fermée en prévenant qu'elle contenait, entre autres imprimés, une « carte de volontaire » pour en user à sa guise. »

Le but ne paraît pas manqué, car, depuis la dernière convention, 1.275 « volontaires » sont partis pour différentes missions. Le nombre total des missionnaires enrôlés ainsi est 4.346 depuis la première convention, en 1891. « Si le « Mouvement volontaire » devient et reste une puissance dans les universités américaines, ce sera, pour l'Amérique, qui ne possède pas de séminaires comme ceux des sociétés missionnaires allemandes, pour former ses travailleurs, une solution presque idéale de la question si urgente, de la formation d'un contingent de missionnaires, suffisant et qualifié. »

PROJETS D'AVENIR

Les Missions n'ont pas seulement une organisation déjà faite et en plein fonctionnement qu'elles s'efforcent d'améliorer en unifiant leurs méthodes et leurs programmes. Elles se préparent aussi à développer leurs domaines d'activité, en allant envahir les territoires de l'Islam qui leur sont encore fermés, ou en allant lui disputer les régions vers lesquelles il s'avance.

Nous appelons l'attention sur les deux analyses documentaires qui suivent.

Les ouvrages dont elles sont le compte rendu portent l'empreinte d'une pensée commune — celle du rôle de la jeunesse instruite dans l'avenir des conquêtes missionnaires. L'un est du Rév. S. Zwemer, qui s'adresse particulièrement aux étudiants, en parlant des « Champs inoccupés ». L'autre, sur l'Afrique du Sud, est l'œuvre du secrétaire général de l'Association locale des étudiants chrétiens.

Ces deux livres répondent en outre à un vœu du Congrès d'Édimbourg. Il y a donc derrière ces programmes, plus que la seule pensée de leurs éminents auteurs.

LES CHAMPS DE MISSIONS INOCCUPÉS AFRIQUE ET ASIE

Un rapport de la Conférence d'Édimbourg disait :

« Les champs inoccupés sollicitent avec une urgence particulière le zèle missionnaire de l'Église. Au vingtième siècle de l'histoire du Christianisme, il ne devrait plus y avoir de champs inoccupés. Les portes fermées sont peu nombreuses en comparaison des portes ouvertes non utilisées. Beaucoup des champs inoccupés se trouvent dans le monde musulman, non seulement dans l'Afrique du Nord et l'Asie occidentale, mais aussi en Chine. La plus grande partie du monde musulman est en réalité inoccupée. »

L'étude de ces « champs inoccupés » a été entreprise par le savant et dévoué président des congrès du Caire et de Luknow, comme secrétaire du Student Movement, *dans un livre où il se propose de préparer la tâche des futures missions :* THE INOCCUPIED MISSIONS FIELDS OF AFRICA AND ASIA (1).

***

Les deux premiers chapitres décrivent les vastes espaces situés au cœur des deux continents, et les territoires moins vastes, mais peuplés de millions de non-chrétiens, qui sont presque entièrement négligés par les missionnaires. Nous groupons dans leur analyse des renseignements pris dans d'autres parties du livre.

Les 4 millions de Musulmans de l'Afghanistan, et les 20 millions de

(1) THE INOCCUPIED MISSION FIELDS OF AFRICA AND ASIA, by Samuel M. Zwemer, Secretary *Student Volunter Movement, Missionary to Arabia*, London, Marshall Brothers, 1911.

Bokhara, de Khiva, du Turkestan russe et de la Russie n'ont pas un seul missionnaire anglais. Faute de mieux, l'Afghanistan a la Bible en pushtu; le Nouveau Testament et le Pentateuque ont été traduits en thibétain. Le Népal a le Nouveau Testament, et les Turcs de l'Asie centrale en ont des parties.

Ce n'est pas que les Missions ne se préoccupent pas de faire plus. Mais leurs efforts sont encore insuffisants.

Le *Central Asian Mission* a organisé en 1902 une station à Hati Mardan, près de Peshawar, où la *Church Missionnary Society* a une station avec hôpital, ainsi qu'à Banna, Dera Ismaïl Khan, au Kachmir, et au Balouchistan à Quetta. Il faudrait aller plus loin et créer des hôpitaux avec collèges à Bokhara et à Kashgar et Yarkand, où la Mission suédoise qui a traduit les Évangiles en Kashgari, possède depuis 1894 deux stations occupées par dix-sept missionnaires, hommes et femmes. Le Turkestan Chinois se montre très hospitalier vis-à-vis de ces missions, qui sont protégées par le gouvernement. Les Musulmans sont moins fanatiques que dans les autres pays.

La route de l'Inde au Turkestan russe, qui passe au-dessus du défilé de Karakoroum, est la route suivie par les pèlerins chinois qui se rendent à la Mecque. Elle est parcourue par quelques colporteurs de la *British and Foreign Bible Society*.

En Sibérie, la population est païenne et se tourne très facilement vers l'Islam. La Société Biblique y est privilégiée, car elle a droit au transport gratuit de ses livres sur tous les chemins de fer. En 1908-1909, elle a fait distribuer 50.000 exemplaires dans le district sibérien.

Les 232.000 Musulmans de l'Indo-Chine ne sont évangélisés que par une seule mission protestante, celle des *Open Brethern*, à Song-Khom. Signalons qu'un missionnaire suisse, M. Gabriel Contesse, vient de traduire deux évangiles en annamite.

Berceau de l'Islam, l'Arabie « reste toujours un défi jeté à la Chrétienté ». Les missions, cantonnées autour d'Aden et sur la côte Est, n'occupent que quatre points du littoral. Autrefois chrétienne, l'île de Socotora est convertie à l'Islam. Mais le chemin de fer de Damas à Médine et à la Mecque ouvrira la voie aux missionnaires, la langue arabe, la plus répandue des langues musulmanes, est celle qui propagera l'Évangile. Pour le moment, la seule partie du pays arabe où se développe une activité réelle, est celle qui se trouve comprise entre les provinces de Bagdad et de Bassorah. Il y a là deux stations principales et trois auxiliaires.

Avant de quitter l'Asie, demandons-nous si la Malaisie restera ou

non à l'Islam. Le Christianisme a déjà gagné 47.729 adeptes chez les Bataks de l'ouest de Sumatra — mais Bornéo s'islamise. L'Islam pénètre dans toutes les îles, excepté à Bali et dans une partie de Lombok, dont la population est hindoue. A Singapoor et dans les États malais fédérés, les missions chrétiennes sont nombreuses, mais elles ne travaillent pas chez les Musulmans, quoiqu'il n'y ait pas ici les mêmes difficultés qu'en Arabie et en Perse.

Aux Indes, en Chine, l'effectif des Missions est beaucoup trop faible et elles ne s'occupent pas assez des Musulmans.

Plus encore qu'en Asie, le cœur de l'Afrique constitue un vaste champ inoccupé. D'immenses territoires situés à 100 lieues des côtes et, peuplés par 50 millions de non-chrétiens, ne sont pas encore touchés par l'Évangile.

En Nigéria, les Musulmans avancent régulièrement dans les tribus païennes et le gouvernement anglais interdit l'évangélisation des Musulmans en défendant aux missionnaires de travailler dans les districts païens où l'Islam a accès.

L'Afrique septentrionale est nominalement occupée, mais l'activité missionnaire n'y est représentée, en dehors des centres, que par quelques stations isolées.

Il n'y a qu'une station dans la Tripolitaine méridionale et qu'une dans la province d'Oran. En Tunisie, la *North African Mission* a depuis 1897 une station à Kairouan, mais ne va pas plus au sud ; la station de Kairouan n'a d'ailleurs qu'un missionnaire marié et une femme missionnaire.

***

Le chapitre III examine les causes auxquelles il faut attribuer cet état de choses. Elles sont de nature variée : c'est d'abord l'indifférence de l'Église, l'absence de moyens et le manque d'hommes, mais aussi des raisons tenant aux conditions géographiques, physiques, sociales, religieuses et politiques des pays inoccupés.

M. Mott a parlé en détail du manque de zèle de l'Église et de ses inconvénients, dans son « Évangélisation du monde par cette génération » (*Evangelization of the World in this generation*) et dernièrement dans le *Decisive Hour of Christian Missions* (l'Heure décisive pour les missions chrétiennes). L'auteur de *The inoccupied Fields* ne s'occupe donc que des causes d'inactivité tenant aux conditions des pays.

***

Le chapitre IV, consacré aux conditions sociales des « pays à occuper », est très important par la vedette que l'auteur donne à un nouveau point de vue sur l'activité missionnaire. « Il y a cent ans, dit-il, l'argument le plus fort en faveur des missions était l'argument théologique ; actuellement c'est l'argument sociologique. Autrefois on considérait les missions comme une croisade religieuse dont l'évangélisation était le but exclusif. Actuellement le sens du mot, élargi, implique la régénération sociale du monde et l'élévation des peuples non chrétiens. Comme le remarque le docteur Dennis, le but évangélique restera toujours au premier plan; cependant l'occupation des champs inoccupés pourrait parfaitement résulter des seules conditions sociales des pays qui sont encore sans Christ et par conséquent, sans espoir. »

L'auteur expose ensuite les maux sociaux dont les peuples musulmans souffrent comme les païens.

L'horreur de la traite des esclaves et les cruautés qui l'accompagnent n'appartiennent pas seulement au passé. Ce trafic est encore pratiqué de nos jours dans beaucoup de « champs inoccupés » de l'Afrique, et en Arabie, il en existe plusieurs marchés, que les lois Qoranniques protègent malgré les gouvernements européens.

L'absence de progrès économiques en Arabie, en Mongolie, en Afghanistan; les guerres sans merci entre les tribus de l'Arabie, du Somal et de l'Afrique païenne; le brigandage, la pauvreté, l'absence complète d'hygiène, les superstitions et l'ignorance en Sibérie, au Turkestan chinois et russe, en Afghanistan et en Afrique, font l'objet d'une foule d'exemples. La croyance aux amulettes aggrave dans beaucoup des pays musulmans les misères de la maladie. L'espionnage, la cruauté envers les prisonniers et les supplices inhumains; l'immoralité générale et la dégradation de la femme et de l'enfant dans les pays musulmans sont d'autres conditions non moins graves. Elles rendent urgent un effort de la Chrétienté.

Le chapitre se termine sur cette déclaration personnelle : « On ne peut rien attendre du programme faux et dangereux qui veut la civilisation d'abord, et le Christianisme après. La civilisation sans l'évangélisation introduit plus de maux dans le monde non chrétien qu'il n'y en avait avant son arrivée. »

***

Le chapitre V traite des conditions religieuses et de l'état intellectuel et moral des représentants des religions. Les guides moraux des peuples

musulmans, comme le prouve l'exemple des mollahs du Béloutchistan et de l'Afghanistan, sont aussi peu à la hauteur de leur tâche que les ministres des autres religions non chrétiennes.

Le chapitre VI discute de l'importance « stratégique » des pays au point de vue de l'urgence de leur « occupation ». Pour la déterminer il faut d'abord considérer la raison d'être de cette occupation en général, et ensuite la valeur relative des différents champs. C'est ce dont s'occupe l'auteur, en passant en revue avec beaucoup d'autorité et de documentation les perspectives qui s'offrent aux missions dans les pays encore « inoccupés ».

Dans le chapitre VII, le docteur Zwemer expose les moyens d'atteindre les populations non évangélisées ; il discute les règles et les indications qui devraient orienter les sociétés missionnaires et guider les missionnaires à l'œuvre.

Le livre se termine enfin par un éloquent appel à l'occupation des champs inoccupés, malgré toutes les difficultés. Son titre est caractéristique : *The glory of the impossible.*

C.

L'ÉVANGÉLISATION DE L'AFRIQUE DU SUD CONTRE L'ISLAM

En un volume précis et substantiel (1), *M. G. B. A. Gerdener, secrétaire général de* THE STUDENT'S CHRISTIAN ASSOCIATION OF SOUTH AFRICA, *à Stellenbosch (colonie du Cap), résume la situation, les vues et ambitions et surtout les desiderata de l'activité missionnaire dans l'Afrique du Sud; « livre recommandé par les circonstances, dit-il, et comme dicté par d'urgentes nécessités »; le Congrès d'Édimbourg a marqué le besoin de mieux répartir le travail missionnaire dans ces régions, et surtout de procurer une entente entre les organisations concurrentes, afin d'arriver à une* OCCUPATION EFFECTIVE : *le présent livre répond dans une certaine mesure à l'appel du Congrès.*

A le bien lire, ce volume est donc un cri d'alarme et une déclaration de guerre : il insiste sur les progrès actuels et le développement imminent de l'Islam, favorisé par certaines circonstances économiques et politiques, il définit les conditions du duel désormais engagé entre l'évangélisation et l'Islam dans toute l'Afrique du Sud. Voici, à ce point de vue, un aperçu des déclarations les plus caractéristiques de M. G. B. A. Gerdener. Nous y joignons quelques photographies de mosquées de l'Afrique du Sud.

Est-il possible d'évangéliser les indigènes ? Dans quelle mesure le peut-on ? M. Dudley Kidd est d'avis que le système d'organisation par tribus satisfait les indigènes et développe en eux l'esprit d'altruisme. Cet altruisme n'est qu'une sorte d'égoïsme qu'on ne peut comparer à la

(1) *Studies in the Evangelisation of South Africa,* by G. B. A. GERDENER, M. A. Longmans, Green and C°, London, New York, Bombay and Calcutta, 1911, XVII, p. 212.

fraternité chrétienne. Le docteur P. Rohrbach va plus loin : il ne croit pas que l'indigène puisse subir l'influence du Christianisme, religion propre aux races cultivées ; ils ne peuvent guère dépasser le rang de protégés du Christianisme.

Toutefois l'histoire prouve le contraire par les conversions de la Corée, du centre de l'Afrique, de Sumatra. L'opinion erronée vient de la confusion entre un christianisme historique très compliqué par des siècles

Mosquée de Blantyre, Nyassaland.

d'évolution et le christianisme apostolique. — Il est possible et nécessaire d'évangéliser les indigènes.

***

Par Afrique du Sud on entend : l'Afrique allemande du sud-ouest, la Rhodésia méridionale, le Béchuanaland et le sud de l'Afrique orientale portugaise. Tous ces pays ont été évangélisés. Le professeur Warneck compte 901.500 indigènes protestants et 35.000 indigènes catholiques, environ, dans l'Afrique du Sud. Cependant 25 p. 100 des habitants sont encore polygames et plus de 90 p. 100 ne savent ni lire ni écrire.

Toutes les tribus ont été visitées, pendant plus d'un siècle de travail ;

toutes les langues de quelque importance ont été étudiées ; tous les grands territoires sont occupés par les missionnaires.

L'œuvre des missions en est à la période critique de la transition, période d'assimilation et d'enseignement. Les indigènes commencent à ne plus compter que sur eux-mêmes. Dans la période suivante leur église deviendra elle-même une église militante.

Quartier indien à Blantyre, Nyassaland.

Vis-à-vis des noirs et des blancs la meilleure politique à suivre n'est, ni celle de l'absorption, ni celle des mélanges, mais celle de la séparation, c'est-à-dire de la division qui permet à chaque race de développer son génie propre pour un but commun ; une association des races, en un mot, leur permettant de vivre côte à côte par un développement parallèle.

A un moment donné, et pour des causes très diverses, les nations s'éveillent. L'éveil de l'Afrique du Sud a une direction religieuse. Il faut que les Missions agissent de suite si elles ne veulent pas voir l'Islam s'établir et progresser rapidement.

Dans l'introduction au *Heart of Central Africa,* l'évêque Hartzell

appelle l'attention sur les avantages que donneront aux missions les plus grandes facilités de communications ; mais en même temps le chemin de fer du Cap au Caire amènera forcément le pèlerinage du Caire au Cap ; il faut donc que l'organisation de l'évangélisation aille du Cap au Caire.

Il faut essayer, c'est de bonne stratégie, d'empêcher El Azhar de déverser des centaines de disciples au sud. La première commission de

Mosquée de Lourenzo Marquès, Mozambique.

la *World Missionary Conference*, l'a dit. L'absorption des races indigènes par l'Islam croît rapidement et avec continuité dans presque toute l'Afrique.

Les missions africaines ont eu *trois conférences* pendant les six dernières années. L'*Association missionnaire du Transvaal* s'est formée. D'autres efforts aussi sont dignes de remarque : les *Conférences des missions du Natal et de la Rhodésia ;* la *Conférence triennale des sociétés allemandes ;* enfin le projet d'un *Collège indigène* « fédératif » *pour tous les États* (*Inter-State Native College*).

Ce ne seront pas toujours les blancs qui dirigeront les indigènes. Il faut former des chefs. Un collège indigène n'aurait pas de raison

d'être s'il ne tendait à élever le peuple par le moyen de ceux qu'il forme.

La création d'une *Organisation politique africaine*, pour les indigènes et gens de couleur, témoigne d'un éveil national. Présidée par un Musulman, le docteur Abdurrahman, cette Association tient ses réu-

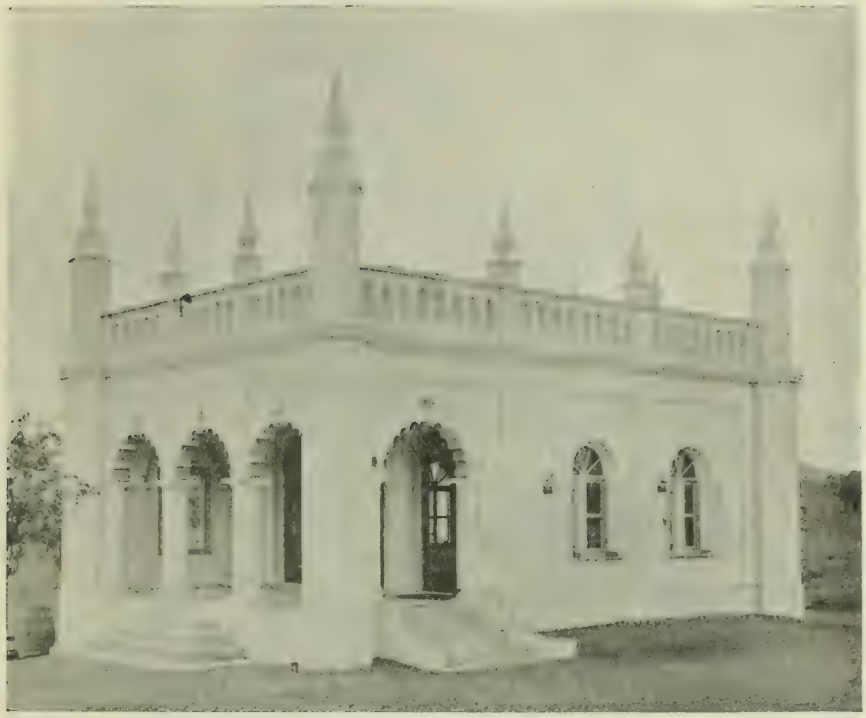

Mosquée de Colenso, Natal.

nions dans les divers endroits où elle est représentée ; ses agents organisent et développent les branches locales ; son organe bi-mensuel est publié en anglais et en hollandais.

L'Organisation étudie les questions touchant les intérêts des indigènes, mais réussit mieux auprès des gens de couleur qu'auprès des noirs, dont moins de 10 p. 100 assistaient à la dernière conférence. Le journal de l'Organisation s'exprime souvent en termes regrettables, surtout sur les Hollandais, sur l'Église réformée hollandaise et sur le gouvernement. (Exemple : « Il est temps que le noir montre au blanc que le Christianisme dont il se vante est contraire à l'enseignement du Christ », etc.)

De temps à autre l'Organisation fait des efforts pour assurer aux nègres ou aux gens de couleur des droits de propriété individuels et les encourage à s'occuper seuls de leurs propres affaires. Mais il est encore trop tôt pour ce genre de propagande.

Le missionnaire ne doit pas perdre de vue l'importance de ces mouvements politiques, économiques ou sociaux.

***

LE MOUVEMENT ÉTHIOPIEN

C'est à Pretoria que débuta ce mouvement. Entre 1880 et 1890, quelques ministres indigènes avaient abandonné leurs églises pour en fonder de nouvelles, plus indépendantes. On en comptait douze il y a quelques années à Marabastad, ville indigène de Pretoria. Ces églises s'associèrent à l'Église épiscopale méthodiste africaine d'Amérique.

En 1895, après une nouvelle division, un pasteur indigène, James Dwane, partit en Amérique, d'où il revint avec le titre de surintendant général de l'Église éthiopienne de l'Afrique du Sud; celle-ci comptait alors 73 congrégations, 65 pasteurs et 10.000 membres adultes. James Dwane en fut le premier évêque, mais à partir de 1898 son influence diminua et une nouvelle scission ne tarda pas à se produire. On compte actuellement :

1° L'*Ordre d'Éthiopie ;*
2° L'*Église épiscopale méthodiste africaine ;*
3° L'*Église presbytérienne africaine* et d'autres sections diverses.

De 1898 à 1905 il y eut 28.000 nouveaux membres. En 1890 il existait une quinzaine d'organisations éthiopiennes différentes dans l'Afrique du Sud ; elles se jalousaient l'une l'autre.

Le mouvement éthiopien est un parasite des Missions de l'Afrique du Sud dont il n'est qu'une caricature. Mais il a prouvé l'existence d'une puissance d'initiative qui promet pour l'avenir, encore que l'action des églises éthiopiennes soit déjà moins grande.

***

La solution du problème des races est de première importance pour l'évangélisation. L'Église ne saurait subvenir à ses frais ou se diriger par elle-même si elle n'a pas l'habitude de le faire dans les affaires

Mosquée de Durban, Natal.

temporelles. L'indigène n'aura le sentiment de sa responsabilité que lorsqu'il aura le droit de posséder une propriété ou une demeure. Il ne faut donc pas ignorer les droits de l'indigène; il a le droit de se développer et de croître. La politique administrative du gouvernement vis-à-vis des indigènes intéresse le missionnaire et l'évangélisation. Le fait que le gouvernement a placé presque toute l'éducation des indigènes entre les mains des missionnaires est d'ailleurs un témoignage éloquent de la confiance qu'il leur accorde.

La loi sur la propriété intéresse spécialement les missions. Un acte passé au Cap en 1909 règle la gestion et le contrôle de certaines stations missionnaires et de certaines terres réservées aux communautés. Les habitants peuvent être enregistrés ; les affaires locales sont administrées par un Conseil d'administration composé de neuf membres, dont six sont élus parmi les habitants enregistrés, et trois nommés par le gouverneur, dont un sur la recommandation de la mission.

Ajoutons que les rapports des colons avec les indigènes ont une influence directe sur l'évangélisation. Tout colon exerce, sciemment ou non, une grande influence sur l'indigène, et cette influence est généralement mauvaise.

Les colons préfèrent le plus souvent employer des Cafres non chrétiens, et cela vient de ce que ceux-ci sont plus honnêtes parce qu'ils craignent l'homme blanc; le Cafre converti n'a pas cette crainte; il n'est qu'à moitié éclairé, et se trouve très supérieur. Ce n'est pas à cause, mais en dépit du Christianisme.

Si les colons sont contre les missions c'est qu'ils reconnaissent que les missionnaires combattent l'exploitation des indigènes. L'attitude des colons envers les indigènes résulte d'un mécontentement industriel et d'une jalousie politique. L'attitude du gouvernement est plus généreuse que celle des colons. Cependant le département indigène du Natal ne permet pas aux évangélistes indigènes de résider dans une *location* (village indigène attenant à une ville européenne) sans un missionnaire surintendant blanc.

L'avenir de l'Afrique du Sud, son administration et en grande partie son évangélisation sont entre les mains des colons. Ils sont dépositaires de la civilisation, défenseurs du Christianisme, et agents de l'émancipation de l'indigène.

Malgré leur influence réciproque, la politique de civilisation est souvent opposée à la politique de christianisation qui change forcément selon les circonstances. Tout traitement injuste de l'indigène est attribué aux blancs. Les missionnaires étant blancs ne peuvent dissocier leurs buts et leurs méthodes des vues et besoins de la population blanche,

sans causer des troubles sociaux, économiques ou politiques. Tout serait facilité par une entente avec les colons. Mais les colons voient dans les missionnaires des partisans de l'indigène et leurs idées diffèrent, quant au but final de son développement.

Mosquée de Durban, Natal.

Si le missionnaire doit diriger ses efforts de façon à servir l'État en formant des citoyens utiles, il n'est que juste que l'État et ceux qui le représentent fassent leur possible pour aider l'évangélisation. Les conditions actuelles d'inimitié des races rendent en effet la tâche des missionnaires bien difficile ; cependant, le niveau moral de l'éducation s'élève dans la partie chrétienne de la population.

« Aujourd'hui, la grande majorité des missionnaires reconnaît pleine-

ment l'importance capitale de l'éducation civile, comme de l'éducation religieuse, pour l'indigène; elle se place à ce point de vue pour faire face aux besoins de l'âme et du corps (1). »

***

Une des difficultés à surmonter pour former des églises indigènes est la grande quantité de *dénominations* — de Confessions — des églises

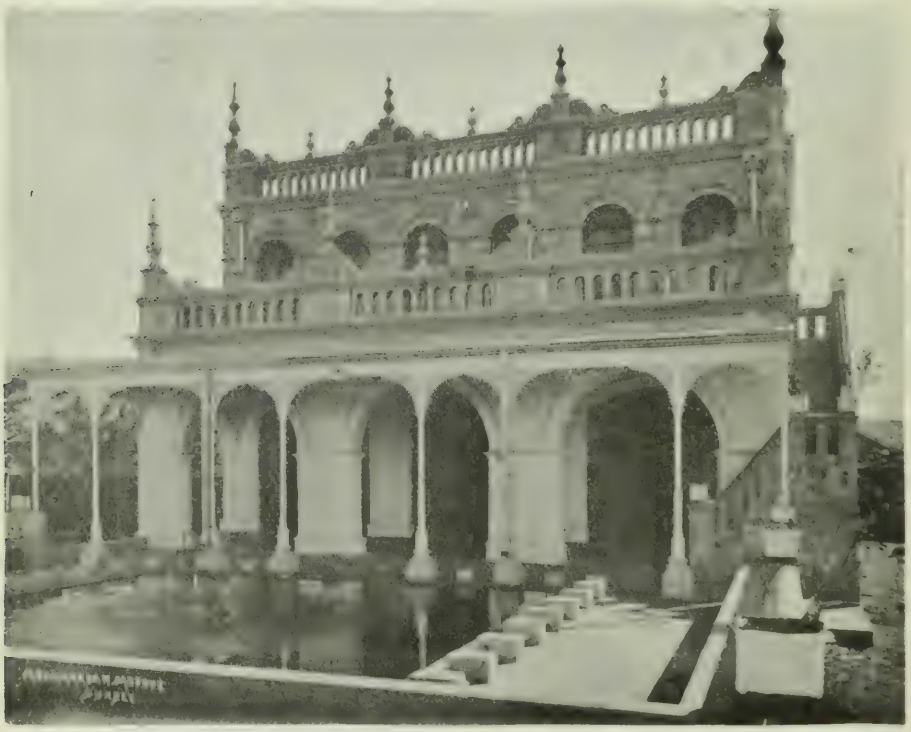

Mosquée de Dundu, Natal.

chrétiennes. Il faudrait une seule église pour les tribus parlant la même langue; cette église devrait avoir une véritable autonomie administrative, financière et spirituelle.

Pour arriver à un résultat, il faut préparer de bons évangélistes, instituteurs, etc. Il serait bon que les stations des districts extérieurs aient des centres appelés à former avec le temps les nouvelles églises indigènes. Les centres miniers sont de bons centres d'évangélisation;

(1) *The New Era in South Africa*, par V.-R. Markham.

300.000 indigènes environ y passent pendant l'année pour retourner ensuite dans leurs pays. Les sociétés devraient y avoir des agents, travailler de concert et s'occuper spécialement des indigènes chrétiens qui y viennent. Ce sont les missionnaires plutôt que les hommes d'État qui ont entre les mains l'avenir des races indigènes. Les époques de transition sont les plus propices à la *reconstitution*, c'est donc le moment d'envisager sérieusement le problème de l'évangélisation de l'Afrique du Sud.

D'après le professeur Gustave Warneck, il y a 1.511.500 indigènes chrétiens évangéliques en Afrique, dont 901.500 en Afrique du Sud, soit 60 p. 100, et 43 sociétés missionnaires sont à l'œuvre dans l'Afrique du Sud sans compter les agences indigènes de l' « Église éthiopienne » et l' « Œuvre industrielle Ohlange ». La seule société missionnaire qui soit réellement indigène est celle de l'Église réformée hollandaise.

Ces 43 sociétés protestantes ont 907 missionnaires employés, dans 817 stations principales, à l'évangélisation d'environ 7 millions d'indigènes, dont 1 million déjà chrétiens. Voici comment se répartissent les missionnaires :

1 missionnaire pour :

Afrique allemande S. W.	3.846	indigènes
Orange	4.737	—
Cap	5.450	—
Natal	5.810	—
Swaziland	7.083	—
Transvaal	8.297	—
Rhodésia du Sud.	8.919	—
Béchuanaland anglais et Protectorat .	11.692	—
Zoulouland	12.500	—
Basutoland	13.461	—
Afrique orientale portugaise	68.181	—

En matière d'évangélisation, il ne faut pas négliger de considérer à quelles races on s'adresse, de voir si elles ont été esclaves ou indépendantes, ce qu'a été leur contact avec la civilisation, ce que sont leurs traditions, leur langue ; enfin ce qu'est le pays où elles sont fixées.

Si on compare l'Afrique du Sud avec le reste de l'Afrique, on peut dresser le tableau suivant :

	Population indigène	Sociétés	Stations	Missionnaires étrangers	Missionnaires indigènes
	—	—	—	—	—
	(environ)				
Afrique du Sud :	7.000.000	43	813	907	277
Reste de l'Afrique :	140.000.000	511	307	652	1.149

L'Afrique du Sud est donc très privilégiée. Plus de la moitié des missionnaires de l'Afrique, avec ses 150.000.000 de païens, en évangélisent 6.000.000 au sud du Zambèze. Tandis qu'en Afrique du Sud on compte un missionnaire pour 1.300 indigènes, on en compte un pour 21.400 dans le reste de l'Afrique. Le nombre des missionnaires serait suffisant s'ils étaient dispersés plus régulièrement. Il y a trop de

Mosquée d'Estcourt, Natal.

sociétés diverses ; leurs nationalités, méthodes et points de vue sont trop différents les uns des autres ; elles perdent du temps en contestations inutiles. Une nouvelle distribution des forces missionnaires est nécessaire. Il ne faut pas qu'à l'avenir de nouvelles sociétés missionnaires pensent à se fixer dans l'Afrique du Sud ; les missions qui y existent déjà doivent s'unir et travailler de concert. Au Natal, six missions occupent un territoire de 20 milles de large sur 50 milles de long. Il y en a 13 de l'Umgeni à l'Umkomazi.

Les 7 sociétés scandinaves du Natal ne pourraient-elles pas se réunir ? La coopération n'est pas seulement un devoir, c'est un avantage. La conférence d'Édimbourg a insisté sur la nécessité d'une plus grande union, sans cependant méconnaître que l'existence de sociétés indépendantes développe l'esprit d'initiative et donne plus de champ à l'expérience. Le mal est que ces sections font de leur vérité et de leur mé-

thode un but en lui-même, au lieu d'un moyen, en vue d'un but commun plus élevé.

***

Il n'y a guère qu'une dizaine d'années que les missions ont commencé à travailler de concert. A côté des trois conférences générales

Dans la cour de la mosquée de Durban, Natal.

des missions, d'autres moins importantes, d'un caractère plus local, se réunissent pour se consulter ou se renseigner mutuellement. Dès maintenant, trois modes de coopération sont possibles pour toutes les sociétés: les comités, les unions, les fédérations.

Le Comité est le préliminaire indispensable; il rapproche les membres des diverses sociétés qui peuvent alors étudier ensemble les questions d'intérêt commun. Les Unions peuvent se former entre les églises semblables, comme par exemple les trois églises méthodistes organisées en Église méthodiste japonaise, au Japon — ou dissemblables — comme par exemple les presbytériens et les congrégationalistes, organisés en Église unie de l'Inde méridionale.

Ce n'est pas la fusion des corps missionnaires pour eux-mêmes qui importe le plus, mais la fédération dans un but pratique d'évangélisation. La coopération fédérative est nécessaire aux corps missionnaires, il n'y en a encore que peu d'exemples. Un des plus intéressants est celui des communautés anglicane et méthodiste unifiées qui, en Afrique

Notables Indiens musulmans (Osman Ahmed Effendi).
Durban, Natal.

orientale portugaise, ont décidé de publier ensemble un catéchisme dont la première partie ne contient que l'enseignement sur lequel les deux communautés sont d'accord et la deuxième, celui sur lequel il y a différences d'opinions. Un autre exemple est celui de la fusion de l'éducation supérieure entre l'Église libre unie et la Mission zouloue américaine au Natal.

Un autre encore, celui de la compilation d'un catéchisme pour l'ins-

Mosquée de Çoufis, Ladysmith, Natal.

truction religieuse dans les écoles européennes, par des chefs des Églises anglicane, presbytérienne et réformée hollandaises, de la province du Cap.

La coopération fédérative peut agir particulièrement en ce qui concerne la publication, l'éducation et l'arbitrage. La *Nile Mission Press* a un comité de publication qui est composé de missionnaires représentant diverses sociétés. Plusieurs missions de l'Afrique du Sud ont de bons départements d'imprimerie, particulièrement celle de Lovedale et de Morija.

Il faudrait avoir d'autres imprimeries dans d'autres centres et se préoccuper de la question des journaux et revues en langues indigènes.

Les quelques journaux qui paraissent déjà ne sont pas mauvais, mais insuffisants. On se propose d'adopter, comme revue indigène de la Conférence missionnaire du Natal, le journal mensuel de la Mission suédoise du Natal ; on pense aussi à créer une Société littéraire indigène chrétienne pour la publication, la propagation et la lecture de bons livres et journaux.

On aurait besoin également d'une revue missionnaire sans confession particulière, pour tenir les missionnaires au courant ; *The Christian Express* fait de son mieux, mais ne suffit pas. Une revue étudierait les problèmes exposés par les conférences triennales et souvent abandonnés ensuite. Des revues seraient de véritables facteurs de coopération.

Les possibilités de la coopération fédérative en matière d'éducation sont illimitées, mais l'enseignement élémentaire doit être laissé à l'effort local, la plus grande quantité des enfants n'allant pas au delà.

L'instruction indigène, qui a fait de grands progrès, est subventionnée par l'État et dirigée par des sociétés missionnaires individuelles.

En 1850,	il y avait	9.000	enfants indigènes	dans les écoles.
En 1878,	—	47.000	—	—
En 1908,	—	170.000	—	dans 2.410 écoles.

L'enseignement supérieur devra empêcher l'étudiant de s'écarter de l'idéal national et le préparer à travailler parmi les siens. Il faut des instituteurs chrétiens bien préparés. L'*Inter-State Native College*, projet missionnaire parfaitement fédératif, attend actuellement la sanction du gouvernement. Ce projet rencontrera sûrement de l'opposition, mais les indigènes éprouvent le besoin d'un enseignement supérieur, et on pense ainsi empêcher leur exode vers les institutions d'Amérique.

L'instruction donnée sera entièrement laïque et l'instruction religieuse se fera en dehors; si elle ne se laïcise pas complètement, cette institu-

tion peut devenir un facteur important de l'évangélisation. Il est donc très désirable que les Missions soient représentées dans le Conseil d'Enseignement indigène et que le Collège reste chrétien.

L'enseignement supérieur doit être une préparation à l'action chez les indigènes.

Il faudrait donc qu'un corps de missionnaires pût exprimer au gouvernement ses opinions et ses désirs, au moyen d'un conseil ou comité.

Commerçants et notables Indiens musulmans à Port-Louis, Maurice.

Une représentation fédérée se ferait entendre dans les questions sociales (santé, polygamie, etc.).

Les centaines de missionnaires étrangers de toutes nationalités qui se sont consacrés à l'évangélisation de l'Afrique du Sud ont donné un exemple dont on finira par apprécier toute l'étendue. Tôt ou tard ils se retireront et abandonneront le pays à ses propres ressources.

Les blancs y seront encore en grand nombre et leurs rapports constants avec les indigènes leur laisseront une responsabilité politique et

spirituelle à laquelle ils ne sauraient se soustraire; il faut que les missionnaires leur mettent dès à présent ce devoir sous les yeux.

En effet les Missions de l'Afrique du Sud seront un jour dirigées par des hommes de l'Afrique du Sud et avec de l'argent de l'Afrique du Sud.

Ce moment est encore éloigné, mais on y arrivera. Pour cela les « Home-Boards » abandonneront peu à peu leurs droits de juridiction;

Mosquée hanafite de Tamatave, Madagascar.

les missionnaires obtiendront sans doute des Églises européennes qu'elles continuent à agir, mais les étudiants de l'Afrique du Sud doivent préparer leurs responsabilités futures.

La possibilité de former une agence missionnaire unie, nationale et qui devienne peu à peu autonome, dépend des missionnaires étrangers qui sont actuellement à l'œuvre. Pour préparer les étudiants à leur tâche il faudrait, à côté du Collège fédératif, un Collège de Missions fédératif.

***

Après les possibilités théoriques voyons les possibilités pratiques :

Il faut tout d'abord de la méthode, puis des hommes. Pendant les vingt dernières années le nombre des étudiants n'a cessé d'augmenter. Dans la province du Cap, de 1891 à 1909, l'augmentation a été la suivante :

	1891	1909	Augmentation
Étudiants européens	30.521	77.647	157 p. 100
— de couleur et indigènes.	49.799	100.033	102 —
— universitaires	243	819	337 —

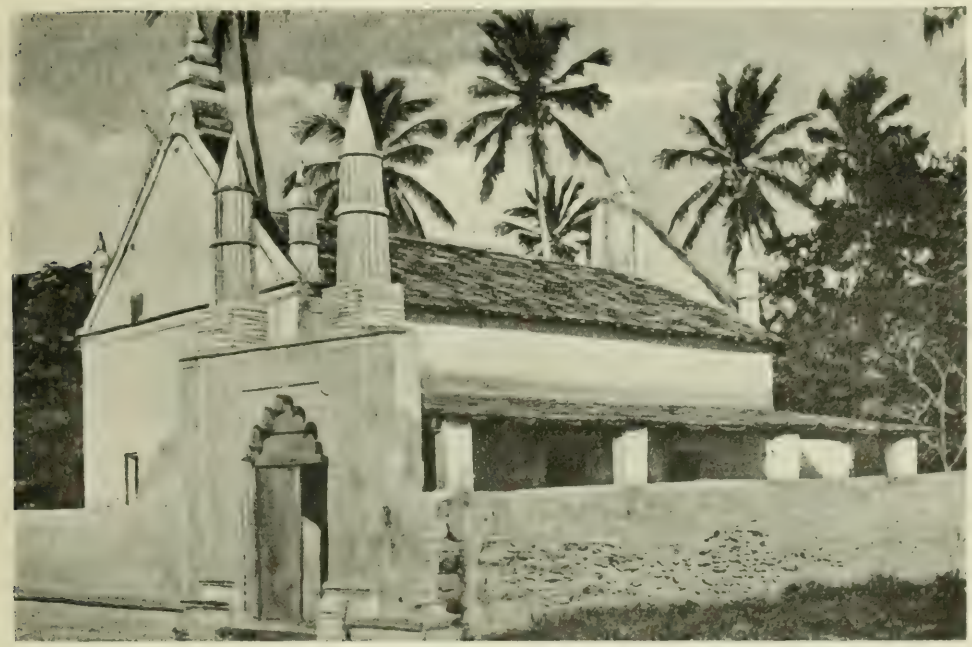

Mosquée d'Inhambane.

Les étudiants se dirigent plutôt vers les carrières laïques. Les Hollandais forment beaucoup plus de pasteurs et de missionnaires que les Anglais : la Faculté de théologie de l'Église réformée hollandaise, à Stellenbosch, a 86 étudiants dont 20 p. 100 environ se destinent aux missions.

En Angleterre, l'Église d'Angleterre (*Church of England*) est la seule qui forme quelques étudiants. Peu d'hommes nés aux colonies entrent dans le clergé : 15 Sud-Africains sur 100 dans l'*Église anglicane* pendant les cinq dernières années. Un seul dans la *Société baptiste des Missions* de l'Afrique du Sud ; 2 à l'*Union congrégationaliste ;* 10 à la *Société Wessleyenne des Missions*, sur 144. A la *Church Missionary*

Association, 5 missionnaires viennent des églises de l'Afrique du Sud. *L'Association chrétienne des Étudiants de l'Afrique du Sud* s'occupe spécialement des étudiants qui parlent anglais.

Le *Student Movement in South Africa*, ou *Students Christian Association of South Africa*, compte à lui seul environ 5.600 membres; le *Student Volunteer Movement*, fondé en 1896 et dont les membres signent une déclaration par laquelle ils manifestent leur désir de se faire missionnaires est une partie organique de l'Association et fait des progrès d'année en année. Sur les 288 membres de 1910, 269 appartenaient à l'Église réformée hollandaise et 19 seulement aux autres églises.

On le voit, les hommes ne manqueront pas pour l'évangélisation de l'Afrique du Sud. Il faudra aussi de l'argent, mais l'Afrique du Sud est riche et il sera facile d'en obtenir. Les collectes faites par l'Église réformée hollandaise ont rapporté 10.000 livres sterling en un an. La *South African Church Missionary Association* entretient 15 missionnaires.

Depuis 1895, les dons se sont élevés à 19.638 liv. sterl. 15 sh.

Trois « mouvements » existant actuellement contribuent à l'évangélisation :

1° Le *Laymen's Missionary Movement* (Mouvement missionnaire laïque) ;

2° Le *Young People's Missionary Movement* (Mouvement missionnaire des jeunes gens) ;

3° Le *Spiritual Movement*.

On comprendra toute l'importance d'une œuvre laïque; les membres déploient une activité différente de celle des missionnaires. Mais cette activité peut aussi être dangereuse par une trop grande influence des méthodes commerciales et par des propositions peut-être trop avancées de la part d'hommes qui ne sont pas suffisamment au courant des Missions.

L'Église réformée hollandaise a créé les *Vrouwen en Mannen Zending Bond*, Union missionnaire des Femmes et Union missionnaire des Hommes.

C.

LITTÉRATURE

L'effort intellectuel des Missions Évangéliques est de longue date très considérable. Mais comme celui des Missions catholiques, dont l'œuvre savante eut jadis sa place dans l'expédition d'Égypte, par l'imprimerie arabe de la Propagande, que Bonaparte avait fait venir de Rome, il eut d'abord un but uniquement théologique ou religieux. — Les missionnaires apprenaient et pratiquaient les langues orientales pour enseigner leurs croyances aux « païens », et ils n'employaient une érudition remarquable qu'à la publication des Livres saints du Christianisme, dans tous les idiomes.

Aucun exemple plus démonstratif de cette orientation, que cette extraordinaire *Bible Society*, qui, fondée en 1804, a publié à ce jour, en plus de 400 langues, la Bible, le Nouveau Testament, ou d'autres fragments des Livres saints du Christianisme, sans compter les dialectes. L'Islam seul a pour sa part une vingtaine de langues ou dialectes dont 4 ou 5 édités en caractères à relief, pour aveugles. — Sur un chiffre total de 198.515.199 exemplaires de toutes langues, mis en circulation, pour le monde entier, de 1804 à 1906, l'Islam n'en absorbait, avant la Conférence du Caire que 4 à 5 millions pour sa part directe, et sans tenir compte du chinois ou des idiomes généraux de l'Inde anglaise. Il n'en est pas moins saisissant de trouver

85.064 exemplaires de traductions des Écritures en pusthu (Afghani); 250 en berbère du Riff; 1.767.943 en ourdou; 507 en ouolof; 160.801 en souahili de Mombasa, etc., ou de voir en 1906 des chiffres de vente de 4.265 francs pour le Maroc et de 6.450 francs pour la Perse — avec une dépense de 40.000 francs pour chacun de ces deux pays.

Un mouvement très différent est né, depuis quelques années. Au moins en ce qui concerne l'Islam, au lieu d'apporter seulement aux Musulmans la révélation des Écritures traduites à leur usage, les Missions Évangéliques ont entrepris de leur rendre la civilisation chrétienne plus assimilable, par des publications, comme celle dont l'Université de Beyrouth offre un excellent spécimen, grâce au P. Cheikho. Directement ou indirectement, il existe, dans la presse musulmane d'Égypte, de Syrie, de Turquie, de la Perse, de l'Inde, des courants d'influence, qui représentent cette évolution avec une intensité croissante.

En même temps, les Missions Évangéliques, anglaises surtout, ont consacré un effort considérable à vulgariser l'Islam, ses croyances, son histoire, ses conditions de peuplement, dans les milieux européens de culture ouverte. Les publications des Congrès du Caire et de Lucknow, celles du Rév. Zwemer et beaucoup d'autres marquent une poussée de travail, d'autant plus remarquable, qu'on y sent davantage une méthode.

Cette vulgarisation pour l'élite instruite a été accompagnée de l'apparition d'une foule de petits tracts, ou de simples réclames à l'appui des appels de fonds. Rien de plus significatif que la mise en circulation, par milliers d'exemplaires, de petites brochures comme :

Outline Studies on Mohammedanism for use in Missionary Bands. — Second edition (four pence);

ou, par dizaines de milliers, de feuillets de propagande de 2 à 4 pages, souvent illustrées, comme :

Day Life in North India.

Facts about Mohammedanism and Moslem Lands (Church Missionary Society).

Mohammedan Lands (Young People's Union).

Il n'y a pour nous qu'un terme de comparaison pratique : c'est le prospectus, devenu instrument de propagande pour la conquête de l'Islam.

*
* *

L'étude à peu près complète de ces quatre courants de la littérature missionnaire pour l'Islam comporterait à elle seule des volumes. Nous ne pouvions songer à lui donner cette ampleur. On ne trouvera donc ici que quelques notes détachées, dont l'ensemble pourra, faute de mieux, donner une idée générale de quelques aspects de cette « littérature » des Missions Évangéliques, dans leurs rapports avec l'Islam. C'est en Angleterre et en Amérique qu'elle a le plus d'ampleur ordonnée. Mais elle est fort importante aussi en Allemagne, avec une substance moins généralisée.

En France, les Missions Évangéliques ont un développement beaucoup moindre que celles des pays anglo-saxons et germaniques. L'œuvre si considérable de la Mission française de l'Afrique du Sud et ensuite de Fr. Caillard au Zambèze ; la cession à la *Société des Missions Évangéliques de Paris* des Missions anglaises de Madagascar et quelques autres entreprises moins importantes dénotent une activité à laquelle il ne manque que des ressources pour s'étendre. Il est d'autant plus intéressant de mentionner des travaux et des opinions qui, indépendants ou non de l'organisation missionnaire, se rattachent cependant à la même idée. Nous en signalerons les deux tendances opposées, faute de pouvoir nous étendre davantage sur un élément de la question qui sort de notre cadre général.

LA CROISADE SPIRITUELLE CHEZ LES MUSULMANS DE SAINT FRANÇOIS D'ASSISE A RAYMOND LULLE

La mission franciscaine intervient ici un peu inopinément. Mais pour exposer le rôle de Raymond Lulle dans la « littérature » des missions évangéliques en pays musulmans, il fallait remonter aux origines de son œuvre particulière.

L'œuvre si vaste et méthodique des missions protestantes en terres d'Islam a été, dès le moyen âge, comme il est naturel, devancée par l'effort de l'Église catholique romaine. Sa prétention en tant que religion universelle impliquait les missions armées ou pacifiques à l'égard des pays ignorant sa loi. Les premières montrèrent vite leur inanité. La ruée brutale des Croisades, si opportunes qu'en pussent être la forme et l'heure contre les progrès des Turcs, ne fut qu'une courte et presque impulsive réplique à la montée de la vague musulmane sur l'Occident; en se retirant à l'est de l'Europe, celle-ci couvrait encore une partie de l'Espagne; on la voyait s'enfler menaçante à l'ouest où, jusqu'au dix-septième siècle, le Christianisme devra lutter pied à pied contre elle. Mais, dès l'aube du treizième siècle, la croisade par le glaive, qui n'avait jamais été qu'une défense, ne prévalait plus dans les âmes comme moyen de conversion; elle n'était plus soutenue que par les âpretés de certains princes, les ambitions de certains prêtres, les clairvoyances de certains papes.

La guerre sainte n'avait jamais été, en dépit de la dureté humaine, ni dans l'esprit du Christianisme ni dans le tempérament occidental, chez lesquels la foi n'eut que des fanatismes sporadiques, temporaires, locaux, pourrait-on dire. Beaucoup de sang versé de part et d'autre, sans que les Lieux Saints soient redevenus chrétiens ni l'Islam écrasé, rendait les politiques hésitants; les âmes pieuses s'inquiétaient de voir

les Croisades faire éclater les appétits terrestres et les cruautés des Croisés plus que leurs vertus chrétiennes et les sentaient plus capables de faire haïr le Christ aux infidèles que de les convertir. Elles souhaitaient de voir succéder, à la guerre impuissante, la lutte par la persuasion et l'amour : la mission.

Les deux grands ordres du treizième siècle, les Dominicains ou Prêcheurs, les Franciscains ou Mineurs, se donnèrent comme but principal la conversion de tous les infidèles et spécialement des Musulmans, par la parole. Saint Dominique, avant même de fonder son ordre, avait été prêcher sa foi, à ses risques et périls, à Tunis et professait que le bon exemple et la persuasion devaient être les seules armes contre les infidèles. Mais ses fils et lui-même, avant d'aller porter la vérité au loin, s'appliquèrent à l'épurer en Europe par un contrôle redoutable qui devait leur valoir à tous un sanglant renom : l'établissement et le triomphe de l'Inquisition, pendant près d'un siècle, devaient absorber le meilleur de leur activité.

L'âme franciscaine, plus libérée tout d'abord d'ambitions terrestres, plus tendre aussi, se jeta avec joie dans la « mission ». Amener par amour tous les infidèles à la religion de l'amour avait été le grand rêve de saint François. Dès 1217, il l'entreprit avec une ferveur, une candeur aussi, toutes franciscaines. Pour commencer, divers groupes de frères furent envoyés dans les pays soupçonnés d'hérésie ou de tiédeur : en France, en Allemagne, en Hongrie, mais les missionnaires avaient trop naïvement compté que le don des langues suivrait chez eux celui de l'amour, et leur odyssée fut plutôt piteuse : en France, interrogés pour savoir s'ils étaient albigeois, leur réponse parut affirmative, et ces champions de l'orthodoxie furent emprisonnés comme hérétiques ; en Allemagne, ayant répondu : *Ja*, le seul mot d'allemand qu'ils connussent, à même question, ils éprouvèrent même traitement aggravé par une brutalité supérieure; en Hongrie, les paysans les poursuivirent à coups d'épieu et avec leurs chiens. Étonnés d'un tel accueil, les pieux missionnaires se demandèrent s'il ne signifiait pas que ces gens sauvages et sans doute misérables souhaitaient leur manteau de pèlerins. Ils s'en dépouillèrent donc à leur profit, sans que la dureté hongroise en fût adoucie. Peut-être souhaitaient-ils leur haut-de-chausse. pensèrent alors les envoyés de saint François. Et ils l'ajoutèrent au manteau, sans autre résultat que d'attrouper autour d'eux une foule plus compacte et plus rapace. Un des frères ayant ainsi en vain donné six fois de suite ce vêtement, pour éviter de nouvelles et trop onéreuses demandes, les missionnaires prirent le parti héroïque d'enduire leur culotte de bouse de vache, ce qui en dégoûta les Hongrois et leur valut une paix relative. Mais ce fut tout ce qu'ils obtinrent. Plus éclairés, en 1221, ils ne

reviendront dans cette Germanie, dont le ressouvenir les fit longtemps trembler de crainte, que sous la conduite de l'Allemand Césaire de Spire et connaissant la langue du pays.

L'échec avait été complet en Europe, il le fut plus encore à Tunis où, sous la conduite des frères Égide et Élu, avaient débarqué quelques Franciscains pleins de ferveur mais ne sachant pas un mot d'arabe. Les chrétiens établis à Tunis, plus soucieux de leurs intérêts matériels que de l'âme des infidèles, rembarquèrent presque de force pour l'Italie la mission dont le zèle aurait pu leur valoir des tracasseries ou l'expulsion; seul le frère Élu, qui s'était déjà séparé du groupe, put tenter d'évangéliser les Sarrasins; ceux-ci le lapidèrent comme un blasphémateur insensé.

Encouragé par la mort enthousiaste de ce pauvre martyr, saint François délégua, en 1218, six de ses fils spirituels convertir le « Miramolin » (1) du Maroc et s'embarquait lui-même, en 1219, avec la cinquième Croisade, combattre sous Damiette Mélek al-Kamel et son frère Mélek al-Moaddem, sultan de Damas, qui défendaient la place et qu'il espérait bien convertir tous deux. Les premières déceptions lui vinrent des Croisés eux-mêmes chez qui les vertus chrétiennes ne fleurissaient guère : des pourparlers de trêve ayant été entamés avec l'ennemi, François en profita pour s'en aller, malgré toutes les représentations, avec le frère Illuminé jusqu'aux avant-postes des Sarrasins où les deux Roumis furent d'abord passablement maltraités. Cependant à force de crier, sans souci de coups ni menaces : « Soldan ! Soldan ! » le seul mot « sarrasinois » qu'ils connussent, François fut conduit devant Mélek al-Kamel. Le prince, plus émerveillé de sa foi que de ses arguments, l'écouta sans colère; il le congédia ensuite muni d'un sauf-conduit qui devait par la suite créer une situation de faveur aux Franciscains dans l'œuvre des Missions en pays islamique, lui disant avec bénévolence : « Prie pour moi afin que Dieu me révèle la religion qui lui est le plus agréable. » Peu après, Damiette fut prise et horriblement saccagée par les Croisés : François ne pouvait plus rester avec ces étranges hérauts du Christ; il rentra en Italie.

Le « Miramolin » du Maroc ne se convertit pas plus que le Soudan d'Égypte. Les missionnaires qui lui étaient envoyés à travers la Castille et le Portugal se rendirent d'abord à Séville encore musulmane. Là ils s'avisèrent de prêcher leur foi devant la grande mosquée, au scandale des Croyants : ils furent emprisonnés ; mais les autorités, assez embarrassées d'eux, les expédièrent pour être jugés justement à leur maître le Miramolin du Maroc. Ce dernier, Abou Yakoub, dont le père avait été vaincu

(1) Déformation de l'arabe *amiru'l-mu'minin* « commandeur des Croyants ».

par les Chrétiens à las Navas de Tolosa, en 1212, n'aspirait qu'à vivre en paix avec ceux-ci; des goûts bucoliques et un fonds de paisible scepticisme le portaient à la tolérance. Ne sachant que faire des Franciscains qu'on lui envoyait, il les remit débonnairement à garder à un prince chrétien, l'infant Don Pèdre de Portugal, qui, à la suite d'une querelle avec le roi son frère, s'était réfugié à la cour du Maroc et y était devenu l'un des grands chefs de l'armée.

Les missionnaires commencèrent alors par apprendre un peu d'arabe; dès qu'ils pensèrent en savoir assez, étant à peine surveillés chez Don Pèdre, l'un deux s'en alla, malgré la défense formelle qu'ils avaient tous reçue, prêcher l'Évangile sur le passage même du sultan. Yakoub se contenta de les faire embarquer tous pour l'Italie; mais de Ceuta ils revinrent secrètement au Maroc et se mirent à nouveau à évangéliser. Abou Yakoub les fit embarquer une deuxième fois ; ils revinrent encore de Ceuta. Abou Yakoub, que leur obstination commençait à irriter, chargea Don Pèdre de les emprisonner avec ordre de les mieux surveiller. Don Pèdre, fort ennuyé, ainsi que tous les Chrétiens plus ou moins renégats établis au Maroc, de ce zèle intempestif qui pouvait leur attirer à eux-mêmes la haine des Sarrasins, fit de son mieux, emmena les trop ardents apôtres dans l'intérieur des terres : cependant ceux-ci s'échappèrent et certain vendredi l'un commença à exalter le Christ sur une place publique où passait le sultan. Abou Yakoub entra dans une colère terrible, provoquée davantage, il est vraisemblable, par cette transgression obstinée à ses ordres que par l'outrage fait à sa religion. Les cinq Franciscains, après avoir subi des tortures d'une ingéniosité tout orientale, eurent la tête tranchée de la propre main du prince, assure-t-on.

Don Pèdre fit parvenir les corps des martyrs en Portugal où ils furent ensevelis en grande pompe à Santa-Cruz de Coïmbre. L'ordre tout entier des Franciscains s'enorgueillit de leur mort; Abou Yakoub retourna vite à son indifférente tolérance d'antan; peu après, d'autres Franciscains, dont le futur saint Antoine de Padoue, étant venus prêcher leur foi au Maroc, il se borna à les expulser. Mais ni lui ni son peuple ne se convertirent à la religion de ces mendiants en robe de bure qui ignoraient la langue et la divine éloquence du Coran et qui adoraient trois dieux, dont l'un n'était au fond qu'un homme. Évidemment les deux partis se méconnaissaient trop complètement pour s'entendre : la croisade par l'amour allait-elle échouer comme celle du glaive ? Non, si elle était vivifiée par l'intelligence, si l'amour, éclairé par la raison, savait montrer d'une manière irréfutable aux infidèles l'erreur de leurs croyances et l'excellence du Christianisme. Ainsi pensa un homme dont les uns ont fait un saint, tandis que les autres le considéraient comme

un pur fou et qui fut, à coup sûr, un des plus admirables caractères du moyen âge, maître Ramon Lulle de Majorque, le Docteur Illuminé.

***

Il naquit dans cette Espagne, dans la mère patrie de Don Quichotte et d'Ignace de Loyola, et il semble avoir uni l'optimisme inébranlable, l'orgueil naïf, le désintéressement entier et l'humeur inquiète du bon chevalier de la Manche à la foi absolue, au mysticisme ardent, aux vastes ambitions du fondateur des Jésuites.

Les Lulle ou Lull étaient des plus nobles du comté de Barcelone ; le père de Raymond aida, en 1229, Jaime Ier d'Aragon à reprendre Majorque aux Musulmans et reçut en récompense plusieurs fiefs aux noms fortement arabes. C'est à Palma, en 1235, que Raymond naquit, dans un milieu encore bien fortement imprégné de l'élément islamique : sauf la poignée de conquérants chrétiens dont la conquête doublait le zèle religieux et l'orgueil, toute l'île était peuplée de mécréants, dont beaucoup, les premiers temps, consolaient l'amertume de leur défaite de l'espoir inavoué d'un revirement possible de fortune et qui plus tard durent s'exiler ou se couvertir. Dès son enfance, Raymond fut ainsi mis, par la vie même, au courant de bien des particularités des mœurs et sans doute aussi de la langue de ceux qu'on appelait les « Sarrasins ». Jeune, il manifesta un précoce talent pour la poésie ; brillant et mondain chevalier, nature généreuse et sensuelle, à vingt-cinq ans nous le retrouvons sénéchal du roi de Majorque, heureux époux d'une riche héritière catalane qui d'ailleurs ne suffit nullement à remplir son cœur. Une vision, longuement contée dans une auto-biographie écrite de façon visible sous sa dictée, vint l'arracher à son existence dissipée.

Un soir qu'assis près de son lit il voulait rimer une chanson en l'honneur d'une dame de la cour, dont il était fort épris, soudain, en se retournant, il vit apparaître, à sa droite, le Christ douloureusement suspendu à sa croix. Effrayé, il s'empressa de se coucher et de s'endormir pour oublier l'apparition ; le lendemain, vers la même heure, quand il voulut se remettre à sa chanson, le Crucifié se dressa encore à son côté, et ainsi pendant cinq soirs, au bout desquels l'âme de Raymond, bouleversée par un nécessaire retour sur elle-même, dut s'avouer vaincue par la grâce et renoncer au monde pour se vouer de façon complète à Dieu. Il se dépouille aussitôt de ses luxueux vêtements, puis de ses biens, avec un tel emportement de charité que sa femme dut prendre contre lui des garanties légales ; enfin, il résout de se consacrer à la conversion des Musulmans. Mais déjà, mieux que les premiers Franciscains, il savait le zèle très insuffisant pour pénétrer leurs

âmes orgueilleuses; comment y parvenir, lui, simple chevalier qui connaissait à peine un peu de grammaire ? Cette réflexion le consterna.

« Pendant, nous dit son biographe anonyme, qu'il roulait plein de tristesse ces pensées, voilà qu'il sentit, il ne sait comment, mais Dieu le sait, son cœur pénétré d'une certaine intention véhémente et captivante de faire un livre excellent contre les erreurs des infidèles. Ne voyant encore pour un tel livre ni matière, ni forme, il était saisi d'étonnement; mais plus son étonnement croissait, plus croissait aussi son impulsion vers l'entreprise dont il s'agit. Alors il lui vint à l'esprit que quand même Dieu lui accorderait dans le cours du temps de composer ce livre, il ne pouvait seul que faire bien peu de choses, d'autant plus qu'il ignorait complètement la langue arabe qui est celle des Sarrasins. Il eut donc la pensée d'aller auprès du pape et même des rois et des princes chrétiens pour obtenir d'eux qu'ils établissent dans diverses provinces, bien choisies, des monastères où l'on apprendrait la langue des Sarrasins et celles des autres infidèles, ce qui permettrait d'avoir toujours sous la main des personnes instruites pour les envoyer prêcher parmi ces peuples la vérité catholique.

« Ayant arrêté dans son esprit ces trois points : 1° de supporter la mort pour le Christ en convertissant les infidèles; 2° de composer le livre dont il a été question ; 3° d'obtenir la fondation de monastères pour l'enseignement de diverses langues », Raymond s'acheta un esclave sarrasin avec lequel pendant neuf ans il étudia l'arabe, les mœurs et croyances des Musulmans. Un tragique incident, qui aurait dû révéler à son orgueilleux christianisme l'orgueil encore moins entamable de l'Islamisme, mit fin aux études. Le Sarrasin, sans doute peu édifié par la religion telle que la pratiquaient autour de lui beaucoup d'entre les vainqueurs, et bien que le zèle convertisseur de Raymond ait dû certainement s'exercer d'abord sur lui, s'avisa, en l'absence de son maître, de blasphémer le nom du Christ. Raymond l'apprit à son retour ; outré d'une pieuse indignation, il frappa l'esclave à la bouche, au front, à la face.

Le Sarrasin, ulcéré, résolut à quelque temps de là de se venger. Il se procura en cachette une épée et assaillit traîtreusement son maître, par derrière, un jour que celui-ci était seul. Raymond, blessé, parvint à se dégager, à maîtriser son ennemi, à le remettre aux mains de gens accourus au bruit du combat. Il leur défendit de tuer, comme ils s'y préparaient, le Sarrasin qui fut emprisonné jusqu'à ce que son maître eût délibéré sur son sort. « Il lui semblait, dit l'autobiographie, rigoureux de faire mourir celui par les enseignements duquel il savait la langue arabe tant désirée ; mais de le relâcher ou de le maintenir à son service, il s'en donnait garde, sachant que cet homme ne cesserait de machiner sa mort. »

Il fit une retraite de trois jours à l'abbaye del Real pour obtenir que Dieu lui indiquât la solution la plus équitable de ce douloureux cas de conscience; quand il redescendit, toujours indécis et troublé, il vit que Dieu l'avait exaucé : le Sarrasin trop peu confiant dans la mansuétude chrétienne, ou trop orgueilleux pour la subir, s'était étranglé lui-même dans sa prison. « Il (Raymond) rendit donc grâces à Dieu de lui avoir conservé la main innocente de la mort du Sarrasin et de l'avoir délivré d'une grande inquiétude. »

Il aurait pu tirer encore d'autres conclusions de cette décevante aventure, malgré son humanité sincère et très éclairée pour l'époque : après neuf ans de vie côte à côte, en des rapports intellectuels — les mieux faits pour adoucir au Sarrasin la rudesse de sa chaîne, — malgré l'ardent désir de Raymond de bien pénétrer avant dans l'âme musulmane pour l'entraîner, sans la blesser, au plus grand bien spirituel, l'apôtre n'avait recueilli que haine. Il n'avait pas senti, dans sa tranquille conviction de la vérité, l'obstacle presque infranchissable : l'incommensurable orgueil sucé dès la naissance par le mahométan qui exalte en lui la gloire d'appartenir à une communauté religieuse qu'on lui dit supérieure à toutes les autres, dont une rigide orthodoxie ne lui permettra jamais de sonder les faiblesses, dont on lui a vanté l'extraordinaire expansion guerrière sans jamais s'appesantir sur ce que ses victoires eurent d'éphémère. Renforcé dans toute la masse par cette double ignorance métaphysique et politique qui contraint l'élite restreinte à ne guider la foule qu'en paraissant la suivre, cet orgueil mure encore aujourd'hui l'Islam, en dépit des vertus morales et des quelques grands caractères qu'il a pu engendrer, dans un idéal attardé et desséchant de moyen âge.

Raymond Lulle ne pouvait s'en douter dans son intransigeante foi ; lui qui échappait déjà à ce moyen âge, ayant lutté toute sa vie contre la théorie étouffante de certaines écoles, pour qui chercher à comprendre ou à démontrer les vérités révélées était diminuer le mérite de la foi. A ses yeux, comprendre est plus noble que croire et l'homme commence par croire seulement pour arriver à comprendre. Au surplus, Raymond avait à cette époque trop de sujets de s'enorgueillir de sa mission pour bien peser les traverses auxquelles elle serait en butte.

En 1275, dans une retraite en son ermitage du Mont Randan, seul bien terrestre qu'il se fût réservé, Dieu lui dévoile brusquement le plan et la forme d'une méthode de démonstration irréfutable pour prouver aux infidèles l'erreur de leur croyance et l'excellence de la religion chrétienne. Descendu à l'abbaye de Real il écrit en quelques jours, sous l'inspiration divine, assure-t-il, son Grand Art (*Ars major* ou *Ars generalis*), dont toutes ses autres œuvres philosophiques et scienti-

fiques ne seront que l'amplification, le résumé ou l'application. Jusqu'à sa mort il demeurera convaincu et criera à tous les échos d'Occident qu'il possède seul la méthode infaillible pour convertir les infidèles; il la vantera inlassablement avec cette stupéfiante humilité du visionnaire qui se tient prosterné devant le Dieu agissant par lui.

Bien assuré de sa vocation, armé de la connaissance de l'arabe, de la loi musulmane et d'un système dialectique impeccable, il se lance désormais dans une existence pleine d'agitations de toutes sortes. La puissance de son esprit s'y manifeste par une production littéraire prodigieuse : plus de deux mille traités formant environ cent volumes, sur tous les sujets possibles. Il écrit des œuvres de théologie, philosophie, controverse, médecine, sciences naturelles; de pieux romans allégoriques comme *Blaquerne*, le *Livre des Merveilles* ou les *Émerveillements de Félix*, des effusions mystiques en l'honneur de Marie, ou comme le *Livre de l'Ami et de l'Aimé*, plus tard suspect d'hérésie, des poèmes spirituels du genre des *Cent noms de Dieu*, destiné à surpasser en beauté le Qoran et à montrer par suite aux Sarrasins que celui-ci était l'œuvre d'un homme, non d'un Dieu ; ou bien encore ce beau *Desconort* (Désolation) et *Lo Cant de Ramon* (Le Chant de Raymond), où il conte avec une si touchante mélancolie ses éternelles déceptions ; enfin et surtout des requêtes et pétitions multiples au pape, aux cardinaux, au Concile de Vienne, aux princes, en faveur de sa croisade spirituelle chez les Musulmans et de la fondation de collèges de langues orientales et de dialectique lullienne à l'usage des futurs missionnaires « élèves ou laïques » (il n'entendait point se murer dans un ordre) qui s'y dévoueraient. Ces suppliques étaient écrites tantôt en latin — langue que Raymond posséda tard et assez mal — tantôt en langue limousine (catalan vulgaire), en arabe ou en hébreu ; souvent sous toutes ces formes à la fois. Aujourd'hui il nous reste seulement la mention et quelques titres des ouvrages arabes et hébreux qui furent sans doute détruits soit peu après la mort de Raymond, leur langue étant abordable à trop peu, soit plus tard, comme suspects d'hérésie, par l'Inquisition espagnole.

De cet entassement presque effrayant d'improvisations doctorales sortit d'abord une syllogistication alambiquée et creuse, qui en plein règne de la scolastique passa un instant pour une grande philosophie. Elle faisait plus honneur à la subtilité, à l'agilité d'esprit de Raymond qu'à sa profondeur, mais mourut pour ainsi dire avec lui, sauf dans l'Espagne où elle se maintint deux siècles à l'état de véritable dogme, où, encore aujourd'hui, des savants de la valeur de M. Menéndez y Pelayo revendiquent le lullisme comme une des gloires de son patrimoine intellectuel. Il en sortit quelques chants élégants et naïfs qui firent,

sans qu'il y ait songé, de Raymond Lulle un des plus illustres fondateurs de la littérature catalane. Il en sortit aussi des vues vraiment larges et fécondes pour la conciliation générale des religions et des races du monde, vues aujourd'hui en application systématique, et le souvenir d'une des plus saisissantes individualités du moyen âge, presque ridicule ou sublime suivant l'angle où l'on se place pour l'examiner dans sa candide pédanterie et son orgueil de visionnaire, mais si sincère, si impartiale dans sa foi ardente, si profondément désintéressée et généreuse qu'elle devait emporter le respect de ceux qui de son vivant ne se gênaient pour traiter ouvertement Raymond de fou, ainsi qu'il le rapporte en toute humilité lui-même.

L'homme et ses idées eurent d'abord tout le succès : l'éclat de son nom, de sa vie passée et de sa pénitence avaient déjà attiré l'attention de ses compatriotes sur lui. Jayme II d'Aragon, roi de Majorque, le fit venir dans sa capitale de Montpellier, à l'Université de laquelle Lulle professa son Grand Art.

En 1276, ce qui fut encore plus sensible peut-être à Raymond, le roi fondait dans l'île de Majorque, à Miramar, un collège doté annuellement de 500 florins de rente pour y entretenir à perpétuité treize futurs missionnaires qui s'instruiraient dans l'arabe et le lullisme.

Sollicité à la fois pour l'accomplissement de son œuvre par les Dominicains dont les attaches étaient plus espagnoles, et les Franciscains dont le mysticisme et la libre organisation convenaient mieux à sa nature indépendante, Raymond choisit treize Franciscains. Soit conviction sincère, soit ressentiment, les Dominicains dès lors se montrèrent toujours plutôt hostiles au lullisme et en 1276, le dominicain Nicolas Eymeric, grand inquisiteur d'Aragon, parvint à faire mettre à l'index comme entaché d'hérésie un livre de Lulle.

Dix ans, Lulle enseigne l'arabe et la philosophie à Miramar en grande sérénité intellectuelle. Il paraît hors de doute qu'il connut bien l'arabe, il l'écrivait avec une assez grande facilité. Ce qui nous reste de lui nous prouve qu'il avait bonne connaissance de la littérature orientale : Kalila et Dimna, l'adaptation arabe du Pantchatantra hindou, lui était assez familière pour qu'il en transférât divers contes et apologues dans ses œuvres. De même ses livres de controverse religieuse montrent qu'il avait une connaissance tout à fait pertinente et très déférente des traditions et croyances islamiques. Les principaux sont : *Liber de gentili et tribus sapientibus* (Livre du gentil et des trois sages) où un païen plein de souci, de vide et d'ignorance, écoute tour à tour un juif, un chrétien et un sarrasin présenter une apologie courtoise de leur religion (1).

(1) Il en existe une traduction française dont une partie a été publiée dans

Liber super psalmum quicumque vult, sive liber Tartari et christiani. Un Tartare se fait exposer tour à tour leur loi religieuse par un juif, un musulman, un ermite chrétien, se convertit et demande au pape d'aller convertir les Tartares ; enfin le *Liber qui est disputatio Raymondi christiani et Hamar sarraceni* (Livre de la controverse du chrétien Raymond et du sarrasin Hamar) où sont contées les aventures de Raymond Lulle à Bougie. On voit qu'il y était au courant des traditions musulmanes sur l'âme, le jugement, la résurrection. Il a bien su mettre en lumière, en face du paradis grossier et sensuel de Mahomet, le paradis tout de spiritualité des chrétiens; opposer à l'incréé et immuable Allah, le Dieu éternel, mais providentiel de sa foi. Il n'ignorait pas davantage la dévotion presque idolâtrique des Musulmans pour la belle diction du Coran, suffisante à elle seule à prouver qu'il est l'œuvre d'un Dieu, non d'un homme. Avec un enthousiasme et une confiance désarmantes dans leur excès, Lulle entreprit, en 1285, d'écrire en arabe le poème des *Cent noms de Dieu*, dont il nous reste seulement la version catalane et dont la forme est tout orientale : les qualificatifs de l'Éternel séparés en trois mille vers y prennent par endroits une valeur de *dzikr*. Cette pièce, qui devait être supérieure au Coran et le dénoncer comme une œuvre purement humaine, écrite en catalan, pèche plutôt par la monotonie. Il savait aussi que dans le Christianisme ce qui choquait le plus les Musulmans, c'étaient les mystères de la Trinité et de l'Incarnation, et l'effort de sa dialectique se porta toujours à les leur rendre admissibles. Une opinion qui lui est particulière est que tout Musulman cultivé fatalement s'évade de sa Loi et est mûr pour se convertir : il comptait sur cette élite pour entraîner la masse, alors que la moindre tiédeur religieuse la rend au contraire de suite odieuse au peuple.

Il ne s'est pas rendu davantage compte que, si le fanatisme occidental était affaire d'époque, de conditions extérieures, non de dogme, un accès de fièvre religieuse, la guerre sainte était, en revanche, une des prescriptions fondamentales de l'Islam, et qu'il faut être deux pour vouloir la paix, la discussion amicale. Vers la fin de sa vie, il paraît s'en être douté : il demandera aux autorités ecclésiastiques la fusion de tous les ordres de chevalerie religieux en un seul qui recevra, et non

l'ouvrage suivant: *Roman de Mahomet en vers du dix-huitième siècle par Alexandre du Pont, et livre de la loi au Sarrazin en prose du seizième siècle*, par Raymond Lulle, publiés pour la première fois, et accompagnés de notes, par MM. Reinaud, et Francisque Michel, à Paris, chez Silvestre, libraire, 1831, in-8°. Le « Livre de la loi au Sarrazin » n'est que la quatrième partie du *Livre du gentil et des trois sages*, ms. conservé à la Bibliothèque nationale.

plus des princes cupides, tout à leurs plaisirs, l'argent de la dîme saladine. Cet ordre occupera Ceuta et Constantinople et appuiera la Croisade spirituelle, quitte à en être quelque peu la négation.

Tous ces vœux relatifs à la conversion des infidèles, aux moyens à y employer se retrouvent plus ou moins dans toutes les œuvres de Raymond Lulle, spécialement dans ses deux pétitions adressées, l'une au pape Célestin V (1294), l'autre à Boniface VIII, son successeur (1296), puis au Concile de Vienne présidé par Clément V (1311).

Dans son couvent de Miramar, Raymond sent bientôt que sa grande œuvre n'aboutira qu'entreprise sur un vaste plan, patronnée par les puissants de l'Église du siècle. Il quitte sa paisible retraite et, pendant plus de quarante ans, il erre sur toutes les routes de l'Europe sans cesser d'écrire et d'argumenter pour obtenir que pape et princes organisent sa croisade. En 1285, il est à Rome où il compose le poème des *Cent noms de Dieu*; en 1287, à Paris où il professe à la Sorbonne son *Art général* assez froidement accueilli, semble-t-il; déçu, il le quitte en 1289 pour Montpellier. En 1291, on le retrouve à Gênes, prêt à s'embarquer tout seul pour Tunis. Un instant, le cœur lui faut, il a peur « pour sa peau », confesse-t-il avec ingénuité, tombe malade de corps et d'esprit, puis, réconforté par une vision, met à la voile sur Tunis. A Tunis, où il séjourne de 1291 à 1292, il déclare d'abord être venu pour se convertir à l'Islam, s'il en reconnaît l'excellence et en profite pour démontrer scientifiquement, à l'aide de son fameux Art, le Christianisme. Ses raisons, d'après lui, avaient touché plus d'un infidèle, quand un haut personnage sarrasin, effrayé de ses progrès, le fait emprisonner et réclame sa mort; un autre beaucoup plus magnanime défend un zèle qui leur aurait à tous paru saint, mis au service de la foi de Mahomet. Le sultan pour conclure l'expulse; sans se troubler, dans le port même de Tunis, Raymond commence sa *Tabula generalis* et retourne à Naples où il expose sa philosophie jusqu'en 1294, époque de l'élection de Célestin V. Il court aussitôt présenter une pétition à ce pape, mystique et visionnaire comme lui; mais Boniface VII l'a déjà remplacé: Raymond lui adresse à son tour une pétition en faveur des collèges de langues orientales auxquels il tenait tant. Boniface, tout à ses ambitions terrestres, ne l'écoute même pas; trois fois Raymond se rend à l'Assemblée générale des Franciscains à Assise, trois fois à celle des Dominicains sans pouvoir les entraîner dans sa croisade.

Il avoue que tous les gens à qui il en parle le traitent de fou. « J'ai donné à cela trente ans de ma vie, dit-il, et en vérité, je n'ai rien obtenu; c'est pourquoi j'en suis si affligé que souvent j'en pleure et tombe en langueur. » Pour se consoler, il écrit et court toujours. En 1296, il est à Gênes, puis de là il gagne Montpellier; Paris le revoit

en 1296 et fait grand accueil cette fois à sa science. Mais Philippe le Bel ne se laisse pas séduire par la perspective des trois collèges de langues orientales qui, établis à Rome, à Paris et Tolède, suffiraient à convertir tous les infidèles.

En 1300, il erre à Chypre dont le roi se montre aussi indifférent à la Croisade spirituelle, en Arménie. En 1302, nous le retrouvons à Gênes, à Montpellier, puis à Paris. En 1305, on sacre Clément V à Lyon; il s'y rend en hâte sans aucun succès. Éconduit par toutes les prudences, tous les égoïsmes, toutes les ambitions, lassé mais invincible, voulant au moins donner un bon exemple, il s'en va à Bougie. Là, se tenant sur la place publique, il débute en criant de toutes ses forces : « La loi des Sarrasins est fausse et erronée et je suis prêt à le prouver. » La foule veut aussitôt le lapider, un « évêque » des Sarrasins du nom d'Hamar le sauve en l'emprisonnant, il controverse six mois avec lui, chacun espérant convertir l'autre sans y parvenir. A la fin, le sultan de Bougie chasse Raymond de sa ville. Il se rend à Pise, remonte à Avignon, à la cour papale; en 1309, quatrième séjour à Paris; le glorieux vieillard tout chenu « Maître Raymond Barbe-Fleurie » est très vénéré en Sorbonne.

En 1311, Clément V tient un concile général à Vienne ; Raymond s'empresse d'y aller plein d'une suprême espérance. On décrète enfin la fondation de chaires de langues orientales pour les missions, mais on feint d'en ignorer le précurseur qui eut le tort de toujours rester un isolé, un indépendant. Presque octogénaire, il entre dans l'ombre ; on le retrouve encore à Majorque, à Paris, à Montpellier, à Messine ; il se sentait proche du terme et toujours dévoré par sa vocation. Il avait écrit un jour : « Les hommes sont tellement enracinés dans la croyance qu'ils tiennent de leurs aïeux qu'il est impossible, par prédication ou discussion, de les détacher de leurs opinions. Aussi quand on veut discuter avec eux et leur montrer où ils sont, aussitôt ils se détournent de ce qu'on leur dit, déclarant qu'ils veulent persister et mourir dans la foi que leurs ancêtres ont transmise (1). » Cependant il ne pouvait pas se consoler de n'avoir pas converti de Sarrasins. A 80 ans il s'embarqua à nouveau pour Tunis, y prêcha le Christianisme, y fut lapidé le 29 juin 1315.

Son corps ramené à Majorque y fut reçu avec des honneurs extraordinaires et enterré à l'église Saint-François. L'Université de Palma devint l'université lullienne et pendant deux siècles se consacra à expliquer sa philosophie qui y eut des fanatiques. Encore aujourd'hui le bienheureux Raymond Lulle est le patron vénéré des Baléares ; il peut être

(1) *Livre du gentil et des trois sages.*

aussi considéré comme celui de tous les instituts de langues orientales du monde, le très noble promoteur de la conversion par la persuasion que reprirent après lui les ordres religieux européens ; un esprit souvent chimérique, souvent aussi fécond, un cœur généreux et équitable qui poussa l'amour pour ses adversaires religieux jusqu'à vouloir les comprendre avant de les convertir.

ANTOINE CABATON.

OUVRAGES CONSULTÉS. — *La croisade de saint François*, dans : JOHANNES JOERGENSEN, *Saint François d'Assise...* Trad. TEODOR DE WYZEWA (Paris, 1909, in-16), p. 304 et suiv.

LITTRÉ et B. HAUREAU, *Raymond Lulle*, dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. XXIX (suite du quatorzième siècle, 1885, pp. 1-387). [Avec une bibliographie des œuvres de Raymond Lulle.]

HENRY MARTYN

La vie de Henry Martyn, le premier missionnaire moderne en pays musulman, qui fut aussi un savant distingué, a été écrite, voici près de vingt ans, par M. George Smith (1). *Son ouvrage est d'autant plus important, que dans les publications antérieures consacrées à Henry Martyn on avait supprimé, de propos délibéré, quantité de détails intimes de l'existence du célèbre missionnaire.*

C'est à Truro, en Cornouaille, que naquit Henry Martyn, le 18 février 1781. Sa famille, l'une des plus anciennes de la région, appartenait à l'industrie minière, où elle avait acquis une fortune importante. Son père et son grand-père s'étaient, de plus, fait connaître par des travaux scientifiques.

Henry Martyn n'avait qu'un an, lorsque sa mère mourut. Après de brillantes études dans sa ville natale, qui possédait une bonne école secondaire, il concourut, à l'âge de quinze ans, pour une bourse à l'Université d'Oxford. Les suffrages du jury ayant été partagés, Henry Martyn dut passer deux ans encore à Truro, avant d'aller à l'Université. Il entra au Saint John's College en octobre 1797.

A Cambridge, Henry Martyn demeura l'écolier laborieux qu'il avait été dans sa ville natale. Sa vocation commence à se dessiner. L'étude ne lui fournit pas toutes les satisfactions qu'il désirait; il voit, au fond de la science, beaucoup de vanité et le souci d'une gloire inutile, et sa présence à l'Université coïncide avec les efforts de Charles Simeon, Charles Grant et George Unay qui aboutirent à la fondation, le 12 avril 1799, de la *Church Missionary Society* à Cambridge, devenue centre

(1) *Henry Martin, Saint and Scholar first modern Missionary tho the Mohammedans 1781-1812*, by George Smith, author of « Life of William Carey », « Life of Alexander Duff », etc. London. The religions Tract Society, 1892.

religieux de l'Angleterre. L'évangélisation de l'Inde allait commencer; Henry Martyn allait trouver sa voie.

La mort de son père, survenue en 1800, les réflexions qu'elle lui fait faire, tout cela vient le raffermir dans ses idées religieuses, et il veut suivre la carrière ecclésiastique. Il passera encore deux ans à l'University, réussissant à tous les concours, obtenant, de la façon la plus brillante, tous les grades qu'il poursuivait. En 1802, reçu bachelier ès arts, il entre dans les ordres, avec l'intention de devenir missionnaire aux Indes.

***

Une femme, Lydia Grenfell, apparaît alors; elle a joué un trop grand rôle dans l'existence du missionnaire, pour qu'il n'en soit pas question ici. Et cela, d'autant mieux que M. Smith lui consacre un des chapitres les plus attachants de son livre.

Née à Marazion, petite ville située à 36 milles de Truno, en 1775, Lydia Grenfell avait donc six ans de plus que Henry Martyn. Elle appartenait à une des plus grandes familles de la région ; son père était commissaire pour les États de Hollande, et son aïeul avait été gouverneur de la Banque.

Henry Martyn avait dix-neuf ans, quand il la vit pour la première fois. Elle produisit sur lui une impression profonde; désormais il ne cessera plus de penser à elle. Dans les lettres et les extraits du journal que donne M. Smith, on voit combien le souvenir de Lydia Grenfell était cher, mais en même temps pénible, au futur missionnaire dans l'Inde. L'affection et le devoir se livrent, dans son âme, des combats continuels. Va-t-il préférer la créature au créateur ? Fera-t-il passer une affection terrestre avant l'amour divin ? Il cherche du réconfort dans la Bible, dans l'Imitation, dans d'autres ouvrages édifiants, bénissant Dieu chaque fois que le sentiment du devoir a triomphé, mais gardant une amitié sincère pour sa « chère Lydia ».

Le moment de partir approche. La guerre avec la France gène les communications; l'escadre des Indes partira, avec un retard considérable, et devra, pour atteindre son but, faire de longs détours. On parle de séjourner au Cap de Bonne-Espérance, peut-être au Brésil.

***

Ce fut le 31 août 1805 que Henry Martyn quitta l'Angleterre. La crainte d'une invasion possible avait fait ajourner le départ de l'escadre des Indes, qui était restée en vue des côtes d'Irlande.

La traversée dura neuf mois et fut coupée par des arrêts assez longs dans l'Amérique méridionale et l'Afrique du Sud. De nombreux incidents la marquèrent. L'un des vaisseaux qui la composaient se jeta à la côte ; l'*Union*, à bord de laquelle se trouvait Henry Martyn, faillit avoir le même sort, et son capitaine mourut. Le jeune missionnaire eut, en outre, fort à se plaindre de ses compagnons de voyage, gens peu religieux et qui lui manifestèrent à plus d'une reprise leur hostilité. Toutes ces contrariétés n'affaiblirent pas l'enthousiasme de Henry Martyn. Ses lettres et son journal nous le montrent plus affermi que jamais dans ses pensées d'apostolat, ainsi que dans son affection pour Lydia Grenfell.

Henry Martyn arriva au Brésil à la fin de 1805. Il était le premier missionnaire protestant qui y eût mis les pieds depuis le seizième siècle, et l'idée de répandre sa religion dans ce merveilleux pays le transportait. Pendant son séjour à San Salvador, il était fréquemment reçu dans une famille brésilienne, les Corré, gens hospitaliers et de rapports agréables, parmi lesquels se trouvait un jeune homme instruit et intelligent, le senhor Antonio, avec lequel il engageait des discussions théologiques en français et en latin.

Du Brésil, on se rend au Cap. La colonie hollandaise, occupée par les Anglais après l'invasion de sa métropole par l'armée française une dizaine d'année auparavant, avait été restituée à la République batave par le traité d'Amiens. Pour la seconde fois l'Angleterre allait en prendre possession. Ce ne fut pas sans rencontrer de la résistance. Henry Martyn a donné dans son journal le récit, très émouvant, des opérations de guerre dont il fut témoin, ayant suivi le 59e régiment britannique avec lequel il avait fait toute la traversée. Il a un entretien, en français, avec un officier de la Hollande ; il s'apitoie sur le sort des malheureux Hottentots ; il est menacé par un soldat anglais qui le prend pour un Français. Puis il prendra part à l'évangélisation des indigènes, avec le docteur Vanderkemp et Kicherer, les agents de la Société de Londres. « Je suis né pour Dieu seul » (*I am born for God only*), écrit-il à la date du 5 février 1806.

Du Cap, Henry Martyn gagne Ceylan, et arrive enfin dans l'Inde. Le 22 avril, il est dans la possession danoise de Tranquebar.

* * *

L'œuvre des missionnaires avait commencé, dans l'Inde du Nord, dans les premières années du dix-huitième siècle. Lord Clive, en 1758, leur avait accordé son appui ; mais, jusqu'au début du dix-neuvième siècle, les résultats obtenus étaient peu satisfaisants, et le sort des com-

munautés chrétiennes extrêmement précaire. Cette situation commençait à changer au moment où Henry Martyn arrivait dans l'Inde. La société anglo-indienne, à l'exemple de la métropole, modifiait sa manière de vivre et se préoccupait, plus que par le passé, du bonheur des indigènes. On comptait, à cette époque, 676.557 protestants pour l'Inde entière, l'Insulinde, Ceylan et Canton. Les trois présidences en avaient 156.057 ; mais les Anglais et les Eurasiens étaient en immense majorité : le chiffre total des indigènes ne dépassait pas 13.000.

Mais les missionnaires allaient rencontrer une forte opposition dans les autorités civiles et militaires, qui, pendant de longues années, allaient « déchristianiser l'Inde », pour employer l'expression de M. Smith, favorisant parfois les cultes indigènes au détriment du leur. Le journal de Henry Martyn est rempli d'exclamations indignées à l'adresse de ces ennemis de sa foi.

***

On était alors dans la période la plus aiguë de ce conflit entre le monde laïque et les missionnaires. Henry Martyn put le constater, d'abord à Calcutta, où il prêcha avec grand succès; puis à Serampore, où on l'envoya bientôt. Toutefois, les efforts des missionnaires ne furent pas perdus. Les prédications de David Browne, par exemple, eurent pour résultat de rendre plus tolérants les négociants de Calcutta.

La vue du char de Jaggernat, les cérémonies religieuses des Hindous, ravivent le zèle de Henry Martyn. Il met à profit sa connaissance de la langue hindoustanie pour traduire dans cette langue, avec l'aide d'un lettré indigène, les Écritures. Ce travail occupera une grande partie de son temps, à Serampore.

Ici se place un des épisodes les plus douloureux de l'existence de Henry Martyn. Il espérait toujours épouser Lydia Grenfell, avec laquelle il échangeait des lettres, débordantes d'affection, qui nous ont été conservées. Nommé chapelain à Dinapore, il voulut alors l'épouser; mais la mère de Lydia s'y opposa formellement, alléguant un engagement antérieur de sa fille avec une autre personne, la délicatesse de sa santé, qui lui rendait dangereux le séjour de l'Inde, l'inconvenance qu'il y aurait, pour elle, à se rendre seule dans ce pays éloigné. Plein de tristesse, Henry Martyn demanda à la religion les consolations dont il avait besoin, et, après avoir visité nos possessions de Chandernagor, s'apprêta à rejoindre le poste de Dinapore, où on l'envoyait.

***

Le voyage, effectué par eau, dura six semaines, partagées entre la prière, l'étude de l'hindoustani et du sanscrit, la lecture de la Bible dans le texte hébraïque et la version des Septante.

Henry Martyn, qui, quelques mois auparavant, avait exprimé le vœu d'être envoyé près de Bénarès, le centre de l'hindouisme, se trouve, cette fois, en plein pays musulman, et va commencer l'œuvre à laquelle son nom demeurera attaché. Le voilà à Dinapore, lieu de concentration des troupes britanniques, auxquelles il sert d'aumônier, à proximité de Bankipore, siège du pouvoir civil, et de Patna, capitale du Behar et centre musulman. Les uns et les autres ne lui donnent guère de satisfaction. Les militaires lui sont nettement hostiles ; la population civile n'est pas mieux disposée à son égard, et les rares chrétiens indigènes sont méprisés de tous. Cependant, quelques concours précieux sont obtenus. Un officier autorise le missionnaire à célébrer le service divin devant les femmes indigènes formant les familles des militaires de son régiment. Elles sont 200, et la prédication leur est faite en hindoustani. Quelques officiers et soldats européens montrent des dispositions favorables.

La Compagnie des Indes avait ordonné de construire des églises dans toutes les stations militaires, quinze ans auparavant. Cette prescription était restée lettre morte à Bankipore, où rien n'avait été disposé pour le culte. Finalement, l'ordre de construire une église arrive. Les militaires montrent de meilleures dispositions ; les officiers amènent leurs troupes, en corps, au service du dimanche; mais, dans le seul 67e d'infanterie, il y a 900 catholiques romains.

Henry Martyn continue sa traduction des Écritures; il lit, en même temps, le Coran et le *Ramayana*. Parfois, une réflexion amère lui échappe. Il se demande, au bout de deux ans de séjour dans l'Inde, comment on peut convaincre un Hindou ou un Brahmane ?

A cette époque se place l'aventure de Sabat, Arabe de haute naissance, qui, accompagné d'un de ses amis nommé Abdallah, avait fait le pèlerinage de la Mecque, puis avait parcouru l'Asie centrale, et était entré au service de Zeman Chah, l'émir de Caboul. Devenu chrétien, il avait entrepris de traduire les Écritures en arabe. Mais, attaqué par les Maulvis de Calcutta, tourné en dérision par eux, il revenait bientôt à l'Islam, et publiait un violent pamphlet contre la religion qu'il venait d'abandonner. Cruelle déception pour Henry Martyn, qui comptait sur lui pour mener à bien les versions persane et arabe des Écritures. C'est à ce moment encore que se placent les débuts de Henry

Martyn dans la controverse avec des Musulmans. Il discute avec des savants indigènes, des Persans, des Arabes, sur des questions telles que le moyen de concilier le libre arbitre avec la prescience divine, se préparant, par là, au rôle qu'il devait jouer plus tard en Perse.

***

De Dinapore, Henry Martyn est envoyé à Cawnpore, où il séjournera pendant les années 1809 et 1810, occupé à ses traductions, fréquentant les savants indigènes, avec lesquels il cause en persan, tandis que, pour son œuvre d'évangélisation, il parle hindoustani avec le peuple. Cawnpore, ville tristement célèbre par de nombreux massacres, était, comme Dinapore, une garnison importante. Henry Martyn y retrouva d'anciens amis, Mr. et Mrs. Sherwood : cette dernière s'était rendue célèbre, en Angleterre et dans l'Inde, par ses travaux littéraires et sa philanthropie. Elle a laissé le récit d'une réunion curieuse à laquelle elle s'était trouvée, chez Henry Martyn, et où l'on remarquait, à côté d'Anglais de naissance, un jésuite italien et des Orientaux de diverses nationalités. L'anglais, le français, l'italien, le latin, l'hindoustani, le persan et l'arabe étaient tour à tour employés dans cette réunion. Henry Martyn, qui avait pu grouper autour de lui quelques convertis, avait pour collaborateur un Indien de Delhi, Cheikh Saleh, ancien fonctionnaire du roi d'Oude qui, de Musulman fervent et enthousiaste, était devenu Chrétien convaincu.

De même que son supérieur et ami, Conie, évêque de Madras, avec lequel il est en rapports suivis, Henry Martyn se préoccupe beaucoup des troupes britanniques envoyées dans l'Inde, leur adressant d'éloquentes prédications. Il reprend sa correspondance avec Lydia Grenfell.

***

Le désir de se perfectionner dans les langues arabe et persane, pour pouvoir étendre son œuvre aux autres pays musulmans, décida Henry Martyn à quitter l'Inde pour un certain temps. Nous avons, sur son voyage, de fort intéressants détails conservés dans son journal et ses lettres à Lydia Grenfell. Il passe successivement par Ceylan, où il se loue fort de l'amabilité de ses hôtes, par Goa, où il visite la tombe de saint François-Xavier et un couvent de religieuses, Bombay, qui n'avait pas alors l'importance qu'il a prise depuis, mais où Henry Martyn fut charmé de rencontrer des représentants de toutes les races et de toutes les nations. Il eut également à se louer de l'accueil de son ami Elphinstone, le gouverneur, dont il fut l'hôte, la Société littéraire, déjà floris-

sante, à laquelle appartenaient des savants comme Mackintosh et Malcolm. Il a des entretiens variés avec des Musulmans, des Juifs, des Parsis, des Hindous.

Le 24 mars, Henry Martyn s'embarquait à bord du *Benares* pour la Perse. A cette époque, la traversée était fort dangereuse, à cause des pirates arabes, et un vaisseau de guerre devait accompagner le *Benares*. Après avoir fait escale à Mascate, Henry Martyn débarquait à Bouchire, le 21 mai 1811.

***

La situation de la Perse, il y a cent ans, présente, à certains égards, de grandes analogies avec ce qu'elle est de notre temps. Les compétitions européennes s'y donnaient libre cours : d'un côté la Compagnie des Indes, c'est-à-dire l'Angleterre, de l'autre la Russie, et aussi la France, qui avait envoyé des ambassades à Téhéran pour y combattre l'influence anglaise, représentée par des soldats et des diplomates tels que Malcolm et Ouseley, les protecteurs de Henry Martyn. Celui-ci, qui, pour éviter les attaques et les insultes, avait pris le costume persan et portait la barbe, se rendit à Chiraz par caravane, en compagnie d'un officier anglais et d'un domestique arménien.

C'est à Chiraz que Henry Martyn achèvera sa traduction persane de la Bible et entreprendra une seconde version du Nouveau Testament, avec l'aide du beau-frère de son hôte, Mirza Seyd Ali Khan. Il a des discussions théologiques avec les savants de la ville, dont il combat les idées, mais dont il a adopté la manière de vivre et le costume. « Figurez-vous, écrit-il à Lydia Grenfell, un personnage pâle, assis sur un tapis persan, dans une salle sans table ni chaises, ayant une formidable paire de moustaches, et vous m'aurez vu. » De nombreux Musulmans lui rendent visitent ; mais il n'en est pas toujours satisfait, car, de la sorte, le temps lui manque pour pousser plus avant ses traductions. Au mois de novembre, Henry Martyn se prépare à se rendre à Bagdad, par le golfe Persique, en compagnie d'habitants de Chiraz qui vont visiter les lieux saints de l'Irak.

***

Henry Martyn s'était familiarisé déjà, dans l'Inde, avec les croyances chiites ; son séjour en Perse lui permit de les étudier plus à fond. Il les considère comme un assemblage des idées nationales et de l'ancienne religion de la Perse, assemblage auquel un semblant de conversion à l'Islam aurait donné le cachet d'orthodoxie exigé par les vainqueurs,

tout en laissant subsister le passé sous un autre nom. Mais le Chiisme, pour lui, n'est qu'un mélange de religion et de fanatisme, de mysticisme et d'immoralité, de rationalisme et de superstition.

Les controverses reprenaient, tantôt avec Seyd Ali, tantôt avec les Soufis de la ville, quelquefois aussi avec des Juifs. Henry Martyn discute avec eux sur les Évangiles, le dogme de la Trinité, l'Incarnation. Ses interlocuteurs ne se laissent pas persuader, et dans un moment de dépit, le bon missionnaire déclare qu'il n'est pas possible de convaincre un Musulman.

Devenu l'homme du jour, Henry Martyn était l'habitant le plus en vue de Chiraz; beaucoup s'imaginaient qu'il était venu pour s'y faire Musulman, et attendaient sa conversion. Le mécontentement provoqué par une mauvaise administration faisait désirer, à certains Persans, de voir l'Angleterre prendre possession de leur pays. Il est présenté, par l'ambassadeur anglais, au prince Abbas Mirza. Ses discussions avec un savant Modjtehed et des Juifs ont pour conséquence une longue polémique religieuse, et incitent Mirza Ibrahim, le « maître des mollahs », à écrire une défense de l'Islam. Henry Martyn réplique avec une habileté et une courtoisie que Muir et Lee admirent, en attaquant l'Islam sur la question des miracles et la mission de Mohammed, et un autre Persan, Mirza Mohammed Reza, répond à son tour dans un ouvrage qui ne fut publié qu'en 1813, un an après la mort du missionnaire anglais.

Les mollas les plus savants, les soufis les plus renommés veulent discuter avec Henry Martyn ; parfois celui-ci a le plaisir de leur faire admettre comme juste telle ou telle de ses propositions. Après une visite au fameux monument de Béhistoun, il passe à Chiraz le Ramadan, observant avec curiosité les faits qui se produisent pendant ce mois de grande ferveur religieuse.

***

Les aptitudes de Henry Martyn étaient extrêmement variées ; dès sa jeunesse, il s'était fait remarquer, par exemple, par ses succès dans l'étude des mathématiques, étude que, devenu missionnaire, il n'avait pas abandonnée. Mais il fut avant tout un linguiste. Ses premières études de grec et de latin avaient été des plus sérieuses ; le choix de sa carrière lui imposait d'apprendre l'hébreu, et il l'étudia avec une véritable passion, non seulement en Angleterre, mais encore en Orient. En 1804, nous le voyons étudier l'hindoustani et le bengali ; il apprend aussi le persan et l'arabe. Aussi, quand la *British and Foreign Bible Society*, fondée en 1804, se mettra à l'œuvre, et que le marquis Wellesley, alors gouverneur général, encouragera Carey à donner suite à son projet de

traduction de la Bible dans les diverses langues de l'Orient, Henry Martyn se trouvera-t-il prêt à répondre à leur appel. Il se mettra aussitôt à la traduction de la Bible en hindoustani, et se préparera à faire le même travail en persan et en arabe. Tout en étudiant ces diverses langues, il approfondit de plus en plus l'hébreu, l'exactitude de ses traductions dépendant de sa connaissance de cette langue. En 1860, la version hindoustanie du Nouveau Testament se trouvera achevée. De nombreuses éditions en furent données. Quant à la version arabe, faite avec la collaboration de Sabat, elle ne fut publiée qu'en 1816. Il termine, enfin, sa carrière par la version persane achevée à Chiraz, en 1812, peu de mois avant sa mort.

***

Quittant les savants musulmans avec lesquels il entretenait des discussions théologiques, Djafar Ali Khan, Mirza Sayyid Ali, son collaborateur pour la traduction des Écritures, Aga Bonzong, le célèbre soufi, vizir du prince Abbas Mirza, Mirza Ibrahim, son contradicteur, Cheikh Aboulhasan, Henry Martyn part pour Tauris. Le voyage prit huit semaines; long et difficile, il contribua à hâter la fin du savant missionnaire, qui pendant son séjour à Chiraz avait fait exécuter plusieurs copies du Nouveau Testament persan. Deux d'entre elles, calligraphiées avec soin, étaient destinées, l'une au Chah, l'autre au prince Abbas Mirza.

En cours de route, Henry Martyn fait la connaissance de l'évêque arménien de Djoulfa et d'un missionnaire italien d'origine syrienne, Joseph Carabiciate, hommes remarquables, dont la conversation est pleine d'intérêt. Il n'en fut pas de même, dit-il, de celle de deux mollas de Téhéran, avec lesquels il eut un entretien en attendant d'être reçu par Abbas Mirza.

Henry Martyn arrive enfin à Tauris, après divers incidents de route, épuisé et malade. Il est obligé de se mettre au lit, dévoré par la fièvre. Ne pouvant songer à retourner dans l'Inde par la voie qu'il avait suivie pour venir, il demande la permission d'aller en Angleterre, prenant, pour ce nouveau voyage, la route de la Turquie. Dans les lettres que, de Tauris, il adresse à Lydia Grenfell, et dans son journal, nous voyons par quelles épreuves il dut passer. Mais sa ferveur d'apôtre ne diminue jamais.

***

Parti de Tauris le 2 septembre 1812, avec un domestique arménien et une suite de deux personnes, muni de lettres pour les gouverneurs turcs d'Érivan, Kars et Erzeroum, le ministre d'Angleterre en Turquie

et le patriarche arménien d'Etchmiadzin, Henry Martyn se dirigea vers Constantinople, par Merend el Khoy. Son état de santé demeurait fort précaire.

Après avoir traversé Érivan, capitale d'un pays à peu près indépendant alors, mais qui devait tomber, peu d'années après, sous la domination de la Russie, Henry Martyn est l'hôte du patriarche d'Etchmiadzin, qui l'accueille de la façon la plus affectueuse. Il reprend ensuite sa route, menacé, à chaque instant, par le fameux brigand Kara Beg; il passe par Erzeroum, et arrive enfin à Tokat. Le 6 octobre, il écrit, pour la dernière fois, son journal. Le 16, il avait cessé de vivre.

***

La tombe de Henry Martyn s'élève à Tokat, au milieu du cimetière arménien. La communauté arménienne, dont il avait toujours été l'ami, lui avait donné, pour la dernière fois, l'hospitalité. Sur cette tombe, en forme d'obélisque, sur laquelle un agent de la Compagnie des Indes, James Claudius Rich, avait fait graver une inscription latine, la mention des principaux événements de la vie de Henry Martyn et des citations de Écritures ont été gravées, en latin, en arménien, en persan et en turc.

Lydia Grenfell survécut treize ans à Henry Martyn. Son journal, qui nous a été conservé et dont M. Smith donne de longs extraits, montre que, à l'exemple de son fiancé, elle chercha dans ses sentiments religieux les consolations dont elle avait besoin.

***

Quelle opinion que l'on puisse avoir sur les missionnaires et sur le mysticisme plus ou moins morbide de Henry Martyn, on est obligé de rendre hommage à sa ferveur, à son désintéressement, à son courage, tout autant qu'à son savoir et qu'à sa brillante intelligence. Telle est l'impression qui se dégage de la lecture du beau livre de M. Smith.

L. B.

L'ACTIVITÉ SCIENTIFIQUE DES MISSIONNAIRES PROTESTANTS

Au point de vue du prosélytisme, les missions protestantes n'ont donné que de maigres résultats en pays d'Islam. Le nombre des convertis est extrêmement restreint, et ne semble pas devoir augmenter dans l'avenir. En revanche, les missions ont exercé une influence considérable au point de vue intellectuel, répandant, avec l'instruction qu'elles donnaient dans leurs écoles élémentaires et leurs universités, les idées anglaises, et un peu aussi les idées allemandes, dans tout l'Orient. En outre, elles ont contribué à nous faire mieux connaître l'Islam. Parmi ces missionnaires anglais, hollandais, danois, allemands, américains qui, depuis la fin du dix-septième siècle, poursuivent leur œuvre en Asie et en Afrique, il s'est trouvé et se trouve de véritables savants auxquels l'histoire, la géographie, la linguistique, l'ethnographie, l'archéologie, ont de grandes obligations. Il suffira de citer les noms de Henry Martyn, de Pfander et des Rév. Bruce et Zwemer. Nous nous proposons de donner un aperçu de l'œuvre scientifique des missionnaires, soit aux Indes, soit au Caire et à Beyrouth, leurs centres d'action en pays arabe, soit dans les autres pays musulmans, en examinant leurs traductions des livres saints, leurs travaux d'érudition et de vulgarisation, et les publications périodiques fondées par eux.

***

Les Écritures ont été traduites de très bonne heure par les missionnaires protestants. Chose curieuse, ce n'est pas dans les langues les plus répandues de l'Orient musulman, l'arabe, le persan et le turc, mais en malais, qu'a été faite la plus ancienne version, comme on le verra plus loin. Les plus anciennes versions arabes sont du commencement du dix-huitième siècle. Pour le persan et l'hindoustani,

il faudra attendre la venue dans l'Inde, au commencement du dix-neuvième siècle, de Henry Martyn. Comme nous racontons, par ailleurs, en détail la vie du savant missionnaire, nous n'insisterons pas sur ces traductions, nous bornant à dire que, pour ces deux langues, on ne trouve avant lui qu'une version hindoustanie des Évangiles, imprimée à la College Press de Fort William, et une autre version des Évangiles faite en persan, vers 1740, par des mollas, sur l'ordre de Nadi Chah.

Cette version aurait été fort défectueuse, et ses auteurs, au dire des *Contributions toward a history of Biblical Translations in India* (1), qui nous fournissent ces détails, auraient volontairement altéré le sens des Évangiles, afin de tourner en dérision la religion chrétienne. Une seconde version en fut publiée, par les missionnaires, à la *College Press*, en 1804. Quelques années plus tard, Henry Martyn va en Perse, afin de se perfectionner dans cette langue. Un autre missionnaire, Glew, publiera, comme lui, des traductions persanes des Livres saints.

Quant aux traductions arabes, les seizième, dix-septième et dix-huitième siècles en ont vu; mais elles sont pour la plupart l'œuvre de catholiques. On connaît, en autres, l'admirable édition des Évangiles publiée à Rome vers la fin du seizième siècle. Les protestants, à leur tour, suivent l'exemple donné. Nous avons vu une version arabe des Psaumes publiée à Londres au début du dix-huitième siècle. Dans les premières années du dix-neuvième, la Société Biblique réimprime plusieurs de ces anciennes versions; d'autres sont entreprises, et les missionnaires de Syrie, les Américains de Beyrouth en particulier, ont répandu en quantité, dans le monde arabe, les traductions de l'Ancien et du Nouveau Testament, ainsi que les *tracts* de propagande.

Le turc, autre langue importante de l'Orient musulman, n'est pas négligé. Destiné d'abord à la vie ecclésiastique, Jean-Daniel Kieffer, dont les hasards de l'existence firent un premier secrétaire-interprète du Gouvernement et un professeur de turc au Collège de France et à l'École des Jeunes-de-Langues, était en même temps agent de la Société Biblique pour la France. Il traduisit, pour elle, toute la Bible en turc. Des versions partielles furent données, par des missionnaires, dans divers dialectes turcs orientaux. Il existe des éditions de certains livres de l'Ancien et du Nouveau Testament en gréco-turc et en arméno-turc, à l'usage des populations chrétiennes de l'Empire ottoman qui ont adopté la langue turque tout en conservant leurs alphabets nationaux.

Les traductions malaises remontent au dix-septième siècle. En 1677,

(1) Reprinted from the *Calcutta Christian Observer*. Calcutta and London, W. H. Dalton, 1854, in-8.

paraissaient, à Oxford, les Actes des Apôtres et les Évangiles. De 1731 à 1733, on édite, à Amsterdam, sous les auspices de la Compagnie hollandaise, une version entière de la Bible; mais elle est en caractères latins. Elle est réimprimée à Batavia, en 1758, en caractères arabes. Une soixantaine d'années plus tard, les missionnaires anglais de l'Inde, qui se sont beaucoup occupés de la région malaise, en donnent une nouvelle édition.

Grâce à l'appui des missionnaires de Serampore, le docteur Leyden a pu, de 1812 à 1821, publier des traductions partielles de la Bible en afghan. La propagande religieuse en Afghanistan a été reprise depuis. En 1850, une dame anglaise offrait généreusement de la subventionner.

Les traductions de la Bible et des Évangiles en langues musulmanes, actuellement en distribution ou dans le commerce, se répartissent de la façon suivante :

Arabe : trois éditions de l'Ancien Testament, deux des Évangiles, plus diverses éditions de la Genèse, du Deutéronome, des Psaumes, des Évangiles isolés. En tout, une vingtaine de publications. L'Évangile selon saint Luc a été traduit en dialecte tunisien (caractères hébraïques et arabes), et aussi en dialecte algérien. Quelques impressions en judéo-arabe et maltais.

Persan : versions entières de la Bible par Henry Martyn et le docteur Bruce, plus six ou sept éditions partielles des livres de l'Ancien et du Nouveau Testament, quelques-unes en judéo-persan.

Turc osmanli : une édition de la Bible, une de l'Ancien Testament, six ou sept éditions de livres détachés, sans parler d'impressions, assez nombreuses, en caractères arméniens et grecs.

Turc oriental : version complète de la Bible en turc azéri; elle existe en volume et en fascicules séparés, comprenant chacun un ou plusieurs livres de l'Ancien ou du Nouveau Testament. Évangile selon Saint-Mathieu en djâghataï. Ancien Testament et Évangiles en karass. Évangiles selon saint Mathieu et saint Marc en kazi-koumouk.

Hindoustani (ourdou) : version entière de l'Ancien et du Nouveau Testament, publiée en volume. Les Psaumes, plusieurs livres de l'Ancien Testament et les Évangiles ont été tirés à part. Il existe de nombreuses impressions en caractères latins.

Bengali musulman : Psaumes et parties du Nouveau Testament.

Malais : plusieurs parties de l'Ancien et du Nouveau Testament en caractères arabes.

Javanais : Évangiles selon saint Mathieu, saint Marc et saint Luc en caractères arabes.

Kurde : les Évangiles, publiés séparément.

Afghan : version complète de la Bible. Le Pentateuque, les Psaumes et les Évangiles existent aussi en tirages à part.

Berbère : les Évangiles et les Actes des Apôtres, en caractères latins, dans les dialectes rifain et kabyle. L'Évangile selon saint Luc en caractères arabes.

Haoussa : l'Exode, Isaïe en caractères latins ; les Évangiles en caractères latins et en caractères arabes.

Souahéli : l'Ancien Testament en caractères latins ; le Nouveau Testament en caractères latins et en caractères arabes.

Mandingue : Évangile selon saint Marc en caractères arabes.

* * *

De bonnes monographies, d'ensemble ou de détail, ont été consacrées à l'Islam par les missionnaires. Les unes sont des ouvrages d'érudition ; les autres, des traités de vulgarisation. Nous en dirons quelques mots.

The Religion of Islam (1) est l'œuvre d'un Allemand, le Révérend F. A. Klein, mort en 1903, et n'a vu le jour qu'après la mort de son auteur. C'est un bon exposé de la doctrine et du culte musulman, clair et intéressant. L'auteur a su faire tenir dans un espace limité (son livre n'a que 241 pages) tout ce qu'il importe de connaître de l'Islam. On pourrait, toutefois, lui reprocher d'avoir abusé des notes, très nombreuses et parfois plus étendues que le texte lui-même. Elles attestent, du moins, l'érudition du Révérend Klein, savant arabisant et à qui un séjour de plus de quarante ans en Palestine et en Égypte avait rendu les questions musulmanes familières. Des cinq chapitres de *The Religion of Islam*, le premier est consacré aux dogmes, le second aux croyances, et le troisième à l'imanat. Beaucoup plus étendu, le chapitre du *fiqh* est un véritable traité de droit musulman, dans lequel rentrent le culte, la morale et la législation. Le dernier est consacré aux croyances hétérodoxes.

Le Révérend E. Sell, fellow de l'Université de Madras, s'est fait une spécialité des questions relatives aux croyances musulmanes. Il a publié *The Faith of Islam*, *The Historial Development of the Quran*, et réuni, dans un volume intitulé *Essays on Islam* (2), une série

(1) London, Kegan Paul, Trench, Trübner and Co., 1906, gr. in-8.

(2) Madras, S. P. C. K., Dépôt : London, Simpkin, Marshall, Hamilton and Co., 1901, gr. in-8, 267 p.

d'études de beaucoup d'intérêt, et d'un caractère scientifique très accusé. La théologie proprement dite, l'histoire, le droit, y sont représentés avec les Mystiques de l'Islam, le Bab et les Babis, les ordres religieux de l'Islam, le Statut des Zimmis, l'Islam en Chine, les recensions du Coran et les Hanifs. Nous signalerons, en particulier, le quatrième chapitre, *Fiqh*, partagé en trois parties qui forment autant de nouveaux chapitres consacrés aux rites, aux rapports sociaux et aux pénalités; c'est un véritable traité de droit musulman. Le chapitre sur les sectes musulmanes, qui termine le livre, est également digne d'éloges.

La *Revue* a précédemment rendu compte du livre de l'*Islam, a Challenge to Faith* (1), du Rév. Samuel M. Zwemer, ouvrage plein de passion, fort sévère pour la religion musulmane et ses adeptes, qu'il représente comme des populations dangereuses et incapables de se transformer par leurs propres moyens, mais contenant une foule de faits intéressants et de première importance pour l'histoire des missions chrétiennes. Sans souscrire aux jugements rigoureux du Rèv. Zwemer sur les Musulmans contemporains, sans partager ses vues optimistes dans l'avenir des missions, on peut cependant, on doit même rendre hommage à son travail, intéressant à lire et utile à consulter. Nous pouvons en dire autant de son autre ouvrage, *The Moslem Doctrine of God, on Essay on the Character and Atributes of Allah according to the Koran and orthodox Tradition* (2), dans lequel sont examinées successivement les questions suivantes : l'unité de Dieu, son essence, les quatre-vingt-dix-neuf « plus belles épithètes d'Allah », ses attributs, ses rapports avec le monde, les idées musulmanes sur la Trinité, prédestination et fatalisme. L'auteur conclut en disant que l'idée musulmane de Dieu, comparée à l'idée chrétienne, est incomplète et stérile. Il sera parlé ailleurs de l'ouvrage du Rév. Zwemer, *Arabia, the Craddle of Islam*. On doit encore à ce savant missionnaire une étude sur Raymond Lulle.

***

Beaucoup de petits traités sur l'Islam sont l'œuvre de missionnaires. Les uns sont des ouvrages de controverse et de propagande religieuse; les autres, des manuels destinés à vulgariser la connaissance de la religion, de l'histoire et de la vie musulmanes. Ce double caractère se

(1) Voir t. VII, 1909, pp. 129-191.
(2) Boston, New York and Chicago. American Tract Society, s. d., in-16, 120 p.

retrouve nettement accusé dans l'*Islam Series* que publie la *Christian Literature Society for India*, véritable petite encyclopédie mi-didactique, mi-polémique, à laquelle nous consacrerons quelques lignes.

Nous parlerons d'abord des ouvrages présentant un caractère didactique. Le Révérend Canon Sell, qui avait raconté les batailles de Badr et d'Ohod (1), deux des épisodes les plus marquants de la vie du Prophète, a raconté aussi les règnes des quatre premiers khalifes, les « orthodoxes » (2). On lui doit aussi une bonne étude sur le culte rendu à Ali, étude qui ne se borne pas strictement au sujet annoncé par le titre, car on y trouve une analyse des croyances chiites, un historique des luttes entre Sunnites et Chiites et des déviations de la doctrine chiite, déviations qui devaient aboutir, de nos jours, au Babisme et au Béhaïsme (3). Le Révérend Canon Sell a aussi donné un exposé clair et substantiel du Soufisme, avec de nombreuses citations des mystiques persans (4).

Un autre opuscule du Révérend Canon Sell, consacré au Coran, est un exposé critique de la religion musulmane, telle qu'on la déduit de son livre saint (5). Pour l'idée musulmane de Dieu, du Révérend W. H. T. Gairdner, la controverse y tient une très large part. M. Zwemer avait précédemment traité le sujet sous une forme didactique; le Révérend Gairdner, lui, met en scène des Musulmans et des Chrétiens discourant sur l'idée que les premiers se font de Dieu; et cela, pour aboutir à une conversion éclatante (6). Le Révérend W. Goldsack a réuni les passages du Coran rendant hommage au Christ et à sa mission; le sous-titre de sa publication *The Testimonies of the Quran to Christ* (7) est suffisamment explicite. N'oublions pas une étude sur la lapidation, d'après le Coran et la Bible, due à la collaboration du Révérend W. H. T. Gairdner, de Iskander Abdul-Masih et de Sali Abdu'l-Ahad (8).

Passons maintenant aux ouvrages écrits dans le seul but de critiquer les dogmes de l'Islam ou d'établir la supériorité de la religion chrétienne. Ce sont, par exemple, *Islam refuted on its own Grounds* (9), du Rév. E. M. Wherry, tract contenant force citations du Coran et de

(1) *The Battles of Badr and of Uhud*, 1909, 69 p.
(2) *The four rightly-guided khalifas*, 1909, 59 p.
(3) *The Cult of 'Ali*, 1910, 71 p.
(4) *Sufiism*, 1910, 71-72 p.
(5) *Al-Qur'an*, 1909, 46 p.
(6) *The Muslim Idea of God*, s. d., 69 p.
(7) *Christ in Islam*, 1905, 43 p.
(8) *The Verse of Stoning*, 1910, 31 p.
(9) S. D., 49 p.

nombreux parallèles avec la Bible ; *The Holy Spirit in Quran and Bible* (1), par le Rév. C. G. Mylrea et Shaykh Iskandur 'Abdul-Masiḥ, opuscule écrit sur le même plan que le précédent, et tendant au même but ; *Christianity and Muhammadanism* (2), du Rév. W. R. W. Gardner, parallèle des dogmes des deux religions.

***

Un autre ensemble de publications fort intéressantes et instructives, est celui des *Hefte zum Christlichen Orient* (3), publié par la Deutsche Orient-Mission de Potsdam. Nous n'avons, ici, à nous occuper que de sa seconde série, consacrée aux missions en pays musulman, dans laquelle nous relèverons deux opuscules de Johannes Awetaranian, ci-devant Emirzadé Muhammed Chükri. Le premier a pour titre *Märtyrer aus den Muhammedanern* (4) ; ce titre, il ne faudrait pas le prendre trop au pied de la lettre, car on trouve dans cet opuscule, accompagné de curieuses vignettes et qui a eu plusieurs éditions, bien des détails sur la vie religieuse des Musulmans, Sunnites et surtout Chiites, et sur le rôle des missionnaires chrétiens. Le second, *Die muhammedanische Presse und die Propaganda des Islam der Gegenwart* (5), montre comment la presse musulmane répand, parmi ses lecteurs, les idées panislamiques, et conclut en représentant l'Islam comme tendant à la suppression de toute liberté, alors que le Christianisme est plein de tolérance et veut l'indépendance de chacun.

***

Nous parlerons maintenant d'une curieuse brochure du Rév. J. L. Garland, qui, par sa nature, se rattache aux opuscules précédents. C'est *The Place of the Hebrew Christians in the Repelling of the Moslem Menace* (6), pamphlet contre les croyances musulmanes et les menées panislamiques qui est, en même temps, un appel aux Israélites, auxquels le Rév. Garland rappelle les vexations qu'ils ont eu à subir, à

(1) S. D.,53 p.
(2) S. D., 66 p.
(3) Verlag der Deutschen Orient-Mission, Potsdam, Grosse Meinerstrasse, 50.
(4) N° 1.
(5) N° 5.
(6) London Society for Promoting Christianity amongst the Jews, 1910, in-8, 32 p.

diverses époques, de la part des Musulmans. L'auteur estime que l'évangélisation des Juifs est un des moyens les plus efficaces pour combattre le panislamisme, les « Hébreux chrétiens » devenant les meilleurs amis et les plus utiles auxiliaires des missions, grâce à leur nombre et leur dissémination dans tous les pays musulmans.

***

Depuis 1911 la *Christian Literature Society for India* publie, sous la direction du Rév. S. M. Zwemer, une revue consacrée au Monde Musulman, *The Moslem World*, « A quarterly Review of current events, literature, and thougt among Mohammedans, and the progress of Christian Missions in Moslem India ».

Cette revue présente un grand intérêt, pour des catégories de lecteurs très différentes. Le savant, le lecteur qui, par goût ou par nécessité, suit la vie contemporaine des peuples musulmans, la lisent avec autant de fruit que les missionnaires qui ont pris l'initiative de sa publication, mais ne sont pas les seuls à la rédiger, car des personnalités telles que notre savant collaborateur et ami, M. Martin Hartmann, y collaborent. L'histoire, la théologie, la sociologie musulmane y sont largement représentées ; les publications nouvelles, livres et articles de revues, y sont signalées à leur apparition et analysées s'il y a lieu. Nous citerons, parmi les principaux articles parus dans les quatre numéros de 1911, *Moslems in Russia*, de M. Bobrovnikoff; *The Mohammedan Population of China*, de M. Marshall Broomhall; *The Mohammedan as Rulers of India*, du Rév. A. S. Crichton ; *Constantinople as a Moslem Centre*, du docteur Henry O. Dwight; *The Character of Mohammed as Prophet*, de M. Fr. Buhl, et *Islam and Culture in Africa*, de M. Martin Hartmann, déjà cité, qui, reprenant une thèse qui lui est chère, réfute ceux qui dénoncent, en Asie et en Afrique, un péril musulman qui menace la civilisation européenne. En réalité, il ne peut y avoir de danger que si l'Europe ne fait rien pour y parer en propageant sa civilisation. Les missionnaires, qui doivent s'abstenir de s'immiscer dans les affaires politiques, mais ont, dans leurs écoles, un moyen d'action puissant, peuvent faire beaucoup dans l'œuvre de pacification et de progrès qui empêchera, à l'avenir, les heurts entre Musulmans et Chrétiens.

***

Il nous reste à parler des journaux publiés dans les langues des indigènes par les missionnaires. Ces journaux sont fort nombreux ; quel-

ques-uns remontent à cinquante ou soixante ans, peut-être davantage ; mais les langues musulmanes y sont assez médiocrement représentées, sauf pour l'Inde. On trouve à Allahabad, dès 1868, le *Makhzan-i Macihi* « Trésor chrétien », journal hindou publié par le docteur Walsh. Ce périodique comprenait surtout des traductions de l'anglais, en prose et en vers; Garcin de Tassy (1) en a parlé en détail. La même année se fonde à Mirat la *Kaoukab-i-'Isâwî* « Étoile chrétienne ». Après ces organes, les plus anciens de ceux fondés dans l'Inde sont la *Hakikî Irfan* « Vraie Science », fondée à Lahore par la Punjab Tract Society (1872) et le *Noor-Afshan* « Propagateur de la Lumière », de Ludiana (1873). En outre, un journal en langue anglaise, *The Southern Cross*, avait été fondé par les missionnaires à Allahabad, en 1864. Il n'était pas exclusivement religieux, et publiait des articles scientifiques fort intéressants.

La presse arabe de Syrie compte ou a compté plusieurs organes publiés par les missionnaires. Le plus ancien en date est la *Kaoukab as-Soubh al-Mounîr* « Étoile éclatante du matin », qui date d'une trentaine d'années, mais a, depuis longtemps, cessé sa publication. La *Nouchrat al-'Ousbou'iya* « Publication hebdomadaire », fondée en 1880 à Beyrouth, comme l'organe précédent, lui a survécu. *Ach-Chark wa'l-Gharb* « L'Orient et l'Occident », autre feuille hebdomadaire moitié en arabe, moitié en anglais, paraît au Caire depuis sept ans.

L. B.

(1) *Histoire de la littérature hindouie et hindoustanie*, 2e éd., t. III, p. 482,

L'ISLAM EN CHINE

Nous voudrions pouvoir parler en détail d'un certain nombre d'ouvrages récents qui contribuent utilement à faire connaître les pays d'Islam au point de vue des Missions. Faute de place nous avons choisi les deux plus représentatifs : Islam in China *de Mr. Marshall Broomhall, qui est un modèle du genre, et les conférences du Révérend Wherry, au séminaire de Princeton, sur l'Inde et la Chine, comme développant un autre point de vue.*

Islam in China est un livre (1) qui fait honneur au corps des Missions protestantes, et comporte une étude historique doublée d'une thèse confessionnelle. Si la dernière n'est pas de notre compétence, la première est fort intéressante.

L'auteur se trouvant, il y a dix-neuf ans, en Chine dans un but de propagande religieuse fut mis en rapport avec des Musulmans, dont son œuvre ne s'occupait pas de façon déterminée et qu'il croyait une quantité très négligeable au sein de cet immense empire. Il fut frappé de voir, si loin de la Mecque, ces sectateurs du Prophète se distinguer de façon très nette de leurs compatriotes non islamisés.

La propreté et la bonne tenue de leurs mosquées contrastaient avec le délabrement et la malpropreté des temples chinois ; point d'idoles dans l'intérieur, des inscriptions arabes au lieu de caractères chinois ; chez le mollah et ses ouailles une netteté d'esprit et de décision bien différentes de celle qu'il remarquait d'ordinaire chez les autres Chinois.

(1) **Islam in China**. A neglected problem. By Marshall Broomhall, B. A., editorial secretary, China Inland Mission. Preface by John R. MOTT, prof. Harlan P. BEACH, Rev. Samuel M. ZWEMER, Chairman and Members of Commission I., World's Missionary Conference, Edinburgh, 1910. London, 1910, in-8° ; xviii-332 pages. Illustrations, estampages d'inscriptions, cartes, etc.

Le problème de la force et de l'avenir de l'Islam en Chine se posa aussitôt devant M. Broomhall.

De retour à Londres, il étudia soigneusement la question dans les livres qui s'en étaient déjà occupés et principalement dans les travaux des savants français Devéria, Schefer, Pauthier, surtout Dabry de Thiersant dont le *Mahométisme en Chine* est très riche de faits et vues, malgré, parfois, une regrettable absence de sens critique. Les intellectuels musulmans ne lui ont à peu près rien fourni : le meilleur ouvrage en turc, et prétendu original, sur la question est simplement une traduction abrégée, chapitre par chapitre, de Dabry de Thiersant.

M. M. Broomhall a complété toutes ces données au moyen d'une vaste enquête qu'il institua en Chine sur le nombre et l'état actuel des Musulmans chinois, adressant un questionnaire précis à plus de huit cents personnes, missionnaires, fonctionnaires des douanes chinoises, capables d'y répondre avec précision et sincérité. Il obtint plus de deux cents réponses et force renseignements de beaucoup de gens qui s'intéressaient aussi à la question : de toute cette documentation, bien coordonnée, est sorti l'*Islam en Chine*.

***

Les premiers chapitres de son livre sont un résumé clair et très satisfaisant de tout ce qui a été déjà écrit avant lui par d'autres auteurs sur l'apparition de l'Islam dans l'Empire chinois. Les historiens chinois et les inscriptions musulmanes chinoises, par un étrange mépris de la chronologie, soutiennent que l'Islam pénétra en Chine sous la dynastie des Soui (586-601), alors que Mahomet ne s'était pas encore déclaré prophète. En réalité les seuls détails valables sur ce point se trouvent dans les Annales de la dynastie des T'ang (618-907), dynastie contemporaine du début et de l'apogée de la puissance de l'Islam avec la conversion des Turcs et des Tartares à la nouvelle foi qu'ils contribuèrent tant à répandre en Occident.

Il est toutefois vraisemblable que, bien avant, des relations commerciales ont été établies entre les Arabes et les Chinois, les premiers, ainsi que le fait remarquer Muir, ayant été, grâce aux moussons, de très bonne heure les rouliers de la mer entre l'Occident et l'Orient.

(1) Reinaud, dans une note du *Roman de Mahomet*, mentionne « que les Mecquois transportaient à Basra, à Damas et dans le reste de la Syrie, les dattes, les parfums, les aromates de l'Arabie Heureuse et de l'Inde et ils faisaient part à l'Arabie du blé, des raisins secs et des étoffes des provinces de l'Empire romain. »

Encore aujourd'hui dans certaines portions de la Chine ce sont les Musulmans nationaux qui accaparent le commerce de roulage.

D'après Schefer, qui d'ailleurs n'indique pas ses sources, Mahomet avait eu connaissance de l'importance et de la situation géographique de la Chine, puisqu'il recommandait à ses adeptes d'acquérir la science, dussent-ils aller la chercher jusqu'en Chine.

Chose curieuse, si les historiens chinois mentionnent de nombreuses ambassades envoyées par les Califes abassides à la cour de Chine; si un nombre considérable d'Arabes s'établit en Chine, fait attesté par le massacre de plusieurs milliers d'entre eux lors de la grande rébellion sous le règne de Hy Tsong (874-889) à Hang-tcheou Fou ; si la grande géographie des Ming donne force détails sur l'Arabie, la Mecque, Médine, la Ka'bah, certaines prescriptions musulmanes qui montrent une réelle connaissance de l'Arabie, les Annales chinoises, abondantes en informations sur la propagation des religions persane et babylonienne, ne disent pas un mot de l'époque et de la manière dont l'Islam s'est introduit en Chine. Le fait semble aujourd'hui acquis.

M. Broomhall a mis encore à profit les relations des anciens voyageurs ayant trait à l'Islamisme en Chine. La plus ancienne est probablement les *Observations sur la Chine et l'Inde* contant les voyages et aventures de deux marchands arabes en Chine entre 851 et 878 et que traduisit Eusèbe Renaudot (1). Entre autres choses il est parlé là d'un Arabe reçu par l'Empereur de Chine à qui il donne des informations sur les Arabes et l'Islam. Et l'auteur arabe du récit conclut : « Je ne sache pas que personne d'entre ces nations (Inde et Chine) ait embrassé l'Islam et parle arabe », ce qui prouve que la propagande musulmane était jusque-là bien discrète ou stérile. M. Broomhall cite Rubruquis (1253) constatant que la plus grande partie des magistrats en Chine étaient Sarrasins; qu'à Karakorum deux des principales rues étaient habitées par des Sarrasins ; Marco Polo qui note de nombreux fonctionnaires musulmans ; Ibn Batouta (1314-1325) qui signale dans chaque province chinoise au moins une ville peuplée rien que de Musulmans; Benedict Goes (1594) qui s'étonne du nombre des Musulmans en Chine :

(1) Voici le titre de l'ouvrage de Renaudot : *Anciennes Relations des Indes et de la Chine de deux voyageurs mahométans qui y allèrent dans le neuvième siècle*, traduit de l'arabe, avec des remarques... (Paris, 1718, in-8°). — Les mêmes récits de voyages ont été republiés environ un siècle plus tard et sont intitulés : *Relation des voyages faits par les Arabes et les Persans dans l'Inde et la Chine dans le neuvième siècle de l'ère chrétienne*... texte arabe... et traduction française par M. Reinaud (Paris, 1845, 2 vol. in-8°). Le texte arabe fut imprimé dès 1811 par les soins de Langlès tandis que la traduction ne parut qu'en 1845.

enfin Du Halde (1735) aux yeux duquel l'Islamisme, implanté depuis 600 ans, augmente chaque jour ses adhérents grâce à sa propagande zélée.

Quelques légendes appropriées rehaussent pour les adhérents chinois l'orgueil islamique. C'est un oncle même de Mahomet qui vient en Chine prêcher la nouvelle foi ; un empereur de Chine rêve d'un homme coiffé d'un turban ; on lui explique qu'il s'agit d'un Musulman de l'ouest et par la même occasion on lui fait l'apologie de l'Islam. On en retrouve de semblables partout.

***

Les chapitres V-VII s'occupent des inscriptions et monuments. Il y a des inscriptions musulmanes en Chine dont la plus ancienne est peut être celle de Si-ngan fou, datée de 742. Selon Devéria, cette date doit correspondre à 1351 de notre ère et notre auteur pense qu'elle peut être reculée jusqu'en 1424. Ni Devéria, ni Parker n'avaient pu voir l'inscription, à M. Broomhall revient l'honneur d'en publier dans son livre une belle reproduction. Une inscription arabe datée de 952 (1545 de J.-C.) est curieuse par ce qu'elle rapporte sur la vie des musulmans chinois d'il y a quelques siècles.

Les mosquées et les monuments de Canton ont pour eux de sanctifier la ville où l'oncle légendaire du Prophète aurait exercé son apostolat.

Les rébellions musulmanes sont l'objet d'une étude fort détaillée, en particulier celles du Yun-nan et des Tungans. Bretschneider et Parker ne trouvent pas d'étymologie admissible à ce nom de Tungan. Arminius Vambéry le rapproche d'un mot turc qui signifie « converti » et veut qu'il désigne donc les Musulmans.

Incertitude aussi grande sur le sens et l'origine de la dénomination *Hui-hui* appliquée en Chine aux Musulmans. Faute de pouvoir ajouter quoi que ce soit à la question, bornons-nous seulement à enregistrer que les Musulmans en Chine sont appelés *Hui-hui*, ou *Hui tzu* et l'Islam *Hui-hui kiao* ou secte des « hui-hui ». On l'appelle encore *Ts'ing chan kiao* « la pure et vraie doctrine », ou encore *Siao kiao* « la petite secte », par opposition au confucianisme qui est la grande religion.

Nous sommes plus à l'aise, et M. Broomhall aussi probablement, pour suivre ensuite notre auteur dans sa visite à une mosquée chinoise. Une anecdote en clôture le récit. Interrogé sur la préférence accordée dans leurs mosquées aux inscriptions en arabe sur celles en chinois par les Musulmans du Céleste Empire, l'un d'eux répondit que jadis elles

étaient rédigées en chinois, mais un jour les caractères d'une de ces inscriptions, qui signifiaient : « Le Sage de l'Ouest (Mahomet) », ayant été grattés par une main malveillante de façon à rendre : « Les bâtards des quatre vents du ciel », pour éviter pareille mésaventure, on employa dès lors les caractères arabes. Vraie ou non, l'historiette laisse deviner que l'Islam, religion étrangère, ne fut pas toujours bien vue en Chine.

Toute cette première partie du travail de M. Broomhall, bien menée, n'est toutefois intéressante que comme un clair résumé de données déjà connues ; la seconde, beaucoup plus personnelle, apporte quelques données statistiques nouvelles et très précieuses qui donnent une réelle valeur au livre. En effet, l'auteur y aborde le problème de la population musulmane en Chine, problème quasi insoluble tant que le gouvernement chinois n'aura pas entrepris un recensement officiel vraiment impartial. Déterminer le nombre des Musulmans chinois a tenté plus d'un savant ; mais l'écart considérable entre les chiffres obtenus par les uns et les autres ne peut qu'inspirer une salutaire méfiance de ces résultats.

***

Il y a peu d'aide à attendre pour résoudre la question des Musulmans chinois eux-mêmes, les petits par ignorance, les gros personnages par vanité ou fanatisme donnant des chiffres de la plus grossière exagération : c'est ainsi que Seyid ʿOmar, fonctionnaire du Yunnan, interviewé au Caire, en 1894, par le représentant d'un journal arabe, portait à 70 millions la population musulmane de la Chine : Surat Chandra Das à 50 millions ; et en 1906, ʿAbdu'r-Raḥmân, savant chinois, à 34 millions.

Les savants européens ne s'accordent guère plus que les Chinois sur la question. Keane, dans son *Asia*, l'estime à 30 millions : le *Statesman's Year Book* le suit. Dabry de Thiersant, en 1878, ne croit qu'à 20 millions. La *Revue du Monde musulman*, de janvier 1907, trouvant tous ces chiffres très exagérés, propose celui de 15 millions que W. S. Blunt (*The future of Islam*), accepte. H. H. Jessup (*The Mohammedan Missionary*) n'admet que 4 millions. L'archimandrite russe Palladius, dans son livre l'*Islamisme en Chine*, flotte entre 3 et 4 millions. Le docteur Happer, de Canton, dans son compte rendu du livre de Dabry de Thiersant, rabat rudement les 20 millions de Musulmans chinois dénombrés par ce dernier à 3 millions au plus.

M. Broomhall se borne à nous offrir, province par province, les résultats de son enquête personnelle. Sans se flatter d'une précision illusoire, il pense, à juste titre, apporter une excellente donnée à la ques-

tion tant pour le chiffre global que pour la répartition de ces musulmans à travers la Chine. Il sera intéressant sans doute pour les lecteurs de cette Revue d'avoir à leur tour en main les éléments de ce problème à titre de comparaison avec les statistiques connues d'eux.

Province du Kan-sou [Population totale : 10.385.376 hab.]. — Les Musulmans, malgré les massacres des dernières rébellions, forment encore une population estimée à 2 ou 3 millions et demi d'individus. Très prolifiques — on compte six enfants par famille musulmane contre cinq des non-musulmans, — ils possèdent de nombreuses mosquées. Pourtant dans l'importante ville de Liang-tcheou fou, ils ne seraient plus que 70, simplement tolérés et sans le droit de propriété ; les autres ont été massacrés ou dispersés en 1869.

Province du Chen-si [Population totale : 8.450.182 hab.]. — Au Chen-si, où avant les rébellions on comptait près d'un million de Musulmans, les évaluations, assez déconcertantes, en accusent aujourd'hui les unes 26.000, les autres 500.000.

Province du Chan-si [Population totale : 12.200.456 hab.]. — Pas plus de 25.000 Musulmans.

Province du Tche-li [Population totale : 20.937.000 hab.]. — Par contre, au Tche-li ils oscillent entre 500.000 et un million. Pékin possède 38 mosquées.

Province du Chan-tong [Population totale : 38.247.900 hab.]. — On compte dans cette province 100 à 200.000 Musulmans.

Province du Ho-nan [Population totale : 35.316.800 hab.]. — De 200 à 250.000 Musulmans avec agglomération de plus de 40.000 à Hoai-k'ing fou et dans les villages environnants.

Province du Kiang-sou [Population totale : 13.980.235 hab.]. — Le nombre des Musulmans n'est pas moins de 250.000, dont 40.000 à Tchen-kiang fou et 10.000 à Nan-king avec 25 mosquées.

Province du Se-tch'oan [Population totale : 58.724.890 hab.]. — Les chiffres reçus de source différente par M. Broomhall présentent un écart considérable. D'après les uns, il y aurait là 250.000 Musulmans, 108.000 seulement d'après les autres. Quelques-uns de ces Musulmans sont de hauts et riches fonctionnaires, d'autres monopolisent le commerce du thé et l'un de ces marchands passe pour avoir amassé une fortune de 600.000 taëls. Sur la frontière tibétaine il y aurait de 6 à 7.000 familles musulmanes ; au Tibet propre on ne sait combien.

Province du Koei-tcheou [Population totale : 7.650.282 hab.]. — Il n'y a guère là que 10 à 20.000 Musulmans.

Province du Yun-nan [Population totale : 12.324.674 hab.]. — Au Yun-nan, où les Musulmans ont été décimés lors des dernières rébellions, certains estiment leur nombre à 100.000, d'autres à un million.

Ils paraissent désireux de se dissimuler pour ne pas exciter la jalousie des autres Chinois.

Province du Hou-pé [Population totale : 35.280.685 hab.]. — Cette province ne renferme qu'environ 10.000 Musulmans.

Province du Kiang-si [Population totale : 26.532.125 hab.]. — A peine 2.500 Musulmans.

Province du Ngan-hoei [Population totale : 23.670.314 hab.]. — Les Musulmans sont à peu près 40.000.

Province du Tché-kiang [Population totale : 11.580.692 hab.]. — L'histoire montre que les Musulmans y furent autrefois très forts ; ils ne sont plus que 7.506.

Province du Hou-nan [Population totale : 22.169.693 hab.]. — Il y aurait là 20.000 Musulmans.

Province du Koang-tong [Population totale : 31.855.251 hab.]. — 20 à 25.000 musulmans, dont 6.000 pour l'île de Hai-nan.

Province du Koang-si [Population totale : 5.142.330 hab.]. — Au Koang-si, les Musulmans flottent entre 15 à 20.000.

Province du Fou-kien [Population totale : 22.876.540 hab.]. — Environ 10.000 Musulmans.

En **Mandchourie** leur nombre se relève, mais les évaluations varient de 50 à 200.000 ; Moukden seul a trois mosquées. En **Mongolie** les informations, très sujettes à caution, portent leur nombre tantôt à 50.000, tantôt à 100.000. Au **Sin-kiang** leur nombre, ainsi que celui de la population totale de cette nouvelle province, est fort mal connu ; l'élément islamite y est toutefois très important et comprend de un million à 2.400.000 individus. Ce nombre serait donné par près de 2 millions de Turkis mahométans ou *Ch'ant'ou* « têtes enveloppées », par allusion à leur turban ; 200.000 Tungans ou Musulmans chinois ; 200.000 Hasaks musulmans et quelques millions de Kirghizes de même religion.

Tous ces chiffres nous donnent un total approximatif minimum de 4.727.000 et maximum de 9.821.000 Chinois musulmans, sur une population globale de 426.045.305 individus. C'est comparativement fort peu et l'on ne voit rien là qui justifie les craintes énoncées il y a quarante ans, par le professeur Vasiliev, d'une Chine tout entière musulmane et d'autant plus menaçante pour l'Occident. Un fait remarquable est que l'Islam se développa en Chine sans le secours de l'épée ou du despotisme politique ; malgré les efforts d'une propagande panislamique dont le centre est à Tokyo, il paraît plutôt en voie de décroître que d'augmenter ; le Coran y est peu connu, l'arabe fort négligé même par les chefs religieux.

***

Au point de vue physique les Chinois musulmans ne diffèrent guère de leurs compatriotes non islamisés; on pourrait peut-être discerner chez ceux du Ho-nan quelque apport de sang juif. M. Broomhall donne des détails précis et curieux, mais dans lesquel nous ne pourrions entrer ici, sur l'habillement et les mœurs des Musulmans en Chine. Comme tous les Chinois, d'ailleurs, ils ont l'amour du gain et le génie du commerce innés. Ils ne mangent pas de porc et ne boivent pas de vin... à moins qu'on ne présente l'un et l'autre sous un nom déguisé (par exemple : « mouton noir » pour porc). A cela près, leurs pratiques religieuses sont si relâchées que les Mahométans de l'Inde hésitent à voir en eux des coreligionnaires ; cependant ils sont très orgueilleux de leur foi et méprisent au fond bouddhistes et confucianistes. A noter qu'en opposition avec le reste de leurs compatriotes, les Chinois musulmans montrent du goût pour les fonctions militaires et que dans les mosquées où la loi les oblige à placer la tablette de l'empereur, en s'inclinant devant elle, ils ont soin de mettre sur leur front un petit papier portant le nom d'Allah, auquel ils dédient casuistiquement cette prosternation que leur culte interdit à l'égard d'un homme.

M. Broomhall décrit encore leurs différentes mosquées et leurs écoles, ces dernières élémentaires et très clairsemées. On y enseigne un peu de religion, d'arabe et quelquefois, mais rarement, le persan et le turc.

A Hochow (Kan-sou) il y a un collège, spécial pour l'étude du Coran, fréquenté par une trentaine d'étudiants. Venus de provinces lointaines, ils retournent ensuite y prêcher l'Islam. Au collège de Fakumen (Mandchourie) les études durent dix ans. Quelques mollahs, mais en petit nombre, sont gens distingués, au courant de l'arabe, du persan et ayant parfois même quelque connaissance d'une langue occidentale. A Pékin, entre autres, l'auteur a connu un Turc de haute culture, uléma de l'université Al-Ahzar au Caire, correspondant de l'*Iqdam* de Constantinople, qui tenait dans la capitale chinoise une école fréquentée par 230 élèves, auxquels il enseignait l'arabe et le turc; il avait visité à titre de missionnaire musulman les communautés islamiques des grands centres chinois et préparait un livre sur l'Islam en Chine envisagé au point de vue mahométan.

M. Broomhall conclut que si les Musulmans constituent dans l'immense Chine une faible minorité, ils représentent toutefois une population islamique égale à celle de l'Égypte, de la Perse, de l'Algérie, ce qui mérite bien considération. Elle est en somme presque dépourvue de fanatisme et fort peu pratiquante. Les missions musulmanes

envoyées de Constantinople ou du Caire sont impuissantes à relever son zèle ; l'élan qui pousse la Chine actuelle vers la civilisation moderne et occidentale semble fait au contraire pour l'anéantir : le Coran, tel que l'entend la masse, il faut le reconnaître, dans son immobilité oppressive est hostile au progrès intellectuel. En revanche M. Broomhall croit que les Musulmans chinois, qui ont peut-être cherché dans l'Islam un état moral et matériel supérieur à celui de leurs compatriotes païens, sont très sympathiques au Christianisme. Il note, ce qui serait assez extraordinaire chez des Musulmans, une tolérance toute bienveillante des Chinois islamisés pour les missionnaires protestants, leurs églises, leurs controverses ; il s'en étaye pour réclamer l'envoi de missionnaires évangéliques spécialement formés dans ce but et destinés aux Musulmans chinois.

Nous ne saurions suivre M. Broomhall sur le terrain de ses espérances confessionnelles, ni discuter la valeur de sa thèse : une chose en ressort nettement pour nous : si les missions chrétiennes protestantes — ou catholiques — n'évangélisent pas l'Extrême-Orient avec tout le succès dont elles s'étaient flattées d'abord, leur action reste néanmoins extrêmement précieuse pour étendre le domaine de la langue et de l'influence de leur patrie — l'Angleterre ici. — Pourquoi donc chez nous ne retrouve-t-on rien de comparable à cet effort méthodique et si fécond (1).

ANTOINE CABATON.

(1) On ne pense nullement diminuer la valeur du beau livre, si bien imprimé et si agréablement illustré, de M. Broomhall en en regrettant les nombreuses fautes d'impression, d'ailleurs de correction facile : Masondi (p. 29) ; Thierstant (p. 40) ; Klaprath (p. 169) ; Al-Hazar (p. 295), etc.

A propos d'une épigraphe (p. 256, en face le chapitre XV) empruntée à la *Revue du Monde musulman* et où il est dit que les Sultans adoptèrent l'emblème byzantin (une croix dans un croissant) en remplaçant la croix par une étoile, et que le croissant n'est qu'un emblème ottoman et non musulman, M. le docteur St. Clair Tisdall, qui a lu *Islam in China* en épreuves, trouve « the quotation hardly correct » parce qu'il a trouvé le même emblème sur une monnaie persane frappée vers 450 de J.-C. Il ajoute que les Seldjoukides l'empruntèrent aux Persans et qu'il devint ensuite l'attribut des Sultans de Turquie. C'est un point à noter : l'information de la *Revue* lui venait d'un haut fonctionnaire ottoman, auteur de la note. Il serait intéressant de savoir ce qu'est la tradition officielle en Turquie.

CONFÉRENCES DE E. M. WHERRY SUR L'INDE ET LA CHINE

La Revue *a rendu compte, il y a deux ans* (1), *du livre du Rév. E. M. Wherry,* Islam and Christianity in India and the Far East (2). *Elle reprend aujourd'hui l'étude de cet ouvrage intéressant, analysé sommairement une première fois, pour en examiner la partie relative aux missions protestantes.*

Ayant passé trente ans de sa vie dans l'Inde, le Rév. Wherry connaît bien cette contrée, de même que l'Extrême-Orient, et sa compétence sur les questions musulmanes est indiscutable. Son zèle peut lui faire exagérer l'importance de l'avenir qui attend les missions et parler des Musulmans avec partialité ; mais il y a, dans ce recueil de conférences destinées à préparer à leur rôle les futurs missionnaires du Séminaire théologique de Princeton, bien des renseignements précieux.

L'histoire des missions dans l'Inde est presque aussi ancienne que le Christianisme lui-même. Mais les missionnaires catholiques qui ont commencé l'œuvre de l'évangélisation sont critiqués par l'auteur, qui leur reproche, non seulement d'avoir manqué leur but dans l'Inde aussi bien qu'en Chine, et dans l'Archipel Indien, mais même d'avoir affermi les Musulmans dans leurs erreurs et leur mépris de la vérité enseignée par les Écritures. L'évangélisation n'aurait véritablement été inaugurée que par les efforts de l'Église protestante.

L'arrivée des Hollandais dans l'Archipel Indien a écarté toutes les missions autres que les missions néerlandaises. Celles-ci se sont mises à l'œuvre avec méthode, et actuellement le nombre des convertis de l'Islam à Java et à Sumatra n'est pas inférieur à dix-huit mille. Aux

(1) *Islam and Christianity in India and the Far East*, by Rev. E. M. Wherry, Fleming, H. Revell Company.

Philippines l'œuvre missionnaire, encore rudimentaire, parmi les 250.000 Musulmans qui les habitent, est dirigée particulièrement par les églises américaines. L'*American Congregational Board* a ouvert une station missionnaire à Mindanao, pour les Moros musulmans.

De même, on a très peu fait encore pour la Chine musulmane où la *China Inland Mission* (1) fut la première société à s'installer.

Dans l'Inde la situation est autre. L'œuvre de l'évangélisation des Musulmans commence avec Henry Martyn à la fin du dix-huitième siècle. La vie du célèbre missionnaire faisant l'objet d'un compte rendu spécial, nous ne l'aborderons pas ici. Ses successeurs, missionnaires anglais, américains, européens et australiens de l'Église protestante continuèrent son œuvre.

On traduisit et on répandit les Écritures parmi les Musulmans comme parmi les Hindous, d'abord en hindou et persan, bientôt en bengali, hindi, pendjabi, kashmiri, sindhi et belutchi. La traduction des Écritures en arabe parue ensuite à Beyrouth, en Syrie, fut importée et répandue parmi les mollahs et les *maulvis*. On a créé toute une littérature appropriée dans les langues indigènes à l'usage des lecteurs musulmans. Des écoles où l'enseignement est donné dans les langues musulmanes, ourdou et persan, s'ouvrent partout. Les églises presbytériennes de l'Écosse et de l'Amérique ont établi des séries d'écoles primaires, secondaires et supérieures dans toutes les grandes villes : à Calcutta, à Madras, à Bombay, à Nagpur, à Indore, à Hazarabagh, à Allahabad, à Lahore et à Rawal Pindi. D'autres missionnaires dirigent des collèges similaires à Amritsar, à Peshawar, à Delhi, à Agra, etc., et toutes sont fréquentées par la jeunesse musulmane. Ces écoles, qui facilitent aux jeunes gens l'accès des emplois publics, sont préférées pour cette raison par beaucoup de parents aux écoles musulmanes.

Beaucoup de jeunes gens élevés dans ces écoles, ou influencés par la littérature chrétienne si abondamment répandue dans l'Inde, s'écartent de l'Islam orthodoxe et remplissent les rangs des réformateurs, les Ahmadiya ou sectateurs du Nouvel Islam.

Des Musulmans convertis, parmi lesquels on remarque un molla afghan, deviennent les meilleurs auxiliaires des missionnaires. Un jeune Kashmîri, converti après avoir lu le Nouveau Testament, que lui avait prêté un officier, devient le chef et le pasteur d'une nouvelle communauté chrétienne, comme on en voit, mêlées dans la masse musulmane, sur plusieurs points de l'Inde du Nord, etc., en particulier dans le Pendjab.

(1) On trouvera, dans l'analyse du volume *Islam and Missions, report of Lucknow Conference*, le compte rendu de M. Rhodes, de la *China Inland Mission*, sur la position actuelle des missions en Chine.

Comme il fallait s'y attendre, l'activité des missionnaires a mis sur leur garde les leaders musulmans. On a créé des sociétés, fondé des écoles de théologie, formé des prédicateurs, afin de développer la propagande chrétienne. La presse périodique, des livres et des brochures se chargèrent de réfuter les attaques et de combattre le mouvement agressif contre l'évangélisation. Toute une littérature polémique est née ainsi.

***

Un chapitre bien intéressant est consacré à la controverse entre Musulmans et Chrétiens. Elle commence dès le seizième siècle, avec l'empereur Akbar, qui veut connaître la religion chrétienne, et fait entreprendre une traduction des Évangiles ; les controverses continuèrent sous Jahongir, et ont été conservées par Jérôme Xavier dans son *Aïnè-i Hakk-Noumâ* « Miroir manifestant la Vérité », dédié à Jahangir lui-même.

Elles reprendront au dix-neuvième siècle lors de l'arrivée de Henry Martyn à Chiraz ; un molla, Mirza Ibrahim, écrira alors un opuscule pour réfuter ses enseignements. Une quinzaine d'années plus tard, le Rév. Pfander publiera en persan sa *Mîzân ol-Hakk* « Balance de la Vérité », traduite dans toutes les langues musulmanes ; mais en 1835 le Gouvernement russe supprime la mission baptiste de Choncha, qui avait pour champ d'opération le Caucase et la Perse, et à laquelle appartenait Pfander, auteur d'un autre ouvrage de polémique religieuse intitulé *Miftâh ol-Asrâr* « Clé des Secrets », et qui eut pour contradicteur, en outre de plusieurs *maulvis* d'Agra, le célèbre Sayyad Mohammed Hadi Mujtahid de Lucknow.

Un descendant des rois de Perse, Maulvi Imaduddin d'Amritsar, baptisé en 1866, ordonné prêtre en 1868, devint le continuateur de Pfander, dont les écrits avaient amené sa conversion. Il devient un des plus ardents protagonistes des idées chrétiennes, et répond à l'*Idjaz-i-Iswi*, du docteur Wazir Khan, d'Agra, par son *Hidayat ul-Muslimin* « Bonne Direction des Musulmans », dans laquelle il examine la révélation et l'inspiration. Il attaque de nouveau l'Islam dans sa *Tankid ul-Khiyalat* « Critique des pensées », dirigée contre les néo-Musulmans de la secte Ahmadiya, tandis que son premier ouvrage s'adressait aux Musulmans orthodoxes. Ce ne sont pas là, du reste, ses seules publications. On lui doit encore, par exemple, une Vie de Mohammed en ourdou.

Le Rév. Wherry nomme encore, avec grande éloge, Sir William Muir, auteur de tant de travaux remarquables sur l'Islam, le collaborateur

de la *Calcutta Review*, et les Rév. T. P. Hughes et Canon Sell, auxquels on doit plusieurs études remarquables de critique religieuse.

Le dernier chapitre du livre du Rév. Wherry est consacré aux méthodes de propagande religieuse à employer en pays musulman ; les méthodes varient plus ou moins d'un pays à l'autre ; mais il est des procédés à employer partout. Dans l'Inde, qui compte 62 millions de Musulmans, en Extrême-Orient, où il y en a 50, on a affaire à des hommes fortement influencés par le milieu où ils vivent, sur lesquels l'éducation européenne a eu, aussi, une certaine action, qui diffèrent notablement de leurs coreligionnaires des pays arabes, dont, à part le texte du Coran et quelques formules rituelles, ils ne connaissent guère la langue. Le Rév. Wherry croit que c'est parmi eux que l'évangélisation donnera ses meilleurs résultats. Mais les ouvrages de controverse s'attaquant aux dogmes conservent partout leur valeur. Ce qui est bon en Syrie, dans cette littérature, l'est également dans l'Inde. C'est ainsi que la *Shahadat i Quran*, de Sir William Muir, traduite dans les diverses langues musulmanes, est répandue partout.

Après avoir passé en revue les points de contact et les divergences du Christianisme et de l'Islam, celui-ci admettant, en principe, les livres sacrés du premier, mais rejetant avec énergie le dogme de la Trinité, le Rév. Wherry expose des idées sur le rôle du missionnaire et ses moyens d'action. Nous ne reproduisons pas ici ce chapitre, les méthodes à employer par les missionnaires ayant été l'objet spécial des discussions de la *Conférence des Missions musulmanes* au Caire et, comme telles, ayant été résumées dans le compte rendu détaillé consacré à ce Congrès.

L. B.

L'ARABIE, BERCEAU DE L'ISLAM

Nous donnons ici cette analyse parce que l'ouvrage qu'elle concerne représente un type un peu différent de celui de l'Islam en Chine. C'est aussi un ouvrage didactique, mais l'histoire de la mission y tient plus de place.

« Le lien spirituel de l'Arabie — dit l'auteur dans la préface de ce livre — est la religion musulmane, et c'est dans son berceau qu'on peut le mieux apprécier les fruits de l'Islam. Nous avons cherché à tracer la géographie physique aussi bien que spirituelle de l'Arabie, en montrant comment l'Islam a poussé sur le Judaïsme, le Sabéisme et le Christianisme antérieurs.

« Le but de ce livre est, en particulier, d'appeler l'attention sur l'Arabie et la nécessité du travail missionnaire parmi les Arabes. »

Ce livre remarquable, qui en est actuellement à sa 3e édition, est le résultat des études arabes, anglaises, françaises, allemandes et hollandaises de l'auteur, et d'un séjour de près de dix ans en Arabie. Dédié aux *Student Volonteers* de l'Amérique, en mémoire de deux volontaires américains qui ont laissé la vie en Arabie par amour pour elle, Peter J. Zwemer et George C. Stone, il est conçu du point de vue missionnaire, mais n'en est pas moins d'un vif intérêt.

L'ouvrage, illustré de vues et portraits, de cartes du pays anciennes et modernes et de diagrammes représentant les efforts missionnaires en Arabie, contient 437 pages dont 408 de texte, divisées en 36 chapitres. Les quinze premiers chapitres donnent une descrip-

(1) Arabia. *The Cradle of Islam.* Études géographiques, ethnologiques et politiques de la péninsule, par rapport à l'Islam et à l'œuvre missionnaire. Par le Rév. S. M. Zwemer. F. P. G. S. Éditeur : Fleming, Revell Company, New York, Chicago, Toronto.

tion des différentes parties du pays et des populations d'après les impressions personnelles de l'auteur et les mémoires des autres voyageurs. Les chapitres XVI à XIX contiennent l'histoire et l'analyse des conditions sociales, religieuses et politiques de l'Arabie depuis le « temps de l'ignorance » et la naissance du Prophète jusqu'aux réformes des Wahabites. L'histoire politique ultérieure, le gouvernement turc, l'influence britannique et la situation actuelle font le sujet des trois chapitres suivants. Les chapitres XXIV à XXVII sont consacrés tout spécialement à l'histoire, à la classification et à l'étude des tribus arabes, à la langue, à la littérature, à l'art et aux sciences arabes. Dans le chapitre XXVIII, l'auteur parle des Adorateurs des étoiles de Mésopotamie, et le chapitre XXIX concerne l'ancien christianisme en Arabie. Les chapitres XXX à XXXVI, dont l'analyse complète les renseignements donnés au sujet des Missions en Arabie par le Congrès du Caire de 1906, contiennent l'histoire des efforts de l'évangélisation en Arabie depuis le quatorzième siècle jusqu'à l'an 1900. La fin du livre comprend quatre appendices, dont le deuxième est une table des tribus arabes de l'Arabie et le quatrième une bibliographie arabe (pp. 417 à 428).

***

Les efforts missionnaires en Arabie n'ont guère commencé qu'à la fin du dix-neuvième siècle; la vie de Henry Martyn, dont les études arabes et le voyage à Mascate ont appelé, pour la première fois depuis Raymond Lulle, l'attention des missions sur l'Arabie; la traduction de la Bible en arabe, après dix-sept ans de travail, par le docteur Van Dyck en 1865; l'activité missionnaire en Asie Mineure; — tels furent les préludes de l'œuvre de l'évangélisation en Arabie.

En 1886, le rapport annuel de la *Bristish Bible Society* annonça l'ouverture d'un dépôt de Bibles à Aden; de là des colporteurs répandaient les volumes dans les ports de la mer Rouge et à l'intérieur du pays jusqu'à Sana. La même année, le général Haig, chargé par la *Church Missionary Society* d'explorer les côtes de la mer Rouge en vue d'y établir des missions, visita Aden et tous les ports de la côte orientale d'Arabie, l'Yémen jusqu'à Sana, ensuite Mascate et tous les ports du golfe Persique. Ses deux articles dans le *Church Missionary Intelligencer* de 1887 intitulés, l'un : *Sur les deux rives de la mer Rouge*, l'autre : *l'Arabie en tant que champs de mission*, sont un compte rendu de ce long et difficile voyage. Il concluait à la nécessité et à la possibilité de l'œuvre de l'évangélisation dans l'Yémen, avec Sana comme centre d'une importance primordiale. Le général Haig jugeait d'ailleurs toute l'Arabie plus ou moins ouverte à l'Évangile. Les mis-

sionnaires y trouveraient, selon les localités, un bon ou un mauvais accueil de la part des populations et des autorités, mais, en cas de difcultés, poursuivis dans une cité, doivent-ils abandonner le pays ? Non... Ils s'enfuiront dans une autre. Il serait plus difficile de protéger les convertis. « L'église naissante sera peut-être une église martyre comme celle de l'Uganda », disait le général Haig ; l'avenir démontra la justesse de toutes ses prévisions.

Le rapport du général Haig eut pour résultat immédiat l'activité de Keith Falconer, à qui la *Church Missionary Society* abandonna Aden et Cheikh Othman, et l'installation d'un dispensaire à Hodeidah, qui promettait beaucoup comme œuvre médicale aussi bien que comme œuvre évangélisatrice. Mais, le gouvernement turc ayant fait des difficultés, l'œuvre de la *Church Missionary Society* s'arrêta de ce côté pour être reprise dans le nord-est, à Bagdad et Mossoul, en guettant l'occasion de pénétrer au cœur de l'Arabie.

Quelques autres essais ont été faits : parmi les Arabes sauvages de Kerak, dans les montagnes de Moab, par M. William Lethaby, prédicateur laïque méthodiste d'Angleterre, avec sa femme, en 1884 ; cette œuvre a été ensuite prise en mains par la *Church Missionary Society* et incorporée dans sa mission de Palestine. En 1886, la *North Africa Mission* essaya d'atteindre les Bédouins de l'Arabie du Nord, qui se montrèrent moins fanatiques que les populations des villes ; mais l'œuvre a dû être abandonnée, à cause de l'opposition du gouvernement turc.

Déjà toutefois, l'idée d'évangéliser l'Arabie pénétrait dans les esprits. En 1888, une voix s'élève du centre de l'Afrique en faveur de l'œuvre évangélique en Arabie. Alexandre Mackay écrit de l'Uganda sur la nécessité d' « occuper par une mission puissante Mascate, qui est la clef de l'Afrique centrale » ; il visait ici l'influence qu'exercent les marchands arabes sur les tribus africaines. Et le Rév. W. A. Essery, secrétaire de la *Turkish Mission Aid Society*, écrivait : « Vaincre le Mahométisme, c'est capturer le trou de Satan... En attaquant l'Arabie, vous visez la citadelle de la plus grande erreur, occupée par le dernier ennemi qui devra s'incliner devant la royauté du Christ. »

***

A cette époque, deux personnages se mettent en avant par leur ardeur et leur esprit de sacrifice : « Ion Keith Falconer et Thomas Valpy French qui tous les deux donnèrent leur vie pour le Christ, après une courte période de labeur dans le pays qu'ils aimaient tant ».

Ion Grant Neville Keith Falconer, le troisième fils du dernier comte

de Kintore, naquit en 1856 à Édimbourg. Sportsman, étudiant studieux, adonné surtout aux mathématiques et aux langues sémitiques, en particulier à l'hébreu et à l'arabe, président, à 20 ans, du « London Bicycle Club » et, à 22, champion de course de la Grande-Bretagne, évangélisateur passionné, il songeait à entreprendre quelque mission à l'étranger, lorsque en 1885 les écrits du général Haig sur l'Arabie tombèrent sous ses yeux. L'idée de l'évangélisation de l'Arabie le gagna tout entier, et sa décision fut vite prise : à la fin de cette même année il se rendait avec sa femme à Aden. Après l'inspection de son « champ », il décida de choisir comme base des opérations Cheikh Othman ; il expose les raisons de son choix dans son premier rapport, et note d'abord la situation de Cheikh Othman sur la route d'Aden, où de très nombreuses caravanes se rendaient chaque année avec des produits de l'intérieur du pays. Il se proposa d'y installer un dispensaire, un orphelinat, et surtout une bonne école pour la formation d'auxiliaires indigènes, auxquels des connaissances sommaires de médecine et de chirurgie ouvriraient toutes les portes.

Cet examen préliminaire fait, il rentra en Angleterre pour se préparer à un départ définitif. C'est alors qu'il prononça un discours, devenu célèbre, devant l'assemblée générale de la *Free Church* sur le Mahométisme et les missions en pays musulmans. Il offrit de prendre à son compte toutes les dépenses à faire pour lui et sa femme, de construire une maison de missionnaire à Cheikh Othman, à ses propres frais et de payer en outre à l'église 1.500 dollars, pour l'entretien d'un autre missionnaire à Aden. Après six mois de préparation, après avoir fait des cours sur « Le Pèlerinage à la Mecque », à l'Université de Cambridge, où on lui offrit la chaire d'arabe, cet homme actif, qui, dit l'auteur, ignorait « comme Napoléon le mot *impossible* », arriva de nouveau à Aden. Il s'installa provisoirement à Cheikh Othman dans une cabane indigène, qu'il réussit à louer, éleva une baraque pour servir de dispensaire et commença l'œuvre. Quelques mois après, la fièvre l'emportait, dans sa trentième année.

« Keith Falconer n'a pas vécu longtemps, mais assez pour accomplir ce qui était son but : appeler l'attention sur l'Arabie. » Quand, après sa mort, la *Free Church* chercha à le remplacer, treize élèves du *New College* répondirent à l'appel. « Mort, il parlait encore, et continuera à parler jusqu'à ce que l'Arabie soit évangélisée. » La biographie de Keith Falconer est devenue un ouvrage missionnaire classique et a eu six éditions.

La mission de Cheikh Othman, où la mère et la veuve de Keith Falconer ont assuré les traitements de deux missionnaires, fonctionne toujours, et, malgré les changements continuels à cause du climat qui rend

les uns malades et tue les autres, l'œuvre se développe petit à petit. Une école y est établie et le dispensaire, devenu une clinique bien aménagée, a reçu, en 1898, près de dix-huit mille malades du dehors. Les environs d'Aden souvent sont visités et on a commencé la propagande parmi les soldats à Steamer Point (Aden).

***

« Si la vie et la mort de Keith Falconer ont scellé l'amour missionnaire de l'Église pour Aden, la mort de Thomas Valpy French tourna les yeux de beaucoup vers Mascate. »

Fondateur du collège d'Agra, pionnier missionnaire à Derajat, créateur du *Saint John Divinity School* à Lahore, et premier évêque de Lahore, Thomas French, « le plus distingué des missionnaires de la *Church Missionary Society* », décida, après quarante ans de travail, de renoncer à son épiscopat et de faire un voyage en pays de langue arabe.

Il visita la Terre Sainte, l'Arménie, Bagdad et Tunis, cherchant partout à apprendre mieux l'arabe et s'efforçant partout de convaincre les Musulmans de la vérité chrétienne. « Il est devenu, disait-on, un fakir chrétien pour la cause de l'évangélisation et désirait mourir, comme il avait vécu, en pionnier missionnaire. » Ce fut l'appel de Mackay, de l'Uganda, qui tourna ses yeux vers Mascate. Il répondit à cet appel, et se chargea seul de cette œuvre, pour laquelle Mackay demandait une demi-douzaine d'hommes, « l'élite des universités anglaises ». Il se rendit donc à Mascate, où, après avoir commencé l'œuvre de l'évangélisation, il mourut d'une insolation, 95 jours après son arrivée.

***

THE AMERICAN ARABIAN MISSION

En 1899, trois étudiants du Séminaire théologique de l'Église réformée (néerlandaise), New Brunswick, New Jersey, et leur professeur d'hébreu et d'arabe, le Révérend J. G. Lansing présentèrent au *Board of Foreign Missions* de leur église une demande écrite qui commençait ainsi :

« Nous soussignés, désirant nous engager comme pionniers d'une œuvre missionnaire dans un pays de langue arabe, et particulièrement en faveur des Musulmans et des esclaves, déclarons :

« 1° Que cette œuvre est en ce moment d'une grande nécessité et opportunité;

« 2° Qu'elle n'existe pas encore parmi les œuvres dirigées par notre *Board of Foreign Missions ;*

« 3° Qu'il est impossible pour le *Board* dans son état actuel d'en inaugurer une. »

Considérant les faits exposés, ils soumettent au *Board*, et, par son intermédiaire, à l'Église la proposition de créer sans retard une mission au moyen de souscriptions et d'un syndicat de personnes et d'églises ou autres organisations, à condition que toute l'entreprise passe sous la direction immédiate du *Board* au bout de cinq ans. La pétition était signée : J. G. Lansing ; Jas. Cantine ; P. T. Phelps ; S. M. Zwemer.

Après avis de l'Église, le *Board* alléguant le nombre d'œuvres commencées et le mauvais état de ses finances, refusa de prendre sur lui aucune responsabilité dans cette matière ; il reconnut cependant l'importance d'une mission en pays de langue arabe et se déclara prêt à la favoriser si ses finances s'amélioraient.

Ainsi encouragés, les pétitionnaires se mirent à l'œuvre, et la Mission arabe ne tarda pas à se créer, par l'élaboration des statuts et la composition d'un « Hymne missionnaire arabe » de circonstance, puis, bientôt après, par un travail réel, grâce à un legs inespéré de 4.000 dollars. En 1890, deux premiers pionniers, M. Cantine et S. M. Zwemer étaient en route pour l'Arabie.

Au commencement de 1891, le principal quartier missionnaire fut constitué à Bassorah ; l'année suivante, après l'arrivée de Peter J. Zwemer, on « occupa » Bahreïn avec une seconde « station », ensuite Mascate et on organisa le colportage de l'Évangile grâce à un arrangement avec la *British and Foreign Bible Society*.

En 1894, la mission passa sous la direction du *Board of Foreign Missions of the Reformed Church*, et s'assura ainsi une administration expérimentée sans perdre son existence indépendante. L'année suivante, on ouvrit à Amara une « out-station » (station auxiliaire), et Amy Elisabeth Wilkes Zwemer, mariée à S. M. Zwemer, inaugura l'œuvre féminine d'abord à Basorah, ensuite à Bahreïn et à Kateef.

Voici le bilan de la mission en l'an 1898, date où s'arrête le livre, et où finit aussi, paraît-il, la période la plus dure, signalée par les persécutions du gouvernement turc, et le choléra, qui s'ajoutèrent aux effets naturels du mauvais climat des côtes. Deux mille exemplaires de l'Évangile (au lieu de 620 en 1892), dont plus des 5/6 vendus aux Musulmans ; deux convertis musulmans et plusieurs *inquirers ;* une première brochure imprimée par une petite presse dans le bâtiment de la mission ; une œuvre médicale à peine commencée et sans cesse interrompue, tel

était l'actif. Le passif comptait : la mort subite de Kamil Abdul-Messiah, plein de foi, dans des circonstances qui permettent de soupçonner un empoisonnement ; l'arrestation d'un autre converti musulman, Yakoub ; la mise sous scellés de la librairie et la confiscation des livres ; des arrestations de colporteurs ; le pillage de la mission lors de la prise de Mascate par les Bédouins ; la maladie et le renvoi de deux médecins successifs ; enfin la maladie et la mort (en 1898) de Peter Zwemer, le frère de l'auteur du livre. Néanmoins, la même année vit quatre nouveaux missionnaires remplacer ceux qui manquaient ; l'un d'eux, le Rév. George Stone, mourut l'année suivante.

***

Nous croyons qu'on ne saurait mieux finir cette courte histoire des missions arabes qu'en rapportant ici quelques phrases de l'introduction au livre du docteur Zwemer, écrite par M. James S. Dennis.

« L'auteur de ce volume instructif se rattache en ligne directe aux pionniers missionnaires du Monde Musulman. Il est de l'école de Raymond Lulle, Henry Martyn, Ion Keith Falconer, et l'évêque French. Avec son ami et camarade le Rév. James Cantine, il est toujours au bout de dix ans dans la voie lumineuse du succès (le livre a été publié en 1899) et du service courageux et patient à l'avant-poste solitaire des côtes du golfe Persique. D'autres ont suivi ses traces, et actuellement la Mission arabe, enfant adoptif de l'Église réformée d'Amérique, représente un groupe compact et résolu d'hommes et de femmes, accomplissant aux portes de l'Arabie la volonté du Seigneur. »

KAMIL ABDUL MESSIAH EL-AIETANY

Le Rév. Zwemer, dont le labeur est infatigable, a raconté, dans la revue Das Reich Christi (1), *la conversion au Christianisme d'un Musulman de Syrie. Nous en donnerons ci-après le résumé.*

La biographie de ce jeune Musulman converti et missionnaire convaincu et ardent fait également le sujet d'une brochure qui a paru comme annexe à la revue allemande Der Christliche Orient und die Muhammedaner Mission, *organe de la* Deutsche Orient Mission.

Voici un peu plus de vingt ans, le Rév. Zwemer se trouvait à Beyrouth. Le 10 février 1890, un jeune homme à l'aspect intelligent et sympathique se présenta chez lui et lui remit une lettre, apostillée d'un missionnaire, le docteur Van Dyck, en faisant le récit suivant. Il se nommait Kamil Aïetany, était originaire de Beyrouth, avait passé par les écoles militaires, où il avait appris le turc et l'arabe, et était employé du gouverneur de la ville. Le désir d'apprendre le français, et aussi le désir de connaître la vérité, lui avaient fait passer trente jours à l'école des Jésuites. Un des Jésuites lui avait donné un Nouveau Testament en arabe; mais son père l'avait aussitôt brûlé. Maintenant, voulant rompre avec le passé, et trouver le repos de son âme, il venait à la foi chrétienne.

Dans l'entretien qu'il eut avec le Rév. Zwemer, Kamil compléta ces renseignements.

Kamil était fort préoccupé de la question suivante, à laquelle il n'avait pas trouvé de réponse dans le Coran : Comment Dieu peut-il être juste et pardonner au pécheur? Il est généreux, dit-on; mais comment concilier la générosité avec la justice ?

Touché par ces sentiments, le Rév. Zwemer se mit à la disposition de son nouvel ami. Il l'autorisa à venir lire dans son bureau les Écritures et les autres ouvrages religieux que son père ne lui permet-

(1) IX, 9, pp. 357-427.

tait pas de posséder, lui expliqua le catéchisme et l'initia aux dogmes chrétiens. Celui de la Trinité apparut à Kamil tout autre que ne le décrivaient les Musulmans, accusant les chrétiens d'idolâtrie ; il lui parut clair et conforme à la raison.

Tel n'a pas été toujours le cas pour les nouveaux venus. Le Rév. Zwemer parle, dans cet opuscule, de la conversion d'un jeune Bédouin, Djedaan Owad, que le désir de s'instruire avait porté à apprendre à lire et à écrire l'arabe, et pour qui cette étude fut le premier pas dans la voie qui devait le conduire au Christianisme. Djedaan, qui devint par la suite le confrère et l'ami de Kamil, était un monothéiste à l'esprit simple, comme le sont les nomades. Au début, la religion chrétienne lui paraissait étrange et pleine de mystères ; il lui fallut un certain temps pour revenir de ses préventions contre elle.

Mais revenons à Kamil. Celui-ci, désormais, récita les prières chrétiennes, malgré les objurgations de son père, que choquait l'expression « Notre Père », et qui jugeait les prières musulmanes suffisamment nombreuses, pour qu'il fût nécessaire d'avoir recours à celles des chrétiens.

Peu après, Kamil quitta Beyrouth, pour aller enseigner le turc à l'École américaine fondée à 10 milles de cette ville, à Souk-el-Gharb. et dirigée par le pasteur Hardin. Mal vu des élèves tout d'abord, en raison de son origine musulmane, il gagna bientôt leur confiance et leur sympathie par sa ferveur religieuse. Devenu chrétien, il avait pris le nom de Abdul-Messiah « Serviteur du Messie », et répondit avec respect, mais avec fermeté, aux supplications de son père le suppliant de revenir à son ancienne foi.

En compagnie de Djedaan, Kamil partit chez les Bédouins du Nord du Bikaa, dans la région de Zahlé et de Baalbek. Leur arrivée à Homs fit grand bruit; une foule de curieux se précipitèrent au khan où ils étaient descendus, et accablèrent Kamil de questions sur les motifs qui l'avaient porté à se faire chrétien. Il leur répondit que seule la conviction, et non l'intérêt, l'avait engagé à le faire. Les Grecs, orthodoxes et unis, de Souk, avaient voulu en faire un des leurs ; il refusa avec énergie d'abandonner le protestantisme.

Envoyé en Arabie, comme aide du Rév. Zwemer et de M. Cantine, il écrivait d'Aden à son père une lettre que le Rév. Zwemer, alors son compagnon de route, a traduite, ainsi que la réponse qui y fut faite. Kamil terminait en demandant à son père si la Bible et l'Évangile étaient des livres sacrés, d'inspiration divine, et s'il était permis de les lire ? Oui, répondit le vieillard, ces livres ont été inspirés par Dieu ; on doit les respecter et il est permis de les lire; mais le Prophète Mohammed a reçu la sagesse de tous ceux qui l'avaient précédé, et c'est d'après lui

seul qu'il faut se guider. Cette lettre fut suivie d'une longue controverse, entre le père et le fils, sur les dogmes des deux religions, Kamil faisant la critique du Coran. Son père lui répondit par une longue lettre, dictée visiblement par quelque Cheikh, dit le Révérend Zwemer, et au ton plein d'amertume.

Après avoir passé à Obock et Djibouti, Kamil se rendit à Basra, où il devait mourir peu après. Son journal, dont de nombreux extraits sont donnés, sa correspondance, montrent quelle vie active il y menait, fréquentant des habitants de toutes les religions, les Musulmans surtout, causant avec eux de questions relatives à la foi chrétienne.

Kamil mourut le 24 juin 1892, après une courte maladie, et d'une façon que le Rév. Zwemer trouve bizarre. Son âge et sa solide constitution ne faisaient pas prévoir une fin aussi rapide, et il est donné à entendre que des Musulmans auraient pu vouloir la mort de celui qui avait abandonné sa religion. La précipitation avec laquelle les autorités civiles et militaires firent irruption dans la maison de Kamil, après la mort de celui-ci, leurs efforts pour le faire enterrer selon les rites de l'Islam, tous faits qui obligèrent le consul d'Angleterre à intervenir, paraissent également suspects au Rév. Zwemer.

L. B.

DEUX OPINIONS SUR L'ISLAM

Que penser de l'Islam ?

Sous ce titre, M. Émile Brès, « missionnaire en Kabylie », a publié une brochure dont on trouvera ci-dessous une analyse. Nous ne connaissons pas la mission dont il s'occupe et n'en savons rien de plus que ce qui résulte de cette brochure. La Revue, *à la vérité, a naguère publié un compte rendu peu favorable des opinions de M. Brès. Ce compte rendu, que nous n'avions pas inséré sans hésitation, émanait d'un arabisant distingué, qui lui aussi s'occupe de l'Islam au point de vue du Christianisme et dont la manière de voir s'écartait, avec raison d'ailleurs suivant nous, de celle du missionnaire de Kabylie. Nous avions même sensiblement atténué la forme du compte rendu, trop vif dans son texte original. Ces indications nous ont semblé nécessaires pour prévenir toute idée d'un parti pris dans nos appréciations. La* Revue, *elle-même, s'occupe pour la première fois de la mission de Kabylie.*

A. L. C.

***

M. Émile Brès (1) ne croit point à la puissance du prosélytisme musulman, et dénie à l'Islamisme les qualités d'un élément respectable de civilisation et de progrès. Chimériques sont, à ses yeux, les craintes de ceux qui annoncent comme prochaine et inévitable l'islamisation des dernières tribus noires de l'Afrique centrale; il se sépare nettement de « quelques professeurs distingués » qui jugent l'Islamisme estimable au même titre que les religions rivales, le Judaïsme et le Christianisme.

(1) *Que penser de l'Islam ?* par Émile Brès, missionnaire en Kabylie, Mission en Kabylie. Service de publication, 4, rue Roquépine, Paris, 124 p.

Telles sont ses opinions qui peut-être découlent moins de l'exposé des faits recueillis dans son ouvrage qu'elles n'en commandent le choix et l'interprétation.

M. Brès pose ce principe qu'illustre un rapide aperçu historique: toutes les conquêtes de l'Islam se sont faites par le glaive; nul rayonnement proprement religieux; nulle séduction, nul attrait autre que celui de la force matérielle s'affirmant par la puissance du nombre et le prestige de la victoire; faute de soldats, l'Islam échoue à Madagascar, à Zanzibar et en Abyssinie.

A cela rien d'étonnant; une critique de la marche musulmane convainc M. Brès de la grossièreté et de la notoire insuffisance de l'éthique musulmane : l'Islam est incompatible avec la civilisation; les Musulmans sont dignes de pitié.

M. Brès envisage ensuite la situation politique de l'Islam au vingtième siècle; il constate l'effritement progressif de l'ancien empire des califes, et montre l'Islam dépouillé par les Anglais, les Hollandais, les Français, l'Autriche; enfin, en 1908 « le Sultan de Stamboul a perdu l'administration de ses propres États pour abdiquer en quelque sorte entre les mains de ministres responsables et d'une Chambre démocratique, sous l'inspiration des chrétiens ». Toutefois si la défaite de la théocratie musulmane est évidente, l'Islam n'a pas désarmé : « le cimeterre est brisé, mais il reste la ruse »; M. Brès cite à l'appui de cette déclaration quelques-uns de ces naïfs mensonges à l'aide desquels le prestige de l'Islam est maintenu parmi des populations ignorantes; il montre le bénéfice que d'habiles Musulmans surent s'assurer en Égypte, dans certaines colonies anglaises et allemandes, en se prêtant aux entreprises de l'administration étrangère, et conclut que leur but est de réclamer l'autonomie de leurs pays respectifs et de restaurer aussitôt que possible la théocratie musulmane; d'ailleurs le régime européen les favorise à un autre point de vue en permettant la rapide multiplication, grâce à la sécurité et à la paix de leurs coreligionnaires; en Algérie, les populations musulmanes ont plus que doublé sous la domination française; en Malaisie, à l'autre extrémité de la terre, elles ont doublé aussi en soixante-dix années. Ces populations s'instruisent grâce aux Européens; elles nous haïssent et tenteront fatalement de nous expulser un jour prochain; le *Péril vert* s'ajoutera ainsi au *Péril jaune*, d'une façon redoutable, au cours du vingtième siècle, à moins que l'intervention énergique des missions chrétiennes ne détache *radicalement* les indigènes de l'Islam. »

Étudiant ensuite l'activité missionnaire et la propagande musulmane, M. Brès passe en revue les divers pays où s'exerce l'action des agents de l'Islam, revue sommaire, trop brève pour être exacte: il affirme

que l'Islam décroît dans ses vieilles provinces, n'augmente guère que par la natalité aux Indes, en Chine et en Malaisie et reconnaît qu'il est plus conquérant que jamais en Afrique centrale : c'est là vraiment que l'Islam est aujourd'hui redoutable et qu'il convient de l'attaquer et de le combattre sans merci; toutes les fois que l'Islam s'est heurté à une politique coloniale avisée, il a été battu ; sur le terrain religieux et moral, M. Brès croit qu'il n'est pas davantage capable de résister victorieusement à un effort méthodiquement concerté des missions.

L'Islam est en proie à l'influence dissolvante de trois ennemis qui le rongent, et à eux seuls réduisent sa vitalité : le paganisme, les sectes, la civilisation; un quatrième adversaire, la mission chrétienne, achèvera sa déroute.

Les divers compromis islamo-chrétiens — mouvement politique, avec les Jeunes-Turcs, plus nettement social et religieux en Égypte, complexe et moderniste aux Indes, compromis à tendance orthodoxe ou libérale, Babisme en Perse, etc... — ne doivent leur vitalité qu'à l'élément chrétien ; partout l'Islam se montre incapable de résister à l'Occident ; son plus grand effort ne va qu'à faire la part du feu; mais qu'une grande guerre mette aux prises les puissances européennes, « on verra s'effondrer cette œuvre mélangée de lumière et d'appétit, dans une formidable réaction du vieil esprit mahométan ». Seules, les missions peuvent prévenir une semblable catastrophe en ménageant les transitions, en transformant les consciences, en rattachant profondément les cœurs à la civilisation occidentale : « Les Missions peuvent d'un seul coup, d'un seul bond, amener à la virilité les peuples mahométans, comme elles ont transformé, dans l'espace d'une vie d'homme, les anthropophages du Lessouto en citoyens éclairés et paisibles. »

Énumérant brièvement les tentatives d'évangélisation en pays musulman, M. Brès signale la nécessité et l'opportunité d'une croisade nouvelle ; les méthodes à employer peuvent se résumer ainsi : œuvres médicales et scolaires, colportage de la Bible, tournées d'évangélisation, évangélisation intime ; d'ailleurs ces méthodes exigent une éducation spéciale en pays musulman ; les missionnaires devront subir pour les appliquer avec fruit une préparation particulière. Déjà des résultats ont été acquis, et ont définitivement ruiné le préjugé selon lequel la conversion d'un Musulman était un fait exceptionnel, rare et dont on ne pouvait espérer la répétition.

M.

Une autre opinion.

L'ouvrage de M. G. Bonet-Maury, auquel nous empruntons cette opinion, date de 1906, l'année même du Congrès du Caire. Il est intitulé : *l'Islamisme et le Christianisme en Afrique.* C'est un résumé coordonné de l'histoire de l'Islam et du Christianisme en Afrique, d'après les sources usuelles. Quelques renseignements recueillis auprès de divers informateurs complètent ces données.

Sans nous occuper de l'ouvrage même, notons l'esprit d'impartialité qui préside à l'étude de l'œuvre comparative des missions catholiques et protestantes ; une inspiration, d'une philosophie très supérieure à ce que présentent parfois les publications des missionnaires, donne à ce livre une portée qu'on ne manquera pas d'apprécier, en lisant quelques lignes des dernières pages.

« Il ne faut souhaiter ni la défaite, ni le triomphe de l'Islamisme...

« Ce qui est désirable, à mon sens, c'est le maintien des deux cultes rivaux dans leurs positions respectives, et la pénétration mutuelle. Dans les pays déjà islamisés, il faut renoncer à tout prosélytisme chrétien et se contenter d'introduire les principes de notre civilisation par l'école franco-arabe, ou anglo-arabe, par l'enseignement ménager, par les hôpitaux, et les soins aux vieillards et aux orphelins (1) ... »

(1) *L'Islamisme et le Christianisme en Afrique*, par G. Bonet-Maury, Paris, Hachette, 1906, p. 292.

CONCLUSIONS

Au lendemain de la révolution ottomane, on pouvait songer pour l'Islam à une ère de renaissance sociale. Mais les chefs du parti libéral oublièrent leurs programmes en arrivant au pouvoir.

La diplomatie européenne ne comprit pas l'intérêt qu'elle avait à consolider le régime constitutionnel en Turquie et en Perse. Il devint bientôt évident que les fautes commises à Constantinople et à Salonique, à Téhéran et à Tauris, marquaient pour le monde musulman la fin de sa carrière politique.

Cette masse humaine, répartie en Asie et en Afrique, des mers de Chine à l'Océan Atlantique, allait perdre son équilibre traditionnel, par la disparition prochaine du Khalifat et des derniers États indépendants. Que deviendrait alors la civilisation musulmane, envisagée comme groupement de sociétés humaines ? Vers quelles destinées s'orienterait son évolution ?

Le développement si rapide de la presse musulmane, le progrès des moyens de communication, l'extension des rapports internationaux multiplient les contacts des peuples de l'Islam. On doit donc s'attendre à voir grandir considérablement son rôle économique, sous les dominations européennes, grâce aux facilités que lui donnent l'unifor-

mité relative de ses institutions sociales et l'usage collectif d'une langue littéraire et religieuse. D'où, pour les nations européennes, l'importance croissante d'une politique musulmane éducative. Leurs rapports avec les 200 millions d'habitants des pays d'Islam dépendront des influences de la culture intellectuelle.

Après avoir traité cette question dans la *Revue Économique Internationale*, nous l'avons discutée ici même plus longuement, sous le titre général de *Politique musulmane*. Le Parlement fut saisi consécutivement de projets, dont il ignora l'origine. Il vit reparaître les vieux clichés du « panislamisme », du « péril musulman » et des « influences secrètes » de l'Islam, en témoignage de « dévouements admirables ». Puis, comme résultat, notre pays se vit doté, sur le papier, d'une Commission de politique musulmane comprenant trois ministres, neuf fonctionnaires et deux secrétaires.

Pénétré de scepticisme, en présence de cet aboutissement, un grand périodique déplora que la France n'eût aucune publication consacrée au monde musulman ; mais c'était aller un peu loin, puisque la *Revue du Monde musulman* va publier en décembre l'index général de ses quinze premiers volumes.

*
* *

L'idée d'une doctrine de politique musulmane faisait son chemin ailleurs. La Russie avait été la première à suivre l'exemple de la *Revue du Monde musulman*, avec une revue publiée à Paris, *Moussoulmanine*. — *Der Islam* parut ensuite en Allemagne, et *The Moslem World* en Angleterre.

Tous les lecteurs de la *Revue du Monde musulman* connaissent la publication anglaise, solide revue trimestrielle, où, en mettant de côté ce qui ressort du but religieux et

missionnaire, on trouve une documentation sociographique substantielle et claire. Tous aussi apprécient et estiment la publication allemande, dont l'autorité s'affirme par les noms de M. Becker, son savant directeur, et de M. Martin Hartmann, notre éminent collaborateur. *Der Islam* fait honneur à l'érudition allemande par beaucoup de travaux de grande valeur (1).

La revue russe, qui ne paraît plus depuis quelques mois, était moins connue, quoique datant de 1908. Elle présentait cette double particularité d'avoir copieusement injurié notre pays, notamment dans ses écoles, bien que publiée en France, et d'avoir été remplacée pour ses abonnés, pendant une interruption, par les publications militaires de l'association des officiers de Varsovie. Son point de vue était donc spécial et ambigu. Elle n'en parlait pas moins des questions musulmanes avec compétence.

En saisissant l'occasion de remercier *Der Islam* et *The Moslem World* des communications consacrées, dans ces revues, à la revue française, nous pouvons noter le fait d'une certaine unité d'opinions sur l'évolution générale de l'Islam, dans les quatre publications de langues différentes qui s'en occupent spécialement. On peut dire que la synthèse de ces jugements, divergents dans les appréciations de détail, mais concordants comme idées générales, a été formulée à Lucknow dans le discours d'ouverture du Congrès universel des missions évangéliques des pays musulman. En lisant les deux résumés de ce discours, placés sous leurs yeux, nos lecteurs se seront souvenus des opinions correspondantes, déjà développées dans la *Revue du Monde musulman*. Ils n'auront pas manqué de noter que l'éminent chairman du Congrès conclut, lui aussi, au rôle

(1) Qu'on nous permette cependant de signaler une lettre arabe marocaine, publiée il y a quelques mois, et dont le texte semble un peu sujet à caution, notamment par la formule terminale de salutation. Son auteur ne paraît pas être Musulman.

prépondérant d'une politique musulmane éducative. Les buts sont autres, mais la connaissance du milieu conduit aux mêmes moyens.

*
* *

Cette situation de fait, si caractéristique, explique que la *Revue du Monde musulman* soit particulièrement sensible aux difficultés qu'elle éprouve à faire prévaloir ses enseignements dans son domaine naturel d'action. Ils se heurtent à des suggestions aussi naïves que la plaisante invention d'une candidature du Khédive d'Égypte au Khalifat, ou à des optimismes excessifs, comme la définition qui transforme en « impôts qoraniques » les impôts perçus dans les territoires marocains occupés. Autant attribuer une vertu qoranisante à la loi créée par la conquête algérienne, et déclarer qu'en changeant les dîmes aumônières en impôts de souveraineté, au mépris de la loi musulmane, nous avons nous-mêmes qoranisé ces impôts. Ce serait de même ordre que l'explication des exodes de Tlemcen et de Sétif par une cause de fanatisme, alors que les indigènes s'en vont parce qu'ils n'obtiennent pas le bénéfice de la loi française.

Ces exemples justifient la décision qui nous est inspirée par le spectacle de l'activité des Missions évangéliques anglo-saxonnes et germaniques.

L'énorme effort organisé de ces missions tend, de plus en plus systématiquement, au but éducatif. L'idée en est familière aux milieux représentés à l'étranger, par les publications qui correspondent à notre revue, en Allemagne, en Angleterre et en Russie. Nous étions donc dans le vrai en prenant l'initiative de cette doctrine. Nous n'avons pas réussi cependant à la faire admettre là où elle eût dû pénétrer tout d'abord.

Pouvons-nous accepter qu'une démonstration expérimentale, troublante par son intensité, passe inaperçue ?

Si décisifs que soient les résultats de l'enquête que nous publions, ne risquons-nous pas d'en voir méconnaître la leçon ? Comment nous y prendre pour lui donner toute la portée désirable ?

On nous permettra de ne pas insister davantage sur les raisons qui nous ont décidé à saisir directement l'élite pensante de la nation. Pouvions-nous mieux faire qu'en nous adressant à tous les membres du haut enseignement universitaire ? Tous ont reçu la lettre suivante :

Paris, 30 novembre 1911.

MONSIEUR ET CHER COLLÈGUE,

La Revue du Monde musulman *publie, sur la « Conquête du Monde musulman »* (1) *par les Missions évangéliques anglo-saxonnes et germaniques, une documentation dont les précisions suivantes résument les données essentielles :*

1° Réunion au Caire, en 1906, du premier Congrès universel des Missions évangéliques en pays musulmans (62 délégués). Le Congrès décide d'organiser systématiquement l'action missionnaire en pays musulmans, par le développement des missions, par la préparation de leur personnel et par des publications de propagande. Nomi-

(1) « LA CONQUÊTE DU MONDE MUSULMAN ». *Revue du Monde musulman.* vol. XVI, n° 11, novembre 1911, 330 pages. — Paris, E. Leroux, 28, rue Bonaparte.

nation d'un Comité permanent chargé de préparer le second Congrès.

2° Réunion à Lucknow, en janvier 1911, du second Congrès (168 délégués). Estimant la situation particulièrement favorable, le Congrès décide le développement intensif de l'effort missionnaire basé sur les œuvres scolaires et éducatives, sur les œuvres d'assistance médicale et sur les œuvres féminines de progrès social. Choix du Caire pour le troisième Congrès, en 1916.

Quelques chiffres empruntés, pour les missions, au World Atlas of Christian Missions *suffisent à caractériser la portée de ce mouvement d'impulsion et d'organisation.*

En Orient — Turquie, Syrie, Égypte — l'ensemble de nos écoles primaires l'emporte encore sur les écoles primaires de langue anglaise dépendant des missions. Le nombre de nos élèves est supérieur de 40 p. 100. Mais, sans parler de l'enseignement religieux, l'enseignement secondaire des missions anglo-saxonnes l'emporte sur la totalité du nôtre par 12.229 élèves contre 9.943 et l'enseignement supérieur par 1.574 étudiants contre 752.

Dans l'Afrique nègre, seulement, les missions de langue anglaise ont 3 établissements d'enseignement supérieur, 206 institutions d'enseignement secondaire, 47 écoles professionnelles et 6.495 écoles primaires.

Pour la Nigeria, le nombre des écoles d'une seule société de missions est passé de 43 en 1885, à 215 en 1910 et dans l'Ouganda, de 1 à 147. Ces progrès rapides ne sont pas spéciaux à l'Afrique. En Perse, la même mission avait 2 écoles en 1885 ; elle en a 8 aujourd'hui. Presque partout le nombre de ses écoles a augmenté de 25 à 40 p. 100, ce qu'explique un accroissement de ressources considérable. De 6 millions en 1885, les recettes métropolitaines de cette Société, Church Missionary Society, *s'élèvent maintenant à plus de 10 millions. Les missions de langue*

anglaise disposent en effet de sommes énormes ; leurs recettes métropolitaines ont dépassé 150 millions en 1910, dont moitié pour les missions anglaises et moitié pour les missions américaines.

Le monde musulman n'absorbe, bien entendu, qu'une partie de ce formidable budget et les œuvres éducatives ne prennent qu'une fraction de cette partie. Cela permet cependant d'entretenir, pour l'ensemble de l'Afrique, plus de 100 écoles normales et séminaires. En supposant pour l'Inde une répartition proportionnelle aux populations, la part du milieu musulman serait, pour les missions seules, d'environ 10 universités et collèges, de plus de 100 écoles supérieures et de près de 2.500 écoles primaires. La Chine de son côté occupe à elle seule 4.197 missionnaires évangéliques européens, et les missions y disposent de 12 imprimeries de langue anglaise. Ces imprimeries se multiplient d'ailleurs partout. Il y en a 23 aux Indes, 2 en Perse, 3 dans l'Empire ottoman, 5 dans l'Afrique occidentale, de Sierra Leone à la Nigeria, et 9 dans l'Afrique orientale, au Nyassaland, dans l'Ouganda et sur la Côte. L'œuvre médicale se développe en même temps. L'Afrique occidentale de la zone musulmane compte 46 hôpitaux et dispensaires de missions, et l'Afrique orientale 54. Il y en a 79 dans l'Empire ottoman, et 29 en Perse ; 525 dans l'Inde britannique et 499 en Chine avec 365 docteurs et doctoresses.

Partout, on a le sentiment d'un effort énorme qui progresse activement et qui tend à s'organiser en s'unifiant. En présence de cette idée agissante que le Congrès d'Édimbourg a généralisée dans la masse imposante des missions évangéliques anglo-saxonnes et germaniques, quel est le bilan défensif de la culture française?

Si importants que soient les résultats éducatifs obtenus

par l'Université catholique de Beyrouth et par les autres Missions françaises, de Chine ou d'Afrique, par les collèges de la Mission Laïque, et par les écoles de l'Alliance Israélite, l'ensemble ne compense pas, à beaucoup près, les progrès des œuvres missionnaires de langues rivales.

Ces œuvres gagnent rapidement du terrain et s'organisent pour aller beaucoup plus vite et beaucoup plus loin. Les nôtres restent à peine stationnaires comme efforts.

Les missions catholiques françaises ne se développent pas. Elles ont sur plus d'un point cédé la place aux missions italiennes et leurs revenus s'amoindrissent. L'effort de la Mission Laïque se limite à la modicité de ses ressources. La langue française a dû faire place à la langue allemande dans plus d'une école israélite. Et l'intervention de l'État se mesure à la subvention totale de la France pour l'ensemble de ses écoles d'Orient : 1.000.000 en 1911, avec peut-être 100.000 francs de plus en 1912.

Une pensée naît de ces considérations. Le moment n'est-il pas venu de l'entrée en scène d'une force puissante et dominante : l'Université de France ? Ne devient-il pas nécessaire que des activités universitaires organisées interviennent dans tout le monde oriental, pour personnifier efficacement la France dans la défense et l'expansion de sa Culture, menacée. C'est à elles seules qu'il peut appartenir d'exercer utilement un rôle centralisateur et dirigeant vis-à-vis des missions de toute nature, des établissements et des écoles qu'environne le flot croissant des institutions étrangères. Celles-ci se groupent et s'unissent pour donner au monde musulman, comme aux peuples Hindous, Malais, Chinois et Nègres, à leur entrée dans la vie de l'humanité civilisée, l'empreinte matérielle et morale de civilisations qui écartent la nôtre.

Permettez-moi d'appeler votre attention sur l'importante question de politique extérieure qui se pose ainsi, par cette lettre adressée à tous les membres de l'Enseignement Supérieur.

Veuillez agréer, Monsieur et cher Collègue, l'expression de tous mes sentiments bien dévoués.

A. Le Chatelier.

APPENDICE

L'ATLAS DES MISSIONS

Les renseignements les plus détaillés sur la composition et le rôle des Missions chrétiennes ont été réunis et classés méthodiquement dans une publication récente, *World Atlas of Christian Missions* (1). Il y a neuf ans, le professeur Beach avait publié, pour le compte du « Student Volunteer Movement for Foreign Missions », une géographie et un Atlas des Missions protestantes dans le monde. On avait décidé de ne pas s'en tenir là, et le groupe qui avait chargé le Rév. Beach de ce premier travail faisait préparer l'Atlas dont nous venons de donner le titre, et qui est édité à ses frais.

Toutes les garanties désirables au point de vue scientifique ont été données pour cette publication. Le Rév. Dennis, une autorité en la matière, a dressé la liste des Missions. Reprenant son premier travail, le professeur Beach a traité la partie géographique, y compris la cartographie. Les statistiques qui accompagnent cartes et listes ont été l'objet de tous les soins de M. Fahs.

Il ne s'agit plus, comme en 1902, des seules Missions protestantes. Toutes les Missions chrétiennes figurent dans cet Atlas ; les renseignements globaux, donnés sur celles

(1) Containing a directory of Missionary Societies, a Classified Summary of Statisticts, an Index of Mission Stations, and Maps Showing the Location of Mission Stations throughout the World. Edited by James J. Dennis, D. D., Haarlan P. Beach, M. A., B. R. G. S., Charles H. Fahs, B. A. Maps by John G Bartholomew, LL. D., F. R. G. S., of the Edinburgh Geographical Institute. New York, Student Volunteer Movement for Foreign Missions, 1911, in-fol.

des Catholiques et de l'Église orthodoxe russe occupent ensemble quatre pages et ont été empruntés à leurs publications officielles. Les savants éditeurs ont voulu montrer, dans leur ensemble, les efforts faits pour propager l'Évangile parmi les peuples non chrétiens ; leur désir serait de voir tous ces efforts réunis, dans une action commune, pour propager une même croyance, au nom d'une même Église.

Un pareil travail devait, nécessairement, être basé sur une classification géographique. La classification ethnologique intervient aussi.

Les sociétés de Missions protestantes, dont la liste occupe 62 pages du grand Atlas, sont en partie des sociétés d'évangélisation ; les autres se bornent à prêter un appui moral ou matériel aux missionnaires. Basées sur les documents les plus exacts, les statistiques montrent en quoi consiste l'activité des Missions, les ressources dont elles disposent, leur champ d'action, leur œuvre religieuse, scolaire, philanthropique.

Très soignées, les cartes en couleur indiquent, dans chaque pays, tous les points où se sont installés les missionnaires. Un index donne l'indication de toutes ces localités, des Sociétés qui y sont représentées et du nombre de leurs agents ; un dernier index permet de retrouver, sur les cartes, l'emplacement des Missions pour chaque Société.

Tel est l'important ouvrage auquel sont empruntés les renseignements qui suivent. Nous les avons classés au point de vue qui nous occupe ici, autrement qu'ils ne se trouvaient présentés dans l'*Atlas*.

L. B.

I. — MISSIONS EN PAYS MUSULMANS

Algiers Mission Band, 1884.
Algérie.
Revenu : £ 300.
Woman's Algerian Mission Band, 1907.
Afrique septentrionale (Alger).
Revenu : $ 2.451.
Organe : " News Letter ".

American Christian Hospital, Cesarea, 1898.
Turquie.
Revenu : $ 13.447.

American College for Girls, Constantinople, 1890.
Turquie.

American Intersynodical Evangelical Lutheran Orient Society for Mission Work among Mahommedans, 1908.
Persia.
Kurdistan.
Organe : The Kurdistan Missionary.

Apostolic Institute, Konia, 1892.
Turquie.
Revenu : $ 7.826.

Batak Missionary Society.
Sumatra.

Bethel Orphanage Faith Mission, 1901.
Égypte.
Revenu : $ 600.

Bible Lands Missions' Aid Society, 1854.
Arabie.
Empire ottoman.
Égypte.
Revenu : £ 2.300.
Organe : " The Star in the East ".

Board of Directors of the Apostolic Institute, Konia, 1907.
Empire ottoman (Konia).
Revenu : $ 5.107.

Board of Trustees of St-Paul's Institute, 1887.
Turquie d'Asie (Tarsous).
Revenu : $ 5.440.

Central Morocco Mission, 1886.
Maroc.
Revenu : £ 583.

Central Turkey College, Aintab, 1876.
Turquie d'Asie.

Dansk Kirke-Mission i Arabien, 1904.
Arabie.
Revenu : 8.741 kr.
Organe : Fra Arabien.

Deutscher Hülfsbund für Christliches Liebeswerk im Orient, 1896.
Turquie.
Revenu : 475.740 Mk.
Organe : " Sonnenaufgang ".

Deutsch Evangelische Kirche in Türkei, 1843.
Empire ottoman.
Revenu : 300 Mk.

Domestic, Frontier, and Foreign Missionary Society of the United Brethren in Christ (old Constitution), 1853-1891.
Afrique occidentale (Sierra Leone).

Revenu : $ 5.703.
Organe : "The Missionary Monthly".

Woman's Missionary Association of the United Brethren in Christ (old Constitution), 1875-1891.
Afrique occidentale (Sierra Leone).
Revenu : £ 3.928.
Organe : "The Missionary Monthly".

Dutch Reformed Church of South Africa, 1824.
Nyassaland.
Revenu : £ 13.500.
Organes : "Almanak voor de Nederdnitsch Gereformeerde Kerk". — "De Kerkbode".

Women's Missionary Union of South Africa, 1888.
Nyassaland.
Revenu : £ 6.000.
Organe : "Koninojsbode".

Doopsgezinde Vereeniging tot Bevordering der Evangelieverbreeding in der Nederlandsch Overzeesche Bezittingen, 1847.
Indes néerlandaises (Java).
Sumatra.
Revenu : 50.660 Fl.
Organe : "De Kleine Medearbeider".

Dufferin and Procter Memorial Schools, 1886.
Syrie (Liban).
Revenu : £ 1.000.

Egypt General Mission.
Basse-Égyte.
Revenu : £ 2.851.
Organe : "Egypt General Mission News".

English Mission, Lydda, Palestine, 1898.
Palestine.
Revenu : £ 125.

Euphrates College, Harpoot, 1878.
Turquie d'Asie.

Evangelical Lutheran Church of Algeria, North Africa, 1842.
Algérie.

Foreign Missionary Society of the Brethren Church, 1900.
Perse.
Revenu : £ 3.500.

Foreign Mission Committee of the Reformed Presbyterian Church of Scotland, 1871.
Syrie.
Revenu : £ 256.
Organe : "The Reformed Presbyterian Witness".

Foreign Mission of the Reformed Presbyterian Synod of Ireland, 1871.
Syrie.
Revenu : £ 1.356.
Organe : "The Covenanter".

Friend's Armenian Mission Committee, 1882.
Empire ottoman.
Revenu : £ 760.
25 p. 100 des personnes évangélisées sont des Musulmans.

Genootschap voor in-en uitwendige Zending te Batavia, 1851.
Indes néerlandaises.
But : Agence s'occupant des diverses Sociétés missionnaires des Indes Néerlandaises.

Gereformeerde Kerk in Nederlandsch Indie.
Indes Néerlandaises.

German Evangelical Lutheran Church in Egypt, 1856.
Egypte.
Organe : Gemeindeblatt für die evangelischen Gemeinden".

Gospel Missionary Union, 1891.
Afrique septentrionale (Maroc).
Revenu : $ 9.423.
Organe : "The Gospel Messaye".

Greek Evangelical Union of Smyrna, 1883.
Smyrne et environs.
Revenu : £ 656.
Organe : "Zornitza".

Greek Evangelical Union of Smyrna, Reference Council in Great Britain, 1884.
Smyrne et environs.
Revenu : £ 138.

Jaffa Medical Mission, 1878.
Turquie.

Java Comite te Amsterdam, 1855.
Indes néerlandaises (Java, Sumatra).
Revenu : 16.085 Fl.
Organe : " Het Geillustreerd Zendingsblad ".

Jerusalem and the last Mission Fund, 1888.
Palestine. Chypre. Syrie. Égypte.
Revenu : £ 10.477.
Organe : " Bible Lands ".

Jessie Taylor Memorial School for Moslem and Druse Girls, Beirut, 1868.
Syrie.

Association for the Support of the Jessie Taylor Memorial School for Moslem and Druse Girls, 1868.
Syrie.
Revenu : £ 590.

Kaiserswerth Deaconesses' Mission, 1836.
Turquie. Syrie.
Palestine. Égypte.

Komitee tot Ondersteuning van de Zendelingen der Salatiga-Zending op Java.
Indes néerlandaises (Java).
Revenu : 24.443 Mk.
Organe : " Van het Zendingsveld, Orgaan der Salatiga-Zending. "

Konferenz der Deutsch-Evangelischen Gemeinden des Orients, 1908.
Palestine.
Organe : "Gemeindeblatt für die evangelischen Gemeinden des Orients".

Lagos District Council and Missions, 1876.
Afrique occidentale (Nigeria méridionale).
Revenu : £ 8.057.

Lebanon Hospital for the Insane, 1896.
Syrie.
Revenu : £ 2.456.

Lebanon Hospital for the Insane, American Committee, 1901.
Syrie.
Revenu : £ 1.360.

Lebanon Hospital for the Insane, Committees in Holland, 1900.
Syrie :
Revenu : £ 28.

Lebanon Hospital for the Insane, Swiss Committees, 1900.
Syrie :
Revenu : £ 199.

Livingstonia Mission, 1875.
Nyassaland.
Revenu : £ 10.658.
Organe : " Livingstonia News ".

Marsovan Missionary Society, 1899.
Turquie.
Revenu : £ 165.

Mennonite Brethren in Christ, 1883.
Turquie (Asie Mineure). Afrique occidentale (Nigeria septentrionale).
Revenu : $ 21.500.
Organe : " Gospel Banner ".

Missionary Society of the African Methodist Episcopal Zion Church, 1892.
Afrique occidentale (Côte d'Or).
Revenu : $ 18.000.
Organe : " The Missionary Seer ".

Woman's Home and Foreign Missionary Society, African Methodist Episcopal Zion Church, 1880.
Afrique occidentale (Côte d'Or).
Revenu : $ 1.200
Organe : " The Missionary Seer ".

Mission Protestante française en Kabylie, 1886.
Algérie.
Revenu : 11.600 Frs.

Mission to Mediterranean Garrisons, 1883.
Egypte.
Revenu : £ 2.000.
Organe : " Record of Missionary Life and Work ".

Native Baptist Union of West Africa, 1899.
Afrique occidentale (Côte d'Or).
Revenu : £ 631.
Organe : " The West African Christian Advocate ".

Native Medical Mission, Sidon.
Syrie.
Revenu : £ 231.

Nederlandsch Bijbelgenootschap, 1814.
Indes néerlandaises.
Revenu : 53.000 Fl.
Organe : " Zaaiing en Oogst ".

Nederlandsche Zendingsvereeniging, 1858.
Indes néerlandaises (*Java occident.*).
Revenu : 60.000 Fl.
Organe : " Orgaan der Nederlandsche Zendingsvereeniging ".

Nederlandsch-Indische Zendingbond, 1881.
Indes néerlandaises.
Ligue de missionnaires des sociétés et associations diverses.

Nederlandsch Luthersch Genootschaap voor in-en uitwendige Zending, 1880.
Indes néerlandaises (*Iles Batu*).
Revenu : 46.929 Fl. dont 13.860 Fl. dépensés pour les missions en pays étrangers.
Organe : " Een Vaste Burg is Onze God ".

Nederlandsch Zendelinggenootschap, 1797.
Indes néerlandaises (*Java, Célèbes, Sumatra, Savu*).
Revenu : 127.586 Fl.
Organe : " Maandberichten ".

Nijverdalsche Zendingsvereeniging, 1890.
Indes néerlandaises (*Sumatra*).
Revenu : 1.350 Fl.
Organe : " Nijverdalsch Zendingsblad ".

Nile Mission Press, 1905.
Egypte.
Revenu : £ 1.787.
Organes : " Blessed be Egypt. " — " The Moslem World ".
But : Publication et distribution de littérature chrétienne, surtout chez les Musulmans.

Norddeutsche Missionsgesellschaft, 1836.
Afrique occidentale (*Côte d'Or*).
Revenu : 200.459 Mk.
Organes : " Monatsblatt der Norddeutschen Missionsgesellschaft ".— " Missions-Kinderfreund ".

North Africa Mission, 1881.
Afrique septentrionale (*Egypte*).
Afrique n.-o. (*Tripoli, Tunisie, Algérie*).
Maroc.
Revenu : £ 9.448.
Organe : " North Africa ".

Nyassa Industrial Mission, 1893.
Afrique centrale méridionale (*Nyassaland*).
Revenu : £ 1.156.
Organe : " Tidings of the Nyassa Industrial Mission ".

Oesterlands Missionen, 1898.
Syrie.
Revenu : 20.000 Kr.
Organe : " Meddelelser fra Oesterlands Missionen ".

Oriental Orphanage Broussa, 1875.
Turquie d'Asie.

Palestine Village Mission, 1895.
Palestine.
Revenu : £ 200.

Parent Home and Foreign Missionary Society of the African Methodist Episcopal Church, 1844.
Afrique occidentale (*Liberia, Sierra Leone, Côte d'Or*).
Revenu : $ 35.000, y compris les revenus des deux sociétés auxiliaires.
Organe : " The Voice of Missions ".

Women's Parent Mite Missionary Society of the African Methodist Episcopal Church, 1872.
Afrique occidentale (*Liberia, Sierra Leone, Côte d'Or*).
Revenu : $ 2.905.
Organe : " The Women's Missionary Recorder ".

Women's Home and Foreign Missionary Society of the African Methodist Episcopal Church, 1892.
Afrique occidentale (*Liberia, Sierra Leone, Côte d'Or*).

Revenu : £ 1.931.
Organe : " The Women's Missionary Recorder ".

Primitive Methodist Missionary Society, 1842.
Afrique occidentale (Nigeria mérid.)
Revenu : £ 8.237.
Organe : " The Herald ".
But : Evangélisation, missions médicales, éducation industrielle.

Qua Iboe Mission, 1887.
Afrique occidentale (Nigeria mérid.).
Revenu : £ 3.466.
Organe : " Qua Iboe Mission Quarterly ".

Rheinisch-Westfalischer Diakonissenverein, 1836.
Empire ottoman.
Revenu : 300.000 Mk.
Organe : " Dank und Denk Blätter ".

Robert College, Constantinople, 1864.
Turquie.

Salatiga-Zending op Java, 1887.
Java.
Revenu : 37.513 Mk.
Organe : " Heidenboten ".

Sierra Leone Church Missions, 1876.
Sierra Leone.
Revenu : £ 1.294.

Sierra Leone Mission, 1853.
Afrique occidentale (Sierra-Leone).
Revenu : £ 898.
Organe : " Missionary News Sheet ".

South Africa General Mission, 1889.
Nyasaland.
Revenu : £ 11.805.
Organe : " The South African Pioneer ".

South African Council of the Soudan United Mission, 1904.
Nigeria septentrionale.
Revenu : £ 500.
Organe : " The Lightbearer ".

Southern Morocco Mission, 1888.
Maroc.
Revenu : £ 1.915.
Organe : " Southern Morocco Mission ".

Sudan United Mission, 1904.
Afrique occidentale (Nigeria septentrionale).
Revenu : £ 6.876.
Organe : " The Lightbearer ".
But : Evangéliser les tribus païennes du Soudan avant qu'elles ne soient converties par l'Islam.

Sudan Interior Mission, 1901.
Western Africa (Nigeria septentrionale).
Revenu : $ 7.994.
Organe : " The Missionary Witness ".
La première expédition de cette mission au Soudan date de 1893. L'organisation définitive de la mission, de 1901.

Sudan United Mission, American Council, 1906.
Soudan.
Revenu : £ 2.500.
Organe : " Sudan United Mission News ".

Sudan Pionier Mission, 1900.
Soudan égyptien.
Revenu : 24.882 Mk.
Organe : " Der Sudan-Pionier ".

Swedish Society of Jerusalem, 1904.
Palestine.

Syrian Protestant College, Beirut, 1863.
Syrie.
Organe : " Al-Kulleyeh ".

Syrische Waisenhaus, Jerusalem, 1860.
Palestine.
Revenu : 200.000 Mk.
Organe : " Der Bote aus Zion ".

Tabeetha Mission Schools, 1863.
Palestine.
Revenu : £ 664.
But : Enseignement primaire des jeunes filles en arabe et en anglais.

Trustees of Anatolia College, 1894.
Empire ottoman.
Revenu : $ 10.000

Trustees of Central Turkey College, Aintab, 1876.
Turquie d'Asie.
Revenu : $ 20.000.
But : Education de pasteurs, prédicateurs et instituteurs.

Trustees of Euphrates College Funds, 1878.
Turquie d'Asie.
Revenu : $ 5.201.
But : Recueillir des fonds pour le collège Euphrates à Harpoot.

Trustees of Robert College, Constantinople, 1864.
Turquie d'Europe.
Revenu: $ 78.905.
But : Donner aux jeunes gens une instruction littéraire, scientifique et professionnelle.

Trustees of Syrian Protestant College, Beirut (Syria), 1863.
Syrie.
Revenu: $ 81.758.

Trustees of the American College for Girls at Constantinople in Turkey, 1908.
Empire ottoman.
Revenu : £ 25.522.
But: Collège et école préparatoire de jeunes filles.

Trustees of the International College of Smyrna, Turkey, 1903.
Empire ottoman.
Revenu : £ 13.000.

Utrechtsche Zendingsvereeniging, 1859.
Indes néerlandaises.
Revenu : 100.000 Fl.
Organe : " Orgaan der Nederlandsche Zendingsvereeniging ".

Verein für das syrische Waisenhaus in Jerusalem, 1860.
Palestine.
Revenu : 175.200 Mk.
Organe : " Der Bote aus Zion ".

Vereeniging Pitoeloengan, 1903.
Indes néerlandaises (Java).
Revenu : 14.977 Mk.
But : Hôpital missionnaire à Poerwodadi.

Vereinigte Gemeinden der deutschen Kirchen A. C. in Paris.
Algérie.
Revenu : 5.000 Mk.
Organe: " Gemeindeblatt der vereinigten Gemeinden der deutschen Kirchen A. C. "

Vereeniging tot Uitbreiding van het Evangelie in Egypte, 1886.
Egypte.
Revenu : 7.898 Fl.
Organe: " Berichten der Vereeniging tot Uitbreiding van het Evangelie in Egypte ".

Waldensian Church Missions, Committee of Evangelization, 1860.
Egypte.
Revenu : £ 17.124.
Organe : " La Luce ".

Central Committee at for England in Aid of the Funds of the Waldesian Church Missions in Italy, 1868.
Egypte :
Revenu : £ 3.701.
Organe : " Voices from Italy ".

Zambesi Industrial Mission, 1892.
Afrique centrale méridionale (Nyasaland).
Revenu : £. 5.053.
Organe : " Zambesi Industrial Mission ".

Zending op de Sangir-en Talaut-Eilanden, 1859.
Indes néerlandaises.
Revenu : 20.851 Fl.

Zending van de Gereformeerde Kerken in Nederland onder Heidenen en Mohammedanen, 1892.
Indes néerlandaises (Java-Sumba).
Revenu : 100.000 Fl.
Organes : " Het Zendingsblad der Gereformeerde Kerken ". — " De Macedonier. "

II. — MISSIONS

intervenant à la fois en pays musulmans et en pays non musulmans

---

Les chiffres de « revenu » indiqués ci-dessous sont des chiffres globaux s'appliquant à l'ensemble du budget de chacune des Missions; une fraction seulement s'applique à la propagande en pays musulman. On n'a pas mentionné les pays non musulmans où chaque mission opère également.

Ahmednagar Theological Seminary, 1878.
Inde.
Revenu général : $ 800.

Allgemeiner Evangelisch-Protestantischer Missionsverein, 1884.
Chine.
Organes : "Zeitschrift für Missionskunde und Religionswissenschaft." — " Missionsblatt des Allgemeinen Evangelisch-Protestantischen Missionsverein ".
But : Missions littéraires, médicales et d'éducation.
Revenu général : 130.003 Mk.

All Nations Missionary Union, Pence Association, and Information Bureau, 1892.
Le Monde.
Organe : " All Nations ".
Revenu général : £ 2.400.

America Advent Mission Society, 1897.
Chine.
Organe: " Prophetic and Mission Record ".
Revenu général : $ 20.000.

Woman's Home and Foreign Mission Society of the Advent Christian Denomination, 1897.
Inde.
Organe : " All Nations Monthly".
Revenu général : $ 15.000.

American Auxiliary of the Primitive Methodist Foreign Missionary Society, 1896.
Afrique.
Revenu général : $ 600.

American Baptist Foreign Mission Society, 1814.
Chine, Iles Philippines, Inde.
Organe : " Missions ".
Revenu général : $ 712 695.

Woman's Baptist Foreign Missionary Society, 1871.
Chine, iles Philippines, Inde.
Organe : " The Helping Hand ".

But : Mission près des femmes.
Revenu général : $ 120.282.

Woman's Baptist Foreign Missionary Society of the West, 1871.
Chine, Iles Philippines, Inde.
Organe : " The Helping Hand ".
But : Mission près des femmes et enfants.
Revenu général : $ 67.816.

American Bible Society, 1816.
Chine, Siam, Iles Philippines, Empire ottoman, Afrique nord-est (Egypte).
Revenu général : $ 499.729, dont 249.029 dépensés pour les missions en pays étrangers.
Organe : " Bible Society Record". — " The Bible in Every Land ".

American Board of Commissioners for foreign Missions, 1810.
Chine, Iles Philippines, Inde, Ceylan, Empire ottoman.
Organe : " The Missionary Herald ".
Revenu général : $ 1.091.955.

Woman's Board of Missions, 1868.
Chine, Inde, Ceylan, Empire ottoman.
Organe : " Life and Light for Woman ".
But : Envoi de femmes missionnaires, aide et concours dans leur œuvre près des femmes et enfants.
Revenu général : $ 157.636.

Woman's Board of Missions of the Interior, 1868.
Chine, Inde, Empire ottoman.
Organe : " Life and Light for Woman ".
But : Envoi de femmes missionnaires, aide et concours dans leur œuvre près des femmes et enfants.
Revenu général : $ 101.824.

Woman's Board of Missions for the Pacific, 1873.
Chine, Empire ottoman.
Organe : " Life and Light for Woman ".
Revenu général : $ 12.452.

American Council of the Africa Inland Mission, 1895.
Afrique orientale allemande et britannique.
Organe : " Hearing and Doing ".
Revenu général : $ 24.000.

American Friends' Board of Foreign Missions, 1894.
Chine, Palestine, Inde, Syrie, Afrique orientale anglaise.
Organe : " Friends' Missionary Advocate ".
Revenu général : $ 92.416.

American Ramabai Association, in Aid of the Mukti Mission, 1896.
Inde (Poona).
Organe : " Mukti Prayer Bell ".
But : Éducation des femmes de l'Inde.
Revenu général : $7.473.

American Tract Society, 1825.
Afrique. Asie.
Organe : " The American Messenger ".
Revenu général : $ 344.794.

Anglican and Foreign Church Society, 1904.
Empire ottoman, Chypre, Egypte, Soudan, Russie.
Revenu général : £ 287.

Associates of the late Rev. Dr. Bray, 1733.
Chine, Malaisie anglaise, Inde, Afrique méridionale, Madagascar.
But : Procurer des livres aux missionnaires.
Revenu général : £ 1.103.

Associate Presbyterian Church, 1882.
Inde.
Revenu général : $ 641.

Association of the Daughters of India, 1895.
Inde.

Association for the Free Distribution of the Scriptures, 1874.
Le Monde.
Revenu général : £ 1.000.

Australian Central Council of the South African Compounds and Interior Mission, 1900.

Afrique orientale britannique.
Organe : " Africa's Golden Harvest ".
Revenu général : £ 25 qui sont envoyées au Trésor de la mission à Johannesburg.

Austrian Evangelical Society for Missions to Non-Christian Peoples, 1908.
Inde.
Revenu général : 10.000 Mk.

Balaghat Mission, 1893.

Baptist Association of Queensland Foreign Mission Committee, 1887.
Inde (Bengale oriental).
Organe : " Queensland Baptist ".
Revenu général : £ 300.

Baptist Convention of Western Canada, 1907.
Inde.
Organe : " The Western Outlook ".
Revenu général : $ 5.525.

Baptist Woman's Missionary Society of Western Canada, 1900.
Inde.
Organe : " The Western Outlook ".
Revenu général : $ 7.758.

Baptist Foreign Mission Board of the Maritime Provinces of Canada, 1846.
Inde.
But : Evangélisation de Telugus de la province de Madras.
Revenu général : $ 36.000.

United Baptist Woman's Missionary Union of the Maritime Provinces, 1906.
Inde.
Organe : " Tidings ".
Revenu général : $ 22.000

Baptist Missionary Society, 1792.
Chine, Inde, Ceylan.
Organe : " The Missionary Herald of the Baptist Missionary Society ".
Revenu général : £ 93.982.

Bible Translation Society Auxiliary of the Baptist Missionary Society, 1840.
Chine, Inde, Ceylan.
Revenu général : £ 2.303.

Baptist Zenana Mission, 1867.
Chine, Inde.
Organe : " The Baptist Zenana Mission Magazine ".
Revenu général : £ 15.250.

Medical Missionary Auxiliary of the Baptist Missionary Society, 1902.
Chine, Inde, Ceylan.
Organe : " The Medical Missionary ".
Revenu général : £ 9.522.

Baptist Union of West Australia, 1896.
Inde.

Baptist Foreign Missionary Society of New South Wales, 1885.
Inde (Bengale oriental).
Organe : " The Baptist ".
Revenu général : £ 537.

Baptist Young People's Union of America, 1891.
Inde.
Organe : " Service ".
But : Éducation des jeunes. Cours par correspondance. Examens. Études spéciales pour les missions.
Pas de revenus spéciaux. Les jeunes gens sont invités à contribuer par dons à leurs églises.

Berliner Frauen-Missionsverein für China, 1850.
Chine (Hongkong).
Organe : " Mitteilungen des Berliner Frauenvereins für China ".
Revenu général : 28.493 Mk.

Berliner Missionsgesellschaft, 1824.
Chine, Afrique orientale allemande.
Organes : " Berliner Missionsberichte ". — " Der Missionsfreund ".
Revenu général : 1.127.305 Mk.

Bible Mission Society, 1904.
Chine (Macao).

Bible Study Committee, 1907.
Chine.

Board of Foreign Missions of the Associate Reformed Synod of the South, 1873.
Inde.

Organe : " The Associate Reformed Presbyterian ".
Revenu général : $ 12.327.

Board of Foreign Missions of the general Conference of the Mennonites of North America, 1880.
Inde.
Organe : " The Mennonite ".
La mission aux Indes date de 1900.
Revenu général : $ 17.833 dont $ 5.667 dépensés dans l'Inde.

Board of Foreign Missions of the International Apostolic Holiness Union and « the Revivalist », 1900.
Chine. Inde.
Organe : " God's Revivalist and Missionary Advocate ".
Revenu général : $ 5.000.

Board of Foreign Missions of the general Council of the Evangelical Lutheran Church in North America, 1869.
Inde.
Organes : " Missionsbote ". — " The Foreign Missionary ".
Œuvre principale chez les *Telugus* de l'Inde.
Revenu général : $ 33.500 dont $ 1.500 venant des pays évangélisés.

Woman's Home and Foreign Missionary Society of the Evangelical Lutheran Ministerium of Pennsylvania, 1895.
Inde.
Organes : " The Lutheran Mission Worker ". — " The Home Missionary ". — " The Foreign Missionary ".
Revenu général : $ 5.255.

Women's Aid and Missionary Society of the Evangelical Lutheran District Synod of Ohio, 1899.
Inde.
Revenu général : $ 678.

Woman's Home and Foreign Missionary Society of the Evangelical Lutheran Synod of New-York and New England, 1897.
Inde.
Organe : " The Lutheran Mission Worker ".
Revenu général : $ 1.824.

Woman's Home and Foreign Missionary Society of the Central Conference of the English Evangelical Lutheran Synod of the Northwest, 1905.
Inde.
Organisation de sociétés auxiliaires des missions luthériennes déjà existantes. Circulation de littérature missionnaire, etc.
Revenu général : $ 275.

Woman's Missionary Society of the Chicago Synod of the Evangelical Lutheran Church, 1908.
Inde.
Organe : " The Lutheran Mission Worker ".
Revenu général : $ 200 dont $ 100 pour les missions en pays étrangers.

Woman's Missionary Society of the Pittsburg Synod of the General Council of the Evangelical Lutheran Church, 1909.
Inde.

Board of Foreign Missions of the Reformed Presbyterian Church in North America General Synod), 1834.
Inde.
Organe : " The Reformed Presbyterian Witness ".
Revenu général : $ 2.787.

Board of Management of the Gwalior Prebysterian Mission, 1904.
Inde.
Organe : " The Journal of the Gwalior Presbyterian Mission ".
Revenu général : $ 6.656.

Board of Missions of the Methodist Episcopal Church, South, 1846.
Chine.
Organes : " Go Forward ". — " The Missionary Voice ".
Revenu général : $ 766.716 dont $ 226.193 de la *Woman's Foreign Missionary Society*.

Board of Missions of the Norwegian Evangelical Lutheran Free Church, 1895.
Madagascar.
Organe : " Gasseren ".
Revenu général : $ 12.500.

Board of Foreign Missions of the General Synod of the Evangelical Lutheran Church in the United States of America, 1859.
Inde. Afrique occidentale (Libéria).
Organe : " Lutheran Church Work ".
Revenu général : $ 82.300.

Woman's Home and Foreign Missionary Society of the General Synod of the Evangelical Lutheran Church in the United States of America, 1879.
Inde. Afrique occidentale (Libéria).
Organe : " Lutheran Woman's Work ".
Revenu général : $ 50.000 dont $ 22.400 dépensés pour les missions à l'étranger.

Board of Foreign Missions of the Methodist Episcopal Church, 1819.
Chine. Malaisie britannique. Indes Néerlandaises. Iles Philippines. Inde. Afrique septentrionale. (Tunis. Algérie. Iles Madère). Afrique occidentale (Libéria).
Organe : " World-Wide Missions ".
Revenu général : $ 1.359.336.

Woman's Foreign Missionary Society of the Methodist Episcopal Church, 1869.
Chine. Inde. Malaisie britannique. Iles Philippines.
Organe : " Woman's Missionary Friend ".
Revenu général : $ 637.818.

Board of Foreign Missions of the Presbyterian Church in the United States of America, 1837.
Chine. Siam. Inde. Iles Philippines. Afrique du Sud-Ouest. Perse. Syrie.
Organe : " The Assembly Herald ".
Revenu général : $ 1.314.214.

Woman's Foreign Missionary Society of the Presbyterian Church, 1870.
Chine. Siam. Inde. Iles Philippines. Perse. Syrie. Afrique du Sud-Ouest.
Organe : " Woman's Work ".
Revenu général : $ 189.162.

Woman's North Pacific Presbyterian Board of Missions, 1888.
Chine. Siam. Inde. Iles Philippines. Afrique du Sud-Ouest. Perse. Syrie.
Organe : " Woman's Work ".

Woman's Occidental Board of Foreign Missions of the Presbyterian Church U. S. A., 1873.
Chine. Siam. Inde. Iles Philippines. Afrique du Sud-Ouest. Perse. Syrie.
Organe : " Woman's Work ".
Revenu général : $ 18.816.

Woman's Presbyterian Board of Foreign Missions of the Soutwesth, 1877.
Chine. Siam. Inde. Iles Philippines. Afrique du Sud-Ouest. Perse. Syrie.
Organe : " Woman's Work ".
Revenu général : $ 26.162.

Woman's Presbyterian Board of Missions of the Northwest, 1870.
Chine. Siam. Inde. Iles Philippines. Afrique du Sud-Ouest. Perse. Syrie.
Organe : " Woman's Work ".
Revenu général : $ 103.346.

Women's Board of Foreign Missions of the Presbyterian Church, New-York, 1850.
Chine. Siam. Inde. Iles Philippines. Afrique du Sud-Ouest. Perse. Syrie.

Oriental Society for promoting the Education of Deaf Mutes, 1887.
Chine.
Œuvre de philanthropie chrétienne. Éducation d'instituteurs pour les sourds-muets d'après les méthodes européennes.
Depuis 1910, auxiliaire du « Foreign Board of Missions of the Presbyterian Church in the United States of America ».
Revenu général : $ 2.500.

Board of Foreign Missions of the Reformed Church in America (Dutch), 1832.
Chine. Inde. Arabie.
Organes : "The Mission Field". — " Neglected Arabia ".
Revenu général : $ 197.468.

Woman's Board of Foreign Missions of the Reformed Church in America (Dutch), 1875.
Chine Inde. Arabie.
Organe : " The Mission Gleaner ".
Revenu général : $ 63.103.

Board of Foreign Missions of the Synod of the Reformed Presbyterian Church in the United States of America, 1856.
Chine. Empire ottoman (Syrie septentrionale. Asie Mineure. Chypre).
Organe : " Olive Trees ".
Revenu général : $ 42.928.

Board of Foreign Missions of the United Presbyterian Church of North America, 1859.
Inde (Punjab). Afrique septentrionale (Égypte). Soudan égyptien.
Organe : " Women's Missionary Magazine ".
Revenu général : $ 306.197.

Women's General Missionary Society of the United Presbyterian Church of North America, 1859.
Inde. Afrique septentrionale (Egypte, Soudan égyptien).
Organe : " The Missionary ".
Revenu général : $ 323.878.

Board of Trustees of the University Medical School, Canton, 1906.
Chine.
Organe : Une partie du journal " Character and Service ".
But : Venir en aide à l' " University Medical School ".
Revenu général : $ 6.912.

" **Boy's Christian Home** " **Mission**, 1900.
Inde.
Revenu général : 27.000 R.

British and Foreign Bible Society, 1804.
Empire chinois. Malaisie anglaise. Indes néerlandaises. Russie. Iles Philippines. Inde. Ceylan. Madagascar. Etats balkans. Empire ottoman. Afrique nord-est. Afrique nord-ouest. Afrique occidentale.
Organe : " The Bible in the World ".
Revenu général : £ 240.106.

Bangalore Auxiliary Bible Society, 1825.
Inde (Mysore).
Revenu général : £ 329.

Bombay Auxiliary Bible Society, 1817.
Inde (Bombay).
Revenu général : £ 2.229.

Calcutta Auxiliary Bible Society, 1811.
Inde (Bengale).
Revenu général : £ 2.498.

Ceylon Auxiliary Bible Society Colombo, 1812.
Ceylan.
Revenu général : £ 1.218.

Madras Auxiliary Bible Society, 1819.
Inde (Madras).

Revenu général : £ 3.453.

North India Auxiliary Bible Society Allahabad, 1845.
Inde.
Revenu : £ 2.032.

Punjab Auxiliary Bible Society, 1863.
Inde (Punjab).
Revenu général : £ 1.632.

British and African Incorporated Association, 1889.
Afrique occidentale. Libéria. Côte-d'Or.
Nigeria.
Revenu général : £ 1.800.

British and Foreign Sailors' Society, 1818.
Inde.
Organe : " Chart and Compass".
But : Évangélisation des marins.
Revenu général : £ 32.319.

" **Broadcast** " **Tract Press**, 1906.
Chine (Hu-nan).

Brotherhood of St. Andrew, 1883.
Chine. Inde. Afrique.
Organe : " St. Andrew's Cross ".
Revenu général : $ 27.000.

Burma Baptist Missionary Convention, 1865.
Inde.
Revenu général : 5.108 R.

Burning Bush Mission, 1909.
Inde.

Canada Congregational Woman's Board of Missions, 1886.
Chine. Inde. Ceylan. Empire turc.
Organe : " Monthly Leaflet ".
Revenu général : $ 3.527.

Canton and Hong-Kong Religious Tract Society, 1855.
Chine.
But : Distribution de publications religieuses aux Chinois.

Canton Educational Association.
Chine (Fuh-Kien-Kwantung).

Canton Medical Missionnary Society, 1838.
Chine.
Mission religieuse et médicale.
Revenu général : $ 15.000.

Central Asian Mission, 1902.
Inde (North-West-Frontier Province).
Organe : " Dawn in Central Asia ".
Revenu général : £ 406, dont £ 249 pour les missions en pays étrangers.

Central China Religious Tract Society, 1876.
Chine.
Organe : " The Central China Monthly ".
But : Distribution de publications religieuses.
Revenu général : £ 750.

Ceylon and India General Mission, 1892.
Inde. Ceylan.
Organe : " Darkness and Light ".
Revenu général : £ 2.628.

Chefoo Industrial Mission, 1895.
Chine. Hong-Kong.
Organe : " The Morning Star ".
Revenu général : $ 1.547.

Children's special Service Mission, 1868.
Inde. Ceylan.
Organe : " Our Own Magazine ".
Revenu général : £ 1.000 pour les missions en pays étrangers.

China Missionary Society of the Augustana Synod of the Evangelical Lutheran Church of North America, 1902.
Chine centrale. Perse.
Organe : " Kinamissionen ".
Revenu général : $ 19.630.

Woman's Home and Foreign Missionary Society of the Augustana Synod, Evangelical Lutheran Church of North America, 1892.
Chine. Inde.
Organe : " Missions Tidings ".
Revenu général : $ 9.600.

China Baptist Publication Society, 1899.
China.
Organe : " The True Light Monthly ".
But : Impression et distribution de publications chrétiennes.

Cette société possède une importante imprimerie et maison d'édition.
Revenu général : $ 19.616.

China Emergency Appeal Committee. 1909.
Chine.
But : Recueillir la somme de £ 100.000 pour venir en aide aux missions de Chine par la création d'écoles de médecine, de théologie, etc., par la traduction et la publication des meilleurs ouvrages occidentaux pour les collèges.
Revenu général : £ 14.021.

China Inland Mission. 1865.
Empire chinois.
Organe : "China's Millions".
Revenu général : £ 98.622.

China Inland Mission Auxiliary Council for Scotland. 1884.
Chine.

China Inland Mission. Council North America. 1888.
Empire chinois.
Organe : "China's Millions".
Revenu général : $ 80.000.

Australasian Council of the China Inland Mission. 1890.
Chine.
Organe : "China's Millions".
Revenu général : £ 6.216.

Auxiliary Council for New Zealand of the China Inland Mission.
Chine.

Auxiliary Council for Tasmania of the China Inland Mission.
Chine.

Chrischonazweig der China-Inland Mission. 1895.
Chine.
Organe : "Der Glaubensbote".
Revenu général : 14.543 fr.

Deutsche China-Allianz-Mission in Barmen. 1889.
Chine.
Organe : "Der China-Bote".
Revenu général : 46.178 Mk.

Fria Missionen i Finland. 1890.
Chine.
Organes : "Suomen Wäkkolehtis". — "Missionsbladet".
Revenu général : 22.796 F. Mk.

Liebenzeller Mission. 1899.
Chine.
Organes : "Chinas Millionen". — "Der Missionsbote aus der Deutschen Südsee".
Revenu général : 99.717 Mk.

Norske Mission i Kina. 1890.
Chine.

Scandinavian Alliance Mission of North America. 1891.
Chine. Mongolie. Inde.
Organe : "Tressinett".
Revenu général : $ 50.000.

Svenska Missionen i Kina. 1887.
Chine.

China Medical Missionary Association. 1886.
Chine.
Organe : "The China Medical Journal".
But : Mettre en rapport les médecins dispersés en Chine et développer les missions médicales chez les Chinois.

Chinese Missionary Societies.
Chine.
Les Chinois chrétiens ont fondé un certain nombre de sociétés missionnaires : il y en a 10 dans la Chine méridionale.

Chinese Students' Christian Association in North America. 1909.
Chine.
Organe : "China's Young Men".

Chinese Tract Society.
Chine.
Organes : "The Chinese Illustrated News". — "The Sunday School Child's Paper".
But : Distribution de publications religieuses.
Revenu général : $ 15.808.

Christian and Missionary Alliance. 1897.
Chine. Inde. Iles Philippines. Palas-

tine. Afrique occidentale (Sierra Leone).
Organe : " The Christian and Missionary Alliance Weekly ".
Revenu général : $ 155.391.

Christian Missions in Many Lands, 1836.
Chine. Siam. Malaisie britannique. Inde. Perse. Afrique nord-ouest (Tunis, Algérie, Maroc).
Organes : " Echoes of Service ". — " The Witness ".
Revenu général : £ 25.018.

Christian Women Board of Missions, 1874.
Inde. Libéria
Organe : " Missionary Tidings ".
Revenu général : $ 218.444.

Christian Association for the Education of the Blind in South India.
Inde.
Revenu général : 3.898 R.

Christian Educational Union of West China, 1906.
Chine occidentale.
Organe : « West China Missionary News ».
But : Unification et centralisation des écoles primaires de filles et garçons, par un même programme d'études, de mêmes livres, et des examens communs. Organisation d'une « Union Christian University ».
Revenu général : $ 175.

« Christian Herald » Missionary Fund, 1907.
Chine. Inde. Afrique.
Organe : " The Christian Herald ".
Revenu général : $ 118.335.

« Christian Herald » Orphanage Committee of China, 1908.
Chine.

Christian Literature Society for China, 1887.
Chine.
Organes : " Chinese Christian Reviews ". — " Magazine of Broad Principles ".
But : Publication et distribution de littérature basée sur des principes chrétiens.
Revenu général : $ 27.093.

Christian Literature Society for China, London Committee, 1887.
Chine.
Organe : " China ".
But : Évangélisation au moyen de publications littéraires, scientifiques, etc., d'un caractère religieux.
Revenu général : £ 1.009.

Christian Literature Society for China. Edinburgh and Glasgow Committee, 1887.
Chine.
Organe : " China ".
Revenu général : £ 742.

Ladies' Branch of the Christian Literature Society for China, 1892.
Chine.
Revenu général : £ 204.

Christian Literature Society for India, 1858.
Indes. Ceylan.
But : Publication d'ouvrages chrétiens et d'éducation dans les principales langues de l'Inde et de Ceylan.
Revenu général : £ 12.372.

Bengal Branch of the Christian Literature Society for India, 1859.
Inde.
Revenu général : £ 128.

Burma Tract and Christian Literature Society, 1861.
Inde.
Revenu général : £ 26.

Ceylon Branch of the Christian Literature Society for India, 1860.
Inde.
Revenu général : £ 3.472.

Madras Branch of the Christian Literature Society for India, 1859.
Inde.
Organes : " Matharpothini ". — " Mission School Magazine ". — " Preachers' Magazine ".
Revenu général : £ 4.724.

Marathi Branch of the Christian Literature Society for India, 1858.
Inde.
Organe : " Marathi Christian Literature Bulletin ".
Revenu général : £ 51.

Mysore Branch of the Christian Literature Society for India, 1899.
Inde.
Organe : " Mahilasakhi ".
Revenu général : £ 698.

Orissa Branch of the Christian Literature Society for India, 1908.
Inde.
Revenu général : £ 11.

Punjab Branch of the Christian Literature Society for India, 1881.
Inde.
Organe : " Nur Afshan ".
Revenu général : £ 31.

United Provinces Branch of the Christian Literature Society for India, 1864.
Inde.
Organe : " Makhzan-i-Masihi ".
Revenu général : £ 250.

Women's Auxiliary of Christian Literature Society for India, 1896.
Inde. Ceylan.
But : Évangélisation des femmes de l'Inde.
Revenu général : £ 100.

Church of England Zenana Missionary Society, 1880.
Malaisie britannique. Inde. Ceylan.
Organes : " India's Women and China's Daughters ". — " Daybreak ".
Revenu général : £ 52.337.

Church of Scotland Foreign Mission Committee, 1829.
Chine. Inde. Afrique orientale anglaise. Nyassaland.
Organe : " Life and Work ".
Revenu général ; £ 39.984.

Church of Scotland Women's Association for Foreign Missions, 1837.
Chine. Inde. Nyassaland.
Organe : " The News of Female Missions ".
Revenu général : £ 22.800.

Church of Scotland Guild Mission, 1889.
Inde.
Organe : " Guild Life and Work ".
Revenu général : £ 2.402.

Church Missionary Society for Africa and the East, 1799.
Empire Chinois. Inde. Ceylan. Perse. Empire ottoman. Afrique Nord-Est (Egypte. Soudan égyptien). Afrique occidentale (Sierra Leone. Nigeria). Afrique orientale anglaise. Afrique orientale allemande.
Organes : " The Church Missionary Review ". — " The C. M. S. Gazette " — " Awake ". — " The Round World ".
Revenu général : £ 392.295.

Church Missionary Association for Victoria, 1892.
Chine. Inde. Empire d'Asie. Palestine.
Organe : " The Church Missionary Gleaner ".
Revenu général : £ 5.787.

Church Missionary Society Associations in Scotland.
Chine. Inde. Ceylan. Perse. Empire ottoman. Egypte. Soudan égyptien. Sierra Leone. Nigeria. Afrique orientale anglaise. Afrique orientale allemande.
Revenu général : £ 873.

South African Church Missionary Association, 1895.
Chine. Inde. Ceylan, Afrique orientale anglaise. Afrique orientale. allemande. Perse. Empire ottoman. Egypte. Soudan égyptien. Sierra Leone. Nigeria.
Revenu général : £ 1.443.

Dublin University Mission to Fuh-kien, 1885.
Chine.

Organe : " The Dublin University Missionary Magazine ".
Revenu général : £ 2.537.

Domestic and Foreign Missionary Society of the Protestant Episcopal Church in the United States of America, 1820.
Chine. Iles Philippines. Afrique occidentale (Libéria).
Organe : " The Spirit of Missions. »
Revenu général : $ 728.268.

Woman's Auxiliary to the Board of Missions of the Domestic and Foreign Missionary Society of the Protestant Episcopal Church in the United States of America, 1871.
Chine. Iles Philippines. Afrique occidentale (Liberia).
Organe : " The Spirit of Missions "
Revenu général : $ 487.990.

Church Extension Association, 1865.
Inde.
Organe : " Our Work ".
Revenu général : £ 41.675, dont £ 636 pour les missions chez les non-chrétiens.

Church of God Faith Mission of India, 1891.
Inde.
Organe : " Light from the Orient ".

Colombo Industrial School, 1896.
Ceylan.
Revenu général : £ 592.

Colonial and Continental Church Society, 1823.
Inde. Afrique orientale anglaise. Soudan égyptien anglais.
Organes : " The Greater Britain Messenger". — " Colonial Notes ".
Revenu général : £ 35.741.

Comité auxiliaire de Paris pour les Missions Luthériennes à Madagascar
Madagascar.
Organe : " Bulletin du Comité auxiliaire des Missions luthériennes à Madagascar ".
Revenu général : Fr. 10.000.

Committee of the Pakhoi Leper Fund, South China, 1883.
Chine.
Mission pour asile de lépreux (150 environ).
Revenu général : £ 726.

Committee for Foreign Missions of the Evangelical Lutheran Synod of Missouri, Ohio, and other States, 1892.
Inde.
Organe : " Der Lutheraner ".
Revenu général : $ 15.914.

Danske Missionsselskab (Danish Missionary Society), 1821.
Chine, Inde.
Organe : " Dansk Missions-Blad ".
Revenu général : 255.922 Kr.

Deutsche Orient Mission, 1895.
Turquie. Perse. Russie.
Organe : " Der christliche Orient ".
Revenu général : 206.563 Mk.

Directors of the Methodist Publishing House in China, 1904.
Chine.

Dominion Council of the Young Women's Christian Associations of Canada, 1902.
India.
Organe : " The Young Women of Canada ".
Cette société a un secrétaire aux Indes depuis 1909.

Dr. Marie Holst's Telt Mission, 1896.
Inde.
Organe : " Fra Telt missionen ; meddelelser fra Frk. Dr. med. Marie Holst ".
Mission médicale indépendante.
Revenu général : 12.000 Kr.

" Door of Hope " Mission, 1901.
Chine.
Revenu général : $ 11.025.

Edinburgh Medical Missionary Society, 1841.
Inde. Palestine. Syrie.
Organe : " Quarterly Paper of the Edinburgh Medical Missionary Society ".
Revenu général : £ 6.832.

Invalid's Auxiliary to the Edinburgh Medical Missionary Society, 1877.
Inde. Palestine. Syrie.
Revenu général : £ 150.

Educational Association of China, 1890.
Chine.
Organe : " The Educational Review ".
But: Développement de l'instruction en Chine.
En 1877, un *Text Book Committee* et une école ont été chargés d'assurer la préparation et la publication d'une série de livres scolaires pour les institutions chrétiennes de Chine.
Revenu général: £ 7.158.

Epworth League of the Methodist Episcopal Church, 1889.
Chine. Inde. Malaisie britannique. Indes néerlandaises. Iles Philippines. Afrique nord-ouest (Tunis. Algérie. Madère). Afrique occidentale. Libéria.
Organe : " The Epworth Herald ".

Epworth League of the Methodist Episcopal Church, South, 1889.
Chine.
Organe: " The Epworth League ".

Evangelical Lutheran Joint Synod of Ohio and other States, 1818.
Inde.
Organe: " Kirchenblatt ".
Revenu général : $ 12.081.

Evangelical Union of the Philippine Islands, 1901.
Iles Philippines.

Evangelisch-Lutherische Missionsanstalt zu Hermannsburg, 1849.
Inde.
Organe : " Das Hermannsburge Missionsblatt ".
Revenu général: 588.577 Mk.

Evangelisch-Lutherische Mission zu Leipzig.
Inde. Ceylan. Afrique orientale anglaise et allemande.
Organes: " Evangelisch-Lutherisches Missionsblatt." — " Lydia ".
Revenu général : 646.867 Mk.

German and Finnish Evangelical Lutheran Churches in Siberia, Russian Asia, 1751.
Inde. Ceylan. Afrique orientale anglaise. Afrique orientale allemande.
Revenu général: 2.000 Mk.

Evangelical Alliance, 1846.
Le Monde.
Organe : " The Evangelical Alliance Quarteriy ".
Revenu général : £ 3.297.

Evangelische Missionsgesellschaft zu Basel, 1815.
Chine. Malaisie anglaise. Inde. Afrique occidentale (Côte d'Or).
Organes: " Evangelische Missionsmagazin." — " Le Missionnaire." — " Heidenbote ".
Revenu général : 2.629.753 fr.

Evangelische Missionsgesellschaft für Deutsch-Ostafrika, 1886.
Afrique orientale allemande.
Organe : " Nachrichten aus der Ostafrikanischen Mission ".
Revenu général : 97.409 Mk.

Evangelischer Afrika-Verein, 1887.
Afrique orientale allemande.
Organe : " Afrika ".
Revenu général : 28.000 Mk.

Evangelistic Association of China, 1907.
Chine.

Executive Committee of Foreign Missions of the Presbyterian Church in the United States. 1861.
Chine.
Organe : " The Missionary ".
Revenu général : $ 323.878.

Finska Missionssällskapet, 1859.
Chine. Afrique orientale allemande.
Organe : " Missionstidning för Finland ".
Revenu général : 333.213 F. Mk.

Foreign Department of the English National Council of Young Men's Christian Associations, 1850.
Malaisie anglaise. Inde.
Organe : "The British and Colonial Y. M. C. A. Review and Foreign Letter".
Revenu général : £ 2.515.

Foreign Department of the National Board of the Young Women's Christian Associations of the United States of America, 1906.
Chine. Inde. Ceylan.
Organe : " The Association Monthly ".
Revenu général : $ 24.645.

Foreign Mission Board of the Baptist Convention of Ontario and Quebec, 1866.
Inde.
Organe : " The Home and Foreign Mission Bulletin ".
Revenu général : £ 55.830.

Women's Baptist Foreign Missionary Society of Eastern Ontario and Quebec, 1876.
Inde.
Organe : " The Canadian Missionary Link ".
Revenu général : $ 2.131.

Women's Baptist Foreign Missionary Society of Ontario (West), 1876.
Inde.
Organe : " The Canadian Missionary Link ".
But : Evangélisation des femmes et enfants surtout chez les Telugus.
Revenu général : $ 12.691.

Foreign Mission Board of the Brethren in Christ of the United States of America and Canada (River Brethren), 1896.
Inde.
Organe : "The Evangelical Visitor".
Revenu général : $ 4.623.

Foreign Mission Board of the German Evangelical Synod of North America, 1865.
Inde.
Organes : " Fliegende Missions-Blätter. " — " Deutscher Missions-Freund ".
Revenu général : $ 27.183.

Foreign Mission Committee of the Icelandic Evangelical Lutheran Synod in America, 1900.
Inde.
Les Rapports paraissent dans les journaux de l' " Icelandic Church " d'Amérique.
Revenu général : $ 366.

Foreign Mission Committee of the Presbyterian Church in Canada, 1844 et 1854.
Inde. Chinois du Canada. Chine.
Organe : " The Presbyterian Record ".
Revenu général : $ 235.810.

Woman's Foreign Missionary Society of the Presbyterian Church in Canada, 1876.
Chine. Inde.
Organe : " Foreign Missionary Tidings ".
Revenu général : $ 70.955.

Woman's Foreign Missionary Society of the Presbyterian Church in Canada, Eastern Division, 1876.
Inde. Chine. Chinois du Canada.
Organe : " The Message ".
Revenu général : $ 22.210.

Foreign Mission Committee of the Presbyterian Church of New Zealand, 1869.
Chine.
Organe : " The Outlook ".
Revenu général : £ 8.700.

Foreign Mission Department Scottish National Council of Young Men's Christian Associations, 1901.
Inde.
Organes : " The Guide ". — " Quarterly Paper of the Scottish Young Men's Christian Association ".
Revenu général : £ 573.

Foreign Missions Committee of the Presbyterian Church of England, 1847.
Chine. Malaisie anglaise. Inde.

Organe : " The Presbyterian Messenger ".
Revenu général : £ 28.196.

Women's Missionary Association of the Presbyterian Church of England, 1878.
Chine. Malaisie britannique. Inde.
Revenu général : £ 6.947.
Organe : " Our Sisters in other Lands ".

Westminster College Missionary Society, 1882.
Chine. Malaisie britannique. Inde.
Revenu général : £ 350.

Foreign Mission of the Presbyterian Church in Ireland, 1840.
Empire chinois. Inde.
Organe : " The Missionary Herald ".
Revenu général : £ 16.211.

Jungle Tribes Mission of the Presbyterian Church in Ireland, 1890.
Inde.
Organe : " Jungle Tribes Mission Quarterly Paper ".
Revenu général : £ 1.487.

Women's Association for Foreign Missions, 1874.
Empire chinois. Inde (Gujarat).
Organe : " Woman's Work ".
Revenu général : £ 7.403.

Foreign Sunday School Association of the United States of America, 1878.
Iles Philippines. Afrique.
Revenu général : $ 8.301.

Frauen-Verein für christliche Bildung des weiblichen Geschlechts im Morgenlande, 1842.
Chine. Inde.
Organe : " Missionsblatt des Frauenvereins ".
Revenu général : 32.048 Mk.

Furreedpore Missionary Society Incorporated, 1882.
Inde (Bengale oiental).
Organes : " The Southern Baptist ". — " Far and Near ".
Revenu général : £ 1.888.

First New Testament Church Los Angeles, California, 1905.
Chine. Palestine.
Organe : " The Bulletin of the First New Testament Church of Los Angeles ".
Revenu général : $ 7.505.

Foreign Department of the British National Young Woman's Christian Association, 1906.
Inde. Afrique sept. Afrique occ.
Organe : " Glimpses of Other Lands ".
Revenu général : £ 10.000.

Foreign Missionary Association of Friends of Philadelphia, 1882.
Inde. Palestine. Syrie.
Organe : " Quarterly of the Foreign Missionary Association of Friends of Philadelphia ".
Revenu général : $ 11.039.

Foreign Missionary Society of the United Brethren in Christ, 1853.
Chine. Iles Philippines. Afrique occidentale (Sierra Leone).
Organe : " Kingdom Tidings ".
Revenu général : $ 50.000.

Woman's Missionary Association of the United Brethren in Christ, 1875.
Chine. Iles Philippines. Afrique occidentale (Sierra Leone).
Organe : " The Woman's Evangel ".
Revenu général : $ 39.049.

Foreign Christian Missionary Society, 1875.
Empire chinois. Iles Philippines. Inde. Empire ottoman.
Organe : " The Missionary Intelligencer ".
Revenu général : $ 274.324

Foreign Mission Board of the National Baptist Convention, 1880.
Afrique occidentale (Libéria), Afrique orientale anglaise.

Foreign Mission Board of the Southern Baptist Convention, 1845.
Chine. Afrique du nord-ouest (Tunisie). Afrique occidentale (Nigeria).
Organe : " The Foreign Mission Journal ".

Revenu général : $ 402.328.

Woman's Missionary Union, 1888.
Chine. Afrique occidentale (Nigeria du Sud).
Organe : " Our Mission Fields ".
But : Collectes pour les missions en général.
Revenu général : $ 210.742 dont $ 87.515 pour les Missions.

Friends' Foreign Missionary Society of Ohio Yearly Meeting, 1890.
Chine. Inde.
But : Evangélisation et éducation spécialement des femmes et jeunes filles de Chine.
Revenu général : $ 8.516.

Friends' Foreign Mission Association, 1866.
Chine. Inde. Ceylan. Madagascar. Syrie.
Organe : " Our Missions ".
Revenu général : £ 32.353.

General Conference of Free Baptists, 1833.
Inde. Afrique occidentale (Libéria).
Organe : " The Morning Star ".
Revenu : $ 37.146 pour les missions à l'étranger, $ 53.987 pour l'ensemble de l'œuvre.

General Committee of the Young Men's Christian Associations of China and Korea, 1896.
Chine (Hong-kong).
Organe : " China's Young Men ".
Il y a 70 associations chrétiennes de jeunes gens en Chine.
Revenu général : $ 3.290.

General Missionary Board of the Free Methodist Church of North America, 1882.
Chine. Inde. Ceylan.
Organe : " The Free Methodist ".
Revenu général : $ 53.243, dont plus de $ 45.000 dépensés pour les non-chrétiens.

Woman's Foreign Missionary Society of the Free Methodist Church, 1894.
Chine. Inde.
Organe : " Missionary Tidings ".
Revenu général : $ 39.002.
$ 33.703 de la *Woman's Foreign Missionary Society.*

General Missionary Board of the Pentecostal Church of the Nazarene, 1897.
Inde.
Revenu général : $ 16.000.

General Mission Board of the Church of the Brethren, 1884.
Chine. Inde.
Organe : " The Missionary Visitor ".
But : Envoi de missionnaires. Construction d'églises. Publication d'ouvrages religieux.
Revenu général : $ 56.592, dont $ 22.041 ont été dépensés dans l'Inde.

German Baptist Mission, 1845.
Russie.
Organe : " Quarterly Reporter of the German Baptist Mission ".
Revenu général : £ 539.

German Evangelical Church of Caucasia, Russian Asia, *s. d.*
Inde. Afrique orientale allemande.
Revenu général : 1.000 Mk.

German Evangelical Lutheran Church of German East Africa, 1898.
Afrique orientale allemande.

Godavari Baptist Swadesha Suvartavyapaka Society, 1888.
Inde.
Revenu général : 378 R.

Gopalgunge Evangelistic Mission, 1874.
Inde.
Revenu général : £ 174.

Scottish Committee of Gopalgunge Evangelistic Mission, 1889.
Inde.
Revenu général : £ 174.

Gospel Baptist Mission, 1892.
Chine septentrionale.

Gospel Missionary Society, 1903.
Chine. Inde. Afrique orientale britannique.
Organe : " Gospel Message ".
Revenu général : $ 5.508.

Gössnersche Missionsgesellschaft, 1836.
Inde.
Organes : " Die Biene auf dem Missionsfelde ". — " Die kleine Biene für Jung und Alt ", — " Mitteilungen an den Freundeskreis ".
Revenu général : 434.266.

Grace Mission, 1902.
Chine (Tang-si).
Revenu général : $ 1.035.

Guyarat Tract and Book Society, 1853.
Inde (Gujarat et Kathiawar).
Organe : " The Dawn of Truth ".
Publications en 1908 : 35.857 exempl.
Revenu général : 1.877 R.

Helping Hands Missionary Association, 1884.
Inde.

Henaratgoda Village Mission, 1895.
Ceylan.

Hephzibah Faith Missionary Association, 1896.
Chine. Inde.
Organe : " Sent of God ".
Revenu général : $ 7.000.

Hibernian Bible Society, 1806.
Chine. Inde.
Organe : " The Bible in the World ".
But : Société indépendante qui, par l'entremise de la " British and Foreign Bible Society ", subvient à l'entretien de huit colporteurs en Chine et de trois dans l'Inde.
Revenu général : £ 3.292.

Hildesheimer Verein für die deutsche Blindenmission in China, 1890.
Chine.
Organe : " Tsan-Kwong ".
Revenu général : 17.949 Mk.

Home and Foreign Missionary Society of the United Evangelical Church, 1891.
Chine.
Un missionnaire au Soudan.
Organe : " The Evangelical ".
Revenu général : $ 116.438.

Home for Homeless and Friendless Indian Women, Calcutta, 1899.
Inde.
Revenu général : 4.950 R.

Council in England for the Home for Homeless and Friendless Indian Women, Calcutta, 1898.
Inde.
Revenu général : £ 330.

Home Missionary Society of India, 1905.
Inde.
Organe : " Home Missionary Society of India Quarterly ".
Revenu général : 2.800 R.

India Christian Endeavor Union, 1897.
Inde. Ceylan.
Organe : " The India Christian Endeavor ".
Revenu général : 10.000 R.

India Industrial Evangelistic Committee for the United States, 1903.
Inde.

India Industrial Evangelistic Mission, 1903.
Inde.
Organe : " The Industrial Evangelistic Mission Herald ".

Indian Baptist Missionary Society, 1899.
Inde.

Indian Christian Association, Madras, 1887.
Inde.
Organe : " The Christian Patriot ".
Revenu général : 300 R.

Indian Christian Bajana Sabah, 1909.
Inde.

Indian Christian Mission, 1897.
Inde. Ceylan.
Revenu général : £ 589.

Indian Church Aid Association, 1880.
Inde.
Organe : " The Indian Church Magazine ".
Revenu général : £ 3.000.

Indian Home Mission to the Santhals, 1867.
Inde.
Organes : " Santalen ". — " Hor Hopasoen ".
Revenu général : £ 7.966.

American Committee of the Indian Home Mission to the Santhals, 1891.
Inde.
Organe : " Santhalmissionaeren ".
Revenu général : $ 6.393.

Scottish Committee in Aid of Indian Home Mission to the Santhals, 1876.
Inde.
Revenu général : £ 36.

Indian Missionary Society of Tinnevelly, 1903.
Inde.
Organe : " The Missionary Intelligencer ".
Revenu général : 8.254 R.

India Sunday School Union, 1876.
Inde.
Organe : " The India Sunday School Journal ".
Revenu général : R. 15.710.

Indian Widows' Union, 1889.
Inde.
But : Amélioration de la condition des veuves indiennes.
Revenu général : £ 131.

Industrial Missions Aid Society, 1897.
Le Monde.
Organe : " Industrial Missions ".
Revenu général : £ 3.149.

International Order of the King's daughters and sons, 1886.
Chine, Iles Philippines, Inde, Palestine, Syrie, Afrique occidentale (Libéria).
Organe : " The Silver Cross ".

Isan-Emin-Bolana Komity, 1869.
Madagascar.
Revenu général : £ 440.

International Union Mission, 1901.
Inde, Afrique orientale britannique.
Organe : " The Messenger ".
Revenu général : $ 3.039.

Jaffna Native Evangelical Society, 1832.
Ceylan sept. et petites îles au sud-ouest de Jaffna.
Revenu général : 2.022 R.

Jaffna Women's Foreign Missionary Society, *s. d.*
Inde.
Revenu général : 500 R.

Jaffna Student Foreign Missionary Society, 1900.
Inde sud-est et petites îles au nord de Ceylan.
Revenu général : 480 R.

John G. Kerr Refuge for the Insane. Canton, 1898.
Chine (Canton).
Revenu général : $ 6.332.
Ce refuge, seul hospice pour aliénés existant en Chine, a été fondé par J. G. Kerr, qui fut médecin missionnaire à Canton pendant quarante-sept ans.

Jungle Tribes Mission, Nilgiri Hills, Coonoor, South India, 1891.
Inde mérid.
Revenu général : 921 R.

Kandy Industrial School, 1854.
Ceylan.
But : Education professionnelle d'enfants pauvres.

Keskar's Christian Mission at Sholapur, 1899.
Inde.
Revenu général : 7.038 R.

Keswick Convention Mission Council, 1896.
Chine. Égypte.
Organe : " The Life of Faith ".
Revenu général : £ 1.527.

Kieler China Mission.
Chine.
Organe : " Er Kommt ".
Revenu général : 15.050 Mk.

Kurku and Central Indian Hill Mission, 1890.
Inde.
Organe : " Circular Leaflet ".
Revenu général : £ 2.628.

Kvindelige Missions-Arbejdere, 1900.
Malaisie. Inde. Syrie.
Organe : " Bring Lys ".

Lakher Pioneer Mission, 1905.
Inde.
Organe : " Notes from Lakherland ".
Revenu général : £ 138.

Lee Memorial Bengali Mission, 1901.
Inde.

London Association in Aid of the Moravian Missions, 1817.
Inde. Afrique orientale allemande.
Organe : " The Moravian Quarterly of the London Association in aid of the Moravian Missions ".
Revenu général : £ 12.487.

London Missionary School of Medicine, 1903.
Le Monde.
Organe : " The Ends of the World ".
Revenu général : £ 270.

London Missionary Society, 1795.
Chine. Inde. Madagascar.
Organe : " The Chronicle of the London Missionary Society ".
Revenu général : £ 196.315.

Loventhal's Mission, 1872.
Inde méridionale.
Organes : " Hojskolebladet ". — " From the Mission of Löventhal ".
Revenu général : 5.000 Kr.

Ludhiana Zenana and medical Mission, 1879.
Inde.
Organe : " News from Ludhiana ".
Revenu général : £ 1.119.

Madras Christian Benefit Fund, 1903.
Inde.
Organe : " The Christian Patriot ".
Revenu général : 126.000 K. (capital).

Madras Native Christian Provident Fund, 1885.
Inde.
Organe : " The Christian Patriot ".

Madras Tamil Mission Orphan Home, 1874.
Inde.

Madura Home Missionary Society, 1854.
Inde.
Revenu général : R. 2.200.

Medical Missionary Association of India, 1905.
Inde.
Organe : " Medical Missions in India ".
Revenu général : 1.015 R.

Mission among the higher Classes in China, 1894.
Chine.
Organe : " The Institute Record ".
Revenu général : $ 5.000.

American Committee of the Mission among the higher Classes in China, 1894.
Chine.

Missionary Associations in China, s. d.
Chine.
Les missionnaires qui résident en Chine ont formé des Associations pour s'entr'aider et agir de concert dans leurs œuvres.

Mission Board of the Evangelical Lutheran Norwegian Berthren, 1905.
Chine centrale.
Organe : " Broderbaandet ".
Revenu général : $ 5.580.

Missionary Society of the Calvinistic Methodist Church in the United States of America, 1869.
Inde.
Organe : " Y Cyfaill " (L'Ami).
Revenu général : $ 9.010.

Missionary Society of the Evangelical Association, 1838.
Chine.
Organes : " Evangelischer Missionsbote ". — " Missionary Messenger ".
Revenu général : $ 260.438.

Woman's Missionary Society of the Evangelical Association, 1880.
Chine.
Organe : " Missionary Messenger ".
Revenu général : $ 18.702.

Missionary Society of the Methodist Church, Canada, 1824.
Chine.
Organe : " The Missionary Outlook ".
Revenu général : $ 518.102.

Mission der Brüdergemeinde, 1732.
Inde.
Organe : " Missionsblatt der Brüdergemeinde ".
Revenu général : 1.797.410 Mk.

Agence de la Mission morave pour la Suisse française, 1873.
Inde.
Organe : " Journal de l'Unité des Frères ".
Revenu général : 74.948 fr.

Schweizer Hilfsverein für die Brüdermission, 1904.
Inde.
Revenu général : 2.000 fr.

Mission to Lepers in India and the East, 1874.
Chine. Siam. Iles Philippines. Inde. Ceylan.
Organe : " Without the Camp ".
Revenu général : £ 27.212.

Mission to the Chinese Blind and Illiterate sighted, 1886.
Chine.
Revenu général : De £ 800 à £ 1.000.

Peking Local Committee of Mission to the Chinese Blind and Illiterate sighted, 1886.
Chine.

Mission Verein für Süd-Ost Europa, 1903.
Russie.
Organe : " Mitteilung der Mission für Süd-Ost Europa ".

Missionaries' Literature Association, 1894.
Le Monde.
Organe : " Missionary Quarterly ".
Revenu général : £ 301 et dons de livres.

Missionary Society of the Church of England in Canada, 1883.
Chine. Inde. Perse. Palestine. Égypte. Afrique orientale anglaise.
Organe : " The New Era ".
Revenu général : $ 116.000.

Woman's Auxiliary to the Missionary Society of the Church of England in Canada, 1886.
Chine. Inde.
Organe : " The Letter Leaflet ".
Revenu général : $ 49.080.

Missionary Society of the Wesleyan Methodist Connection of America, 1889.
Inde. Afrique occidentale (Sierra Leone).
Organe : " Wesleyan Methodist ".
Revenu général : $ 15.000.

National Armenia and India Relief Association for Industrial Orphan Homes, 1895.
Inde. Empire ottoman.
Organe : " The Helping Hands Series ".
Revenu général : $ 50.000.

National Bible Society of Scotland, 1861.
Chine. Inde. Ceylan, Afrique orientale anglaise. Empire ottoman. Afrique occidentale.
Organe : " Quarterly Record ".
Revenu général : £ 32.948.

National Federation of Woman's Congregational Home Missionary State Organizations, 1905.
Inde. Chine. Ceylan. Empire ottoman.
Organe : " The American Missionary ".
Revenu général : $ 136.

National Committee of Young Men's Christian Associations of Australia and New Zealand, 1906.
Inde.
Un sociétaire pour les Indes a été nommé récemment.

National Council of Young Men's Christian Associations of India and Ceylan, 1891.
Inde. Ceylan.
Organes : " The Young Men of India ". — " Ceylan Men ".
Revenu général : 29.620 R.

National Missionary Society of India, 1905.
Inde.
Organes : " The National Missionary Intelligencer ". — " The Quasid ". — " The N. M. S. Ka'-Akhbar ". — " The Patrika ". — " The Deepika ".
Revenu général : 6.500 R.

National Young Women's Christian Association of India, Burma and Ceylon, 1896.
Indes. Ceylan.
Organe : " The Young Women of India and Ceylan ".
Revenu général : £ 7.672.

Nazareth Children's Mission, 1903.
Inde.
Organe : " The Children's Herald ".
Revenu général : 450 R.

Nepal Mission, 1897.
Inde.

New Zealand Baptist Missionary Society, 1885.
Inde.
Organe : " The New Zealand Baptist ".
Revenu général : £ 2.060.

Neukirchener Missionsanstalt, 1882.
Indes néerlandaises. Afrique orientale anglaise.
Organe : " Der Missions-und-Heidenbote ".
Revenu général : 176.600 Mk.

New South Wales Church Missionary Association, 1825.
Chine. Inde. Palestine. Egypte. Afrique orientale allemande. Afrique orientale anglaise.
Revenu général : £ 5.754.
Organe : " The Church Missionary Gleaner ".

New Zealand Church Missionary Association, 1892.
Chine. Inde. Nigeria méridionale.
Organe : " The New Zealand Church Gleaner ".
Revenu général : £ 2.034.

Nihon Kirisuto Kyokwai Dendo Kyoku, 1894.
(Board of Missions of the Church of Christ in Japan.)
Empire chinois.
Revenu général : 83.000 Yen.

North China and Shantung Mission, 1880.
Chine.
Organe : " The Land of Sinim ".
Revenu général : £ 5.714.

North China Tract Society, 1882.
Chine.
But : Publication et distribution de littérature religieuse.
Revenu général : $ 10.012.

North Fuhkien Religious Tract Society, 1891.
Chine (Fuhkien).
But : Impression et distribution de publications chrétiennes.
Revenu général : $ 1.519.

North India Industrial Home for Christian Blind, 1887.
Inde septentrionale.
Revenu général : £ 416.

North India School of Medicine for Christian Women, 1894.
Inde.
Revenu général : £ 1.300.

North India School of Medicine for Christian Women, Bombay, 1895.
Inde (Punjab).
Revenu général : £ 380.

North India School of Medicine for Christian Women, Dublin Auxiliary Committee, 1901.
Inde.
Revenu général : £ 50.

American Auxiliary Committee of the North India School of Medicine for Christian Women, 1895.
Inde.
Revenu général : $ 1.751.

Nurses' Missionary League, 1903.
Le Monde.
Organe : " Nurses near and far ".
Revenu général : £ 350.

Orissa Baptist Mission Press, 1838.
Inde (*Orissa et Bengale*).
Organe : " The Morning Star ".

Oxford Mission to Calcutta, 1880.
Inde (*Bengale*).
Organes : " The Quarterly Paper ". — " The Epiphany ".
Mission auprès des étudiants.
Revenu général : £ 4.210.

Panch Howds Mission, Poona, 1870.
Inde.

Peniel Missionary Society, 1895.
Inde. Afrique septentrionale (*Egypte*).
Organe : " Peniel Herald ".

Pentecostal Missionary Union of Great Britain and Ireland, 1909.
Empire chinois. Inde.
Organe : " Confidence ".
Revenu général : £ 500.

Pilger-Mission auf St-Chrischona, 1840.
Chine.
Organe : " Der Glaubensbote ".
Revenu : 256.126 fr., dont 14.543 fr. pour la mission en Chine.

Poona and Indian Village Mission, 1893.
Inde.
Revenu général : £ 6.100.
Organe : " White Already to the Harvest ".

Princeton Mission, 1906.
Chine septentrionale.
Organes : " Peking Young Men ". — " Bulletins ".
Revenu général : $ 5.500.

Ranaghat medical Mission, 1893.
Inde.

Regions Beyond Missionary Union, 1899.
Inde.
Organe : " Regions Beyond ".
Revenu général : £ 26.000, dont £ 18.000 pour les missions étrangères.

North American Auxiliary of the Regions Beyond Missionary Union, 1892.
Inde.
Organe: " The neglected Continent ".
Revenu général : $ 4.623.

Regions Beyond Helpers' Union, 1892.
Inde.
Revenu général : £ 4.000.

Religious Tract Society, 1799.
Le Monde.
Organe : " Seed Time and Harvest ".
But : Publication de livres religieux.
Revenu général : £ 27.721. Un fonds spécial de £ 20.000 est destiné au développement de l'œuvre en Chine pendant cinq ans.

Bangalore Tract and Book Society, 1825.
Inde (*Mysore*).
Organe: " Vrittanta Patrika ".
4.501.545 volumes et brochures publiés depuis 1825.
Revenu général : 33.597 R.

Bombay Tract and Book Society, 1827.
Inde occidentale (*chez les Marathi et Gujarati*).
25.000.000 de livres et brochures, en quatre langues, publiés depuis 1827.
Revenu général : 56.000 R.

Calcutta Christian Tract and Book Society, 1823.
Inde (*Bengale oriental et Assam*).
Cette société est indépendante. En 1908, elle a publié 62.150 volumes et 944.222 brochures, en treize langues.
Revenu général : 57.538 R.

Madras Religious Tract and Book Society, 1799.
Inde (*sud*).
Depuis son organisation la Société a publié 23.126.220 livres ou brochures, en cinq langues différentes.
Revenu général : 3.063 roupies.

Malayalam Religious Tract Society, 1895.
Inde (*Malayalam. Cochin, parties de Travancore et Malabar*).
Organe : " The Malayalam Bookman ".
Publications depuis 1895 : 1.700.000.
Revenu général : £ 158.

Manchurian Religious Tract Society Committee, 1908.
Mandchourie.
Publication et distribution de littérature chrétienne.

North India Christian Tract and Book Society. Allahabad, 1849.
Inde (*Agra. Oudh. Rajputana. Provinces centrales. Inde centrale*).
Moyenne annuelle des publications: 59.549.
Revenu général : 20.525 R.

Punjab Religious Book Society, 1863.
Inde (*Punjab. Province du nord-ouest et Sindh*).
Organe : " Masihi Tajalli ".
Publications depuis 1863 : 10.311.124.
Revenu général : 2.128 R.

South Travancore Tract and Book Society, 1856.
Inde (*Travancore sud*).
Organes : " The Christian Messenger ". — " The Missionary Gleaner ". — " The Temperance Herald ".
Publications depuis 1856 : 19.530.800.
Revenu général : 1.400 R.

Rheinische Missionsgesellschaft 1828.
Chine. Indes néerlandaises.
Organes : " Berichte der Rheinischen Missionsgesellschaft ". — " Der Kleine Missionsfreund. " — " Missionsblatt ".
Revenu général : 1.059.009 Marks.

Rheinischer Frauen-Missionsbund, 1909.
Chine. Indes Néerlandaises.
Organe : " Des Meisters Ruf ".

Vereeniging tot bevordering der belangen van het rijnsche zendinggenootschap, 1884.
Chine. Indes néerlandaises.
Organe : " De Rijnsche Zending ".
Revenu général : 12.000 Fl.

Representative Council of the Episcopal Church in Scotland, 1871.
Inde.
Organe : " The Foreign Mission Chronicle ".
Revenu général : £ 4.935.

Russian Evangelization Society, 1910.
Russie.

Saint-Thomas Syrian Christian Evangelistic Association, 1891.
Inde.
Revenu général : 27.890 R.

Salvation Army, 1865.
Inde. Ceylan. Indes Néerlandaises.
Organes : " The War Cry ". — " All the World ".
Revenu général : £ 257.165.

Saxe-Weimar evangelische Landeskirche, 1884.
Chine.

Scandinavian Evangelical Free Mission in Canton, 1910.
Chine (Canton).

Schleswig-Holsteinische Evangelisch-Lutherische Missions-Gesellschaft zu Breklum, 1877.
Inde.
Organes: " Schleswig-Holsteinisches Missionsblatt ". — " Frauen Missionsblatt ". — " Vort Missionsblatt ".
Revenu général : 201.412 Mk.

Scripture Gift Mission, 1888.
Le Monde.
Organe : " The Word of Life ".
Revenu général : £ 8.100.

Seventh-Day Adventist Mission Board, 1863.
Chine. Iles Philippines. Inde. Malaisie anglaise. Indes néerlandaises (Empire ottoman). Egypte. Soudan égyptien. Algérie. Sierra Leone. Afrique orientale anglaise et allemande.

Organe : The Advent Review and Sabbath Herald ".
Revenu général : $ 395.320.

Seventh-Day Baptist Missionary Society, 1842.
Chine, Indes néerlandaises. Afrique occidentale (Côte d'Or).
Organe : " The Sabbath Recorder ".
Revenu général : $ 18.654.

Shantung Christian University, Wei-hsien, 1904.
Chine (Shantung).
But : Création d'une école d'enseignement supérieur.

Société antiesclavagiste de France, 1888.
Afrique.
Organe : " Bulletin de la Société antiesclavagiste ".
Revenu général : de 15.000 à 20.000 francs.

Société des Missions Évangéliques chez les peuples non-chrétiens.
Madagascar.
Organes : " Journal des Missions Évangéliques ". — " Le Petit Messager ". — " L'Ami des Missions ".
Revenu général : 795.410 fr.

Société Auxiliaire des Dames de Paris, 1825.
Madagascar.
Organe : " Lettre-Circulaire ".
Revenu général : 22.252 francs.

Society of the Sacred Mission, 1893.
Afrique orientale.
Organe : " Society of the Sacred Mission, Quarterly Paper ".

Society for the Propagation of the Gospel in Foreign Parts, 1701.
Chine. Siam. Malaisie britannique. Inde. Palestine. Égypte. Algérie. Afrique orientale. Madagascar.
Organes : " The Mission Field ". — " The East and the West ". — " The King's Messengers ". — " The Church Abroad ". — " Home Workers'Gazette ".
Revenu général : £ 204.666.

Borneo Mission Association, 1909.
Malaisie anglaise.
Organe : " The Chronical of the Borneo Association ".

Cambridge Mission to Delhi, 1877.
Inde.
Organe : " Delhi Missions News ".
Revenu général : £ 20.164.

Rangoon Diocesan Mission Association, 1892.
Inde.
Organe : " The Rangoon Quarterly ".
Revenu général : £ 1.114.

Dublin University Mission to Chhota Nagpur, 1891.
Inde.
Organe : " The Dublin University Missionary Magazine ".
Revenu général : £ 2.509.

Ladies' Auxiliary of the Dublin University Mission to Chhota Nagpur, 1891.
Inde.
Organe : " The Dublin University Missionary Magazine ".
Revenu général : £ 1.767.

Madagascar Church Mission Association, 1880.
Madagascar.
Organe : " Madagascar Church Mission Association Quarterly Paper ".
Revenu général : £ 1.027.

Society for the Protection of Children in India, 1901.
Inde.
Revenu général : £ 471.

English Committee of the Society for the Protection of Children in India, 1900.
Inde.
Revenu général : £ 129.

Society for the Suppression of the Opium Trade, 1874.
Chine. Inde.
Organe : " The Friend of China "'
Revenu général : £ 800.

South African Compounds and Interior Mission, 1896.
Afrique orientale anglaise.
Organe : " Africa's Golden Harvest ".
Revenu général : £ 4.00.

South Chih-li Mission, 1896.
Chine (Chih-li. Ho-nan. Shan-tung).
Organe : " Gospel News ".
Revenu général : $ 10.969.

South Fuhkien Religious Tract Society, 1508.
Chine (Fuhkien sud).
Organes : " The Church Messenger ". — " The Amory Church News ".
Revenu général : $ 1.515.

South India Missionary Association, 1897.
Inde.
Revenu général : 350 R.

South Indian Strict Baptist Missionary Society, 1897.
Inde méridionale.
Organe : " Rays from the East ".
Revenu général : £ 3.158.

South Travancore Native Evangelistic Society, 1901.
Inde méridionale.
Revenu général : 463 R.

Stirling Tract Enterprise, 1848.
Inde. Ceylan. Afrique.
Organe : " The British Messenger ".
Revenu général : £ 8.254, dont £ 40 pour les non-chrétiens.

Strict Baptist Convention, South India, 1866.
Inde.
Revenu général : 1.000 R.

Strict Baptist Mission.
Inde méridionale.
Organe : " The Strict Baptist Mission Herald ".
Revenu général : £ 2.268.

Ladies' Zenana Auxiliary of the Strict Baptist Mission, 1906.
Inde méridionale.
Organe : " The Strict Baptist Mission Herald ".
Revenu général : £ 212.

Student Volunteer Movement of China, 1910.
Chine.

Student Volunteer Movement of India and Ceylan, 1896.
Inde. Ceylan.
Organe : " Young Men of India ".

Sunday School Union, 1803.
Chine. Inde. Russie.
Organes : " Sunday School Chronicle ". — " Young England ". — " The Golden Rule ". — " Child's Own Magazine ". — " Children of Europe ".
Revenu général : £ 7.690.

Indian Committee of the Sunday School Union London, 1876.
Inde.
But : Évangélisation des enfants de l'Inde au moyen d'écoles du Dimanche.
Revenu général : £ 703.

Sunday School Union for China, 1908.
Chine.

Swedish Evangelical Free Church of the United of States of North America, 1895.
Chine (Canton).

Swedish Evangelical Mission Covenant of America, 1885.
Chine.
Organe : " Missionaren ".
Revenu général : $ 49.926.

Tasmanian Baptist Missionary Society, 1884.
Inde.
Organe : " The Southern Baptist ".

Telugu Baptist Home Mission Society, 1897.
Inde.
Organe : " The Telugu Baptist ".
Revenu général : 1.350 R.

Telugu Baptist Publication Society, 1895.
Inde. Afrique méridionale. Burma.
Organe : " Telugu Baptist ".
Revenu général : 1.992 R.

Tract and Colportage Society of Scotland, 1793.
Inde. Nigeria méridionale.
Revenu général : £ 7.000.

Tinnevelly Children's Mission, 1891.

Inde.
Organe : " The Children's Friend ".
Revenu général : 5.452 R.

Trinitarian Bible Society.
Iles Philippines.
Organe : " The Quarterly Record ".
Revenu général : £ 3.000.

Trustees of Foochow College, 1909.
Chine.
Revenu général : $ 7.000.

Trustees of Jaffna College Funds, 1877.
Ceylan.
Revenu général : $ 9.707.

Trustees of the Canton Christian College, 1886.
Chine méridionale. Colonies de Canton et d'Hakka.
But : Éducation religieuse et pratique des jeunes Chinois pour les préparer à devenir instituteurs, pasteurs, docteurs, hommes d'affaires, etc.
Revenu général : $ 24.075, dont $ 13.165 payés par les étudiants.

Trustees of the Endowment Fund of the American College Madura, India, 1906.
Inde.
But : Éducation des jeunes gens de l'Inde méridionale.
Revenu général : $ 16.462.

Trustees of the University of Nanking, 1909.
Chine centrale.

Vanguard Missionary Association, 1895.
Inde.
Organe : " The Vanguard ".
But : Mission auprès des enfants.

Victorian Baptist Foreign Mission, 1895.
Inde.
Organe : " Our Harvest Fields ".
Revenu général : £ 3.064.

Udvalget for L. P. Larsen's Mission Blandt Indiske Studenter, 1899.
Inde.
Organe : Meddelelser om L. P. Larsen's mission blandt indiske studenter ".
Revenu général : De 7.000 à 8.000 Kr.

United Free Church of Scotland's Foreign Mission Committee, 1900.
Chine. Inde. Arabie méridionale. Nigeria méridionale. Nyassaland.
Organe : " The Missionary Record ".
Revenu général : £ 211.103.

United Free Church of Scotland Women's Foreign Mission Committee, 1900.
Chine. Inde.
Organe : " The Women's Missionary Magazine ".
Revenu général : £ 39.334.

United Methodist Church Missionary Society, 1857.
Chine. Afrique orientale anglaise. Afrique occidentale (Sierra Leone).
Organe : " The Missionary Echo ".
Revenu général : £ 24.176, dont £ 17.345 pour les missions en pays étrangers.

Universities Mission to Central Africa, 1858.
Afrique orientale anglaise. Afrique orientale allemande. Afrique centrale méridionale (Nyassaland).
Organe : " Central Africa ".
But : Organisation de stations dans l'Afrique centrale.
Revenu général : £ 22.500.

Ladies' Association of the Universities Mission to Central Africa, 1875.
Afrique orientale anglaise. Afrique orientale allemande. Afrique centrale méridionale (Nyasaland).
But : Paiement des traitements des institutrices d'Afrique, installation d'écoles, dons d'étoffes à des Sociétés, pour confection des vêtements destinés à l'Afrique.
Revenu général : De £ 100 à £ 120.

United Norwegian Evangelical Lutheran Church of America, 1890.
Chine. Madagascar.
Organes : " The United Lutheran". — " Lutheraneren ".
Revenu général : $ 58.000.

Women's Heathen Missionary Society of the United Norwegian Evangelical Lutheran Church of America, 1902.
Chine. Madagascar.
Organes : " Lutheraneren ". — " The United Lutheran ".
Revenu général: $ 10.000.

United Original Secession Church of Scotland, Foreign Mission Committee, 1872.
Inde.
Organe : " Original Secession Magazine".
Revenu général : £ 1.751.

United Society of Christian Endeavor for China, 1893.
Chine.
Organe : " The Chinese Illustrated News".

University of Nanking, 1909.
Chine centrale.
Organe : " The University of Nanking Bulletin ".
But: Création d'une institution d'enseignement supérieur, avec la coopération de plusieurs missions.

University Medical School, Canton, 1906.
Chine.
But : Éducation médicale sous des auspices chrétiens.
Cette école est l'œuvre de la " Christian Association of the University of Pennsylvania ".
Revenu général : $ 6.000.

Welsh Calvinistic Methodists, Foreign Missions, 1840.
Inde.
Organes : " Drysorfa ". — " The Monthly ". — " Treasury ".
Revenu général : £ 16.097.

Wesleyan Methodist Missionary Society, 1813.
Chine. Inde. Ceylan. Afrique occidentale (Gambie, Sierra Leone) Côte d'Or. Nigeria méridionale.
Organe : " The Foreign Field ".
Revenu général : £ 349.593.

Women's Auxiliary, Wesleyan Methodist Missionary Society, 1858.
Chine. Inde. Ceylan.
Organe : " Women's Work on the Mission Field ".
Revenu général : £ 20.000.

West China Religious Tract Society, 1899.
Chine (Szechwan. Yun-nan. Keveichan. Kan-su).
Organes : " The Chinese Church Monthly Magazine ". — " The West China Christian Magazine ".
But : Publication et distribution de littérature chrétienne.
Revenu général : £ 1.997.

West China Union University, 1909.
Chine (Cheng-tu-fu-Szechwan).
But : Enseignement supérieur sous les auspices chrétiens.
Cette Université comprend quatre collèges et aura plus tard trois écoles de théologie, une école normale et une école de médecine.

West Indian African Mission, 1855.
Guinée française.
Revenu général : £ 900.

Woman's Auxiliary to the Board of Governors of the University Hospital, Manila, Philippine, Islands.
Iles Philippines.
Revenu général : V. 2.000.

Woman's Foreign Missionary Society of the Methodist Protestant Church, 1879.
Chine.
Organe : " The Woman's Missionary Record ".
Revenu général : $ 22.866.

Womans General Missionary Society of the Churches of God. 1890.
Inde.

Organe : " The Church Advocate ".
Revenu général : $ 2.036.

Woman's Union Missionary Society of America for Heathen Lands, 1860.
Chine. Inde.
Organe : " The Missionary Link ".
Revenu général : $ 65.069.

Women's Christian Temperance Union of India.
Inde.

World's Christian Endeavor Union, 1895.
Le Monde (tous les pays ouverts aux protestants).
Organe : " The Christian Endeavor Union ".
Revenu général : $ 8.000.

World Evangelization League, 1905.
Chine.
Organe : " Occasional Papers ".

World's Student Christian Federation, 1895.
Le Monde (tous les pays où se trouvent des institutions d'enseignement supérieur).
Organe : " The Student World ".

World's Sunday School Association, 1889.
Malaisie. Afrique. Asie.
Organe : " The Sunday School Times ".
Revenu général : $ 22.723.

World's Woman's Christian Temperance Union, 1883.
Le Monde.
Organes : " The Union Signal ". — " The Crusader Monthly ".
But : Propagande de tempérance.
Revenu général : $ 4.500.

World's Young Women's Christian Association, 1894.
Inde. Afrique orientale anglaise Egypte. Tunis. Empire ottoman. Afrique occidentale.
Organe : " The World's Young Women's Christian Association Quarterly ".
Revenu général : £ 12.143.

Young Women's Christian Association of China, 1899.
Chine (Shanghaï).
Organe : " World's Young Women's Christian Association Quarterly ".
Revenu général : $ 900.

Zenana and Home Mission Midwifery Training Home, 1880.
Inde.
Organe : " White Fields ".
But : Instruction médicale des femmes missionnaires.
Revenu général : £ 320.

Zenana Bible and Medical Mission, 1852.
Inde.
Organe : " The Zenana ".
Revenu général : £ 24.744.

Zenana Training Home Poona.
Inde.
Revenu général : 6.384 R.

LISTE
DES MISSIONS PAR PAYS MUSULMANS

LE MONDE (1)

World's Student Christian Federation, 1895.
The Christian Endeavor Union, 1895.
Scripture Gift Mission, 1888.
Missionarie's Litterature Association, 1894.
Industrial Missions Aid Society, 1897.
London Missionary School of Medicine, 1903.
Nurse's Missionary League, 1903.
World's Woman's Christian Temperance Union, 1883.
Religious Tract Society, 1799.
Trinitarian Bible Society, 1831.
Association for the Free Distribution of the Scriptures, 1874.
All Nations Missionary Union, Pence Association and Information Bureau, 1892.

RUSSIE

Anglican and Foreign Church Society, 1904.
British and Foreign Bible Society, 1804.
Deutsche Orient Mission, 1895.
German Baptist Mission, 1845.
Mission Verein für Süd-Ost Europa, 1903.
Russian Evangelization Society.
Sunday School Union.

EMPIRE OTTOMAN

American Bible Society, 1816.
American Board of Commissioners for Foreign Missions, 1810.
American Christian Hospital, Cesarea, 1898.

(1) Missions intervenant dans le monde entier sans autres indications.

American College for Girls, Constantinople, 1890.
Anglican and Foreign Church Society, 1904.
Apostolic Institute, Konia, 1892.
Bible Lands Missions Aid Society, 1854.
Board of Directors of the Apostolic Institute, Konia, 1907.
Board of Foreign Missions of the Synod of the Reformed Presbyterian Church in the United States of America, 1856.
Board of Trustees of St Paul's Institute, 1887.
British and Foreign Bible Society, 1804.
Canada Congregational Woman's Board of Missions, 1886.
Central Turkey College, Aintab, 1876.
Church Missionary Association for Victoria, 1892.
Church Missionary Society Associations in Scotland.
Church Missionary Society for Africa and the East, 1799.
Deutsche Orient Mission, 1895.
Deutsche Evangelische Kirche in Türkei, 1843.
Deutscher Hielfsbund für christliches Liebeswerk in Orient, 1896.
Euphrates College, Harpoot, 1878.
Foreign Christian Missionary Society, 1875.
Friends' Armenian Mission Committee, 1882.
Greek Evangelical Union of Smyrna, 1883.
Greek Evangelical Union of Smyrna, Reference Council in Great Britain, 1884.
Jaffa Medical Mission, 1878.
Kaiserswerth Deaconnesses' Mission, 1836.
Marsovan Missionary Society, 1899.
Mennonite Brethren in Christ, 1883.
National Armenia and India Relief Association for Industrial Orphan Homes, 1895.
National Bible Society of Scotland, 1861.
National Federation of Woman's Congregational Home State Organizations, 1905.
Oriental Orphanage, Broussa, 1875.
Religious Tract Society, 1799.
Rheinisch-Westfalischer Diakonissenverein, 1836.
Robert College, Constantinople, 1864.
Seventh-Day Adventist Mission Board, 1863.
South African Church Missionary Association, 1895.
Trustees of Anatolia College, 1894.
Trustees of Central Turkey College, Aintab, 1876.
Trustees of Euphrates College Funds, 1878.
Trustees of Robert College, Constantinople, 1864.
Trustees of the American College for Girls at Constantinople in Turkey, 1908.
Trustees of the International College of Smyrna, Turkey, 1903.
Woman's Board of Missions, 1868.
Woman's Board of Missions for the Pacific, 1873.
Woman's Board of Missions of the Interior, 1868.
World's Young Women's Christian Association, 1894.

ARABIE

Bible Lands Missions Aid Society, 1854.
Board of Foreign Missions of the Reformed Church in America (Dutch), 1832.
Dansk kirke-Mission i Arabien, 1904.
United Free Church of Scotland's Foreign Mission Committee, 1900.
Woman's Board of Foreign Missions of the Reformed Church in America (Dutch), 1875.

PALESTINE

American Friend's Board of Foreign Missions, 1894.
Christian and Missionary Alliance, 1897.

Church Missionary Association for Victoria, 1892.
Edinburgh Medical Missionary Society, 1841.
English Mission, Lydda, Palestine, 1898.
First New-Testament Church, Los Angeles, California, 1905.
Foreign Missionary Association of Friends of Philadelphia, 1882.
International Order of the King's Daughters and Sons, 1886.
Invalid's Auxiliary to the Edinburgh Medical Missionary Society, 1877.
Jerusalem and the East Mission Fund, 1888.
Kaiserswerth Deaconesses' Mission, 1836.
Konferenz der Deutsch-Evangelischen Gemeinden des Orients, 1908.
Missionary Society of the Church of England in Canada, 1883.
New South Wales Church Missionary Association, 1825.
Palestine Village Mission, 1895.
Society for the Propagation of the Gospel in Foreign Parts, 1701.
Swedish Society of Jerusalem, 1904.
Syrisches Waisenhaus Jerusalem, 1860.
Tabeetha Mission Schools, 1863.
Verein für das syrische Waisenhaus in Jerusalem, 1860.

SYRIE

American Friend's Board of Foreign Missions, 1894.
Association for the Support of the Jessie Taylor Memorial School for Moslem and Druse Girls, 1868.
Baakleen Medical Mission to to Druses, 1865.
Board of Foreign Missions of the Presbyterian Church in the United States of America, 1837.
Board of Foreign Missions of the Synod of the Reformed Presbyterian Church in the United States of America, 1856.
Dufferin and Procter Memorial Schools, 1886.
Edinburgh Medical Missionary Society, 1841.
Foreign Missionary Association of Friends of Philadelphia, 1882.
Foreign Mission Committee of the Reformed Presbyterian Church of Scotland, 1871.
Foreign Mission of the Reformed Presbyterian Synod of Ireland, 1871.
Friends' Foreign Mission Association, 1866.
International Order of the King's Daughters and Sons, 1886.
Invalid's Auxiliary to the Edinburgh Medical Missionary Society, 1877.
Jerusalem and the East Mission Fund.
Jessie Taylor Memorial School for Moslem and Druse Girls, Beirut, 1868.
Kaiserswerth Deaconesses' Mission, 1836.
Kvindelige Missions-Arbejdere, 1900.
Lebanon Hospital for the Insane.
Lebanon Hospital for the Insane Committees in Holland, 1901.
Lebanon Hospital for the Insane, American Committee, 1900.
Lebanon Hospital for the Insane, Swiss Committees, 1900.
Native Medical Mission, Sidon, s. d.
Oesterlands Missionen, 1898.
Syrian Protestant College, Beirut, 1863.
Trustees of Syrian Protestant College, Beirut, Syria, 1863.
Woman's Foreign Missionary Society of the Presbyterian Church, 1870.
Woman's North Pacific Presbyterian Board of Missions, 1888.
Woman's Occidental Board of Foreign Missions of the Presbyterian Church U. S. A., 1873.
Woman's Presbyterian Board of Foreign Missions of the Southwest, 1877.
Woman's Presbyterian Board of Missions of the Northwest, 1870.
Women's Board of Foreign Missions of the Presbyterian Church, New-York, 1870.

CHYPRE

Jerusalem and the East Mission Fund, 1888.

Anglican and Foreign Church Society, 1904.
Board of Foreign Missions of the Synod of the Reformed Presbyteria Church in the United States of America, 1856.

ASIE

American Tract Society, 1825.
World's Sunday School Association, 1889.

CHINE

Allgemeiner Evangelisch-Protestantischer Missionsverein, 1884.
America Advent Society, 1897.
American Baptist Foreign Mission Society, 1814.
American Bible Society, 1816.
American Board of Commissioner for Foreign Missions, 1810.
American Committee of the Mission among the higher Classes in China, 1894.
American Friends' Board of Foreign Missions, 1894.
Associates of the late Rev. Dr. Bray, 1733.
Australian Council of the China Inland Mission, 1890.
Auxiliary Council for New-Zealand of the China Inland Mission, s. d.
Auxiliary Council for Tasmania of the China Inland Mission, s. d.
Baptist Missionary Society, 1792.
Baptist Zenana Mission, 1867.
Berliner Frauen-Missionsverein für China, 1850.
Berliner Missionsgesellschaft, 1824.
Bible Mission Society, 1904.
Bible Study Committee, 1907.
Bible Translation Society Auxiliary of the Baptist Missionary Society, 1840.
Board of Foreign Missions of the International Apostolic Holiness Union and " the Revivalist ", 1900.
Board of Foreign Missions of the Methodist Episcopal Church, 1819.
Board of Foreign Missions of the Presbyterian Church in the United States of America, 1837.
Board of Missions of the Methodist Episcopal Church, South, 1846.
Board of Foreign Missions of the Reformed Church in America (Dutch), 1832.
Board of Foreign Missions of the Synod of the Reformed Presbyterian Church in the United States of America, 1856.
Board of Trustees of the University Medical School, Canton, 1906.
British and Foreign Bible Society, 1804.
" Broadcast " Tract Press, 1906.
Brotherhood of St. Andrew, 1883.
Canada Congregational Woman's Board of Missions, 1886.
Canton and Hong-Kong Religious Tract Society, 1855.
Canton Educational Association Fuls-Kien-Kwantang, 1909. Canton Medical Missionary Society, 1838.
Central China Religious Tract Society, 1876.
Chefoo Industrial Mission, 1895.
China Baptist Publication Society, 1899.
China Emergency Appeal Committee, 1909.
China Inland Mission, 1865.
China Inland Mission Auxiliary Council for Scotland, 1889.
China Inland Mission, Council for North America, 1888.
China Medical Missionary Association, 1886.
China Missionary Society of the Augustana Synod of the Evangelical Lutheran Church of North America, 1902.
Chinese Missionary Societies.

Chinese Students' Christian Association in North America, 1909.
Chinese Tract Society.
Chrischonazweig der China-Inland Mission, 1895.
Christian and Missionary Alliance, 1897.
Christian Educational Union of West China, 1906.
" Christian Herald " Orphanage Committee of China, 1908.
" Christian Herald " Missionary Fund, 1907.
Christian Literature Society for China, 1887.
Christian Literature Society for China, Edinburgh and Glasgow Committee, 1887.
Christian Literature Society for China, London Committee, 1887.
Christian Missions in Many Lands, 1836.
Church Missionary Association for Victoria, 1892.
Church Missionary Society Associations in Scottland.
Church Missionary Society for Africa and the East, 1799.
Church of Scotland Foreign Mission Committee, 1829.
Church of Scotland Women's Association for Foreign Missions, 1837.
Committee of the Pakhoi Leper Fund, South China, 1883.
Danske Missionsselskab (Danish Missionary Society), 1821.
Deutsche China-Allianz-Mission in Barmen, 1885.
Directors of the Methodist Publishing House in China, 1904.
Domestic and Foreign Missionary Society of the Protestant Episcopal Church in the United States of America, 1820.
Dublin University Mission to Fuh-Kien, 1885.
Educational Association of China, 1890.
Epworth League of the Methodist Episcopal Church, 1889.
Epworth League of the Methodist Church, South, 1889.
Evangelische Missionsgesellschaft zu Basel, 1815.
Evangelistic Association of China, 1907.
Executive Committee of Foreign Missions of the Presbyterian Church in the United States, 1861.
Finska Missionssälls-Kapet, 1859.
First New Testament Church, Los Angeles, California, 1905.
Foreign Christian Missionary Society, 1875.
Foreign Department of the National Board of the Young Women's Christian Associations of the United States of the America, 1906.
Foreign Missionary Society of the United Brethren in Christ, 1853.
Foreign Mission Board of the Southern Baptist Convention, 1845.
Foreign Mission Committee of the Presbyterian Church in Canada, 1844 et 1854.
Foreign Mission of the Presbyterian Church in Ireland, 1840.
Foreign Missions Committee of the Presbyterian Church of England, 1847.
Foreign Mission Committee of the Presbyterian Church of New Zealand, 1869.
Frauen-Verein für christliche Bildung des weiblichen Geschlechts im Morgenlande, 1842.
Fria Missionen i Finland, 1890.
Friends' Foreign Mission Association, 1866.
General Committee of the Young Men's Christian Associations of China and Korea, 1896.
General Missionary Board of the Free Methodist Church of North America, 1882.
General Mission Board of the Church of the Brethren, 1884.
Gospel Baptist Mission, 1892.
Gospel Missionary Society, 1903.
Grace Mission, 1902.
Hephzibah Faith Missionary Association, 1896.
Hibernian Bible Society, 1806.
Hildesheimer Verein für die deutsche Blindensmission in China, 1890.

Home and Foreign Missionary Society of the United Evangelical Church, 1891.
Hwa Hsi Hsioh Tang, 1909.
International Order of the King's Daughters and Sons, 1886.
John G. Kerr Refuge for the Insane, Canton, 1898.
Keswick Convention Mission Council, 1896.
Kieler China Mission, 1896.
Ladies Branch of the Christian Literature for China, 1892.
Liebenzeller Mission, 1899.
London Missionary Society, 1795.
Mandchurian Religious Tract Society Committee, 1908.
Medical Missionary Auxiliary of the Baptist Missionary Society, 1902.
Missionary Association, in China.
Missionary Society of the Church of England in Canada, 1883.
Missionary Society of the Evangelical Association, 1838.
Missionnary Society of the Methodist Church, Canada, 1824.
Mission among the higher Classes in China, 1894.
Mission Board of the Evangelical Lutheran Norwegian Brethren, 1905.
Mission to Lepers in India and the East, 1874.
Mission to the Chinese Blind and Illiterate sighted, 1886.
National Bible Society of Scotland, 1861.
National Federation of Woman's Congregational Home Missionary State Organizations, 1905.
New South Wales Church Missionary Association, 1825.
New Zealand Church Missionary Association, 1892.
Nihon Kirisuto Kyokwai Dendo Kyoku, 1894.
Norske Mission i Kina, 1890.
North China and Shantung Mission, 1880.
North China Tract Society, 1882.
North Fuhkien Religious Tract Society, 1891.
Oriental Society for promoting the Education of Deaf Mutes, 1887.
Peking Local Committee of Mission to the Chinese Blind and Illiterate sighted, 1886.
Pilger-Mission auf St-Chrischona, 1840.
Princeton Mission, 1906.
Religious Tract Society, 1799.
Rheinischer Frauen-Missionsbund, 1909.
Rheinische Missionsgesellschaft, 1828.
Saxe-Weimar evangelische Landeskirche, 1884.
Scandinavian Alliance Mission of North America, 1891.
Scandinavian Evangelical Free Mission in Canton, 1910.
Seventh-Day Adventist Mission Board, 1863.
Seventh-Day Baptist Missionary Society, 1842.
Shantung Christian University, Weihsien, 1904.
Society for the Propagation of the Gospel in Foreign Parts, 1701.
Society for the Suppression of the Opium Trade, 1874.
South African Church Missionary Association, 1896.
South Chih-li Mission, 1896.
South Fuhkien Religious Tract Society, 1908.
Student Volunteer Movement of China, 1910.
Sunday School Union, 1803.
Sunday School Union for China, 1908.
Svenska Missionen i Kina, 1887.
Swedish Evangelical Free Church of the United States of North America, 1895.
Swedish Evangelical Mission Covenant of America, 1885.
Trustees of Foochow College, 1909.
Trustees of Peking University, 1888.

(*Chine méridionale. Colonies de Canton et d'Hakka.*)

Trustees of the Canton Christian College, 1886.
Trustees of the University of Nanking, 1909.
United Free Church of Scotland's Foreign Mission Committe, 1900.
United Free Church of Scotland Wo-

men's Foreign Mission Committee, 1900.
University Medical school, Canton, 1906.
United Methodist Church Missionary Society, 1857.
United Norwegian Evangelical Lutheran Church of America, 1890.
University of Nanking, 1909.
United Society of Christian Endeavor for China, 1893.
Vereenignig tot bevordering van der belangen van het rijnsche zendinggenootschap, 1884.

(*Szechwan, Yun-nan, Kewei-chan, Kan-su.*)

West China Religious Tract Society, 1899.
Wesleyan Methodist Missionary Society, 1813.
Wetminster College Missionary Society, 1882.
Woman's Auxiliary to the Board of Missions of the Domestic and Foreign Missionary Society of the Protestant Episcopal Church in the United States of America, 1871.
Woman's Auxiliary to the Missionary Society of the Church of England in Canada, 1886.
Woman's Baptist Foreign Missionary Society, 1871.
Woman's Baptist Foreign Missionary Society of the West, 1871.
Woman's Board of Foreign Missions of the Reformed Church in America (Dutch), 1875.
Woman's Board of Missions, 1868.
Woman's Board of Missions for the Pacific, 1873.
Woman's Board of Missions of the Interior, 1868.
Woman's Foreign Missionary Society of the Free Methodist Church, 1894.
Woman's Foreign Missionary Society of the Methodist Episcopal Church, 1869.
Woman's Foreign Missionary Society of the Methodist Protestant Church, 1879.
Woman's Foreign Missionary Society of the Presbyterian Church, 1870.
Woman's Foreign Missionary Society of the Presbyterian Church in Canada, 1876.
Woman's Foreign Missionary Society of the Presbyterian Church in Canada. — Eastern Division, 1876.
Woman's Home and Foreign Missionary Society of the Augustana Synod, Evangelical Lutheran Church of North America, 1892.
Woman's Missionary Association of the United Brethren in Christ, 1875.
Woman's Missionary Society of the Evangelical Association, 1880.
Woman's Missionary Union, 1888.
Womans North Pacific Presbyterian Board of Missions, 1888.
Woman's Occidental Board of Foreign Missions of the Presbyterian Church. U. S. A., 1873.
Woman's Presbyterian Board of Foreign Missions of the Southwest, 1877.
Woman's Presbyterian Board of Missions of the Northwest, 1870.
Woman's Union Missionary Society of America for Heathen Lands, 1860.
Women's Association for Foreign Missions, 1874.
Women's Auxiliary, Wesleyan Methodist Missionary Society, 1858.
Women's Board of Foreign Missions of the Presbyterian Church. New York, 1870.
Women's Heathen Missionary Society of the United Norwegian Evangelical Lutheran Church of America, 1902.
Women's Missionary Association of the Presbyterian Church of England, 1878.
World Evangelization League, 1905.
Young Women's Christian Association of China, 1899.

PERSE

American Intersynodical Evangelical Lutheran Orient Society for Mission Work among Mahommedans, 1908.
Board of Foreign Missions of the Presbyterian Church in the United States of America, 1837.
China Missionary Society of the Augustana Synod of the Evangelical Lutheran Church of North America, 1902.
Christian Missions in Many Lands, 1836.
Church Missionary Society Associations in Scotland.
Church Missionary Society for Africa and the East, 1799.
Deutsche Orient Mission, 1895.
Foreign Missionary Society of the Brethern Church, 1900.
Missionary Society of the Church of England, 1883.
Missionary Society of the Church of England in Canada, 1883.
South African Church Missionary Association, 1895.
Woman's Foreign Missionary Society of the Presbyterian Church, 1870.
Woman's North Pacific Presbyterian Board of Missions, 1888.
Woman's Occidental Board of Foreign Missions of the Presbyterian Church, U. S. A., 1873.
Woman's Presbyterian Board of Foreign Missions of the Southwest, 1877.
Woman's Presbyterian Board of Missions of the Northwest, 1870.
Women's Board of Foreign Missions of the Presbyterian Church, New York, 1870.

INDES BRITANNIQUES ET CEYLAN

Agence de la Mission morave pour la Suisse française, 1873.
Ahmednagar Theological Seminary, 1878.
American Auxiliary Committee of the North India School of Medicine for Christian Women, 1895.
American Baptist Foreign Mission Society, 1814.
American Board of Commissioners for foreign Missions, 1810.
American Committee of the India Home Mission to the Santhals, 1891.
American friends' Board of Foreign Missions, 1894.
American Ramabai Association, in Aid of the Mukti Mission, 1896.
Anglo-India Ladies' Union, 1885.
Associate Presbyterian Church, 1882.
Associates of the late Rev. Dr. Bray, 1733.
Association of the Daughters of India, 1895.
Austrian Evangelical Society for Missions to Non-Christian Peoples, 1908.
Balaghat Mission, 1893.
Bangalore Auxiliary Bible Society, 1825.
Bangalore Tract and Book Society, 1825.
Baptist Association of Queensland Foreign Mission Committee, 1887.
Baptist Convention of Western Canada, 1907.
Baptist Foreign Missionary Society of New South Wales, 1884.
Baptist Foreign Mission Board of the Maritime Provinces of Canada, 1846.
Baptist Missionary Society, 1792.
Baptist Union of West Australia, 1896.
Baptist Woman's Missionary Society of Western Canada, 1907.

Baptist Young People's Union of America.
Baptist Zenana Mission, 1867.
Bengal Branch of the Christian Literature Society for India, 1859.
Bible Translation Society Auxiliary of the Baptist Missionnary Society, 1840.
Board of Foreign Missions of the Associate Reformed Synod of the South, 1873.
Board of Foreign Missions of the General Conference of the Mennonites of North America, 1880.
Board of Foreign Missions of the General Council of the Evangelical Lutheran Church in North America, 1869.
Board of Foreign Missions of the General Synod of the Evangelical Lutheran Church in the United States of America, 1869.
Board of Management of the *Gwalior* Presbyterian Mission, 1904.
Board of Foreign Missions of the International Apostolic Holiness Union and « the Revivalist », 1900.
Board of Foreign Missions of the Methodist Episcopal Church, 1819.
Board of Foreign Missions of the Presbyterian Church in the United States of the America, 1837.
Board of Foreign Missions of the Reformed Church in America (Dutch), 1832.
Board of Foreign Missions of the Reformed Presbyterian Church in North America (General Synod), 1834.
Board of Foreign Missions of the United Presbyterian Church of North America, 1859.
Bombay Auxiliary Bible Society, 1817.
Bombay Tract and Book Society, 1827.
«Boy's Christian Home» Mission, 1900.
British and Foreign Bible Society, 1804.
British and Foreign Sailors' Society, 1818.
Brotherhood of St Andrew, 1883.
Burma Baptist Missionary Convention, 1865.
Burma Tract and Christian Literature Society, 1861.
Burning Bush Mission, 1909.
Calcutta Auxiliary Bible Society, 1811.
Calcutta Christian Tract and Book Society, 1823.
Cambridge Mission to Delhi, 1877.
Canada Congregational Woman's Board of Missions, 1886.
Central Asian Mission, 1902.
Ceylon and India General Mission, 1892.
Ceylon Branch of the Christian Literature Society for India, 1860.
Children's special Service Mission, 1868.
Christian and Missionary Alliance, 1897.
Christian Association for the Education of the Blind in South India, s. d.
« Christian Herald » Missionary Friend, 1907.
Christian Literature Society for India, 1858.
Christian Missions in Many Lands, 1836.
Christian Woman's Board of Missions, 1874.
Church Extension Association, 1865.
Church Missionary Association for Victoria, 1892.
Church Missionary Society Associations in Scotland.
Church Missionary Society for Africa and the East, 1799.
Church of England Zenana Missionary Society, 1880.
Church of God Faith Mission of India, 1891.
Church of Scotland Foreign Mission Committee, 1829.
Church of Scotland Guild Mission, 1889.
Church of Scotland Women's Associations for Foreign Missions, 1837.
Colonial and Continental Church Society, 1823.
Committee for Foreign Missions of the Evangelical Lutheran Synod of Missouri, Ohio, and other States, 1892.
Council in England for the Home for Homeless and Friendless Indian Women, Calcutta, 1898.

Danske Missionsselskab (Danish Missionary Society), 1821.
Dr. Marie Holst's Telt Mission, 1896.
Dominion Council of the Young Women's Christian Association of Canada, 1902.
Dublin University Mission to Chhota Nagpur, 1891.
Edinburgh Medical Missionary Society, 1841.
English Committee of the Society for the Protection of Children in India, 1900.
Epworth League of the Methodist Episcopal Church, 1889.
Evangelical Lutheran Joint Synod of Ohio and other States, 1818.
Evangelische Missionsgesellschaft zu Basel, 1815.
Evangelisch-Lutherische Missionsanstalt zu Hermannsburg, 1849.
Evangelisch-Lutherische Mission zu Leipzig, 1836.
Foreign Christian Missionary Society, 1875.
Foreign Department of the British National Young Women's Christian Association, 1906.
Foreign Department of the English National Council of Young Men's Christian Association, 1890.
Foreign Department of the National Board of the Young Women's Christian Association of the United States of America, 1906.
Foreign Missionary Association of Friends of Philadelphia, 1882.
Foreign Missionary Committee of the Icelandic Evangelical Lutheran Synod in America, 1900.
Foreign Mission Board of the Baptist Convention of Ontario and Quebec, 1866.
Foreign Mission Board of the Brethren in Christ of the United States of America and Canada (River Brethren), 1896.
Foreign Mission Board of the German Evangelical Synod of North America, 1865.
Foreign Mission Committee of the Presbyterian Church in Canada, 1844-1854.
Foreign Mission Department Scottish National Council of Young Men's Christian Association, 1901.
Foreign Mission of the Presbyterian Church in Ireland, 1840.
Foreign Missions Committee of the Presbyterian Church of England, 1847.
Frauen-Verein fur christliche Bildung des weiblichen Geschlechts im Morgenlande, 1842.
Friends' Foreign Missionary Society of Ohio Yearly Meeting, 1890.
Friends' Foreign Mission Association, 1866.
Furreedpore Missionary Society, Incorporated, 1882.
General Conference of the Free Baptist, 1833.
General Missionary Board of the Free Methodist Church of North America, 1882.
General Missionary Board of the Pentecostal Church of the Nazarene, 1897.
General Mission Board of the Church of the Brethern, 1884.
German and Finnish Evangelical Lutheran Churches in Siberia, Russian Asia, 1751.
German Evangelical Church of Caucasia, Russian Asia, s. d.
Godavari Baptist Swadesha Suvartavyapaka Society, 1888.
Gopalgunge Evangelistic Mission, 1874.
Gospel Missionary Society, 1903.
Gossnersche Missionsgesellschaft, 1836.
Gujarat Tract and Book Society, 1852.
Helping Hands Missionary Association, 1884.
Hephzibah Faith Missionary Association, 1896.
Hibernian Bible Society, 1806.
Home for Homeless and Friendless Indian Women, Calcutta, 1899.
Home Missionary Society of India, 1905.
India Christian Endeavor Union, 1897.
India Industrial Evangelistic Committee for the United States, 1903.

India Industrial Evangelistic Mission, 1903.
India Sunday School Union, 1876.
Indian Baptist Missionary Society, 1899.
Indian Christian Association, Madras.
Indian Christian Bajama Sabah, 1909.
Indian Christian Mission, 1897.
Indian Church Aid Association, 1880.
Indian Committee of the Sunday School Union, London, 1876.
Indian Home Mission to the Santhals, 1867.
Indian Missionary Society of Tinnevelly, 1903.
Indian Widows' Union, 1889.
International Order of the King's Daughters and Sons, 1886.
International Union Mission, 1901.
Invalid's Auxiliary to the Edinburgh Medical Missionary Society, 1877.
Jaffna Student Foreign Missionary Society, 1900.
Jaffna Women's Foreign Missionary Society, s. d.
Jungle Tribes Mission Nilgiri Hills, Coonoor, South India, 1891.
Jungle Tribes Mission of the Presbyterian Church in Ireland, 1890.
Keskar's Christian Mission at Sholapur, 1899.
Kvindelige Missions Arbejdere, 1900.
Kurku and Central Indian Hill Mission, 1890.
Ladies' Auxiliary of the Dublin University Mission to Chhota Nagpur, 1891.
Ladies' Zenana Auxiliary of the Strict Baptist Mission, 1906.
Lakher Pioneer Mission, 1905.
Lee Memorial Bengali Mission, 1901.
London Association in Aid of the Moravian Missions, 1817.
London Missionary Society, 1795.
Löventhal's Mission, 1872.
Ludhiana Zenana and Medical Mission, 1879.
Madras Auxiliary Bible Society, 1819
Madras Branch of the Christian Literature Society for India, 1859.
Madras Christian Benefit Fund, 1903.
Madras Native Christian Provident Fund, 1885.
Madras Religious Tract and Book Society, 1799.
Madras Tamil Mission Orphan Home, 1874.
Madura Home Missionary Society, 1854.
Malayalam Religious Tract Society, 1895.
Marathi Branch of the Christian Literature Society for India, 1858.
Medical Missionary Association of India, 1905.
Medical Missionary Auxiliary of the Baptist Missionary Society, 1902.
Missionary Society of the Calvinistic Methodist Church in the United States of America, 1869.
Missionary Society of the Church of England in Canada, 1883.
Missionary Society of the Wesleyan Methodist Connection of America, 1889.
Mission der Brüdergemeinde, 1732.
Mission to Lepers in India and the East, 1874.
Mysore Branch of the Christian Literature Society for India, 1899.
National Armenia and India Relief Association for Industrial Orphan Homes, 1895.
National Bible Society of Scotland, 1861.
National Committee of Young Men's Christian Associations of Australia and New Zealand, 1906.
National Council of Young Men's Christian Associations of India and Ceylan, 1891.
National Federation of Woman's Congregational Home. Missionary State Organizations, 1905.
National Missionary Society of India, 1905.
National Young Women's Christian Association of India, Burma and Ceylon, 1896.
Nazareth Children's Mission, 1903.
Nepal Mission, 1897.
New South Wales Church Missionary Association, 1825.
New Zealand Baptist Missionary Society, 1885.

New Zealand Church Missionary Association, 1892.
North India Auxiliary Bible Society, Allahabad, 1885.
North American Auxiliary of the Regions beyond Missionary Union, 1892.
North India Christian Tract and Book Society, Allahabad, 1849.
North India Industrial Home for Christian Blind, 1887.
North India School of Medicine for Christian Women, 1894.
North India School of Medicine for Christian Women, Bombay, 1895.
North India School of Medicine for Christian Women, Dublin Auxiliary Committee, 1901.
Orissa Baptist Mission Press, 1838.
Orissa Branch of the Christian Literature for India, 1908.
Oxford Mission to Calcutta, 1880.
Panch Howds Mission, Poona, 1870.
Peniel Missionary Society, 1895.
Pentecostal Missionary Union of Great Britain and Ireland, 1909.
Poona and Indian Village Mission, 1893.
Punjab Auxiliary Bible Society, 1863.
Punjab Branch of the Christian Literature Society for India, 1881.
Punjab Religious Book Society, 1863.
Ranaghat Medical Mission, 1893.
Rangoon Diocesan Mission Association, 1892.
Regions beyond Helpers' Union, 1892.
Regions beyond Missionary Union. 1899.
Religious Tract Society, 1799.
Representative Council of the Episcopal Church in Scotland, 1871.
Saint Thomas Syrian Christian Evangelistic Association, 1891.
Salvation Army, 1865.
Scandinavian Alliance Mission of North America, 1894.
Schweizer Hilfsverein für die Brüdermission, 1905.
Schleswig-Holsteinische Evangelisch-Lutherische Missions-Gesellschaft zu Breklum, 1877.
Scottish Committee in aid of Indian Home Mission to the Santhals, 1876.
Scottish Committee of Gopalgunge Evangelistic Mission, 1889.
Seventh-Day Adventist Mission Board, 1863.
Society for the Propagation of the Gospel in Foreign Parts, 1701.
Society for the Protection of Children in India, 1901.
Society for the Suppression of the Opium Trade, 1874.
South African Church Missionary Association, 1895.
South India Missionary Association, 1897.
South Indian Strict Baptist Missionary Society, 1897.
South Travancore Native Evangelistic Society, 1901.
South Travancore Tract and Book Society, 1865.
Stirling Tract Enterprise, 1848.
Strict Baptist Convention South India, 1866.
Strict Baptist Mission, 1860.
Student Volunteer Movement of India and Ceylon, 1896.
Sunday School Union.
Tasmanian Baptist Missionary Society, 1884.
Telugu Baptist Home Mission Society, 1897.
Telugu Baptist Publication Society, 1895.
Tinnevelly Children's Mission, 1891.
Tract and Colportage Society of Scotland, 1793.
Trustees of the Endowment Fund of the American College Madura, India, 1906.
Udvalget for L. P. Larsen's Mission Blandt Indiske Studenter, 1899.
United Baptist Woman's Missionary Union of the Maritime Provinces, 1906.
United Free Church of Scotland's Foreign Mission Committee, 1900.
United Original Secession Church of Scotland, Foreign Mission Committee, 1872.
United Free Church of Scotland Wo-

men's Foreign Mission Committee, 1900.
United Provinces Branch of the Christian Literature Society for India, 1884.
Vanguard Missionary Association, 1895.
Victorian Baptist Foreign Mission, 1895.
Welsh Calvinistic Methodists' Foreign Missions, 1840.
Wesleyan Methodist Missionary Society, 1813.
Westminster College Missionary Society, 1882.
Woman's Home and Foreign Missionary Society of the General Synod of the Evangelical Lutheran Church in the United States of America, 1879.
Woman's Home and Foreign Mission Society of the Advent Christian Denomination, 1897.
Woman's Home and Foreign Missionary Society of the Evangelical Lutheran Synod of New York and New England, 1897.
Woman's Home and Foreign Missionary Society of the Evangelical Lutheran Ministerium of Pennsylvania, 1895.
Woman's Home and Foreign Missionary Society of the Central Conference of the English Evangelical Lutheran Synod of the Northwest, 1905.
Woman's Home and Foreign Missionary Society of the Augustana Synod, Evangelical Lutheran Church of North America, 1892.
Woman's Foreign Missionary Society of the Presbyterian Church in Canada. Eastern Division, 1876.
Woman's Foreign Missionary Society of the Presbyterian Church in Canada, 1876.
Woman's Foreign Missionary Society of the Methodist Episcopal Church, 1869.
Woman's Foreign Missionary Society of the Free Methodist Church, 1894.
Woman's Foreign Missionary Society for the Presbyterian Church, 1870.
Woman's Board of Foreign Missions of the Reformed Church in America (Dutch), 1875.
Woman's Board of Missions, 1868.
Woman's Board of Missions of the Interior, 1868.
Woman's Baptist Foreign Missionary Society of the West, 1871.
Woman's Baptist Foreign Missionary Society, 1871.
Woman's Auxiliary to the Missionary Society of the Church of England in Canada, 1886.
Woman's Missionary Society of the Chicago Synod of the Evangelical Lutheran Church, 1908.
Woman's Missionary Society of the Pittsburg Synod of the General Council of the Evangelical Lutheran Church, 1909.
Woman's North Pacific Presbyterian Board of Missions, 1888.
Woman's Occidental Board of Foreign Missions of the Presbyterian Church, U. S. A., 1873.
Woman's Presbyterian Board of Foreign Missions of the Southwest, 1877.
Woman's Presbyterian Board of Missions of the Northwest, 1870.
Woman's Union Missionary Society of America for Heathen Lands, 1860.
World's Young Women's Christian Association, 1894.
Women's Aid and Missionary Society of the Evangelical Lutheran District Synod of Ohio, 1899.
Women's Association for Foreign Missions, 1874.
Women's Auxiliary of Christian Literature Society for India, 1896.
Women's Auxiliary, Wesleyan Methodist Missionary Society, 1858.
Women's Baptist Foreign Missionary Society of Eastern Ontario and Quebec, 1876.
Women's Baptist Foreign Missionary Society of Ontario (West), 1876.
Women's Board of Foreign Missions of the Presbyterian Church, New York, 1870.
Women's Christian Temperance Union of India, s. d.

Women's General Missionary Society of the United Presbyterian Church of North America, 1859.
Women's Missionary Association of the Presbyterian Church of England, 1878.
Zenana and Home Mission Midwifery Training Home, 1880.
Zenana Bible and Medical Mission, 1852.
Zenana Training Home, Poona.

CEYLAN

American Board of Commissioners for foreign Missions, 1810.
Baptist Missionary Society, 1792.
Bible Translation Society Auxiliary of the Baptist Missionary Society, 1840.
British and Foreign Bible Society, 1804.
Canada Congregational Woman's Board of Missions, 1886.
Ceylon and India General Mission, 1892.
Ceylon Auxiliary Bible Society, Colombo, 1812.
Children's special Service Mission, 1858.
Christian Literature Society for India, 1868.
Church Missionary Society Associations in Scotland.
Church Missionary Society for Africa and the East, 1799.
Church of England Zenana Missionary Society, 1880.
Colombo Industrial School, 1896.
Evangelisch-Luterische Mission zu Leipzig.
Foreign Department of the National Board of the Young Women's Christian Associations of the United States of America, 1906.
Friends' Foreign Mission Association, 1866.
General Missionary Board of the Free Methodist Church of North America, 1882.
German and Finnish Evangelistic Lutheran Churches in Siberia. Russian Asia, 1751.
Henaratgoda Village Mission, 1895.
India Christian Endeavor Union, 1897.
Indian Christian Mission, 1897.
Jaffna Native Evangelistic Society.
Kandy Industrial School, 1854.
Medical Missionary Auxiliary of the Baptist Missionary Society, 1902.
Missions to Lepers in India and the East, 1874.
National Bible Society of Scotland.
National Federation of Woman's Congregational Home Missionary State Organization, 1905.
National Young Women's Christian Association of India, Burma and Ceylan, 1896.
Salvation Army, 1865.
South African Church Missionary Association, 1895.
Stirling Tract Enterprise, 1848.
Student Volunteer Movement of India and Ceylon, 1896.
Trustees of Jaffna College Funds, 1877.
Wesleyan Methodist Missionary Society, 1813.
Women's Auxiliary, Wesleyan Methodist Missionary Society, 1858.
Women's Auxiliary of Christian Literature Society of India, 1896.
Woman's Board of Missions, 1868.

SIAM

American Bible Society, 1816.
Board of Foreign Missions of the Presbyterian Church in the United States of America, 1837.
Christian Missions in Many Lands, 1836.
Mission to Lepers in India and the East, 1874.

Society for the Propagation of the Gospel in Foreign Parts, 1701.
Woman's Foreign Missionary Society of the Presbyterian Church, 1870.
Woman's North Pacific Presbyterian Board of Missions, 1888.
Woman's Occidental Board of foreign Missions of the Presbyterian Church U. S. A., 1873.
Woman's Presbyterian Board of Foreign Missions of the Southwest, 1877.
Woman's Presbyterian Board of Missions of the Northwest, 1870.
Women's Board of foreign Missions of the Presbyterian Church, New York, 1870.

MALAISIE BRITANNIQUE

Associates of the late Rev. Dr Bray, 1733.
Board of Foreign Missions of the Methodist Episcopal Church, 1819.
Borneo Mission Association, 1909.
British and Foreign Bible Society, 1804.
Christian Missions in Many Lands, 1836.
Church of England Zenana Missionary Society, 1880.
Epworth League of the Methodist Episcopal Church, 1889.
Evangelische Missionsgesellschaft zu Basel, 1815.
Foreign Department of the English National Council of Young Men's Christian Associations, 1890.
Foreign Missions Committee of the Presbyterian Church of England, 1847.
Kvindelige Missions-Arbejdere, 1900.
Seventh-Day Adventist Mission Board, 1863.
Society for the Propagation of the Gospel in Foreign Parts, 1701.
Westminster College Missionary Society, 1882.
Woman's Foreign Missionary Society of the Methodist Episcopal Church, 1869.
Women's Missionary Association of the Presbyterian Church of England, 1878.
World's Sunday School Association, 1889.

INDES NÉERLANDAISES

Batak Missionary Society, s. d.
Board of Foreign Missions of the Methodist Episcopal Church, 1819.
British and Foreign Bible Society, 1804.
Doopsgezinde Vereeniging tot Bevordering der Evangelieverbreeding in de Nederlandsch Overzeesche Bezittingen, 1847.
Epworth League of the Methodist Episcopal Church, 1889.
Genootschap voor in-en nitwendige Zending te Batavia, 1851.
Gereformeerde Kerk in Nederlandsch-Indie.
Java Comite te Amsterdam, 1855.
Komitee tot Ondersteuning van de Zendelingen der Salatiga-Zending op Java.
Nederlandsch Bijbelgenootschap, 1814.
Nederlandsch, Indische Zendingbond, 1881.
Nederlandsch Luthersch Genootschap voor in-en uitwendige Zending, 1880.
Nederlandsch Zendelinggenootschap, 1797.
Nederlandsche Zendingsvereeniging, 1858.
Neukirchener Missionsanstalt, 1882.

Nijverdalsche Zendingsvereeniging, 1890.
Rheinischer Frauen-Missionsbund, 1909.
Rheinische Missionsgesellschaft, 1828.
Salatiga-Zending op Java, 1887.
Salvation Army, 1865.
Seventh-Day Adventist Mission Board, 1863.
Seventh-Day Baptist Missionary Society, 1842.
Utrechtsche Zendingsvereeniging, 1859
Vereeniging Pitoeloengan, 1903.
Vereeniging tot bevordering der belangen van het rijnsche zendinggenootschap, 1884.
Zending op de Sangir-en Talaut Eilanden, 1859.
Zending van de Gereformeerde Kerken in Nederland onder Heidenen en Mohammedanen, 1892.

ILES PHILIPPINES

American Baptist Foreign Mission Society, 1814.
American Bible Society, 1816.
American Board of Commissioners for Foreign Missions, 1810.
Board of Foreign Missions of the Methodist Episcopal Church, 1819.
Board of Foreign Missions of the Presbyterian Church in the United States of America, 1837.
British and Foreign Bible Society, 1804.
Christian and Missionary Alliance, 1897.
Domestic and foreign Missionary Society of the Protestant Episcopal Church in the United States of America.
Epworth League of the Methodist Episcopal Church, 1889.
Evangelical Union of the Philippine Islands, 1901.
Foreign Christian Missionary Society, 1875.
Foreign Missionary Society of the United Brethren in Christ, 1853.
Foreign Sunday School Association of the United States of America, 1878.
International Order of the King's Daughters and Sons, 1886.
Mission to Lepers in India and the East, 1874.
Seventh-Day Adventist Mission Board, 1863.
Trinitarian Bible Society.
Woman's Auxiliary to the Board of Governors of the University Hospital, Manila, Philippine Islands.
Woman's Auxiliary to the Board of Missions of the Domestic and Foreign Missionary Society of the Protestant Episcopal Church in the United States of America, 1871.
Woman's Baptist Foreign Missionary Society of the West, 1871.
Woman's Baptist Foreign Missionary Society, 1871.
Woman's Foreign Missionary Society of the Methodist Episcopal Church, 1869.
Woman's Foreign Missionary Society of the Presbyterian Church, 1870.
Woman's Missionary Association of the United Brethren in Christ, 1875.
Woman's North Pacific Presbyterian Board of Missions, 1888.
Woman's Occidental Board of Foreign Missions of the Presbyterian Church U. S. A., 1873.
Woman's Presbyterian Board of Foreign Missions of the Southwest, 1877.
Woman's Presbyterian Board of Missions of the Northwest, 1870.
Women's Board of Foreign Missions of the Presbyterian Church, New York, 1870.

AFRIQUE

American Auxiliary of the Primitive Methodist Foreign Missionary Society, 1896.
American Tract Society, 1825.
Brotherhood of Saint Andrew, 1883.
« Christian Herald » Missionary Fund, 1907.
Foreign Sunday School Association of the United States of America, 1878.
Société antiesclavagiste de France, 1888.
Stirling Tract Enterprise, 1848.
World's Sunday School Assoeiation, 1889.

AFRIQUE OCCIDENTALE

British and Foreign Bible Society, 1804.
Foreign Department of the British National Young Women's Christian Association, 1906.
National Bible Society in Scotland, 1861.
World's Young Women's Christian Association, 1894.

CÔTE D'OR

British and Africa Incorporated Association, 1889.
Evangelische Missionsgesellschaft zu Basel, 1815.
Missionary Society of the African Methodist Episcopal Zion Church, 1892.
Native Baptist of West Africa, 1899.
Norddeutsche Missionsgesellschaft, 1836.
Parent Home and Foreign Missionary Society of the African Methodist Episcopal Church, 1844.
Seventh-Day Baptist Missionary Society, 1842.
Women's Home and Foreign Missionary Society of the African Methodist Episcopal Church, 1892.
Woman's Home and Foreign Missionary Society African Methodist Episcopal Zion Church, 1880.
Women's Parent Mite Missionary Society of the African Methodist Episcopal Church, 1872.

GUINÉE FRANÇAISE

West Indian African Mission, 1855.

LIBÉRIA

Board of Foreign Missions of the General Synod of the Evangelical Lutheran Church in the United States of America, 1869.
Board of Foreign Missions of the Methodist Episcopal Church, 1819.
British and African Incorporated Association, 1889.
Christian Woman's Board of Missions, 1874.
Domestic and Foreign Missionary Society of the Protestant Episcopal Church in the United States of America, 1820.
Epworth League of the Methodist Episcopal Church, 1889.
Foreign Mission Board of the National Baptist Convention, 1880.
General Conference of Free Baptists, 1833.
International Order of the King's Daughters and Sons, 1886.
Parent Home and Foreign Missionary Society of the African Methodist Episcopal Church, 1844.
Woman's Auxiliary to the Board of Missions of the Domestic and Foreign Missionary Society of the Protestant

Episcopal Church in the United States of America, 1871.
Woman's Home and Foreign Missionary Society of the General Synod of the Evangelical Lutheran Church in the United States of America, 1879.
Women's Home and Foreign Missionary Society of the African Methodist Episcopal Church, 1892.
Women's Parent Mite Missionary Society of the African Methodist Episcopal Church, 1872.

NIGERIA

British and Africa Incorporated Association, 1889.
Church Missionary Society Associations in Scotland.
Church Missionary Society for Africa and the East, 1799.
Foreign Mission Board of the Southern Baptist Convention, 1845.
Lagos District Council and Missions, 1876.
Mennonite Brethren in Christ, 1883.
New Zealand Church Missionary Association, 1892.
Primitive Methodist Missionary Society, 1842.
Qua Iboe Mission, 1887.
South African Church Missionary Association, 1895.
South African Council of the Sudan United Mission, 1904.
Sudan Interior Mission, 1901.
Sudan United Mission, 1904.
Tract and Colportage Society of Scoland.
United Free Church of Scotland's Foreign Mission Committee, 1900.
Woman's Missionary Union, 1888.

SIERRA LEONE

Christian and Missionary Alliance, 1897.
Church Missionary Society Associations in Scotland.
Church Missionary Society for Africa and the East, 1799.
Domestic, Frontier, and Foreign Missionary Society of the United Brethren in Christ (old Constitution), 1853-1891.
Foreign Missionary Society of the United Brethren in Christ, 1853.
Missionary Society of the Wesleyan Methodist Connection of America, 1889.
Parent Home and Foreign Missionary Society of the African Methodist Episcopal Church, 1844.
Seventh-Day Adventist Mission Board, 1863.
Sierra Leone Church Missions, 1876.
Sierra Leone Mission, 1853.
South African Church Missionary Association, 1895.
United Methodist Church Missionary Society, 1857.
Wesleyan Methodist Missionary Society, 1813.
Woman's Missionary Association of the United Brethren in Christ (old Constitution), 1875-1891.
Women's Home and Foreign Missionary Society of the African Methodist Episcopal Church, 1892.
Women's Parent Mite Missionary Society of fhe African Methodist Episcopal Church, 1872.

SUD-OUEST

Board of Foreign Missions of the Presbyterian Church in the United States of America, 1837.
Woman's Foreign Missionary Society of the Presbyterian Church, 1870.
Woman's North Pacific Presbyterian Board of Missions, 1888.
Woman's Occidental Board of foreign Missions of the Presbyterian Church U. S. A., 1873.
Woman's Presbyterian Board of Foreign Missions of the Southwest, 1877.
Woman's Presbyterian Board of Missions of the Northwest, 1870.
Women's Board of Foreign Missions

of the Presbyterian Church. New York. 1870.

AFRIQUE CENTRALE MÉRIDIONALE

Associates of the late Rev. Dr. Bray, 1733.

NYASSALAND

Baptist Industrial Mission of Scotland, 1895.
Church of Scotland Women's Association for Foreign Missions, 1837.
Church of Scotland Foreign Mission Committee, 1829.
Dutch Reformed Church of South Africa, 1824.
Ladies' Association of the Universities Mission to Central Africa, 1875.
Livingstonia Mission, 1875.
Nyassa Industrial Mission, 1893.
South Africa General Mission, 1889.
United Free Church of Scotland's Foreign Mission Committee, 1900.
Universities Mission to Central Africa, 1858.
Women's Missionary Union of South Africa, 1888.
Zambesi Industrial Mission, 1892.

AFRIQUE ORIENTALE ALLEMANDE

American Council of the Africa Inland Mission, 1895.
Church Missionary Society Associations in Scotland.
Church Missionary Society for Africa and the East, 1799.
Evangelische Missionsgesellschaft für Deutsch-Ostafriska, 1886.
Evangelischer Afrika-Verein, 1887.
Evangelisch-Lutherische Mission zu Leipzig.
Finska Missionssällskapet, 1859.
German Evangelical Church of Caucasia, s. d.
German and Finnish Evangelical Lutheran Churches in Siberia, Russian Asia, 1751.
German Evangelical Lutheran Church of German East Africa, 1908.
Ladies' Association of the Universities Mission to Central Africa, 1875.
London Association in Aid of the Moravian Missions, 1817.
New South Wales Church Missionary Association, 1825.
Sevent-Day Adventist Mission Board, 1863.
South African Church Missionary Association, 1895.
Universities Mission to Central Africa, 1858.

AFRIQUE ORIENTALE ANGLAISE

American Council of the Africa Inland Mission, 1895.
American Friend's Board of Foreign Missions, 1894.
Austria Central Council of the South African Compounds and Interior Mission, 1900.
Church of Scotland Foreign Mission Committee, 1829.
Church Missionary Society Associations in Scotland.
Church Missionary Society for Africa and the East, 1799.
Colonial and Continental Church Society, 1823.
Evangelisch-Lutherische Mission zu Leipzig.
Foreign Mission Board of the National Baptist Convention, 1880.
German and Finnish Evangelical Lutheran Churches in Siberia, Russian Asia, 1751.
Gospel Missionary Society, 1903.
International Union Mission, 1901.
Ladies' Association of the Universities Mission to Central Africa, 1875.
Missionary Society of the Church of England in Canada, 1883.
National Bible Society of Scotland, 1861.
Neukirchener Missionsanstalt, 1882.
New South Wales Church Missionary Association, 1825.

Seventh-Day Adventist Mission Board, 1863.
Society for the Propagation of the Gospel in Foreign Parts, 1701.
Society of the Sacred Mission, 1893.
South African Compounds and Interior Mission, 1896.
South African Church Missionary Association, 1895.
United Methodist Church Missionary Society, 1857.
Universities Mission to Central Africa, 1858.
World's Young Women's Christian Association, 1894.

MADAGASCAR

Board of Missions of the Norwegian Evangelical Lutheran Free Church, 1895.
British and Foreign Bible Society, 1804.
Comité auxiliaire de Paris pour les Missions luthériennes à Madagascar.
Friend's Foreign Mission Association, 1866.
Isan-Emin-Bolana Komity, 1869.
London Missionary Society, 1795.
Madagascar Church Mission Association, 1880.
Société auxiliaire des Dames de Paris, 1825.
Société des Missions évangéliques chez les peuples non chrétiens.
Society for the Propagation of the Gospel in Foreign Parts, 1701.
United Norwegian Evangelical Lutheran Church of America, 1890.
Women's Heathen Missionary Society of the United Norwegian Evangelical Lutheran Church of America, 1902.

AFRIQUE SEPTENTRIONALE

British and Foreign Bible Society, 1804.
Foreign Department of the British National Young Women's Christian Association, 1906.

ALGÉRIE

Algiers Mission Band.
Board of Foreign Missions of the Methodist Episcopal Church, 1819.
Christian Missions in Many Lands, 1836.
Epworth League of the Methodist Episcopal Church, 1889.
Evangelical Lutheran Church of Algeria, North Africa, 1842.
Mission protestante française en Kabylie, 1886.
North Africa Mission, 1881.
Seventh-Day Adventist Mission Board, 1863.
Society for the Propagation of the Gospel in Foreign Parts, 1701.
Vereinigten Gemeiden der deutschen Kirchen A. C. in Paris.
Woman's Algerian Mission Band, 1907.

ÉGYPTE

American Bible Society, 1816.
Anglican and Foreign Church Society, 1904.
Bethel Orphanage Faith Mission, 1901.
Bible Lands Missions Aid Society, 1854.
Central Committee for England in Aid of the Funds of the Waldensian Church Mission, 1868.
Church Missionary Society Associations in Scotland.
Egypt General Mission.
German Evangelical Lutheran Church in Egypt, 1856.
Jerusalem and the East Mission Fund, 1888.
Kaiserswerth Deaconesses' Mission, 1836.
Keswick Convention Mission Council, 1896.
Missionary Society of the Church of England in Canada, 1883.
Mission to Mediterranean Garrisons, 1883.
New South Wales Church Missionary Association, 1825.
Nile Mission Press, 1905.
North Africa Mission, 1881.
Peniel Missionary Society, 1895.

Seventh-Day Adventist Mission Board, 1863.
Society for the Propagation of the Gospel in Foreign Parts, 1701.
South African Church Missionnary Association, 1895.
Vereeniging tot Uitbreiding van het Evangelical in Egypte, 1886.
Waldensian Church Missions, Committee of Evangelization, 1860.
Womens' General Missionary Society of the United Presbyterian Church of North America, 1859.
Worlds'Young Women's Christian Association, 1894.

SOUDAN EGYPTIEN

Anglican and Foreign Church Society, 1904.
Church Missionary Society Associations in Scotland.
Colonial and Continental Church Society, 1823.
Seventh-Day Adventist Mission Board, 1863.
South African Church Missionary Association, 1895.
Sudan Pionier Mission, 1900.
Women's General Missionary Society of the United Presbyterian Church of North America, 1859.

MAROC

Central Morocco Mission, 1886.
Christian Missions in Many Lands, 1836.
Gospel Missionary Union, 1891.
North Africa Mission, 1881.
Southern Morocco Mission, 1888.

TRIPOLITAINE

North Africa Mission.

TUNISIE

Board of Foreign Missions of the Methodist Episcopal Church, 1819.
Christian Missions in Many Lands, 1836.
Epworth League of the Methodist Episcopal Church, 1889.
Foreign Mission Board of the Southern Baptist Convention, 1845.
North Africa Mission, 1881.
World's Young Women's Christian Association, 1894.

I. — ÉDUCATION [1]

	Universités et Collèges	*Étudiants*	Écoles normales et de théologie	*Étudiants*	Écoles supérieures	*Étudiants*	Écoles industrielles	*Élèves*	Écoles élémentaires et de villages	*Élèves*	Kinder-garten	*Enfants*
	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Chine	18	919	129	2.544	438	20.866	5	160	2.538	55.097	13	367
Iles Philippines			6	254	2	29	2	642	11	321		
Malaisie britannique			2	13	17	3.730						
Indes néerlandaises			12	413	2	45	6	59	1.031	60.294		
Inde	37	4.982	141	3.755	576	77.400	148	8.999	11.503	361.726	27	972
Ceylan	3	15	7	68	44	4.807	6	534	871	62.990		
Perse			1	1	14	1.362			109	2.889		
Empire ottoman	9	1.022	6	58	55	4.496	1		306	20.499	8	357
Syrie et Palestine	2	397	5	115	30	2.088	2	91	255	13.122	1	66
Afrique septentrionale (Égypte — Somaliland)	1	155	2	23	30	5.645	3	59	226	13.478		
Afrique nord-ouest (Tripoli — Maroc)							5	63			2	100
Afrique occidentale	3	24	18	381	71	4.074	13	718	903	46.185	15	727
Afrique orientale			22	339	22	935	14	73	715	61.160	1	20
Madagascar et île Maurice	1	10	13	313	16	2.094	1	46	835	42.114		

(1) On remarquera que les chiffres qui suivent se rapportent les uns à des pays entièrement musulmans, les autres à des pays en partie musulmans. Ils n'interessent donc le monde musulman que partiellement.

II. — ŒUVRES MÉDICALES

	Hôpitaux	Dispensaires	Écoles de médecine	*Étudiants*	Écoles de nurses	*Élèves*
Chine	207	292	55	401	26	156
Malaisie britannique .	1	1				
Indes néerlandaises. .	18	31	1	11	3	3
Iles Philippines . . .	4	7			2	18
Inde.	170	355	26	150	42	316
Ceylan	3	7				
Perse	9	20	5	26		
Empire ottoman . .	18	16			2	14
Syrie et Palestine . .	17	28	1	108	1	6
Afrique nord-est (Égypte au Somaliland) .	9	18				
Afrique nord-ouest (Tripolitaine à Maroc)	1	7				
Afrique occidentale (Sénégal à Nigeria) .	6	40	1	1	3	11
Afrique orientale . .	12	42	2	18	4	34
Madagascar et île Maurice	5	5				
	480	869	91	715	83	558

III. — ŒUVRES PHILANTHROPIQUES

	Orphelinats	Enfants	Hospices et asiles de lépreux	Lépreux	Asiles pour enfants de lépreux sains	Enfants	Institutions pour aveugles et sourds-muets	Pensionnaires
	—	—	—	—	—	—	—	—
Chine	14	867	16	1.473	3	107	11	386
Malaisie britannique	4	42						
Indes néerlandaises	4	105	3	163				
Inde	180	13.400	59	4.815	18	460	8	340
Ceylan	1							
Empire ottoman	17	2.258						
Syrie, Palestine	6	525	1	50			1	24
Afrique sept. (de l'Égypte au Somaliland)	3	194						
Afrique occid. (du Sénégal à la Nigeria)	1	83	1					
Afrique sud-ouest	2	81						
Afrique centrale méridionale							1	17
Afrique orientale	2	13	1	13				
Madagascar et île Maurice	6	126	1	40				

N. B. — Il existe d'autres œuvres philanthropiques, par exemple, en Chine, les asiles pour fumeurs d'opium. Nous ne citons que les plus générales et les plus importantes. On remarquera que le développement de ces œuvres est bien moindre relativement que celui des œuvres éducatives et sociales.

IV. — PERSONNEL DES MISSIONS

	Missionnaires et agents étrangers	Missionnaires et agents indigènes
Chine	4.197	12.108
Siam	96	177
Malaisie britannique	114	342
Indes néerlandaises	490	3.136
Iles Philippines	167	880
Indes	4.635	35.354
Ceylan	263	2.789
Perse	119	305
Empire ottoman	354	1.446
Syrie et Palestine	397	758
Afrique orientale (Égypte à Somaliland)	296	818
Afrique occidentale (Tripoli à Maroc)	155	28
Afrique occidentale (Sénégal à Nigeria)	518	2.538
Afrique orientale (portugaise, allemande, anglaise)	648	2.962
Madagascar et Maurice	269	6.138

FIN

TABLE DES MATIÈRES

		Pages.
Les Missions évangéliques anglo-saxonnes et germaniques.	A. Le Chatelier.	5
Histoire des Missions	R. M. M.	11
The Missionary Enterprise	R. Majerczak (R. M.).	13
Les origines	—	13
Le mouvement missionnaire moderne	—	17
Mission Fields	L. B.	24
Afrique. Asie occidentale. Inde. Malaisie. Chine		24
Le Congrès du Caire. *Première conférence universelle. Les Missions évangéliques en pays musulmans*	R. M.	30
Methods of Mission Work among Moslems	—	35
Missions en pays musulmans et en pays fétichistes	—	36
Méthodes de propagande	—	36
Missions médicales	—	40
L'œuvre féminine	—	42
Convertis et apostats	—	43
Conditions du baptême	—	44
Comment se rallier les peuples musulmans?	—	45
The Mohammedan World of to-Day	R. M.	49
L'Islam en Égypte	—	51
L'Islam et les missions aux Indes	—	52
Missions de l'Empire ottoman	—	56
Turquie. Syrie et Palestine. Arabie	—	56
Perse	—	59
Indes néerlandaises	—	61
Sumatra. Java	—	61
Congrès d'Édimbourg	R. M.	63
Réflexions au sujet du Congrès universel des missions d'Édimbourg	—	65
La Conférence missionnaire universelle et l'Islam	—	69
Coopérations et rapports	—	73
Suites du Congrès d'Édimbourg	—	79

Pages.

Congrès de Lucknow . . . . . R. M. M. 85
I. *Note sur les travaux du Congrès* . . Miss. J. Rollier. 86
II. *Organisation et programme du Congrès* . . . . R. M. 90

L'Islam et les missions . . . . . — 95
Discours d'ouverture . . . . . — 95
Le panislamisme . . . . . — 102
Les Ordres de Derviches. L'expansion musulmane en Afrique . . . . . — 105
La condition politique en Turquie. . . . . — 108
En Perse . . . . . — 112
Asie Centrale et Russie . . . . . — 113
Inde . . . . . — 116
L'Islam en Chine . . . . . — 118
L'Islam en pays chrétiens et en pays païens . . . . — 119

Lucknow, 1911 . . . . . R. M. 121

Organisation matérielle des Missions . . . . . R. M. M. 123

Une grande mission anglaise . . . . . A. L. C. 126
Afrique nègre . . . . . — 130
Mission de Sierra Leone. Missions de l'Afrique équatoriale et occidentale. East Africa Missions. Ouganda . . . . . — 130
Pays musulmans . . . . . — 136
Mission d'Égypte et du Soudan. Mission du Soudan anglo-égyptien. Mission de Palestine. Turkish Arabia Mission. Persia Mission . . . . . — 137
Indes anglaises . . . . . — 141
Bengale. Provinces Unies. Provinces centrales et Rajputana. Punjab. Inde occidentale. Inde méridionale. Missions de Travancore et Cochin. Ceylan . — 142

Missions américaines . . . . . R. M. 148

Deutsch Orient Mission . . . . . — 158

Les étudiants et les missions . . . . . — 163

Projets d'avenir . . . . . R. M. M. 167
Les champs de missions inoccupés. Afrique et Asie A. Cuénoud (C.) 168
L'évangélisation de l'Afrique du Sud contre l'Islam. . — 173

Littérature . . . . . R. M. M. 193
La Croisade spirituelle chez les Musulmans, de saint François d'Assise à Raymond Lulle . . . . . A. Cabaton 196
Henry Martyn . . . . . L. Bouvat 209

Pages.

L'activité scientifique des missionnaires protestants. L. Bouvat 219
L'Islam en Chine . . . . . A. Cabaton 228
Conférences de E. M. Wherry sur l'Inde et la Chine. . L. B. 237
L'Arabie, berceau de l'Islam . . . . . R. M. 241
Kamil Abdul Messiah El-Aïetany . . . . . L. B. 248
Deux opinions sur l'Islam . . . . . M. 251

Conclusions . . . . . A. Le Chatelier. 255

Appendice
Atlas des Missions . . . . . R. M. M. 265
Missions en pays musulmans . . . . . C. 267
Missions en pays musulmans et non musulmans. . — 273
Liste des missions par pays musulmans . . . . . — 300
Tableaux statistiques. . . . . — 321

Le Gérant : Drouard.

4-12-11. — Tours, Imprimerie E. Arrault et Cie

Revue du Monde Musulman

5e Année. DÉCEMBRE N° 12.

EL-QÇAR EÇ-CEGHIR

I

INTRODUCTION

Notice sur l'Andjera.

La tribu de l'Andjera ou des Andjera occupe, dans le Djebel Ez-Zabib (1), la région montagneuse qui s'étend entre Tanger, Tétouan et Ceuta.

Le nom d'Andjera paraît être d'origine relativement moderne; on le trouve en effet dans Léon l'Africain (2) et dans Marmol (3) qui écrivaient au seizième siècle, mais El-Bekri (4), qui écrivait au premier siècle, ne se sert pas de

(1) « La montagne des raisins secs. » Cf. « Quelques tribus de montagnes de la région du Habt. » *Arch. marocaines*, vol. XVII, p. 231, note 1.

(2) *Description de l'Afrique*, par Jean-Léon African. Ed. Ch. Schefer, t. II, p. 265.

(3) *L'Afrique*, par Marmol, t. II, p. 248.

(4) *Description de l'Afrique septentrionale*, par El-Bekri, traduite par M. de Slane. *Journal asiatique*, 1849, t. I, p. 311.

cette dénomination en parlant de la région comprise entre Ceuta et Tanger.

Les étymologies sont souvent dangereuses et il serait imprudent d'être trop affirmatif pour celle que l'on donne au mot *Andjera*, qui serait une déformation de *Nedjara* « les charpentiers » (An-Nedjara, النجارة), parce que les habitants de cette région étaient pour la plupart employés à abattre des arbres et à les façonner pour la construction des navires dans les différents chantiers de la côte et particulièrement à El-Qçar Eç-Ceghir.

La population de l'Andjera, comme toutes celles de la région des Djebala, est berbère et appartient à la grande tribu Maçmoudienne des Ghomara. Cependant il s'y trouve également des éléments Cenhadja; de plus, l'Andjera a été pendant des siècles le passage entre le Maroc et l'Andalousie, c'était le point le plus bas de la région du Habt, le pays de la descente, qui s'étendait entre El-Qçar El-Kebir, où l'émir Almohade Yaqoub El-Mançour, le vainqueur d'Alarcos, réunissait des troupes et préparait ses expéditions, jusqu'à El-Qçar Eç-Ceghir, où elles s'embarquaient.

Les allées et venues des armées ont forcément apporté dans l'Andjera des éléments étrangers provenant des tribus berbères du Sud et des tribus arabes.

On ne peut pas dire que l'Andjera fasse partie du Bled Es-Siba, cependant ce n'est pas une région absolument soumise au Makhzen, et les Européens n'y voyagent pas librement; il leur faut, pour traverser cette région, prendre certaines précautions ou y avoir des relations personnelles avec quelques notables de la tribu.

Cette indépendance relative et cette impénétrabilité ne sont pas uniquement causées par la résistance que pourrait réellement opposer les habitants de l'Andjera à une sérieuse action pour les soumettre. Par leur situation au bord de la mer, par leur voisinage de Tanger, d'El-Qçar Eç-Ceghir et de Ceuta, les Andjera sont, depuis des siècles, au nombre

des tribus de *Moudjahid*, de combattants de guerre sainte; comme tels, ils jouissent de certains privilèges et sont exempts d'impôts; de plus, dans la région maritime ils recevaient du Makhzen, il y a quelques années encore, une solde pour garder la côte et empêcher les chrétiens d'y débarquer. Cette organisation des gardes-côtes existait non seulement sur les rivages de la Méditerranée, mais encore sur l'Océan et jusque dans le Sous. Elle comportait même une réglementation du droit de prise et du droit d'épave, dont une part revenait aux gardes, le reste devait être remis au Bit El-Mal.

De toute cette organisation il ne reste plus rien, que la conviction chez les gens de l'Andjera que c'est à leur valeur qu'ils doivent leur situation à peu près indépendante.

Il semble d'ailleurs que le Makhzen n'ait jamais rien fait pour soumettre cette tribu et pour la rendre praticable aux Européens. Il ne déplaît pas sans doute au gouvernement marocain de maintenir à côté de Tanger, la capitale diplomatique du Maroc, une région impénétrable qui semble un perpétuel défi à la civilisation et aux tentatives de pénétration européenne.

Depuis quelques années, les tendances des Espagnols à établir leur influence dans les régions de leur zone ont permis aux habitants de l'Andjera de se maintenir indépendants, en menaçant le Makhzen d'appeler à leur aide les Espagnols de Ceuta et de se mettre sous leur protection s'il envoyait une expédition dans leur pays. D'autre part, les Andjera ne permettent pas aux Espagnols de pénétrer dans leur pays et cherchent surtout à maintenir leur indépendance.

Aperçu historique.

La tribu des Andjera a certainement joué un rôle considérable dans l'histoire du Maroc, et principalement pen-

dant l'occupation musulmane de l'Andalousie. Ainsi qu'on le verra plus loin, c'est d'El-Qçar Eç-Ceghir que sont parties le plus souvent les troupes qui se rendaient en Espagne. La présence des Portugais dans le même El-Qçar Eç-Ceghir, ainsi qu'à Ceuta, et l'occupation postérieure par les Espagnols de cette dernière ville ont donné lieu souvent à des conflits et à des batailles.

Non seulement les Portugais étaient arrivés à étendre leur influence dans la tribu des Andjera, mais encore un grand nombre de tribus montagnardes leur étaient soumises et leur payaient tribut. Ils avaient même fait des expéditions assez lointaines dans le pays, et c'est dans une de ces expéditions conduite par le roi Alphonse V lui-même, contre les Beni Gorfet, que fut tué Duarte de Meneses, gouverneur d'El-Qçar Eç-Ceghir. Il fut remplacé par son fils comme gouverneur de cette ville.

Moins heureux, les Espagnols de Ceuta n'ont jamais pu étendre leur autorité au delà des murailles de leur ville, et chaque fois qu'ils l'ont tenté, les Andjera se sont vigoureusement opposés à leur dessein.

A mesure que les relations diplomatiques avec le Maroc devenaient plus régulières, les incidents de frontière se réglaient, eux aussi, diplomatiquement et le Sultan était responsable des agissements des Andjera. C'est ainsi qu'en 1848 le sultan Moulay Abderrahman accordait aux Espagnols une rectification de frontière en satisfaction d'actes hostiles dirigés contre Ceuta par les Andjerins, et qu'en 1859 le même Sultan, quelque temps avant sa mort, prenant au contraire fait et cause pour ses sujets, refusait de satisfaire à de nouvelles exigences de l'Espagne. Sidi Mohammed, fils et successeur de Moulay Abderrahman, déclara à l'Espagne une guerre qui se termina en 1860 par la prise de Tétouan par les Espagnols et un traité dont la diplomatie anglaise, représentée par Sir Drumond Hay, consul général à Tanger, s'employa à faire disparaître tout

ce qui aurait pu compromettre l'intégrité du Nord Marocain.

En 1884, les Andjera se révoltèrent contre leur gouverneur, se réclamant du Chérif d'Ouezzan Sid El-Hadi Abdessalam, qui venait depuis peu d'être reconnu comme protégé français; ce mouvement fut durement réprimé par le gouverneur de Tanger, Abdessadaq.

En 1890, un nouveau mouvement se produisit contre le fils d'Abdessadaq, Si Abderrahman. Ce mouvement était dirigé par Abdessalam El-Hammam. Le sultan Moulay El-Hasan envoya contre les Andjera une mahalla considérable qui resta pendant dix-huit mois sur les confins de la tribu sans oser engager les hostilités. Enfin la paix fut négociée par l'intermédiaire de Si Hammam Es-Saïdi, notable de Tanger qui avait chez les Andjera une certaine influence.

El-Hammam arrêté à Tanger pour trahison dans la maison du qaïd Amqiched, où il avait été invité, fut envoyé à Mogador. Il put s'échapper en route, mais rentré dans sa tribu, il fut assassiné.

La famille des Oulad El-Hammam à laquelle appartenait Si Abdessalam, se disputait l'autorité avec celle des Oulad Chatt et la tribu des Andjera se divisait en deux partis : celui des Oulad El-Hammam et celui des Oulad Chatt. Les luttes de ces deux *çoffs* étaient fréquentes et ils se livrèrent en 1884 une véritable bataille sur le marché de Tanger. Ces deux familles, autrefois puissantes, ont aujourd'hui presque complètement disparu et n'ont plus aucune influence.

Après la mort d'El-Hammam, le gouvernement des Andjera fut partagé entre les deux cheikhs Dillal et Douaz. Il y a quelques années, lorsque le chérif Raisouli chercha à étendre son autorité sur l'Andjera, les deux cheikhs se divisèrent. Douaz, adversaire de Raisouli, ne tarda pas à tuer Dillal, qui était partisan du chérif. Douaz fut alors nommé par le Makhzen gouverneur de toute la tribu, mais il fut lui-même assassiné par les Oulad Mahdi Er-Rochdi.

Il fut remplacé par le qaïd Ahmed El-Hasani du village d'Hasana; à la mort de ce dernier, il y a deux ans, le Makhzen nomma qaïd de l'Andjera l'ancien pacha de Larache, Si Mohammed El-Mahboub, qui avait dû s'enfuir à Tanger au moment de la proclamation de Moulay Abdelhafid.

Le nouveau gouverneur de l'Andjera habite Tanger et ne va jamais dans sa tribu, sur laquelle il a encore moins d'autorité que ses prédécesseurs.

Une monographie détaillée de la tribu des Andjera a été publiée il y a quelques années en espagnol par M. Ricardo Ruiz (1); nous nous contenterons de donner les noms des fractions et des villages de cette tribu.

La tribu des Andjera se partage en quatre fractions ou Akhmas (2) :

1° Le Khoms des Bahraouyin ou du Tenin;
2° Le Khoms du Hait El-Ghaba;
3° Le Khoms des Barqouqyin ou du Khemis;
4° Le Haouz Tétaouan.

Le Khoms des Bahraouyin, qui occupe la région maritime depuis Tanger jusqu'à El-Qçar Eç-Ceghir (3) comprend 54 villages qui sont :

El-Menar. — Dar-Nouïnouch. — Feddan Tchapo. — Aïn Zeitouna. — Talaat El-Qraa. — Talaat Ech-Chérif. — Khandaq Ez-Zrarah. — Mliich. — El-Ghaoudjyin. — El-Haouma. — Feddan Es-Saïdi. — Aïn Saïd. — Beni Moud-

(1) *Publicaciones del Boletin de la Real Societad Geografica.* La Kabyla de Anyra (del libro en preparacion : *Desde el Mulaya al Sebri*), par Ricardo Ruiz. Madrid, Imprenta de Eduarto Ayias, San Lorenzo, n° 5, 1908.

(2) « Quelques tribus de montagnes de la région du Habt ». *Arch. marocaines*, vol. XVII, p. 41.

(3) Les listes des villages de l'Andjera sont établies d'après la monographie de M. Ruiz, d'après des renseignements complémentaires fournis par M. Lucien Bruzeaud et d'après des documents personnels.

jammal. — Mellousa. — Belaïchich. — Aguenouan. — El-Kamoumi. — Aïn Hamra. — Aïn El-Kharroub. — Ech-Chahba. — Gaïzalech. — El-Andjeryich. — Dar Foual. — Dar Homran. — El-Bourdj. — Cheraqat Bel-Aïch. — Adir ou Ghdir Ed-Defla Dar Charrat. — El-Mançoura. — Aïn Ech-Chouka. — Douq Ech-Chaïr. — El-Harihar. — Bou-Abad. — El-Hamma. — Koutama. — Aïn Eç-Çeghir. — Aïn El-Adjouz. — Rouïda. — Beni Mesaoud. — Aïn El-Aounçar. — Zemmich. — Aïn Er-Remel. — Fersioua. — Hasana. — Ferdioua. — Zohara. — Chaïb Rasou. — Tafougalt. — Ouaçla.

Le Khoms du Hait El-Ghaba, qui s'étend de El-Qçar Eç-Ceghir à Ceuta, comprend 28 villages :

Azfa. — Haïdara. — Djebel Zemzem. — Negro. — Beni M'zallet. — Er-Rif. — El-Biout. — Aïn El-Djir. — Amezouk Khaled. — Dar El-Hadjar. — Kedaoua. — Dar El-Achqrach. — Djebel El-Hadjam. — Ed-Daher. — Aïn-El-Fekhouh. — Oued Agla. — M'rah ed-Debban. — Aïn Dchicha. — El-Aatba. — Oued El-Khlot. — Ben Younech. — Djama El-Menzla. — El-Gara. — Beïn El-Ouïdan. — El-Khalen. — Taghamed. — El-Khouaïm.

Le Khoms des Berqouqyin s'étend de Tétouan au Khoms des Bahraouyin du côté de Tanger en longeant la tribu de Ouadghaç, qui la sépare au sud des Beni Ider, des Beni Meçaouar et du Fahç.

On y trouve 46 villages :

Beni Maaden. — Sâadyich. — Siouana. — Dar Hanatit. — Beni H'lou. — Dar Lizarqach. — Dar El-Gharaf. — El-Haqaouch. — Aïn Bousetta. — Beni Amran. — Ez-Zaryich. — El-Kedioua. — Zaouanab ou Djaouanab. — Briraq. — Dar El-Doukam. — Amchiref El-Fahhamin. — Darou Bir Qechana. — El-Mlalah. — Dar El-Ghrib — Ez-Zaouïa. — Beni

'Aïch. — Er-Remilat. — Er-Ramla. — El-Hasasna. — El-Qalaa. — Zemzemech. — Ed-Draouïch. — Bou Zaqi. — El-Hadaoud. — Dar Haouacha. — Dar Sekhakhen. — Zelalat. — Azoubyich. — Omranyich. — Qaciba. — Tafeza. — El-Khandaq. — Aïn El-Harrat. — El-Mardj. — Dhar el Bardâa. — Aïn Ech-Chems. — Souq El-Khemis. — El-Haïdrach. — Meghala. — Dar Touïlech.

Le Haouz Tétaouan (1) s'étend entre Ceuta et Tétouan, le long de la Méditerranée, il ne comprend que 13 villages; mais ceux-ci sont plus considérables que ceux des autres fractions :

Sadina. — Zâabaq. — El-Alaouyin. — Fedlaoua. — Azib Oued El-Lil. — Azibech. — Rihana. — El-Keddan. — Agla. — Oued Agla. — El-Ançar. — El-Anaçar. — Mrah Ed-Debban.

Les principaux marchés de la tribu sont : Souq El-Khamis, qui se tient le jeudi sur le territoire de la fraction du Berqouqyin, entre le village de Aïn El-Hamra de cette fraction et Oued Agla de la fraction du Haouz, c'est le marché le plus important de la tribu.

Souq Et-Tenin, du lundi, dans la fraction des Bahraouïyn, près du village de Mellousa.

Souq Es-Sebt, du samedi, dans la même fraction, entre les villages de Dar Homran, Cheraqa et Bel-Aïchich.

Souq Et-Tleta, du mardi, dans la fraction de Hait El-Ghaba, près du village de Taghamet.

Ni les chrétiens ni les juifs ne peuvent fréquenter ces marchés, où ne viennent que les indigènes de la tribu et

(1) Le Haouz Tétaouan, tout en faisant partie du territoire de l'Andjera, est gouverné par le pacha de Tétouan. Cependant, malgré cette classification administrative, *Makhzen*, le Haouz est au point de vue *tribu* sous la protection des trois autres fractions de l'Andjera, qui y désignent un cheikh, pour marquer cette vassalité.

les habitants de quelques tribus voisines, Beni, Ider, Ouadghaç, Beni Meçaouar.

L'habitat, les mœurs, l'enseignement, la nourriture et l'industrie des Andjera, ainsi que leurs cultures, sont les mêmes que ceux des tribus montagnardes que nous avons décrites dans « Quelques tribus de montagnes de la région du Habt (1) ».

Cependant aux différentes industries des montagnards les Andjera ajoutent celles des briques et de la chaux qu'ils viennent vendre à Tanger; ils ont également des moulins à eau sur les deux rivières Azfa et Agla.

Ces moulins sont utilisés non seulement pour les gens de l'Andjera, mais aussi pour ceux des tribus voisines qui y apportent leurs grains.

Les Marabouts (2).

Le sanctuaire le plus vénéré de la tribu de l'Anjera est celui de *Sidi Ali ben Harazim* (3), qui se compose d'un simple *haouch* en pierres sèches à l'ouest du village de Aïn Hamra.

Abou'l Hasan Sidi Ali ben Ismaïl ben Mohammed ben Abdallah ben Harazim était de la descendance du Khalife Othman ibn Affan et il est un des premiers qui ait professé au Maroc les doctrines du Çoufisme sur lesquelles ont été établies les bases de la Tariqat Ech-Chadiliya. Il était contemporain de Moulay Abdelqader El-Djilali, qui d'après les mêmes doctrines a établi la Tariqat El-Qadiriya. Les deux écoles fondées par les deux *qotaba*, Moulay Abdelqader en

(1) *Archives marocaines*, vol. XVII.

(2) La liste des Marabouts de l'Andjera nous a été donnée par M. Lucien Bruzeaud.

(3) Littéralement Harzahoum.

Orient et Moulay Abdessalam, cheikh d'Abou'l-Hasan Ech-Chadili en Occident, proviennent de la même source du çoufisme enseigné par Abou'l-Qasim El-Djouneïd.

Ali ben Harazim avait passé à Fès, où il était né, une année entière dans la retraite pour étudier le fameux ouvrage d'Abou Hamid El-Ghazali, *Ihya Oloum ed-Din*, et il avait été dans cette ville le disciple de son oncle Salah, qui avait été lui-même en Syrie l'élève de Ghazali et d'Omar Es-Souhraverdi.

Il était affilié à la confrérie des Malamtia (1) qui était inconnue au Maghrib ; il parcourait les villes en donnant des renseignements et il alla jusqu'à Marrakech. Il eut un grand nombre de disciples, entre autres Sidi Boumedian El-Ghaout, enterré à El-Eubbad près de Tlemcen. Sidi Boumedian eut également pour professeur Moulay Ali Boughaleb dont le tombeau se trouve à El-Qçar El-Kebir, et il eut lui-même comme disciple Moulay Abdessalam ben Mechich qui transmit à son tour les doctrines çoufites à Abou'l-Hasan Ech-Chadili, qui donna son nom à la Tariqat Ech-Chadilia.

Mort en 559 ou en 560 de l'hégire (1164-1165 de J.-C.), Ali ben Harazim fut enterré à Fès où son tombeau reconstruit par le Sultan Sidi Mohammed ben Abdallah se trouve en dehors de Bab Ftouh. Le Sultan Moulay Er-Rachid est enterré dans ce tombeau. On ne peut expliquer la présence dans l'Andjera d'un haouch commémoratif en l'honneur d'Ali ben Harazim, que par le fait que ce personnage d'après *Salouat El-Anfas* se rendit en Andalousie, qu'il traversa par conséquent la tribu de l'Andjera et qu'il séjourna sans doute à l'endroit où s'est perpétué son souvenir.

Sidi El-Menari, avec une qoubba près du village du Menar.

Sidi El-Ouali, avec un enclos de pierres sèches, au village de Nouinech.

(1) Cf. Le Chatelier, *les Confréries musulmanes du Hedjaz*, p. 84.

Sidi Aïsa ben Idris, Chérif de la famille du fameux M'hammed ben Aïsa de Mékinès, fondateur de la confrérie des Aïsaoua. Sidi Aïsa, qui était venu s'établir dans la tribu des Andjera, y est mort il y a quelques années. Les fidèles ont dernièrement construit une qoubba sur son tombeau, qui se trouve sur une colline au-dessus du village de Talaat Ech-Chérif.

Sidi Qanqoch, au bord de la mer sur le détroit de Gibraltar, au fond de la première petite baie qui se trouve après Tanger, à l'est de la pointe de Malabat. Mur de pierres sèches. Sidi Qanqoch est probablement un Moudjahid, comme d'ailleurs la plupart des marabouts de l'Andjera.

Sidi Ahmed El-Andjeri, mur de pierres sèches au village d'Aïn Zeitoun.

Sidi Mesaoud, mur de pierres sèches, près du village de Mellousa.

Sidi El-Hadj Abdelqader ben Adjiba, chérif alami et cheikh considérable de la confrérie des Derqaoua. Outre sa Zaouïa de Djimich où se trouve son tombeau, recouvert d'une qoubba, il avait créé également une Zaouïa au Djebel Habib. C'est son fils Sidi Ahmed, qui est aujourd'hui à la tête de ces deux Zaouïas, qui ont dans la région une très grande influence.

Les Chorfa Oulad ben Adjiba sont nombreux dans la tribu de l'Andjera et à Tanger ; ils sont presque tous affiliés à la Confrérie Derqaouïa.

Sidi El-Maati, mur de pierres sèches près du village de Djimmich.

Sidi Bou Maqla, mur de pierres sèches près du village d'Adir Ed-Defla.

Sidi Bou Qnadel, mur de pierres sèches au village d'El-Bellout.

Sidi Bou Hachem, mur de pierres sèches au village de Qciba.

Sidi El-Ouali El-Andjeri, mur de pierres sèches près du village de Qlioua.

Sidi El-Djabri, près du village d'Aïn Boustem.

Sidi El-Mandri (1), mur de pierres sèches, près du village de Sekhakhem. Il s'agit sans doute d'une sorte de monument commémoratif élevé à Abou'l-Hasan Ali El-Mandhari El-Andalousi, qui en 1490 reconstruisit Tétouan détruite en 1400 par le roi de Castille, Henri III de Transtamare.

Sidi El-Mandri, considéré aujourd'hui comme le patron de Tétouan aux lieu et place de Sidi Saïdi qui en est le patron véritable, est enterré près de cette ville, hors la porte Bab El-M'qabar.

Sidi Mohammed El-Hadj, mur de pierres sèches au village de Dar Touilech. Ce *Haouch*, doit être également un simple monument commémoratif en l'honneur de Sidi Mohammed El-Hadj El-Baqqali, décapité vers 1018 de l'hégire (1609 J.-C.) par le Sultan Saadien Mohammed Ech-Cheikh El-Mamoun, qui avait vendu Larache aux Espagnols (2).

Sidi Salah, mur de pierres sèches entre les villages de Mghala et de Dar Touilech.

Sidi El-Mokhfi, près du village de Gromla.

Sidi Amar El-Hadi, entre les villages de Mghala et de Beni H'lou.

Sidi El-Hadj El-'Atafi, près du village de Bou Zaqi.

Sidi Ahmed Ed-Draouï, qoubba au sommet de la colline de Zemzem.

Sidi Bou Hafa, qoubba près du village de M'rah Ed-Debban.

Sidi El-Maïni, mur de pierres sèches près de la frontière de Ceuta.

(1) Littéralement El-Mandhari.

(2) « Quelques tribus de montagnes de la région du Habt. » *Arch. mar.*, vol. XVII, p. 67 et suiv.

El-Obada, « les adorateurs », le nom est donné à sept *haouchs* de pierres sèches, qui se trouvent au sommet du Djebel Mousa en mémoire de septs saints personnages, qui d'après la légende se seraient retirés à cet endroit pour adorer Dieu.

On peut remarquer encore une fois le nombre sept que l'on retrouve dans presque toutes les légendes analogues, comme les *sabatou ridjal* de Marrakech, d'El-Qçar El-Kebir, etc...

Les Chorfa.

La famille chérifienne la plus nombreuse de l'Andjera est celle des Oulad Ben Abi'l-Aïch, dite vulgairement *Belaïchich*.

Cette famille descend d'après Ibn Rahmoun (1) d'Omar ben Idris ben Abdallah El-Kamil, etc...

Le fameux Sidi Ahmed Bou'l-Aïch connu sous le nom de *Valiente* appartenait à cette famille. Il s'était rendu célèbre par de nombreux méfaits et entre autres par la capture, il y a quelques années, de deux officiers anglais, qui se rendaient de Tétouan sur la côte de l'Andjera, où avait échoué un navire anglais. Valiente a été tué par ses compagnons il y a environ deux ans dans une querelle relative au partage du produit de la vente de bœufs volés à Tétouan.

Les Oulad El-Baqqal (2) possèdent dans cette tribu deux azibs, l'un à Haïdara, l'autre à El-Ghara; ils ont une Zaouïa près du Souq El-Khemis.

Les Chorfa d'Ouezzan de Tanger ont des azibs à Aïn Haura, à Mellouse et à Oued El-Marsa.

(1) Ibn Rahmoun. « Choudour ad Dahab fi Khair an Nasab », trad. Salmon. *Arch. mar.*, vol. III, p. 213.

(2) Sur l'origine des Oulad El-Baqqal, cf. « Quelques tribus de montagnes de la région du Habt. » *Arch. mar.*, vol. XVII, p. 63.

Le chérif Moulay Ali Abdessalam a acquis dernièrement une grande propriété au Menar, près de la pointe Malabata ; il y a fait construire une maison qu'il habite fréquemment. Son frère Moulay Ahmed est propriétaire de terrains près d'El-Qçar Eç-Ceghir. Un autre chérif d'Ouezzan du même nom, qui habite Beni Maden, a également un azib près d'El-Qçar.

Enfin Sidi Hammo, chérif d'Ouezzan qui habite Dar Hadjdjar, est propriétaire d'un azib à Negro.

On trouve également dans l'Andjera un grand nombre de familles chérifiennes originaires du Djebel Alem, qui sont venues s'y établir à différentes époques telles que les Oulad ben Adjiba de Djimmich.

Les notables de l'Andjera.

Abdessalam Es-Sarout, de Beni Medjmel;
El-Hasan ben Mohammed, de Feddan Tchapo;
Oulad Sidi Ali El-Haddad, d'Aïn-Ançar;
Oulad Sidi Er-Rochdi, de Mellousa;
Mokhtar Eç-Çghir, de Roumman;
Hadj Ahmed Amran, de Djimmich;
Oulad Ben Yamoun, de Dar Touïlech;
Hadj Ahmed El-Akhdar, de Meghala;
El-Arbi Ez-Zaoudi, de Meghala;
Mohammed Er-Rochdi, des Beni H'lou;
Mohammed Ould Krimou, des Beni Maden;
Oulad ben Ahmed, Oulad Dilal, Oulad El-Mendi Er-Raha, } de Qedioua;
Oulad Chatt : c'est à cette famille qu'appartenait le Moqaddem Qasem Chatt dont le fameux Moudjahid Abou'l-Abbas

Ahmed El-Khadir Ghaïlan des Beni Gorfet avait épousé la fille, au dix-septième siècle (dixième siècle de l'hégire). La famille Chatt s'est disputé jusqu'en ces dernières années la prépondérance de l'Andjera avec la famille des Oulad El-Hammam. Elles ont presque complètement disparu toutes les deux et n'ont plus ni l'une ni l'autre aucune influence.

Oulad El-Mtaqil, de Bou Zahi;

Oulad Bou Rebqa, de Meghala;

Oulad Ouardigui, de Tafeza;

Oulad Toumi, d'Aïn El-Harat : c'est à cette famille qu'appartient le cheikh actuel du Haouz;

Oulad Bouden de la Zaouïa;

Oulad Khandja, de Dar Hadjdjar;

Oulad El-Hanaouï, de Dar El-Ghrib.

Influences religieuses.

Les Chorfa d'Ouezzan ont eu pendant plusieurs années une influence politico-religieuse considérable dans la tribu des Andjera. Cette influence s'était même manifestée de telle sorte vers 1884 en faveur de Sidi El-Hadj Abdessalam, protégé de la France, que non seulement le Makhzen, mais aussi les légations étrangères en manifestèrent une certaine inquiétude, évidemment exagérée.

Cette exagération même a été funeste à l'influence de la maison d'Ouezzan chez les Andjera. Afin d'éviter des complications éventuelles avec le Makhzen et surtout avec la représentation étrangère, on donna au chérif d'Ouezzan des conseils de prudence tels que l'influence de ce chérif ne tarda pas à diminuer et que celle de ses fils est aujourd'hui celle de tout chérif authentique, assez riche pour mener un train d'une certaine apparence.

L'influence des Oulad El-Baqqal est médiocre; celle des

Oulad Abi'l-Aïch est assez considérable étant donné leur nombre, mais ce n'est qu'une influence de force locale et qui n'a rien ni de politique ni de religieux.

Il y a dans la tribu de nombreux Aïsaoua, mais l'influence religieuse dominante est certainement celle de la Confrérie des Derqaoua, dirigée par les Oulad Ben Adjiba, et dont la Zaouïa se trouve à Djimmich au bas du Djebel Roumman, près du Souq Et-Tenin (1).

II

HISTORIQUE

Sur le littoral occidental de la côte marocaine qui borde le détroit de Gibraltar, à environ 36 kilomètres de Tanger, et de 18 à 20 de Ceuta, s'ouvre dans cette région sauvage et montagneuse, occupée par la tribu des Andjera, une petite baie aux eaux tranquilles, limitée à l'ouest par la pointe d'El-Qçar et le dernier contrefort du Djebel El-Ghomari (1). Cette baie abrite le port et la ville d'El-Qçar Eç-Ceghir, port et ville d'une grande renommée jusqu'au seizième siècle et dont il ne reste plus aujourd'hui que des ruines que se disputent les ruines de sable et d'épais taillis de lentisques.

Située dans une riante vallée, sur les bords d'une rivière assez profonde dont les eaux restent abondantes même au plus fort de l'été et qui marque la limite entre les deux tribus de Bahraouyin et des Haït El-Ghaba, la ville d'El-Qçar

(1) Le Chatelier, *Notes sur les villes et tribus du Maroc*, p. 71.

Eç-Ceghir, complètement désertée de nos jours pour les montagnes qui l'environnent, fut autrefois, si l'on en croit les relations des historiographes, un centre très populeux et très commerçant. Son histoire peut se diviser en trois périodes :

1° Période romaine, assez imprécise;
2° Période arabe, où elle atteint son apogée;
3° Période portugaise.

I. — Période romaine.

Sur l'histoire de la localité antique à laquelle a dû succéder la ville arabe d'El-Qçar Eç-Ceghir, nous n'avons que peu de renseignements, et encore sont-ils assez vagues et confus.

Les Phéniciens, qui avaient établis des comptoirs sur les différents points de la côte mauritanienne, durent aussi sans doute en avoir un dans cette baie qui offrait à leurs navires un mouillage sûr et à l'abri des vents d'est. Cette baie, à l'entrée d'une petite vallée arrosée par un fleuve facilement accessible, tout au moins dans son cours inférieur, n'avait pas dû échapper à l'attention des Phéniciens. Pourtant nous ne trouvons plus aucune trace d'une ville punique en cet endroit; Hérodote né en 484 avant Jésus-Christ, et qui raconte les expéditions entreprises au delà des Colonnes d'Hercule (le Mont aux Singes ou Djebel Mousa, et Gibraltar), par les Phéniciens, sur l'ordre du roi d'Égypte Néchao; Hannon, Carthaginois qui vivait au temps de l'époque de la puissance punique, c'est-à-dire vers le milieu du quatrième siècle avant Jésus-Christ, dans son *Périple*, qui est une relation sommaire en langue grecque d'un voyage de découvertes au delà des Colonnes d'Hercule,

traduction d'un original perdu en langue phénicienne, ne relatent l'existence d'aucune ville ni comptoir sur ce point de la côte qui borde le détroit et où se trouve aujourd'hui les vestiges de la ville d'El-Qçar.

Seul, Scylax, Grec d'Asie, qui rédigea son Périple vers l'an 335 avant Jésus-Christ, indique sans les nommer un fleuve et une ville situés à l'ouest de la pointe Abyla (Djebel Mousa) et en face des îles Gadès, fleuve et ville qui pourraient correspondre à l'oued et à la ville d'El-Qçar Eç-Ceghir. « La πόλις ἐν ποταμῷ de Scylax pourrait correspondre à la localité antique qui occupait l'emplacement de Qçar Eç-Çrir, à l'embouchure de l'oued El-Qçar, à moins que l'auteur du Périple n'ai entendu désigner par là Tingis même, bâtie à quelque distance de l'oued El-Halq. » Tissot penche pour la première hypothèse ; il est surprenant sans doute que le Périple passe sous silence Tingis, mais on ne doit pas oublier qu'il nous est parvenu sous forme d'abrégé.

L'opinion de Tissot, et qui le pousse à identifier la ville dont parle Scylax à El-Qçar Eç-Ceghir, est que cette dernière s'élevait en effet sur l'oued même de la rivière du même nom, tandis que Tanger, bâtie sur une colline, se trouve à au moins 2 kilomètres de l'oued El-Halq.

S'il nous reste des doutes sur l'établissement des Phéniciens en cet endroit, nous pouvons du moins affirmer qu'il dut y avoir là une colonie romaine, bien que les auteurs anciens n'en parlent pas. En effet, les trois principales sources auxquelles on puisse se référer pour la description de la côte septentrionale de la Mauritanie sont : Pline l'Ancien, Ptolémée et l'Itinéraire d'Antonin ; mais aucun d'eux ne mentionne l'existence d'un port qui pourrait correspondre à celui d'El-Qçar Eç-Ceghir.

Pline l'Ancien, qui vivait au premier siècle de notre ère, et qui est mort en 79 après Jésus-Christ, au début du livre IV de son Histoire naturelle, où il décrit longuement la

Mauritanie tingitane, ne cite, après les Colonnes d'Hercule, que les villes de Lissa et de Cotta. Cette ville de *Lissa*, citée aussi par Ptolémée sous le nom de *Exilissa*, fut bien identifiée par l'Allemand de Mannert avec El-Qçar Eç-Ceghir : « A l'extrémité occidentale des *Sept Frères* (Djebel Belyounech), était située la petite ville d'*Exilissa*. Ptolémée est le seul auteur qui en fasse mention ; elle subsiste, ainsi que le port, sous le nom d'Al-Cazar. » Mais c'est là une erreur relevée par Tissot : El-Qçar, bâtie à l'embouchure d'une rivière assez importante, ne peut être confondue avec Exilissa, qui se trouvait plus à l'est, au pied du mont Belyounech, dans l'anse Benzous, et à laquelle a succédé aujourd'hui « Mersa Belyounech (1) ».

Ptolémée écrivit vers 140 après Jésus-Christ une description générale de la terre : il cite la ville d'Exilissa et la place à une distance équivalente à la moitié de celle de Tanger à Ceuta, entre *Abyla* et *Tingis*, l'embouchure d'un fleuve qu'il appelle Valon ou Oualon, Ουαλωνος ποταμοῦ ἐκβολαί, qui ne saurait être que l'oued El-Qçar, mais sans parler de l'existence d'une ville quelconque à son embouchure.

Enfin, l'*Itinéraire d'Antonin*, qui est un tableau du réseau routier de l'Empire romain écrit sous le règne de Caracalla (211-217 après J.-C.), ne cite aucun fleuve ni ville en cet endroit. Il n'indique d'ailleurs aucune route de terre entre Tingis et *Flumen Malva* (la Moulouya), car le trajet se faisait par mer d'un point à l'autre de la côte septentrionale du Maroc, la région comprise entre Ceuta et Tanger étant particulièrement montagneuse et difficile, au point que la colonisation romaine renonça à l'ouvrir par des routes.

Cependant, malgré le silence des auteurs anciens, l'existence d'une ville, ou tout au moins d'une forteresse ro-

(1) Voir M. Tissot, *Recherches sur la géographie composée de la Mauritanie tingitane*. Paris, 1877, pp. 34-36.

maine en cet endroit ne saurait être mise en doute, car il en reste encore des ruines assez considérables.

Sur la crête du Djebel El-Ghomari, et dominant immédiatement l'embouchure de l'oued El-Qçar, sur la rive gauche, nous avons retouvé une partie du mur d'enceinte, mur qui mesure 8 à 10 mètres d'épaisseur, et qui est formé de grosses pierre de taille. En suivant ce mur, on trouve sur tout le pourtour des restes de tours carrées et si l'on pénètre à l'intérieur de l'enceinte, par une des nombreuses brèches qui s'y trouvent pratiquées, on a de la peine à se frayer un chemin à travers d'épais taillis de lentisques et les nombreux éboulis de pierre qui attestent l'existence en cet endroit d'une construction assez considérable.

De ces blocs de pierres taillés une certaine quantité a dû être enlevée et employée en partie à la construction de la forteresse portugaise dont nous parlerons plus loin ; on en trouve également de disséminés aux environs. C'est ainsi que, grâce à l'obligeance du chérif d'Ouezzan, Moulay Ali, nous avons pu recueillir un bloc de marbre portant une inscription ou partie d'inscription. Ce bloc, qui mesure 0 m. 75 de longueur sur 0 m. 40 de largeur et 0 m. 24 d'épaisseur, est d'un poids assez considérable. Il a été trouvé par le chérif d'Ouezzan dans le Marabout de Sidi El-Mokhfi, sur la rive gauche de l'oued El-Qçar et il porte, dans le sens de la longueur, mais sur sa face la plus étroite, l'inscription suivante, dont nous avons pris un estampage :

SEDILIA MARMORE

en caractères de 0 m. 06 de hauteur, « les seuils, les degrés de marbre ». Cette inscription, qui devait évidemment faire partie d'une inscription plus complète, écrite sur différents blocs de marbre superposés et que nos recherches som-

maires ne nous ont pas permis de découvrir, a pour nous cependant un grand intérêt; elle nous confirme l'existence d'une colonie romaine en cet endroit.

A l'époque romaine, la pointe d'El-Qçar marquait, avec celle de Tarifa, les limites occidentales du détroit, alors appelé *Fretum Herculeum*, ou *Fretum Gaditanum;* ces deux pointes formaient en même temps la partie la plus resserrée du détroit, et la distance qui les séparait était évaluée à 120 stades, soit 15 milles, ou 22.215 mètres.

La pointe d'El-Qçar et celle de Tarifa marquaient également les deux pointes extrêmes d'un isthme qui, à une époque reculée, devait rattacher l'Europe à l'Afrique. En effet, la science moderne admet l'existence de cet isthme : si l'on étudie la constitution géologique, la faune et la flore des deux rives du détroit, on les trouve identiquement pareilles et l'on est tout naturellement amené à conclure que ces deux rives appartiennent à un même groupe naturel. La rupture de l'isthme, due à une convulsion toute locale, fut relativement récente, et l'homme a pu y assister; aussi a-t-elle donné lieu à de nombreuses légendes, dans lesquelles cette rupture est attribuée à la main de l'homme. L'Hercule tyrien, héros de la légende phénicienne, aurait ouvert l'isthme et fait communiquer la Méditerranée avec l'Océan, pour faciliter le passage de ses navires et pousser plus avant ses explorations. D'après la légende arabe, au contraire, son héros, Iskander Dou'l-Karneïn, aurait rompu l'isthme pour mettre une barrière entre l'Afrique et l'Espagne.

Les gens du pays nous ont raconté une autre légende : ils prétendent que les Romains, pour relier leurs possessions d'Afrique à celles d'Espagne, avaient construit une digue qui passait de la baie d'El-Qçar pour aller rejoindre Tarifa, et ils nous ont fait voir, près de la pointe d'El-Qçar, une assise de rochers qui, perpendiculairement à la côte, s'avance assez loin dans la mer. Il est d'ailleurs fait allusion

à cette légende dans le *Kitab El-Istiqça* (1) : « Ibn Saïn dit qu'il y avait entre El-Qçar El-Medjaz et El-Khadra (Algéciras) un grand pont qui unissait les deux rives du Maroc et d'Espagne. »

II. — Période arabe.

La ville d'El-Qçar Eç-Ceghir est appelée tour à tour par les Arabes Qaçr El-Aouwel, Qaçr Maçmouda, Qaçr El-Medjaz et Qaçr El-Djouaz.

Le nom de Qaçr El-Aouwel lui est donné par El-Bekri (2), parce que cette ville est plus ancienne que celle d'El-Qçar El-Kebir ou Qçar Ketama, d'environ douze années, et c'est pour cette raison sans doute qu'il l'appelle le « premier château ». Le nom de Qaçr Maçmouda lui vient de ce qu'elle se trouve située dans la tribu de ce nom, comme le dit Ibn Khaldoun : « Ce qui prouve que ce peuple (les Ghomara) appartient à la race maçmoudienne est le fait que quelques-unes de ses tribus, qui habitent entre Ceuta et Tanger, portent encore le nom de *Masmouda*. C'est même d'elles que le Casr el Medjaz, où l'on s'embarqua pour Tarifa, a tiré son appellation de *Casr-Masmouda* ».

Quant aux noms de Qaçr El-Madjaz, et Qaçr El-Djouaz « Château du passage, de la traversée », ils viennent de ce que cette ville était le port d'où les différents sultans musulmans s'embarquaient pour l'Espagne (3).

Le nom de Qaçr Eç-Ceghir fut donné à Qaçr Maçmouda

(1) *Kitab El-Istiqça*, t. I, p. 32.

(2) *Description de l'Afrique*, trad. De Slane, *Journal asiatique*, 1859, t. I, pp. 310-314. Cf. *Hist. et descr. de l'Afrique*, éd. Schefer, Paris, 1897, t. II, p. 247-248, et Marmot, *l'Afrique*, trad. D'Ablancourt, Paris, 1667, t. II, pp. 233-236.

(3) Voir Elie de la Primaudaie, *les Villes maritimes du Maroc*. — *Revue africaine*, 1872, pp. 306-309.

par le Sultan Almohade Yaqoub El-Mançour ben Yousef ben Abd El-Moumen ben Ali, qui la rebâtit vers 1192 (587-88 hég.), à peu près à la même époque qu'El-Qçar El-Kebir, et qui ne construisit en cet endroit, pour commencer, qu'un petit château.

En effet Yaqoub El-Mançour, comme le fait observer justement Renou (1), et contrairement au dire de la plupart des auteurs, n'est pas le fondateur de cette ville. Qaçr Maçmouda n'a été que reconstruite et embellie par ce prince. La date de sa fondation est bien antérieure au douzième siècle de notre ère et elle nous est donnée par Az-Ziani, et par lui seul d'ailleurs, dans le chapitre de sa *Rihla*, consacré à une étude géographique sur le Maghreb. Ce serait l'année 90 de l'hégire (708-709 J.-C.). « Qaçr Maçmouda, c'est le Qçar El-Medjaz entre Ceuta et Tanger. L'Émir des Maçmouda la fonda au temps où Tariq ben Ziad s'empara de Tanger ; de là il passa au Djebel Tariq (90 hég.). » D'après le même auteur, El-Qçar El-Kebir (Qaçr Abdelkerim ou Qaçr El-Koutami) fut construit par Abdelkerim El-Koutami en 102 de l'hégire.

Ez-Ziani ne nous dit pas le nom de cet émir de Maçmouda qui fonda le port d'El-Qçar ; peut-être est-ce l'émir Yulian (2); il résidait à cette époque à Ceuta et était prince des *Ghomara* dont les Maçmouda ne sont qu'une fraction. C'est d'ailleurs ce même comte Yulian qui établit Tariq ben Ziad à Tanger et qui ensuite passa en Espagne à la suite de la deuxième invasion arabe de Mousa ibn Noceïr. Il est

(1) *Exploration scientifique de l'Algérie*, t. VIII, p. 299.

(2) Les Ghomara étaient, au moins en partie, gouvernés par le comte Julien, *Yulian, émir des Ghomara*, qui résidait à Ceuta et représentait l'autorité de Byzance, tout en entretenant des relations avec les Wisigoths d'Espagne ; on prétend qu'il était lui-même de race gothe.

« ... Il traita en 709 de J.-C. (90 hég.) avec Mousa Ibn Noceïr, qui le confirma dans son commandement. On sait dans quelles conditions il dirigea vers l'Espagne la deuxième invasion arabe qu'il accompagna. »

« Quelques tribus des montagnes de la région du Habt. » *Archives marocaines*, t. XVII, p. 2.

donc fort probable que c'est à lui que fait allusion Ez-Ziani.

Si Yaqoub El-Mançour n'est pas le véritable fondateur d'El-Qçar Eç-Ceghir, c'est lui du moins qui donna à cette ville son essor et toute l'importance qu'elle eut depuis le sixième siècle de l'hégire.

En effet, cette petite ville, bâtie à la fin du premier siècle de l'hégire, demeura jusqu'au sixième siècle un petit port à peu près ignoré, pour ne pas dire tout à fait ; jusqu'à cette époque, les auteurs arabes n'en parlent que peu, ou bien ne font guère que la mentionner pour mémoire, tels El-Bekri, qui écrivait en 1067 (467 hég.). Edrisi, qui termina son ouvrage en 1154 (549 hég., Ibn Hauqal (1), qui écrivait à la fin du quatrième siècle de l'hégire, après avoir parlé de Ceuta, citent le port de *Marsa Mousa* et arrivent ensuite directement à Tanger, sans accorder la moindre mention à El-Qçar Eç-Ceghir, ce qui laisse supposer que cette localité était peu connue ou n'avait qu'une très médiocre importance.

Pourtant le *Roudh El-Kartas* parle déjà d'El-Qçar en 362; il dit qu'à cette date Ghaleb, général du Khalife Oméiade El-Hakim El-Moustancir, venant d'Andalousie pour combattre l'Idrisite El-Hasan ben Qannoun, s'embarqua à Algéciras et débarqua au *Château Maçmouda*, où il trouva Ben Qannoun à la tête de son armée.

Mais ce n'est qu'à la fin du siècle suivant que l'importance de cette ville semble se dessiner et prendre forme. En 481, le Sultan Almoravide El-Mouizz ben Yousef ben Tachefin passa en Andalousie pour la seconde fois pour y faire la guerre sainte. Il s'embarqua à El-Qçar et se rendit à El-Khadra (Algéciras) (2) et dès lors ce port va commencer à être le lieu d'embarquement des expéditions musulmanes qui se rendront en Espagne.

Avec Yaqoub El-Mançour, le port d'El-Qçar devint le

(1) Abou'l Qasim Ibn Hauqal, *Kitab Al-Masalik oua'l-Mamalik* (367 hég. = 977 J.-C.). Trad. De Goeje. Lugduni Batavorum, 1873.
(2) *Kitab El-Istiqça.*

chantier où se construisirent la plupart des navires qui faisaient le commerce du détroit et où se préparèrent toutes les expéditions dirigées contre l'Espagne.

Yaqoub El-Mançour avait remarqué tous les avantages qu'offrait ce port : El-Qçar Eç-Ceghir jouissait en effet d'une situation privilégiée : placée sur le détroit à la distance la plus rapprochée des côtes d'Espagne, en face de Tarifa, dont elle n'est séparée que d'une vingtaine de kilomètres, et offrant aux navires un abri sûr dans sa baie, vrai port naturel, et dans sa rivière aux eaux profondes que les barques pouvaient aisément remonter, cette ville avait de plus le grand avantage de se trouver au débouché d'une vaste plaine, seule grande trouée dans le massif montagneux de l'Andjera et qui présentait un passage commode pour la marche d'une armée.

Yaqoub El-Mançour n'y bâtit d'abord qu'un petit château, comme nous l'avons déjà dit. Puis, peu à peu, et à cause de la fréquence des expéditions, El-Qçar s'agrandit : on y éleva des maisons et des mosquées et elle devint un centre industriel assez important ; de nombreux artisans s'y installèrent, tels que tisserands, charpentiers, menuisiers, armuriers ; les forêts des montagnes de l'Andjera fournirent les bois nécessaires à la construction des navires et une grande activité industrielle et commerciale régna dans le port qui devait pourvoir à l'équipement et à l'approvisionnement des armées successives qui devaient franchir le détroit.

Depuis Yaqoub El-Mançour, l'histoire d'El-Qçar Eç-Ceghir se trouve donc étroitement liée à celle des expéditions musulmanes en Espagne. Déjà, avant ce prince, en 565 (1169 J.-C.), sous le règne de l'Émir des Musulmans Yousef, ce dernier avait envoyé son frère, le Sid Bou Hafç, en Andalousie, pour faire la guerre sainte. Celui-ci s'embarqua à *Qaçr El-Djouaz* et débarqua à Tarifa avec une armée de 20.000 Almohades et autres, à la tête de laquelle il marcha sur Tolède.

Après l'avènement de Yaqoub ben Yousef ben Abd El-Moumen, surnommé quelques années plus tard *El-Mançour bi-Fadhl Allah*, et profitant des embarras dont il était accablé au Maroc, où plusieurs de ses parents avaient tramé un complot contre lui, les Chrétiens de la Péninsule avaient repris partout l'offensive.

Yaqoub, après avoir en 582 (1186), fait périr ses deux frères Abou Yahya et Omar, et son oncle Abou'r-Rebi'a, se mit en campagne pour aller soumettre la partie occidentale de l'Andalousie; ce fut sa première guerre sainte et il s'embarqua à *Qaçr El-Djouaz* pour Algéciras (Rebi El-Aouwel, 585 = 1189 J.-C.).

Quelques années plus tard, en 591 (1194 J.-C.), il décida une seconde expédition en Andalousie en raison de l'attitude du roi de Castille, Alphonse VIII, qui s'était avancé jusqu'à Algéciras. Il se rendit à Qaçr El-Djouaz, commença l'embarquement de ses troupes, et fit passer toute son armée à Algéciras, après quoi, il traversa lui-même le détroit et débarqua à Algéciras le vendredi 20 Radjeb de la même année. C'est alors qu'il remporta sur Alphonse VIII la fameuse victoire d'Alarcos qui lui valut son surnom d'*El-Mansour bi-Fadhl Allah* « le victorieux par la grâce de Dieu » (9 Chaaban 591).

Son successeur, En-Nacer ben El-Mansour ben Yousef ben Abd El-Moumen ben Ali, entreprit en 607 une nouvelle expédition en Andalousie ; il s'embarqua à *Qaçr El-Djouaz* et débarqua à Tarifa avec une armée considérable ; après quelques succès, cette expédition se termina lamentablement par la désastreuse bataille de Las Navas de Tolosa, appelée Hisn El-Ouaqab par les Arabes, où les Musulmans furent complètement défaits et où En-Nacer ne trouva le salut que dans la fuite (14 Safar 609 = 16 juillet 1212 J.-C.).

Cette défaite détruisit en même temps la puissance musulmane en Andalousie, qui ne se releva plus, tandis qu'au contraire celle des Chrétiens ne fit que s'affermir.

« Après cette défaite, les Chrétiens commencèrent à se veoir victorieux dans les Espagnes, tellement qu'ils reconquetèrent toutes les cités qui avoyent été subjuguées par les Mores, et de cette tant grande et mémorable route jusques aux temps que Fernand conquit la Grenade, il y eut d'espace deux cens octante cinq ans, selon le nombre des arabes (1). »

Le port d'El-Qaçr Eç-Ceghir allait lui aussi subir le contrecoup de cette défaite ; il continua cependant à demeurer le principal port de passage des armées musulmanes qui se rendaient en Espagne ou en revenaient, jusqu'à la fin du dix-septième siècle de l'hégire (treizième de J.-C.) (2), mais son importance alla toujours en diminuant à mesure que les Musulmans perdaient du terrain en Andalousie.

A la fin du quatorzième siècle de notre ère, El-Qçar Eç-Ceghir a changé de destination : il est devenu un des refuges des pirates barbaresques. On y construit toujours des navires non plus cette fois pour transporter des armées, mais pour faire la course sur les côtes d'Espagne et de Barbarie, et c'est dans cette situation que nous le trouvons quand commence la conquête portugaise du Maroc en 1415 (818 de l'hégire).

III. — Période portugaise.

Au début du quinzième siècle (neuvième de l'hégire), le roi de Portugal, Jean Ier d'Aviz, mettant à profit l'anarchie qui régnait au Maghreb sous la désastreuse domination des Mérinides, décida de tenter une expédition contre Ceuta dont il s'empara le 14 août 1415 (818 hég.).

(1) Léon l'Africain, p. 267.
(2) Cf. *Roudh El-Kartas*, pp. 448, 459-461, 476, 486, 489-490, 527, 532, 537, 542.

Cette victoire, qui marquait le début des conquêtes portugaises, encouragea les successeurs de Jean Ier à suivre son exemple dans le nord de l'Afrique. En 1437, sous le règne d'Édouard Ier, une expédition, commandée par les Infants D. Henri et D. Ferdinand, fut dirigée contre Tanger, mais n'eut aucun succès : les Portugais furent repoussés après avoir perdu un grand nombre d'hommes. L'Infant D. Ferdinand fut lui-même fait prisonnier et emmené à Fès, où il mourut quelques années plus tard (1).

Toutefois, le désir de conquête des Portugais ne fut nullement amoindri par cette défaite, et en 1458, Alphonse V, alors roi de Portugal, résolut d'entreprendre une nouvelle expédition contre le Maroc. Il avait sous la main une armée de 17.000 hommes et une flotte de 80 voiles, qui devaient se joindre à la croisade préparée contre les Turcs par les soins du pape Calixte III; mais ce dernier étant mort, la croisade n'eut pas lieu, et Alphonse résolut d'utiliser les forces dont il disposait pour s'emparer d'El-Qçar Eç-Ceghir dont les pirates infestaient le détroit et gênaient la navigation portugaise (2).

Le 6 octobre, le roi de Portugal et sa flotte arrivèrent dans les eaux de Tanger, et Alphonse V se demanda s'il n'allait pas attaquer la ville, mais l'Infant D. Henri et toute la noblesse qu'il avait emmenée avec lui dans cette expédition le dissuadèrent de ce projet et le pressèrent de mettre à exécution son premier dessein et d'aller s'emparer d'El-Qçar Eç-Ceghir, qui leur offrirait sans doute beaucoup moins de résistance.

Arrivés devant El-Qçar, les Portugais commencèrent aussitôt le débarquement ; mais ils n'y arrivèrent qu'avec beaucoup de peine et grâce à leur artillerie, car les Maures,

(1) Cf. « Aperçu historique de l'occupation portugaise au Maroc. » *Revue du Monde musulman*, vol. XII, n° 10, octobre 1910.

(2) Cf. D. José A. Marquez de Prado, *Historia de Ceuta*, Madrid, 1859, pp. 94 et sq.

accourus sur le rivage, leur offrirent une opiniâtre résistance avant de se replier dans la ville et de s'y fortifier. Le lendemain, les Portugais tentèrent un premier assaut et ils arrivèrent jusqu'aux portes de la ville, mais ils ne purent les forcer et furent contraints de se retirer. Cependant, sur l'ordre du roi, ils revinrent immédiatement à la charge et donnèrent un deuxième assaut qui dura jusqu'à minuit. C'est alors, dit-on, que l'Infant D. Henri pointant lui-même un gros canon, ouvrit une brèche dans les murailles ; les habitants, se voyant alors perdus, demandèrent sur-le-champ à capituler. Ils s'engagèrent à rendre la ville dès le lendemain, à condition qu'on leur laissât la vie sauve et qu'on leur permît de se retirer avec armes et bagages, ce qui leur fut accordé, contre la reddition des esclaves chrétiens et la remise de quelques otages.

Le lendemain matin, selon les clauses de cet accord, les habitants de la ville se retirèrent, avec tous leurs biens dans les montagnes avoisinantes et Alphonse V entra en grande pompe dans El-Qçar Eç-Ceghir ; il se rendit directement en procession à la grande mosquée qui fut purifiée et dédiée à N.-D. de l'Immaculée Conception, pour rendre grâces à Dieu de la victoire qu'il venait d'accorder aux armes portugaises sur les Musulmans (19 octobre 1458 = 861 hég.).

Après cette cérémonie, le roi de Portugal nomma gouverneur général de la ville le comte D. Édouard de Meneses, fils du comte de Villa Real. Puis il ordonna de relever les murailles et de construire un nouveau rempart du côté de la mer. Après quoi, ayant laissé une garnison à D. Édouard de Meneses, Alphonse V se rendit par mer à Ceuta.

Le Sultan de Fès, Mohammed Abou Hasan, ayant appris la nouvelle de la victoire des Portugais, se dirigea en toute hâte sur El-Qçar Eç-Ceghir et tenta de la reprendre au mois de décembre de la même année, mais sans toutefois y parvenir ; les Portugais s'y étaient solidement établis et forti-

fiés. Une nouvelle tentative des Musulmans l'année suivante n'eut pas plus de succès.

Sous la domination portugaise, la ville d'El-Qçar Eç-Ceghir perdit tout rôle industriel et commercial, pour devenir uniquement une place forte, presque sans relations avec le reste du pays.

Pourtant, le 10 avril 1463 (1), D. Édouard de Meneses et D. Pedro de Albuquerque, gouverneur de Ceuta, conclurent avec les tribus avoisinantes, une sorte de traité d'alliance par lequel ces tribus reconnaissaient leur suzeraineté, accordaient libre passage sur leurs territoires aux Portugais et s'engageaient à payer au roi de Portugal un tribut de deux doubles d'or par père de famille, et d'un par veuve, ainsi qu'à prêter le concours de leurs armes pour la défense de Ceuta et d'El-Qçar. En revanche, ces tribus recevaient l'assurance que leurs habitants ne seraient pas molestés par les Portugais, qu'ils pourraient ensemencer et récolter et vendre leurs produits dans ces deux villes et sur toutes les terres des Chrétiens.

En 1471, la suzeraineté du Portugal sur El-Qçar Eç-Ceghir devait être reconnue officiellement par le sultan de Fès lui-même, Moulay Saïd. Ce dernier, en apprenant la prise de Tanger par les Portugais, abandonna le siège de Fès qu'il était en train de faire, et accourut en toute hâte, mais il arriva trop tard, et fut contraint de traiter pour faire le siège de Fès. Par ce traité, il reconnaissait la suzeraineté du Portugal sur Ceuta, El-Qçar Eç-Ceghir, Arzila et Tanger.

Malgré ce traité et celui de 1463, les relations d'El-Qçar avec le reste du pays furent très précaires, surtout lorsque la puissance portugaise commença à décroître au Maroc, au commencement du seizième siècle. El-Qçar subit le sort

(1) Voir la lettre de Geoffroy de Buade à Sébastien de l'Aubépine, *apud* Henry de Castries, *les Sources inédites de l'histoire du Maroc de 1830 à 1845*, n° XL.

des autres ports qui restaient encore aux mains des Portugais, tels Arzila, Mazagan, Azemmour. C'étaient de véritables places fortes, occupées presque uniquement par des troupes, qui en étaient arrivées à ne plus oser se risquer hors des murs de la ville. Aussi ces places, coûtant d'immenses sacrifices d'hommes et d'argent, et ne rapportant pas grand'chose, furent-elles bientôt abandonnées les unes après les autres.

Les Portugais abandonnèrent El-Qçar Eç-Ceghir sous le règne de Jean III, après une occupation d'environ quatre-vingt-douze à quatre-vingt-seize ans. Il nous est en effet difficile de donner la date exacte de leur départ, cette date variant avec les différents auteurs : Renou donne l'année 1540, mais cette date est controversée par E. de la Primaudaie, qui, d'après Suarez Montanès, penche pour l'année 1553 ; enfin le frère Manuel P. Castellanos (1) dit que les Portugais abandonnèrent cette ville en 1539, et son assertion concorde avec celle de D. Fernando de Meneses, gouverneur général de Tanger : « Peu après 1549, les Portugais abandonnèrent Alcaçar Seguer comme place de peu d'utilité et de beaucoup de dépense, après en avoir démantelé les murailles (2). »

Voici comment les indigènes du pays racontent aujourd'hui le départ des Portugais:

A cette époque, un individu, sans doute originaire du pays, puisqu'on lui donne le nom de *Hakim El-Ghomari*, « le sorcier des Ghomara », s'établit sur la colline qui domine El-Qçar Eç-Ceghir, à l'endroit où se trouvent les ruines romaines dont nous avons parlé. Ces ruines seraient toujours, d'après la légende, les restes de la citadelle que Hakim aurait construite dans une seule nuit ; sur les murs, il dressa le seul canon qu'il avait et, pour simuler une im-

(1) *Historia de Marruecos.*
(2) *Historia de Tangere.*

posante batterie, il aligna de chaque côté des ruches d'abeilles — *djebah* — ruches faites de liège et affectant la forme de gros cylindres. Les Portugais, le lendemain matin, furent stupéfaits et effrayés en même temps de voir se dresser au-dessus d'eux, et là où n'était un jour auparavant que le rocher, une citadelle énorme garnie d'une formidable artillerie et après que Hakim eût tiré un coup de canon ils eurent tellement peur que les autres pièces ne se missent de la partie, qu'ils abandonnèrent la ville en grande hâte. C'est après cela, disent les indigènes, et pour célébrer ce fait d'armes, que la colline où se trouvent les ruines a pris le nom de Djebel El-Ghomari.

Les Portugais, en quittant El-Qçar Eç-Ceghir, avaient démantelé ses fortifications, et depuis lors ce port est resté complètement ruiné et abandonné ; l'embouchure de la rivière a été envahie par les sables, ce qui permet actuellement de la franchir à gué au bord même de la mer. Quant aux habitants d'El-Qçar, qui s'étaient réfugiés dans les montagnes voisines après l'arrivée des Portugais, ils y demeurèrent après leur départ et ne tentèrent aucun effort pour relever de ses ruines l'ancien port si florissant des Maçmouda.

En 1559 cependant, c'est-à-dire quelques années après que les Portugais eurent abandonné El-Qçar Eç-Ceghir, le roi de Navarre, Antoine de Bourbon, ayant conçu le projet d'un établissement au Maroc, jeta les yeux sur ce port et conclut même avec le Sultan de Fès un traité pour en obtenir la cession. A cette époque, la dynastie des Chérifs Saadiens qui venait de s'établir au Maroc, était en lutte avec les Turcs et, pour les chasser au Maghreb, recherchait des alliances avec des princes chrétiens. Abou Abdallah Mohammed Cheikh El-Mahdi, premier sultan saadien, qui régna à Fès et à Merrakech (1530 à 1544), avait conclu avec les Espagnols une alliance contre les Turcs. Mais en 1558, son fils Moulay Mohammed Abdallah El-Ghalib Billah, après

le désastre subi par le comte d'Alcaudete dans la campagne de Mostaganem, et doutant désormais de la solidité de son alliance avec les Espagnols, essaya de négocier avec un prince français, le roi de Navarre, pour obtenir un secours en hommes contre les Turcs.

Antoine de Bourbon devait fournir au Chérif une troupe de 500 hommes d'armes commandés par deux de ses meilleurs capitaines, une garde de 30 hallebardiers, affectée à la personne du Sultan, dix cavaliers bardés de fer ainsi que leurs montures, des munitions et du matériel de guerre.

Moulay Abdallah El-Ghalib Billah s'engageait en retour à remettre en toute propriété au roi de Navarre la rade d'El-Qçar Eç-Ceghir avec la faculté d'y rebâtir la ville et la citadelle.

Ce traité, daté de juin-juillet 1559 (fin Ramadan 966), réglait en outre les droits d'aubaine, d'épave et de rachat réciproque des captifs ; il s'étendait également à tous les Français (1).

En mars 1660, une mission commandée par le sieur de Montfort se rendit à Fès pour négocier le traité, mais malheureusement elle échoua dans son entreprise, parce que, dit Cour (2), le projet de cession d'El-Qçar Eç-Ceghir au roi de Navarre souleva la jalousie du roi d'Espagne, prévenu par ses espions. Philippe II intrigua si bien qu'il fit échouer le projet.

Telle est l'histoire de cette ville, jadis florissante, et dont il ne reste plus aujourd'hui que des murailles.

(1) Voir *les Sources inédites de l'histoire du Maroc de 1530 à 1845*, du comte Henry de Castries : n° XXXI, Lettre de Moulay Abdallah El-Ghalib Bi-Allah à Antoine de Bourbon ; XXXII, Traité entre Antoine de Bourbon et Moulay Abdallah El-Ghalib Bi Allah ; XL, Lettre de Geoffroy de Buade à Sébastien de l'Aubespine ; ce dernier document donnant des détails circonstanciés sur les négociations et ceux qui y prirent part.

(2) *Historia de Tangere*, p. 133.

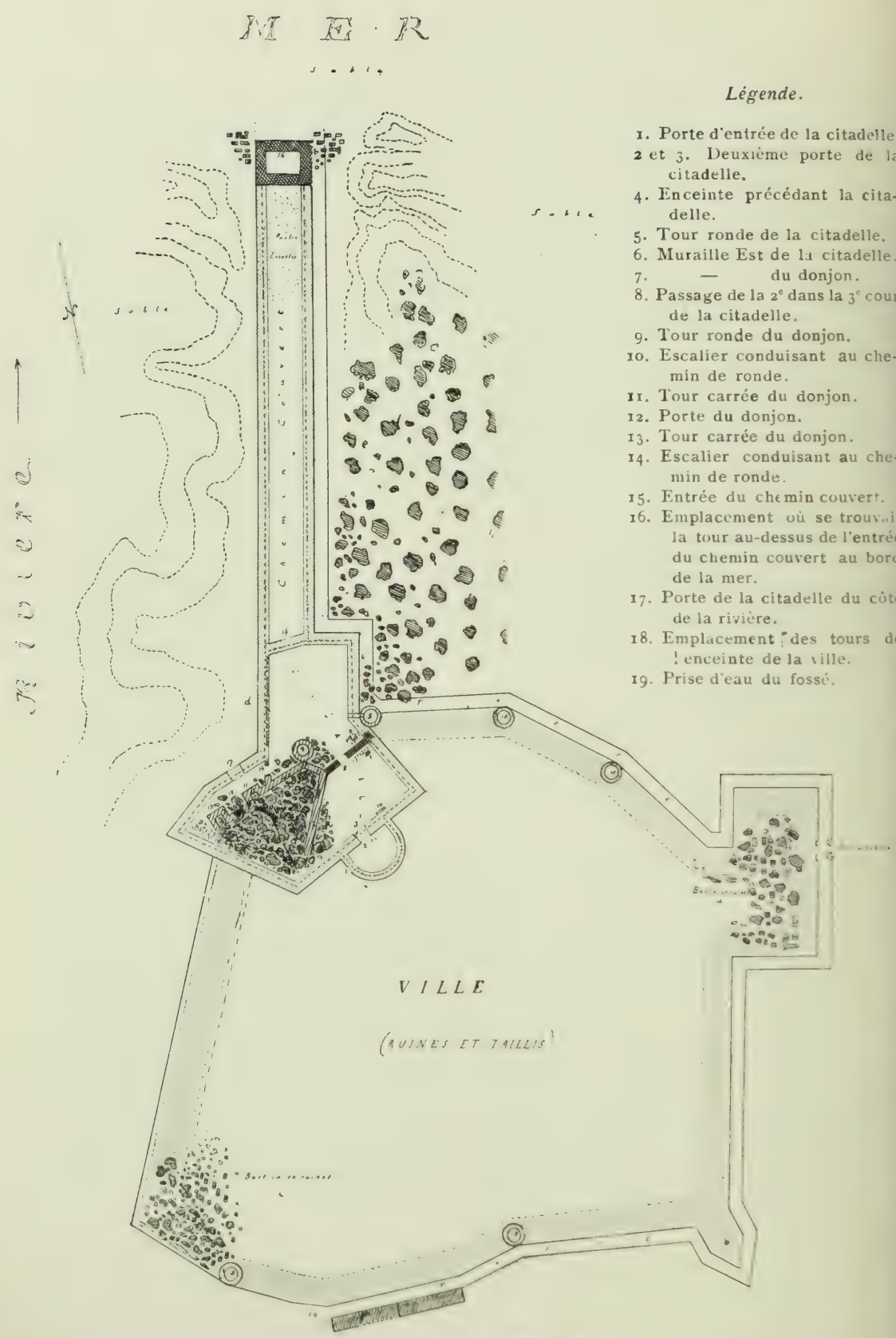

Légende.

1. Porte d'entrée de la citadelle.
2 et 3. Deuxième porte de la citadelle.
4. Enceinte précédant la citadelle.
5. Tour ronde de la citadelle.
6. Muraille Est de la citadelle.
7. — du donjon.
8. Passage de la 2e dans la 3e cour de la citadelle.
9. Tour ronde du donjon.
10. Escalier conduisant au chemin de ronde.
11. Tour carrée du donjon.
12. Porte du donjon.
13. Tour carrée du donjon.
14. Escalier conduisant au chemin de ronde.
15. Entrée du chemin couvert.
16. Emplacement où se trouvait la tour au-dessus de l'entrée du chemin couvert au bord de la mer.
17. Porte de la citadelle du côté de la rivière.
18. Emplacement des tours de l'enceinte de la ville.
19. Prise d'eau du fossé.

Ville et citadelle d'El-Qçar Eç-Ceghir,
d'après les documents et les croquis de M. Ed. Michaux-Bellaire.

III

ÉTAT ACTUEL

1) *Situation géographique et économique.*

Comme nous l'avons déjà dit, la petite ville d'El-Qçar Eç-Ceghir est complètement ruinée et inhabitée aujourd'hui; le village le plus proche est celui de Fersiotta, situé sur le flanc du Djebel El-Ghomari à l'entrée de la vallée de l'Oued El-Qçar, et ne comptant que quelques habitants. Aussi le port d'El-Qçar n'offre-t-il actuellement d'intérêt que par la situation excellente de sa rade et par les ruines que l'on y trouve encore. El-Qçar Eç-Ceghir se trouve presqu'à mi-chemin de Tanger à Ceuta, et à environ 35 kilomètres de Tanger. Mais ces 35 kilomètres demandent une étape assez longue, sept à huit heures pour les franchir, car la route est particulièrement difficile à travers les massifs montagneux de l'Andjera. Ce ne sont que des descentes et des montées successives; les rares plaines que l'on traverse ont un terrain argileux qui rend la marche très pénible dès qu'il pleut un peu : en hiver, la route est pour ces raisons presque impraticable.

Les principaux points de l'itinéraire de Tanger à El-Qçar sont, après avoir traversé la plage de Tanger : l'Oued El-Halq, la maison Harris, les ruines de Dar Ghaïlan, le Bordj El-Gandouri, Kandaq Chapo, El-Menar, l'Oued Qanqoch, petit torrent très encaissé, Talaat Ech-Chérif, Khandaq Es-Zrara, l'Oued El-Lian et sa vallée où l'on cultive principale-

ment du *dra'a*, Hasania, Fersiona, la vallée de l'Oued El-Qçar que l'on traverse à gué à son embouchure.

Dans la vallée d'El-Qçar (1) on cultive surtout du dra'a et un peu de blé. Le dra'a est une sorte de sorgho, avec lequel on fait un pain très grossier et très lourd qui forme le fond de la nourriture des Djebala et qui est également en usage chez les Arabes de la plaine et même dans les villes, chez les pauvres.

On y fait aussi de l'élevage : bœufs, chèvres et quelques rares moutons. De plus, les environs immédiats d'El-Qçar Eç-Ceghir sont très giboyeux ; on y trouve beaucoup de perdrix, de lapins, de lièvres et même de sangliers. L'Oued El-Qçar (1), malgré l'ensablement de son embouchure, est lui-même une grande source de richesse pour toute la vallée, car il ne tarit jamais, et conserve des eaux assez abondantes même au plus fort de l'été. De plus, il est très poissonneux ainsi que la baie elle-même. Celle-ci, pendant la belle saison, est le rendez-vous des pêcheurs espagnols. Ils viennent quotidiennement de Tarifa, qui n'est qu'à une faible distance, 17 à 18 kilomètres, et une fois la pêche terminée, sans jamais débarquer, ils retournent en Espagne.

Il y a quelques années encore, grâce à sa situation privilégiée, qui met à l'abri des vents d'est, la baie d'El-Qçar était devenue un point important de contrebande. Une véritable industrie s'était formée pour fournir des armes à toute la région montagneuse du nord marocain. Des petites barques y amenaient des quantités de caisses d'armes et de munitions ; des convois de mules, régulièrement organisés, venaient les chercher et les transporter à Tétouan, d'où elles étaient distribuées dans toute la région. Aujourd'hui, la contrebande ne s'y fait plus aussi ouvertement sans doute pour des raisons locales, le centre de cette contrebande s'est trouvé déplacé et porté ailleurs. Les gens de la montagne continuent toujours à s'approvisionner d'armes, et il est rare de rencontrer sur la route un Djebela qui ne porte pas de fusil.

La baie d'El-Qçar Eç-Ceghir est limitée à l'ouest par le contrefort du Djebel El-Ghomari qui s'avance assez loin dans la mer et forme une pointe très marquée sur le littoral, pointe qui porte d'ailleurs elle aussi le nom d'El-Qçar. A l'est, il est difficile de donner une limite exacte à la baie, parce que la côte très sinueuse n'offre pas de véritable saillie avant d'arriver au Djebel Dalia, sorte de dos d'âne qui s'avance dans la mer bien au delà de la baie à l'est. En partant d'El-Qçar, si l'on suit la côte en se dirigeant sur l'est, on franchit d'abord l'*Oued El-Ghelala* près de l'embouchure duquel on trouve une tour appelée « Bordj El-Ghelala ». Après avoir traversé une seconde rivière, l'Oued El-Tigherman, on arrive sur une petite colline surmontée de ruines et appelée *Dahr El-Bordj*, après laquelle la côte s'incurve assez nettement à l'est; aussi pourrait-on considérer cette colline comme marquant la limite de la baie.

Plus loin se trouve l'*Oued Er-Remel*, puis le *Djebel Dalia*, abritant le port « Marsa Ed-Dalia »; à l'est, l'Oued El-Marsa où devait se trouver l'ancien port de *Marsa Mousa* et le Djebel Oued El-Marsa. Enfin le *Djebel Mousa* ou Mont aux Singes.

2) *Description et plan des ruines de la forteresse portugaise.*

La forteresse portugaise d'El-Qçar Eç-Ceghir est située au pied du Djebel El-Ghomari, sur la rive droite de l'Oued-El-Qçar, et juste en face de Tarifa.

Elle se divise en deux parties très distinctes : la citadelle avec une sorte de chemin couvert qui s'avance jusqu'au bord de la mer, et la ville dont on ne retrouve plus au milieu des épais fourrés de lentisques que des monceaux

de ruines et les fossés, qui seuls sont à peu près intacts. Les murs de la ville n'existent plus; on ne retrouve plus que des amas de décombres, et de place en place (n° 18 du plan) des restes de maçonnerie écroulés et de forme circulaire, qui marquent sans doute l'emplacement des tours qui reliaient et protégeaient les courtines.

La rivière, la ville et la citadelle, prises du côté Sud-Ouest.

De la ville en elle-même nous n'avons rien à dire, car c'est un tel enchevêtrement de pierres et de taillis qu'il est impossible de voir quoi que ce soit, et n'étaient les fossés qui seuls sont à peu près intacts et le mur Ouest dont il ne reste plus guère que les fondations, l'existence même de cette ville pourrait passer inaperçue.

Le fossé, qui mesure environ 3 mètres de largeur, est formé d'une escarpe et d'une contre-escarpe en maçonnerie cimentée; leurs murailles ne sont pas à angle droit, mais légèrement en pente, de façon à se rapprocher dans le fond

du fossé. Ce fossé étant en partie comblé, il est impossible d'en connaître la profondeur. A certains endroits, cette profondeur atteint environ 2 mètres ; à d'autres, elle est

Tour carrée et extrémité Ouest de l'intérieur du mur de la citadelle.

presque nulle. En suivant le fossé depuis son départ du côté Est de la citadelle, nous avons pu retrouver l'enceinte de la ville et en dresser un plan approximatif.

L'enceinte a une longueur d'environ 6 à 700 mètres

et affecte une forme très irrégulière. Elle part de la tour (n° 5) de la citadelle, et a pendant environ 35 mètres une direction O.-E., puis elle prend alors une direction N.-O., S.-E. pendant à peu près 65 mètres, puis sur une longueur de quelques mètres reprend sa direction O.-E avant de se redresser à angle droit vers le Nord sur une longueur de

Porte allant de la ville dans la citadelle.

17 mètres. Elle affecte alors la forme d'un rectangle (*a* du plan), qui, à peu près aux deux tiers de sa face Est, contient une porte qui devait être celle de la ville; en effet en cet endroit l'escarpe et la contre-escarpe sont perpendiculaires au fond du fossé, et des ouvrages de maçonnerie laissent supposer qu'ils devaient supporter un pont-levis, enfin l'important éboulis de grosses pierres que l'on trouve dans l'intérieur de ce rectangle nous font croire à l'existence d'un bastion et d'importants ouvrages de défense qui commandaient cette partie de la ville.

L'enceinte continue à descendre vers le Sud sur une longueur d'un peu plus de 60 mètres. Cette longue courtine est terminée à son extrémité par un bastion saillant à angle aigu (*b* du plan). L'enceinte se dirige ensuite vers l'Ouest, en ligne brisée s'inclinant légèrement vers le Sud pendant une centaine de mètres. A cet endroit (n° 19) se trouve l'entrée du fossé qui devait être alimenté par une dérivation de l'Oued El-Qçar, et cette entrée était renforcée du côté opposé à la ville.

Après, la muraille seule continue. Elle se relève vers le N.-O. sur 58 mètres avant de former l'angle S.-O. de la ville, angle de forme obtuse défendu par un bastion dont on ne retrouve plus qu'un monceau de ruines (*c* du plan). Enfin la muraille, remonte au Nord dans une direction S., N.-E. pour aller rejoindre celle de la citadelle. L'enceinte, sans fossé de ce côté, est à peu près parallèle à l'Oued El-Qçar, et possède une double muraille séparée par un espace de 10 mètres.

La citadelle a presque toute sa partie sud enclavée dans la ville, sur l'intérieur de laquelle s'ouvre directement sa porte principale. Elle peut se diviser en trois parties distinctes : la citadelle proprement dite, le donjon qu'elle renferme, et une troisième partie que nous appellerons le chemin couvert, long boyau de 120 à 150 mètres, large d'une quinzaine, qui relie la citadelle au bord même de la plage.

Les murs de tout cet ensemble sont assez bien conservés, et offrent une hauteur d'environ 8 mètres; ils sont garnis de créneaux et de meurtrières et sur toute leur longueur d'un chemin de ronde encore accessible.

Du côté Est de la citadelle, le fossé de la ville se prolonge et suit le mur jusqu'à la mer, mais la trace n'en est plus visible le long de la muraille du chemin couvert, contre lequel les sables accumulés ont formé une dune qui atteint jusqu'à la hauteur de ladite muraille. En

face de la tour (n° 5) qui flanque la citadelle, le fossé forme un large coude et atteint une dimension de 6 à 7 mètres avant de reprendre sa largeur normale de 3 mètres le long de la citadelle. De plus, l'escarpe de ce fossé, de la tour en question jusqu'à l'angle N.-E. de la citadelle, est munie de meurtrières assez larges pour permettre l'emploi de couleuvrines. La tour (n° 5) qui protège la courtine de la ville, mais n'a pas de communication avec elle, est construite à la manière byzantine (1), ce qui laisse supposer que la citadelle n'est pas entièrement l'œuvre des Portugais, ni des Arabes avant eux. En effet cette tour ronde qui flanque la citadelle à l'extérieur des remparts comprend un rez-de-chaussée voûté en coupole sans communication avec l'extérieur, ni avec les étages supérieurs ; elle communique seulement avec la seconde cour intérieure de la citadelle par une poterne étroite et basse aménagée dans le rempart. Cette salle ne reçoit la lumière que par les meurtrières qui sont pratiquées dans le mur.

Du côté Ouest le côté extérieur de la citadelle, comme celui de la ville, n'est protégé que par la rivière qui coule à quelques mètres de lui, et aucune tour ne flanque sa muraille. Une porte (n° 17), qui s'ouvre en face de la tour carrée (n° 11) du donjon et qui est protégée par elle, donne accès directement de la citadelle à la bande de terrain comprise entre elle et la rivière.

Le mur de la citadelle compris dans l'intérieur de la ville n'est protégé non plus par aucun fossé : il est garni de

(1) Ch. Diehl, *l'Afrique byzantine*, pp. 452 et suiv. A l'extérieur du rempart, de distance en distance, des tours généralement assez saillantes flanquent les murailles... D'habitude ces tours s'ouvrent sur l'intérieur de la forteresse par une poterne assez étroite ménagée au rez-de-chaussée. Elles ont généralement deux ou trois étages. En bas il y a une salle carrée, faiblement éclairée par de rares meurtrières et voûtée soit en berceau, soit en voute d'arête, soit parfois même en coupole ; au niveau du chemin de ronde et prenant accès sur lui par une porte particulière se trouve le premier étage. Lorsque les tours s'ouvrent sur la cour de la forteresse, la salle du rez-de-chaussée demeure d'ordinaire sans communication avec celle de l'étage.

créneaux, comme le reste des remparts, et de place en place il est orné de petits balconnets en surplomb.

L'entrée de la citadelle se trouve comprise dans cette partie des remparts et donne directement sur l'intérieur de la ville. Cette entrée est formée de deux portes. La première (n° 1 du plan) est située dans la partie ouest d'une sorte de demi-tour à ciel ouvert, appliquée contre la muraille sud-est de la citadelle. Cette porte, qui devait mesurer dans les 3 mètres de hauteur, mais qui n'en a guère que 1 m. 50 actuellement, le niveau du sol étant surélevé par des décombres de toutes sortes, a une épaisseur de 2 m. 20; cette épaisseur du mur de la porte est partagée en deux par le passage de la herse ; sa largeur d'ouverture est de 2 m. 20 également. A l'extérieur on remarque les traces d'un écusson brisé.

Une fois cette porte franchie, on se trouve dans une sorte de cour, formée par la tour et rappelant le *cavædium* des forteresses antiques, et sur laquelle s'ouvre la porte (2 du plan) qui donne accès dans l'intérieur de la citadelle. Les murs de la tour qui renferme le cavædium n'ont pas de créneaux, mais sont pourvus d'un chemin de ronde qui s'ouvre sur trois balconnets extérieurs, l'un au-dessus de la porte (n° 11), le second en face de celui-ci, et le troisième en face de la porte (n° 2). A la base de ce mur se trouvent pratiquées six meurtrières à couleuvrines.

La porte (n° 2) était également munie d'une herse et a les mêmes dimensions que la précédente, mais du côté de la cour de la citadelle, sa largeur d'ouverture est de 2 m. 25.

Cette porte est décorée, du côté du cavædium, et sur son centre, d'un ruban sculpté avec la devise chrétienne, et est surmontée d'un balcon. En franchissant cette porte, on pénètre dans la première cour de la citadelle, où l'on trouve à droite un petit escalier (n° 10 du plan) dont il ne reste que la partie inférieure et qui devait accéder au chemin de ronde du rempart. A droite de la porte s'élève le donjon,

qui est de ce côté dans un état de destruction presque complète.

La première cour est fermée par un mur qui relie le rempart Nord-Est au donjon, mur aux trois quarts ruiné ;

Porte de la tour ronde d'entrée de la citadelle, face extérieure (au milieu de l'arceau de la porte un ruban sculpté avec la légende I. H. S.).

sa porte est remplacée aujourd'hui par une brèche béante qui donne passage dans la seconde cour.

Dans cette seconde cour, les murs des remparts sont garnis de nombreuses meurtrières avec des sortes de niches, pouvant contenir plusieurs hommes. Sur cette cour jonchée de débris de constructions donne la principale partie du donjon qui n'offre d'ailleurs d'intérêt que par sa structure

extérieure, le restant étant par trop ruiné pour être l'objet de la moindre étude.

A l'angle Nord-Est du donjon, et en saillie, se trouve une grande tour ronde (n° 9 du plan) haute de 7 à 8 mètres qui se trouve actuellement suspendue à la muraille contre laquelle elle est accolée : toute sa partie inférieure sur une

Escalier dans la première cour de la citadelle, conduisant au chemin de ronde.

hauteur de près d'un mètre ayant disparu. Du haut de cette tour on découvre le chemin couvert et toute la baie d'El-Qçar.

L'angle Nord-Ouest du donjon est formé par deux grosses tours carrées (n° 11 et 13 du plan) entre lesquelles se trouvait la porte d'entrée (n° 12). Le tour (n° 11) est la mieux conservée. Elle renferme à l'étage supérieur une salle carrée et voûtée, munie de larges ouvertures par lesquelles on a vue sur la porte du donjon, sur celle (n° 17) de la citadelle et sur la deuxième cour de cette dernière.

De la porte d'entrée du donjon, il ne reste plus qu'un petit pan de mur accolé à cette tour et en forme d'arche, ce qui nous a permis de trouver sa destination.

Espace entre les deux tours carrées, où se trouvait l'entrée du donjon.

Enfin la tour 13, qui forme l'angle du donjon et dont l'accès est à peu près impossible aujourd'hui, défendait aussi l'entrée du donjon et de plus l'angle ouest du rempart de la citadelle qu'elle domine.

Le mur Ouest (*d*) de la deuxième cour de la citadelle est pourvu de deux chemins de ronde superposés : le premier est un long boyau couvert, percé de meurtrières à droite sur la cour et à gauche sur la rivière ; on y accède de la deuxième cour par un petit escalier qui, par un pont volant ou un pont-levis, devait permettre également l'accès direct du donjon, car en face de lui, et contre la muraille, se trouve un pan de mur à demi ruiné dont on ne pourrait expliquer autrement la destination. Ce chemin de ronde débouche par une poterne carrée sur celui du chemin couvert. Au-dessus de lui un second chemin de ronde continue celui qui fait le tour des remparts de la citadelle.

Dans le mur Nord de la seconde cour est percée une porte (n° 15 du plan) qui donne accès au chemin couvert.

Cette porte, qui n'a plus qu'à peine un mètre de hauteur par suite de l'exhaussement du sol, portait à l'extérieur de la citadelle une date qui a été dérobée, car nous n'avons plus trouvé, à l'endroit de la pierre où elle était inscrite, que la place de cette pierre. Quant au chemin couvert, c'est un long couloir de 120 à 125 mètres de long et d'une largeur de 15 mètres, compris entre deux murailles moins élevées de 2 mètres environ que celles des remparts de la citadelle. Ce doit être le rempart qu'Alphonse V ordonna de construire du côté de la mer après la prise d'El-Qçar et qui devait servir à faciliter le ravitaillement de la place.

A l'extrémité de ce chemin on trouve un reste de construction : c'est une arche qui relie les deux murs du chemin, et qui est surmontée d'un mur percé d'une meurtrière et d'une fenêtre. Ce pan de mur et la disposition des ruines que l'on trouve en cet endroit, nous laissent supposer que le chemin couvert devait se terminer par une tour dont l'objet était de garder l'entrée du chemin et de protéger en même temps le débarquement des troupes portugaises.

Ed. Michaux-Bellaire et A. Péretié.

BIBLIOGRAPHIE

Besnier, Géographie ancienne du Maroc. *Archives marocaines*, t. I.

Tissot, *Recherches sur la géographie comparée de la Mauritanie tingitane.*

L. Marcus et Duesberg, *Géographie ancienne des Etats barbaresques*, d'après l'Allemand de Mensiert. Paris, 1842.

E. Coufourier, Une description géographique du Maroc, d'Az-Ziany. *Archives marocaines*, t. VI.

Chénier, *Recherches historiques sur les Maures et Histoire de l'Empire du Maroc.* Paris, 1787. Vol. II et III.

E. de la Primaudaie, Les villes maritimes du Maroc. *Revue africaine*, juillet 1872.

El-Bekri, Description de l'Afrique septentrionale. Traduction De Slane. *Journal asiatique*, 1859.

Ibn Khaldoun, *Histoire des Berbères.* Traduction De Slane, vol. II.

Renou, *Description géographique de l'Empire du Maroc.* Paris, 1846.

Budgett Meakin, *The Land of the Moors* et *The Moorish Empire.*

E. Mercier, *Histoire de l'Afrique septentrionale*, vol. I et II.

Edrisi (Abou Abdallah Ibn Mohammed), *Description de l'Afrique et de l'Espagne.* Trad. Dozy et De Goeje. Leyde, 1866.

L. Massignon, *le Maroc dans les premières années du seizième siècle.*

Léon l'Africain, *Description de l'Afrique.*

Marmol, *l'Afrique.*

Ahmed ben Khaled En-Naciri Es-Slaoui, *Kitab El-Istiqça*, I et II.

Ech-Cheikh El-Imam Chihab ed-din Abou Abdallah Yaqout ben Abdallah El-Hamaoui Er-Roumi El-Baghdadi, *Kitab Moudjam El-Bouldan.* Leipzig, 1896.

Ismaïl Abou'l-Féda, *Kitab Taqouim El-Bouldan.* Paris, 1840.

Ibn Batoutah (*Voyages d'*).

Abou Mohammed Salah ben Abdelhalim, *Roudh El-Kartas.* Trad. Baumier. Paris, 1860.

A. Cour, *l'Établissement des dynasties des Chérifs au Maroc.*

E. Fagnan, *Chronique des Almohades et des Hafçides*, attribuée à Zerkechi. Constantine, 1895.

D. Fernando de Menezes, *Historia de Tangere.* Lisbonne, 1732.

Kerhallet, *Manuel de la navigation à la côte occidentale d'Afrique.* Paris, 1851.

H. de Castries, *les Sources inédites de l'histoire du Maroc.*

Fr. Manuel P. Castellanos, *Historia de Marruecos.* Tanger, 1898.

D. José A. Marquez el Prado, *Historia de Ceuta.* Madrid, 1859.

LE GHARB

La province marocaine connue sous le nom de « Gharb » se compose de la magnifique région qui s'étend entre l'Océan à l'ouest, le Sebou au sud et le bas de la région des Djebala à l'est; au nord, le Gharb est limité par la tribu du Khlot, dont il est séparé par l'Oued Dradar, qui se jette dans la Mardja Ez-Zerga, près de Moulay Bouselham, et par les collines de Driça et des Oulad Saïd à quelques kilomètres au sud d'El-Qçar El-Kebir.

Pays de plaines, le Gharb n'est cependant pas un pays plat; il est coupé par de nombreuses ondulations de terrain qui accentuent les vallées des rivières et des ruisseaux qui le traversent.

Les principaux de ces cours d'eau sont : l'Oued M'da, qui vient des Maçmouda et qui, augmenté des sources jaillissantes des Fouarat à l'est de la plaine des Haridyin, tombe sous le nom d'Oued Cegmat dans la mardja de Ras ed-Daoura; l'Oued Redat, qui sort des Beni Mestara et qui se jette dans le Sebou, près de Sidi Mohammed Chelh; enfin l'Ouargha, qui est lui-même un véritable fleuve presque aussi considérable que le Sebou, auquel il se joint au *Mougran*.

Du côté de l'est, on trouve dans le Gharb de véritables montagnes, comme le Djebel Sidi Amar El-Hadi qui appartient aux régions montagneuses de la tribu des Maçmouda ;

Le Djebel Kourt, au sommet duquel se serait élevée, d'après Tissot, la ville de Vospisciana, dont on ne retrouve

d'ailleurs aucun vestige. Des sources nombreuses sortent de la face orientale du Djebel Kourt et arrosent de nombreux jardins ;

Le Djebel Aouf, au sud de l'Oued Redat, et qui confine aux tribus montagnardes des Setta et des Beni Mezguilda ;

Entre le Sebou et l'Ouargha, la partie montagneuse des Oulad Aïssa, qui touche aux montagnes de la tribu des Fichtala et au Djebel Moulay Boucheta ;

Enfin, à peu près au centre du Gharb, entre le marché du Had El-Kourt et celui de l'Arbâa de Sidi Aïsa ben El-Hasan, se trouve un massif montagneux d'une médiocre hauteur, appelé *Qoudiat El-Biban* (la colline des cols), à cause des nombreux passages qui la traversent.

Habitée principalement par les Oulad Ziyar, les Oulad Othman, les Bou Hazitat, etc., fractions des Beni Malek, la Qoudiat El-Biban n'est pas seulement remarquable par sa situation privilégiée au centre du Gharb, ses sources nombreuses, dont la principale, Aïn El-Kebir, arrose la magnifique région de jardins connue sous le nom de Bghourat, mais par le souvenir vivant encore de l'origine arabe de la famille hilalienne, dont plusieurs tribus furent transportées au Maghrib au sixième siècle de l'hégire (douzième de J.-C.) par l'émir almohade Yaqoub El-Mançour.

Au bas de la colline au nord, entre les deux *qoubbas* de Sidi El-Hoseïn et de Sidi Qasim ben Djemil, au confluent de l'Oued Et-Tenin et de l'Oued Merriout, ou Amerriout (la rivière de la menthe sauvage), vit encore aujourd'hui une famille qui porte le nom d'Oulad Hilal et qui est une des plus notables de la tribu des Beni Malek. Cette famille conserve précieusement la légende des Hilaliens transportés au Maroc et nous verrons plus loin que le souvenir de Djaziya bent Serhan, l'illustre héroïne des Beni Hilal, a suivi jusque dans le Gharb les tribus exilées, et que la piété de la tradition y a même fait revivre l'héroïne elle-même, sans souci des impossibilités historiques, ni des anachronismes.

Défilé dans la Qoudiyat El-Biban.

Avant de prendre les Hilaliens tels que nous les retrouvons aujourd'hui dans le Gharb et de retrouver la légende pieusement conservée de Djaziya, leur héroïne, il faut rapidement examiner l'histoire des bandes hilaliennes et les étapes successives qui les ont, après plusieurs siècles, amenées au Maghrib.

La conversion du Nord de l'Afrique à l'Islam n'a pas été obtenue par de brillantes chevauchées de cavaliers arabes venant apporter aux tribus berbères la parole de Dieu.

Profitant de la faiblesse du gouvernement de Byzance, de l'impatience des Berbères à supporter le joug de ce gouvernement, les Arabes cherchèrent surtout, en opposant les unes aux autres les populations diverses qui occupaient les territoires où ils pénétraient, à les soumettre les unes par les autres et à leur faire payer de lourdes contributions, s'attachant à se faire des alliés, qu'ils intéressaient à leur butin, de celles qu'ils ne pouvaient pas vaincre.

L'Islam n'avait pas tardé à devenir entre les mains de ceux qui dirigeaient, grâce à lui, les bandes du Hedjaz et du Yémen, un moyen d'étendre leur domination et d'augmenter leurs ressources.

Les Arabes, relativement peu nombreux, augmentaient leurs armées des contingents fournis par les Berbères dont les conversions successives à l'Islam finirent par établir définitivement dans le Nord de l'Afrique la religion musulmane.

Sans nous occuper des premières invasions de la Tripolitaine par Amr ibn El-Aç, en 22 de l'hégire (642 de J.-C.), de l'Ifriqiya, la première fois par le même, en l'an 27 (657), puis l'an 34 (654) par Mouawiya ibn Hodeis, et pour nous en tenir au Maroc, c'est-à-dire au Maghrib extrême, nous y voyons arriver les Arabes pour la première fois, sous le commandement d'Oqba ibn Nafi, en 62 de l'hégire (681 de J.-C.).

Oqba, d'abord victorieux, ayant reçu la soumission du

comte Julien, qui plus tard devait pousser Moussa ibn Noceïr à la conquête de l'Andalousie, parvint jusqu'à Taroudant dans le Sous et ne fut arrêté que par l'Océan. Mais ayant, à son retour, excité le mécontentement du chef berbère converti et allié Koceïla El-Aurabi, celui-ci se retourna contre lui, et les Berbères faisant défection chaque jour, Oqba, resté seul avec les Arabes, fut tué ainsi que presque toutes ses troupes.

En 67 de l'hégire (686 J.-C.), Koceïla fut vaincu et tué par le compagnon et le successeur d'Oqba, Zoheïr ibn Qaïs, à qui le Khalife Abdelmalik ibn Merwan avait envoyé des renforts.

Zoheïr lui-même fut tué à Barka et remplacé par El-Hasan ibn El-Nôman qui mit fin à la principale résistance des Berbères par la défaite et la mort de la fameuse Kahina, vers 74 de l'hégire (693 J.-C.). Vers 88 de l'hégire (707 J.-C.) Mousa ibn Noceïr fit une nouvelle conquête du Maghrib; enfin en 172 de l'hégire (788 J.-C.) Moulay Idris ben Abdallah termina définitivement l'islamisation du pays et créa à proprement parler ce qui est devenu plus tard l'Empire du Maroc.

Cependant ces différentes conquêtes n'avaient pas été accompagnées d'établissements arabes dans les tribus : les conquérants traversaient et soumettaient les campagnes, mais ne séjournaient que dans les villes. Ce n'est que plus tard que les Benou Hilal, dont descendent les deux tribus établies aujourd'hui dans le Gharb, les Sofyan et les Beni Malek, pénétrèrent en Afrique et s'y créèrent des établissements au détriment des populations berbères. Le souverain fatimide El-Aziz, fatigué des brigandages des Beni Hilal dans le Hedjaz, les transporta dans le Saïd (Haute-Égypte). Les tribus hilaliennes se composaient des Djocham, des Athbedj, des Zoghba, des Ria, des Rebia et des Adi (1).

(1) Ibn Khaldoun, *traduction De Slane*, p. 23.

Les Beni Malek descendent des Zoghba; les Sofian sont Djochem, comme les Khlot (1).

La présence de ces populations turbulentes dans la Haute-Égypte « y répandait la dévastation et nuisait non seulement à la province, mais à l'Empire (2) ».

En 443 de l'hégire (1051-1052 J.-C.), l'émir des Cenhadja, El-Moezz ben Badis, cherchant à se déclarer indépendant du Khalife d'Égypte, El-Mostancer, celui-ci, sur les conseils de son vizir Abou Mohammed El-Hasan ben Ali Azouri, lança sur l'Ifriqiya les bandes hilaliennes.

Après avoir successivement pris parti sous le commandement de leur chef Mounès ben Yahya Es-Simberi, Émir des Riah, tantôt pour Moezz ben Badis, tantôt pour ses ennemis les Beni Hammad, les Hilaliens triomphèrent des Cenhadja et des Zenata, qu'ils soumirent à de lourdes contributions, et s'établirent dans l'Ifriqiya et dans le Maghrib central.

Il est impossible, au milieu des confusions généalogiques des auteurs arabes, de suivre pas à pas les Hilaliens et particulièrement les Beni Malek-Zoghba et les Sofyan-Djochem dans toutes les étapes qui les ont amenés, à travers les siècles, à leur habitat actuel dans le Gharb.

Ces recherches sont rendues d'autant plus difficiles qu'un grand nombre de noms de tribus et de fractions existant lors de l'invasion hilalienne en Ifriqiya au cinquième siècle de l'hégire ont disparu, d'une part, et que, d'autre part, des groupements nouveaux se sont formés sous des noms qui n'existaient pas alors.

Par exemple, les deux noms de Zoghba et de Djochem n'existent plus. Les Zoghba sont représentés par la tribu des Beni Malek, qui n'était qu'une de ses fractions et qui descend de Malek ibn Zoghba.

(1) Cf. *Archives marocaines*, t. IV, « Les tribus arabes de la vallée du Lekkous ».

(2) Ibn Khaldoun, *ouv. cité*, t. I, p. 82.

Un grand nombre des autres fractions des Zoghba ne se trouvent pas dans le Gharb et quelques-unes sont devenues des fractions des Beni Malek, telles que les Aouf, les Aroua, les Acem, les Maarif, etc.

De même pour les fractions des Sofyan.

Les Riah, qui constituaient la tribu hilalienne la plus puissante lors de l'invasion de l'Ifriqiya, ont disparu en tant que tribu : on en retrouve des villages disséminés dans les tribus du Khlot ; des Sofyan et des Beni Malek sous le nom d'Oulad Er-Riahi ; il y en a jusque dans les environs de Tanger, où des Amer, fraction des Riah, sont établis au village de Seguedla, dans le Fahç. Beaucoup d'entre eux sont considérés comme Chorfa, comme descendants de Sidi Amar Er-Riahi, dont le tombeau qui se trouve chez les Beni Hasen fait partie du pays d'Azghar, au sud du Sebou, où Yaqoub El-Mançour avait établi les Riah lors de leur arrivée au Maroc.

Vers le milieu du sixième siècle de l'hégire (douzième siècle de J.-C.), l'Émir Almohade Abdelmoumen ben Ali commença la conquête du Maghrib central et de l'Ifriqiya. Les Hilaliens, après avoir fait leur soumission aux Almohades, se révoltèrent ensuite contre eux et s'allièrent aux Cenhadja. Vaincus près de Sétif par Abdallah, l'un des fils d'Abdelmoumen, les Hilaliens se soumirent de nouveau et fournirent à plusieurs reprises des troupes à Abdelmoumen pour l'aider à faire la guerre sainte en Espagne (2).

En 581 de l'hégire (1185 J.-C.), lors de la révolte des Oulad Ghaniya de Mayorque et de leur débarquement à Bougie, les tribus hilaliennes des Djochem, des Riah et presque tous les Athbedj se joignirent aux révoltés, tandis que le reste des Athbedj et tous les Zoghba restèrent fidèles à l'Émir Almohade Abou Yousef Yaqoub El-Mançour, qui

(1) Cf. *Archives marocaines*, t. V, « Les tribus arabes de la vallée du Lekkous », p. 117.

(2) Ibn Khaldoun, *ouv. cité*, t. I, p. 47.

avec une armée composée de ces tribus arabes, de Zenata et de Maçmouda, défit complètement les Oulad Ghaniya à Hamma, près de Tunis, au mois de Chaaban 583 (octobre-novembre 1187 J.-C.).

Afin de diviser les tribus arabes et de les affaiblir, Yaqoub El-Mançour transporta au Maghrib une partie de ces tribus qui s'étaient jointes aux révoltés; il établit les Riah dans l'Azghar (Bas-Sebou) et dans le Habt (Bas-Lekkous) (1); les Sofyan-Djochem et les Acem Athbedj dans le pays des Tamesna.

C'est sans doute de cette époque que date également l'établissement des Beni Malek-Zoghba avec les Sofyan. Tout en conservant chacune leur individualité et tout en ayant des gouverneurs distincts, ces deux tribus vivent encore aujourd'hui sur le même territoire. D'autres fractions des Zoghba, telles que les Hamyan, qui sont des Beni Yazid ben Zoghba et qui comptent aujourd'hui parmi les Amer ben Zoghba, sont restées dans l'Est.

En 614 de l'hégire (1217 J.-C.) les Riah établis dans l'Azghar et dans le Habt combattirent les premiers Mérinides commandés par leur Émir Abdelhaqq, qu'ils tuèrent ainsi que son fils Idris; mais ils furent vaincus et perdirent les plus braves de leurs guerriers (2).

Pour venger la mort de l'Émir Abdelhaqq El-Merini, son fils Othman attaqua de nouveau les Riah en 637 de l'hégire (1239-1240 J.-C.) et faillit les exterminer (3).

Après l'établissement définitif de la dynastie mérinide par Abou Yahya ben Abdelhaqq, les tribus hilaliennes du Maroc, qui avaient été les soutiens de la dynastie almohade, hésitèrent pendant un certain temps à se ranger du côté du nouveau souverain.

(1) Cf. *Archives marocaines*, t. IV, V et VI, « Les tribus arabes de la vallée du Lekkous ».

(2) Ibn Khaldoun, *ouv. cité*, t. IV, p. 30.

(3) Ibn Khaldoun, *id.*, *ibid.*, p. 32.

Le sultan mérinide Abou Thabet, après avoir soumis les Arabes du Tamesna, marcha avec eux contre les Riah établis dans l'Azghar et dans le Habt, et sur lesquels il voulait venger la mort de son aïeul Abdelhaqq. Il les battit complètement en Chaoual 707 de l'hégire (avril 1308 J.-C.), les massacra en partie et réduisit les survivants en esclavage (1). Depuis cette époque, les Riah ne se trouvent plus au Maroc qu'en villages disséminés dans les tribus. Le territoire qu'ils occupaient autrefois dans le Habt est, depuis leur dispersion, occupé au nord par les Khlot, au sud par les Sofyan-Djochem et les Beni Malek-Zoghba, qui occupent également la partie de l'Azghar au nord du Sebou, alors que la partie de cette région au sud du fleuve est occupée par les Beni Hasan et les Cherarda. Comme nous l'avons dit, on trouve encore chez les Beni Hasan le tombeau de Sidi Amar Er-Riahi, considéré aujourd'hui comme Chérif, et qui est l'objet d'un pèlerinage. Son mousem a lieu à l'automne.

Les Beni Hilal, dans leurs pérégrinations, ont conservé le souvenir de leur origine arabe, et ils ont rattaché la légende de leur héroïne El-Djaziya bent Serhan à leur arrivée au Maghrib, en la faisant venir elle-même jusqu'au Gharb.

LA LÉGENDE DE DJAZIYA BENT SERHAN
L'HÉROÏNE DES BENI HILAL

Nous ne referons pas ici l'historique du roman de Djaziya. Le sujet de cette chanson de geste, qui raconte, sous la forme des aventures de Djaziya bent Serhan, de Diyab ben Ghanem et du Chérif Chokr ben Hachem, l'émigration des Hilaliens en Égypte et leur invasion de l'Ifriqiya, est bien connue et a été étudiée avant nous par des maîtres auto-

(1) Ibn Khaldoun, *id.*, *ibid.*, p. 176.

Qoubba de Sidi Bou ou Ibn Hachem.

risés (1), qui ont fait des textes qu'ils possédaient des études scientifiques, tant au point de vue de l'histoire que de la linguistique.

Le remarquable travail de M. A. Bel (2) sur le texte de cette chanson, découvert par lui dans le département d'Oran, a donné lieu de penser que les Hilaliens avaient emporté partout avec eux la légende de Djaziya et que l'on devait en retrouver un texte particulier, modifié selon les circonstances, partout où se trouvait un groupe hilalien.

Nous savions déjà qu'une famille portant le nom de « El-Hilalyin », les Hilaliens, et appartenant aux Beni Malek du Gharb avait son habitat sur l'Oued Et-Tenin, à l'endroit où il reçoit le petit ruisseau appelé « Oued El-Merriouta » (la rivière de la menthe sauvage), au pied de la face Nord des collines du Biban, à droite de la route de Tanger à Fès, par Chemakha, entre les deux marabouts de Sidi Qasem et de Sidi El-Hoseïn ben Djemil.

Au-dessus du village des Hilalyin, au sommet d'un des contreforts des Biban, qui descend vers les Triat El-Hadjar, s'élève une qoubba que les gens du pays prétendent être le tombeau du « Soultan Bou Hachem ou Ibn Hachem (3) ». Dans l'intérieur même du massif des *Biban*, on trouve la Qoudiyat Diyab (la colline de Diyab) et la Qoudiyat Djaziya (colline de Djaziya). Enfin, au douar des Hadjadjma, de la fraction des Raouga des Sofyan, il naît tous les ans, d'après la croyance populaire, une petite fille qui est *Djaziya* ; elle vient au monde avec une grande chevelure noire qui la recouvre tout entière, mais elle ne vit pas et renaît tous les ans. On raconte également que le Chérif Chokr ibn Hachem

(1) René Basset, « Un épisode d'une chanson de geste arabe ». *Bulletin de Corr. Afric.*, 1885. — Martin Hartmann, *Die Beni Hilal Geschichten*, in Z. f. A. u. O. S., Berlin, 1898.

(2) « La Djazya ». *Journal asiatique*, mars-avril 1902, septembre-octobre 1902, mars-avril 1903.

(3) Cf. *Archives marocaines*, t. V, « Les tribus arabes de la vallée du Lekkous. Les Zouaya », pp. 108 et 115.

Qoudiyat Diyab.

avait recommandé, avant de mourir, qu'on l'enterrât sur le haut d'une colline, afin, disait-il, que les chameaux des Beni Hilal ne puissent pas venir déposer leurs ordures sur sa tombe.

M. A. Bel (1), dans son étude sur une chanson de Djaziya, raconte, d'après Féraud, une anecdote analogue, mais dont le héros est Khalifa Ez-Zenati ou Ben Saïd Ez-Zenati.

Tous ces indices établissaient déjà que les Hilaliens du Gharb avaient conservé le souvenir de la légende de leur héroïne Djaziya bent Serhan, puisqu'ils avaient placé à l'endroit le plus pittoresque de leur dernier établissement les noms des principaux héros de cette légende transportée avec eux à travers toutes leurs pérégrinations depuis Tunis jusqu'au Maroc, comme les dieux lares de la tribu. Il n'est pas nécessaire de dire en effet qu'au point de vue historique ces dénominations données par les Hilaliens n'ont aucune valeur, et il est plus qu'évident que jamais ni le Chérif Chokr ibn Hachem, ni Djaziya, ni Diyab, ne sont venus au Maroc, puisque le départ des Hilaliens d'Arabie et la séparation de Djaziya et de Ibn Hachem datent du commencement du cinquième siècle de l'hégire et que ce n'est qu'au commencement du huitième siècle, c'est-à-dire trois cents ans plus tard, que les Hilaliens du Gharb se sont établis dans les régions où on les trouve aujourd'hui.

Après d'assez longues recherches, nous avons trouvé dans la région même un *cheikh*, sorte de barde campagnard, qui nous a donné une copie de la chanson marocaine de Djaziya. Cette qacida a été écrite pour la première fois par Si Tayyeb El-Hilali il y a un siècle environ, d'après les textes verbaux transmis depuis plusieurs générations et qu'il a réunis et ajustés. Il l'a écrite comme elle est chantée, dans une langue spéciale qui abuse des figures et des mots à double sens, que l'on appelle *El-Hilaliya* « le dialecte des

(1) *Journal asiatique*, t. XIX, n° 2, mars-avril 1902.

Qoudıyat Diyab.

Beni Hilal ». Les nombreuses infractions faites à la grammaire et à l'orthographe pour obtenir la mesure et la rime rendent encore plus difficile la traduction de cette chanson, dont certains passages sont demeurés pour nous à peu près incompréhensibles.

Cette qacida comprend 170 vers, qui se partagent en 21 couplets de 8 vers, plus un vers servant de refrain; le onzième couplet, c'est-à-dire celui du milieu, a 9 vers au lieu de 8.

Nous en donnons ci-après le texte et la traduction.

QACIDA SUR CE QUI EST ARRIVÉ A DJAZIYA, A DIYAB ET A IBN HACHEM

Premier couplet.

1. L'amour en naissant prélude à des malheurs,
   A l'éloignement, à l'émigration et à toutes les tortures.
2. Celui-là même ne peut lui résister dans la lutte,
   Dont on vante la bravoure et le courage au combat.
3. Quiconque en est victime est victime de tous les malheurs.
   Il ne peut être racheté ni par de l'argent, ni par des vies.
4. C'est ce qui est arrivé à Ibn Hachem, il en a épuisé tous les malheurs.
   Ses aventures sont les merveilles des plus merveilleuses merveilles (1).
5. Pour les caprices de la beauté, ils (les hommes) en sont arrivés à l'extinction
   Par la soif, l'exil, les privations et toutes les calamités.

(1) Nous avons cru devoir reproduire les répétitions du texte arabe.

6. Aucun médecin ne peut lutter contre sa magie
Ni aucun sorcier par ses amulettes et ses signes cabalistiques.
7. De même, Diyab, avant lui dans l'ordre du temps,
A éprouvé ce qu'a éprouvé Qaïs (1) lorsqu'il s'est dépouillé de ses vêtements.
8. Leurs aventures ont laissé les peuples stupéfaits.
O gens de bien ! écoutez le récit des vertus des Arabes.

Refrain.

9. O assistants ! prêtez l'oreille à l'histoire de Djaziya,
De son époux Ibn Hachem et aux épreuves de Diyab.

Second couplet.

10. Les Hilaliens ne se soumettent pas et les Zoghba les valent,
Ils ont acquis une réputation universelle parmi les tribus.
11. Arabes El-Hadid (?) et Djoraa (?) se succèdent (2).
Ils ont beaucoup de bien et des chameaux châtrés en nombre.
12. Ils parcourent sans cesse les campagnes pour les chasses de toute sorte,
Celle des vaches sauvages et celle des jeunes autruches dès avant le jour.
13. Diyab se distingue au milieu de ses compagnons habituels,
Qui tiennent bon dans la bataille et dans la mêlée.

(1) « Encore aujourd'hui, dans la tribu de Hilal, on raconte au sujet de ces deux amants (Djaziya et Ibn Hachem) des histoires à faire oublier celles de Qaïs et de Kotheïer. » Ibn Khaldoun, *trad. De Slane*, t. I, p. 41. Qaïs, emporté par la furie de sa passion, s'était dépouillé de ses vêtements et était allé vivre parmi les bêtes sauvages.

(2) Il y a sans doute des fautes dans le texte, et *Djorâa* est peut-être mis pour *Qorra*, qui est le nom d'une tribu hilalienne.

14. Malgré lui, Diyab aima Djaziya dès sa jeunesse.
Fou d'amour, il perdit le sens et la raison.
15. Que d'émotions l'étreignaient ! Son être était éperdu.
La passion le précipita dans tous les malheurs et dans toutes les vicissitudes.
16. Après que sa force fut arrivée sans effort à son plus haut degré,
Que sa réputation eut été définitivement établie et lui eut valu son surnom (1).
17. Et après que Zenati (2), terreur des guerriers ennemis (3),
Eut arrêté le flot montant des Arabes lors de leur arrivée (en Ifriqiya).

Troisième couplet.

18. Les saisons ont été changées par celui qui connaît tous nos secrets;
Le ciel a retenu la pluie et les nuages.
19. Elles sont venues les années de disette qui amènent le trouble,
Pendant sept ans aucune plante n'a poussé.
20. Les sources naguère débordantes se sont taries,
Les prés se sont desséchés quand la pluie a cessé de tomber.

(1) Diyab était surnommé « Abou Mokheiber », l'homme aux renseignements. C'était lui qui servait d'éclaireur aux Hilaliens pendant leur marche. Ibn Khaldoun, *ouv. cité*, p. 38.

(2) *Zenati.* — Il s'agit du Khalifa Ez-Zenati, appelé également Abou Soda, ou Sâada, le père de Sâada. C'est l'Emir Zénète de Tunis, qui, d'après le Roman des Beni Hilal, est le héros de l'aventure avec Djaziya, et qui est remplacé dans notre *qacida* par le Chérif Ibn Hachem. Cf. A. Bel, « La Djazya ». *Journal asiatique*, t. XIX, mars-avril 1902, p. 333 et suivantes.

(3) Le texte dit : *Qaoum el-madya.*

On pourrait peut-être traduire : « Les tribus de Maad » (fils d'Adouan et père des tribus arabes du Hedjaz et du Nedjd, auxquelles appartiennent les tribus hilaliennes).

21. Des hommes désespèrent, étouffant sous le souffle des vents qui dessèchent,
D'année en année ils attendent la venue des nuages.
22. Sans hésitation ils se disposent à partir.
Ils se dirigent vers l'Égypte avec leurs chameaux et leurs tentes.
23. Ils atteignent le Nil où ils trouvent des heures de tranquillité;
Ses bords sont profitables à qui passe et à qui séjourne.
24. Ils y ont campé, et y sont restés groupés,
Ils s'y sont établis et y ont tendu les cordes de leurs tentes.
25. Après avoir atteint Alexandrie,
Ils ne trouvèrent chez les Coptes ni bienveillance ni générosité.

Quatrième couplet.

26. Puis ils se rendirent du côté de Barca en se répandant sur la route,
De Barca ils marchèrent sur Darna (1); ils cherchaient leur route.
27. Chaque année ils se répandaient dans le désert et revenaient.
Leurs épreuves grandissaient comme s'ils avaient été dirigés par les mauvais esprits.
28. Ils levaient leurs tentes et s'éloignaient des pays troublés.
Ils s'arrêtaient dans le désert et mouraient de soif.
29. La fatigue et la maigreur... sont réunies (contre eux).
Ils sont épuisés et sont à bout de forces.
30. Ils s'arrêtèrent, se consultèrent et aussitôt se réunirent.

(1) *Darna.* — Entre Alexandrie et Barca. Yaqout, t. II, 2e partie, p. 570.

Étant donné leur ignorance (du pays), ils prirent la résolution

31. De consulter le présage d'un vol d'oiseaux *qui sont à portée* (?);
Par ces oiseaux, on pourra savoir où se trouvent les prairies où ils se nourrissent.

32. L'oiseau indiquera la direction à suivre,
Quand il reviendra et que ses ailes seront fatiguées,

33. Si l'on tire une flèche sur le vol qui passe,
Celui qui sera percé par la flèche tombera.

Cinquième couplet.

34. L'expérience montra que (l'oiseau tué) avait mangé de l'herbe.
« A quel endroit, dirent-ils, cet oiseau a-t-il mangé de l'herbe ?

35. Montez la jument blanche, des chevaux pur sang,
Des coursiers et des chameaux rapides et partez nombreux (ou sans souci du retour).

36. Au matin, nous suivrons l'oiseau là où il ira,
Et nous arriverons le soir où il arrivera en le suivant tout droit. »

37. Ils se préparèrent pour le lendemain matin et donnèrent le signal du départ.
Les oiseaux apparurent se dirigeant vers les prairies coutumières.

38. Les cavaliers fatigués s'arrêtèrent, sauf un seul qui continua à galoper :
C'était celui monté sur la jument blanche qui volait comme l'oiseau.

39. Le poursuivant de près, il allait le saisir au gîte quand il s'envola
A tire d'ailes, et personne ne pouvait l'apercevoir, sauf lui.

40. L'oiseau plane au-dessus de la prairie ignorée,
Dans la direction de Tunis; l'homme au bec d'aigle le suit,
41. Dans la soirée les autres le rejoignirent sans s'être arrêtés.
Diyab arriva avec eux le même soir.

Sixième couplet.

42. Il apportera la nouvelle du pâturage à l'herbe abondante,
A ceux qui étaient en marche, et les tribus poursuivirent leur route.
43. Ils activent leur marche avançant sans crainte (?).
Après sept jours de marche, sans avoir recontré d'obstacles,
44. Ils arrivent dans la plaine de Ibn Hachem sans s'être écartés de leur route,
Poussés par les difficultés qui empêchent les rêves.
45. Les vicissitudes ont brisé l'énergie des gens de combat.
A leur arrivée, l'homme de bonne lignée (Ibn Hachem) leur fait bon accueil.
46. Après leur avoir fait de dures conditions
Et qu'ils les eurent acceptées, il leur imposa un traité de soumission.
47. Après qu'ils se furent installés et reposés de leurs peines,
Un Juif tributaire sortit (de Tunis) vendant des marchandises.
48. Il se dirigea vers le campement des Beni Serhan et il vit Djaziya!
Il fut ébloui de sa beauté et par lui le bruit en fut répandu.

49. Il fit par malignité au Chérif un tableau enchanteur de sa beauté,
Et alluma ses désirs d'un feu continu.

Septième couplet.

50. Il dit : « J'ai vu une jeune gazelle de formes séduisantes. Je ne crois pas qu'elle ait sa pareille ni à Rome ni en Grèce.
51. Aucune vierge ne peut lui être comparée. Il est inutile d'en chercher une semblable.
La pleine lune, si elle la voyait, serait jalouse de sa beauté. »
52. Éperdu d'amour, Ibn Hachem reste anéanti par ce récit :
« Où habite cette belle (dit-il) ? où est campée sa tribu ? »
53. (Le Juif) répondit : « Elle est chez Diyab, au milieu de son peuple de combattants,
Chez les Arabes Beni Hilal, amis des veilles et des querelles (?). »
54. Le Chérif revient sur ses engagements et fut parjure à ses promesses,
Sa passion le torturait en l'écrasant.
55. Il prit conseil de ses compagnons et de ses parents les plus proches ;
Ils lui dirent d'écrire aux Arabes de satisfaire son désir sans tergiverser.
56. Il leur écrivit de suite, sans délai,
Demandant dans sa lettre Djaziya, sans retard.
57. De toutes parts, ils se réunirent pour se consulter,
Les parents de Diyab, qui voulaient le trahir.

Huitième couplet.

58. « Nous avons, dirent-ils, obtenu sans aucun doute tout bien

Du Chérif, et son amitié s'est manifestée pour nous,
59. Le pouvoir du sabre nous serait pénible,
Et nous devons la soumission à l'Émir.
60. Nous aurons l'avantage, aux yeux du monde, d'une alliance;
Donnons Djaziya au Chérif et qu'elle soit sa femme aimée.
61. Il n'y a pas à hésiter à prendre cette bonne décision :
Le Maître des hommes et le Prophète nous indiquent la bonne voie.
62. Diyab sera anéanti par sa passion et il sera comme emporté par le vent.
Quiconque sera d'un avis contraire, nous le considérerons comme un ennemi.
63. Allons tous, les jeunes gens, les hommes et les vieillards,
Chaque lion marchera derrière sa femme.
64. Que celui qui connaît tous les secrets le calme,
Et nous fasse la grâce qu'il se soumette à ce qui est écrit. »
65. Ils arrivèrent embarrassés et les yeux remplis de larmes;
Il eut un mouvement de recul, il poussa une exclamation et un cri, pressentant un malheur.

Neuvième couplet.

66. Il adressa le premier la parole aux gens de sa tribu et leur dit :
« Ce que vous voulez de moi et qui soit en mon pouvoir, je vous le donnerai sans hésiter. »
67. « Djaziya, donne-la pour le bien, ô homme et on t'amènera (à sa place)
Celle de nos jeunes filles que tu désireras.

68. Lève-toi, ordonne, viole nos foyers, nous y consentons.
Nous sommes tous à toi, sans aucune hésitation et sans réserve. »
69. Il dit : « Je vous la donnerai, ô gens de bonne race ;
Si vous acceptez mes conditions, je ne serai pas mort ce soir.
70. Quand même vous me donneriez deux mille de chacune des choses que je vous demanderai,
Je ne pourrais me guérir de la perte de mon sang qui coule. »
71. Ils la ravirent malgré lui et laissèrent à sa place le désespoir,
Chez Chokr (outlal ?) sans aucun doute ils l'emmenèrent.
72. On lui envoya dire de suite par un courrier avisé :
« Djaziya t'arrive pour ta satisfaction et sans hésitations.
73. Consens-tu à entretenir la tribu sans difficultés ? »
Il accepta leurs conditions et l'alliance fut conclue.

Dixième couplet.

74. Il lui fit une réception bruyante (avec de la musique et des cris de joie) et en prit possession avec pompe ; il combla ses parents de présents et manifesta l'intention de se rapprocher d'elle.
75. Il la prit, et elle lui plut comme elle devait lui plaire par sa beauté. Il renouvela la fête et arriva au comble de ses désirs.
76. Diyab resta seul, plongé dans la tristesse. Les parents de Djaziya avaient des remords et l'infortuné Diyab gémissait dans la solitude.
77. Le Chérif était souverain possesseur de Djaziya ; elle le dominait et le ravissait, mais son chagrin augmentait chaque jour.

78. Elle soupirait; sa figure était toujours attristée. Ni plaisir ni joie dans l'intimité.
79. Ni sourires ni jeux ; son esprit semblait absent. Après avoir patienté et souffert, le Chérif finit par lui parler :
80. « Ta tribu, selon ton désir, vit dans l'opulence,
Après avoir mené une vie pénible, et mon rêve ne se réalise pas.
81. Après la séparation, l'union, ô toi dont le cœur est insensible ! Tout ce que j'ai fait, je l'ai fait pour toi, ô beauté complète ! »

Onzième couplet.

82. Elle se consumait par ses pensées, et il ne pouvait en franchir l'obstacle, ni avoir de repos, ni prendre son plaisir.
83. Elle dit : « J'ai abandonné Diyab, ferme dans ses engagements, et dont la réputation est universelle. Je n'oublierai pas le feu de son amour. »
84. Diyab se disait : « Quel amour j'ai eu (pour Djaziya). Ce qui est passé reviendra. » Et la passion dans son cœur augmentait son tourment.
85. Elle (Djaziya) a abandonné toute joie ; elle fuit les endroits du plaisir, et chaque jour augmente le poids de son chagrin.
86. Elle envoya en cachette une vieille hors de la ville (c'est-à-dire au campement des Hilaliens), afin d'émouvoir par le message dont elle était chargée l'ensemble de la tribu et les gens individuellement.
87. (La vieille leur dit de sa part) de donner le signe du départ et de se mettre en marche, et elle ajouta : « Tant que dure la vie, on ne peut se séparer de son amour.
88. La vie dans l'humiliation est insupportable, ont dit

les ancêtres, et l'espace est immense, on n'en trouve pas la fin.

89. Je n'ai aucun espoir de revenir de mon amour. Comment les nobles Arabes se soumettraient-ils à l'infamie ? »

90. Ils eurent alors des regrets et restèrent confondus. L'agitation se fit dans les campements et personne n'était là pour donner son avis.

Douzième couplet.

91. Les gens d'Hamda, d'Hamidan et d'El-Hadjam partirent.
Ils se mirent en route avec leurs troupeaux et leurs femmes.

92. Ils décidèrent de s'en retourner et de ne plus profiter de la nourriture (que leur donnait Ibn Hachem).
Ils se mirent d'accord et le commandement fut donné à Ibn Qedim.

93. Il dit : « Apportez... de palmier et de...
Deux racines se sont prises de passion réciproque (allusion à Diyab et à Djaziya).

94. Apportez-moi également une paire de pigeons, l'un avec les ailes coupées, l'autre intact.

95. Et un roseau poli aux notes changeantes (une flûte) et ma lance noire.

96. Mon fils emportera le tout ensemble rapidement et tout droit.
Et par leur signification elle (Djaziya) comprendra les intentions du sorcier (nos intentions). »

97. Il (l'enfant) lui fit signe, et tout ce qui était caché devint clair ; elle vit celui qui venait et qui la trouva accablée.

98. Il lâcha les pigeons violemment; l'un d'eux s'envola d'un vol d'aigle.

Treizième couplet

99. Celui qui avait les plumes coupées resta sur le sol sans ailes. La flûte résonna et fit allusion à une calamité.
100. Djaziya dit : « Mes parents projettent de partir pour le désert ; je resterai derrière eux à verser des pleurs ;
101. Ils verront au moment de la prière de grandes étendues et demain une conquête solide. »
102. L'Émir valeureux vint chez Djaziya et cria son amour et le feu qui le dévorait.
103. Il la trouva sur ses gardes, les yeux peints. Elle le salua la première ; il lui fit cadeau d'une chamelle laitière.
104. La figure de Djaziya s'épanouit ; il en fut très ému et se prépara au plaisir ; elle lui fit supposer de quoi lui faire perdre la raison.
105. Elle lui dit sans honte : « O fils de Moustafa (descendant du Prophète), pardonne-moi ma froideur, toi dont l'origine est pure.
106. Je compenserai toute mon ingratitude envers toi et te la ferai oublier par mes soins. Ce qui s'est passé était écrit.

Quatorzième couplet.

107. Sois heureux et réjouis-toi, mon seigneur, sois dans la joie sans bruit.
Il me plaît que tu m'aimes ; tu réaliseras tous tes désirs.
108. Ta mer déborde et par la générosité ses vagues se répandent, et parmi elles ton plaisir atteindra l'objet de ton désir.
109. Goûte la joie dans le repos ; mon cœur éloigne toute

querelle et la bougie dans le chandelier est consumée par sa flamme. »

110. Il dit : « Il me serait agréable de jouer aux échecs ; fais-moi ce plaisir et jouons tous les deux. »

111. Ils posèrent des conditions sur lesquelles il n'y avait pas à revenir. Elle ferait ce qu'il voudrait,

112. Et il en ferait de même pour elle et son esprit s'agitait en elle. Il gagna la partie et il proclama son gain.

113. Elle dit : « Ordonne, et je ferai selon les conditions volontairement consenties. »

Il dit : « Enlève tes vêtements, pour que je te voie de mes yeux. »

114. Elle n'hésita pas à accomplir son ordre et enleva ses vêtements, et ses cheveux se répandirent, noirs comme le corbeau.

Quinzième couplet.

115. Ils se répandirent et couvrirent son corps en entier,
Et lui firent comme un vêtement de la tête aux chevilles.

116. Il perdit la tête et frémit de dépit dans tout son être ;
Il ne vit d'elle que le bout des ongles.

117. Ils recommencèrent à jouer ; elle gagna et il le reconnut.

Elle lui dit : « De même que j'ai quitté mes vêtements, quitte les tiens. »

118. Il avait sans aucun doute son corps en mauvais état.

Il dit en soupirant : « Épargne-moi, de grâce, cette humiliation.

119. Je te donnerai volontiers tout ce que tu voudras d'or et d'argent, de serviteurs et de compagnons.

120. Tout ce que j'ai t'appartient, en troupeaux et en biens,
Je ne te désobéirai en rien, ô satisfaction de ma vie. »

121. « Laisse, lui dit-elle, ces propos mensongers, ou bien accepte mes conditions, toi qui observes les convenances.

122. Je veux voir les gens de ma famille et de ma tribu, et je reviendrai satisfaite.
Ils ont dans leurs tentes des fêtes et des réjouissances. »

Seizième couplet.

123. Il dit : « Jure-moi que tu reviendras certainement ; je t'accompagnerai, je ne saurai être seul. »

124. Elle lui jura sur leur amour ancien qu'elle reviendrait à la maison, et il consentit à tenir sa promesse.

125. Elle laissa son peigne et le vase (qui sert au bain) par trahison — prétendant qu'elle les avait oubliés — et elle partit précipitamment.

126. Elle revint les chercher en courant et s'enfuit aussitôt comme un éclair rapide.

127. Elle arriva chez les siens, et joyeuse de les rencontrer.
Elle était heureuse d'avoir réussi à l'accomplissement de sa ruse.

128. Ils lui firent grand accueil et la reçurent avec empressement, et tous venaient au-devant d'elle avec des visages réjouis.

129. Ils se préparèrent à partir ; elle leur dit : « Pas encore.
Nous partirons la nuit selon la coutume des Arabes qui voyagent.

130. Réfléchissez, et prenez toutes les précautions avant de rien décider, avant que les troupes (de l'Émir) ne viennent vous attaquer. »

Dix-septième couplet.

131. Hasan ou Hoseïn dirent : « O Arabes Hilal, transportez le petit palmier et la source courante.

132. Réunissez en levant le camp tous les objets familiers, afin de prolonger l'erreur de celui que nous trompons.
133. Que tous ces objets soient sans faute là où campera la tribu et que le Chérif les y retrouve en rentrant (de la chasse) et qu'il revienne en amant soumis.
134. Au lever du jour, on emmènera le Chérif à la chasse sans y manquer, et, le soir, nous reviendrons en tout bien. »
135. Les lionceaux mirent en pratique ce plan ingénieux. Longtemps ils emmenèrent le Chérif et leur tromperie suivant son cours.
136. Ils marchèrent ainsi pendant quarante jours. Son éloignement continuait sans qu'il en fût avisé par personne.
137. Il vit les montagnes qui s'approchaient en face de lui, chaque jour, puis elles s'éloignaient et l'horizon changeait.
138. Il interrogea un vieillard et une veuve avisée. Ils le renseignèrent et enlevèrent le couvercle qui cachait (la vérité).

Dix-huitième couplet.

139. « Avec vous nous avons marché quarante jours (1). Comment voulez-vous regagner votre pays, maintenant que vous êtes au courant de la tromperie? »
140. Furieux, il dit à Djaziya : « O traîtresse, comment feras-tu le jour de la résurrection et de la réunion dernière ? »
141. « Retourne chez les tiens, lui dit-elle, et renonce à mon alliance. Cesse de me faire des reproches et de me chercher noise.

(1) Le texte dit : حرف الميم, *harf el-mim* : dans le compte par lettres, le *mim* vaut 40.

142. Lève-toi, monte à cheval et pars sans disputer. » Il se mit en route du côté de l'Ouest comme un vautour.
143. Ibn Hachem arrive chez lui, l'esprit bouleversé. Il appelle ses guerriers et ne rêve que luttes et combats.
144. Les guerriers se réunissent et les lionceaux orgueilleux. Avec des chants de guerre, les étendards, et les sabres affilés de grand prix, ils se joignirent à lui.
145. Avec eux il se lança dans la direction (des Hilaliens), sans se soucier des difficultés de la route. Il les rejoignit dans le Sahara et les ramena en arrière.
146. L'infortuné Diyab était absent et les guerriers épuisés. Ils lui envoyèrent un courrier et une flèche noire comme le corbeau.

Dix-neuvième couplet.

147. Tous les jours, les chevaux galopaient ; c'était la mêlée et la furie. Les campements fuyaient, les gens étaient affolés.
148. Il (le Chérif) les chassa devant lui jusqu'au Gharb el-Djaouani dans le désordre. Chaque jour se renouvelaient de nombreux combats.
149. Diyab les rejoignit avec ses Arabes semblables à des lions.
Chacun valait une armée devant l'ennemi.
150. Ils arrivèrent du côté de Tamesna et se dirigèrent vers l'Est, traversèrent sa plaine (de Tamesna), et ils y campèrent.
151. De là ils allèrent à Mamora et se divisèrent. Les batailles augmentaient et les divisions funestes.
152. Celui qui veut traiter ne doit pas s'épuiser par les trahisons. Les émotions faisaient blanchir les jeunes combattants.
153. Les chevaux marchèrent pendant trois mois; ils arrivèrent au Redat ; ils étaient épuisés par les combats.

154. Ils se divisèrent et Diyab était écrasé par la honte. Djaziya ouvrit le rideau de son palanquin.

Vingtième couplet.

155. Elle sourit au Chérif, simulant l'embarras. Il l'aperçut et arrêta le combat.
156. « O mes parents, ô mon peuple ! C'est assez de combats ! O mes gens ! Djaziya a souri et a consenti (1). »
157. Il en prit possession par son courage. Et Diyab, l'infortuné, où est-il allé ? Il ne trouve nulle part de repos.
158. Le Chérif la posséda une nuit et un jour, dit l'auteur de l'histoire, qui termine là !
159. Pendant qu'elle lui donnait ses lèvres à baiser, tous les gens du Chérif furent détruits par trahison.
160. L'infortuné Diyab arriva, et avec lui des hommes de sa valeur. Il s'empara d'elle (de Djaziya) après qu'elle eut réalisé sa promesse.
161. Il l'établit dans le pays des Doukkala, au milieu de ses contribules, dont une partie avait disparu comme des nuages (étaient morts).
162. Les troupes de Ibn Hachem s'arrêtèrent et revinrent en arrière, sans s'arrêter dans leur pays, dans le désordre et la confusion.

Vingt et unième couplet.

163. Les Beni Zoghba s'établirent dans le Haouz et dans la suite sur les rives du Sebou.

(1) ورضات جزيا, *Oua Redat Djaziya*. Les gens de la région du Gharb voisine de l'Oued *Redat* racontent que c'est sur les bords de cette rivière que la réconciliation de Djaziya avec le Chérif Ibn Hachem a eu lieu, et que c'est de là que vient le nom de la rivière *Oued Redat*. Cela prouve de toute façon que le souvenir de la légende de Djaziya est encore très populaire chez les Arabes du Gharb.

164. Les Riah s'établirent dans le pays du Habt et y restèrent et avec les Djochem s'établirent dans l'Ouest.
165. C'est ainsi que les événements se produisirent par l'aide de celui qui les dirige, et ce qui semble loin arrive tout d'un coup.
166. Les femmes sont toujours trompeuses dans leurs apparences.
Il y en a peu qui réalisent ce que l'on espère d'elles.
167. L'amour est un mal qui augmente les souffrances, et l'amoureux qui désire, voit son mal augmenter sans cesse.
168. J'ai fini, l'histoire est terminée, et j'envoie mon salut à qui a compris mon discours.
169. Le Hilali a dit dans ses vers qu'il signe : « O toi dont la puissance est infinie, qui donnes tous les dons,
170. Pardonne-moi mes erreurs dans l'enchaînement des événements et ne me rends pas responsable de mes fautes.
Je t'en supplie au nom des *Qotaba*. »

La qacida de Djaziya est écrite en mode *Melhoun*, c'est-à-dire en prose rimée dont le style et même l'orthographe sont souvent sacrifiés à l'air sur lequel les paroles doivent s'appliquer, et non en vers réguliers (*Mouzoun*). Nous donnons la notation de l'air très court sur lequel se psalmodie toute cette qacida.

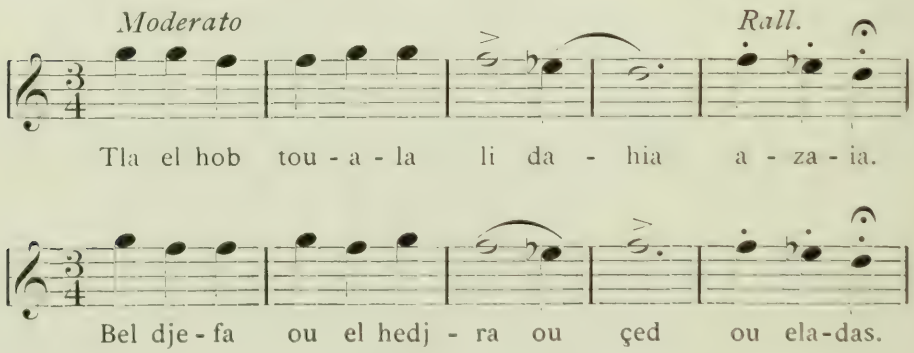

Ed. Michaux-Bellaire.

قصيدة في قضية جازية وذياب وبن هاشم

1. طلع لحب طولع له دهيا ۞ بالجفا ولهجر وصد والعذاب
2. ميطق حرب عند المشليا ۞ منذ عوصولا والميز والحراب
3. منهلا به دها كل المدهيا ۞ مفد منيسر بالمال ورقاب
4. مصدم بن هشم ونهانهيا ۞ قصت بها عجب عجيب العجاب
5. مغرد لهيفا درك المغنيا ۞ وضما ولقهر وصد ولغاب
6. لا طيب نفعل عند المرقيا ۞ لا حكم يفد برسم ونصاب
7. كما ذياب قبل من بالموليا ۞ قاس مقسا قيس لخلع الحجاب
8. مخبرهم عدت القوم مهيا ۞ يهل لخبر سغو خصيل العراب

قسم

الحربة

9. بالحضر سغ لخبر جزيا ۞ وزوجها بن هشم وللقا ذياب
10. هلال متربع وزغبا ما لفا ۞ صلت فمجد شنع بين الجناس
11. عرب لحضيض وجرعا لخلفا ۞ بخير وفر ونزل مزوز لا عياس
12. بلفجاج يمح عن كل طيفا ۞ فصيد لمها ورال ضي والغلاس
13. ذيب متخير لقوم هل لمولفا ۞ يوم لحروب يوكد وسعت دحاس
14. جزيا عشك وسغ بالمرهفا ۞ هام بالحب وخرج لبال والحساس
15. شحل منهول لقاودت كلفا ۞ ولهو يرمي للبلوت ونكاس
16. بعد مبلغ منه بلا موهيا ۞ كف خبر شنع برسم ولغاب
17. وزنتي وهل قوم لمعديا ۞ كف عربه لعرب وطلها عراب

قسم

18. فدل لحول العلم مرحلنا ۞ ومما قبضت رش طل والغمام
19. جتهم سنين لجديا الفتا ۞ لا نبات شفوه سبعا منا لعوام
20. كف لمعطن لفيض سكنا ۞ ورطب يبس بعد وفلت لكمام
21. عدت لقوم نحيب شوم وقنا ۞ بالمنا يترحها طولع لغرام

لرحل حتل دن المد هنا ٭ شر مصر قصد بلعيس ولخيام
23 وصل نيل لقو سويع لمنا ٭ ترنت وملد لمن غد وكام
24 نجع وجتمع جمع للغيا ٭ فلاكم مد مرسم طناب
25 بعد من رح لسكندريا ٭ ملقو رفا فالقبط لا وهاب

قسم

26 شر برقا قصد فسير وسع ٭ منها درنا رم روم شرهم
27 كل عر لعر عرا يرجع ٭ قوبلاهم وهمام لجن طردهم
28 كلع منبلد روعت روع ٭ فسحاي سلك وضما سريهم
29 محل ولهزلان نبا وبن نجمع ٭ ضعفن لقوادق حولهم
30 تليم وستور فلحن جمع ٭ ريهم لغشو لميسم قلهم
31 فلل فرك طير يلا تمنع ٭ منهم تعلم مرعا ربعهم
32 زجر طير علم صور لمهديا ٭ لكطا فروح وملغب لغزب
33 فلل بنبل فرك لغديا ٭ طاح منها منكن نبل له صاب

قسم

34 خبر يوجد له رعيت لخضار ٭ وبن قل هد يرعا منلو هام
35 ركب شهبا قل معتق لحرار ٭ ملخيل والهجيم سير لاملام
36 فصبح نتبع للطير من طار ٭ وروح نرح فتبعت قوام
37 عول صبح صبح نير لسرار ٭ فرك لكطا ركب لمروم روام
38 كلت لخيل وملت ولمغ غار ٭ ركب شهبا رم طير كمت رام
39 مولد غير فلغ تقل طار ٭ بجونح ولغير مركب حرام
40 حوم لربع خصبا معفيا ٭ وهام تونس وموهم حشم لعقاب
41 عند لمسا روح دن المعيا ٭ كم راح معهم فعشيت ديا

الحمد

42. جب خبر المرعا مربع خصباء لم حل اختل برحيل نجوع
43. جدد لمسر بطيب المرعبا . بعد سبعيام منيس لا منوع
44. جو لوطا بن هشم لا منكسا . منشضف لعيش لمنع لهجوع
45. هرس الهول كرون هل المضربا . بعد وصلوا قبلهم زكي الفروع
46. بعد مشرط شرط وفت صعبا . بالوفا قبل شرط شرط بالخضوع
47. بعد مغر ونفتف المتعبا . من اليهود خرج دم جلب سلوع
48. جي بن سرحن قصد شف جزيا . منبهها بذها لله الخبر غاب
49. لشريف بهها رفع منكيا . هيج شوق وتوهو من الوصاب

قسم

50. قل رب غزل صيبا مخنثا . منظن مثلها فروم والكريك
51. ما مثلها عضر دن المبحثا . تغر منها لبدن لزينها تسيك
52. هام بن هشم وفنا بالمحدثا . وين هد الغيد او نجعها نتيك
53. قال عند ديب وقوم الحثا . فعر بن هلال صحب سمر والعيك
54. رتد مشرط وعهد الحنثا . والغرم زدل يسحك محيك
55. شور رفق والقربا اشبتا . لهم كتب قل بوفو لا زهيك
56. لهم كتب فسعا لا معميا . جزيا طلب مغير مطل فالجواب
57. لشور جتمع منكل نحبا . فحول دويب ومختل دياب

قسم

58. كل خير وصلنا قل بدن ريب . من شريف وحلت فنا محبت
59. حكم السيف علنا هين وصعب . وجب لمر علنا حق طعت
60. ياك يعد لنا بين لور نسب . جزيا ندوو تضحا خللت
61. ولد خلف عن الري الوصيب . رب لور لعيب لنا هديت
62. دياب يفنا بالحب لوهر نكيب . لبخلف تظهر لنا عدوت

63. بشباب نسر والكهل والمشيب . كل قسور تمشي خلف لينت
64. كان يهده العلم كل خفيا . وانثنى لنا يسخا دوز مكتاب
65. وصل بشكر عين بكيا . راغ ورغا ورعد وبشر بالكراب
66. اشتبغوا ناسي بالوفا يقول . مطلبت عند نعطي بلا مسيلا
67. جزيا تهدها للنجع يرجول . وكل ريم طلبت فبنتنا تجيلا
68. قم وحكم وهجم وهزم بالقبول . كلنا لك بغير العيك لا شكيلا
69. قل نهدها لكم يهل الاصول . لقبلت شرطي لا نمتسا هليلا
70. لعطت العين فكل منقول . بعدها منسخا لدمي سفيلا
71. سبوها دن الغرد وخلف يزول . عند شكر وطلال مبقا شكيلا
72. له رسل بالعزم رسول دهيا . جزيا جتك بتر حاب لا نكاب
73. كان تزيد لقوم بلا منهيا . شرطهم رضاه ورتضاه لنساب
74. بالهدي لكها وندي حزها . ودهلها بالخير وقربها نوا
75. جزها ورضها فجملها فها . جدد لفرجا وبلغ كل مهوا
76. ديب مد مفرد بقصيس دها . نسها ندم ودويب لفلا عوا
77. وشريف فزي للملوك عندها . ملكت وسبت ونكدها قوا
78. بتهد والعبس لا يل نها . لازه لا سلوا عند الملغوا
79. لا بسم ولا لعب تقل ولها . بد صبر وفنا منبعدها دوا
80. نجعكم فغرضك بالخير ثويا . بعد شضف لعيش وخش ظن خاب
81. بعد لفرق لتم يا لكسيا . كلشي لجلك يبدر لوفا حساب
82. وهمت بالوهم لفيق لحدود . لدوزها وهنا وغنم سعت

83. قلت فرقت ذياب الوتق العهود ٭ شنع الخطا منتسا حميت
84. ذياب عدكم الوحش ممضا يعود ٭ والغرام مقلب نزدت لعت
85. كفا نزها ويلد العيش ونكود ٭ كل يوم عليا تزداد صولت
86. عجوز رسلت منتحت طرف بالحدود ٭ لنجم بجملا ولتخنت
87. تشير برحلا او تصر فلحود ٭ عاش مكان لمفرق ميت
88. عيشت دل صعبا قلت بحدود ٭ والفلا وسع منها نهيت
89. فلي مكان لن تجا الهويا ٭ كف ترضا بالعار مكرم العراب
90. ثم ندم وبقت القوم فهيا ٭ حيهم تروع بهل ري غاب

قسم

91. شور حمدا وحميدان والهجام ٭ فرحل يرحل بالمال والحريم
92. طلب رفعا حرم القوت وطعام ٭ توفق والري تولا لبق قديم
93. ~~قال جب قبس نخل والفدام ٭ زوج جدوت توهم حلت الغريم~~
94. كذاك جب ليا زوجا من الحمام ٭ [illegible]
95. والشمع القصاب مبدل نعام ٭ كما تجب لي نبلي كم البهيم
96. معا بني ينشل لجدرها قوام ٭ بالبشير تفهم لمرصد الحكيم
97. شور لها بنت كل خفيا ٭ ترقب الغشي وجدها مع التراب
98. طلق لحمام طلق هل الحميا ٭ طار وحد بخلاف سهم العقاب

قسم

99. المغصب فالارض بقا بلا جناح ٭ صفق القصاب وكنا على الجيوح
100. قالت هل فسحر نوو لسرواح ٭ بعدهم نبقا تمد بدما ينوح
101. ايرقب فصلات مرقب الفصاح ٭ او فالغدو بعد موتق الفتوح
102. جا المر الصيل لمقمها وباح ٭ بالوهام موهوي وملفح لفوح
103. اصبها مبشر مسبغت الماح ٭ بسلام حيت ومنحها منوح
104. طلقت البشر غرد بنيب الفراح ٭ وهمت فرفر عقل بلا جنوح

105 قالت زوجة زعطوط لا حيلة * معونتت سعى ايطعن نشراب

106 اما لعت فهجرة بالعجز يا * بكل ضي نكيفوا لمضا كتاب

107 هنا وطي اسحوزها بلا هي وجه * بكل ظاعشكتي تعوزما غبة

108 الجرى دمعا موج بسخا يموج * بينهم زهرتين دمع

109 الحو تهنا قلب خف الحجوج * وسمع بالحسكا تكة ملهب

110 قال بيلا جاغ د العسطي وجه * طيب عهد بيف بتنير نلعب

111 تقشط بالشط لا عقب تعوج * كلما تبغي تعمل يمطلب

112 كذاك هي تعمل وصولها تتوج * غلبها بالطح وزكا ملعب

113 فالت ام تعمل شي الحرضيا * فالها نبعك عن [illegible] بالهداب

114 مطلت مالامر بلا معميا * تحت ثوب وجاع تيت كلاغراب

115 حلم وكسا للدات بلا معكسا * عل لبس كبعامراس ولباس

116 هام ودها وهتم تكل نغسا * مشيا منها علم لطع بيرنباس

117 اعود غليت زك لمح حبسا * قالت كعتي بتعمر الناس

118 عيب جت للغ وامح حسا * ما اشغهد تعدري بلا حساس

119 كل متبغ نعطي بالمسبيسا * منح كعب ومظا الناس ولوناس

120 بك ملاسر نطعا وحرسا * متعلع الحكم ارحت نبراس

121 دعت قالت متهج بلا ريا * او تغبا شرطي برمع صواب

122 نشع ترابي وها ونعح عنيا * عنح هم وبيم وعراسا بالطناب

123 قال عهدة زجع بالموعضا * معك تفح معنح ملورارميع

124 عهدت عل الحيا السيغا * تعح للدار بوربعا وبعفها وميع

125 زكت المشطا وطسا منيغا * وهمت بالسهو ونعو خعيع

126 اللهم رجعت ومرت بالسبغا * بالبيطر عجت زي ابها سع

127 تمعا وطلت بمعيم المعقا * نيرنشعت وطت مبرها ذيبع

128 رحب وتلاقوا بالمسبهلة ولهنا والبشرت يلحق لحيه
129 الرحيل حتى قلت بغيا فللت ليلا زي رحيل السراب
130 دبر وشور قبل السنهيا لكم جند القوم ينشب نشاب
131 حيس وحيس قل يعرب هلال لتخيل تحمل والعنصر الغزير
132 قواس من الهديم وجرب بالبزال وشخ وعكز باش نوهم الغرير
133 وين كان نجع يكن بلا محال يروح عنهم ويغد طلب الكسير
134 والبعجي للصيد نزح بلا مهال والبهم نزح بمرم كل خير
135 دبر بالتدبر غظفر الشبال به رحل مد ومعلم تسر
136 بلغ فرحلا ربعين يوم طال به حل الغيا لند لا خير
137 شاف الجبال تغربل مسميا كل يوم وتبعد ومبدل سراب
138 سول شخ والمر ملا الدهاء خبره وكشفل للغطا حجاب
139 بك حرف الميم الرحلات يتيرا واش ترجع للوطن اركب الغرور
140 راح نكد قل لها يا لغدرا كف تعمل فنهر البعث ونشور
141 قالت رجع لهلك ترك لمصهرا لا تزد ملمي وترقب الفجور
142 قم وركب وغدد المنجرا جدد فرحلا للغرب كنسور
143 وصل بن هشم ودنا سكرا برح فنوم طلب الهول وشرور
144 قليم قوم وشبل المفخرا بالقنا ولبند ولحسام له شور
145 تبع لوهام على لجدبا ورويا فسخر دركهم بجليب الجلاب
146 ادويب غيب والقوم لكل وهيا له رسل كرز وهم كالغراب
147 كل يوم لغرو ذكر والغتال وزحل لمرحل والقوم دهلا
148 وصل للغرب لجون والهوال كل يوم يزد صدم لمقتلا
149 وصل ديب وعرب معه كالكيال كل فضا عرمرم قبل الموصلا
150 لشر نفسنا وصل صد والقبال بسطها سلك وبلغت الموصلا

151 منها للمعمر عزل عزال والقتال يزد وشوم المعتزلا
152 مبوئ بالغر طلب لفصال بالهمم يشب شباب المنضلا
153 مسر ثلث شهر وخيل مشيا وصل لرضات وكل على الخراب
154 تفرق وديب دفر بالمخزيا جزيا كشفت عن هودجها حجاب
155 للشريف تبسمت زعما من الخجال مسم شفها بنظر ترك المشليا
156 بهلي يناسي يكفا من القتال يا رجلا ضحكت ورضات جزيا
157 حزها بنصل ودويب ورمال مبصب رحا فكل نحيا
158 لدوزها بها ليلا ويوم قال صحب لقصاونها للمنهيا
159 بعد سمت فشهد ولمصال مات قوم بعد رت لمرزيا
160 جاد ويب ومنه ضد من رجال صزها بعد وفت بالموميا
161 حين دكلا وطنها منهيا سن قوم والبعض مضو كسحاب
162 كف جند بن هشم عد ثنيا بالوفا لبلد بالهول وشغاب
163 صلت بني زغبا فلحوز وطن مسم كل صعصعا نزل قربت اسبوا
164 ولا دريعا بلد الهبط مكن مقعا سللت جشم للتغربوا
165 هكذا حل الظهر نيد سكن والبعد انسى فلحن قرب
166 فنساديم لعذر ليدهن قلل لمن توفي فها مطلب
167 ولغرم بليا تزد مصعن للعشك الهيم كثر متعب
168 نهت الحديث ريق فالمنهيا وسلام نهب للفهم الحطب
169 قال الهلالي فشعر سميا يعظم القصر يوهب الوهاب
170 قل عترتي فشرك المهويا ولا تحفني بخطي حرمت القطاب

انتهت

TABLE DES MATIÈRES

MÉMOIRES

VOLUME XVI

NUMÉRO 11. — *La Conquête du Monde musulman* 1
Les missions évangéliques anglo-saxonnes et germaniques, *par* A. LE CHATELIER. 5
Histoire des Missions, *par* R. M. M. 11
The Missionary Enterprise, *par* R. MAJERCZAK (R. M.). 13
Mission Fields, *par* L. B. 24
Afrique. Asie occidentale. Inde. Malaisie. Chine. 24
Le Congrès du Caire. Première conférence universelle. Les Missions évangéliques en pays musulmans, *par* R. M. 30
Methods of Mission Work among Moslems. . . 35
The Mohammedan World of to-Day, *par* R. M. 49
Congrès d'Édimbourg, *par* R. M. 63
Congrès de Lucknow, *par* R. M. M. 85
I. Note sur les travaux du Congrès, *par* Miss J. ROLLIER. 86
II. Organisation et programme du Congrès, *par* R. M. 90
L'Islam et les missions. 95
Lucknow, 1911, *par* R. M. 121
Organisation matérielle des missions, *par* R. M. M. 123
Une grande mission anglaise, *par* A. L. C. . . 126
Missions américaines, *par* R. M. 148
Deutsch Orient Mission, *par* R. M. 158
Les étudiants et les missions, *par* R. M. . . 163
Projets d'avenir, *par* R. M. M. 167
Les champs de missions inoccupés. Afrique et Asie, par A. CUÉNOUD C. 168
L'évangélisation de l'Afrique du Sud contre l'Islam, *par* A. CUÉNOUD (C.) 173
Littérature, *par* R. M. M. 193
La Croisade spirituelle chez les Musulmans, de François d'Assise à Raymond Lulle, *par* A. CABATON 196
Henry Martyn, *par* L. BOUVAT 209
L'activité scientifique des missionnaires protestants, *par* L. BOUVAT. 219
L'Islam en Chine, *par* A. CABATON. 228

NUMÉRO 11. — Conférences de E. M. Wherry sur l'Inde et la Chine, *par* L. B. 237
L'Arabie, berceau de l'Islam, *par* R. M. 241
Kamil Abdul Messiah El-Aïetany, *par* L. B. 248
Deux opinions sur l'Islam, *par* M. 251
Conclusions, *par* A. LE CHATELIER 225
Appendice :
Atlas des Missions, *par* R. M. M. 265
Missions en pays musulmans, *par* C. 267
Missions en pays musulmans et non musulmans, *par* C. 273
Liste des missions par pays musulmans, *par* C. 300
Tableaux statistiques, *par* C. 321
NUMÉRO 12. — El-Qçar Eç-Ceghir, *par* Ed. MICHAUX-BELLAIRE *et* A. PÉRETIÉ. 329
Le Gharb, *par* Ed. MICHAUX-BELLAIRE. 377

JOURNAUX ET REVUES

ALGÉRIE

Revue africaine, XVI, **12**, 350, 376.

ALLEMAGNE

Allgemeine Missions-Zeitschrift. — XVI, **11**, 83, 96, 163.
Der Christliche Orient und die Muhammedaner Mission. — XVI, **11**, 52, 65 (c. r.), 160.
Hefte zum Christlichen Orient, XVI, **11**, 225.
Der Islam. — XVI, **11**, 256, 257.

ANGLETERRE

The Moslem World. — XVI, **11**, 63, 68 (c. r.), 80, 82, 86, 90, 101, 226 (c. r.), 256, 257.

CHINE

Moslems Awake. — XVI, **11**, 88.

ÉGYPTE

Ach-Chark wa'l-Gharb. — XVI, **11**, 227.

EMPIRE OTTOMAN

Chahid-ul-Haqaïq. — XVI, **11**, 159.
Gunesh. — XVI, **11**, 159.

FRANCE

Journal asiatique, XVI, **12**, 329, 387, 389, 393.
Moussoulmanine. — XVI, **11**, 256.

INDE

Hakikî Irfan. — XVI, **11**, 227.
Kaoukab-i 'Isâwî. — VXI, **11**, 227.
Makhzan-i Macihi. — XVI, **11**, 227.
Noor-Afshan. — XVI, **11**, 227.
The Southern Cross. — XVI, **11**, 227.

SUISSE

Evangelisches Missions Magazin. — XVI, **11**, 63, 73 (c. r.), 90, 158.

SYRIE

Kaoukab as-Soubh al-Mounîr. — XVI, **11**, 227.
Nouchrat al-'Ousbou'iya. — XVI, **11**, 227.

BIBLIOGRAPHIE

ABOU'L-FÉDA, Kitab Taqouim El-Bouldan (m.), XVI, 12. 376
ABOU MOHAMMED SALAH BEN ABDELHALIM, Roudh El-Kartas (m.), XVI, 12 355, 376

Ahmed ben Khaled En-Naciri Es-Slaoui, Kitab El-Istiqça (m.), XVI, 12, 350, 352, 376
Archives Marocaines, XVI, 12. . . 329, 334, 337, 340, 341, 351, 382, 383, 387
Awetaranian (J.), Märtyrer aus den Muhammedanern, XVI, 11 225
— Die muhammedanische Presse und die Propaganda des Islam der Gegenwart (c. r.), XVI, 11 225
Badr (Mohammed), La vérité sur l'Islam (m.), XVI, 11. 100
Barton (Dr), Daybreak in Turkey (m.), XVI, 11 101
Bekri (El-), Description de l'Afrique (m.), XVI, 12. . . . . 329, 350
Bel (A.), La « Djazya », XVI, 12 . . . . . 387, 389, 393
Besnier, Géographie ancienne du Maroc (m.), XVI, 12 376
Bliss (Edwin Munsell), The Missionary Enterprise (c. r.), XVI, 11 . . . 13
Blunt (W. S.), The Fortune of Islam (m.), XVI, 11. 232
Bonet-Maury, L'Islamisme et le Christianisme en Afrique (c. r.), XVI, 11 . 255
Brès (E.), Que penser de l'Islam, XVI, 11 251
Broomhall (M.), Islam in China (m.), XVI, 11. . . . . 87, 101, 229
Budgett Meakin, The Land of the Moors *et* The Moorish Empire (m.), XVI, 12 376
Castellanos (le frère Manuel P.), Historia de Marruecos (m.), XVI, 12. . 359
Castries (Henry de), Les Sources inédites de l'histoire du Maroc (m.), XVI, 12. . . . . 358, 361
Chénier, Recherches historiques sur les Maures *et* Histoire de l'Empire du Maroc (m.), XVI, 12 376
Coufourier, Une description géographique du Maroc, d'Az-Ziany (m.), XVI, 12. 376
Cour (A.), L'Etablissement des dynasties des Chérifs au Maroc (m.), XVI, 12, 376
Crawford (S.), Political changes in Turkey (c. r.), XVI, 11. 10
Contributions toward a history of biblical translations in India (m.), XVI, 11 220
Dabry de Thiersant, Le Mahométisme en Chine (m.), XVI, 11. 229
Die Deutsche Orient Mission 1910 (c. r.), XVI, 11. 158
Diehl (Ch.), L'Afrique byzantine (m.), XVI, 12. 370
Edrisi, Description de l'Afrique et de l'Espagne (m.), XVI, 12 376
Esselstyn (Rev. L.), Political Changes in Persia, XVI, 11 112
Exploration scientifique de l'Algérie (m.), XVI, 12. 351
Fagnan (E.), Chronique des Almohades et des Hafçides (m.), XVI, 12 . . 376
Gairdner, Life of Douglas M. Thornton (m.), XVI, 11 101
— The Muslim Idea of God (m.), XVI, 11. 224
Garcin de Tassy, Histoire de la littérature hindoustanie (m.), XVI, 11 . . 227
Garland (Rev. J. L.), The place of the Hebrew Christians in the Repelling of the Moslem menace (c. r.), XVI, 11 225
Gerdener, Studies in the Evangelisation of South Africa, XVI, 11. . . . 173
Ghazali (El-), Ihya Oloum ed-Din (m.), XVI, 12 338
Goldsack (Rev.), Christ in Islam (m.), XVI, 11. 224
Hadaya (El-) (m.), XVI, 11 51
Hannon, Périple (m.), XVI, 12. 345
Hartmann (Martin), Die Beni Hilal Geschichten (m.), XVI, 12 387
Hartzell, Heart of Central Africa (m.), XVI, 11 175
Ibn Hauqal, Kitab Al-Masalik oua'l-Mamalik (m.), XVI, 12 352
Ibn Batoutah, Voyages (m.), XVI, 12 376
Ibn Khaldoun, Histoire des Berbères (m.), XVI, 12, 376, 381, 382, 383, 384, 385, 392
Ibn Rahmoun, Choudour ad Dahab fi Khair an Nasab (m.), XVI, 12. . . 341

Islam and Missions (c. r.), XVI, 11 95
Itinéraire d'Antonin (L'), (m.), XVI, 12. 347
JANSEN (Hubert), Verbreitung des Islams (m.), XV, 11 96
JESSUP (Dr), Fifty-three Years in Syria, XVI, 11. 101
JESSUP (H. H.), The Mohammedan Missionary (m.), XVI, 11. 232
JOERGENSEN (Johannes), La Croisade de saint François (m.), XVI, 11 . . 208
JONES (Dr), India, its Life and Thought (m.), XVI, 11 87
KEANE, Asia (m.), XVI, 11 232
KERHALLET, Manuel de la navigation à la côte orientale d'Afrique (m.), XVI, 12 376
KINDY (El-) (m.), XVI, 11 51
KLEIN, The Religion of Islam (m.) (c. r.), XVI, 11. . . . . 101, 222
KUMM (Dr), The Sudan (m.), XVI, 11 101
LE CHATELIER, Les Confréries musulmanes du Hedjaz (m.), XVI, 12 . . . 338
— Notes sur les villes et tribus du Maroc (m.), XVI, 12. . . 344
LÉON AFRICAIN, Description de l'Afrique (m.), XVI, 12, ... 329, 350, 355
LULLE (Raymond), Roman de Mahomet (m.), XVI, 11 205
MARCUS et DUESBERG, Géographie ancienne des Etats barbaresques, XVI, 12, 376
MARKHAN, The New Era in South Africa (m.), XVI, 11. 182
MARMOL, L'Afrique (m.), XVI, 12. . . . . 329, 350
MARQUEZ DE PRADO (D. José A.), Historia de Ceuta (m.), XVI, 12. . . . 356
MASSIGNON (L.), Le Maroc dans les premières années du seizième siècle (m.), XVI, 12. 376
MENESES (D. Fernando de), Historia de Tangere (m.), XVI, 12 . . 359, 361
Methods of Mission Work among Moslems (c. r.), XVI, 11 34
MIRBT (C.), La mission et la politique coloniale dans les pays de protectorat allemand (m.), XVI, 11 83
Mizan ul Haqq (m.), XVI, 11 51
MYHEA et SHAYKH ISKANDUR 'ABDUL MASIH, Christianity and Muhammanism (m.), XVI, 11 225
Nearer (The) and Farther East (m.), XVI, 11 101
NILSON (Rev. W. S.), Pan-Islamism in Turkey (c. r.), XVI, 11 102
PALLADIUS, L'Islamisme en Chine (m.), XVI, 11 232
PFANDER, La clé des mystères (m.), XVI, 11 53
— Mizan ul-Hafq (m.), XVI, 11 53
— Tariq ul-Hayat (m.), XVI, 11. 53
PRIMAUDAIE (Elie de la), Les Villes maritimes du Maroc (m.), XVI, 12 . . 350
Proceedings of the Church Missionary Society for Africa and the East (c. r.), XVI, 11 126
Publicaciones de la Real Sociedad Geografica (m.), XVI, 12 334
RECES, Christian Crusaders of the Twentieth Century (m.), XVI, 11. . . 101
REINAUD, Relation des voyages faits par les Arabes et les Persans dans l'Inde et la Chine dans le neuvième siècle (m.), XVI, 11 230
RENAUDOT, Anciennes Relations des Indes et de la Chine (m.), XVI, 11. 230
RENOU, Description géographique de l'empire du Maroc (m.), XVI, 12 . . 376
RICHTER (D.), History of Protestant Missions in the Near East (m.), XVI, 11. 101
RICHTER (J.), Die Schularbeit der amerikanischen Mission und ihre Bedeutung für den Orient (c. r.), XVI, 11 151
RUIZ (Ricardo), La Kabyla de Anyra (m.), XVI, 12 334
SAINT-CLAIR TISDALL, L'Islam en Perse (m.), XVI, 11 33
SCYLAX, Périple (m.), XVI, 12 344
SELL (Rev.), Al-Qur'an, XVI, 11. 227

SELL (Rev.), The Battles of Badr and of Uhud (m.), XVI, 11 224
— The Faith of Islam (m.), XVI, 11. 222
— The four rightly-guided Khalifas (m.), XVI, 11 224
— The historical Development of the Quran (m.), XVI, 11 . . . 222
— Religious Orders of Islam (m.), XVI, 11 . . . . . 101, 106
— Sufiism. 224
Shahadet El-Koran (m.), XVI, 11 51
SIMON (G.) et VER HOEVEN (J.), L'Islam en Malaisie (m.), XVI, 11 33
SIMON (Rev. G.), Pan-Islamism in Malaysia (c. r.), XVI, 11 102
SMITH (G.), Henry Martyn, Saint and Scholar first, modern Missionary to the Mohammedans, 1781-1812 (m.), XVI, 11 209
STOCK (E.), History of the Church Missionary Society, (m.), XVI, 11. . . 126
TAKLE (Rev. J.), Les Progrès du Mahométisme dans l'Inde (c. r.), XVI, 11, 116
TISSOT (M.), Recherches sur la géographie comparée de la Mauritanie tingitane (m.), XVI, 12. 347
TROWBRIDGE (R. S.), The old and the new Regime in Turkey (c. r.), XVI, 11 108
WALSH (W. A.) et DYER BALL, L'Islam en Chine (m.), XVI, 11. 33
WASHBURN, Fifty Years in Constantinople, XVI, 11 101
WATSON (Dr), Egypt and the Christian Crusade (m.), XVI, 11 101
— En Égypte et au Soudan oriental (m.), XVI, 11 33
— In the Valley of the Nile (m.), XVI, 11 101
WEITBRECHT (R. C.), Les Mouvements de réforme dans l'Inde (c. r.), XVI, 11 116
WHERRY (Dr), Islam and Christianity in India and the Far East (m.), XVI, 11. . . . . 101, 237
WHERRY (Rev. E.), Islam refuted on its own Ground (m.), XVI, 11 . . . 224
WILSON (Rev. W.), La Situation dans l'Inde (m.), XVI, 11 116
WISHARD, Twenty Years in Persia (m.), XVI, 11 101
World Atlas of Christian Missions (c. r.), XVI, 11 . . . . . 67, 265
WÜRZ (Rev. F.), Pan-Islamism in Africa (c. r.), XVI, 11 102
YAQOUT, Moudjam (m.), XVI, 12 376
YOUNG (Rev. J. C.), Political changes in Arabia (c. r.), XVI. 11. 108
ZAÏN-AL-ABIDIN, Rayons divins pour la réfutation de l'erreur chrétienne (m.), XVI, 11 53
ZWEMER (S. M.) et WATSON (C. R.), Aperçu statistique du monde musulman (m.), XVI, 11. 33
ZWEMER (S. M.), Arabia : The Cradle of Islam (c. r.), XVI, 11 . . 57, 223, 241
— Islam, a Challenge to Faith (m.), XVI, 11 223
— Kamil Aïetany (c. r.), XVI, 11 248
— The Moslem Doctrine of God (m.), XVI, 11 223
— Our Moslem Sisters, XVI, 11 101
— The unoccupied Fields of Africa and Asia (c. r.), XVI, 11. 168
ZWEMER (S. M.), WHERRY (E. M.) et BARTON (J. L.), The Mohammedan World of to-day (c. r.), XVI, 11 . . . . . 34, 48 (c. r.), 60, 96

Le Gérant : DROUARD.

20-3-12. — Tours, imprimerie E. ARRAULT et Cie.

REVUE DU MONDE MUSULMAN

Publiée par

LA MISSION SCIENTIFIQUE DU MAROC

OLUME XV — JUILLET-AOUT 1911 — NUMÉROS VII-VIII

LE TRAITÉ DU MARIAGE ET DE L'ÉDUCATION D'IBN ARDOUN. Extraits traduits par . . . . . PAUL PAQUIGNON. 1

ÉTUDES SINO-MAHOMÉTANES . . . . . G. CORDIER et A. VISSIÈRE. 60

NOTES ET DOCUMENTS

SECTION DU MAROC . . . . . ED. MICHAUX-BELLAIRE. 70

Un discours. — Le territoire Makhzen et le territoire Guich. — Une tentative d'organisation postale marocaine.

PAYS MALAIS . . . . . ANTOINE CABATON. 97

CHRONIQUE DES INDES . . . . . D. MENANT. 118

PRESSE MUSULMANE . . . . . L. BOUVAT. — A.-L.-M. NICOLAS. 134

Russie. — Presse ottomane. — Presse persane. — Algérie.

LIVRES ET REVUES . . . . . L. BOUVAT. — E. AMAR. 181

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR, 28, RUE BONAPARTE (VIe)

PRIX DU NUMÉRO MENSUEL : 3 FR. ; FRANCO PAR POSTE : 3 FR. 50

ABONNEMENT : PARIS, 25 FR. ; DÉPARTEMENTS ET COLONIES, 28 FR. : ÉTRANGER : 30 FR.

TOUS DROITS RÉSERVÉS

MISSION SCIENTIFIQUE DU MAROC

REVUE DU MONDE MUSULMAN

Publiée sous la direction de : A. Le CHATELIER

COMITÉ DE DIRECTION

MM. L. BOUVAT. — A. CABATON. — H. CORDIER.
O. HOUDAS. — Cl. HUART.
L. MASSIGNON. — Julien VINSON. — A. VISSIÈRE.

BUREAU DE LA REVUE :
28, RUE BONAPARTE, 28

ARCHIVES MAROCAINES

Tomes I à XI. In-8. Chaque volume . . . . . 12 fr. »

XII, XIII. **La Pierre de Touche des Fétwas** de Ahmad Al-Wanscharisi. Choix de consultations juridiques des Faqih du Maghreb, traduites ou analysées par Émile Amar. I. Statut personnel. II. Statut réel. 2 volumes in-8. . . . . 24 fr. »

XIV. **Hébræo-Phéniciens et Judéo-Berbères.** Introduction à l'histoire des Juifs et du judaïsme en Afrique, par N. Slousch. In-8. 12 fr. »

XV. **Mélanges.** Un volume en 3 fascicules. In-8. . . . . 12 fr. »

Le fasc. II comprend : *Description d'une collection de manuscrits musulmans*, par M. Blochet.
Le fasc. III comprend : *Touhfat al-Qouddât bi bad Masa'il ar-Rouât* (Recueil des questions relatives aux bergers et décisions prises sur ces questions par un grand nombre de jurisconsultes). Par le Faqîh Al-Malouy. Texte arabe et traduction par Michaux-Bellaire, Martin et Paquignon.

XVI. **Al-Fakhri. Histoire des dynasties musulmanes**, depuis la mort de Mahomet jusqu'à la chute du Khalifat Abbâsîde de Baghdâdz (11-656 de l'hégire = 632-1258 de J.-C.), par Ibn at-Tiqtaqâ. Traduit de l'arabe et annoté par Émile Amar. In-8 . . . . . 12 fr.

XVII. **Quelques tribus de montagnes de la région du Habt**, par Michaux-Bellaire. Un volume in-8, fig . . . . . 12 fr. »

Ernest LEROUX, Éditeur, 28, rue Bonaparte

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR

28, RUE BONAPARTE, 28

POLITIQUE MUSULMANE

par A. LE CHATELIER

Un volume in-8, richement illustré de figures et de planches . . . 3 fr. 50

LES SOURCES INÉDITES DE L'HISTOIRE DU MAROC

DE 1530 A 1845

Recueil de Lettres, Documents et Mémoires conservés dans les Archives européennes

PUBLIÉ PAR

LE COMTE HENRY DE CASTRIES

A. ARCHIVES ET BIBLIOTHÈQUES DE FRANCE. Tomes I et II. Gr. in-8, avec cartes et fac-similés. Chacun. . . . . 25 fr. »

B. ARCHIVES ET BIBLIOTHÈQUES DES PAYS-BAS. Tomes I et II. Gr. in-8, avec cartes et fac-similés. Chacun . . . . . 25 fr. »

HISTOIRE DE L'AFRIQUE SEPTENTRIONALE

Depuis les temps les plus reculés jusqu'à la conquête française

Par ERNEST MERCIER

3 vol. in-8, cartes . . . . . 25 fr. »

LES BENOU GHANYA

Derniers représentants
de l'Empire Almoravide et leur lutte contre l'Empire Almohade
par ALFRED BEL

Un volume in-8. . . . . 12 fr. »

LA PROVINCE ROMAINE DE MAURÉTANIE CÉSARIENNE

par E. CAT

Un volume in-8, avec carte . . . . . 7 fr. 50

L'ÉTABLISSEMENT DES DYNASTIES DES CHÉRIFS AU MAROC

et leurs rivalités avec les Turcs de la Régence d'Alger (1509-1830)

par AUG. COUR

Un volume in-8 . . . . . 7 fr. 50

LES BERBERS

Étude sur la conquête de l'Afrique par les Arabes, d'après les textes arabes imprimés

par HENRI FOURNEL

2 volumes in-4. . . . . 40 fr. »

CHRONIQUE DE LA DYNASTIE ALAOUIE DU MAROC (1631-1894)

Traduction française du *Kitab el-istiqsa*
par Eugène FUMEY.

2 volumes in-8 . . . . . 24 fr.

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
28, RUE BONAPARTE, VIe

L'ATLAS MAROCAIN
D'après les documents originaux
par PAUL SCHNELL, traduit par A. BERNARD
In-8, grande carte . . . . . 10 fr. »

LA TURQUIE D'ASIE
Géographie administrative, statistique descriptive et raisonnée de l'Asie Mineure
par VITAL CUINET
4 forts volumes in-8, avec cartes et table . . . . . 44 fr. »

SYRIE, PALESTINE, LIBAN
par VITAL CUINET
Un fort volume in-8, avec carte . . . . . 20 fr. »

KONIA
La ville des derviches tourneurs
Souvenirs d'un voyage en Asie Mineure, par CLÉMENT HUART
In-18, figures, planches et cartes . . . . . 5 fr. »

MISSION ARCHÉOLOGIQUE EN ARABIE
De Jérusalem au Hedjaz
par JAUSSEN et SAVIGNAC
In-8, carte, planches et figures . . . . . 30 fr. »

CHRONIQUES
de la
MAURITANIE SÉNÉGALAISE
NACER EDDINE
Texte arabe, Traduction et Notice
par ISMAËL HAMET
Un volume in-8 . . . . . 15 fr. »

H. de GRAMMONT
CORRESPONDANCE DES CONSULS D'ALGER (1690-1742)
In-8 . . . . . 6 fr. »

HISTOIRE D'ALGER
Sous la domination turque (1512-1830)
In-8 . . . . . 8 fr. »

Général PHILEBERT
LA CONQUÊTE PACIFIQUE DE L'INTÉRIEUR AFRICAIN
Nègres, Musulmans et Chrétiens
In-8, cartes et illustrations . . . . . 10 fr. »

8-8-11 Tours, imprimerie E. ARRAULT et Cie.

REVUE DU MONDE MUSULMAN

Publiée par

LA MISSION SCIENTIFIQUE DU MAROC

VOLUME XV *SEPTEMBRE 1911* *NUMÉRO IX*

SANTA CRUZ DE MAR PEQUEÑA ET LE PORT D'ASAKA Ed. Michaux-Bellaire. 209

QUELQUES PAGES DE L'HISTOIRE DU BHOPAL . . . . . D. Menant. 227

NOTES ET DOCUMENTS

CONSULTATIONS JURIDIQUES SUR LES QUESTIONS DOMANIALES AU MAROC. 289

LES KOUNTA . . . . . Ismaël Hamet. 302

LA BRIGADE RUSSE EN PERSE. . . . . . M. Pavlovitch. 319

PAYS MALAIS . . . . . Antoine Cabaton. 339

CHRONIQUE DE L'INDE. . . . . . D. M. 355

SOUDAN-ÉGYPTE . . . . . M. 369

PRESSE MUSULMANE . . . . . L. M. 374

La Presse arabe.

Ernest LEROUX, ÉDITEUR, 28, RUE BONAPARTE (VIe)

PRIX DU NUMÉRO MENSUEL : 3 FR. ; FRANCO PAR POSTE : 3 FR. 50

ABONNEMENT : PARIS, 25 FR. ; DÉPARTEMENTS ET COLONIES, 28 FR. ; ÉTRANGER : 30 FR.

TOUS DROITS RÉSERVÉS

MISSION SCIENTIFIQUE DU MAROC

REVUE DU MONDE MUSULMAN

Publiée sous la direction de : A. Le CHATELIER

COMITÉ DE DIRECTION

MM. L. BOUVAT. — A. CABATON. — H. CORDIER.
O. HOUDAS. — Cl. HUART.
L. MASSIGNON. — Julien VINSON. — A. VISSIÈRE.

BUREAU DE LA REVUE :

28, RUE BONAPARTE, 28

ARCHIVES MAROCAINES

Tomes I à XI. In-8. Chaque volume . . . . . 12 fr. »

XII, XIII. **La Pierre de Touche des Fétwas** de Ahmad Al-Wanscharîsi. Choix de consultations juridiques des Faqîh du Maghreb, traduites ou analysées par Émile Amar. I. Statut personnel. II. Statut réel. 2 volumes in-8. . . . . 24 fr. »

XIV. **Hébræo-Phéniciens et Judéo-Berbères.** Introduction à l'histoire des Juifs et du judaïsme en Afrique, par N. Slousch. In-8. 12 fr. »

XV. **Mélanges.** Un volume en 3 fascicules. In-8. . . . . 12 fr. »

Le fasc. II comprend : *Description d'une collection de manuscrits musulmans*, par M. Blochet.

Le fasc. III comprend : *Touhfat al-Qouddât bi bad Masa'il ar-Rouât* (Recueil des questions relatives aux bergers et décisions prises sur ces questions par un grand nombre de jurisconsultes). Par le Faqîh Al-Malouy. Texte arabe et traduction par Michaux-Bellaire, Martin et Paquignon.

XVI. **Al-Fakhri. Histoire des dynasties musulmanes**, depuis la mort de Mahomet jusqu'à la chute du Khalifat Abbâsîde de Baghdâdz (11-656 de l'hégire = 632-1258 de J.-C.), par Ibn at-Tiqtaqâ. Traduit de l'arabe et annoté par Émile Amar. In-8 . . . . . 12 fr.

XVII. **Quelques tribus de montagnes de la région du Habt,** par Michaux-Bellaire. Un volume in-8, fig . . . . . 12 fr. »

Ernest LEROUX, Editeur, 28, rue Bonaparte

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR

28, RUE BONAPARTE, 28

POLITIQUE MUSULMANE

par A. LE CHATELIER

Un volume in-8, richement illustré de figures et de planches . . . 3 fr. 50

LES SOURCES INÉDITES DE L'HISTOIRE DU MAROC

DE 1530 A 1845

Recueil de Lettres, Documents et Mémoires conservés dans les Archives européennes

PUBLIÉ PAR

LE COMTE HENRY DE CASTRIES

A. ARCHIVES ET BIBLIOTHÈQUES DE FRANCE. Tomes I, II, III. Gr. in-8, avec cartes et fac-similés. Chacun. . . . . 25 fr. »

B. ARCHIVES ET BIBLIOTHÈQUES DES PAYS-BAS. Tomes I et II. Gr. in-8, avec cartes et fac-similés. Chacun . . . . . 25 fr. »

HISTOIRE DE L'AFRIQUE SEPTENTRIONALE

Depuis les temps les plus reculés jusqu'à la conquête française

Par ERNEST MERCIER

3 vol. in-8, cartes . . . . . 25 fr. »

LES BENOU GHANYA

Derniers représentants
de l'Empire Almoravide et leur lutte contre l'Empire Almohade
par ALFRED BEL

Un volume in-8. . . . . 12 fr. »

LA PROVINCE ROMAINE DE MAURÉTANIE CÉSARIENNE

par E. CAT

Un volume in-8, avec carte . . . . . 7 fr. 50

L'ÉTABLISSEMENT DES DYNASTIES DES CHÉRIFS AU MAROC

et leurs rivalités avec les Turcs de la Régence d'Alger (1509-1830)
par AUG. COUR

Un volume in-8 . . . . . 7 fr. 50

LES BERBERS

Étude sur la conquête de l'Afrique par les Arabes, d'après les textes arabes imprimés

par HENRI FOURNEL

2 volumes in-4. . . . . 40 fr. »

CHRONIQUE DE LA DYNASTIE ALAOUIE DU MAROC (1631-1894)

Traduction française du *Kitab el-istîqsa*
par Eugène FUMEY.

2 volumes in-8 . . . . . 24 fr

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
28, RUE BONAPARTE, VIe

L'ATLAS MAROCAIN
D'après les documents originaux
par PAUL SCHNELL, traduit par A. BERNARD
In-8, grande carte . . . . . 10 fr. »

LA TURQUIE D'ASIE
Géographie administrative, statistique descriptive et raisonnée de l'Asie Mineure
par VITAL CUINET
4 forts volumes in-8, avec cartes et table . . . . . 44 fr. »

SYRIE, PALESTINE, LIBAN
par VITAL CUINET
Un fort volume in-8, avec carte . . . . . 20 fr. »

KONIA
La ville des derviches tourneurs
Souvenirs d'un voyage en Asie Mineure, par CLÉMENT HUART
In-18, figures, planches et cartes . . . . . 5 fr. »

MISSION ARCHÉOLOGIQUE EN ARABIE
De Jérusalem au Hedjaz
par JAUSSEN et SAVIGNAC
In-8, carte, planches et figures . . . . . 30 fr. »

CHRONIQUES
de la
MAURITANIE SÉNÉGALAISE
NACER EDDINE
Texte arabe, Traduction et Notice
par ISMAËL HAMET
Un volume in-8 . . . . . 15 fr. »

H. de GRAMMONT
CORRESPONDANCE DES CONSULS D'ALGER (1690-1742)
In-8 . . . . . 6 fr. »

HISTOIRE D'ALGER
Sous la domination turque (1512-1830)
In-8 . . . . . 8 fr. »

Général PHILEBERT
LA CONQUÊTE PACIFIQUE DE L'INTÉRIEUR AFRICAIN
Nègres, Musulmans et Chrétiens
In-8, cartes et illustrations . . . . . 10 fr. »

23-10-11. — Tours, imprimerie E. ARRAULT et Cie.

REVUE DU MONDE MUSULMAN

Publiée par

LA MISSION SCIENTIFIQUE DU MAROC

VOLUME XV *OCTOBRE 1911* *NUMÉRO X*

NOTES SUR LE MOUVEMENT DU PÈLERINAGE DE LA MECQUE AUX INDES NÉERLANDAISES . . . . . C. SNOUCK HURGRONJE. 397

SECTION DU MAROC . . . . . ED. MICHAUX-BELLAIRE. 414

L'Avenir de Tanger. — Les Droits historiques de l'Espagne. — L'Enseignement indigène au Maroc.

SECTION DE MAURITANIE . . . . . Cap. G. GERHARDT. 453

NOTES ET DOCUMENTS

CHINE . . . . . F. VALENTIN. 495

CHRONIQUE DE L'INDE . . . . . D. MENANT. 499

LA PRESSE MUSULMANE . . . . . L. B. 509

Presse ottomane. — Presse persane.

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR, 28, RUE BONAPARTE (VIe)

PRIX DU NUMÉRO MENSUEL : 3 FR. ; FRANCO PAR POSTE : 3 FR. 50

ABONNEMENT : PARIS, 25 FR. ; DÉPARTEMENTS ET COLONIES, 28 FR. ; ÉTRANGER : 30 FR.

TOUS DROITS RÉSERVÉS

MISSION SCIENTIFIQUE DU MAROC

REVUE DU MONDE MUSULMAN

Publiée sous la direction de : A. Le CHATELIER

COMITÉ DE DIRECTION

MM. L. BOUVAT. — A. CABATON. — H. CORDIER.
O. HOUDAS. — Cl. HUART.
L. MASSIGNON. — Julien VINSON. — A. VISSIÈRE.

BUREAU DE LA REVUE :
28, RUE BONAPARTE, 28

ARCHIVES MAROCAINES

Tomes I à XI. In-8. Chaque volume . . . . . 12 fr. »

XII, XIII. **La Pierre de Touche des Fétwas** de Ahmad Al-Wanscharisi. Choix de consultations juridiques des Faqîh du Maghreb, traduites ou analysées par Émile Amar. I. Statut personnel. II. Statut réel. 2 volumes in-8. . . . . 24 fr. »

XIV. **Hébræo-Phéniciens et Judéo-Berbères.** Introduction à l'histoire des Juifs et du judaïsme en Afrique, par N. Slousch. In-8. 12 fr. »

XV. **Mélanges.** Un volume en 3 fascicules. In-8. . . . . 12 fr. »

Le fasc. II comprend : *Description d'une collection de manuscrits musulmans*, par M. Blochet.
Le fasc. III comprend : *Touhfat al-Qouddât bi bad Masa'il ar-Rouât* (Recueil des questions relatives aux bergers et décisions prises sur ces questions par un grand nombre de jurisconsultes). Par le Faqîh Al-Malouy. Texte arabe et traduction par Michaux-Bellaire, Martin et Paquignon.

XVI. **Al-Fakhri. Histoire des dynasties musulmanes**, depuis la mort de Mahomet jusqu'à la chute du Khalifat Abbâsîde de Baghdâdz (11-656 de l'hégire = 632-1258 de J.-C.), par Ibn at-Tiqtaqâ. Traduit de l'arabe et annoté par Émile Amar. In-8 . . . . . 12 fr.

XVII. **Quelques tribus de montagnes de la région du Habt**, par Michaux-Bellaire. Un volume in-8, fig . . . . . 12 fr. »

Ernest LEROUX, Editeur, 28, rue Bonaparte

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
28, RUE BONAPARTE, 28

POLITIQUE MUSULMANE DE LA HOLLANDE

par SNOUCK HURGRONJE

Conseiller du Ministère des Colonies Néerlandaises pour les affaires indigènes et arabes.

Un volume in-8, illustré . . . . . 4 fr. »

La propagation de l'Islam. — Caractère du système de l'Islam.
Le gouvernement colonial néerlandais et le système islamique.
Les Pays-Bas et leurs Mahométans.

POLITIQUE MUSULMANE

par A. LE CHATELIER

Un volume in-8, richement illustré de figures et de planches . . . 3 fr. 50

Général PHILEBERT

LA CONQUÊTE PACIFIQUE DE L'INTÉRIEUR AFRICAIN

Nègres, Musulmans et Chrétiens

In-8, cartes et illustrations . . . . . 10 fr. »

LES SOURCES INÉDITES DE L'HISTOIRE DU MAROC

DE 1530 A 1845

Recueil de Lettres, Documents et Mémoires conservés dans les Archives européennes

PUBLIÉ PAR

LE COMTE HENRY DE CASTRIES

A. ARCHIVES ET BIBLIOTHÈQUES DE FRANCE. Tomes I, II, III.
Gr. in-8, avec cartes et fac-similés. Chacun. . . . . 25 fr. »

B. ARCHIVES ET BIBLIOTHÈQUES DES PAYS-BAS. Tomes I et II.
Gr. in-8, avec cartes et fac-similés. Chacun . . . . . 25 fr. »

LES BENOU GHANYA

Derniers représentants
de l'Empire Almoravide et leur lutte contre l'Empire Almohade
par ALFRED BEL

Un volume in-8. . . . . 12 fr. »

L'ÉTABLISSEMENT DES DYNASTIES DES CHÉRIFS AU MAROC

et leurs rivalités avec les Turcs de la Régence d'Alger (1509-1830)
par AUG. COUR

Un volume in-8 . . . . . 7 fr. 50

LES BERBERS

Étude sur la conquête de l'Afrique par les Arabes, d'après les textes arabes imprimés
par HENRI FOURNEL

2 volumes in-4. . . . . 40 fr. »

CHRONIQUE DE LA DYNASTIE ALAOUIE DU MAROC (1631-1894)

Traduction française du *Kitab el-istîqsa*
par Eugène FUMEY.

2 volumes in-8 . . . . . 24 fr

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR

28, RUE BONAPARTE, VIe

HISTOIRE DE L'AFRIQUE SEPTENTRIONALE

Depuis les temps les plus reculés jusqu'à la conquête française

Par ERNEST MERCIER

3 vol. in-8, cartes . . . . . 25 fr. »

LA PROVINCE ROMAINE DE MAURÉTANIE CÉSARIENNE

par E. CAT

Un volume in-8, avec carte . . . . . 7 fr. 50

H. de GRAMMONT

CORRESPONDANCE DES CONSULS D'ALGER (1690-1742)

In-8 . . . . . 6 fr. »

HISTOIRE D'ALGER

Sous la domination turque (1512-1830)

In-8 . . . . . 8 fr. »

CHRONIQUES

de la

MAURITANIE SÉNÉGALAISE

NACER EDDINE

Texte arabe, Traduction et Notice

par ISMAËL HAMET

Un volume in-8 . . . . . 15 fr. »

L'ATLAS MAROCAIN

D'après les documents originaux

par PAUL SCHNELL, traduit par A. BERNARD

In-8, grande carte . . . . . 10 fr. »

HISTOIRE DES DYNASTIES MUSULMANES

(*Al-Fakri d'Ibn at-Tiqtaqa*)

Depuis la mort de Mahomet jusqu'à la chute du khalifat Abbâside de Bagdâd (632-1258). Traduit de l'arabe et annoté par Em. AMAR.

In-8 . . . . . 12 fr. »

30-12-11. — Tours, imprimerie E. ARRAULT et Cie.

REVUE DU MONDE MUSULMAN

Publiée par

LA MISSION SCIENTIFIQUE DU MAROC

VOLUME XVI *NOVEMBRE 1911* *NUMÉRO XI*

LA CONQUÊTE DU MONDE MUSULMAN

LES MISSIONS ÉVANGÉLIQUES ANGLO-SAXONNES ET GERMANIQUES . . . 5
HISTOIRE DES MISSIONS . . . 11
CONGRÈS DU CAIRE . . . 31
CONGRÈS D'ÉDIMBOURG . . . 63
CONGRÈS DE LUCKNOW . . . 85
ORGANISATION MATÉRIELLE DES MISSIONS . . . 123
PROJETS D'AVENIR . . . 167
LITTÉRATURE . . . 193
CONCLUSIONS . . . 255
APPENDICE (RENSEIGNEMENTS STATISTIQUES) . . . 265
TABLE DES MATIÈRES . . . 325

N. B. — On trouvera à la table des matières les noms des collaborateurs de ce travail collectif.

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR, 28, RUE BONAPARTE (VIe)
PRIX DU NUMÉRO MENSUEL : 3 FR. ; FRANCO PAR POSTE : 3 FR. 50
ABONNEMENT : PARIS, 25 FR. ; DÉPARTEMENTS ET COLONIES, 28 FR. : ÉTRANGER : 30 FR.
TOUS DROITS RÉSERVÉS

MISSION SCIENTIFIQUE DU MAROC

REVUE DU MONDE MUSULMAN

Publiée sous la direction de : A. Le CHATELIER

COMITÉ DE DIRECTION

MM. L. BOUVAT. — A. CABATON. — H. CORDIER.
O. HOUDAS. — Cl. HUART.
L. MASSIGNON. — Julien VINSON. — A. VISSIÈRE.

BUREAU DE LA REVUE :
28, RUE BONAPARTE, 28

ARCHIVES MAROCAINES

Tomes I à XI. In-8. Chaque volume . . . . . 12 fr. »

XII, XIII. **La Pierre de Touche des Fétwas** de Ahmad Al-Wanscharîsi. Choix de consultations juridiques des Faqîh du Maghreb, traduites ou analysées par Émile Amar. I. Statut personnel. II. Statut réel. 2 volumes in-8. . . . . 24 fr. »

XIV. **Hébræo-Phéniciens et Judéo-Berbères**. Introduction à l'histoire des Juifs et du judaïsme en Afrique, par N. Slousch. In-8. . 12 fr. »

XV. **Mélanges.** Un volume en 3 fascicules. In-8. . . . . 12 fr. »

Le fasc. II comprend : *Description d'une collection de manuscrits musulmans*, par M. Blochet.
Le fasc. III comprend : *Touhfat al-Qouddât bi bad Masa'il ar-Rouât* (Recueil des questions relatives aux bergers et décisions prises sur ces questions par un grand nombre de jurisconsultes). Par le Faqîh Al-Malouy. Texte arabe et traduction par Michaux-Bellaire, Martin et Paquignon.

XVI. **Al-Fakhri. Histoire des dynasties musulmanes**, depuis la mort de Mahomet jusqu'à la chute du Khalifat Abbâsîde de Baghdâdz (11-656 de l'hégire = 632-1258 de J.-C.), par Ibn at-Tiqtaqâ. Traduit de l'arabe et annoté par Émile Amar. In-8 . . . . . 12 fr.

XVII. **Quelques tribus de montagnes de la région du Habt**, par Michaux-Bellaire. Un volume in-8, fig . . . . . 12 fr. »

Ernest LEROUX, Éditeur, 28, rue Bonaparte

Les numéros d'Octobre-Novembre devaient paraître ensemble. L'abondance des matières nous oblige à les séparer.

Le numéro d'Octobre, qui termine le vol. XV, paraîtra ainsi un peu après celui de Novembre, qui commence le vol. XVI.

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR

28, RUE BONAPARTE, 28

POLITIQUE MUSULMANE

par A. LE CHATELIER

Un volume in-8, richement illustré de figures et de planches . . . . 3 fr. 50

LES SOURCES INÉDITES DE L'HISTOIRE DU MAROC

DE 1530 A 1845

Recueil de Lettres, Documents et Mémoires conservés dans les Archives européennes

PUBLIÉ PAR

LE COMTE HENRY DE CASTRIES

A. ARCHIVES ET BIBLIOTHÈQUES DE FRANCE. Tomes I, II, III. Gr. in-8, avec cartes et fac-similés. Chacun. . . . . 25 fr. »

B. ARCHIVES ET BIBLIOTHÈQUES DES PAYS-BAS. Tomes I et II. Gr. in-8, avec cartes et fac-similés. Chacun . . . . . 25 fr. »

HISTOIRE DE L'AFRIQUE SEPTENTRIONALE

Depuis les temps les plus reculés jusqu'à la conquête française

Par ERNEST MERCIER

3 vol. in-8, cartes . . . . . 25 fr. »

LES BENOU GHANYA

Derniers représentants
de l'Empire Almoravide et leur lutte contre l'Empire Almohade

par ALFRED BEL

Un volume in-8. . . . . 12 fr. »

LA PROVINCE ROMAINE DE MAURÉTANIE CÉSARIENNE

par E. CAT

Un volume in-8, avec carte . . . . . 7 fr. 50

L'ÉTABLISSEMENT DES DYNASTIES DES CHÉRIFS AU MAROC

et leurs rivalités avec les Turcs de la Régence d'Alger (1509-1830)

par AUG. COUR

Un volume in-8 . . . . . 7 fr. 50

LES BERBERS

Étude sur la conquête de l'Afrique par les Arabes, d'après les textes arabes imprimés

par HENRI FOURNEL

2 volumes in-4. . . . . 40 fr. »

CHRONIQUE DE LA DYNASTIE ALAOUIE DU MAROC (1631-1894)

Traduction française du *Kitab el-istîqsa*

par Eugène FUMEY.

2 volumes in-8 . . . . . 24 fr

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR

28, RUE BONAPARTE, VIe

L'ATLAS MAROCAIN

D'après les documents originaux

par PAUL SCHNELL, traduit par A. BERNARD

In-8, grande carte . . . . . 10 fr. »

LA TURQUIE D'ASIE

Géographie administrative, statistique descriptive et raisonnée de l'Asie Mineure

par VITAL CUINET

4 forts volumes in-8, avec cartes et table . . . . . 44 fr. »

SYRIE, PALESTINE, LIBAN

par VITAL CUINET

Un fort volume in-8, avec carte . . . . . 20 fr. »

KONIA

La ville des derviches tourneurs

Souvenirs d'un voyage en Asie Mineure, par CLÉMENT HUART

In-18, figures, planches et cartes . . . . . 5 fr. »

MISSION ARCHÉOLOGIQUE EN ARABIE

De Jérusalem au Hedjaz

par JAUSSEN et SAVIGNAC

In-8, carte, planches et figures . . . . . 30 fr. »

CHRONIQUES de la MAURITANIE SÉNÉGALAISE

NACER EDDINE

Texte arabe, Traduction et Notice

par ISMAËL HAMET

Un volume in-8 . . . . . 15 fr. »

H. de GRAMMONT

CORRESPONDANCE DES CONSULS D'ALGER (1690-1742)

In-8 . . . . . 6 fr. »

HISTOIRE D'ALGER

Sous la domination turque (1512-1830)

In-8 . . . . . 8 fr. »

Général PHILEBERT

LA CONQUÊTE PACIFIQUE DE L'INTÉRIEUR AFRICAIN

Nègres, Musulmans et Chrétiens

In-8, cartes et illustrations . . . . . 10 fr. »

4-12-11. — Tours, imprimerie E. ARRAULT et Cie.

REVUE DU MONDE MUSULMAN

Publiée par

LA MISSION SCIENTIFIQUE DU MAROC

VOLUME XVI *DÉCEMBRE 1911* *NUMÉRO XII*

EL-QÇAR EÇ-CEGHIR . . . . . ED. MICHAUX-BELLAIRE et A. PÉRETIÉ. 329

LE GHARB . . . . . ED. MICHAUX-BELLAIRE. 377

TABLE DES MATIÈRES 417

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR, 28, RUE BONAPARTE (VIe)

PRIX DU NUMÉRO MENSUEL : 3 FR. ; FRANCO PAR POSTE : 3 FR. 50

ABONNEMENT : PARIS, 25 FR. ; DÉPARTEMENTS ET COLONIES 28 FR. ÉTRANGER : 30 FR

TOUS DROITS RÉSERVÉS

MISSION SCIENTIFIQUE DU MAROC

REVUE DU MONDE MUSULMAN

Publiée sous la direction de : A. Le CHATELIER

COMITÉ DE DIRECTION

MM. L. BOUVAT. — A. CABATON. — H. CORDIER.
O. HOUDAS. — Cl. HUART.
L. MASSIGNON. — Julien VINSON. — A. VISSIÈRE.

BUREAU DE LA REVUE :
28, RUE BONAPARTE, 28

ARCHIVES MAROCAINES

Tomes I à XI. In-8. Chaque volume . . . . . 12 fr. »

XII, XIII. **La Pierre de Touche des Fétwas** de Ahmad Al-Wanscharîsi. Choix de consultations juridiques des Faqîh du Maghreb, traduites ou analysées par Émile Amar. I. Statut personnel. II. Statut réel. 2 volumes in-8. . . . . 24 fr. »

XIV. **Hébræo-Phéniciens et Judéo-Berbères.** Introduction à l'histoire des Juifs et du judaïsme en Afrique, par N. Slousch. In-8. 12 fr. »

XV. **Mélanges.** Un volume en 3 fascicules. In-8. . . . . 12 fr. »

Le fasc. II comprend : *Description d'une collection de manuscrits musulmans*, par M. Blochet.
Le fasc. III comprend : *Touhfat al-Qouddât bi bad Masa'il ar-Rouât* (Recueil des questions relatives aux bergers et décisions prises sur ces questions par un grand nombre de jurisconsultes). Par le Faqîh Al-Malouy. Texte arabe et traduction par Michaux-Bellaire, Martin et Paquignon.

XVI. **Al-Fakhri. Histoire des dynasties musulmanes**, depuis la mort de Mahomet jusqu'à la chute du Khalifat Abbâside de Baghdâdz (11-656 de l'hégire = 632-1258 de J.-C.), par Ibn at-Tiqtaqâ. Traduit de l'arabe et annoté par Émile Amar. In-8 . . . . . 12 fr.

XVII. **Quelques tribus de montagnes de la région du Habt**, par Michaux-Bellaire. Un volume in-8, fig. . . . . 12 fr. »

Ernest LEROUX, Éditeur, 28, rue Bonaparte

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR

28, RUE BONAPARTE, 28

POLITIQUE MUSULMANE DE LA HOLLANDE

par SNOUCK HURGRONJE

Conseiller du Ministère des Colonies Néerlandaises pour les affaires indigènes et arabes.

Un volume in-8, illustré . . . . . 4 fr. »

La propagation de l'Islam. — Caractère du système de l'Islam. Le gouvernement colonial néerlandais et le système islamique. Les Pays-Bas et leurs Mahométans.

POLITIQUE MUSULMANE

par A. LE CHATELIER

Un volume in-8, richement illustré de figures et de planches . . . . 3 fr. 50

Général PHILEBERT

LA CONQUÊTE PACIFIQUE DE L'INTÉRIEUR AFRICAIN

Nègres, Musulmans et Chrétiens

In-8, cartes et illustrations . . . . . 10 fr. »

CHRONIQUES de la MAURITANIE SÉNÉGALAISE

NACER EDDINE

Texte arabe, Traduction et Notice

par ISMAËL HAMET

Un volume in-8 . . . . . 15 fr. »

L'ATLAS MAROCAIN

D'après les documents originaux

par PAUL SCHNELL, traduit par A. BERNARD

In-8, grande carte . . . . . 10 fr. »

HISTOIRE DES DYNASTIES MUSULMANES

(Al-Fakhri d'Ibn at-Tiqtaqa)

Depuis la mort de Mahomet jusqu'à la chute du khalifat abbâside de Bagdâd (632-1258). Traduit de l'arabe et annoté par Em. AMAR.

In-8 . . . . . 12 fr. »

CHRONIQUE DE LA DYNASTIE ALAOUIE DU MAROC (1631-1894)

Traduction française du *Kitab el-Istiqsa*

par Eugène FUMEY.

2 volumes in-8 . . . . . 24 fr

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR

28, RUE BONAPARTE, VIe

Publications relatives au Maroc

ARCHIVES MAROCAINES

Publiés par la Mission scientifique du Maroc

Histoire, Géographie, Sociologie, Industrie, Jurisprudence, etc.

18 VOLUMES PUBLIÉS. FORMAT IN-8 RAISIN

Chaque volume . . . . . 12 fr.
Les 18 volumes ensemble . . . . . 200 fr.

REVUE DU MONDE MUSULMAN

Publiée par la Mission scientifique du Maroc

5 années publiées, formant 16 volumes in-8. Ensemble . . . . 100 fr.

Abonnement annuel : Paris 25 fr. Départements et Colonies 28 fr. Étranger 30 fr.

Etat social et Religion. — Mœurs et Coutumes.
Droit musulman. — Histoire et Géographie.
L'Islam dans le monde musulman.

LES SOURCES INÉDITES DE L'HISTOIRE DU MAROC

DE 1530 A 1845

Recueil de Lettres, Documents et Mémoires conservés dans les Archives européennes

PUBLIÉ PAR

LE COMTE HENRY DE CASTRIES

A. ARCHIVES ET BIBLIOTHÈQUES DE FRANCE. Tomes I, II, III. Gr. in-8, avec cartes et fac-similés. Chacun . . . . . 25 fr. »
B. ARCHIVES ET BIBLIOTHÈQUES DES PAYS-BAS. Tomes I et II. Gr. in-8, avec cartes et fac-similés. Chacun . . . . . 25 fr. »

HISTOIRE DE L'AFRIQUE SEPTENTRIONALE

Depuis les temps les plus reculés jusqu'à la conquête française

Par ERNEST MERCIER

3 vol. in-8, cartes . . . . . 25 fr. »

LA CONQUÊTE DU MONDE MUSULMAN

Les Missions évangéliques anglo-saxonnes et germaniques

Un volume in-8, illustré, de 328 pages . . . . . 5 fr.

20-3-12. — Tours, imprimerie E. ARRAULT et Cie.

DS
36
R4
t.15-16

Revue du monde musulman

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY